



# LE
# CORRESPONDANT

PARIS. — IMP. SIMON RAÇON ET COMP., RUE D'ERFURTH, 1.

LE

# CORRESPONDANT

## RECUEIL PÉRIODIQUE

---

RELIGION — PHILOSOPHIE — POLITIQUE

— SCIENCES —

LITTÉRATURE — BEAUX-ARTS

---

TOME QUATRE-VINGT-QUATRIÈME

DE LA COLLECTION

**NOUVELLE SÉRIE — TOME QUARANTE-HUITIÈME**




PARIS

CHARLES DOUNIOL, LIBRAIRE-ÉDITEUR

29, RUE DE TOURNON, 29

1871

LE

# CORRESPONDANT

## LA CRITIQUE EN 1871

### I

Nos désastres vont-ils changer les conditions de la critique? S'il nous était permis de raisonner d'après nos souvenirs de 1848, nous répondrions hardiment par l'affirmative. Mais, si triste que soit l'aveu, il faut bien reconnaître que nous cherchons vainement dans les masses et même dans l'élite cette réaction consolante qui n'avait rien de commun avec les questions de dynasties ou de personnes, et dont nous fûmes tous témoins, le jour où les derniers feux de la guerre civile s'éteignirent dans le sang de l'archevêque de Paris. Quelle différence pourtant entre nos angoisses d'alors et nos épouvantes d'aujourd'hui! Le triomphe des insurgés de juin eût sans doute amené des scènes de pillage et d'horreur. La mort de M. Affre, celle du général Bréa, étaient des crimes; mais ces crimes, explicables par les ardeurs de la lutte ou les hasards de la fusillade, n'offraient pas ce caractère de préméditation odieuse, cet incroyable mélange de corruption subtile et de barbarie bestiale, cette destructive alliance de tous les raffinements de l'industrie et de la science

avec toutes les brutalités de la sauvagerie et de la rage, qui ont fait du règne de la Commune, de sa résistance et de sa chute, un chant de l'*Enfer* du Dante, deviné par Érostrate, traduit par Lacenaire et exploité par Mandrin. Il y a là — retrouverions-nous enfin l'apaisement et le calme — un éternel sujet de méditation et de terreur ; de quoi faire trembler les plus intrépides et réfléchir les plus frivoles.

D'où vient donc que des malheurs et des attentats cent fois plus horribles n'ont pas produit dans les consciences et dans les âmes une secousse aussi forte ou du moins aussi salutaire? Nous croyons pouvoir attribuer cette bizarrerie à deux causes : l'une générale, l'autre particulière.

La première, — la plus évidente hélas ! et la plus grave, — on l'a déjà devinée. C'est le ravage qu'ont exercé parmi nous vingt ans de césarisme, en sauvant les apparences aux dépens des réalités. Tout a concouru à l'œuvre dissolvante ; les progrès du mal au dedans, les semblants de stabilité au dehors. Tous les organes se viciaient, pendant que la figure ou le masque gardait un air de force et de santé. On se chargeait officiellement de gouverner, de penser, d'écrire et de parler pour nous, et l'on affaiblissait ainsi les ressorts de l'activité humaine. On offrait au peuple les séductions et les mirages de l'utopie socialiste en échange d'une obéissance passive aux préfets et des basses complaisances du suffrage universel. Rien n'était négligé pour allumer ses convoitises ; rien n'était essayé pour relever son idéal, ennoblir sa misère, éclairer son ignorance, satisfaire ses besoins, adoucir ses instincts, réveiller sa foi, moraliser sa vie, lui inspirer le goût de la liberté véritable et rétablir l'équilibre entre son éducation et ses droits. On lui laissait rêver le superflu en lui refusant le nécessaire. Flatté et asservi, corrompu et muselé tout ensemble, on l'accoutumait de plus en plus à croire qu'il n'était séparé des jouissances de la richesse et du luxe que par les sergents de ville et les gendarmes.

Il en est résulté ceci : les gendarmes et les sergents de ville lui paraissant, à lui, les seuls obstacles possibles, nous paraissant à nous les seules garanties indispensables, le jour où ces barrières visibles sont tombées, il n'a plus existé ni un frein pour l'attaque, ni un point d'appui pour la défense. L'agresseur a eu toutes les férocités de la brute, le conservateur toutes les défaillances du malade. Nous avons assisté à l'incroyable spectacle d'une ville réputée la reine de la civilisation moderne, justement fière de sa splendeur, de son esprit, de ses trésors, de sa science, de ses monuments, de son histoire, de son courage, désarmée tout à coup devant quelques milliers de bandits, d'étrangers, de scélérats et d'énergumènes, et n'é-

chappant aux Prussiens que pour tomber sous la griffe sanglante de ces êtres sans patrie, sans sexe et sans nom, qu'on appellerait tout simplement des monstres si le nom qu'on inflige aux tigres, aux Caligula et aux Robespierre, ne semblait trop doux pour être accordé aux incendiaires des Tuileries et aux assassins de la Roquette.

Eh bien ! même au sortir de cette lutte effroyable, le mal subsiste encore ; il subsiste, non-seulement chez les pires qui ne sont pas corrigés et méditent peut-être de nouvelles représailles, mais chez les bons, pris également au dépourvu par le combat, la défaite et la victoire, et tour à tour incapables de trouver en eux-mêmes l'énergie de résister et la force de réagir. Cette force, ils la conservaient intacte, en 1848, après un régime de grand air et de soleil ; ils l'ont perdue, en 1871, après une période néfaste qui remplaçait l'autorité morale par la compression matérielle, l'assentiment par le silence, le concours raisonné des honnêtes gens par les trompeuses apostilles du plébiscite.

La seconde cause des tristes différences que nous signalons, — plus conjecturale celle-là et plus singulière, — c'est l'incorrigible vanité des Parisiens, humiliés et irrités cette fois d'avoir été délivrés et sauvés par d'autres que par eux. Certes, l'intervention était urgente, le péril imminent, la catastrophe immense. Chaque heure multipliait les incendies, les ruines et les victimes. Encore un jour, et le reste de nos édifices n'était plus que décombres ; le reste de nos décombres n'était plus que cendres ; le reste de nos geôliers n'était plus que bourreaux. Le banquier de la Chaussée-d'Antin, le marchand de la rue de la Paix, le boutiquier du faubourg Saint-Denis, désiraient ardemment une délivrance. N'importe ! Le sauvetage n'a pas été opéré, comme en juin 1848, par la garde nationale de Paris ; l'armée des libérateurs a offert une physionomie aussi peu parisienne que possible ; c'est l'enfant de mon village et du vôtre qui a joué un moment le rôle de la Providence auprès de ces fiers souscripteurs à la statue de Voltaire. En faut-il davantage pour expliquer ce sentiment bizarre, mélange de contentement, d'irritation et de honte ? On n'est pas fâché de n'avoir plus, à son réveil, à compter avec le citoyen Raoul Rigault ou le citoyen Delescluze. Mais on aurait voulu qu'ils s'en allassent tout seuls, ou qu'ils fussent supprimés par quelques-uns de ces bons génies qu'on applaudissait dans les féeries. Or l'humiliation n'est bonne que pour les âmes profondément chrétiennes. Les autres — et c'est malheureusement le plus grand nombre, — ne sont que trop disposées à juger irréparable le mal qu'elles n'ont pas su réparer, à se décourager d'autant plus qu'elles ont fait devant le péril une plus piètre figure et qu'elles sont plus mécontentes d'elles-mêmes. Dès lors, comme Paris, malgré nos griefs et

ses crimes, conserve encore sur nous je ne sais quelle prestigieuse influence, doit-on s'étonner si, même dans nos villes de province, nous rencontrons de braves gens qui nous disent que tout est fini, que le mal est fait, que le bien est impossible, et qu'ils vont retourner à leurs plaisirs ou à leurs affaires ?

Est-ce à dire que les pessimistes aient raison, que tout soit réellement perdu, et qu'on ne puisse sans folie espérer ce réveil de la conscience publique qui nous assurerait, en attendant mieux, une idéale revanche? Non, mille fois non. C'est le moment ou jamais de serrer nos rangs décimés par la mort et de mesurer d'un œil calme cette tâche gigantesque, mais non pas impossible, qui consiste à relever, dans le monde moral, plus de ruines que n'en ont fait, dans l'ordre matériel, les canons allemands et le pétrole communiste. Nul ne doit refuser sa part de travail, à cette heure décisive et suprême où il s'agit de savoir s'il y aura encore une France. Chacun de nous, dans la mesure de ses forces, doit répéter le vers célèbre du poëte aujourd'hui tombé dans le sang qu'il a fait répandre et dans la boue qu'il a flattée :

Et, s'il n'en reste qu'un, je serai celui-là !

## II

Si démesurés que soient nos malheurs, si enclin que soit l'homme, dans l'égoïsme ou l'orgueil de sa douleur, à déclarer sans précédent et sans comparaison possible les calamités qui le frappent, c'est pourtant au passé qu'il faut recourir quand on cherche à s'orienter au milieu des ombres ou au bord des précipices.

La crise que nous venons de subir et qui n'est peut-être pas finie offre ce caractère particulier qu'elle a reproduit en raccourci et dans l'espace de neuf ou dix mois les crimes de la Terreur, les fautes et les misères de la campagne de Russie, les humiliations et les souffrances de l'invasion, et le sinistre lendemain de Waterloo. Nous avons été, à quelques semaines de distance, vaincus comme à Leipzig, gelés et affamés comme au sortir de Moscou, envahis comme en 1814, écrasés comme en 1815, témoins ou victimes des fureurs démagogiques, comme en 1793. Eh bien ! remontons, non pas à nos propres souvenirs, mais à ceux des vieillards qui nous racontaient dans notre jeunesse l'histoire de ces années terribles ; la réaction contre les doctrines philosophiques et révolutionnaires n'eut pas lieu immédiatement après le 9 thermidor ; le réveil du spiritualisme dans

la philosophie, dans la littérature et dans l'art ne suivit pas de très-près la chute de Napoléon Bonaparte. Il y eut une phase d'hésitation, de malaise, de tiraillement entre les partis, de désordre intérieur, envenimé de représailles. Qui serait tenté de faire dater de Fructidor ou du Directoire un essai de réparation sociale, intellectuelle et morale? Quel spectacle fut moins favorable aux pacifiques revanches de l'imagination et de l'âme que cet ensemble de récriminations et de haines qui rendit si pénibles les débuts de la Restauration? Comment attribuer une renaissance spiritualiste, littéraire ou poétique à l'époque où florissaient encore Delille, Arnault, Jouy, Étienne, où la perruque de Talma et les allusions aux gloires de la grande armée avaient plus de succès qu'*Athalie* et *Polyeucte?*

Après Robespierre comme après Bonaparte, il fallut un certain temps à la conscience humaine et à l'esprit français pour se remettre de leurs secousses, voir clair dans les situations, se demander quelles avaient été les origines de tant d'excès et de catastrophes, et quels seraient les moyens d'en prévenir le retour ou d'en effacer les traces. Ne soyons donc ni trop impatients, ni trop désespérés. Nous pouvons bien donner aux Parisiens une saison pour se promener *dans les champs où fut Troie*, et pour dire, en copiant le prince de Soubise, que Paris seul pouvait s'accorder le luxe d'aussi belles ruines, quand nos grands-pères ont laissé huit ans s'écouler entre le triomphe de la déesse Raison et le *Génie du christianisme;* quand nos pères ont attendu six ans entre la victoire de Blücher et *les Méditations* de Lamartine.

On le voit, toutes les appréhensions sont permises, mais aucune espérance n'est interdite. Ici se présente une question plus sérieuse, sinon plus insoluble.

Au commencement de ce siècle — à ce moment que l'on est convenu d'appeler l'aurore du Consulat — les excès de la Révolution, les souvenirs de l'échafaud, les douleurs de l'exil, les misères de l'émigration, les persécutions exercées contre l'Église, étaient déjà compensées par une riche moisson de gloire. Le deuil des familles s'oubliait dans l'enthousiasme d'une ère nouvelle. La religion, plus belle de ses blessures que de ses anciennes splendeurs, retrouvait ses sanctuaires; on avait la victoire à pleines mains; on allait avoir, faute de mieux, l'ordre, l'organisation, le gouvernement, l'autorité. La liberté seule manquait à l'appel; mais nul ne songeait à regretter cette idole plus implacable que les dieux de marbre et d'argile auxquels on offrait des sacrifices humains. Ses victimes la poursuivaient de leurs anathèmes; ses courtisans la déshonoraient de leurs trahisons. Également étonnés de vivre, proscrits et bourreaux confondaient avec le plaisir de n'être pas morts la joie de n'être plus

*libres*. Les uns acceptaient le joug, les autres encensaient le maître.

C'est alors, au milieu de ces images de réparation et de salut, qu'un groupe d'écrivains entreprit de brûler tout ce qu'avaient adoré les précurseurs de 89, de démolir la science encyclopédiste, la littérature voltairienne, la politique révolutionnaire et la philosophie sensualiste. Le moment leur parut bien choisi pour renouer la chaîne des idées, des croyances et des traditions à l'anneau qui s'était brisé, un siècle auparavant, devant le lit de mort de Louis XIV. L'entreprise était téméraire; les écrivains dont je parle avaient de l'esprit, mais point de génie, des convictions peu profondes, et une esthétique à faire sourire le plus mince savant d'outre-Rhin. Cependant ils réussirent; grâce à eux, *le Journal des Débats* fit autorité et tint le sceptre de la critique. Ils accoutumèrent les survivants d'une génération qui avait vu l'apothéose de Voltaire et applaudi *le Mariage de Figaro*, à délaisser peu à peu *Alzire* pour *Cinna*, Figaro pour Alceste, *les Incas* pour *Télémaque*, Thomas pour Bossuet. Ils préparèrent, à leur insu, l'avénement d'une littérature qui les aurait effrayés s'ils avaient pu la prévoir, et qui nous avait semblé, en des temps meilleurs, promettre à la France régénérée le contraire du matérialisme.

Pourquoi réussirent-ils? Parce que la Révolution leur servait de pièce justificative, parce que les maux qu'elle avait faits s'élevaient comme d'inflexibles témoignages contre les causes qui l'avaient produite. Il n'existait pas une page de Voltaire, de Rousseau, de Diderot, de d'Alembert, qui n'eût sa part de responsabilité dans cette œuvre meurtrière, commencée par les utopistes et consommée par les assassins. Cette tentative de contre-révolution philosophique et littéraire s'adressait à des lecteurs qui ne pouvaient faire un pas sans se heurter à un souvenir tragique, à un amas de ruines, et sans attribuer ces ruines et ces tragédies aux déclamations ou aux sarcasmes dont s'étaient émus ou amusés leurs pères. On avait pleuré, on avait souffert, on avait tremblé pour les siens; on s'était assis, au retour de l'exil, sur le seuil d'une maison dévastée, déserte ou occupée par un nouveau maître. Il n'en fallait pas davantage pour ranimer les croyances éteintes, discréditer les doctrines dangereuses, donner un public et un auditoire à quiconque plaidait pour la foi qui console contre l'athéisme qui tue.

Les analogies ne manquent donc pas entre l'époque présente et les premières années de ce siècle étrange qui, destiné à proclamer ou à subir toutes les révoltes de l'esprit, de la conscience et de l'âme, s'inaugurait par un retour aux principes d'autorité. En proie aux mêmes douleurs — sans indemnité, cette fois — pouvons-nous espérer les mêmes conséquences? Nous voici en face d'une difficulté

singulière. Depuis que nous essayons de moraliser nos adversités, d'en expliquer le point de départ et de catéchiser tant bien que mal ceux qui se plaignent d'être frappés dans leurs affections, leur patriotisme, leur repos ou leur fortune, il nous arrive de rencontrer des esprits récalcitrants qui nous répondent : « C'est possible ; mais si, pour retirer la France du gouffre, sauver les débris de notre naufrage et reconquérir, à une échéance plus ou moins éloignée, tout ce que nous avons perdu, il faut nous envelopper d'un cilice ou d'un sac de cendres, entrer dans une phase de mortification et de pénitence, jeter au feu les livres qui nous ont charmés, condamner à mort nos goûts de *dilettante* et d'artistes, renoncer à tous les traits caractéristiques dont se compose la physionomie de la France et de Paris, accepter de vos mains un immense éteignoir et faire de cet éteignoir les armes parlantes d'un pays où tout était mouvement, lumière, fantaisie, gaieté, malice, grenier à sel; eh bien! non, nous n'en voulons pas! Mieux valent les ruines du Parthénon que la façade blanche et froide d'un temple méthodiste ; mieux vaut Athènes déchue que Tédiopolis régénérée. Nous aimons mieux périr comme Sardanapale, la coupe en main, la couronne au front, dans l'ivresse d'un dernier festin, que vivre en quakers ou en trappistes. »

La réponse à cette objection est facile, et je vais encore l'emprunter à l'époque qui m'a suggéré des similitudes et des parallèles. Toutes les passions humaines, tous les penchants, tous les vices, depuis l'orgueil le plus rebelle jusqu'au libertinage le plus raffiné, avaient trouvé leur pâture dans les œuvres que s'efforçaient de démolir les *réactionnaires* de 1804. Ils obtenaient pourtant ce sacrifice, du moment que l'orgueil était dompté par le malheur, le libertinage châtié par les privations et les souffrances. Mais supposez qu'un prophète eût annoncé aux jeunes gens, aux jeunes femmes, à tous ceux qui avaient savouré les érotiques mignardises du paganisme-Pompadour ou de la galanterie du Directoire, qu'à l'aide de ce sacrifice passager ils arriveraient à une littérature nouvelle qui leur donnerait *le Lac* et *les Préludes* au lieu des bouquets à Chloris, les *Odes*, les *Ballades* et les *Feuilles d'automne*, au lieu de la cantate de *Circé*, *Eloa* et *Dolorida* au lieu du *Jugement de Midas*, *Notre-Dame de Paris* au lieu des *Bijoux indiscrets*, *Stello* au lieu de *Faublas*, les *Lettres d'un voyageur* au lieu des *Lettres à Émilie*, etc., etc., les plus frivoles, les plus passionnés, les moins austères, auraient compris qu'ils jouaient à qui perd gagne, et que jamais réforme plus nécessaire n'avait reçu de plus belles indemnités. Maintenant, si vous me dites que la réforme cette fois sera plus pénible, que les contes de Voltaire ne valent pas les romans de M. Feydeau, que les fantaisies de Diderot sont inférieures à celles de feu Baudelaire, que Beau-

marchais a moins d'esprit que M. Edmond About, que *Salammbô* est préférable à *la Nouvelle Héloïse*, ou *le Fils de Giboyer* supérieur au *Barbier de Séville*, je vous répondrai : « En êtes-vous bien sûr ? »

## III

J'avais besoin de ces préliminaires avant d'arriver au cœur de mon sujet et de poser nettement la question. S'il vous est prouvé que, parmi les hideux spectacles qui vous consternent, parmi les affreux malheurs qui vous écrasent, il n'en est pas un qui ne se découvre en germe dans les ouvrages que vous avez dévorés, dans les pièces que vous avez applaudies, dans les succès que vous avez dorés sur tranche, dans les journaux dont vous avez centuplé le tirage, dans la critique enfin dont les dissolvants vous plaisaient, dont le poison vous faisait l'effet de friandise et à laquelle vous donniez raison contre nous ; si le moindre examen vous suffit à reconnaître que ceux que vous appeliez indifféremment prophètes de malheur, rabâcheurs d'absolutisme ou d'ancien régime, détracteurs de nos gloires nationales, étaient dans le vrai quand ils vous suppliaient de prendre garde, de ne pas introduire l'ennemi dans la place par la porte des salons, l'antichambre des palais, le couloir des théâtres ou la vitrine des libraires ; s'il vous est démontré que les vrais destructeurs de nos armées n'ont pas été les Prussiens, que les héros ou les comparses de la Commune n'ont pas eu l'initiative de leurs crimes ; que destructeurs, héros et comparses n'étaient que les exécuteurs testamentaires, les instruments visibles, les commentaires vivants de ces fictions romanesques ou dramatiques où se pressaient le galérien héroïque, le voleur incompris, la courtisane sublime, le général idiot, le gentilhomme assassin ou faussaire, le prêtre hypocrite et oppresseur, la reine impudique, le roi méchant ou grotesque, le magistrat odieux, le gendarme ridicule, le vice au pinacle, la vertu en haillons, le génie en guenilles, la triomphante alliance de l'individualisme avec l'antithèse, c'est-à-dire du MOI avec le MAL, peut-être alors serez-vous d'avis que notre unique tort était d'avoir raison trop tôt, qu'il y a quelque chose à faire ou à refaire, à corriger ou à détruire, et qu'il n'est que temps de supprimer les causes dont vous maudissez les effets.

Le cadre est si vaste qu'il nous serait impossible de le remplir ; l'énumération est si effrayante que, même incomplète, elle absorberait un volume. Forcé de me restreindre, je choisirai quelques points culminants, quelques noms célèbres qui résument les préambules

de Sedan et de la Commune. Si, parmi ces noms, il en est qui rappellent certaines bourrasques de ma vie littéraire, ce n'est pas ma faute. Loin de moi l'idée de réduire aux proportions d'une querelle personnelle ou à l'expression d'une vieille rancune ces questions qui intéressent la société tout entière, ces souvenirs qui nous montrent tout à la fois le péril et le salut, ces leçons qui, si nous refusons d'en profiter, redeviennent des présages ! Rester impersonnel, c'est, en pareil cas, le plus impérieux devoir du critique, s'il ne veut pas que ses conseils soient suspects et stériles. C'est d'ailleurs une bien douloureuse revanche que d'être vengé de quelques épigrammes et de quelques injures par des calamités inouïes. L'homme qui chercherait là une satisfaction d'amour-propre descendrait au-dessous de ceux-là même qui demeureraient sourds à ses remontrances. Il serait indigne d'interpréter les événements dont il s'empare, et même incapable de les comprendre.

Si on nous demandait quels sont les deux principaux caractères, les deux vices radicaux de la littérature et de la société modernes, nous répondrions sans hésiter : l'INDIVIDUALISME et le THÉATRAL, ou, en d'autres termes, l'orgueil et la vanité sous leur forme démocratique et révolutionnaire. Les types aristocratiques, depuis le roi jusqu'au grand seigneur, n'ont pas besoin de se faire les centres de la création, de résumer en eux toutes les forces sociales, puisque nul ne leur dispute la prépondérance. Ils sont dispensés de *poser* comme un acteur sur la scène, puisque tout le monde sait ce qu'ils sont et ce qu'ils valent. Mais, sous le niveau égalitaire, le plus vif désir que l'on éprouve, c'est de tricher l'égalité. Sous le régime révolutionnaire qui peut faire de l'aventurier ou de l'avocat de la veille le César ou le dictateur du lendemain, l'individu est amené à s'exagérer sans cesse sa valeur, en attendant l'occasion de la faire accepter par d'autres. Pendant cette attente, souvent fort longue, il prélude à son omnipotence future par des attitudes théâtrales qui dégénèrent en seconde nature et ne s'accordent que trop bien avec les penchants de ce monde parisien où la vie du théâtre s'assimile la vie réelle. Maintenant passez de la réalité contemporaine aux fictions dont la vogue extraordinaire ne fut pas sans influence sur la catastrophe de 1848; que rencontrez-vous? Partout l'individualisme, le *héros* de nouvelle fabrique se substituant aux lois divines et humaines, se créant de sa propre autorité le remplaçant de la Providence, supérieur à tout pouvoir régulier, s'imposant aux multitudes par le prestige du génie, de la force ou de l'or, et prouvant par le bien qu'il fait tout le mal qu'il pourrait faire. Que ce héros *quand même*, au lieu d'être un prince, un capitaine ou un millionnaire, soit un bandit, un forçat, un histrion, un chiffonnier, un saltimbanque, qu'à cela ne tienne!

le procédé reste le même. Vous avez le bandit chevaleresque, le forçat philanthrope, l'histrion sacré, le chiffonnier vertueux, le saltimbanque bienfaiteur de l'humanité. L'antithèse, si chère à M. Victor Hugo, si théâtrale dans ses œuvres et si fatale à son talent, n'est que l'individualisme élevé à sa plus haute puissance; le désordre proclamé et incarné dans un *monstre*, le phénomène faisant loi, l'exception préférée à la règle et devenant règle à son tour pour bouleverser toutes les notions du juste, du bien et du vrai, pour préparer le terrain aux insurgés, le pétrole aux incendiaires et le pavé aux barricades.

Mais restons un moment encore dans des sphères plus hautes. C'est de la grande Révolution que date l'individualisme ; doublé d'audace chez les uns, de perversité chez les autres, d'orgueil chez tous, il offrit en quelques années tous les échantillons du despotisme et du maléfice démocratiques. Mirabeau, Danton, Robespierre, Sieyès, Vergniaud, Saint-Just, Marat, ne furent pas seulement des révolutionnaires, mais des *personnages*, drapés à l'antique, subordonnant la société à leurs rêves ou à leur rage, et acharnés à gouverner ou à détruire d'après des maximes toutes faites qui eussent exigé, avant d'être applicables, un genre humain tout nouveau, spécialement fabriqué pour les subir. Rien ne manquait à l'appareil théâtral, pas même la trappe, toujours prête à faire disparaître ces marionnettes superbes, éloquentes ou exécrables, qui avaient leur semaine ou leur jour, et qui retombaient dans le gouffre après avoir attiré violemment sur elles, pendant leur règne éphémère, toute l'émotion, toute la stupeur, toute l'espérance ou toute la terreur de leur époque. Disparus, frappés dans leur œuvre, voués à l'anathème, punis de leurs excès par leur impuissance, ces grands coupables ont pourtant laissé des traces profondes et fait d'innombrables élèves, endoctrinés et surexcités sans cesse par les créations favorites de la littérature moderne. Il est facile de suivre, à travers nos épisodes révolutionnaires, cette descendance funeste qui se rapetisse et s'envenime à mesure que les événements réclameraient plus de vertu et de grandeur. Sans arriver tout à fait jusqu'aux héros de cour d'assises qui nous attendent sur les ruines de Paris, M. Gambetta nous paraît le type *le mieux réussi* de cette religion de l'individualisme ou du MOI, qui s'efforce de remonter à Mirabeau et à Danton en passant par les brasseries du quartier latin. Jamais l'infatuation du MOI n'a présenté un spectacle plus bouffon et plus sinistre qu'en la personne de cet avocat sans causes, qu'un caprice de popularité va prendre sur la tombe d'un *martyr* de Décembre, pour répandre à ses pieds tous les trésors de l'urne électorale. Il ne sait rien, son bagage est mince, son éloquence n'est que sonorité et pantomime ; il n'a jamais vu manœu-

vrer un bataillon, jamais feuilleté un livre de stratégie, jamais prêté l'oreille aux récits d'un général ou d'un soldat. Il ignore les premiers éléments de l'organisation militaire : il ne se doute pas qu'une armée, pour ne pas être vaincue avant de combattre, a besoin d'être dirigée, disciplinée, instruite, nourrie, vêtue, équipée; que la bataille n'est que le dernier acte d'un drame qui commence aux intendances et aux bureaux de la guerre. Que lui importe? Périssent des armées, périsse une nation, plutôt que sa confiance en lui-même! Il est Mirabeau, il est Danton, il est Dumouriez, il est Carnot, par cela seul qu'il est Gambetta. Grisé de dictature, enivré de son propre génie, il n'admet pas que ce qui lui semble facile soit impraticable, que ce qu'il veut ne puisse pas être. Son état-major, recruté dans les estaminets, se livre à d'effrontés gaspillages... Bagatelle! sa gloire, à lui, couvrira tout. L'ennemi a des forces écrasantes, une marche tracée d'avance, une certitude de succès qui peut se traduire par des calculs mathématiques... Erreur! il frappera du pied le sol et il en fera surgir des légions assez aguerries pour défier toute la tactique, pour foudroyer toute l'artillerie de l'Allemagne. Il lui faut la victoire, il l'aura : elle doit lui obéir comme la France. Si elle se refuse, il l'invente, et, comme cette invention ne peut durer plus de vingt-quatre heures, il accuse, en se rétractant, de trahison ou de lâcheté ceux que ses plans insensés ou ses ordres sans appel ont forcés de se replier ou empêchés de vaincre.

Rien n'est prévu, rien n'est réglé, rien n'est ordonné, hormis de dérisoires fournitures sur lesquelles le groupe des *frères et amis* prélève le droit du seigneur, pendant qu'elles ajoutent aux misères de la campagne, à l'horreur des désastres, aux cruautés de la défaite. Des camps sont décrétés; ils sont ruineux, absurdes, inutiles, bons à servir de trait d'union entre le communisme et l'armée. Ils n'existent pas encore, qu'on envoie des troupes pour les remplir, et ces troupes, affamées, sans pain et sans gîte, se dispersent à travers champs, en mendiantes ou en maraudeuses. Que voulez-vous? Le dictateur, le grand citoyen ne peut pas se tromper; les camps sont éclos dans sa tête comme les armées; donc les camps étaient nécessaires et doivent figurer dans l'histoire glorieuse de la guerre de 1870. Survient l'hiver; il est affreux. Les jeunes gens, arrachés à leur charrue, frissonnent sous leur vareuse en lambeaux, grelottent sur la terre durcie ou tombent enveloppés dans un linceul de neige. Tant pis! c'est l'hiver qui a tort; thermomètre et Prussiens manquent également à leurs devoirs; Olympio-Gambetta plane sur ces pitoyables détails de toute la hauteur de son patriotisme et de son génie; imperturbable dans ses projets de guerre à outrance, infaillible dans

sa pensée souveraine, d'autant plus sûr d'atteindre son but que tous les moyens lui manquent à la fois.

Tout à coup, la France un moment fascinée par ces prodiges d'arrogance et de hâblerie, se ravise ; on s'aperçoit que ce grand homme est en carton comme les chaussures fournies par ses protégés et portées par ses victimes. Le héros de basoche n'était qu'un personnage de théâtre, l'auteur-acteur d'un mélodrame militaire dont il avait fixé d'avance la marche et le dénoûment. Proclamations, dépêches, décrets, siéges soutenus, victoires remportées, défense nationale, points stratégiques enlevés aux Prussiens, n'étaient que des *scènes*, une série de parades, contredites dans la coulisse par d'horribles réalités ; si bien qu'un jour la coulisse est devenue tout le théâtre, et que le misérable bateleur s'est esquivé par la porte des *artistes*, pour échapper à un double péril : l'enquête et la Commune ; la colère des honnêtes gens lui demandant compte de ses actes, et l'audace des scélérats poussant jusqu'au bout son programme.

On le voit, c'est l'individualisme, hissé sur le théâtral, qui a créé, glorifié et dévoré cet homme. Maudissez-le, comme le produit le plus funeste de la Révolution du 4 septembre ; mais reconnaissez en lui l'influence de ces créations poétiques et romanesques que vous avez complaisamment admirées. Elles ont fait de l'individu son propre Dieu, son seul Dieu. Est-il étonnant que ce Dieu, transporté du monde idéal dans la vie réelle, se croie certain de dominer les événements, de vaincre ses ennemis, de diriger les armées, de changer le cours des saisons, de réchauffer l'hiver, de balayer la neige, et qu'il couvre son pays de cadavres et de décombres plutôt que d'abdiquer sa divinité ?

Bien avant cette odieuse caricature, nous avions eu le portrait équestre, le modèle grandiose du *héros*, tel que j'essaye de l'indiquer. Il peut y avoir des querelles d'amants entre la Révolution et Napoléon Bonaparte ; elle peut, dans un accès de fièvre chaude, briser ses statues et renverser sa colonne. Au fond, ils sont inséparables et leurs mains sanglantes resteront unies à travers les siècles. Son génie, essentiellement révolutionnaire, fort peu français, porte tous les caractères de la démocratie dont il flattait les instincts en réprimant ses excès. Parti de bas pour arriver au delà des plus hautes cimes, il personnifiait avec un incomparable éclat le parvenu forcé de *poser* pour être au niveau de sa soudaine grandeur, et le despote enchaînant le monde entier, — le monde matériel et moral, — à son orgueil, à sa volonté et à sa puissance. Il apprenait de Talma l'art de ressembler à un souverain de race royale au milieu des rois qu'il avait vaincus. Il s'apprenait à lui-même le défi permanent contre

l'impossible, sous prétexte que les éléments ne devaient pas plus lui résister que les consciences. Il chassait l'amiral Bruix pour lui avoir prédit une tempête; il regrettait de ne pouvoir atteindre la tempête dans le ciel et sous la vague. Il fusillait un prince pour son nom; il proscrivait un journal pour une idée, une femme pour un livre, un général pour une défaite. Voilà l'individualisme et le théâtral — *Tragediante!* — dans toute leur ampleur, et c'est pour cela que la Révolution a salué son joug, que notre siècle s'efforce vainement de secouer son prestige. Ce que ce prestige et ce joug nous ont coûté, on le sait. Nous en payons encore, nous en payerons longtemps le capital et les arrérages; Dieu veuille que nous ne soyons pas écrasés sous le poids!... et pourtant!...

Dès le lendemain de notre délivrance, lorsque le jugement de l'histoire semblait d'avance fixé par le deuil des mères, lorsque nous n'avions qu'à nous laisser faire, qu'à nous laisser vivre pour rentrer dans cet ordre régulier d'honnêteté, de liberté et de paix qui fait les peuples heureux, qu'avons-nous vu? Les écrivains, les artistes, les poëtes, les représentants de cette libre intelligence que Bonaparte avait étouffée, s'associer aux vieux *grognards* pour réhabiliter l'idole, la replacer sur son piédestal, la faire jouir des bénéfices de la légende et du lointain, et, au moment où l'union était le plus nécessaire, créer deux nations dans une seule; celle-ci vivant de réalités, acceptant les bienfaits de la monarchie, travaillant au bien-être du pays et profitant de sa prospérité; celle-là factieuse, irritée, toujours prête à conspirer contre son propre bonheur, se nourrissant de chimères, s'obstinant à ce rêve de victoires et de conquêtes dont le réveil avait été si horrible, envenimant ses souvenirs de gloire aux dépens de ses libérateurs. Bonaparte glorifié, célébré, pleuré par les interprètes de ce peuple à qui le premier Empire avait pris son dernier écu et son dernier enfant, les lettrés et les gens du monde répétant avec enthousiasme le fameux refrain :

. . . . . Il s'est assis là, grand'mère!
Il s'est assis là!

peu d'années après l'époque néfaste où chacune de ces grands'-mères s'était vu enlever par l'insatiable despote tous les objets de sa tendresse, c'était un de ces phénomènes de mensonge, d'ingratitude et de folie, qui expliquent tous les malheurs et méritent tous les châtiments. La vogue insolente de Béranger, fêté en haine des Bourbons, chanté dans les ateliers, favori des commis-voyageurs, des étudiants et des grisettes, élevé par les gourmets de poésie au premier rang de nos lyriques, suffirait à prouver combien la liberté — la

vraie — était indifférente à ses ombrageux défenseurs, dont le libéralisme intraitable signalait comme le dernier mot de la tyrannie et de l'arbitraire la destitution d'un sous-préfet ou le procès d'un journaliste.

Mais voici qui est plus étrange : une série de révolutions, condamnées, suivant leur usage, à produire le contraire de ce qu'elles annoncent, place sur le trône un prince de la famille impériale, et cela dans des conditions telles, avec un tel luxe de coups d'État, d'arrestations nocturnes et de transports à Cayenne, que cette fois la Révolution et le nom de Bonaparte semblent brouillés à tout jamais. Plus de malentendu possible, puisqu'il est clair que le neveu ne règne, n'existe, n'a gardé ou conquis une valeur nominale, que parce que nous avons passé trente-cinq ans à nettoyer, à restaurer, à revernir la gloire de l'oncle. Déjà de grandes voix s'élèvent pour confondre dans un égal anathème César et Octave, le testateur, l'héritage et l'héritier. Déjà les bons esprits déclarent que cette façon de frayer la route à un aventurier sans scrupules en lui comptant comme un titre ce qui devait justement le faire exclure, sera désormais le sujet d'un immense remords national. Il va donc y avoir une réaction décisive, tout un arriéré de rancune, non-seulement contre cette usurpation de gloire qui sert d'antécédent et de prétexte à cette usurpation de puissance, mais contre ceux qui ont popularisé ce double mensonge? On le croit, on profite de l'occasion pour demander naïvement si l'école *libérale*, — punie par où elle a péché, — n'a pas surfait outre mesure le plus coupable, le plus perfide de ces poétiques menteurs, le chansonnier-poëte en qui se résume, sous sa forme la plus populaire, cette monstrueuse alliance du bonapartisme et de la liberté. On espère prendre, au moins sur ce point, une légitime revanche, et... on est hué, sifflé, injurié, bafoué, honni par tout le parti révolutionnaire et démocratique, par ceux-là même qui se donnent pour les victimes indignées ou plaintives du coup d'État; et les esprits plus fins, plus modérés, vous disent tout bas : « Mais aussi, pourquoi toucher à l'arche sainte? » — ou bien : « Qu'alliez-vous faire dans cette galère? »

C'est que la passion révolutionnaire a sa logique. Elle s'égare ou se dément beaucoup moins qu'on ne le pense, quand elle s'obstine à reconnaître et à glorifier comme siens ceux qui paraissent l'avoir livrée à ses ennemis ou qui affectent de réprimer officiellement ses excès. La liberté lui est odieuse, parce que, pour prospérer, pour fructifier et pour vivre, cette liberté a besoin des correctifs, des contre-poids que la révolution déteste comme autant d'obstacles à son esprit de destruction et de démoralisation universelle. Ce qu'il lui faut, c'est l'anarchie dans les idées, la révolte dans les âmes, la cor-

ruption dans les cœurs, et, avec ce triple élément, le pouvoir de tout faire pour imposer à la société extérieure ce qu'elle a préparé dans le monde invisible. Elle a aimé, elle aime encore, en Béranger, bien moins le vengeur des gloires nationales, — que personne ne songeait à persécuter, — que le flatteur des passions populaires, l'homme qui a le plus contribué à détruire, chez le peuple, le sens de l'autorité morale, de la pudeur et du respect, l'auteur de la *Cantharide*, de la *Bacchante*, de la *Jambe bien faite* et *du bras dodu*, et surtout l'auteur des chansons grossièrement impies contre l'ange gardien, le Jour des morts, les prêtres, les jésuites et les frères *ignorantins*. Des chansons de Béranger au sac de l'archevêché en 1831, au meurtre de l'archevêque de Paris en 1848, au massacre des otages en 1871, on peut discuter la distance, mais non pas la direction. Vienne, après lui, un romancier à grand fracas, qui jette en pâture les exploits de Rodin et de d'Aigrigny aux deux cent mille lecteurs du *Constitutionnel;* un auteur en vogue qui rassemble la meilleure compagnie de Paris dans le premier théâtre du monde pour la faire assister, sous le titre du *Fils de Giboyer* ou de *Lions et Renards*, aux énormités commises par les jésuites ou la Société de Saint-Vincent de Paul ; qu'un groupe de journalistes se fasse des rentes en mangeant, chaque matin, du prêtre et du curé ; ils ne sont que les continuateurs de l'œuvre commencée ; ils délayent la goutte de venin dans la bouteille d'encre, ou dramatisent l'insidieux refrain à l'usage des beaux esprits du boulevard Montmartre. Mais que tous ceux-là, le romancier ou ses successeurs, l'auteur dramatique et son public, les journalistes et leurs adhérents, ne se mettent pas en frais d'anathèmes ou de doléances, quand cet ensemble de propagande poétique, théâtrale et populaire amène des explosions qu'il ne suffit pas d'appeler imprévues pour se faire pardonner de les avoir préparées ; quand la hyène démagogique dévore ceux qu'ils ont raillés ou dénoncés, quand leurs théâtres sont fermés par l'épouvante et la consternation publiques ; quand les cloches dont ils se sont moqués sonnent le tocsin de l'incendie et le glas des funérailles ; quand la barbarie traduit à sa manière les injustices de la civilisation ; quand leur cher boulevard n'est plus qu'un désert hanté par des démons et traversés par des fantômes ; quand les libres penseurs bien posés et bien rentés sont atteints dans les plus intimes profondeurs de leur amour-propre, de leur fortune et de leur repos ; quand le sang rougit les pavés, quand un voile de deuil et de fumée couvre la cité par excellence ; quand les palais s'écroulent, quand les monuments s'effondrent ; quand Athènes change de nom et s'appelle Ninive ; quand un cri d'indignation et d'horreur retentit dans le monde entier à la honte de Paris et de la France ! Ils sont inconséquents ; Delescluze et Raoul Rigault ne l'étaient pas !...

## IV

Essayons maintenant de pénétrer dans les couches inférieures — j'allais dire souterraines — celles où s'apprête la cuisine révolutionnaire, et d'où s'échappent, par tel ou tel soupirail, des vapeurs dont on s'amuse avant d'en être asphyxiés.

Peut-être s'étonnera-t-on de me voir placer Victor Hugo à l'entrée de ces souterrains démocratiques. Il semble que ce poste d'*honneur* conviendrait mieux à Eugène Sue ou aux romanciers des journaux à cinq centimes. Mais d'abord, tout ce que l'on peut dire de l'auteur des *Misérables* et de *l'Homme qui rit* s'applique également à l'auteur des *Mystères de Paris* et du *Juif-Errant ;* tout deux ont allumé les mêmes convoitises, flatté les mêmes passions, employé les mêmes corrosifs ; tout deux ont initié les classes riches à l'argot des classes dangereuses, sapé les garanties sociales, insulté l'Église, les rois et les prêtres, et cherché leur succès dans le perpétuel contraste des trésors de grandeur et de beauté morale chez la créature déchue, avilie, difforme et méprisée. En outre, il n'y a pas eu chez Eugène Sue, socialiste d'après coup, sectaire de hasard, à peu près oublié aujourd'hui, la préméditation et le calcul à froid que M. Hugo, depuis plus de quarante ans, n'a cessé de mêler à ses plus fougueuses inspirations. Enfin, nul, mieux que le poëte des *Châtiments* et des *Contemplations*, ne représente les complaisances et les engouements de la société polie, du dilettantisme élégant, du monde des littérateurs et des artistes, se faisant, pour ainsi dire, l'entremetteur entre l'écrivain qui entreprend de régner sur la démocratie par droit de métaphore et d'antithèse, et le peuple qui ne serait pas encore assez mûr pour goûter la prose et les vers de ce génie sibyllin, prolixe, hiérophantique et compliqué.

Il sera difficile, d'ici à longtemps, de parler des *Châtiments* avec justesse et mesure. Telles sont les inépuisables rancunes amassées dans nos cœurs contre l'homme provoqué par M. Hugo en un duel à mort, qu'on pardonne presque à Pindare-Archiloque d'avoir frappé à côté et enveloppé dans ses furieuses invectives les causes les plus saintes et les noms les plus vénérés. Hélas ! c'est un grand malheur pour une nation, — et le présage de malheurs plus grands encore, — quand son gouvernement tombe entre des mains si impures que les honnêtes gens et les hommes de désordre peuvent se croire un moment liés par une communauté de haine. Il en résulte des confusions fâcheuses, et, lorsqu'arrive le jour du triage, il est trop tard : l'outil de démolition a également frappé ce qui méritait d'être haï et ce qu'il

fallait respecter. Naturellement, la révolution du 4 septembre a donné droit de librairie française au volume des *Châtiments*. L'accueil a été enthousiaste, la louange presque sans réserve. Les journaux et les *Revues*, bloqués par le siége, se dédommageaient de leur reclusion en saluant l'œuvre vengeresse, l'exilé qui reprenait possession de sa bonne ville de Paris, le poëte qui sortait vainqueur de cette lutte corps à corps avec le chef d'un grand empire. Aujourd'hui les bons juges et les esprits sensés, — les seuls dont nous ayons souci, — doivent reconnaître qu'il faut en rabattre. Dans ce combat de Titan contre un bien pauvre Jupiter, le patriotisme, le stoïcisme, l'amour de la liberté et du peuple, ont eu une part infiniment moindre que cet orgueil implacable, cet individualisme féroce, destiné à tout absorber, même le génie de l'auteur. Dans ces diatribes richement rimées contre la magistrature, la bourgeoisie, le clergé, l'armée, l'*obéissance passive*, bien des hémistiches ont pu servir de devise aux insurgés du 18 mars, de consigne aux soldats qui ont levé la crosse en l'air, d'excuse aux assassins qui ont fusillé les otages. N'insistons pas; certain képi, signalé par un éloquent général, et désormais immortel, a éteint l'auréole sur le vaste front du poëte.

Nous sommes plus à l'aise avec les *Misérables*, gigantesque arsenal qui aurait droit à ce sous-titre : « Ou *le prologue de la Commune.* » Là, pas un chapitre qui ne soit une préface d'insurrection, pas une page qui ne puisse tapisser une barricade, pas un personnage sur lequel n'aient pu se mouler les orateurs, les chefs et les exécuteurs communistes. C'est Javert dont les meurtriers ont mérité de trôner à l'Hôtel de Ville. C'est Gavroche qui a inondé de pétrole les sous-sols et les caves. C'est Jean Valjean dont l'ample redingote à *la propriétaire*, boutonnée sur sa camisole de forçat, renfermait dans ses larges poches le trousseau de clefs destiné à ouvrir à tous les repris de justice les portes de toutes les prisons. C'est Éponine, — la fille des rues, — ou Fantine, la courtisane angélique, qui s'est faite l'amazone de ces hideuses et sanglantes saturnales. Ainsi de suite. Il y a, dans les *Misérables*, un détail, une lame à deux tranchants, qui pénètre plus avant encore dans les bas-fonds de cette guerre sociale. Tout le long de son récit, l'auteur nous montre concurremment, et comme sur deux lignes parallèles, — une bande de malfaiteurs et d'*escarpes*, Thénardier, Brujon, Montparnasse, Gueulemer, etc., — et un groupe de républicains-émeutiers, Enjolras, Bahorel, Courfeyrac, Combeferre, Prouvaire, etc. — En apparence, rien n'était négligé pour maintenir ou exagérer les distances. Les premiers étaient des scélérats, les seconds des séraphins. Mais comme, d'une part, l'auteur prenait plaisir à nous enseigner, dans toutes ses finesses, la langue de

ces bandits, à nous passionner pour leur évasion, à nous faire vivre de plain-pied avec le drame dont ils sont les héros; comme de l'autre, il nous montrait le séraphique Enjolras et ses compagnons agissant exactement comme auraient agi à leur place Assi, Mégy, Flourens, Grousset et Billioray, il arrive fatalement que les deux lignes finissent par se rejoindre, et que les professeurs de barricades n'ont plus rien qui les distingue des praticiens d'assassinat. L'assimilation est complète, sinon dans l'intention de M. Hugo, du moins dans l'effet de son livre. Patience! Elle se retrouvera, neuf ans plus tard, en écharpe rouge, avec sa franc-maçonnerie mystérieuse et ses cachets cabalistiques, sur les dalles de la place Vendôme ou sur le seuil de la Roquette. Le roman des *Misérables* sera pour la Commune ce que l'*Histoire des Girondins* a été pour la Révolution de février.

A présent, s'il est vrai, comme nous ne pouvons l'oublier, que ce gros livre, effrayant dans sa fausse bonhomie, ait eu ses admirateurs fanatiques, son année de succès, ses panégyristes attitrés, ses sbires prêts à faire feu sur les récalcitrants et les tièdes, et qu'il ait augmenté d'un demi-million la fortune du *pauvre* poëte, à qui s'en prendre? Assurément, ce ne sont pas les prolétaires, les affamés, les vagabonds, les habitués des carrières d'Amérique et de l'éléphant de la Bastille, qui ont payé trois louis le plaisir de s'apitoyer sur les malheurs de Jean Valjean et les chagrins de Cosette. C'est vous, c'est moi, ce sont tous les bourgeois spirituels, tous les Parisiens lettrés que nous rencontrions, en mai 1862, portant fièrement sous le bras un de ces volumes sournoisement incendiaires. Jamais, non jamais société plus intelligente, critique mieux avisée, ne fournirent plus bénévolement des armes à leurs ennemis, ne se prêtèrent plus complaisamment au marteau de leurs démolisseurs!

Ce serait faire trop d'honneur aux derniers ouvrages de M. Victor Hugo et trop d'injure à nos lecteurs, que de compter parmi les engins de destruction brevetés par l'élite du public, *les Travailleurs de la mer*, *les Chansons des rues et des bois*, et surtout *l'Homme qui rit*. Premièrement, ces ouvrages, en dépit des compères et des réclames, n'ont eu aucun succès. Secondement, ils sont plus proches voisins de Charenton que de Belleville.

J'ai hâte d'ailleurs d'arriver à un homme aussi extraordinaire dans son influence posthume que dans l'ensemble de sa vie et de ses œuvres. Il est mort un an avant le coup d'État, et cependant, quand je veux me représenter le symbole absolu du césarisme littéraire, de ce que peut être une littérature sous un règne de Bas-Empire, préparé par une révolution démocratique et préparant une

explosion communiste, je ne puis me le figurer autrement que sous les traits de M. de Balzac. Il y a quinze ans, quelques écrivains — de ceux qu'on appelle, en temps de calme, fâcheux ou trouble-fêtes, — essayèrent de protester, moins encore contre l'auteur prodigieux de *la Comédie humaine* que contre les apothéoses insensées qui changeaient l'admiration en article de foi. C'était trop tôt ou trop tard; trop tôt; car, pendant ces années tranquilles et superbes, on eût volontiers traité d'hallucination ou de cauchemar tout ce qui troublait le sommeil des *satisfaits* et des heureux; trop tard; car les romans de Balzac avaient déjà si profondément pénétré dans la société et la littérature, ils les avaient si bien façonnées à leur image qu'elles devaient repousser comme une offense personnelle toute attaque contre l'énorme romancier. La lutte, d'ailleurs, était trop inégale; nous avions contre nous, non-seulement les défenseurs habituels de toute œuvre dangereuse ou immorale qui composaient, à cette époque, la fine fleur des journalistes officiels et pensionnés, mais les gens du monde, les femmes, la classe incorrigible des curieux et des artistes, et même quelques champions plus zélés qu'éclairés de l'absolutisme religieux et monarchique, lesquels pardonnaient tout à Balzac en faveur de ses boutades contre la royauté citoyenne et la bourgeoisie *libérale*. Et puis, comment citer? comment faire ses preuves? Il existe, on le sait, dans l'immoralité de Balzac, des sous-entendus, des recoins, des traquenards, des chausse-trappes, des *replis tortueux*, qui compliquent la difficulté. S'y hasarder, c'est déjà trop; y engager nos lecteurs et nos lectrices, c'était faire de la discussion un péril de plus; leur demander de nous croire sur parole, c'était vouloir arracher ces fils et ces filles d'Ève à leurs deux péchés mignons : la curiosité et le goût du fruit défendu.

Dorénavant, les points de vue sont changés. Il ne s'agit plus de démontrer, pièces en main, que *la Fille aux yeux d'or*, la *Physiologie du mariage*, *les Parents pauvres*, *la Torpille*, les *Splendeurs et misères des courtisanes*, *Honorine*, *le Père Goriot*, *la Vieille fille*, et cent autres, sont des œuvres corruptrices, dissolvantes, d'une immoralité particulière, accusant une littérature en pleine décomposition, et comparables à ces poisons historiques du moyen âge, qui n'étaient mortels qu'à la longue et faisaient circuler dans les veines des germes, savamment gradués, de fièvre ou d'atonie. Il ne s'agit plus d'affirmer qu'une société qui aspire par tous les pores cette atmosphère à la fois chargée de parfums et de miasmes, peut avoir dix ans, vingt ans de prospérité et de magnificence extérieures, mais que, le jour où elle se trouve en présence d'ennemis du dedans ou du dehors, elle est tout étonnée de n'avoir plus

ni assez de force pour triompher au dehors, ni assez de vertu pour résister au dedans. Hélas! la preuve est faite. Seulement, pour rester fidèles à cette *actualité* formidable qui nous étreint de toutes parts, négligeons cette fois, chez Balzac, le procédé qu'on retrouve dans la plupart de ses œuvres, que nous avons souvent signalé et qui déprave par infiltration ou insinuation. Bornons-nous à deux ou trois détails qui s'appliquent plus spécialement à la situation présente, et sont tout à fait de circonstance, puisqu'un débat fort embarrassant s'engage à tout propos sur la question de savoir qui nous a fait le plus de mal, des hommes de l'Empire ou des hommes du 4 septembre.

Balzac a été également le précurseur, — que dis-je? l'introducteur des roués et des viveurs, héros de coulisses et de boudoirs, qui sont devenus, par le conseil de leurs créanciers, les hommes du coup d'État; des jeunes ambitieux, bouffis d'orgueil, sans expérience et sans génie, qui, après avoir appris dans les crémeries la politique et la guerre, se sont improvisés organisateurs, dictateurs et stratégistes au profit des Prussiens; et enfin des scélérats qui ont réuni, en leurs personnes, dans l'insurrection communiste, les deux genres d'hostilités auxquelles la société risque de succomber si elle n'y prend garde : la démagogie et le crime.

Relisez les romans de Balzac, où se coudoient les de Marsay, les Rastignac, les Vandenesse, les Rubempré; puis évoquez en idée l'histoire ou le roman des Lauzuns de 1840, brillants aventuriers qu'un règne d'expédient et de hasard transporta du foyer de l'Opéra dans les ministères, et dont la seconde jeunesse nous a fait payer les dettes contractées par la première; vous reconnaîtrez de telles similitudes, que vous ne pourrez manquer de vous dire : Quand la fiction ressemble de si près à une prophétie, elle rend inévitable ce qu'elle raconte; elle crée ce qu'elle a l'air de pressentir.

Cherchez, notamment dans la *Revue parisienne*, dans *Z. Marcas*, dans *la Fleur des pois*, dans le *Grand homme de province à Paris*. Vous rencontrerez, dans une foule de pages que j'indique sans y insister, une des idées fixes de Balzac : l'idée que notre société et notre politique vont de mal en pis parce que le gouvernement s'obstine à n'employer que des vieillards, parce que la *gérontocratie* comprime et laisse mourir de faim, dans les mansardes de la rue Saint-Jacques, toute une génération de *jeunes hommes* de génie à qui il ne faudrait qu'une occasion pour nous donner, par centaines, des Sullys, des Richelieus et des Colberts; sans compter les Hoches et les Vaubans. Remarquez qu'à cette époque (1839) M Thiers avait quarante-deux ans, M. Guizot cinquante-deux, M. Duchâtel trente-sept, M. Cousin quarante-cinq; que nos généraux d'Afrique

étaient dans tout l'éclat de leur jeunesse, que des princes jeunes et vaillants se pressaient autour du trône et ne s'entouraient probablement pas de Cassandres et de Gérontes.

L'occasion est venue; elle s'est même multipliée sous forme de révolution. Elle a ouvert toutes les portes des palais et des chancelleries à tous ces jeunes martyrs du monopole des Mathusalems de la politique. En 1848, ils n'ont été que dangereux, tapageurs et impuissants; en 1870, ils ont été incapables et funestes; en dernier lieu, la jeunesse révolutionnaire a été représentée par les septuagénaires Crémieux et Glais-Bizoin, par les sexagénaires Jules Favre, Arago et Pelletan; et, au bout de trente-deux ans, c'est M. Thiers, trop vieux en 1839 au gré de M. de Balzac et de ses héros, qui s'est trouvé seul assez *jeune* pour conjurer les périls et atténuer les désastres accumulés par la tardive jeunesse de M. Crémieux et la précoce expérience de M. Gambetta.

Enfin, il n'est pas de personnage dont Balzac ait plus abusé que de Vautrin. Dans sa pensée et dans son œuvre, Vautrin n'est pas seulement le scélérat qui vole ou qui tue, le forçat récidiviste que la cour d'assises renvoie à Cayenne ou à Toulon. Il devient un des ressorts du mécanisme social, un pion de cet échiquier où le succès appartient aux audacieux et aux habiles. Il a des déguisements, ou, comme on dit dans cet argot sacrilége, des *incarnations* qui le mettent en contact avec le faubourg Saint-Germain, la cour et l'Église, et font prendre au sérieux, par les grands de ce monde, cet homme marqué à l'épaule ; pourri de vices dont un seul suffirait à toutes les ignominies. Il dirige une triple intrigue dont les fils traversent le bagne et le palais de justice pour arriver jusqu'aux salons de la rue Saint-Dominique, aux bureaux de la grande Aumônerie et au pavillon Marsan. Possesseur de tous les secrets, confident de toutes les infamies, écoutant aux portes, glissant à travers les serrures, transformant ses affidés en secrétaires et en valets de chambre des ambassadeurs et des pairs de France, il fait trembler les grandes dames dont il connaît les faiblesses; il fait rougir les jeunes élégants tarés qu'il pourrait conduire avec lui au bagne et à l'échafaud. Ce n'est plus un voleur ou un assassin; c'est un lutteur, un athlète, le symbole vivant de la guerre déclarée à la société par les pauvres, les déshérités et les petits.

Eh bien! sortez du roman, agrandissez et déterminez le cadre. Donnez pour théâtre à Vautrin, non plus les planches de la Porte-Saint-Martin ou les étagères du cabinet de lecture, mais Belleville un jour d'émeute, l'Hôtel de Ville un jour de victoire ; il dépend de vous de toucher au doigt et de sentir près de vos poches, réalisée en chair et en os, cette fiction effroyable : l'admission du scélérat

comme puissance sociale, l'acclimatation de l'assassin et de l'incendiaire dans le jardin démagogique ; le *crime*, en un mot, cessant de relever du gendarme, du juge et du bourreau, pour avoir voix au chapitre politique et prendre rang dans la guerre sociale. Qu'en dites-vous? Ai-je besoin de vous nommer les vivants commentaires de l'idée de Balzac, les Vautrins du 24 mai 1871 ? Persisterez-vous à glorifier dans le monde idéal ce qui ne peut prendre corps dans la vie réelle sans piller vos magasins, brûler vos maisons, détruire vos monuments, assassiner vos prêtres, ensanglanter vos rues, déshonorer à jamais votre histoire, et vous coûter en deux mois plus cher que vingt ans de monarchie?

Que serait-ce, si nous parcourions à ses degrés inférieurs ce travail de décomposition sociale par la littérature? Pauvre peuple ! sous prétexte que mieux vaut lire que boire, — hélas! les fédérés de la Commune ont prouvé que l'un n'empêchait pas l'autre, — quels poisons ne lui a-t-on pas servis, sous toutes les formes, à toutes les doses, dans toutes les coupes d'argile ou de similor? S'il est, comme on l'a dit, un grand ou un vieil enfant, quels effets n'ont pas dû produire sur ces âmes enfantines des lectures où tout semblait combiné pour les troubler et les corrompre ; le fantastique tableau des vices ou des crimes des riches, le mensonge historique encadré dans la fiction romanesque, l'excitation permanente des appétits matériels, le sophisme qui fait de l'homme du peuple un héros, pour le dispenser d'être un honnête homme? A-t-on oublié l'espèce de joute établie entre cinq ou six disciples de Balzac, à qui trouverait le sujet le plus immonde, les détails les plus malpropres, les personnages les plus hideux, à qui remuerait le plus hardiment les égouts et les cloaques? Et ces romans dont l'obscénité toute spéciale était calculée de façon à provoquer une ébauche de procès ou à se faire interrompre dans le journal par la pudeur publique, et à spéculer ainsi sur toutes les curiosités clandestines? Et ces feuilletons populaires, dévorés par un million de lecteurs, perpétuelles variantes du thème que voici : un assassinat entouré de circonstances mystérieuses et aggravantes; les soupçons tombant sur un ouvrier, un pêcheur, un prolétaire; une instruction patiemment poursuivie par le *Deus ex machina*, chef ou agent de la police de sûreté ; et enfin la découverte des vrais coupables, qui sont invariablement ducs, marquis et duchesses? Et les théâtres? Un exemple entre mille. Les catastrophes qui se pressent depuis près d'un an nous plongent parfois dans un état bizarre qui tient du cauchemar et du rêve. En apprenant l'incendie du théâtre de la Porte-Saint-Martin, j'ai cru voir passer, comme dans une vision éclairée aux feux de Bengale ou de pétrole, tout le répertoire de ces *planches illustres* (le mot a été dit). C'était d'abord

— ô honte! ô présage! — le drame de *l'Incendiaire, ou la Cure et l'Archevêché*, qui nous montrait un archevêque fanatisant une jeune fille, et la poussant à incendier un château habité par un *libéral*, ancien général de l'Empire. Puis défilaient : *Dix ans de la vie d'une femme*, où l'on voyait une comtesse du faubourg Saint-Germain descendant tous les échelons de la prostitution parisienne; *la Tour de Nesle*, *Lucrèce Borgia*, ces deux sanglantes parodies de la majesté royale, ces deux coups de dague romantique portés à l'idée de respect; ces deux apostasies du romantisme — qui nous en réservait bien d'autres — au profit de la passion démagogique; *Robert Macaire*, l'assassin fantaisiste et bouffon, que les raffinés de l'époque prirent sous leur patronage, et qui a fait rire deux ou trois générations aux dépens des gendarmes, en l'honneur des scélérats beaux-esprits; puis, en se rapprochant de nous, et comme préambule de la république ou de la Commune, *le Chiffonnier de Paris*, de cet odieux Félix Pyat; *Paillasse*, d'un de ses rivaux de gloire; deux pièces où le chiffonnier et le saltimbanque se font les Dons Quichottes, les redresseurs de torts d'une société que les grands seigneurs et les grandes dames remplissent de leurs débordements et de leurs crimes; une surtout — la première — où le Talma du boulevard fouillait dans sa hotte avec son crochet, et en tirait, au milieu d'un tas de haillons et d'ordures,... la couronne de France!... Puis enfin, quand cet art populacier a épuisé tous ses outils de démolition sociale, tous ses assassinats commandés par des rois ou des reines, tous ses tonneaux de poison servi par des mains pontificales et souveraines, toutes ses basses flatteries à la démocratie des tréteaux et des bouges, toutes ses venimeuses calomnies contre le passé, contre la noblesse, contre l'Église, contre l'innocence, contre le palais, contre le château, contre l'histoire, quel sera le complément de ce cours de littérature dramatique à l'usage des communeux de l'avenir? La bestialité sensuelle succédant au mélodrame révolutionnaire; la féerie, avec ses nudités provocantes, ses grappes de femmes suspendues à un fil invisible, dans des flots de lumière électrique; la matière s'emparant de ces intelligences gangrenées et complétant l'éducation de la *bête* qui n'a plus qu'à se ruer sur sa proie... Avouez qu'il y a eu des incendies expiatoires, et que, cette fois, le supplice du feu ressemblait à la peine du talion!

## V

A ces innombrables procédés de corruption — je n'en ai pas mentionné le quart — qu'opposait la critique? Nous touchons ici à la partie la plus délicate de notre tâche; nous avons à parler d'un homme que nous voudrions pouvoir respecter dans la mort plus qu'il ne s'est respecté lui-même au déclin de sa vie.

Ce serait mentir, que de prétendre que Sainte-Beuve a été *toute la critique* de ces vingt dernières années. Il y a occupé pourtant une position unique, beaucoup moins par la supériorité de son talent que par cette espèce de privilége qui lui a permis de cumuler, avec tous les pouvoirs de la littérature officielle, toutes les privautés de l'esprit de dissolution et de révolte. Révolte contre qui? Contre quiconque essayait de rester debout au milieu de l'abaissement universel, contre tous ceux qui tentaient de relever le drapeau du spiritualisme et de rappeler vers les hauteurs les âmes engourdies ou dégradées; contre l'Académie, qui maintenait intacte son indépendance; contre les poëtes, ses contemporains, ses amis de jeunesse, qui avaient à ses yeux le tort d'être salués comme poëtes, tandis qu'il n'était, lui, compté que comme critique. Retranché tour à tour dans *le Moniteur* et dans *le Constitutionnel*, places fortes d'où il tirait à coup sûr, il trouvait moyen d'appeler Napoléon III, avec majuscules, « le Grand Patriote, » et d'avoir pour lui toute la haute et basse Bohême, très-échevelée, très-dévergondée, très-prodigue de maximes démagogiques, très-roide contre Dieu, mais très-souple au cahier d'émargement. Il était à la fois le plus spirituel courtisan de l'Empire — peu difficile, et pour cause, sur la valeur de l'encens — et le patron le plus empressé des ouvrages qui répondaient à son goût toujours croissant de dépravation par les *en-dessous* de la civilisation moderne et de la nature humaine.

Cependant, quelles que fussent ses complaisances intéressées pour toutes les passions mauvaises et tous les livres corrupteurs, espèce de démocratie morale et littéraire fort disposée à permettre à ses flatteurs les plus humbles courbettes devant les princes et les princesses de ce monde, il y eut un moment où Sainte-Beuve comprit que son double rôle n'était pas facile à soutenir, que les citoyens étudiants n'étaient pas contents de lui, et que le mérite de recommander au public les romans de MM. Feydeau, Flaubert et de Goncourt ne suffisait peut-être pas à lui faire pardonner son attitude de critique officiel, son habit neuf de sénateur et ses grandes et petites entrées

chez la princesse Mathilde. Bref, il se sentit impopulaire, et s'il en eût douté, les huées et les sifflets des Catons du Collége de France le lui auraient appris. Comment faire? Le moyen employé par Sainte-Beuve a fait trop de bruit et obtenu trop de *succès*, il a trop nettement caractérisé son influence définitive, pour qu'il soit possible de l'omettre dans le triste inventaire des causes de nos malheurs.

L'esprit révolutionnaire n'ayant pas d'expression plus exacte que l'athéisme, qui est la religion naturelle de toutes les rebellions de l'orgueil, de l'intelligence et des sens, il était évident que les plus austères démocrates pardonneraient à l'auteur des *Nouveaux Lundis* sa physionomie de prétorien littéraire et de critique césarien, s'il octroyait l'autorité de son nom et de son talent à leur doctrine favorite, et se moquait avec eux des *vieux dogmes et des vieilles bibles* (textuel). L'événement justifia ce calcul héroïque; le jambon du vendredi saint rendit à Sainte-Beuve plus de popularité que le Sénat ne lui en avait fait perdre. Il fut le pontife attitré de cette petite Église qui vivait aux dépens de toutes les autres, communiquait avec les *solidaires*, préludait à l'Internationale, et bénissait tour à tour les mariages *purement* civils, les enterrements *directs* et les naissances sans baptême. Le petit hôtel du boulevard Montparnasse devint une chapelle consacrée au néant, dont les desservants dînaient une fois par semaine chez un restaurateur du quartier. Des princes, des académiciens, des poëtes, des professeurs de beau langage, des littérateurs de haut ragoût, grossirent cette édifiante clientèle que l'illustre critique appelait agréablement son diocèse. On le complimentait de la supériorité numérique de ses diocésains sur ceux de l'archevêque de Paris. Douce gaieté, railleries charmantes, honnêtes délassements d'une société heureuse qui, pour mieux croire à son bonheur, avait besoin de ne pas croire en Dieu!

Mais ces Athéniens de toutes les décadences n'avaient ni prévu les revanches divines ni songé aux conditions de l'athéisme dans les siècles démocratiques. L'époque est passée où il amusait les habitués du salon d'Helvétius et les convives de madame du Deffand, sans être entraîné par son propre poids au-dessous des sphères brillantes dont la richesse faisait les honneurs à l'esprit. L'athéisme élégant, disert, princier, académique, scientifique, aspire aujourd'hui à descendre. Trop lourd pour la conscience humaine, trop grossier pour admettre les réserves ou les finesses du bel esprit, trop pressé de jouir pour écouter les solutions de la science, il descend, il descend, dans la bourgeoisie d'abord, dont il énerve tous les moyens de défense contre les périls qu'il lui suscitera plus tard; puis dans la démocratie, qu'il rend incapable de réaliser ses rêves, de moraliser ses luttes, d'assainir ses triomphes et de fonder son règne; puis dans la

populace, dont il fait l'inférieure des sauvages et l'égale des brutes, dont il étouffe l'âme pour ne lui laisser que des instincts, et qu'il charge de châtier par des agressions furieuses les athées de haut parage, ceux qui, ayant jugé commode de nier Dieu pour se divertir plus à leur aise, se trouvent tout à coup en face de leurs *diocésains* populaires, émeutiers, pillards, incendiaires et meurtriers !

Peu de jours avant nos désastres, un spirituel fantaisiste, qui me faisait l'honneur de me placer *second* dans cette classe hebdomadaire où Sainte-Beuve était toujours *premier*, ajoutait ces mots bien peu prophétiques : « Quelle délivrance a dû être pour lui la mort de Sainte-Beuve ! » — Nous disons, au contraire, en dehors de toute charité chrétienne, mais dans un intérêt général de justice et de vérité : « Quel regret, quel dommage qu'il soit mort deux ans trop tôt !... » Nous n'aurions pas voulu pour lui d'autre châtiment, pour nous d'autre indemnité. Il aurait vu, ce sybarite de l'esprit, qui exécrait les rumeurs populaires et s'enfuyait d'un salon quand on y parlait trop haut, comment les passions du trottoir et de la rue traduisent ces doctrines superbes, si douces à caresser, entre une nièce des Césars et un membre de l'Institut, devant une table bien servie ; il aurait vu ce que son « Grand Patriote » a fait de la France ; il aurait vu de quelle façon les fidèles de son *diocèse* ont traité l'archevêque de Paris, à qui il se vantait de faire concurrence ; il aurait vu ce que vaut, aux heures de crise suprême, cette grande morale supérieure dont il se déclarait le champion, en nous accusant (voir les *Nouveaux Lundis*) de nous abaisser au service de la petite ; il aurait vu enfin, lui, l'homme pétri de vanité, d'astuce, de cynisme et de venin, ce que pèse un athée de sa trempe dans ces orgies de l'athéisme où la matière reprend ses droits, brise sa cage, soufflette ses docteurs et dévore ses complices. En recueillant ces souvenirs que le citoyen Troubat, secrétaire intime de Sainte-Beuve, pourrait rendre encore plus clairs, nous n'avons pas voulu réveiller une querelle personnelle, mais arriver à constater ceci : dans cette conspiration permanente du bel esprit, de la littérature et de l'art contre la vérité, contre la justice, contre le bien, la critique a été plus coupable encore que la poésie et le roman ; car elle n'avait pas pour excuse les entraînements de l'imagination et les caprices de la mode. Plus réfléchie et plus durable, elle a exercé une influence plus meurtrière, en trahissant ce qu'elle avait mission de défendre, en livrant les clefs à l'ennemi. Elle a hâté et envenimé le travail de décomposition qui, favorisé d'ailleurs par une politique byzantine, par l'insolence du succès et les fausses splendeurs de la société extérieure, a fait de cette société une proie également offerte à la rapacité prussienne, à la perversité démagogique.

Et maintenant, que conclure? Le logicien le plus novice se char-

gerait de la réponse. Notre erreur après 1848 a été de croire qu'il suffisait d'un vigoureux *coup de collier* pour repousser le péril immédiat, et que, une fois ce péril conjuré ou ajourné, nous pouvions redevenir impunément le peuple insouciant et léger, prompt au plaisir, rebelle aux idées sérieuses, dont les qualités et les défauts sont le charme ou l'amusement de l'Europe. Nous prenions, en un mot, une maladie chronique pour une maladie aiguë. Cette illusion, plus spécieuse et plus fatale tout ensemble sous le couvert de l'Empire, nous a conduits où nous sommes, à une situation dont nous pouvons dire, nous aussi, qu'il ne reste plus une faute à commettre, que la moindre imprudence peut être mortelle, et que l'on a enrayé le mal sans le détruire. Il nous est prouvé aujourd'hui qu'entre les temps de sécurité qui nous semblaient ne pouvoir finir, et les heures d'angoisses qui nous tourmentent encore, il n'y a d'autre différence qu'entre le feu qui couve et le feu qui éclate. Le danger n'a pas disparu, mais les ressources, Dieu merci ! ne sont pas épuisées, et nous ne serons jamais les derniers à reconnaître tout ce que notre France, même vaincue, mutilée et accablée, possède encore de vitalité et de ressort. Que lui faut-il donc pour que ses facultés prodigieuses ne soient pas stériles ou ne tournent pas contre elle? Un effort, hélas! trop facile d'imagination; nous figurer que nous avons chaque jour à lutter, à nous défendre, à faire provision de fermeté, de vertu, de vigueur morale, pour résister à l'ennemi ; dans le domaine de la littérature et de la critique, faire bonne garde, et ne pas oublier que c'est par la corruption des sens que commencent les défaillances de l'âme. A tout prendre, le sacrifice sera bien moins pénible qu'on n'essayera de vous le faire croire. La littérature corruptrice et dissolvante porte avec soi je ne sais quelle sensation de malaise, quelque chose comme une protestation secrète de l'idéal contre les usurpations de la matière. On se souvient de la jolie page de *Gil Blas* où le docteur Sangrado affirme à son élève que rien n'est plus exquis que l'eau pure, mais que si l'on refuse de s'en contenter, la sauge et la petite centaurée suffisent à lui donner un goût délectable. Nous ne prétendons pas vous mettre au régime de la petite centaurée et de la sauge ; mais qui oserait soutenir que le bon vieux vin de Bordeaux n'est pas préférable aux alcools et à l'absinthe? Qui n'aimerait mieux relire *Guy Mannering* que *Fanny*? Qui aurait le triste courage d'avouer qu'il prend plus de plaisir aux froides autopsies de M. Gustave Flaubert qu'aux récits de Jules Sandeau? Qui peut nier que la critique sans point d'appui, sans croyance, sans autorité morale, sans autre instrument qu'un scalpel, sans autre doctrine que le néant, manque à ses attributions véritables? Elle fera peut-être admirer sa dextérité, sa souplesse, son aptitude à pulvéri-

ser l'idée, à escamoter la vérité, à enjoliver le mensonge, à échanger la vieille férule de La Harpe contre un gobelet et une muscade; mais elle n'aura jamais ni l'utilité d'un conseil, ni la valeur d'un jugement, ni la portée d'une leçon.

Deux mots encore, et je finis. Un brillant auteur dramatique, qui a bien, lui aussi, quelques péchés sur la conscience, mais dont l'esprit net et ferme peut rendre de grands services, terminait récemment une lettre très-spirituelle et très-éloquente en résumant ce que nous avions à faire pour nous régénérer, nous libérer et nous transformer. Il y mettait, lui, l'auteur de *la Dame aux Camélias* et du *Demi-Monde*, des conditions plus austères que celles que nous venons d'indiquer, et il ajoutait : « Ayez ce courage dix ans, et l'éternité est à vous! »

Nous ne prétendons pas disposer de l'éternité, mais nous vous disons comme lui : Ayez ce courage! Rendez la littérature, l'art, la critique, la pensée humaine, l'esprit français, l'imagination des romanciers et des poëtes, à leurs vraies destinées, à leurs vrais devoirs! Rompez avec la doctrine funeste de l'art pour l'art, de la critique *pour le plaisir!* Ne souffrez pas que la langue de Corneille et de Bossuet s'avilisse à jongler avec les mots, à suppléer par des tours de force l'idée absente, à exprimer des sensations qui remplacent les sentiments; à chercher le succès tantôt dans la curiosité, tantôt dans le sophisme; ici dans l'appel aux basses convoitises, là dans l'ignoble curiosité de l'image! Songez que le malheur qui ne rend pas sérieux cesse d'être intéressant pour devenir incurable; supposez que vous êtes encore, que vous êtes toujours au lendemain du règne de la Commune, en présence d'ennemis invisibles, mais infatigables, à la veille de nouvelles tentatives dont les auteurs ne daignent pas même dissimuler leurs détestables projets, leurs atroces espérances. Ayez pendant dix ans le courage de vivre, de lire, de travailler, d'écrire, de peindre, de moraliser les œuvres de l'esprit humain, sans jamais perdre de vue cette préoccupation salutaire; et vous aurez l'honneur et la joie, non-seulement de régénérer, de libérer et de transformer la France, mais de reconquérir une littérature cent fois supérieure à celle qui vous a fait tant de mal, et dont vous ne voudrez plus!

Armand de Pontmartin.

21 juin 1871.

---

# LA STRATÉGIE DU GÉNÉRAL

— NOUVELLE —

---

Vertefeuille est l'une des plus vastes propriétés du département de l'Eure. Jardin anglais d'une grande étendue, potager taillé pour garnir des greniers d'abondance, parc énorme, vastes communs, telles sont les divisions qui entourent le château, dont la construction remonte au commencement du dix-septième siècle. De la grande route départementale, on distingue au milieu des hautes futaies le faîte de ses tourelles armées de paratonnerres.

Une avenue de peupliers séculaires, n'ayant pas moins d'un kilomètre de longueur, forme un vaste demi-cercle qui, partant de ce qui s'appelait, à l'époque où Vertefeuille fut construit : le pavé du roi, conduit au perron seigneurial.

L'aspect du château est grandiose sans être trop sévère. La brique rouge, qui domine dans ses fortes murailles, égaye l'œil du visiteur. Une pelouse qui, par son étendue, pourrait presque lutter avec celle de Versailles, est bordée d'un côté par une allée qu'ombragent des tilleuls, et de l'autre par l'Eure. Le seul défaut de Vertefeuille est d'être terre normande, c'est-à-dire remplaçant le pittoresque qui lui manque par l'abondance des pommiers de son verger.

Vertefeuille a toujours appartenu à la même famille, famille guerrière, car le comte Jean de Vertefeuille, qui a construit le château, s'était illustré en 1672, pendant la guerre qu'entreprit Louis XIV contre la Hollande. Aussi les Vertefeuille avaient-ils pour devise : *Mon épée et mon Roi.*

A l'époque où commence ce récit, le propriétaire du château était

le comte César, le plus jeune des généraux de l'armée française. Le comte César, en sortant de Saint-Cyr, était parti pour l'Afrique, où il avait vaillamment conquis tous ses grades sur le champ de bataille.

Nommé colonel au commencement de la guerre de Crimée, il était revenu de Sébastopol général de brigade, et, après vingt ans d'absence, avait revu la Normandie et la terre où il était né.

Le comte César avait alors quarante ans. Six mois après sa rentrée en France, il épousait mademoiselle Emma de Luce, fille du baron de Luce, cousin à la mode de Bretagne des de Vertefeuille.

La jeune baronne avait alors vingt-quatre ans, et possédait une beauté remarquable ainsi qu'un caractère très-élevé.

De nombreux prétendants avaient aspiré au bonheur de la prendre pour femme; mais Emma, dont le père avait été atteint par une maladie cérébrale qui l'avait fait retomber en enfance, n'écoutant que son dévouement filial, avait repoussé toutes les propositions, si brillantes qu'elles fussent, afin de pouvoir consacrer tous ses soins au pauvre vieillard.

Il y avait deux ans environ que le baron de Luce était mort, lorsque le comte César était rentré en France.

Emma habitait alors, avec une dame de compagnie, une terre située dans la Beauce, que lui avait laissée le baron.

Le général, qui avait appris la mort de ce dernier quelques jours après la bataille de l'Alma, dès qu'il fut de retour, se rendit près de sa cousine, qu'il savait désormais sans famille, afin de lui offrir sa protection. César était un beau cavalier, distingué, et bien fait pour plaire. La vie des camps n'avait nullement altéré la douceur de ses manières aristocratiques.

Ce gentilhomme qui avait fait pâlir tant d'ennemis, et dont les soldats disaient, lorsqu'il piquait des deux pour se porter au milieu du plus fort du combat : « Voilà le lion de Vertefeuille qui s'élance, » était dans un salon l'homme le plus doux et le plus affable.

Doué d'une grande âme, comme tous les gens véritablement courageux, à qui la forfanterie répugne, il était indulgent et bon, sincère et dévoué.

Les cœurs bien doués se comprennent facilement. Il n'y eut pas cependant entre mademoiselle de Luce et le comte César un de ces entraînements passionnés autant qu'irréfléchis qui décident de la vie de chacun en une seconde. Non. Mais ce fut mieux. Dès qu'ils se connurent, ils éprouvèrent l'un pour l'autre une grande et mutuelle sympathie, une estime profonde, une admiration raisonnée, et leur union arriva naturellement, comme le but heureux auquel une pente

douce, d'un attrait charmant, les avait doucement et logiquement entraînés.

Dès cet instant, les nouveaux époux goûtèrent toutes les joies d'un amour vrai, sincère et pur. Il y eut entre eux une communion d'idées complète, une similitude de sentiments et de goûts vraiment extraordinaires, et leur bonheur eût été sans mélange, si Dieu leur eût donné un enfant.

La comtesse de Vertefeuille, tout en étant l'épouse modèle par excellence, n'avait abdiqué cependant aucune des honnêtes coquetteries qui permettent à une femme, sans qu'elle s'écarte des plus strictes lois du devoir et de la vertu, d'entretenir l'admiration de son mari, en se montrant tour à tour femme élégante et femme d'esprit.

Lorsque César avait installé la comtesse Emma à Vertefeuille, où il passait sept ou huit mois chaque année, afin d'aller au-devant de tous les désirs de sa compagne, il l'y avait entourée de tout ce que le luxe moderne a inventé de plus confortable et de plus élégant. Aussi l'intérieur de Vertefeuille était-il d'une gaieté d'aspect qui contrastait avec l'allure un peu rigide de ses vieilles murailles. Trouver un boudoir dans un donjon n'est pas chose toujours commune.

César était ravi de son sort, et il allait se rendre sans doute aux prières d'Emma, qui depuis un an l'engageait à renoncer à la carrière des armes, lorsqu'en 1859 on déclara la guerre à l'Autriche.

La comtesse Emma de Vertefeuille était une Française vaillante. Sans proférer une plainte, domptant l'émotion que cette nouvelle lui fit éprouver :

— Quand partiras-tu, mon ami? demanda-t-elle à César.

— Dans quinze jours sans doute, répondit le général; peut-être plus tôt.

— Je prierai Dieu pour la France et pour toi, ajouta la comtesse.

Ce fut tout.

Huit jours après, César reçut l'ordre de partir immédiatement pour rejoindre le corps d'armée du général Mac-Mahon.

Il entra dans le petit salon où Emma se tenait d'ordinaire pour se livrer à ces travaux divers qui sont pour les femmes une distraction constante.

La comtesse n'était pas seule. Son amie intime, la marquise de Noyon, venait d'arriver à Vertefeuille afin d'embrasser la châtelaine.

Hélène de Noyon était une petite personne blonde, très-élégante, très-vive, Parisienne jusqu'au bout des ongles, qui se livrait volontiers à cette politique transcendante que certaines femmes se com-

plaisent à aborder avec une coquetterie pleine d'aplomb et une audace qui résulte de leur inexpérience même dans la matière.

Le marquis de Noyon avait été ambassadeur. Le frère d'Hélène était lui-même secrétaire de légation. La marquise connaissait tout le corps diplomatique et professait pour madame la princesse de Liéven une admiration voisine du fanatisme.

M. de Noyon possédait une terre située à cinq cents mètres de Vertefeuille.

Hélène et Emma avaient été élevées ensemble dans le même couvent. Leur joie avait été grande, lorsqu'après s'être perdues de vue pendant quelques années, elles s'étaient retrouvées en Normandie, à une aussi grande proximité l'une de l'autre.

— Eh bien ! général, dit la marquise à César, nous allons donc récolter de nouveaux lauriers en Italie?

— Nous tâcherons, marquise.

— Es-tu heureuse d'avoir un mari militaire ! reprit madame de Noyon en s'adressant à Emma. Que c'est beau, la gloire !

Madame de Vertefeuille ne répondit pas. Une légère pâleur se répandit sur son visage, et elle chercha à éviter les regards de son mari.

Le général comprit l'émotion d'Emma, et, afin de la calmer, prit une de ses mains, qu'il serra tendrement dans les siennes.

— Ce sera une campagne admirable, reprit madame de Noyon, et l'Italie nous bénira. Le succès n'est pas douteux. Ces pauvres Autrichiens ne savent pas à qui ils auront affaire. Je suis toute bouleversée. A propos, général, notre ambassade de Vienne est rappelée. Mon frère, le vicomte Léon de Mallène, sera ici dans deux jours ; je vous le présenterai : c'est un charmant garçon.

— A mon retour, madame.

— Comment ! fit la comtesse en tressaillant.

— Ma chère Emma, je pars demain. Voici l'ordre, reprit le général en montrant à sa femme le pli ministériel.

A ces mots, madame de Vertefeuille se leva et embrassa le général.

— Allons, reprit ce dernier, du calme. Ne crains rien ; le sort favorisera nos armes, et bientôt je serai de retour.

— Eh ! certainement, ma chère amie, reprit la marquise. Tu verras que l'attente ne sera pas longue. D'ailleurs, je te promets de venir presque tous les jours te distraire et t'apporter les plus fraîches nouvelles de notre vaillante armée.

— Merci, madame, dit M. de Vertefeuille. Emma vous aime sincèrement, et je vous la confie de grand cœur.

Le lendemain de cette conversation, ainsi qu'il l'avait annoncé, le général quitta la Normandie.

Quelques semaines après, madame de Vertefeuille était seule dans le petit salon dont nous avons déjà parlé.

Une grande porte vitrée, donnant sur un perron de quelques marches, faisait communiquer cette pièce avec le parc. Julie, la femme de chambre de la comtesse, entra.

— Eh bien ? lui demanda vivement Emma.

— Rien, madame.

— Pas de lettre?

— Madame ne peut en recevoir avant une heure, répondit Julie après avoir jeté un coup d'œil sur les aiguilles de la pendule.

— C'est juste, reprit madame de Vertefeuille en poussant un gros soupir. Tu devrais aller au bout du parc, ajouta-t-elle, pour guetter le facteur.

— Bien, madame. Soyez certaine que s'il a une lettre, je la rapporterai en courant.

— Je compte sur toi, car mon inquiétude augmente à chaque instant.

— Madame la comtesse ne devrait pas s'inquiéter ainsi. Un retard est bien compréhensible, surtout quand on est en campagne.

— Un retard? répéta madame de Vertefeuille. Tu appelles cela un retard, mon enfant? Mais songe donc qu'il y a deux jours que je n'ai pas de nouvelles de mon mari.

Disant ces mots, la comtesse se leva et se mit à marcher avec agitation.

— N'ayez nulle crainte, madame. Je prie Dieu chaque soir pour mon parrain, et je suis certaine qu'il n'arrivera rien à monsieur le général.

Expliquons ces paroles.

Julie était la fille d'un ancien garde-chasse du père du comte César. Elle venait de naître au moment où celui-ci se disposait à partir pour l'Afrique. Guérin — c'était le nom du garde — vint un matin au château, et dès qu'il fut en présence de M. de Vertefeuille, le pria humblement, en tournant sa casquette entre ses doigts, de vouloir bien servir de parrain à son enfant. Le comte ne s'était pas fait prier, et lorsqu'à son retour à Vertefeuille il avait retrouvé dans Julie une honnête et jolie fille, intelligente et dévouée, il lui avait promis de la placer le mieux possible; et aussitôt après son mariage avec mademoiselle de Luce, il avait prié Emma de prendre Julie auprès d'elle, ce que la comtesse s'était empressée de faire.

— Fasse le ciel que tu dises vrai, Julie, reprit Emma, et va, va à la rencontre du facteur.

— Bien, madame.

Une heure après, Julie rentra les mains vides.

— Comment, rien? Décidément, c'est affreux,

— Par grâce, calmez-vous, madame, reprit Julie, qui tout à coup ajouta, en jetant les yeux sur le parc :

— Ah! voici M. de Mallène.

— Je ne veux pas le voir.

— Madame, monsieur le vicomte ne se dirige pas vers le château, mais il gagne le petit bois en portant mélancoliquement sous le bras sa boîte à couleurs.

— Ce qui m'annonce sa visite lorsqu'il repassera par ici. Tu lui diras que je suis souffrante. Dans l'inquiétude où me plonge l'incompréhensible silence de César, je ne veux voir personne.

Et sur cette déclaration, madame de Vertefeuille gagna sa chambre, où elle passa toute la journée.

Le frère de la marquise de Noyon, c'est-à-dire M. de Mallène, qui, ainsi que l'avait annoncé sa sœur au général, était arrivé en Normandie deux jours après le départ de ce dernier pour l'armée, vint supplier Julie d'intercéder pour lui auprès de sa maîtresse.

— Je t'en conjure, Julie. Tu n'auras pas affaire à un ingrat. Mais va supplier ta maîtresse de m'accueillir.

— Non, monsieur le vicomte, ce n'est pas possible : madame est souffrante.

— Je suis un peu médecin.

— Non, vous dis-je.

— Mais c'est affreux!

— Je n'y puis rien. D'ailleurs on vous a reçu hier.

M. de Mallène dut se résigner ce jour-là.

Le facteur, le lendemain, passa comme la veille devant le château sans s'y arrêter.

— Je vais envoyer un télégramme à César, se dit alors la comtesse.

Et afin d'exécuter immédiatement ce projet, madame de Vertefeuille alla, dans un petit boudoir qui donnait sur la pièce où elle se trouvait, s'installer devant un élégant bureau en bois de rose.

A peine avait-elle quitté la place, que Julie ouvrit une porte qui séparait le salon favori d'Emma de la salle à manger du château.

La femme de chambre jeta un rapide coup d'œil autour d'elle, et s'adressant à une personne qui n'avait pas encore franchi le seuil du petit salon, elle lui dit :

— Madame n'est pas là, monsieur le comte, vous ne pouvez entrer.

— Que de précautions! fit le général.

— Madame le comtesse ne vous attend pas. Elle est même très-inquiète et une trop brusque surprise pourrait lui faire mal.

— Tu as raison, ma bonne Julie. Et cependant je brûle de l'embrasser. Ah! une idée, ajouta le comte César en tirant de son uniforme un pli cacheté, porte cette lettre à ta maîtresse.

— Une lettre? répéta Julie.

— Oui, celle qui annonçait à Emma mon retour, et que je n'ai pas expédiée.

— J'y vais, dit Julie, qui entra aussitôt dans le boudoir.

Quelques secondes après, la voix de la générale se fit entendre.

— César revient. Cette lettre m'annonce son prochain retour. Comprends-tu ma joie, Julie? Le général revient.

— Il est revenu, ma chère Emma, s'écria à son tour M. de Vertefeuille.

Emma poussa un cri et se précipita dans les bras de son mari.

— Toi! c'est bien toi! Enfin! que le ciel soit béni!

— Oui, moi, morbleu! reprit César. En chair et en os. Ah! çà, que m'a-t-on dit? — Tu étais donc inquiète?

— Je crois bien! me laisser huit grands jours sans nouvelles. Savez-vous que c'est bien mal, monsieur!

— Je comptais d'heure en heure pouvoir me mettre en route pour la France, ma mignonne, et je me faisais une fête de te surprendre, sans soupçonner ton anxiété. C'est même pour cela qu'au lieu de te prévenir de l'heure de mon arrivée et de te prier de m'envoyer le landau, j'ai pris simplement l'omnibus à Saint-Pierre, et, arrivé à Louviers, j'ai loué une voiture. Je voulais tomber ici complétement à l'improviste, lorsque Julie m'a révélé tes craintes. — Tu sais le reste.

— Merci, mon enfant, dit Emma à la femme de chambre, qui se retira discrètement après avoir adressé un sourire au général.

Madame de Vertefeuille embrassa de nouveau son mari.

— Enfin te voilà! Je te revois reprit-elle. Je ne veux ni ne puis plus me plaindre, mais il faut que tu me promettes une chose.

— Laquelle?

— Tu vas me refuser.

— C'est donc bien grave?

— Peut-être.

— Général, je trouve que vous avez assez servi la patrie comme cela et qu'il serait grand temps de vous consacrer exclusivement à votre femme.

— Je vois, ma chère Emma, que tu n'as pas oublié ton idée d'autrefois, et que tu veux que je donne ma démission?

— Précisément, mon ami.

— Diable! reprit le comte César. Sais-tu bien que cela demande réflexion, ma chère amie, et qu'on ne peut pas prendre de semblables déterminations au débotté ?

— Tu me refuses?

— Nous verrons plus tard. Pour le moment, parlons d'abord un peu de toi.

Sur ces mots, il poussa doucement la comtesse vers le canapé où elle s'installa, tandis que le général s'asseyait dans un fauteuil en face d'elle.

Après avoir pris les mains d'Emma dans les siennes, le comte lui dit gaiement :

— Voyons, madame ma femme, qu'avez-vous fait pendant cette longue absence?

— J'ai pensé à toi.

— Chère Emma! Et puis...

— Je t'écrivais, je dévorais les journaux, je les relisais ensuite, suivant sur la carte du théâtre de la guerre, en y plantant de petites épingles, la marche de ta division.

— C'est parfait cela, et des plus touchants. Tu dois être devenue très-forte en géographie?

— Ne riez pas, mon général, je sais ma Lombardie sur le bout du doigt.

— Après, ma chère Emma?

— Comment! après? demanda la comtesse.

— Oui, après la Lombardie et mon souvenir, reprit M. de Vertefeuille. Où est ta tapisserie?

— Quelle tapisserie? demanda Emma sans comprendre.

— Tu n'as pas de tapisserie? dit le comte avec étonnement.

— Non, mon ami.

— Pénélope n'en a donc pas eu besoin? Tant mieux, mille fois. Cependant, tu n'as pas vécu tout à fait en recluse, je suppose? tu as dû recevoir quelques visites?

— Très-peu... Le sous-préfet est venu me voir une fois.

— Et madame de Noyon?

— Hélène est venue tous les jours, et voilà près d'un mois qu'elle a quitté la Normandie pour Luchon, où les médecins ont envoyé le marquis. Mais, en partant, Hélène m'a laissé son frère, le vicomte Léon de Mallène.

— Ah! oui, son frère! ce jeune diplomate en herbe qui était à Vienne.

— M. de Mallène est maintenant secrétaire d'ambassade.

— En disponibilité alors?

— Il attend les événements.

— Sais-tu qu'il serait mieux à Paris pour attendre les événements, reprit le comte, car il doit s'ennuyer fort dans ce pays?

— Il n'en a pas l'air. Le vicomte aime beaucoup la peinture. C'est une nature d'artiste. Je dois même te prévenir que j'ai cru pouvoir l'autoriser à prendre dans le parc là-bas, un motif qui l'a séduit.

— Ah! fit le général. Les motifs de notre parc le séduisent! M. de Mallène n'est vraiment pas difficile.

— Et depuis quand a-t-il commencé son étude?

— Depuis deux mois environ, je crois.

— Il y met le temps, remarqua le général en se mordillant légèrement la moustache.

— Oh! il est très-consciencieux, insista la comtesse, sans remarquer le léger nuage qui, pendant quelques secondes, avait assombri le visage de M. de Vertefeuille.

— Cela n'est pas douteux, reprit ce dernier, et quand il a travaillé bien consciencieusement, je gage que le vicomte s'empresse de venir te présenter ses hommages?

— Quelquefois en effet. M. de Mallène doit bien cela à mon hospitalité.

— Évidemment, approuva le comte César; comme il doit probablement aussi, à ta beauté, de te faire un peu la cour.

— Tu dis...? s'écria la comtesse.

— Je dis... reprit le général en accentuant ses paroles qu'il prononça en souriant, je dis, ma chère Emma, que le vicomte de Mallène te fait la cour.

Madame de Vertefeuille sourit à la finesse du comte César.

— Est-ce une question? reprit-elle.

— Si tu le veux.

— Elle est brusque en tout cas.

— Que ta réponse soit de même. Je reviens de la guerre. Tu peux faire feu hardiment, je ne broncherai pas.

— Eh bien, M. le héros, oui, monsieur le vicomte Léon de Mallène me fait la cour.

— Merci de ta franchise, ma chère femme, car elle nous honore tous les deux. Puis-je continuer mes questions? ajouta-t-il gaiement.

— Mais certainement. Certainement, mon ami.

— Fort bien. Cette cour est-elle seulement tacite, ou bien le vicomte exprime-t-il...?

— Il exprime, répondit la comtesse en baissant les yeux.

— Il t'a dit qu'il t'aimait?

— Oui, répondit Emma par un signe.

— Combien de fois?

— Mais je n'ai pas compté! s'écria-t-elle; mais il me l'a dit souvent.

— Avec des larmes dans la voix et des soupirs à déraciner un chêne. Je le vois d'ici.

— Eh bien non, mon cher général! Malgré toute votre perspicacité, vous n'y êtes pas du tout. Le vicomte ne pousse pas de soupirs, ne verse pas de larmes, et voilà justement pourquoi bon gré mal gré, j'ai été forcée non pas de l'écouter, mais de l'entendre, car il a toujours su me dépeindre sa flamme sur un ton qui ne me permettait pas de me fâcher sans être accusée d'un rigorisme par trop ridicule.

— Alors cette flamme n'est qu'un feu follet? reprit le général.

— Un feu follet? non pas, répliqua la comtesse en protestant. Pourquoi donc semblez-vous ne pas vouloir admettre, monsieur, qu'un autre que vous puisse m'aimer sérieusement?

— Parce que, ma chère Emma, l'amour sérieux et sincère est une chose rare.

— Dont vous avez le monopole en ce qui me regarde, interrompit madame de Vertefeuille.

— Peut-être, dit le comte César.

— Oh! c'est trop fort, s'écria la comtesse, et je ne m'attendais pas à rencontrer un tel scepticisme chez un homme de votre expérience. César, sachez donc que je suis persuadée que le vicomte de Mallène m'aime éperdument, et qu'il serait prêt à me le prouver au prix de n'importe quel sacrifice.

Le général garda le silence pendant quelques instants.

— Au fait, dit-il en se levant, tu peux avoir raison. Seulement, veux-tu parier qu'avant ce soir, M. de Mallène aura fait ses malles et sera retourné à Paris attendre les événements?

— Si tu le congédies, il ne pourra faire autrement.

— Moi! dit le général, j'aurais ce mauvais goût! Ah! ma chère Emma, tu me calomnies, car je te jure que non-seulement je ne le congédierai pas, mais que j'essayerai de le décider à rester, et même, vois jusqu'où va ma complaisance, je t'engagerais à joindre tes instances aux miennes.

— Et tu crois que, dans ces conditions, M. de Mallène quittera la Normandie?

— J'en suis sûr, te dis-je. Parions-nous?

— Volontiers! mais à une condition, c'est que l'enjeu en vaille la peine.

— Fixez-le vous-même, madame.

— Si je gagne, tu donneras ta démission.

L'hésitation se peignit sur les traits de M. de Vertefeuille.

— Allons! mon cher général reprit en raillant la comtesse. Un peu de courage, puisque vous êtes si sûr de gagner.

— Très-sûr! et j'accepte. Seulement voici mes conditions : quoi que je dise et quoi que je fasse, tu ne me contrediras en rien, et tu prendras sur toi-même de ne manifester aucun étonnement.

— Accordé, mais il est convenu aussi que je ne provoquerai, en aucune façon, la retraite de M. de Mallène.

— Au contraire, je te permets même d'être avec lui plus aimable que tu ne l'as jamais été.

— Plus aimable!

— Est-ce difficile? demanda en riant M. de Vertefeuille.

— Oh! César! très-facile.

— Alors, ma chère, sois aimable! extraordinairement aimable.

— Et de ton côté, reprit la comtesse, qui commençait à être passablement intriguée par l'assurance du général, tu ne diras pas de mal de moi au vicomte?

— Loin de là, coquette; je m'engage sur l'honneur à lui faire de toi le plus grand éloge. Acceptes-tu la gageure?

— Plutôt deux fois qu'une.

— A quelle heure M. de Mallène viendra-t-il?

— Mais, il peut se présenter ici d'un moment à l'autre.

— Eh bien, il faut le recevoir sans lui apprendre mon retour. C'est là ma dernière condition.

— Je l'accepte; mais son but?

— J'ai besoin, n'étant pas sorcier, de préparer mes batteries, et je veux loyalement te laisser une dernière occasion de juger de la sincérité du vicomte.

Et M. de Vertefeuille gagna son appartement où il changea de costume, ne gardant de son uniforme que le képi traditionnel.

Quelques instants après, le frère de la marquise de Noyon se fit annoncer chez la générale.

Le vicomte de Mallène était un grand garçon de vingt-huit à trente ans, haut en couleur, à la physionomie ouverte et sympathique, qui ne manquait ni de distinction ni d'élégance, mais dans lequel une femme quelque peu romanesque eût trouvé difficilement l'étoffe d'un Lauzun ou d'un Roméo.

Léon était trop gai, trop grand, trop gras, trop bien portant pour jouer au héros de roman, ce qui ne l'empêchait nullement d'ailleurs d'avoir entrepris contre le général absent une campagne dont la conquête de madame de Vertefeuille était le but.

— Madame la générale me fait donc la grâce extrême de vouloir bien me permettre de franchir son seuil ce matin, dit le jeune diplomate en s'inclinant devant la châtelaine.

— C'est pour vous récompenser de vous être contenté hier de causer avec mes arbres, répliqua la comtesse avec un sourire.

— Ah ! ne me rappelez pas vos cruautés, madame.

— Mes cruautés! répliqua madame de Vertefeuille.

— Sans doute, reprit le vicomte, ne consentir à me recevoir que trois fois par semaine ! C'est vraiment horrible.

Et M. de Mallène accompagna cette déclaration d'un soupir vraiment navrant.

— Pendant l'absence de M. de Vertefeuille, je ne puis faire davantage, dit Emma. Qu'êtes-vous devenu hier, monsieur l'artiste?

— Hélas ! je me suis tristement enfoncé sous vos grands marronniers. Quels beaux arbres ! De dépit, j'ai travaillé comme ceux de mes confrères qui vivent de leurs pinceaux. C'est épouvantable et je l'avoue à ma honte.

— J'ai bien envie de vous interner complétement dans mon parc.

— Comtesse, je vous jure que si vous faites cela, je me jette dans l'Eure.

— Oh ! vous savez nager !

— Je me lierai les pieds et les mains. Je m'attacherai une corde au cou. Grand Dieu ! que deviendrais-je si je ne pouvais plus vous voir?

— Peut-être un grand peintre, monsieur le diplomate, puisque l'ennui de la solitude vous pousse au travail.

— Hélas ! comtesse, je n'ai pas le droit d'avoir un grand talent. J'ai des rentes, répliqua le vicomte avec un sourire.

— Ce qui vous permet de perdre, ce matin, votre temps près de moi.

— Perdre mon temps près de vous ! s'écria M. de Mallène. Ah ! vous ne le pensez pas comtesse. Vous connaissez mon cœur.

— De réputation, interrompit madame de Vertefeuille. Oh ! oui, et vous la lui faites excellente.

— Mais, il la mérite, madame. Un cœur d'or, un cœur tout neuf, et qui vous appartient tout entier.

Le visage d'Emma se rembrunit.

— Prenez garde, dit-elle. Je vais vous renvoyer à vos pinceaux.

— Vous n'aurez pas ce courage ; et d'ailleurs, il pleut.

En effet, depuis quelques instants, un gros nuage avait obscurci le ciel, et la pluie venait de se mettre à tomber en larges gouttes.

Le vicomte, dans le costume de toile blanche dont il était vêtu, eût fait sous cette averse la plus comique et la plus triste figure.

— Le ciel vous protége, reprit en souriant la comtesse. Mais, soyez raisonnable, ou sinon, je vous jure que je vous forcerai à aller chercher un refuge sous mes marronniers.

— Par grâce, comtesse ! ils ne sont pas imperméables, si touffus

qu'ils soient. J'en ai souvent fait la triste expérience depuis deux mois.

— Deux mois! répéta madame de Vertefeuille. Il y a déjà deux mois que vous venez ici?

— Oui, comtesse. Deux mois et trois jours, soupira Léon. Et je n'en suis pas plus avancé pour cela, se dit-il à lui-même.

Emma n'entendit pas la dernière phrase.

— Deux mois que César est absent! reprit-elle.

— Oh! pardon, interrompit Léon, je n'ai pas eu la moindre intention de vous rappeler le général. Si j'ai parlé de ces deux mois et de ces trois jours, c'était pour vous dire que, pendant un espace de temps aussi long, un cœur comme le mien...!

— Vicomte! prenez garde. Il pleut toujours.

— Je brave le déluge, comtesse, car, croyez-vous qu'il soit possible de rester insensible aux charmes de votre esprit, aux grâces de votre beauté?

Madame de Vertefeuille se mit à rire.

— Ah! c'est bien mal, ce que vous faites là, reprit M. de Mallène.

— Que voulez-vous que je fasse, vicomte? Je n'ai raisonnablement que deux partis à prendre; rire, ou bien vous envoyer dans le parc mouiller votre veste blanche.

— Tenez, comtesse, répliqua le diplomate sur un ton plus sérieux, on n'a vraiment pas le droit de traiter comme vous le faites le frère d'une amie intime, de celle dont on a partagé les jeux.

Madame de Vertefeuille l'arrêta par un regard rempli de malice.

— Avec qui on a sauté à la corde, dit-elle ironiquement.

— Bon! s'écria Léon avec dépit. Je me lance par hasard dans un peu de poésie, et patatras! Mais, madame, ajouta-t-il sur un ton plus grave, vous ne voulez donc pas prendre mon amour au sérieux?

— Oh! non.

— Oui! je comprends reprit le vicomte. Il me faudrait pour vous convaincre, une mine allongée, une poitrine gonflée de soupirs, des yeux noyés de larmes et cerclés de bistre. Un pitoyable visage en un mot. Mais point! La nature m'a cruellement imposé une santé excellente et cela me fait du tort dans votre esprit. « Il est trop gras et trop rouge pour souffrir vraiment. » Voilà ce que vous dites, comtesse, ne le niez pas. Eh bien! cela n'est pas juste, car je vous jure qu'il n'est pas nécessaire d'être poitrinaire pour aimer, et que malgré ma santé florissante, mon âme n'en est pas moins très-endolorie.

Pendant que M. de Mallène parlait ainsi, Emma, sans y attacher une importance autre que celle de renforcer la croyance toute féminine que les manœuvres du jeune diplomate avaient éveillée en elle depuis deux mois sur sa sincérité, se posait une dernière fois

cette question : M'aime-t-il vraiment? Quelle éloquence! s'écria-t-elle au dernier mot de M. de Mallène. Je ne vous croyais pas capable d'improviser de si chaleureuses tirades.

— Par grâce, comtesse, je vous en conjure, ne faites point la coquette avec moi, car vous me briseriez le cœur.

— Je vais être franche, répliqua Emma après un silence de quelques secondes. Que pouvez-vous espérer de moi? Je suis mariée, et j'aime mon mari!

— Pardonnez-moi, madame répliqua Léon, mais je ne connais pas le général, moi. Il venait de partir pour l'Italie quand je suis arrivé chez ma sœur; je le considère, moi, sinon comme le seul obstacle, au moins comme l'un des plus grands qui me séparent de vous. Car enfin, si vous étiez libre, je pourrais prétendre à votre main, et peut-être vous laisseriez-vous toucher par la grandeur de la sincérité de mon amour; n'invoquez donc pas son nom pour vous défendre, car ce nom me désespère et m'irrite.

— Décidément vous êtes incorrigible, vicomte.

— Bannissez-moi, comtesse, mais c'est plus fort que moi, et je veux à tout prix vaincre votre froideur.

— Monsieur de Mallène, interrompit la générale d'un ton sec, il ne pleut plus.

— En effet, reprit Léon légèrement interdit par l'accent de madame de Vertefeuille. Le soleil est revenu. Quel beau ciel!

— Allez en mettre un peu dans un petit coin de votre tableau.

— La journée de l'artiste est finie, comtesse, celle de l'homme du monde commence. Je vous quitte pour aller revêtir un costume plus convenable et je reviens.

— Comment! vous revenez?

— Sans doute, madame, car cette visite ne peut pas compter. Je traversais tranquillement votre parc. Julie profite de la chute de ma boîte à couleurs pour venir, sous le prétexte de m'aider, m'apprendre que vous avez besoin de distractions. Je me dévoue, j'accours. C'est donc vous qui me faisiez une visite. La plus stricte politesse, dont je me flatte de connaître les lois, m'impose la douce obligation de vous la rendre le plus tôt possible. A bientôt, comtesse.

Et Léon sortit précipitamment.

Madame de Vertefeuille le suivit des yeux pendant quelques instants, et plus que jamais convaincue de la sincérité du vicomte, elle se dit :

— Allons, mon cher général, vous perdrez votre pari. J'ignore quel est le stratagème que vous voulez mettre en œuvre, mais je réponds d'avance de son insuccès.

Un valet interrompit les réflexions de madame de Vertefeuille en prononçant ces paroles :

— Madame la comtesse est servie.

Emma rejoignit le comte César dans la salle à manger.

Le général pendant le déjeuner affecta de ne plus parler à sa femme de M. de Mallène.

La conversation roula sur les incidents de la guerre; seulement en sortant de table, M. de Vertefeuille demanda à la comtesse :

— Notre gageure tient-elle toujours?

— Plus que jamais.

— Alors, ma chère Emma, laisse-moi le champ libre.

— Volontiers, et je vous préviens que vous n'avez pas un instant à perdre, car M. de Mallène m'a menacée d'une seconde visite.

Le comte César remercia sa femme de cet avertissement par un sourire.

Le salon favori de madame de Vertefeuille était situé à l'aile droite du château; à l'aile gauche, se trouvait le fumoir du général. Il s'ouvrait sur une salle de billard d'un côté et de l'autre sur la bibliothèque du comte César.

Celui-ci gagna le fumoir et ayant fait appeler la femme de chambre d'Emma, il lui dit :

— Julie, la comtesse attend la visite de M. de Mallène. Dès qu'il paraîtra, au lieu de l'introduire dans le salon de ta maîtresse, fais-le entrer ici.

— Bien, général.

— Encore une recommandation, mon enfant. Aujourd'hui, je ne suis plus général.

— Comment?

— Non! Je suis colonel. Le colonel Simon, si tu veux bien le permettre.

— Oui, général.

— Encore!

— Ah! pardon, colonel.

— A la bonne heure, mais observe-toi à l'avenir. Maintenant, va à l'office et recommande à mes gens de ne donner à personne, à personne, entends-tu bien, la nouvelle de mon arrivée. Va, et n'oublie pas que j'attends ici le vicomte.

Julie s'empressa d'obéir.

Resté seul, M. de Vertefeuille alluma un cigare et se mit à se promener, tout en se livrant aux réflexions suivantes :

— Les femmes sont vraiment singulières et d'une crédulité rare en fait de sentiments. Les plus vertueuses, et certainement Emma est de ce nombre, dès qu'on semble épris d'elles ne mettent pas en

doute la sincérité des sentiments qu'elles inspirent, tellement leurs charmes leur semblent aimables, et leur beauté irrésistible. Elles devraient réfléchir pourtant qu'il y a bien des degrés dans la passion humaine, et qu'avant d'arriver à l'amour proprement dit, qui rend sincère, exclusif, il faut franchir le passe-temps, le caprice, le désir fugitif, qui sont les déguisements qu'emprunte la galanterie simple pour ressembler au plus noble élan que peut éprouver le cœur de l'homme. Emma, à son insu, et malgré sa loyauté naturelle dont elle vient de me donner encore une si loyale preuve, me cache probablement quelque chose. Oh! un rien! mais ce rien-là pourrait s'accroître prodigieusement si je ne tranchais pas dans le vif, car c'est l'atome imperceptible que la coquetterie féminine transforme toujours en boule de neige, qui grossit à ce point qu'elle finit par s'y tailler une idole. Brusquement évincé par moi, M. de Mallène deviendrait peut-être à ses yeux un beau soupirant ténébreux, grandi par l'exil, poétisé par ma rigueur. C'est ce que je ne veux pas. Aussi, me faut-il mettre à nu les pieds d'argile de ce prétendu colosse d'amour, afin que la comtesse oublie jusqu'à son souvenir. Le principe de ma défense est évidemment le plus logique de tous, et franchement, j'ai la confiance la plus grande dans le succès de ma stratégie.

M. de Vertefeuille en était là, lorsqu'il vit passer dans le jardin, Julie, suivie d'un jeune homme à qui elle avait fait prendre le chemin du fumoir du général.

— Voici l'ennemi, se dit ce dernier. Jouons serré.

La porte du fumoir s'ouvrit et le vicomte y entra.

A la vue de M. de Vertefeuille, il s'arrêta légèrement étonné et les deux hommes se saluèrent poliment.

Le comte César prit le premier la parole.

— Vous cherchez quelqu'un, monsieur?

— Oui, monsieur, répondit Léon. Je croyais rencontrer dans ce salon madame la comtesse de Vertefeuille.

— Elle vient de rentrer chez elle, reprit le général, mais je pense que nous la reverrons. Asseyez-vous donc, je vous prie.

En prononçant ces derniers mots, le comte César se recouvrit du képi qu'il avait ôté à l'entrée du vicomte.

La vue de cette coiffure militaire fit jaillir une réflexion dans le cerveau de ce dernier.

— Un militaire! serait-ce le général? se dit-il.

Et, afin de sortir d'indécision, s'adressant au comte, il lui demanda :

— Pardon, monsieur; mais pourriez-vous me dire à qui j'ai l'honneur de parler.

— Au colonel Simon, répondit le comte César.

M. de Mallène respira.

— Puis-je à mon tour, sans être indiscret, monsieur, reprit le général, vous demander moi-même..?

— Je suis le vicomte Léon de Mallène, interrompit le frère de la marquise de Noyon.

— Ah ! fort bien, monsieur, je sais...

— Vous savez..., fit le jeune diplomate.

— Je sais que vous êtes le frère de l'amie intime de la comtesse.

— Oui, monsieur.

— Et à ce titre, comme je me vante de figurer moi-même au nombre de ses meilleurs amis, en vertu du proverbe que vous connaissez, je vous demanderai la permission de vous traiter, sans plus tarder, au moins en connaissance.

— Très-volontiers, colonel.

— A la bonne heure! J'adore les natures franches.

Et, tirant un porte-cigares de sa poche qu'il présenta tout ouvert à Léon, le général ajouta :

— Fumez-vous?

— Oui, colonel, mais ici?

— Vous le pouvez faire sans inconvénients. Madame de Vertefeuille qui connaît depuis longtemps mes habitudes de soldat, vient de m'y autoriser.

— S'il en est ainsi, j'accepte, dit M. de Mallène en puisant dans le porte-cigares du comte.

Le général, nous l'avons dit déjà, possédait une nature des plus sympathiques. Il avait dans l'abord une franchise qui devait captiver tout le monde. Aussi M. de Mallène ne put-il s'empêcher de faire immédiatement cette réflexion flatteuse :

— Ce colonel, si je ne me trompe fort, doit être un charmant homme.

Les cigares furent allumés, et pendant quelques instants, le comte et le jeune diplomate gardèrent le silence.

— Ce sont des italiens que nous fumons là. Je les ai achetés à Turin. On nomme ces cigares des Cavour, reprit M. de Vertefeuille.

— Ah ! vous arrivez d'Italie, colonel?

— Hélas! oui, monsieur.

— Voilà un hélas qui fait le plus grand honneur à vos instincts guerriers. Regretter la guerre est le chagrin le plus honorable que puisse éprouver un soldat.

— Ce n'est pas la guerre que je regrette, monsieur le vicomte, mais ce qui m'a cruellement affecté est d'avoir été chargé de venir accomplir ici la plus cruelle des missions.

— Comment?

— Ne suis-je pas arrivé tout exprès d'Italie pour annoncer à la comtesse de Vertefeuille la triste nouvelle?

Léon regardait le général sans comprendre et allait déjà lui demander l'explication de ces dernières paroles, lorsque le général le prévint en s'écriant :

— Ah çà! les gens de la maison ne vous ont donc rien dit?

— Je n'ai parlé qu'à Julie.

— Julie ne sait rien encore. Elle adorait le général, qui était son parrain.

— Qui était, dites-vous..?

— Oui, apprenez tout, monsieur de Mallène! Frappé par une balle autrichienne à la fin de notre victoire de Solférino, le général...

— M. de Vertefeuille..?

— Oui... mon vieux compagnon d'armes!... mon pauvre de Vertefeuille... Trois jours après, malgré nos soins...

— Achevez.

— Hélas! vous devinez, n'est-ce pas?

— Je n'ose.

— Du courage, vicomte! du courage!

— Eh bien, colonel, le général...!

— L'infortuné général, mon malheureux César, est mort.

— Ah! que me dites-vous là?

— La triste vérité.

— Pauvre général, dit Léon au bout de quelques instants.

— Voilà mon oraison funèbre! se dit M. de Vertefeuille : Pauvre général! C'est égal, monsieur le diplomate, je crois que je vous tiens.

— Et madame de Vertefeuille, reprit le vicomte, comment a-t-elle supporté l'annonce de ce fatal événement?

— Ah! dame, le premier coup a été terrible. Des larmes! Une attaque de nerfs! tout le tremblement habituel. J'ai laissé passer l'ouragan, car certaines crises, si violentes qu'elles soient, sont parfois salutaires; puis, je l'ai soutenue jusqu'au seuil de sa chambre, où je crois qu'elle repose en ce moment.

— Pauvre comtesse! fit M. de Mallène avec conviction. Elle se consolera difficilement de ce malheur.

— Bah! les femmes! fit le général d'un ton sceptique.

— Madame de Vertefeuille aimait beaucoup son mari.

— Beaucoup! répéta le comte César. Et plongeant ses regards dans ceux du vicomte, il lui demanda : Entre nous, en êtes-vous sûr?

— Mais sans doute.

Elle le pleurera alors quelques jours, et tout sera dit.

— Quelques jours?... Ah ! vous calomniez la comtesse, colonel.

— J'exagère un peu tout au plus, mon cher vicomte; croyez-en ma vieille expérience! Les femmes comme les peuples possèdent au plus haut degré l'inconstance et la mobilité d'esprit : — Le roi est mort! Vive le roi! disent les uns; mon mari est mort! vive mon futur! disent les autres.

— Certainement vous exagérez colonel, car une veuve ne peut songer aussi vite que vous voulez bien le dire à se remarier.

— Et pourquoi donc pas, monsieur?

— Parce que le mariage n'a plus pour elle le mystérieux attrait qu'il offre à une jeune fille : la curiosité.

— Et comptez-vous donc pour rien, reprit le général, ce qu'on nomme justement une seconde nature : l'habitude!

— Ainsi, vous pensez...?

— Je pense que toute femme, dès qu'elle est libre, songe aussitôt à enchainer de nouveau sa liberté, surtout, lorsque depuis quelque temps, un jeune homme aimable, spirituel, d'un physique attrayant lui répète sur tous les tons : Ah! que je vous aime! ah! que n'êtes-vous libre! que ne puis-je devenir votre époux!

Ces dernières paroles plongèrent le vicomte dans une stupeur profonde, qu'il ne chercha nullement à dissimuler.

— Mon cher vicomte, vous êtes, je le vois, profondément étonné que je sois si bien au courant, et pourtant, rien de plus simple : madame de Vertefeuille écrivait régulièrement à son mari l'emploi de toutes ses journées, et votre nom s'est trouvé plusieurs fois dans ses lettres. Le brave général n'en avait pris nul ombrage et m'a souvent parlé de vous, comme d'un futur ami dont il était fort désireux de faire la connaissance. Que voulez-vous! ces pauvres maris sont tous les mêmes. Ah! jeune homme, vous avez désormais une bien noble tâche à remplir : celle de consoler une femme éplorée, de lui faire tout doucement oublier les épaulettes chéries, afin de lui créer une nouvelle vie plus douce et plus charmante que l'ancienne.

— C'est peut-être fort difficile, interrompit le vicomte d'un ton sérieux.

— Merci pour mon ami, s'écria le comte César en serrant les mains de M. de Mallène dans les siennes. Mais vous ne pouvez être convaincu de ce que vous dites là, vicomte. Une veuve! avez-vous bien réfléchi à tout ce que ce mot renferme de piquant de stimulant et même d'original! Un homme ordinaire s'en effaroucherait! mais un homme d'esprit comme vous doit au contraire le considérer comme un aiguillon adorable. Faire oublier! quelle joie! c'est bien plus qu'une simple victoire, c'est un véritable triomphe.

Et après avoir attendu vainement, que M. de Mallène exprimât son

opinion sur la théorie que venait d'exposer M. de Vertefeuille, celui-ci, afin de le forcer à parler, ajouta :

— N'êtes-vous pas de mon avis?

— Au contraire, mais au contraire, balbutia Léon. Seulement...

— Le mariage vous effrayerait-il, vicomte?

— A vous dire vrai, colonel, je n'y ai jamais songé sérieusement.

— Parbleu! j'en étais bien sûr, se dit le comte César. Puis, il reprit : Vous y songerez, vicomte, et croyez-moi vous serez heureux malgré vous. Ah! les plaisirs calmes! que d'hommes, malheureusement pour eux, ignorent le charme qu'ils renferment! On a ridiculisé tout en France, même les douceurs de la quiétude matrimoniale. Le pot-au-feu et le bonnet de coton, sapés par d'injustes sarcasmes, ont fini même par effrayer bien des gens. Ceux-là, vicomte, n'ont point réfléchi, car ce pot-au-feu fume dans l'âtre devant lequel tôt ou tard l'homme sage doit venir prendre place, et, quant au bonnet de coton, il est à lui seul tout un poëme.

— Je vous en conjure, colonel, parlons sérieusement.

— C'est ce que je fais, je vous le jure, monsieur. Oui! le bonnet de coton est un poëme complet, et je le prouve. Il est blanc d'abord et sa chaste couleur symbolise l'amour pur ; sa forme est celle des pyramides, les plus durables monuments du monde, et sa mèche capricieuse, le signe évident de sa complète indépendance; il dit à la jeune épousée : — Je ne puis douter de ton cœur ! Loin de moi les futiles atours de la coquetterie ! Tu m'aimes pour mes qualités morales, et lors même que je suis coiffé de la sorte, tu reconnais encore en moi ton vainqueur.

Le vicomte était véritablement ahuri.

— Il dit tout cela! reprit-il.

— Évidemment, répliqua le général, et ne le dirait-il pas, vous avez un devoir à remplir, et vous le remplirez.

— Permettez, colonel. Un devoir?... le mot me semble bien gros.

— Je le maintiens, vicomte. Lorsqu'on a avoué à une femme qu'on l'aimait et qu'elle vous a répondu : Aimez-moi : le devoir d'un galant homme est d'épouser cette femme, si elle est son égale, et si elle est libre.

— Mais, objecta le vicomte, madame de Vertefeuille ne m'a jamais dit : Aimez-moi !

— Je l'espère bien! s'écria le comte César, — mais comprenant immédiatement la faute qu'il venait de commettre : — je l'espère bien pour la mémoire de l'infortuné général, ajouta-t-il, mais maintenant que la comtesse peut vous le dire, elle vous le dira, j'en suis certain ; et après cet aveu si impatiemment désiré par vous, l'honneur vous engagera à tout jamais vis-à-vis d'elle.

— L'honneur!... Décidément, vous exagérez, colonel.

— Nullement, mon jeune ami. Ah! la mort de mon ami de Vertefeuille vous ouvre décidément un horizon sans bornes; ce malheur est un grand bonheur pour vous!

— Bonheur! répéta M. de Mallène; permettez-moi, mon cher colonel, de vous dire que le mot est bien dur.

— Pour le général, interrompit le comte. Que voulez-vous! si je vous parais un peu trop sceptique, ne m'en veuillez pas, ce n'est pas de ma faute, notre métier de soldat nous rend positifs. Tous les jours, les balles ennemies éclaircissent nos rangs. Nous pleurons le camarade, mais nous sourions à l'avancement, et nous n'en sommes, je vous le jure, pas plus mauvais pour cela. Imitez notre exemple en bénissant le trépas du général tout à votre aise; il vous donne une femme charmante, ce qui, somme toute, vaut tout autant qu'un grade de plus.

Depuis quelques instants, le vicomte semblait n'écouter qu'à peine, et, la tête appuyée dans la main droite, il semblait en proie aux réflexions les plus diverses et les plus multiples. Tout à coup il releva la tête et lança cette question :

— Vous êtes garçon, colonel?

Le général se mordit les lèvres pour ne pas rire, et répondit :

— Oui, vicomte.

En cet instant, le froufrou d'une robe de soie se fit entendre dans la bibliothèque.

— Silence! ajouta le général à voix basse; voici la comtesse.

— Je me retire, dit M. de Mallène en se levant.

— Ce serait bien mal à vous, vicomte, et vous ne pouvez vous éloigner en un semblable moment. Restez de grâce. Je veux faire admettre votre présence par madame de Vertefeuille.

— A quoi bon colonel? objecta Léon. Je reviendrai demain.

— Dieu me pardonne! il a déjà des ailes, pensa le général.

Et s'adressant à M. de Mallène, il reprit tout haut :

— Non, vous dis-je. Restez! j'ai besoin de vous.

Et il s'élança à la rencontre de sa femme, à l'oreille de laquelle il murmura dès qu'il fut près d'elle, sans que le vicomte pût remarquer son mouvement.

— Prends un air triste, je te prie.

Puis d'un rapide coup d'œil, il examina la toilette de la comtesse. Le hasard favorisait admirablement le général. Madame de Vertefeuille était vêtue de noir.

— Pourquoi cette tristesse? objecta-t-elle.

— Le vicomte est là.

— Eh bien?

— Nos conventions. Prends un air triste, te dis-je, sans cela tu contredirais mes paroles et tu t'es engagée à ne pas le faire.

Emma se prêta volontiers au désir du général.

— Parfait! reprit ce dernier.

Et il rentra dans le fumoir en tenant madame de Vertefeuille par la main.

— Vicomte, dit-il, la comtesse vous permet de rester. Elle vous y engage même, et est touchée de la part que vous prenez à son chagrin.

— En effet, madame, reprit le jeune diplomate. Je viens d'apprendre l'affreux malheur qui vous est arrivé.

— Ne t'étonne de rien et réponds, dit tout bas le général à Emma.

— Répondre quoi! lui demanda-t-elle de même.

— Tout ce que tu voudras.

Madame de Vertefeuille se retourna vers M. de Mallène.

— Mon cher vicomte, dit-elle, je vous remercie infiniment de l'intérêt que vous voulez bien prendre à....

— A ma douleur, lui souffla le général.

— A ma douleur, répéta docilement la comtesse.

Le général alla à Léon et lui dit d'un accent convaincu :

— Pauvre femme comme elle est émue!

— En effet, répliqua le vicomte, et je crois décidément que je ferai bien de me retirer. Puis s'adressant à madame de Vertefeuille :

— Je comprends comtesse, dit-il, que dans un tel moment vous ayez besoin de rester seule, de vous recueillir, de causer avec le colonel.

— Le colonel! répéta avec étonnement Emma.

— C'est moi! lui glissa tout bas le comte César.

— De parler de lui, poursuivit M. de Mallène.

— Lui? demanda de nouveau madame de Vertefeuille.

— C'est encore moi! lança de même le général.

— De vous entendre répéter ce qu'il a dit, continua le vicomte, ce qu'il a fait dans ses derniers moments.

L'air stupéfait de la générale allait infailliblement provoquer une explication immédiate. M. de Vertefeuille comprit le danger et le prévint en prononçant de façon à ce qu'Emma les entendît seule ces trois mots :

— Je suis mort.

Emma, sans chercher à deviner le but de la petite comédie dans laquelle le général venait de la forcer à jouer un rôle, comprit qu'il devait consister dans l'éloignement immédiat de M. de Mallène, et sans analyser l'importance que la manœuvre exécutée par le géné-

ral pouvait avoir dans le gain de sa gageure, elle s'apprêta à parer le coup immédiatement en disant au jeune diplomate :

— Mon cher vicomte, le colonel, dont je dois suivre en tous points les excellents avis, car il me parle au nom de mon mari, m'a conseillé de ne pas m'isoler dans ma douleur et surtout de ne pas éloigner de moi les vrais amis qui veulent bien y prendre une part sincère. Restez donc, je vous en prie.

Léon s'inclina et répondit :

— Je suis à vos ordres, madame.

— Voilà qui est parfait, s'écria le général, et puisque M. de Mallène, comtesse, consent à vous tenir compagnie, je vous demanderai la permission d'aller achever mon cigare dans le parc.

— Inutile de vous déranger, colonel, reprit Emma. Le fumoir appartient aux fumeurs, et c'est nous qui vous cédons la place. Venez, vicomte.

— Je vous suis, madame.

Et M. de Mallène alla prendre sur un siége sa canne et son chapeau qu'il y avait déposés, quelques instants après être entré.

— J'espère que je suis beau joueur, dit pendant ce temps le général à Emma.

— Oui, répliqua-t-elle, mais le vicomte restera.

— Si j'avais quatre épaulettes, je doublerais la gageure.

La comtesse ne parut nullement émue par cette déclaration, et le vicomte étant revenu vers elle, elle prit le bras qu'il lui offrit, et s'engagea avec lui dans la vaste galerie vitrée qui reliait le boudoir dans lequel la lettre du général lui avait été remise par Julie quelques heures auparavant à la salle de billard du château.

— Le devoir, l'honneur, le mariage... comme il y va ce colonel ! Dieu me pardonne ! il vous pousse à l'autel l'épée dans les reins, pensait M. de Mallène. Aurait-il raison, par hasard? La comtesse me semble bien calme. Ses regrets seraient-ils moins vifs que je ne le pensais ?

Arrivés au petit salon, Emma et le vicomte y pénétrèrent.

Madame de Vertefeuille s'assit et attendit vainement pendant quelques instants que M. de Mallène lui adressât la parole.

— Vous ne dites rien, vicomte ? reprit-elle enfin.

— Que voulez-vous que je vous dise, madame? La situation dans laquelle vous vous trouvez est si douloureuse, si inattendue...!

— C'est vrai ! interrompit la comtesse. Aussi, je vous le répète, rend-elle indispensable pour moi les témoignages d'affection et d'amitié.

— C'est vrai. Mais avez-vous réfléchi comtesse? il y a des situa-

tions franches et pures qu'un incident rend parfois brusquement impossibles, et que la nôtre est de ce nombre.

— Je ne vous comprends pas.

— Daignez me prêter un instant toute votre attention, madame, et soyez bien persuadée qu'en vous parlant comme je vais le faire, j'agis avant tout en honnête homme. Ne nous faisons pas d'illusions comtesse, mais le monde est envieux et méchant. Malgré cela jusqu'à présent, rien encore n'a éveillé son attention sur nous. Néanmoins, il est évident que la nouvelle de la mort du général va modifier grandement cet état de choses : — « Vous savez ? dira-t-on, la comtesse de Vertefeuille ? La voilà veuve. — Vraiment ! ah ! la pauvre femme ! comme elle doit être triste. — Oui ! mais heureusement, elle a près d'elle un consolateur dévoué. — Déjà ! son nom ? — Le vicomte de Mallène. — Le jeune diplomate ? — Lui-même ! — Pauvre général ! » Voilà pourquoi votre réputation exige que je parte.

— Mon cher vicomte, je vous sais un gré infini de la preuve d'affection si délicate que vous me donnez en ce moment, mais, ne croyez-vous pas que, forts tous deux de notre conscience, ce ne soit pas un véritable devoir pour nous que de braver la médisance ?

— Croyez-moi, madame, notre devoir au contraire est d'éviter qu'elle puisse avoir prise sur nous, et, seul, mon éloignement peut l'empêcher de naître. Ce que je souffrirai de cette séparation.... Dieu seul le sait, mais, je vous aurai laissée pure, inattaquable et inattaquée, et ma conscience satisfaite pourra peut-être amoindrir la douleur que m'aura causée mon sacrifice.

Ces paroles firent croire à Emma que tout le plan du général consistait à avoir fait valoir à M. de Mallène les ménagements que réclamait son prétendu état de veuve, et elle sut un gré infini au jeune diplomate du soi-disant sacrifice qu'il voulait accomplir en s'éloignant.

— Pauvre garçon ! se dit-elle. C'est vraiment fort bien ce qu'il veut faire là. Décidément j'avais raison, et le cœur du vicomte m'appartient tout entier ; heureusement que le mien n'est aussi qu'à vous, mon général, car vous jouez là un jeu bien dangereux.

Et sous l'empire de ces pensées, elle dit à Léon, d'un ton convaincu :

— Savez-vous que votre conduite est très-belle, vicomte ?

— Madame ! balbutia M. de Mallène.

— Oui ! très-belle. Aussi mérite-t-elle une récompense. Je suis désormais le seul arbitre de ma vie, et c'est sincèrement que je vous dis : Restez près de moi, monsieur de Mallène. Je vous en prie, je le veux.

— Les morts vont encore plus vite ici que dans la ballade, pensa le jeune diplomate, et il ajouta tout haut : — Mais le monde? comtesse.

— Le monde n'interprétera mal votre présence en ces lieux que si nous le voulons bien. Tout soupçonneux qu'il soit, les affections pures lui en imposent. Votre attitude déjà me fait constater avec bonheur que vous avez le bon goût extrême d'oublier certains propos qui vous ont échappé depuis deux mois, propos que j'ai écoutés sans jamais les prendre au sérieux, vous le savez. Dès ce jour, un seul sentiment peut et doit encore exister entre nous... l'amitié.

Le vicomte fit la grimace par délicatesse.

— Quel affreux mot! dit-il, même entraîné par ses anciens discours.

— Vous voilà bien comme tout le monde, reprit la comtesse.

— Permettez, madame. Tout le monde a plus d'esprit que moi, a dit Voltaire, et il avait raison.

— Arouet s'est pourtant contenté de l'amitié de Ninon qui n'était point mariée, elle.

— Mais, comtesse, Voltaire avait alors quinze ans, et Ninon était octogénaire.

— Donc, vous repoussez mon offre?

— Non pas, je l'accepte... avec résignation.

— Tenez, vicomte, vous êtes un ingrat, comme tous vos semblables.

— Décidément, vous me jugez bien mal.

— Nullement. C'est pourquoi je vous engage d'accepter, sans aucune arrière-pensée, la loyale et sincère amitié que je vous offre, mais non pas avec cet air sinistre que vous avez, mais en gentilhomme aimable et souriant.

Le visage de M. de Mallène se rasséréna immédiatement.

— Est-ce bien ainsi? dit-il du ton dont il eût demandé : — Ai-je assez de courage et de résignation?

— Oui, vous verrez comme l'amitié d'homme à femme est douce, pure, charmante, et combien elle est préférable à toutes celles que vous avez ressenties jusqu'à présent. Que de choses on peut se dire! Que de confidences échangées! On craint souvent d'ouvrir son cœur à un amoureux, mais à un ami! jamais! Il sait tout, il a le droit de tout savoir, il dit tout, il doit tout dire, si sévères que puissent être les paroles que sa sincérité lui inspire, et les conseils qui s'échangent ainsi sont excellents, car chacun les puise dans l'expérience propre à son sexe. En outre, la différence des goûts, la diversité des buts exclut toute rivalité, rendent impossible toute jalousie; enfin une telle liaison est éternelle, et les deux mains qui s'unissent fra-

ternellement en pareil cas peuvent rester constamment l'une dans l'autre. Voulez-vous prendre la mienne? je vous l'offre de grand cœur.

— Et je l'accepte de même, comtesse, cependant...

— Encore une fois, réfléchissez.

— Décidément! faut-il vous supplier de ne pas partir? monsieur de Mallène?

— Ah! comtesse, s'écria le jeune diplomate. Maintenant, je veux mourir à Vertefeuille.

— Merci, mon ami. Et pour vous récompenser, maintenant qu'il est bien convenu que désormais cette maison deviendra presque la vôtre, je vous permets d'aller jouir de la conversation du colonel, car j'ai besoin de repos et de recueillement. Allez, et à bientôt!

— A bientôt, madame, répéta le vicomte en s'inclinant.

Et embrassant madame de Vertefeuille dans un regard charmé, avant de gagner le perron, le vicomte se dit tout bas en poussant un soupir :

— Diable de général! Pourquoi donc est-il mort?... Ah! c'est bien dommage!

Puis il sortit.

Emma triomphait.

— J'ai gagné! se dit-elle. Allons, général, vous ne vous battrez plus. Mais ce pauvre vicomte! Je m'en veux vraiment de le tromper ainsi, car il s'est vraiment conduit en galant homme.

Dès l'instant où madame de Vertefeuille avait quitté le fumoir en compagnie de M. de Mallène, le général, de son côté, avait gagné le parc, où, tout en se promenant, il avait guetté la sortie du jeune diplomate. Dès qu'il le vit descendre les marches du perron, il pénétra par le boudoir dans le salon où se trouvait sa femme, qu'il aborda en lui demandant d'un ton des plus railleurs :

— Les adieux ont-ils été touchants?

— Ah! mon pauvre général! répondit Emma. Voici ma réponse. Prenez du papier, une plume et écrivez.

— A qui? ma chère Emma.

— Au ministre. Les dettes de jeu se payent dans les vingt-quatre heures. M. de Mallène reste! Donnez votre démission.

A cette déclaration, le général s'efforça de faire bonne contenance, et sans modifier en rien l'accent moqueur qu'il avait adopté :

— Vous l'avez donc ensorcelé? ma chaste sirène, dit-il avec un sourire. Peut-on, sans être trop indiscret, vous demander par quel moyen?

— Oui. Et pourtant je devrais bien ne rien vous dire, car je suis véritablement furieuse contre vous.

— Tu plaisantes, j'imagine? reprit le comte César d'un ton sérieux.

— Aucunement, répliqua la comtesse. Tromper M. de Mallène, prendre un nom d'emprunt, vous faire passer pour mort, et me forcer à devenir la complice de tous ces affreux mensonges? Ah! c'était fort adroit, je dois l'avouer, car, ainsi que vous l'aviez supposé, le vicomte, cédant aux convenances, m'a d'abord fait ses adieux; mais je n'ai point accepté son sacrifice, et, s'il faut vous l'avouer, j'ai fini par être avec lui d'une coquetterie excessive.

— Vraiment! Je t'en crois incapable, ma chère femme, et je te connais.

— Vous m'avez connu, général, mais vous ne me connaissez plus, j'ai beaucoup changé.

— Plaisanterie à part, ma chère Emma, puisque tu prétends remporter la victoire, dis-moi loyalement comment tu es parvenue à retenir le vicomte.

— J'ai fait appel à son amitié, à son amitié seule, en lui faisant comprendre que désormais elle était l'unique sentiment qu'il pouvait avoir pour moi.

— Voilà une idée qui ne pouvait venir qu'à une honnête femme comme toi.

— Qu'a-t-elle donc d'extraordinaire?

— La pensée qui te l'a suggérée. Comment as-tu pu croire que le vicomte est assez jeune et assez inexpérimenté pour admettre comme possible qu'une chaste amitié désormais vous lie, alors qu'il te croit veuve et libre?

— Mais il l'admet, et c'est pour cela qu'il reste.

— Tout en l'admettant, ma mignonne, sois-en bien convaincue, M. de Mallène a néanmoins entrevu les dangers que lui créerait la position que tu lui as offerte, et ces dangers, il les fuit peut-être déjà.

— Non pas, mon cher comte. Il les brave, il reste, et vous n'êtes plus général.

Le comte César allait répliquer, car, plus que jamais, il était convaincu de la valeur de sa stratégie, lorsque Julie entra apportant les journaux.

Voici *le Moniteur* et *le Correspondant* qui viennent d'arriver, mon parrain, dit-elle.

— Bien, mon enfant, répondit le général.

Pendant ce temps, madame de Vertefeuille avait pris une plume.

— Voyons, mon ami, soyez beau joueur, exécutez-vous de bonne grâce. Écrivez au ministre.

— Un moment! fit le comte.

Puis, s'adressant à sa filleule :

— Où est M. de Mallène? lui demanda-t-il.

— M. de Mallène est parti, répondit la femme de chambre.

— Tu dis, Julie...? s'écria la comtesse, tandis que le général se mordait la lèvre pour ne pas rire.

— La vérité, madame. Voilà plus d'un quart d'heure que son cheval, au galop, a franchi la grille du château.

— C'est mieux qu'un départ, reprit le comte César : c'est une fuite.

Madame de Vertefeuille était atterrée.

Julie se retira discrètement.

— Allons! dit le général, lorsqu'il fut de nouveau seul avec sa femme. Il faut en prendre ton parti, ma chère Emma. En voulant me battre, tu auras encore hâté ta défaite.

La comtesse ne répondit pas. Elle demeura immobile pendant quelques minutes, durant lesquelles le général eut le bon goût de garder le silence. Le regard d'Emma, plongé dans l'allée par laquelle, sans qu'elle s'en aperçût, M. de Mallène avait dû s'éloigner.

Tout à coup, elle se leva en s'écriant :

— J'en étais bien sûre! voilà le vicomte!

Et en effet, le général put distinguer au milieu de l'avenue M. de Mallène, qui venait de s'engager dans la contre-allée qui menait aux écuries.

— S'il part au galop, il revient de même, avouez-le, mon ami. Eh bien! monsieur l'homme infaillible, qu'en dites-vous?

Le général réfléchit profondément pendant quelques secondes en se tirant la moustache.

— Je dis, reprit-il, je dis que la journée n'est pas finie, et qu'il serait loyal à ton tour de me céder la place.

— Très-volontiers, fit la comtesse. Ne faut-il pas d'ailleurs que je joue mon rôle de veuve désolée jusqu'au bout? A tantôt, général; à tantôt, mon ami, et bonne chance!

Madame de Vertefeuille accompagna ce souhait d'un grand éclat de rire et disparut.

Les écuries du château étaient situées à une vingtaine de mètres de l'aile principale où se trouvait le salon d'Emma.

Cachée par un massif fort épais, elle ne déparait en rien la partie du parc où elle s'élevait.

La porte vitrée qui donnait sur le perron était restée ouverte.

Au moment où madame de Vertefeuille quittait son mari, le vicomte mettait pied à terre. Le rire sonore de la comtesse arriva jusqu'à lui.

— C'est bien sa voix, se dit M. de Mallène en s'arrêtant. Décidément, mes soupçons se changent en certitude.

Et Léon regagna le château d'un pas hâté.

Au moment où il rentra dans le salon, il trouva le faux colonel en train de découper les feuillets du *Correspondant*, et paraissant complétement absorbé par cette besogne.

— Je vous cherchais, colonel, dit-il, et la voix de Julie vient de m'apprendre votre présence ici.

— Comment! Julie... demanda le général, qui ne se doutait nullement que l'éclat de rire poussé par la comtesse fût parvenu aux oreilles de Léon.

— Sans doute, reprit ce dernier. N'est-ce pas elle qui vous quitte?

— Non, répondit le général, c'est madame de Vertefeuille. Elle est allée se recueillir.

— Décidément on me trompe... mais pourquoi? se dit M. de Mallène.

Le retour du vicomte causait au général un violent dépit, qu'il s'efforçait de cacher.

Léon le constata et cette pensée lui vint à l'esprit : le colonel Simon serait-il un rival?...

Et s'adressant au comte César :

— Qu'avez-vous donc, colonel? lui demanda-t-il. Vous me semblez tout surpris.

— Je le suis, en effet, légèrement de votre retour, mon cher vicomte, car Julie nous avait annoncé votre départ du château. Les larmes de la comtesse ne vous effrayent donc plus?

— A vous dire vrai, colonel, ainsi que vous me l'aviez annoncé, j'ai trouvé dans madame de Vertefeuille plus de résignation que je ne l'espérais; puis, il faut bien qu'elle pleure ce pauvre général pendant quelques jours au moins, et alors...

— Alors... répéta le général.

— Alors, mon cher colonel, le devoir et l'honneur — ce sont vos propres paroles — m'indiquent la route à suivre.

— Celle de la mairie?

— Et de l'église... précisément, colonel. Mais qu'avez-vous donc? ajouta Léon qui venait de surprendre un geste de mauvaise humeur que le comte n'avait pu réprimer.

— Rien, absolument rien... Votre résolution... m'enchante, et puisque décidément vous épousez, car vous épouserez...?

— Plutôt dix fois qu'une.

— J'en suis ravi!

— Ça n'en pas l'air, murmura le vicomte.

— Et pour vous le prouver, reprit le général afin de se donner une contenance, car il sentait bien que malgré lui il allait se trahir, je veux trinquer avec vous.

— A mon mariage?

— Oui, répondit le général sur un ton indéfinissable.

— J'accepte de grand cœur, en ce cas, dit M. de Mallène avec un sourire.

Sur l'ordre du général, une bouteille de madère, deux biscuits et des verres furent bientôt apportés par Julie, et après avoir trinqué avec le vicomte, le comte César reprit :

— Ainsi, vous êtes complétement décidé?

— A tout. Oui, colonel, car je vous disais ce matin que madame de Vertefeuille ne m'avait jamais avoué qu'elle m'aimait ; mais depuis, elle a fait mieux : elle me l'a prouvé.

— Prouvé? répéta le général.

— Oui, colonel. Et savez-vous comment? Par le plus délicat des moyens : en me proposant son amitié. Comprenez-vous? l'amitié d'une femme de son âge, offerte à un homme du mien. C'est vraiment adorable, n'est-il pas vrai? Car, en un cas semblable, l'amitié est la préface de l'amour, le *non* des femmes qui songent à dire *oui*.

— Quelquefois.

— Toujours, reprit Léon, qui constatait avec joie le mécontentement de son interlocuteur, et qui, afin de l'augmenter encore, ajouta d'un ton confidentiel rempli de bonhomie :

— Puis d'abord, qui vous dit que la preuve dont je vous parle soit la seule? J'en ai d'autres peut-être, irréfutables, convaincantes.

A ces mots, le comte César, qui véritablement était au supplice, se leva brusquement et se mit à marcher avec agitation.

— Il a des fourmis dans les jambes, se dit M. de Mallène.

— Et quelles sont ces preuves? reprit M. de Vertefeuille en s'arrêtant.

— Ah ! colonel, vous m'en demandez trop.

Ces paroles remplies de fatuité irritèrent tellement le général qu'il froissa le *Moniteur*, que machinalement il avait pris dans ses mains depuis quelques instants.

— Prenez donc garde, colonel, vous allez déchirer le journal par distraction.

— Tiens, c'est vrai, répondit César, qui rejeta le journal sur la table, puis continua sa promenade.

Les yeux de Léon, en cet instant, tombèrent par hasard sur le *Moniteur*. Quelques lignes, qu'il dévora à la hâte dès qu'il les eut aperçues, lui firent pousser un cri étouffé ; et sans que le général, qui lui tournait le dos en ce moment, le remarquât, le jeune diplomate mit furtivement le journal dans sa poche en se disant : — A nous deux maintenant.

— Allons, reprit-il, mon cher colonel, encore un verre à la santé de ce pauvre général.

Le comte étouffait. Il remplit de nouveau les deux verres, et vida le sien d'un trait.

Au-dessus du piano qui se trouvait à quelques pas de la table où le vicomte était installé, un magnifique portrait de madame de Vertefeuille était suspendu à la muraille.

— Comme elle est jolie, la comtesse! reprit M. de Mallène en jetant un tendre regard sur cette toile. N'est-ce pas, colonel? Quelle chevelure, quels yeux, quel air noble, intelligent et modeste! Elle a surtout un éclat étourdissant le soir, aux lumières. Sa beauté, lorsqu'elle est rehaussée par une toilette de bal, est véritablement irrésistible. Un de mes amis, qui l'a vue un soir de l'an dernier au ministère de la guerre, me disait que tous les hommages étaient pour elle. Elle était vraiment la reine du bal. Tout le monde l'entourait, la fêtait, l'adulait...

— Si bien que son mari, perdu dans la foule, ne pouvait plus s'approcher d'elle. Le général m'a vingt fois raconté cette soirée.

— En la regrettant? l'ingrat! Il aurait dû jouir en silence du triomphe de la comtesse, car ce triomphe devait rejaillir sur lui. Ah! les constants succès d'une femme aimée doivent causer un bonheur immense à celui qui l'aime.

— Oui, interrompit ironiquement le comte. Ils lui permettent de s'effacer complétement, de n'avoir plus de personnalité embarrassante; en un mot, de n'être plus M. un tel, mais le mari de madame une telle.

— Ce qui est fort agréable quand on est modeste colonel, et... je le suis.

Sur cette déclaration, le vicomte vida son verre à son tour.

— Ce madère est excellent, reprit-il.

— Le général était un gourmet.

— Il avait bien raison. Un garçon peut ne pas s'occuper de tous ces détails, car il déjeune à Tortoni, dîne à son cercle, soupe n'importe où; mais ils intéressent au plus haut point l'homme marié qui s'assoit tous les jours...

— A la même table, devant la même femme, interrompit M. de Vertefeuille.

— Et n'est-ce point charmant? s'écria le vicomte. Quelle douce vie l'on passe ainsi. Plus de fatigues, d'émotions, le calme, le repos, la quiétude parfaite, un horizon du bleu le plus pur, comme le ciel de Naples. Le matin, un sourire...

— Prévu.

— Au déjeuner, un bonjour...

— Réglé d'avance.

— Dans la journée, une promenade au bois...

— Quotidienne.

— Ou quelque visite...

— Constamment chez les mêmes personnes.

— C'est ravissant. On n'est plus un homme...

— Mais un automate.

— Vous l'avez dit, colonel, un automate mû par le bonheur. La vie se passe ainsi doucement côte à côte; on vieillit en même temps.

— Le cheveu blanc qu'on a découvert le matin sur sa tête, on retrouve le soir le semblable sur celle de sa femme.

— On s'aime malgré cela, colonel. Tout va de pair, les habitudes qui naissent.

— Les illusions qui fuient.

— Les monomanies qui s'incrustent.

— Les rides qui font de même.

— C'est la loi de nature, poursuivit le vicomte. Elle ne vous empêche nullement d'arriver doucement à la fin de la carrière...

— Sans s'apercevoir que l'on a vécu comme dans un ballon, où l'on ne s'aperçoit pas qu'on marche.

— Mais du tout, colonel; car on peut avoir pendant toute sa durée la conscience de son bonheur.

— Oui, mais une fois marié, on doit souvent renoncer, au besoin sans hésiter, à la carrière qu'on a embrassée, mais dont les exigences deviennent incompatibles avec la position nouvelle. Avez-vous bien réfléchi à cela, vicomte? On ne peut quitter sa femme pour courir en Syrie ou en Cochinchine, sous le futile prétexte de servir la France comme soldat ou comme diplomate. Voyez de Vertefeuille: il a voulu concilier ces deux extrêmes...

— Et il en est mort. Ah! colonel, quel bonheur de succéder, lorsqu'on connaît les fautes de son prédécesseur. Rien de plus aisé que de les éviter, et alors on règne en maître absolu, en vrai monarque habile et sage. On n'est pas un roi d'Yvetot, coiffé d'un simple bonnet de coton; car j'ai réfléchi, mon cher monsieur Simon, à votre théorie du bonnet de coton, et je suis convaincu que M. de Vertefeuille en portait.

— Vicomte!

— Il en portait, je vous l'affirme; car il devait avoir vos idées; vous étiez trop intimement liés pour qu'il en fût autrement. Or, loin d'être un poëme, comme vous me le disiez ce matin, cette vulgaire et bourgeoise coiffure est tout ce qu'il y a de plus dépoétisant au monde. Sa blancheur symbolise sa légitimité, rien de plus; sa forme est celle du pain de sucre, l'emblème de l'épicier, et sa mèche grotesque est un épouvantail pour l'amour; et voilà ce qui tue le bonheur conjugal. Croyez-moi, mon cher colonel, de la poésie quand même,

surtout dans le mariage, où il faut marcher le front à découvert et les cheveux au vent, comme la muse antique, et non pas, comme le général, « en bonnet de coton. » A votre santé, colonel.

— A votre santé, vicomte, fit M. de Vertefeuille d'une voix rauque. J'ai perdu, pensait-il, mais je le tuerai!

— Et maintenant, reprit Léon en affectant de ne pas remarquer le trouble de son interlocuteur, maintenant que je vous ai prouvé, je l'espère, que je comprends aussi bien que vous-même les douceurs du mariage et les devoirs de l'homme marié, mon cher colonel, c'est devant vous que je veux parler à madame de Vertefeuille. La voici justement, poursuivit M. de Mallène. Écoutez-moi, mon cher colonel.

Et, s'élançant vers la comtesse qui venait de reparaître:

— Madame, s'écria-t-il, la contrainte que vous m'avez imposée est intolérable, l'amitié que vous m'avez offerte un horrible supplice. Le colonel Simon, le compagnon d'armes du pauvre général, me l'a fait comprendre, en me démontrant toute la grandeur de mon amour. Oui, colonel, n'en doutez pas, je prends vis-à-vis de vous, vis-à-vis de madame, l'engagement solennel d'effacer dans la mémoire de la comtesse jusqu'au souvenir du glorieux défunt. Faire oublier, quelle joie, quel stimulant pour un cœur sincère! N'est-ce pas, mon cher colonel? Le roi est mort, vive le roi!... Mon mari est mort, vive mon futur! Ah! Emma, que je vous aime!

Et M. de Mallène se laissa tomber aux genoux de la comtesse.

— Ah! c'en est trop! s'écria M. de Vertefeuille en éclatant.

— Enfin! se dit Léon en s'efforçant de ne pas rire.

Puis se tournant vers le comte César, il reprit du ton le plus calme du monde:

— Vous dites..., colonel?

— Je dis, monsieur, qu'un tel aveu, fait devant moi, l'intime ami du général...

— Mais puisqu'il est mort! interrompit M. de Mallène.

— Oui, mon ami, puisqu'il est mort, dit à son tour Emma, toute radieuse d'avoir gagné la gageure.

— Eh! madame, s'écria M. de Vertefeuille, hors de lui, cessons cette comédie.

Et gravement, s'adressant au jeune diplomate:

— Monsieur le vicomte de Mallène, ajouta-t-il, je suis le général de brigade César de Vertefeuille!

Cette révélation, au grand étonnement du comte, ne produisit aucun effet sur Léon qui, se relevant, lui répliqua:

— C'est impossible!

— Monsieur! s'écria César menaçant.

— Je maintiens mon dire. Il est impossible que vous soyez encore général de brigade, ajouta-t-il en retirant de sa poche le journal qu'il avait pris des mains de M. de Vertefeuille; car le *Moniteur* de ce matin, sur lequel, par hasard, j'ai jeté les yeux, contient un décret qui vous nomme général de division.

— Eh quoi, vicomte, vous saviez donc?...

— Que vous vous moquiez de moi?... oui, monsieur.

— Pardonnez-nous, vicomte, fit en ce moment Emma. C'était une gageure. Vous me l'avez fait gagner... Je ne l'oublierai jamais.

M. de Mallène allait demander à madame de Vertefeuille l'explication de ces paroles, lorsque Julie entra brusquement au salon.

— Monsieur le vicomte, dit-elle en s'adressant au jeune diplomate, Julien, votre valet de chambre, vient d'arriver au château pour vous dire que toutes vos malles sont faites depuis une heure.

— Ah! ah! fit le général en riant. Il y a une heure, M. de Mallène ignorait encore ma ruse, et il avait quitté le château pour aller donner les ordres de tout apprêter pour son départ. Qu'en dis-tu, ma chère Emma?

— Oh! je vous jure, madame, s'écria le vicomte, que je serais revenu.

— Nous n'en doutons pas, cher monsieur, reprit le général. En attendant, bon voyage!

La situation de Léon était trop embarrassante pour qu'il pût la prolonger plus longtemps. Il se retira.

— Ma chère Emma, dit alors le général à sa femme, sache bien qu'entre faire la cour à une femme pour le bon motif, ou pour l'autre,... il y a un monde, et que l'éternité des serments est toujours un épouvantail pour tous les soupirants qui jouent la comédie de l'amour.

— Je te crois, répondit la comtesse, et j'ai perdu.

M. de Vertefeuille regarda sa femme pendant quelques instants en silence. L'air navré de la comtesse le toucha, et, prenant une résolution subite :

— Nous avons joué à qui perd gagne, lui dit-il. Passe-moi la plume!

LÉOPOLD STAPLEAUX.

---

# HENRI DE L'ESPÉE

La guerre sans nom qui vient de nous désoler, au lendemain de l'invasion prussienne, laissera dans notre histoire une page tachée de sang et souillée de honte. Ce n'était point une guerre civile ordinaire, née d'une divergence de principes politiques ou d'idées religieuses, ni d'un besoin de réformes d'ordre déterminé; encore moins, des écarts d'un patriotisme en délire. C'était un nouvel épisode de la lutte fatale qu'entretient perpétuellement chez les hommes l'inégale répartition des biens. Les fondateurs de la Commune de Paris ne dessinent, en 1871, aucune idée originale ; ils procèdent tout bonnement de l'antiquité qui avait, elle aussi, ses socialistes. Que, parmi tous les documents venus jusqu'à nous, on veuille seulement relire une comédie d'Aristophane, *la Richesse*, représentée à Athènes plus de quatre cents ans avant notre ère, et l'on saura facilement en dégager une loi dont les sciences morales et politiques n'ont pas suffisamment étudié les effets constants : c'est la loi du déchaînement des convoitises, de la violence des excès auxquels le besoin naïf d'acquérir et de jouir, sans avoir à passer par les voies du travail, pousse périodiquement des multitudes égarées par une longue propagande d'erreurs économiques.

En tous temps, en tous lieux, les insurrections dites sociales se peuvent, de prime abord, reconnaître au cachet tout spécial dont sont profondément empreintes leurs œuvres audacieuses. Inexorable terrorisme, tel est le mot d'ordre des chefs, et, dès lors, les sectaires cupides n'ont pas de plus saint devoir que de descendre et de monter, tour à tour, la gamme de tous les attentats connus. Nous ne pouvions certes pas nous flatter d'échapper aux coulées de lave de l'éruption communiste de 1871. Aussi le pillage a-t-il sévi avec intensité, et l'assassinat était-il grandement en honneur à Paris. La France en fut à se demander avec angoisses si ses destinées la con-

damnaient à devenir la proie de peaux-rouges hybrides, mystérieusement issus d'une civilisation coupable.

Pour nous, qui écrivons ces lignes, nous avons senti, dès le premier jour de ces saturnales, se déchirer notre cœur d'ami sous les coups furieux des agresseurs; une victime est tombée, que sa droiture et ses vertus semblaient devoir préserver de toute atteinte, et dont le souvenir nourrira toujours notre affliction. Le martyr se nommait Henri de l'Espée, et ce nom vient d'éveiller douloureusement les échos de la France, car l'Assemblée nationale a proclamé solennellement que le courageux préfet de la Loire avait, en mourant, bien mérité du pays. Pouvions-nous désirer pour lui plus belle et plus saisissante oraison funèbre? Certes, la mort de ce juste doit racheter bien des crimes, et Dieu ne peut vouloir que ceux qui l'aimaient ne soient pas consolés.

A sa famille en deuil, à tous ceux qui ont, une fois en leur vie, serré la main de notre pauvre cher mort, au pays tout entier, qui connaît aujourd'hui l'étendue de son sacrifice, nous voulons retracer quelques traits saillants de son grand caractère. C'était, comme l'a si bien dit M. Augustin Cochin, un homme *intelligent*, *travailleur*, *modeste*, *chrétien*, *intrépide*, *indépendant*. Nous n'analyserons ni les mérites de l'homme de bien, ni ceux de l'homme, sous tant de rapports, éminent, qui fût certainement devenu une puissance au service de son pays. Nous nous proposons simplement d'esquisser une vie militaire, car, il faut qu'on le sache aussi, depuis le jour de l'entrée des Prussiens en France jusqu'à celui de la chute de Paris, de l'Espée a servi son pays en digne et vaillant gentilhomme.

Nous nous agenouillons donc sur la tombe d'un soldat.

## I

La nouvelle des premiers désastres de l'armée du Rhin avait cruellement fait saigner le cœur si patriote de Henri de l'Espée. Bientôt, il eut à recevoir dans son village, à son foyer même, les débris du corps de Mac-Mahon, et le château de Froville fut, un instant, le centre de refuge d'une foule d'échappés de Reichshoffen. La situation était fort sombre, et il devenait évident que le torrent de l'invasion allemande n'avait plus qu'à se précipiter par la brèche ouverte. Ces tristes prévisions ne tardèrent pas à se réaliser; les Prussiens inondèrent la Lorraine.

Henri de l'Espée ne put se résigner à subir ainsi l'occupation étrangère; il résolut de la combattre, et, laissant à Froville sa jeune

et vaillante femme avec ses enfants, il s'achemina vers Paris, car il était clair déjà que Paris allait être l'objectif d'un ennemi audacieux.

On était alors au 15 août. La grande ville était triste; elle s'alarmait de l'échec de nos armes et, d'ailleurs, un premier mouvement démagogique venait de la troubler profondément. Chacun se rappelle ce poste de pompiers brusquement assailli, en plein jour, par des meneurs de bas étage. C'était le prélude des trop fameuses *journées* qui devaient plus tard agiter et compromettre la défense. Les 4 et 21 septembre, les 5, 8 et 31 octobre 1870, le 22 janvier 1871, Henri de l'Espée est destiné à voir monter, l'une après l'autre, toutes les marées d'une multitude en délire, jusqu'à ce que, enfin, le 18 mars, il soit lui-même, hélas! emporté par le flot.

Dès son arrivée à Paris, notre ami rendit visite à M. Thiers, qui l'engagea vivement à persévérer dans le projet qu'il avait formé de coopérer de toutes ses forces aux travaux de la défense du territoire, et il alla aussitôt se mettre à la disposition du général de Chabaud-la-Tour, alors président du comité des fortifications et membre du comité de défense. Paris venait d'être divisé en neuf secteurs, et la 3e circonscription du génie, commandée par le général Javain, comprenait, outre les septième, huitième et neuvième secteurs de l'enceinte, les forts d'Ivry, de Bicêtre, de Montrouge, de Vanves et d'Issy, ainsi que tous les ouvrages entrepris en avant des forts pour couvrir les dehors de la place. Les plus considérables de ces ouvrages étaient, dans la région du Sud, les redoutes des Hautes-Bruyères, de Châtillon, de Montretout. Ils devaient être soutenus et reliés entre eux par des défenses d'une importance secondaire, et c'est ainsi que, entre Châtillon et Montretout, fut décidée la création des ouvrages de Meudon, de Brimborion, de la Capsulerie et de la Brosse.

Henri de l'Espée fut attaché à cette circonscription et chargé de construire la *redoute de la Capsulerie*, laquelle avait à défendre les bois, à battre la grande route de Sèvres, ainsi que les pentes de Ville-d'Avray, à croiser ses feux avec ceux des ouvrages de Brimborion et du plateau de la Brosse.

Excellent ingénieur, il sut saisir, du premier coup d'œil, le caractère spécial de l'œuvre qu'on attendait de lui. Il se mit au travail avec une ardeur sans égale, et tous les officiers du génie, ses camarades, n'eurent qu'à louer sans ambages ce zèle intelligent, cette puissance de production qui faisait merveille. Malgré la difficulté d'embaucher et de retenir des ouvriers sur les chantiers de la Capsulerie, difficulté qui équivalait presque à un manque de bras absolu, les parapets se massèrent, les talus furent dressés et, vers le 18 septembre, c'est-à-dire moins d'un mois après l'ouverture des

travaux, la redoute se trouvait en état très-suffisant de défense. Il est juste de mentionner ici le nom de trois jeunes gens qui s'étaient alors mis à la disposition de Henri de l'Espée, et qui le secondèrent parfaitement. C'étaient MM. François Daru, Henri Cochin et François de Broglie.

L'ouvrage si péniblement et si habilement construit devait néanmoins tomber dans le domaine du vain archaïsme, car le gouvernement ne crut devoir ni l'armer, ni même le faire occuper par un détachement d'infanterie. C'est avec un vrai chagrin que de l'Espée abandonna les épaulements, désormais inutiles, qu'il avait si consciencieusement, si amoureusement élevés. Il rallia le commandant du génie Lévy au château de Meudon, où se terminaient aussi d'importants travaux de fortification passagère qui allaient être également abandonnés à l'ennemi.

On était alors au 19 septembre, et, depuis le matin, les Prussiens tenaient tête aux colonnes du général Ducrot. Vers midi, nos troupes décousues durent abandonner le plateau de Châtillon, et la partie fut perdue décidément. Dans cette situation critique, de l'Espée prêta au commandant Lévy le concours d'une énergie peu commune. Les quelques centaines d'hommes qui avaient rejoint le château de Meudon y furent, en effet, maintenus jusqu'au soir, et purent, quoique cernés par l'ennemi, rentrer à Paris en bon ordre, et sans pertes sérieuses. A l'heure où s'opérait cette heureuse retraite, l'ennemi terminait son investissement. Paris allait être, pour cinq mois, séparé du reste du monde.

## II

Le général Javain, commandant la troisième circonscription, avait établi son quartier général rue Brézin, 11, à Paris-Montrouge; la maison était, en même temps, occupée par le service du génie du 8e secteur. C'est là que, le 21 septembre, nous eûmes la joie de revoir l'excellent de l'Espée, dont les circonstances nous avaient tenu fort éloigné depuis le temps de l'École polytechnique. Il nous fut donné, à tous deux, d'oublier ces vingt ans de séparation, d'autant plus vite que le général Javain voulut bien attacher l'arrivant au service du 8e secteur. Nous allions, dès lors, vivre ensemble de la même vie active, être agités des mêmes craintes et des mêmes espoirs fugitifs, souffrir des mêmes angoisses, subir les chances des mêmes événements de guerre. Cette communauté de dangers, de privations, de fatigues, d'impressions trop généralement douloureuses était bien de nature à resserrer étroitement les liens de l'af-

fection, et, nous le dirons toujours, c'est un ami que nous avons perdu.

Dès le matin de son arrivée rue Brézin, de l'Espée prit le service, et ses débuts furent des plus heureux. Ses relations personnelles avec la Compagnie du chemin de fer de l'Ouest, dont il était l'un des administrateurs, lui permirent de mettre à notre disposition 3,000 rails d'acier, grâce auxquels il fut facile de parachever, dans des conditions exceptionnelles d'élégance et de solidité, les abris blindés que nous organisions dans les talus du rempart, entre la Bièvre et le chemin de fer de Versailles (rive gauche). On vint voir, de toutes parts, les abris du 8e secteur; et de l'Espée reçut, à ce sujet, les félicitations du général de Chabaud-la-Tour, devenu commandant supérieur du génie de l'armée de Paris.

Notre ami avait, en même temps, entrepris une besogne dont les fruits furent goûtés de chacun pendant toute la durée du siége. Les ouvriers qu'il avait ramenés de la Capsulerie exerçant, pour la plupart, le métier de bûcheron, il les répartit en divers ateliers de fascinage, installés : l'un à Cachan, sur la Bièvre; un autre, au parc d'Issy; le plus important, à Paris même, sur l'avenue d'Orléans, vis-à-vis la gare du chemin de ceinture. Les mesures les plus équitables, les procédés les plus ingénieux lui permirent de se procurer régulièrement des branchages, et les confections s'opérèrent sans aucun temps d'arrêt, aussi correctement que sur le polygone d'une école régimentaire du génie. Le chantier de l'avenue d'Orléans fonctionna quatre mois consécutifs et produisit : 6,000 gabions, 15,000 fascines, 300 fagots de sape, 12,000 claies et 9,000 piquets de toute grandeur. Ces chiffres ont certainement leur éloquence. Le matériel confectionné était, au fur et à mesure des besoins, dirigé sur chacun des secteurs de la troisième circonscription ou sur les forts du sud, particulièrement sur ceux de Montrouge, de Vanves et d'Issy. On expédiait aussi nombre de fascines aux redoutes des Hautes-Bruyères et du Moulin-Saquet; on pourvoyait enfin, et très-largement, aux exigences des travaux de contre-approche exécutés en avant de Cachan et de la maison Millaud. Les voitures employées à ce service ramenaient dans la place des corps d'arbres, des légumes, des fourrages, adroitement soustraits au maraudage des communeux de Montrouge.

Les grands travaux de défense dont nous étions chargés, tant à l'intérieur qu'à l'extérieur de l'enceinte, ne pouvaient nous faire demeurer étrangers aux faits de guerre qui s'accomplissaient au sud de Paris, et nous n'étions pas sourds au bruit du canon. Déjà, les 23 et 30 septembre, nous avions, du terre-plein du bastion 80, prêté l'oreille aux détonations des combats de Villejuif et de Chevilly; le 13

octobre, nous assistâmes à l'affaire de Bagneux. Debout, sur la plongée du fort de Montrouge, nous vîmes, sur tous les points, s'engager et se clore l'action, et ce spectacle, alors nouveau pour lui, fit sur Henri de l'Espée une impression très-vive.

Nous devions être, quinze jours après, soumis à des émotions d'un autre ordre.

On se rappelle le fait de la reprise du Bourget par les Prussiens (30 octobre). Cet échec de nos armes devait singulièrement favoriser les projets du parti communiste, alors à l'affût d'un prétexte qui lui permît de se venger du *fiasco* des 5 et 8 octobre. Les déclassés, que la célèbre *Internationale* ameute et garde à sa solde, ne se distinguent point d'ordinaire par une puissance d'invention bien considérable; l'observateur constate, au contraire, que leur manière d'opérer est toujours exactement la même. Pour ouvrir les hostilités, ils adoptent d'abord un mot de ralliement. Un cri, quel qu'il soit, il leur faut un cri qui enlève bien le peuple, et ils réservent, comme l'on sait, le monopole de cette dénomination de *peuple* à l'ensemble de ces viles multitudes dont nous apprécions aujourd'hui les heureuses prédispositions. L'entraînement s'obtenait jadis au cri de : « *Vive la Pologne!* » Nous venons d'entendre : « *Vive la Commune!* » Au 31 octobre, le jeu d'un beau mouvement d'indignation patriotique fit éclater le symbole : « *Au Bourget! au Bourget!* » Ce motif servait d'introduction à l'inévitable : « *Vive la Commune!* » Et l'invasion de l'Hôtel de Ville fut accompagnée d'un double concert de clameurs. On se rappelle l'issue de la journée du 31. Le gouvernement de la défense nationale ne put être délivré que fort avant dans la nuit, mais il fut délivré; toutefois, le fait de l'insuccès de l'émeute ne fut point porté immédiatement à la connaissance des quartiers éloignés du centre de Paris. Aussi, dès le matin du 1er novembre, Montrouge se trouvait-il dans un état d'agitation extrême, entretenu par quelques agents subalternes de la Commune avortée. Les rassemblements étaient nombreux; et les discussions, très-vives. On élaborait des programmes politiques inénarrables; on parlait de fusillades et de guillotinades; on apposait force affiches rouges, et le papier blanc de la municipalité du XIVe arrondissement convoquait bravement le public aux « *élections à la Commune.* » Ce dernier document ne fut pas très-longtemps respecté sur les murs : le 18e bataillon de la garde nationale, qui descendait l'avenue d'Orléans vers neuf heures, ne trouva pas de son goût la prose municipale, et se mit en devoir d'en lacérer les exemplaires encore humides de colle. L'acte de justice était à peine entamé qu'il souleva l'indignation de quelques gardes nationaux appartenant à d'autres bataillons, notamment au 103e, et il s'ensuivit des conflits tumultueux. Henri de l'Espée et nous, pas-

sions alors tous deux par l'avenue, et, nous approchant d'un groupe, nous n'hésitâmes point à encourager le 18ᵉ de notre franche approbation.

Il n'en fallut pas davantage pour détourner et déchaîner sur nous la fureur des braillards les plus exaltés, et un capitaine du 103ᵉ voulut, sans plus de formalités, nous mettre en état d'arrestation. Nous n'oublierons jamais les traits de cet homme : c'était bien le type des carnassiers à face humaine dont les ruisseaux de Paris ont seuls le don de stimuler la génération spontanée. De petite taille, la face chafouine et bistrée, l'œil injecté, l'écume aux lèvres, ce spécimen abject des officiers *du peuple* insista vivement, et en un langage sordide, sur la nécessité de nous faire sur-le-champ *prisonniers du peuple.* Ne méritaient-ils pas, en effet, d'être déférés à la justice du *peuple* ceux qui osaient, en plein jour, applaudir aux faits et gestes des ennemis de la Commune?

Nos réponses dédaigneuses ne nous eussent probablement pas aidés à échapper aux griffes de ces hommes fauves, mais les officiers du 18ᵉ bataillon parvinrent à leur faire comprendre que leur bienheureuse Commune n'était pas encore constituée; que le gouvernement de la défense nationale était toujours debout ; que, en agissant comme ils venaient de faire, ils s'exposaient à être arrêtés eux-mêmes par les soins de l'amiral Méquet, commandant supérieur du 8ᵉ secteur. Convaincu, non sans peine, de la nécessité où il était de lâcher sa proie, le capitaine du 103ᵉ nous jeta un regard aigu, fait pour nous ouvrir le ventre. « C'est bon, nous dit-il avec un sourire venimeux, c'est bon, messieurs les commandants à Trochu!... ça sera pour une autre fois!... mais croyez-moi, je ne vous dis que ça : soyez prudents! »

Nous rappelions ces mots à de l'Espée au moment où il partait pour Saint-Étienne, et lui recommandions une prudence extrême. Que n'a-t-il différé son départ, au seul souvenir du hideux capitaine de Montrouge!

## III

D'excellents esprits croient devoir admettre en principe que, en temps normal, une garde nationale quelconque ne peut, sauf des cas très-rares, rendre à son pays que des services négatifs. C'est peut-être juger un peu sévèrement l'institution; mais les bienfaits en sont, au moins, fort contestables, et il est assurément permis de la trouver inutile. Bien plus, nous estimons que, étant données certaines circonstances politiques, l'organisation d'une force nationale

exagérée peut amener d'irréparables désastres. Ainsi, l'on ne saurait trop hautement condamner cette vaste improvisation de milice citoyenne faite au lendemain du 4 septembre. Qu'ils sont coupables, les hommes qui demandèrent alors des armes pour le peuple!... des armes pour la multitude en bloc!... Croyaient-ils donc qu'un homme pris au hasard dans la rue est digne de porter l'uniforme et peut faire un soldat? Ne savent-ils pas que, en procédant ainsi par masses, ils allaient sacrer gardes nationaux des gens d'une honorabilité plus que douteuse? Les premiers éléments de la statistique eussent dû suffire à les arrêter sur une pente qui allait nous faire rouler avec eux dans l'abîme et déshonorer Paris... Paris, l'étoile de l'Occident! Ils ont conduit Paris à devenir, pour un temps, le théâtre de toutes les carmagnoles internationales.

Sans s'alarmer des conséquences déjà palpables d'une erreur sans précédents, et loin de songer à procéder aux épurations nécessaires, le gouvernement décréta, le 6 novembre, que les deux cent soixante-six bataillons de la garde nationale formeraient la première des trois armées alors en voie d'organisation; deux jours après, il décidait que chaque bataillon compterait quatre compagnies de guerre.

Bien qu'il eût déjà perdu quelques illusions touchant la valeur vraie de ces bizarres agglomérations d'hommes sans discipline, Henri de l'Espée s'empressa de réclamer son inscription aux contrôles du 15ᵉ bataillon — commandant de Narcillac — qui faisait le service au 7ᵉ secteur. Admis à l'une des compagnies de guerre, il alla, plus d'une fois, camper aux avant-postes avec ses nouveaux compagnons d'armes. Une nuit qu'il les suivit à Suresnes, il leur exposa minutieusement la liste des dures obligations auxquelles doit se soumettre le soldat qui veut être digne de ce nom. Comme il prêchait toujours d'exemple après avoir énoncé le précepte, notre ami eut un vrai succès, et nous savons qu'il émerveilla les gardes nationaux du 15ᵉ bataillon, lequel était, d'ailleurs, l'un des meilleurs de Paris.

Vers cette époque, le général Javain quitta la 3ᵉ circonscription pour prendre le commandement du génie de la 3ᵉ armée, sous les ordres du général Vinoy. Henri de l'Espée eut à cœur de rester attaché à la personne de son général et de prendre part à toutes les expéditions qu'il aurait à diriger. En même temps, il voulut continuer son service au 8ᵉ secteur, de sorte que, de fait, il se trouva, comme nous le disions plaisamment, être le seul officier volontaire qui fît, à la fois, partie des trois armées de Paris.

Nos travaux de défense étaient alors à peu près terminés et, le siége tournant au blocus, le mois de novembre s'écoula sans événements saillants. Notre ami, que dominait une activité dévorante, passa ce temps à lever, pour le *Plan-directeur*, tous les ouvrages de

contre-approche ; à visiter les forts et les postes avancés ; à courir tous les environs de la région Sud. La redoute des Hautes-Bruyères, où il reçut un jour le baptême du feu, le Moulin-Saquet, la Grange-Ory, la maison Millaud, sur la route d'Orléans, la maison Raspail, à Cachan, étaient tour à tour l'objet de ses études suivies et, chaque fois, il rapportait de ses excursions des documents précieux pour les opérations ultérieures de la défense. C'est ainsi qu'un soir, en avant du moulin de Cachan, il reconnut une maison à toit rouge, occupée par un poste prussien. Il la repéra sur le terrain, et sur la carte, par un procédé fort ingénieux, et put ainsi la signaler au fort de Montrouge. Le lendemain, dès l'aube, les matelots-canonniers du fort envoyaient sur la maison une douzaine d'obus qui en provoquaient l'évacuation immédiate.

Tantôt, de l'Espée allait à Ivry voir son cousin François Daru, brave jeune homme qui servait dans une compagnie de guerre de la garde nationale ; tantôt, il courait à Bicêtre serrer la main de M. Benoist d'Azy qui avait repris son métier d'officier de marine ; mais ses promenades favorites étaient pour le fort de Montrouge, où il retrouvait le colonel Lévy, et pour les forts de Vanves et d'Issy, dont les travaux l'intéressaient vivement. Parfois enfin il poussait jusqu'à Billancourt, et, de là, revoyait les parapets de sa chère Capsulerie, alors au pouvoir des Prussiens. Il était ordinairement suivi, dans ces excursions, d'un ou de plusieurs de nos compagnons du 8$^{e}$ secteur, notamment de MM. de Fréminville, Aimé Girard et Yver, dont il avait facilement gagné l'amitié. Ce nous est une consolation d'écrire ici le nom de ceux qui, nous n'en doutons point, partagent notre deuil.

Le soir, au cercle du XIV$^{e}$ arrondissement où nous nous réunissions, Henri de l'Espée nous racontait ses exploits de la journée ; il le faisait en ce langage simple, imagé, plein de grâce, dont lui seul avait le secret, et l'auditoire était toujours charmé. Toutes ses reconnaissances militaires sont d'ailleurs consignées en des Mémoires qu'il écrivait au jour le jour, et que ses enfants pourront lire. Qu'ils méditent ces études de leur père ! qu'ils héritent de son courage et de son ardent patriotisme !

Le mois de novembre touchait à sa fin, et des proclamations retentissantes nous laissaient croire que l'heure de la délivrance allait enfin sonner pour Paris assiégé. Le 28 au soir, en effet, nous reçûmes des ordres précis : il s'agissait, pour la 3$^{e}$ armée, d'opérer le lendemain une violente diversion sur Choisy-le-Roi, pendant que le général Ducrot, à la tête de la 2$^{e}$ armée, allait franchir la Marne pour opérer sa jonction avec les forces imposantes... qui n'existaient que dans l'imagination de M. Gambetta. Le 29, à cinq heures du ma-

tin, de l'Espée était, avec le général Javain, sur les glacis du fort de Bicêtre.

Les marins de l'amiral Pothuau engagèrent vivement l'action, et le village de l'Hay fut pris de très-bonne heure; mais il fallait y rester, l'occuper solidement, et, malheureusement, les outils manquaient. Nous avions prévu le cas; la voiture du 8e secteur était prête, et nous pûmes satisfaire sans retard à la demande exprimée en ce télégramme, que de l'Espée nous adressait de Bicêtre à huit heures du matin. Nous le reproduisons textuellement : « Envoie au galop la voiture d'outils ; mets-y tout ce que tu pourras en pinces et pics à roc. Requiers s'il le faut, et envoie ventre à terre, vite, vite ! — Nous partons pour les Hautes-Bruyères. — Hâte, hâte les envois. »

A neuf heures, les outils étaient aux Hautes-Bruyères; mais, hélas ! inutiles. L'ordre de cesser le feu venait d'être donné, et les troupes qui avaient pris la Gare-aux-Bœufs recevaient l'ordre de se replier sur Paris.

Parti plein d'ardeur et d'espoir, de l'Espée revint la mort dans l'âme : le salut de la France lui semblait compromis. En passant par Arcueil, il y vit un blessé couvert de sang, étendu sur le dos, agonisant. A ses côtés un prêtre, couché sur le ventre, collait l'oreille à ses lèvres et recevait sa confession.

Notre ami n'y put tenir... il se mit à fondre en larmes.

## IV

Il n'entre point dans le cadre de ce récit de faire l'historique des opérations de guerre du mois de décembre. Après les batailles de Champigny-Villiers, il y eut comme une sorte d'accalmie ; mais, le 21, le feu reprit avec une violence extrême. Le 27 au matin, l'ennemi démasqua des batteries de gros calibre contre les forts de l'Est, de Noisy à Nogent, et contre la partie nord du plateau d'Avron, alors occupé par nos troupes.

C'est précisément cette journée du 27 décembre que Henri de l'Espée choisit pour visiter en détail la position d'Avron. Il le fit en compagnie de MM. Aimé Girard, Yver et de Fréminville, et tous quatre essuyèrent une grêle de projectiles dont ils nous rapportèrent le soir quelques échantillons. Les éclats d'obus prussiens étaient alors chose toute nouvelle, et, en conséquence, ils eurent grand succès à Paris. Henri de l'Espée exposa triomphalement les siens sur sa cheminée, non sans les avoir revêtus de l'inscription : *Plateau d'Avron*, 27 *dé-*

*cembre* 1870. Ses enfants retrouveront à leur foyer cette précieuse relique militaire... à moins que les gens de la Commune n'aient mis à sac l'hôtel de leur père assassiné.

La pluie de feux qui couvrait le plateau d'Avron semblait bien être le prélude d'un bombardement général de la place. Le 5 janvier, en effet, les redoutes des Hautes-Bruyères et du Moulin-Saquet ; les forts de Montrouge, de Vanves et d'Issy ; les 6$^{e}$, 7$^{e}$ et 8$^{e}$ secteurs de l'enceinte furent en butte aux premiers projectiles destinés à intimider les défenseurs. Nous en étions venus à ce fameux moment psychologique si longtemps attendu et chanté par nos mystiques adversaires, et le bombardement qui commençait pour nous allait durer jusqu'au 26 janvier — minuit — c'est-à-dire vingt-deux jours et vingt-trois nuits, sans solution de continuité.

Le quartier de Montrouge, l'un des plus rudement atteints, était en prise aux batteries prussiennes de Fontenay-aux-Roses, de Bagneux, de Châtillon, de Meudon, à raison de trois, quatre et même cinq projectiles à la minute. C'étaient le plus souvent des obus de 0$^{m}$,148 de diamètre. Le rempart du 8$^{e}$ secteur, l'avenue d'Orléans, celle de Châtillon, la chaussée du Maine, la place d'Enfer, toutes les rues du XIV$^{e}$ arrondissement devenaient impraticables pendant le jour. Nous ne pouvions plus sortir sans avoir à passer sous la trajectoire de quelque morceau de fonte prussienne ; enfin, le 15 janvier, vers neuf heures du soir, un obus éclata dans un mur de notre maison de la rue Brézin. Henri de l'Espée, dès le lendemain, fit, à ce sujet, des observations curieuses dont il déduisit les lois de chute et d'éclatement du projectile. Un croquis qu'il nous montra permettait de conclure que le métal psychologique nous avait été adressé par une pièce de la batterie de Meudon.

Vers le soir, les rues de Montrouge étaient un peu plus sûres. Mais bientôt l'orage reprenait, et les nuits étaient terribles. L'ennemi ouvrait son angle de tir, et les obus passaient en foule par-dessus nos têtes pour aller frapper les édifices de la rive gauche de la Seine. C'étaient des explosions sourdes, des fracas stridents, des sifflements furieux... et il était difficile de fermer les yeux sous cette immense gerbe de feux courbes ; nous ne pouvions nous habituer à ces longues nuits d'insomnie.

Les bombarderies de M. de Moltke n'étaient cependant pas de nature à nous empêcher d'opérer au dehors. En particulier, la nuit du 9 au 10 janvier fut employée à la destruction des ouvrages entrepris par l'ennemi au *Moulin-de-Pierre*, en avant du fort d'Issy. L'expédition, dont le but ne fut qu'en partie atteint, dut être recommencée dans la nuit du 13 au 14, et, cette fois, elle échoua complétement par suite de circonstances qu'il est inutile de rapporter ici. Les tra-

vaux de l'attaque furent dirigés, à chaque reprise, par le général Javain dont la bravoure est proverbiale, et, fidèle à son général, Henri de l'Espée ne le quitta pas un instant. A la seconde nuit, celle qui fut témoin de notre échec, nos soldats, accueillis par une canonnade des plus vives, se mirent à battre en retraite assez précipitamment; il y eut même dans les rangs un instant de panique. Les mobiles ahuris couraient en désordre vers la tranchée et, pour aller plus vite, bousculaient tout ce qu'ils rencontraient sur leur passage. Le général Javain reçut ainsi un coup de crosse à la hanche, et Henri de l'Espée fut renversé sur le revers d'un talus. Mal en advint au fuyard qui, dans sa course folle, avait pris sur le terrain la place de notre ami : un obus l'enleva par les reins et le jeta pantelant à dix pas de là. Ce n'était pas, hélas! une mort de soldat que les desseins de Dieu réservaient à notre malheureux Henri.

De l'Espée avait encore à se distinguer en mainte occasion avant la fin du siége, et d'excellentes mesures furent dues à son initiative. On n'avait vraisemblablement pas supposé que les forts du Sud dussent jamais être battus en brèche, car leurs approvisionnements laissaient vivement à désirer. Ils étaient dépourvus de tout, et cet état de choses nous suggéra l'idée de créer pour Issy et Vanves un service de transports de nuit. Henri de l'Espée, esprit essentiellement organisateur, se chargea de l'exécution : il trouva des voitures, des charretiers, des conducteurs de convois, et, durant vingt nuits consécutives, Vanves et Issy reçurent régulièrement les rechanges et le matériel dont ils avaient besoin. Ils purent ainsi se réparer et tenir convenablement.

Le fort de Montrouge pouvait, d'ailleurs, être ravitaillé tout spécialement par le moyen d'une galerie souterraine qui le mettait en communication directe avec le bastion 80 de l'enceinte. Mais, au moment du bombardement, cette communication, due à un véritable trait de génie de notre ami Descos, ingénieur des mines, cette galerie se trouvait malheureusement dans un état de praticabilité douteuse; elle était dépourvue de descenderies, de rails, de voies de garage, et, par suite, ne paraissait pas devoir rendre de grands services. Henri de l'Espée se souvint alors qu'il était, lui aussi, ingénieur, et sut remédier à toutes les défectuosités.

Les gardes nationaux qui étaient appelés à escorter nos convois de nuit avaient l'habitude de se défiler si prestement que, de cent cinquante hommes réunis le soir à la porte de Châtillon, il n'en arrivait guère qu'une vingtaine à Vanves. On crut pouvoir les mieux tenir en les échelonnant sous terre dans une galerie abritée des obus, et cet espoir ne fut pas déçu. Égrenés en chapelet, ils formèrent une *chaîne* continue du bastion 80 jusqu'au fort de Montrouge, et l'on fit ainsi passer au fort des gabions, des fascines, des piquets, des sacs de plâ-

tre et de ciment, enfin des sacs à terre *pleins* à raison de soixante-quinze à l'heure; si bien que, à la fin du siége, l'ennemi lui-même admira le bon état des parapets et des embrasures. Tout l'honneur de cette manœuvre revient à Henri de l'Espée, que secondèrent avec le plus grand dévouement MM. Yver, Aimé Girard et Groslous.

Vers le 25 janvier, les Prussiens, toujours bien renseignés, surent que l'entrée de notre galerie souterraine se trouvait au bastion 80. Ils dirigèrent aussitôt sur ce point un feu des plus violents, et nous dûmes procéder sur-le-champ à d'importants travaux de blindage. Les projectiles ne nous épargnèrent point pendant cette opération, et la journée fut rude. Ici encore, nous ne pouvons, hélas! nous défendre d'un bien amer regret. Malheureux ami, puisque vous deviez bientôt mourir, que n'avez-vous été, ce jour-là, atteint en pleine poitrine de l'éclat d'un obus prussien!

## V

Tous nos efforts étaient désormais inutiles; la famine venait d'amener la chute de Paris. Nous nous embrassâmes en pleurant.

L'histoire jugera sans doute avec une inflexible sévérité les idées préconçues et les tendances funestes qui présidèrent aux opérations de la défense. Pour nous, témoins des événements, et placés, par conséquent, en deçà du point convenable, il nous était impossible de bien voir le tableau que nous avions sous les yeux, et nous ne saurions formuler de critiques sûres. Nous estimons d'ailleurs, avec Henri de l'Espée, qu'il convient de ne point se laisser aller aux vaines récriminations; de ne point perdre, aux yeux de l'Europe, le prestige d'un siége long et douloureux.

Nous dirons seulement avec lui que toutes nos institutions militaires sont frappées d'une impuissance sénile; qu'il faut, à tout prix, renoncer à notre indolence et détruire les abus qui nous rongent; que la France va bientôt finir, si elle ne sait point se retremper aux sources vives où se puisent la vraie science, la vraie force et la vraie grandeur. C'en est fait de notre malheureux pays si chacun de nous ne peut élever son âme assez haut pour revenir aux vertus d'un autre âge, à ces vertus militaires que notre pauvre Henri de l'Espée mettait si simplement, si noblement en pratique.

Nous n'avons jamais vu plus grand ni meilleur soldat. Ainsi que les héros légendaires, il s'exerçait à toutes les fatigues, à toutes les privations. Il couchait à plaisir sur le sol et savait au besoin se passer de sommeil; il acceptait gaiement toutes les bizarreries d'un ré-

gime obsidional; partout où l'appelait le devoir, il courait, et d'un pas égal, par le vent, par la pluie, par la neige. Il s'était, en un mot, rendu maître de son corps, et sa conscience soumettait ce corps à de rudes épreuves. Nous le voyons encore s'apprêter en chantant et partir pour ses expéditions : il portait alors une grande capote de soldat du génie, avec un revolver, une gourde, une sacoche contenant deux biscuits, ses instruments, sa jumelle, et le petit livre de prières qui ne le quittait jamais. Cet équipement lui seyait à merveille, et grande était sa joie quand on le félicitait de sa tournure militaire.

Il était d'une bravoure exceptionnelle, et nous n'avions qu'un reproche à lui faire : il s'exposait trop au feu. Nous n'étions en dissentiment avec lui que sur un point : il estimait qu'on peut faire un soldat en prenant au hasard un homme dans la rue et lui mettant un fusil à l'épaule. Cette erreur généreuse venait de ce qu'il mesurait tous les hommes à sa taille; de ce qu'il oubliait naïvement sa nature d'élite.

Les gens courageux, les militaires de la vieille roche, les fidèles du drapeau savaient aisément gagner son cœur, et, s'ils avaient une fois combattu près de lui, ils lui devenaient à jamais chers. Les lâches et les couards le trouvaient, au contraire, intraitables. Les mauvais soldats, les altérés de paix à tout prix n'avaient qu'à se montrer pour soulever des tempêtes dans cette âme ordinairement si placide.

Le siége terminé, Henri de l'Espée ne voulut voir attribuer aucun prix aux services éminents qu'il avait rendus. Au moment où la France était précipitée dans l'abîme, on vit se déchaîner de féroces appétits; on assista à de honteuses curées. C'était un spectacle attristant. Lui, le brave Henri, refusa la croix.

Il sut, d'ailleurs, faire récompenser largement tous ses compagnons de combats, tous les braves qu'il avait vus à l'œuvre, à Paris, à Cachan, au Moulin-de-Pierre. Ceux qu'il faisait décorer étaient, le plus souvent des blessés qui ne tardaient pas à mourir, ou bien, c'étaient de dignes officiers qui bientôt se faisaient tuer sous nos murs. « Je leur porte donc malheur! » nous disait souvent de l'Espée.

Ah! malheureux ami, ceux-là sont moins à plaindre que vous! Ils sont morts de la mort des braves, de celle que vous méritiez si bien. Mais que votre grande âme repose en paix! Ceux qui vous ont aimé n'oublieront pas que, digne frère d'armes de ces soldats, vous avez, aussi bien qu'eux, donné tout votre sang pour le salut de la patrie en deuil.

E. Hennebert.

25 juin 1871.

# LE PROJET DE LOI

DE LA

## COMMISSION DE DÉCENTRALISATION SUR LES CONSEILS GÉNÉRAUX

---

Deux fois en une année la France a failli périr. La guerre étrangère, en se prolongeant, eût achevé sa ruine ; la guerre civile a été pour elle une de ces plaies honteuses qui aurait pu devenir inguérissable. Sortie de ces épreuves meurtrie et divisée, traînant après elle les débris d'une organisation qui lui a manqué de toutes parts, elle a besoin de refaire à la fois ses lois et ses mœurs, et de s'infuser, pour ainsi dire, un sang nouveau qui la fasse revivre.

La science, la discipline, la possession d'elle-même lui ont fait particulièrement défaut. Du fond de la décadence qu'elle a subie, va-t-elle tout d'abord se reporter vers les questions de réformes administratives et de réorganisation intérieure qui sont un des plus puissants éléments de sa régénération? Le pays va-t-il sortir enfin de la routine centralisatrice et autoritaire qui est à elle seule la cause incontestable de la plupart de ses malheurs? Les vaines discussions de partis vont-elles se taire et céder la place aux affaires vraiment essentielles? Tous les esprits intelligents et les cœurs dévoués ne comprendront-ils pas qu'ils peuvent, sans abjurer leurs convictions personnelles, s'unir et travailler ensemble sur le terrain des principes de décentralisation et de libertés locales qui sont le patrimoine de tous? — On est en droit de l'espérer, à voir l'intérêt que chacun porte à la grande discussion aujourd'hui pendante devant l'Assemblée nationale sur les attributions nouvelles des Conseils généraux.

Aussi peut-il sembler opportun, à l'heure présente, de rappeler en quelques pages les origines de cette question et du projet de loi

qui en ce moment même s'élabore. Il n'est point de réforme en effet qui ait été plus vivement et plus fréquemment réclamée par l'opinion publique ; il n'en est point qui soit plus mûre, qui ait été mieux étudiée, qui arrive à un instant plus favorable. Toute la question de la décentralisation est en quelque sorte suspendue à la solution que l'Assemblée adoptera sur cette première partie de notre organisation générale. Le gouvernement du pays par le pays est là presque tout entier.

Chose curieuse ! Après une année de bouleversements si terribles que bien des peuples n'ont pas vu en un siècle de pareilles destinées, nous sommes, au mois de juillet 1871, ramenés au point précis où nous nous trouvions au mois de juillet 1870, sur ce grave problème des libertés départementales. On se rappelle l'histoire de la grande commission extra-parlementaire de décentralisation. Formée, non sans éclat, par le ministre de l'intérieur au lendemain de l'avénement du cabinet du 2 janvier, elle réunissait sur un terrain commun — celui des libertés locales — des notoriétés politiques de plus d'un genre dont les noms, à eux seuls, inspiraient confiance à tous les partis, des hommes vieillis dans les conseils départementaux et reflétant les opinions des divers points de la France, enfin, un fort contingent de représentants de l'administration, qui devaient naturellement défendre les pratiques officielles et n'accepter qu'avec répugnance les réformes le plus impérieusement réclamées. Un vétéran des idées libérales modérées, un homme assez fidèle à ses convictions pour s'être tenu à l'écart, en dépit de sa juste influence, tant que les principes autoritaires avaient prévalu, M. Odilon Barrot, avait bien voulu accepter la présidence de cette assemblée trop peu homogène, mais que poussaient vers les idées de progrès le vent de l'opinion publique, les nécessités inhérentes à tout régime qui se renouvelle, l'impossibilité de rester en arrière au milieu d'une transformation générale si ardemment souhaitée. La province espérait beaucoup d'une semblable réunion, et de tous côtés on avait les yeux tournés vers elle, tant le besoin d'une prudente, mais effective décentralisation, avait pénétré, dès cette époque, la plupart des esprits !

Le ministre de l'intérieur, qu'on avait tout lieu de croire depuis longtemps animé du désir de réaliser un programme qu'il avait caractérisé fort nettement le premier jour, quand il avait dit : *On ne peut, sans une véritable inconséquence, donner à tous les citoyens une large et sérieuse participation au gouvernement de leur pays, en continuant à leur interdire la gestion de leurs intérêts les plus directs et les plus intimes*, M. Chevandier de Valdrôme, — l'un des députés de cette énergique et indépendante Lorraine qui, la première, a donné le signal des revendications provinciales, de même qu'elle vient de

lutter jusqu'à la mort pour l'indépendance de son sol et pour la patrie française, — avait tout d'abord demandé à la Commission de décentralisation de l'éclairer sur un des points les plus importants de l'organisation communale, le mode de nomination des maires. Après de longues et consciencieuses délibérations, la Commission s'était prononcée par deux fois pour l'élection des maires par les conseils municipaux. Le ministère, présidé par M. Émile Ollivier, ne dissimula pas son vif mécontentement, et présenta au Corps législatif une loi qui maintenait énergiqnement au gouvernement le droit absolu de nomination des maires. En même temps, les membres réactionnaires et particulièrement dévoués aux traditions impériales, se retiraient bruyamment de la Commission, sous la pression du ministre de l'intérieur et pour plaire aux Tuileries.

Ces premiers incidents n'étaient qu'un symptôme de la malveillance qu'on pratiquait en haut lieu envers la Commission de décentralisation. Celle-ci pourtant ne se décourageait pas ; elle se divisait en sous-commissions, pour traiter à fond les parties si multiples de son programme, et, au bout de trois mois de travaux presque journaliers, elle achevait paisiblement ses études et pouvait présenter au gouvernement un plan général de réorganisation provinciale. Des procès-verbaux détaillés, des rapports à l'appui des divers projets de loi, étaient envoyés au ministère ; et le public, que quelques notes publiées dans les journaux mettaient à peine au courant des travaux de la Commission, espérait enfin prendre connaissance à loisir de solutions qui intéressaient, en réalité, la France entière. Mais on avait compté sans M. le ministre de l'intérieur.

Une fois débarrassé de la Commission de décentralisation, M. Chevandier de Valdrôme se montra fort peu disposé à publier des travaux qui développaient rationnellement un programme qu'il semblait déterminé à ne point exécuter. Quelques députés eurent beau réclamer; vainement la presse s'associait à leur juste demande : l'argent manquait, paraît-il, pour faire imprimer un volume qu'on s'arracherait chez les libraires au lendemain de sa publication. Un journal d'avant-garde fut obligé d'offrir au ministère du 2 janvier l'aumône d'une souscription et de réclamer l'autorisation de faire paraître, à ses risques et périls, d'importantes discussions qui avaient grande chance — en dépit des noms illustres dont elles attestaient le travail — de rester enfouies dans les cartons de l'administration.

Cependant la partie importante du travail de la Commission, qui traite des réformes à introduire dans l'organisation des Conseils généraux, avait eu la bonne fortune d'échapper à l'oubli dans lequel on aurait bien voulu la replonger. Une sous-commission spéciale avait été chargée de préparer un projet de loi sur la matière. Le se-

crétaire était un jeune avocat de Paris, fort intelligent et très-sagement libéral, M. Charles Savary, aujourd'hui membre de l'Assemblée nationale, auteur lui-même d'un remarquable travail sur la décentralisation. Il avait été chargé par la sous-commission de rédiger le rapport, et c'est ce rapport, ainsi que le projet de loi annexé, qui fut publié à un petit nombre d'exemplaires, et aux frais de la sous-commission elle-même.

A l'aide de cet intéressant document, on pouvait étudier les modifications principales que la Commission extra-parlementaire de décentralisation se proposait d'introduire dans les attributions et le mode de fonctionnement des assemblées départementales. Et, au lendemain d'un renouvellement partiel des Conseils généraux, qui s'était fait dans le sens des idées nouvelles, on espérait arriver bientôt à la réalisation pacifique des réformes que la partie la plus intelligente et la plus conservatrice de la France réclamait si justement.

Une guerre témérairement déclarée, inhabilement conduite; des revers inouïs; la chute du gouvernement qui nous avait amené tous ces malheurs; un pouvoir nouveau improvisé à l'Hôtel de Ville de Paris; une dictature audacieuse imposée à la France; une résistance trop longtemps prolongée et sans autre résultat que la nécessité d'une paix désastreuse; la dissolution violente de tous les corps électifs et des Conseils généraux eux-mêmes; l'obligation de parer avant tout aux nécessités inextricables du moment et de sauver la société si menacée; telles sont les causes qui ont dû rejeter bien loin la solution de la question spéciale de la réorganisation départementale.

En mettant la main à l'œuvre délicate de la reconstitution du pays, l'Assemblée nationale, qui compte dans son sein tant d'hommes du libéralisme le plus éclairé, a pensé que la première loi organique à voter était la loi en application de laquelle se feraient les élections des Conseils généraux et qui inaugurerait un système nouveau pour tout notre régime administratif.

Plusieurs projets furent présentés à la Chambre, parmi lesquels il faut placer au premier rang celui de l'ancienne commission de 1870, intégralement reproduit par M. Savary. Un autre émane de l'initiative de MM. Magnin et Bethmont. Un troisième est l'œuvre de M. Raudot, et contient tout un ensemble de mesures décentralisatrices, dont l'organisation départementale ne forme qu'une partie. Ces divers projets furent renvoyés par les bureaux à une Commission dite de décentralisation, et cette Commission compte précisément dans son sein un grand nombre de membres qui avaient fait partie de la Commission extra-parlementaire instituée par le ministère du 2 jan-

vier. Le vice président, M. Raudot, — un nom cher aux lecteurs du *Correspondant*, — était également vice-président de la première commission. Le rapporteur lui-même, M. Waddington, était, avec M. Savary, l'un des rédacteurs du projet auquel la Commission présidée par M. Odilon Barrot avait abouti. On ne saurait donc s'étonner de voir que les deux projets sont à peu près identiques ; et nous ne les séparerons pas dans l'étude abrégée que nous nous proposons d'en faire ici.

La première délibération, qui a déjà eu lieu devant l'Assemblée et qui n'a porté que sur la discussion générale, a mis en lumière les points qui peuvent soulever des objections. M. Moulin, président de la commission, et M. Waddington ont vaillamment défendu le projet et ont répondu aux craintes exagérées de fédéralisme que quelques esprits centralisateurs avaient formulées. L'établissement, auprès du préfet, d'une Commission départementale plus ou moins permanente est évidemment la grosse question du projet. Nous l'examinerons en son lieu ; et, laissant de côté la discussion, nous allons particulièrement nous efforcer de mettre en relief l'économie générale du projet et les innovations principales exposées dans le rapport.

## I

Développer, rendre plus efficace l'influence des Conseils généraux, telle est l'idée première qui a dirigé tout le projet de la commission de décentralisation. Les justes exigences de l'opinion publique, l'exemple des législations étrangères, l'expérience du passé, telles sont les sources diverses auxquelles elle a puisé ses inspirations.

On sait que l'institution des Conseils généraux, qui a chez nous rendu tant de services et s'est si bien implantée dans nos mœurs locales, date d'une loi votée en 1789 par l'Assemblée constituante. Leur importance s'accrut peu à peu, à mesure que s'augmentaient les besoins et les charges du département considéré comme une sorte de personne morale. La Restauration, sous le ministère de M. de Martignac, avait préparé une sérieuse réorganisation départementale dans laquelle les Conseils généraux auraient figuré au premier plan ; mais ce n'est que sous le gouvernement de Juillet que la loi rendit ces assemblées électives et fixa d'une façon définitive leurs attributions. La loi du 10 mai 1838 est la véritable constitution organique des Conseils généraux. L'Assemblée législative avait nommé, en 1850, une Commission chargée d'augmenter les pouvoirs des conseils généraux ; et la loi nouvelle allait être discutée quand l'Assemblée fut dis-

soute et remplacée par un pouvoir discrétionnaire qui ne fut pas plus favorable aux assemblées départementales qu'à toutes les institutions libérales. Depuis, la loi du 18 juillet 1866 a remis aux Conseils généraux le droit de résoudre définitivement, sans approbation préalable comme sans appel, les matières exclusivement relatives à l'intérêt départemental, et elle leur a donné la faculté de voter des centimes extraordinaires jusqu'à concurrence d'un maximum et des emprunts jusqu'à concurrence d'une limite de douze années. Enfin, une loi adoptée par le Corps législatif dans sa dernière session, et combattue par le Sénat impérial, restituait aux Conseils généraux la nomination de leur bureau, organisait la publication de leurs procès-verbaux et la publicité de leurs séances, et leur permettait de formuler des vœux politiques.

Tel est l'état sommaire de la législation relative aux Conseils généraux, en présence de laquelle se trouvait nécessairement tout d'abord la Commission de décentralisation. On ne saurait la blâmer d'avoir pris pour base une situation consacrée par l'expérience et de n'avoir point fait table rase du passé pour mieux assurer l'avenir. Elle a pensé sagement qu'il n'y avait de réelles et durables améliorations que celles qui procèdent avec mesure, ne renversant rien de ce qui est établi et se contentant de perfectionner les vieilles institutions. La Commission a donc adopté comme point de départ de son travail les lois précédentes auxquelles elle a emprunté un grand nombre d'articles, et qu'elle a complétées à l'aide des dispositions nouvelles exposées dans les divers projets qui lui ont été soumis par les membres de l'Assemblée nationale. Mais si la réforme qu'elle se proposait de réaliser avait dû avoir pour but unique d'appeler les Conseils généraux à délibérer sur un plus grand nombre de matières que par le passé, dans le cours d'une session un peu plus longue, les résultats qu'on en attend eussent été voués d'avance à une complète stérilité. Elle a compris qu'il fallait avant tout donner à l'élément électif une participation directe dans la gestion quotidienne des affaires locales. Comme le faisait remarquer à merveille le rapporteur de la sous-commission ultra-parlementaire de 1870, M. Charles Savary, « pour faire pénétrer dans les mœurs le principe de l'administration du pays par le pays, pour habituer les citoyens à faire eux-mêmes leurs propres affaires, il ne suffit point de les réunir pour en délibérer pendant quelques heures ou pendant quelques jours, en les appelant immédiatement après à s'en désintéresser et à les remettre à un pouvoir étranger qui sera chargé de les conduire à bonne fin sans leur assistance et sans leur concours. Pour qu'ils s'intéressent à l'administration qu'on veut leur confier, il faut qu'ils soient appelés à agir par eux-mêmes, à participer au mouvement des affaires,

à les suivre dans leurs détails, à se pénétrer de leur importance, en y consacrant une part notable de leur temps et de leurs efforts. On ne se passionne jamais complétement pour une entreprise à laquelle on ne peut se dévouer qu'à demi; et aussi longtemps que le préfet continuera à être chargé de tout le poids des affaires, à en recueillir tout l'honneur ou à en supporter toute la responsabilité, les Conseils généraux chercheront vainement dans l'exercice de leurs attributions délibératives l'aliment que la loi de 1866 n'a pu offrir d'une manière complète à leur activité et à leur initiative. »

Ces prémisses posées, la solution se présente d'elle-même. Quel moyen d'enlever au préfet cette omnipotence absolue sur les affaires départementales durant l'intervalle des sessions du Conseil général, si ce n'est de faire comme en Belgique, en Hollande, en Italie, en Prusse, en Danemark, de reconnaître aux assemblées provinciales le droit d'instituer un comité permanent destiné à surveiller de près le fonctionnaire chargé de l'administration du département? Fallait-il aller jusqu'à confier au Conseil général le soin de nommer l'administrateur départemental, quitte à laisser le gouvernement se choisir un autre représentant pour toutes les affaires qui regardent plus spécialement la sûreté de l'État? La Commission de décentralisation, — et avec raison selon nous, — ne l'a point pensé: un tel changement lui a semblé trop radical; le dédoublement des fonctions du préfet lui a paru difficile à opérer sans donner matière à d'assez graves difficultés et peut-être à de regrettables conflits. Elle a cru qu'il suffisait de placer auprès du préfet, pour le contrôler dans la gestion des intérêts départementaux, une députation du conseil général, à laquelle elle a donné le nom de *Commission départementale*. Dans ce système, le principe de la séparation des pouvoirs est scrupuleusement appliqué. On fait à chacun sa part: au préfet seul, tout ce qui constitue les actes d'exécution proprement dite et la responsabilité qui s'y attache; à la Commission, le contrôle, la surveillance, la délibération. Ainsi, on enlève fort à propos au préfet la tutelle des communes rurales, pour l'attribuer à cette Commission où l'élément électif a une double part. S'il est juste, dans l'intérêt de l'avenir, que des municipalités imprudentes soient arrêtées sur une pente dangereuse, l'autorité nécessaire pour atteindre ce but appartient naturellement au corps délibérant le plus voisin, le mieux placé pour apprécier la situation des communes, pour se rendre compte avec impartialité de leurs besoins, pour s'associer à leurs vues. Le droit des communes est ainsi réservé et mis en dehors de ces fatales influences politiques dont les préfets n'ont que trop abusé. Allant même plus loin que la Commission de décentralisation, et puisque la plupart des communes ont obtenu enfin le droit

de nommer leurs maires, c'est encore à la Commission départementale qu'il devrait, ce nous semble, appartenir de donner son avis sur la révocation d'un magistrat indigne ou incapable qu'un choix irréfléchi aurait imposé à une population. Il y aurait là en effet un sérieux élément de garantie.

La Commission départementale se composera de quatre membres au moins et de sept au plus, élus chaque année dans la session du mois d'août, et indéfiniment rééligibles. Le Conseil général nomme le président de la Commission. La Commission se réunit au moins une fois par mois, à des époques et pour le nombre de jours qu'elle détermine, et toutes les fois que son président ou le préfet la convoque extraordinairement. Dans un grand nombre de cas, le préfet ne peut agir qu'après son approbation. Elle règle toutes les affaires urgentes ; et, à l'ouverture de chaque session ordinaire du Conseil général, elle présente un exposé de la situation du département et soumet toutes les propositions qu'elle juge utiles. Ce rapport n'exclura pas celui que le préfet a l'usage d'adresser au Conseil général pour rendre compte de son administration et présenter le budget départemental. Ce sera, pour les conseillers généraux, double source d'information, double moyen de contrôle, double élément de discussion.

Les attributions de la Commission départementale se divisent en trois catégories distinctes. Tantôt la Commission agit en vertu d'une *délégation* du Conseil général ; tantôt elle exerce sur les actes du préfet un *contrôle* qui se manifeste soit par des avis, soit par une autorisation préalable et nécessaire ; tantôt, enfin, elle statue en vertu de *pouvoirs propres* qui lui sont conférés par la loi. Il appartiendra à chaque Conseil général de déterminer les objets pour lesquels il déléguera ses pouvoirs à la Commission, soit d'une façon permanente, soit dans un but temporaire. Toutefois, parmi ces objets, on peut signaler la nomination de la plupart des agents salariés sur les fonds départementaux, la surveillance générale des services, et le soin de régler les détails de certaines mesures que le Conseil général aura résolues en principe. Les décisions à prendre en cas d'urgence, autrefois confiées au préfet, seront désormais du domaine de la Commission.

Une fois constituée, la Commission aura à organiser son service, c'est-à-dire à examiner quels seront les employés spéciaux qui lui seront nécessaires. Dans la plupart des cas, un ou deux employés suffiront, à une condition toutefois, c'est que, pour l'examen des délibérations des Conseils municipaux, des budgets des communes, des comptes des maires ou des établissements hospitaliers et de bienfaisance, le travail préparatoire continuera à se faire dans les bureaux

de la préfecture. Il y a là une question pratique à débattre à l'amiable entre le Conseil général et le préfet, et qui pourra au besoin faire l'objet d'une instruction ministérielle. Il ne faut pas oublier que les employés préfectoraux sont payés par l'État, sur un fonds qu'on appelle le fonds d'abonnement, qui suffit amplement à la dépense, et que, la besogne du préfet diminuant, celui-ci pourrait sans difficulté céder une partie de son personnel à la Commission départementale.

Enfin, en cas de désaccord ou de conflit entre la Commission et le préfet, le Conseil général est souverain juge. S'il donne tort à la Commission, il peut immédiatement en nommer une autre ; si, au contraire, il lui donne raison, la question changera de face et il incombera au ministère d'aviser et d'examiner s'il y a lieu d'intervenir ou de changer le préfet.

Des critiques nombreuses ont été et seront encore, sans doute, adressées à l'établissement, si contraire aux habitudes administratives, d'un corps électif à deux degrés qui aura en mains presque toute la direction des affaires départementales. On dit que le préfet, représentant de l'autorité centrale, sera complétement annihilé et réduit au rôle d'agent secondaire; que les pouvoirs du président de la Commission départementale sont trop étendus. Et, d'autre part, on prétend que, dans l'état de pénurie intellectuelle où se trouve le pays, on ne trouvera pas un nombre assez considérable d'hommes intelligents et dévoués pour exercer les nouvelles fonctions que la loi leur réserve. Ces objections se détruisent, pour ainsi dire, l'une par l'autre. Personne d'abord ne songe à enlever au préfet l'administration générale du département, et même, pour empêcher que le président de la Commission ne soit tenté d'usurper le pouvoir exécutif du préfet, le projet de loi a eu soin de limiter strictement les attributions qu'il aura à remplir, et il rend même inéligible à ces fonctions le maire du chef-lieu de département. C'est une simple surveillance que le premier corps électif du département exerce sur les affaires publiques ; et l'exemple du passé devrait nous faire comprendre que cette surveillance est quelquefois très-nécessaire. Bien peu de gens, ajoute-t-on, seront capables de l'exercer. Faut-il à ce point désespérer de la nation, et, bien que les hommes éminents soient rares, ne trouve-t-on pas tous les jours des citoyens assez désintéressés et assez amis de la chose publique pour donner la plus grande partie de leur temps aux fonctions absorbantes de membres des Commissions d'hospices, d'administrateurs des bureaux de bienfaisance, des caisses d'épargne, etc. Si l'on veut réellement opérer la régénération du pays, ne faut-il pas faire l'essai loyal des institutions libérales qui peuvent le relever, et sur quel terrain cette expérience peut-elle être tentée avec moins d'inconvénients? Comme

l'observe fort justement M. Waddington, « le travail et la responsabilité sont les conditions nécessaires et absolues de la vie des peuples libres. Les meilleures lois de décentralisation demeurent lettre morte si les hommes éclairés et animés du plus sincère patriotisme ne veulent pas entrer résolûment dans la voie nouvelle qui leur est ouverte. » Qu'on ne craigne donc pas de s'adresser aux hommes de bien et de talent que nos provinces possèdent encore en grand nombre, mais que l'exclusivisme centralisateur et le fonctionnarisme étroit du dernier régime avaient forcément dégoûtés et déshabitués des affaires publiques. Si ce généreux appel n'était pas entendu, il faudrait tout craindre pour l'avenir de la France. Au moins, si l'essai était infructueux, nous ne pourrions en accuser que nous-mêmes, et nous méviterions de retomber dans la vieille ornière administrative dont nous avons aujourd'hui une si belle occasion de sortir.

Mais nous ne voulons pas croire que les habitudes d'indépendance et de liberté soient si incompatibles avec nos mœurs. Rappelons-nous que l'idée de placer à côté du représentant de l'autorité centrale une commission intermédiaire n'est pas absolument nouvelle en France; elle a déjà été mise en pratique, sous une forme à peu près identique, à l'époque où Louis XVI et Necker s'efforcèrent de restaurer les libertés provinciales. Cette institution s'était adaptée sans difficultés à toutes les exigences d'une bonne administration; elle avait rencontré, de la part des contemporains, et elle a obtenu des écrivains qui l'ont étudiée depuis cette époque, une approbation sans réserve, ce qui serait d'un bon augure pour l'avenir et devrait achever de vaincre toutes les incertitudes.

## II

Nous arrivons maintenant — et il aurait peut-être été plus logique de commencer par ce second point — à la formation des Conseils généraux. Quelles devront être les dispositions relatives à l'élection et au renouvellement des assemblées départementales, aux conditions d'éligibilité, aux réclamations que peuvent soulever les opérations électorales?

Selon la Commission de décentralision, les Conseils généraux sont composés d'un membre élu dans chaque canton, quelle que soit la population et le nombre des électeurs. La commission n'a voulu reconnaître en aucun cas le principe de la proportionnalité de la représentation, sous prétexte que ce serait rompre l'unité du canton,

et en quelque sorte son individualité. Elle aimerait mieux diviser un canton en deux fractions que de lui donner plus d'un représentant. Nous ne saurions la suivre dans cet excès de logique, et, sans établir un rapport direct entre le nombre des électeurs d'un canton et celui de ses représentants au Conseil général, nous inclinerions à demander qu'il soit accordé deux conseillers généraux à tous les cantons dépassant un certain chiffre de population. Il existe en effet des cantons urbains qui possèdent plus de dix mille électeurs, et qui ne sont pas plus représentés que tel canton rural qui n'a en moyenne que quinze cents électeurs. C'est là une inégalité par trop flagrante, contre laquelle on a réclamé plus d'une fois avec raison. Il faudrait un tableau de statistique, pour fixer le chiffre au delà duquel un canton pourrait avoir deux conseillers généraux; mais nous ne pensons pas qu'on dût jamais dépasser ce chiffre, car alors l'assemblée départementale deviendrait beaucoup trop nombreuse.

Nous ne sommes pas davantage de l'avis de la Commission, quand elle propose de maintenir à neuf ans la durée du mandat de conseiller général, en faisant renouveler le Conseil tous les trois ans, par tiers. Neuf années nous semblent un espace de temps trop long, et nous aurions adopté volontiers six ans, avec renouvellement tous les trois ans, par moitié, comme cela se pratiquait pour les conseils d'arrondissement. Dans les cantons qui nommeraient deux conseillers, une élection nouvelle se ferait forcément tous les trois ans, et il n'y aurait jamais de scrutin de liste.

Ce sont là des détails dont l'importance n'est pas capitale, et l'on peut se rapprocher pleinement de la commission, lorsqu'elle détermine les incompatibilités qui, sans limiter le choix des électeurs, sont une garantie de plus d'indépendance pour l'élu. La commission, du reste, n'a pas pensé que le mandat de conseiller général dût être incompatible avec toute fonction publique. Le Conseil général n'est point un corps politique destiné à contrôler les actes du gouvernement, et on aurait tort de se priver, dans les assemblées départementales, des lumières d'un certain nombre de fonctionnaires auxquels l'élection même donnerait au besoin plus d'indépendance. Mais s'il convient, du moins dans la règle ordinaire, de conserver aux fonctionnaires publics la faculté de faire partie des Conseils généraux, il n'en est plus ainsi lorsque ces fonctionnaires se présentent comme candidats dans le département même où ils exercent leurs fonctions. Dans ce cas, il ne s'agit plus, à proprement parler, d'une question d'incompatibilité, mais d'une question de liberté électorale. On conçoit difficilement, dans un pays libre, que celui qui exerce sur ses concitoyens une autorité que la loi lui a dévolue puisse demander à ses administrés ou à ses justiciables de devenir ses électeurs. Ainsi,

la commission a fort sagement décidé que les magistrats des tribunaux de première instance et le juge de paix ne pourraient se présenter dans l'arrondissement dépendant de leur juridiction. Il devra en être de même pour les représentants du ministère public près les cours d'appel dans toute l'étendue du ressort. Naturellement encore, le mandat de conseiller général est incompatible, d'une manière absolue, avec les fonctions de préfet, sous-préfet, conseiller de préfecture, commissaire de police, etc. Les agents salariés sur le budget du département sont incapables également de voter eux-mêmes les fonds qui doivent les rétribuer.

Quant à la vérification des pouvoirs des nouveaux élus et aux réclamations soulevées contre la validité d'une élection, il est à peine besoin de dire que le Conseil général sera substitué à la juridiction du Conseil de préfecture. C'est au corps lui-même qu'il appartient de juger de la validité du mandat de ses membres, et il n'est même pas ouvert de recours devant le Conseil d'État contre les décisions du Conseil général; car, comme le disait M. Savary, « on eût difficilement compris qu'un membre dont l'élection aurait été cassée par ses collègues fût admis néanmoins à siéger au milieu d'eux, en vertu d'une décision du Conseil d'État. Un tel droit ne peut appartenir qu'au suffrage universel lui-même; et puisque, dans tous les cas, c'est lui qui est appelé à décider en dernier ressort, le respect dû à ses décisions ne sera jamais en péril. »

En cas de vacance par suite d'option, décès ou démission, la commission propose de porter à trois mois le délai dans lequel les électeurs doivent être convoqués, et elle donne à la Commission départementale le droit de requérir la convocation dans le délai légal. De plus, elle demande qu'en cas de dissolution — dissolution qui ne sera jamais possible que par une loi — le décret soit tenu de fixer la date de la nouvelle élection. Ce sont là des mesures de précaution dont l'expérience de ces derniers temps a trop démontré la nécessité pour qu'on s'y appesantisse plus longtemps.

## III

Il y a peu de choses à dire sur les dispositions qui règlent les sessions du Conseil général. La réforme sur ce point était si universellement demandée par les Conseils généraux eux-mêmes comme par l'opinion publique, qu'il n'y a pas lieu d'en développer les motifs. Citons seulement les quelques lignes du rapport : « La courte durée des sessions des conseils généraux est assurément l'une des causes qui

ont contribué jusqu'à ce jour à entraver le développement de cette institution. Une assemblée dont les membres se réunissent chaque année pendant une semaine ne peut exercer sur l'administration du département un contrôle suffisant. Dans cette situation, les attributions qu'on lui remet, et qu'il lui est impossible de remplir d'une manière complète, servent à accroître l'autorité du préfet, qui demeure chargé de préparer les solutions beaucoup plus qu'elles ne tendent à faire prédominer l'influence du Conseil lui-même. Si l'on ajoute que la date de la convocation est reculée le plus souvent dans les quatre ou cinq derniers jours du mois d'août, c'est-à-dire à une époque où la plupart des conseillers généraux subissent avec une certaine impatience la nécessité de résider au chef-lieu du département, on s'expliquera les difficultés qu'a rencontrées dans la pratique l'œuvre de la décentralisation, et qu'il importe d'éviter pour l'avenir. »

Donc, la commission, revenant au projet de 1850, propose d'établir deux sessions par an. La première, qui aurait lieu, comme aujourd'hui, au mois d'août, serait presque exclusivement consacrée au budget départemental; et dans la seconde, le conseil pourrait examiner à loisir les affaires d'intérêt départemental qui lui seraient soumises par sa Commission permanente, par le préfet ou par l'initiative de ses membres. La première session serait fixée obligatoirement au premier lundi qui suit le 15 août; la seconde serait indiquée par le Conseil général lui-même pour l'époque qu'il désirerait. La durée facultative de la première session serait d'un mois; celle de la seconde de quinze jours. En outre, le projet règle la question des convocations extraordinaires dans les conditions les plus larges et les plus libérales, en accordant à toutes les parties intéressées une initiative complète. « Le pouvoir exécutif conserve son ancienne prérogative, mais il la partage, d'une part, avec la Commission départementale, qui, dans une affaire grave et imprévue, peut avoir besoin de l'appui et de la sanction du Conseil général, et d'autre part avec le Conseil général lui-même, représenté par les deux tiers de ses membres, qui peut être mécontent des agissements de la commission ou du préfet. »

Bien entendu, les Conseils généraux recouvrent le droit, qu'ils n'auraient jamais dû perdre, d'élire leur bureau et de faire leur règlement intérieur. Il en est de même de la publicité des séances, qu'un décret du 3 juillet 1848 avait établie, et qui pendant quatre années, sous la république, s'était pratiquée sans aucun inconvénient. La commission demande même que ce système soit consacré « sous la triple forme de l'assistance du public, de la publicité du compte rendu des séances, et de celle du scrutin. » Nos assem-

blées départementales acquerraient ainsi une véritable responsabilité, et on sait que la responsabilité est le seul moyen de faire apprécier aux électeurs le mandataire qu'ils ont choisi, de même que la publicité est la meilleure voie pour intéresser les citoyens aux affaires publiques, aux intérêts administratifs de leur département, aux questions locales, « pour remédier enfin au mal que la décentralisation se propose de détruire, en créant en dehors de la capitale des foyers de vie publique libre et indépendante. »

Les adversaires jaloux des doctrines libérales disent bien haut qu'on veut faire de nos assemblées locales des sortes de parlements au petit pied où les docteurs de village et les avocats de police correctionnelle ne manqueront pas de déployer leur fastidieuse éloquence, nuisant ainsi à la prompte expédition des affaires et à l'autorité même des Conseils généraux. Il est facile de répondre que les mœurs ne tarderaient pas à réagir contre cet abus, s'il tendait à se produire; que le Conseil général ne saurait être une tribune politique; que l'assistance étrangère sera d'ordinaire assez peu nombreuse, et qu'après tout, il n'y aurait que demi-mal, si le désir de se faire connaître et une juste ambition pouvaient développer un peu dans les provinces l'activité, l'initiative, l'habitude même de la parole, toutes choses qui sont indispensables à un peuple libre. L'animation et la vie n'existent qu'à ce prix, et la liberté de discussion est assez précieuse pour qu'on puisse la payer par de légers inconvénients qui trouvent en eux-mêmes leur propre remède.

Comme conséquence nécessaire de la publicité des séances, il faut attribuer au président un pouvoir de police que la commission a établi conformément au projet de 1850. En outre, elle a spécifié, dans un article particulier, le droit et l'obligation pour les Conseils généraux d'organiser, s'ils le jugent utile, un service de comptes rendus officiels analogue à celui du Corps législatif.

## IV

Le règlement des attributions du Conseil général est une question plus complexe, et qui ne saurait se traiter brièvement. Elle demanderait pour chaque matière une série d'explications que peuvent seuls entendre ceux qui sont déjà au fait des affaires administratives. Une simple énumération, même détaillée, ne serait que d'un médiocre intérêt; aussi nous bornerons-nous à exposer les principales innovations présentées par la Commission de décentralisation.

La loi de 1866 demeure toujours la base organique nécessaire d'une

délimitation des matières soumises à la décision du Conseil général, et on doit reconnaître que le travail fait sur ce point par la dernière Législative est empreint d'un caractère sérieusement progressif et libéral. Il reste encore cependant beaucoup à obtenir. La Commission voudrait retrancher un certain nombre de restrictions qui lui ont semblé plus fâcheuses qu'utiles, ajouter un certain nombre de matières sur lesquelles le Conseil général n'était appelé jusqu'à présent qu'à prendre une simple délibération, donner le droit au Conseil général de statuer sur quelques-unes des matières qui rentraient, aux termes de la législation actuelle, dans les attributions du préfet, ou même dans celles de l'administration centrale. Le long tableau des *objets sur lesquels les Conseils généraux statuent définitivement*, établit à merveille des distinctions qui ne peuvent être reproduites ici.

Dans le système nouveau, on attribuera au Conseil général le droit de nommer les titulaires des emplois salariés sur les fonds du département, et la Commission départementale permanente simplifiera tout ce qu'une semblable prérogative peut avoir de difficile à exercer.

C'est également le Conseil général, et non plus le préfet, qui aura le droit d'autoriser la création d'asiles et d'hospices départementaux. Le Conseil général acceptera les dons et legs faits au département; l'intervention du gouvernement n'a été maintenue que dans le cas où les intérêts des familles se trouveraient lésés. Une disposition qui nous semble peut-être excessive, est celle qui donne à la Commission départementale le droit, non-seulement de régler le classement et la direction des routes départementales, mais encore de faire la déclaration d'utilité publique nécessaire à l'expropriation. Cette prérogative devrait plutôt être maintenue au pouvoir central, et il y aurait ainsi une double garantie pour les droits sacrés de la propriété. Mais nous applaudissons à la proposition par laquelle la Commission voudrait enlever au corps des ponts et chaussées la direction absolue de tous les travaux des routes départementales. Le Conseil doit être libre de s'adresser aux ingénieurs, aux agents-voyers, à tous autres directeurs de travaux, selon son appréciation propre. De plus, le rapport fait observer avec raison qu'il y aurait grand intérêt à convertir une partie des routes départementales et même nationales en chemins de grande communication, et à confier tout le réseau des routes et chemins à un seul et même service. Les bacs et passages d'eau qui réunissent les deux tronçons d'un chemin à la charge d'un département seront enlevés à l'administration de l'État, et réunis à celle du Conseil général, en devenant propriété départementale.

Une innovation plus importante est celle qui propose de rendre

exécutoires de plein droit les simples délibérations des Conseils généraux si, dans le délai de trois mois à partir de la clôture de la session, un décret n'en a suspendu l'exécution. Il arrivait en effet fréquemment que, lorsqu'une approbation expresse était nécessaire à une délibération peu agréable au pouvoir, celui-ci infirmait la délibération, sans même la combattre, en s'abstenant de statuer, ou en omettant de le faire en temps opportun. La disposition nouvelle conserve au pouvoir central tous ses droits, mais elle l'oblige en même temps à faire appel à une nouvelle délibération du Conseil général, et si le conflit persiste, à en référer en dernier ressort aux électeurs, par le droit de dissolution, qui lui est toujours conservé, pourvu qu'il s'entende sur ce point avec l'Assemblée nationale.

La Commission appuie naturellement la proposition, faite dans la précédente Assemblée législative, d'accorder aux Conseils généraux la faculté de présenter des vœux politiques. Elle fait observer que cette réforme aura pour résultat d'accroître l'influence des assemblées départementales, sans danger pour l'élément conservateur qui y domine presque toujours. Enfin, elle ne pense pas qu'on puisse refuser aux Conseils généraux le droit de charger leurs membres d'une mission, ou d'instituer, dans l'intervalle des sessions, des commissions destinées à étudier les affaires les plus importantes.

Il n'y a rien à innover de ce qui touche au budget départemental : les lois antérieures reconnaissent aux Conseils généraux une liberté à peu près absolue de disposer des fonds et de voter les dépenses. On réclame bien que le département ait la faculté de séparer ses finances de celles de l'État, en établissant un receveur spécial qui se chargerait d'une comptabilité dépendant aujourd'hui du Trésor. Mais ce changement fort difficile à mettre en pratique présente trop peu d'avantages pour qu'il vaille la peine d'être tenté. Ce qu'il est plus aisé de décentraliser, c'est le budget des routes nationales dont le département devient désormais propriétaire, et pour l'entretien desquelles l'État devra concéder aux départements une allocation nouvelle. La commission réclame vivement que la même mesure soit appliquée à la distribution des fonds de secours qui ressortissent des différents ministères, qui sont répandus par l'administration sur toute la surface du pays, et qui entretiennent dans le sein de la nation une sorte de mendicité incessante, en mêlant l'autorité centrale à tous les intérêts, en la chargeant de subvenir à toutes les misères, en plaçant sous sa dépendance tous les individus et tous les êtres collectifs qui vivent de ses largesses ou qui ne sauraient se passer de sa générosité. Le moins qu'on puisse faire, en effet, c'est d'enlever à l'arbitraire des préfets la disposition de sommes impor-

tantes qui ne sont le plus souvent qu'une prime donnée à la soumission et à la dépendance des administrés. Il ne servirait à rien d'accroître l'autorité ou l'influence des corps locaux, si l'administration devait conserver dans le régime nouveau la plus grande partie des moyens d'action. C'est le Conseil général et sa Commission permanente qui sont naturellement appelés à servir d'intermédiaire entre le gouvernement et les populations. La mission qu'on leur confierait en cette matière n'aurait rien d'anormal, et leur intervention serait une garantie qui ne permettrait plus d'attribuer à des préoccupations politiques ou électorales la dispensation plus ou moins large des secours accordés sur les fonds du budget. Reste maintenant à faire le départ des crédits ouverts par divers ministères à titre de fonds de secours; mais c'est là un travail spécial dont on trouvera facilement les éléments. La commission propose que l'intervention de l'Assemblée nationale soit substituée à celle du Conseil d'État, en établissant que le tableau de répartition entre les départements sera désormais annexé à la loi de finances.

## V

Une réforme qui semblera fort importante, et qui pourra être sérieusement discutée, est celle que la Commission de décentralisation a présentée sous le titre : *Des intérêts communs à plusieurs départements.* Un article de loi formel interdisait jusqu'ici tout concert ou correspondance pouvant s'établir entre plusieurs Conseils généraux. L'action du Conseil général demeurait concentrée dans les limites de chaque département, et toutes les fois qu'un intérêt était commun à plusieurs départements, les pouvoirs locaux se trouvaient dessaisis de plein droit au profit du pouvoir central. La commission a pensé, au contraire, que les Conseils généraux pourraient être admis sans inconvénient à se concerter les uns avec les autres sur les matières qui rentrent dans leurs attributions ; elle a vu, dans cette innovation, un moyen de remédier aux difficultés qui résultent de l'étendue souvent trop restreinte et des ressources souvent bien insuffisantes de quelques-uns de nos départements.

On a souvent réclamé en France le rétablissement des provinces. M. Raudot n'a pas craint de développer hardiment ses idées sur ce sujet dans le grand projet qu'il a présenté à l'Assemblée, et tous les admirateurs passionnés de notre unité politique et de notre savante organisation administrative n'ont pas manqué de remarquer bruyamment que c'était compromettre les destinées de la patrie.

Ici rien de pareil n'est à craindre : les Conseils généraux restent maintenus par la loi elle-même dans de sages limites qu'ils ne peuvent franchir. Le gouvernement n'a-t-il pas le droit de les empêcher de sortir de leurs attributions? Ne peut-il pas prononcer la nullité des délibérations prises en violation de la loi? Au contraire — comme le faisait observer fort judicieusement le rapporteur de la commission de 1870 — « loin de redouter un péril dans le concert qui pourrait s'établir entre plusieurs Conseils généraux, ne devrait-on pas le favoriser dans l'intérêt de l'ordre public et de la stabilité de tout régime constitutionnel? Ces assemblées, qui se sont constamment montrées si conservatrices, si modérées, si attentives à ne point sortir du cercle de leurs attributions légales, représentent dans chaque département une population qui veut jouir des bienfaits de la liberté politique, mais qui n'entend point séparer sa cause de celle de l'ordre, qui a manifesté à maintes reprises son aversion pour les idées révolutionnaires et qui ne veut plus reconnaître à une seule ville le droit d'improviser des révolutions pour les imposer ensuite à la France. Les départements, étrangers les uns aux autres, mal préparés à s'entendre ou à se réunir dans une action commune, ont toujours été obligés de se soumettre sans résistance et d'accepter les révolutions qui s'étaient accomplies sans leur concours. Qu'on s'efforce de créer entre eux les liens qui leur manquent. Qu'on favorise les conférences dans lesquelles les délégués des Conseils généraux seront appelés à délibérer entre eux sur les questions d'intérêt commun. Qu'on leur permette de s'associer pour l'entretien d'établissements d'utilité publique. Peu à peu ils prendront l'habitude de se concerter, de se prêter une assistance mutuelle, de compter les uns sur les autres; et s'ils devaient jamais se trouver dans la nécessité de conjurer une surprise politique, l'union des pouvoirs locaux rencontrerait moins d'obstacles et leur permettrait peut-être de concourir utilement à la défense de l'ordre compromis. »

Ce sont là de hautes considérations morales qui ne nous semblent pas contestables. Sur le terrain pratique et pour des usages en quelque sorte journaliers, la réforme proposée trouverait des applications qu'il est facile d'indiquer. Les intérêts communs à plusieurs départements sont en effet nombreux : c'est la construction d'une route ou d'un chemin de fer qui devra traverser leur territoire; c'est la création d'établissements communs pour le service des aliénés ou pour celui des enfants assistés; c'est la fondation d'universités libres; c'est la réunion de plusieurs écoles normales primaires en une seule école plus nombreuse et plus largement rétribuée; ce sera peut-être bientôt une organisation nouvelle à donner à nos réserves militaires. Naturellement, les décisions prises dans les conférences ne seront

exécutoires qu'après avoir été ratifiées par tous les Conseils généraux intéressés.

Nous comprenons seulement la réserve que s'est imposée la majorité de la Commission quand il s'est agi de déterminer le cas où, la sûreté de l'État se trouvant en péril par suite de troubles civils, les Conseils généraux pourraient s'entendre immédiatement pour concourir à la défense de l'ordre légal. Ce sont là, en effet, des circonstances qu'il n'est pas permis de prévoir dans un texte de loi, et dans lesquelles il ne faut prendre conseil que de son courage et de son patriotisme. S'il était possible d'annoncer d'avance les révolutions, elles n'auraient jamais lieu; et elles ne sont si terribles que parce qu'elles n'arrivent point selon les règles ordinaires.

Telles sont les réformes principales dont la commission de décentralisation a pris l'initiative en ce qui concerne les Conseils généraux. En les résumant le plus fidèlement possible, nous avons été heureux de constater l'esprit de modération et de sagesse, le souffle vraiment libéral dont elles sont empreintes. Notre tâche a été rendue singulièrement facile par la clarté, l'élévation, la parfaite connaissance du droit administratif avec laquelle le rapporteur de 1870, M. Charles Savary, et le rapporteur de 1871, M. Waddington, ont rédigé leurs intéressants exposés.

Comme l'écrivait l'année dernière, avec une véritable éloquence, M. Odilon Barrot, dans sa belle lettre à M. le ministre de l'intérieur, « le gouvernement trouvera peut-être dans l'ensemble des solutions adoptées quelques innovations qui lui paraîtront hardies; mais les unes, telles que l'organisation du canton, étaient tellement dans la nature des choses, que l'opinion et les faits l'avaient pour ainsi dire devancée; et les autres, telles que le transfert au conseil général de la tutelle des communes et l'établissement d'une commission déléguée qui en était la conséquence forcée, ont été déjà et très-heureusement expérimentées chez les peuples voisins. Chacun de ces changements était d'ailleurs indispensable pour opérer dans les choses, et non pas seulement dans les mots, une décentralisation sérieuse et réelle. Dans l'organisation administrative actuelle, on est parti de cette idée que la masse des citoyens est radicalement inhabile à faire ses affaires, et nous, au contraire, nous pensons que les gérants les plus aptes comme les plus naturels de toute association sont ceux qui en font partie ou qui y ont un intérêt. »

Arrêtons-nous à cette conclusion : c'est la meilleure qui puisse ressortir de ces quelques pages. Un point cependant qu'il est en-

core nécessaire de signaler, c'est que le projet de loi a pour titre : *Loi organique départementale.* Cet intitulé réserve à la fois et prépare les nombreux changements que ne manqueront pas d'apporter dans tout notre fonctionnement administratif les réformes proposées sur les Conseils généraux. Il y a là, en effet, des questions qui s'appellent et se correspondent. Ainsi, l'institution de la Commission départementale entraîne la suppression des Conseils d'arrondissement, sans doute même celle des sous-préfets, et la création de Conseils cantonaux. Ainsi, elle motive encore la suppression de la juridiction administrative et des Conseils de préfecture, car leurs attributions si contestées disparaissent, puisque, d'un côté, la tutelle des communes, à laquelle ils prenaient part avec le préfet, sera dévolue aux Commissions départementales, de l'autre, les réclamations en matière de contributions pourront sans difficulté être soumises à la juridiction des juges de paix, et enfin les affaires contentieuses passeront comme de droit aux tribunaux civils. Les membres de la commission départementale remplaceront donc, à quelques titres, les conseillers de préfecture ; ils seront électifs, au lieu d'être nommés à la discrétion du pouvoir, et l'on reviendra de cette manière à l'esprit primitif de cette institution, qui devait être à l'origine une magistrature toute locale, recrutée parmi les anciens hommes de loi, les anciens conseillers généraux du pays, et non pas une jeune pépinière de fonctionnaires, ne faisant guère qu'un noviciat politique, et s'exerçant d'avance, pour les atteindre plus tôt, aux fonctions enviées de préfet et de sous-préfets.

Aussi, quand l'Assemblée nationale aura voté la loi sur les Conseils généraux, elle aura fait sans doute un pas considérable dans la voie de la réorganisation du pays ; elle sera loin encore d'être au terme de sa mission. La loi organique municipale, la loi organique cantonale, les réformes que ces institutions appelleront, en laissant même de côté et en réservant la question de la forme du pouvoir, donneront encore un champ bien vaste à ses travaux comme à son patriotisme.

Nous avons supposé dans ce travail que le projet préparé par la commission de décentralisation deviendrait dans son ensemble, par le vote souverain de l'Assemblée , la loi du pays. Nous savons toutefois que les hommes politiques et les praticiens les plus éminents ne sont pas tous complétement d'accord sur ces questions. On s'entend plus ou moins sur le principe de la décentralisation ; on diffère sur l'application, de manière à compromettre une partie des conséquences de ce même principe. La première lecture qui a eu lieu, il y a quelques jours, à l'Assemblée nationale, a donné occasion de diverses parts à des considérations presque toujours élevées , justes souvent,

parfois éloquentes. La seconde discussion, plus complète, plus précise, qui s'agite en ce moment même, aborde tous les points de détail et fixe tous les modes d'application.

Au milieu d'espérances justifiées qui s'affirment, il y a des timidités qui s'accusent et quelques mauvais vouloirs qui se trahissent. La centralisation autoritaire avait cela de fatal qu'elle était un instrument facile de domination qui convenait aux grands esprits pour imposer une bonne direction, aussi bien qu'aux ambitieux ou aux despotes pour imposer leurs volontés mauvaises. On ne renonce pas sans répugnance et sans regret à un tel moyen de gouvernement. Il y faudra la ténacité courageuse de la commission, le bon vouloir et presque l'abnégation du pouvoir exécutif et particulièrement de l'illustre homme d'État qui en est le chef, le concours de toutes les forces vraiment libérales et conservatrices de l'Assemblée.

Si le salut public est à ce prix, nous espérons que le succès couronnera tous ces nobles efforts.

Gustave Baguenault de Puchesse.

---

LES

# INCENDIAIRES DE LA COMMUNE

## LE PÉTROLE, LE FEU GRÉGEOIS ET LES NOUVEAUX FEUX LIQUIDES

Les gens de la Commune ont été décidément de sinistres comédiens. On voit bien qu'ils avaient à leur tête un dramaturge émérite de ces théâtres du « Boulevard du crime, » seule école qu'ils aimassent à fréquenter. Leur règne de deux mois apparaîtra dans l'histoire comme une *pièce* politique et militaire à grand spectacle, qu'ils ont voulu se jouer à eux-mêmes, et dans laquelle il semble que tout ait été combiné, préparé, mis en scène et dirigé, du commencement à la fin, par des *auteurs* rompus aux artifices du métier. Cette pièce a eu son prologue, ses péripéties, son dénoûment — et quel dénoûment! — en attendant l'épilogue, qui va se dérouler devant la justice militaire, puis sur l'échafaud, au bagne ou à Cayenne. Rien n'y a manqué : ni la prose déclamatoire, ni les intrigues ténébreuses, ni le fracas des batailles, ni les épisodes poignants, ni les arrestations, ni les évasions, ni les assassinats, ni les trahisons, ni les coups de théâtre; rien enfin de ce qui constitue un drame *corsé*. La catastrophe surtout a de quoi satisfaire les plus difficiles : les assiégeants franchissant, à la faveur de la nuit, les portes de la ville, les assiégés surpris, les otages massacrés, le suprême combat livré dans un cimetière, et, comme dernier tableau, l'incendie de Paris!... Et ce drame a été une réalité! Mais qu'on ne s'y trompe pas, la fiction n'en était pas absente, tant s'en faut. Les acteurs, tout en se prenant au sérieux, se mentaient les uns aux autres, se mentaient à eux-mêmes; les premiers rôles posaient devant la tourbe de leurs compar-

ses à trente sous, autant que devant la France et devant l'Europe, — et devant les Allemands, placés aux premières loges d'avant-scène.

La pièce manquait d'ailleurs d'originalité. Ce n'était qu'une parodie de 93 et de la Terreur, et une hideuse caricature de la République. La Commune eut, à l'instar de la Convention, ses comités de salut public, de sûreté générale (ainsi nommés par antiphrase, sans doute), ses commissaires, ses généraux, ses armées, sa marine même et ses amiraux. Et comme les hommes d'État de la bande avaient lu quelque part que la Convention, pour sauver la patrie, avait « mis en réquisition » les plus illustres savants de l'époque, ils voulurent avoir aussi leur comité scientifique, chargé de faire pour la défense de Paris contre la France, ce qu'on avait si amèrement reproché au Gouvernement de la défense nationale et au général Trochu de n'avoir pas su faire contre la Prusse : de mettre à profit toutes les ressources de la physique et de la chimie. Mais ce ne fut là encore qu'une misérable parodie, et un apothicaire dut remplir à lui seul l'emploi des Monge, des Berthollet, des Lagrange, des Fourcroy. Il n'eut pas à déployer son génie et son activité à faire fondre des canons, fabriquer des fusils et de la poudre : la Commune, malheureusement, ne manquait ni d'armes ni de munitions; mais on devait croire qu'elle ne se contenterait pas des engins ordinaires, et son plus fameux général, le sieur Dombrowski, avait fait grand tapage des engins « d'une puissance irrésistible », employés par lui à la destruction de Neuilly. Quels étaient ces engins? Dombrowski ne le disait point; ce qui fit penser tout naturellement qu'il y avait là quelque grand secret. On prononçait mystérieusement les mots de *feu grégeois*, de dynamite, de poudre au picrate, de fusées au pétrole.

On avait déjà, pendant le siége, beaucoup parlé de ces terribles substances, auxquelles on attribuait des propriétés extraordinaires, et les partisans de la lutte à outrance ne pardonnaient pas aux généraux Trochu et Le Flô leur refus obstiné de recourir aux moyens infaillibles qui leur étaient offerts de tous côtés pour délivrer la France en anéantissant les armées allemandes. Mais les hommes du 4 septembre étaient des esprits faibles et timorés qui reculaient devant les moyens héroïques, et qui ne voulaient pas violer le droit des gens même à l'égard de conquérants qui le respectaient si peu! Et puis, c'étaient des ignorants, étrangers aux « prodiges de la chimie. » Avec les révolutionnaires du 18 mars, tout allait prendre une face nouvelle. Ceux-ci, du moins, ne seraient pas arrêtés par de vains scrupules; ils n'étaient point savants, mais, à défaut de connaissances spéciales en pyrotechnie et en balistique, ils avaient l'audace, qui tient lieu de tout, et ils sauraient bien organiser des corps

d'artificiers, de fuséens et de *pétroleurs*, où les *dames* seraient admises.

Voilà ce que pensaient et disaient les braves fédérés. Ils furent peut-être un peu désappointés d'abord, en voyant leurs généraux se contenter des canons, des mortiers et des projectiles que le gouvernement avait eu la prévenance de laisser à leur disposition. Mais ils patientaient, comptant bien qu'au moment décisif, le Comité de salut public et la délégation de la guerre, avec l'aide de la commission scientifique, sauraient montrer aux Prussiens comment il faut s'y prendre pour mettre des Français à la raison. Or, le moment décisif approchant, l'apothicaire délégué au département de la science fit placarder dans Paris des affiches enjoignant à tous détenteurs d'huile de pétrole, de phosphore et d'autres produits inflammables, d'avoir à livrer sans délai ces matières aux agents de la Commune. La commission soi-disant scientifique put ainsi se procurer une certaine quantité de substances inflammables qui s'ajoutèrent au stock, déjà considérable, que le Gouvernement de la défense avait accumulé et fait enterrer dans des jardins publics. Cependant la situation s'aggravait de jour en jour; les forts d'Issy et de Vanves qui, selon le programme, devaient « sauter avec leurs intrépides défenseurs », avaient été simplement évacués, et les soldats qui étaient venus y planter le drapeau tricolore n'y avaient trouvé d'autre liquide incendiaire que de l'alcool trois-six. Les assiégeants n'étaient plus qu'à quelques mètres des remparts, déjà fortement endommagés, et le feu grégeois ne se montrait pas.

Qu'attendait-on donc tant?...

On attendait que les troupes fussent entrées dans Paris pour incendier les monuments publics et les maisons mal notées; ce qu'on fit par les procédés les plus vulgaires, en versant du pétrole dans les caves ou dans les rez-de-chaussée, et en y mettant le feu avec des allumettes chimiques — allemandes. C'était là toute la science des savants de la Commune! Les gazetiers qui ont parlé de fourneaux de mine réunis par des fils électriques, formant dans le sous-sol de Paris un vaste réseau, et devant tous éclater à la fois à un signal donné, ont singulièrement flatté le droguiste incendiaire chargé de venger la défaite des fédérés. Ils ont raconté aussi que, du haut des buttes Chaumont et du Père-Lachaise, les artilleurs communeux avaient lancé sur la ville, pendant la bataille, des obus à pétrole. J'ai interrogé plusieurs personnes qui ont assisté à l'incendie et qui ont contribué à l'éteindre; aucune n'a vu tomber nulle part d'obus à pétrole, et je crois pouvoir affirmer que ces obus, non plus que les fourneaux et les torpilles électriques, n'ont jamais existé que dans l'ima-

gination de quelques journalistes[1]. Cela dépassait de beaucoup, je le répète, les connaissances et les moyens d'action dont disposaient les individus préposés à l'incendie de nos maisons. Leurs procédés étaient beaucoup plus élémentaires, et à la portée des femmes et des enfants. Les incendiaires s'en allaient par les rues, portant dans des paniers ou traînant sur de petits chariots à bras des bouteilles pleines de pétrole. Ils les lançaient dans les maisons, où elles se brisaient en tombant; ils jetaient par là-dessus quelques allumettes, et ils s'en allaient. Peut-être y avait-il du phosphore en dissolution dans le pétrole; ce qui expliquerait la persistance du délégué scientifique à requérir tout le phosphore qui pouvait se trouver chez les fabricants de produits chimiques ou d'allumettes; mais je doute qu'il en existât de grandes quantités.

Quoi qu'il en soit, l'agent ignifère qui a fait à peu près tous les frais de l'incendie de Paris, c'est le pétrole. Rappelons en quelques lignes l'histoire naturelle, chimique, industrielle et économique de ce produit, qui vient d'acquérir tout à coup une si tragique célébrité.

Le pétrole, dont le nom signifie « huile de pierre (*petræ oleum*) », est, à proprement parler, une huile minérale, de même origine et de même espèce que l'huile de naphte, dont il diffère à peine par ses propriétés[2]. Il a aussi beaucoup d'analogie avec les huiles qu'on extrait, par distillation, des schistes bitumineux et du goudron de houille. Toutes ces huiles sont des carbures d'hydrogène plus ou moins fluides, moins denses que l'eau (leur pesanteur scientifique varie de 735 à 880, celle de l'eau étant 1000), doués d'une odeur forte et peu agréable, plus ou moins volatils, toujours très-inflammables et brûlant avec une flamme blanche, très-lumineuse, mais aussi très-fuligineuse, à moins qu'on ne les brûle dans des lampes à tirage énergique.

Le naphte est connu depuis une haute antiquité, dans plusieurs contrées de l'Asie et de l'Europe, où il sort naturellement du sol, de telle sorte qu'on n'a qu'à le recueillir. C'est ainsi qu'on le trouve en Perse, aux environs de Bakou, et dans la presqu'île d'Abchérou, sur la mer Caspienne; en Italie, à Miano (ancien duché de Parme), à Barigazzo (Toscane), au mont Zibio, près de Sassuolo (ancien duché de Modène), et près de Girgenti (Sicile); en France même, au village de Gabiau, près de Pézenas (Hérault). Ces sources sont ordinairement

[1] Cette assertion, dans sa généralité, nous semble trop absolue; elle est contredite sur les deux points par des témoignages qu'il paraît difficile de récuser.
(*Note de la Rédaction.*)

[2] Toute la différence consiste, d'après le professeur Girardin, en ce que le pétrole a une plus grande densité, une couleur plus foncée, une odeur plus forte, et paraît renfermer une certaine quantité de bitume solide en dissolution.

voisines de sources d'eaux minérales et thermales. Le naphte jaillit même souvent mêlé à ces dernières, et forme une couche huileuse à la surface des bassins naturels ou artificiels qui les reçoivent. A Bakou, en Perse, il se dégage des fissures du sol, en même temps que le naphte, des jets de gaz inflammables (hydrogène carboné). Là où le naphte est assez abondant, on l'emploie depuis bien des siècles à l'éclairage des villes et des habitations. Il y remplace aussi le goudron. En Perse, en Italie et même dans le midi de la France, on lui attribue de puissantes vertus médicinales, et l'*huile de Gabiau* jouissait naguère, sous ce rapport, d'une grande réputation parmi les habitants de nos départements du Sud. L'huile de naphte, épurée par distillation, était aussi utilisée dans les arts comme dissolvant des résines et des gommes résines pour la fabrication des vernis, et plus tard comme dissolvant du caoutchouc. Cette huile jouit d'une remarquable inaltérabilité. Elle est à peine attaquée par l'acide sulfurique et l'acide azotique concentrés. On s'en sert dans les laboratoires pour conserver à l'abri de l'air et de l'humidité les métaux combustibles, tels que le sodium et le potassium. Le soufre et le phosphore s'y dissolvent en notables proportions. Sa combustibilité est extrême : une fois enflammée, il est presque impossible de l'éteindre : l'eau n'y peut rien, la terre ou le sable humide réussit mieux; mais il en faut une grande quantité. Comme le naphte est plus léger que l'eau, et qu'il ne peut s'y dissoudre ni s'y mélanger, il surnage ce liquide et y brûle jusqu'à la dernière molécule. C'est pourquoi il constituait l'élément essentiel du célèbre *feu grégeois*, dont je parlerai tout à l'heure.

Tant que le naphte ou pétrole n'était fourni que par les sources peu nombreuses et relativement peu abondantes que je viens d'indiquer, ses applications ont été nécessairement restreintes, et son rôle industriel et commercial peu considérable. Son importance ne date que de l'année 1859, où furent découverts les prodigieux amas d'huile minérale que recèle le sol des États-Unis. Déjà, en 1830, près de Barksville, dans le Kentucky, un sondage pratiqué pour chercher de l'eau salée avait donné issue à un jet de pétrole, qui jaillit jusqu'à une hauteur de 4 mètres, et dont le débit se maintint quelques jours à plus de 300 litres par heure. On ne songea pas alors à utiliser ce liquide, qui alla se répandre sur la rivière de Cumberland, et quelqu'un, soit par sottise, soit par malveillance, y mit le feu; il s'ensuivit une conflagration terrible, un incendie qui dévora une partie des forêts voisines.

En 1845, des circonstances semblables amenèrent la découverte d'une nouvelle source de pétrole, près de Torentum, dans les monts Alleghanies, à 35 milles au-dessus de Pittsburg. Cette fois, une

compagnie se forma à New-York, dans le but de recueillir le pétrole, de le purifier et de le livrer au commerce; mais l'entreprise n'eut pas de succès. Cependant, en 1857, les travaux furent repris, et en 1859 on découvrit à Titosulle, près d'Oil-Creek, une source qui donnait par jour 1800 litres d'huile minérale. Bientôt après, d'autres sources d'une prodigieuse abondance furent découvertes dans la Pensylvanie et le Kentucky, ainsi qu'au Canada. On savait depuis longtemps que des gisements de bitume existaient dans les districts occidentaux de cette colonie. Les premiers qui furent mis en exploitation sont ceux du territoire d'Enniskillen, où l'on voyait en deux endroits, sur une étendue de près de 2 acres, une couche de goudron minéral de plusieurs pouces d'épaisseur, due à la dessiccation du pétrole qni s'épanchait hors de ses réservoirs naturels. Des puits de 40 à 60 pieds, creusés dans le voisinage, se remplirent presque aussitôt. Vers le sud de ce territoire, sur une étendue d'environ 40 milles carrés, on avait creusé, en 1861, soixante puits où l'on avait trouvé le pétrole à des profondeurs variant de 14 à 20 mètres. Quarante de ces puits formaient ce qu'on nomme des sources de surface (*surface wells*) et les vingt autres, des sources jaillissantes (*flowing wells*).

Aux États-Unis, d'après M. L. Kopp[1], on comptait, dès la fin de l'année 1860, près de 2,000 sources ou puits, dont 74 produisant, à l'aide de pompes, environ 1,165 barriques, de 190 litres chacune, d'huile brute. Un peu plus tard, on creusa des puits à la profondeur de 170 à 200 mètres, et l'abondance de l'huile devint telle, qu'une seule source — la plus riche à la vérité — put fournir jusqu'à 3,000 barriques par jour. L'Amérique eut alors sa fièvre du pétrole, comme elle avait eu sa fièvre de l'or. « Il faudrait, dit M. L. Simonin, pouvoir raconter les commencements de la *pétrolie* et le désordre sans nom qui fut la suite des premières recherches : la terre partout imprégnée de l'huile extraite, et où l'on s'enfonçait jusqu'aux genoux, les cris des charretiers embourbés portant les fûts au chemin de fer, les incendies allumés par l'explosion du pétrole, les puits et les ruisseaux en feu, les millions gagnés et perdus en un jour; des terrains, jusque-là sans valeur, atteignant des prix inabordables; l'huile, le gaz et l'eau salée jaillissant à la fois des sondages ; enfin la fièvre du jeu, le vol et l'assassinat venant, comme en Californie, et par une similitude de plus, compléter un tableau à la fois plaisant et dramatique, tel qu'on n'en voit qu'aux États-Unis[2]. »

Le même auteur raconte que pendant la guerre de sécession, les pro-

[1] *Répertoire de chimie appliquée*, publié par Ch. Barreswil, 1862.
[2] *Les Pierres, esquisses minéralogiques*, 1 vol. grand in-8°. Paris, 1869.

priétaires d'une des plus considérables sources de pétrole, celle de Tar-Farm, en Pensylvanie, eurent l'idée de se promener dans Broad-Way, à New-York, avec leurs ingénieurs et tout leur matériel d'exploitation, sur un gigantesque char triomphal traîné par six chevaux et orné d'attributs, de couronnes de fleurs, de dessins et d'inscriptions. On lisait, par exemple, sur un écusson, ces mots : « *Petroleum is king, not cotton :* C'est le pétrole qui est roi, et non le coton. »

Les exploitants de Tar-Farm étaient nordistes. Le coton était le roi du Sud, et les gens du Nord souffraient trop de son absence pour ne pas chercher à s'en consoler par des lazzi ; mais, quoi qu'ils fissent, ils sentaient bien, au fond, que le débonnaire et utile monarque ne serait jamais détrôné par son dangereux compétiteur. Singulière fantaisie, en tout cas, de ces trafiquants républicains qui s'inclinent pourtant devant une sorte de royauté : celle qui les enrichit.

Le véritable Amphitryon
Est l'Amphitryon où l'on dîne.

L'apparition, j'allais dire l'invasion du pétrole d'Amérique sur les marchés d'Europe fut accueillie avec une certaine méfiance. On ne pouvait méconnaître les qualités utiles de ce produit, mais il était impossible aussi de se faire illusion sur ses défauts. Le pétrole semblait devoir, au premier abord, opérer dans l'éclairage domestique, sinon dans l'éclairage public, une révolution profonde, et ruiner non-seulement l'industrie des huiles de schiste, mais encore celle des huiles végétales non comestibles. Il n'en a rien été, et nous croyons qu'il n'en sera rien. L'expérience, en somme, n'a pas été favorable au pétrole. Le public a jugé que la modicité du prix, la commodité, l'incontestable supériorité de la lumière n'étaient pas des compensations suffisantes à la mauvaise odeur et surtout aux risques d'accidents qui paraissaient inséparables de son emploi et de sa seule présence dans nos demeures. On a démontré, il est vrai, que ces inconvénients ne sont ni absolus ni irremédiables, et l'on a cherché, non pas à les faire disparaître, mais à les atténuer, et plus encore à les éluder.

Le pétrole est une substance complexe, formée de plusieurs espèces d'huiles, de diverses densités. La mauvaise odeur qui se dégage pendant la combustion est due aux huiles les plus lourdes, et ce sont les plus légères qui donnent lieu à des explosions. L'emploi des huiles de densité moyenne est sans inconvénient et sans danger. Celles-ci devraient donc être seules livrées à la consommation, et il est facile de les séparer des autres par distillation, les huiles légères se volatilisant les premières, et les huiles lourdes restant comme résidu dans l'alambic. L'administration a donc, dans

un but de sécurité publique, fixé une densité limite, que doivent présenter les huiles de pétrole du commerce. Malheureusement, certains fabricants, ne se résignant pas volontiers à sacrifier une partie de leur marchandise, trouvent moyen d'éluder l'ordonnance, en mélangeant les huiles lourdes, qui sont sans valeur, avec les huiles volatiles; en sorte que le mélange a bien la densité voulue, mais réunit précisément l'inconvénient et le danger que les règlements ont pour but d'écarter. Dans ces conditions, il s'agissait de trouver un signe, autre que la densité, qui pût permettre d'apprécier la qualité réelle des huiles de pétrole. MM. Salleron et Urbain l'ont trouvé dans la tension de vapeur de ces liquides, et ils ont construit un appareil très-simple, à l'aide duquel on mesure exactement cette tension. Voilà qui va bien, pour la consommation courante et le commerce de détail; mais le danger subsiste et s'accroît dans d'effrayantes proportions lorsqu'il s'agit du transport, de l'emmagasinage et de l'emploi en grand des pétroles de toute espèce. Aux États-Unis, d'innombrables et terribles incendies ont marqué le règne du *roi Pétrole.* Les Yankees, à la vérité, ne s'en émeuvent guère. *Never mind. Go ahead!*

Des navires chargés de pétrole ont péri corps et biens, et l'on a peine à comprendre qu'il se trouve encore des armateurs et des marins assez téméraires pour prendre à leur bord une aussi dangereuse cargaison. A terre, dans les villes, même en dehors des circonstances heureusement tout exceptionnelles qui ont livré aux Mohicans de Paris d'énormes approvisionnements de matières ignifères, il est certain que l'accumulation des huiles minérales dans des docks ou dans les caves des maisons n'a rien de bien rassurant, et que nous autres Français, qui n'avons pas l'imperturbable insouciance des Américains, nous avons bien le droit de nous en préoccuper. Mais que faire? Voilà le difficile. Prohiber l'importation du pétrole, ou le frapper d'un droit élevé? Les protectionnistes diront oui, d'autant qu'ils reprochent déjà au produit américain d'avoir réduit aux abois « l'industrie nationale » des huiles de schiste et de goudron, des « pétroles français ». — Mais les libres-échangistes diront : Non : laissez faire, laissez passer. Je n'ai pas ici à me prononcer entre les deux. Cependant je ne puis guère me dispenser de dire que je suis de ceux qui croient peu, très-peu aux bons effets des prohibitions, des restrictions et des réglementations. J'estime donc qu'en dehors des ordonnances de police qui régissent les professions insalubres ou dangereuses, et qui sont parfaitement et rigoureusement applicables au commerce des huiles minérales et aux industries qui en font usage, en dehors du droit commun, en un mot, il n'y a pas lieu de prendre, à l'é-

gard du pétrole, non plus que de tant d'autres produits tout aussi dangereux à l'occasion, des mesures qui seraient probablement plus vexatoires que salutaires. Ce n'est pas : *Caveant consules* qu'il faut dire, mais : *Caveat quisque sibi!* Il ne semble pas, au surplus, que le pétrole ait grande chance de s'acclimater en France. Pour l'éclairage privé, il est déjà généralement abandonné. Restent donc les applications industrielles : la préparation des vernis, le dégraissage des étoffes, la fabrication du gaz d'éclairage, le chauffage des machines à vapeur. Ici, c'est à l'expérience scientifique de prononcer; et il serait puéril de vouloir, à la suite d'une catastrophe qui ne peut se renouveler, proscrire le commerce et l'emploi d'une matière combustible utile aux arts et à l'industrie, sous prétexte que cette matière est trop abondante et à trop bon marché. Il n'arrivera plus, espérons-le, que les ennemis de la société et de l'humanité aient à leur libre disposition une ville comme Paris, fortifiée, armée, transformée en un arsenal, le plus immense, le plus formidable qui fut jamais.

Je reviens, en terminant, aux agents incendiaires que les fédérés *auraient pu employer*. Quelques mots d'abord du feu grégeois, dont on avait souvent parlé pendant le premier siége, et dont le secret, disait-on, avait été enfin retrouvé. Il est bon de dire que ce prétendu secret n'en est pas un, et que, par conséquent, il n'a jamais été perdu. Le propre du feu grégeois, et ce qui le rendait autrefois si redoutable, c'était, selon la légende, la propriété qu'il possédait de brûler dans l'eau : phénomène qui, à raison de l'antagonisme traditionnel et de l'incompatibilité absolue que l'on croyait exister entre le feu et l'eau, passait pour tout à fait miraculeux. Or, premièrement, la science a depuis longtemps fait justice de cette erreur, et démontré que si l'eau éteint ordinairement le feu, elle peut aussi servir à l'entretenir, et même à le produire. Quiconque a suivi un cours de chimie, a assisté à l'expérience curieuse, mais désormais banale, qui consiste à placer sur une cuvette d'eau un petit morceau du métal appelé potassium. Ce métal a la propriété de décomposer l'eau à la température ordinaire. Il s'empare de l'oxygène ; il s'oxyde — ou il brûle, c'est tout un, en dégageant une chaleur assez forte pour que l'hydrogène, mis en liberté, s'enflamme au contact de l'air, et la déflagration ainsi produite dure jusqu'à ce que le potassium soit entièrement consumé. Ce serait donc là le véritable feu grégeois. C'est celui que M. Niepce de Saint-Victor, un des créateurs de la photographie, a naguère perfectionné en enfermant dans un tube de verre un peu de potassium avec de la benzine : — encore un hydrocarbure liquide, auquel on pourrait substituer le pétrole, ou une essence quelconque, ou encore le sul-

fure de carbone. Ce tube, placé sur l'eau, y surnage. Qu'on le brise, le potassium entre en ignition et met le feu à l'hydrocarbure ou au sulfure de carbone, qui forme, à la surface du liquide, une nappe de flammes. Mais l'ancien feu grégeois, ou *feu grec*, employé autrefois sur terre et sur mer par les Grecs du Bas-Empire et par les Arabes et les Sarrasins, n'était pas aussi savamment préparé. Le potassium était inconnu; et la base de la fameuse mixture n'était autre que le pétrole, ou naphte brut, auquel on ajoutait du soufre, de la résine et du salpêtre, et que l'on enfermait dans des *pots à feu* ou dans des tubes, pour le lancer contre les édifices ou contre les navires qu'on voulait incendier.

Nous avons aujourd'hui beaucoup mieux que cela : Nous avons le *feu fenian* et le *feu lorrain*, qui laissent bien loin en arrière le feu grégeois. Le premier est ainsi nommé parce que les fenians, — qui sont à la Grande-Bretagne ce que les *communeux* sont à la France, — en avaient, il y a quelques années, préparé d'assez grandes quantités, dans le dessein probablement de brûler Londres, comme nos pétroleurs ont voulu brûler Paris. C'est du phosphore dissous dans du sulfure de carbone. Si l'on verse de cette liqueur sur du bois ou sur toute autre matière combustible, le sulfure de carbone s'évapore, le phosphore, au contact de l'air, prend feu, et l'ignition se communique à la fois au sulfure de carbone et aux corps sur lesquels le mélange a été projeté. Notons qu'en outre de ses propriétés incendiaires, ce mélange a l'*avantage*, — si c'en est un, — de répandre une odeur suffocante. Le *feu lorrain* est un perfectionnement du feu fenian. On le doit à M. Nicklès, qui a eu l'idée d'ajouter à la solution de phosphore dans le sulfure de carbone du chlorure de soufre. Il a obtenu ainsi une liqueur de couleur jaune, qui peut se conserver indéfiniment dans un flacon bien bouché, et qui, exposée à l'air, répand d'épaisses vapeurs blanches. Il suffit d'ajouter à cette substance quelques gouttes d'ammoniaque, pour provoquer entre ses éléments une réaction qui se manifeste par un énorme jet de flamme. Quelques centilitres d'un pareil mélange suffisent pour donner une flamme de plus de 1 mètre de haut. Ce phénomène est dû à la décomposition de l'ammoniaque (azoture d'hydrogène) et du chlorure de soufre, et à la formation d'une minime quantité de chlorure d'azote, c'est-à-dire d'un des corps les plus explosifs que l'on connaisse.

Enfin, M. Guyot a fait connaître à l'Académie des sciences, il y a un mois (séance du 5 juin) la composition d'un nouveau *feu liquide*, qui est encore un perfectionnement du feu lorrain de M. Nicklès. Le chlorure de soufre est ici remplacé par le bromure, que M. Guyot obtient en mettant en présence, dans un flacon bou-

ché à l'émeri, du brôme et un excès de fleur de soufre. Ce bromure se dissout très-bien dans le sulfure de carbone, auquel il communique une teinte rougeâtre. Traité par l'ammoniaque ordinaire, il ne tarde pas à bouillonner en dégageant des torrents de fumées blanches très-épaisses. Si, dans la solution sulfocarbonique on ajoute un corps extrêmement combustible, tel que le phosphore, et qu'on fasse ensuite intervenir l'ammoniaque, tout le mélange s'enflamme; mais la déflagration n'a lieu qu'au bout d'une ou deux minutes, ce qui donne à l'expérimentateur le temps de se retirer à distance et d'éviter les projections qui se produisent inévitablement.

« Le *nouveau feu lorrain*, — c'est ainsi que M. Guyot appelle son mélange inflammable — peut, dit ce chimiste, se faire de toutes pièces, en mélangeant du bromure de soufre et du feu fenian, dont on peut faire varier les proportions. Il devient d'autant plus dangereux que la quantité de ce dernier est plus forte, et qu'il renferme plus de phosphore. Ici, comme dans la préparation de Nicklès, le phosphore ne joue qu'un rôle secondaire. Il sert, à cause de sa propriété de s'enflammer à la température ordinaire, à communiquer le feu aux liquides qu'il accompagne. Il n'est pas absolument nécessaire d'employer comme combustible le sulfure de carbone; d'autres liquides réussissent aussi bien. Le pétrole rectifié, par exemple, donne de bons résultats. »

On voit que, en fait de préparations incendiaires comme en fait de mélanges explosibles, notre assortiment peut passer pour assez complet, et que nous ne sommes pas à court de moyens de destruction. Mais que nos lecteurs se rassurent. Il est infiniment peu probable que l'on fasse jamais usage à la guerre du feu fenian, du feu lorrain de M. Nicklès ou de celui de M. Guyot ; et ces préparations redoutables doivent être considérées, au même titre que tant d'autres dont la chimie moderne a enrichi son catalogue, non comme des inventions malfaisantes, mais comme de simples curiosités scientifiques.

Arthur Mangin.

---

# RÉORGANISATION

# DE NOS FINANCES

## II[1]

---

L'emprunt de deux milliards, émis le 27 juin par souscription publique, en titres 5 pour 100, a été couvert en un seul jour, par une offre de 4 milliards 800 millions de francs, dont plus d'un quart souscrit par la province, près d'un quart par l'étranger, et le reste par les capitalistes, les banquiers et les spéculateurs de Paris.

Lors même qu'on laisserait de côté la part due aux souscriptions des spéculateurs de Paris, il faut reconnaître dans cette affluence empressée de prêteurs une manifestation incontestable de la confiance publique dans la puissance économique de notre pays. J'avais donc bien raison de dire que, si nous avions beaucoup perdu dans nos désastres, notre crédit au moins restait sauf.

Cette opération financière du 27 juin, la plus considérable qui jamais a été faite, a donné raison aussi aux procédés de forme que j'avais depuis longtemps conseillés ; elle ajoute un argument d'expérience au système qui me paraît le plus avantageux pour faire face aux nécessités financières de la crise, et qui repose sur l'emprunt, sur l'emprunt à l'étranger.

Les étrangers viennent de nous offrir plus d'un milliard ; ils auraient souscrit bien plus encore, si, la veille même de l'emprunt, notre ministre des finances, par une manifestation au moins imprudente contre les traités internationaux de commerce, n'avait refroidi les bonnes dispositions de la cité de Londres.

Ce milliard souscrit en un jour par les étrangers dans ces circon-

[1] Voir *le Correspondant* du 25 juin 1871.

stances fâcheuses, nous montre la foi qu'ils ont dans notre crédit d'État, et le goût qu'ils éprouvent pour la rente française, pour ce placement aussi sûr que les Consolidés et bien plus productif. Nous pouvons donc être assurés de trouver désormais à l'étranger une source puissante, qui nous permette de nous procurer au dehors, à Londres, l'argent que nous devons verser à Berlin, en puits perdu ; qui nous permette même de nous procurer, pendant deux ou trois ans, les ressources complémentaires de notre budget national, en laissant à la production française tous les capitaux français, si nécessaires à notre renaissance économique, et sans grever la nation française de surtaxes d'impôts qui arrêteraient l'élan de la production.

Laissons donc les capitaux français à la France ; car les budgets de nos grandes villes, de Paris et de Lyon surtout, et les commandites de nos industries, en ont impérieusement besoin.

Et ne surchargeons pas d'impôts la nation convalescente, qui n'a pas trop de toutes ses forces pour se relever et reprendre sa marche ; rappelons-nous ces sages paroles que prononçait à l'Assemblée nationale de 1848 un grand politique qui était aussi un éminent financier d'État, Berryer :

« Introduire un impôt nouveau, c'est jeter l'alarme, la crainte, l'inquiétude ; c'est une faute, et je crains que ce ne soit un moyen de tarir les sources qui nous viendraient de l'accroissement des contributions indirectes, de la confiance et du bon ordre que le gouvernement doit ramener dans le pays. »

M. Passy, étant ministre des finances en 1849, professait le même principe.

Et c'est, depuis un demi-siècle, le principe régnant en Angleterre, où l'on a heureusement expérimenté que les bas tarifs des taxes développaient la consommation, et, par suite, la production.

Ainsi, l'abaissement à 1 penny (10 centimes environ) du port de la lettre simple de 14gr,50 pour toute l'étendue des Iles Britanniques, a déterminé un tel accroissement de correspondances, au grand profit du commerce et même du fisc, que l'administration anglaise s'occupe en ce moment d'abaisser encore le tarif, jusqu'à 5 centimes.

Ainsi encore : avant la réforme douanière, le tarif anglais des douanes comprenait 1,100 articles ; Robert Peel le réduisit à 524 ; en 1859, il n'y en avait plus que 397 ; M. Gladstone le fit descendre à 143 en 1860 ; et en 1866, à 100 ; le nombre des articles inscrits au tarif n'est plus aujourd'hui que de 65.

Eh bien, en 1840, avant la réforme de Robert Peel, l'exportation

des produits anglais n'était que de 1,283 millions de francs; en 1844, il monte à 1,463 millions; en 1856, à 2,895; en 1860, à 3,397; et en 1869, à 4,750 millions. Et ce développement commercial, si profitable à la richesse de la nation, procure, en définitive, au fisc un revenu douanier au moins égal au produit des douanes avant la réforme : en 1840, le produit fiscal était de 582 millions; et malgré les réductions successives de tarif, qui ont atteint un total de 576, il s'est maintenu entre 548 millions et 600 millions.

Ces expériences des taxes douces en Angleterre sont concluantes, ce nous semble, contre les projets des surtaxes en France, au moment où notre pensée dominante doit être de favoriser la reprise des affaires, la renaissance du travail; et pour les besoins actuels de l'État, demandons à l'étranger l'or de notre rançon.

## I

Donc, plus que jamais, nous croyons pouvoir dire : Rien par l'impôt ; agissons par l'emprunt, par l'emprunt à l'étranger, et par quelques réductions de dépenses au budget.

Qu'on ne s'attende pas à y trouver, ce que ces hommes étrangers aux affaires administratives croient partout possible, un émondage de tous nos services publics, une mise en demi-solde de tous les employés de l'État, non : dans l'État, comme dans votre maison, si vous voulez être bien servi, ayez peu de serviteurs, mais bien choisis et bien payés. Admettons donc ce principe que les fonctions seront moins nombreuses, mais convenablement rétribuées ; et ce principe aussi : que l'État se déchargera le plus possible des services d'intérêt collectif sur l'initiative libre des citoyens, individus ou corporations; que l'État favorisera cette initiative d'une manière sérieuse et efficace, ainsi par exemple, à l'égard des départements, des cantons et des communes, par une certaine décentralisation budgétaire, seule décentralisation vraiment réelle; ce qui aura l'avantage de rapprocher les ordonnateurs de la dépense des contribuables de l'impôt et de rendre l'impôt mieux appliqué, mieux compris des populations, moins impopulaire et plus fructueux.

J'ai passé en revue les divers services publics gérés et payés par l'État ; et voici le résumé de ce travail, où se retrouvent mes études publiées dans ces dernières années sur les réformes administratives de la France ; c'est comme un programme de réforme administrative par le budget :

Rien à réduire, au total, à la Justice et aux Cultes, sauf des remaniements; ainsi la suppression de la plus grande partie des tribunaux de première instance, à remplacer par les juges de paix de canton, à qui seraient déférés, par extension de compétence, les affaires peu importantes des tribunaux de première instance.

Rien aux Affaires étrangères, sauf la multiplication des consulats pour le développement de notre commerce extérieur, et la création d'attachés d'ambassade militaires et scientifiques, à l'exemple de l'Angleterre et de la Prusse, qui tirent si bon parti de ces agents d'information sérieuse; et, par compensation, réduction de bien des sinécures de secrétaires.

Rien à l'Intérieur, sauf la suppression des sous-préfets, à remplacer par des maires de cantons, suivant l'organisation des provinces allemandes rhénanes, qui ont très-heureusement corrigé le système français de l'an VIII d'après leur expérience.

Rien aux Finances, à moins que notre trésorerie d'État ne juge à propos de profiter de la crise pour réaliser, suivant l'exemple de l'Angleterre, le projet de confier à la Banque de France la perception des impôts et le payement des services ; ce qui amènerait une simplification et une économie.

Rien à réduire à l'Instruction publique; au contraire, augmentation notable des établissements, en transférant toutefois la plus grande partie de ce budget aux communes pour l'instruction primaire, aux cantons et aux départements pour l'instruction secondaire, et aux départements ou provinces pour l'instruction supérieure, de telle sorte que l'État, comme l'*Art and Science Department* du Royaume-Uni, gère les établissements scientifiques et littéraires d'ordre exceptionnel et les écoles normales, et laisse à l'initiative libre des corporations locales, comme d'ailleurs des citoyens, la fondation et l'entretien des établissements voulus par les besoins et les vœux de chaque région spéciale; sauf la surveillance générale, et le *fomento* par secours de fonds commun et récompenses nationales, que l'État peut et doit accorder.

Rien à la Marine, mais augmentation, dès qu'il sera possible : Puisque la France doit entrer aujourd'hui dans une période de travail, il importe que son œuvre pacifique trouve au dehors de grandes facilités d'expansion ; elle ne doit pas chercher à s'annexer des colonies, causes de dépenses sèches et de conflits internationaux ; mais, à l'exemple de l'Angleterre, qui tend plutôt à émanciper ses colonies, nous devons tenter de nous créer sur tous les points possibles du globe des comptoirs, des marchés, des consulats, dont la protection ne peut être assurée que par la marine nationale. Nos escadres sont les forteresses flottantes de notre commerce, repré-

senté par nos navires, nos comptoirs et nos consulats. Et il faut prévoir qu'après notre défaite de 1871, nos nationaux seront exposés à plus d'une offense dans les contrées lointaines, où nous aurons à rétablir par notre marine le prestige du pavillon français, et à rassurer ainsi les voies pour notre commerce extérieur.

Rien au Commerce et à l'Agriculture ; mais au contraire, plus larges subsides, puisque toute l'activité nationale sera vouée, rivée désormais aux œuvres de la production.

Aux Travaux publics, dont le budget était d'environ 150 millions, et qui devra être doté bien plus puissamment après les ravages de la guerre, je désirerais la création d'une *Caisse des travaux publics*, qui puiserait ses fonds dans le crédit, en France, par des émissions d'obligations analogues aux obligations créées en 1859 par le Parlement anglais, pour travaux publics, à l'époque où lord Palmerston crut devoir fortifier les côtes d'Angleterre. Ainsi le budget de l'État serait allégé d'une centaine de millions, et l'État se procurerait les ressources nécessaires aux travaux publics par l'émission d'une valeur différente des rentes perpétuelles, et propre à se placer dans une nouvelle clientèle de prêteurs, sans gêner les emprunts de guerre. Je ne fais qu'indiquer ici l'idée de cette caisse des travaux publics ; le projet en est d'ailleurs fort ancien ; il a été l'objet d'études approfondies, et semble trouver aujourd'hui son heure favorable.

Cette caisse des travaux publics ne fera d'ailleurs qu'établir régulièrement ce qui s'est pratiqué par des procédés irréguliers, occultes, pendant dix-huit ans. Depuis 1852, en effet, tous les budgets ont eu des déficits déclarés ou dissimulés ; les travaux publics n'ont été dotés, pour la plus grande partie de leur budget, que par les emprunts, par des reliquats d'emprunts de guerre ou par des emprunts de paix émis pour combler des déficits Dans mes *Lettres sur nos finances d'État*, publiées en 1868 et 1869, j'analysais ainsi ce système financier du second empire :

Dépenser au delà des revenus des domaines, des régies et de l'impôt ; dissimuler pendant deux ou trois ans en surchargeant la dette flottante ; puis, quand la dette flottante déborde, quand elle dépasse toute mesure et s'élève au milliard, aller humblement au Corps législatif faire amende honorable, et solliciter un emprunt qui déverse le trop plein de la dette flottante dans la dette consolidée ; à moins toutefois qu'on n'ait sous la main quelque bonne guerre qui motive un, deux, trois gros emprunts, et permette des reliquats pour combler les déficits et doter les travaux publics de la paix.

Ne serait-il pas plus sage, plus franc, mieux ordonné, d'organiser, par une caisse d'État, la dotation régulière de ces travaux publics,

et d'abandonner à jamais tout ce vieux système des dissimulations budgétaires?

Le budget, ainsi exonéré de 150 millions de travaux publics, pourrait obtenir des réductions au chapitre des dotations et de quelques services qu'il faudrait laisser à l'industrie privée, les théâtres, les haras, etc., soit 40 millions ; et à la guerre, dont le budget de 400 millions pourrait être ramené, par une nouvelle organisation de l'armée, à 250 millions.

C'est un total de 340 millions. Or, quelles sont les nécessités présentes pour les arrérages des emprunts de la crise?

| | | |
|---|---|---|
| Pour l'emprunt Magne. . . . . . . . | 30 | millions. |
| Pour l'emprunt de Tours. . . . . . . | 15 | — |
| Pour les pensions militaires. . . . . | 10 | — |
| Pour la Banque. . . . . . . . . . . | 15 | — |
| Pour les chemins de fer. . . . . . . | 16 | — |
| Pour l'emprunt de 2 milliards à 6 0/0. | 120 | — |
| Pour l'intérêt à 5 0/0 des trois derniers milliards. . . . . . . . . . . . . | 156 | — |
| Total. . . . . . . | 350 | millions. |

Ainsi les réductions de dépenses suffiraient.

Mais admettons que ces économies ne soient pas toutes jugées possibles par nos hommes politiques, ainsi que l'armée doive resté dotée de ses 400 millions ; prenons alors sur les emprunts, « en compte de premier établissement » de la France renaissante, ce qui manquerait pour équilibrer les budgets de 1871, 1872 et 1873, et pour affranchir un peu la Banque de France. Ainsi firent les Anglais après 1815, lorsqu'à la suite de la longue guerre continentale qui avait épuisé toutes les forces du pays, ils s'appliquèrent à ranimer chez eux le travail, l'esprit d'entreprise, la production. Loin de penser à surcharger la nation par des impôts, ils jugèrent plus sage et plus utile de recourir aux emprunts pour équilibrer leurs budgets, grevés pourtant des arrérages d'une dette de 28 milliards ; et ils empruntèrent jusqu'en 1823 par sept et huit cents millions chaque année.

Pour nous, dès 1872, nous pouvons espérer que la France, remise un peu de cette crise de dix mois, sera rendue à son ancienne puissance de production, et fournira par l'impôt non aggravé la plus-value normale annuelle de 35 à 40 millions, qu'elle a donnée de 1853 à 1867 ; mais à la condition toutefois de ne pas étrangler aujourd'hui la poule aux œufs d'or, à la condition de poser ce principe : que pendant trois ans les taxes des impôts ne se-

ront pas aggravées, mais qu'elles pourront seulement être remaniées pour en améliorer la perception, l'équitable proportionnalité, le caractère économique et l'utile incidence : réforme des impôts, dont le dernier gouvernement n'a point eu souci, et qu'il faudrait aborder aujourd'hui sérieusement, si l'on veut avoir enfin une politique financière, si l'on prend à cœur de sortir du système à expédients du dernier régime, si l'on échappe à la misérable tentation d'équilibrer le budget au moyen d'une sorte de maraudage fiscal, nuisible et fatal peut-être aux forces productrices du pays.

## II

Donc, rien par l'impôt, tout par l'économie du budget, par l'emprunt à l'étranger. Où et comment emprunter?

A l'étranger, à la cité de Londres, qui plus que jamais, depuis les dernières agitations du continent, affaires d'Italie, d'Autriche, d'Espagne, d'Allemagne, de France, est devenue l'asile des capitaux naissants ou déplacés d'Europe et d'Amérique. Nous devons demander à ces banques universelles de Londres de commanditer notre rente et aussi nos entreprises particulières; car de longtemps nous n'aurons assez de nos propres capitaux pour reprendre notre production, réparer nos instruments de travail, nos chemins, nos usines, nos fermes, et faire les fonds de roulement. Il serait donc contraire à la renaissance du travail national, de solliciter les capitaux français à s'engager dans les emprunts stériles qui payeront es cinq milliards de notre rançon, et que les Prussiens emporteront chez eux pour doter, meubler et outiller leur nouvel empire germanique.

Il faut donc emprunter à la cité de Londres; et pour être bien accueillis là, il ne suffira pas d'y installer, comme vient de le faire assez utilement d'ailleurs M. le ministre des finances, une agence du Trésor français; il faudra surtout présenter ici, en France, à Paris, une trésorerie capable d'inspirer toute confiance aux prêteurs. On sait sans doute très-bien que depuis trois quarts de siècle, depuis 1798, la France a toujours fidèlement servi les intérêts de ses dettes nationales; mais les capitalistes étrangers redoutent les agitations factices de la Bourse de Paris, notre agiotage organisé; et je me souviens que l'été dernier, à William Street, à Londres, le directeur d'une de ces grandes compagnies d'assurances anglaises qui ont à placer chaque année deux ou trois cents millions de primes, me disait :

Nous serions volontiers les clients de la rente française, nos com-

pagnies vous apporteraient leur afflux si considérable et permanent; mais vos agioteurs nous effrayent; s'ils étaient laissés à eux-mêmes comme le sont nos *jobbers*, s'ils n'avaient plus pour machiner leurs coups de théâtre, l'aide toute-puissante, la complicité, de votre trésorerie, votre rente ne subirait, comme la rente anglaise, que les grandes influences générales qu'on peut pressentir et apprécier à distance. Mais comment deviner et suivre de loin ces foudroyants coups de bourse de Paris dont le secret appartient à vos dieux et à leurs mercures? Affranchissez votre marché des capitaux de ce terrible patronage, délivrez la Bourse de Paris de l'agiotage officiellement entretenu, faites que vos ministres des finances restent aussi étrangers aux jeux de la Bourse que nos chanceliers de l'Échiquier, et nous serons bien volontiers des vôtres; car votre rente est aussi sûre que nos consolidés, et elle rapporte plus.

L'occasion semble bonne pour faire cette réforme radicale, que M. Magne, qui en savait à fond, *ex professo*, l'utilité, recommandait dans ses fameuses *Notes sur l'administration des finances de la France de* 1855 *à* 1860.

« La Bourse laisse à désirer, disait l'ex-ministre des finances dans la retraite où l'avait cantonné son collègue M. Fould; la spéculation honnête et le jeu y sont confondus, l'opinion et la morale s'en affligent; je veux faire l'épuration. »

M. Magne, depuis 1860, est rentré deux fois aux Finances, et nous avons lieu de croire que l'épuration n'est pas encore faite.

Il faut la faire pourtant enfin, si nous voulons que les capitaux étrangers viennent facilement à notre Trésor et s'y donnent aux prix les plus avantageux pour nous.

Il faut moraliser la Bourse de Paris, et d'autant plus que ces énormes emprunts donneraient lieu sans cela à un jeu effréné, gigantesque, et dangereux même pour le gouvernement; et d'autant plus que nos honorables agents de change vont trouver dans les opérations normales des emprunts une source de profits exceptionnelle, et qui compensera, par une rare fortune, ce que les joueurs évincés leur donneront de moins.

Notre crédit d'État est, comme en 1815, à une heure historique: il peut se ranimer plus droit et plus fort que jamais, si le ministère des finances trouve aujourd'hui le *Justum ac tenacem propositi virum*, tel que se montra le célèbre baron Louis en 1815.

Pour cela, voici une des mesures qui me semblent les plus utiles:

Déclarer que le grand-livre pour les rentes trois pour cent est à jamais fermé. Ainsi l'on soustraira ce stock de titres aux influences factices des agioteurs, qui ont un goût naturel pour le trois. Ainsi, on donnera au cours du trois une plus-value progressive; car l'offre

des titres restera toujours la même, tandis que la demande sera plus active d'année en année, suivant la multiplication des capitaux épargnés qui, par essence, vont à la rente et par habitude à ce titre. Le trois pour cent deviendra ainsi comme l'étalon du crédit de l'État ; et son amélioration influera sur les autres titres d'État, et en général sur le loyer de l'argent, qui dans le crédit commercial prend pour base le cours de la valeur de placement de tout repos, du meilleur titre d'État, en y ajoutant la prime variable du risque commercial.

Et quand les étrangers, les capitalistes d'Angleterre et de tous les pays qui versent leurs épargnes à la cité de Londres, quand les grandes compagnies d'assurances anglaises, quand tous ces gros portefeuilles sérieux auront souscrit nos emprunts, et dans un titre nouveau, peu favorable à nos agioteurs, l'agiotage disparaîtra du marché de nos nationaux, et nous aurons obtenu ces trois résultats considérables : plus d'agiotage funeste, meilleur crédit d'État, et meilleur crédit de commerce ; et, pour la crise présente, meilleur renom de la France pour attirer les capitaux étrangers dans nos valeurs nationales, industrielles et commerciales.

Depuis vingt ans, nous avons employé une partie de nos épargnes, au total plus de cinq milliards, à commanditer des nations secondaires obérées ou peu productives; nous pourrons aujourd'hui demander aux peuples prospères de commanditer notre France, État et peuple, notre France si riche au fond par le sol, le climat, et l'industrie du peuple, et où l'État peut offrir à ses prêteurs un gage unique par la solidité et la valeur, la propriété des chemins de fer, dont l'État a aujourd'hui la nue propriété, et dont il aura vers 1945 la propriété entière évaluée à plus de 12 milliards, c'est-à-dire à une somme supérieure à notre dette nationale actuelle.

Oui, nous pouvons obtenir les milliards nécessaires si nous savons montrer au monde que nous sommes capables de nous régénérer, de nous vouer en peuple sérieux au travail, à l'économie, au bon ordre financier, si nous avons soin de présenter nos titres d'emprunt dans une forme spéciale aux étrangers prêteurs et qui sauvegarde la stabilité des cours de leurs capitaux.

Il faudrait émettre nos emprunts étrangers en rentes perpétuelles et en cinq pour cent.

En rentes perpétuelles, parce que, les étrangers le savent et l'apprécient aussi bien que nous, la rente perpétuelle est dotée en France de priviléges et d'avantages légaux qui ont un grand prix pour des capitalistes sérieux.

En rentes perpétuelles cinq pour cent, parce que ces titres cinq pour cent constitueront un nouveau fonds spécial, mis à l'abri des

agitations factices de la Bourse de Paris, et considéré par souvenir de l'ancien cinq, comme une valeur de portefeuille de père de famille.

Sur la place de Londres on comprend d'autant mieux cette émission de nos emprunts d'État en titre fort, en cinq pour cent, que le Parlement britannique a, depuis 1695, depuis Guillaume III, professé et pratiqué ce système, qui permet de réduire la dette sans mettre en jeu un amortissement souvent spéculatif, mais par un procédé très-franc, en convertissant, quand l'amélioration du crédit le permet, le titre fort en titre plus doux : et c'est ainsi que les Anglais, partis du six pour cent, sont arrivés au trois pour cent.

Tout récemment encore, lorsque le Parlement a annexé les Indes au Royaume-Uni, il a reconstitué la dette indienne en cinq pour cent, et non en trois.

Et les financiers d'État d'Angleterre sont aussi guidés dans cette pratique par un principe financier que, dans ces dernières années, on avait méconnu en France, alors que M. Fould, dans le seul but réel de se procurer des ressources par un emprunt dissimulé, imagina sa théorie de l'unification de la rente trois pour cent et imposa aux rentrées la fameuse soulte de 1862. Ce principe, qui fait loi, non-seulement chez les hommes d'État de l'Angleterre, mais chez les principaux banquiers et administrateurs des institutions de crédit du continent, c'est qu'en variant les titres de sa dette, un État satisfait à plus de convenances particulières et étend sa clientèle, agrandit le champ de son crédit.

Ainsi donc, pour les milliards dont l'État a besoin aujourd'hui, recourons à l'emprunt des capitaux étrangers, et offrons nos titres dans une forme qui rappelle et fasse revivre la bonne stabilité de notre vieille rente perpétuelle, et qui nous permette d'alléger plus tard la charge de l'État par des conversions normales, conformes à la pratique même du gouvernement anglais.

La France a un tel ressort de vie, comme elle l'a prouvé après 1815 et après 1851, que notre renaissance peut être aussi prompte qu'énergique; aussi bien, il conviendrait de ne contracter nos emprunts que peu à peu, à mesure des besoins, par des contrats successifs, dont on pourrait améliorer les conditions suivant les progrès de notre crédit.

Si, par raison politique, il a paru bon de provoquer en France une manifestation nationale par l'emprunt du 27 juin, souscrit pour les quatre cinquièmes en France, nous ne saurions nous empêcher de regretter que 1,600 millions aient été ainsi prélevés sur les capitaux du pays, et que ces capitaux flottants, qui attendaient emploi et pouvaient se porter rapidement et à prix doux à la commandite des industries privées, à la souscription des emprunts im-

minents de nos départements et de nos villes, soient aujourd'hui absorbés pour notre rançon, c'est-à-dire emportés par la Prusse et à jamais perdus pour nous.

Mais enfin, l'affaire est faite; je laisse à d'autres de peser si le profit politique de la mesure vaut la perte économique. Maintenant, sans doute, il pourra sembler inutile de provoquer de nouveau la nation à ces sortes de *votes d'or;* et il conviendra de s'occuper surtout des intérêts purement économiques.

Notre Trésor va donc encaisser 2 milliards; sur ce, nous compterons à la Prusse 1,550 millions, qui porteront à 2 milliards nos libérations effectuées jusqu'ici sur les 5 milliards stipulés : les 3 derniers milliards ne seront exigibles que dans trois ans.

Les 450 millions restants s'ajouteront aux 1,330 millions déjà empruntés à la Banque de France, et à 200 millions que l'État se propose de puiser dans les caisses de billets de banque de ce même établissement : ces 1,980 millions ont été appliqués ou sont destinés à faire face aux déficits des budgets de 1870 et 1871.

Mais cette dette de 1,530 millions à la Banque de France devrait être réduite au plus tôt; le gouvernement, dans un intérêt vraiment souverain, doit tout faire pour rétablir en état normal la Banque de France, cette précieuse et bienfaisante institution, dont le crédit, inébranlable depuis soixante-deux ans, a soutenu et sauvé le Trésor en 1870-71, mais qui se doit maintenant au commerce, c'est-à-dire à l'escompte.

Prenons donc soin d'amoindrir le plus tôt possible la dette du Trésor à la Banque par un emprunt à l'étranger; que l'or étranger vienne couvrir le papier fiduciaire de la Banque de France. Un emprunt de 500 millions en rentes perpétuelles 5 pour 100 à la cité de Londres, ainsi, aux grandes Compagnies d'assurances anglaises, pourrait aujourd'hui se réaliser à un taux des plus honorables pour notre crédit d'État; et la circulation du papier-monnaie en France se trouverait réduite au lieu d'être grossie.

Cette sage conduite montrerait au public européen que la limite des émissions de nos billets de banque, fixée par la dernière loi de guerre à 2 milliards 400 millions, ne sera pas dépassée ni même atteinte, c'est-à-dire que la crise a eu son apogée et que les choses tendent à revenir au cours normal.

Plus je conseille de régler notre situation par des emprunts en rentes perpétuelles à l'étranger, à Londres, plus je dois montrer de souci de la bonne gestion de notre trésorerie à l'égard des rentiers de l'État; et c'est pourquoi je terminerai cette étude en traitant la question de l'amortissement des dettes perpétuelles suivant l'expérience si autorisée de l'Angleterre même.

## III

Il faut bien nous l'avouer, sur le terrain de la finance les Français, partout ailleurs pionniers du progrès, se sentent malaisés et ne vont qu'en traînards.

Aussi bien, en finances d'État, nous recherchons les voies frayées par les Anglais, que nous appelons alors nos aînés et nos maîtres.

Ils sont, en effet, nos aînés; car le crédit d'État, en Angleterre, date de 1695 ; chez nous de 1816 seulement, du ministère du baron Louis, quand cet éminent financier d'État fit reconnaître par la Restauration les dettes de la République et de l'Empire, et transforma ainsi, en le grandissant, le crédit personnel du souverain en crédit national.

Et les Anglais sont bien nos maîtres ; car, en outre de leur expérience près de deux fois séculaire, ils ont par vertu de race, ces métis de Normands, et par fait d'héritage, ces successeurs des Vénitiens, des Génois et des Hollandais, ils ont le génie des affaires, une aptitude spéciale à organiser les institutions économiques, et une persévérance rare à perfectionner ces organes tout en les accordant avec les modifications de la chose publique.

En fait d'amortissement, il est curieux de noter comment nous avons suivi, toujours de loin et en restant toujours bien en arrière, les perfectionnements successifs de l'institution anglaise. Pourquoi ne hâterions-nous pas aujourd'hui notre marche pour atteindre le rang de l'Angleterre, pour nous approprier la dernière incarnation de l'amortissement anglais, cette loi si bien expérimentée, car elle a déjà près de quarante ans de service, et on la nomme l'*Acte* 90 *de la neuvième année du règne de George IV* (1829) ? Un exposé de l'amortissement anglais sera la meilleure critique de nos procédés français et le meilleur instrument de la réforme que je propose.

Les finances de l'Angleterre ont trois grandes dates : 1695, 1786 et 1829, qui rappellent trois grands hommes d'État, Guillaume d'Orange, Pitt et Robert Peel, et marquent dans l'histoire trois chapitres de précieux enseignements pour nous.

A la mort de Cromwell, la dette anglaise était de 62 millions de francs en capital.

Charles II, succédant au Protectorat, s'exonère des charges d'héritage par la banqueroute : au lieu de 62 millions de francs constitués en obligations à court terme, il inscrit sur un grand-livre 500,000 francs de rentes perpétuelles.

Mais après Charles II et Jacques II, en 1688, arrive de Hollande le stathouder Guillaume d'Orange, administrateur formé à l'école de ces Hollandais qui étaient alors les premiers commerçants du monde. Guillaume III crée, avec Patterson, la banque d'Angleterre ; avec le chancelier Montagne, les bons du Trésor, les bills de l'Échiquier.

A la paix, il invente et applique le système des conversions ; la dette nationale, qui s'était accrue sous son règne de 1 milliard 100 millions de francs, se trouva en 1702, à sa mort, exonérée de 950 millions et ramenée à 400 millions.

En 1695, Guillaume, l'ancien stathouder, se rappelant son caractère de gérant de société nationale et habitué à administrer un État comme on gère une maison de commerce, avait déclaré, par un acte solennel, que la dette ne devait pas être considérée comme personnelle au souverain ou à sa famille, mais qu'elle était placée sous la sauvegarde de la foi nationale, que la dette était nationale.

Ainsi Guillaume III, en mourant, laissait à l'Angleterre mieux qu'un trésor, un système financier, et le meilleur qu'on ait jamais trouvé encore :

Considérer la dette comme nationale et sacrée ;

Réduire la dette par trois moyens :

Le remboursement des annuités ;

La conversion des rentes perpétuelles ;

Et l'amortissement des rentes perpétuelles.

Depuis 1702, les deux premiers principes ont été religieusement observés ; le troisième a été modifié comme nous allons le voir.

En somme, la dette nationale de l'Angleterre a été depuis deux cents ans à l'abri de toute violation ; c'est là le secret de cette grande solvabilité de l'État anglais, qui n'a pas d'égale dans le monde ni dans l'histoire des peuples.

En 1783, les frais de la guerre d'Amérique avaient accru la dette perpétuelle de 2 milliards 250 millions de francs. A la fin de la guerre continentale, en 1818, l'Angleterre, dans une période de vingt-cinq ans, avait emprunté en rentes perpétuelles 22 milliards.

Cette énorme dette de l'Angleterre s'est réduite par les moyens qu'avait importés Guillaume III.

Dès 1699, Guillaume avait converti en 5 pour 100 une partie de la dette perpétuelle, les titres anciennement constitués aux taux d'intérêt les plus élevés. Sous les premiers princes de la maison de Hanovre, George I$^{er}$ et George II, on avait poursuivi la réduction de la dette perpétuelle par les conversions. On avait ainsi converti du 6

pour 100 en 5 (1717), du 5 en 4 (1727), du 4 en 3 1/2 (1750), et du 3 1/2 en 3 (1755).

Mais bientôt s'était ouverte la période des guerres, 1775, 1780, 1793. A la grande paix, on reprend les conversions de 5 en 4 (1822), de 4 en 3 1/2 (1826, 1830, 1834), etc., et enfin en 3, dernière limite d'abaissement d'intérêt que semble jusqu'ici permettre l'amélioration du crédit de l'État, c'est-à-dire le taux des plus solides placements sur la place de Londres.

Suivant ces exemples, nous avons tenté, tant bien que mal, quelques conversions : la conversion facultative de M. de Villèle (1825), qui réussit à peine pour un cinquième du stock des rentes : 31 millions de 5 furent convertis en 30 millions de 3 et 1 million de 4 1/2. Il est vrai que cette étrange conversion proposait aux rentiers de convertir librement leur 5 en 4 1/2, ce qui supposait ces rentiers bien naïfs, ou de convertir non moins librement leur 5 en 3 à 75, ce qui était un arbitrage non moins étrange.

Puis en 1852, nous avons eu la conversion obligatoire de M. Bineau, opération régulière, très-bonne, qui a converti tout le 5 en 4 1/2.

Enfin, en 1862, est venue, pour tout clore, la fausse conversion par soulte, sorte d'arbitrage facultatif à la Villèle, qui, pour un mince profit d'emprunt dissimulé, sans aucun profit de réduction de dette, a transformé la presque totalité de nos rentes perpétuelles en un bas titre 3 pour 100, qui rend désormais impossible sur les neuf dixièmes des dettes perpétuelles antérieures à la présente crise toute conversion normale, toute réduction de dette par conversion.

Les milliards que nous empruntons aujourd'hui en 5 pour 100 pourront se réduire bientôt par conversions normales, dès que le cours atteindra le pair par le mouvement de la richesse publique.

Comment pourraient-ils se réduire aussi par un amortissement sérieux?

Quels enseignements, à ce sujet, nous offre l'Angleterre?

En 1716, le Parlement avait eu l'idée de consacrer au rachat de la dette les excédants que donnait déjà le produit d'impôts spéciaux affectés par le bill de 1695 au service des arrérages. Cette mesure aurait été d'autant plus importante que, par la plus-value naturelle de ces impôts, ces excédants s'élevaient d'année en année par une forte progression.

Le bill de 1716 resta lettre morte; on se contenta, pendant un demi-siècle et plus, de réduire la dette par des conversions. Mais en

1786, après la malheureuse guerre d'Amérique, à ce moment où l'Angleterre, démembrée de sa belle colonie des Indes occidentales, se sentait plus blessée encore dans sa considération nationale que dans sa puissance, le grand ministre Pitt songea à relever le crédit de l'État, en donnant aux rentiers un surcroît de garantie. Il fit adopter par le Parlement un système d'amortissement mécanique, permanent et à intérêt composé, qui devait amortir en trente-six ans toute la dette perpétuelle. Ce système avait été proposé par un savant économiste, le docteur Price, qui lui a donné son nom.

Les frais de la guerre d'Amérique réglés, le capital de la dette perpétuelle s'élevait alors à 5 milliards de francs; le revenu normal de l'État était évalué en moyenne à 380 millions, procurant sur la dépense un excédant de 22 millions; cet excédant servit de base à l'amortissement.

On institua une caisse d'amortissement (*Sinking Fund*) indépendante du Trésor; on plaça cette institution sous la gérance collective de hauts commissaires choisis parmi les importants personnages de l'État et de l'administration : le président de la Chambre des communes, le chancelier de l'Échiquier, le maître des rôles, le gouverneur et le sous-gouverneur de la Banque d'Angleterre, et le chef de la comptabilité de la Haute cour de chancellerie.

La caisse fut dotée d'une somme annuelle de 25 millions de francs prise sur le budget; cette dotation était grossie par les arrérages des rentes qui seraient rachetées par la caisse sans être annulées, le produit des extinctions des rentes viagères, et les économies qui pourraient résulter de la réduction de la rente par suite de conversions.

La caisse devait opérer suivant le principe dû aux calculs du docteur Price, et qu'on a nommé l'amortissement à intérêt composé : les rentes que la caisse rachetait au prorata des sommes de sa dotation n'étaient point annulées immédiatement, mais elles restaient inscrites au grand-livre au nom de la caisse, à qui l'État continuait d'en servir les arrérages comme aux précédents rentiers.

Ces arrérages, touchés par la caisse, s'ajoutaient à la dotation et servaient au rachat d'autres rentes; et ainsi de suite, de telle sorte qu'au bout d'un certain nombre d'années (36 ans, d'après les prévisions de 1786), par la puissance de ces arrérages faits rentes, autrement dit, par la puissance des intérêts composés, l'État n'aurait plus qu'un seul créancier, le *Sinking Fund*, qui aurait racheté toutes les rentes du grand-livre : et le grand-livre se trouverait ainsi liquidé.

Voilà le système du docteur Price, mis en loi par le Parlement, et en pratique par Pill, en 1786.

Comme expédient politique, l'application de ce système produisit, sur le moment, un grand effet pour ranimer le crédit de l'État, affaibli par la guerre d'Amérique.

En 1792, l'Angleterre, au moment de se faire la grande pourvoyeuse des armées coalisées contre la France, au moment d'émettre le premier de ces emprunts, qui devait, en vingt-cinq ans, de 1793 à 1818, élever sa dette de 6 milliards de francs à 28 milliards 750 millions, l'Angleterre se crut obligée de renforcer encore son crédit d'État par de nouvelles garanties d'amortissement : un bill de 1792 statua qu'à l'avenir tout emprunt nouveau serait doté d'un supplément de dotation d'amortissement égal à 1 pour 100 du capital nominal à amortir. Par cette seule dotation annuelle d'un centième du capital nominal, et par l'action de l'intérêt composé, tout emprunt nouveau aurait été entièrement racheté par la caisse, c'est-à-dire, en définitive, annulé, au bout de trente-six ans.

C'était bien conforme à la lettre du système Price; mais voici ce que cela produisit.

En 1813, l'Angleterre, qui depuis vingt ans empruntait chaque année, pour la guerre, des sommes énormes de 750 millions, de un milliard, et qui allait emprunter encore, en 1813, un milliard et demi, et en 1814 2 millards 600 millions, se prit à réfléchir sur le système du docteur Price. Elle se demanda si elle ne se livrait pas à un jeu d'enfant.

Tandis que d'une main elle empruntait deux ou trois milliards de francs, de l'autre, elle distrayait de ses ressources près de 400 millions pour racheter ses dettes ; et même ces 400 millions n'allégeaient pas immédiatement les charges de l'État, qui devait toujours servir les arrérages à la caisse d'amortissement : en pleine guerre, en cours de ruine nationale, c'était là une opération illusoire.

Aussi bien, un acte de 1813 abroge le système de l'intérêt composé, appliqué à l'extinction de la dette. On raya aussi du grand-livre toutes les rentes rachetées depuis 1786, c'est-à-dire une somme de 6 milliards de francs, somme énorme qu'en fait l'Angleterre avait prélevée sur ses emprunts de guerre, sur des emprunts à taux de plus en plus onéreux. On établit le principe que désormais on annulerait à mesure des rachats les rentes qui seraient rachetées par l'amortissement.

Une fois éveillé sur la vanité du système de Price, le bon sens anglais devait se faire justice.

Dès 1815, aussitôt après la paix, un savant financier d'État, Grenville, ouvrit une campagne de publiciste contre l'amortissement tel qu'il agissait encore d'après la dernière loi, celle de 1813. Il n'eut pas de peine à convaincre les hommes d'État de la Grande-Bretagne

que l'amortissement mécanique, fonctionnant quand même, en tout temps, était un véritable leurre, où d'une main l'État amortit un peu, et de l'autre emprunte beaucoup.

Le gouvernement comprit qu'il n'y a d'amortissement que par l'excédant normal des revenus du Trésor sur les dépenses. Mais dans ce pays prudent et pratique, habile à ménager les réformes, surtout quand on n'a pas à s'autoriser de précédents ou d'expériences voisines, dans ce pays où l'opinion exerce une part de l'empire, on voulut attendre que l'opinion publique fût convertie à l'idée nouvelle.

En 1822 la question fut portée au Parlement. L'on constata d'abord officiellement que le budget présentait un déficit de 400 millions, en même temps que la somme absorbée par l'amortissement mécanique était de 493 millions.

Sur ce, l'opinion publique se fit attentive ; et les publicistes, Grenville en tête, commentèrent, dans les revues et les journaux, le fait signalé par le Parlement. En 1828, Robert Peel, jugeant l'esprit public bien préparé, aborda la réforme par les voies législatives : deux commissions d'enquêtes conclurent successivement contre le système d'amortissement établi ; et sur leur rapport, le Parlement décida que le fond d'amortissement ne serait pas supérieur à 75 millions de francs pour l'année 1828-29.

L'année suivante, le Comité des finances déclara qu'en 1828, malgré les conversions de rentes, la dette s'était trouvée plus forte de 625 millions de francs qu'en 1816 ; que de 1816 à 1828, une réduction moyenne de 75 millions avait été, en définitive, la seule réduction opérée sur la dette nationale pendant cette période au moyen de l'amortissement ; que l'amortissement par rachats et annulations de rentes ne devait être qu'un des moyens d'éteindre la dette ; et que les conversions de 1822 et 1826 avaient offert un second moyen d'exonération non moins puissant et bien plus avantageux.

En conséquence, l'acte 27 de la dixième année du règne de Georges IV consacra définitivement cette règle : que les seuls excédants des revenus sur les dépenses seraient affectés à l'amortissement de la dette nationale, par rachat et annulation immédiate de rentes ; et que le maximum à prélever sur cet excédant serait pour un an de 3 millions de livres sterling (75 millions de francs.)

Depuis 1829 cette règle n'a pas cessé de régir la trésorerie anglaise.

Ainsi, depuis quarante-deux ans, l'amortissement anglais n'agit qu'avec des excédants de budget ;

Il ne dépasse jamais pour un exercice la somme de 75 millions ;

Et il est facultatif, c'est-à-dire que lors même qu'il y a un excé-

dant de budget, le Parlement examine s'il convient de l'employer à amortir, ou s'il vaut mieux l'appliquer à des travaux publics, ou à des réductions de taxes d'impôt, réductions considérées en Angleterre comme fécondes pour la richesse nationale.

Si le Parlement décide qu'on amortira, les commissaires de la Trésorerie prennent soin de donner, dans le courant du mois qui suit l'échéance de chaque trimestre, le compte des revenus de chaque trimestre qui précède; et ils versent à l'amortissement, au *Sinking-Fund*, le quart de l'excédant ainsi constaté, sauf réduction, si cet excédant dépasse la limite de 75 millions par an.

Les *Commissionners of Sinking-Fund* rachètent alors des rentes, publiquement, dans le cours du trimestre, en temps qu'ils jugent opportun : toutes les rentes ainsi rachetées cessent aussitôt d'être dues par l'État et sont rayées du grand-livre de la dette nationale.

Ainsi, depuis 1829, la dette anglaise s'est réduite :

1° Par un amortissement alimenté au moyen des excédants du budget, limité à un maximum de 75 millions pour un an, et facultatif;

2° Par les extinctions normales des annuités venues à terme, qui s'élèvent aujourd'hui en moyenne à environ 70 millions de francs;

3° Par des conversions, quand l'abaissement du loyer de l'argent sur la place de Londres, et l'élévation à peu près correspondante du cours de la rente, ont rendu cette opération possible.

Tel est le dernier mot de la science et de l'expérience du peuple le plus habile et le mieux crédité en finances d'État.

Tel est le système que nous devons adopter enfin : amortissons, quand nous pouvons réduire réellement nos dettes perpétuelles sur des excédants réels de budget. Tout autre procédé n'est qu'un jeu, indigne d'une grande nation.

Il ne faudrait pas se laisser séduire par l'exemple des États-Unis, qui, depuis la guerre de la sécession, amortissent leurs treize milliards de dette fédérale par un amortissement de cinq à six cents millions par an. Avant sa guerre civile, le gouvernement fédéral n'avait pas de dette fédérale; il n'avait qu'un budget fédéral de très-peu d'importance : en activant l'amortissement de sa dette, il obéit au principe de sa constitution, qui ne veut pas que le pouvoir central ait un budget considérable, contraire à l'autonomie des États particuliers; les Américains, fidèles à ce principe essentiel de la fédération, ont hâte de sortir de la situation anormale que leur a

faite la grosse dette fédérale, pour rentrer dans l'ordre ordinaire, qui réserve les taxes aux services publics de chaque État particulier. Suivant leur constitution, le budget local, c'est l'autonomie locale. Le budget fédéral exagéré leur semble une violation du pacte fédéral.

La France et l'Angleterre, avec leurs anciens milliards de dette perpétuelle, avec leur gros budget national, ne sauraient trouver dans l'amortissement des États-Unis un exemple convenable à leur esprit politique; et d'ailleurs, pour la France, l'État, par fortune unique au monde, possède le moyen le plus certain, le plus puissant et le plus facile d'amortir une grande partie de sa dette : c'est la propriété des chemins de fer français, dont l'État, au titre de ses subventions, a aujourd'hui la nu-propriété, et dont il aura un jour, vers 1945, la propriété entière, évaluée à plus de douze milliards, c'est-à-dire à une valeur supérieure à sa dette consolidée actuelle. Les subventions de l'État aux compagnies peuvent être considérées comme des réserves pour un amortissement futur et gigantesque de la dette perpétuelle; elles constituent pour nos prêteurs un gage chaque année plus étendu et plus saisissable.

Ainsi l'État français ne se présente pas seulement, pour des emprunts à l'étranger, avec un crédit personnel éprouvé par trois quarts de siècle d'honorabilité financière, mais avec un crédit réel, qui n'a pas d'analogue parmi les plus grands États civilisés, car il repose sur un domaine industriel de douze milliards.

A. de Malarce.

---

# LA PLACE VENDOME

## ET LA ROQUETTE

### LE COMMENCEMENT ET LA FIN DE LA COMMUNE

### II[1]

De mon premier récit, relatif au drame sanglant de la place Vendôme et rédigé à la fin de mars, je ne passerai point sans transition à mon second récit, rédigé à la fin de mai, où je raconte l'invasion de l'église de la Madeleine, ma détention à la Préfecture de police et à Mazas, et les suprêmes forfaits de la Commune que j'ai vus se consommer à la Roquette.

Quelles étaient les appréciations des rares hommes politiques restés à Paris sur les étranges événements qui se déroulaient à leurs yeux, sur les complices et les auxiliaires que recherchaient les hommes de la Commune, sur la part de responsabilité qui revient à l'élément national et international dans ses folies et ses crimes.

Il faut rendre cette justice aux insurgés victorieux du 18 mars, que l'art de dissimuler était la moindre de leurs qualités, peut-être même le moindre de leurs soucis. S'ils visaient à copier Carnot, Danton et Robespierre, ils n'avaient point la prétention de se montrer les émules de Richelieu, Mazarin et Talleyrand. Avec un peu de sang-froid, de curiosité et de discernement, il était facile de pénétrer dans leur cuisine et de s'édifier sur les ingrédients et la préparation du menu qu'ils nous servaient chaque jour. Ils avaient

[1] Voir *le Correspondant* du 25 juin 1871.

une dose trop faible de sens moral pour se préoccuper des questions d'honorabilité et de convenance ; la souveraineté du but leur faisait complétement oublier la délicatesse des moyens et la pudeur des formes. Aussi les hommes politiques qui n'avaient point fui devant les héros de l'*Internationale* ne perdaient point leur temps. S'ils ne pouvaient guère agir, ils pouvaient du moins beaucoup observer, se communiquer le résultat de leurs impressions, se faire une conviction raisonnable sur le fonctionnement de la machine révolutionnaire, dont une foule de ressorts importants et de moteurs mystérieux n'étaient point dévoilés par les gazettes de la Commune et devaient ainsi échapper à l'attention du vulgaire.

J'ai déjà protesté contre la faiblesse, l'aveuglement ou la connivence des maires et députés républicains de Paris qui, au lendemain des massacres de la place Vendôme, faisaient de la conciliation avec les agents du Comité central, désorganisaient et dispersaient les bataillons de la garde nationale restés fidèles à la cause de l'ordre, livraient Paris à une association d'aventuriers et de malfaiteurs dont on connaissait les démêlés des uns avec la justice de leur pays, l'origine étrangère des autres, la haine sauvage de tous contre les institutions sociales.

Loin d'avouer plus tard leur faiblesse ou leur erreur, la plupart des partisans de la république radicale poursuivirent à Paris et dans les grandes villes de France leur campagne contre l'Assemblée nationale avec une persistance et une hypocrisie qu'on ne saurait assez flétrir. Pour conserver la république, ils enhardissaient et fortifiaient la Commune, sacrifiant ainsi à leur idole gouvernementale la paix, la prospérité, l'honneur, l'existence de leur pays.

La Commune ne dissimulait point ses tendresses pour de tels auxiliaires; mais elle en caressait d'autrement sérieux et compromettants.

Jusqu'aujourd'hui les partis les plus extrêmes n'avaient jamais songé à divorcer avec le patriotisme. Il était réservé aux hommes de la Commune de fouler aux pieds ce vieux préjugé des nations. Pendant le siége de Paris par les Prussiens, ils réclamaient avec une bruyante ardeur la guerre à outrance, les sorties en masse, *les batailles torrentielles*. Lorsque la conspiration les rend maîtres de Paris, leur violence et leur férocité contre les Prussiens se changent en dévouement obséquieux, en prévenances du caractère le plus amical. Ces protestations immorales s'étalent dans les colonnes du journal officiel de la Commune avec un cynisme qui fait monter la rougeur au front. Le délégué chargé des relations extérieures traite les Prussiens, qui venaient d'humilier et de lacérer la France, de bombarder et d'écraser Paris, comme s'ils étaient nos plus fidèles

alliés, comme s'ils venaient de se sacrifier héroïquement pour notre salut.

Les généraux de la Commune, qui étaient quelques semaines auparavant incarcérés par le gouvernement de la Défense nationale, comme espions et agents prussiens, ne changent rien à leurs agissements patriotiques. Le délégué à la guerre, comme l'a rappelé le général Trochu à la tribune, « rend une série d'arrêtés très-sévères qui ont pour but d'assurer à l'ennemi la libre jouissance que lui conféraient les négociations en cours. » Les politiques et les chimistes de la Commune nous prouvent, en outre, qu'ils ont travaillé à bonne école ; car ils empruntent à M. de Bismark et à M. de Moltke deux procédés dont le seul nom inspire aujourd'hui l'horreur : le système des otages et l'usage du pétrole.

Pour assurer le payement intégral des exorbitantes réquisitions dont ils frappaient les provinces envahies, pour se venger du peu d'enthousiasme que montraient sur leur passage les populations meurtries et humiliées, les Prussiens retenaient comme otages les habitants les plus notables et les envoyaient dans les prisons d'Allemagne. Les citoyens Ferré et Raoul Rigault ont trouvé ce système trop ingénieux et trop commode pour ne pas en faire une large application : ils ont pris comme otages, enfermé à Mazas et à la Roquette les prêtres et laïques qui avaient, aux yeux de ces serviles imitateurs, le tort impardonnable d'être plus dévoués aux intérêts sociaux et français qu'à ceux du désordre et de la démagogie.

Il y a quatorze mois, on découvrait chez les principaux affiliés de l'Internationale un dictionnaire spécial où les mots courants de leur langue usuelle étaient *nitro-glycérine*, *picrate de potasse*, recette au *sulfure de carbone*, au *chlorate* et au *prussiate de potasse*. A la suite des recettes on lisait ces mots, qui en spécifiaient l'emploi : « A jeter par les fenêtres. A jeter dans les égouts. » Si l'on n'y rencontre pas encore la plus formidable des recettes, c'est que les citoyens de la Commune n'avaient pas encore appris, à l'école des ingénieurs prussiens, l'art de réduire facilement en cendres les maisons et les monuments à l'aide du *pétrole*.

En poursuivant le récit des horribles méfaits de la Commune, je cherche pour mon cœur de Français une consolation dans cette pensée, que les assassins et les incendiaires de Paris ne reniaient pas seulement leur Dieu, mais encore leur pays ; qu'ils ne représentaient pas seulement le parti du crime, mais encore le parti de l'étranger.

# I

## INVASION ET FERMETURE DE LA MADELEINE.

Quand on a suivi avec une attention sérieuse les différentes évolutions de la Commune, on est frappé de la différence qui existe entre ses débuts et sa fin. Ses débuts étaient plutôt grotesques qu'effrayants : les hommes politiques les plus préoccupés des écueils où elle menaçait de précipiter la France et la société ne prévoyaient pas d'abord les méfaits sans nom qui ont fait de sa fin une des plus sinistres pages de l'histoire humaine.

Il est facile d'en comprendre la raison. Une fois maîtres de Paris, les charlatans et les coquins qui composaient la Commune espéraient devenir les maîtres de la France. Ils se voyaient déjà à la tête d'une révolution sociale à exploiter, et, grâce aux succès inattendus qui leur assuraient le rôle séduisant de rénovateurs, ils se prirent vite au sérieux. De là cette avalanche de décrets bizarres, fantastiques, incohérents, qui restaient à l'état de lettre morte et n'avaient d'autre résultat que d'amuser le Parisien insouciant et frivole.

Mais le jour où les généraux de la Commune, décidés à tenter un audacieux effort pour s'emparer de Versailles et donner la main à leurs nombreux agents des centres populeux de la province, furent foudroyés par l'armée qu'ils croyaient désorganisée ou gagnée à leur cause, tous leurs plans étaient bouleversés. Les tentatives d'insurrection échouaient dans les grandes villes. La Commune n'avait plus rien à attendre de l'intervention des départements ; sa domination se trouvait restreinte à Paris ; les jours de cette domination étaient même comptés. Alors aux projets de rénovation sociale succédèrent les projets de haine et de vengeance. Les singes de l'Hôtel de Ville devinrent des panthères. Les prophètes et les apôtres de la Commune perdaient leur sang-froid. L'immonde Félix Pyat s'épuisait en atroces invectives, et l'infernal Delescluze laissait pressentir qu'il ferait plutôt sauter Paris que l'abandonner à la France.

Pendant que les émissaires de la république radicale trompaient sciemment la France et l'Europe sur l'état de Paris, pendant qu'ils colportaient les frauduleux et impertinents sophismes que leur dictaient leur admiration pour la Commune et leur haine pour l'Assemblée nationale, quel langage tenaient les correspondants des journaux étrangers, qui n'avaient dans ces luttes intestines d'autre souci que l'exactitude et l'impartialité ? Le correspondant du *Times* ne se con-

tentait pas de comparer Paris à une chaudière infernale où bouillonnaient toutes les passions humaines ; il dépeignait ainsi les forces armées de la Commune : « A côté de vieillards et de jeunes gens nourris de la phraséologie, pour eux toujours jeune, de la première Révolution, tous les chenapans de Paris sont sous les armes. Jamais je n'ai vu, même à Londres, une collection de figures aussi sinistres. Ces hommes semblent toujours plus ou moins ivres. Ils n'ont peut-être pas cessé de l'être depuis le 18 mars. » Voilà le spectacle des rues et des places publiques ; celui des forts et des remparts avait un caractère plus expressif encore : « L'homme n'y est plus qu'un animal féroce, flairant partout le sang. On ne s'y reconnaît plus et l'on ne connaît plus rien. »

Le service paroissial que je dirigeais à la Madeleine, après l'arrestation de M. Deguerry, avait d'abord présenté peu de difficultés. La Commune s'était bornée à me faire, en termes décents, quelques réquisitions insignifiantes ; la qualification de « citoyen directeur de l'église de la Madeleine, » qu'elle me décernait avec le plus grand sérieux, m'égayait un moment au milieu de mes soucis et de mes douleurs.

Les succès de l'armée de Versailles, tout en réjouissant le cœur des honnêtes gens restés à Paris, devenaient pour eux une source de dangers et de menaces. La Commune concentrait ou plutôt abdiquait ses pouvoirs civils et militaires dans les mains du Comité de salut public et du Comité central. Le mercredi 17 mai, appelé à donner les derniers secours de la religion à la fille d'un concierge de la rue de la Victoire, je trouvais le IX[e] arrondissement cerné par les insurgés, qui opéraient de nombreuses arrestations. Je dus à un des journaux les plus avancés de la Commune, que je faisais semblant de lire très-attentivement, de traverser sans encombre leurs rangs inquisiteurs.

Le 18, jour de l'Ascension, on fermait l'église Saint-Augustin et l'on incarcérait un des vicaires et l'organiste. Pendant la journée, tous les offices étaient célébrés à la Madeleine, devant une assistance très-compacte et très-recueillie ; mais je conservais si peu d'illusions sur le sort qui m'attendait, que je priai un paroissien de la Madeleine, le docteur B. de L..., de me mettre en rapport, après l'office des vêpres, avec M. Jacquemin, un des médecins de la prison de Mazas. Tout me disait que j'allais avoir bientôt besoin de ses bons services. Je connaissais déjà M. de Beauvais, le second médecin de Mazas, dont je devais apprécier plus tard le courageux dévouement et qui avait déjà eu la délicate pensée de me donner des nouvelles de M. le curé de la Madeleine et de Mgr l'archevêque de Paris. Après mon entrevue avec le docteur Jacquemin, j'éprouvai les plus grands embar-

ras pour rentrer dans mon domicile : la rue de la Ville-l'Évêque était envahie par une bande armée de gardes nationaux ; la maison des Sœurs de charité, située en face du presbytère, était gardée par deux sentinelles. Les Sœurs en avaient été expulsées; on avait confié l'école des jeunes filles à quelques citoyennes qui, d'après les mauvaises langues du quartier, avaient été remplacées à la prison de Saint-Lazare par les Sœurs de Picpus, accusées d'une série de crimes plus fantastiques les uns que les autres.

J'achetai, comme la veille, un des journaux les plus avancés de la Commune, et, armé de ce sauf-conduit d'une espèce nouvelle, je fis plusieurs détours pour pénétrer dans la rue de la Ville-l'Évêque par le côté le moins encombré de gardes nationaux. Autrefois, en présence d'un voleur et d'un assassin, on aurait invoqué avec empressement la protection d'un garde national ; depuis le règne de la Commune, les gens honnêtes redoutaient ou fuyaient comme les pires des malfaiteurs ceux qu'ils rencontraient sur leur passage. Aussi la nouvelle organisation militaire que nous réservent les législateurs du pays fera subir, sans doute, à notre milice citoyenne une transformation radicale, car il serait difficile de la relever du discrédit moral où elle est tombée.

Quelques instants après, un prêtre polonais, qui se dévouait au service des ambulances avec un zèle infatigable, me prévenait que l'ordre était signé de fermer les églises et d'arrêter les prêtres encore présents à Paris. La part considérable qui avait été faite à la Pologne dans l'état-major des armées de la Commune me portait à croire que ce charitable avis ne manquait pas de fondement. J'allai trouver un de mes dévoués confrères, M. de Bretagne, et pris avec lui les dispositions nécessaires pour préserver la sainte Eucharistie d'une profanation. Déjà, dans quelques églises, les insurgés avaient jeté au vent ou emporté dans leurs gibernes les saintes espèces. A cette même heure, l'église Saint-Philippe-du-Roule était envahie par les insurgés, et, à défaut de prêtres, on arrêtait les deux employés qui gardaient l'église. La Madeleine était la seule église du VIII[e] arrondissement qui fût encore ouverte.

Bien qu'on eût, depuis l'arrestation de M. Deguerry, mis en lieu sûr une partie des objets précieux de l'église, j'employai les premières heures de la journée du vendredi 19 à confier ceux qui restaient à quelques ouvrières. Je ne laissai à l'église que les objets de peu de valeur et plusieurs centaines de francs; les agents de la Commune tenaient, en effet, singulièrement à l'argent : dans les expéditions qui ne leur rapportaient point quelques billets de banque ou quelques rouleaux de pièces d'or, les lieux envahis et les personnes arrêtées avaient tout à souffrir de ce mécompte financier.

A trois heures et demie, la porte de la sacristie s'ouvrait avec fracas : un jeune homme d'une taille élevée, vêtu à la Robespierre, enveloppé d'une écharpe rouge qui lui couvrait la moitié du corps, s'avançait à la tête d'un peloton de fédérés armés de revolvers et s'écriait d'une voix tonnante : « Par arrêté du Comité de salut public, l'église de la Madeleine est fermée. » C'était, avec le célèbre citoyen Le Moussu, le chargé des délégations judiciaires de la Préfecture de police.

Je distribuais, en ce moment, des secours aux malheureux que le régime de la Commune avait privés de travail et de pain ; je portais mon costume ecclésiastique et mon habit de chœur. L'émoi fut grand dans la sacristie : quelques-unes des personnes qui m'attendaient pour se confesser prirent la fuite ; une seule, la femme d'un ancien préfet de l'empire, resta bravement pour se rendre compte de ce bizarre spectacle.

Je m'approche du délégué judiciaire et lui demande communication de l'arrêté officiel pour en constater la régularité. Pendant que je le lisais, je voyais dans ses mains deux autres arrêtés du Comité de salut public, prescrivant l'un mon arrestation, l'autre la suppression de quelques feuilles qui n'avaient pas encore fait leur complète soumission à la Commune. Je crus reconnaître au bas de ces trois mandats la signature de Ranvier, maire de Belleville, un des membres les plus influents de la Commune et du Comité de salut public. Ancien commerçant de vins en faillite, frappé de plusieurs condamnations judiciaires, il avait, comme tous les déclassés, juré une haine implacable à la société. Il s'était acquis une grande popularité en prêchant dans les clubs, après le 4 septembre, la guerre sociale, comme il y avait prêché, dans les derniers mois de l'empire, la revendication de la liberté absolue ! C'était en vertu de cette liberté absolue qu'il venait de signer trois mandats qui portaient une brutale atteinte, le premier à la liberté religieuse, le second à la liberté civile, le troisième à la liberté politique.

— Êtes-vous le citoyen directeur de l'église de la Madeleine ? ajoute le délégué assez aigri de l'inspection de son mandat, qui lui semblait légèrement impertinente.

Je lui aurais volontiers répondu comme Sganarelle : « Oui et non, selon ce que vous lui voulez. » Malheureusement nous ne vivions plus dans le Paris de Molière, mais dans celui de la bêtise et du crime.

— Vous savez bien que M. le curé de la Madeleine a été arrêté il y a six semaines ; c'est moi qui le remplace en ce moment.

Je n'avais pas achevé ces paroles, qu'il prenait son second mandat et s'écriait d'une voix plus tonnante encore : « Par arrêté du Comité

de salut public, le citoyen directeur de l'église de la Madeleine est arrêté. »

Les sicaires dont il était escorté, et qui appartenaient au bataillon des *Vengeurs de Flourens*, se précipitèrent sur moi, tenant leurs revolvers tantôt sous ma gorge, tantôt contre ma poitrine, et me jetant à la face une série de qualifications dont les plus décentes étaient celles de « bandit, canaille, crapule, assassin! » L'un d'eux, dont l'ivresse seule peut expliquer la stupide férocité, criait en essayant de bien ajuster son arme : « C'est toi, ignoble canaille, qui fais assassiner par les chouans de Versailles les patriotes de Paris ; les prêtres sont les bourreaux du peuple, il faut tous les fusiller ! »

J'avais d'abord accueilli ces misérables avec un sentiment de résignation et de politesse. Leurs lâches invectives me firent monter la rougeur au front et me déterminèrent à leur tenir tête.

— Je ne suis pas habitué à entendre un pareil langage, dis-je à leur chef ; si on continue à me traiter de la sorte, je m'assieds sans plus mot dire, et la force seule m'arrachera de ce sanctuaire.

Il fit signe à ses séides de modérer leur indignation civique, mais sans rien obtenir. Mon projet était de les conduire sur le terrain de la discussion, de chercher à les désarmer et à préserver l'église de la dévastation en les réduisant à l'impuissance de justifier leurs actes et leurs outrages.

Pendant deux heures, — deux heures plus longues que deux siècles, — il me fallut, au prix des plus graves périls, défendre ma dignité d'homme et de prêtre contre ces émissaires aussi ridicules qu'odieux. Je rapporte les incidents les plus saillants de cet échange d'observations.

J'avais d'abord demandé pourquoi on m'arrêtait. A cette question, le délégué du Comité de salut public avait répondu par un torrent d'accusations et de malédictions contre le « misérable quartier de la Madeleine, le plus hostile de Paris au régime de la Commune. » En cela, il n'avait pas tout à fait tort, car, dans les dernières élections, la paroisse de la Madeleine, qui comprend une population de quarante mille habitants, n'avait pas donné plus de cent voix aux candidats de la Commune. Dans le VIII$^{e}$ arrondissement, où se trouve l'église, sur près de dix-neuf mille électeurs inscrits, le membre de la Commune avait été nommé par cinq cents voix. « Il faut donc, ajoutait-il, vous faire expier vos conspirations en faveur des assassins de Versailles. » Ici le délégué n'était plus dans le vrai. Mais il devenait évident pour moi que j'étais arrêté parce que j'étais « le citoyen directeur de la paroisse de la Madeleine » et qu'on voulait me faire expier la sympathie et le coucours que les paroissiens de la Madeleine avaient l'impardonnable tort de refuser à la Commune.

Pour gagner du temps et calmer ainsi leurs fureurs, je les entraînai sur le terrain politique. Mes observations déconcertaient visiblement mes interlocuteurs. Les épithètes de « canaille, crapule, assassin ! » devenaient de plus en plus rares, et les revolvers, d'abord si agiles et si impertinents, rentraient peu à peu dans leurs étuis.

Un autre incident, qui pouvait me perdre, servit à les déconcerter encore davantage. Pendant la dernière moitié du règne de la Commune, l'affaire des cadavres trouvés à Saint-Laurent, à Notre-Dame-des-Victoires, à Notre-Dame-de-Lorette, avait eu un funeste retentissement. Foulant aux pieds les rapports des médecins et l'évidence elle-même, les feuilles de la révolution, le *Journal officiel*, les clubs, criaient au scandale! Les crimes les plus abominables étaient imputés au clergé; chaque jour, à l'aide de récits extravagants, de gravures immondes, on poursuivait une diabolique croisade contre le clergé. On avait beau opposer à ces extravagances des raisons péremptoires, les raisons devenaient de nouveaux sujets d'incriminations et d'invectives qui me donnaient beaucoup à réfléchir.

Les caveaux de la Madeleine étaient, à cette époque, encombrés de cadavres. Pendant le siége de Paris par les Prussiens, on y avait déposé les corps de plusieurs généraux et étrangers de distinction, en attendant qu'on pût les transporter dans leurs lointains caveaux de famille.

Je cherchais depuis quelques jours une raison qui expliquât la présence de ces cadavres de manière à fermer la bouche à ces fous furieux. Je n'en avais trouvé aucune. Le moment de répondre était arrivé.

— C'est dans cette misérable paroisse de la Madeleine, s'écriait le délégué de la Commune avec un sourire de mépris et de haine, que nous allons découvrir des infamies sur le compte des prêtres. Je parie, disait-il en se tournant vers ses agents, que nous allons y voir encore plus d'horreurs qu'à Saint-Laurent et Notre-Dame-des-Victoires. Citoyens, descendons aux caveaux !

Le rayon lumineux que je cherchais inutilement depuis trois semaines avait tout à coup brillé à mon esprit. J'avais trouvé la raison qu'il me fallait. Quoique aux mains des sicaires du Comité de salut public, je bénissais Dieu de sa protection.

— J'ai deux observations à vous faire, lui répondis-je. La première, c'est que vous trouverez dans les caveaux de la Madeleine un bien plus grand nombre de cadavres que dans les autres églises...

Il me semble encore voir le délégué poussant, à ces mots, un tel ricanement d'infernale satisfaction, qu'il faillit tomber à la renverse. « Je vous l'avais bien dit, citoyens, qu'il y avait dans cette église plus d'infamies qu'ailleurs! »

— La seconde observation, monsieur, vous concerne personnellement, et un sentiment de charité me fait un devoir de la signaler à toute votre attention. Je vous préviens que plusieurs de ces cadavres appartiennent à d'illustres familles d'Espagne, d'Italie, d'Angleterre, d'Amérique, et que si on avait le malheur d'y toucher, c'est à ces puissances étrangères, et non plus à moi, que la Commune aurait affaire.

A la place de mon interlocuteur, j'aurais essayé de dissimuler mon embarras en révoquant en doute cette assertion, en demandant au moins à m'assurer de la réalité du fait. Quant à lui, il n'éprouva pas la moindre gêne : il étendit sa main d'un air triomphant, et comme si c'était moi qui me proposais de violer les tombes, il s'écria de sa voix la plus vibrante : « Oui, oui, la Commune saura protéger ces corps-là, elle saura les protéger ! »

Après cet incroyable prodige de niaiserie et d'incohérence, on peut tirer l'échelle. Je demande seulement pardon de mentionner une des réflexions morales que m'avait faites au début de cette scène un des émissaires de la Commune. J'avais, à l'occasion de mon ministère sacerdotal, prononcé le nom de Dieu. « Taisez-vous, me dit-il en agitant son revolver. Si Dieu existait et qu'il descendît ici, c'est d'abord lui que je fusillerais ! »

Il était cinq heures et demie. La situation n'était plus aussi tendue. Ces hommes d'abord si farouches me traitaient avec prévenance ; le plus brutal avait presque honte de m'avoir outragé. Je pouvais recommander aux gardes nationaux préposés à la garde de la Madeleine de n'y laisser rien prendre ou dégrader. Je demandai encore que les fidèles employés de l'église pussent librement rentrer chez eux. Le délégué chargé de m'arrêter ne pouvait plus s'étourdir ; il était devenu presque affable. Je ne prononcerai pas son nom ; il a assez déshonoré par ses méfaits la respectable famille qui lui avait donné le jour. Une semaine après, par une coïncidence qui mérite d'être notée, il dirigeait, de l'église de la Madeleine, le combat livré sur le boulevard Malesherbes. Trompé sur la durée de la résistance, il se voyait cerné, avec deux de ses agents, par les troupes de Versailles, cherchait un abri dans les caves de l'église et y recevait d'un officier de la ligne un coup de revolver qui lui fracassait le crâne. Cet enfant prodigue s'était endurci dans le mal ; incapable d'un sentiment de repentir, il s'était rendu indigne du pardon et de la miséricorde.

A six heures un quart, j'arrivai à la Préfecture de police, accompagné par un capitaine d'état-major de la Commune. J'étais encore peu préoccupé de ma situation ; mais lorsqu'on m'annonça que j'allais immédiatement comparaître devant le préfet de police, le citoyen Ferré, qui m'avait été signalé par les hommes les plus clairvoyants

comme le Robespierre de la situation, je compris que mon cas était des plus graves, et qu'ayant peu de chose à espérer des hommes, il fallait me mettre sans délai sous la garde de Dieu.

## II

### LA PRÉFECTURE DE POLICE ET MAZAS.

Il n'est pas facile de décrire le singulier spectacle qu'offrait la Préfecture de police. Cet établissement si calme, si discipliné, si triste, était devenu plus bruyant et plus pittoresque qu'un champ de foire. A l'encontre de ce qui s'y passe dans les temps ordinaires, c'étaient les malfaiteurs et les bandits qui arrêtaient et incarcéraient; c'étaient les hommes d'ordre et de devoir qui étaient arrêtés et incarcérés.

L'entrée en était gardée par une cohue de gardes nationaux qui cessaient de boire et de fumer pour rire des malheureuses victimes des haines du Comité de salut public qu'on amenait en grand nombre. J'avais vu, à la Madeleine, le délégué qui avait procédé à mon arrestation donner au capitaine d'état-major chargé de me conduire une pièce de cinq francs pour payer les frais de la voiture. Ce galant homme trouva plus convenable de se décharger de ce soin sur son prisonnier, et de garder pour lui les cinq francs. Je payai cette contribution de guerre avec une joie secrète. Semblable au misanthrope de Molière, je me sentais presque heureux de voir les maîtres de Paris se démasquer en associant à toutes les violences toutes les vilenies. Il m'était agréable de constater, à mes dépens, qu'un capitaine d'état-major de la Commune, l'ami de Ferré et de Raoul Rigault, l'homme de confiance du Comité de salut public, l'un des grands dignitaires de la Préfecture de police, commettait un vol avec un sans-façon dont n'auraient pas été capables les larrons et les filous qui rôdent, à une heure du matin, dans les quartiers les plus mal famés des barrières.

Après trois quarts d'heure d'attente, je fus introduit devant le citoyen Ferré, le membre de la Commune délégué à l'ex-Préfecture de police, ce qui signifie, en langue vulgaire, préfet de police. Il paraissait avoir de vingt-six à trente ans. Ce n'était plus l'étudiant de dixième année et l'écrivain burlesque des petits journaux du quartier latin, qui laissait éclater sa joie les rares jours où les produits de sa plume lui permettaient d'aller faire une orgie dans les bals publics du carrefour de l'Observatoire. Il avait échangé ses habits râpés contre une mise des plus élégantes, son feutre pointu contre une

toque à paillettes d'or. Nonchalamment assis sur un superbe fauteuil, dans le luxueux cabinet où avaient travaillé les Delessert, les Maupas et les Pietri, il donnait des ordres à ses subalternes avec une solennité et une suffisance de pacha. Je me trompe : les grands pachas que j'avais contemplés dans mon voyage d'Orient n'auraient été, à ses côtés, que de petits seigneurs ; il réalisait avec une admirable précision l'idée fantastique que je me faisais des mandarins chinois de première classe.

Après lui avoir fait une révérence qu'il ne trouva pas sans doute proportionnée à sa dignité, je lui demandai, en termes très-convenables et même assez humbles, la faveur de comparaître le plus promptement possible devant le juge d'instruction. Il m'interrompit d'un ton sec et hautain. « Taisez-vous, citoyen, vous êtes ici pour m'écouter et non pour me parler ! »

Jamais je ne m'étais senti aussi froissé et humilié ; il est vrai que je me trouvais devant l'insolence en personne. Je tirai aussitôt de ma poche un numéro du *Journal officiel de la Commune* que je gardais avec soin depuis trois jours, il contenait un récent décret en vertu duquel tout individu arrêté devait, dans les vingt-quatre heures, comparaître devant le juge d'instruction ou être rendu à la liberté.

— Je voulais d'abord, monsieur, lui répondis-je avec fermeté, solliciter une faveur ; maintenant, c'est un droit que je réclame. En vertu du décret de la Commune dont je vais vous donner lecture, je demande à comparaître dans les vingt-quatre heures devant un juge d'instruction.

Ce mandarin outrecuidant haussa les épaules et laissa échapper un sourire qui me disait en termes fort clairs : « Voilà un niais, un imbécile qui croit encore aux décrets de la Commune ! »

— Capitaine, conduisez ce citoyen en prison.

Ce fut toute sa réponse. Le mercredi 24 mai, à sept heures et demie du soir, je remarquai, à travers les barreaux de ma cellule, mon mandarin, transformé en tigre avide de sang, traverser les cours de la Roquette et donner l'ordre de faire immédiatement fusiller Mgr l'archevêque de Paris, M. Bonjean, M. Deguerry et leurs trois compagnons.

La situation se révélait sous des horizons sombres que je n'avais point prévus. Je constatais que j'étais arrêté comme otage de la dernière heure, à la merci d'une bande de coquins que l'approche de l'armée de Versailles exaspérait jusqu'au délire. Je ne perdis point courage, je cherchai à faire contre mauvaise fortune bon cœur. Convaincu par l'exemple du capitaine d'état-major qui m'avait volé cinq francs, qu'il me restait un moyen d'adoucir mon sort, je plaçai désormais toute ma confiance dans l'infinie miséricorde de Dieu,

sans oublier une abondante distribution de pièces de cent sous. J'en glissai aussitôt deux dans les mains de mon geôlier, qui m'accabla de saluts et voulut me donner, à sa façon, un témoignage exceptionnel de reconnaissance en me renfermant dans la cellule qu'avait occupée M. Deguerry. Je l'informai que, manquant de tout, je devais absolument écrire le soir même à mes amis ; je le priai en outre de ne pas faire passer ma lettre par le greffe. Comme il m'objectait que la chose était impossible, je lui répondis que je manquais d'argent et que si on ne m'en envoyait pas à l'instant même, je ne pourrais plus, selon mon habitude, reconnaître les bons services des « honnêtes gens » à qui j'avais affaire. Devant cette observation, ce qui était impossible fut fait à l'instant.

J'écrivis au presbytère de la Madeleine une lettre où je réclamais de l'argent et quelques effets ; puis, chose pour moi très-importante et que je voulais soustraire à l'attention du greffe, j'ajoutais qu'on ne parlât à personne de mon arrestation, qu'on ne m'écrivît pas une seule ligne, qu'on ne tentât surtout aucune démarche en ma faveur. Passer inaperçu et confondu dans la foule des prisonniers était ma seule chance de salut. Je me montrai jusqu'à la fin fidèle à ce programme.

N'ayant rien pris depuis dix heures du matin, je demandai un peu de nourriture. On me répondit qu'il était trop tard, que le dîner avait été servi à cinq heures, et que les règlements ne permettaient plus de rien apporter. Le même accident se renouvela plusieurs fois. Grâce à d'autres obstacles, je ne fus pas plus heureux pour mon sommeil que pour ma nourriture. Je constate donc, pour l'édification des observateurs qui veulent se faire une idée du régime de la Commune, qu'au bout de dix jours de captivité, je rentrais au presbytère de la Madeleine, après avoir dîné deux fois et dormi deux heures et demie. Il est vrai que mes amis ne me dissimulèrent point que j'avais vieilli de dix ans. Mais, connaissant le ressort tout français de mon tempérament, je les consolai en leur assurant que dix jours de liberté suffiraient pour me rajeunir de dix années, et j'ai tenu parole.

Pendant la nuit, on amena sans cesse des prisonniers. Parmi eux se trouvaient quelques gardes nationaux de la Commune que leurs excès d'indiscipline et d'ivresse me donnaient pour compagnons de captivité. Ils faisaient un bruit d'enfer. Les uns criaient à tue-tête : Vive la République ! Vive la Commune ! Les autres se croyaient dans un club, prenaient tous ensemble la parole, et de leurs voix discordantes prêchaient l'abolition du capital, la mort des prêtres, l'émancipation de la femme, et les autres bienfaits de la révolution sociale.

Dans une des cellules voisines de la mienne, on avait enfermé, entre minuit et une heure, un officier des fédérés auquel de trop

copieuses libations avaient donné une éloquence de Démosthène et une force d'Hercule. Ce patriote se croyait en face des Prussiens, et il en faisait un épouvantable carnage. « A ton tour, maintenant, sacripant de Bismark ! A toi, maintenant, scélérat de Guillaume ! Vous allez voir ce que c'est qu'un patriote et un républicain ! » Puis il se jetait sur la porte de sa cellule, qu'il frappait des pieds et des mains. Cette scène se continua jusqu'au lever du jour. L'héroïque vengeur de l'honneur français me fit oublier un moment la rare insolence de Ferré, et plus d'une fois j'accompagnai d'un éclat de rire sa mâle éloquence et ses glorieux faits d'armes. Je me savais gré à moi-même de conserver, au milieu des extravagances et des crimes de la Commune, un très-cuisant souvenir des écrasants et humiliants procédés de la Prusse.

Le samedi matin, j'écrivis à M. Moiré, juge d'instruction, une lettre motivée pour demander à être entendu dans la journée. A trois heures et demie, je reçus la réponse : c'était l'ordre de partir pour Mazas. Aucune illusion n'était plus possible. Les amis de la procédure devaient s'attendre à être fusillés sans formes ; le respect de la forme eût été sans doute une maigre consolation en tombant sous les balles des assassins ; mais il est bon d'observer que ce mode judiciaire est inconnu chez les cannibales eux-mêmes.

Dans ce convoi de prisonniers se trouvaient, entre autres ecclésiastiques, M. l'abbé Laurent Amodru, vicaire de Notre-Dame-des-Victoires, et M. l'abbé de Marsy, vicaire de Saint-Vincent-de-Paul. L'un et l'autre vinrent à moi et me témoignèrent une sympathie qui adoucissait déjà la sombre perspective de Mazas. M. de Marsy était plein d'entrain, et son cordial dévouement nous faisait encore plus de bien sous le rapport moral que matériel. Je ne devais plus me séparer de cœur de M. l'abbé Amodru ; il redevenait mon voisin à la Roquette, et ses fortifiants exemples plus encore que les précieux services religieux qu'il me rendit dans cet infernal séjour, contribuèrent à me maintenir à la hauteur des plus sinistres épreuves. Je veux lui donner un témoignage public de ma profonde gratitude.

Emportés dans une de ces voitures cellulaires dont la vue seule inspire le dégoût et l'horreur, nous arrivions à Mazas, à cinq heures et demie. On nous tint enfermés pendant près de deux heures dans une espèce de cage grillée qui me faisait envier celles où l'on enferme au Jardin des plantes les bêtes féroces. Quoique séparés les uns des autres, nous pouvions cependant échanger quelques paroles. « C'est une indignité, s'écriait un jeune garde national qui avait refusé de servir la Commune, de nous enfermer ainsi comme des voleurs ! — Rassurez-vous, lui répondit un vieillard d'une voix fine et sym-

pathique ; par le temps qui court, ce sont les honnêtes gens qu'on met dedans et les voleurs qu'on met dehors. »

Épuisé de fatigue, je ne pouvais dans cette maudite cage ni m'asseoir, ni me coucher, ni manger, ni lire. Je comprends ces rigoureuses précautions pour les disciples de Cartouche, Troppmann et Dumolard. Est-ce qu'il y aurait eu un bien grand danger social à nous renfermer dans une salle où nous aurions eu un banc ? J'appris plus tard que Mgr l'archevêque de Paris avait eu la même cérémonie préliminaire à subir et qu'elle l'avait presque réduit à l'agonie.

Lorsque mon tour de donner mon signalement au greffe fut arrivé, j'étais fort aigri et nullement disposé à dissimuler mon mécontentement. Je commençais d'ailleurs à observer qu'avec la plupart des émissaires de la Commune la douceur et la patience ne servaient qu'à aggraver notre mal, tandis qu'une vigoureuse protestation placée à temps nous obtenait quelques adoucissements. Le greffier chargé de prendre un long et minutieux signalement, me demanda mon nom : — l'abbé Lamazou, vicaire de la Madeleine. — Je ne manquais jamais de bien articuler ce titre qui édifiait les uns, irritait les autres et prouvait à tous que par ma profession je n'appartenais pas nécessairement à la famille des inculpés de vol qualifié, de brigandage ou d'assassinat, pour laquelle on avait créé la prison de Mazas.

Entré dans l'intérieur de l'établissement, on m'indique une porte. Je croyais que c'était ma cellule, pas du tout ; c'était une salle de bains. Comme les vagabonds et les inculpés d'autres délits ne sont pas toujours un modèle de propreté et d'hygiène, je comprends qu'à leur entrée dans la prison on leur fasse prendre un bain. Je comprends même que lorsqu'on a mis la main sur un dangereux malfaiteur, en recoure à ce moyen facile de constater s'il ne cache pas dans ses habits une arme ou un papier compromettant. Lorsque le gardien m'ordonna de me déshabiller pour prendre un bain, je demeurai un moment interdit. La vue d'une baignoire malpropre et d'un torchon fumant qui venait d'essuyer peut-être le corps d'un immonde rôdeur de barrières me rendit toute mon énergie.

— Je ne prendrai pas de bain.

— Le règlement l'exige ; il faut se soumettre au règlement.

— Je vous déclare une fois pour toutes que, dût-on me fusiller, je ne prendrai pas de bain.

— Eh bien, à votre place j'en ferais autant, me répondit le gardien du ton le plus amical. Je suis navré de tout ce qui se passe ici depuis quelque temps. Seulement, comme le directeur de la prison est un partisan acharné de la Commune et que, s'il connaissait votre résistance, il pourrait vous soumettre à des rigueurs extrêmes, je

vais fermer la porte pendant quelques minutes et vous serez censé avoir pris votre bain.

Je lui adressai un affectueux remercîment. Quelques gardiens de l'ancienne administration étaient restés à Mazas et à la Roquette ; ils ne nous témoignèrent pas seulement d'affectueux égards, ils nous rendirent encore les plus précieux services. De toutes les marques de sympathie que j'ai reçues après ma délivrance, aucune ne m'a été plus au cœur que les lettres et les visites de mes anciens gardiens de Mazas et de la Roquette. Au nombre de ceux qui sont venus me voir, se trouvait le gardien de la salle des bains de Mazas. Il y avait donc au milieu des bandits de la Commune, qui déshonoraient l'espèce humaine, des hommes du peuple qui lui faisaient honneur par leur conscience, leur courage et leur dignité morale.

Bien que la journée touchât à sa fin, je n'étais pas au bout de mes tribulations. La cellule où l'on m'enferma me parut des plus suspectes. Elle était horriblement froide, et comme j'avais été arrêté avec un commencement de bronchite, elle pouvait entraîner un fluxion de poitrine. Elle était située au rez-de-chaussée en face de l'entrée du corps intérieur de la prison. Je savais que la populace pouvait envahir Mazas et y donner une seconde édition des journées de septembre. Je me trouvais alors un des premiers exposés. Enfin, et ceci était décisif, j'étais tombé dans les mains d'un gardien de la Commune qui, me voyant exténué, sans nourriture depuis le matin, n'eut d'autre preuve de sollicitude à me donner que de fouiller mes habits, mes livres et jusqu'à mon porte-monnaie.

Je demandai le lendemain matin à voir un des médecins de la maison. C'était le jour de service de M. le docteur de Beauvais que j'avais déjà vu à la Madeleine. Comme il était surveillé par les agents de la Commune, je fis semblant de ne pas le connaître. Je lui exposai les intolérables traitements dont j'avais été l'objet, le mauvais état de ma santé, l'impossibilité physique de rester dans ma cellule. J'ajoutai que je voulais simplement l'informer de ma situation, mais nullement réclamer une faveur.

Il me répondit qu'à raison de mon état de santé j'avais droit à un changement de cellule ; il m'en fit donner une au premier étage.

La vivacité de mon langage avait tellement ému l'infirmier et le pharmacien de la prison qu'ils s'empressèrent de venir me témoigner leur sympathie. Mon nouveau gardien était parfait. Malgré la sévérité du régime cellulaire, je pus, grâce à eux, avoir des nouvelles de M. Deguerry, de Mgr Darboy, de Mgr Surat et de M. Bayle, vicaire général de Paris, placé dans mon voisinage. Jusqu'ici je n'ai pu donner une idée de leurs épreuves et de celles des autres otages de la Commune qu'en parlant des miennes. Seulement la plupart étaient

incarcérés depuis sept semaines, et je ne l'étais que depuis quatre jours.

La journée du dimanche fut relativement bonne. Le lundi matin je devinai, au son général du tocsin, que les troupes de Versailles avaient dû entrer à Paris. Le pharmacien et mes gardiens confirmèrent cette nouvelle. « Courage, me disaient-ils, peut-être dans quelques heures, demain au plus tard, vous serez libres. »

J'adressai à Dieu une prière de reconnaissance et saluai les premières lueurs du mardi comme de l'heureux jour de ma délivrance et de la délivrance de tous mes compagnons de captivité.

## III

### LA ROQUETTE. — MASSACRE DES OTAGES. — QUATRE JOURS D'AGONIE.

Un magnifique soleil éclairait la prison de Mazas. Nous allions donc rentrer à Paris, dont mille lieues semblaient nous séparer, bien que nous fussions dans son enceinte; nous allions revoir ceux qui nous étaient chers, nous efforcer, dans la mesure de nos forces, de cicatriser les plaies morales et matérielles accumulées par le plus honteux et le plus odieux des régimes qui ait jamais pesé sur un peuple civilisé! J'oubliais toutes mes fatigues, toutes mes tristesses, toutes mes angoisses pour renaître à l'espérance et à la vie. Je priais avec l'enthousiasme d'un exilé qui désespérait de revoir sa patrie et qu'un événement inattendu va rendre tout d'un coup aux siens.

A neuf heures trois quarts, la porte de ma cellule s'ouvre; un gardien que je ne connaissais pas me donne l'ordre de préparer mes paquets et de descendre. La délivrance était donc plus prompte que je ne l'avais espéré. Tous mes effets sont emballés en quelques minutes. Je tire tout l'argent de ma bourse et n'y laisse que la somme nécessaire pour prendre un fiacre et laisser au cocher un large pourboire. J'étais trop heureux pour ne pas songer à faire autour de moi des heureux. En descendant, je distribue tout l'argent que je possède. On me renferme dans un des compartiments du parloir de la prison; après quelques minutes, on me conduit devant le directeur qui me demande si j'ai quelque observation à faire. « Aucune, lui dis-je, si ce n'est que j'ignore encore pourquoi on m'a mené ici. »

Sa figure et celles des agents qui l'entouraient me semblaient bien farouches; mais je savais que ces hommes avaient été placés à Mazas par l'insurrection et qu'ils ne devaient pas être bien satisfaits de voir Paris rendu à la France et à lui-même. Au fond, je pardonnais à tous

le mal qui m'avait été fait. Une chose pourtant m'étonnait, c'est que je ne voyais descendre ni Mgr Darboy, ni M. Deguerry, ni le P. Olivaint, ni aucun des prêtres transportés avec moi de la Préfecture de police à Mazas. J'aperçois un gardien dont le visage m'était connu. Je lui demande où je pourrai attendre le curé de la Madeleine : Il me répond les larmes aux yeux : « Il est parti hier soir avec Mgr l'archevêque et plusieurs autres messieurs ! Que Dieu veille sur vous ! »

Je renonce à décrire l'impression que produisirent sur le plus heureux des hommes la mystérieuse réponse et le visage consterné de mon gardien. Je l'interroge; il disparaît dans un couloir. Qu'était-il arrivé à mes compagnons? Que pouvait-il m'arriver à moi-même?... Je cherche à m'expliquer ce mystère; mon esprit est frappé d'impuissance. Tout à coup un mot, un seul mot prononcé par je ne sais qui, je ne sais où, rententit à mon oreille comme un coup de foudre : La Roquette!... A cette voix venue du dehors répond instantanément cette voix intérieure : La Roquette, la prison des condamnés à mort!..

Il y avait dans cet effroyable coup de tonnerre, qui me précipitait dans un abîme mille fois plus horrible que celui dont je me croyais sorti, de quoi déconcerter une nature plus fortement trempée que la mienne. J'étais déconcerté, écrasé ; et cependant, après les poignantes douleurs et les énervantes perplexités qui m'accablaient depuis deux mois, j'avais du moins l'avantage d'être fixé sur mon sort; ma conscience me rendait le consolant témoignage que j'étais victime de ma fidélité au devoir; mon courage se fortifiait à la vue des nombreux et illustres captifs qui avaient souffert plus que moi et dont je n'aurais qu'à suivre les exemples pour mourir en prêtre et en Français. Je m'écriai avec le roi prophète : « C'est en vous, Seigneur, que je place mon espérance; vous êtes mon Dieu; mon sort est dans vos mains ! » Une élévation du cœur vers Dieu avait suffi pour me donner la fermeté et la sérénité de la résignation chrétienne.

Lorsqu'on me renferma dans les cages grillées situées au vestibule de Mazas, le gardien chargé de cette pénible opération me serra furtivement la main; il m'apprit que l'archevêque de Paris, le curé de la Madeleine et la plupart des autres otages étaient partis pour la Roquette et que c'est là qu'on allait nous conduire nous-mêmes. Son serrement de main et la consternation de son visage furent plus éloquents que toutes les réflexions qu'il aurait pu me communiquer. Par un bonheur tout providentiel, je retrouvais, dans la cage voisine de la mienne, M. l'abbé Amodru; nos impressions étaient les mêmes ; grâce aux signes dont nous étions convenus à notre sortie de la Préfecture de police il nous fut possible de nous donner une absolution. Il faut se trouver en face de la mort pour comprendre le néant des

choses humaines ; on n'éprouve plus aucune difficulté à prier, à se repentir, à pardonner aux hommes et à se confier tout entier à la miséricorde de Dieu.

Peu à peu les cages s'ouvraient et se refermaient avec un bruit lugubre ; je me trouvais au milieu des otages qui allaient être dirigés sur la Roquette. Je fus surpris d'en voir plusieurs qui se faisaient une illusion complète sur notre situation. Quelques-uns croyaient encore qu'on allait nous rendre à la liberté ; d'autres ne semblaient nullement comprendre la portée de notre départ pour la Roquette. Le moment n'était pas encore venu de les éclairer ; je me promis cependant de leur ouvrir plus tard les yeux sur la triste réalité des choses. En face d'une mort que je jugeais certaine, je crus plus opportun et surtout plus chrétien de modifier mon attitude. Jusque-là j'avais opposé aux agents de la Commune une attitude énergique, il m'était quelquefois arrivé de leur parler avec indignation ; mon parti fut vite pris de parler peu, de prier beaucoup, d'encourager ceux de mes compagnons qui pourraient en avoir besoin et de m'armer, à l'égard de nos persécuteurs, de patience et de mansuétude.

Le jeune et charitable pharmacien de la prison, qui était si heureux la veille de nous annoncer notre prochaine délivrance, s'était placé dans un coin du vestibule pour nous donner un dernier gage de sa douloureuse sympathie. Dans un moment où un seul sourire compatissant pouvait avoir le caractère d'une trahison et d'un crime, cette marque de sympathie était plus qu'une bonne action, c'était un acte de courage. Huit jours après, un jeune homme agenouillé auprès du corps de M. Deguerry, dans la chapelle basse de la Madeleine, m'arrêtait pour m'exprimer sa joie et sa douleur : c'était le pharmacien de Mazas.

Une énorme charrette, entourée de gardes nationaux en armes, nous attendait à la première cour. Je me rappellai aussitôt les charrettes qui durant les jours de la Terreur conduisaient à la mort les victimes du Comité de salut public. Nous allions, en outre, prendre la même direction, celle de la barrière du Trône. Ces coïncidences ne pouvaient échapper à aucun de ceux qui connaissaient notre histoire révolutionnaire. Une quinzaine de prisonniers, parmi lesquels je remarquai M. Chevriaux, le proviseur du lycée de Vanves, qui portait bravement son ruban de la Légion d'honneur, le P. Bazin, M. Bacuès, directeur de Saint-Sulpice, un honnête ouvrier et quelques gardes nationaux coupables de n'avoir pas sacrifié à l'idole du jour montèrent sur la charrette. La plupart étaient ecclésiastiques.

On nous apprit que si nous n'étions point partis la veille au soir pour la Roquette à la suite du premier convoi des otages, c'est qu'on avait manqué d'une troisième voiture de déménagement. Mgr Dar-

boy, M. Deguerry, Mgr Surat et M. Bonjean avaient beaucoup souffert à Mazas ; les longues rigueurs du régime cellulaire avaient particulièrement ébranlé la santé de Mgr l'archevêque, on avait même été forcé, quelques heures avant son départ pour la Roquette, de lui appliquer des vésicatoires ; mais tous se montraient, par leur fermeté et leur patience, supérieurs à la mauvaise fortune.

A la vue de M. Perny et de M. Houillon, missionnaires apostoliques en Chine, que la Commune avait stupidement arrêtés à leur passage à Paris, M. Deguerry disait à Mgr Darboy : « Voyez donc ces deux Orientaux qui viennent chercher le martyre à Paris ! Nest-ce pas curieux ? » Durant leur trajet, ils avaient eu à subir les menaces et les outrages d'une populace en délire. Des hommes en blouse, des enfants déguenillés, des femmes ou plutôt des furies voulaient arrêter et envahir les véhicules : « A bas les chouans et les calotins ! n'allez pas plus loin ! nous voulons ici-même les couper en morceaux ! »

C'était révoltant, monstrueux, et cependant quelque chose de plus hideux encore nous était réservé. Nous fûmes insultés, à notre tour, non par la multitude, mais par les gardes nationaux chargés de nous conduire. Je m'expliquais l'odieuse attitude d'une cohue surexcitée et égarée par tous les mauvais instincts, toutes les prédications démagogiques ; mais se voir lâchement menacé et outragé par la force armée qui avait reçu la mission officielle de nous escorter au lieu de notre supplice, cela ne s'était jamais vu, cela n'était pas possible. Je n'avais point soupçonné dans la nature humaine un tel degré de cynisme ; je me sentais encore plus humilié qu'indigné. « Ah ! citoyen, nous disait l'un de ces tigres armés d'un képi et d'un chassepot, vous comptiez sur l'arrivée des assassins de Versailles ! Eh bien, ce matin, à la porte d'Auteuil, nous les avons coupés avec nos mitrailleuses ; vingt mille prisonniers sont dans nos mains ; les chouans et leurs complices auront le sort qu'ils méritent. » Un ecclésiastique du faubourg Saint-Antoine que les épreuves avaient aigri voulut prendre parti pour l'armée de Versailles. J'essayai de lui faire entendre que la réserve et le silence étaient le parti le plus sûr et surtout le plus digne.

Je demandai au garde national placé à ma droite quel était son quartier. Il me répondit qu'il appartenait au bataillon de Charonne. Il était donc de plus en plus manifeste que l'ancienne banlieue de Paris dominait et terrorisait Paris. Ce n'étaient plus les quartiers Saint-Martin, Saint-Antoine, Saint-Marceau qui étaient les vrais maîtres de la grande cité ; c'étaient les citoyens de Belleville, Montmartre, la Villette, Ménilmontant, Charonne et Montrouge, c'est-à-dire de ces localités qui quelques années auparavant ne faisaient point partie de Paris, avaient des municipalités et des intérêts matériels

distincts de Paris, avaient opposé la plus vigoureuse résistance à leur annexion à Paris. Mais le chef du second empire voulait se donner le faste de régner dans une capitale de deux millions d'habitants ; on avait donc violemment annexé à Paris les grands centres populaires de la banlieue. Il voulait éclipser Babylone et l'ancienne Rome ; il lui fallait pour parcourir sa capitale ouvrir d'innombrables boulevards bordés de somptueuses habitations ; il lui fallait pour aller respirer l'air frais du bois de Boulogne, traverser d'immenses avenues et les peupler de tous les riches oisifs du monde : on avait donc appelé des quatre coins de l'horizon de nouvelles légions d'ouvriers qui se concentraient comme une armée rangée en bataille dans la zone annexée.

Humble journaliste, j'avais signalé comme un gros danger social la tendance de l'empire à séparer Paris en deux parties, l'une peuplée par l'aristocratie et la bourgeoisie, l'autre par les ouvriers, les déclassés et les mécontents du monde entier. On récompensait mes critiques et mes chagrines prévisions sur ce funeste parquement par les remontrances officieuses, les visites domiciliaires, les saisies des papiers. La direction de l'empire avait donc été fatale à la France, au point de vue politique, puisque la compression n'avait servi qu'à abâtardir les caractères et à organiser toutes les conspirations sociales ; au point de vue religieux, puisque les événements de Rome jetaient la perturbation dans les consciences catholiques et que le clergé, si respecté en 1848, était l'objet de préjugés et de haines dont on recueillait en ce moment le fruit amer ; au point de vue militaire, puisque la France était lacérée, épuisée, humiliée par l'étranger.

Je le déclare pour l'honneur politique des hommes éminents dont j'avais suivi l'opposition à l'empire : Au moment où je me croyais à la veille de mourir dans un coin de prison et de rendre au Juge suprême un compte sévère de mes actes, loin de regretter une attitude que quelques-uns de mes amis et supérieurs ecclésiastiques avaient blâmée et traitée de « passion politique, » tout en France, tout à Paris, tout à Mazas et à la Roquette me certifiait que je n'avais point fait fausse route, que j'avais au contraire servi la cause de la religion et de la patrie.

Arrivés à la Roquette, comme il n'y avait point d'échelle pour descendre de notre charrette, les gardes nationaux qui ne nous avaient point insultés aidaient les laïques à descendre ; mais lorsque c'était le tour d'un prêtre, ils lui refusaient ce service. On nous renferma pendant plus d'une heure et demie dans une salle étroite où nous pouvions à peine tenir. Il y avait près de cinq heures que nous avions quitté nos cellules de Mazas. Quelques prêtres âgés, — qu'on nous

pardonne ce détail vulgaire, mais caractéristique, sur les souffrances de tout genre qui nous poursuivaient, — demandèrent à être conduits dans un lieu retiré. Après les avoir longtemps fait attendre, on plaça au milieu de la salle un repoussant baquet. Pendant tout notre séjour à la Roquette, cent militaires, dix ecclésiastiques et quelques gardes nationaux ne connurent en fait d'endroit que dans la langue anglaise et allemande on appelle par un pudique euphémisme « lieu fermé, lieu retiré, » qu'un instrument du même genre, placé au milieu d'une salle infecte du troisième étage. J'en étais venu à remercier la Providence d'un pénible échauffement d'entrailles provoqué par l'absence d'exercice, de nourriture et de sommeil.

Le temps passé dans ce vestibule ne fut point perdu. On apprit à bien se connaître et à bien s'encourager. A l'école du malheur, les hommes deviennent facilement communicatifs, et ne tiennent plus compte de la différence d'âge et de condition sociale. Ceux qui ne croyaient pas à un imminent danger furent désabusés. Ajoutons, pour montrer combien l'espérance est profondément gravée dans le cœur de l'homme, que les plus pessimistes subissaient facilement l'influence des optimistes. Personne ne manquait de fermeté et de patience.

A la fin, la porte du vestibule s'ouvrit, et un citoyen aux pantalons rouges, à la ceinture rouge, à la cravate rouge, fit l'appel des prisonniers. C'était le citoyen François, directeur de la Roquette. Ceux qui connaissent l'histoire de Paris savent qu'à la fin de l'empire le poste des sapeurs-pompiers de la Villette avait été pris d'assaut par une poignée de *démagogues*, qui tuèrent quelques sapeurs-pompiers. Les coryphées de l'insurrection n'étaient autres que le *général* Eudes, membre de la Commune, et le citoyen François, gardien de la Roquette. Le citoyen directeur de Mazas avait encore plus de titres à la confiance de la Commune. On voit que les otages étaient bien gardés.

La Grande-Roquette, ainsi appelée par opposition à la Petite-Roquette, située en face, et où l'on renferme les jeunes détenus, est la prison des condamnés à mort et aux travaux forcés. Elle se divise en deux parties distinctes : le bâtiment de l'est et le bâtiment de l'ouest. Séparés par une grande cour intérieure, ils sont unis du côté de la rue par un troisième corps de bâtiment au bas duquel se trouve le greffe, et du côté opposé, par une assez vaste chapelle qui était naturellement fermée et dépouillée de tous les emblèmes extérieurs qu'on avait pu abattre.

Une partie des prisonniers fut renfermée dans le premier étage du bâtiment de l'ouest, déjà occupé par les otages arrivés la veille. Le

second et le troisième étage étaient occupés par les condamnés de la Cour d'assises de la Seine.

L'autre partie — j'étais du nombre — fut renfermée au troisième étage du bâtiment de l'est. Le premier étage était occupé par une quarantaine de gardes de Paris, prisonniers de la Commune; le second étage, par un nombre un peu plus grand de sergents de ville qui se trouvaient à Montmartre dans l'affaire du 18 mars. Par suite de la défection d'une partie de la ligne, ils tombèrent au pouvoir des insurgés. Dans cet étage se trouvaient en outre une douzaine d'artilleurs également faits prisonniers. Le troisième étage, où je fus conduit avec sept ecclésiastiques et trois laïques, était déjà occupé par une centaine de soldats, dont les uns, de passage à Paris au moment de la proclamation de la Commune, avaient refusé de servir ce régime, et dont les autres avaient été faits prisonniers dans les engagements entre les insurgés et l'armée régulière. La nuit suivante, trois vicaires de Belleville et de Saint-Ambroise y furent renfermés avec nous.

Les cellules de la Roquette sont d'une rare simplicité. Elles ont 1 mètre et quelques centimètres de largeur environ, 2 mètres 1/2 de longueur. Pas de chaise, pas de table; tout le mobilier se réduit à un lit de fer. La propreté est la qualité qu'on y remarque le moins. On sentait qu'il était passé par là quelques générations de criminels qui n'avaient rien fait pour rendre le séjour de leurs cellules agréable. Ce n'était pas tout. La première nuit, je m'aperçus qu'il fallait compter sur la cohabitation de deux espèces d'insectes dont je n'ose prononcer les noms. Lorsque, dans les pays chauds de l'Orient et les villes du sud de l'Espagne, je me sentais aux prises avec ces ennemis nocturnes, j'avais du moins la consolation d'allumer ma bougie, de me plaindre le lendemain à l'hôtesse, de changer d'appartement ou d'hôtellerie. A la Roquette, rien de tout cela n'était possible. Ne pouvant m'asseoir sur une chaise, je me bornai à m'asseoir sur mon lit.

Il faut pourtant signaler à la Roquette un avantage dont on est privé à Mazas : le système cellulaire n'y est point en vigueur; les détenus peuvent, à certains moments de la journée, se voir dans une des cours ou dans les couloirs de l'étage qu'ils occupent. Chaque fenêtre éclaire deux cellules séparées entre elles par une forte cloison; mais entre la cloison et les barreaux de la fenêtre commune aux deux cellules, on a laissé un espace vide à travers lequel on peut parler et même faire passer un livre. Je pouvais ainsi échanger quelques pieuses pensées et quelques fortifiantes résolutions avec mon voisin, M. l'abbé Amodru. Pendant le jour, nous parlions de Dieu, de la

mort, de l'éternité, des services à rendre à nos compagnons; pendant la nuit, nous contemplions avec horreur les lugubres incendies qui semblaient dévorer tout Paris.

Le soir même de notre arrivée, une batterie de sept grosses pièces de marine, établie au Père-Lachaise, commença à lancer des obus et des bombes à pétrole sur les différents quartiers de Paris. Comme elle n'était placée qu'à quelques mètres de notre prison, elle ébranlait nos cellules, déchirait nos oreilles par l'effroyable détonation des pièces, le sifflement strident des projectiles qui passaient au-dessus de nos têtes. Cette batterie ne cessa de vomir l'incendie jusqu'au samedi suivant, 27 mai, trois heures et demie, moment où l'armée régulière s'empara du cimetière. Quelques jours avant mon arrestation, le citoyen Delescluze déclarait, dans une proclamation peu remarquée, que les misérables avocats du gouvernement du 4 septembre, prêts en paroles à se défendre contre les Prussiens, derrière les forts, les remparts, les barricades, leur avaient tout livré; mais que les hommes de la Commune sauraient se montrer fidèles à leur plan de défense contre les royalistes : « après les remparts, les barricades; après les barricades, les maisons ; après les maisons, le feu et la mine. » Ce grand criminel devait tenir parole.

On nous permit encore, le mercredi matin, de communiquer ensemble. Seulement le directeur avait donné des ordres sévères pour qu'il n'y eût aucun rapport possible entre les soldats et nous. Lorsqu'on ne faisait point descendre les soldats dans une des cours de la prison, nous restions enfermés dans nos cellules.

J'avais remarqué dans une des fenêtres du premier étage des bâtiments de l'ouest M. l'abbé Bayle, un des vicaires généraux de Mgr Darboy. Il ne tarda pas à me reconnaître, et m'apprit par quelques signes intelligents que les otages auraient à midi une récréation commune dans une des cours de la prison, et que M. Deguerry serait très-heureux de me voir et de me demander des nouvelles de la paroisse de la Madeleine.

A midi, nos gardiens nous donnèrent l'ordre de descendre. Je ressentis une douce émotion à la pensée que j'allais revoir mon archevêque, mon curé, mes vicaires généraux, quelques-uns des amis que je comptais dans le clergé et les ordres religieux de Paris. Je me plaçai en face de la porte par où ils devaient sortir du bâtiment de l'ouest. Mgr l'archevêque parut le premier. Il était à peine reconnaissable; les privations et les souffrances avaient exercé d'affreux ravages sur cette nature frêle et délicate. Il fut immédiatement entouré des prêtres qui occupaient avec moi les bâtiments de l'est; les laïques ne furent pas les moins empressés à lui exprimer leurs respectueuses sympathies. Pendant qu'il m'adressait une amicale pa-

role et que je lui baisais la main, M. Deguerry entrait dans la cour.

J'étais depuis dix ans un de ses vicaires à la Madeleine. Lui connaissant un grand besoin d'activité et une certaine impressionnabilité de caractère, je m'attendais, après deux mois de captivité dans une prison cellulaire, à le trouver affaibli, découragé et malade. Il n'en était heureusement rien; son visage était coloré et vigoureux, sa conversation pleine d'entrain et de gaieté. Malgré ses soixante-quatorze ans, il se tenait aussi droit que jamais. Il avait eu, comme Mgr l'archevêque, beaucoup à souffrir; mais les privations et les épreuves n'avaient pu entamer cette puissante constitution.

Si j'excepte un quart d'heure que je consacrai à voir Mgr Surat, le P. Olivaint, M. Bayle, M. Petit, secrétaire général de l'archevêché, M. Moléon, curé de Saint-Séverin, et quelques autres confrères, je passai tout le temps de la récréation avec M. Deguerry. Il me demanda des nouvelles de son clergé et de sa paroisse. La fermeture de la Madeleine lui causa un vif chagrin; mais la nouvelle qu'on n'avait rien brisé, rien dégradé, lui rendit sa bonne humeur. Il me parla peu des procédés humiliants de Raoul Rigault, des ennuis et des souffrances de son long séjour dans sa cellule de Mazas. Non-seulement il n'avait conservé aucune amertume dans le cœur, mais il voulait « consacrer les *quelques années qui lui restaient encore à vivre* à faire le plus de bien possible à ceux qui persécutaient la religion et le clergé, à élever le ministère de la charité et de la parole à la hauteur des besoins exceptionnels de Paris, à montrer qu'en dehors de Jésus-Christ et de sa sainte doctrine, il n'y a pour les peuples, comme pour les individus, qu'illusions, déceptions, ruines matérielles et morales. »

Je cite ces paroles pour constater que M. Deguerry n'avait aucune crainte grave sur sa situation. Ils savaient, Mgr l'archevêque et lui, qu'on avait agité dans les conseils de la Commune la mort des otages; mais ils étaient convaincus que ces menaces ne recevraient point d'exécution. Sur quels motifs s'appuyait cette assurance? Leur avait-on fait une promesse certaine? Ignoraient-ils les orgies révolutionnaires de Paris et les haines bestiales de ses tyrans? Pensaient-ils que, n'ayant rien à se reprocher, l'idée ne pouvait venir à aucun être humain de les faire mettre à mort? Je cherchais vainement à m'expliquer cette confiance, lorsque Mgr Darboy vint se joindre à nous.

Si sa santé était compromise, son corps affaissé, il avait conservé sa merveilleuse lucidité et sagacité d'esprit. Il n'y avait pas seulement de l'élévation et de la fermeté dans ses jugements sur les événements et les hommes du jour, mais encore une finesse voisine de la causticité. Le sentiment de sa dignité ecclésiastique et de sa valeur

intellectuelle lui suggérait des observations pleines de verve et d'actualité sur les incroyables humiliations qu'avaient voulu lui infliger Raoul Rigault et d'autres héros de club ou d'estaminet, qui croyaient grandir à leurs yeux et acquérir des droits à l'admiration de la postérité par leurs inepties et leurs impertinences. Il déplorait amèrement l'affaiblissement des idées de respect et d'autorité, et pensait que, sans un sérieux retour à ces idées, Paris et la France ne se relèveraient point de leurs malheurs.

A l'appui de ces observations, Mgr Darboy nous rappela la conclusion d'une de ses dernières lettres pastorales, où il prédisait que si la société persistait à méconnaître les lois providentielles de l'Évangile et à se soustraire aux principes de l'ordre religieux et moral, elle s'exposait à de terribles ébranlements.

Je lui rappelai, de mon côté, qu'un journal démocratique n'avait pas craint de blâmer ce langage, comme empreint d'exagération, tant on voulait placer Paris en dehors de toute croyance et pratique religieuse. Mgr l'archevêque connaissait l'article en question, et parut content de l'entendre citer.

Mgr l'archevêque savait que j'avais été seulement arrêté la semaine précédente; il n'ignorait pas qu'à raison de mes anciennes fonctions j'avais de fréquents rapports avec le monde politique. Après m'avoir interrogé sur la situation religieuse et paroissiale de Paris, après s'être informé de l'état de Mgr Buquet qui, malgré son grand âge et sa notoriété, était vaillamment resté à Paris, rendant des services d'un caractère tout providentiel à l'administration diocésaine dont il était le seul membre libre depuis l'arrestation et l'incarcération de M. Jourdan à la Conciergerie, de M. Icard à la prison de la Santé, Mgr Darboy ajouta, d'un ton qui excluait toute préoccupation personnelle :

— Que pense-t-on de la situation et du sort des otages dans le monde politique de Paris ?

— Grâce à la confiance qu'inspire la Commune aux honnêtes gens, monseigneur, ils prennent chaque jour la fuite avec un empressement irrésistible. Au moment où le Comité de salut public est venu me prouver que j'avais tort de ne pas marcher sur leurs traces, je ne connaissais plus à Paris que quatre personnes avec lesquelles je pouvais très-rarement causer des événements du jour : M. L..., secrétaire général du Crédit foncier ; M. G..., ancien député de Seine-et-Marne ; M. le comte de L..., ancien officier; M. G..., président du Conseil de fabrique de Saint-Eustache, un moment incarcéré, à l'âge de quatre-vingt-quatre ans, parce qu'on avait trouvé chez lui des bons de pain et de viande qu'il avait l'audace de distribuer aux pauvres du quartier des Halles. Si vous voulez donc

connaître les impressions du monde politique et diplomatique présent à Paris, c'est à peu près aux miennes qu'il faut recourir, et je me demande si ce modeste régal sera bien digne de l'appétit de monseigneur.

— Je m'aperçois, dit en souriant Mgr Darboy, que la Commune n'a pas encore eu le temps de vous troubler l'esprit. J'attends la réponse à mes questions.

— Le monde intelligent et honnête, monseigneur, réprouve votre arrestation et celle des autres otages. Il n'y avait que les Prussiens et la Commune capables de ressusciter cette barbare coutume. On m'a assuré que quelques représentants des puissances étrangères ont fait des démarches pour éloigner de vous tout danger, et que le gouvernement de Versailles, dans l'impossibilité d'intervenir directement, se fait sans doute un devoir d'encourager ces démarches.

— J'en ai eu connaissance, ajouta avec une satisfaction marquée Mgr l'archevêque; c'est sans doute sous cette pression diplomatique que Protot m'a certifié que, si la Commune avait pris des otages, c'était pour obéir aux brutales exigences des bas-fonds de la démagogie; et que si, par impossible, elles rendaient une exécution nécessaire, on choisirait un ou deux officiers de paix ou sergents de ville, jamais un membre du clergé. Au demeurant, j'ai une confiance entière dans la bonté de Dieu et le témoignage de ma conscience.

Au moment où Mgr Darboy achevait ces paroles, il était près de deux heures et demie, et le gardien qui nous surveillait nous donna le signal de rentrer dans nos cellules. Cette confiance m'étonnait, elle aurait diminué mes appréhensions si, depuis notre translation à la Roquette, je n'avais pris le ferme propos de ne pas ouvrir mon cœur aux illusions. Aussi j'écrivais plus tard, en rendant compte de ce suprême entretien à un illustre ami de mon curé et de mon archevêque : « Pendant qu'ils semblaient n'avoir aucune crainte, je n'avais aucune espérance. »

C'était le mercredi 24 mai. Quelques instants après, — il était environ sept heures, — je remarquai, à travers les barreaux de ma cellule, un mouvement étrange dans la grande cour intérieure. Il y avait une notable différence entre Mazas et la Roquette. A Mazas, le règlement disciplinaire de la prison était assez fidèlement observé. A la Roquette, pas d'ordre, pas de discipline; la prison, placée entre le faubourg Saint-Antoine, Ménilmontant et Charonne, était à la merci de toutes les bêtes fauves de ces quartiers; elles y bondissaient et rugissaient en toute liberté. Des hommes à figure sinistre se rendaient du greffe au bâtiment de l'ouest où se trouvaient les otages de la première heure, les uns armés de revolvers,

les autres portant à la main des papiers mystérieux. Le directeur de la prison, avec sa ceinture et ses pantalons rouges, donnait ou plutôt recevait des ordres d'un air qu'on pouvait, suivant les idées qu'on avait de sa moralité, croire embarrassé ou satisfait. Les mauvais gardiens de la prison ne dissimulaient point leur joie; les bons gardiens disparaissaient consternés. Un citoyen, aux allures impérieuses, à la face égarée, devant lequel les uns s'inclinaient, les autres tremblaient, se dirigea, comme un homme atteint de folie ou d'ivresse, du côté du bâtiment de l'ouest. Je n'avais pas alors assez de présence d'esprit pour le reconnaître; mais je me suis convaincu plus tard que c'était Ferré; d'autres, avec moins de vraisemblance, affirment que c'était Raoul Rigault; ces deux émules de Robespierre figuraient également bien au poste de l'infamie.

Dans le premier étage du bâtiment de l'ouest, situé en face du nôtre et où l'on avait incarcéré les principaux otages, la plupart des fenêtres se vidaient et se fermaient; quelques-unes restaient ouvertes, mais elles laissaient entrevoir dans les cellules un vide lugubre. En même temps, au second et troisième étage, occupés par les condamnés des assises, les fenêtres étaient au contraire envahies par les détenus qui cherchaient, avec une curiosité émue, à comprendre le caractère du spectacle insolite qui frappait nos regards.

Mon émotion devenait de plus en plus poignante. Lorsque je vis un officier des insurgés entr'ouvrir la porte qui conduisait de la cour au greffe et dire d'une voix solennelle : « Les hommes de guerre sont-ils prêts? » sans être bien initié au langage militaire, je compris qu'on allait nous fusiller en totalité ou en partie. Je me mis à genoux afin de demander à Dieu force et courage pour tous. A huit heures et quelques minutes, un crépitement horrible foudroyait mes oreilles. Six décharges presque simultanées de chassepots, suivies de quelques coups isolés, retentissaient dans une des cours de la prison. Un silence glacial succédait à ce bruit et me révélait qu'à quelques pas de moi venait de se commettre un de ces crimes monstrueux qui font époque dans l'histoire de l'humanité.

Des prières des agonisants, je passai aux prières des morts. Jamais je n'avais aussi bien sondé toutes les profondeurs de la miséricorde de Dieu. Je ne le conjurais plus, je le sommais de donner un dédommagement digne de lui aux victimes d'un si exécrable et lâche attentat. Je n'aurais pu survivre à cet excès d'iniquité des hommes, si je ne m'étais senti soutenu par le sentiment de l'immortelle bonté et justice de Dieu.

Lorsque je me relevai, le bruit plaintif des clairons et des tam-

bours et le roulement funèbre d'une charrette qui se dirigeait du côté de Charonne semblaient mettre fin à ce drame.

La nuit du mercredi au jeudi fut pour moi une véritable nuit d'enfer. A chaque instant, les portes intérieures et extérieures de la prison s'ouvraient pour y conduire ou en retirer des victimes. Une cour martiale ou plutôt des bandits déguisés en juges siégeaient au greffe. Les malheureux qu'on soupçonnait de complicité avec « les chouans de Versailles, » ou qui refusaient de se faire tuer pour la Commune, sous les ordres des repris de justice, étaient impitoyablement sacrifiés. Au son des tambours et des clairons, se mêlait le bruit des voitures qui conduisaient à la Roquette les suspects et au Père-Lachaise les fusillés et les bombes à pétrole. En même temps la batterie du cimetière ne cessait de foudroyer Paris, et les flammes qui dévoraient les monuments projetaient jusque dans nos cellules leurs sombres lueurs. Je prie le lecteur de prendre un moment ma place; il comprendra qu'aucune réflexion ne peut être à la hauteur d'un si atterrant spectacle.

Placé dans le bâtiment de l'est, qui n'avait aucune communication directe avec le bâtiment de l'ouest, j'ignorais encore le jeudi matin le nom des victimes de la veille.

Deux fidèles gardiens vinrent de bonne heure m'annoncer la fatale nouvelle et me donner à peu près les mêmes détails sur ce drame lugubre. D'après eux, les émissaires de la Commune avaient seuls été témoins de l'exécution; il était donc difficile d'avoir des renseignements précis et surtout complets. L'un de ces gardiens, qui s'était rapproché le plus possible de l'endroit de l'exécution, avait reçu l'ordre d'aider les bourreaux à placer les cadavres sur la charrette qui devait les jeter dans un coin de terre de Charonne, à l'extrémité du Père-Lachaise. C'est à ses indications, contrôlées par les récits des autres gardiens et prisonniers qui se trouvaient dans le bâtiment de l'ouest, que je dois les détails suivants.

Un émissaire de la Préfecture de police se présenta avec quelques insurgés en armes, au premier étage du bâtiment de l'ouest, en proférant d'horribles menaces : « Les royalistes assassinent les républicains; c'est horrible! il faut que cela finisse! » Puis, prenant une liste marquée au crayon rouge, il cria à haute voix : « Citoyen Darboy! citoyen Deguerry! citoyen Bonjean! citoyen Ducoudray! citoyen Clerc! citoyen Allard! » C'étaient les six victimes vouées à la fureur d'une démagogie en délire. Tout le monde connaît les trois premières; le P. Ducoudray, de la Compagnie de Jésus, était le supérieur de l'établissement d'instruction de l'ancienne rue des Postes, et consacrait son dévouement à donner au pays de bons chrétiens et de bons Français; le P. Clerc, égale-

ment jésuite et ancien officier de marine, était un des directeurs du même établissement; M. l'abbé Allard, ancien missionnaire apostolique, venait de se dévouer au service des ambulances, il portait encore le brassard et la croix de la Société internationale de Genève.

Chacun répondit d'une voix ferme et résignée : « Présent. » J'appris le lendemain même de la bouche de Mgr Surat, premier vicaire général de Paris, que les Pères jésuites avaient reçu l'avant-veille quelques hosties consacrées; les PP. Ducoudray et Clerc avaient pu se donner dans ce moment suprême la sainte communion; ils lui avaient fait passer, au moment de l'arrivée des assassins, deux saintes hosties; il en avait offert une à M. Deguerry qui marcha ainsi à la mort avec la force chrétienne et les espérances immortelles que donne le pain de vie.

Au moment de descendre, Mgr Darboy et M. Bonjean, qui déployèrent jusqu'à la fin une invincible fermeté, se donnèrent le bras. Tous furent abreuvés de grossières injures jusqu'au lieu de leur supplice; on avait choisi un réduit obscur du chemin de fer de ronde qui sépare les bâtiments de la prison du rempart extérieur. Les victimes purent s'adresser de salutaires encouragements et se donner une dernière absolution et bénédiction. On attribue à Mgr l'archevêque quelques paroles que lui aurait dictées son cœur d'archevêque; non-seulement je n'ai pas pu constater l'authenticité de ces paroles, il m'a même été impossible de m'assurer s'il avait parlé. Il est très-probable qu'en face de la mort les victimes se tinrent dans un religieux recueillement, ne répondant que par le silence et le pardon aux insultes de leurs bourreaux. Ce qui est hors de doute, c'est que toutes montrèrent un calme et une dignité inaltérables.

Les bourreaux ne devaient pas être nombreux, ou bien l'ivresse et la fureur devaient avoir nui à la justesse de leur tir. Quelques-unes des victimes, en effet, ne furent atteintes que par deux projectiles. Lorsque les corps furent retrouvés, je fis examiner celui de M. Deguerry par trois médecins des plus compétents, les docteurs de Beauvais, Moissenet et Raynaud. Une balle ronde avait pénétré à côté de l'œil droit dans le crâne, et s'était enchâssée dans les fragments osseux; on la conserve dans l'église de la Madeleine. L'autre balle avait traversé le poumon. D'après les conclusions des médecins, la mort avait été instantanée. Au moment d'être frappé, M. Deguerry, dans un mouvement qui convenait à sa nature militaire, avait ouvert sa soutane et présenté son cœur aux balles de ses bourreaux ; celle qui avait atteint le poumon avait seulement traversé la partie postérieure de la soutane.

Les gardiens m'avaient appris qu'avant de jeter les corps sur la charrette, on les avait dépouillés d'une partie de leurs vêtements, qui avaient été brûlés à l'endroit même de l'exécution. Deux fois j'ai pu constater, sur les lieux couverts de vêtements calcinés, l'exactitude de ce détail. J'ai également constaté qu'en remontant aux chambres des six fusillés on avait volé leur argent et jeté au feu leurs papiers et leurs livres. Quelques semaines après, on voyait encore dans une des armoires du vestibule de la Roquette un bréviaire à moitié brûlé. C'est ainsi que la Commune respectait les dernières volontés et dispositions testamentaires de ses victimes.

Les fusillés du mercredi et des jours suivants, tous les prisonniers auxquels le Comité de salut public réservait le même sort, étaient victimes de leur dévouement à deux nobles et grandes causes : ils souffraient persécution en haine de la religion, dont les sectaires de la Commune avaient inscrit l'abolition dans leur sacrilége programme ; en haine de la patrie, représentée par l'armée de France et l'Assemblée nationale de Versailles défendant contre les barbares l'ordre, la liberté, la foi, l'honneur, la civilisation.

Après le massacre du mercredi, il n'était plus permis aux otages de se faire illusion sur leur sort. Nous n'étions qu'au début du drame sanglant : tout me démontrait qu'il aurait sa continuation et qu'il ne finirait qu'avec le dernier des otages. Alors commença pour nous une longue agonie de quatre jours, dont aucune parole humaine ne peut décrire les sombres péripéties. Je me bornerai à énumérer sans commentaires les incidents les plus remarquables.

Le jeudi, à midi, on nous permet une récréation commune dans la même cour que la veille. Les visages sont plus tristes, mais les cœurs sont aussi fermes. Les laïques témoignent aux ecclésiastiques une cordiale sympathie et montrent la même sérénité. On sent que tous placent en Dieu seul leur confiance, et que cette confiance n'est pas un vain mot. Je m'entretiens vingt minutes avec le P. Olivaint ; frappé dans ses plus chères affections, il conserve encore sur ses lèvres un gracieux sourire ; je renonce à dépeindre sa figure et à reproduire sa conversation. Son visage avait quelque chose de vraiment idéal, et sa parole était celle d'un ange. Sur la proposition de Mgr Surat, de M. Bayle et du P. Olivaint, les prêtres font vœu, si Dieu daigne les arracher à la mort, de célébrer pendant trois ans, le premier samedi de chaque mois, une messe d'action de grâces en l'honneur de la sainte Vierge. Je remarque parmi les laïques une figure qui ne m'est pas inconnue. Je demande son nom. C'était un des plus intelligents et des plus courageux commissaires de police. C'est lui que le gouvernement avait chargé, au mois de janvier 1864, d'opérer chez moi une visite domiciliaire et la saisie de mes papiers,

afin de me faire expier mon dévouement à la candidature de M. Thiers et mon opposition à des mesures qui avaient entraîné l'empire à sa perte et qui menaçaient en ce moment d'ensevelir Paris dans un abîme de sang et de ruines. Par une étrange bizarrerie du sort, nos luttes en sens inverse nous avaient conduits à une destinée commune sur laquelle nous ne comptions guère ni l'un ni l'autre. Si je n'avais pas craint de réveiller dans son esprit un délicat souvenir, je lui aurais certifié qu'il pouvait absolument compter sur mon oubli et mon dévouement. Vers la fin de la récréation, un des obus lancés par la batterie du Père-Lachaise fait voler en éclats une des pierres du mur contre lequel nous nous promenons. En temps ordinaire, nous aurions tremblé et pris la fuite : cet incident n'attire même pas notre attention. En nous séparant, nous nous disons : Au revoir, ici-bas ou là-haut! Nous ne savions lequel des deux.

Dans la soirée, nous remarquons de nouveaux incendies dans Paris ; on nous apprend que les insurgés mettent le feu à tous les monuments des quartiers d'où les repousse l'armée de Versailles. Les incendies me navrent et m'exaspèrent ; oubliant les dangers qui me menacent, j'éclate en plaintes amères devant mes compagnons, qui ne peuvent réussir à me calmer. Je dois aux héros du pétrole, du picrate et de la glycérine, les seuls mouvements d'irritation et de défaillance que j'ai ressentis pendant ma captivité.

Le matin, on avait fusillé dans la cour de la Roquette M. Jecker, le célèbre banquier du Mexique. Le soir, on fusillait contre le mur extérieur un garde national réfractaire. Je comprenais cette exécution ; mais celle de M. Jecker m'aurait semblé un atroce logogriphe, si nous avions vécu sur la terre et non pas en plein enfer. A huit heures, un gardien nous fait signe, à M. l'abbé Amodru et à moi, de descendre pour être fusillés. « *Finitum est*, tout est fini! » me dit mon bienfaisant voisin. Nous nous mettons à genoux et, à travers la fenêtre commune à nos deux cellules, nous nous donnons une absolution. Les détenus qui ont compris l'ordre du gardien nous regardent de leurs cellules avec curiosité. Les plus cyniques rient des prières que nous faisons quelques minutes avant notre mort. Je prends mes habits de prêtre ; j'écris à mes parents, amis et confrères quelques lignes d'adieu ; je récite dans mon bréviaire les prières des agonisants. Après une demi-heure, j'apprends qu'on s'est trompé et que, au lieu de nous conduire, M. Amodru et moi, devant les chassepots armés, on devait conduire deux prisonniers laïques devant la cour martiale, ce qui devait, si j'excepte un semblant de jugement, aboutir pour eux au même résultat. J'ai appris plus tard, par un sous-officier et quelques sergents de ville, que les agents de

la Commune leur avaient plus d'une fois annoncé qu'on allait les fusiller, ajoutant quelques instants après, avec un sourire malicieux, qu'ils ne perdraient rien à attendre et que la cérémonie était simplement différée au lendemain.

Je passe une partie de la nuit à regarder les incendies. Du côté de Bercy, tout l'horizon est en feu. La batterie du Père-Lachaise, encouragée par les progrès des flammes, redouble de violence. Le bruit du canon et de la fusillade retentit en même temps du côté de Montmartre et de l'Hôtel de Ville. Je me demande si je suis éveillé ou sous l'influence d'un horrible cauchemar ; un complet épuisement de forces physiques ne me permet pas de bien résoudre ce problème. Je mentionne ces sensations étranges parce qu'elles sont partagées par mes compagnons de captivité.

Le vendredi matin, mon voisin et moi nous recevons de bonne heure la visite d'un des employés subalternes de la maison. Il nous avait d'abord inspiré quelque confiance, et chaque jour nous lui donnions de deux à trois francs, autant pour faire une bonne action que pour nous montrer reconnaissants de ses services, qui restaient toujours à l'état de projet. Nous n'avions pas besoin d'une rare sagacité pour découvrir qu'il n'était, au fond, qu'un espion et un complice de la Commune. La manière équivoque dont il prétendait nous consoler en nous décrivant les progrès de l'armée de Versailles, témoignait qu'il avait la plus haute idée de notre simplicité et de notre candeur. Nous voyant plus tristes et plus réservés depuis la catastrophe du mercredi, il nous disait avec ce ton à la fois goguenard et poli dont le *voyou* parisien possède le secret : « Est-ce que par hasard vous ajouteriez foi aux fables qu'on fait circuler sur la mort de l'archevêque de Paris et du curé de la Madeleine ? C'est tout simplement absurde ; quelques gardes nationaux qui avaient trop bu se sont amusés à décharger leurs fusils contre les murs de la prison ; je vous garantis qu'on n'a fusillé personne. » Puis, sachant que nous devions dans quelques heures subir le même sort, il s'empressait de proposer aux ecclésiastiques de notre étage une loterie qui devait, dans ses délicats calculs, lui apporter quelques bénéfices sans le dépouiller de l'objet d'art qu'il était fier d'avoir fabriqué.

Il me fallait depuis huit jours dévorer des humiliations qui me révélaient, sous un jour tout nouveau, la pauvre nature humaine. La cynique proposition de ce malhonnête employé fut repoussée avec dignité ; mais il fut convenu que nous lui continuerions notre gratification quotidienne en reconnaissance des services qu'il nous promettait toujours et qu'il ne nous rendait jamais.

En descendant de notre étage il se transportait fidèlement au greffe

pour rendre compte de ce qu'il avait cru voir ou entendre. Nous n'avions pas seulement à lutter contre la férocité, mais encore contre la duplicité et la fourberie.

Il était bien arrêté dans les plans de la Commune qu'aucun des otages ne devait échapper à la mort. La dimanche suivant, le premier objet qui frappa mes regards au greffe de la Roquette fut la liste où l'on avait inscrit leurs noms. On avait marqué d'un trait rouge horizontal les noms de ceux qu'on devait fusiller; lorsque l'exécution était accomplie, on ajoutait un trait vertical qui formait une croix. Tous les noms étaient précédés d'un trait horizontal. Si mes souvenirs ne me trompent, on avait suivi pour les exécutions l'ordre d'inscription dans la liste.

Vers deux heures, trois obus lancés par la batterie du Père-Lachaise traversent le toit de la prison à quelques mètres au-dessus de nos têtes et couvrent la cour des tuiles du toit et des pierres des cheminées. Quelques prisonniers protestent contre les désastres dont les menace l'explosion des projectiles dans des cellules fermées et se font ouvrir les portes, les autres ne semblent pas même avoir remarqué ce foudroyant incident; absorbés par la prière, ils sont plus préoccupés des choses de l'éternité que des choses du temps.

Les obus qui s'abattaient sur notre prison étaient un indice des rapides progrès des troupes françaises; mais ces progrès nous plaçaient dans la plus perplexe et la plus intolérable des situations. Nous ne pouvions attendre notre salut que de l'armée de Versailles; nous devions donc, en envisageant les intérêts généraux de la civilisation et nos propres intérêts, désirer ardemment son triomphe. Mais il était non moins évident que plus l'armée se rapprochait de nous, plus notre fin devenait imminente. Ainsi, la perspective qui était notre seule espérance de salut, devenait en même temps l'annonce inévitable de notre ruine. Rien ne manquait à notre agonie. Si les immenses consolations de la religion ne nous avait maintenus dans des hauteurs supérieures à notre malheur, nous aurions été condamnés aux horreurs d'un enfer anticipé. C'est dans ces cruelles heures que l'on comprend la parole de l'Homme-Dieu qui avait, au jardin de Gethsemani et sur le gibet du Golgotha, épuisé jusqu'à la lie le calice de toutes les humiliations, de toutes les douleurs, de toutes les angoisses afin de les sanctifier: « Mon Dieu, pourquoi m'avez-vous abandonné? » mais à la condition de ne pas la séparer de cette autre parole qui exclut toute défaillance et présage de surprenants retours: « Mon Dieu, je remets mon âme entre vos mains! »

## IV

### LA ROQUETTE. — INSURRECTION. — DÉLIVRANCE. — CONCLUSION.

La fin de la journée du vendredi avait été des plus sombres. Dans la cour intérieure de la prison s'étaient produits les mêmes phénomènes que le jeudi soir. A la vue de l'agent mystérieux qui tenait une liste à la main, chacun se disait : « Mon nom est probablement inscrit sur cette liste; que Dieu ait pitié de moi! » J'avais encore entendu sortir de la bouche d'un officier insurgé cette fatale interrogation : « Les hommes de guerre sont-ils à leur poste? » Des cellules du bâtiment en face du nôtre, des mains amies nous avaient indiqué par signes que le nombre des nouveaux fusillés s'élevait au chiffre de douze, quinze, seize!... C'était à peine le quart des malheureux qui avaient été immolés aux haines de la Commune. Malheureusement chacun ne pouvait garantir que les faits dont il était le témoin; notre horizon ne s'étendait qu'aux quatre coins de notre cellule, tout au plus à une partie de l'étage qu'on habitait; chacun ne pouvait donner des renseignements que sur quelques-unes des péripéties et des victimes des exécutions.

Le samedi matin, un des employés de la bibliothèque, qui nous témoignait une sollicitude au-dessus de tout éloge, me donnait, les larmes aux yeux, des détails plus précis sur l'étendue du désastre. A cinq heures, un émissaire de la Commune était entré dans le premier étage du bâtiment de l'ouest et s'était écrié : « Citoyens, attention à l'appel; ici, il nous en faut quinze! » Parmi ces victimes figuraient le P. Olivaint, le P. Caubert et le P. de Bengy, jésuites; les quatre principaux pères de la compagnie de Picpus; l'abbé Sabattier, second vicaire de Notre-Dame-de-Lorette; M. l'abbé Seigneret, un jeune élève du séminaire Saint-Sulpice; M. l'abbé Planchat, un véritable missionnaire qui déployait tous les dévouements de l'apostolat, non dans la Chine ou le Japon, mais dans les classes ouvrières du faubourg Saint-Antoine. On appela encore une quarantaine de gendarmes, soldats, officiers de paix, gardes de Paris, dont la plupart étaient enfermés dans le premier étage de notre bâtiment de l'est.

On les conduisit à Belleville, précédés de tambours et de clairons, dans une des cours de la rue Haxo. Pendant ce long trajet, une foule furieuse, dans laquelle les femmes se faisaient remarquer par une exaltation voisine de l'ivresse, vomissait des menaces et des im-

précations. Après les avoir assassinés à coups de chassepot et de revolver, on les mutila à coups de pied et de crosse de fusil; on les jeta ensuite pêle-mêle dans une cave, d'où ils furent retirés trois jours après dans un état de putréfaction avancée.

Les plus incrédules voyaient approcher l'heure dernière; je me préparai donc une fois de plus à mourir. Les insurgés volaient ou brûlaient les objets restés dans les cellules; je remis ma montre, mes papiers et mes dernières dispositions testamentaires à l'employé de la bibliothèque, avec l'indication des personnes auxquelles il devait les transmettre. Je désirais vivement que mon corps pût recevoir une sépulture convenable, et ne sachant quel moyen prendre pour qu'on pût le reconnaître, je communiquai mes inquiétudes à M. l'abbé Amodru, mon voisin, à travers la fenêtre qui éclairait nos cellules. Il avait prévu et résolu la difficulté; je profitai des dispositions pratiques qu'il venait de prendre lui-même : j'écrivis mon nom en caractères très-lisibles sur plusieurs petits carrés de papier que je mis dans mes souliers et dans les différentes poches de mon habit.

C'était la veille de la Pentecôte. N'ayant plus la force de me mettre à genoux, je m'assis sur mon lit, et tantôt le bréviaire, tantôt l'Imitation de Jésus-Christ à la main, je demandais à Dieu l'esprit de force et de sacrifice. En lisant le psaume trentième, je fus frappé de ces paroles : « Seigneur, je ne serai pas confondu parce que je vous ai invoqué!... Vous me protégerez contre la fureur des impies!... Soyez béni, Seigneur, parce que vous avez fait un prodige de miséricorde pour me sauver dans la cité où l'on ne voit que forteresses et combats. » Mais je me défiais aussitôt de ces espérances qui glissaient trop facilement dans mon âme; je voulais rester en face des tristes réalités de la mort.

Le crépitement de plus en plus bruyant de la fusillade nous annonçait le rapprochement de la lutte. Les barricades du Château-d'Eau avaient été vaillamment prises par les troupes de Versailles; la Commune, qui siégeait à la mairie du Prince-Eugène, était obligée de battre en retraite; ses tronçons épars étaient venus, par un suprême effort, se rejoindre au greffe de la Roquette et continuer l'infernale besogne du banditisme cosmopolite. Entre l'armée libératrice et nous se trouvaient encore ces hommes de sang et de boue dont les dernières convulsions étaient autant d'arrêts de mort et d'incendie. On m'a rapporté que Ferré bondissait comme une panthère à qui l'on va enlever sa proie; il criait d'une voix rauque : « Qu'on se dépêche! qu'on les fusille, ces chouans! qu'on les égorge, ces bandits! qu'on n'en laisse pas un debout! Citoyens et citoyennes des faubourgs, venez venger vos fils, vos pères lâchement assassinés! » Les misérables n'avaient pas de temps à perdre : d'un côté,

les troupes de Versailles pénétraient dans le boulevard du Prince-Eugène ; de l'autre, elles entouraient le Père-Lachaise; mais, par une intolérable fatalité, le principe de notre salut devenait en même temps le principe de notre ruine.

A trois heures quelques minutes, les lourds verrous de nos cellules s'agitent avec une rapidité inaccoutumée. J'étais à genoux, récitant d'une voix éteinte l'office de la veille de la Pentecôte. Mon voisin ouvre vivement la porte de ma cellule : « Courage, me dit-il, c'est maintenant notre tour; on nous fait tous descendre pour nous fusiller ! — Courage, lui répondis-je à mon tour, et que la volonté de Dieu soit faite ! » Je m'étais déjà revêtu de mes habits ecclésiastiques, je m'avance au milieu du corridor où étaient mêlés, confondus prêtres, soldats, gardes nationaux. Les prêtres et les gardes nationaux avaient une attitude calme et résignée; les soldats ne pouvaient croire au sort qui les attendait : « Qu'est-ce que nous leur avons fait à ces malheureux ! Nous nous sommes battus contre les Prussiens ! Nous avons rempli notre devoir ! Pourquoi veulent-ils nous fusiller? Non, cela n'est pas possible ! » Les uns poussaient des cris de colère, les autres restaient silencieux et immobiles comme s'ils avaient été le jouet d'un rêve. Les prêtres se mettent à genoux pour se fortifier par une dernière absolution ; l'un d'eux engage les soldats à nous imiter, et leur adresse quelques paroles d'encouragement.

Une voix, vibrante comme l'airain, domine tout à coup ce bruit confus : « Mes amis, ces ignobles scélérats ont déjà tué trop de monde ; ne vous laissez pas assassiner, venez à moi, résistons, combattons; plutôt que de vous livrer je veux mourir avec vous ! » C'était la voix du gardien Pinet. Ce généreux enfant de la Lorraine, ahuri par tant de forfaits, ne pouvait plus étouffer son indignation ; chargé d'ouvrir lentement nos cellules et de nous livrer deux par deux aux insurgés qui nous attendaient en bas, il avait fermé sur lui la porte du troisième étage, ouvert rapidement nos cellules pour nous conseiller et nous aider à organiser la résistance, prêt à sacrifier sa vie qui ne courait aucun danger pour nous aider à sauver la nôtre. Je ne pouvais d'abord croire à tant d'héroïsme. M. l'abbé Amodru avait pris à son tour la parole et joignait ses protestations à celles de Pinet : « Ne nous laissons pas fusiller, mes amis, défendons-nous ; ayez confiance en Dieu, il est pour nous et avec nous, il nous sauvera ! »

Les esprits étaient hésitants et partagés. Se défendre, objectait l'un, est une folie ; nous n'y gagnerons qu'une mort plus cruelle : au lieu d'être simplement fusillés, nous allons être égorgés par la populace ou consumés par les flammes. — Faisons monter les gardes natio-

naux, s'écriait un naïf (je ne croyais pas une telle naïveté possible à la Roquette), nous leur prouverons que nous sommes d'honnêtes gens et non des voleurs et des assassins. — Ce n'est pas à notre vie qu'on en veut, s'écriait un soldat dont l'impartiale vérité me fait un devoir de reproduire les paroles et qui avait aussi peu de discernement que de sens moral, c'est aux curés seuls qu'on en veut; n'allons pas exposer notre vie en cherchant à défendre la leur!

Je n'avais pas encore dit une parole; je suivais avec une anxiété facile à comprendre les phases de cette étrange situation; quelques confrères me demandaient ce qu'il y avait à craindre ou à espérer. « Les sergents de ville qui sont au-dessous de vous, s'écriait le gardien Pinet, que les hésitations rendaient plus énergique et plus éloquent, sont disposés à se défendre; ne vous laissez pas fusiller par ce tas de bandits. » J'étais déjà convaincu que la résistance, dont je jugeais le succès plus qu'improbable, était néanmoins le parti le plus digne. Depuis le 18 mars, je ne cessais de protester contre le silence et l'abdication des honnêtes gens en face des malfaiteurs; pour me montrer jusqu'au bout fidèle à mon programme, je sortis de mon inaction apparente. M. Walbert, ancien officier de paix et M. l'abbé Carré, vicaire de Belleville, émettent l'idée qu'il faut percer le plancher pour se mettre en communication avec les sergents de ville enfermés au second étage, et aussitôt ils s'arment de planches et de tringles de fer que nous arrachons de nos lits pour enfoncer le sol. Je me joins à eux. Moi qui, le matin, n'avais plus la force de me tenir debout et qui n'avais pas reçu une bouchée de pain, je brisais les planches et tordais les tringles avec une irrésistible facilité! En cinq minutes une large ouverture est pratiquée entre le troisième et deuxième étage. Les sergents de ville sont prêts à vendre chèrement leur vie. Le sous-officier Teyssier se hisse à travers cette ouverture pour prendre, avec Pinet, le commandement de l'insurrection.

La cour intérieure de la prison est envahie par une multitude abjecte qui vient assister à notre dernier supplice. Il est plus facile de deviner que de traduire la physionomie et les menaces de cette cohue. Nous plaçons des matelas contre les fenêtres pour nous mettre à l'abri des coups de feu. Dans cette cohue un jeune homme nous sommait de descendre et nous couchait en joue avec un cynisme qui frappa mon attention. « Voyez ce misérable, me dit le gardien Pinet; c'est un des deux condamnés à mort par la cour d'assises de la Seine! »

— Le feu est à la barricade, s'écrient quelques soldats; nous sommes asphyxiés! Au secours!

Deux énormes barricades avaient été construites contre les deux

portes de l'étage, avec nos lits et les dalles enlevées au plancher. Je cours à la barricade en feu et me sens enveloppé d'un nuage de fumée. « Rassurez-vous, me dit un soldat dont j'admirai la rare habileté et présence d'esprit, c'est moi qui ai construit la barricade. J'ai eu soin de ne placer en avant que des matelas ; qu'on me porte de l'eau ! » En un quart d'heure, le feu était éteint. J'entendais les insurgés qui tantôt nous menaçaient de mettre le feu à notre bâtiment, de le faire sauter avec des matières explosibles ou de diriger sur lui la batterie du Père-Lachaise; tantôt criaient d'une voix perfide : « Vive la ligne! rendez-vous, et l'on vous donnera la liberté ! » Les massacres de ceux qui se fièrent à ces promesses attestent combien elles étaient sincères.

Il se produisait en ce moment dans la prison un fait aussi incroyable qu'heureux. Pendant que nous organisions une résistance désespérée, et que des soldats, plus hardis que prudents, s'écriaient : « Descendons au greffe, allons faire un mauvais parti à la Commune ! » la Commune effrayée de notre violente résistance et des rapides progrès de l'armée française dans le boulevard du Prince-Eugène quittait avec précipitation la Roquette et prenait la direction de Belleville. La populace, étonnée de ce rapide déménagement, crut à un grave danger et s'enfuit à la suite des bandits. Les détenus avaient été rendus à la liberté et criaient naturellement : Vive la République ! vive la Commune !

Profitant de ce désordre, les otages laïques du bâtiment de l'ouest qui devaient être fusillés avec nous sortirent de la Roquette ; presque tous, grâce à leur habileté, purent ou franchir les barricades ou se cacher jusqu'au lendemain dans le dernier repaire de l'insurrection. Quelques ecclésiastiques les imitèrent ; d'autres , notamment Mgr Surat , qui avait pris un habit laïque , semblaient hésiter. Les gardiens, guidés par un sentiment plus louable que prudent, les engageaient à fuir. Ce parti me semblait désastreux ; les alentours de la prison étaient au pouvoir des insurgés dont l'irritation ne connaissait plus de bornes. Je crus devoir avertir le premier vicaire général de Paris, et à travers les barreaux lui adresser ces paroles : « Prenez garde ! partir , c'est la mort certaine ; rester, c'est la mort incertaine ! » J'ai su plus tard qn'elles n'avaient pas été entendues. Au sortir de la prison, il fut mis à mort dans des conditions effroyables avec M. Bécourt, curé de Bonne-Nouvelle, M. Houillon, missionnaire des Missions-Étrangères, et un prisonnier laïque. Quelques ecclésiastiques réussirent à se cacher dans le faubourg Saint-Antoine ; les autres rentrèrent dans la prison.

Malgré le départ des insurgés qui devaient nous mettre à mort, nous restions exposés à tous les dangers, à toutes les surprises, tant

que les portes de la prison ne seraient point fermées. C'est alors que j'interpellai en termes presque violents les deux gardiens qui, effrayés des terribles éventualités qu'un retour des insurgés pouvait produire, nous pressaient vivement de descendre et de sortir. « Nous ne sortirons pas, leur répondis-je; les troupes de Versailles seront ici dans quelques heures; si, par votre faute, il nous arrivait malheur, c'est sur vous qu'en retombera la responsabilité. Fermez toutes les portes de la prison et ne les ouvrez qu'aux Versaillais. »

Ils me reprochèrent vivement une opiniâtreté qu'ils croyaient devoir nous être fatale, mais ils se montrèrent fidèles à ma consigne.

A onze heures du soir, la fusillade, qui retentissait non loin de nous, cessa. Au dehors, des démagogues en délire proféraient contre nous d'impuissantes menaces. Nous faisions une garde sévère et commencions à ouvrir sérieusement nos cœurs à l'espérance. A deux heures trois quarts, la fusillade recommença du côté du Père-Lachaise. Les heures nous paraissaient plus longues que des siècles. Une formidable barricade occupait, en face de la prison, la rue de la Roquette. Attaquée du côté de la Bastille, elle aurait, à cause de la pente rapide du terrain, opposé une formidable résistance; mais, grâce à l'admirable plan tournant et concentrique de l'armée française, les insurgés, foudroyés des hauteurs occupées par nos troupes, quittèrent la barricade en désordre, et un bataillon de l'infanterie de marine s'emparait de la Roquette. Notre résistance, qui n'était d'abord qu'une folie, finissait par un vrai miracle. C'était la grande fête de la Pentecôte. Après quatre jours de la plus cruelle agonie qui se puisse imaginer, nous étions, contre toute prévision, toute attente, rendus à la vie et à la liberté.

Pendant que quelques prisonniers crient : Vive l'armée! Vive la France! la plupart, troublés par de longues insomnies et des tortures morales qu'aucune langue humaine ne peut traduire, s'obstinent à ne voir dans nos libérateurs que des insurgés déguisés en marins. Alors commença entre les prisonniers et les marins une pittoresque négociation où les premiers, plus incrédules que saint Thomas, ne voyaient partout que des piéges, et où les seconds, d'une patience à toute épreuve, se soumettaient à des exigences qui menaçaient de devenir puériles. On leur avait demandé des armes, des drapeaux, les livres et les papiers du bataillon. Les marins livraient tout aux prisonniers; et les prisonniers, toujours ahuris et aveuglés, n'étaient jamais rassurés sur l'identité des marins.

Quelques-uns de mes compagnons et moi, qui n'avions jamais cru à un déguisement si parfait, nous étions désolés de la prolongation d'une méprise peu flatteuse pour nos courageux libérateurs. Nous engageons nos compagnons de captivité à nous laisser sortir et à

juger, par la manière dont nous serons reçus, de la détermination qu'ils auront à prendre eux-mêmes.

A la vue des marins qui se jettent sur nous, non pour nous massacrer, mais pour nous serrer la main et se réjouir de notre délivrance, nos compagnons reprennent confiance et viennent recueillir leur part de ces cordiales sympathies.

Ma surprise est grande lorsque j'entends un aide de camp du général Vinoy demander avec empressement des nouvelles de Mgr Darboy et de M. Deguerry. « Où sont-ils? Comment se portent-ils? » Il y avait quatre jours qu'ils avaient été massacrés par la Commune. On ignorait encore à Versailles et à Paris l'affreuse réalité. Connaissant la profonde affection du brave général Vinoy pour Mgr l'archevêque de Paris, son aide de camp me prie de lui donner quelques détails circonstanciés, qui sont aussitôt expédiés au général et à Versailles.

On se battait encore avec acharnement autour de la Roquette. Nous sommes obligés d'attendre près d'une heure au greffe, où nous retrouvons, dans un désordre hideux, des cartouches, des cigares, des poignards, des fusils, des listes de proscription, des proclamations et des arrêts de la Commune expirante qui n'avaient pu voir le jour.

Accompagnés d'une escorte qui portait devant nous le drapeau de la France, nous reprenons en corps par les hauteurs du faubourg Saint-Antoine, par le Jardin des Plantes et les quais de la rive gauche, la route qui doit nous conduire dans nos demeures. A chaque pas, nous avons à lutter contre les plus poignantes émotions. Ici, les boulevards sont jonchés d'hommes et de chevaux tués; à côté de monceaux de cartouches et de chassepots brisés apparaissent des mares de sang. Là, les arbres sont brisés, les maisons trouées par les obus; les rares habitants que nous rencontrons semblent ahuris et désespérés. Plus loin, nous poussons un cri d'horreur à la vue de l'Hôtel de Ville, du Palais de justice, de l'entrée de la rue du Bac, des Tuileries, des palais du Conseil d'État et de la Légion d'honneur en flammes ou en cendres.

A la hauteur de la rue des Saints-Pères, un monsieur et une dame dont je connaissais la figure, mais dont je ne me rappelais plus les noms, m'arrêtent pour me demander si je suis un père jésuite, et si je reviens de la Roquette. Ils veulent avoir des nouvelles du P. Caubert. Je leur apprends qu'il a été fusillé le vendredi avec le P. Olivaint. A ces mots, le monsieur lève les yeux au ciel, pendant que la dame fait un effort sur elle-même pour maîtriser son émotion. « Vous voyez devant vous, me dit-il, la sœur du P. Caubert! » C'étaient M. Lauras, un des administrateurs du chemin de fer d'Orléans, et madame Lauras, née Caubert.

J'accompagne au palais Bourbon les soldats qui avaient partagé ma captivité, et, après avoir échangé avec eux une fraternelle poignée de main, je me dirige du côté de la Madeleine. La place de la Concorde était saccagée, une partie de la rue Royale consumée par le pétrole. Je retrouve debout, mais trouées par la fusillade, l'église de la Madeleine et ma demeure de la rue de la Ville-l'Évêque. Personne ne connaît et, chose plus étrange encore, presque personne ne veut admettre l'horrible mort de Mgr Darboy et de M. Deguerry. Mes deux confrères, présents à la Madeleine, expriment les mêmes doutes, la même incrédulité. Lorsque, à l'office des vêpres, je me prépare à monter en chaire pour recommander les victimes aux prières des fidèles, ils me conseillent de différer cette démarche, dans l'espoir que la fatale nouvelle ne se confirmera pas.

Je l'avais apprise à plus de cent personnes, avec prière de la communiquer, à leur tour, aux autres paroissiens de la Madeleine; et voilà qu'au moment où, en termes émus, mais sobres et mesurés, je demande aux fidèles réunis au pied des autels des prières pour le pasteur du diocèse et le curé de la paroisse indignement fusillés le mercredi 24 mai à la prison de la Roquette, un cri de douleur et d'horreur s'échappe de toutes les poitrines; hommes et femmes se lèvent en désordre comme pour protester; les fidèles les plus respectueux, les plus graves, semblent un moment perdre la tête, et parmi les paroles qui se croisent en face de la chaire, j'entends dominer celles-ci : « Non! non, ce crime n'est pas possible! »

Ce mouvement instinctif d'incrédulité, en face d'un témoin oculaire, était la plus éloquente flétrissure des abominables attentats dont la Roquette venait d'être le théâtre. Ce mouvement était si naturel, que moi-même je disais, le jour suivant, à un ami haut placé dans le monde religieux, qui m'engageait à rédiger, pour l'édification publique, un récit de cette sanglante tragédie : « C'est ce que je m'empresse de faire en ce moment, car je crains de ne plus croire dans quelques jours aux horribles choses que j'ai vues et entendues. »

Mes conclusions morales seront simples et rapides. Je croirais faire injure au lecteur en insistant sur les grands enseignements qui s'attachent à des catastrophes aussi douloureuses et aussi écrasantes.

Premier enseignement. Jamais la Providence n'avait frappé des coups aussi foudroyants pour châtier et pour éclairer un peuple. Il importe donc d'ouvrir les yeux sur le mal grave, exceptionnel, qui atteint la société, et de chercher à lui appliquer un remède efficace et durable. Nous souffrons tous du mal, nous devons tous nous préoccuper des moyens de le guérir.

Quelques jours après ma sortie de la Roquette, je voulus parcourir de nouveau les lieux de notre captivité, afin de retracer avec précision les événements qui s'y étaient accomplis pendant les derniers jours de la Commune. J'y rencontrai un des juges d'instruction les plus intelligents et les plus religieux du tribunal de la Seine. Je visitai avec lui les endroits les plus marquants, les étages où s'était organisée la résistance aux bourreaux de la Commune, la cellule de Mgr Darboy, le coin du chemin de ronde où s'était consommé l'assassinat des six principaux otages. Le gardien nous conduisit à la cellule de Troppmann. « Je croyais, jusqu'à ces derniers temps, dis-je au magistrat de la Seine, que les criminels de l'espèce de Troppmann étaient des individualités très-rares, qu'il fallait cinquante, soixante ans, pour en voir éclore un semblable dans les bas-fonds sociaux. Après les faits dont j'ai été témoin à la Roquette, je suis convaincu que c'est par milliers qu'on les compte à Paris. » Le juge d'instruction répondit que tous les magistrats qui étudient les mystères de ces bas-fonds ont la même conviction. Il serait donc simplement insensé de ne pas se préoccuper du remède qu'il convient d'opposer à un tel désordre.

Second enseignement. Dans l'horrible catastrophe qui vient de mettre à nu tant de plaies matérielles ou morales, chacun a une part plus ou moins grande de responsabilité et de culpabilité; chacun doit donc faire son *meâ culpâ* et chercher à devenir meilleur. Les ouvriers turbulents, les démagogues, l'Internationale, les sociétés secrètes, les déclassés, les gouvernements sans moralité, sont certainement les grands coupables; mais ils ne sont pas les seuls coupables. Les hommes de lettres qui répandent dans leurs publications malsaines le poison du scepticisme et de l'immoralité; les artistes qui manquent aux lois du respect et de la convenance; les journaux de la bourgeoisie riche et influente qui défendent les principes de la conservation matérielle, en même temps que, par leurs attaques contre le Saint-Siége, le clergé, l'Église, ils sapent les principes essentiels de l'ordre moral; les politiques qui prônent brutalement, dans l'intérêt de leurs calculs et de leurs convoitises, la primauté de la force sur le droit, doivent désavouer et corriger leurs errements. Les hommes religieux et le clergé lui-même redoubleront de sollicitude et d'énergie pour étendre et fortifier leur action, pour prendre dans les quartiers populaires une position plus active et plus militante. Le salut n'est qu'à ce prix.

Troisième enseignement. Le règne de la Commune a dévoilé dans la société un nombre effrayant de scélérats capables de tous les excès. Ils ont foulé aux pieds des principes tellement élémentaires de l'ordre naturel et social, que le régime de la terreur aurait craint

de ne pas en tenir compte. Les exécutions de la Roquette, sans instruction, sans discussion, sans jugement préalable, sont mille fois plus monstrueuses que les exécutions du tribunal révolutionnaire. En 1793, on avait, avec les Danton, les Robespierre, une copie plus ou moins imposante des Catilina de l'antique Rome; en 1871, nous avons eu, avec les Raoul Rigault et les Ferré, les Catilina de l'égout. On ne raisonne pas avec les bêtes féroces, on les musèle. Il faut donc armer la société d'une répression légale proportionnée aux dangers qui la menacent.

Mais comme l'ordre matériel a pour fondement et pour appui l'ordre moral, il faut populariser et pratiquer les grands principes du respect de Dieu, du respect des autres et de soi-même. On a voulu établir la société en dehors des croyances religieuses, faire des lois, créer des institutions, discipliner le peuple en dehors de la doctrine de l'Évangile; c'était asseoir l'édifice social sur le sable mouvant. Comment un économiste, un politique même incroyant, ne comprennent-ils point que, tant que dans les grandes villes, surtout à Paris, l'homme du peuple ne trouvera point dans la foi, les pratiques religieuses et les immortels dédommagements de la vie future, un principe de moralité, de force et de consolation en présence de l'inégalité des fortunes et des positions sociales, des jouissances et de l'oisiveté des heureux du siècle, des épreuves et des souffrances imprévues qui l'atteignent trop souvent lui-même, il ne saurait y avoir ni sécurité ni repos?

Jésus-Christ et son Évangile sont toujours le sel de la terre et la lumière du monde. Soustraire la société à cette divine et tutélaire influence, c'est la condamner au malaise, au crime, à la honte.

L'abbé Lamazou.

# REVUE CRITIQUE

I. *Lettres d'un intercepté*, par M. A. de Pontmartin. 1 vol. — II. *Le gouvernement de la défense nationale à Tours*, par M. Armand Rivière. 1 vol. — III. *L'Histoire de la conquête de Constantinople*, par Ville-Hardouin, mise en français moderne par M. Natalis de Wailly. 1 vol. — IV. *Cours de littérature allemande*, par M. Bossert. 3 vol. — V. *Les invasions germaniques en France*, par M. Heinrich. 1 vol. —VI. *Rapports militaires écrits de Berlin*, par M. le baron Stoffel. 1 vol.

## I

C'est encore à la Commune qu'appartient la première place dans les publications de la quinzaine; mais le nombre en est trop grand et l'espace dont nous disposons aujourd'hui trop petit, pour en parler ici convenablement. Nous devons d'ailleurs les quelques pages qui nous restent; elles reviennen obligatoirement à un livre de date antérieure, et autrement littéraire, que la rentrée en scène de M. Gambetta ne nous permet pas d'ajourner. C'est lui, en effet, c'est l'ancien délégué du Gouvernement de la défense nationale, qui est le héros des *Lettres d'un intercepté*[1]. Les cent ours de règne de l'avocat érigé en proconsul, et retournant à son profit l'adage : *Cedant arma togæ*, ont fait de M. de Pontmartin ce que lui-même n'aurait peut-être jamais cru devenir, un rival de Paul-Louis Courier, un pamphlétaire politique de premier ordre : preuve que ce n'est pas seulement les poëtes que fait l'indignation.

L'indignation est en effet ce qui a inspiré M. de Pontmartin; elle frémi à toutes les pages de ce petit livre, même sous la moquerie qui les égaye çà et là. C'est qu'aussi tout la soulevait dans les procédés du nouveau ministre de la guerre, du stratégiste improvisé qu'un coup de vent nous avait jeté en province. On a beaucoup parlé des souffrances de Paris : nous ne les nions pas; mais croit-on que la province, même la province non envahie, n'a point eu les siennes? Assurément, nous qui n'étions ni occupés ni bloqués, nous n'éprouvions pas les horreurs de la faim, du mas-

[1] *Lettres d'un intercepté*, par M. Armand de Pontmartin, Hachette, 1 vol. in-12.

sacre ou du pillage; mais n'était-ce rien que de voir les violences, les inepties, les abus de pouvoir, les indignités qu'avec notre argent et le sang des nôtres, commettaient, sous prétexte de nous protéger et de délivrer la capitale, les lieutenants que le nouveau Carnot, en frappant du pied la terre, en avait fait sortir à notre dam : bohèmes de la littérature, médecins sans malades, avocats sans clients, professeurs en disponibilité, apothicaires dont les drogues moisissaient dans leurs bocaux, tous gens qui, au nom de la liberté, exerçaient l'autorité la plus effrontément despotique. Ce qu'il y avait dans tout cela de plus affligeant, de plus amer, de plus irritant, ce n'étaient pas les hauteurs, les violences, les menaces de ces gens-là et de leurs suppôts, mais l'évidente impuissance, la ridicule inanité des moyens de salut qu'ils prenaient; c'était surtout le mensonge dont ils faisaient si largement usage. Paris, dans ses misères, avait au moins une chose qui le soutenait : la foi dans sa délivrance. Longtemps, en effet, il a pu croire que l'homme qu'il nous avait expédié par ballon allait lui revenir avec une, deux, trois armées libératrices. Cet homme excellait à entretenir les malheureux assiégés dans cette fatale illusion avec un art qui ne pouvait nous tromper, nous, qui le voyions de près à l'œuvre et pouvions apprécier comment il s'y prenait, lui et les siens. Les fameux *conditionnels* de ses dépêches, si plaisamment caricaturées par M. de Pontmartin : — « Cent mille Prussiens *auraient* été mis hors de combat par trois gardes mobiles. — Deux francs-tireurs, embusqués dans un bouquet de bois, *auraient* tué d'un seul coup de fusil le roi Guillaume, le prince royal, le prince Frédéric-Charles et le comte de Moltke. — M. Thiers *reviendrait* de Saint-Pétersbourg, ramenant dans ses malles deux cent mille Cosaques qui vont exterminer les Prussiens, etc. » — Ces dépêches fantastiques ne nous en imposaient guère; mais il était cruel de penser que le malheureux Paris, aveuglé par la souffrance, allait, dans sa fièvre d'attente, les boire comme une bienfaisante rosée. Que n'aurions-nous pas donné pour le détromper, pour pouvoir lui crier, comme Laocoon :

.....Ne credite, Teucri.

Ce que nous ne pouvions faire entendre à Paris, nous le disions autour de nous, dans nos entretiens, dans nos correspondances, dans les journaux de nos localités; nous eussions volontiers, tant il nous semblait important d'éclairer l'opinion publique et de la détromper, fait comme le barbier du roi de Phrygie, un trou dans la terre, pour y crier : « Le roi Midas a des oreilles d'âne. »

Ce besoin d'édifier le pays sur sa situation véritable, sur la valeur réelle de ses ressources, et de démasquer les charlatans qui, dans un intérêt de parti, l'abusaient sciemment, tourmentait plus qu'un autre

M. de Pontmartin. Avant même que M. Gambetta n'eût opéré sa célèbre descente, l'illustre critique, tournant vers les choses de l'État sa redoutable faculté d'observation, avait adressé au journal *la Décentralisation* des lettres qui avaient frappé tout d'abord par la justesse du coup d'œil et la profondeur du sentiment patriotique. Mais du jour où les folies et, comme l'a dit M. Thiers, les *fureurs* de la défense nationale, commencèrent en province, ces lettres se multiplièrent et s'accentuèrent plus vivement. La critique y devint plus pénétrante, plus incisive, plus animée, plus chaude. L'auteur des *Jeudis de madame Charbonneau* y porta, développé, aiguisé, décuplé par l'importance du sujet, ce formidable talent de satire qui est un de ses dons. L'apparition de M. Gambetta en province fit éclater chez le correspondant de *la Décentralisation* cette verve moqueuse et sensée où le cœur a part avec l'esprit, et qui rappelle par endroits (*Tours... de Babel*, *la Journée d'un proconsul*) les charges amusantes, les scènes bouffonnes où Aristophane a flagellé les démagogues d'Athènes.

Quand, après une éclipse calculée, le personnage dont les *agissements* (pour parler sa langue ou celle des siens) avaient provoqué ces lettres vengeresses, revient demander une place au timon de ce char de l'État qu'il a si bien conduit, qui ne voudra relire l'appréciation de ses anciens exploits?

## II

Nous n'avons pas entendu parler autrement qu'au point de vue littéraire de ces piquantes *Lettres d'un intercepté*. S'il s'était agi pour nous de les juger quant au fond et comme écrit politique, nous n'aurions pas eu de peine à en faire sentir la justesse et la force. Un volume tout récent, et qui procède d'opinions et de sentiments tout autres[1], apporte, à l'appui des accusations formulées dans le réquisitoire épistolaire de M. de Pontmartin, des arguments aussi décisifs qu'inattendus. C'est un procès en forme contre le délégué du gouvernement de Paris à Tours et à Bordeaux. Républicain à outrance, et de la nature la plus radicale, M. Rivière dénonce M. Gambetta pour n'avoir pas fait assez, précisément dans l'ordre de choses où M. de Pontmartin l'accuse d'avoir trop fait. « Vous avez disloqué l'administration, dit celui-ci : il fallait la détruire, dit l'autre. — Vous avez changé les préfets et les sous-préfets, pour les remplacer par des hommes de votre main, poursuit le premier : il fallait faire mieux que cela, et supprimer préfectures, sous-pré-

[1] *Le gouvernement de la défense nationale à Tours*, par M. A. Rivière, in-12, chez Dentu.

fectures et municipalités, répond l'autre. — Vous avez brisé de vieux et braves généraux, pour les remplacer par des officiers inférieurs sans expérience et sans maturité, voire par des avocats et des successeurs de Diafoirus et de Fleurant : mieux eût valu, réplique M. Rivière, réformer ce décrépit et boiteux mobilier de guerre, et choisir parmi les conscrits, « parce qu'on avait la chance de mettre la main sur des capacités ignorées. » — Vous avez toléré la Commune de Lyon, l'expulsion des jésuites de Marseille, et mille autres manifestations du même genre : oui, c'est un tort, ajoute le nouvel accusateur du proconsul ; il fallait reconnaître tout cela, « confesser ouvertement la Commune, et en déployer largement le drapeau, etc., etc. »

On le voit, aucun des griefs articulés d'un côté n'est contesté de l'autre. Tous, au contraire, sont affirmés dans l'accusation de modérantisme qui les atteint. En effet, selon M. Rivière, ce pauvre M. Gambetta, que « la masse ignorante des provinces accuse de toutes les fautes commises avant lui et autour de lui, » a bien un autre crime sur la conscience ; ce crime, c'est, « comme ses collègues du Gouvernement provisoire, de n'avoir guère songé à suivre une politique vraiment républicaine. »

Mais ne nous laissons pas dériver : avec M. de Pontmartin, même quand il parle politique, on est toujours en pleine littérature ; mais avec M. Armand Rivière ce n'est plus cela ! Revenons à nos moutons.

## III

La littérature, comme tout le reste, reprend, ou ne demande qu'à reprendre. Nos grandes maisons de librairie signalent l'une après l'autre leur retour à la vie. La maison Hachette, après une suspension de près d'un an, rouvre et poursuit, comme si rien ne s'était passé, ces publications chères à la jeunesse et aux hommes d'étude, qu'elle avait entreprises avant la guerre et l'insurrection, et que rien, il faut l'espérer, ne viendra plus interrompre. Trois nouvelles livraisons de l'*Histoire de France racontée à mes petits-enfants* par M. Guizot (la 18e, la 19e et la 20e) ont déjà paru, livraisons particulièrement intéressantes aujourd'hui, puisqu'elles contiennent le récit de la renaissance de notre pays au dixième siècle, sous la main des habiles descendants de Robert le Fort, d'Eudes et de Hugues Capet, secondés par le loyal et patriotique concours de l'Église. Il en est de même de la belle collection du *Tour du monde*, dont deux livraisons nouvelles ont aussi été publiées, et dans la dernière desquelles commence un voyage dans l'Inde

intérieure (*l'Inde des rajahs*), qui nous paraît contenir bien des détails nouveaux et en rectifier bon nombre de mal connus.

Un volume de M. Natalis de Wailly sur Ville-Hardouin[1] ouvre une série de vulgarisations historiques dont la pensée mérite d'être applaudie, car elles ont pour objet de mettre nos vieux écrivains à la portée des jeunes gens, des femmes et des hommes du monde, pour qui la littérature française d'avant le seizième siècle est généralement lettre close. Le volume qui inaugure cette suite de publications en est un digne frontispice. Ville-Hardouin est non-seulement notre plus ancien prosateur, c'est de plus un véritable historien. Avant lui, et de son temps, il y a eu des écrivains qui ont conté par le détail et par le dehors les faits dont ils avaient été les témoins; le premier chez nous, Ville-Hardouin, admis dans les conseils des chefs, et chargé de l'exécution de leurs desseins, a retracé le plan d'ensemble et la marche des événements. D'ailleurs sa narration a déjà tous les caractères essentiels du style français. Malheureusement, sa langue, rendue plus difficile encore par une orthographe bizarre, n'est intelligible que pour les personnes qui ont fait des études paléologiques. Déjà Du Cange en avait fait une version qui a été souvent reproduite. Celle que nous donne aujourd'hui M. Natalis de Wailly, et qu'il appelle spirituellement une « demi-traduction, » a sur celle du *Varron français* le mérite de se tenir plus près du texte et de le mieux représenter. Outre la continuation de Henri de Valenciennes, sous le nom de qui se cache peut-être l'empereur Henri de Constantinople, l'éditeur a fait précéder ce volume d'une notice sobre, mais savante, qui rectifie plusieurs erreurs relatives à la personne de Ville-Hardouin et fait bien ressortir le mérite de son livre.

## IV

Une autre publication qui commence également, et dont, aux yeux des esprits vulgaires, le temps pourra peut-être sembler mal choisi, quoique aux nôtres elle emprunte des circonstances un intérêt tout particulier, c'est l'*Histoire de la littérature allemande*, par M. Bossert[2]. Le premier volume de cet ouvrage, qui en aura trois, vient de paraître : c'est le tableau de la littérature allemande au moyen âge. Il en est de cette période, que dominent les *Nibelungen*, comme du trésor de ce poëme : elle est pleine

[1] *Histoire de la conquête de Constantinople*, par Geoffroi de Ville-Hardouin, avec la continuation par Henri de Valenciennes, texte rapproché du français moderne, par M. Natalis de Wailly, 1 vol. in-12, Hachette.

[2] *Cours de littérature allemande*, fait à la Sorbonne, par M. A. Bossert. 3 vol. in-8. Hachette.

de richesses mystérieuses; c'est bien « le pays des ténèbres, » *Nibelungen-land.* Même quand on a, comme le Sifrît du poëme, terrassé le géant sauvage qui en garde l'entrée — nous voulons dire la langue — on y voit difficilement clair. Depuis le bon et docte baron d'Ekstein qui, vers 1825, nous ouvrait le premier ces régions inconnues et y portait devant nous son flambeau quelque peu fumeux, jusqu'à notre jeune et savant collaborateur M. Heinrich qui, l'an dernier, à la veille de la guerre qui a conduit jusqu'au cœur de notre pays les fils de Théodoric et d'Etzel, nous a donné une histoire complète de la littérature allemande, nous avons lu tout ce qui a été écrit sur ce sujet dans notre langue, sans être arrivé encore à en percer tous les brouillards et à en apprécier toutes les beautés. Nous l'avouons à notre honte, ce premier âge de la poésie allemande, pas plus dans sa période mythique que dans sa phase chevaleresque, ne nous a jamais bien séduit. C'est à la fois colossal et puéril. Il se peut toutefois que l'admiration des commentateurs nous ait gâté cela. M. Bossert, dont l'enthousiasme nous paraît assez tempéré, et dont l'Introduction, la seule partie que nous ayons encore lue de son livre, accuse, avec une étude sérieuse, un très-grand sens littéraire, est appelé peut-être à opérer sur ce point notre conversion. Bien que nos sympathies pour l'Allemagne n'aient pas eu lieu de s'accroître en ces derniers temps, nous le seconderons de notre mieux le jour où nous reviendrons sur son ouvrage, en cherchant à effacer de notre cœur tout ce que le souvenir des événements qui viennent de se passer pourrait y avoir laissé d'obstacles à la grâce.

## V

L'invasion que nous subissons encore n'est pas la seule, hélas! dont notre pays ait souffert les dévastations et la honte. La trace de celles de 1814 et de 1815 est à peine effacée, et beaucoup d'entre nous voient encore dans leurs souvenirs d'enfance passer ces sinistres figures d'hommes du Nord, aux mille noms: Prussiens, Bavarois, Hanovriens, Wurtembergeois, etc., dont les bandes innombrables sillonnaient, comme aujourd'hui, notre sol. Or, ceux qui, à cette date, étaient des vieillards, se rappelaient avoir entendu, sur les genoux de leurs grands-mères, des récits d'incursions pareilles, où revenaient souvent les noms maudits des Croates et des Pandours. Et il en serait ainsi des générations françaises de presque tous les siècles, si on les évoquait. Il en est peu qui n'eussent à raconter quelque lugubre histoire d'invasion germanique; car, à toutes les époques, la France a été en butte aux attaques des Allemands. Moins bien placés que nous au banquet de ce monde et moins bien doués, de leur aveu, par la nature, ces peuples ont été

de tout temps animés contre nous d'une incurable jalousie, et poussés vers nos contrées par une insatiable convoitise. De là la fragilité de leurs alliances, et l'ardeur chaque fois plus passionnée avec laquelle ils ont recommencé l'attaque. Il suffirait de remonter l'histoire pour s'en convaincre. Mais l'histoire, l'étudions-nous, même celle de nos maux? Race bienveillante et sans fiel, nous oublions même nos blessures lorsqu'elles sont cicatrisées, ce qui arrive généralement vite. Cela est d'un bon naturel peut-être; mais il y a des injustices et des injures dont, tout en les pardonnant, il faut garder la mémoire, soit pour se mettre en mesure d'en prévenir le retour, soit, quand on n'a pu l'empêcher, pour se fortifier le cœur au milieu de l'épreuve, par la contemplation de la manière dont elles ont fini et des suites qu'elles ont eues.

C'est dans cette pensée, qu'un jeune et savant professeur de la faculté de Lyon que *le Correspondant* s'honore de compter parmi ses collaborateurs, M. Heinrich, a donné au commencement de la guerre un tableau sommaire des invasions germaniques en France [1]. « Nous avons voulu, dit-il, rappeler d'une manière rapide les dangers que la race allemande a fait maintes fois courir à notre chère patrie, et, par la comparaison des maux du passé avec les périls du présent, rendre courage à ceux qui s'effrayent de la grandeur de nos épreuves; leur montrer que nos pères, dans des circonstances tout aussi critiques, n'ont pas désespéré du salut de la France. »

Ces leçons, l'auteur ne les déduit pas, il laisse au lecteur à les tirer, ou plutôt il les laisse se dégager elles-mêmes des faits. Son livre est en effet un simple tableau de cet antagonisme séculaire des deux races, d'origine, d'instinct, de génie différent, que le Rhin sépare et rapproche l'une de l'autre, et dont la dernière venue sur les rives du grand fleuve n'a cessé de se ruer sur l'autre que quand elle s'est sentie trop impuissante à le faire. Le sol de la Gaule a toujours excité les appétits des peuples qui habitent les régions moins favorisées qui s'étendent à l'est du Rhin; comme le dit très-bien M. Heinrich, « les Teutons, que vainquit Marius, n'étaient qu'une terrible avant-garde des peuples qui se sentaient attirés vers les riches contrées du Midi. »

Depuis ce jour, jusqu'à celui où nous écrivons, cet appât n'a cessé de les allécher, sans que les terribles punitions que leur avidité leur a si souvent values les aient jamais empêchés de recommencer. Ainsi que le sauvage dont ils ont gardé la nature, ils ont chaque fois reculé, mais se sont blottis, en attendant, avec une impatience plus ou moins bien dissimulée, le moment de recommencer. Avons-nous éprouvé des défaillances intérieures, avons-nous, par indolence, présomption, ou confiance en des chefs incapables, comme en ces derniers jours, cessé de veiller sur cet ennemi aux

[1] *Les invasions germaniques en France*, par M. G. Heinrich, professeur de littérature étrangère à la Faculté de Lyon, in-8° avec deux cartes des frontières allemandes. Paris, Hachette.

aguets : aussitôt il est venu fondre sur nous. Il n'y a eu avec lui que des trêves, mais la paix, dont il a signé avec nous maints traités, n'a jamais été dans son cœur. Cela ressort de ses incessantes reprises de guerre, et doit nous servir à jamais d'avertissement. On peut regretter que l'auteur n'ait pas appuyé davantage sur la leçon qui découle de son travail, en signalant les causes profondes, et en quelque sorte fatales, de l'antagonisme des deux races. Néanmoins et nonobstant l'absence des recherches et des considérations dont il eût été si facile de l'accompagner, ce précis, d'ailleurs habilement fait et où ne manquent même pas les pages émues et colorées, comme le récit de la bataille de Bouvines, par exemple, présente, à l'issue de la guerre dont nous sortons, un très-vif intérêt, et nous semble propre à réconforter nos cœurs et à rendre, à l'avenir, plus intelligente et mieux calculée notre conduite vis-à-vis de l'Allemagne.

## VI

Peu de publications ont produit, dans ces derniers temps, une sensation plus vive que celle des *Rapports militaires de M. le baron Stoffel.* Ces révélations ont été le coup de grâce du gouvernement impérial. Quelle illusion garder, en effet, sur un pouvoir si bien averti et qui n'a pas su tenir compte des nombreux et loyaux renseignements qui lui avaient été fournis? Il y avait évidemment, dans les hommes placés à la tête de l'État, une incapacité ou des vices incurables; car ce n'est pas seulement à la dernière heure, mais durant quatre années consécutives, que la même voix reconnue intelligente et fidèle cria, et chaque jour plus fort : « Prenez garde à vous, et ne bougez pas ! » Mais il semble que, plus ils étaient accentués, moins ces avertissements produisaient d'effet : une sorte d'ahurissement en fut tout le fruit. Comme sur tous les êtres à cervelle faible ou affaiblie, l'approche du danger produisit une fascination idiote et poussa à une provocation stupide celui à qui le plus simple bon sens commandait la réserve. Outre ce qu'ils ont de curieux pour l'histoire, ces Rapports de M. Stoffel renferment donc de hauts enseignements philosophiques.

Quoique l'auteur ne les eût pas désavouées, les éditions qui en ont été faites jusqu'ici manquaient cependant de la véritable note d'authenticité : M. le baron Stoffel n'y avait pas mis son nom. Il n'en est plus de même aujourd'hui : une édition nouvelle vient d'en être faite, avec son agrément, sous la direction d'un de ses amis autorisé, par une lettre ex-

plicite, à les donner au public dans leur intégrité et d'après les minutes manuscrites, ce qui n'avait pas eu lieu jusqu'à présent[1].

Cette lettre, placée par les éditeurs en tête du volume à titre d'avant-propos, respire cette tristesse du soldat vaincu qui n'a pas son égale en amertume. On avait demandé à M. Stoffel pour son livre une Introduction qui fût comme un historique de l'organisation militaire et des institutions de la Prusse. « Je n'ai, répond-il, ni le temps ni la liberté d'esprit nécessaires pour revenir sur des travaux qui, au milieu des douleurs et des humiliations de l'heure présente, me rappellent les années les plus amères de ma vie. C'est que j'avais discerné, dès les premiers mois de mon séjour à Berlin, que la guerre avec la Prusse était écrite dans le livre du Destin, et je me voyais forcé de vivre au milieu d'un peuple, notre fatal et implacable ennemi, dont je reconnaissais en toute chose la supériorité écrasante. »

Qu'il ait signalé au pouvoir les dispositions haineuses de ce peuple, sa volonté arrêtée de nous faire la guerre, et la certitude qu'il y avait pour nous d'être vaincus, si nous ne nous hâtions de quitter la voie fatale où nous marchions depuis plus d'un demi-siècle, c'est ce qu'atteste ce volume de rapports francs et consciencieux. L'empereur et son gouvernement n'en tinrent point ou peu de compte.

Quelles ont été les suites de cette inconcevable incurie? Nous les voyons.

Est-ce à dire que la catastrophe doive être exclusivement imputée au gouvernement tombé? M. Stoffel n'est pas injuste à ce point de le prétendre. L'empire est sans doute pour une grande part dans nos malheurs; mais la source de nos maux date de bien plus loin. « Pour trouver les causes essentielles de cette décadence intellectuelle et morale de la France, il faut remonter, dit M. Stoffel, à quatre-vingts ans, et la chercher, d'une part, dans l'absence d'une saine éducation religieuse, d'autre part, dans la déplorable instruction qui est donnée à toutes les générations, les unes après les autres.

Les événements de ces derniers mois en sont la preuve manifeste. Nous ont-ils éclairés, au moins? M. Stoffel ne le croit guère. « Aujourd'hui, ce qui m'attriste presque à l'égal de nos désastres, écrit-il, ce sont les symptômes si frappants de la décadence où nous sommes tombés et la crainte que la formidable leçon qui vient d'être infligée à la France ne lui ait rien appris. Bien peu de gens mesurent la profondeur du mal et en discernent les causes; chacun refait son lit comme en juillet 1870. »

Et, promenant un regard scrutateur sur la société, l'austère soldat y signale partout, notamment dans les régions du pouvoir, le retour des mê-

[1] *Rapports militaires écrits de Berlin* (1866-1870), par M. le colonel baron Stoffel, ancien attaché militaire en Prusse. — 1 vol in-8, Garnier frères.

mes faiblesses, des mêmes défauts, des mêmes vices dont nous étions minés, à notre insu, avant la guerre, et que nous serions inexcusables de ne pas apercevoir aujourd'hui.

Nous aimons à croire que la patriotique douleur dont le triomphe des Prussiens remplit le cœur de notre ancien attaché militaire à Berlin est pour quelque chose dans le sombre tableau qu'il trace de la France actuelle, et qu'il y a moins à en désespérer qu'il ne le croit. Enfant susceptible et orgueilleux, le Français ne convient pas volontiers de ses fautes, mais s'il ne s'éloigne pas toujours immédiatement du feu où il s'est brûlé les doigts, il est rare qu'il y retourne.

P. Douhaire.

---

# MÉLANGES

## GIANNOTTI

### SA VIE, SON TEMPS ET SES DOCTRINES

Étude sur un publiciste florentin du seizième siècle, par M. Charles Tassin. Paris, Douniol, 1869.

C'est quelque chose pour un livre de paraître en temps opportun. Sans attacher aux succès d'actualité plus d'importance qu'ils n'en méritent, il faut savoir gré à un auteur de consacrer son temps à l'étude des questions qui préoccupent l'opinion publique, surtout si des intérêts généraux et durables s'y rattachent.

Lorsqu'il s'agit de prendre la défense d'une cause qui n'a pas le bonheur de plaire aux puissants du jour, et qui, loin d'appeler les faveurs, ne peut qu'attirer la mauvaise humeur du pouvoir sur l'imprudent assez malavisé pour oser critiquer l'état de chose actuel, il y a courage et honneur. L'étude sur *Giannotti, sa vie et son temps*, a paru dans ces conditions. Elle a été écrite sous l'empire; elle est bien moins destinée à tirer de l'oubli ce généreux Florentin, fort peu connu en France, mais qui méritait de l'être, qu'à montrer les dangers où se précipite une nation qui a l'imprudence de remettre tous les pouvoirs entre les mains d'un seul, et qui n'a d'autres garanties que les vertus du prince.

Le sujet était bien fait pour séduire un adversaire du pouvoir personnel. Que d'enseignements dans la vie du patriote florentin, qui, passionné pour la liberté, ferme en ses convictions, mit, jusqu'à la fin de sa vie, ses actions en accord avec ses principes, et préféra l'exil et la pauvreté aux faveurs du maître qui asservissait sa patrie.

L'instabilité des gouvernements qui n'ont pas la sagesse de donner une large place à la liberté n'est-elle pas la conclusion rigoureuse que le lecteur tirera des vicissitudes de Florence pendant cette période? L'étude des

doctrines du publiciste qui rêvait de remplacer dans le gouvernement des États l'arbitraire et la force par le droit et la justice, était un thème qui donnait toute facilité de développer sous un voile transparent les réformes que réclamait une constitution reconnue perfectible, mais qu'une prudence un peu étroite ne permettait pas de discuter. Il y a plus de deux ans que cette étude a paru : la révolution qui est survenue depuis lui a enlevé le piquant d'allusions qui ne sont point du fait de l'auteur, mais qui ressortent de circonstances analogues et se présentent tout naturellement à l'esprit du lecteur.

Ce qui fait toujours et fera longtemps encore l'intérêt du livre de M. Tassin, c'est que dans la propre patrie de Machiavel, au moment où ses maximes funestes étaient généralement acceptées et pratiquées, il a trouvé à opposer au secrétaire florentin un publiciste qui enseigne l'alliance de la morale et de la politique, le respect du devoir, et n'admet la légitimité de la force qu'à la condition d'être mise au service d'une cause juste. C'est que, élargissant le cercle et s'élevant aux principes généraux, il attaque avec vigueur et conviction cette politique de la force s'exerçant au mépris du droit, politique matérialiste pratiquée à toutes les époques où les peuples, aveuglés par une fausse philosophie, ont méconnu les vérités éternelles, Dieu, l'âme, l'immortalité.

La première partie de cette étude, entièrement historique, est destinée à faire connaître Donato Giannotti, né à Florence, le 27 novembre 1492, et mort dans l'exil, à Venise, en 1572.

Sans s'être illustré par les actions d'éclat qui font les héros, Giannotti, heureusement doué par la nature, possédait à un haut degré ces vertus modestes, le respect de soi-même et la dignité du caractère, qui font les grands citoyens. M. Tassin s'attache surtout à bien faire comprendre l'influence que les événements ont exercée sur le développement des facultés morales et intellectuelles de Giannotti. Au récit de cette vie humble et dévouée il lie donc tout naturellement, et l'histoire des révolutions successives de Florence, depuis la première expulsion des Médicis jusqu'à la restauration définitive de cette puissante maison, et l'exposé des constitutions que cette noble cité a essayées aux jours où elle tentait de généreux efforts pour se donner des institutions libres. Florence, condamnée à flotter du despotisme à l'anarchie, à recevoir des maîtres des mains de l'étranger, est la preuve qu'une nation qui abdique peut trouver pour un temps la satisfaction des intérêts matériels, elle ne trouvera jamais ni grandeur véritable ni indépendance. L'exposé simple des faits, sans commentaires, montre le retour constant de la loi providentielle qui condamne les gouvernements absolus à s'abîmer sous le mépris, et déroule le tableau des châtiments réservés aux peuples assez aveugles pour croire qu'ils peuvent faire l'abandon de leur liberté sans sacrifier leur dignité.

a seconde partie, consacrée à l'examen des doctrines de Giannotti, ne

contient pas des leçons moins utiles. Il ne faut pas espérer rencontrer, sous la plume d'un publiciste du seizième siècle, les combinaisons ingénieuses qui assurent le jeu régulier des institutions représentatives chez les peuples modernes. Il ne fait pas toujours le discernement exact entre la liberté du peuple et le pouvoir du peuple. Il subit l'influence de ses maîtres de l'antiquité qui faisaient résider la puissance suprême du peuple dans les décisions de ses comices. Mais il s'élève au-dessus des idées généralement admises de son temps, quand il définit l'homme libre, — celui qui obéit seulement aux lois. Sans doute, cette définition de la liberté est incomplète, la loi peut être oppressive et mecounaître les droits imprescriptibles et essentiels de l'individu. N'est-ce rien au milieu d'une société corrompue, habituée à ne s'appuyer que sur la force, que d'invoquer l'empire de la loi et d'imaginer un gouvernement tempéré, mélange de démocratie, d'aristocratie et de monarchie, dans lequel chaque citoyen a la certitude de n'être contraint à subir d'autre joug que le joug de la loi, certitude qui constitue la véritable force du pouvoir et lui assure la durée et la stabilité. Le développement du projet de réformes de Giannotti soulève les questions de la souveraineté du peuple, de l'attribution des droits politiques et de l'organisation des pouvoirs publics, questions pleines d'actualité. Tout en faisant ses réserves sur quelques-unes des solutions données par le publiciste florentin, M. Tassin fait parfaitement ressortir en quoi l'application de ces réformes aurait favorisé le développement des mœurs publiques, donné à Florence des institutions libres, et par suite empêché le retour de révolutions périodiques qui, comme toutes les révolutions, altéraient la notion du juste et de l'injuste en rendant souvent fort difficile de faire le partage entre le droit et la force. Mais où Giannotti se recommande surtout aux méditations du législateur moderne, c'est par le soin qu'il apporte à enseigner aux hommes à devenir libres moralement, afin de se rendre capables de la liberté politique ; c'est par la place élevée qu'il assigne à la religion, supérieure à toute philosophie dans l'art de maîtriser les hommes, qui trouvent d'autant plus de facilités à rendre larges les liens des lois civiles qu'ils mettent plus de soin à rendre étroits les liens des lois divines. Telle est la conclusion ferme et nette de M. Tassin.

X.

---

# LES ÉLECTIONS DU 2 JUILLET

## I

Encore une date à inscrire dans l'histoire du suffrage universel! Encore un compte à lui demander, une énigme à deviner, une situation à définir, un danger à conjurer! Lui seul est très-haut, lui seul est très-juste, lui seul est tout-puissant, lui seul est maître de nos destinées; rien n'est plus évident, rien n'est plus souvent répété tour à tour par les partis les plus opposés de passé, de tendances, de personnel et de doctrines.

Seulement, le suffrage universel, tel que nous le pratiquons, est-il une force intelligente, consciente d'elle-même, sachant où elle va, capable de discerner le progrès de l'utopie, la vérité de l'imposture, ce qui est licite de ce qui est malhonnête? N'est-il, au contraire, que l'aveugle agent des passions suscitées dans la foule, que le mouvement tumultueux des flots sous la tempête et des esprits sous les événements, qu'une de ces forces mystérieuses de la nature dont la loi n'est pas trouvée et que l'homme subit, tout en s'efforçant d'en modérer l'explosion? En un mot, ce nouvel oracle de Delphes, que les peuples vont consulter aux jours de crise, est-il une voix ou un écho? Est-il fait pour mener ou pour être mené, pour fonder un gouvernement ou pour accepter docilement tout gouvernement qui sera parvenu à s'établir? Voilà l'effrayante question qui se pose devant le résultat du scrutin du 2 juillet.

De la réponse qui sera faite dépend, on le devine, tout l'avenir de l'institution. S'il est démontré, d'une part, que le suffrage universel, livré à lui-même, ne sait qu'emporter une à une les digues de l'ordre social, comme il est certain, d'autre part, que la société ne veut pas périr, on doit s'attendre à quelque mesure prise contre ce danger public. Qu'arrivera-t-il donc forcément? De deux choses, l'une : ou le suffrage universel recevra enfin des pouvoirs qu'il a constitués une organisation quelconque, comme le droit de posséder, de se marier, de tester, qui sont des droits tout aussi naturels que le droit de voter ; ou bien le gouvernement, quel qu'il soit et de quelque nom qu'il se décore, finira par mettre la main sur lui et en faire un instrument de règne. En d'autres termes, ou il deviendra social, ou il redeviendra officiel, il n'y a pas de milieu.

Décrété en 1848 avec autant d'imprévoyance et aussi peu de préparatifs que la guerre de 1870, le suffrage universel compte déjà vingt-trois ans d'existence. Mais sur ce nombre d'années il en a passé dix-huit en servitude. Mauvaise école pour un futur souverain! Dès sa première période, c'est-à-dire de 1848 à 1851, il avait progressé d'une façon tellement alarmante vers la démagogie, que l'excuse populaire du coup d'État de décembre fut, on s'en souvient, la nécessité d'éviter les élections générales fixées par la Constitution au mois de mai 1852. Personne ne doutait, et les révolutionnaires moins que personne, qu'à cette époque la France ne fût livrée à une assemblée et à un président issus des barricades de juin. Que devions-nous voir cependant? Le coup d'État se fit, et les mêmes masses qui se montraient la veille si disposées à se ruer vers l'anarchie, votèrent en tremblant pour la dictature. Que de fiers démocrates ont racheté alors leurs égarements passés par un humble *oui* à l'empire, deux fois répété en moins d'un an? Combien n'en pourrions-nous pas citer qui se firent plus tard les scandaleux courtiers des candidatures préfectorales? Et ces millions d'électeurs qui viennent de voter, dit-on, pour la République, pour qui votaient-ils le 8 mai 1870? Qu'on nous le dise! Pour qui voteront-ils dans un an?... Qu'ils le disent eux-mêmes s'ils peuvent le savoir!

Le suffrage universel désorganisé est essentiellement irresponsable, irresponsable comme la foule qui tue, qui broie sous ses

pieds sa victime, et qui passe. Où est le coupable ? Ce n'est personne, parce que c'est tout le monde, ou tout au moins la fureur de tout le monde. Un homme qui donnerait dans toute une longue carrière les exemples de tergiversation que nous donne en quelques mois la foule souveraine cesserait de compter comme sérieux ; un parti même qui changerait si facilement de programme perdrait toute autorité sur l'opinion. Seul, le suffrage universel n'expose rien de sa considération, parce qu'il n'est en face que de lui-même et qu'il ne doit compte qu'à lui seul. A-t-il tort ? Est-ce lui qu'il faut accuser ? Non, c'est nous qui sommes coupables de n'avoir pas su créer un système de suffrage à l'image de la société qu'il devrait littéralement *représenter*. A chaque appel du scrutin, l'homme social, le citoyen, le père de famille redevient pour un jour l'homme sauvage de Jean-Jacques, et semble sortir des bois pour dicter les conditions d'un pacte chimérique et d'une constitution purement idéale. Que deviennent à ce moment les droits acquis, les devoirs mutuels, les intérêts de toute sorte dont une société est faite? Que deviennent le gouvernement et l'ordre social mis sur la sellette? On l'a vu. Et que peut faire la masse presque unanime des électeurs étrangers aux spéculations philosophiques, mais jamais indifférents aux excitations de la haine et de l'envie? Ils ne peuvent faire autre chose que ce qu'ils font, c'est-à-dire de la politique sans lest et sans boussole, de la politique au jour le jour, voulant l'ordre, voulant même la liberté, cherchant la formule d'union entre les deux, *va cercando*, comme dit Dante, mais penchant fatalement de tout le poids de ses passions, de ses misères, de son ignorance vers l'abîme démagogique au fond duquel de vils imposteurs lui montrent le paradis terrestre !

Nous le répétons, si l'organisation du suffrage universel n'est pas une question, et la plus grande de la politique contemporaine, nous demandons où il y a une question et quelle est celle qui se pose en traits plus saillants et plus redoutables. Ce n'est pas la première fois que nous appelons sur elle l'attention des publicistes. Mais on préfère tantôt se réjouir et tantôt se lamenter, suivant les résultats du scrutin. En attendant, le virus se propage et le mal s'invétère. Le suffrage désorganisé arrive à désorganiser la société qu'il devrait dé-

fendre. Les classes inférieures prennent de plus en plus l'habitude de s'en servir, non comme d'un échelon pour s'élever, mais comme d'une massue pour abattre à leurs pieds tout ce qui les domine. Le suffrage universel, c'est le règne de l'ouvrier dans les villes et du paysan dans les campagnes, le parti démocratique n'a pas eu d'autre mot d'ordre pendant la dernière lutte électorale. Quelque chose comme la hideuse Commune de Paris est en germe dans presque toutes les communes de France. En 1848, rien n'eût été plus facile que d'attribuer au suffrage universel les garanties qui lui manquent. Dès 1850, l'essai de réforme du 31 mai ébranla jusque dans ses fondements l'édifice du gouvernement d'alors, et servit d'odieux prétexte à l'empire. Aujourd'hui, l'alliance plus ou moins dissimulée, mais naturelle, entre les césariens et les démagogues, serait forcée de s'avouer devant la moindre tentative du même genre. Serait-ce un bien ou un mal? La situation perdrait-elle vraiment en sécurité autant qu'elle gagnerait en sincérité? Graves questions que nous laissons à résoudre, pour le moment, au gouvernement et à l'Assemblée, dont l'accord est plus nécessaire que jamais pour sauver le présent et préparer l'avenir.

## II

Voyons, en attendant, quels signes nouveaux ont marqué les élections du 2 juillet et quelle situation s'annonce pour le pays. C'est par les faits, et seulement par les faits, que l'enseignement politique a chance de s'imposer aux préventions et au découragement, la plus répandue et la plus obstinée des préventions.

Notons d'abord un trait qui reste commun aux deux scrutins du 8 février et du 2 juillet, je veux dire le désaccord persistant entre Paris et la province. Cette fois, seulement, les rôles sont intervertis : c'est la province qui verse à gauche, et c'est Paris qui a l'air d'incliner vers la droite. Grand étonnement des deux côtés ! Si la pro-

vince avait pu deviner comment Paris allait voter, n'aurait-elle rien changé à son vote? Si Paris avait pressenti le vote républicain de la province, se serait-il lui-même montré si converti à la monarchie? Chacun peut là-dessus se répandre en hypothèses.

Ce qu'il y a de sûr, d'une part, c'est que tous les élus des départements, moins quatre ou cinq, appartiennent à la république, plusieurs même au socialisme. Ce qu'il y a de sûr, d'autre part, c'est que les quatre cinquièmes des élus de Paris sont conservateurs, voire même monarchistes. Comment s'expliquer cet heureux ou malheureux revirement et cet inattendu chassé-croisé?

Que Paris n'ait pas persisté dans ses choix violents du mois de février, cela pouvait se prévoir. En fait de violences, la ville de la Commune venait d'en voir beaucoup plus qu'elle n'en aurait dû supporter. Deux mois durant, les appétits socialistes, servis par les malentendus et les colères d'un long hiver de siége, se sont attablés et assouvis à l'Hôtel de Ville. Le jardin des plantes des sociétés secrètes avait lâché tous ses fauves à travers nos rues. Après avoir été de nouveau investi et bombardé, Paris a vu entrer en conquérante cette armée de province qu'elle avait si longtemps attendue comme libératrice.

Libératrice, elle l'était, hélas! tout autant et plus encore que si elle eût rompu les lignes stratégiques de M. de Moltke. Livrée aux Prussiens par l'empire et par la dictature anarchique du parti républicain, livrée par les Prussiens et par la République aux sicaires de la fusillade et de l'incendie, la capitale a été sauvée, littéralement sauvée, par les soldats de Mac-Mahon. Nul châtiment ne sera jamais à la hauteur des crimes de ses dévastateurs, mais enfin il y a eu châtiment. Les morts, les blessés, les prisonniers, les fugitifs ont manqué à l'appel du scrutin, et n'ont manqué que d'un côté. Les hommes d'ordre, au contraire, honteux de leur trop longue inertie, se sont groupés pour compléter, au moins par leurs bulletins, la victoire de la paix publique. Avec une admirable et nouvelle entente de ses devoirs, la presse conservatrice tout entière a donné une tête à cette réaction de bon sens et d'épouvante. Les principaux comités d'arrondissement ont accepté et légitimé par leur adhésion l'initiative des vingt journaux. La ligue parisienne de la presse a donc fait sa liste

et dans le Paris de M. Delescluze, comme partout où les amis de l'ordre sauront s'entendre, la victoire, une victoire éclatante, a répondu à leur union.

Parmi les noms choisis, un nom se détache comme une lueur d'espérance, comme un commencement de réparation pour tous les crimes commis envers l'Église et ses ministres. Paris portait au front la tache de sang de son archevêque assassiné; cette tache a été effacée par 83,000 électeurs allant voter pour Mgr Freppel, évêque d'Angers. Qu'il ait manqué quelques milliers de voix pour faire de l'ancien professeur en Sorbonne un des représentants de la capitale, cela est regrettable, sans doute; mais la manifestation demeure, et nous tenons à l'enregistrer pour l'honneur de la presse, pour la réhabilitation de Paris et pour l'exemple de la province. Ne trouverions-nous que cette seule et unique satisfaction dans cette liste pleine, d'ailleurs, de noms excellents et distingués, que nous nous féliciterions hautement de l'avoir recommandée par la signature du *Correspondant* jointe à celles de nos confrères du journalisme conservateur.

Quant aux élections de la province, il y a lieu, croyons-nous, de ne pas porter un jugement en bloc. Si les résultats sont à peu près partout les mêmes, nous n'admettons pas que ce soit partout pour les mêmes motifs. Dans le Nord, l'Est et l'Ouest, dans tous les départements qui ont été ravagés ou menacés de près par l'invasion prussienne, le vote nous semble avoir été bien plus patriotique que politique. Peut-on s'imaginer, par exemple, que les trois nominations obtenues par le général Faidherbe et le colonel Denfert soient dues à cette seule circonstance que ces officiers se disent ou se laissent dire républicains des plus décidés? Non, c'est surtout comme défenseurs des contrées qui avaient à choisir leurs représentants, c'est surtout comme hommes de la revendication nationale, qu'on les a élus. A la provocation du casque prussien toujours présent et toujours odieux, on répond en se couvrant du nom des soldats qui ont glorieusement brûlé contre lui jusqu'à leur dernière cartouche, cela n'a besoin ni d'être excusé ni d'être expliqué.

A Lyon seulement commence le règne de la politique proprement dite. De là, nous la voyons se répandre, comme un ruisseau de pétrole,

des Alpes aux Pyrénées et de la Loire à la Méditerranée. Trois listes étaient en présence dans la seconde ville de France : une liste conservatrice, qui s'ouvrait par un des noms les plus respectés et les plus considérables de la contrée, et deux listes républicaines, l'une modérée qui se recommandait du colonel Denfert, l'autre socialiste. Eh bien ! c'est cette dernière qui a passé, et avec plus de voix à elle seule que n'en ont eues les deux autres listes réunies ! Dans le département de Vaucluse, autre exemple peut-être plus instructif encore. Il y avait là un agitateur tellement compromis par ses précédents et ses déclarations publiques en faveur de la Commune, que les républicains les plus avancés ont combattu pendant huit jours sa candidature et refusé de laisser porter leurs noms à côté du sien. Qu'à cela ne tienne ! L'ami de la Commune a fabriqué une liste de purs socialistes et a bientôt contraint les dissidents à revenir à lui et à subir son humiliant patronage. On sait, en outre, que Marseille, Nîmes, Toulon, Bordeaux et toutes les villes du sud-ouest ont ouvert leurs portes, sans trop de résistance, à M. Gambetta et à ses amis.

Comment expliquer des résultats si peu semblables à ceux du 8 février? Comment a-t-on pu obtenir de tels votes de la part de populations qui ne sont ni plus perverties ni plus inintelligentes que tant d'autres? Par une tactique bien simple, et partout la même : l'alliance que les diverses nuances du parti de l'ordre n'ont pas su nouer les unes avec les autres, le parti révolutionnaire l'a nouée, lui, avec plusieurs d'entre elles. Depuis les démagogues de la pire espèce jusqu'aux conservateurs qui prennent leurs préventions pour des principes, il a tout rallié, tout entraîné contre l'ennemi commun, l'ancien régime. Pendant que nous nous efforcions de maintenir le débat entre la société et le socialisme, entre la France de 89 et la Commune de 1871, ils le posaient, eux, non pas seulement entre la royauté et la république, mais entre la royauté du treizième siècle et la république conservatrice et libérale de M. Thiers. La féodalité était là, toute prête à une longue et sinistre revanche. On dressait, on publiait, on affichait l'extravagant catalogue des abus et priviléges qui étaient à la veille de refleurir. Ouvrier, veux-tu rester maître de ton travail et de ta personne? Paysan, veux-tu rester maître

de ton champ, de ton âne, de ta femme? Bourgeois, veux-tu rester en possession de la richesse, de l'influence, de la liberté de conscience, de tout ce que tu as su conquérir sur les nobles et sur les prêtres? donne ta voix à la liste républicaine!

Et le moyen vraiment qu'on ne courût pas voter pour elle, si le suffrage universel est de force à croire tout ce qu'on débitait contre toute liste adverse! On ne refait pas en quelques jours l'éducation historique d'un peuple qui n'a jamais lu que les journaux. Mais quelle honte pour les honnêtes gens, ou seulement pour les gens d'esprit, qui doivent leur élection à de pareils moyens!

Contraste plus fait encore pour attrister que pour surprendre! On vient de quitter Paris sinistre, ensanglanté, incendié, on est parti l'âme obsédée de terreurs et de pronostics; jusqu'à Dijon on a rencontré des factionnaires prussiens, et voilà que tout d'un coup on se trouve transporté dans un pays, en face d'un public qui ne songe qu'au danger... de l'ancien régime. Être condamné, quatre-vingts ans après les cahiers de 89, à prouver qu'on n'a pas en politique les idées d'un seigneur féodal et en religion les passions d'un grand inquisiteur, franchement cela est dur, fastidieux, écœurant, et surtout humiliant pour ceux qui vous écoutent! Je connais plus d'un candidat que la discussion publique n'effraye pas outre mesure et qui serait incapable d'établir, par raisons démonstratives, que les paysans ne sont pas faits pour aller battre l'eau des étangs pendant la nuit, et que ceux qui refusent d'assister à la messe ne méritent pas d'être brûlés vifs! Tant pis pour les prétendus éducateurs du peuple qui osent abuser à ce point de sa facilité à croire tout ce qui le flatte! Il y a un degré d'ignorance et de mauvaise foi que tout honnête homme renoncera d'avance à éclairer ou à confondre.

Gardons seulement de cette risible jacquerie électorale un souvenir et une conviction, c'est que ce pays, qui, trop souvent, hélas! a tout permis contre ses libertés, contre sa fortune, et même contre son honneur, ne permet rien, mais absolument rien contre son droit de disposer lui-même de ses destinées. Tout droit qui ne s'affirme pas comme dérivant clairement du sien, lui devient suspect,

et bientôt odieux. L'école monarchique et historique dont Chateaubriand fut le poëte, Berryer l'orateur et Genoude le journaliste, avait su entrevoir et ménager cette première vérité de notre temps. Qu'on ne s'y trompe pas, la Révolution est là toute entière, et avec elle la force de l'empire, toujours si redoutable malgré l'échec des impudentes candidatures de MM. Rouher et Duvernois.

Un autre fantôme dont on a cherché à effrayer le suffrage universel, c'est la guerre, la guerre immédiate, la guerre sans armée, sans finances et sans alliés, la guerre au lendemain de nos désastres, non pour les venger mais pour aller en chercher d'autres en Italie. On se serait cru aux élections de février dernier, tant cette question de la guerre ou de la paix dominait et passionnait le débat. Au moment où s'accomplit à Rome le dernier acte de ce long attentat contre l'Église et la papauté que Victor-Emmanuel et Napoléon III ont commencé ensemble, il y a juste douze ans, il est cruel d'avoir à constater que cette question toute française jusqu'à ce jour de l'établissement temporel du Saint-Père est devenue, par le malheur des temps, une question purement européenne. Ceux qui, par haine du catholicisme, ont voulu l'unité de l'Italie, et, plus tard, l'unité de l'Allemagne, peuvent battre des mains. Leur but est atteint, et sans doute au delà de ce qu'ils avaient espéré. Le trône du Vatican est à terre, et la France elle-même est trop abattue pour le relever en se relevant. Il y a vingt-trois ans, nous étions aussi en république, nous avions aussi une Assemblée de suffrage universel qui, certes, ne valait pas l'Assemblée de Versailles, nous avions même un chef du pouvoir exécutif plus républicain ou du moins plus engagé vis-à-vis du parti républicain que M. Thiers, et cependant Cavaignac poussa ce cri tout français et tout chrétien : Il faut voler au secours du pape ! Et nos vaisseaux volèrent en effet vers Civita-Vecchia , et Rome, arrachée aux mains de Garibaldi comme Paris vient d'être arraché aux mains de Delescluze , Rome fut rendue à Pie IX et gardée à Pie IX par nos soldats jusqu'au jour où devait périr la grandeur de la France. Aujourd'hui nous en sommes réduits à louer le gouvernement d'avoir rappelé notre ambassadeur, afin qu'il n'assiste pas au triomphe de la four-

berie des Italiens et de la sottise universelle de la démocratie. Voilà ce que dix-huit ans d'empire ont fait de la première nation catholique du monde !

Puisque nous ne pouvons en ce moment répéter le cri de Cavaignac, répétons au moins le cri de M. Thiers en 1847 : Courage, Saint-Père! l'Europe vous regarde, l'Europe ne permettra pas que votre indépendance reste sans garanties et que la liberté de conscience des catholiques reste violée dans votre personne!

## III

Telles sont les questions principales sur lesquelles s'est porté et s'est tranché le débat électoral. Le suffrage universel abusé par une presse indigne, violenté par des ambitions sans scrupules, s'est montré parfailement incapable d'en comprendre aucune. Au lendemain de la Commune, il a pris une folle peur, non du bonnet rouge mais des talons rouges. Ce qui le trouble ce n'est pas le nouveau régime dont il vient de voir un si funeste essai ; c'est l'ancien régime, tellement ancien, en effet, qu'on ne sait plus au juste ce qu'il fut et que s'il fallait le reconstituer, on ne saurait où en trouver les débris. *Etiam periere ruinæ !* Il a cru aux mauvais desseins de ceux qui peuvent sauver le pays et à l'innocence calomniée de ceux qui l'ont perdu. Entre les amis de M. Thiers qui a eu, dans ces élections, la chance inquiétante de n'avoir que des amis, il a choisi non les plus éprouvés mais les plus nouveaux. Les choses du jour lui sont si parfaitement inconnues qu'on a pu lui montrer l'emprunt, ce grand effort du patriotisme qui a des écus, comme un succès personnel à ses candidats et comme un triomphe pour la république de M. Gambetta. Le seul indice rassurant qui nous apparaisse, c'est qu'en plus d'un lieu les violents ont dû parler comme des modérés et que la révolution n'a surpris le vote d'un grand nombre de conservateurs qu'en se montrant tout autre qu'elle n'était hier et qu'elle ne sera demain.

Reste à savoir maintenant quel effet va produire sur l'Assemblée l'introduction d'une centaine de nouveaux membres de la gauche. Nous ne nous dissimulons pas en effet, et nous pensons qu'on ne se dissimule pas à Versailles, que l'avenir de la majorité va se régler dans cette quinzaine. M. Thiers a trop le sens gouvernemental pour se croire aussi vainqueur que veulent bien le dire ses journaux. Le tribun de la guerre à outrance, l'ancien dictateur de Tours et de Bordeaux, renversé naguère par le même vote national qui a créé le pouvoir actuel, vient de reparaître avec ses principaux lieutenants, et même, assure-t-on, avec ses généraux. C'est lui qui est le victorieux, c'est lui qui a le droit d'invoquer le scrutin du 2 juillet comme la revanche de celui du 8 février. Chef incontesté d'un parti nombreux et hier encore maître des affaires, M. Gambetta, malgré l'habileté de son récent programme, aura de la peine soit à modérer ses amis, soit à se modérer lui-même. Toujours sur la sellette comme auteur involontaire de nos derniers désastres, il ne pourra se défendre qu'en attaquant tantôt le gouvernement de Paris pendant le siége, tantôt le gouvernement qui lui a immédiatement succédé. La majorité doit donc se tenir aussi peu éloignée que possible de M. Thiers qui, de son côté, va sentir de plus en plus le besoin de se rapprocher d'elle. Assemblée et gouvernement ne peuvent marcher, c'est-à-dire durer, qu'en s'appuyant l'un sur l'autre. Personne ne doute que le renouvellement de la Chambre en ce moment ne serait le signal des catastrophes. C'est bien assez des élections municipales et législatives qui viennent d'avoir lieu et des élections pour les conseils généraux qui sont imminentes.

Mais, surtout, qu'on veuille bien ne pas s'abuser plus longtemps ! La question posée le 2 juillet, ce n'est pas, quoi qu'on en dise, la question toute politique de la république ou de la royauté, c'est la question sociale ; ce n'est pas la guerre des partis, c'est la guerre des classes. Le suffrage universel, qui n'est d'aucun parti, se désintéressera de plus en plus des discussions de pure forme pour s'attacher, avec le sentiment passionné de son omnipotence, au fond même des choses. Laissez-le quelque temps encore dans les mains de l'*Internationale*, et il aura bientôt reçu une terrible et complète organisation.

Ce jour-là, le Nombre viendra dire au droit, à la justice, à la famille, à la propriété, à toute morale, à toute religion, à toute liberté : Vous êtes l'ancien monde, je suis le monde nouveau. Vous êtes la tradition, je suis le Nombre, et vous n'avez plus le droit d'exister puisque je refuse de vous reconnaître !...

Et ce sera le jour de la Commune universelle, ou plus probablement, d'un nouveau coup d'État impérialiste.

LÉOPOLD DE GAILLARD.

*L'un des Gérants :* CHARLES DOUNIOL.

PARIS — IMP. SIMON RAÇON ET COMP., RUE D'ERFURTH, 1.

# LA PERSÉCUTION RELIGIEUSE

## SOUS LA COMMUNE

---

Un caractère propre de l'insurrection du 18 mars a été la haine contre le clergé catholique, inquiété, dès les premiers jours, dans l'exercice de son culte, bientôt publiquement déshonoré par d'odieuses calomnies, frappé enfin et décimé dans ses membres les plus obscurs comme dans ses représentants les plus élevés.

Au lendemain du 24 février 1848, le peuple de Paris, tout frémissant encore d'une victoire qui l'étonnait lui-même, s'était incliné devant un crucifix porté avec respect par un jeune élève de l'École polytechnique. Le clergé bénissait de bonne grâce les arbres de la liberté que les citoyens multipliaient sur nos places, et, symptôme plus significatif, le P. Lacordaire, remontant dans la chaire de Notre-Dame, quand les barricades s'étaient à peine abaissées, voyait se presser autour de lui une foule inconnue, nouvelle, encore armée, qui, malgré la gravité du lieu, saluait par ses applaudissements les accents de sa libre et fière éloquence. Même quand l'horizon se fut assombri, que les faubourgs s'agitèrent de nouveau, que l'ouvrier, égaré par de détestables doctrines, parla de ressaisir les armes, ce ne fut pas contre l'Église que se tournèrent les menaces de l'insurrection prête à éclater. Les excitations de quelques fanatiques restèrent sans écho. La balle qui frappa mortellement l'archevêque de Paris ne fut tout au plus, on peut le croire, qu'un attentat isolé, et cette noble victime de la guerre civile fut rapportée toute sanglante dans le palais épiscopal, au milieu des témoignages d'une douleur unanime.

La révolution du 18 mars prit, dès l'abord, contre la liberté du culte catholique un caractère menaçant. Il apparut clairement au regard le plus superficiel que l'Église touchait à l'une de ces heures de

crise et d'épreuve que Dieu lui ménage dans le cours des temps, pour lui rappeler qu'elle est fille du Calvaire, et aussi pour faire éclater devant les hommes distraits et légers son indestructible vitalité. La Commune, après un triomphe qu'elle n'avait dû qu'à une surprise et un malentendu, portait la main sur le vénérable archevêque de Paris, qu'elle arrachait à ses devoirs sacerdotaux et jetait dans une infâme prison, sans pitié pour son âge et pour les défaillances journalières d'une santé depuis longtemps altérée. Mgr Darboy avait été prévenu, par des amitiés justement effrayées, du danger qui menaçait sa liberté. On le pressait de s'éloigner, de ne pas donner à de tels ennemis l'avantage de tenir dans leurs mains sans scrupules un otage aussi précieux. Le doux et saint prélat repoussa avec fermeté ces trop prévoyantes sollicitations; il revendiqua, comme le privilége de son rang dans le clergé de Paris, l'honneur de souffrir le premier pour le Christ et pour l'Église. Comme son maître, il attendit Judas sans trouble. Il reçut la horde tumultueuse des prétoriens de la Commune avec cet air d'affabilité tranquille et pleine de dignité qu'il portait toujours avec lui, avec ce visage éclairé d'un sourire bienveillant, auquel le signe manifeste d'une souffrance intérieure, refoulée par la volonté, ajoutait comme une grâce de plus. D'ailleurs, pourquoi le cacher? il ne mesurait pas encore la grandeur du péril, il rassurait même ceux qui, parvenant jusqu'à lui, laissaient échapper, avec plus de tendresse que de discrétion, la confidence de leurs craintes. S'il se refusait à croire sa vie menacée, c'était peut-être par une délicatesse d'humilité qui ne lui permettait pas de s'estimer assez parfait pour rendre le témoignage du sang. Avait-il d'ailleurs des ennemis? Quel homme avait-il blessé par un acte arbitraire, ou seulement par une parole empreinte d'amertume? Qui eût osé l'accuser d'avoir jamais, dans ses rapports avec les grands, fait fléchir la dignité épiscopale, ou montré à l'égard des plus petits l'ombre même du dédain ou de l'indifférence? Pendant les longs mois du siége de Paris, ne l'avait-on pas sans cesse rencontré au chevet des blessés, écoutant toutes les douleurs, essuyant toutes les larmes, entremêlant aux consolations de la foi les accents émus du plus pur patriotisme?

Quelques jours avant l'arrestation de Mgr Darboy, du vénérable curé de la Madeleine, et d'autres membres distingués du clergé, la Commune avait proclamé la séparation de l'Église et de l'État. Il lui tardait sans doute de montrer le sens qu'elle attachait à cette formule. On ne pouvait espérer qu'après avoir frappé dès l'abord des coups aussi audacieux, elle gardât aucun ménagement. Sous le prétexte hypocrite de chercher les armes cachées, elle faisait envahir les églises, forcer les troncs, soulever le marbre des autels, profaner

les objets du culte. La population chrétienne de Paris se rappellera longtemps le dégoût et l'indignation qu'elle ressentait quand, troublée tout à coup dans le recueillement de sa prière, elle se voyait assaillie d'une foule sans nom, déguenillée, qui se répandait dans le temple, le képi sur la tête, le sabre nu à la main, la menace et le blasphème à la bouche. Parmi les malheureux entraînés dans la complicité de ces actes odieux, quelques-uns restaient silencieux, comme affaissés sous le poids d'une honte qu'ils partageaient malgré eux. La plupart, les chefs surtout, remplissaient leur mandat avec cet air d'importance et d'ostentation arrogante qui semblait faire partie de l'uniforme. Les fidèles étaient chassés ou retenus, selon le caprice du chef de bande, les portes gardées militairement, les recherches poussées en tous sens avec une indiscrétion impertinente. Les plus soupçonneux se glissaient jusque dans les conduits souterrains du calorifère, rapportant, à défaut d'armes, des vêtements noirs de suie et un teint plus échauffé que de coutume. Heureuses encore les églises qui ne furent pas indignement souillées par des genres de profanations que la plume se refuse à décrire!

Mais il ne suffisait pas à la Commune de paralyser l'exercice du culte en privant un grand nombre de prêtres de leur liberté. Son ambition avait de bien autres visées. Il lui appartenait, pensait-elle, d'arracher enfin le peuple à l'ignorance séculaire dans laquelle le clergé l'avait retenu. Les congréganistes furent chassés de leurs écoles, et la Commune, fidèle à mentir en toute occasion, proclama qu'ils avaient *abandonné leur poste*. Ces vénérables sœurs que Paris, même dans ses jours de fièvre révolutionnaire, avait toujours respectées comme l'expression la plus haute et la plus pure de la charité et du dévouement chrétien, se virent remplacées par des institutrices laïques à prix réduit, sans autre brevet, le plus souvent, que celui d'une instruction suspecte et d'une moralité plus indécise encore. Du reste, elles mirent leur honneur à satisfaire les rares familles qui, par préjugé ou faiblesse, leur avaient livré leurs enfants. Il fut convenu que, par respect pour la liberté, on ne prendrait plus celle de faire épeler le nom de Dieu, et qu'en manière de prière, au début et à la fin de chaque exercice, on chanterait *la Marseillaise*. On tint parole. La Commune, pour son malheur, n'aura pas assez vécu pour mettre en pratique les programmes de l'instruction dite « intégrale et rationnelle » qu'elle méditait d'appliquer à l'enfance. La question était à l'étude. On s'entendait sur les principes essentiels. Dieu, le Christ et l'âme étaient sévèrement proscrits des écoles. Le corps restait maître de la place. Le catéchisme était transformé en un cours d'hygiène. Dans les entretiens populaires de la rue d'Arras, le citoyen Edmond Douay, esquissant un programme d'éducation na-

tionale, déclarait « que le développement intellectuel de l'enfant doit commencer par la connaissance élémentaire de sa constitution physique, *au moyen d'un écorché et d'un squelette d'enfant*[1], » pour « se continuer par le français, l'anglais, l'allemand, etc. » L'ordre est logique. Puisque, de par la Commune, il nous est défendu d'espérer que nous soyons autre chose qu'un composé de chaux, d'oxygène et d'azote, notre premier, et, à vrai dire, notre seul intérêt, est de veiller à la bonne économie de ces précieuses molécules que la mort doit un jour disperser et livrer à tous les hasards d'une transformation inconnue. Le plus désintéressé des communeux ne saurait être blâmé de reculer pour lui-même et pour les autres le moment où il ne rentrera plus dans la société que sous la forme par trop impersonnelle de fruit ou de légume. En vérité, la gaieté française trouverait son compte dans ce programme « d'éducation nationale, » si elle le rencontrait sur l'un de ces petits théâtres qui, en 1848, approvisionnaient leurs *foires aux idées* des sottises échappées le matin aux révolutionnaires de l'époque. Mais si l'on pense que ces théories honteuses eurent deux mois pour théâtre, non une scène étroite bornée par une rampe de gaz, mais une grande cité, une ville que l'Europe regardait hier encore comme sa capitale intellectuelle; si l'on se rappelle que ce matérialisme pratique était hautement proclamé à la Commune, déclaré dogme démocratique par le meeting de l'Internationale à Bruxelles, sous le nom ignoble de « la liberté du ventre, » propagé sous toutes les formes par ces feuilles empoisonnées qui paraissaient à chaque heure du jour, le rire s'efface, on sent la grandeur du danger que vient de courir la religion ainsi que la société elle-même.

Cependant les colères de la Commune devenaient chaque jour plus ardentes. Après avoir violé l'Église dans la double liberté de son culte et de son enseignement, elle voulut lui ravir ce qu'elle appelle son « insolent monopole de la charité ». La prétention n'est pas nouvelle, et de tout temps, on le sait, le mot de charité a particulièrement offensé les écoles antichrétiennes. Il était naturel que la Commune, expression brutale du matérialisme politique et social, prît en haine un terme emprunté à la langue évangélique, qui ne peut se définir sans qu'apparaisse l'idée de Dieu, et sans doute humilie le pauvre, en le transfigurant en un membre souffrant de Jésus-Christ. La Commune prenait même déjà de l'ombrage pour le mot de *fraternité*, inscrit sur les pierres de nos monuments plus souvent que dans les cœurs, et qui lui apparaissait suspect de certaines attaches cléricales propres à en compromettre à ses yeux la bonne réputation.

[1] Voir *La Nation souveraine*, 26 avril 1871.

Il est difficile, même à un membre de la Commune, d'ignorer que le prêtre appelle les fidèles *mes frères*, plutôt que citoyens. Ainsi la fraternité, accusée d'être un compromis entre les chrétiens et les libres penseurs, tombait en disgrâce et voyait son avenir menacé par la fortune, tous les jours croissante, du terme vraiment démocratique, la *solidarité*. La jurisprudence nous apprend que la solidarité est un engagement par lequel deux ou plusieurs personnes s'obligent les unes pour les autres, et chacune pour toutes, s'il est nécessaire. La Commune acceptait la définition dans toute son étendue. A cette flétrissante humiliation de la charité chrétienne, à ce sentiment vague et tout individuel de la philanthropie, elle allait donc substituer le système nouveau de la solidarité, dont le principe serait la reconnaissance expresse du droit de chacun à recevoir, et, s'il le faut, à prendre, dans la mesure de ses besoins, la part qui lui revient du capital commun. Les municipalités s'empressèrent d'expliquer cette importante révolution aux clients ordinaires du bureau de bienfaisance, qui d'ailleurs ne reçurent ni un vêtement ni un bon de plus. Mais comme il convenait, avant tout, « d'éclairer les masses, » et de nourrir chez elles la haine et le mépris de la religion, on insista fortement sur le caractère nouveau que la charité publique allait revêtir, et l'on proclama que, depuis des siècles, l'Église avait, au profit de son despotisme, maintenu l'humiliation des classes déshéritées et retardé l'avénement du grand principe de solidarité qui transforme la carte d'indigent en une créance régulière, en un billet à ordre payable le jour de son échéance.

Les ennemis de l'Église ont toujours cherché à l'atteindre dans son double ministère d'enseignement et de charité. La Commune, absolument dénuée de la faculté inventive, et qui ne sut, pour cacher sa nudité, que rapiécer misérablement les tristes oripeaux de 93, pouvait suivre une autre voie. Malgré tout, elle trouvait encore des résistances, et dans certains quartiers, même populeux, ses ordres étaient mollement exécutés. Il se rencontrait des gardes nationaux qui n'entendaient pas qu'on expulsât le clergé de leur paroisse « avant que leur enfant eût fait leur première communion ». Les fédérés blessés sur le champ de bataille repoussaient rarement le prêtre qui leur apportait des consolations, et parmi ceux dont les funérailles païennes étaient chaque jour une manifestation contre l'Église, plusieurs s'étaient éteints la veille bénis par l'aumônier, et murmurant une prière de leur enfance. Serait-il vrai que dans ce peuple de Paris, travaillé depuis si longtemps par l'impiété et le matérialisme, il se cache encore à son insu, au plus profond de son cœur, comme une dernière fibre religieuse qu'il n'est pas aisé de faire mourir tout entière? La Commune et ses agents n'épargnèrent rien pour empê-

cher le peuple de se reconnaître et de prendre honte de ses premières violences. Toute pudeur fut rejetée; les provocations au pillage des églises, à l'arrestation des prêtres en qualité d'otages, devinrent incessantes et vraiment furieuses. On approuva hautement à la Commune que les temples chrétiens fussent changés en clubs. Il était juste, disait-on, que la vérité se fît entendre à la place même où trop longtemps le mensonge avait été prêché. On vit s'ouvrir les clubs *Eustache*, *Nicolas*, *Sulpice*, etc. Satan triomphait. Devant une foule à moitié avinée, dans la chaire surmontée de drapeaux rouges, devant l'image du Christ, laissée là sans doute pour assister à sa défaite, un orateur s'écriait : « A bas le Christ, et vive Satan ! Satan, je le salue comme le premier révolutionnaire, lui qui a dit le premier : *Je ne servirai pas.* » Tous les soirs, dans les églises, des femmes demandaient la mort de l'archevêque et la chasse aux prêtres. En même temps, les vitrines de certaines boutiques déshonnêtes provoquaient les yeux des passants par des caricatures ineptes et grossières contre le clergé et les sœurs de charité. Eh bien ! la calomnie osa plus encore, comme si elle fût jalouse de se donner le spectacle de toute l'étendue de son action. On lança, comme on dit dans le jargon, l'affaire du couvent de Picpus. Elle réussit. Les protestations des maîtresses et des élèves de la maison compromirent bien un instant le succès de l'édifiante entreprise. Les terribles camisoles de force, découvertes par *le Mot d'ordre* au fond des caves, eurent l'humiliation de descendre au rôle inoffensif d'instruments orthopédiques. L'effet allait manquer et le rire gagnait le public, quand *le Mot d'ordre* déclara gravement, par l'organe de son rédacteur en chef, « qu'il maintenait ses affirmations, et que, loin de dépasser la vérité, il l'avait plutôt affaiblie, pour ne pas irriter la juste colère du peuple. » Est-il un argument plus fort et un sentiment plus délicat? Ce fut partout le signal de fouilles exécutées dans les églises occupées. Comme il était facile de le prévoir, des squelettes furent partout découverts. La preuve était faite et l'heure de la justice avait sonné. Comme dans la vision d'Ézéchiel, ces ossements, troublés dans leur dernier repos, se dressaient, se rapprochaient de toutes parts, et, au dire de la presse communale, racontaient assez éloquemment les crimes du clergé pour qu'il fût désormais inutile de le défendre. Ce n'est pas ici une raillerie. Un matin, tous les murs de la capitale, les portes mêmes des églises, se couvrirent d'une affiche sur papier blanc où les crimes commis à Saint-Laurent étaient dénoncés par la municipalité de l'arrondissement au « peuple intelligent, brave et sympathique de Paris. » L'infâme placard était d'un style à défier une honnête femme d'en subir la lecture jusqu'à la fin. Par une prosopopée du plus haut goût démagogique, un crâne qui, bien entendu, avait

été celui d'une jeune fille, racontait les convulsions de sa longue agonie, les lentes douleurs de l'étouffement, quand, après les derniers outrages, elle avait été enterrée vive par des bourreaux intéressés à son silence. Mais vainement les bourreaux avaient espéré ensevelir leur crime avec leur victime. La science avait parlé. Le mot de science, on le sait, est du plus grand effet : il ferme la bouche aux interrupteurs, déconcerte le questionneur indiscret et sceptique, il répond à tout. C'est le *sans dot* de la démagogie, quand elle s'adresse à la foule. La science donc, en auscultant ce crâne, en avait fait jaillir ces terribles confidences qu'elle livrait au « peuple intelligent » de Paris. Aussi avait-elle le droit, après ce prodige de divination phrénologique, d'adjurer les citoyens, au nom de l'honneur de leurs familles, de chasser le clergé, de détruire ses dangereux « repaires ». Elle conjurait le peuple, dans un galimatias solennel, « de ne pas se coucher dans son tombeau, comme Charles-Quint, » mais « de se réveiller comme Lazare, » et « de prendre ce *charnier* pour le *phare* de son avenir. » L'auteur s'arrêtait là, sans doute pour ne pas affaiblir l'impression d'une image aussi saisissante.

On conçoit comment, sous l'action vraiment satanique de pareilles excitations, les insurgés, refoulés et déjà acculés par l'armée française, n'ayant plus le temps que de commettre un dernier crime, aient fait expier leurs espérances trahies aux nobles prisonniers de Mazas et de la Roquette. La Commune s'était promis, si la fortune l'abandonnait, des funérailles dignes d'elle : elle les a eues. Comme ces peuplades sauvages de l'antiquité, elle les a entourées de sacrifices humains, pendant qu'elle les éclairait par d'immenses foyers d'incendie. Nous n'avons pas à retracer ici des scènes trop présentes à l'esprit de tous; la mémoire des religieux, des prêtres et de leur saint archevêque, frappés, à la fin du jour, dans le fossé de la Roquette, attend l'hommage d'une autre voix. Du moins on peut le dire, les âmes chrétiennes ont été comme réveillées de leur douleur par le récit de ces morts pleines de gravité et de constance, simples et héroïques, comme sait être la mort transfigurée par la foi. Et presque à l'heure même où tombait l'archevêque et que les balles brisaient cette main qu'il étendait encore pour bénir ses assassins, non loin de là, des misérables expiaient déjà justement leurs crimes, et ceux-là, ils mouraient le blasphème ou l'ironie à la bouche, ou saluant d'un dernier cri cette humanité qu'ils croyaient avoir servie, parce qu'ils l'avaient délivrée de Dieu et réduite à s'adorer stupidement elle-même.

Au lendemain de la crise sociale et religieuse que nous venons de traverser, quand la fumée des incendies allumés par la Commune s'est à peine dissipée, on ne peut espérer pénétrer dans toute leur

étendue les sévères enseignements qui nous sont donnés par la Providence, et peut-être n'est-il pas temps d'établir la part des responsabilités qui reviennent, dans nos malheurs publics, aux doctrines prêchées avec audace et succès par les écoles antichrétiennes. Du moins il est quelques réflexions naturelles et simples qui s'imposent ici à tout esprit sincère.

En 1866, l'année de Sadowa, après les manifestations du congrès de Liége et de la réunion de Genève, l'évêque d'Orléans dénonçait une fois encore les redoutables envahissements de l'athéisme politique et social[1]. Jamais l'éloquence de l'illustre prélat ne fut plus forte et plus pressante, jamais sa voix n'eut des accents plus émus, et son regard une plus nette perception de l'avenir. Répondant à ceux qui ne voulaient voir dans les étudiants de Liége que des étourdis dont l'âge amortirait bientôt l'exaltation, il écrivait ces paroles prophétiques : « Qui donc a formé ces jeunes gens? Quels livres, quels journaux, quelles revues lisent-ils? Qui leur a servi chaque jour une telle pâture? Est-il besoin de le dire? Qui nous les a *préparés pour les catastrophes politiques à venir? Dans dix ans peut-être, ces hommes-là gouverneront.* Le congrès de Liége et les articles de certains journaux révèlent les Saint-Justs, les Héberts, les Chaumettes, les Carriers futurs d'une nouvelle révolution démocratique et sociale. » Et s'appropriant une citation de Leibnitz, Mgr Dupanloup parlait encore « de ces hommes qui, se croyant déchargés de l'importune crainte d'une Providence surveillante, tournent leur esprit à séduire les autres, et, s'ils sont ambitieux, sont capables *de mettre le feu aux quatre coins de la terre.* » La France écouta d'une oreille distraite les avertissements d'un évêque qui a montré comment il savait l'aimer quand elle est malheureuse. Les délicats et les lettrés des écoles irréligieuses répétèrent, comme toujours, que le prélat attaquait bien légèrement la société moderne, qu'il voulait effrayer les esprits au profit de la question romaine. La leçon terrible des derniers événements suffira-t-elle pour donner aux ennemis du christianisme qui réprouvent les violences et les crimes, à défaut de repentir et d'humilité, plus de réserve dans leurs réponses, plus de modestie dans leurs affirmations?

La persécution religieuse de 1871 a été moins longue et moins sanglante que celle de 93 ; elle restera peut-être marquée dans l'histoire d'un plus honteux caractère, parce qu'elle a été le résultat d'une vengeance froidement concertée, qui, de plus, a tout fait pour flétrir ses victimes avant de les immoler. D'ailleurs c'est là un trait qui honore le clergé de Paris. Il faut bien calomnier et frapper dans

[1] *L'Athéisme et le péril social,* par Mgr l'évêque d'Orléans. Ch. Douniol, 1866.

l'ombre ceux qu'on ne saurait combattre à visage découvert, ceux qui, traduits devant un tribunal, sous la double garantie due à tout accusé, celle de la défense et de la publicité, rendraient impuissante la haine de leurs juges par une justification trop éclatante. En 93, l'Église de France avait à se purifier, à se rajeunir par l'épreuve. Les souillures du dix-huitième siècle l'avaient atteinte. Mais qui oserait aujourd'hui refuser de rendre hommage aux vertus du clergé français, à la pureté et à la dignité de ses mœurs, à son dévouement patriotique? Dans Paris assiégé, dans nos provinces envahies, sur le champ de bataille comme aux ambulances, a-t-il marchandé ses fatigues, ménagé sa vie? Pendant ces six mois de désastres, le cœur du clergé et le cœur de la France n'avaient-ils pas battu des mêmes espérances et saigné des mêmes douleurs? Le clergé de 1871, odieusement persécuté par la Commune, était le même que celui de 1848, traité avec déférence par tous les partis. Son œuvre s'était accrue, au contraire, de vingt-deux ans de travaux apostoliques, poursuivis avec honneur et fermeté. Sous l'empire, au milieu de la décomposition générale des mœurs et des idées, il était resté le gardien sévère des doctrines spiritualistes et le défenseur des hautes croyances qui seules donnent un sens et un but à la vie humaine.

Le grand coupable, c'est le matérialisme, l'athéisme politique et social. Lui seul a préparé contre l'Église cette explosion de haine sauvage, dont le drame de la Roquette est le dernier épisode et le plus sanglant.

Depuis vingt ans surtout, sous les formes les plus diverses, dans la littérature comme dans la philosophie, au théâtre comme dans le roman, en médecine comme dans l'économie politique, la propagande matérialiste s'étend, se propage en tous sens. Chaque matin, comme ces germes de mort que le vent disperse au loin, elle va s'abattre sur nos grandes villes; portée par des milliers de journaux, elle pénètre dans les familles et les ateliers, elle se mêle partout à l'air que nous respirons. Parler ainsi, nous le savons, c'est tomber dans un lieu commun. Peu importe, si ce lieu commun est une vérité. Peut-on en douter, quand elle est affirmée par les témoignages les plus opposés? Un philosophe, M. Janet, peu suspect de complaisance cléricale, disait il y a quelque temps : « Les destinées de l'idée spiritualiste sont aujourd'hui menacées par le flot le plus formidable qu'elle ait essuyé depuis l'Encyclopédie ». Parcourez la presse étrangère quand elle s'occupe de la « nation impie ». Le *Times*, hier encore, écrivait ces mots : « Beaucoup, en France, se sont donné la mission de couper fil à fil les liens de respect qui rattachaient le peuple à la société policée, à l'autorité, à la loi. On lui a dit qu'il était le seul maître, qu'il ne devait obéir qu'à lui-même, c'est-à-dire à

ses passions, à ses convoitises; que la vie finissait à la mort; que la justice humaine était la seule que l'on pût craindre, et que celle-ci n'était que la chaîne formée par les générations des forts pour tenir les faibles en esclavage. » Que les sceptiques qui s'en vont répétant, d'un air dégagé, que ce sont là des désespoirs de sacristie, une manière de *spectre clérical* propre à effrayer les imaginations délicates, entendent du moins les railleries cruelles de la presse allemande et les mépris hautains du prince de Bismark à l'égard d'une nation qui ne croit plus à rien.

Eh bien! devant le spectacle des maux présents, nous demandons aux chefs des écoles antichrétiennes, qu'elles s'appellent positivisme, panthéisme, athéisme, morale indépendante, socialisme, s'ils ne sentent pas peser sur eux de graves responsabilités, si la leçon n'est pas assez terrible pour ébranler la confiance qu'ils paraissaient avoir dans leur infaillibilité.

L'un d'eux, avec une sincérité honnête, a publiquement désavoué quelques-unes de ses doctrines anciennes; mais, nous le craignons, plusieurs rediront encore ce que M. Renan écrivait il y a quelques années : « Les chefs de la pensée abstraite ne se doutent pas qu'il y ait une société humaine, ou du moins ils spéculent comme s'il n'y en avait pas [1]. » Un homme dont le nom restera tristement célèbre dans les annales de la Commune, M. Félix Pyat, aura le droit de vous répondre, comme il le faisait dans un discours en 1848 : « Le peuple est un grand logicien qui ne manque jamais de conclure. » Et l'histoire le dit assez haut. Relisez celle de la Réforme. Luther, pour établir sa doctrine de la justification par la foi, avait « foudroyé le libre arbitre, » selon l'expression de Bossuet. La question était agitée avec passion dans les écoles et les académies. Il semblait tout d'abord qu'elle ne dût pas franchir les limites de la simple spéculation. Deux barrières, aujourd'hui abaissées, s'élevaient entre les savants et le peuple : le latin, qui était la langue de la discussion théologique, et une terminologie abstraite et encore toute scolastique. Et cependant Érasme écrit un jour, dans une de ses lettres : « On entend les soldats répéter çà et là : « Qu'importe? Il n'y a pas de li-« bre arbitre. Dieu opère en nous le bien comme le mal. » Les corroyeurs, en buvant ensemble, disputent sur le libre arbitre. » Ce fut les livres de Luther à la main que les paysans, en 1525, se levèrent en masses immenses dans presque tous les cercles de l'Allemagne, et qu'ils pillèrent les châteaux et les couvents. Dix ans plus tard, quand, prenant pour mot de ralliement un second baptême, les révoltés s'enfermèrent avec Jean de Leyde à Munster, que di-

[1] *Revue des Deux Mondes* du 1er avril 1858.

saient-ils à Luther : « Maître, tu as dit que c'est la foi seule qui justifie ; or quelle efficacité peut avoir le baptême qui précède la foi? » Et Luther, que ce même Érasme compare cruellement à Néron, assistant de loin et sans danger à l'incendie qu'il avait allumé, criait aux princes allemands : « Frappez, percez, tuez en face ou par derrière; un séditieux est un chien enragé qui vous mord si vous ne l'abattez. » Mélanchthon, de son côté, répétait tristement le mot du philosophe ancien : « Nous donnons de la main droite, et nos disciples prennent de la main gauche. » Et, réfugié chez lui, loin des regards de Luther, qui le fascinaient, plein de doute et d'accablement, il laissait couler ces larmes que sa fille venait pieusement essuyer. Aujourd'hui, parmi les chefs des écoles antichrétiennes, qui voient dans quels excès terribles peut se précipiter un peuple sans foi et sans Dieu, puisse-t-il se rencontrer un Mélanchthon!

Quoi qu'il en soit, il est impossible de se méprendre sur les termes dans lesquels se pose présentement la question religieuse dans notre pays. La France sera-t-elle athée ou catholique? Toute solution moyenne est irrévocablement écartée.

D'ailleurs, en établissant cette alternative, nous ne saurions surprendre que des esprits inattentifs à l'histoire de nos crises religieuses. Qui en suit l'enchaînement depuis le seizième siècle, où commence l'ère des temps modernes, reconnaît que l'hérésie matérialiste de l'heure présente complète, pour ainsi dire, avec la Réforme et le déisme philosophique du dix-huitième siècle, la trilogie des épreuves que le Christ a permises pour purifier et affermir son Église. Trois fois le terrain de la lutte a changé, et il semble que l'audace agressive des ennemis du catholicisme se soit accrue dans la mesure même de leur impuissance. La Réforme invoquait l'Évangile contre l'Église; le déisme philosophique du dix-huitième siècle attaqua l'Église et l'Évangile au nom de la raison et de Dieu; c'est contre l'Église, l'Évangile et Dieu même que se tourne maintenant l'effort des matérialistes. Ils ont dit : « L'Évangile n'a pas renversé l'Église; le Dieu de Voltaire n'a pas abattu l'Évangile; que ce Dieu abstrait et sans force périsse donc! A nous de proclamer l'avénement du seul et vrai Dieu, l'Homme! » Ils attaquent Dieu par haine de l'Église, plus encore que l'Église par haine de Dieu, et par là ils confessent, sans le vouloir, que Luther, Calvin et Voltaire ont été vaincus, et que pour avoir raison du catholicisme il n'y a plus qu'un moyen à tenter, celui de l'écraser sous les ruines mêmes de l'idée de Dieu.

Ils ont raison. Chez les nations européennes où le protestantisme est resté la forme dominante du culte, il n'a pu le faire qu'en se résignant à dévier sans cesse de son principe, à corriger tous les jours

ses formulaires, à s'élargir de plus en plus, pour se prêter à toute la variété d'un sentiment religieux toujours profond, il est vrai, mais exclusivement subjectif, et qui n'a plus d'autre règle que lui-même. Ce qui a toujours empêché le protestantisme de jeter en France de profondes racines, c'est qu'il s'est heurté contre l'esprit logique de la nation, qui sent le besoin de la discipline par l'impatience même qu'il éprouve souvent à la supporter. D'un autre côté, le rationalisme, à une certaine époque, prenait à l'égard du catholicisme des airs légèrement protecteurs, et volontiers lui reprochait de dédaigner l'alliance qu'il lui offrait, sous la condition d'une indépendance réciproque. En est-il ainsi maintenant, et M. Quinet écrirait-il, comme en 1840 : « Au dix-huitième siècle, la philosophie attaquait le catholicisme; aujourd'hui elle fait pis, elle le défend, » donnant ainsi à entendre que l'Église croulerait le jour où elle ne serait plus étayée par le déisme philosophique ? Les rôles sont retournés, et de grands esprits, comme Augustin Thierry et Cousin, partis du rationalisme pur, sont venus, au déclin de leur vie, toucher, si je puis dire, à la rive catholique, avouant que c'était encore celle dont les bords, après tant d'orages, étaient le moins entamés. Le chef de l'école éclectique disait, quelques mois avant sa mort, cette parole expressive, dont nous garantissons l'authenticité : « Le catholicisme est le dernier rempart du spiritualisme. »

Il est donc vrai qu'à l'heure où nous sommes, le catholicisme et le matérialisme restent seuls en présence. Ce que nous appelons le matérialisme est loin sans doute de représenter un seul parti. Il s'étend depuis la plus grossière réhabilitation de la vie animale jusqu'à l'école de ces délicats qui parlent sans cesse de Dieu, tout en trouvant « le mot un peu lourd, » et d'ailleurs, en l'interprétant d'une manière si raffinée, qu'il s'évapore pour ainsi dire, et qu'il n'en reste plus qu'une ombre flottante, une fumée insaisissable. Ces écoles se combattent et se méprisent entre elles, mais elles se réunissent en ce point, que toutes nient absolument le Dieu créateur, le Dieu vivant et toujours présent dans l'humanité par sa providence et sa justice, qu'elles repoussent comme une chimère de l'orgueil l'idée de l'âme survivant au corps, et gardant la conscience de sa personnalité. En face de ces écoles d'erreurs, unies pour détruire, divisées pour rebâtir, se dresse l'Église catholique, immuable dans ses doctrines, immuable dans sa morale. Elle se voit sans crainte battue par tous ces flots irrités, elle sait son histoire, elle compte tous les ennemis qui l'ont assaillie depuis Arius, et comme elle a trouvé dans chaque épreuve le Christ fidèle à ses promesses, elle ne se trouble aujourd'hui ni dans son espérance ni dans sa foi.

Gaston Feugère.

# AUBER

---

Dans la ville qu'on appelait Paris, vous avez sans doute vu parfois sortir du Conservatoire ou de l'Opéra, et monter dans un coupé qui l'attendait à la porte, un petit vieillard aux traits fermes, spirituels, à l'œil perçant, quoique sans flamme, au teint de cire, à la démarche lente et assurée. Ce masque fin, sceptique, tristement railleur, ce calme à la fois satisfait et résigné que laissent à découvert les illusions envolées et l'ambition couronnée par la gloire, cette étrange fixité de regard et d'expression, cette sorte d'homme-sphinx, semblant porter en lui les secrets de presque tout un siècle, vous les retrouviez sans peine le lendemain au bois de Boulogne, chez un promeneur s'égarant au pas de son cheval sous les ombrages les plus déserts. Enfin, le soir, dans un des trois ou quatre grands salons où l'art luttait encore contre l'invasion de la finance ou de la politique, vous reconnaissiez le cavalier du matin, s'entretenant familièrement avec deux interlocuteurs, et vous reculiez alors, frappé d'un triple respect, au seuil du boudoir où s'étaient retirés les causeurs, lorsqu'un ami charitable, vous sauvant une indiscrétion, glissait à votre oreille, avec les noms de Meyerbeer et de Rossini, celui de Daniel-François-Esprit Auber.

Esprit! quel nom prédestiné! Auber fut en effet, pendant un demi-siècle, le merveilleux symbole de l'esprit français, surtout de l'esprit parisien. Rien ne put entamer sa gloire, et tandis que ses nombreux rivaux « arrivaient l'un après l'autre au tombeau, traînant la longue chaîne de leurs espérances trompées, » lui, toujours debout, toujours vainqueur, forçant la Fortune à aimer un vieillard, défiait audacieusement le sort, en lui offrant la proie de quatre-vingt-huit années de bonheur à frapper, et pouvait se croire certain de mourir en pleine splendeur!... La Providence ne l'a pas voulu, et, pour nous donner une terrible et célèbre preuve du néant

de tout ici-bas, elle nous montre Auber, dans sa dernière année, — la seule malheureuse de sa vie, — se traînant à travers sa ville assiégée, à la porte de ses théâtres muets et fermés, affamé par cet étranger même qui depuis quarante ans répétait ses chants joyeux ou patriotiques, et enfin disparaissant, comme Dumas, Mérimée, et tant d'autres, dans la tourmente révolutionnaire, sans que sa mort fît plus de bruit que celle d'un matelot obscur, emporté à la mer par une nuit de tempête. Rien de plus triste et rien de plus juste. Auber était le dernier représentant du grand Paris de 1828, mort en 1870. Il était né, il avait vécu, il devait tomber avec lui.

## I

Aucun sujet d'étude n'excite la curiosité publique et les recherches des biographes plus que l'enfance des grands hommes; rien aussi n'est plus trompeur. Pour un Pic de la Mirandole, pour un Mozart, dont les premiers ans prédisent la maturité, et qui passent, pour ainsi dire, sans aurore, de la nuit au grand jour de la célébrité, que de brillantes promesses demeurent sans effet! que de précocités avortent! Dans l'histoire de l'esprit humain, l'enfant prodige est un *monstre*, et touche bientôt à son déclin, ayant manqué son apogée. Les temps favorables à l'éveil de l'étincelle divine dans les âmes prédestinées sont sagement fixés par la prévoyante nature; mais s'il est rare de voir le vrai génie les devancer, il est plus rare encore de le voir les reculer. Dans la famille des grands musiciens, Auber, seul peut-être, est une brillante exception confirmant cette règle. Si l'on oublie *le Séjour militaire*, essai de dilettante paresseux qu'il risqua en 1813, sur les paroles du sensible auteur des *Contes à ma fille*, on peut dire que ce n'est qu'à trente-sept ans que le père de tant de gracieux chefs-d'œuvre aborda franchement l'art qu'il devait illustrer. Jusque-là, jeune, riche, aimant les chevaux, *le donne e la musica*, il avait filé les jours oisifs d'un amateur, sachant que pour lui la vie serait longue et le travail facile, et se contentant d'opposer à sa famille, qui le poussait vers la carrière du commerce, une insouciante fin de non-recevoir. Y avait-il une ferme volonté sous cette nonchalance élégante? On raconte que le cadet d'une grande maison anglaise, aussi doux que fainéant, ne répondait jamais aux reproches incessants de son père, qui voulait en faire un marin, que ces cinq mots : « J'aimerais mieux être évêque, » et qu'en effet cette simple parole, doublée de toute la ténacité britannique, lui valut à la longue le consentement de ses nobles parents et son entrée dans le sein de l'Église anglicane, qui

l'éleva à l'épiscopat. Auber disait sans doute : « J'aimerais mieux être musicien, » et cela lui suffisait. Mais peut-être s'en fût-il tenu à l'intention, peut-être n'eût-il jamais donné à Chérubini, son maître, la joie de se voir dépassé par son élève, si des revers de fortune ne lui eussent fait sentir l'impérieuse nécessité du travail.

Pauvreté, pauvreté, c'est toi la courtisane!

dit Musset, dans *Rolla.* A la vue de ces fleurs tardives que le vent de la misère fait éclore, en présence de si heureux malheurs, n'est-on pas, au contraire, tenté de s'écrier : « O sainte pauvreté, épreuve des forts, bienfaisante marâtre, plus utile encore au génie que funeste à la médiocrité! Ton aiguillon n'a jamais tué que des condamnés à mort; mais comme il réveille et pousse à la lutte, à la gloire, l'esprit qui dort et le cœur qui végète! De toutes nos écoles, la tienne est la plus féconde, la plus nécessaire à l'homme, sans doute par cela même que l'homme n'en a pas réglé les statuts; et si l'on retournait nos tableaux, nos partitions et nos livres, on lirait ton nom, inscrit en grosses et rudes lettres au dos des plus grandes toiles comme au verso des plus belles pages! »

Auber se mit donc à écrire, et à écrire beaucoup. C'est la méthode des vieux maîtres, dédaignée des artistes du jour, qui parent leur impuissance du nom de sobriété. Combien en savons-nous, de ces compositeurs dont on vous glisse mystérieusement à l'oreille que, s'ils gardent le silence, c'est qu'ils préparent dans l'ombre un *Don Juan* ou mettent la dernière main à une *Jeanne d'Arc.* A force d'être répétés par les gens qui se font gloire de ne jamais sortir des ateliers ou des coulisses, ces propos arrivent à la célébrité. Les jours, les mois se passent, et la merveille promise grandit dans l'opinion en raison directe du temps supposé que son père met à la former. Le soir de la première représentation arrive — quelquefois — et l'œuvre tombe de la hauteur de plusieurs années d'attente, parce que, pour porter longtemps et enfanter un monde, il faut avoir les épaules d'Atlas et le cerveau de Meyerbeer.

Plus modeste et plus inspiré, Auber chanta; car son astre, en naissant, l'avait créé chanteur, comme le rossignol. Il ne semble pas avoir recherché bien ardemment la faveur du public, et les succès de *la Bergère châtelaine* et d'*Emma* ne l'enivrèrent pas plus que la chute du *Testament* ne l'avait découragé. Rien d'ailleurs ne faisait prévoir en lui le roi de l'opéra-comique, et dans les douze partitions qui se rattachent à ce que, pour nous conformer à l'usage, nous appellerons sa première manière, nous ne distinguerons guère, à côté de *Leicester*, *le Concert à la cour*, *Léocadie*, que *la Neige*, où

l'on trouve ébauché le moule d'où jaillira un jour le ravissant trio du *Domino noir; Vendôme en Espagne*, qu'Hérold et Boïeldieu écrivirent avec Auber, dans la forme fastidieuse de ces pots-pourris dont le nom seul est fait pour éloigner; et enfin *le Maçon*, qui valut à l'auteur son premier grand succès, et qui garde encore aujourd'hui toute la grâce un peu vieillotte d'une caillette de l'ancien régime. Le lecteur n'attend pas ici une analyse détaillée de ces œuvres, qui toutes, excepté la dernière, dorment d'un sommeil que nul n'ira troubler. On retrouve dans chacune d'elles la même fraîcheur, le même style élégant et facile, un reflet du charme de Boïeldieu, relevé d'un esprit un peu voltairien, et parfois les efforts d'une muse trop lente à se dégager des vieux errements de l'école française. Cette première période mena doucement Auber, par une pente semée de succès peu bruyants et de chutes sans éclat, jusqu'à l'année 1828, qui le vit sortir brusquement de la pénombre où s'égarait encore sa jeune renommée. Dès lors les circonstances l'aidèrent étrangement à prendre rang parmi les grands compositeurs du siècle. Auber eut à cette époque trois grands bonheurs : il avait déjà rencontré Scribe, il connut Rossini, et vit mourir Hérold.

Aucune gloire littéraire n'a été ni plus éclatante, ni plus attaquée que celle de Scribe. Comme tant de conquérants, il a vu son empire tomber de son vivant et avec lui, et si la postérité lui accorde la palme toujours verte réservée aux immortels, son titre le plus sérieux à la mériter sera justement celui sur lequel il devait compter le moins. Nous aurions, pour nous, mauvaise grâce à la lui refuser. D'autres ont fait ou feront son procès à l'auteur du *Verre d'eau*. On dira que dans ses trois cent cinquante pièces, il n'a pas apporté à l'édifice de l'esprit humain le moindre élément nouveau, pierre de taille ou grain de sable, sans lequel nul n'a le droit d'imposer son nom au fronton du monument et à la mémoire de l'avenir. On lui reprochera, avec raison d'ailleurs, d'avoir tenu plus de quarante ans, dans sa main, la scène française, sans y avoir soulevé, de peur de compromettre un succès, la plus petite idée généreuse, fine ou originale. Mais comment se refuser à voir les vastes champs de sentiment et de passion qu'il a ouverts à nos compositeurs? Comment ne lui être pas éternellement reconnaissant d'avoir fourni à Meyerbeer les situations du quatrième acte des *Huguenots*, du troisième de *Robert*, du quatrième du *Prophète?* Il sait de plus s'assouplir à merveille à la nature de chacun de ses collaborateurs : se dramatiser avec le talent un peu sombre et en dessous d'Halévy, s'esbaudir avec la muse guillerette et sautillante d'Adolphe Adam ; en un mot servir, comme un habile cuisinier, chaque convive selon son goût (car il y a un peu de cuisine dans la manière de Scribe d'accommoder les vieilles idées

à la mode du jour). Voyez Auber : sitôt que, prenant son bien où il le trouve, il fonde définitivement cette raison sociale, Scribe et Auber, dont le crédit n'est encore usé sur aucune place littéraire ou artistique de l'Europe et du monde ; sa manière se transforme, son esprit s'éveille, son style s'épure. Il y a un grand pas entre *Emma* et *le Maçon*. Pourtant Auber hésite encore, tâtonne, cherche, risque *Fiorella*, *le Timide*, prédestiné par son titre à cette muse vacillante, lorsqu'enfin paraît à l'horizon Rossini, le plus éblouissant soleil qu'ait jamais vu luire le ciel dramatique de la France. Tout s'éclaire, tout renaît, et, réchauffé aux rayons de cet astre rénovateur, toujours maître de son fonds qui est bien à lui, assuré dans sa forme, Auber nous donne, le 29 février 1828, *la Muette de Portici*, l'œuvre la plus élevée, sinon la plus complète, de ce maître inépuisable et charmant.

Les vingt ans qui s'écoulèrent alors, jusqu'à la révolution de 1848, furent pour Auber une ère de triomphes sans interruption, qui n'ont de précédents que ceux obtenus par Rossini lui-même à travers la folle et riante Italie. Une seule gloire nationale pouvait en ce moment obscurcir celle de l'auteur de la *Muette*, elle s'éclipse sous la main de la mort : Hérold s'éteint le 19 janvier 1833, un mois après la première représentation du *Pré aux Clercs*. « Si Hérold avait vécu, M. Auber ne serait que le second dans Rome », écrivait, il y a quinze ans, le roi de la critique musicale[1]. Il est tout au moins intéressant de se demander ce qu'aurait produit l'antagonisme, non de ces deux hommes, mais de ces deux génies si différents. L'auteur de *Zampa* eût sans doute laissé d'abord l'opéra-comique à Auber pour se mesurer avec Meyerbeer dans une plus vaste arène ; mais eût-il abandonné pour toujours le théâtre de ses succès de jeunesse ? Quoi qu'il en soit, Auber régna dès lors en maître sur cette scène où les efforts que firent ses élèves ou ses rivaux pour le supplanter nous valurent bien des soirées charmantes. Dans cette lutte d'adresse presque autant que d'inspiration, Adam visa trop bas, Halévy à côté, Meyerbeer trop haut ; nul ne put atteindre ce roi du genre, qui, du haut de son trône, poursuivant sa carrière, versait des torrents de mélodie sur ses obscurs ou illustres adversaires. Une sorte de classification, sans commentaires, des quinze opéras-comiques que le maître écrivit de 1829 à 1847, fera saisir la portée de ce que nous devons à la maturité de son âge et de son talent. Nous placerons en tête quatre œuvres qui nous semblent mériter une mention hors ligne : *Frà Diavolo*, *l'Ambassadrice*, *le Domino noir* et *Haydée* ; puis un peu au-dessous : *la Fiancée*, *Lestocq*, *le Cheval de Bronze*, *les Diamants de la*

[1] P. Scudo, *Critique et littérature musicales*.

*couronne*, *la Part du diable* et *la Sirène ;* et enfin, dans une troisième classe : *Actéon*, *les Chaperons blancs*, *Zanetta*, *le Duc d'Olonne* et *la Barcarolle*. Ces derniers ouvrages, malgré des qualités incontestables, sont, il faut le dire, bien inférieurs à leurs quatre frères que nous venons de louer sans réserve, et qui resteront, avec la *Muette de Portici*, les plus beaux titres d'Auber à la reconnaissance des musiciens de tous les temps. *Le Domino noir* surtout, ciselé comme une sonate de Mozart, est, dans son cadre assez restreint, une de ces merveilles d'esprit, de jeunesse, de grâce et de charme indéfinissables, comme l'art en produit de temps en temps pour rappeler aux mortels profanes sa divine origine. Auber a écrit là son *Barbier*, et s'est placé, pour un jour, à côté de Rossini. Si nous avions à désigner le type accompli de l'opéra-comique, nous nommerions *le Domino Noir* dans le genre tempéré, comme *le Pré aux Clercs* dans le genre noble. On pourra s'étonner de notre enthousiasme devant une si petite toile, mais pour nous la grandeur n'est pas dans la taille, elle est dans la proportion.

En 1830, Auber s'éloignant de la salle Favart, comme y redoutant un trop puissant rival, traversa le boulevard, et vint donner à l'Opéra, où il se fixa jusqu'en 1834, *le Dieu et la Bayadère*, *le Philtre*, *le Serment* et *Gustave*. L'année 1839 le revit sur la même scène avec *le Lac des Fées*. En dépit des succès plus ou moins durables qu'il y obtint, peut-on s'empêcher de regretter le temps perdu par une muse aussi fine à s'efforcer de remplir une enceinte trop vaste pour elle? On ne s'appelle pas Auber pour obtenir des succès d'estime. *Le Philtre* est sans doute un opéra de genre plein de grâce et d'esprit ; personne ne peut nier que le troisième acte de *Gustave* soit une grande page dramatique, et quant à la délicieuse musique du *Lac des Fées*, dont le quatrième tableau est d'une touche vraiment magistrale, elle n'a que le défaut de n'être pas à sa place, ainsi que l'a justement remarqué un critique qui, à beaucoup de qualités, ne joint pas celle de l'indulgence[1]. Et pourtant, lorsqu'on se rappelle ces diverses partitions, ce ne sont pas leurs réelles beautés qui reviennent en mémoire, mais bien les cruels vers du bonhomme :

Ne forçons point notre talent ;
Nous ne ferions rien avec grâce.

Nous voici parvenus à la dernière phase de la production d'Auber : moment plein de la douce tristesse d'une soirée calme et sereine. Contrairement à Rossini, qui s'est coupé les ailes en plein

[1] H. Blaze de Bury, *Musiciens contemporains*.

essor, l'auteur de trente-trois opéras, plus ou moins remarquables, et dont plusieurs sont de vrais chefs-d'œuvre, a voulu continuer son vol gracieux et chanter jusqu'à la fin. Cela ne réussit guère qu'au cygne, qui réserve ses forces et sa voix pour saluer la mort. Après *l'Enfant prodigue*, cinq actes tirés de la Bible, et qui eussent exigé l'élévation de style de Méhul, sinon la puissante imagination de Rossini; après *Zerline*, un caprice de vieillard à l'endroit de l'Alboni, Auber revint à l'Opéra-Comique, et y fit représenter *Marco Spada* et *Jenny Bell*, deux reflets assez vifs des grands jours évanouis, puis *Manon Lescaut*. Les deux premiers tiers de cette partition prouvent que l'auteur n'a rien perdu de ses dons agréables; rien de plus. Mais dès l'ouverture du troisième acte, on sent passer sur la scène comme un souffle nouveau. Une chanson créole, un quatuor de l'harmonie la plus fine et d'une souplesse de style admirable, précèdent « un duo plein d'angoisse et de passion, où se trouve encadrée une prière qui nous paraît être l'inspiration la plus élevée qu'on doive à l'auteur de la *Muette* et de tant de délicieux chefs-d'œuvre. Par cette dernière page de musique, le compositeur s'est placé à la hauteur de l'abbé Prévost, et a prouvé, contre les tendances habituelles de son propre génie, que le véritable amour est plus fort que la fantaisie. » Nous donnons ici le jugement porté sur cet ouvrage par un maître critique d'une autorité incontestable[1], pour qu'on ne puisse infirmer notre propre sentence. Malgré ses beautés de premier ordre, *Manon Lescaut* n'a pu se maintenir ni au théâtre ni dans la mémoire du public. Quand donc cessera-t-on, partout, et surtout en France, de subordonner le mérite d'une œuvre à l'accueil que lui fait la foule.

A soixante-quatorze ans, Auber pouvait clore dignement sa carrière par un aussi beau *final;* il ne l'a pas voulu. Cette lutte presque victorieuse avec l'âge, qu'il soutint jusqu'à son dernier jour, ne manque pas de grandeur; mais peut-être vaut-il mieux, plus jaloux de sa renommée, s'arrêter au zénith, comme Rossini. Cinq ans après, l'auteur de *Manon Lescaut* remonte sur les planches avec *la Circassienne*, qui, pour n'être pas une merveille, brille d'un vif éclat à côté de *la Fiancée du roi de Garbe*, sa sœur cadette. Auber se débat; une sénile aspiration vers la jeunesse le tourmente; il veut encore, toujours chanter, et choisit des titres d'une fraîcheur désespérante. Un moment, *le Premier jour de bonheur* fait croire à un miracle; la muse vieillie, dont la jeunesse nous a donné *la Muette*, semble avoir enfin trouvé une fontaine de Jouvence; mais bientôt elle se ride de plus belle, ou plutôt de plus laide, retombe accablée sous le

[1] P. Scudo, *Critique et littérature musicales*.

poids de cinquante-cinq ans de glorieuse fécondité, et s'éteint dans *Rêves d'amour !*

Il nous reste à apprécier l'œuvre entière d'Auber et à lui assigner une place dans l'histoire de l'art, en y recherchant quels sont ses ancêtres et ses descendants directs. Mais après l'énumération de ses opéras, que nous avons faite un peu sèche pour la rendre plus claire, comment ne pas jeter un regard d'ensemble et de regret sur cette époque fameuse où florissait ce maître coquet et charmant, et où presque chaque jour voyait éclore une merveille. On ne peut évoquer ces souvenirs sans voir se dresser devant soi le spectre de ce grand 1830, qui résume aux yeux de la postérité les années qui l'ont précédé ou suivi. On ne peut prononcer le nom d'Auber sans se rappeler pêle-mêle ceux de Lamartine, Rossini, Ingres, Victor Hugo (*quantum mutatus !*), Meyerbeer, Musset, Balzac, Weber, Barbier, Hérold, George Sand, Dumas, Halévy, Delacroix, Mérimée, Vigny, et le reste, qui vaudrait l'honneur d'être nommé. Quelle vie idéale pouvait alors mener le bourgeois de Paris amateur et oisif ! Quel monde s'ouvrait à lui, monde enchanteur, peuplé d'êtres imaginaires, plus réels que les vivants, et jaillissant du cerveau fécond de leur père, comme Minerve du crâne puissant de Jupiter, tout armés de leur impérissable beauté! Éveillé un matin au son des cloches de Notre-Dame, ébranlées par Quasimodo, un de ces heureux du jour pouvait s'avancer vers l'arc de triomphe, récitant les beaux vers que jetait Victor Hugo au monument vengeur, et fuyant l'église des Goths et sa terrible Ανχγκη, descendre vers la Seine, qu'il passait en batelet, assis à l'arrière et enveloppé de son manteau, comme don Juan dans la barque des naufragés. La campagne, avec ses routes, ses prairies, ses villages, s'ouvre à lui. Il salue du geste, au passage, le noir Olympio, s'incline devant la fenêtre ouverte d'Ursule Mirouet, et déjeune sous la tonnelle où Zerline vient le servir. Il repart ; le voilà au bord du lac; sur cette pierre où vint s'asseoir Elvire, et, contemplant à l'horizon le modeste asile de Jocelyn, il soupire au pied d'un saule la romance de Georgina Smolen. Il pénètre dans les sombres forêts, évitant le chemin qui conduit à la Roche-Mauprat, fermant l'oreille à la voix des esprits de Manfred, et craignant, à chaque détour du sentier, voir surgir le rouge manteau de Zampa ou briller la hache du Corsaire. Un son triste et lointain retentit. Est-ce le cor d'Oberon? — celui d'Hernani? — ou la chasse infernale du *Freyschütz* va-t-elle bondir à travers les halliers? Non, c'est le Charles IX de la *Chronique*, pâle, les yeux injectés de sang, qui poursuit un dix-cors sur ses fins. Derrière le roi vient, au petit galop, la reine Margot, accompagnée du mélancolique la Mole, et suivie de loin par le

regard et le sourire moqueurs du Béarnais. La chasse s'éloigne, le bruit se perd, le jour s'enfuit, la lune se lève. Le promeneur égaré sort de la forêt et pénètre dans l'enceinte d'un cimetière semé de tombes en ruines. L'évocation de Bertram erre sur ses lèvres; il trébuche sur un objet informe, se penche, reconnaît le crâne d'Yorick, pousse un cri, se relève, aperçoit Hamlet et le fossoyeur à ses côtés, et se sauve épouvanté. Il gagne la rive du fleuve, le remonte, et, détournant les yeux pour n'y point voir flotter les victimes de la Tour de Nesle, il arrive enfin au Pré-aux-Clercs, guidé par le refrain de la ronde de Nicette. Il se mêle à la foule des étudiants, sépare les soldats huguenots et les bourgeois catholiques; assiste dans la chapelle au mariage de Nevers et de Valentine, et songe à la retraite en entendant le *couvre-feu*. Il traverse la Seine dans la barque où l'on a déposé le cadavre du terrible Comminges, et trouvant sur l'autre bord le Louvre et les Tuileries illuminées, il se rappelle qu'il y a bal masqué à la cour. Il passe un domino, se fait coiffer par Figaro et accourt au Louvre, heurtant sur son passage Rolla, qui rôde à la suite de madame Marneffe. Les corridors du royal château s'ouvrent, un mousquetaire s'y précipite : c'est d'Artagnan qui apporte d'Angleterre les ferrets de la reine, et lance en courant un bonjour amical à Olivier d'Entragues et au capitaine Roland. La salle de bal est brillante et remplie : Ferragus et Triboulet, Athos et Lara, Abigaïl et la duchesse de Langeais s'y coudoient et s'y pressent. Minuit sonne, un domino disparaît : c'est Angèle fuyant Horace. Le bourgeois ahuri s'élance après elle, il s'égare dans les escaliers, arrive dans la rue... Le tocsin retentit; des bandes de massacreurs courent dans tous les sens. Notre homme aperçoit, à la lueur des torches, Raoul et le bon Marcel succombant sous les coups de Coconas et de la Hurière. Il rentre prudemment chez lui, s'endort, rêve de forêts, châteaux, chasses, fantômes, noces, gages d'amour et de bataille, soldats, seigneurs et grandes dames, et poursuit ainsi sans interruption, dans la réalité de ses songes d'artiste et de poëte, le cours d'une vie heureuse, bien remplie, et dont ni l'étranger ni l'Internationale ne viennent troubler les austères labeurs ou les loisirs intelligents.

## II

La musique dramatique, qui compte à peine en France deux siècles d'existence, paraît arrivée à un moment de recueillement. Comme un voyageur parvenu à la cime d'une montagne, elle prend

un temps d'arrêt et de repos, et des hauteurs qu'elle a conquises, promène avec fierté ses regards autour d'elle. Va-t-elle aujourd'hui redescendre, ou s'élancer sur des sommets plus élevés encore? Nous laisserons à d'autres, ou mieux, à l'avenir, le soin de nous éclairer à ce sujet. Mais, pour nous rendre un compte à peu près exact des prédécesseurs d'Auber, et de sa valeur relativement à chacun d'eux, il peut être intéressant de suivre, depuis sa naissance jusqu'à son développement complet, les progrès incessants de ce grand art, un des plus beaux titres de gloire de notre époque. Cet étonnant dix-neuvième siècle sera fier un jour de pouvoir l'opposer, avec la poésie lyrique, à ses successeurs, qui ne manqueront pas de lui reprocher, trop justement, d'avoir préféré un utile trompeur aux réels bienfaits de l'agréable.

Toutefois, l'enfance de la musique dramatique n'offre rien de plus extraordinaire que celle de tant d'hommes ou de choses. *La Finta pazza* de Strozzi, que Mazarin fit représenter en 1645 au théâtre du Petit-Bourbon, mérite à peine l'honneur d'une mention; et lorsqu'en 1671, Robert Cambert et Pierre Perrin donnèrent, au Jeu de paume de la rue Mazarine, leur opéra de *Pomone*, ils obtinrent un succès plus brillant que durable. Maltraités par Boileau, détrônés par Lulli, ils ne durent pas se douter, en mourant, qu'ils avaient posé la première pierre d'un splendide édifice. L'opéra français, né de la veille, eut donc besoin pour vivre que la Providence vint, sous les traits du petit cuisinier florentin, lui apporter les faveurs de la mode. Lulli était trop compatriote de Machiavel pour hésiter à exploiter la bienveillance de la cour au profit de son génie, et d'ailleurs, les blanches mains de Fontanges ou de Montespan devaient plus volontiers applaudir ses accords quand ils accompagnaient les entrechats du roi-soleil ou les naïvetés du bourgeois gentilhomme, que lorsque, réchauffant de leur feu les vers de Quinault, ils exprimaient les douleurs d'Armide ou les exploits de Bellérophon. Rien ne devait manquer à la gloire du grand siècle, pas même la musique dramatique. Mais, plus jeune et plus faible encore que ses sœurs, cette dixième muse s'endormit en 1680, avec Jean-Baptiste Lulli, son véritable père, et, troublée à peine dans son sommeil par Campra et son *Europe galante*, ne se réveilla que vers 1730, aux premiers accents de Jean Rameau.

Ici, le genre se développe et se divise. Tandis que l'auteur de *Dardanus* et de *Castor et Pollux* s'obstine à ne prêter la déclamation lyrique qu'aux héros ou aux dieux, Favart et la Duronceray, sa femme, ne craignent pas de faire chanter les marquis et les bergers, et dans leurs petites partitions — de vrais Greuze musicaux — jettent les fondements de l'opéra-comique, genre faux, si l'on veut, mais qui

nous a valu de réels talents et de vrais génies, et dont Auber est le plus célèbre et peut-être le dernier représentant. La musique pose décidément son pied victorieux sur la scène comique. Tout le monde veut écrire en clef d'*ut* ou de *fa*, et Rousseau lui-même donne *le Devin de village*. Allons, Jean-Jacques, laissez Rameau s'éteindre en paix ; allez à l'Ermitage écrire *la Nouvelle Héloïse*, et cédez le bâton de chef d'orchestre au chevalier Gluck qui nous arrive.

Pour nous faire une idée, disent nos grands-pères, des tempêtes soulevées à la cour et à la ville par la lutte des gluckistes et des piccinistes, il faut retourner nous-mêmes en arrière jusqu'aux temps orageux de 1830, où, dans une pièce de vers ou de théâtre, le bataillon des romantiques lançait ses principes frais éclos sur l'armée des classiques en déroute. Nous avons cependant peine à croire qu'une question purement musicale et dramatique ait pu acquérir, au siècle dernier, une importance égale à celle que, dans le nôtre, on a justement attachée à une lutte qui a bouleversé les lettres et les sciences tout aussi bien que les arts, lutte pacifique, qui était à la fois un refuge contre l'horrible souvenir des révolutions et un repos à vingt-cinq années de troubles intérieurs et de guerres à l'étranger. Quoi qu'il en soit, la bataille fut longue, acharnée, et illustrée par plus d'un combat singulier. L'abbé Arnaud et la Harpe, Suard et Marmontel, se portèrent des coups qui servirent du moins à faire jaillir de leurs écrits la critique musicale. Avec une noblesse digne de son grand caractère, Gluck, presque vaincu, malgré des chefs-d'œuvre comme *Iphigénie* et *Orphée*, abandonna bientôt à son heureux rival un champ de bataille où les convictions sincères avaient fait place à l'esprit de parti. Il comptait, et avec raison, que la postérité se chargerait de sa revanche.

Cependant Grétry, venu de Liége se fixer à Paris en 1768, faisait applaudir sans rival ses opéras, dont *Richard* et certaines pages de *Zémire et Azor* sont des merveilles de sentiment et de vérité dramatique. Ses deux satellites, Dalayrac et Monsigny, charmaient nos grand'mères aux accents faciles et légers de leur musette, et, dans un genre plus élevé, Salieri, et surtout Sacchini, l'auteur méconnu d'*Œdipe à Colone*, disputaient à Piccini les palmes de son heureuse victoire.

Tels étaient les protagonistes de la musique, lorsque sonna l'an 1789. Cette date célèbre ferme la première phase de l'art. Le vieux monde musical a dit son dernier mot, et certes, il peut désormais se taire, car il a su imprimer son cachet aux œuvres qu'il nous a léguées, et qui, à près d'un siècle de distance, ont encore pour nous cette grâce simple et sereine, un peu éventée aujourd'hui, mais interdite à tout ce qui a subi le souffle impur de nos révolutions. Écou-

tez du fond d'une loge, sans parti pris de dédaigneuse raillerie, ces accents affaiblis et naïfs, laissez bercer votre esprit aux accords de ces maîtres charmants, et vous pourrez vous croire transporté dans un de ces vieux hôtels du Marais, pour qui le temps semble n'avoir pas marché depuis l'émigration, et qui restent fermés, impénétrables aux bruits tumultueux de notre époque. Entrez-y doucement, sur la pointe du pied; n'attirez pas sur vous les regards courroucés de ces vieux portraits de famille suspendus aux murailles; craignez d'éveiller les échos endormis depuis quatre-vingts ans dans les lambris aux dorures ternies; ne parlez pas, vous êtes dans le royaume du calme et du silence, et si un cri du dehors vient à percer ces murs épais, il prendra, pour parvenir jusqu'à vous, le timbre du rire argentin de Lisette ou du soupir attendri de Chérubin. Écoutez avec recueillement ce que les voix du passé vont murmurer à votre oreille, et surtout laissez-vous pénétrer de cet aimable et charmant esprit du dix-huitième siècle, esprit de finesse et d'élégance, au sourire trempé de larmes, comme celui d'Homère; esprit que les fureurs de nos tribuns ont fait envoler loin de la terre, et dont aucun symptôme n'indique le prochain retour au milieu de nous. Telle est l'impression que produiront toujours ces œuvres du bon vieux temps sur qui saura les écouter; elles resteront l'expression la plus parfaite d'une société à jamais disparue.

La France continuait à chanter au pied de l'échafaud; mais elle chantait *la Marseillaise* ou les faibles imitations qu'en avait faites Méhul. Le tambour fait taire le violon; Grétry brise sa lyre, et ce n'est ni Berton ni Lesueur qui peuvent prétendre le remplacer. La musique dramatique paraît en proie à une apathie dont elle subit l'influence près de trente ans. Quatre noms cependant dominent cette époque de transition, et viennent protester contre l'engourdissement général. C'est d'abord Chérubini, plus remarquable par ses compositions religieuses et le zèle infatigable qu'il met au service de son art chéri, que par ses œuvres profanes; Boïeldieu qui, tous les deux ou trois ans, livre à l'admiration publique un de ses gracieux opéras; puis l'auteur de *Joseph*, Méhul, musicien sobre, élevé, le premier peut-être qui soit animé du vrai sentiment dramatique moderne; et enfin Spontini, le père de cette fameuse *Vestale*, trop vantée jadis, trop oubliée aujourd'hui, et que l'on devrait bien songer à nous rendre.

Malgré ces noms restés célèbres, malgré les succès de Paër et de Nicolo, l'empire est une époque stérile pour l'art musical. César veut des légionnaires, non des chanteurs; et lorsqu'après 1815, la France relève enfin la tête, si longtemps courbée sous la main de son cavalier corse, elle n'a plus ni poëtes ni artistes. Pour ranimer en elle le

génie de la musique, il faut que le ciel lui envoie un secours étranger, comme il lui envoya jadis Lulli, Gluck ou Grétry. Son œil inquiet interroge l'horizon et s'illumine d'un rayon d'espérance quand elle voit le jeune cygne de Pesaro franchir les Alpes et venir s'abattre dans son sein. *Il Barbiere*, *Semiramide*, *la Gazza ladra*, *l'Italiana in Algiere*, *Otello* raniment l'enthousiasme des élèves comme la foi des maîtres. — Boïeldieu, infidèle aux procédés de l'école française, reniant ses propres chants qui n'avaient pu faire de lui que le rival de Nicolo, nous donne à cinquante ans une œuvre d'une éternelle jeunesse, *la Dame blanche*. — Hérold s'éveille, se lève, chante, retombe et meurt enseveli dans son triomphe, en léguant au monde, comme le héros thébain, deux enfants immortels : *Zampa* et *le Pré aux Clercs*. — Meyerbeer, laissant les sombres légendes du Nord à son condisciple Weber, descend vers la riante Italie ; il n'y trouve plus Rossini, et attiré par la France comme le fer par l'aimant, il arrive, avec une force de volonté inébranlable, se mesurer avec le jeune dieu qui règne à Paris. Quiconque avait alors vingt ans se souvient de ces luttes ardentes que rehausse encore dans leur éclat la date célèbre de 1830, à laquelle elles sont marquées sur le cadran du siècle; non que l'école romantique ait beaucoup favorisé l'essor de la musique moderne, — car ceux qui acclamaient un jour Victor Hugo sifflaient Rossini le lendemain, — mais parce que la France avait, par quinze années de prospérité, recouvré toutes les forces si variées de sa vivace intelligence. C'est alors qu'entre ces deux géants rivaux, qui se portent des coups formidables comme *Guillaume Tell* ou *Robert le Diable*, se dresse Auber, dont nous pouvons maintenant suivre facilement la généalogie artistique. Descendant direct de cette famille aimable qui commence à Favart, et par Monsigny, Dalayrac, Grétry, s'étend jusqu'à Boïeldieu; ne se rattachant que par une alliance lointaine à la race puissante dont Lulli, Rameau, Gluck et Méhul sont les illustres fils ; marié enfin au génie fécondant de Rossini, Auber réunit, dans son tempérament, la grâce française à la verve italienne, et la pureté des anciennes traditions à la vigueur des principes nouveaux.

Dans cette innombrable légion de musiciens, les natures les plus diverses se rencontrent. Chez les uns, la lame, comme on dit, use le fourreau. Il semble qu'il y ait en eux comme des trésors trop abondants de céleste harmonie, qui, leur fallût-il briser la faible enveloppe impuissante à les contenir, doivent éclater en plein jour. Mozart, Weber, Hérold, Donizetti, Bellini, sont les glorieux martyrs de cette mission divine. Chez d'autres, au contraire, le cerveau est toujours maître du cœur, et l'alliance d'une volonté de fer à un travail sans trêve attache les noms de Hændel, Gluck, Beethoven, Meyer-

beer, Halévy, Verdi aux plus belles conquêtes de l'intelligence dans le domaine des arts. Enfin il est une autre classe, moins nombreuse et plus privilégiée, de compositeurs, qui, sans efforts, sans fatigue, le sourire aux lèvres et le calme inaltérable au cœur, nous versent la mélodie comme la fontaine nous verse l'eau et le soleil la lumière. C'est à ce groupe aimé des cieux qu'appartiennent Haydn, Cimarosa, Rossini, et enfin Auber. L'auteur de *la Muette* cache toujours, en effet, la science sous la facilité. Peu d'artistes ont connu le travail autant que lui; il affectait pourtant de le mépriser. Un jour qu'un élève du Conservatoire lui soumettait une page remplie du contre-point le plus ardu : « C'est très-bien, lui dit-il; mais savez-vous ce que vous devriez essayer de faire maintenant? Un pont-neuf. » — Conseil perfide, sous une apparente réalité. Combien d'élèves même d'Auber, voulant passer ce fameux pont, n'ont pu marcher, comme le maître, d'un pas ferme et sans se crotter, au milieu de la chaussée, et sont allés à droite et à gauche rouler dans le ruisseau! — Le génie seul va droit à la gloire, sans risquer de sombrer dans la vulgarité.

Ce n'est pas sans hésiter que nous appelons Auber un génie. Il n'est certainement pas de la taille des géants créateurs de la musique; mais peut-être est-il de leur race. Comment nommer en effet ce feu vif, clair, d'où la mélodie s'élance et petille en joyeuses étincelles, et auquel grands et petits, ignorants et savants se sont égayés ou réchauffés pendant un demi-siècle? Il y a là plus que du talent, et nous pensons justement que le génie réside et trahit sa divine essence plutôt dans cette fécondité, pour ainsi dire inconsciente, que dans les difficultés vaincues d'un art qui, mieux que tout autre, exige à la fois le travail et l'inspiration. Esprit ferme, précis, porté à saisir tout d'abord le réel comme le fin des choses, Auber semble avoir été mis au monde pour résumer dans ses œuvres ce style tempéré, composite, que la France a su se créer, entre l'Italie qui chante à la surface et l'Allemagne qui ne sort guère des profondeurs de l'âme humaine. Auber en a toutes les qualités : science profonde et souvent dissimulée, harmonie claire, instrumentation plus soignée que puissante, mélodie franche et jamais triviale, esprit qui ne se dément pas et ne se laisse jamais déborder par la sensibilité, et surtout, exacte pondération des deux éléments du drame et de la musique proprement dits. Ce goût si rare, nul, excepté Mozart, ne l'a possédé à un plus haut degré que l'auteur du *Domino noir*, car à aucune page de ses quarante-deux partitions, on ne peut l'accuser d'avoir sacrifié un des deux grands principes de son art à l'autre, et d'être moins scénique que chantant, moins musical que dramatique. C'est là le vrai titre d'Auber à la postérité, et assurément la part est

assez belle pour que nous puissions dire franchement devant les cendres à peine refroidies de cet homme célèbre, ce qui l'empêchera d'être compté parmi les grands génies de l'humanité. Auber n'a aucune notion de ce qu'on est convenu d'appeler couleur locale; d'ailleurs, il ne s'en inquiète guère. De même que, sans tenir compte des diverses écoles qu'il a vues fleurir pendant sa longue carrière, il a écrit, avec les mêmes procédés et à cinquante ans de distance, *la Bergère châtelaine* et *le Premier jour de bonheur*, de même il compose une ouverture ou un final, sans se demander si la scène se passe il y a trois mille ans en Égypte ou de nos jours en Espagne. Que l'amoureux soit Horace ou Desgrieux, l'héroïne Henriette ou Zerline, le traître Ankarstroem ou Malipieri, il ne voit là qu'un ténor, un soprano et une basse, qu'il fait chanter du reste avec une élégance, une souplesse de style, une maestria dont il ne se départ jamais.

Un maître si précis, si facile à comprendre, devait fonder une école brillante et suivie. Disciple lui-même de Rossini, mais ayant adapté les procédés de l'école italienne au genre éminemment national qu'il cultivait, Auber vit accourir autour de lui tous les jeunes esprits nés du sol fertile de la Restauration. Halévy, Grisar, Monpou, Adam, Clapisson, et plus tard MM. Gevaërt, Victor Massé, Maillart, Bazin, Duprato, Semet ont largement puisé à cette fontaine intarissable, où MM. Félicien David, Ambroise Thomas, de Flotow, le prince Poniatowski, et Verdi lui-même, viennent parfois, sans en rien dire, remplir, chacun suivant sa taille, leur amphore ou leur écuelle. Il n'est pas jusqu'à M. Offenbach qui, dans ses jours d'ambition, ne se dresse sur la pointe des pieds et ne parvienne à humecter ses lèvres de quelques gouttes de cette eau merveilleuse que, seul, M. Gounod semble avoir dédaigné, pour aspirer à des élixirs de plus longue vie et de plus haute inspiration.

Les amateurs de classification nous demanderont peut-être ici d'aligner les musiciens de tous les temps par ordre de taille, et d'assigner à Auber une place d ns le rang. La formation de ce bataillon de généraux est impossible ; le talent, le génie ne se numérotent pas. Remarquons cependant que la France, qui a vu chez elle naître, grandir et atteindre son plus haut degré le drame lyrique véritable, n'a produit aucun des hommes qui ont accompli cette grande œuvre : Lulli, Gluck, Rossini et Meyerbeer. Il serait donc dangereux de faire asseoir Auber dans l'enceinte sacrée des dieux de la musique ; et à cette audacieuse pensée, lui-même, s'il vivait encore, sourirait sans doute de ce sourire muet et incrédule que vous lui avez connu. Du Parnasse musical il ne connaît que les pentes fleuries, les vallons ombragés, où, entouré de ses élèves, il préside un joyeux décaméron,

loin de la cime lumineuse où rayonnent Mozart, Beethoven, Rossini, Meyerbeer, et des âpres forêts où s'égarent les rêveries de Weber, d'Hérold et de Bellini. Toutefois, Auber serait peut-être notre plus grand musicien national, si l'auteur de *Zampa*, dans sa rapide carrière, ne lui eût enlevé la première place. M. Xavier Aubryet, dans ce style hardiment imagé qui est à la fois le charme et l'écueil de son talent, dit à ce propos : « Quand on quitte à Auber et qu'on reprend à Hérold le cours de l'idée du beau en musique, on éprouve une impression analogue à celle que cause la réapparition d'un fleuve qu'on a laissé à cinquante lieues de sa source et qu'on retrouve à quelque distance de l'océan[1]. » — La comparaison est cherchée, mais trouvée. Nul ne sait où se serait arrêté Hérold, tombé sous la faux de la mort, au moment où, affranchi de l'esprit d'imitation de la jeunesse, il prenait son essor et nous ouvrait une route nouvelle, brusquement refermée. Auber au contraire, favorisé des hommes, des rois et du ciel même, qui l'a laissé le plus longtemps possible à la terre, a pu nous faire part à loisir de tous les dons qu'il avait reçus de la prodigue nature. Inférieur à Grétry par le sentiment, à Méhul par l'élévation, à Boïeldieu peut-être par la grâce, il leur est en somme supérieur à tous par la réunion complète, dans un cadre assez restreint pour être facilement embrassé d'un seul coup d'œil, de toutes les qualités des grands maîtres, et, vivant résumé des beautés et des défauts de l'école française, il meurt le dernier de toute une illustre génération, morte sans postérité.

Aujourd'hui que ces voix inspirées sont retombées dans le silence, que les suprêmes accents du chœur céleste, dirigé par ces génies, se sont perdus dans le bruit des révolutions et l'éloignement du passé, que va devenir l'art sublime de la musique? L'histoire de cet art même nous défend d'en désespérer. Que de fois il s'est relevé plus haut que jamais, au moment où de sceptiques moqueurs, sourds à ses beautés, proclamaient tout haut sa mort! Pour nous, ses fidèles, il vaut mieux croire en son immortalité, et nous en rapporter à la prophétie du vieux Grétry qui, après avoir loué modestement ses successeurs, Méhul, Lesueur, Chérubini, s'écrie, dans un langage plus touchant qu'épuré : « Que viendra-t-il après eux? Je vois en idée un être charmant qui, doué d'un instinct mélodieux, la tête et l'âme surtout remplies d'idées musicales, n'osant enfreindre les règles dramatiques qui sont aujourd'hui connues de tous les musiciens, joindra au plus beau naturel une partie des richesses harmoniques de nos jeunes athlètes. Avec plus de certitude que l'enfant d'Abra-

[1] *Jugements nouveaux*, Paris, 1860.

ham, soupirant après l'arrivée de son messie régénérateur, déjà je tends les bras vers cet être désiré, dont les accents, aussi vrais qu'énergiques, réchaufferont mes vieux ans[1]. »

Espérons donc en ce *régénérateur*, mais ne l'attendons pas trop. Certes, sans parler de Verdi, ce dernier enfant robuste, passionné et un peu difforme de l'Italie épuisée, ou de Wagner, qui n'a que le tort de vouloir être un novateur, nul ne voudrait méconnaître le talent poétique de M. Gounod, qui s'inspire souvent, et à bon droit, des vieux maîtres, la grâce des partitions de M. Ambroise Thomas, ni les œuvres si fines, si pittoresques, de M. Félicien David. MM. Massé, Reyer, Gevaërt, Maillart, et tant d'autres, honorent assurément la carrière qu'ils poursuivent avec des alternatives de chutes et de succès. Les classes particulières, sans compter le Conservatoire et ses succursales, n'ont jamais été plus suivies. Ce n'est donc pas, on le voit, l'élève qui manque au maître, ni le maître à la science. Mais il est remarquable que plus un art se généralise, moins il s'élève. Il perd en hauteur ce qu'il gagne en étendue, et en cela, les lois qui le régissent sont conformes à celles de la physique. Nous ne cherchons pas à décourager ce généreux élan vers les conquêtes promises à l'esprit humain ; mais avec tant d'écoliers, nous n'avons pas d'école, et Montaigne, dans sa brusquerie, ne manquerait pas de dire : « L'escrivaillerie semble estre quelque symptosme d'un siècle desbordé. » Nous nous disons artistes, écrivains, poëtes, sans même comprendre à quels rudes travaux, à quels austères devoirs ces titres nous obligent. Il nous manque le sérieux, la fierté, les fermes croyances de nos pères, tranchons le mot, la foi. N'est-ce pas une foi véritable qui a fait les Hændel, les Gluck, les Mozart, les Beethoven? N'est-ce pas une sorte de foi profonde qui anime la race puissante et obstinée d'où sont sortis Meyerbeer, Mendelssohn, Halévy? La foi religieuse est certainement ici hors de cause, et cependant il n'est pas inutile de faire ressortir la différence des temps. Autrefois, Frà Bartolomeo ne peignait guère que dans la fièvre de l'extase, et Haydn récitait humblement son chapelet pour arracher du ciel l'inspiration rebelle. Aujourd'hui, pour nous mettre en verve, nous n'en demandons pas tant. Des âges fabuleux à nos jours, de Trébizonde à Gérolstein, tout est bon à inspirer notre muse gaillarde et sceptique. Quand nous nous mettons en frais, les dieux d'Homère peuvent s'attendre à tout, et les souverains s'estimer heureux de se voir seulement transformés en rois Bobêche ou en grandes-duchesses. Auber n'est pas tout à fait innocent des hallucinations idiotes que nous devons à cette fièvre de parodies. De qui et de quoi ne s'est-il pas moqué, avec son

[1] Grétry, *Essais sur la musique.*

compère Scribe? Celui-ci est encore le plus coupable; mais dans leurs œuvres communes, la musique s'allie si bien aux paroles, qu'elle doit partager avec ces dernières aussi bien la responsabilité que le succès. Tout, depuis l'armée jusqu'à la magistrature, depuis les brigands jusqu'aux reines, tout a passé sous le fouet voltairien de ces deux grands enfants de la Révolution. C'est la seconde fois que, à propos d'Auber, le mot *voltairien* tombe sous notre plume. Ce n'est pas là un simple effet du hasard. Par son esprit mordant et universel, par son style clair et précis, par sa légèreté de main et sa vigueur de touche, par son inépuisable fécondité, son scepticisme railleur, par la place qu'il occupe non loin des grands maîtres, sans toutefois s'élever jusqu'à eux, et même par sa longue et éclatante carrière, l'auteur de *la Muette* et du *Domino noir* a plus d'un point de ressemblance, malgré la différence des genres, avec le patriarche de Ferney; et, sur la tombe glorieuse qui vient de se fermer, nous croyons pouvoir nous écrier, avec une nuance de critique sans doute irrespectueuse, mais que nous feront pardonner nos regrets et notre admiration sincères : « Ci-gît le Voltaire de la musique! »

A. Rocoffort.

---

# LA GUERRE ET LA RÉVOLUTION

## ET LES ENSEIGNEMENTS A EN TIRER

---

### V[1]

On le voit, nonobstant ma qualité de citoyen français, je suis impartial en cette conjoncture internationale. Je n'hésite pas, malgré les multiples et douloureuses épreuves que la Providence nous inflige avec tant de persistance, à signaler ce que je crois être l'erreur de l'opinion publique dans mon pays. Aussi demandai-je la permission d'être d'autant plus sévère pour le souverain de l'ennemi, après l'avoir été avec celui qui fut le nôtre, que les gouvernants se trouvent en face de devoirs impérieux, forcément étrangers à cette agglomération humaine qu'on appelle une nation ; qu'ils tiennent de leur position même une grave responsabilité morale à laquelle échappe la masse des gouvernés ; qu'ils ont, par leur situation professionnelle (qu'on me passe cette irrévérencieuse expression), une obligation d'intelligence, d'honnêteté, de prudence, qui n'existe aucunement pour la multitude de ces gouvernés, incapables de faire preuve de ces qualités, quelquefois même de la plus élémentaire des trois. Eh bien! le roi du Prusse, après la bataille de Sedan tout au moins, n'est plus à la hauteur de la mission suprême qui est inhérente au titre de monarque. Le faux bonhomme écœure par sa mystique hypocrisie, et celle-ci atteint le paroxysme dans le préambule de la lettre qu'il écrit à la reine Augusta, après le premier de nos grands désastres. Du reste, sans ce préambule et la salutation qui termine l'épanchement intime de l'époux à l'épouse, discrètement

[1] Voir *le Correspondant* du 25 juin 1871.

mais peu féodalement confié à la presse, cette lettre ne différerait pas d'un rapport militaire :

« Quand je pense, écrit le royal épistolier, qu'après une grande guerre heureuse, je ne pouvais rien attendre de plus glorieux, pendant mon règne, et qu'aujourd'hui pourtant je vois s'accomplir de tels faits historiques, je m'incline devant Dieu, qui seul nous a élus, moi, mon armée et mes alliés, pour exécuter ce qui vient d'être fait et nous a choisis comme instruments de sa volonté. Ce n'est qu'ainsi que je puis comprendre cette œuvre, pour rendre grâces humblement à Dieu, qui nous a conduits, et à sa bonté. — (*Suit un long rapport militaire.*) — Maintenant je te dis adieu, le cœur ému en finissant une telle lettre. »

Certes, je ne puis trouver que très-naturel l'orgueil du vainqueur, prenant la plume au lendemain d'un événement inattendu qui lui a livré une armée tout entière (généraux, officiers, soldats, matériel) et, par-dessus le marché, l'empereur des vaincus, événement à coup sûr de nature à amener, chez ceux-ci, une crise révolutionnaire d'où devait infailliblement résulter d'immenses complications intérieures. Mais je voudrais qu'à l'expression de cet orgueil légitime, ne s'accolât pas une invocation sacrilége : « Dieu nous a élus, nous conduit, nous dicte sa volonté... » S'il en était ainsi, votre « cœur ému », sire, vous aurait suggéré d'autres sentiments que ceux que vous avez affichés avec impudeur. Vous aviez châtié, au delà même des espérances que vous avez jamais pu rêver, la nation qui vous avait si maladroitement attaqué ; vous l'aviez finalement vaincue, malgré la résistance opiniâtre qu'elle vous avait courageusement opposée, en Lorraine notamment ; votre gloire était indiscutable, notre leçon était complète. Le rôle du chef de la Confédération germanique se terminait et la mission du pasteur des peuples commençait. Vous étiez en mesure de vous arrêter, vous deviez le faire, au nom de l'humanité, et dire à vos Allemands : Assez de sang versé en Europe, assez de capitaux dissipés en œuvres de destruction, assez de deuils, assez de ruines de tout genre, assez d'atteintes portées au principe sacré de la civilisation, assez de surexcitation de ces instincts sauvages qui sommeillent toujours au fond du cœur humain et qui, une fois réveillés, ne se rendorment que difficilement ! J'ose espérer, pour l'honneur de la race qui a donné au monde intellectuel Gutenberg, Leibnitz et Kant, Copernic et Kepler, Albert Dürer et Rubens, Schiller et Gœthe, Mozart et Beethoven, que ces paroles eussent trouvé de l'écho au moins dans la partie éclairée de nos ennemis. J'affirme, sans crainte d'être démenti, que, si le sort des armes eût interverti les rôles, plus d'une voix se serait élevée, dans la presse française, pour arrêter l'entraînement

de nos soldats : le côté chevaleresque de notre caractère national a pu nous faire négliger, à notre grand préjudice, certaines précautions (l'espionnage, par exemple, que l'envahisseur avait élevé à la hauteur scientifique d'une institution internationale), mais il nous donne certainement le droit de parler haut et ferme en ce sens.

Au contraire, sire, dans le *Communiqué* que vous avez adressé aux journaux de Reims, vous affectez de déclarer que vous ne reconnaissez d'autre gouvernement que celui de l'empereur, à vos yeux, « le seul, jusqu'à nouvel ordre, qui soit autorisé à entrer dans des négociations d'un caractère national ; » qu'elles n'auraient aucune chance d'aboutir, tant « qu'il n'y aurait pas, en France, un gouvernement reconnu par le pays et qui peut être considéré comme agissant en son nom ; » qu'il « est impossible de comprendre à quel titre les gouvernements allemands pourraient traiter avec un pouvoir qui, jusqu'à présent, ne représente qu'une partie de la gauche de l'ancien Corps législatif à Paris. » Cet argument d'avocat de seconde catégorie manque de l'honnêteté obligatoire pour un souverain ; car vous savez bien que le gouvernement impérial, tombé réellement depuis la triple défaite qu'il a attirée sur notre vaillante armée à Wissembourg, à Forbach et à Reichshoffen, a été simplement achevé par la capitulation inouïe de Sedan ; que le pouvoir a été littéralement ramassé par cette fraction du Corps législatif que vous traitez de si haut et qui ne pouvait que songer à régulariser la seule forme de gouvernement admissible en France, en présence de l'occupation étrangère d'une partie de notre territoire, vis-à-vis d'une femme à tort ou à raison impopulaire et d'un enfant compromis par la fin lamentable de son père.

Oui, sire, dans cette douloureuse circonstance d'une lutte à main armée de deux agglomérations humaines de près de quarante millions d'âmes chacune, entre les deux gouvernements, l'un monarchique, l'autre anonyme, qui représentaient les intérêts de ces deux grandes fractions de l'Europe, la postérité n'hésitera pas à dire que c'est le vôtre qui a manqué à ses devoirs et que c'est le nôtre qui vous montrait l'exemple. L'histoire n'hésitera point à constater que, des deux hommes qui personnifiaient ces gouvernements, le plus grand des deux n'était pas le monarque. Celui en qui la civilisation trouvait un appui, c'était le chef civil de ce pouvoir exécutif auquel vous n'avez pu vous empêcher d'opposer encore le simulacre d'une fin de non-recevoir basée sur l'irrégularité de son origine, quand vous saviez bien que ce détail, pour vous insignifiant, était la conséquence d'une fatalité où vous pouvez vous vanter d'avoir joué le principal rôle. C'était celui qui, croyant de son devoir d'aller au quartier général des assiégeants, pour tenter d'obtenir la

fin honorable d'une guerre insensée dont la responsabilité incombait uniquement au gouvernement déchu, n'a pas reculé devant le danger que présentait pour sa popularité l'état des esprits à Paris. Avec raison convaincu qu'on devait tout tenter pour arrêter l'effusion du sang et l'accumulation des ruines, il s'est imposé à lui-même la dure mission d'aller trouver un vainqueur enivré de ses succès, pour l'entretenir d'une réconciliation entre deux nations qu'une politique odieuse a seule fatalement divisées. Il l'a fait avec cette patriotique abnégation à laquelle, dans la séance de l'Assemblée législative du 2 juin dernier, le chef militaire du gouvernement de la défense nationale a rendu un hommage mérité[1]. Vous n'avez pas dû bien comprendre, sire, dans le rapport de notre ministre des affaires étrangères à ses collègues sur l'entrevue qu'il venait d'avoir avec votre chancelier de la Confédération du Nord, le passage où le politique spiritualiste parle des agitations de sa conscience et dit qu'elle ne pouvait être en repos que lorsqu'il aurait « fait tout ce qui était humainement possible pour arrêter honorablement cette abominable guerre. » Vous, vous prenez gaillardement vos mystiques fonctions de fléau de Dieu, envoyé pour châtier les crimes de la France ; puis, ce point de départ commode pris au sérieux, vous considérez tous vos desseins comme dictés par la Providence en personne, qui parle par votre bouche. Détrompez-vous, sire, ce n'est pas elle qui vous fait insister « longuement sur la volonté bien arrêtée de la nation française, depuis Louis XIV jusqu'à Napoléon III, d'attaquer l'Allemagne et de lui enlever une partie de son territoire. » Cet argument suranné, vous l'avez mis là pour les besoins de la cause ; car, tout le premier, vous ne voudriez pas revenir à l'époque de cet électorat de Brandebourg et de ses trois tronçons. Ce n'est pas la Providence qui vous fait ainsi remonter à deux siècles en arrière, pour provoquer une inextricable série de récriminations amères et surtout stériles, au point de vue de la concorde et de la tranquillité européenne. Ce n'est pas elle qui vous faisait insister, par exemple, pour que la garnison de Strasbourg se rendît prisonnière de guerre. Ne blasphémez donc pas, la Providence ne souffle jamais à celui qu'elle guide de proposer une lâcheté à l'ennemi qui ne lui a pas donné le droit de le mépriser. Ne vous faites pas illusion, c'est l'es-

[1] La masse de ceux qui se rendaient un compte exact des difficultés multiples de la situation appréciait la conduite, pratique et loyale, de M. Jules Favre. Quant au parti de l'éternel mécontentement, cet homme d'État avait, pour encourir seul le blâme qu'on ne pouvait manquer de lui adresser de ce côté, puisé dans son patriotisme une résolution qui devait plus tard lui faire totalement défaut, à un moment où la prudence la plus élémentaire commandait le désarmement, immédiat et complet, de la milice du désordre.

prit du mal qui vous inspirait dans toutes vos entreprises et votre langage en est la preuve éclatante. Cessez donc d'affecter de vous préoccuper des principes fondamentaux de la civilisation, quand vous n'avez pas perdu une seule occasion de les méconnaître dans la pratique vulgaire.

Par ces temps d'assertions erronées et de documents controuvés, je ne sais, sire, si je dois regarder comme authentique une correspondance, entre vous et le Pape, que les journaux ont publiée au commencement de la guerre. C'est donc sous toutes réserves que j'invoque contre vous la réponse que vous auriez adressée, le 30 juillet, au « Vicaire sur la terre du Dieu de paix, » qui offrait sa médiation au roi de Prusse et à l'empereur des Français. Vous lui auriez écrit : « Dieu m'est témoin que ni moi ni mon peuple n'avons désiré ni provoqué la guerre. En obéissant aux devoirs sacrés que Dieu impose aux souverains des nations, nous prenons l'épée pour défendre l'indépendance et l'honneur de la patrie, et nous serons toujours prêts à la déposer, dès que ces biens pourront être sauvegardés. Si Votre Sainteté pouvait m'offrir, de la part de celui qui si inopinément a déclaré la guerre, l'assurance de dispositions sincèrement pacifiques et des garanties contre le retour d'une semblable atteinte à la paix et à la tranquillité de l'Europe, ce ne sera certainement pas moi qui refuserai... » J'admets surabondamment, on l'a vu dans ce qui précède, que ce n'est pas la Prusse qui a provoqué la France ; mais, si votre devoir royal vous obligeait à tirer l'épée, comment ne l'avez-vous pas remise au fourreau, lorsqu'après la chute du gouvernement funeste qui vous avait attiré sur notre territoire, avec votre cortége de sévérités implacables, de réquisitions inouïes, de déprédations sauvages, de souillures honteuses, la France châtiée a fait appel à la générosité qui ne devait jamais sommeiller au cœur d'un monarque. A ce moment-là même, les membres de la Ligue internationale et permanente de la paix s'adressaient naïvement à la reine de Prusse pour demander « que les propositions d'une paix honorable soient faites par le vainqueur. » Ils se rappelaient avoir constaté, dans leur deuxième Bulletin, que les seuls « encouragements reçus *directement* de personnes assises sur le trône » émanaient de la reine d'Angleterre et de la reine de Prusse. Cette dernière ne trouve rien de mieux à leur faire répondre que ceci : « La douleur profonde occasionnée par les maux de la guerre est ressentie par tous les cœurs d'épouse et de mère, et la reine la partage en vraie chrétienne. — Dieu seul peut mettre un bon terme à cette lutte funeste et si gratuitement provoquée, mais c'est le devoir de tous les amis de la paix d'y concourir » (Télégramme du président de la Société de secours aux blessés, Berlin, 9 septembre 1870).

Une déclaration tellement banale de forme qu'elle recouvre mal un fond d'hypocrite satisfaction et de fatalisme haineux, bref, une fin de non-recevoir pure et simple, voilà tout ce que l'émotion de l'épouse et de la mère fait monter aux lèvres de la souveraine.

Sans doute, à ce moment-là, elle se figure, — comme le roi, comme M. de Bismark, comme tout le monde en Allemagne, — que l'entrée dans Paris et la signature au château des Tuileries d'un traité de paix solide ne sont plus que l'accomplissement d'une insignifiante formalité. Mais, plus tard, quand toute illusion à cet égard se sera évanouie ; quand la dure réalité se sera manifestée aux yeux de tous ; quand l'assiégeant avouerait, s'il était capable d'un accès de franchise, que, mieux informé de ce qui devait arriver, il n'eût pas poussé les choses aussi loin et ne persiste dans son entreprise que parce que le succès seul pourra faire excuser les sacrifices de toute nature auxquels il est condamné, le langage du roi Guillaume ne s'élèvera pas davantage jusqu'à cette netteté de bon aloi qui l'empêcherait peut-être de se trouver en communion d'idées avec son pays. « Une grande partie des habitants de la France a abandonné *ses paisibles travaux*, QUE NOUS N'AVIONS PAS ENTRAVÉS, pour prendre les armes, » — dit-il dans sa proclamation du 6 décembre aux troupes de la Confédération germanique.

C'est ce document après la publication duquel les pessimistes les plus endurcis entrevirent, malgré eux, une lueur d'espoir ; en effet, il commençait ainsi : « Nous entrons dans une nouvelle phase de la guerre... L'ennemi, par des efforts extraordinaires, nous a opposé des troupes nouvellement formées. » En outre, à la même époque, le *Journal officiel* reproduisait une lettre allemande, trouvée sur un des quelques prisonniers que l'assiégé venait de faire à l'assiégeant, et où on lisait ce passage : « Toutes ces batailles ne se termineront-elles pas bientôt ? Tu ne peux te figurer combien tout le monde ici gémit de cette interminable guerre. C'est une plainte universelle. » La lassitude était égale de part et d'autre, et la sanglante monotonie de la situation ne pesait pas moins aux Allemands qu'aux Français. Enfin le *Journal des Annonces* (prussien) de Dijon nous apportait cet aveu précieux, qui n'aurait certainement point été admis par le rédacteur en chef du *Moniteur* de Versailles : « Si l'on veut porter un juste jugement sur l'ennemi et ne pas lui imputer à crime ce qu'on tiendrait, dans son propre pays, pour de l'héroïsme et du patriotisme, on ne saurait nier que, dans la troisième et dernière période (il faut l'espérer) de cette effroyable guerre, les Français ont déployé une force, une activité et, dans certaines circonstances, une faculté de sacrifices que nous aurions difficilement supposées. — Paris a déjà résisté plus de deux mois et demi et il s'en

faut de tout que nous ayons trouvé, dans les armées de la Loire et du Nord, des masses indisciplinées et sans consistance... »

Si je me suis laissé aller, avec une certaine complaisance, à interrompre la revue des dépêches officielles ou officieuses du roi Guillaume, c'est parce que je rencontrais, chemin faisant, des hommages non suspects rendus à la réalité d'efforts qui devaient malheureusement être infructueux et la preuve que le temps, auquel rien ne supplée, nous a seul manqué. J'en aurais, du reste, à peu près fini de cette portion de mon travail en rappelant ce télégramme fameux adressé à la reine Augusta par son royal époux : « Le bombardement de Paris a commencé aujourd'hui par un splendide soleil d'hiver. » Je me reprocherais de ne pas rappeler, en même temps, la non moins fameuse dissertation morale de la *Gazette de Silésie* sur l'opération physique qui est l'objet de cette joyeuse et pimpante annonce : « De très-concluantes considérations psychologiques parlaient pour que le bombardement ne fût commencé qu'après que les victoires allemandes, en pleine campagne, auraient détruit les espérances que les Parisiens élevaient sur les armées françaises de secours. Le moment psychologique devait surtout, d'après toutes les considérations, jouer un rôle saillant.... Avec une résistance énergique, un siége en règle n'aurait conduit l'Allemagne au but que dans un temps assurément plus éloigné que celui où la faim promet d'ouvrir les portes de Paris... Pendant les quatre premières semaines, il y aurait eu, dans tous les cas, une influence morale à attendre du bombardement; mais, avec l'esprit qui s'est développé dans Paris après les premiers jours de novembre, il n'y avait décidément plus à compter là-dessus.... » Ce n'est pas que je sois bien convaincu que ce commentaire, scientifiquement ciselé après coup par un sauvage frotté de philosophie, ne devrait pas être purement et simplement remplacé par la déclaration que les préparatifs n'avaient pas pu être faits au gré des désirs de l'impatiente Allemagne. Mais, quoi qu'il en puisse être de toutes les hypothèses qu'on est en droit de faire à cet égard, la forme de la thèse du bombardement de Paris restera comme un signe des temps germanique; puis, à côté de l'implacabilité raisonnée de l'assiégeant, on y trouve encore un hommage involontairement rendu à la ténacité de l'assiégé.

S'il me fallait, pour clore cette sorte d'esquisse épistolaire du nouvel empereur d'Allemagne durant la guerre que lui avait déclarée l'ancien empereur des Français, résumer l'enseignement général à tirer de cette guerre, c'est à une lettre historique que je recourrais pour le formuler. C'est d'une célèbre lettre écrite, en 1809, par la reine Louise de Prusse à son père, que j'aurais à

me contenter de faire un court extrait ; j'aurais à me reporter à cette pensée profonde qui, après avoir été conçue en vue de Napoléon I[er] et de la Prusse, il y a plus d'un demi-siècle, s'applique réellement aujourd'hui au roi Guillaume et à la France, par un juste retour des choses d'ici-bas :

« Il devient plus clair pour moi, chaque jour, que tout ce qui est arrivé devait être. La Providence voulait amener un nouvel ordre de choses pour renouveler le vieux système usé de notre politique, qui ne pouvait plus durer... Nous n'avons pas fait les progrès que les événements exigeaient de nous et nous avons été dépassés... Ce serait un blasphème de dire que Dieu a été avec Napoléon ; mais, en apparence, il est un instrument dans la main du Tout-Puissant pour couper les branches qui n'ont plus de séve et qui se sont identifiées au tronc de l'arbre... Je ne puis croire que l'empereur soit ferme et assuré sur son trône resplendissant. La vérité et la justice seules sont immuables... Il n'agit pas d'après les lois éternelles, mais selon les circonstances qui s'élèvent devant lui. Aussi son règne est souillé d'injustice. Il n'agit pas généreusement avec l'humanité, son but n'est pas légitime. Son ambition désordonnée n'a d'autre fin que son élévation personnelle. Son caractère nous inspire plus d'étonnement que d'admiration. Il est aveuglé par la fortune et croit qu'il a le pouvoir de faire tout ce qu'il veut ; aussi ne sait-il pas ce que c'est que la modération, et celui qui ne se modère pas doit nécessairement perdre son équilibre et tomber. »

Il faut lire la lettre tout entière, dans l'attachante monographie de la noble mère de l'empereur d'Allemagne qu'a récemment donnée au public M. A. Cochin[1]. Toutefois, l'extrait qui précède nous suffit, pour rappeler, sans doute, aux vaincus une doctrine d'expiation qui est certainement conforme à la réalité de nos désastres, mais pour rappeler aussi aux vainqueurs les limites modestes de ces missions providentielles que d'ordinaire l'histoire et la postérité constatent seules, mais pour rappeler surtout au conquérant, dans un langage plein d'une autorité particulière pour lui, les dangers auxquels sont exposés les souverains qui ne veulent plus, dans l'enivrement du succès, se rendre un compte exact des obligations primordiales et sacrées de tout pasteur de peuples.

[1] *Revue des Deux Mondes* du 15 février 1871.

## VI

Si je ne me trompe, des cinq hautes individualités prussiennes (le roi Guillaume, le prince royal, le prince Frédéric-Charles, M. de Bismark et le général de Moltke) dans lesquelles se personnifie, pour nous autres Français, l'invasion qui froisse si profondément notre amour-propre national, on peut faire deux groupes tout à fait distincts, au point de vue des sentiments qu'ils doivent nous inspirer.

Je rangerais dans le premier groupe, dans celui qui doit nous être le moins antipathique, dans celui pour lequel nous devons simplement avoir cette impartiale absence d'affection qu'inspire naturellement un ennemi (surtout quand il est vainqueur), le prince Fritz, son cousin et le généralissime fort habile des armées allemandes.

A tort ou à raison, l'héritier présomptif de la couronne de Prusse au profit indirect duquel s'opère en somme l'accroissement de prépondérance de celle-ci, passe pour être médiocrement ami de la guerre et pour ne la faire que par obéissance aux exigences de sa situation. De même que son grand-père avait pris, en qualité de prince royal, une part honorable à la première coalition contre la République française, en 1792, le futur empereur d'Allemagne aura pris une part honorable au renversement de l'homme de Sedan. C'est le prince Fritz qui, répondant à des plaintes que lui adressaient les habitants de Nancy, a prononcé, le 19 août, ces paroles qu'on s'obstine à attribuer inexactement à son père : « L'Allemagne fait la guerre contre l'empereur des Français et non contre les Français. » Il a été de bonne foi et vraisemblablement le roi n'a point été autrement fâché d'entendre émettre cette opinion, qui pouvait être d'un effet « psychologique » utile, au moment où elle se produisait, et qui ne pouvait en rien l'engager pour l'avenir, eu égard au caractère purement officieux qu'elle revêtait nécessairement. Donc, alors même qu'avant la catastrophe militaire de Sedan, le prince Fritz, beaucoup plus en vue qu'il ne l'a été depuis, semblait marcher sur Paris, il n'a jamais été en butte aux appréciations passionnées. L'innocente appellation de « notre Fritz, » qui avait cours dans la petite presse, n'était même pas d'une familiarité telle, qu'elle dût être reprochée à ceux qui se la permettaient et choquer celui qui en était l'objet.

Quant au prince Frédéric-Charles, — bien que nous ne puissions

nous empêcher d'avoir sur le cœur cette âpre déclaration de son intention « d'aller partout, partout, » — il a toujours été regardé, en France, comme l'un des véritables hommes de guerre que possède l'Europe de la seconde moitié du dix-neuvième siècle. Il est regrettable que le grand capitaine paraisse avoir les défauts en même temps que les qualités de la profession, à en juger par cette vigoureuse mercuriale qu'il s'est attirée du propriétaire de ce château d'Azay-le-Rideau (Indre-et-Loire) où il s'est installé de la façon la plus étrange : « N'oubliez pas, monseigneur, que vous n'êtes pas au soir d'une bataille; vous occupez le département en vertu des conditions d'un armistice et rien ne vous donne le droit de venir chez moi, de vous y faire servir malgré moi, de manger mon pain et de boire mon vin... En voyant les façons de leur prince, je ne m'étonne plus des procédés parfaitement grossiers des officiers de votre armée qui souillent ma demeure et se font nourrir chez moi, à mes frais, depuis le 4 février...[1] » On éprouve une amère satisfaction à lire l'expression mal contenue des sentiments d'indignation de ce fils du noble duc de Montmorency disant à l'Altesse royale allemande : « Vous ignorez le respect que, chez les nations civilisées, le vainqueur doit au vaincu... Vous me donnez le droit, dont je suis profondément triste, de vous parler comme je le fais. »

Enfin M. de Moltke est également à l'abri de ces sentiments de haine vigoureuse en possession desquels sont, à juste titre, le roi et son premier ministre et qui ne s'éteindront, pour chacun des Français ayant actuellement l'âge de raison, qu'avec la vie. Nous avons tous lu le rapport du colonel Stoffel spécialement consacré à l'état-major prussien et à son illustre chef; si la vérité ne nous en faisait un devoir, l'intérêt nous commanderait de ne pas chercher à faire descendre nos vainqueurs du piédestal où un de nos compatriotes, perspicace et compétent, les avait placés, il y a plusieurs années déjà. Nous devons même oublier cette lettre insolite, ne fût-ce que par son bizarre laconisme, que le général de Moltke écrivait, le 5 décembre, au gouverneur de Paris : « Il pourrait être utile d'informer Votre Excellence que l'armée de la Loire a été défaite, près d'Orléans, et que cette ville est réoccupée par les troupes allemandes. » En effet, à tout prendre, n'y a-t-il pas lieu de préférer, non quant au fond, cette épître à celle d'un autre général ennemi (remise, le 26 du même mois, aux avant-postes de notre corps d'armée de Saint-Denis, pour l'amiral de la Roncière), où la politesse atteint presque les limites de l'obséquiosité, où les formes douceâ-

[1] Lettre de M. le marquis de Biencourt au prince Frédéric-Charles, 21 février 1871.

trement reconnaissantes contrastent avec l'objet principal et unique, peut-être, de la démarche? Cet objet, il faut le chercher à la fin du second des deux alinéas de la lettre, relatif à une demande générale d'échange de prisonniers : Le moment serait d'autant plus favorable qu'il se trouve, entre les mains des Prussiens, un grand nombre de prisonniers français de l'armée du Nord, « battue par le général Manteuffel, le 23 et le 24, à l'est d'Amiens, en pleine retraite dans la direction du nord-est, où elle est poursuivie. » La mauvaise nouvelle est lancée ainsi subrepticement, non suivant le procédé, désagréable à coup sûr, mais franc d'allure au moins, du chef d'état-major général des armées allemandes. Décidément le correspondant anonyme (son nom n'a, en tout cas, pas pu être déchiffré), s'il avait dû être classé, aurait pu prendre place dans le second groupe, où le défaut dominant est certainement la fourberie.

Ce second groupe des notabilités ennemies, — celui qui accumule sur lui seul toutes nos haines nationales, — ne comprend donc que le roi Guillaume, dont je n'ai évidemment plus rien à dire pour en avoir trop parlé peut-être, et son premier ministre. De ce dernier l'on peut bien dire ce qu'écrivait de Napoléon I^er^, en juillet 1807, la reine Louise : « J'admire ses talents, je ne puis souffrir son caractère fourbe »; on est certain alors et de ne pas le surfaire et de ne pas le calomnier. Cet hommage rendu aux qualités trop réelles de l'homme d'État avec lequel aucun des membres du gouvernement impérial n'était de taille à se mesurer, je crois que je suis en droit de ne m'étendre que sur les défauts qu'il a si libéralement manifestés à notre égard. Ils sont d'autant plus choquants que malheureusement le terrain sur lequel ils s'exercent est plus solide et plus avantageux pour le vainqueur, en un mot, que celui-ci a trop souvent et trop complétement raison. L'histoire fournit peu d'exemples d'un homme qui, par un concours fatal de circonstances exceptionnelles, tient littéralement une nation entière dans sa main et se plaît ainsi froidement à l'abreuver de toutes les humiliations qui accompagnent les abus de la force. Cette main est de fer et gantée de velours. La forme est à peu près irréprochable, chaque fois qu'il est question du vaincu, mais le fond est presque inhumain.

Il suffira d'un document diplomatique pour faire voir si je me rends coupable de quelque exagération. Lisez le *Memorandum* communiqué, le 10 octobre, aux puissances par M. de Bismark, gémissant hypocritement sur le rejet, après l'entrevue de Ferrières, des « conditions d'armistice destinées à ouvrir les voies au rétablissement d'un ordre de choses régulier en France. » Avec quelle insolence féroce notre implacable ennemi montre le gouvernement de la défense nationale « résolu à continuer une lutte que la nation

française doit considérer désormais comme *sans espoir;* » remarque « que les chances de victoire que cette *guerre funeste* a pu offrir à la France ont sensiblement diminué, » depuis la prise de Toul et de Strasbourg, l'investissement de Paris et l'expansion de la horde germanique : « La France devra subir toutes les conséquences de la résolution prise par ses gouvernants de l'engager dans une lutte à outrance. Les sacrifices s'accroîtront *sans utilité* et la DESTRUCTION DE SON ORDRE SOCIAL *sera à peu près inévitable.* Le chef des armées allemandes *déplore son impuissance* à empêcher ces malheurs; mais il prévoit clairement les résultats de la résistance à laquelle s'est décidé, d'une *façon si irréfléchie*, le gouvernement de la France. — Il est impossible qu'il ne voie pas cela aussi clairement que nous-mêmes. Nous sommes forcés d'accepter jusqu'au bout *la lutte qu'on nous impose*, mais ceux qui l'ont poussée jusqu'à ces conséquences extrêmes en seront responsables. »

Je sais bien que, comme moi, le lecteur enrage de cette façon de s'exprimer, si méprisante pour nous, et que je souffle la haine du voisin. Cependant, outre que je ne saurais me piquer, en ce moment, d'une indifférence stoïque (qui ne serait que l'absence de la partie saine du patriotisme), je crois nécessaire de rappeler également la dépêche écrite, le 28 novembre, à l'ambassadeur de Prusse à Londres, en réponse à une dépêche que lord Granville avait adressée, le 20, à l'ambassadeur d'Angleterre à Berlin. Il s'agit d'un de ces vœux, aussi froids que banalement répétés, qu'exprimait de temps à autre le gouvernement britannique en faveur d'une négociation fructueuse de paix entre les belligérants continentaux. « Je puis vous donner l'assurance, répond M. de Bismark, que ces vœux sont très-hautement appréciés par le roi. L'Allemagne a un intérêt bien plus direct au rétablissement de la paix qu'un pays neutre... Si les gouvernants de Paris devaient pousser la résistance au dernier degré, nous avons prouvé combien *nous le déplorerions*, en appelant l'attention du monde entier sur les conséquences qui en résulteraient... Nous ne pouvons que remercier le gouvernement de Sa Majesté britannique, s'il s'efforce de rendre ces gouvernants accessibles à des considérations calculées pour *épargner à la France les* PROGRÈS DE LA DÉSORGANISATION SOCIALE ET POLITIQUE, et pour préserver sa brillante capitale des dévastations d'un siége. »

Au milieu de cette glaciale impertinence dont on a là un second échantillon, je souligne derechef cette persistance du ministre prussien à appeler l'attention des Français sur la décomposition qui menace leur nation. Ne faut-il voir, dans cette persistance, qu'une manœuvre accélératrice d'un vainqueur, sûr du succès, sans doute, mais aussi désireux de l'obtenir le plus tôt possible? Faut-il y voir, au

contraire, un mouvement exceptionnellement généreux de commisération pour une grande nation qui s'en va à la dérive? Faut-il enfin n'y voir que la précaution artistique d'un homme d'État, plus clairvoyant dans les affaires d'autrui que les intéressés eux-mêmes. C'est à cette dernière hypothèse que je suis tenté de m'arrêter, l'aveuglement de nos gouvernants devant impatienter M. de Bismark et la dissolution qu'il tient à prophétiser ne pouvant pas lui être autrement désagréable. Ce dernier point est tout à fait conforme aux façons germaniques d'envisager la guerre, telles que nous aurons plus loin à les exposer, et a été d'ailleurs nettement formulée par la *Gazette de la Bourse*, de Berlin, dans un article paru au milieu du mois d'avril et où on lit textuellement : « Il paraîtra, sans doute, paradoxal que nous considérions les troubles actuels en France comme favorables aux intérêts de l'Allemagne... Nous ajoutons même que nous partageons, à l'endroit de la guerre civile, la pitié qu'elle doit inspirer à toute âme sensible. Cependant, comme ce qui est fait est fait, nous devons nous défendre de ce dernier sentiment et songer que l'intérêt de l'Allemagne est assuré d'autant que son ennemi tombe plus bas; or nul ne mettra en doute que nos avantages antérieurs ne soient bien accrus par le bien que nous pouvons tirer de la rébellion des Parisiens. » Et le journaliste allemand énumère avec complaisance les changements que l'insurrection communale a produits dans l'opinion publique : diminution de la sympathie que la France inspirait à l'Europe; revirement au sujet de la façon sévère dont a été conduite et terminée la guerre par la Prusse ; apaisement des esprits en France, à la suite du puissant dérivatif de la guerre civile, vis-à-vis de l'Allemagne; satisfaction probable des habitants de l'Alsace et de la Lorraine allemande de rester étrangers aux déchirements intérieurs de leur ancienne patrie. Cette flèche du Parthe dépassera vraisemblablement le but; mais quiconque aura, durant la fêlure cérébrale de Paris, vécu au milieu de cette collection de fous, dont quelques-uns étaient excessivement dangereux et dont la masse était fort incommode, n'admettra pas la possibilité d'être fier d'un pays où peut se produire une saturnale socialiste aussi prolongée, ayant de plus pour prologue un double assassinat, pour épilogue un épouvantable massacre et un formidable incendie; ce n'est point encore ici le lieu de parler de l'insurrection elle-même.

Jamais M. de Bismark, on le remarquera, ne parle des deux provinces qui, après l'entrevue de Ferrières, nous ont seules tenus les armes à la main. Sa convoitise ne perce jamais, même à travers ses bruyantes protestations en faveur du rétablissement de la paix, et ce silence affecté est un des signes les plus caractéristiques de son implacable ténacité germanique. Cette affectation méprisante, de sous-

entendre la question du démembrement de la France, de ce pays à l'unité si parfaite, se rencontrera dans le langage de tout Allemand parlant plus ou moins officiellement, jusqu'à la dernière minute de notre défaite. Ainsi l'on n'a point oublié, à propos du décret de la délégation bordelaise sur la restriction électorale tentée au détriment des anciens serviteurs de l'empire, la lettre écrite le 3 février, par M. de Bismark à M. Jules Favre — indépendamment, d'ailleurs, du télégramme par lequel le chancelier de l'empire allemand tançait directement le ministre de l'intérieur français. En reproduisant la réponse de M. Jules Favre, le *Moniteur officiel* de Versailles, du 7, l'accompagne d'une paraphrase écrite dans ce style que nous connaissons trop : « La convention du 28 janvier a ranimé l'espoir de tous les partisans sincères de la paix. Depuis les événements du 4 septembre, l'honneur militaire de l'Allemagne était suffisamment satisfait pour lui faire désirer de pouvoir traiter d'une paix garantissant les fruits de la victoire et sauvegardant son avenir. » Jamais il n'est dérogé à ce ton de fourberie coupable !

A l'occasion, le chancelier de la confédération de l'Allemagne du Nord ne se fait pas scrupule d'émettre des assertions inexactes. Sa réponse du 17 janvier dernier, à la note envoyée le 13 au quartier général prussien par les membres du corps diplomatique et consulaire présents à Paris, à propos du bombardement, nous en fournira des preuves authentiques.

Ces messieurs — parmi lesquels figurait M. Washburn, ministre des États-Unis d'Amérique, auxquels le général Grant a si complaisamment assimilé le nouvel empire d'Allemagne — se plaignaient que la fixation du moment « psychologique » eût eu lieu sans que le corps diplomatique, n'ayant guère « d'autre mission à Paris que de veiller à la sécurité et aux intérêts de ses nationaux, ait été, par une dénonciation préalable, mis en mesure de prémunir ceux-ci contre les dangers dont ils étaient menacés. » Dans sa réponse à cette note, M. de Bismark, — parlant d'une circulaire adressée, le 4 octobre, aux ministres accrédités à Berlin, afin de « faire ressortir les conséquences qui résulteraient, pour la population civile de Paris, d'une résistance prolongée jusqu'à son extrême limite, » — ajoutait : « Le 29 du même mois, le contenu de cette circulaire fut communiqué par moi à M. le ministre des États-Unis d'Amérique, que je priai, en même temps, d'en donner connaissance aux membres du corps diplomatique. » Or M. Kern, ministre de la Confédération suisse, — doyen du corps diplomatique et, comme tel, chargé de répliquer à M. de Bismark et, « par une résolution unanime, d'appeler l'attention de Son Excellence sur certaines erreurs de fait qui se sont glissées dans sa réponse, » — écrit notamment ceci : « Après avoir fait les recher-

ches nécessaires, M. Washburn a déclaré qu'aucune communication exprimant un désir de ce genre ne lui était parvenue, et que cette assertion repose sur une erreur. »

Un dépouillement analogue des trois mêmes documents, au sujet des « difficultés opposées au départ des neutres par les belligérants, » nous montrerait non moins authentiquement un double désaccord tout semblable entre les mêmes parties. M. de Bismark nie ces difficultés « en ce qui concerne les autorités allemandes » et les affirme à l'égard des autorités françaises, qui se seraient même « opposées au départ de représentants diplomatiques ». M. Kern fait, au contraire, remarquer avec loyauté et fermeté : 1° que M. de Bismark avait lui-même informé plusieurs membres du corps diplomatique ou consulaire, dans le courant de novembre, « que les autorités militaires allemandes avaient résolu de ne plus accorder à personne la permission de traverser les lignes des troupes assiégeantes » ; 2° quant à l'accusation portée par M. de Bismark contre le gouvernement français, que « ce fait n'est connu d'aucun des chefs de mission diplomatique présents à Paris ». La capitulation enleva, sans doute, tout intérêt à cette question de rectification de faits, car il n'apparaît pas qu'elle ait été reprise par celui qui se trouvait ainsi pris solennellement en flagrant délit d'inexactitude diplomatique.

Tels gouvernants, tels gouvernés ; nous en savons quelque chose en France. Nous allons vérifier qu'en Prusse, au moins pour ce qui concerne la guerre en général et celle de 1870 en particulier, le roi Guillaume et M. de Bismark ne font que refléter les idées altières et les passions surannées de leurs sujets. Le *Junckerthurm* (parti des hobereaux) et le *Professorthurm* (parti des professeurs), appelant les écrivains en prose et en vers à la rescousse, se chargeront de semer les unes et d'entretenir incessamment les autres.

## VII

« En vain la sagesse superficielle des sceptiques prétend que la guerre est toujours la barbarie, qu'elle n'a été et ne sera jamais que cela, et qu'il n'y a pas de bonne manière de faire une mauvaise chose. » Quoi qu'en disent Kant et toute sa philosophie (car cette thèse est celle que s'est proposé de combattre l'honnête penseur allemand) et au risque de passer pour superficiel et sceptique, je ne m'aperçois guère de l'influence salutaire que la civilisation a pu avoir sur la manière dont, à quelque point de vue que ce soit, a été conduite la guerre de 1870. Toutefois il était difficile d'exhumer avec plus

d'à-propos que ne l'a fait M. Caro[1] les généreuses idées de Kant sur le droit des gens. Son étude de *la Morale de la guerre*, — où les doctrines élevées du philosophe du dix-huitième siècle et les basses manœuvres auxquelles parfois ne craint pas de descendre son compatriote, l'homme d'État du dix-neuvième, sont ingénieusement mises en parallèle, — doit être lue attentivement par quiconque veut chercher un point fixe pour être sûr de juger impartialement les procédés inouïs du chancelier de la Confédération germanique. Or quels meilleurs points de repère pourrait-on prendre, en cette poignante conjoncture, que ceux qu'on trouve dans la *Doctrine du droit*, de Kant, qu'a certainement étudiée M. de Bismark sur les bancs de l'université de Berlin: le terrible disciple a, on le sait, profité des préceptes du noble moraliste en résumant son opinion sur les relations internationales dans une maxime éminemment civilisatrice. Sa façon de rédiger sommairement le droit des gens, si elle n'est pas tout à fait exacte, n'est, du reste, pas non plus tout à fait inexacte. Sans doute, ce droit particulier a bénéficié, dans une certaine mesure, des progrès fondamentaux de la civilisation générale ; mais il demeure toujours sans aucune sanction matérielle et, dès lors, est exposé à toutes les infractions que commettra quiconque des belligérants a des opinions un peu larges en matière d'abus de la force. Kant a raison de soutenir que le droit des gens n'est pas une pure chimère et d'en proposer une formule rappelant que, même au cas de lutte internationale, l'humanité ne cesse jamais d'être soumise aux lois de la morale ; mais il ne faut pas se dissimuler que la civilisation a encore à parcourir bien des étapes progressives avant que ce code soit universellement reconnu et respecté. Si le père du *Criticisme* n'était pas mort au commencement de ce siècle, il aurait pu voir combien la règle que Montesquieu avait formulée avant lui, — en disant « que les nations doivent se faire, dans la guerre, le moins de mal qu'il est possible, » — est continuellement éludée, notamment et récemment par ses compatriotes.

A en juger par les mœurs publiques qu'elle engendre parmi ces derniers, au moins en temps de guerre et chez l'envahi, quelle est donc cette civilisation que M. Mommsen, le célèbre savant prussien, opposerait à la nôtre, dont il dit si dédaigneusement : « La civilisation brillante et superficielle des Français attire les têtes légères et les esprits sans profondeur » (lettre au *Secolo*, de Milan, 20 août 1870), — après avoir médit de notre « littérature, aussi sale que les eaux de la Seine à Paris, qui gâte les cœurs de la jeunesse et corrompt les classes aisées de la nation » (lettre à la *Perseveranza*, de Milan,

[1] *Revue des Deux Mondes* du 15 décembre 1870.

10 août 1870)? Sous quelle face inattendue se montrent ces Allemands que nous nous plaisons volontiers à nous représenter, d'après leurs livres, comme des adeptes de nuageuses philosophies transcendantes? Quelle leçon, pour le moraliste, que la constatation de tous ces attentats à l'humanité commis par un peuple où existe, dans les diverses classes de la société, une culture sérieuse de l'intelligence! Faut-il croire, comme le prétend M. Caro, qu'il y a en Allemagne deux nations, l'une idéaliste, l'autre utilitaire; deux tendances, l'une rêveuse, l'autre positive; deux consciences, l'une publique, l'autre privée; deux morales, celle des universités, celle des camps? En tout cas, l'étudiant allemand a, en ce qui concerne la manière d'envisager une guerre internationale, le choix entre deux philosophies qui tracent des règles de conduite diamétralement opposées, — la philosophie de Kant et celle de Hegel.

Avant même de connaître la doctrine hégélienne sur le caractère que doit revêtir une lutte entre deux peuples, on est sûr que M. de Bismark n'a pas suivi les préceptes de la doctrine de Kant. Ce philosophe au noble cœur met, en effet, sa science au service de la civilisation et non de la barbarie; il croit possible la suppression de la guerre et veut y contribuer, en tentant de faire observer dans la lutte, par les peuples qui ont la prétention d'être sortis de l'état sauvage, certaines conventions juridiques propres à atténuer un peu les conséquences d'une situation anormale, surtout à faciliter le retour de la situation normale.

C'est pourquoi Kant n'admet ni la guerre d'*extermination*, c'est-à-dire précisément celle qui nous avait été annoncée et nous a été presque faite; ni une guerre de *conquête*, c'est-à-dire celle que l'empereur Napoléon III allait faire, sans le dire, et que le roi Guillaume nous a faite, sans aucune dissimulation; ni une guerre *pénale*, c'est-à-dire encore celle qui nous a été faite par les Prussiens au nom de la morale outragée, dont ils se constituent d'office les vengeurs non miséricordieux.

C'est pourquoi aussi ce grand esprit s'empresse, quand est devenue inévitable une guerre ne rentrant dans aucune des trois catégories qui viennent d'être énumérées, de proscrire plusieurs moyens de défense ou d'attaque dont la privation eût considérablement gêné notre implacable ennemi. Immédiatement après l'*assassinat*, auquel celui-ci n'a pas tenté d'avoir recours (que nous le sachions, du moins), figure l'*espionnage* dans l'énumération des actes expressément proscrits, comme devant particulièrement mettre obstacle au retour désirable de l'état violent à l'état pacifique. Il n'échappe point à Kant (peut-être, connaissant ses compatriotes, a-t-il prévu cette monstruosité épouvantable d'une nation en espionnant normalement

une autre !) que l'emploi d'une telle arme est absolument incompatible avec la confiance mutuelle qu'exige le progrès des peuples. Quant à moi, après ce qui vient de se passer entre les Allemands et nous, au risque de sembler à mon tour un sauvage, je n'hésite point à m'associer à ceux qui réclament l'exclusion temporaire, de notre France si loyalement hospitalière, de cette horde qui s'est conduite vis-à-vis de nous avec tant d'infamie. Il n'y a aucun rapport entre l'espionnage ainsi entendu et celui, parfaitement légitime, que comprend aussi bien l'état-major allemand que le pratique mal l'état-major français, qui consiste à s'éclairer à la guerre sur les allures de l'ennemi. Vient ensuite cette autre perfidie des *fausses nouvelles*, qu'avait réalisée en 1793 ce *Moniteur de la République française* fabriqué, devant Mayence, à l'usage exclusif de nos généraux assiégés, et que devaient semblablement réaliser le *Moniteur prussien* de Seine-et-Oise et les autres feuilles du même genre, en 1870 : à vrai dire, le moyen serait souvent de peu de valeur avec un peuple vraiment viril, qui, sachant tout de ses chefs militaires, n'aurait rien à apprendre de l'ennemi ; mais, à en juger par la façon dont nous autres Parisiens avons été successivement traités, depuis le 6 juillet dernier, par le gouvernement impérial et par le gouvernement de la défense nationale, nous ne pouvons prétendre encore à être ce peuple viril et virilement mené ; en tout cas, l'emploi de la *fausse nouvelle* par un gouvernement est d'un bien mauvais exemple pour les gouvernés. Enfin Kant, admettant le droit de *réquisition* pour un belligérant, proscrit le *pillage du peuple ;* avec les Allemands, la distinction semblera parfois subtile.

Non, décidément, M. de Bismark n'est point un disciple de l'honnête Kant ! Mais il sait par cœur toutes les brutalités de la doctrine hégélienne, où nous ne rencontrerons pas ces distinctions plus ou moins compliquées du philosophe, ami de l'humanité, qui cherche consciencieusement le vrai, espère l'avoir trouvé et s'attache à l'établir solidement. La légitimité du succès, la glorification du fait accompli, le droit du plus fort, la guerre de races, — à laquelle le bon Kant n'aurait même jamais osé songer, — le *pangermanisme* surtout, tels sont les points de départ de la philosophie de l'histoire que préconise Hegel et de la politique internationale qu'il conseille.

« Chaque peuple représente une idée ; les peuples différents d'une même époque représentent différentes idées ; le peuple qui représente l'idée le plus en rapport avec l'esprit général de l'époque est le peuple appelé à la domination. Quand l'idée d'un peuple a fait son temps, ce peuple disparaît, mais il ne cède pas facilement la place : il faut qu'un autre peuple la lui dispute et la lui arrache. De là la guerre. Défaite du peuple qui a fait son temps, victoire du peu-

ple qui a le sien à faire, voilà l'effet certain et inévitable de la guerre. Ainsi un peuple n'est progressif qu'à la condition de faire la guerre. Ce n'est pas moi qui le dis, c'est l'histoire : la guerre n'est pas autre chose qu'un échange sanglant d'idées, une bataille n'est pas autre chose que le combat de l'erreur et de la vérité... — J'ai fait voir que la guerre et les batailles sont premièrement inévitables, secondement bienfaisantes. J'ai absous la victoire comme nécessaire et utile ; j'entreprends maintenant de l'absoudre comme juste, dans le sens le plus étroit du mot... S'il n'en était pas ainsi, il y aurait contradiction entre la moralité et la civilisation, ce qui est impossible, l'une et l'autre n'étant que deux côtés de la même idée. » De qui est cette sauvage idéologie du fatalisme historique, dans lequel il faut cependant réserver la part de vérité qu'il contient, pour le passé de la civilisation, mais contre lequel on doit énergiquement protester en présence des progrès de l'humanité et malgré le démenti apparent qu'ils reçoivent des événements contemporains? Du père de la philosophie éclectique, quant à la forme, d'un Français, de M. Cousin[1], — qui devait plus tard n'être pas quelque peu embarrassé de son audace juvénile, lorsque fut tombé son enthousiasme irréfléchi ; — de l'Allemand Hegel, quant au fond. « M. Cousin avait l'esprit encore tout rempli d'idées hégéliennes, lorsqu'il fut invité à l'improviste à reprendre son enseignement au printemps de 1828, rappelle M. Émile Beaussire[2]; il en était tellement imprégné qu'il les considérait comme tout à fait siennes, et qu'il oublia d'en indiquer l'origine en les exposant à ses auditeurs. »

Nous n'avons pas besoin d'approfondir davantage la philosophie hégélienne pour savoir qu'elle constitue, en quelque sorte, le programme de l'évolution historique qu'opère, en apparence avec succès, la nation allemande et dont Napoléon III aura considérablement accéléré le mouvement. Dans cette rétrograde philosophie de l'histoire, la France représentait l'idée démocratique et cosmopolite, elle a fait son temps et est condamnée à disparaître; l'Allemagne représente l'idée de la grandeur basée sur le militarisme et l'impérialisme, elle a son temps à faire et est destinée à dominer. Il me paraît possible de concéder à M. Mommsen la supériorité des races germanique et anglo-saxonne sur la race latine, qu'il proclame notamment dans son *Histoire romaine*, sans regarder comme un axiome que le *desideratum* du continent européen est, à l'époque actuelle, la formation d'un grand empire et que le siége de ce grand empire ne peut être qu'en Allemagne. L'éminent historien n'a cer-

[1] Neuvième leçon du *Cours de philosophie*.
[2] *Le centenaire de Hegel* (*Revue des Deux Mondes* du 1er janvier 1871).

tainement pas pu s'empêcher, dans son for intérieur, de trouver étrange ce parallèle que j'ai déjà eu occasion de citer et où le général Grant, comparant la République américaine et l'Empire germanique, ose dire, entre autres hérésies de la politique moderne : « La réunion de grandes quantités d'hommes, libres et intelligents, sous un seul gouvernement doit tendre à faire des gouvernements ce qu'ils doivent être, en réalité, la représentation exacte de la volonté du peuple et l'organisation de son pouvoir. *L'adoption en Europe du système américain, par une nation libre et habituée à se conduire elle-même*, aura pour résultat de propager les institutions démocratiques et d'augmenter l'influence pacifique des idées américaines. » Cette confusion entre les tendances germaniques et anglo-saxonnes est vraiment renversante, et la race latine, puisqu'il faut indubitablement qu'elle se régénère, fera bien de ne pas s'inspirer des agissements d'une race dont l'idéal semble être de se personnifier dans un César, appuyé sur la nation armée; qui se prosterne devant la Force, la Guerre et les Conquérants, providentiellement chargés de faire avancer l'humanité dans la voie du progrès; qui oppose les peuples aux peuples et les époques aux époques ; qui perpétue ainsi les haines et les jalousies séculaires.

A ce point de vue capital de la doctrine hégélienne, il est assez singulier de voir la *Nouvelle Gazette de Prusse*, dans son exaspération contre nos francs-tireurs, s'oublier de façon à nous reprocher de faire ce qu'elle considère fatalement comme un dogme (3 janvier 1871) : « La patrie doit apprendre que ses fils n'ont plus à combattre des ennemis honorables, mais un peuple de fanatiques et de fous, qui, avec des moyens atroces, fait une guerre de race à de dignes soldats, guerre qui ne prendra fin que le jour où les nids de la soi-disant défense nationale auront été anéantis, les hommes en état de porter les armes terrassés et la richesse matérielle de ce peuple anéantie... — Contre la guerre de race, il n'y a qu'un remède, l'extermination : *Similia similibus.* » Quelques jours après, la *Gazette de Silésie*, plus maîtresse d'elle-même et partant plus hégélienne, s'occupe froidement à examiner (8 janvier 1871) « le système de la guerre moderne, dans laquelle un peuple se rue contre un autre peuple, pour la vie ou la mort, et où toutes les décisions ont une extrême influence sur les générations futures. » Du reste, la première de ces feuilles exprime cette opinion que « nous touchons à la période historique appelée à être marquée par la chute de l'empire des Francs, qui, depuis mille ans, ne vit que de vols de territoire et d'intrigues ».

On s'est plu, dans ces derniers temps (où les Français sont, je pense, provisoirement dispensés de pratiquer, à l'égard de leurs

vainqueurs, la troisième des vertus théologales), à remémorer ce mot sanglant d'Henri Heine : « Les Allemands sont nés bêtes, l'instruction les a rendus méchants. » Quant à la première partie de la proposition, elle constitue une de ces choses que, selon Beaumarchais, on ne se dit qu'à soi-même; puis il n'est ni opportun ni digne d'opposer en ce moment la lourdeur germanique à la légèreté française. Mais, quant à la seconde partie de la proposition de leur compatriote, je ne vois vraiment pas comment, après ce qui vient de se passer, les Allemands feraient pour la contester avec quelques chances de succès. Il n'y a du moins aucune autre explication possible de cette étrange aberration d'esprit de nos haineux et sauvages ennemis, qui en sont arrivés à soutenir et à développer « scientifiquement », prétendent-ils, que la destruction de la France est pour eux un résultat nécessaire. S'il faut faire une honorable exception en faveur de quelques écrivains libéraux, la horde pédante de leurs universitaires est précisément la plus acharnée à s'évertuer à la démonstration de cette incroyable thèse.

M. Du Bois-Reymond, recteur de l'université de Berlin, qui s'excusait platement de porter un nom d'origine française, prêchait en larmoyant à son auditoire, au commencement du mois d'août 1870, la guerre des races; il parlait volontiers d'une revanche de la défaite de Tolbiac ou Teutsburg (496), sans plus se soucier de l'heure où il blasphémait qu'un « jeune Vieille-Allemagne » auquel Henri Heine entendait dire un jour, à Gœttingue, « qu'il fallait venger, dans le sang des Français, le supplice de Conradin de Hohenstauffen qu'ils ont décapité à Naples » (1268). — Le 5 janvier dernier, à la Chambre des députés de Bavière, un membre rappelait qu'il avait habité Heidelberg dans sa jeunesse et que son cœur avait « saigné de voir les déprédations qu'y ont commises les Français, déprédations dont plusieurs siècles n'ont pu effacer la trace. » — M. Mommsen, dans sa lettre du 10 août déjà citée, — où il évoque, d'ailleurs, le souvenir plus récent de Waterloo et même (à un autre point de vue, sans doute) celui de Sadowa, — écrit ce que répétera à peu près, un mois plus tard, M. de Bismark à Ferrières : « Nous ne le savons que trop, cette revendication de deux provinces qui nous appartiennent par la langue et les mœurs, quelque juste et nécessaire qu'elle soit, entraîne beaucoup de difficultés, d'amertumes et de périls. Nous laisserions volontiers ces pays, qui d'abord ajouteront beaucoup plus à nos devoirs qu'à notre puissance réelle, si nous n'étions liés par une obligation sainte. » Les représailles ainsi érigées en système historique équivalent à la sinistre utopie d'une guerre perpétuelle, surtout quand cette sauvage psychologie d'un temps qui n'est plus préoccupe toutes les classes d'une nation,

dont, à un moment donné, la surexcitation factice est alors prompte à se produire. Ce n'est pas sans raison que, le 15 avril dernier, l'empereur Guillaume, répondant à une adresse de l'université d'Iéna qui le félicitait de notre défaite, écrit : « Ce résultat est dû au concours unanime et patriotique de l'intelligence et du caractère moral du peuple allemand. Les universités allemandes peuvent, à bon droit, revendiquer une grande part dans cette œuvre d'où est sorti ce noble fruit d'une nationalité (l'unité à laquelle la nation aspirait depuis si longtemps). L'université d'Iéna, en particulier, s'est, depuis plus de trois cents ans, appliquée à développer ces aspirations, à en hâter l'accomplissement. J'ai la confiance que, toujours fidèle à l'esprit national, elle continuera, par ses travaux et ses enseignements, à affermir l'unité du peuple allemand. »

J'ajouterai encore, aux diverses preuves que je viens d'énumérer des singulières idées historiques qui ont cours en Allemagne, cet extrait d'une conversation qu'a eue, au moment de la prise de Sedan, un écrivain français avec l'état-major du prince Albrecht, frère du roi Guillaume et commandant en chef de la cavalerie de l'armée prussienne, en présence même de ce prince[1] : « Il s'agissait de restituer à la patrie allemande ce que l'injustice et la force lui avaient enlevé jadis, au temps de Louis XIV; il fallait venger le Palatinat incendié; il fallait se garantir contre toute agression nouvelle, par l'annexion de l'Alsace et même de la Lorraine; il fallait enfin réduire à l'impuissance « l'ennemi séculaire de l'Allemagne ». — Nous sommes maintenant habitués à ces redites; mais... avec quel étonnement douloureux nous rencontrions, dans ces hommes, ces sentiments d'une autre époque, les arguments de cette odieuse politique de la force, anachronisme sanglant qu'un hobereau du moyen âge prétend imposer au dix-neuvième siècle! C'est que, tandis qu'on oubliait peu à peu en France, dans la conception d'un idéal de fraternité humaine, les vieux souvenirs de guerre et de conquête, les Allemands, au contraire, attisaient toujours, comme un feu sacré, la haine contre les Français. Leurs poëtes, leurs artistes, ont entretenu toujours la mémoire des discordes d'autrefois. »

L'explication du déchaînement inconcevable des passions hostiles à la France doit donc être cherchée dans l'existence surannée du militarisme, philosophique et historique, en Allemagne. Cet organisme est évidemment la caractéristique du régime gouvernemental dont l'incarnation se personnifie en M. de Bismark, qui a préféré, — pour atteindre le but (parfaitement légitime, d'ailleurs) de l'unité

[1] M. Jules Claretie, *le Champ de bataille de Sedan* (*Revue des Deux Mondes* du 1er janvier 1871).

germanique, — des procédés marqués au coin de la violence et de la fourberie, à une méthode plus lente, mais certainement plus favorable à l'humanité. Il y a longtemps qu'on a remarqué qu'un homme de génie, venant se mettre à la tête d'une nation, lui est parfois un véritable fléau. Nous l'avons bien vu, en France, pour Napoléon Ier, qui, par une fatale compensation de nos succès militaires, nous a légué Napoléon III et dont la trop fameuse victoire d'Iéna a été le signal du réveil de la Prusse, sans que jamais cette puissance se laissât derechef envahir par le sommeil. Les Allemands sont immanquablement destinés à vérifier cette loi mystérieuse avec M. de Bismark et ce sera leur châtiment; ils seront punis par où ils auront péché. « Qu'ils en croient notre expérience, — dit excellemment M. Fustel de Coulanges, dans un instructif parallèle entre Louvois et cet autre représentant du même régime, à près de deux siècles d'intervalle[1], — toutes les fois que les chefs de notre nation ont poursuivi la politique d'envahissement, l'état de notre âme a été troublé. Beaucoup des défauts dont on nous accuse nous sont venus de nos guerres, surtout de nos guerres heureuses. La vantardise, l'admiration naïve de nous-mêmes, le dédain pour l'étranger, n'étaient pas plus dans notre nature que dans celle de tout autre peuple; ils y ont été introduits peu à peu par nos guerres, par nos conquêtes, par notre habitude du succès. Toute nation, qui recherchera, comme nous, la gloire militaire et comptera autant de victoires que nous, aura aussi les mêmes défauts. » N'oublions pas cependant, au moment où il nous faut corriger nos mœurs publiques et améliorer nos institutions administratives, l'influence inévitable du caractère national, dont ces mœurs et ces institutions sont l'expression, et tâchons du même coup d'agir autant que possible sur notre caractère national.

E. Lamé Fleury.

[1] *La politique d'envahissement* (*Revue des Deux Mondes*, 1er janvier 1871).

# LA VEUVE KÉRÈKES

## NOUVELLE HONGROISE

---

### I

Bantornyà est un grand et beau village de la basse Hongrie. On aperçoit le clocher de son église à bien des lieues de distance, et, comme dans tous les villages populeux, on y rencontre beaucoup de petites maisons, d'un aspect pauvre et triste. Est-il besoin de dire que les gens qui les habitent n'ont pas un pouce de terre au soleil! C'était le cas de la veuve Kérèkes; elle était simple locataire de la maisonnette où elle s'était réfugiée avec sa fille et une vache qui les nourrissait. Et cependant, lorsqu'elle regardait son enfant, elle se sentait tellement heureuse qu'elle n'eût pas échangé son sort contre celui d'une comtesse. Vickla était si belle et chantait si bien!

Jusqu'au jour où commence ce récit, jamais une plainte n'était sortie de la bouche de la veuve, et elle serait morte sans avoir une seule fois murmuré contre la destinée, si elle n'eût été trop cruellement éprouvée pendant l'été.

Tout le temps de la moisson en effet, elle était restée clouée sur son lit, et sa fille, qui lui servait de garde-malade, n'avait pas gagné un kreutzer, soit en glanant, soit en travaillant pour le compte des riches fermiers du village. Pour comble de malheur, le veau de sa vache avait péri. Enfin, le terme fixé pour payer une ancienne dette de son mari approchait, et durant les vendanges, elle et sa fille, étaient parvenues à grand peine à rassembler la somme suffisante pour s'acquitter des impôts.

La pauvre veuve ne sachant à quel saint se vouer, était en proie à une inquiétude poignante; elle ne se sentait pas le courage d'aller

exposer sa triste situation aux quelques connaissances qui lui portaient intérêt, car son mari avait autrefois occupé une certaine position, il avait été heiduque d'un grand seigneur. Elle eût bien envoyé Vickla en service, mais toutes les riches familles se trouvaient à Pesth et elle n'avait personne à qui adresser son enfant dans cette ville.

Plus elle réfléchissait, plus elle voyait qu'il ne lui restait qu'à patienter et à attendre ; elle se résigna enfin en se disant que peu suffit à l'existence de deux femmes et que le bon Dieu vient en aide à ceux qui souffrent et qui ont besoin.

Son espérance ne fut pas déçue. Laborieuses comme elles étaient, la veuve et sa fille n'eurent pas à subir de trop dures privations.

Cependant la vache qui leur donnait son lait était devenue malade aussi et allait chaque jour plus mal. Depuis que les prés et les champs étaient couverts de neige, la pauvre bête n'était plus reconnaissable, les os perçaient sa peau décrépite, elle était maigre à faire peur. Vickla ne pouvait la regarder sans sentir ses yeux se mouiller de larmes. La jeune fille supplia sa mère de la vendre plutôt que de continuer à la voir dépérir, sans qu'elles pussent lui porter remède.

— C'est à quoi je pensais depuis longtemps, répondit la veuve d'un air attristé, je n'osais pas te le dire. La chère bête s'en trouvera certainement mieux, car elle peut tomber en de bonnes mains.

— Je ne la céderai qu'à une condition : c'est qu'on me promette d'en avoir bien soin, dit Vickla.

— La foire de Tissa Agotaer a lieu dans quinze jours, ajouta la veuve, jusque-là nous ferons en sorte que notre vache ne manque de rien, afin qu'elle se souvienne de nous.

La mère de Vickla tint parole : au lieu d'acheter de la viande, elle acheta du foin ; elle obtint aussi du son de la meunière, et la pauvre bête, grâce à cette nourriture exceptionnelle, se rétablit peu à peu.

Cependant les quinze jours touchaient à leur fin, et la nécessité pour Vickla et sa mère de se débarrasser de leur vache se faisait sentir plus que jamais.

La douleur de la veuve fut extrême, lorsque sa fille conduisit hors de l'étable l'animal soigneusement étrillé, et qu'elle lui dit adieu.

— Prends garde d'avoir froid, cria-t-elle à sa fille, et fût-ce à un moindre prix, vends de préférence à quelqu'un qui la traitera bien.

La jeune fille, conduisant l'animal après elle, disparut bientôt dans l'enfoncement du chemin. La veuve qui les suivait du seuil de la porte, les yeux humides, se retira en sanglotant.

Vickla n'était qu'à quelques minutes du village, lorsqu'une figure humaine surgit tout à coup devant elle. Une autre jeune fille que

Vickla, à cette apparition inattendue, se fût sans doute sauvée en criant. Elle répondit au salut qu'on lui adressa avec autant de calme que si elle se fût trouvée en plein jour, devant l'église; il est vrai qu'elle savait que près de la grange de Jean Rovacs, Bandi la rejoindrait.

— Comment! tu as pu te décider à conduire la chère bête à la foire! dit celui-ci en emboîtant le pas de Vickla.

— Que faire? répondit la jeune fille. Nous n'avons plus de fourrage.

— C'est vrai, murmura le jeune homme en baissant la tête.

Ils marchèrent quelques minutes sans mot dire. Tout à coup Bandi rompit brusquement le silence.

— Cependant, nous, nous avons du fourrage en surabondance! Il nous en reste pour une année, ajouta-t-il, en fixant sur Vickla un regard plein de reproche et de tristesse.

— Tant mieux, vous l'emploierez pour peu que l'hiver dure, répliqua doucement la jeune fille.

— Mais, vous, vous n'en avez pas! Ah! écoute, Vickla, quand je pense à cela, je voudrais que notre grange devînt la proie des flammes. Cette abondance est la cause de mon malheur.

— Ne parlez pas ainsi, Bandi, bénissez Dieu afin qu'il continue à vous bénir.

— Vickla, notre grange est remplie jusqu'au faîte, et lorsque l'autre soir je pris une poignée de foin pour votre vache, ta mère la refusa en disant qu'elle n'accepterait rien sans la permission de mon père. Notre écurie est trop petite pour tous nos chevaux, et toi, tu dois aller à pied à la foire! Que m'importe cette richesse que je ne puis employer selon les désirs de mon cœur? Encore une fois, je te le répète, c'est là la seule source de mon malheur. Ah! que ne suis-je pauvre! Je voudrais le devenir, car tous les pauvres sont égaux; le pauvre choisit librement parmi les siens, personne ne lui demande d'où vient sa femme, et combien son père possède de pièces de bétail; dès que l'argent s'entasse dans la maison, l'infortune s'assied à côté. Le paysan qui a quatre pouces de terre porte envie à celui qui en a cinq, et la soif de la possession le dévore jusqu'à la fin de ses jours. Ah! que ce monde vaut peu de chose!

— Supportons-en les maux avec patience, puisque telle est la volonté de Dieu, répondit la jeune fille, touchée des paroles de Bandi.

— Quand je me présente devant mon père et que je lui dis: « Vous savez que j'aime Vickla et que je n'aimerai jamais qu'elle sur la terre; ni vous ni personne ne pouvez lui adresser un autre reproche que celui d'être pauvre: donnez à qui vous voudrez votre domaine,

votre ferme, vos vignes, moi, je ne veux que Vickla, et si vous refusez de me recevoir en service chez vous, eh bien ! je trouverai ailleurs une place de valet... » quand je dis ces choses-là à mon père, je voudrais savoir ce qu'on peut m'objecter.

— Ah ! Bandi, que de fois ma mère ne m'a-t-elle pas répété que la bénédiction des parents est nécessaire pour le bonheur des enfants, car sans bénédiction l'homme n'a point de repos, et sa joie se fond dans les larmes. Dès qu'un obstacle nous arrête, ma mère s'écrie : « La bénédiction n'est pas sur notre toit ! » J'ai pensé que ma mère s'était mariée contre la volonté paternelle, mais comme elle a toujours gardé le silence là-dessus, je n'ai jamais osé l'interroger.

Bandi poussa un soupir, et ajouta que désormais tout lui était indifférent ; il parla même d'une manière très-décidée de quitter prématurément ce monde de souffrances et de misères.

— Tu m'effrayes, lui dit Vickla. Ne sais-tu pas que je t'aime? Si je ne puis pas être à toi, je ne serai à personne. Cette promesse ne te suffit-elle pas? Douterais-tu de moi ? Cependant, continua la jeune fille d'une voix si douce, mais si ferme qu'elle eût attendri un cœur plus dur que celui de Bandi ; cependant, je ne serai jamais ta femme sans le consentement de ton père. Que Dieu me garde de te faire perdre un héritage que tu pourrais regretter plus tard !

— Tu me soupçonnes de pareilles pensées, Vickla ?

— Pardonne-moi, reprit vivement la jeune fille, craignant d'avoir offensé celui qu'elle aimait. Tu verras que la Providence prendra soin de nous, qu'elle changera tout en bien : un jour nous vivrons heureux ensemble... Mais je t'en supplie, Bandi, retourne au village, ajouta Vickla en s'arrêtant ; nous sommes sur la grande route, je connais mon chemin.

Le jeune homme répondit par un soupir.

— Voyons, ne sois pas si triste, espère dans l'avenir, lui dit tendrement la jeune fille.

— L'avenir !... Il est bien sombre...

— Bandi, répliqua Vickla d'une voix plus caressante encore, regarde ces vignes qui sont autour de nous, dépouillées de leurs feuilles, elles ont l'air chétif et rabougri, et cependant dans quelques mois elles reverdiront et fleuriront : chaque plante a son hiver ; pourquoi n'en serait-il pas ainsi pour nous? Au revoir, que Dieu t'accompagne.

— Qu'il t'aie en sa sainte garde ! répondit Bandi avec un profond abattement. Et tandis qu'il suivait des yeux la jeune fille qui avait repris sa marche, de grosses larmes roulaient le long de ses joues basanées.

Vickla ne se retourna pas, craignant que Bandi ne la vît pleurer, car elle pleurait aussi.

## II

Vickla avait quitté sa mère vers les trois heures du matin. Lorsqu'elle franchit les limites de Tissa-Agotaer, le ciel était encore semé d'étoiles si brillantes qu'on eût dit que le bon Dieu avait doublé leur éclat pour consoler le voyageur de l'aspect morne et désolé de la campagne.

La jeune fille trouvait un charme infini dans la contemplation de ces étoiles radieuses, elle se demandait si la sienne et celle de Bandi scintillaient aussi là-haut. Et elle se laissait aller à une rêverie pleine de mélancolie. Tout était silencieux autour d'elle, la neige seule criait sous ses souliers garnis de clous.

A la naissance du jour, un vent glacé souffla du côte de la Theiss. Vickla, qui ne pouvait pas s'envelopper suffisamment dans sa *bunda* (manteau), songeait aux charmes du coin du feu. La grande route commençait à s'animer : les marchands qui avaient passé la nuit dans les *csarda* (auberges) en sortaient à la hâte et pressaient l'allure de leur attelage, afin d'arriver assez tôt pour dresser leurs boutiques. Leurs petits chariots étaient remplis de marchandises de toutes espèces, particulièrement de bottes et de chapeaux. Le char du potier hongrois, fait de tiges d'osier entrelacées, ce qui lui donne la forme d'une immense corbeille, s'avançait au milieu des autres avec une prudente lenteur. Son conducteur se levait et criait chaque fois qu'une voiture passait près de lui, comme s'il eût craint que le bruit des roues endommageât sa vaisselle de terre cuite.

Entre les chars et les voitures, galopaient des files de cavaliers. Les piétons formèrent bientôt une longue procession. L'on eût dit qu'on construisait une nouvelle arche de Noé à Tissa-Agotaer, car tous les animaux domestiques, depuis le bœuf jusqu'à l'oie, étaient représentés dans les convois qui en suivaient la route. Le froid était intense; on marchait vite pour se réchauffer; c'est à peine si ceux qui se connaissaient prenaient le temps d'échanger quelques paroles.

A la vue de ce défilé pittoresque, Vickla oublia le triste motif qui l'obligeait à se rendre à la foire. Elle n'eût d'ailleurs guère eu le loisir d'y penser; plus elle approchait de Tissa-Agotaer, plus elle devait redoubler d'attention pour ne pas être écrasée par les chars qui, proche de la maison du péager, s'embrouillaient comme le fil d'un écheveau. Les jurons des conducteurs et la présence des heiduques ne parvenaient pas à rétablir l'ordre.

Lorsque Vickla arriva sur le champ de foire il y régnait déjà une grande animation, due sans doute à l'action vivifiante du froid sur les

nerfs, ou plutôt à la grande consommation de spiritueux qui se faisait là. Ce qu'il y a de certain, c'est qu'il eût été difficile de trouver une foule mieux disposée. Toutefois, comme pour ne point laisser oublier la misère humaine, et tempérer, en excitant un peu de compassion, cette gaieté bruyante, tous les mendiants qu'on avait rencontrés les jours précédents, chantant ou gémissant au coin des routes, étalant leurs membres malades ou rompus, semblaient s'être donné rendez-vous sur la place de la foire.

Si les rires ne faisaient pas défaut, les acheteurs, par contre, n'étaient pas nombreux. Leur absence gâta bientôt la bonne humeur de ceux qui, de même que Vickla, n'avaient pas vendu leur bétail au coup de midi.

Une vieille femme qui, le matin déjà, avait offert soixante-quinze florins de la vache de la jeune fille, reparut tout à coup; Vickla l'appela et le marché fut conclu en moins d'une minute. Au moment où elle dut se séparer de la chère bête, la jeune fille sentit son cœur se serrer; elle eut de la peine à retenir ses larmes. Elle enveloppa, dans un coin de son mouchoir, le petit paquet de papier-monnaie qu'elle avait reçu et s'éloigna en se retournant à chaque pas pour jeter un dernier regard à sa vache qui suivait sa nouvelle maîtresse en beuglant d'un air inquiet.

La plupart des gens de Bantornyà étaient repartis; ceux qui restaient étaient des hommes de peu de conduite et une jeune fille n'osait point s'aventurer dans leur compagnie. Vickla hésita un moment sur ce qu'elle devait faire. Elle calcula le temps qu'elle avait encore devant elle, et, comme il lui était impossible de rentrer chez sa mère avant la nuit, elle se dit en elle-même : « J'irai à la *tanyà* (chaumière) du beau-frère de madame de Belak, notre voisine, qui s'est mise en route ce matin pour rendre visite à sa sœur malade. L'excellente femme m'a invitée à l'aller voir, sa tanyà n'est pas éloignée de Tissa-Agotaer; on longe le cimetière et le chemin est facile à reconnaître. D'ailleurs elle est située au pied de l'unique colline qu'on aperçoit en sortant du village. »

Vickla se couvrit soigneusement de sa *bunda* et pressa sa marche.

Elle n'eût pas connu les gens de cette chaumière, lors même qu'il n'eût pas été prudent pour elle de passer la nuit à Tissa-Agotaer, car les jours de foire sont suivis de soirées de débauches, et les rixes et les batailles en sont le digne couronnement. Des bandes de bohémiens font de la musique, et l'on danse, et l'on chante, et l'on crie, et l'on se querelle dans chaque auberge; et ces mêmes scènes se renouvellent jusqu'au matin.

Aussitôt après midi le temps avait changé. L'atmosphère avait perdu sa transparence, on eût dit qu'un voile sombre flottait entre

le ciel et la terre. L'horizon était masqué par un brouillard grisâtre et le vent avait redoublé de force.

Vickla n'avançait qu'à grand peine. Tout à coup elle crut distinguer la colline qu'elle cherchait, et elle se dit à part soi comme pour se donner du courage :

— Merci, mon Dieu ! la tanyà n'est pas loin.

Oubliant alors la fatigue, elle força le pas, car l'horizon s'assombrissait d'une manière effrayante. Cette course dans la neige était très-pénible; en maint endroit toute trace de chemin avait disparu, et la pauvre jeune fille se demandait avec un sentiment de terreur ce qu'elle deviendrait si la nuit la surprenait au milieu de cette solitude glacée. Elle disait toutefois :

— Le vent n'a pas effacé l'empreinte de mes pas, il me sera facile de revenir en arrière.

Elle se mit donc à marcher avec une nouvelle ardeur. Cependant la colline qu'elle avait aperçue une heure auparavant ne se présentait plus aussi distinctement à ses regards. Le jour baissait avec rapidité. Quelle résolution lui restait-il à prendre? Elle demeura un instant immobile et se mit à réfléchir. En poursuivant son chemin, elle s'avançait vers l'inconnu, et pour peu que les ténèbres devinssent plus épaisses, elle passerait cent fois à côté de la tanyà sans la voir. Le village de Tissa-Agotaer était encore visible, comme une énorme tache noire au milieu de la plaine blanche, et les lanternes qu'on allumait lui serviraient de fanal : elle revint en arrière, mais une angoisse mortelle lui serrait le cœur. Le vent s'était refroidi, et depuis qu'elle s'était retournée, il lui soufflait en pleine figure. A chaque pas, les difficultés de la marche semblaient augmenter. Sous l'action du froid, la neige se recouvrait d'une fine couche de glace. Tout à coup Vickla chancela et tomba en poussant un cri de douleur. Lorsque, grâce à un grand effort, elle fut parvenue à se relever, la tempête sifflait furieusement et il neigeait à flocons serrés. On ne découvrait plus la flèche de Tissa-Agotaer. La jeune fille s'imagina d'abord qu'elle cherchait dans une fausse direction; mais elle eut beau se tourner et se retourner, elle n'apercevait rien que des points noirs à peu près imperceptibles, qui ressemblaient à des toits de maisons; même ces points s'évanouirent au bout d'une seconde.

Elle ne savait plus de quel côté elle était venue, ni de quel côté elle devait se diriger. « C'est effrayant, murmura-t-elle à voix basse; je suis perdue, je ne découvre rien, pas une trace, pas un indice qui puisse me remettre sur mon chemin. » Elle resta comme clouée sur place. Son sang se figeait dans ses veines, elle tremblait de frayeur. Comme elle était là, les mains jointes, pâle et désespérée,

elle crut entendre sonner les grelots d'un cheval. Elle appela, le vent étouffa sa voix. Enfin elle rassembla son courage, secoua son corps engourdi et s'avança rapidement dans la direction d'où était parti le bruit : mais tout était rentré dans le silence. L'ardeur de Vickla se ralentit bientôt, le découragement et la fatigue s'étaient de nouveau emparés d'elle ; elle se sentait un irrésistible besoin de sommeil.

En cherchant un endroit où elle pût s'asseoir, et où elle fût un peu à l'abri du vent, elle découvrit un chalet qui s'élevait solitaire au milieu de la plaine immense. A cette vue son cœur battit de joie, elle courut et poussa la porte, mais des aboiements menaçants partirent de l'intérieur et une voix rauque cria : « Qui va là? »

Vickla voulut répondre, mais l'émotion qu'elle ressentit l'en empêcha ; ses paroles expirèrent sur ses lèvres.

Quelques instants après un homme sortit, accompagné d'un chien, il tenait une lanterne d'une main et un pistolet de l'autre ; il trouva la jeune fille évanouie sur le seuil de sa porte.

## III

Si Vickla avait été transportée au royaume enchanté qu'habitent les fées, et où, sur un sable d'argent, croissent des fleurs de perles ; où les rameaux d'or des arbres portent des fruits de diamant et de saphir, son étonnement, et surtout sa joie, n'aurait pas été plus grande que celle qu'elle éprouva en sortant de son évanouissement, et en apercevant le bon feu que le pâtre avait allumé pour la réchauffer.

Dès qu'elle fut revenue de sa surprise, elle promena un long regard curieux autour d'elle. Les parois de la chaumière où elle se trouvait étaient basses mais propres ; une marmite de fer était suspendue sur le foyer, et dans un coin, une *bunda* étendue sur une botte de paille servait probablement de lit.

Quel était donc l'homme qui tenait dans ses larges mains chaudes ses mains glacées, et qui la contemplait avec tant de compassion? Elle ne le savait pas et ne parvenait pas à s'expliquer tant de sollicitude.

— Que Dieu vous bénisse, lui dit-elle d'une voix timide, pour tout le bien que vous me faites. Sans vous je serais morte de froid.

— Hélas! pauvre enfant, tu serais gelée, répliqua Pierre sur un ton qu'il s'efforça de rendre plus doux que d'ordinaire. — Tiens, bois une gorgée de vin, cela te donnera chaud.

Vickla porta à ses lèvres le pot de vin tiède que lui présentait le

pâtre, et ses joues, d'une pâleur violette, reprirent des couleurs plus naturelles.

Pierre suivait avec l'attention d'un père les moindres mouvements de la jeune fille. Depuis vingt ans, il n'avait pas éprouvé un contentement pareil. L'expression sévère de sa physionomie avait disparu ; on eût dit qu'il souriait.

Il se pencha vers le foyer.

— Voyons comment va la marmite, dit-il. L'art de cuire n'est pas précisément le mien. D'habitude, c'est la femme de mon valet qui s'en charge, mais je l'ai envoyée à la foire, et ils sont encore dans un âge où l'on aime la danse : aussi ne les attends-je que demain. Voilà pourquoi j'ai été obligé de ceindre le tablier de marmiton.

Vickla voulut lui aider ; il refusa.

Pendant qu'il était occupé à souffler le feu, la jeune fille put examiner plus attentivement l'intérieur du chalet. A dire vrai, il n'offrait rien de particulier, car Pierre n'envisageait sa demeure que comme un abri contre le mauvais temps. Les meubles étaient d'une simplicité toute primitive. Une chambre dont la porte ouverte donnait sur l'espèce de cuisine où ils étaient, servait en même temps de four, et, à part deux bahuts en bois grossier, son ameublement n'était composé que d'une table et de deux chaises. Un des bahuts renfermait le linge ; l'autre contenait le sel destiné aux vaches, le son pour le cheval, quelques remèdes et les marques du bétail. A la paroi étaient suspendues près d'un vieux chapeau et d'une bunda neuve, des haches de différentes formes et de différentes grandeurs, une paire de pistolets, un fusil double, un gourdin épineux et une vieille carabine dont la batterie, rongée par la rouille, ne jouait plus, carabine qui, comme Vickla l'apprit plus tard, avait été enlevée au brigand Kepogos par ceux qui le livrèrent à la justice.

On trouve encore en Hongrie quantité de chalets semblables à celui que Pierre habitait, mais de pâtre comme lui, on n'en rencontre plus. A première vue, on comprenait pourquoi l'estime dont il jouissait était si grande ; il était d'une taille herculéenne, et personne dans la contrée n'osait se mesurer avec lui. Soixante ans passés sur sa tête ne l'avaient pas courbée ; il était encore vert comme un jeune homme. Ses longs cheveux flottaient en belles tresses noires sur ses épaules larges et carrées, sa poitrine était proéminente, ses jambes fortes comme l'acier. Le gaillard le plus décidé prenait un air de douceur et de modestie quand les regards de Pierre rencontraient les siens. Dans le pays on prétendait que le vieux pâtre n'avait jamais ri de sa vie, et ses domestiques disaient qu'il restait des semaines entières sans jamais ouvrir la bouche, sinon pour parler à son bétail.

Vickla l'examina minutieusement, et les traits mâles et accentués de cette physionomie produisirent sur elle une impression profonde. Chose singulière! malgré cette gravité à laquelle elle n'était pas accoutumée, elle se sentait mystérieusement attirée vers Pierre.

Le repas était cuit. Le pâtre approcha une petite table du foyer, plaça sa *rulacs* (bouteille en bois contenant le vin) en face de Vickla, versa de l'eau dans la marmite, puis, donnant l'exemple d'un énorme appétit, il engagea la jeune fille à manger sans se gêner.

Était-ce grâce aux connaissances culinaires de Pierre ou à l'action du froid, que Vickla trouva la viande tendre et délicate? Après avoir mangé, elle voulut laver la vaisselle, la marmite, les cuillers, et rincer les verres.

Pierre avait allumé sa pipe; à demi couché sur le banc qui courait le long des parois, il suivait avec ravissement les moindres mouvements de la jeune fille.

Vickla vint aussi s'asseoir, après avoir jeté une poignée de paille sur le feu pour le raviver.

Il y eut un silence.

La jeune fille laissait tomber d'un air pensif sa tête sur sa poitrine.

Pierre continuait de fumer gravement.

Mais, tout à coup, il se dressa sur son céans et demanda à Vickla quel était le motif qui l'avait conduite à Tissa-Agotaer par un aussi mauvais temps. Elle lui raconta les faits que le lecteur connaît.

— Les mères sont toutes les mêmes, s'écria Pierre, lorsque la jeune fille eut cessé de parler. Celle-ci envoie sa fille seule à la foire, celle-là à la tombée de la nuit à la *pusta* (campement de pâtre).

Après une pause, il reprit :

— Eh bien! ma petite, arrange ton lit comme tu pourras et tâche de bien dormir. Demain mon domestique sera de retour, il te reconduira sur mon char jusque chez ta mère. Bonne nuit!

En disant ses mots il sortit accompagné de son chien. Il fit encore une ronde autour du chalet, puis il alla se coucher à l'étable.

Le lendemain le vent ne soufflait plus, par contre, la neige continuait de tomber à flocons.

Dès que Vickla fut levée, elle insista pour partir; mais ce fut en vain qu'elle allégua l'inquiétude dans laquelle sa mère devait se trouver, Pierre ne voulut rien entendre, il tenait à la reconduire sur son char, et son domestique n'était pas encore de retour.

Il n'arriva que vers le soir. Vickla dût se résigner à passer une seconde nuit sous le toit hospitalier du vieux pâtre. Ce contre-temps lui fut moins pénible qu'elle ne l'avait cru d'abord. Elle prépara le repas et s'occupa à mettre un peu d'ordre dans le chalet.

— Te plairais-tu chez moi, petite? lui demanda Pierre en s'asseyant près du feu.

— Pourquoi pas, si ma mère consentait à rester avec moi? J'aime beaucoup la pusta.

— Tu as raison, ma fille, on y est mieux qu'au village. Cependant nous vivons dans des temps singuliers : demain, la pusta peut disparaître.

Le pâtre fit suivre ses mots d'un gros soupir. Il vida son verre d'un trait comme pour noyer sa tristesse et reprit :

— Vickla, tu es jeune, tu verras bien des choses, et je gage que dans vingt ans il n'y aura plus de pusta dans le pays. Le monde se transforme, tout change, les mœurs, les coutumes et les habitations. Autrefois on allait librement devant soi, aussi loin que l'on voulait; maintenant on rencontre partout des fossés et des clôtures. Et que de haies et d'arbres on a plantés! On dirait que par ce moyen seulement, le propriétaire sait jusqu'où s'étend son domaine, ou qu'il a à cœur de faire sentir aux pauvres gens, à chaque pas, que cette vaste terre sur laquelle ils marchent est pour eux un sol étranger. Et quel sol! Elle est honteuse la manière dont on le traite depuis quelque temps, la pauvre terre hongroise. Autrefois, dans les pâturages, paissaient des troupeaux de bœufs, de vaches, de chevaux et de moutons qui engraissaient comme par enchantement; on voyait que le bon Dieu avait créé les prairies pour le bétail et le bétail pour les prairies; aujourd'hui ce n'est plus cela : on laboure, on ensemence; les champs de blé se déroulent à perte de vue, et, en définitive, qui retire tout le profit de cette pénible culture? Les juifs! Quand je regarde autour de moi et que je remarque ces bouleversements, j'en ai le cœur serré, et je me félicite de n'avoir plus longtemps à vivre. Dans vingt ans, je le répète, il n'y aura plus de troupeaux, et les éleveurs deviendront des meuniers. Que je suis heureux de n'avoir pas de fils!

— Vous n'avez pas d'enfants? lui demanda Vickla.

A cette question, Pierre releva vivement la tête et sa physionomie prit une expression de douleur et de colère qu'il n'essaya pas de cacher.

Vickla le regardait avec anxiété. Elle se repentait de lui avoir adressé cette question.

— N'est-ce pas, dit le pâtre d'une voix oppressée, il est rare qu'un père ignore si son enfant est mort ou vivant? Il y aura vingt-quatre ans à la Saint-Pierre, que ma fille m'a quitté sans ne plus me donner de ses nouvelles.

— Cela est-il possible? s'écria Vickla.

— C'est ce que je me demande chaque jour. Marsca (Marie) était

une bonne et laborieuse fille, je le répète encore à cette heure ; dans la contrée entière, on n'aurait pas trouvé sa pareille. Je ne la laissais manquer de rien, tout ce qu'elle désirait elle l'avait. Cette enfant était ma joie et mon orgueil, et chacun savait que ce que je gagnerais durant ma vie, elle l'aurait à ma mort jusqu'au dernier liard. Marsca ne manquait pas de liberté, mais elle n'en profitait pas : elle n'aimait personne. Lorsque je lui faisais des observations à ce sujet, elle répondait qu'elle préférait plutôt passer sa vie avec moi qu'avec un autre. Mais je me disais à part moi : « Attends, petite, il se rencontrera bien un jeune homme qui changera ta manière de penser. » Et c'est ce qui arriva. Un jeune heiduque tourna la tête à ma fille. Comme je ne voyais pas cet amour d'un œil favorable, Marsca se révolta secrètement contre moi et finit par me mépriser. Un jour elle me déclara qu'elle voulait se marier. — « Avec ce coureur d'aventures que ses maîtres peuvent jeter à la porte du jour au lendemain? Jamais! lui répondis-je. C'est ton bonheur que je veux, Marsca ; si je consentais à une telle union, j'oublierais mes devoirs de père. »

Marsca menaça de s'ôter la vie, elle parla de se jeter dans la Theiss. Je n'en jurai pas moins de la tuer si je la rencontrais de nouveau avec son amant. Je l'aurais fait, mais le jeune homme fut assez prudent pour ne plus se montrer. Il conspirait dans l'ombre... Un beau matin, Marsca disparut... Il l'enleva. Dans ma colère, je ne voulus pas tenter une seule démarche pour connaître le sort de la fugitive. Cependant au bout d'un mois, je commençais à caresser l'espoir de les voir revenir tous deux implorer mon pardon. J'attendis en vain. Au bout de deux ans, je me livrai à d'actives recherches, je parcourus et fouillai le comté en entier. Des amis m'aidèrent, on fit des publications dans les villages : peines perdues! il était clair comme le jour que les deux jeunes gens avaient changé de nom. Sont-ils morts! sont-ils vivants à cette heure? Je ne le sais pas. Et cependant Dieu m'est témoin que je n'ai jamais levé un doigt sur ma fille!

Pierre se tut et cacha sa tête dans ses mains.

Vickla se sentait émue jusqu'aux larmes.

— On m'a répété cent fois que leur ingratitude ne méritait que mon oubli, mais le cœur est plus fort que la raison ; il ne se passe pas de jour que je ne pense à ma fille. J'ai cependant quitté la maison que nous avons habitée si longtemps ensemble et qui est restée peuplée de ses souvenirs! Lorsque l'intendant du comte me déclara que son maître ne voulait plus garder de bœufs, je me retirai ici avec mon troupeau. Il y a quinze ans que je n'ai revu mon ancienne

demeure. O petite, en te soulevant dans mes bras pour te porter ici, j'ai cru un instant que tu étais Marsca.

Le vieux pâtre retomba dans sa rêverie, et il y serait resté plongé plus longtemps, si les beuglements inquiets de son troupeau ne l'eussent averti de la présence d'un loup dans le voisinage.

Il se leva gravement, décrocha son fusil double de la paroi, et sortit en disant à Vickla : « N'aie pas peur, c'est un loup qui rôde autour du chalet. »

Quand il rentra, Vickla était couchée dans sa chambrette où elle avait improvisé un lit. Pierre s'assit silencieusement devant le feu, et son esprit se reporta vers le passé, aux temps heureux où sa fille égayait sa vie. Il lui trouvait de la ressemblance avec Vickla ; il se disait que sa voix était douce comme la sienne, que son regard ressemblait au sien.

Soudain il se dirigea sur la pointe des pieds vers la chambrette dont il entre-bâilla doucement la porte. Une lampe de verre brûlait sur le bahut, et, dans un coin, étendue sur une bunda, sommeillait paisiblement la jeune fille. Pierre la contempla longuement, et en se retirant il murmura d'une voix étouffée : « Ah! si c'était ma fille! »

## IV

En Hongrie, les gens qui vont à la foire, surtout en hiver, s'attardent dans les auberges et quelquefois y restent plusieurs jours. Le domestique de Pierre n'était pas encore revenu le lendemain.

Celui qui fut entré à Tissa-Agotaer, dans la grande salle du *Bœuf rouge*, l'eût trouvé attablé avec une demi-douzaine de jeunes gens qui chantaient en attendant que la danse commençât.

Le propriétaire de l'auberge voisine, qui n'avait pas trouvé de musicien, se tenait sur le seuil de sa porte, la bunda jetée sur les épaules, la pipe à la bouche ; la vue des gens qui sortaient de chez lui pour aller entendre les violons du *Bœuf rouge*, semblait le plonger dans de tristes réflexions. Son établissement resta vide jusqu'à midi, car à cette heure, à son extrême surprise, il aperçut toute une société qui s'avançait en ligne directe vers son auberge. Elle était composée des plus riches paysans du village, revêtus des fonctions de juges et de jurés. Il y avait au milieu d'eux un jeune homme qui paraissait marcher bien malgré lui, et qu'on surveillait de près.

— Laissez-moi, ou ça finira mal, cria-t-il à ceux qui le poussèrent

dans l'auberge; qui de vous a le droit de m'empêcher de m'enrôler, si ça me convient?

— Qui de nous?... C'est ce que tu verras à l'arrivée de ton père, répondit avec un geste majestueux un conseiller communal; si tu étais mon fils, tu saurais déjà maintenant qui a le droit de te faire obéir.

— Ce serait à voir, riposta le jeune homme. Et se tournant vers un de ceux qui le tenaient au bras :

— Vous me cassez le bras, monsieur le juge, ne me serrez donc pas si fort. Je vous échapperai quand même. La justice ne me peut rien. Si le caporal recruteur apprend votre conduite, il portera plainte... Lâchez-moi! Ce n'est pas par la violence que vous me calmerez.

— Voyons, parlons raison, dit Franzékàs Andràs.

— Laissez-moi tranquille!

— Comment, tu oses me répondre ainsi? exclama Franzékàs. Ne suis-je pas ton oncle, et ne t'ai-je pas bien traité chaque fois que tu es venu de Bantornyà ici? Quel diable te pousse à te faire soldat? Ton père n'est-il pas riche, n'a-t-il pas des domaines et n'es-tu pas fils unique? Es-tu devenu fou?

— Si je l'étais seulement! soupira Bandi; je ne souffrirais pas ce que je souffre.

— Prends un peu de patience; le temps, qui est un grand brouillon, est aussi un grand réparateur.

— C'est possible, mais *elle*, où la retrouverai-je?

— Où tu la retrouveras?

— Oh! je le sens, je ne la reverrai plus, et de fille comme Vickla, il n'en existe pas deux sur terre.

— Qui te dit qu'il lui soit arrivé malheur?

Dans son chagrin, Bandi oublia qu'il avait déjà raconté quatre ou cinq fois la même histoire; il la recommençait sans remarquer qu'on ne la lui demandait que pour gagner du temps.

Le jour où Vickla s'était rendue à la foire, Bandi avait été envoyé par son père à une tanyà située aux limites de Tissa-Agotaer et de Bantornyà. Il acheva promptement ses affaires et partit à la rencontre de la jeune fille. Il croisa des gens de Bantornyà et leur demanda s'ils n'avaient pas vu Vickla. On lui répondit qu'elle n'avait pas encore vendu sa vache. Bandi réprimait l'ardeur de ses chevaux, il s'imaginait à chaque instant reconnaître sa bien-aimée dans les femmes qui s'avançaient de son côté; son cœur battait, mais l'illusion était de courte durée. Le soleil se couchait lorsqu'il atteignit Tissa-Agotaer. Un vent furieux se déchaîna tout à coup; la place de la foire en était comme balayée. Il s'arrêta devant une auberge et entra dans la salle à boire. Il y rencontra par hasard un homme de Bantor-

nyà qui lui dit que Vickla Kérèkes stationnait encore à trois heures sur le marché, et qu'elle avait vendu sa vache à une tonnelière du voisinage. Le jeune homme courut chez celle-ci, qui lui rapporta la conversation qu'elle avait eue avec la jeune fille. Vickla lui avait demandé des renseignements sur la tanyà du beau-frère de madame Belak, vers laquelle elle s'était probablemeut dirigée. En deux heures, en temps ordinaire, on pouvait arriver à la tanyà; mais Vickla s'était mise en route l'après-midi, et peu après le vent s'était levé. Bandi remonta sur son char et partit à la recherche de Vickla. Il s'arrêta encore devant la dernière maison du village, et s'informa si l'on n'avait pas vu passer une jeune fille. On lui répondit affirmativement, en lui montrant la direction qu'elle avait prise. Le jeune homme fouetta ses chevaux qui se précipitèrent comme un tourbillon dans les ombres naissantes de la nuit.

— Tout ne tarda pas à être ténèbres autour de moi, poursuivit Bandi; le vent chassait la neige contre mon visage, mes chevaux pouvaient à peine avancer, et cependant je les rouais de coups. Je ne sus bientôt plus où j'étais ni où j'allais, je traversais des plaines, je descendais des collines, je n'y faisais pas attention; ce que je voulais c'était avancer. Quelquefois je m'arrêtais pour pousser un cri; je croyais entendre une voix me répondre ou voir une ombre se mouvoir dans le lointain; mais au moment où j'allais l'atteindre elle s'évanouissait. J'errai la moitié de la nuit jusqu'à ce qu'enfin je rencontrai une tanyà. Ce n'était pas celle du beau-frère de madame Belak. Je continuai alors en droite ligne et m'égarai de nouveau. Heureusement le jour commençait à poindre, car j'aurais gelé. Aux premières lueurs de l'aube, j'aperçus à peu de distance la vague silhouette d'une chaumière. Je m'y dirigeai de toute la vitesse de mes chevaux : cette tanyà était celle que je cherchais, mais Vickla n'y était pas, on ne la connaissait même pas. Je revins sur mes pas et arrivai vers midi à Bantornyà; je courus chez la veuve Kérèkes, elle était seule, en proie à une inquiétude poignante; elle ne savait pas ce que sa fille était devenue. Sans perdre un instant je me remis en route, j'explorai tout le pays, mais sans trouver une trace, sans découvrir un vestige du passage de Vickla.

— Pauvre fille!

— Les loups l'auront peut-être dévorée, observa un jeune paysan qui avait écouté attentivement le récit de Bandi.

A cette remarque le jeune homme se laissa tomber sur une chaise et cacha dans ses mains sa figure que contractait la douleur.

— Serais-tu assez crédule pour ajouter foi à ces suppositions? Ne vois-tu pas que ton voisin a le vin mauvais? Il n'y a pas un seul loup dans la contrée, dit Franzékàs Andràs.

Bandi ne répondit pas ; il se leva, comme poussé par un ressort, et se dirigeant vers la porte, il s'écria :

— Qu'on me laisse en paix, sinon je vais me jeter dans la Theiss.

— Pense à ta mère, Bandi, répliqua Franzékàs d'une voix solennelle ; pense à ton vieux père, jeune homme !

— Je leur ai fait mes adieux. Le ciel leur pardonnera le mal qu'ils m'ont causé ! Ils ne me verront plus sous leur toit, et c'est sur leur tête que retombe tout ce qui arrive. S'ils avaient consenti à mon mariage avec Vickla, nous serions heureux et tranquilles aujourd'hui. Pourquoi se sont-ils opposés à cette union ? Pourquoi ? Vickla n'était-elle pas pure comme la neige ? Tous leurs arguments se résument en celui-ci : « Vickla était pauvre. » Eh bien, qu'ils restent riches, eux ; en m'enrôlant, je laisserai intacte leur fortune, ma solde me suffira, je n'aurai désormais plus besoin de personne.

Bandi fit un pas pour sortir, mais la porte s'ouvrit devant lui, et Pierre, qui reconduisait Vickla à Bantornyà, entra. La jeune fille était restée dans la rue pour garder le char et les chevaux. A l'aspect du vieux pâtre, le tumulte des voix s'apaisa et les buveurs se levèrent. Bandi, qui n'avait pas vu Pierre, mais qui en avait entendu parler comme d'un être extraordinaire, le regardait avec une curiosité mêlée d'admiration.

Le pâtre promena sa tête de droite et de gauche, comme quelqu'un qui cherche un ami ou un ennemi.

— Hé ! hé ! dit-il tout à coup, hé ! hé ! cousin Andràs, qui se serait attendu à vous trouver à cette heure au cabaret ?

Franzékàs répondit qu'il n'était pas venu pour boire, qu'il s'agissait d'une chose importante ; que Bandi voulait s'engager sans le consentement de ses parents.

— Pourquoi l'empêcher de suivre sa vocation ? dit Pierre. Le village peut exister sans lui.

— Sans doute, mais ce n'est point son penchant qui le pousse à entrer dans la vie militaire, c'est le chagrin, le dépit, et quand il aura repris son sang-froid, il se repentira de ce coup de tête.

Franzékàs expliqua à Pierre le violent amour que Bandi ressentait pour Vickla et raconta les inutiles recherches du jeune homme pour retrouver sa bien-aimée.

A mesure que le récit s'assombrissait la physionomie du vieux pâtre prenait un air plus épanoui.

Lorsque Franzékàs eut fini, il se tourna vers Bandi, et, avec un sérieux forcé, il lui dit :

— Tu veux donc t'enrôler parce qu'on t'a empêché d'épouser Vickla et que tu l'a perdue ?

Le jeune homme répondit par un signe de tête affirmatif.

— Eh bien! reprit le pâtre, tu as parfaitement raison; à ta place je n'agirais pas autrement. Tu es un gaillard fort et courageux qui donnera du fil à retordre à l'ennemi. Viens avec moi, je vais t'accompagner chez le recruteur.

Il saisit Bandi par la main et le conduisit hors de la salle.

Nous n'essayerons pas de décrire la surprise et la joie du jeune homme lorsque, en sortant de l'auberge, il se trouva pour ainsi dire face à face avec Vickla. Il était comme hors de lui et il l'embrassa avec une douce effusion.

Franzékàs avait les larmes aux yeux; Pierre riait comme il n'avait jamais ri, de tout son cœur, au grand étonnement de ceux qui assistaient à cette scène, car c'était la première fois que le vieux pâtre se déridait.

Il répétait sans cesse en s'approchant de Bandi, comme un refrain de chanson : « Eh bien! allons-nous nous enrôler? » Et chaque fois ses éclats de rire montaient d'un ton plus haut.

Bandi prit place à côté de Vickla, et Pierre claquant joyeusement de son fouet, fit partir ses chevaux au galop dans la direction de Bantornyà.

## V

Pierre poussait des cris de joie comme s'il eût conduit des gens de noce. Bandi avait timidement passé son bras autour de la taille de la jeune fille afin d'amortir les cahots du véhicule lancé à toute vitesse. Quand on est heureux on a hâte d'aller vite; on sent si bien que le bonheur est ici-bas de courte durée, que les chagrins et les déboires le suivent! on voudrait leur échapper.

Pierre ne savait pas exactement pourquoi il était si heureux, mais n'est-ce pas précisément alors qu'on l'est le plus.

Bantornyà ne tarda pas à se montrer dans le lointain. Pierre modéra l'ardeur de ses chevaux et se retourna vers les deux jeunes gens. Vickla lui parut admirablement belle, la pensée de se savoir près de sa mère et de se sentir à côté de Bandi illuminait en effet ses regards et donnait à sa physionomie une grâce charmante.

Le vieux pâtre était tout ému; à l'idée qu'il devrait revenir seul, il reprit son air triste et pensif.

La veuve Kérèkes n'était pas chez elle; Vickla et Bandi allèrent à sa recherche. Pendant ce temps, Pierre détela ses chevaux et les conduisit dans l'étable déserte depuis la vente de la pauvre vache. Le vieux pâtre entra ensuite dans la maison où il s'assit en attendant.

L'intérieur répondait à l'extérieur, on y sentait le voisinage de la pauvreté. Sauf un miroir et un sabre, les murs de la chambre dans laquelle il avait pénétré ne présentaient aucun ornement. Le miroir servait à supporter une branche de buis bénite, et le sabre était un souvenir que la veuve gardait de son mari défunt.

Malgré le dénûment de cette pièce, le vieux pâtre s'y trouvait bien; il lui semblait que si le ciel lui eût accordé une fille telle que Vickla, il coulerait des jours heureux dans cette maison, bien que la lumière n'y pénétrât que parcimonieusement par d'étroites fenêtres comme dans une prison. Il songeait à ces choses, lorsqu'un bruit de voix le tira de sa rêverie, et lui rappela pourquoi il était là. Il se dirigea vers la porte. Celle-ci s'ouvrit subitement, et Vickla rentra avec sa mère.

A l'aspect de Pierre la veuve sembla comme frappée d'un coup subit. Elle recula bouleversée, puis s'arrêtant, immobile comme une statue, elle le regarda d'un œil fixe.

Le pâtre, qui s'attendait à être embrassé par reconnaissance, ne comprenait rien à cette singulière réception. Enfin, faisant un effort, la veuve lui demanda comment il s'appelait. Pierre était si loin de s'attendre à une question semblable, qu'il crut la pauvre femme folle.

— Ne tremblez pas si fort, lui dit-il; le danger est passé, vous n'avez plus rien à craindre pour la vie de votre fille.

Au lieu de se calmer, la pauvre femme sentit son émotion redoubler.

— Au nom du ciel! s'écria-t-elle avec des larmes dans la voix, dites-moi comment vous vous appelez.

— Je me nomme Pierre... oui... Pierre, répondit le pâtre de plus en plus étonné.

Il eut à peine prononcé ce nom, que la veuve tomba à ses pieds, saisit ses mains, et s'écria en les couvrant de baisers :

— Pierre, ô Pierre, ne me reconnaissez-vous pas?

De même qu'un homme qu'on réveille subitement ne distingue pas si les objets qui l'entourent existent en rêve ou en réalité, de même, le vieux pâtre surpris et rassemblant ses souvenirs, roulait des regards interrogateurs et ne disait mot.

— O mon père, cher père! exclama la veuve en sanglotant; ne reconnaissez-vous pas votre fille?

Le premier jour de la création, lorsque Dieu ordonna à la lumière d'être, le changement ne fut pas plus grand que celui qui s'opéra à ces mots dans l'esprit du vieillard stupéfait.

Un rayon de joie illumina sa figure et deux grosses larmes roulèrent sur ses joues. Son cœur, qu'il croyait mort, se remit à battre;

il lui sembla qu'une vie nouvelle recommençait pour lui. Sa main, que sa fille tenait à ses lèvres, tremblait comme une feuille.

— Pardonnez-moi, mon père, murmura la veuve d'un ton suppliant.

Si elle n'eût pas répété sa prière, Pierre, dans son bonheur, aurait oublié le passé pour ne penser qu'au présent; il aurait pressé sa fille dans ses bras sans lui adresser un reproche; mais cette nouvelle supplication lui rappela la faute dont elle s'était rendue coupable envers lui; par un brusque mouvement il retira sa main des siennes.

— Ton père! s'écria-t-il, qui te dit que je suis ton père?

— Vous avez donc oublié votre enfant?

— Qui peut me donner la preuve que tu sois mon enfant? Il y a vingt-deux ans que ma fille a franchi le seuil paternel. Depuis lors beaucoup d'eau a passé sous le pont de la Theiss, les ennemis les plus acharnés ont eu le temps de se réconcilier: mon enfant seule n'est pas revenue à moi. Puis-je croire que Marsca soit encore de ce monde?

La veuve répondit par un sourd gémissement; puis, d'une voix étouffée, elle dit :

— Ah! que de fois nous avons voulu nous aller jeter à vos pieds, moi et mon mari défunt! Mais nos amis nous effrayaient en nous persuadant que vous nous chasseriez brutalement; ils nous assuraient que vous aviez signalé mon mari à la justice et qu'on l'emprisonnerait sous l'accusation d'enlèvement; nous n'osions braver votre colère. Nous quittâmes le comté, et c'est sous un faux nom, de crainte que le nôtre ne parût dans les feuilles publiques, que nous nous établîmes ailleurs. Quelques années après la naissance de ma fille, je fus saisie d'un tel désir de vous revoir, que mon mari envoya une lettre au notaire afin qu'il vous la remît. Il vous disait que nous avions pris le nom de Kérèkes, que nous habitions le comté de Shuhlwissembourg, que notre petite fille se nommait Vickla, et plusieurs autres choses, car mon mari, dont Dieu ait l'âme, écrivait aussi bien que le notaire lui-même. Après nombre de semaines, celui-ci nous répondit que vous ne vouliez plus entendre parler de nous.

— Que le ciel punisse le menteur! s'écria Pierre. Il ne m'a jamais soufflé mot de votre lettre. Il m'excitait plutôt contre vous, il me disait qu'à ma place, il te déshériterait.

— Nous lui avons cependant écrit quatre ou cinq fois. Mon mari envoyait ses lettres avec répugnance, je ne l'y décidais qu'à force de supplications. Enfin le notaire nous conseilla de nous taire, il nous dit que nos lettres pouvaient tomber en de mauvaises mains, que notre retraite serait découverte, et que le faux nom sous lequel nous nous cachions suffisait pour nous faire condamner à la prison.

Il y eut un silence.

Pierre fronça tout à coup ses gros sourcils, son front se contracta, il serra les poings; tous ses mouvements respiraient une colère concentrée. Il regarda Vickla d'un œil effaré.

— Pitié!... grâce!... s'écria celle-ci en levant sur lui des yeux pleins de larmes.

— Pardonner au filou qui, par ses mensonges et ses artifices, a retenu ma fille loin de moi!... Oh non! Sur mon lit de mort, je ne lui pardonnerais pas... Que n'est-il encore vivant! je pourrais me venger...

— Grand père, pardonnez-nous! s'écria Vickla en tombant à genoux.

— A toi! répondit Pierre; petite folle, qu'ai-je à te pardonner?

L'accent avec lequel le pâtre prononça ces paroles prouvait que son cœur s'était attendri, et que sa colère était désarmée.

— Marie, dit-il en s'adressant à la veuve, tu as retrouvé ta fille au bout de deux jours, moi je n'ai retrouvé la mienne qu'au bout de vingt-deux ans. Si tu compares les souffrances et les angoisses que tu as ressenties hier et avant-hier à celles dont j'ai été tourmenté, tu pourras peut-être comprendre ce que j'ai souffert. Que n'es-tu revenue au toit paternel de suite après ta noce? Je t'aurais sans doute battue, mais tu n'en serais pas morte, et nous aurions continué de vivre comme auparavant, sinon heureux, du moins tranquilles et contents. — Allons, oublions le passé! Que le nom du Seigneur soit béni, ajouta-t-il en montrant Vickla, puisque cette chère enfant nous ramène dans les bras l'un de l'autre.

Pierre embrassa sa fille et sa petite-fille avec effusion. Il lui semblait qu'il jouissait en une fois de tout le bonheur dont il avait été privé pendant de si longues années.

La fin de l'histoire, nos lecteurs se l'imaginent.

Franzékàs qui s'était montré si hostile au mariage de Bandi avec Vickla, ne pouvait, maintenant que Pierre lui donnait une tanyà pour dot, assez louer la jeune fille. Il ne parlait plus que de la joie du jeune homme.

Pierre vit encore dans la pusta et sa fille console sa vieillesse. Il est devenu méconnaissable et n'a conservé de son ancienne humeur que son opiniâtreté. L'intendant du comte n'a pas encore pu le convaincre qu'il serait mieux partout ailleurs que dans son chalet. Il a voulu lui bâtir une maison spacieuse et commode, mais le vieux pâtre a toujours repoussé ses offres, disant que les habitations actuelles sont trop hautes et qu'elles gâtent la vue.

Traduit du hongrois par J.-V. Tissot.

# LE 25 MAI A L'AVENUE D'ITALIE

La révolution vient d'écrire, en lettres de feu et de sang, un drame qui sera une honte pour Paris et pour la France. Chacun de nous voudrait pouvoir arracher cette page de nos annales. Mais que les monstres qui ont incendié nos monuments et sacrifié à leur fureur tant de têtes innocentes portent devant la postérité la responsabilité de leurs crimes. La justice et la morale publique l'exigent. Il importe donc que les témoins de ces forfaits recueillent leurs souvenirs et nous disent ce qu'ils ont vu. Leurs récits seront plus tard les matériaux de l'histoire. Il le faut aussi pour honorer et venger les victimes. La plupart de ces victimes sont tout à la fois martyrs de l'Église et martyrs de l'ordre social. La société et l'Église leur doivent même respect, même reconnaissance.

Telles sont les considérations qui me décident à entreprendre ce court travail. Mêlé à un des principaux actes de ce drame sanglant, je ne puis parler que comme témoin et comme victime. Je dois donc me mettre moi-même en cause. Les lecteurs du *Correspondant* voudront bien me le permettre. Ce qu'ils me demanderont avant tout, ce sont sans doute les garanties ordinaires d'impartialité. Je crois pouvoir les leur offrir. Je n'éprouve ni haine ni rancune contre personne, je ne condamne que le crime, et d'autre part, je trouve en moi assez de calme pour ne dire que l'exacte vérité. En peu de mots je ferai connaître les hommes et je rappellerai les événements qui ont préparé et marqué de leur sceau le 25 mai dans le XIII^e^ arrondissement, pour faire ressortir avec plus d'évidence l'objet principal de mon récit. Mais en cela je n'ai pas à craindre de dire des choses déjà trop connues. Chassée de tous les autres arrondissements de la rive gauche, l'insurrection fut cernée par l'armée française, le 25 mai, dans les quartiers de la Maison-Blanche et de la Gare, et sa défaite sur ce point n'a pas encore été racontée.

## I

Le XIII[e] arrondissement a été, après comme avant le 18 mars, un des plus calmes de la capitale. Comment est-il devenu en un jour le théâtre d'un de ces crimes qui font époque dans la vie de tout un peuple? Hommes et choses semblent avoir également concouru à amener ce résultat. La population de cet arrondissement, presque exclusivement ouvrière, ne compte pas dans ses rangs assez d'hommes influents pour la diriger en temps de crise, ou bien, si elle en compte quelques-uns, égarée depuis longtemps par les folles théories du socialisme, elle n'a vu en eux que des amis suspects ou des ennemis. Généralement honnête néanmoins et soutenue à l'origine de la révolution par le 42[e] bataillon qui ne renfermait guère que des hommes d'ordre, elle n'eût pas, il y a huit mois, laissé commettre sous ses yeux les crimes qui viennent d'épouvanter le monde. Que lui fallait-il donc pour s'éviter cette honte? Des magistrats intelligents, habiles et courageux : en un mot, des magistrats capables d'encourager les bons et d'intimider les méchants. Or les hommes du 4 septembre nous donnèrent pour maire un petit épicier, le sieur Passedouet, connu seulement dans les clubs où il s'était fait remarquer par la violence de son langage. Il est vrai qu'il avait encouru, dans les derniers temps de l'empire, une condamnation à six mois de prison pour affaires politiques, et nous savons tous ce que valaient alors ces sortes de condamnations auprès de nos gouvernants. C'est ce même Passedouet qui accusait dernièrement l'armée française d'avoir incendié les entrepôts de la Villette.

Le sieur Passedouet entra à la mairie non pour administrer les intérêts de tous, mais pour organiser la révolution sociale. Il s'entoura dans ce but d'un comité de conspirateurs, tous membres ou partisans déclarés de l'Internationale. Nous y voyons figurer en première ligne :

Léo Meillet, vieil étudiant qui avait déserté les cours pour les sociétés secrètes et s'était formé à l'éloquence dans les réunions publiques. Le parti révolutionnaire l'avait pris à ses gages et nommé orateur des clubs du XIII[e] arrondissement.

Jules Gaston Buffier (qui signe Nostag), représentant officiel de l'Internationale, celui-là même qui sous, le régime de la Commune, affichait sur papier blanc dans tout le quartier : « La France est morte, vive l'humanité ! »

Les deux chaudronniers Duval et Chardon.

Le corroyeur Cerisier, homme brutal, de cette brutalité que donnent les passions inassouvies.

Ces citoyens ne croyaient, disaient-ils, « ni à Dieu ni à diable, » et se donnaient la mission de refaire le monde à leur image. C'étaient nos futurs tyrans. Une concierge, que je puis appeler la protectrice de Léo Meillet, était leur Égérie, et les réunissait dans son arrière-loge. C'est là qu'ont été ourdis leurs sinistres complots.

Aux élections de novembre, Meillet fut nommé adjoint et se consacra exclusivement à organiser la garde nationale. Son bataillon préféré, une sorte de personnification de ses principes, fut ce 101e devenu si célèbre par ses crimes. Ce fut ce bataillon qui pilla les couvents et profana l'église d'Issy. Ce fut encore lui qui tira sur l'Hôtel de Ville le 22 janvier. C'est lui, enfin, qui a massacré les Pères dominicains.

Le Comité central de la fédération trouva l'œuvre du citoyen Meillet si bien réussie que, même avant le 18 mars, il improvisa général le chaudronnier Duval pour commander ses milices. Seul, le 42e bataillon repoussait ces mesures révolutionnaires. Mis en suspicion et poursuivis de menaces, la plupart des gardes qui le composaient se sauvèrent en province. Nous nous trouvâmes ainsi sans défense entre les mains des ennemis de l'ordre. Le mouvement du 18 mars se fit ici sans secousse. Mais, dès ce jour, les honnêtes gens furent tellement pris de terreur qu'il devint évident qu'au moment de la lutte nos tyrans pourraient impunément se livrer à tous les crimes.

Duval fut pris et fusillé à Châtillon. A qui donner sa succession? Meillet et Chardon, nommés membres de la Commune, ne renonçaient pas à la direction de leurs milices, mais ils trouvaient plus commode et moins dangereux de ne l'exercer que du haut de leur Olympe de l'Hôtel de Ville, et ils nommèrent pour commander les troupes divers subalternes parmi lesquels nous retrouvons, avec le titre de colonel, le corroyeur Cerisier.

Autre point à noter. Dans les divers engagements auxquels elles prirent part, les compagnies de marche avaient perdu une grande partie de leur effectif. Où prendre de nouvelles recrues? On appela sans doute des échappés de prison ou de bagne. Nous pouvons affirmer que plusieurs étaient étrangers au quartier. Nous les avons vus, et personne ne les connaissait. Leurs paroles et leurs gestes ne disaient qu'une chose : la haine de la société et de la morale. C'étaient des soldats disciplinés pour le crime. Nous allons les voir à l'œuvre.

## II

Le 24 mai, les fédérés étaient déjà repoussés, sur la rive gauche, jusqu'au XIIIe arrondissement, et tout faisait prévoir une action décisive pour le lendemain. Le corps du général de Cissey avait porté sa gauche jusqu'au Jardin des plantes, établi son centre au faubourg Saint-Jacques et sa droite à la Glacière, d'où, par un mouvement tournant, il pouvait couper la retraite aux bataillons qui occupaient Ivry et Bicêtre. Ces bataillons virent le danger, et le 25, de grand matin, ils rentraient dans Paris. Le 101e bataillon, qui occupait le fort de Bicêtre, y retenait prisonniers, depuis le 19, les Pères d'Arcueil et le personnel de leur maison. Que faire de ces prisonniers? Pour ne pas les effrayer, on leur dit : « Vous êtes libres, seulement nous ne pouvons pas vous laisser entre les mains des Versaillais; il faut nous suivre à la mairie des Gobelins; ensuite vous irez dans Paris où bon vous semblera [1]. » En réalité, la Commune avait décidé autrement de leur sort. Leur école était vouée au pillage et à l'incendie, et leurs personnes étaient attribuées, comme une vile marchandise, au 101e bataillon et à Cerisier, qui en disposeraient selon leur bon plaisir.

La route d'Italie, voie large et commode, mène en ligne directe de Bicêtre à la mairie des Gobelins, mais il y tombait déjà quelques balles et les fédérés ne voulaient pas s'exposer. Ils prirent donc sur la droite pour entrer par la porte d'Ivry. Comme ils arrivaient près du cimetière dit *Champ-des-Navets*, des soldats réguliers, postés dans les maisons ou les fermes situées sur les hauteurs de Villejuif, leur tirèrent quelques coups. La panique se mit dans leurs rangs, et il s'ensuivit une débandade. Un des prisonniers, le R. P. Rousselin, n'obéit pas au mouvement général de panique, et se trouva bientôt seul au milieu d'un champ. Le jour même, il rentrait à Arcueil, où il retrouva l'école pillée, mais encore debout, parce que le temps avait manqué aux hommes de la Commune pour l'incendier.

Les autres prisonniers poursuivirent leur marche au milieu des malédictions de leurs bourreaux rendus furieux par cet incident et par la honte d'une telle fuite. De son côté, la foule qui les suivait faisait entendre à tout instant des menaces de mort. Les femmes se montraient plus furieuses que les hommes. La marche fut lente à travers les barricades dont le quartier était couvert. Chacun put

[1] *Martyrs d'Arcueil*, page 18.

ainsi insulter les prisonniers tout à son aise. Le lugubre cortége arriva à la mairie vers neuf heures et demie. On fit stationner quelques instants dans la cour les dominicains, comme pour leur donner un avant-goût de la mort qu'on leur réservait, car le 101e ne voulait pas lâcher sa proie. Battu en toute rencontre par l'armée française, il lui fallait des victimes.

Un réfractaire venait d'être pris. Il fut fusillé sur-le-champ, et son cadavre porté sous les yeux des dominicains, « afin de montrer à ces *canailles* comment la Commune traite ses ennemis. » Enfin ces infortunés furent conduits, vers les dix heures, à la prison du 9e secteur, avenue d'Italie, 38, où les avaient précédés leurs maîtres, Cerisier et le 101e bataillon. C'est là que nous les retrouverons.

## III

En rentrant à Paris, les fédérés avaient juré de massacrer tous les réfractaires et d'incendier leurs maisons, et Léo Meillet, pour conserver sa popularité, s'était vu obligé de leur en donner la permission. Ce fait, qui jette un certain jour sur ce que je vais dire, m'a été affirmé par des réfractaires incorporés de force dans les compagnies de guerre, et qui avaient pu ainsi tout voir, tout entendre. En cela, ces misérables avaient-ils conscience du sort qui les attendait, et voulaient-ils, comme la Commune, se faire des funérailles dignes d'eux, ou bien cherchaient-ils seulement à se venger sur les honnêtes gens de leurs nombreuses défaites? Je pense qu'ils se proposaient l'une et l'autre chose. Les bataillons qui ont pu former un si effroyable projet méritent d'être connus. C'étaient les 101e, 120e, 133e, 156e, 176e, 184e. Pour être juste, je dois ajouter que le 25 mai, après leur entrée à Paris, il ne restait guère que des débris de ces bataillons. Tous ceux d'entre les gardes qui les composaient, et qui avaient conservé quelque sentiment humain, s'étaient esquivés et cachés. On ne voyait, par conséquent, sous le drapeau rouge, en ce jour néfaste, qu'un ramassis de bandits. Les prêtres devaient être naturellement leurs premières victimes.

Le clergé de Notre-Dame de la Gare était resté à son poste et n'avait jamais été inquiété. Le curé, M. Parguel, qui a fondé la paroisse, est connu et aimé de tous ses paroissiens. Je ne sais si quelqu'un a jamais pu lui souhaiter du mal, mais je suis certain qu'en temps ordinaire personne n'oserait en dire, ni à plus forte raison lui en faire. Pendant vingt-quatre ans il a travaillé pour la paroisse, et surtout

pour les ouvriers, et il est aujourd'hui aussi pauvre qu'aucun d'eux. Il a ainsi forcé les plus impies à l'estimer et à le respecter.

Quoique moins connus que lui, ses vicaires sont cependant bien considérés. Les sympathies dont il est entouré s'étendent jusqu'à eux; ils sont couverts par son ombre. Ainsi on s'est fait une sorte d'habitude d'aimer la soutane. Nous pensions qu'on aimait également l'habit religieux, et nous avons été presque aussi étonnés qu'affligés de voir les vénérables captifs d'Arcueil insultés dans nos rues. Mais, le 25 mai, les gens honnêtes se cachaient, les malfaiteurs de toute sorte et les débris des bataillons insurgés de la rive gauche acculés sur notre territoire étaient au paroxysme de leur fureur, et nous-mêmes, privés de toute garantie, de tout appui, nous étions choisis pour victimes, nous devions grossir le cortége des dominicains. Léo Meillet, qui conduisait ce cortége, avait-il donné ses ordres pour notre arrestation? Je n'ai pas pu en avoir la preuve matérielle, mais le bruit en a couru et les circonstances ne permettent pas d'en douter. En effet, au moment même où Meillet traversait notre paroisse, des détachements de ses troupes envahissaient simultanément nos domiciles pour nous faire tous prisonniers.

M. le curé n'était pas chez lui, et, averti à temps, il put se mettre en sûreté.

Deux de ses vicaires furent sauvés grâce à l'inintelligence et à l'ivresse des fédérés, qui cette fois, par hasard, tournèrent à l'avantage de la justice et de l'innocence.

La bande chargée d'arrêter notre plus jeune confrère, M. Méhudin, le saisit dans sa maison et le mena au secteur. Mais les hommes qui l'y reçurent n'avaient pas, sans doute, compris la consigne. N'ayant rien pu relever contre lui, ils le renvoyèrent à son domicile, en lui ordonnant, probablement pour couvrir leur responsabilité, d'y rester prisonnier sur parole. Ce n'était pas là ce qu'avaient voulu les auteurs de l'arrestation. Bientôt ceux-ci reparurent en nombre plus considérable sous les ordres d'un chef de bataillon à cheval, et les choses se firent avec une solennité digne de la Commune. En tête, le commandant, derrière lui M. Méhudin, ayant à son côté une jeune cantinière agrémentée d'un chassepot en bandoulière; à droite et à gauche, une rangée de baïonnettes. On se met en marche. Les gardes adressent des insultes grossières à leur victime. Souvent ils les assaisonnent de lazzis et de propos obscènes en lui montrant la compagne qu'ils lui ont donnée. Celle-ci se prête de bonne grâce à ces honteuses plaisanteries, mais elle n'y répond que par ces mots cent fois répétés avec toute l'impertinence qui distingue ses pareilles : « Vive la Commune! » Veut-elle dire par là que sous tout autre ré-

gime elle ne se serait trouvée jamais à pareille fête? En ce cas elle a raison.

Puisqu'au secteur on avait relâché leur prisonnier, ces misérables ne se croient plus obligés de l'y reconduire. Il leur appartient et ils le traînent à une barricade derrière la mairie. Là ils proposent de l'attacher à la gueule d'un canon, mais on trouve que ce serait une mort trop douce pour un « calotin. » — « Il faut qu'il meure de la main de ses amis de Versailles! » Et on le place au point le plus dangereux de la barricade pour y servir de point de mire à l'artillerie de l'armée régulière. Un capitaine se tient derrière la barricade pour le percer de son épée s'il tente de fuir. Ce supplice dura deux heures. M. Méhudin ne fut pas atteint. Enfin, deux officiers, qui l'avaient pris en pitié, se concertèrent pour le délivrer. L'un d'eux l'emmena, soi-disant pour l'armer d'un fusil et l'obliger à se battre, et le mit en sûreté. Puis, ayant repris ses habits civils, il le conduisit dans les lignes de l'armée française.

## IV

Je devais être encore plus malheureux ou, si l'on veut, encore plus heureux.

Vers neuf heures du matin, arrivaient devant ma maison les fuyards de Bicêtre avec les dominicains. En tête se trouvaient quelques canons. Ensuite venaient ces religieux et le personnel de leur maison, puis, les inévitables cantinières, et enfin, dans un désordre indescriptible, marchait un ramassis de gardes dont la figure était empreinte de désespoir et pleine de menaces. Au milieu d'eux était Meillet, portant l'écharpe de la Commune. Le cortége passa sans s'arrêter, sauf un détachement d'une trentaine d'hommes qui firent halte sous mes fenêtres. Quatre coups de fusil se firent entendre. Je ne vis pas qui les tirait, car, saisi d'horreur à la vue des prisonniers d'Arcueil traités comme des scélérats, je m'étais enfermé chez moi ; mais je suis sûr que les détonations partirent de la rue, et des témoins oculaires m'ont depuis affirmé que c'étaient les fédérés eux-mêmes qui avaient tiré. Aussitôt ces misérables déclarèrent que le feu était parti de la maison ; que les locataires avaient tiré sur la garde nationale. En même temps j'entendis d'autres cris poussés principalement par des voix féminines : « A mort, le curé ; fusillez le calotin ! — De la paille et du pétrole ! barbouillez la maison et mettez-y le feu! C'est un nid de *Versailleux* et de réactionnaires.» Une dizaine de forcenés envahissent l'escalier, je vais moi-même ou-

vrir ma porte. L'un d'eux tourne contre moi sa baïonnette, mais l'officier qui les conduit est un honnête homme. « Je vous défends, dit-il, de faire usage de vos armes. Les curés, je le sais, sont nos ennemis et des misérables. Toutefois vous n'êtes ici que pour chercher des armes. Faites des perquisitions, mais respectez la maison et les personnes. Nous ne sommes ni voleurs ni assassins. — Ah ! vous venez chercher des armes chez moi, leur dis-je ; cherchez bien, et si vous en trouvez, j'accepte toutes les conséquences qui peuvent s'en suivre. Ouvrez tout, voyez tout, mais je vous défends de toucher à rien. »

Leur but était uniquement de se saisir de ma personne. La recherche des armes n'était qu'une ruse destinée à cacher l'odieux de mon arrestation. Ils savaient bien, du reste, que les coups de feu étaient partis de leurs rangs. Mais, dans leur ruse même, ils se montrèrent si maladroits qu'ils ne firent aucune perquisition sérieuse. Ils se firent ouvrir tous les étages sans en fouiller aucun : ce fut une promenade à travers les appartements. Pendant cette course de haut en bas, j'écoutais les cris qui continuaient à se faire entendre dans la rue. Je ne me connaissais pas d'ennemis, et cependant j'entendais autour de moi des hommes et des femmes qui demandaient ma mort et voulaient brûler ma maison. D'où venaient-ils donc les uns et les autres? Pas de bien loin, je l'ai su plus tard, mais je ne dirai pas d'où. Je ne me souviendrai ici d'eux et d'*elles* que pour rappeler un fait que chacun sait, et que l'autorité ne devrait jamais oublier : les gens de profession infâme ont été partout les auxiliaires des fureurs de la Commune.

Leur promenade finie, un fédéré m'invita à le suivre à la mairie.

— Vous n'avez rien à craindre, ajouta-t-il, vous fournirez les explications qu'on vous demandera et vous pourrez rentrer chez vous.

— Mais je n'ai rien à expliquer. Que voulez-vous de moi?

Embarrassé par cette question, il se troubla et laissa échapper ces mots :

— C'est parce que vous êtes prêtre.

— Dans ce cas, je suis à vos ordres.

— Je vous conseille de prendre d'autres habits.

— Je n'ai pas quitté ma soutane un seul jour sous la Commune; mais si je l'avais quittée, je la reprendrais en ce moment.

Ces mots : *prêtre*, *autres habits*, avaient été pour moi un trait de lumière, et j'en fis le point de départ de ma défense. C'était, avant tout, ma foi et mon caractère sacerdotal qui étaient en cause, et il s'agissait de les défendre sans faiblesse.

Nous partons. Comme je paraissais dans la rue, quelques forcenés me couchèrent en joue. Le chef d'un poste voisin leur défendit de tirer. On le menaça lui-même, mais son courage ne faiblit pas. Après

mon départ, les pétroleurs et pétroleuses veulent accomplir leurs sinistres projets. Le même chef s'y oppose et sauve la maison. Qu'on me permette de le nommer : c'est M. Adolphe Prud'homme, lieutenant au 102e bataillon, 4e compagnie. Trois gardes avaient reçu ou s'étaient donné mission de me conduire. A ma gauche j'avais un vrai brigand. Il ne connaissait la société en général, et spécialement les prêtres, que d'après la peinture qu'en avaient faite *le Père Duchêne*, *le Cri du peuple* et *le Mot d'ordre*. Les dominicains et moi étions, à ses yeux, responsables des crimes imputés par ces feuilles aux religieux de Picpus et au clergé de Saint-Laurent. Après l'avoir entendu, je crois pouvoir, à mon tour, rendre les rédacteurs de ces journaux responsables du massacre de mes co-prisonniers. En même temps, ce bandit cherchait à ameuter la foule contre moi. Tout le monde me connaissait, et je ne recueillis que des marques de sympathie.

Le garde qui était à ma droite n'avait pour moi, au contraire, que de bonnes paroles. C'était un honnête homme, faible sans doute, puisqu'il avait accepté un si triste rôle; mais, je le voyais, il s'y prêtait à contre-cœur, et je le trouvai bien déplacé dans les rangs des insurgés.

Nous arrivons ainsi à la mairie. Un officier à qui je m'adresse déclare qu'il n'a pas qualité pour recevoir mes explications, mais il s'arroge le droit de me faire incarcérer. « Menez-moi ça au 38, avenue d'Italie, » dit-il; puis, se tournant vers moi : « D'autres moines vous y attendent; votre affaire sera réglée avec la leur. » Je me remets en marche entre mes deux larrons.

## V

En entrant au greffe j'ôtai mon chapeau. Mon larron de gauche se mit en colère.

— Personne ici n'a besoin de vos saluts; nous ne connaissons pas, nous, toutes vos simagrées d'aristocrate!

— J'ai été mal élevé, lui dis-je, mais je ne viens pas ici pour refaire mon éducation.

Le gardien-chef se présente.

— Asseyez-vous là, fit-il d'un ton irrité, en me montrant un siége en bois.

— Je préfère rester debout.

Il tire son revolver et me le porte à la figure :

— C'est moi qui commande ici. Asseyez-vous là, ou je vous brûle la cervelle!

Cet homme a joué un rôle considérable dans la journée. Avant d'aller plus loin, je dois le faire connaître. C'est un sieur Boin, corroyeur, et vieux camarade d'atelier de Cerisier. Ensemble, ces deux malheureux avaient appris à haïr la société; ensemble, ils avaient conspiré. Dans le mouvement insurrectionnel, Cerisier était parvenu au grade de colonel. Boin n'avait pu s'élever, paraît-il, qu'au rang d'estafette. A défaut de galons, la Commune lui avait donné sa confiance. Lorsque les troupes entrèrent à Paris, la défense des fédérés devint difficile. Cerisier sentit le besoin de confier à un homme sûr la garde de la prison, et le 23 mai il y appela son vieil ami Boin, qui reçut à cette occasion les galons de capitaine.

Lorsque je fus assis, Boin demanda quel était mon crime:

— Il a tiré de sa maison sur la garde nationale.

— Il fallait le fusiller sur place, et ne pas nous en embarrasser ici, répliqua-t-il.

— Je le disais bien, répondit mon mauvais larron. On s'y est opposé; mais permettez-moi de le faire maintenant, ce ne sera pas long.

— Oh! oh! fis-je, et les preuves? Je nie le fait et j'exige une enquête.

— Avez-vous fait perquisition dans son appartement? continua Boin?

— Oui, on n'a rien trouvé, dit mon larron d'un air contrarié.

Puisque le sieur Boin se permettait de me juger, je pensai qu'il avait le droit de prononcer mon acquittement et de me rendre ma liberté.

— Encore une fois, je demande une enquête, lui dis-je, ou bien faites-moi sortir d'ici.

Telle était ma naïveté. Boin se mit en fureur.

— Vous relâcher! On n'a pas tant de mesures à garder envers des prêtres. Vous allez être enfermé avec d'autres calotins qui vous attendent, et tout à l'heure la justice du peuple réglera votre compte.

Et il continua sur ce ton pendant quelques instants, m'imputant, lui aussi, tous les crimes inventés par les journalistes de la Commune contre les religieux et les religieuses.

A ce moment intervint un sergent-major du 42e bataillon, M. Floury, horloger, boulevard de la Gare, 114. Ce brave citoyen, quoique suspect, comme tout son bataillon, m'avait suivi au greffe pour me défendre.

— Je déteste les prêtres, s'écria-t-il, ce sont en général des bandits. Mais parmi eux, comme dans toutes les classes, il y a des honnêtes gens. Je connais, par exemple, le curé de la place Jeanne-d'Arc. A-t-on jamais vu un homme qui fît plus de bien au pauvre peuple?

Eh bien! ce citoyen est son second. Et vous voudriez le fusiller? Ce serait un crime!

— Vous soutenez le vice, lui répond-on; vous êtes ami des calotins et des Versailleux!

— Ce que je dis est la vérité, et vous devez me croire!

Ils se calmèrent, et sur ma demande on m'inscrivit au registre d'écrou. Je tenais à voir figurer mon nom à côté de ceux des vénérables dominicains, puisque j'étais condamné à partager leur prison. Pendant qu'on remplissait cette formalité, j'entrepris de calmer mon mauvais larron.

— Voyons, lui dis-je en posant ma main sur son épaule, vous m'avez insulté et fait de la peine. Qu'avez-vous contre moi? Je ne vous avais jamais vu et vous savez bien que je n'ai pas tiré sur vous. Si dans ces conditions je vous avais insulté et menacé, que penseriez-vous de moi?

Il s'esquiva aussitôt tout confus, sans me répondre, et je ne le revis plus. Cet homme, comme tant d'autres, n'avait agi que sous l'influence d'absurdes préjugés.

Cependant M. Floury avait momentanément disparu, et le sieur Boin recommença ses invectives. Un jeune capitaine imberbe — un chiffonnier, m'a-t-on dit plus tard — qui avait tout récemment quitté la hotte pour le galon, se joint à lui et le met en verve. Ce chiffonnier-capitaine parle peu, mais il ne m'en paraît que plus à craindre. Dans sa froideur, il semble avoir soif de sang. Je n'ai pas pu savoir son nom.

— Qui avez-vous chez vous? me demanda Boin.

— Une personne à mon service.

— En quoi consiste ce service?

— Ce qu'il y a à faire dans chaque maison. Mais où voulez-vous en venir?

— Ah! c'est une bonne que vous avez, bonne à...

Ce que le sieur Boin me dit ici, je ne dois pas l'écrire.

— Vous m'insultez, et je ne vous en reconnais pas le droit!

— Comment, je vous insulte! En quoi donc?

— Ma langue ne se salira pas à vous le dire; mais je proteste de toutes mes forces!

Boin entreprit alors de me prouver qu'il n'avait donné aucun mauvais sens à ses paroles; puis il poursuivit :

— Vous prêchez Jésus-Christ?

— Oui, et je m'en fais gloire.

— Vous ne lui ressemblez guère. Jésus-Christ fut le premier républicain du monde, et les prêtres sont des instruments de despotisme.

— Jésus-Christ a régénéré la société, mais il n'avait pas de revolver.

— Vous êtes chauve?

— Comme vous voyez. Que voulez-vous en conclure?

— Vous êtes lâche; tous les prêtres le sont.

— Regardez-moi bien. Trouvez-vous sur mon front les traces de la peur? Puis, écoutez ceci : tous les jours, depuis le 18 mars, j'aurais pu quitter Paris; or j'y suis resté, et je n'ai pas même quitté ma soutane. Pensez-vous qu'un honnête homme, et surtout un prêtre qui serait lâche, fût demeuré au milieu de vous sous le régime de la Commune?

Je craignis d'en avoir trop dit, mais mes insulteurs n'eurent pas l'air de me comprendre.

— Les prêtres sont cause de tous nos malheurs; ils abrutissent le peuple et le courbent sous le joug des tyrans. Mais le jour de la justice est venu.

— Le prêtre est un homme qui a toujours assez d'intelligence pour se créer une position. Il renonce cependant à avoir une famille, à s'enrichir, à jouir de la vie du monde, pour se consacrer tout entier à vous et à vos enfants. C'est ce que je fais parmi vous depuis dix ans.

— Nous savons à quoi nous en tenir à cet égard.

S'adressant ensuite à son entourage, Boin dit :

— Que décidez-vous? Faut-il le fusiller tout de suite?

— *Jé-zé-té* au secteur, et l'ordre est de le fusiller, fit avec flegme le chiffonnier.

— Est-ce comme prêtre, dis-je, que vous me condamnez? Frappez! Est-ce comme criminel? Encore une fois, prouvez mon crime.

M. Floury était revenu :

— L'affaire est grave, croyez-moi, réfléchissez, dit-il. Formons un conseil de guerre qui jugera.

Boin, le chiffonnier et M. Floury se nommèrent eux-mêmes membres de ce conseil, et décidèrent que pendant la délibération je serais enfermé « avec les autres calotins ». Le gardien chargé de me conduire m'ouvrit, peut-être par hasard, une salle où ne se trouvaient que des détenus ordinaires, au lieu de me mettre, comme je le désirais, avec les vénérables pères d'Arcueil. C'est à cette circonstance que je dois probablement la conservation de ma vie.

## VI

C'était évidemment le prêtre qu'on voulait frapper en moi, et j'étais fier de pouvoir confesser ma foi. Je ne veux pas dire que je désirais mourir; non, la nature n'avait pas perdu en moi la répugnance de la mort, mais en entrant dans ma prison je fus saisi d'un sentiment indéfinissable qui me remplit de force, je dirais presque de joie.

Je n'avais jamais vu de prison. Je me figurais quatre murs où l'administration entretenait une propreté convenable, et où l'on avait surtout à redouter le contact d'une population de malfaiteurs. Ici, c'était le contraire que j'avais sous les yeux. Deux salles d'une malpropreté révoltante, une odeur infecte qui vous coupait la respiration, voilà pour le local; une trentaine de personnes de toute condition, mais bonnes et prévenantes, voilà les compagnons qu'on me donnait. Ce jour-là, les malfaiteurs étant les maîtres, il était naturel que les honnêtes gens fussent sous les verroux. D'abord on s'étonne de mon arrivée, on se presse peu à peu autour de moi.

— Nous vous plaignons, me dit-on; mais, s'il faut mourir, nous serons bien aises de vous avoir. Nous userons de votre ministère.

Quelques-uns se rattachent plus fortement à la vie: ce sont des pères de famille.

— Nous avons des enfants qui ont besoin de nous; puissiez-vous être ici notre paratonnerre!

— Je serai ce que je pourrai, leur dis-je; mais, mes amis, pas de tristesse parmi nous. A quoi bon se désoler. Vous n'avez pas la prétention d'attendrir vos maitres? N'usez donc pas en vain votre énergie. Un peu de courage!

— Pensez-vous que nous serons fusillés?

— J'ai plus à craindre que vous. Dans tous les cas, il en sera de nous ce que Dieu voudra. N'oublions pas que nous combattons pour la bonne cause, et espérons.

Ce fut toute une manifestation, moitié religieuse, moitié patriotique. La Commune, qui combattait également Dieu et la France, avait-elle prévu cela? Comme elle était imprudente!

Ensuite on se mit à causer avec une douce expansion. J'appris ainsi que la plupart d'entre eux étaient coupables d'avoir refusé de porter les armes contre l'armée nationale, d'avoir fait un voyage à Versailles, etc. Bientôt certaines inscriptions tracées sur les murs attirent notre attention. Sur l'une nous lisons : « La république est le soleil

du monde entier. » Un plaisant la complète ainsi : « Et la cause de beaucoup d'orages. »

— Bravo ! crie-t-on de tous côtés.

Un peu plus loin, nous trouvons les noms : Chanzy, Turquet, de Langourian.

— Honneur à ces braves ! Ils nous ont précédés ici et en sont sortis.

— Oui, et si Dieu le veut, nous en sortirons comme eux, leur dis-je.

— Que Dieu vous entende !

On se prend à espérer, et on se promet de se revoir lorsqu'on sera en liberté, tout comme les collégiens à la veille des vacances. Ainsi passait notre temps. Ma détention dura sept heures, sept heures dont, tout compte fait, il ne me reste qu'un bon souvenir. Mes compagnons ne s'étaient peut-être jamais sentis plus chrétiens; pour sûr, je ne m'étais jamais senti plus prêtre.

## VII

Comme j'entrais en prison, le conseil de guerre entrait en séance. Le sieur Boin et le chiffonnier ne se croyaient pas obligés d'étudier ma cause : juges et accusateurs tout à la fois, ils me trouvaient digne de mort. Toutes les calomnies du journalisme ou des orateurs de club contre les prêtres furent par eux rappelées, et j'en devais porter la peine. Deux autres employés de la prison que ces citoyens s'étaient adjoints n'osaient se prononcer. Ils ne me trouvaient pas coupable, mais ils craignaient de se compromettre en me déclarant innocent. Seul, M. Floury se prononçait pour mon acquittement. La partie n'était pas égale, et j'allais être condamné. M. Floury eut alors recours à un moyen de persuasion plus puissant que tous les raisonnements sur les hommes de la Commune.

— L'affaire est grave, encore une fois, dit-il à ses collègues, et aucun de nous ne voudrait commettre un assassinat. Allons délibérer encore avec plus de calme dans le café voisin.

— Accepté.

Le liquide attendrit vite ces cœurs communeux. A mesure que les verres se vident, mon innocence se manifeste. Bientôt je suis un excellent homme et un bienfaiteur du quartier. Tous ont entendu faire l'éloge du curé de la place Jeanne-d'Arc, et j'ai pris part à ses bonnes œuvres. Je suis acquitté à l'unanimité. Boin et le chiffonnier veulent

être les premiers à me l'annoncer[1]. Je les vois arriver au fond de ma prison, la figure illuminée, mais les yeux un peu gros.

— Nous avons fait une enquête, me dit le chiffonnier : tous vos voisins font de vous le plus grand éloge. Vous n'avez plus rien à craindre.

— Je vous ai bien insulté, bien maltraité, ajouta Boin; je vous en fais bien sincèrement mes excuses. Veuillez me pardonner. Voyez-vous, j'étais ému.

Cet homme avait été si dur pour moi, il m'avait dit des choses si vilaines, que je fus très-étonné de sa démarche. Je lui tendis ma main, qu'il serra avec une visible satisfaction. Tout heureux d'un tel dénoûment, M. Floury vint à son tour me rassurer et m'offrir ses services avec un dévouement dont je ne saurais trop le remercier. Je manifestai le désir de m'en aller.

— Ce n'est pas possible, me répondit-on, car il y a en ce moment trop de danger pour vous dans les rues. Ce soir vous serez mis en liberté.

Je me résignai d'autant plus facilement à rester que je me croyais désormais en sûreté. Quant à mes compagnons, par un sentiment qui les honorait, et qui doit se voir rarement dans les prisons ordinaires, ils étaient presque aussi heureux que moi de ce qu'ils appelaient « ma bonne chance. » Il n'y avait ni envie ni jalousie parmi nous.

## VIII

Vers deux heures après midi, l'attaque de l'armée régulière prend un caractère plus violent. Je dirai plus bas comment l'aile gauche du général de Cissey se porte vers la place d'Italie, tandis que l'aile droite s'avance, en suivant les fortifications, vers la porte d'Italie, et le centre sur les positions de la Butte-aux-Cailles, où se trouve notre prison. De ce côté, les combattants ne sont séparés que par la Bièvre. L'artillerie de Versailles ouvre tous ses feux contre la Maison-Blanche. Un déluge de fer et de plomb passe sur notre tête. Aux détonations qui se rapprochent, nous pouvons suivre les progrès de l'armée. Les fédérés sont écrasés et se replient en désordre. Cerisier sent la nécessité de fortifier les barricades de l'avenue d'Italie et ordonne d'y envoyer les prisonniers. Quatorze de mes compagnons sont

[1] Ces renseignements m'ont été fournis par des personnes très-sûres, je puis les donner avec une entière confiance.

appelés. Comme ils venaient de partir, on me fait paraître au guichet. Je me trouve en présence d'une figure sinistre.

— Cela suffit, me dit ce malheureux, je voulais m'assurer que vous étiez là.

J'ai su depuis que le 101e bataillon, me considérant comme *sa chose*, me surveillait pour m'empêcher de fuir. Ma confiance fait place au doute et à la crainte.

Quelques instants après, nous entendons du mouvement dans la salle voisine. Que s'y passait-il? C'étaient les dominicains d'Arcueil que l'on conduisait à la barricade. Ce fait mérite d'être connu, car il montre à quel point notre vie était à la merci de nos gardiens.

Le citoyen Boin, en voyant les quatorze premiers prisonniers menés aux barricades, s'emporta avec une extrême violence contre ses sous-gardiens qui avaient envoyé au danger « des laïques, peut-être bons patriotes, au lieu d'y faire conduire les moines d'Arcueil. » Et il exigea que ceux-ci lui fussent livrés. Il les mena lui-même aux barricades avec une escorte de gardes du 101e. On sait comment le P. Captier obtint d'être ramené en prison, en promettant de se rendre utile comme infirmier. A quatre heures et demie, nous entendons sortir une deuxième fois ces vénérables captifs. Comme la bataille se rapproche de plus en plus, nous nous persuadons qu'on les met en liberté, et nous espérons que notre tour va venir. Non, on les mène cette fois à la mort par ordre exprès de Cerisier.

## IX

Après avoir massacré les vénérables religieux d'Arcueil, les assassins songèrent à moi. A quatre heures trois quarts, deux de ces égorgeurs s'introduisirent dans la salle où je me trouvais, et appelèrent :

— Le tricorne qui est ici!

Je me présente.

— Suis nous! me disent-ils.

Je ne connaissais pas encore la mort des dominicains; mais la mine de ces deux misérables et le ton de leur voix ne me laissèrent pas de doute sur le sort qui m'était réservé. J'avais offert ma vie à Dieu, en le priant de me donner du courage, s'il me jugeait digne de mourir pour sa cause. Maintenant, j'étais persuadé qu'il acceptait mon sacrifice, et je pris mes dernières dispositions pour paraître devant lui. M'est-il permis de les rappeler ici? Il s'agit des actes les plus solennels de l'âme chrétienne et des sentiments les plus intimes du prêtre. A ces deux titres, actes et sentiments, tout émane de Dieu plus que

de l'homme, et si j'y ai eu quelque part, je ne dois pas ignorer qu'à ma place tout prêtre consciencieux n'eût pas agi autrement. Je les oppose donc, comme œuvre de Dieu, aux actes et aux sentiments des malheureux que la révolution appelle ses martyrs.

Je demandai avec une entière confiance pardon à Dieu et aux hommes de toutes les fautes de ma vie, et je pardonnai à tous ceux qui pouvaient m'avoir offensé, spécialement à mes bourreaux. Je puis ajouter qu'en face de la mort, le pardon des offenses est, je ne dirai pas seulement facile, mais encore plein de consolations. Qu'on serait heureux, s'il pouvait en être de même pendant la vie!

Puis je dis à Jésus-Christ, mon Maître : « Sang pour sang : vous avez donné le vôtre pour moi, je donne le mien pour vous. Que n'a-t-il plus de valeur pour l'Église et pour mon pays!»

Enfin, je le priai de me rendre en amour pour lui dans l'éternité tout ce que je perdais dans la vie présente.

Comme je paraissais dans l'impasse de la prison, je vis deux fédérés prendre par les pieds le cadavre d'un père dominicain pour me le montrer de loin. Lorsque j'arrivai près d'eux, ils l'étendirent sur le seuil de la porte extérieure.

— Passe dessus, coquin, me dirent-ils, regarde-le, et mets-toi contre ce mur (à côté de la porte), ton tour est venu.

Je me souvins des septembriseurs qui, pour donner un avant-goût de la mort à l'infortunée Marie-Antoinette, allèrent lui présenter la tête de madame de Lamballe.

— Malheureux, leur répondis-je, vous n'auriez pas dû me le montrer!

J'ai dit en commençant que j'avais retrouvé mon calme. J'avoue qu'ici je sens mon émotion me revenir. Le lecteur me le pardonnera facilement, s'il veut bien se mettre à ma place. Mais je promets, d'ailleurs, que mon récit restera toujours dans les limites de la vérité.

A la vue de ce cadavre, il me sembla que mon cœur se changeait en marbre : je n'éprouvai que de l'horreur et du mépris. Je promenai mes regards sur ce monde d'assassins, et, ce qui me fit le plus de mal, ce fut la foule qui les entourait. Il y avait là plusieurs milliers de spectateurs, et les femmes y étaient bien plus nombreuses que les hommes. Les dangers de la guerre les avaient fait, dès le matin, descendre dans les caves, l'attrait du massacre des prisonniers les en avait fait sortir. J'ai su depuis que cette masse immonde avait insulté les victimes et encouragé les assassins.

Dans une telle perversion du sens moral, nos docteurs en matérialisme reconnaîtront-ils leur œuvre?

C'est assurément le spectacle le plus humiliant, le plus révoltant auquel il soit possible d'assister. Et cependant, dès qu'on réfléchit,

on ne peut pas s'en étonner. Cette foule, on l'a abrutie en ne lui prêchant que jouissances matérielles, et en même temps on l'a rendue arrogante en lui faisant voir ses vrais ennemis dans tous ceux qui possèdent ou défendent le droit et la morale[1]. En elle on a ressuscité un paganisme abject en le doublant de socialisme. Tout l'hiver nous les avons vus, ces hommes et ces femmes, réclamer impérieusement de l'État le pain quotidien et le manger en insultant la main qui en faisait les frais. Maintenant qu'elle était au pouvoir, la Commune faisait revivre pour eux les jeux sanglants du cirque, *panem et circenses*.

[1] On sait par quels moyens la Commune s'est efforcée de ruiner tout patriotisme dans les masses, afin d'armer leurs bras contre toutes les classes honnêtes de la société. En ce qui concerne notre quartier, voici un document trop peu connu que le citoyen Jules Gaston Buffier a fait afficher sur papier blanc [dans les XII[e] et XIII[e] arrondissements.

*Association internationale des travailleurs. — Sections de la gare d'Ivry et de Bercy réunies.*

PATRIE — HUMANITÉ

La patrie, un mot, une erreur! L'humanité, un fait, une vérité!

Inventée par les prêtres et les rois, comme le mythe Dieu, la patrie n'a jamais servi qu'à parquer la bestialité humaine dans des limites étroites, distinctes, où, directement sous la main des maîtres, on la tondait et la saignait pour le plus grand profit de ceux-ci, et au nom de l'immonde fétiche.

Quand le bois vermoulu du trône craquait et menaçait ruine, le berger, ou pour mieux dire, le boucher s'entendait avec son cher frère ou cousin du voisinage, et les deux misérables couronnés lançaient l'un contre l'autre les multitudes stupides qui, pendant que les maîtres riaient à leur barbe, allaient — meutes affolées, — s'entr'égorger en criant : Vive la gloire! vive la patrie!

La saignée faite, César, qui marquait les points, arrêtait l'égorgement, embrassait son très-cher frère l'ennemi, et faisait rentrer au bercail son troupeau décimé, incapable alors pendant de longs mois de lui porter ombrage.

Le tour était joué.

Aujourd'hui c'en est assez! les peuples sont frères; les rois et leurs valets sont les seuls ennemis.

Assez de sang, assez d'imbécillité; peuples, les patries ne sont plus que des mots; la France est morte! L'humanité est là.

Soyons hommes et prouvons-le!

L'utopie d'Anacharsis Clootz devient vérité. La nationalité — erreur, — résultat de la naissance, est un mal; détruisons-le.

Naître ici ou là, seul fait du hasard, des circonstances, change notre nationalité, nous fait amis ou ennemis; répudions cette loterie stupide, farce dont nous avons toujours été jusqu'ici les dindons.

Que la patrie ne soit plus qu'un vain mot, — une classification administrative sans valeur; — notre pays est partout où l'on vit libre, où l'on travaille.

Peuples, travailleurs, la lumière se fait; que notre aveuglement cesse, sus aux despotes, plus de tyrans!

La France est morte, vive l'humanité! JULES NOSTAG.

Lorsque je parus, bourreaux et spectateurs étaient déjà ivres du sang de douze victimes. Mais les spectateurs me connaissaient : j'avais passé l'hiver au milieu d'eux, dans une ambulance; ils se turent, et les gardes du 101e bataillon proférèrent seuls des cris de mort contre moi. Sans m'occuper de leurs menaces, je m'adressai à un officier à cheval qui semblait être là pour présider aux exécutions.

— Dites donc, vous êtes l'autorité ici?

— Oui.

— Eh bien! c'est à vous seul que je m'adresse. Déclarez qui vous faites fusiller en ma personne. Est-ce le prêtre, ce que vous appelez une opinion religieuse? Je n'ai rien à objecter : voyez ma soutane et frappez. Est-ce un criminel qui aurait tiré sur le peuple, comme on m'en a accusé? Prouvez mon crime. Je vous préviens que ma cause a été jugée, et qu'on m'a reconnu innocent.

Sans me répondre, cet officier tire son revolver et me le porte à la figure.

— Votre revolver, lui dis-je, m'est parfaitement indifférent en ce moment. Voyez donc tous ces chassepots qui me menacent, ils sont autrement à craindre que votre arme. Répondez à ma question.

Ce malheureux, qui, au fond, ne me voulait pas de mal, comme je le dirai plus bas, remet gravement son revolver à sa ceinture, et se dispose à s'éloigner. Je saute vivement à la bride de son cheval :

— Vous ne partirez pas sans me répondre. Sachez d'abord que je ne veux pas de grâce; je suis homme à porter la responsabilité de mes actions. Mais j'ai droit à la justice, et je la demande. Mon dossier est au greffe : venez le consulter.

En parlant ainsi, je l'entraîne vers le greffe, et il me suit sur son cheval sans difficulté. Mais les gardes du 101e bataillon craignent de perdre leur proie; ils nous arrêtent en s'écriant :

— Nous n'avons pas de temps à perdre; il faut le fusiller de suite!

— Voyons, dis-je à l'officier, vous vous posez en défenseurs du droit et de la liberté?

— De la liberté, fit-il.

— N'excluez donc pas le droit, car sans le droit vous n'êtes rien. Au nom du droit et de la liberté, j'exige que vous voyiez mon dossier [1].

[1] Je fus heureux que cet officier ne fit pas droit à ma demande. L'enquête et le dossier dont m'avaient parlé mes juges n'avaient jamais existé que sur leurs lèvres. Ils m'avaient acquitté le verre à la main sans entendre personne, sans écrire un mot, et il n'était question de moi au greffe que sur le registre d'écrou.

Se tournant alors vers ses hommes, il leur dit :

— Camarades, vous n'êtes pas des assassins, vous autres? (Non! non!) Vous êtes d'honnêtes patriotes qui combattez pour la liberté? (Oui! oui!) Eh bien! on n'a pas pu prouver que *le* citoyen eût tiré sur vous. Pour ne pas vous exposer à commettre un assassinat, donnez-lui un fusil et menez-le à la barricade.

Ces derniers mots ne sont pas textuels : l'officier se servit du dictionnaire du *Père Duchêne*.

Je me trouvai aussitôt un fusil à la main. Je le repoussai vivement en disant :

— Je ne tirerais pas sur vous si j'étais dans les rangs des Versaillais, je ne tirerai pas sur l'armée de Versailles, me trouvant parmi vous. Je suis prêtre, et je ne me bats point.

— Qu'est-ce que ça nous fait, à nous? En avant, ou une balle dans la tête, me crièrent en chœur ces furieux.

— Prenez donc le fusil, fit un capitaine, et vous ne tirerez pas.

Deux voyous s'approchent; l'un me donne des cartouches, l'autre des capsules, et tout un flot de ces misérables me pousse vers la barricade de l'avenue d'Italie, en face de la mairie.

Chemin faisant, on se fait un plaisir de me montrer les cadavres des martyrs d'Arcueil. Pour satisfaire la curiosité de la foule, on les avait disséminés sur toute l'avenue d'Italie. Ainsi chacun pouvait les contempler et les profaner tout à son aise. Je vis des choses horribles. On poussait ces cadavres du pied, on les roulait dans la poussière. A l'un on prenait son chapeau, à l'autre son scapulaire, et on affublait de ces objets les laïques tués avec les Pères. Grâce à ces déguisements, je crus voir huit martyrs religieux, tandis qu'il n'y en avait que cinq. Voici le fait peut-être le plus révoltant; je ne l'ai pas vu, mais il m'a été attesté par des témoins oculaires. Un de ces vénérables Pères survécut environ une heure à ses blessures. Les gardes et la foule l'assirent contre le mur et le frappèrent, tant qu'il vécut, les uns du talon de leur chaussure, les autres de la crosse de leurs fusils, en proférant contre lui et contre les religieux en général des imprécations épouvantables. Quelles horreurs! Que ceux qui déchaînent les révolutions considèrent ici leurs œuvres! Ils ne nous parlent que de progrès, et ils rendent les hommes qui les servent cent fois plus féroces que les bêtes fauves. Les leçons de 92 et de 93 ne nous ont donc servi de rien? La France n'avait pas encore subi de pareilles hontes! Elle les doit surtout aux journalistes de la Commune : puisse-t-elle ne pas l'oublier!

Lorsque les soldats français arrivent, la scène change. Les cadavres sont entourés, mais vénérés. On n'a pas le temps de les enlever — ils ne le seront que le lendemain — mais chaque *lignard* veut

emporter quelque relique. Il faut les voir, ces braves soldats, se partageant les chapelets et autres menus objets trouvés sur les victimes.

## X

Derrière la barricade de l'avenue d'Italie se trouvait le cadavre d'un Père dominicain. Il avait été traîné là par les assassins, peut-être même par la foule, mais comme il y avait du danger à s'en approcher, les curieux se bornaient à le considérer de loin. Et ce fut celui qui reçut le moins d'insultes. Les fédérés se firent tout naturellement un plaisir de me placer à côté de ce martyr.

Là se bornèrent, en ce moment, leurs méchancetés : je fus libre de ne pas tirer, et je n'entendis à mon adresse que quelques plaisanteries grossières empruntées au *Père Duchêne*. Je profitai de cette tranquillité relative pour observer, mieux que je n'avais pu le faire jusqu'alors, le mouvement de la bataille. J'avais conservé toute ma présence d'esprit, et je voulais savoir sur quel point l'armée se rapprochait le plus de nous, afin de me réfugier dans ses rangs si quelque circonstance favorable me permettait de fuir.

Elle avait déjà obtenu des succès décisifs sur toute la ligne et poursuivait ses avantages avec un élan irrésistible. Vers la Salpêtrière, nous entendons une vive fusillade, et on nous dit que les fédérés, craignant d'être cernés, évacuent le triangle formé par le boulevard de l'Hôpital, le boulevard de la Gare et la Seine. En face de nous, dans la direction des Gobelins, tonne une batterie qui nous couvre de projectiles. Je puis admirer la justesse du tir : en quelques minutes, trois obus viennent éclater à quatre pas de nous, derrière la barricade. Ils partent des bords de la Bièvre, que nous dominons d'une trentaine de mètres, et ils semblent tomber des nues : ils décrivent une courbe savamment calculée. Sur notre gauche, dans la direction de la Glacière, le canon et la mousqueterie font rage. L'attaque se fait ainsi par trois côtés à la fois et on nous annonce que nous allons être bientôt pris par derrière. J'ai voulu depuis étudier à fond la marche de l'armée, et j'ai eu la bonne fortune de pouvoir prendre connaissance du plan même de la bataille. Je vais le donner ici sans crainte d'être démenti.

On sait que la rive gauche a été prise par le général de Cissey, commandant du 2e corps.

Le 25 mai, au matin, les troupes étaient ainsi disposées :

La 1re division, commandée par le général Le Vassor-Sorval, formait la droite et s'étendait de la rue d'Ulm à Montsouris.

La 2e division, général Susbielle, et la 3e division, général Lacretelle, formaient la gauche, et s'étendaient de la rue d'Ulm jusqu'à la Seine.

Ces deux divisions devaient prendre le Jardin des plantes, le quartier Saint-Marcel, la gare d'Orléans, la Salpêtrière, s'emparer des ponts d'Austerlitz et de Bercy, et observer la rive droite. Leur mouvement se fit avec une régularité parfaite, et le soir, vers six heures, elles occupaient le boulevard de la Gare. La division Susbielle s'établissait sur le terrain conquis, et la division Lacretelle passait la Seine vers la tombée de la nuit, pour prendre en flanc les forces fédérées qui défendaient la Bastille.

La 1re division avait un plus long trajet à parcourir.

A midi, la 1re brigade, général Lian, se réunit au parc Montsouris. Elle devait suivre le mur d'enceinte et occuper toutes les portes, jusqu'à la Seine.

En même temps, la 2e brigade, général Osmont, se massait derrière l'asile Sainte-Anne, pour s'avancer sur la Butte-aux-Cailles et s'emparer de tout l'espace compris entre le boulevard d'Italie (ancien boulevard des Gobelins) et le chemin de fer de ceinture.

Pour appuyer le mouvement de ces troupes, une demi-batterie de 12 avait été installée dans le jardin de l'Observatoire, et une autre demi-batterie de même calibre, avec quatre pièces de 4 et deux mitrailleuses, à Montsouris. A midi, cette artillerie ouvrit un feu violent sur les barricades de la Butte-aux-Cailles et de la place d'Italie.

La 1re brigade se composait des 82e, 85e régiments de marche et du 4e bataillon de chasseurs à pied. Ces troupes, ayant pour but de tourner les positions des insurgés, se mirent en marche une heure plus tôt que la 2e brigade. Le 85e et le bataillon de chasseurs s'avancent entre le chemin de fer de ceinture et les fortifications; le 82e suit une ligne parallèle sur le côté gauche du chemin de fer de ceinture. Au passage de la Bièvre, cette brigade essuie un feu très-violent et fait quelques pertes, mais elle s'avance sans hésiter, et s'empare vivement de la caserne des douaniers et de la barricade de la porte d'Italie.

De ce côté, la résistance se concentre alors sur trois points solidement fortifiés : avenue de Choisy (porte de Choisy), rue Patay (porte de Vitry) et à la voie ferrée d'Orléans. Pour enlever ces positions, il fallut un grand déploiement de forces. Les insurgés se voyant acculés à la Seine se défendaient en désespérés. Un grand nombre se firent tuer sur les épaulements de leurs barricades. A la dernière, celle du chemin de fer d'Orléans, il fallut même se servir des canons de 4 qui avaient suivi la brigade.

La gare des marchandises fut prise sans grande résistance. Le pont Napoléon, quoique vigoureusement défendu, ne put résister à l'entrain des soldats.

On le mit aussitôt en état de défense du côté de Bercy, où l'on avait à craindre un retour offensif des insurgés.

La 2e brigade, formée des 113e et 114e régiments de ligne, se mit en mouvement à deux heures. Le 113e ouvre l'attaque. Il lui faut traverser des terrains vagues, entièrement à découvert, sous les feux des fédérés. Rien ne l'arrête : une colonne franchit la Bièvre avec un sang-froid remarquable, en face de la Butte-aux-Cailles, et s'empare de ces hauteurs. Une première barricade arrête un instant son élan, mais une section d'artillerie, attachée à cette colonne, force les insurgés à se replier, et les soldats reprennent leur mouvement avec entrain.

Le passage de la Bièvre est dès ce moment moins dangereux, et l'attaque se prononce sur toute la ligne. Toutes les barricades sont enlevées. A cinq heures et demie, la place et l'avenue d'Italie étaient prises. Le 113e qui avait, sur tous ces points, porté seul le poids de la lutte, s'arrête là.

Le 114e, qui s'était tenu en réserve, continue le combat, s'empare de l'avenue de Choisy et des rues environnantes, et pousse les insurgés jusqu'à la Seine, en donnant la main à la 1re brigade. Avant la nuit, le XIIIe arrondissement était pris et l'insurrection entièrement chassée de la rive gauche.

Puisque j'ai été témoin de ces faits d'armes, je veux rendre hommage au caractère de nos soldats.

En les voyant à l'œuvre, je faisais involontairement un rapprochement entre notre jeune armée et l'armée de Paris pendant le siége prussien. Quelle différence! La discipline avait repris toute sa vigueur et le soldat retrouvé tout son moral. Nos régiments opéraient aujourd'hui avec un ensemble, une aisance et une solidité admirables. Le plan des chefs avait été bien conçu, il n'était pas moins bien exécuté. Ce n'était plus ce gaspillage de poudre que nous reprochait M. de Bismark en novembre dernier; nos soldats tiraient maintenant sans précipitation, selon le besoin et les circonstances. Grâce à leur bravoure bien dirigée, bien réglée, deux brigades purent, en quelques heures, conquérir un quartier d'au moins deux kilomètres carrés de surface et couvert de barricades, sans éprouver de pertes sérieuses.

Je ne connais pas le nombre des morts de l'armée dans notre arrondissement, mais je puis affirmer qu'il a été très-peu considérable. Les pertes des fédérés, au contraire, furent effrayantes : mal commandés et presque tous en état d'ivresse, selon leur habi-

tude, ces malheureux ne faisaient qu'une défense stupide dès qu'ils n'étaient pas couverts par leurs barricades. Leurs amis de la presse anglaise ont pris de là occasion pour accuser notre brave armée de sauvagerie. Cette accusation n'est pas fondée. La vue des cadavres des Pères dominicains et le spectacle effrayant des incendies qu'on apercevait au loin avaient exaspéré les soldats. Ils frappèrent d'autant plus fort, mais ils n'outre-passèrent pas les lois de la guerre : leurs officiers ne l'auraient pas permis.

Je puis même affirmer qu'ils usèrent souvent d'indulgence. M. de Kergariou, capitaine des éclaireurs du 82e, est blessé sur l'avenue d'Italie. Ses soldats, qui l'aiment comme un père, veulent le venger sur tout insurgé qui leur tombe sous la main. Ils me trouvent entouré de huit fédérés qui, je le sais, avaient été enrôlés de force dans les bataillons de la Commune, et bondissent sur eux comme des lions. Je m'interpose, et quelques paroles suffisent pour sauver ces malheureux.

A la rue Jeanne-d'Arc, une cinquantaine d'hommes de la Commune sont sur le point d'être pris derrière une barricade. L'officier qui les commande va trouver l'officier français qui dirige l'attaque.

— Je suis votre prisonnier, lui dit-il, faites de moi ce que vous voudrez, mais épargnez mes hommes : ce sont des pères de famille.

— Donnez-moi votre épée, lui est-il répondu, dites à vos hommes de laisser là leur fusil, et sauvez-vous vite.

Les Anglais ont-ils jamais été si humains envers des révoltés. Les Indiens pourraient nous le dire.

Les troupes françaises se montrèrent braves et non barbares. Notre quartier n'a pas à leur reprocher des exécutions injustes, mais à les remercier de l'avoir préservé de ruines immenses. Les pétroleurs de la Commune voulaient incendier nos maisons : par sa marche rapide, l'armée ne leur en laissa pas le temps.

## XI

Voyons maintenant la Commune dans sa défaite.

Lorsque les bataillons français eurent emporté, vers cinq heure , les approches de l'avenue d'Italie, il fut évident qu'on ne pouvait plus les arrêter. Le devoir des chefs de l'insurrection était de diriger la retraite et de sauver ainsi le plus d'hommes possible.

Mais ces gens-là avaient des préoccupations plus personnelles. Meillet et Chardon disparurent on ne sait où. Cerisier devait bientôt imiter leur lâcheté, mais il avait encore soif du sang des prison-

niers. Il quitte ses bataillons et se transporte au greffe. Il trouve là M. Bertrand, sous-censeur du collége d'Arcueil. Il le reconnaît et l'apostrophe en ces termes :

— Comment, vieux réactionnaire, vieux sergent de ville, gendarme, vous n'êtes pas encore fusillé?

— Pas encore! Et pourquoi voulez-vous me faire fusiller? Je n'ai jamais été ni gendarme, ni sergent de ville ; quant à être réactionnaire, je vous répondrai que mes opinions sont celles d'un honnête homme et d'un ami de la liberté.

— Nous verrons ça!

Mais Cerisier est trop pressé pour s'occuper d'un seul. Il demande la liste des prisonniers, fait ouvrir les salles et appelle les noms. Les détenus se présentent ainsi successivement. Cerisier leur demande le motif de leur arrestation et, sur leur réponse, il met les uns en liberté et ordonne aux autres de rentrer dans la prison.

Ces derniers sont destinés au sacrifice. Parmi eux figurent trois femmes de sergents de ville. Comme il fait ce beau triage, on vient l'avertir que « les Versailleux sont dans l'avenue » et que la prison va être cernée. Il pâlit, met les listes dans sa poche et se dirige vers la porte de sortie. Un de ses gardes, qui était à ses côtés, attendant probablement l'ordre de faire office de bourreau, ne le perd pas de vue. En le voyant s'éloigner il lui crie : « Ah! lâche, vous nous avez mis dans le danger, et maintenant vous ne songez qu'à vous sauver vous-même?... » Il le tenait déjà en joue. Cerisier se retourne, fait de la main un geste qui veut dire : Chut! je vais voir comment nous tirer d'ici; puis il reprend la fuite, traverse rapidement l'avenue d'Italie, et disparaît dans une maison. On ne le revit plus. Quelques instants plus tard, l'armée régulière envahissait la prison, et les détenus recouvraient la liberté[1].

Les bataillons fédérés perdirent toute confiance en perdant leurs chefs. De la Butte-aux-Cailles ils se répandirent dans un désordre affreux sur l'avenue d'Italie.

Bientôt les balles viennent les y atteindre et mettent le comble à la confusion. Tous ceux qui ont des parents ou des connaissances dans le quartier s'esquivent comme ils peuvent et vont leur demander un asile. On en voit disparaître partout où se trouve une porte ouverte; leurs rangs se dissipent comme la fumée. L'armée fera là une chasse abondante le lendemain. Les étrangers et les repris de justice qui ne savent où aller restent presque seuls à leur poste. Je suis avec eux à la barricade où l'on

1. Ces renseignements m'ont été donnés par M. Bertrand qui avait tout vu.

m'a placé. Cependant la fusillade se rapproche et nous apercevons un nuage de fumée blanche à la porte d'Italie. C'est un détachement de l'armée régulière (brigade Lian) qui va couper la retraite. « En marche sur Bercy ! » crie un officier. Un garde prend au plus vite deux loques rouges qui flottaient sur la barricade, et nous partons.

On me place dans un groupe qui doit me fusiller si je tente de me sauver. « Marche droit, me dit un lieutenant, ou je te loge une balle dans le dos. »

Je cherche à lier conversation avec mes voisins, mais d'abord je ne suis pas heureux. La plupart me répondent par des menaces ou des insultes; les autres sont des timides qui ont peur, sans doute, de se compromettre en me parlant et gardent le silence. Peut-être aussi ils ne me comprennent pas : parmi ces hordes il y avait tant d'étrangers! Enfin je découvre une figure honnête; elle produisait un étrange effet au milieu de ces visages sinistres.

— Eh bien, lui dis-je, on nous mène à Bercy?

— Oui, monsieur, mais vous, qui êtes-vous et comment vous trouvez-vous ici?

— Je suis vicaire de l'église que nous voyons en face. J'ai été pris ce matin chez moi par les bataillons qui descendaient de Bicêtre.

— Votre place n'est pas ici, croyez bien que je vous plains.

— Merci. Tâchez donc de me sauver.

— Rapportez-vous-en à moi. Il faut, pour réussir, que je vous insulte, ne vous étonnez de rien.

— Faites, je vous comprends.

Il me dit alors, en élevant la voix, des choses qui firent plaisir à mon escorte. Mais cet homme souffrait horriblement de se voir associé à des malfaiteurs et obligé de les commander (il était capitaine au 101e bataillon). Il laissa de côte les insultes pour me confier sa peine :

— Voyez où vous me trouvez! J'ai horreur et honte de ce qui se passe. Je déteste le désordre et la violence. J'ai été bien élevé, je suis et je mourrai chrétien. Je n'ai contre moi que mes opinions politiques. Mais une fatalité pèse sur moi et je ne puis m'y soustraire. J'irai jusqu'au bout!

M. Desfosse appartenait à une honorable famille. Puissent ces paroles être pour elle une consolation.

Hélas! pour lui, le bout n'était pas loin!

Nous arrivions à une barricade située à l'intersection de la rue Baudricourt et de l'avenue d'Ivry. Les pelotons qui avaient fusillé les Pères d'Arcueil nous y attendaient. Ils traînaient avec eux un char-

mant jeune homme dont ils faisaient leur jouet en attendant de l'assassiner.

Ils me le présentèrent en me disant : « Voici votre élève qui vous demande. »

Je pense qu'ils me prenaient pour M. Grancolas, qui leur était échappé, ou bien pour un autre professeur d'Arcueil.

J'allai serrer la main de cet infortuné.

— D'où êtes-vous, qui êtes-vous? lui demandai-je?

— Je fais partie du personnel du collége d'Arcueil, et je suis prisonnier de la garde nationale. Nos Pères, vous le savez peut-être.....

Il n'eut pas le temps d'en dire davantage. Derrière nous, des soldats de la Commune armaient leurs fusils pour nous massacrer. Mon capitaine avait vu leur mouvement, et se précipitait entre eux et nous : « Misérables, s'écria-t-il, vous savez que nous manquons de médecins pour nos ambulances. Celle-ci entre autres n'en a pas. (Sur la maison que nous avions en face flottait le drapeau de la convention de Genève.) J'y mène ce citoyen qui est chirurgien, et vous voulez l'assassiner?... Suivez-moi, » me dit-il.

Il se dirige d'abord vers ce même officier à cheval qui m'avait envoyé aux barricades et que je retrouvais là avec les mêmes scélérats, lui dit quelques mots que je n'entends pas et m'introduit dans l'ambulance. Il m'annonce comme médecin, prend du papier et écrit l'ordre que voici :

« Par ordre du commandant du 98e, le citoyen que je mène est chargé, en qualité de médecin-chirurgien, de la direction de l'ambulance. Ordre de lui obéir et défense de laisser toucher à sa personne. »

« Signé : P. Desfosse,
« *Capit. de la 2e compagnie de guerre au 101e bataillon.* »

Je m'emparai vivement de cet écrit qui devait m'être cher à tant de titres. Je savais maintenant qui étaient ces deux hommes qui s'étaient concertés pour me sauver la vie. Je n'avais pas encore le nom du commandant, mais il m'a été facile de le savoir plus tard. Ce commandant était d'Ivry et s'appelait M. Bénon.

M. Desfosse me serra la main avec un tressaillement qui sentait le désespoir. Il était heureux de m'avoir arraché des mains de ces bandits, mais il semblait voir ce qu'il appelait « la fatalité » le presser de plus près. Le contact de sa main me remua jusqu'au fond de l'âme et me fit retrouver ma sensibilité. J'aurais voulu le rete-

nir, car je craignais plus pour lui que je n'avais craint pour moi.

— Donnez-moi votre fusil, me dit-il, vous ne l'avez que trop porté.

— Oui, le voilà ! Mais vous, où allez-vous ?

— Je marche, il le faut. Au revoir, s'il y a un revoir pour moi !

Et il me quitta avec précipitation, comme s'il se défiait de son courage. J'aurais alors voulu le suivre. Ce que j'éprouvais, ce que je pressentais, je ne puis pas le dire !

Cependant les éclaireurs du 82ᵉ s'avançaient sur nous au pas de course. Comme M. Desfosse reparaissait à la tête de sa compagnie, une de leurs balles le frappa en pleine figure et l'étendit raide mort. A son tour, M. Bénon tombe un peu plus loin.

Je n'ai connu ces deux hommes qu'au service de la Commune, mais n'y avait-il pas en eux les qualités qui font les grands cœurs? Le dernier acte de leur vie a été une œuvre de justice et d'humanité. Dieu, notre juge, l'aura apprécié, j'en ai la confiance, et cet espoir est le seul adoucissement que je puisse apporter à mes regrets. M. Desfosse, on l'a vu, m'a fait lire dans son âme. Comment, avec une nature si bien douée, a-t-il pu devenir l'instrument et le complice d'une cause si détestable? Cœur droit et généreux, mais imagination ardente, il se sera sans doute, comme tant d'autres, affilié de bonne heure aux sociétés secrètes qui l'auront ensuite fait marcher comme un esclave. C'est le sort qu'elles réservent à leurs dupes. Il en est de ces sociétés comme de l'enfer de Dante : ceux qui y entrent doivent laisser à la porte toutes les espérances; leur avenir ne leur appartient plus !

Quelques hommes furent atteints en même temps que M. Desfosse, et un grand nombre d'insurgés prirent vivement la fuite. Mais comme la barricade était fortement défendue par des canons et des mitrailleuses, les plus déterminés y restèrent. Ils attendaient l'ennemi en face, du côté des boulevards, il arriva subitement sur leur flanc gauche et par derrière. Les fédérés firent précipitamment une décharge et se sauvèrent au galop. Pas assez vite cependant. Les soldats de la ligne escaladèrent la barricade avec une impétuosité effrayante et firent un feu de peloton sur la rue Baudricourt. Peu d'instants après, nous relevions là plus de cent cadavres, parmi lesquels nous ne trouvions qu'un seul soldat régulier. Un pareil résultat se produisit à la place Nationale, mais ce fut la fin. Les autres barricades furent livrées presque sans résistance; la Commune manquait de combattants. L'armée put marcher dès lors sans coup férir jusqu'à la Seine. Les insurgés avaient compté sur leurs barricades; ils les avaient trop multipliées. Les passages qu'ils y avaient pratiqués suffisaient à peine aux pié-

tons, et l'artillerie, qui, du reste, n'avait presque pas tiré depuis les premières débandades, dut être abandonnée. La dernière défaite de l'insurrection sur la rive gauche fut une défaite honteuse et un anéantissement. On a estimé à deux mille le nombre des fédérés qui purent passer la Seine. Il est difficile d'en savoir le chiffre exact, mais on peut affirmer qu'il fut très-peu considérable.

## XII

Le souvenir du jeune homme que j'avais laissé à la barricade ne m'avait pas quitté. Mais qu'était-il devenu? Personne ne pouvait me le dire. Son cadavre n'était pas parmi ceux que nous avions relevés, et je conservais quelque espoir.

Dès que les portes de Paris s'ouvrirent, je courus à Arcueil. Les morts, au nombre de douze, y avaient été transportés; les vivants étaient rentrés au nombre de sept. Seul, M. Petit, employé à l'économat, n'avait pas reparu. Comment était-il?

Au portrait qu'on m'en fit, je reconnus, à n'en pas douter, mon compagnon d'un instant à la barricade. Connaissant bien le quartier, je pouvais retrouver sa trace, et je me mis à faire des recherches. Hélas! j'acquis ainsi la certitude d'un treizième assassinat.

Au moment où les troupes de Versailles envahissaient l'avenue d'Italie, un jeune homme s'échappait d'entre les mains des insurgés sur l'avenue d'Ivry et se dirigeait, en courant, par l'avenue de Choisy et la rue Toussaint-Féron, vers les lignes de l'armée. Encore quelques pas et il était sauvé. Mais, pour se soustraire probablement à quelque danger, il pénétra au numéro 8 de cette dernière rue. Fut-il repoussé par les locataires ou bien craignait-il d'être découvert? Je ne saurais le dire. Ce qui est certain, c'est qu'il en sortit presque aussitôt, traversa la rue et disparut au numéro 7.

Bien accueilli ici par l'honorable propriétaire de la maison, nommé comme lui M. Petit, il se fit connaître et put d'abord se croire en sûreté. On lui donna des habits de garde national, espérant qu'à la faveur de ce déguisement il ne serait pas reconnu. Deux fédérés des compagnies sédentaires viennent faire des perquisitions, mais ce sont des hommes honnêtes : au lieu de réclamer M. Petit, ils se retirent en recommandant de le bien cacher. Mais bientôt des cris menaçants et dénonciateurs se font entendre dans la rue; comme toujours, ce sont principalement des femmes qui les poussent.

Une bande d'insurgés arrive. Les uns se postent aux issues, les autres se font ouvrir la porte et somment les locataires de leur livrer leur victime, faute de quoi ils vont mettre le feu à la maison. On ne répond pas à ces menaces, mais M. Petit se dévoue. Il ne veut pas, dit-il, que d'autres souffrent à cause de lui, et il se remet lui-même entre les mains de ses bourreaux, qui l'entraînent sur la voie publique. Qu'arriva-t-il ensuite? Nous trouvons ici deux versions contradictoires. Au dire des uns, M. Petit fut massacré sur place; d'après les autres, il aurait été armé d'un fusil et mené à une barricade qui fermait la rue Toussaint-Féron, du côté de l'avenue de Choisy. Il y serait resté jusqu'à l'arrivée des troupes. En les voyant paraître, quelqu'un se serait écrié : « Sauve qui peut! » et M. Petit aurait disparu, soit par une fuite isolée, soit avec ses gardiens dont il n'aurait pu tromper la surveillance.

Le fait même de la mort de M. Petit resta donc d'abord douteux, et pendant plusieurs jours nous nous berçâmes d'espérances. Mais, hélas! aujourd'hui, il n'est que trop certain. Près de deux mois se sont écoulés depuis ces tristes événements, et M. Petit n'a pas donné de ses nouvelles. Madame Petit, qui l'avait reçu dans sa maison, vient de nous apprendre, d'autre part, que le 26 mai, étant allée le chercher parmi les morts qu'on avait réunis à la mairie, elle le reconnut sur une voiture qui transportait des cadavres au cimetière. Nous devons le compter au nombre des victimes.

Ce sont donc treize martyrs que la naissante maison d'Arcueil a donnés à la cause de la foi et de l'ordre public. La France pourrait-elle l'oublier? Un lien sacré la rattache désormais au collége Albert-le-Grand.

Quant à nous, puisqu'il a fallu tant de sang innocent pour expier nos fautes, que les vénérables Pères d'Arcueil nous permettent de le dire, il ne nous déplaît pas que Dieu ait prélevé chez eux un si large tribut. Plus les victimes sont innocentes, plus leur offrande a de valeur. Et, d'ailleurs, elles ne sont pas entièrement mortes pour eux. Si le P. Captier et ses collègues ne dirigent pas leur école sur la terre, ils la protégeront du haut du ciel, et leurs restes vénérés, en reposant à l'ombre de leur maison, seront un enseignement éloquent pour les maîtres et pour les élèves. A chacun ils montreront le devoir et le mérite du sacrifice. Oui, ces morts parleront encore, et parce qu'ils ont donné leur vie « pour le bon Dieu, » ils verront une nombreuse postérité.

Pour nous tous, le sang de ces martyrs est une semence de vertus et de vie. Donnons-leur des regrets, mais soyons heureux de leur gloire et profitons de leurs leçons et de leurs mérites.

L'abbé Lesmayoux.

# MODE DE VOTATION DU BUDGET[1]

« Le principe de la spécialité est devenue l'une
« des causes de la grandeur d'Angleterre. »
Hallam, *Histoire constitutionnelle de l'Angleterre*, chap. XV.

« La Chambre doit être également en garde
« contre une crédulité prodigue et contre une
« incrédulité ignorante et tracassière. »
Royer-Collard, Discours prononcé devant la Chambre des députés le 18 avril 1822.

## I

### GÉNÉRALITÉS.

Pour suppléer à l'insuffisance de la loi antique des Douze-Tables, qui avait cessé de s'accorder avec les mœurs, les préteurs de la République romaine avaient édicté un grand nombre de dispositions qui, tout en semblant respecter le sens littéral des anciennes lois de Rome, n'en bouleversaient pas moins radicalement l'esprit au moyen d'ingénieuses fictions. Analogue est le rôle que semblent jouer dans telle de nos constitutions les principes de 1789, quand on rapproche leur texte de toutes les dispositions constitutionnelles et légales qui en règlent l'application.

A ce point de vue, de tous les principes proclamés lors de la Révolution française, il n'en est peut-être pas un seul dont l'histoire offre

[1] Je présente sous ce titre au lecteur une nouvelle étude sur la Législation du Budget. Ce travail fait suite aux trois articles déjà parus dans cette Revue sur le même sujet (voir les numéros des 25 avril et 25 juin 1869, et 10 mai 1870). — Les événements survenus depuis un an expliquent trop bien le retard de cette publication, qu'il a fallu légèrement retoucher.

plus de vicissitudes que le « droit de voter l'impôt, » ce droit que Rossi regardait comme « l'un des plus beaux du système représentatif[1], » qui en est certainement le plus important et dont la revendication solennelle a été le premier acte de notre grande Assemblée nationale.

Ces vicissitudes sont d'ailleurs curieuses à connaître ; elles offrent un reflet exact des influences auxquelles ont obéi chacun de nos gouvernements successifs. Les uns ont cédé à des tendances libérales, et, pendant leur durée, nous pouvons suivre presque d'année en année le développement régulier de la théorie constitutionnelle du vote de l'impôt. Les autres ont subi, au contraire, une inspiration réactionnaire ; dès lors, quoique souvent le principe ait continué à figurer au frontispice de notre loi fondamentale, nous voyons les contradictions éclater dans la pratique, et le droit exercé par nos députés devient soumis à tant d'entraves, qu'il semble parfois illusoire et serait inutile, si la seule conservation de son emblème n'était pas pour les esprits patriotiques un sujet de consolation et d'espoir en l'avenir.

Tandis, en effet, que l'impôt est considéré généralement comme un mal nécessaire, comme un sérieux obstacle apporté au développement des sociétés humaines, sa nécessité, au contraire, devrait bien plutôt le faire accepter comme un bienfait providentiel. Combien de peuples, qui s'abandonnaient au joug fatalement corrupteur du régime despotique ont été tirés de leur torpeur par suite du poids toujours plus pesant des impôts dont ils étaient frappés. Que l'on étudie les grandes révolutions dont parle l'histoire ; presque toujours on trouve parmi leurs causes des questions d'impôts et nul ne niera le rôle des questions fiscales dans l'affranchissement des Provinces-Unies de Hollande, dans l'établissement de la grande Charte d'Angleterre, dans la déclaration d'indépendance des États-Unis, enfin même dans notre Révolution de 1789.

De là résulte avec évidence ce fait : que « le vote de l'impôt est une des plus précieuses prérogatives et une des plus puissantes garanties de notre droit constitutionnel[2]. » En effet, son libre exercice suffit à garantir les libertés publiques, et voici comment : si les mandataires de la nation ont le droit de voter l'impôt, ils ne sont tenus de le voter que dans la mesure des besoins dont ils auront reconnu l'existence. De là l'obligation pour la Chambre d'examiner les demandes du gouvernement, de les contrôler et de les vérifier. En conséquence, lui appartiennent aussi et le droit de stipuler les conditions auxquelles

[1] Rossi, *Cours de droit constitutionnel*, t. IV, p. 147.
[2] Rossi, *Cours de droit constitutionnel*, t. IV, p. 170.

elle accorde les fonds qui lui sont demandés, et celui d'assigner la destination qu'ils devront recevoir. La possession de ces droits constitue la suprématie, d'ailleurs rationnelle, du pouvoir législatif sur le pouvoir exécutif.

En outre, cette supériorité ne se manifeste pas seulement de loin en loin et d'une façon intermittente. Bien au contraire ; les besoins de l'État se renouvellent incessamment, et les demandes du gouvernement se reproduisent sans trêve; la continuité des besoins, en assurant la perpétuité du contrôle, garantit au pays la libre possession de lui-même. Maîtres d'accorder ou de refuser les subsides, les mandataires de la nation peuvent imposer leur volonté pourvu qu'elle soit conforme aux aspirations de l'opinion publique. Ils dirigeront la politique du pays, règleront l'emploi des forces militaires et maritimes, veilleront, par les mesures qu'ils jugeront convenables, aux intérêts de son agriculture, de son commerce et de son industrie; en un mot, ils inspireront tous les actes du gouvernement.

Tels sont les immenses effets attachés au libre vote de l'impôt. Comment s'étonner dès lors des obstacles que rencontrent presque partout encore les Assemblées nationales dans le complet exercice d'attributions si légitimes quant à leur principe, mais si graves quant à leurs conséquences.

Aujourd'hui, pour ne parler que de grands empires, les États-Unis et l'Angleterre étaient peut-être hier encore les seuls pays dont les Chambres fussent libres de toute entrave constitutionnelle ou légale. A côté d'eux avait déjà pu se placer la France pendant presque toute la durée du régime parlementaire (1814-1852). Ailleurs règnent encore dans presque toute leur rigueur certains principes de l'ancien droit monarchique dont la conservation est incompatible avec l'existence d'institutions libres. Pour n'en citer qu'un exemple, actuellement, dans le royaume de Prusse, le gouvernement n'a besoin d'aucune autorisation législative pour percevoir chaque année les impôts dont l'établissement a été originairement consenti par le Parlement[1]. Bien plus, le gouvernement y possède constitutionnellement le droit de dépasser le montant des dépenses autorisées par la Chambre, sauf à se pourvoir, le fait étant accompli, d'une approbation législative[2].

[1] Art. 109 de la constitution prussienne du 31 janvier 1850. (Voir p. 149 de l'ouvrage de M. Laferrière : *les Constitutions d'Europe et d'Amérique*.)

[2] Art. 104 de la constitution prussienne. Voici les termes dans lesquel est rédigé, d'après Laferrière (pag. 148), cet article : « Pour dépasser le budget, il faut un consentement postérieur des Chambres. » Peut-être cependant la traduction est-elle mauvaise et faut-il entendre cet article en ce sens seulement que le gouvernement, pour dépasser le budget, est astreint à se pourvoir d'une autorisation spéciale qui est donnée postérieurement au vote du budget, mais non postérieurement à l'engagement de la dépense.

Dans l'empire d'Autriche, au contraire, si récemment entré dans la voie du régime parlementaire, l'état des esprits semble actuellement rappeler, avec assez d'exactitude, et par les faits accomplis et par les pensées exprimées, la situation politique de la France sous la Restauration. Là se trouvent, sous une forme embryonnaire, des institutions franchement libérales qui se développeront malgré les difficultés toutes spéciales produites par les luttes de nationalité auxquelles l'empire austro-hongrois reste livré.

On ne peut d'ailleurs s'étonner outre mesure des restrictions apportées dans certains États à l'exercice des droits législatifs. Comment supposer que les gouvernements modifieront subitement leurs habitudes, alors qu'une transformation radicale n'est pas exigée par l'opinion publique. Et, d'un autre côté, chez les peuples qui se sont laissé entraîner par de fatales circonstances à modifier brusquement les conditions de leur vie politique, surviennent souvent de singuliers revirements. C'est ainsi qu'en France nous avons dû attendre pendant un quart de siècle, au milieu de bouleversements et de souffrances, l'application des principes de 1789, racheter les excès des Assemblées de la période révolutionnaire par les excès du despotisme impérial, et, plus récemment, en 1852, racheter les abus du régime parlementaire par la perte d'une partie de nos libertés politiques. Toutefois, quelles qu'aient été sous le premier et le second empire les restrictions apportées à l'exercice du pouvoir législatif, nos gouvernements ont toujours dû tenir compte des exigences que manifestait l'opinion publique, malgré ses aspirations au repos, et jamais, par exemple, nos Assemblées n'ont été depuis 1789 privées, comme le Parlement prussien, du droit d'autoriser annuellement la perception des impôts [1].

## II

### DU MODE DE VOTATION DES RECETTES.

En France, sous le second comme sous le premier empire, les entraves apportées à la liberté de la Chambre se sont toujours concentrées sur le vote des dépenses, parce que celui-ci entraîne le vote des recettes. L'État n'est pas exactement dans la même situation que

[1] Dans ces dernières années pourtant, ce fait ne pouvait s'entendre sans restriction par suite du droit conféré à l'Empereur de modifier les tarifs douaniers par des traités de commerce (sén.-consulte des 25-30 décembre 1852, art. 3). Encore est-il juste d'ajouter que cette faculté accordée au souverain ne s'est jamais exercée que dans le sens d'une réduction des tarifs; et elle fut abrogée avant la révolution du 4 septembre 1870, par l'article 10 du sénatus-consulte du 8 septembre 1869.

les particuliers qui, ayant des ressources limitées, doivent d'abord fixer le chiffre de leurs recettes pour savoir dans quelles limites ils doivent restreindre leurs dépenses. Comme l'a fort bien dit Royer-Collard, « la raison de l'impôt, c'est la dépense ; » le vote des recettes n'a lieu que par voie de conséquence. Mais cette conséquence est inévitable. Dès lors, l'essentiel pour un gouvernement adverse aux droits des Chambres, ne consiste qu'à forcer le consentement de la représentation nationale pour l'autorisation des dépenses. Ce résultat obtenu, la création des ressources nécessaires au payement ne pourra être et ne sera pas refusée par les députés. C'est là un fait évident.

En outre, la manière dont la Chambre législative votera l'impôt importe peu. Tous les gouvernements constitutionnels de l'Europe l'ont bien compris, et ils ont laissé les Chambres nationales régler comme il leur plaisait le mode de votation des ressources. C'est pourquoi nous croyons inutile de nous occuper de cette question ; nous concentrerons notre attention sur les entraves apportées au vote des dépenses.

Recherchons à ce point de vue tout ce que comporte le libre exercice du droit de voter le budget.

## III

### DU MODE DE VOTATION DES DÉPENSES. — CONDITIONS QU'IL DOIT REMPLIR. DU VOTE PAR MINISTÈRES ET DU VOTE PAR ARTICLES.

Déjà, dans nos trois premières études [1], nous avons passé en revue toutes les opérations qui précèdent le vote du budget. Examinons maintenant le vote lui-même et les conditions dans lesquelles il est désirable qu'il s'effectue. « Si l'on étudiait, a dit Rossi, le problème en lui-même, abstraction faite des usages et des précédents, on reconnaîtrait assez facilement les règles générales qui doivent dominer la matière [2]. »

Il est en effet une double condition à laquelle toute solution doit satisfaire : « Il faut que le vote, par sa généralité, ne soit pas dérisoire, et que par une trop grande spécialité il ne dépouille pas l'administration de son droit et de sa responsabilité [3]. » — C'est là le point de départ ; on ne doit pas le perdre de vue. En effet, supposons l'un des deux modes extrêmes mis en usage. « Que serait-ce si les

[1] Voir les numéros du *Correspondant* des 25 avril et 25 juin 1869 et du 10 mai 1870.
[2] Rossi, *Cours de droit constitutionnel,* t. IV, p. 170.
[3] Rossi, *ibidem,* t. IV, p. 170.

ministres arrivant tous les ans devant la Chambre lui présentaient une espèce de *tohu-bohu* et lui disaient par exemple : Il nous faut un milliard. Le vote serait dérisoire, car il arriverait que quand on voudrait abuser de la force armée, on laisserait en souffrance un autre service et qu'on porterait tout l'argent sur l'armée. Ce vote en bloc serait une dérision ; les Chambres n'auraient jamais le moyen de voir clair dans les affaires du pays. Or l'importance du vote de l'impôt, c'est sans doute la protection de la bourse des contribuables, mais c'est surtout le droit d'investigation dans les affaires du pays. Or, si l'on suppose un vote en bloc, cela n'a plus aucune espèce d'importance[1]. »

Passons à l'autre mode extrême. Le résultat ne sera pas plus favorable. « Si chaque ministre devait venir devant la Chambre et lui disait : Non-seulement je ne vous demande pas de voter en bloc, mais je vous demande de voter tant de mille francs pour le papier dont on fera usage dans mon ministère, tant pour les plumes, etc. ; si le ministère de la guerre devait venir demander non 50,000 francs pour réparer une forteresse, mais 1,000 francs pour telle chose, 1,000 francs pour telle autre chose, il arriverait d'abord qu'on n'en finirait pas et que la Chambre ne porterait aucune attention au vote ; ou bien il arriverait que la Chambre administrerait le pays à livres, sous et deniers et que les ministres n'auraient plus aucune action ni aucune responsabilité. Or quelle pourrait être la responsabilité de la Chambre? Aucune, car elle ne peut pas avoir de responsabilité légale[2]. »

Ainsi, ces deux modes extrêmes doivent être condamnés. « Faire voter les impôts en masse, c'est une dérision ; faire descendre la Chambre dans les détails, c'est déplacer complétement la responsabilité ministérielle et faire de la Chambre un mauvais corps administratif. Il y a donc là un problème à résoudre, un moyen à chercher pour que le vote de l'impôt ne soit ni dérisoire pour la Chambre, ni sans protection pour le pays, pour qu'il y ait sauvegarde pour le pouvoir administratif et en même temps sauvegarde pour le pays[3]. »

« Or, il faut reconnaître, dit encore Rossi, qu'on a fait de grands pas dans cette question ; je crois qu'aujourd'hui nous avons trouvé la solution véritable. »

[1] Rossi, *Cours de droit constitutionnel*, t. IV, p. 168.
[2] Rossi, [illegible] . 169.
[3] Rossi, *ibidem*, t. IV, p. 169.

# IV

## DU VOTE PAR CHAPITRES. — SA NÉCESSITÉ DÉMONTRÉE PAR LE RAISONNEMENT ET LES PRINCIPES DE LA PROBITÉ POLITIQUE.

En effet, cette solution à trouver, ce mode intermédiaire à adopter, ils s'indiquent en quelque sorte d'eux-mêmes par la forme sous laquelle le projet de budget doit être présenté par l'administration au Corps législatif.

Qu'avons-nous dit en parlant de la *Préparation?* Que le budget devait être établi de manière à offrir le tableau des dépenses dressé *par nature d'objets*, c'est-à-dire *par nature de services*[1]. Eh bien, quand le budget est ainsi dressé, à qui appartient-il de dire : Dans cet ensemble, pour tel objet, pour atteindre tel but spécial, je ne veux dépenser que cette somme? Au législateur seul, évidemment. Et comment y parviendra-t-il? En fractionnant ses décisions en autant de votes qu'il y a de services et en obligeant subséquemment les ministres à se renfermer, pour l'exécution de chaque service, dans la limite des fonds pour ce spécialement accordés.

Comme on le voit, la solution s'indique en quelque sorte d'elle-même à l'aide du raisonnement.

La série de votes qui résulte du fractionnement et le nombre correspondant d'obligations qui en découle pour les ministres constituent ce que dans le langage parlementaire on appelle *des spécialités*. Quant au mode lui-même, il est désigné en Angleterre sous le nom significatif d'*appropriation* de recettes à des dépenses[2].

Le *service :* telle est la véritable base du vote dans le budget.

Si nous voulions chercher un terme de comparaison, nous dirions que le service constitue dans le budget l'unité administrative que la commune représente dans l'État. Allant plus loin, nous pouvons comparer à nos divisions territoriales (départements et arrondissements) ces grandes agglomérations de services qui figurent dans nos budgets annuels sous le titre de départements ministériels et de sections. Quant à l'unité budgétaire elle-même, quant au service, il a toujours figuré dans nos budgets sous le nom de *chapitre*. Et ici apparaît la parfaite exactitude de la comparaison dont nous venons de nous servir.

De même que nos législateurs en 1789 se sont vus parfois dans la

[1] Voir notre deuxième article dans *le Correspondant* du 25 juin 1869.
[2] De Franqueville, *Institutions de l'Angleterre*, p. 442.

nécessité de fusionner arbitrairement divers hameaux existant jusqu'alors isolément, mais dénués de tout élément vital, et de composer des communes au moyen de cette fusion, de même aussi il est dans le budget certains services dont l'importance eût été trop minime pour être l'objet d'un vote spécial. Le législateur a donc cru également devoir les grouper en chapitres. A un point de vue tout opposé, de même que la France renferme des communes jouissant d'une étendue et d'une population exceptionnellement considérables, telles que Paris, Lyon, Lille, Marseille, Bordeaux, etc., de même aussi certains services du budget, malgré leur importance extrême, ont tous les caractères de l'unité et se refusent à toute division. Tel est, par exemple, le chapitre VI du ministère de la guerre (solde et entretien des troupes), lequel absorbe environ *deux cents millions*.

Par conséquent, on peut dire que notre budget est et doit être constitué d'après cette base : « que chaque chapitre ne contiendra qu'un seul service ; » mais, ce principe une fois établi, il ne faut pas, dans la pratique, s'y attacher d'une manière trop étroite. Ici, comme presque partout ailleurs, la mise à exécution de la règle posée exige des tempéraments nécessaires. En la fixation des chapitres, il doit forcément subsister toujours une certaine latitude d'appréciation. « C'est par les précédents que les questions douteuses reçoivent une solution, mais le cadre des divers services bien établi, les difficultés sont aisément surmontées[1]. »

La conclusion à laquelle nous arrivons avec Rossi, en nous appuyant sur le raisonnement, est celle que Royer-Collard tire des exigences mêmes de la probité politique. Voici l'argumentation puissante dont se servit, en 1822, le grand orateur pour soutenir cette thèse : « La spécialité considérée d'une manière générale, disait-il, me semble être encore moins une question de principes qu'une affaire de probité. Aucun impôt ne peut être établi ni perçu s'il n'a été consenti par les Chambres et sanctionné par le roi : c'est la Charte. La raison de l'impôt, c'est la dépense ; la raison de la dépense, ce sont les services ; ainsi, les services sont la dernière et véritable raison de l'impôt. Ce qui se passe entre le gouvernement et la Chambre dans la proposition de la loi annuelle de finances en est la preuve.

Sont-ce les chiffres abstraits de la dépense que le gouvernement présente pour obtenir l'impôt? Non, le consentement serait impossible, faute de motifs ; mais le gouvernement allègue les différents services dont il est chargé, il les énumère, les expose, les détaille ; il dit de ceux-ci qu'ils sont indispensables, de ceux-là qu'ils sont très-utiles ; il vante l'ordre, l'intelligence, l'économie qui règnent dans

[1] Rossi, t. IV, p. 182.

tous. La Chambre écoute, et, selon qu'elle est convaincue ou ne l'est pas, elle accorde ou refuse l'argent qui lui est demandé. *Dans le fait (et ce fait-là se met aux voix, il s'écrit), le consentement général de la Chambre se décompose en autant de consentements particuliers qu'il y a de dépenses distinctes; il y a autant de dépenses distinctes qu'il y a de services différents allégués par le gouvernement. L'allégation d'un service emporte assurément la supposition que ce service sera fait, celui-là et non pas un autre; ainsi les services, tels qu'ils sont exposés, sont les raisons, les causes et les conditions des votes successifs de la Chambre; et la réciprocité de ces deux choses : les services et l'argent, l'argent et les services, forme un véritable contrat qui oblige le gouvernement envers la Chambre et la nation.* S'il en était autrement, le consentement de la Chambre lui aurait été surpris, il y aurait dol. Le pouvoir absolu est bien immoral, mais beaucoup moins qu'un gouvernement constitutionnel qui compterait le dol au nombre de ses prérogatives.

« Je n'ai pas besoin d'exprimer que je mets ici l'imprévu hors de cause; il est trop clair qu'il ne peut se régler qu'après coup. Tout ce que je dis, et je ne saurais le dire trop affirmativement, c'est que, dans ce qu'il y a de certain et de connu, à chaque vote que le gouvernement obtient de la Chambre, il s'oblige au service qu'il a lui-même indiqué et déterminé comme la raison de ce vote. S'il ne remplit pas ces engagements, les votes sont nuls de droit, l'impôt n'a pas été consenti; dans la rigueur des principes, il y a concussion.

« Eh bien! messieurs, les spécialités ne sont pas autre chose que les engagements dont je viens de parler; chaque engagement engendre une spécialité; il y a autant de spécialités que le gouvernement a fait d'allégations différentes pour attirer l'impôt. Qu'on les appelle « chapitres » ou autrement, n'importe. Ce n'est pas à vous à vous en troubler l'esprit, ni à vous embarrasser de leur nombre; car ce n'est pas vous qui les faites, c'est le gouvernement. La spécialité existe à son usage et dans son intérêt; elle lui sert à vous convaincre de la nécessité de la dépense, et, par là, de la nécessité de l'impôt. S'il multiplie les divisions, c'est qu'il multiplie les demandes; chaque division est une demande, chaque demande est un engagement, chaque engagement est un devoir spécial.

« Je sais bien que la Chambre, quoique le droit et le pouvoir ne lui manquent jamais pour cela, ne doit pas se montrer trop difficile, ni entraîner le gouvernement au delà de certaines limites; il y a lieu ici comme partout à la prudence. La Chambre doit être également en garde contre une crédulité prodigue et contre une incrédulité ignorante et tracassière; elle ne doit point se montrer avare de restrictions et d'exceptions, partout où la nature des choses les in-

dique, pourvu qu'elles ne lui soient point imposées. Mais cette part faite, et largement faite, il faut qu'il lui reste des raisons substantielles de voter l'impôt, et ces raisons ne peuvent être que des services spéciaux.

« Voici une analogie qui me semble répandre un grand jour sur la question. Il y a des services absolument fixes, par exemple : la liste civile, la dette, les traitements des juges, d'autres encore. S'il n'y avait au budget que des services de cette nature, croit-on que la spécialité serait mise en problème? Se rencontrerait-il un ministre qui osât transférer les fonds de la liste civile aux juges et réciproquement? C'est, dira-t-on, qu'il y a des lois pour ces différences. Eh bien, ce que les lois ont réglé d'avance pour certains cas, parce qu'ils sont invariables, la probité le commande pour ce qui varie dans tous les autres cas.

« La probité est aussi une loi qui oblige les gouvernements...[1] »

## V

### DE QUELQUES OBJECTIONS QUI ONT ÉTÉ ÉLEVÉES CONTRE LE VOTE PAR CHAPITRE.

Que de raisons nous avons déjà accumulées en faveur du vote par chapitre !

Et cependant, malgré cet ensemble de faits déjà concluants, malgré ces preuves si nombreuses et si évidentes, le mode de votation par chapitre a provoqué en France une grave objection qui, hier encore, était opposée à ceux de nos députés qui en demandaient le rétablissement.

Cette objection consiste dans la prétendue impossibilité de concilier l'existence de ce mode avec la conservation des prérogatives inhérentes à l'exercice de la souveraineté dans les États dotés de monarchies constitutionnelles. N'y a-t-il pas lieu, a-t-on dit, d'opposer aux droits des mandataires de la nation, les droits d'un pouvoir royal existant par sa propre vertu, ou bien encore, en vertu

[1] Royer-Collard, discours prononcé devant la Chambre des députés, séance du 18 avril 1822.

Ainsi, M. Royer-Collard indique *la probité* comme une condition essentielle d'un gouvernement libre... C'est la reproduction, à un siècle de distance du grand principe proclamé par le génie de Montesquieu, que *la vertu* est la base nécessaire d'une République. Observons avec tristesse, combien ce principe est souvent oublié dans notre France moderne, où, par exemple, l'admission dans tous les grands services publics est déterminée par des examens qui ont pour objet unique les connaissances acquises, sans s'occuper aucunement des garanties morales à exiger des jeunes gens qui aspirent à l'honneur de servir l'État.

d'un nouveau dogme politique, ne doit-on pas opposer aux droits des Assemblées les attributions qui, dans une démocratie, s'attachent à la personne d'un empereur consacré par un vote populaire.

C'est là une question qui vaut la peine d'être examinée ; car, dans la plupart des États européens, la forme monarchique est considérée le plus souvent avec raison, comme nécessaire à la stabilité des institutions politiques; et, d'un autre côté, nos Chambres, depuis 1789, ont, à différentes reprises, entendu invoquer cette prétendue incompatibilité, comme motivant et justifiant la privation du droit pour nos Assemblées de voter librement le budget des dépenses.

Cette thèse a été soutenue avec force et avec talent durant les premières années de la Restauration et, plus tard, lors du rétablissement de l'empire, en 1852. Voyons sur quels arguments on a prétendu la fonder. C'est ce que va nous apprendre entre autres documents, le rapport présenté en 1815 à la Chambre des pairs par le comte Garnier, organe choisi par la commission du budget : « Toute discussion législative sur l'emploi des deniers publics, » lisons-nous dans ce travail, « est une infraction aux principes essentiels de la monarchie, principes maintenus et confirmés par la Charte ; elle introduirait dans l'organisation des finances les abus et les désordres qui sont les plus contraires aux vrais intérêts du peuple ; ainsi, une telle forme de procéder est impraticable et d'une exécution évidemment impossible... En thèse générale, tout administrateur doit un compte des deniers dont la gestion lui a été confiée, et il doit le rendre à ceux de qui il les a reçus... Mais appliquer cette règle à l'administrateur souverain, au chef suprême du gouvernement monarchique, voilà où est l'erreur que nous nous proposons de détruire. *Un tel système serait contraire aux principes de toute monarchie, à l'esprit et au texte même de la Charte constitutionnelle.* Il serait en opposition directe aux vrais intérêts du peuple. Il serait impraticable dans son exécution. — Premièrement, ce système est tellement incompatible avec toute idée monarchique, qu'il entraînerait inévitablement la subversion de la monarchie. Si parmi les caractères distinctifs qui différencient la République de la monarchie, nous voulions chercher celui qui les renferme tous, nous n'hésiterions pas à dire qu'il se trouve dans la manière de disposer et de compter des deniers publics sous l'une et l'autre de ces deux formes de gouvernement. Dans la monarchie, toute la puissance exécutive sans dépendance et sans partage est exclusivement et irrévocablement dévolue au souverain héréditaire. Tout ce qui constitue l'action du gouvernement part de son trône et ne peut remonter qu'à son trône qui, dans le degré d'élévation qu'il occupe, n'est dominé que par le ciel...

« Comme pouvoir exécutif, le monarque ne reconnaît sur la terre

aucune autorité surveillante, aucune, si ce n'est toutefois l'opinion publique. Mais cette opinion n'est point une autorité agissante, elle n'est pour lui qu'un miroir fidèle... Le monarque qui compterait de l'emploi des deniers publics cesserait d'être monarque; il ne serait plus qu'un administrateur comptable de sa gestion, comme le chef d'une république... Quelques personnes se font illusion, en séparant à cet égard la personne des ministres de la personne du roi. Mais ici cette distinction n'est qu'une *vaine subtilité* qui ne change rien à l'état de la question. Le roi doit être considéré comme un être mystérieux et invisible, qui ne communique qu'avec les autres pouvoirs constitués et avec le corps du peuple que par l'intermédiaire indispensable de ses ministres. Ces ministres exercent, au nom du roi, toute l'autorité dont il est revêtu. Leur contester ce caractère, c'est anéantir le pouvoir royal, ou au moins en paralyser l'exercice; car le roi ne pouvant agir ni parler que par l'organe de ses ministres, ce serait lui ôter l'action et la parole, que de ne pas reconnaître comme émané de lui ce qui est fait ou dit en son nom par ses ministres. Ils sont inséparables de la personne du roi dans les actes de leur ministère[1]... »

Ainsi, dans l'opinion du parti ultra-royaliste, dont le comte Garnier se fait l'organe, tous les droits politiques doivent, même dans une monarchie constitutionnelle, être réservés au roi. En fait cependant, on ne peut nier qu'il ne s'agisse simplement ici que d'une revendication du pouvoir absolu au profit de la royauté, et si les doctrines alors préconisées eussent été appliquées, on peut dire que les dispositions libérales de la Charte fussent demeurées à l'état de lettre morte. Ce résultat était bien d'ailleurs celui que poursuivait le parti ultra-royaliste, et par là s'expliquent les objections soulevées contre tout développement des libertés parlementaires, surtout en matière de finances.

En 1852, le législateur est animé également de sentiments hostiles au pouvoir des Chambres, et il les manifeste clairement, quoique les exigences de l'opinion publique l'obligent à employer dans son langage certains voiles d'ailleurs peu difficiles à soulever. En présentant au Sénat le projet de sénatus-consulte qui enlève au Corps législatif le droit de voter les dépenses autrement que par ministère, M. Troplong s'exprime en ces termes :

« L'article 12 (du sénatus-consulte proposé), auquel nous arrivons, est également inspiré par la nécessité d'opérer en faveur de la couronne *une sorte de restitution en entier contre un partage qui porte*

[1] Rapport présenté à la Chambre des pairs par le comte Garnier, au nom de la commission chargée d'examiner le projet de budget de 1816.

*atteinte à ses droits actuels.* En principe, le pays veut voter l'impôt par ses députés; c'est là une de ses plus chères et plus antiques libertés; mais il veut aussi que l'empereur le gouverne et l'administre avec toute la latitude d'action que comporte un mandat trois fois répété. Il y aurait donc contradiction manifeste entre la constitution et le sentiment national, si les rapports des députés et de la couronne étaient organisés sur un pied de défiance qui mettrait en tutelle le tuteur des intérêts généraux. De là l'importante question de savoir si le vote de l'impôt, dont les limites sont toujours précises et infranchissables, a pour conséquence ou pour corrélatif une assignation limitative de la recette à des articles spéciaux, détaillés, individualisés de la dépense probable. Cette question est de celles dont la solution varie suivant le principe du gouvernement; elle varie même dans les gouvernements parlementaires, suivant l'esprit qui préside à la pratique de la constitution... »

Puis M. Troplong critique le comte Garnier. « Suivant quelques « publicistes, le gouvernement du monarque renferme nécessaire« ment en lui le droit de régler seul la dépense, d'en diriger l'em« ploi, et même de la contrôler. Cette opinion pèche par l'exagéra« tion, et l'on ne saurait appliquer aux monarchies tempérées cette « doctrine des monarchies absolues. Suivant une autre opinion (et « c'est celle des républiques), le pouvoir qui vote l'impôt a seul le « droit d'en régler l'emploi d'une manière limitative. Mais elle « tombe dans le même défaut que la précédente; elle est incompa« tible avec la constitution des États où existent des prérogatives ré« ciproques, et où le gouvernement réside dans la main d'un mo« narque. »

Malgré les critiques qu'il adresse à un régime que le comte Garnier déclarait conforme *à l'esprit de la Charte constitutionnelle*, M. Troplong arrive, comme on va en juger, à un régime bien peu différent, quoique son auteur le désigne sous le nom de *monarchie tempérée*. « L'empereur, poursuit-il dans son Rapport, est chargé d'administrer, donc il tient virtuellement de son mandat le droit de faire, sinon absolument, du moins dans une mesure suffisamment large, les dépenses nécessaires pour le bien remplir, et il est d'une politique intelligente de lui laisser à cet égard une latitude convenable. Pour régler cette latitude, laquelle ne saurait être livrée à des caprices ou à des errements surannés, il faut remonter à la raison supérieure, qui doit toujours être notre boussole. *Qu'est-ce que l'Empire, sinon une émanation, une personnification de la nation? Il ne faut donc pas mettre de suspicion et de jalousie dans l'interprétation de la délégation donnée par la nation à son souverain...* Si le pouvoir législatif a le droit de voter l'impôt et de fixer les limites des grandes di-

visions du service public, *le gouvernement, tout en se renfermant strictement dans ces bornes infranchissables, doit seul assigner aux parties si nombreuses des services confiés à ses soins les dépenses nécessaires à leur action.* C'est par là seulement qu'il peut mettre en jeu les ressorts de l'administration, les coordonner à *ses* pensées, les faire concourir à *son* but final. *Sans cela, la prérogative de la couronne est amoindrie, le pouvoir descend de sa haute sphère, il est réduit au rôle d'un simple commis*[1]... »

Ce que le commentateur de la constitution de 1852 affecte d'oublier, c'est que l'existence de ministres responsables peut seule maintenir cette pondération des pouvoirs qu'il reconnaît nécessaire, et empêcher l'absorption des Assemblées électives par le souverain, ou celle du souverain par les Assemblées. En fait, le but poursuivi par le sénatus-consulte est réellement de lier les mains du Corps législatif, et le discours du ministre des finances, M. Bineau, qui parla deux jours après, le laisse clairement entendre dans le passage suivant : « .... Avant la constitution du 15 janvier 1852, le chapitre était fixé par le Corps législatif. *Il s'agit aujourd'hui d'enlever à ce corps cette attribution.* Le rôle du Corps législatif, qui représente le pays, est de voter l'impôt, de dire quelle est la somme que le pays, dont il est l'organe et dont il sait les ressources, veut mettre aux mains de son gouvernement pour qu'il l'administre, le protége et le défende au besoin. *Au Corps législatif le soin de fixer par l'impôt la somme totale qu'il veut affecter aux besoins de l'administration et du gouvernement. Au gouvernement le soin de décider comment cette somme, qui lui a été remise par les mandataires du pays, sera dépensée en administration, en protection, en mesures défensives, s'il y a lieu.* Poser ainsi la question, c'est la résoudre. On comprend, d'une part, comment le gouvernement sera plus grand, plus fort, puisqu'il aura la libre disposition des ressources que le pays aura mises entre ses mains; mais, d'autre part, *en même temps que ce système donnera au pouvoir exécutif la dignité par l'indépendance, il sera le seul qui puisse assurer au pays l'économie*[2]... »

Nous n'avons pas besoin de rappeler comment les faits ont répondu à cette dernière promesse de M. Bineau; il nous suffit d'avoir fait ressortir l'identité du but poursuivi par le législateur de 1852 et par le parti ultra-royaliste de la Restauration. A l'une comme à l'autre époque, on feint d'accepter des Assemblées que l'état de l'o-

[1] Rapport présenté par M. Troplong au Sénat dans la séance du 21 décembre 1852 sur l'article 12 du projet de sénatus-consulte (voté le 25 du même mois).

[2] Discussion du sénatus-consulte du 25 décembre 1852. — Discours de M. Bineau, ministre des finances, séance du Sénat du 23 décembre 1852.

pinion ne permet pas de supprimer, mais on ne voudrait leur permettre de vivre qu'autant qu'elles s'en remettront entièrement au gouvernement du soin de veiller sur les intérêts du pays. La forme oratoire des discours est fort adoucie en 1852, il faut le reconnaître, mais les pensées qui inspirent les orateurs, en 1852 comme en 1816, sont fort peu différentes.

Ajoutons que le droit même que possède toute Assemblée législative de choisir librement le mode de votation qu'elle appliquera aux dépenses, n'a jamais été contesté, quant au principe, par un seul partisan véritable du régime parlementaire, et l'importance de ce droit ressortirait avec évidence de ce simple fait : que ses seuls ennemis sont ceux des institutions libérales.

« Je suis, disait en 1822 Royer-Collard, tout à fait insensible à « l'objection éternelle : qu'avec la spécialité la Chambre administre. « Non-seulement cela est faux en fait, mais cela est impossible. Par « la nature de ses votes, elle entre si peu dans l'administration, « qu'elle ne la touche seulement pas. Elle ne fait jamais qu'une « chose : elle donne de l'argent, ou elle n'en donne pas. *Il est très-« vrai qu'elle exerce par là sur l'administration une influence considé-« rable, qu'elle la gêne, la contrarie, la fait reculer quelquefois, mais « tel est son droit et tel est son devoir*. C'est dans les plus hauts inté-« rêts de la société et de la monarchie elle-même, plus encore que « pour l'avantage des contribuables, que la Chambre, héritière des « vieilles libertés de la France, pèse sur l'administration de tout le « poids de ce droit immense d'accorder ou de refuser les subsides. « Sans commander jamais au gouvernement, elle lui imprime des « directions auxquelles il ne saurait se soustraire...

« Tous les torts de la spécialité sont ceux du gouvernement repré-« sentatif ; elle n'en a point d'autres. Elle sort tout entière, dans ses « conséquences les plus éloignées, les plus incommodes et, si l'on « veut, les plus tyranniques ; elle sort, dis-je, de la nécessité impo-« sée au gouvernement d'obtenir le consentement libre et intelligent « de la Chambre pour établir et percevoir des impôts[1]... »

A côté des attaques directes dont le vote par chapitres a été l'objet, se placent les attaques indirectes. « Soit, ont dit certains, acceptons le vote par chapitre, mais rendons-le illusoire. » On sait combien cette tactique est fréquemment employée dans les luttes politiques par les partis extrêmes. Dans le cas qui nous occupe, elle a été empruntée par M. Courvoisier en 1822. « *La Chambre*, disait cet orateur, *ne vote pas les dépenses*, ce vote emporterait la spécialité ; *elle ouvre*

[1] Discours prononcé par Royer-Collard à la Chambre des députés, séance du 18 avril 1822.

*des crédits.* Elle ouvre un crédit particulier à chaque chapitre, puis un crédit général à chaque ministère... *Après le vote de la Chambre, le ministre a la faculté, s'il le juge utile ou nécessaire, de soumettre à l'approbation du roi une nouvelle répartition des sommes* distribuées entre les divers chapitres de son budget[1]... »

Cette doctrine était inadmissible, et Royer-Collard la repoussa comme telle. Après avoir exposé dans le fragment que nous avons cité les principes qui président au vote par chapitre, il ajoutait : « Les raisonnements dont je me sers font bien comprendre que *la spécialité que j'établis est celle des services et non celle de la dépense. Il y a entre ces deux spécialités cette différence, ou plutôt cette opposition, que dans l'une c'est le service qui règle la dépense, et dans l'autre c'est la dépense qui règle le service.* La spécialité de la dépense est bien près de se confondre avec le système de l'abonnement, système étroit, grossier, impuissant, qui est d'un autre âge et d'un autre gouvernement, et que je suis loin de vouloir recommander. *La vraie spécialité, celle des services, consiste, d'une part, en ce que les services sont dus tels qu'ils sont sortis de la Chambre, sans extension et sans réduction,* à moins de circonstances nouvelles dont il est rendu compte, et d'une autre part, en ce que chaque service, jusqu'à ce qu'il soit pleinement accompli, demeure créancier privilégié, disons mieux, propriétaire des fonds qui lui ont été assignés; c'est-à-dire que *la spécialité des services est la bonne foi entre le gouvernement et la Chambre; rien de plus, rien de moins.* Elle a son complément, sa preuve et sa sanction dans les comptes rendus annuellement aux Chambres[2]... »

Au milieu de toutes les objections que nous venons de reproduire contre le droit que possède une Chambre de fixer son mode de votation des dépenses, avons-nous trouvé un seul argument sérieux qui, au nom des prérogatives dues à un souverain *constitutionnel,* puisse motiver la restriction de la liberté dont l'Assemblée usera dans le choix du mode de votation ? Non, pas un seul.

Toutefois il n'en faut pas conclure qu'il est indifférent, au point de vue politique, que le Corps législatif adopte tel ou tel mode de votation. La Chambre a un devoir moral à remplir vis-à-vis des ministres qu'elle a investis de sa confiance. En dehors de toute entrave constitutionnelle, cette seule considération doit déterminer la Chambre à restreindre elle-même l'exercice de son droit dans les limites du vote par chapitre; car, aller au delà ce serait s'immiscer, comme

[1] Discours prononcé par M. Courvoisier à la Chambre des députés, séance du 18 avril 1822.

[2] Discours de Royer-Collard à la Chambre des députés, séance du 22 avril 1822.

nous l'avons dit, dans le domaine de l'administration proprement dite.

Au point de vue théorique comme d'après le raisonnement, l'excellence et la légitimité du vote par chapitre sont, croyons-nous, suffisamment démontrées. Passons à l'étude de l'histoire. En politique la théorie, si parfaite qu'elle paraisse, reste insuffisante si elle ne s'appuie sur un ensemble de faits certains, constatés, indéniables. Or, en ce qui concerne le mode de votation des dépenses, les faits existent surabondants et décisifs. Exposons-les et profitons des nombreux enseignements que l'histoire nous a légués.

## VI

### DÉMONSTRATIONS HISTORIQUES DU VOTE PAR CHAPITRE.

### 1789-1814.

Pour le vote des dépenses, comme pour presque toutes les autres questions relatives à la législation budgétaire, il nous faut remonter jusqu'en 1789, à l'époque même où furent jetées les bases du nouvel ordre politique. Nous n'avons pas à rappeler ici les fameuses déclarations de l'Assemblée nationale. Des affirmations, si vraies qu'on les suppose et de quelque solennité qu'on les entoure, seront toujours impuissantes par elles-mêmes à déterminer la transformation soudaine des mœurs publiques ; et le profond sentiment des droits de la nation ne pouvait suppléer, dans l'esprit des membres de la grande Assemblée, à l'ignorance du maniement des affaires politiques.

Systématiquement écartés jusqu'alors de toute participation au pouvoir, et par suite pénétrés des idées abstraites mises en circulation par les philosophes, les législateurs de 1789 méconnurent dans l'accomplissement de leur tâche le secours tout-puissant que leur eût apporté « *le temps* » cet auxiliaire si souvent indispensable de la vie politique[1].

[1] « Jefferson était en 1790 ministre plénipotentiaire des États-Unis à Versailles. « Aucun Américain n'a porté plus loin dans son pays les opinions démocratiques, « mais il savait que les lois doivent être applicables au peuple à qui on les destine; « et jamais il n'a donné sur les affaires de France que des conseils prudents. On « voit dans sa correspondance qu'après le serment du Jeu de Paume, il fit beau- « coup d'instances aux patriotes avec lesquels il était lié pour les engager à entrer « en arrangement avec le roi, à assurer la liberté religieuse, la liberté de la presse, « le jugement par le jury, l'*habeas corpus* et une législature nationale, avantages

Et cependant s'il est des questions où il soit difficile d'improviser des plans solides, ce sont certainement les questions financières. L'Assemblée nationale en donna la preuve par son impuissance à relever le crédit et à restaurer les finances. Elle tenta tout d'abord de louables efforts, et nous trouvons, dès l'origine, un précieux indice de ses opinions sur le mode de votation du budget dans la manière même dont M. Necker lui rend compte des recettes et dépenses effectuées du 1er mai 1789 au 30 avril 1790. Les recettes et les dépenses y sont présentées isolément « par nature ». Le nombre des recettes monte à 42 et le nombre des dépenses distinctement établies n'est pas inférieur à 80[1]. Ainsi, dès le début, le premier symptôme que nous rencontrons est favorable au vote par chapitre. Malheureusement cet indice est le seul que nous puissions signaler pour cette époque.

Du 21 décembre 1789 jusqu'au 2 nivôse an V[2], s'étend une période qu'on pourrait désigner sous le nom de « période du papier-monnaie[3] ». Pendant les sept années qu'elle a embrassées, les circonstances furent si graves, les événements si soudains et si impérieux, qu'on recourait au Corps législatif pour lui demander des fonds à mesure qu'on en avait besoin[4]. L'Assemblée législative prépara bien des travaux d'un grand intérêt sur les dépenses et les recettes, mais ils restèrent dans les termes d'un simple projet. Quant à

« qu'on était certain d'obtenir ; à se retirer ensuite chez eux et à laisser ces institutions agir sur la condition du peuple, jusqu'à ce qu'elles le rendissent capable « de plus grands progrès. » (*Histoire du règne de Louis XVI*, par Droz, membre de l'Académie française, t. II, p. 333.)

[1] Voir le compte général des recettes et des dépenses de l'État, depuis le 1er mai 1789 jusqu'au 30 avril 1790, présenté par M. Necker.

[2] 23 décembre 1796.

[3] Nous croyons intéressant pour le lecteur d'indiquer ici comment se sont réparties pendant cette période les émissions d'assignats. Leur origine peut s'établir de la manière suivante :

| | |
|---|---|
| 1° Assignats créés par l'Assemblée constituante (lois des 21 décembre 1789, 16 et 17 avril 1790 et 19 juin 1791). . . . . . . . . . . . . . . . . | 1,800,000,000 fr. |
| 2° Assignats créés par l'Assemblée législative. . . . . . . . | 900,000,000 |
| 3° Assignats créés directement par la Convention nationale. | 7,278,000,000 |
| 4° Assignats créés par les Comités du gouvernement autorisés à cet effet par la Convention. . . . . . . . . . . . . 5° Assignats créés par le Directoire exécutif. . . . . . . . | 35,603,000,000 |
| Total général. . . . . . . | 45,581,000,000 fr. |

A ces 45 milliards on pourrait ajouter encore une somme de 3 milliards résultant d'assignats reçus pour le payement des contributions et remis en circulation. (Ramel, *Des Finances de la République française en l'an IX.*)

[4] *Des Finances de la République française en l'an IX*, par Ramel, ancien ministre des finances, p. 74.

la Convention nationale, entraînée par le mouvement révolutionnaire, les factions et les partis opposés, elle n'eut pas de système de finances et ne pouvait peut-être pas en avoir[1]. Avec le secours de la planche aux assignats, on subvint à tous les besoins à mesure qu'ils se produisirent. Par suite, absence complète de toute prévision budgétaire, et conséquemment absence absolue de tout mode régulier de votation.

En l'an V, l'ordre commença à renaître après la disparition du papier-monnaie. Les dépenses de l'an IV avaient encore été réglées par des crédits demandés et accordés à mesure que les circonstances l'exigeaient ; mais à la fin de l'an V on parvint à pouvoir calculer d'avance l'aperçu des dépenses de l'année suivante[2]. Dès lors il devient curieux de connaître le mode adopté par nos Assemblées pour autoriser les dépenses.

Bien des événements s'étaient passés depuis 1789 et, en l'an V, l'opinion publique était tout autre que celle qui régnait au début de la Révolution. Il avait fallu un siècle de gouvernement despotique pour détacher la nation française de son vieil amour pour la royauté ; sept années venaient de suffire pour la dégoûter du gouvernement exclusif des Assemblées. Dès l'an III, un mouvement de réaction avait amené le partage du pouvoir législatif entre deux conseils destinés à se contenir mutuellement, et aussi l'établissement d'un pouvoir exécutif distinct des Assemblées sous le nom de Directoire.

Malgré sa division en deux Chambres, le nouveau Corps législatif est aussi dégagé d'entraves que les précédents, et cependant ses membres procèdent d'une manière toute différente. Pendant la période précédente, les Assemblées avaient voulu tout régler elles-mêmes au moyen de comités permanents formés de membres pris dans leur sein ; et l'on sait quels furent les résultats au point de vue des libertés publiques. Instruits par une expérience chèrement acquise, les membres du nouveau Corps législatif renoncent à une tâche qu'ils se reconnaissent impuissants à bien remplir. Désormais le Directoire est chargé de veiller à l'exécution des lois et de prendre à cet effet toutes les mesures de détail nécessaires. Bien plus, le conseil des Cinq-Cents se borne à fixer le montant du crédit total accordé à l'ensemble des seize catégories entre lesquelles sont partagés tous les services publics[3]. Dès états offrant le détail des services sont bien

[1] Ramel, *Des Finances*, etc., p. 14.

[2] Compte rendu au Directoire exécutif par le citoyen Ramel, ministre des finances sur l'administration de son département pendant l'an V.

[3] Voici la nomenclature des seize catégories de dépenses : 1° indemnité des électeurs; 2° conseil des Anciens ; 3° conseil des Cinq-Cents ; 4° rachivistes du Corps législatif; 5° directoire exécutif ; 6° ministre de la justice, 7° de l'intérieur : 8° des

annexés à la loi, mais ils ne donnent lieu à aucun fractionnement des votes, lesquels ne s'appliquent qu'aux seize grandes branches du budget. Au Directoire exécutif est abandonné le soin d'autoriser en détail les dépenses des ordonnateurs et de leur distribuer à l'expiration de chaque décade les fonds nécessaires aux dépenses les plus urgentes. La seule règle imposée au pouvoir exécutif consiste dans l'obligation de restreindre les autorisations de détail et les délivrances de fonds dans la limite des crédits ouverts à chacune des grandes catégories de dépenses[1].

Puis, si nous recherchons la manière dont procédait le Directoire conformément à cette règle, que voyons-nous? Tous les dix jours chaque ministre remet un état particulier et détaillé des dépenses auxquelles il doit pourvoir, et c'est sur le vu et l'examen de cet état que le Directoire accorde les fonds nécessaires aux dépenses qu'il autorise. Ainsi, non-seulement les autorisations législatives accordées par délégation s'appliquent à chaque détail des diverses natures de services, mais elles servent de base à la répartition par le Directoire des fonds accordés en bloc à chaque grande branche du budget des dépenses[2].

Or ces délégations d'attributions législatives pouvaient se justifier quand elles se produisaient en faveur de comités composés de membres de nos Assemblées; elles ne s'expliquent plus du moment où l'exercice du pouvoir législatif est abandonné à un pouvoir exécutif possédant une sphère propre d'activité.

En procédant à cet abandon d'une partie de leurs attributions, les nouveaux membres du Corps législatif ne faisaient que céder, il est vrai, comme la nation elle-même, au besoin profond de repos et d'apaisement qui se manifesta à ce moment, et qui s'explique si bien par l'agitation des temps antérieurs. Si excusable pourtant que fût alors la conduite de nos mandataires, il n'en subsiste pas moins qu'ils négligèrent d'exercer intégralement leurs attributions législatives. Ils conservaient, il est vrai, la faculté de les remplir plus exactement dans un avenir prochain; mais ils furent devancés par les événements, et cet abandon momentané tourna au détriment de nos libertés politiques.

finances : 9° de la guerre; 10° de la marine et des colonies; 11° des relations extérieures; 12° de la police générale; 13° de la trésorerie nationale; 14° rentes et pensions; 15° bureau de la comptabilité nationale; 16° dépenses imprévues autres que celles comprises dans les articles précédents. — (Cette nomenclature est empruntée à la loi du 22 frimaire an VI.)

[1] Voir, à l'appui, l'article 3 de la loi du 22 frimaire an VI.

[2] Voir, à l'appui, les nombreux arrêtés du Directoire et les comptes mintstériels, par exemple : celui des affaires étrangères présenté par le « citoyen Talleyrand » pour l'exercice de l'an VI.

Au Directoire impuissant et corrompu, le coup d'État du 18 brumaire avait substitué le gouvernement consulaire, qui rétablit l'ordre, mais ne sut pas en concilier les bienfaits avec ceux de la liberté. L'un des premiers actes du Premier consul est de demander au Tribunat et au Corps législatif l'ouverture d'un crédit de 415 millions qui sera mis *en masse* à sa disposition et que le gouvernement se chargera de distribuer lui-même en crédits particuliers entre les ministres.

Cette demande ne fut pas admise sans résistance par le Tribunat[1]. La commission nommée par cette Assemblée déclare, par l'organe de son rapporteur, que « *la régularité des comptes dépend d'une demande de fonds bien précise pour chaque chapitre de dépense; que ce seul moyen a le grand avantage de mettre la nation à portée de délibérer sur les dépenses qu'elle veut faire et de reconnaître chaque année ce qu'elles coûtent au temps passé*[2]. » La majorité des tribuns ne crut pas cependant devoir repousser la demande du gouvernement, et leur orateur[3] en exposa nettement les raisons au Corps législatif : « Le Tribunat n'a pas cru devoir *pour cette fois* s'arrêter à cette *irrégularité*. Il n'a point jugé qu'elle pût entraîner des inconvénients graves ni être d'un dangereux exemple, *parce qu'il n'arrivera plus* que la loi annuelle soit scindée comme elle l'a été pour l'an IX. La majorité a reconnu que les événements de la guerre continentale et maritime pouvaient amener successivement dans la distribution des fonds des variations qui forceraient le gouvernement à déranger la répartition qui aurait été arrêtée[4].

On voit par quels motifs élevés les tribuns croyaient devoir, malgré leurs répugnances, consentir aux demandes du Premier consul. Ajoutons que l'orateur du gouvernement avait conservé vis-à-vis d'eux de grands ménagements. Il reconnaissait les avantages du mode de votation par chapitre de dépense, mais il lui trouvait des inconvénients propres et ne jugeait pas son observation comme étant d'une obligation rigoureuse[5]. Bref, la somme de 415 millions fut accordée par la loi du 25 nivôse an IX. Bientôt après, le gouverne-

[1] C'est, croyons-nous, à cette occasion que le Premier consul causant avec le tribun Andrieux, se plaignit avec vivacité des difficultés que le Tribunat lui opposait dans une question « *de gros sous* ». A quoi le tribun répondit spirituellement « qu'on ne s'appuyait que sur ce qui résiste ».

[2] *Des Finances de la République française en l'an IX*, par Ramel, p. 86 et 87.

[3] Le Tribunat était divisé en trois sections : « de législation, de l'intérieur et des finances. » Deux orateurs de chacune des trois sections portaient au Corps législatif les vœux de leur section et en développaient les motifs. (Sénatus-consulte du 28 floréal an XII, art. 93 et 96.)

[4] *Des Finances de la République française en l'an IX*, par Ramel, p. 86 et 87.

[5] *Ibidem*.

ment adresse une nouvelle demande en la même forme. Cette fois, il s'agit de pourvoir aux dépenses de l'an X par une prorogation des contributions et au moyen d'un crédit provisoire de 200 millions. Les mêmes incidents se reproduisent dans l'enceinte du Tribunat, mais au Corps législatif l'orateur du gouvernement juge inutile de conserver plus longtemps des ménagements, et il se plaint vivement de ce que l'orateur du Tribunat ne s'était pas borné à faire connaître simplement le résultat du vœu dont il était porteur, conformément au vote de la majorité des tribuns[1]. Malgré ces réserves, les propositions du gouvernement furent favorablement accueillies par le Corps législatif et devinrent l'objet de la loi du 25 ventôse an IX[2].

Les résistances du Tribunat ne devaient pas, d'ailleurs, se renouveler, car bientôt ce corps était dissous. En fait, les deux succès obtenus par le gouvernement avaient établi définitivement l'usage de voter *en bloc*, et, lors de la clôture de la session, un orateur du gouvernement crut devoir féliciter les membres du Corps législatif d'avoir adopté « *un système nouveau* » pour la loi annuelle des recettes et des dépenses[3]. Ce système se perpétua en effet jusqu'à la chute de l'empire. Les projets de lois financières présentés par le gouvernement impérial indiquaient quelques grandes divisions de dépenses[4], mais celles-ci ne donnaient lieu à aucun vote spécial. M. Troplong s'est plu lui-même à le constater. « Sous le premier empire, a-t-il dit, le droit de voter l'impôt existait, mais ce vote avait lieu en bloc, silencieusement, sans connaissance de cause. Par suite, il manquait pour être libre de la condition exigée par les principes de 1789, à savoir : la justification des besoins et la discussion des moyens[5]... »

Nous n'avons pas à faire connaître quels résultats produisit ce système ; chacun les connaît. Comme l'a fait remarquer le marquis d'Audiffret, aucun des budgets présentés par le gouvernement impérial ne s'est soldé en équilibre. Tous ont donné lieu à des arrêts de déchéance ou à des renvois sur l'arriéré[6]. Et nous insistons sur

[1] *Des finances de la République française en l'an IX*, par Ramel, p. 86 et 87.

[2] *Ibidem.*

[3] *Des Finances de la République française en l'an IX*, par Ramel, p. 86 et 87.

[4] Voici la nomenclature des seules divisions du budget des dépenses sous l'empire, telle qu'elle est établie dans une loi de l'an XIII, sur les finances : 1° dette perpétuelle ; 2° dette viagère ; 3° liste civile ; 4° grand-juge ; 5° relations extérieures ; 6° intérieur (service ordinaire) ; 7° intérieur (service extraordinaire) ; 8° finances ; 9° trésor public ; 10° guerre ; 11° administration de la guerre ; 12° marine ; 13° cultes (service du ministère) ; 14° cultes (pensions ecclésiastiques) ; 15° police générale ; 16° frais de négociations ; 17° fonds de réserve.

[5] Rapport présenté au Sénat par M. Troplong, sur le sénatus-consulte du 31 décembre 1861.

[6] Le marquis d'Audiffret, discours au Sénat dans la séance du 23 décembre 1852. Consulter aussi le *Système financier de la France*, du même auteur, t. II, p. 489.

ce point, car on parle souvent de l'ordre introduit dans les finances à cette époque. On a raison si l'on ne veut parler que des améliorations introduites dans l'administration, principalement par M. Mollien, pour empêcher les dilapidations individuellement exercées dans le maniement des deniers publics ; mais on ne doit pas oublier qu'à côté de ces utiles réformes de détail s'en étaient opérées d'autres bien plus graves qui avaient eu pour effet de détruire les garanties politiques qui, auparavant, assuraient dans une grande mesure le bon emploi de l'impôt. Que valent des économies de quelques millions quand une nation voit ses trésors consacrés à des entreprises telles que la guerre d'Espagne?...

Mais résumons-nous. — En 1814 se termine la période de vingt-cinq années qui avait pris naissance en 1789. Si, après l'avoir parcourue, nous jetons un regard d'ensemble en arrière, que remarquons-nous? D'abord, les Assemblées concentrent en elles-mêmes tous les pouvoirs et elles veulent régler tous les détails par elles-mêmes au moyen de comités pris dans leur sein (1789-1796), puis elles tombent dans un excès opposé, et non-seulement elles abandonnent au Directoire le soin de régler les questions de détail, mais elles lui délèguent en outre une partie de leurs attributions législatives. — Au règne des Assemblées succède un gouvernement qui ramène l'ordre dans l'administration, mais accapare tous les pouvoirs, rend illusoire le rôle du Corps législatif et finit par tomber sous le poids des fautes que la possession d'une puissance sans contre-poids lui a permis de commettre. Eh bien, même dans les deux principales phases de cette période si agitée, nous voyons le vote des dépenses par chapitre, sinon appliqué exactement, du moins toujours désiré et réclamé. C'est cette division qu'adopte M. Necker, en 1790, pour son *Compte rendu;* c'est celle qui est pratiquée indirectement pendant la période révolutionnaire, et c'est celle qui est demandée vainement par le Tribunat en 1800. Ce n'est pas tout, l'histoire de ces vingt-cinq années nous montre les inconvénients, disons mieux, les dangers d'un vote qui serait plus étendu ou plus restreint. L'histoire de la Restauration nous montrera le vote par chapitre comme le mode de votation auquel arrivent en quelque sorte fatalement les Assemblées livrées à leur propre initiative.

## VII

### SUITE DES DÉMONSTRATIONS HISTORIQUES DU VOTE PAR CHAPITRE.

### 1814-1824.

Sous l'Empire, non-seulement la responsabilité des ministres vis-

à-vis des Chambres avait cessé d'exister, mais même leur présence dans le sein de celles-ci avait été interdite par le souverain. Depuis la suppression du Tribunat, seule Assemblée qui eût manifesté des sentiments d'indépendance, les lois financières avaient été votées sans contrôle et sans discussion par le Corps législatif[1], lequel accordait *en bloc* 200 millions, 400 millions, voire même une fois 900 millions[2]! De tels errements ne pouvaient se poursuivre sous le régime libéral inauguré par la Charte de 1814. Il était nécessaire que la Chambre des députés possédât désormais une autorité non plus illusoire, mais réelle. Tel est l'objet de l'article 18 du nouveau pacte, lequel énonce que « *toute loi doit être discutée et votée librement.* » En même temps réapparaît le principe salutaire de la « *responsabilité ministérielle,* » dont l'existence peut seule, dans les États monarchiques, garantir l'exécution des décisions prises par les mandataires de la nation. Aux promesses écrites dans la constitution se joignent les paroles, et, dès le 22 juillet, la révolution intervenue dans les rapports du gouvernement et des Chambres est consacrée par les termes mêmes dont se sert le baron Louis en présentant à la Chambre des députés le projet de budget pour 1814 et 1815 : « Pour procéder suivant l'ordre de vos délibérations, disait le ministre des finances, nous allons vous présenter d'abord l'évaluation la plus exacte possible de nos besoins... Nous aurons ensuite l'honneur de vous offrir l'aperçu des voies et moyens... Chaque ministère est garant de l'emploi régulier des fonds mis à sa disposition... Si des éclaircissements sont nécessaires, chaque ministre sera empressé à vous les procurer et à mettre sous vos yeux tous les éléments qui pourront former votre opinion... Ces éléments partiels, dont la réunion forme le montant de chacun des crédits ministériels énoncés dans le budget, seront soumis, quand vous le demanderez, à votre vérification, et, d'ailleurs, la responsabilité des ministres est, pour la régularité de l'emploi des fonds dont ils sont les ordonnateurs, une garantie faite pour vous rassurer[3]. »

Ces paroles pleines de déférence sont accompagnées des actes les plus significatifs. Si le budget présenté par le baron Louis, de même que ceux de l'empire, n'indique les dépenses que réunies en grandes agglomérations, du moins la Chambre est appelée à voter distinctement les crédits nécessaires à chacune de ces agglomérations[4]. Ce

[1] Marquis d'Audiffret, *Système financier de la France*, t. II, p. 618 et suivantes.
[2] *Ibidem.*
[3] Exposé du projet de loi portant fixation du budget pour 1814 et 1815, par le baron Louis, ministre des finances, séance de la Chambre de députés du 22 juillet 1814.
[4] En voici la liste; on remarquera combien elle se rapproche de la série des divi-

n'est pas tout; bientôt la Chambre veut apporter des modifications aux propositions ministérielles, mais ses désirs pourraient être contrariés par l'article 46 de la Charte, aux termes duquel « aucun amendement ne peut être fait à une loi s'il n'a été proposé ou consenti par le roi, et s'il n'a été renvoyé et discuté dans les bureaux. » Que fait alors le gouvernement de Louis XVIII? Il renonce à se prévaloir de cette disposition constitutionnelle, et les ministres, au lieu de chercher à imposer leurs projets à la Chambre en invoquant la Charte, acceptent avec hauteur d'âme une lutte ardente dans laquelle ils s'efforcent, par de loyales explications, de rallier la majorité des députés à leurs opinions.

En 1816 et en 1817, le chiffre des grandes divisions budgétaires, sur lesquelles la Chambre émet des votes distincts, ne s'élève pas. Cependant, le nombre des agglomérations s'accroît par suite des subdivisions qui sont opérées. Il est de vingt et un dans le projet de budget pour 1816, et de vingt-sept dans le projet de budget pour 1817.

Les progrès ne s'appliquent pas seulement à la confection des budgets. Sous l'empire, les ministres répartissaient à leur gré, entre les divers services de leurs départements, les fonds qui leur étaient accordés. Cette répartition n'était l'objet d'aucune autorisation supérieure. L'empereur n'intervenait que d'une manière accidentelle pour faire procéder à telle ou telle dépense qu'il jugeait utile. La Restauration arrivée, les ministres conservèrent leur liberté primitive. Bientôt on reconnut cependant qu'elle était la source de nombreux abus, et la loi du 25 mars 1817 posa les premières règles destinées à restreindre dans des limites fixes le champ d'action des ministres. « Dorénavant, dit l'article 151 de la loi précitée, la répartition que les ministres auront faite entre les divers chapitres de leurs budgets particuliers de la somme allouée par le budget général pour les besoins de chaque ministère, sera soumise à l'approbation du roi; et dans chaque département ministériel la répartition devra être réglée de manière que la dépense ne puisse excéder le crédit en masse ouvert à chacun d'eux. Enfin, les ministres ne pourront, sous leur responsabilité, dépenser au delà de ce crédit. » Ces mesures, tout excellentes qu'elles fussent, ne pouvaient équivaloir au vote par chapitre, mais elles constituaient un acheminement considérable vers ce principe, et si la Chambre ne procède pas encore elle-même, par

sions adoptées sous le Directoire et l'Empire. — 1° Liste civile; 2° famille royale; 3° ancienne liste civile; 4° dépenses du gouvernement provisoire; 5° Chambre des pairs; 6° Chambre des députés; 7° chancellerie; 8° affaires étrangères; 9° intérieur, 10° guerre; 11° marine; 12° police générale; 13° finances; 14° dette publique; 15° intérêts de cautionnements; 16° frais de négociations. (B. de 1814 et de 1815.)

des votes spéciaux, à la répartition par chapitres, du moins elle oblige les ministres à respecter les spécialités qu'ils se constituent à eux-mêmes.

Cette réforme en amène d'autres. L'année suivante, le ministre des finances, en présentant le projet de budget pour 1818, produit à l'appui des états détaillés où figure, dressé *par chapitres et articles*, le tableau des dépenses proposées dans chaque ministère. — En outre, le fractionnement des grandes agglomérations de dépenses se poursuit et le nombre des subdivisions dépasse le chiffre de *quarante*.

Enfin le mode de votation lui-même se transforme, et la Chambre vote distinctement sur certaines fractions des budgets ministériels, entre autres sur les deux premiers paragraphes du budget de la guerre et sur les dépenses de la direction générale des contributions indirectes[1]. Si, par ces votes, les ministres ne sont pas astreints *légalement* à respecter les limites plus étroites imposées à leur action, du moins ils se trouvent arrêtés par une *obligation morale* vis-à-vis des Chambres. C'est ce que les ministres de Louis XVIII, avec leur si grande élévation de sentiments, comprenaient et admettaient. Aussi les voyons-nous dès 1819, en reconnaissant le droit de la Chambre de choisir le mode de votation par chapitre, signaler en même temps l'impossibilité où celle-ci se trouverait d'exiger l'exécution de ses décisions, si elle allait au delà[2].

[1] Voir les discussions relatives à la loi de finances du 15 mai 1818. Voir aussi les deux articles que le vicomte de Lucay, à la date des 15 janvier et 15 mai 1862, a consacrés à l'étude de la législation du budget. Nous avons fait plusieurs emprunts à cet excellent travail chronologique.

[2] « Sans doute, dit M. de Serres, garde des sceaux, la Chambre a le droit, il est « même de son devoir de tout examiner, et aucune question ne doit échapper à son « attention scrupuleuse. Toutefois il ne faut pas confondre le vote avec l'examen, « car si le devoir de la Chambre est d'apprécier les motifs qui peuvent rendre né« cessaires les divers services pour lesquels des fonds lui sont demandés, elle ne « saurait voter tous les détails de ces divers services. L'exercice d'une pareille « attribution serait à la fois impossible et dangereux : impossible, car dès que la « Chambre, au lieu de voter l'ensemble d'un service, descendrait dans le vote de ses « détails, elle ne saurait où s'arrêter, les grands intérêts de l'État seraient perdus « de vue et l'année suffirait à peine au travail dans lequel elle serait engagée; dan« gereux, car la Chambre statuant à l'avance sur chaque objet même le plus minime, « il serait vrai de dire qu'elle administrerait, et, ce qu'il y aurait de pire, c'est qu'elle « le ferait mal. En effet, pour que la responsabilité du ministre, agent exécuteur, « soit complète, il ne faut pas que son action soit entravée par une multitude de « dispositions de détail; la généralité de la loi doit lui laisser un certain espace « et une certaine liberté dans lesquels il ait suivant l'infinie variété des temps et « des besoins, à répondre de son intelligence autant que de sa fidélité, et, à cet « effet, la Chambre en fixant le budget d'un ministère doit se borner à distinguer « entre les divers services qui en font partie, *et à déterminer les crédits néces*« *saires à chacun de ces services*. Mais elle ne saurait se saisir des états de dévelop-

Sous la Restauration, la haute valeur morale de la plupart des ministres, et aussi de certains députés, tels que le président de la Chambre, M. Laîné, suppléa souvent à l'insuffisance des lois. Ainsi s'explique le respect qui, en l'absence de dispositions législatives expresses, était observé à l'égard des décisions de la Chambre en matière de crédits. Il n'en était pas moins désirable pourtant d'établir par une loi la spécialité par chapitre. Tel fut l'objet d'une proposition présentée à la Chambre en 1820. Deux ans après, en 1822, le nombre des amendements inspirés par cette pensée n'était pas moindre de quatre. La pratique du régime parlementaire démontrait en effet de plus en plus chaque jour à tous les esprits libéraux l'utilité d'une telle mesure. Les dispositions législatives prises en 1817 n'avaient pas porté tous les bons fruits qu'on en espérait. « La spécialité que les ministres devaient s'imposer aurait eu son utilité, si elle avait été fixée d'avance et d'une manière un peu stable; mais elle n'était souvent établie qu'après coup, ou singulièrement modifiée. L'ordonnance de répartition qui, pour ressembler à une règle, aurait dû être portée d'avance, et en décembre au plus tard, afin de dominer les services commençant en janvier, arrivait longtemps après. Loin que les services fussent faits d'après elle, elle était faite d'après les services; elle était aussi constamment modifiée. Ce n'était plus une règle[1]. »

Le vote par chapitre, sanctionné par l'établissement de la spécialité légale, ne fut pourtant pas encore acceptée par la majorité ultra-royaliste de la Chambre. Mais l'heure de son adoption semblait proche, et Royer-Collard, après avoir développé les raisons qui recommandaient l'établissement du vote par chapitre, s'écriait en 1822 : « Le temps de la spécialité bien entendue et sagement limitée est « venu. En vain elle sera repoussée, elle se reproduira de plus en « plus exigeante, et elle finira par triompher, peut-être durement, « de la mollesse des majorités et de la répugnance des ministères[2]. » Le chef du parti royaliste, M. de Villèle, qui était alors ministre des

« pement qui lui ont été communiqués pour voter un à un tous les détails dont « ils sont remplis, et submerger ainsi ses délibérations dans un volume tout en- « tier. » (Discours de M. de Serres, garde des sceaux, séance de la Chambre des députés, 1819.) Ce discours terminé, Benjamin Constant s'empressa de prendre acte des paroles de M. de Serres, et affirma que la déclaration du ministre contribuerait grandement au maintien de l'ordre, de l'économie et des institutions politiques*.

[1] Discours de M. Thiers, commissaire du roi à la Chambre des députés (séance du 23 novembre 1830).

[2] Royer-Collard, discours prononcé devant la Chambre des députés dans la séance du 18 avril 1822.

* *Calmon*, t. I, p. 295.

finances et s'opposait aux demandes du parti libéral, sentit qu'il était nécessaire de faire quelque chose, et l'ordonnance du 14 septembre 1822 fut rendue dans le dessein de parer aux défauts reconnus dans les dispositions législatives de 1817. En vertu du nouvel arrêté, l'ordonnance annuelle de répartition dut être donnée en décembre, un peu avant l'ouverture de l'exercice pour lequel elle était faite, et être inscrite à sa date au *Bulletin des lois*[1]. « Ce fut alors une règle fixe que les ministres s'imposaient, il est vrai, mais qu'ils étaient obligés de suivre après se l'être imposée[2]. »

« Ainsi, à partir de 1822, la spécialité législative consiste à fixer le chiffre total de chaque budget ministériel, et une seconde spécialité ministérielle, établie à la veille de l'exécution du budget par le ministère lui-même, fixe le chiffre détaillé de chaque service[3]. »

L'ordonnance de 1822 clôt la série des améliorations apportées au vote du budget pendant les dix premières années de la Restauration (1814-1824). Pendant cette période, le progrès a été continu. Mais hâtons-nous d'ajouter que le principal mérite de toutes ces réformes doit être attribué à la conduite sage et patriotique de Louis XVIII. En effet, aucune des mesures dont nous avons signalé l'adoption n'a été prise sans avoir soulevé les débats les plus passionnés; mais le prince qui présidait alors aux destinées de la France sut combattre et briser, quand il le crut nécessaire, la résistance que ses ministres, et parfois lui-même, rencontraient dans un parti dévoué, mais aveugle et impopulaire.

Avec Charles X, ce parti arrive au pouvoir, et son influence se fait bientôt sentir dans les questions budgétaires.

## VIII

### SUITE DES DÉMONSTRATIONS HISTORIQUES DU VOTE PAR CHAPITRE.

### 1824-1830.

Nous avons vu que la loi du 15 mars 1817 (art. 151) n'avait attribué la spécialité qu'*au crédit ouvert à chaque ministère*. Nous savons aussi qu'à partir de 1818, les budgets de chaque département ministériel avaient été divisés en chapitres que les Chambres votaient successivement. « Cette division, a dit Royer-Collard, n'affectait point « la spécialité, mais elle facilitait la délibération, et il faut recon-

[1] Article 2 de l'ordonnance du 14 septembre 1822.
[2] M. Thiers, discours du 23 novembre 1830.
[3] M. Thiers, *ibidem*.

« naître qu'elle créait des spécialités parlementaires qui, sans avoir « le caractère de spécialités légales, formaient cependant une sorte « de contrat entre les ministres et la Chambre[1]. »

Détruire cet état de choses dans ce qu'il avait de favorable à l'influence de la Chambre sur les ministres, tel fut le but de l'ordonnance du 1er septembre 1827.

A ne consulter que les apparences, cette ordonnance réalisait pourtant un progrès véritable, en substituant la spécialité *par grandes sections* à la spécialité *par ministères*, et en portant, par suite, au chiffre de quatre-vingt-quatorze le nombre des grandes divisions qui devaient être l'objet de votes distincts entraînant affectation spéciale de fonds[2]. Si l'on ne considère les choses qu'au point de vue théorique, il y a amélioration évidente apportée à la loi du 25 mars 1817; mais si nous examinons la question sous un aspect pratique, le progrès disparaît. Comment en effet le budget de 1828, discuté par la Chambre trois mois avant l'apparition de l'ordonnance[3], avait-il été voté? La Chambre avait-elle émis seulement quatorze, quinze ou seize votes spéciaux, c'est-à-dire un vote par grandes branches ministérielles? Non, certainement. Elle avait encore émis, par exemple, autant de votes distincts qu'il y avait de régies financières, etc.[4], de telle sorte que si l'on compare le tableau des *sections* nouvellement créées avec celles qui existaient *de fait* auparavant, le progrès est insignifiant. Aussi, que lisons-nous dans le Rapport présenté à la Chambre par la commission chargée de l'examen du projet de budget pour 1829? « Elle se plaît à reconnaître que... la spécialité établie « par cette ordonnance rend plus facile et plus efficace la surveil- « lance que les Chambres exercent sur les dépenses; mais, en se féli- « citant de l'esprit d'ordre qui a dicté le texte, *elle a vivement re- « gretté que le tableau qui y est annexé, et qui prescrit le mode de son « exécution, rendît* A PEU PRÈS ILLUSOIRE, *dans plusieurs ministères, l'a- « mélioration qu'elle énonce*[5]... »

[1] Extrait d'une allocution de Royer-Collard à la Chambre des députés, séance du 2 juillet 1828.

[2] Sur ces 94 sections, 68 sont consacrées au ministère des finances, y compris la dette publique, et 26 seulement à l'ensemble des autres départements ministériels. Dans cette fixation nous nous accordons avec M. de Lucay, et ne pouvons admettre le nombre de 42 sections donné par M. Calmon, dans son *Histoire financière de la Restauration* (t. II, p. 304), d'ailleurs si exactement présentée en général. Cette divergence d'appréciations sur un fait en quelque sorte purement matériel, s'explique par l'obscurité du tableau joint à l'ordonnance.

[3] Il fut fixé par la loi de finances du 24 juin 1827.

[4] En tout environ soixante votes constituant de véritables contrats moraux passés entre la Chambre et les ministres.

[5] Le rapport continue en ces termes : « Votre commission des comptes a été « frappée, et vous l'auriez été vous-même sans doute, de la singularité que présente

En réalité donc, les auteurs de l'ordonnance sanctionnaient plutôt qu'ils n'établissaient le vote par grandes sections; mais en acceptant le fait accompli, c'est-à-dire l'exercice, par la Chambre, d'un droit de vote plus étendu que le vote par ministère, ils poursuivaient un but plus important, à savoir : la destruction des contrats si souvent imposés aux ministres relativement à de simples chapitres.

Ainsi s'efface, à la suite d'une étude attentive, le caractère libéral qu'on serait, à première vue, tenté d'attribuer à l'ordonnance du 1er septembre 1827, en ce qui touche l'établissement des *sections budgétaires.* C'eût été d'ailleurs un spectacle trop anormal et trop singulier, que de voir un ministère prendre, par ordonnance, des dispositions étendant la puissance législative des députés, alors que toutes les lois proposées dans ce même temps avaient pour tendance commune de restreindre les libertés publiques[1].

La plupart des historiens de la Restauration se sont laissé induire en erreur par de trompeuses apparences, et leurs fausses appréciations sont d'autant plus excusables, que les auteurs de l'ordonnance de 1827 n'ont pas atteint le but qu'ils s'étaient proposé. Le 6 novembre suivant, le roi Charles X prononçait la dissolution de la Chambre des députés; mais, trompé dans son espoir de posséder une majorité ultra-royaliste dans la nouvelle Assemblée, il dut bientôt renvoyer des ministres impopulaires et appeler M. de Martignac à former un nouveau cabinet.

« le budget de la guerre. La totalité de ses dépenses s'élève à 194 millions et une des « quatre sections qui la composent embrasse elle à seule des crédits montant ensem- « ble à 170 millions. — Le ministère de la guerre n'est pas le seul *où la spécialité « qu'annonce l'ordonnance soit en réalité annulée par la manière dont elle a été mise « à exécution.* — Le budget des affaires ecclésiastiques est divisé en deux sections « seulement; l'une s'élève à 400,000 francs et ne comprend que l'administration cen- « trale; l'autre monte à 33 millions, et embrasse, outre les traitements du clergé « les traitements des établissements ecclésiastiques, la construction des édifices « diocésains, les écoles, les secours et toutes les autres dépenses du culte. — Au « ministère de l'intérieur on voit encore les ponts-et-chaussées, dont les dépenses « s'élèvent à 42 millions, ne former qu'une seule section. Une autre de ces divi- « sions, la section IV, embrasse une multitude de dépenses qui ont entre elles un « tel défaut d'analogie qu'il ne serait pas possible de vous en présenter la nomen- « clature, sans fournir la matière des plus bizarres rapprochements. *Il n'y a point « dans ce ministère, non plus que dans celui des cultes, de subdivisions des sections « en chapitres, ce qui est un oubli des dispositions de l'ordonnance du* 1er *sep- « tembre,* qui fait une mention expresse dans ses considérants des chapitres entre « lesquels les crédits alloués pour chaque section devront être répartis. — Enfin, « quoi qu'il y ait une division plus rationnelle dans les budgets de la marine et des « affaires étrangères, ils sont loin de présenter encore une distribution satisfai- « sante..... » (Rapport présenté à la Chambre des députés, par la commission chargée d'examiner le projet de budget pour 1829.)

[1] Projet de loi sur le droit d'aînesse, proposition sur le dégrèvement, projet de loi sur la presse, etc., etc.

Dès lors tombèrent les projets qu'avaient pu former les auteurs de l'ordonnance contre les attributions exercées par la Chambre législative. Les nouveaux ministres continuèrent les errements précédemment suivis. La Chambre, pour la discussion du budget de 1829, divisa, comme par le passé, ses votes par chapitre[1]. Le nombre des sections s'accrut même considérablement. Fixé à quatre-vingt-quatorze dans le tableau joint à l'ordonnance, il s'élève à cent seize dans le projet de budget de 1831. En résumé, le but primitivement poursuivi était attentatoire à la liberté des votes de la Chambre, mais il ne fut pas atteint, et le moyen employé dans ce dessein, c'est-à-dire l'établissement de la spécialité par sections, bien loin de détruire la spécialité par chapitre, l'amena en quelque sorte, par l'extension rapide du nombre des sections, réduites alors à ne renfermer parfois qu'un seul service.

## IX

### SUITE DES DÉMONSTRATIONS HISTORIQUES DU VOTE PAR CHAPITRE.
### 1830-1852.

La révolution de 1830 fit tomber les derniers obstacles qui s'opposaient à l'établissement du vote par chapitres. Ce mode de votation fut réglé par la loi du 29 janvier 1831. L'entente fut d'ailleurs facile à établir. Les commissaires du gouvernement s'accordèrent avec la commission législative pour reconnaître qu'il fallait décomposer le budget de chaque département ministériel *par nature de services.* « Sur l'application, disait le rapporteur, M. Lefebvre, nul différend « sérieux ne semble pouvoir s'élever entre des hommes de bien qui « discutent en présence du public... » Et en effet, à la suite des instances de M. Thiers, commissaire du roi, qui insistait sur le danger de pousser trop loin les divisions budgétaires, fut insérée dans la loi la disposition, par nous déjà citée, qui autorise la fusion dans un même chapitre des services corrélatifs, ou de même nature[2].

Ainsi s'accomplit, après seize années de lutte, cet établissement

[1] Voir la proposition de Royer-Collard, président de la Chambre des députés, dans la séance du 2 juillet 1828.

[2] Voir, à l'appui, le rapport de M. Lefebvre, député, sur le projet de loi portant règlement du budget de 1828 (séance de la Chambre des députés du 5 novembre 1830), le discours de M. Thiers, commissaire du roi (séance du 23 novembre 1830), enfin les articles 11 et 12 de la loi du 29 janvier 1831, portant règlement du budget de 1828. Ces deux articles sont ainsi conçus : « — Art. 11. Le budget des dépenses de chaque ministère sera à l'avenir divisé en chapitres spéciaux ; chaque chapitre ne contiendra que des services corrélatifs et de même nature... — Art. 12. Les sommes affectées par la loi à chacun de ces chapitres ne pourront être appliquées à des chapitres différents. Toutes dispositions contraires sont abrogées. »

de la spécialité par chapitre « réclamé sans cesse par nos Chambres, dans la confection du budget[1]. »

A partir de ce moment jusqu'en 1852, s'étend une période de vingt et une années pendant lesquelles se développe le mode de votation nouvellement établi. Le projet de budget de 1831 était divisé, avons-nous dit, en 116 sections ; le budget de 1832 compte environ 150 chapitres. On voit que tout d'abord la différence est peu sensible, mais dix ans s'écoulent et nous trouvons près de 300 chapitres distinctement établis dans le budget de 1842. La Chambre a-t-elle donc abusé, ou, pour parler plus exactement, a-t-elle mal usé du droit de fractionner ses votes ? Nombre d'auteurs estimables et d'hommes politiques le déclarent, et il faut reconnaître que les discussions législatives de cette période nous montrent parfois la Chambre exigeante jusqu'à la minutie dans des questions de minime importance[2].

Aussi que voyons-nous? des ministres qui se plaignent des exigences de la Chambre et invoquent les franchises auxquelles leur responsabilité leur donne droit. En 1833, M. Humann, ministre des finances, déclare que, si certaines dispositions, qui sont proposées par une commission de la Chambre, ont pour but de fonder la spécialité législative par article de dépense pour les budgets, l'administration se verra bientôt arrêtée dans sa marche, les moyens d'exécution finiront par manquer aux prescriptions de la loi et le désordre naîtra des précautions mêmes que l'on aura prises pour le prévenir[3].

Ce fut malheureusement ce qui advint. « Nous avons cru, avait « dit le rapporteur de la commission, qu'exiger l'exécution rigou- « reuse des dispositions de la loi de 1817 sur la spécialité était le « seul moyen de prévenir une fatale déception qui pourrait se pro- « duire tous les ans, d'une lutte d'adresse entre les prévisions men- « songères d'un ministre confiant à la loi des comptes le soin de « réparer sa défaite, et les allocations tout aussi mensongères du « législateur sacrifiant, pour une réduction de quelques mille « francs, la fortune de l'avenir à sa popularité d'un jour[4]. »

[1] Termes mêmes employés par M. Lepelletier d'Aunay dans son rapport à la Chambre des députés ; séance du 26 février 1833.

[2] Pour n'en citer qu'un exemple, nous nous souvenons d'avoir lu la relation d'un débat ayant pour objet de réduire de 5,000 francs le traitement d'un agent consulaire en Suisse. Évidemment un tel détail devait être discuté dans les réunions de commission et non en séance publique.

[3] Lucay, pages 41 et 42. — Voir la discussion relative à une demande de crédits supplémentaires pour l'exercice 1832.

[4] Rapport du comte Lepelletier d'Aunay à la Chambre des députés (séance du 26 février 1833).

La pensée était excellente assurément, mais les moyens employés furent excessifs et défectueux. La Chambre dépassa le but qu'elle voulait atteindre et tomba dans l'écueil qui lui était signalé, et qu'elle eût évité avec un peu plus de modération. Pressés par les exigences d'une majorité dont ils possédaient cependant la confiance dans les grandes questions politiques, plusieurs ministres se laissèrent entraîner à faire emploi de subterfuges pour obtenir les crédits qu'ils jugeaient nécessaires à la marche des services publics. Ainsi s'introduisit l'usage de présenter après le vote du budget des demandes de crédits supplémentaires; de 1837 à 1840, il ne fut pas voté moins de *soixante-dix-sept* lois de crédits supplémentaires, sans compter des lois générales sur les crédits et des lois spéciales sur les travaux publics [1].

Ce fait connu, on comprend facilement le sens de ces paroles de M. Duprat, rapporteur d'une commission de finances, paroles que M. Louvet devait reproduire presque textuellement vingt-cinq ans plus tard : « Les budgets, il faut le répéter, les budgets ne sont « plus une chose réelle, ce sont des évaluations mal faites, plus ou « moins insuffisantes, que l'on modifie, que l'on remanie sans « cesse [2]..... »

Tel était le résultat le plus clair des exigences exagérées de la Chambre. Devons-nous cependant absoudre les manœuvres déplorables de quelques ministres? non certainement. La conduite de la majorité des députés atténue leurs torts, elle ne les justifie pas. Combien nous aurions préféré voir appliquer en ces circonstances la belle pensée exprimée par le général Grant, lors de son installation présidentielle, lorsqu'il déclara qu'il exécuterait toutes les lois; car, dit-il, exécuter une mauvaise loi, c'est employer le meilleur moyen d'en démontrer les funestes effets et d'en déterminer la prompte abrogation [3].

Condamnons donc sans réserve la fâcheuse et coupable habitude d'introduire sciemment, dans le projet de budget, des demandes inexactes; mais reconnaissons en même temps que la responsabilité de cet usage déplorable a pu, dans l'origine, être imputée dans une certaine mesure à des législatures qui se sont montrées trop ambitieuses et trop amoureuses du détail. « Pour que l'action soit possi- « ble en toutes choses, a dit M. Thiers, il faut un grand contrôle

[1] Discours du baron Pelet (de la Lozère), ministre des finances, à la Chambre des députés (séance du 11 avril 1840).

[2] Rapport présenté par M. Duprat sur la loi de crédits du 6 juin 1843. Séance de la Chambre des députés du 18 mars 1843.

[3] Voir le message adressé au Congrès des États-Unis par le président Grant, lors de son installation.

« après, mais un peu de confiance avant[1]. » Ceci dit, ajoutons qu'il serait tout à fait extravagant de chercher dans les procédés abusifs de quelques ministres et dans les exigences quelquefois maladroites de nos députés, la cause unique du déclin de nos finances à partir de 1840.

Il serait également injuste d'attribuer la mauvaise situation financière, qui date de cette époque, au mode de votation par chapitre. Ceci ressort nettement de la marche suivie par cet usage législatif, à partir du moment de son adoption. — Le budget de 1832, avons-nous dit, comptait environ 150 chapitres, celui de 1842 en compte 297. Dans ces dix premières années, le nombre est doublé; mais une seconde période s'écoule, et, au lieu de trouver les 450 chapitres qu'eût exigés une progression égale, nous n'en comptons que 362, soit une simple augmentation de 65 chapitres dans le budget de 1853. Ce ralentissement dans le nombre progressif des chapitres signifie clairement, selon nous, qu'en 1842 nos budgets avaient presque atteint la limite de leurs divisions législatives, et le léger accroissement survenu de 1842 à 1853 s'explique presque entièrement par la nécessité de faire figurer au budget des dépenses les besoins nouveaux auxquels le gouvernement doit pourvoir sans cesse, pour rester à la hauteur de sa mission. Ne voyons-nous pas aujourd'hui, dans nos budgets, des chapitres consacrés aux chemins de fer, à la télégraphie, etc.

Ce chiffre de 362 chapitres, que nous relevons dans le budget de 1853, n'a rien d'ailleurs d'exagéré, puisque le sénatus-consulte du 8 septembre, dans la nomenclature aussi restreinte que possible qui lui est annexée, fixe le nombre de ceux-ci à 329, non compris les chapitres du budget extraordinaire et ceux qu'il est toujours nécessaire d'ouvrir pour pourvoir aux besoins nouveaux qui ne manquent jamais de surgir en cours d'exercice.

Ainsi tombe, ou plutôt est réduite à sa véritable mais minime valeur, l'accusation portée après 1852 contre les Chambres françaises antérieures à cette époque d'avoir abusé du mode de votation par chapitres, en développant sans mesure le nombre de ceux-ci.

Nous pouvons d'ailleurs en trouver une preuve éclatante dans le nombre même des services contenus dans certains départements ministériels en Angleterre. Une comparaison parfaite serait, on le sait, impossible entre ce budget et le nôtre. Nombre de services sont votés annuellement en France, qui en Angleterre ont été législativement autorisés une fois pour toutes, et par ce motif ne figurent pas dans le budget britannique. De même encore il faut tenir compte

[1] Thiers; discours du 23 novembre 1830.

de tous les services qui, chez nous, en vertu de notre centralisation, sont accomplis par l'État; enfin il conviendrait de retrancher tous les services qui figurent seulement *pour ordre* dans notre budget, tels que les chapitres du budget dit *spécial*.

Ces réserves faites, quel est le nombre des services sur lesquels le Parlement d'Angleterre émet des votes spéciaux? Ils s'élèvent au chiffre de 226 dans le budget de 1862-1863, dont 186 pour les services civils et 40 pour les services militaires. Ce chiffre varie d'année en année, mais dans des proportions peu considérables[1]. — Relativement donc, le nombre des services votés est plus considérable en Angleterre qu'en France. Aussi nous croyons-nous fondés par ce motif encore à trouver raisonnable et justifié le chiffre de 360 chapitres énoncé dans le budget de 1853 et à peu près atteint par le sénatus-consulte de 1869. Enfin la prétendue exagération de ce nombre a pu être donnée à la fin de 1852 comme la raison des restrictions apportées par le sénatus-consulte du 25 décembre au mode de votation par chapitre. Ce ne fut là qu'un prétexte, comme nous allons le voir.

## X

### SUITE ET FIN DES DÉMONSTRATIONS HISTORIQUES DU VOTE PAR CHAPITRE. 1852-1869.

Les auteurs de la constitution du 14 janvier 1852, pas plus que ceux des constitutions précédentes, ne s'occupèrent de réglementer le vote de la Chambre en ce qui concerne les dépenses. Aussi voyons-nous, après l'établissement du régime impérial, le Corps législatif continuer les errements précédents, c'est-à-dire discuter et voter *par chapitres* le projet de budget pour 1853, qui lui est soumis sous cette forme le 3 mai 1852, et qui devait devenir la loi de finances du 8 juillet suivant.

Pendant la discussion survint un incident futile en lui-même, mais dont les conséquences devaient être graves. Quel que fût l'esprit de soumission qui inspirait les actes de la plupart des députés élus au lendemain du 2 décembre, les propositions gouvernementales éprouvèrent un échec sur un point de détail. Retraçons brièvement le récit de ce fait peu connu, auquel il convient de rattacher la pensée qui a dicté l'article 12 du sénatus-consulte du 25 décembre suivant, et détruit le vote par chapitre : « Une somme de « 1,715,400 francs était demandée par le ministère de l'intérieur

[1] De Franqueville, *Des institutions de l'Angleterre*, t.   p.

« pour travaux de construction et de grosses réparations. La com-
« mission du Corps législatif avait proposé une réduction de
« 400,000 francs. Le conseil d'État repoussa l'amendement, la
« commission persista et la réduction de 400,000 francs fut votée
« par le Corps législatif. Aux termes de l'article 54 du décret orga-
« nique du 22 mars, ce premier rejet n'était pas définitif; il y eut
« un second examen et le conseil d'État, cédant aux observations des
« commissaires du Corps législatif, consentit à la réduction. Si cela
« n'eût pas eu lieu, l'amendement se trouvant considéré comme
« non avenu, le Corps législatif eût été dans cette position difficile
« d'être obligé de rejeter tout un chapitre pour arriver à une réduc-
« tion. C'était fâcheux sans doute, mais au moins avait-il encore
« ce moyen de faire prévaloir sa volonté[1]... » Comme il était facile de le prévoir, les fondateurs du nouveau régime politique ne supportèrent pas la pensée que de telles résistances pourraient se renouveler, en éludant toutes les dispositions prises dans la constitution pour subordonner le Corps législatif au conseil d'État. Un projet de sénatus-consulte est donc présenté au Sénat, et dans ce projet figure un article 12 dont le paragraphe premier est rédigé de la manière suivante : « *Le budget des dépenses est présenté au Corps*
« *législatif et voté par ministère* SANS DIVISION PAR CHAPITRES. »

Quant aux motifs allégués pour justifier cette proposition, ce ne furent pas naturellement les véritables, à savoir : les résistances récentes du Corps législatif. Mais on exprima la crainte de voir reparaître les exigences réellement abusives des Chambres vis-à-vis des ministres dans les dernières années du régime parlementaire. « Qu'est-
« il advenu, lisons-nous dans l'*Exposé des motifs*, de cet envahisse-
« ment de l'administration par les Assemblées? Un relâchement
« dans la hiérarchie administrative, la nécessité d'exagérer les éva-
« luations des services pour ne pas être pris au dépourvu; un entraî-
« nement naturel à faire la dépense une fois votée; par suite, l'im-
« possibilité pour un ministre de combiner un plan sérieux d'économie
« dans cette comptabilité compassée et méticuleuse qui ne lui laisse
« aucune liberté d'action..... Les dispositions du budget qui vous
« est présenté feront disparaître cette confusion de pouvoirs et ses
« complications dangereuses; le budget des dépenses sera voté par
« ministère. Des décrets de l'empereur rendus en conseil d'État
« subdiviseront les fonds en chapitres et pourront ordonner des vire-
« ments de crédits d'un service à un autre[2]. Ainsi *un budget voté*

[1] Discours du comte de Ségur-d'Aguesseau au Sénat. Séance du 23 décembre 1852.

[2] C'est à dessein que nous négligeons de nous occuper ici de la question si importante des *virements*. Nous leur consacrerons plus tard une attention spéciale quand nous nous occuperons de l'*exécution* du budget voté.

« *ordinairement dix-huit mois avant sa mise en exercice pourra tou-*
« *jours être modifié et approprié par le pouvoir exécutif aux besoins*
« *nouveaux nés de circonstances imprévues ou d'événements politiques*
« *accomplis dans cet intervalle*[1]. »

Malgré la puissance des entraînements du moment vers le pouvoir personnel, cette dernière perspective ne pouvait sourire à l'opinion publique et quel que fût le dévouement apporté aux nouvelles institutions par les membres du Sénat, il ne put être poussé chez quelques-uns jusqu'à négliger de se faire l'écho des sentiments défavorables avec lesquels le projet de sénatus-consulte était accueilli par le public éclairé. Pour répondre à de discrètes critiques, le gouvernement, avant même que la discussion s'engageât, crut devoir modifier la rédaction primitive de l'article 12 dans son paragraphe premier[2].

La tâche d'expliquer ce changement et d'exposer les résultats heureux que le gouvernement espérait des nouvelles dispositions constitutionnelles était échue à M. Troplong qui s'en acquitta en présentant les considérations suivantes qu'il est curieux de relire aujourd'hui :

« Par suite d'une erreur de rédaction dont le gouvernement a consenti tout d'abord la rectification, on pouvait croire que le budget serait présenté au Corps législatif en bloc par ministère et sans justification. Un telle pensée n'a jamais été celle de l'empereur. Il est entendu désormais que le Corps législatif recevra communication officielle du budget avec ses divisions administratives par chapitres et par articles. Le pouvoir chargé de voter l'impôt pourra ainsi mesurer d'avance l'étendue probable des besoins, leur appliquer en connaissance de cause les ressources du Trésor. Des amendements pourront même être proposés suivant les formes constitutionnelles sur tous les points qui paraîtront susceptibles d'amélioration. La lumière pénétrera dans ce vaste ensemble et nul mystère n'enveloppera de ténèbres l'emploi des deniers publics.

« Mais au lieu de voter le budget par articles séparés, ce qui fe-

[1] Exposé des motifs d'un projet de sénatus-consulte présenté au Sénat par MM. Baroche, Rouher et Delangle, commissaires du gouvernement.

[2] Par suite, l'article 12 du sénatus-consulte se trouva proposé et voté dans les termes suivants :

« Le budget des dépenses est présenté au Corps législatif avec ses subdivisions administratives par chapitres et articles.

« Il est voté par ministère.

« La répartition par chapitre du crédit accordé pour chaque ministère est réglé par décret de l'empereur rendu en conseil d'État.

« Des décrets spéciaux rendus dans la même forme peuvent autoriser des virements d'un chapitre à un autre. Cette disposition est applicable au budget de l'année 1853.

rait régner les Chambres sur les détails les plus minimes de l'administration, le Corps législatif le votera par ministère. Le mal ancien, auquel le gouvernement vous propose de porter remède, était moins dans une discussion qui porte toujours des fruits que dans le vote par divisions étroites qui encadrait le gouvernement dans les casiers très-circonscrits de la spécialité et le condamnait à rester immobile dans la sphère la plus bornée. En lui accordant l'impôt pour les dépenses de chaque ministère, on lui retirait la confiance dont il avait besoin pour s'en servir au mieux des éventualités de l'administration. Le vote par ministère, après une sérieuse discussion par chapitres, fera disparaître cette situation inacceptable pour un gouvernement élevé si haut par la confiance du pays. L'empereur aura le droit de se mouvoir dans l'étendue d'un ministère ; il ne sera plus lié par des prévisions faites dix-huit mois à l'avance et que les nécessités du présent peuvent démentir. Ce sera donc à lui qu'il appartiendra de faire après le vote par ministère la répartition par chaque chapitre de ministère. Ce travail se fera à l'approche de l'exercice et en présence des nécessités actuelles par un décret rendu pour plus de garantie dans la forme des règlements d'administration publique. Presque toujours cette répartition sera conforme aux divisions présentées au Corps législatif et qui auront servi de base à son vote. Ce n'est que dans des cas rares qu'elle se trouvera différente en quelques points[1]..... »

Les explications de M. Troplong ne portèrent pas la conviction dans l'esprit de tous les sénateurs. Le marquis d'Audiffret se distingua parmi les orateurs opposants par la vigueur pleine de modération avec laquelle il critiqua le projet du gouvernement et prédit les conséquences désastreuses qui en découleraient pour l'équilibre de nos finances. Les procès-verbaux du Sénat ont conservé la trace de ces critiques et de ces prédictions. « Le marquis d'Audiffret, lisons-nous dans le procès-verbal de la séance du 23 décembre 1852, croit qu'il est de son devoir de ne pas garder le silence dans une question qui a fait l'étude de sa vie entière..... L'honorable sénateur reconnaît tout ce qu'il y a de déplorable et de fatal dans un pareil abus (celui qui a été fait, selon l'orateur, du vote par chapitres après 1830); il est important d'y porter remède ; mais ce n'est pas par la suppression de l'usage de la spécialité, c'est-à-dire de la grande attribution d'appliquer les ressources aux besoins, qu'il faut porter remède à l'abus, c'est par la modération des chapitres dans des limites justes et utiles ainsi que cela existait avant 1830. Il faut laisser au législateur la part qui doit lui revenir dans le vote des dépenses publiques ; il faut laisser à ce vote toute son intelligence.

[1] Rapport présenté par M. Troplong au Sénat ; séance du 21 décembre 1852.

Si l'on objecte que le gouvernement ne veut pas présenter sommairement le chiffre total de chaque ministère à l'examen et à la discussion du législateur, qu'il veut, au contraire, lui donner une connaissance très-détaillée et très-étendue des sommes dont se compose la dotation de tel ou tel département, l'honorable membre répondra que c'est là une simple affirmation, un simple exposé de motifs ; ce n'est pas assez sérieux pour comporter une discussion utile, efficace et un contrôle qui soit accepté d'une manière sérieuse par le pays.

« Quand le législateur recevra un état détaillé de chaque ministère, il pourra sans doute s'informer de tous les éléments qui composent le crédit total, mais il n'aura rien à statuer sur les détails ; ils ne lui seront donnés que comme une simple information, pour lui permettre de proposer un retranchement motivé sur la masse totale du crédit...

« L'honorable sénateur exprime la crainte que le gouvernement ne trouve dans l'action du conseil d'État substituée à celle de la législature pour la formation, la discussion et l'exécution du budget, des difficultés et des embarras d'autant plus grands qu'un conflit élevé par le conseil d'État pourrait se perpétuer pendant toute la durée d'un exercice.

« Les formes nouvelles proposées, ajoute l'orateur, ont de graves inconvénients. Elles sont de nature à diminuer la confiance que le pays a puisée depuis longtemps dans l'évidence des résultats financiers, dans les garanties et les limites qu'il impose à la dépense, et aussi dans le contrôle qu'il exerce à la fin de chaque exercice en examinant si l'ordonnateur a obéi à l'ordre de la loi. Il n'aura plus qu'à examiner si l'ordonnateur a obéi au commandement de son chef. Sans doute ce commandement sera toujours exécuté; mais il n'y a pas là une garantie sérieuse.

« *J'ajouterai que dans cette latitude laissée à l'administration de se mouvoir à elle toute seule dans l'étendue d'un budget, je n'aperçois pas de barrière véritable posée à l'agrandissement des dépenses, et je suis convaincu que ce système entraînera les ordonnateurs bien au delà du crédit total. Chaque chef de service arrivera à la fin de l'exercice avec des demandes de crédits supplémentaires, et il faudrait les hommes les plus éclairés en même temps que les plus inflexibles dans leur volonte pour contenir tous les chefs de service dans les limites que l'administration leur aura fixées. Quand c'est le législateur qui les a posées, on y regarde à deux fois avant de les franchir, et le ministre qui doit se présenter devant la législature est dans une situation bien différente de celui qui se présente devant le conseil d'État*[1]... »

[1] Extrait des procès-verbaux du Sénat; séance du 23 décembre 1852.

Il eût été difficile de produire avec plus de netteté et d'énergique modération les considérations si sages et si sensées présentées par M. d'Audiffret. Aussi le ministre des finances, M. Bineau, n'essaya pas de réfuter les arguments de son adversaire, et dans sa réponse il s'applique surtout à faire pénétrer profondément dans l'esprit des membres du Sénat la pensée intime du gouvernement ; il s'exprime en ces termes : « Dans le système nouveau, le gouvernement dit au Corps législatif : J'ai besoin de 1,500 millions pour administrer le pays, et à l'appui il donne un état détaillé des services auxquels il veut pourvoir. Si le Corps législatif, après avoir vu quels sont les impôts existants, ce qu'ils produisent, ce qu'ils peuvent produire, fixe les recettes à 1,450 ou à 1,475 millions, s'il ne veut pas autoriser d'emprunts ni de nouveaux impôts, il dit au gouvernement : Administrez avec 1,450 ou 1,475 millions ; je veux une diminution sur vos dépenses de 50 ou de 25 millions. Et, en se plaçant sur ce terrain, il a bien plus de chance de faire prévaloir des idées d'économie que la Chambre des députés n'en avait de faire prévaloir les siennes.

« Le gouvernement de l'empereur a bien compris que, dans la disposition nouvelle qu'il propose, il se trouve pour le Corps législatif un moyen plus puissant d'action sur les finances de l'État que tous ceux qu'ont pu avoir les anciennes Assemblées, mais il a accepté cette position dans la pensée qu'en même temps il y aurait liberté indépendante pour lui dans l'emploi des fonds du pays au mieux des besoins de l'État, il y aurait encore économie réelle. Il suffit pour cela d'entrer franchement dans la voie ouverte par le projet de sénatus-consulte en discussion[1]... »

Ces arguments, que nous croyons pouvoir qualifier de *singuliers*, convainquirent le Sénat, qui, à une grande majorité, adopta l'article 12[2].

En résumé, quel est le système proposé par le gouvernement et préconisé par M. Bineau, si ce n'est ce système d'*abonnement* que Royer-Collard, en 1822, qualifiait de *système étroit*, *grossier*, *impuissant et d'un autre âge?* Et à quoi se réduisent tous les arguments présentés par MM. Troplong, Rouher, Baroche, Delangle et Bineau? A ces trois points : premièrement, il est nécessaire de faire disparaître les abus auxquels le vote par chapitre a donné naissance ; en second lieu, le Corps législatif conserve intact son pouvoir d'autoriser l'impôt et la dépense ; enfin, le gouvernement, en compensa-

[1] Procès-verbaux du Sénat. — Discours de M. Bineau, ministre des finances ; séance du 23 décembre 1852.

[2] Il y eut sept sénateurs opposants, parmi lesquels nous trouvons les noms de MM. d'Audriffret, de Beaumont, de Ségur-d'Aguesseau, etc., etc.

tion des facilités nouvelles qui lui sont accordées, s'engage moralement, vis-à-vis du Corps législatif, à ne pas dépasser le montant total des fonds qui, chaque année, seront législativement accordés.

Depuis le vote du sénatus-consulte, dix-huit années se sont écoulées, et nous pouvons aujourd'hui apprécier la valeur des deux derniers de ces trois arguments en nous appuyant sur l'expérience des faits accomplis.

Garrotté par les mesures constitutionnelles qui réglementaient le droit d'amendement, le Corps législatif ne put, en réalité, obtenir que bien rarement du conseil d'État les réductions qu'il désirait. Et quant à rejeter tout un ministère pour arriver à opérer une réduction sur un chapitre, c'est une extrémité à laquelle le Corps législatif ne sut jamais se résoudre. Par conséquent, il est vrai de dire que le vote du budget par ministère plaça nos députés « *entre l'impuissance et une folie*[1]. »

D'un autre côté, non-seulement les économies promises ne se réalisèrent pas, mais le vote du sénatus-consulte fut en quelque sorte le point de départ de tous les entraînements. Ce fut avec raison que M. Fould, en 1861, fit remonter au système inauguré par l'acte constitutionnel de 1852 l'origine de nos embarras financiers, quand il reconnaissait qu'*en huit années* le gouvernement avait dépensé 2 milliards 400 millions au delà des prévisions budgétaires, et quand il proposait d'étendre les attributions de la Chambre en établissant *le vote par sections*. « Le droit de voter l'impôt, qui appartient au Corps législatif, disait M. Fould, serait presque illusoire si les choses demeuraient dans la situation actuelle[2]. »

A la suite de cette haute critique fut rendu le sénatus-consulte du 31 décembre 1861 qui, dans son article 1er, partage le budget en cinquante-neuf sections (non compris les services spéciaux rattachés au budget, au nombre de sept). Cette réforme était louable, et son principal mérite consistait en ce fait qu'elle donnait des gages à l'opinion publique; mais, en tant que remède, elle était insuffisante, et son application n'améliora guère la situation financière[3]. Aussi venons-nous de voir récemment, sous la pression des événements,

[1] Termes mêmes de l'opinion exprimée par le comte de Ségur-d'Aguesseau; séance du Sénat du 23 décembre 1852.

[2] Mémoire adressé, le 12 novembre 1861, à l'Empereur par M. Fould.

[3] A l'appui de ce jugement nous pourrions citer la plupart des discours prononcés depuis 1861, dans les discussions budgétaires, par les députés de toutes les nuances de l'opposition. Signalons pourtant d'une manière spéciale un discours prononcé, le 29 juin 1868 par M. Magnin, discours dans lequel l'honorable député indique, comme principale cause de nos mauvaises finances, les vices de notre législation budgétaire.

le vote par chapitre rétabli par le sénatus-consulte du 8 septembre 1869.

Certes, dans les nouvelles modifications qui furent alors apportées à nos lois constitutionnelles, tout ne nous agrée pas également. Nous jugeons qu'il était mauvais que le mode de votation employé par le Corps législatif fût réglé par le Sénat, et hors du consentement de nos députés. Nous aurions préféré de beaucoup une abrogation pure et simple des dispositions constitutionnelles qui réglaient cette matière.

Nous ne pouvons non plus accepter comme un cadre définitif la nomenclature des chapitres entre lesquels le budget de l'État devait à l'avenir se diviser, d'après le sénatus-consulte. Tous les ans de nouveaux services surgissent, qui exigent des allocations spéciales de fonds, et doivent, par suite, figurer distinctement au budget. A une certaine époque sont apparus les chemins de fer, puis sont venus les services télégraphiques. Qui eût voulu assurer que des besoins nouveaux ne se manifesteraient pas dès le lendemain? C'est le propre de la civilisation, en augmentant la somme de nos jouissances, d'accroître sans cesse le nombre de nos besoins. La commission de la Chambre des députés, en 1830, alors qu'elle préparait l'établissement législatif du vote par chapitre, avait songé à régler par un tableau, comme l'avait fait l'ordonnance de 1827, le cadre des nouvelles divisions à introduire dans le budget des dépenses; « mais « elle a bientôt reconnu, dit son rapporteur, l'impossibilité de pour- « voir à tous les cas qui pourraient se présenter, et de renfermer à « toujours les budgets dans un cadre obligé. Le premier fait qui eût « dévoilé l'insuffisance de ce cadre l'eût frappé de nullité, comme il « est arrivé au tableau de 1827, et l'autorité du principe lui-même « eût pu en être altérée. La commission s'est donc bornée à poser le « principe, laissant aux ministres le soin d'en faire l'application, et « à la Chambre le droit de contrôle, qui lui appartient dans tous les « cas[1]. »

Moins sages ont été les auteurs du sénatus-consulte du 8 septembre. Mais comme leur cadre devait être modifié *par la force des choses*, agissant sous la forme de besoins nouveaux à satisfaire, nous n'avons pas à nous appesantir sur cette critique. Qui ne se rend compte d'ailleurs de la perturbation que les événements survenus depuis un an ont apportée dans nos budgets, en nécessitant des dépenses nouvelles et en imposant de douloureuses économies.

Arrivé au terme de cette trop longue étude, nous croyons avoir démontré théoriquement l'excellence du mode de votation par cha-

[1] Rapport présenté, le 5 novembre 1830, à la Chambre des députés par la commission de règlement du budget de 1828.

pitre. A l'appui de notre démonstration, nous avons fourni, en quantité peut-être surabondante pour le lecteur, les preuves que nous livrait l'histoire à l'appui de notre thèse. Après un siècle presque entier de vicissitudes, l'usage du vote par chapitre vient de reparaître en France; mais cette fois, fait remarquable, il a été imposé, en quelque sorte, et par le souvenir du passé et par la force des idées libérales.

A considérer de haut tout l'ensemble des variations dont nous venons de retracer l'histoire, nous constatons, depuis 1789, des oscillations de moins en moins fortes. Le premier empire, tout en ne laissant à nos députés qu'une autorité fictive, dut accepter leur existence, que l'ancienne royauté n'avait pas voulu admettre. Le régime parlementaire, dans ses diverses phases, nous a présenté le curieux et instructif tableau de nos Assemblées, marchant sans relâche à la conquête de leurs droits légitimes, puis en abusant, après les avoir obtenus. L'abus amène la réaction de 1852; mais le second empire est contraint de laisser à la représentation nationale l'exercice de bien des droits que le premier empire lui avait refusés. Puis, sous la pression de grandes fautes politiques, l'âme de la nation revient à son vieil et indestructible attachement pour les libertés publiques : le gouvernement impérial est entraîné, malgré lui, à concéder le vote par chapitre; et cette conquête de nos députés, consacrée par l'assentiment du gouvernement actuel, semble avoir déjà acquis aujourd'hui cette solidité que le temps ne communique qu'à ses propres œuvres.

G. Desmousseaux de Givré.

1er juillet 1871.

La suite prochainement.

---

# CAMPAGNE
# SUR LA LOIRE ET DANS L'EST

PAR UN VOLONTAIRE

---

## I

Depuis le 4 septembre jusqu'au 28 janvier, la France a été un vaste champ de batailles, de ruines et d'expériences. Le gouvernement a commis des fautes et le pays a eu des défaillances. Une fatalité malheureuse, pesant visiblement sur nous, a achevé de mettre le comble à nos désastres.

Nous ne voulons accuser ici personne inutilement, ni surtout refuser justice à ceux qui, dans des circonstances difficiles, ont tenu dans leurs mains le gouvernail des affaires publiques. Nous pensons que leur dévouement à leur mission a été entier, bien que souvent il ait été aveugle. Définissons seulement, pour la cause de la vérité et le profit de tous, les erreurs politiques et morales qui ont caractérisé cette période, tristement instructive, dominé l'esprit des chefs et de la multitude, dirigé l'activité des uns, motivé l'inertie des autres, et sont peut-être, en définitive, les raisons profondes et véritables de nos défaites.

Un gouvernement, né d'une révolution populaire, voulut tout d'abord appliquer à l'organisation des armées les théories du parti radical, si chères alors à la plupart des républicains de l'époque. C'était une erreur capitale, dont les gouvernants de cette période sont, sans doute, aujourd'hui revenus d'eux-mêmes.

L'armée avait déjà, sous l'empire, subi un commencement de désorganisation. La droite et la gauche de l'Assemblée avaient, depuis

longtemps, au nom de principes différents, concouru à produire ce funeste résultat. Sous l'influence des idées de la droite, la discipline s'était relâchée, et le service militaire n'avait pas été généralisé. Pour en faire des électeurs dociles, et de fidèles appuis de la dynastie, on avait ménagé le soldat, en fermant les yeux sur ses fautes, et le bourgeois, en ne l'obligeant pas à devenir soldat. D'un autre côté, la gauche avait bien plus dangereusement encore travaillé à ruiner en France l'esprit militaire, en faisant briller à nos yeux l'image d'une paix universelle désormais certaine. Elle avait peu à peu affaibli, chez le soldat, le sentiment de la discipline, sous prétexte de relever sa dignité de citoyen : elle avait enseigné assez haut que l'enthousiasme, fruit du patriotisme, suffisait pour créer et faire mouvoir une armée.

Un jour, les hommes professant ces doctrines furent appelés à prendre en main le gouvernement de la France, à la suite d'une révolution qui en fit des dictateurs. En examinant cette révolution à un point de vue philosophique et général, nous sommes forcés d'y voir une simple évolution parlementaire du pouvoir passant d'un côté à l'autre d'une Assemblée. La droite avait échoué, avec ses moyens, ses ministres, ses armées. Elle s'était reconnue impuissante. Ses hommes même avaient fui ou disparu, écrasés par la responsabilité des malheurs que la déclaration de guerre nous avait attirés. Les chefs de la gauche se sont emparés du pouvoir. Ils sont venus au chevet de ce malade abandonné, qui était la Patrie, essayer de leurs propres remèdes. Contre les armées disciplinées de l'Allemagne, la droite avait envoyé des soldats de profession, inspirés par les vieilles idées militaires. Ils furent battus, parce qu'ils étaient trop peu nombreux, mal organisés et mal engagés. Toutefois elle avait opposé des semblables aux semblables. La gauche pensait réussir en recourant au traitement par les contraires.

La situation était-elle désespérée après la défaite de Sedan, et au moment où commençait le siége de Paris ? A aucun point de vue elle ne paraît avoir été désespérée, tant que Metz a résisté et que le pays a conservé l'espoir de voir sortir victorieuse l'armée qui se défendait autour de cette place. Après la reddition de Metz et de l'armée, elle est devenue assez gravement compromise pour qu'il fallût désormais n'espérer le salut que des chances de la fortune, des fautes de nos ennemis, ou d'une très-grande supériorité de manœuvres de notre côté. Mais jamais, même après la capitulation de Metz, elle n'a paru critique aux radicaux, tant les ressources apparentes de la France étaient considérables en hommes et en argent. En dehors de sa petite armée permanente, alors captive, ne restait-il pas au pays, pour se défendre, sa population si nombreuse et si vaillante, son énergie

si vantée, le secours puissant de son active et féconde industrie? Un mois ne suffisait-il pas pour transformer des Français en soldats, avec l'aide du patriotisme en face du danger? Profondément pénétrés de cette conviction, et confiants en eux-mêmes, plusieurs, dans le gouvernement, pouvaient être tentés de se voter des félicitations, comme jadis le sénat romain au vaincu de Cannes, pour ne point avoir désespéré du salut de la patrie.

Les hommes qui arrivaient ainsi au pouvoir étaient-ils bien ceux que réclamaient les circonstances? je ne le crois pas. Ces orateurs éminents, qui depuis dix-huit ans avaient soutenu avec tant d'éclat, à la tribune, les principes libéraux si constamment écartés en pratique par le gouvernement impérial, n'avaient jamais encore, pour la plupart, dirigé par eux-mêmes aucun service, gouverné, même en temps de paix, un simple département ministériel, ou commandé à des hommes. Beaucoup d'entre eux n'étaient même pas des écrivains, c'est-à-dire des penseurs habitués à la méditation de leurs propres idées et à la longue responsabilité de leurs propres écrits. C'étaient surtout des hommes de parole, maîtres en cet art merveilleux, mais encore sans expérience pratique, et qui avaient le malheur de débuter dans le gouvernement au milieu des circonstances les plus difficiles de l'histoire et au sein de la crise la plus terrible que leur pays ait traversée. Paris, du reste, les avait jadis nommés pour l'opposition et non pour le pouvoir, pour la discussion et non pour la responsabilité. Or la situation réclamait des hommes de guerre plutôt que des orateurs; les plus éloquentes proclamations étaient impuissantes à faire tomber les armes des mains du roi de Prusse.

Je ne parlerai point de Paris, dont nous étions isolés. En province, nous eûmes M. Gambetta : je ne mentionne seulement pas ses deux pâles et caducs acolytes. Ce jeune ministre avait brillé d'un vif éclat à la tribune : il était entreprenant, enthousiaste, énergique; il allait exercer un pouvoir sans limite et sans conteste, disposer en maître du sang et de l'argent de la France. Avant que sa dictature n'ait fini par un coupable attentat contre la liberté électorale, elle a excité de vives sympathies et réveillé de patriotiques espérances. La lutte à outrance a été son programme. La difficulté en a alarmé les hommes pratiques, mais la noblesse en a séduit bien des esprits élevés. Beaucoup ont entrevu Sedan vengé, l'ennemi vaincu, l'Alsace reconquise, la patrie délivrée et agrandie. Aussi, malgré ses fautes et ses illusions, ce ministère est-il resté jusqu'au dernier jour le soutien tenace de tous les projets de résistance et le refuge de tous les rêves de victoire. Malheureusement, pour une lutte à outrance, il ne suffit pas que le cri de guerre parte du cabinet d'un ministre; il doit éclater partout à la fois, aux armées et dans les provinces, sous les tentes, dans les

bivacs, dans les ateliers des villes et sous le chaume du laboureur.

L'opinion publique a accusé M. Gambetta d'avoir été la cause de la durée de la guerre. D'après la manière dont elle a fini, il paraît regrettable qu'elle se soit continuée. Il y a bien eu dans la faveur unanime qui accueillait alors les projets de défense, dans la répugnance à accepter la défaite, dans les efforts et les sacrifices de plusieurs, une manifestation et une preuve de forte vitalité nationale ; mais cette expression était plutôt celle d'un sentiment que d'une résolution, et, en définitive, l'honneur national n'a pas beaucoup gagné à la prolongation de cette lutte dont le pays et les finances ont beaucoup souffert. M. Gambetta n'en est pas seul responsable. Avec beaucoup de Français, il croyait au succès, jugeait la France plus ardente et plus capable de résistance qu'elle n'a prouvé l'être, se fiait à la fortune, et avait foi dans notre vieille réputation d'héroïsme. D'ailleurs, Paris résistait et voulait résister. Aucune voix, aucune éloquence n'aurait pu persuader aux Parisiens qu'ils n'étaient pas invincibles. Cette ville était décidée à donner quand même un grand exemple de patience et de patriotisme. Paris se défendant, la province devait se lever pour défendre sa capitale, et la guerre ne pouvait que suivre naturellement son cours.

La levée en masse, spontanée, confuse, enthousiaste, devint le programme du moment. Les proclamations éloquentes du ministre, paraphrasées par les préfets, appelaient les citoyens à prendre aussitôt les armes. Les citoyens qui n'ignoraient pas le triste état des arsenaux lisaient avec scepticisme ces stériles déclamations, et n'y voyaient de précis que l'annonce d'une situation dont la gravité empirait sans cesse. Un peuple ne se transforme pas au vent de la parole d'un orateur, quelque éloquent qu'il puisse être. On ne le soulève pas avec des proclamations. Elles sont tout au plus l'étincelle qui peut mettre le feu à la mine, quand la mine est chargée ; mais elles ne créent ni l'enthousiasme ni le dévouement. Les moines du moyen âge auraient en vain prêché la croisade, si la société de leur temps n'avait pas été déjà aventureuse et guerrière, élevée dans le mépris de la mort, ardente dans sa foi religieuse et éprise de la gloire des armes, ils auraient parlé dans le vide, et aucun homme ne se serait levé pour aller en Terre sainte.

Le gouvernement, à défaut de foi religieuse, avait pris pour base de ses appels aux armes la défense de la République, afin d'obtenir de l'idée politique les grands résultats qui se rattachaient au souvenir de la première révolution. Je dois dire qu'à mon sens l'idée politique a beaucoup trop inspiré les actes et les écrits du gouvernement. Quand elle existe déjà profondément enracinée dans l'esprit d'un peuple, quand elle est devenue une foi véritable, et de plus,

quand elle est directement attaquée dans son principe par l'ennemi qu'il faut combattre, elle devient assurément un puissant moyen d'enthousiasme. Mais alors en était-il ainsi?

La France est un pays changeant et mobile. Tout y arrive, mais rien n'y demeure. Il revient de tout; mais il revient à tout. Républicains sous la Convention, les Français sont devenus monarchistes sous l'empire. Depuis, nous avons trois ou quatre fois établi des constitutions, érigé ou restauré des trônes. Nos mains se sont serrées autour de ces institutions, notre œuvre, et nous leur avons sincèrement promis une éternelle fidélité. Elles ont duré vingt ans, et nous ne nous sommes attachés à rien. Dire ce que nous voulons définitivement paraît difficile. L'histoire peut seulement constater ce que la France a voulu à un moment donné.

Or, au lendemain du 4 septembre, la France n'était certainement pas républicaine. Le récent plébiscite l'avait montré. La perspective de combattre et de mourir précisément pour la République, expressions que les proclamations ministérielles répétaient avec une maladroite persistance, n'avait rien de très-attractif pour les populations aisées ou travailleuses des campagnes, qui forment, en définitive, la grande masse où se recrutent les soldats et les officiers d'une armée nationale.

L'œuvre de la défense une fois entreprise, il fallait ou l'arrêter dans son cours, si les chances paraissaient trop mauvaises, ou la poursuivre, mais en ne la gênant pas. La situation exigeait donc, vu l'état des esprits, un abandon complet de toute arrière-pensée politique. Les grandes douleurs nationales et l'appel aux grands sacrifices ne peuvent et ne doivent laisser place à d'autres sentiments. La formule vague « Honneur et Patrie, » qui est la devise des militaires, est aussi la seule qui, dans un pays divisé par les partis, puisse servir de cri de ralliement aux hommes de diverses croyances en présence d'une invasion. Loin de là, le gouvernement, tout en professant publiquement cette abnégation de l'idée politique, en s'intitulant simplement « gouvernement de la Défense nationale, » en faisant appel à l'union de tous, en acceptant sous les drapeaux et dans les rangs de l'armée les opinions de toutes nuances, même enrôlées dans des groupes constitués, affichait dans la direction civile des départements toutes les allures et les prétentions d'un parti arrivant au pouvoir. Le mot république ou chose publique ne paraissait pas signifier pour lui la France, mais la France incarnée dans une forme spéciale de gouvernement. On voyait des préfets vouloir empêcher les gardes mobiles de crier en partant : « Vive la France ! » cri devenu, à un moment, presque séditieux. On avait mis à la tête des affaires, dans bien des villes, les hommes les moins capables, je ne dis pas

de faire eux-mêmes au besoin la guerre, mais même d'en représenter et d'en populariser l'idée. Il était navrant de voir certains préfets de la Défense nationale, naïvement confiants dans le résultat pourtant si douteux des opérations militaires, paraître complétement désintéressés de la guerre étrangère, et sembler absorbés par la pensée unique de fonder la république. Le gouvernement de Tours peut, avec raison, reprocher à la France d'être restée froide au contact de l'envahisseur, et de n'avoir pas suffisamment compris, alors qu'il en était peut-être encore temps, l'étendue de ses revers et le degré de son humiliation. Mais la France peut, avec non moins de raison, reprocher à son gouvernement de lui avoir le premier donné, par la conduite et l'attitude de plusieurs de ses délégués, l'exemple de la plus triste indifférence au seul grand et véritable danger du moment. Ce travail latent de fondation politique, exécuté derrière les armées par des agents plus passionnés que perspicaces, a eu pour résultat de disposer assez mal le pays rural à la confiance envers les chefs qui s'étaient mis à sa tête, et a certainement peu servi la cause de la Défense nationale.

Les levées en masse n'étaient pourtant pas nouvelles dans l'histoire des peuples et dans la nôtre en particulier. En 1792, à la menace d'une invasion, le pays avait couru aux armes, et des levées de volontaires qui par elles-mêmes n'avaient rien valu, incorporées plus tard dans les cadres de l'ancienne armée restée au service de la République, avaient produit des troupes excellentes[1]. C'est que en 1792, les éducations et les mœurs étaient différentes, et le peuple se soulevait pour défendre un ordre social qu'il venait de créer et auquel il attachait ses intérêts les plus chers. Mais la réforme pour laquelle il avait combattu jadis est depuis longtemps achevée. Il n'y a plus à y ajouter que des perfectionnements ou des développements de détail pour lesquels on discute, mais pour lesquels on ne meurt plus. D'ailleurs, au contraire du duc de Brunswick du siècle dernier, le roi de Prusse de 1870 demandait seulement des milliards et des provinces, et se souciait peu de notre régime politique.

L'élection des officiers par les troupes, mesure qui forme la base d'une organisation militaire suivant les idées radicales, reçut aussi un commencement d'exécution. Son principe est qu'une troupe doit nécessairement renfermer dans son sein tous les éléments de capacité et de bravoure nécessaires pour la commander. Le discernement est confié aux soldats, et doit être manifesté par leur suffrage. Tout est faux évidemment dans ce raisonnement. Les éléments en question

[1] Voir l'ouvrage intitulé : *Les Volontaires* 1791-1794, par M. Camille Rousset archiviste au ministère de la guerre.

peuvent ne pas exister dans une troupe et abonder dans la troupe voisine, et les soldats surtout sont peu propres à les apprécier. Sur le champ de bataille, le soir d'une action, pendant que l'émotion dure encore et que les prétentions se taisent, l'instinct du soldat pourra peut-être lui donner de saines inspirations. Mais, en dehors de ce cas, il choisira toujours celui qui saura le séduire ou promettra de le ménager, et non celui dont la main ferme devra le maintenir dans la route souvent pénible de l'obéissance. La garde mobile servit de champ d'expérience à cette utopie. Toutefois dans plusieurs bataillons, les chefs ayant offert leur démission si les officiers de leurs compagnies devaient être choisis par les hommes, on avait retiré la mesure. Il en est résulté que certains bataillons ont été commandés par des officiers élus, et d'autres par des officiers nommés par le pouvoir. Les gardes nationales mobilisées firent seules complétement l'essai de ce système, avec lequel la discipline est absolument incompatible.

L'idée de décentralisation fut aussi appliquée aux opérations de la guerre ; il souffla sur la France comme un vent de résistance individuelle. Les comités, les clubs, les réunions patriotiques, sous l'inspiration d'hommes de bruit qui n'allaient point eux-mêmes à la guerre et ne la connaissaient pas, retentissaient sans cesse de projets de défense locale. Il fallait que chaque département, chaque village se défendît avec ses ressources propres, comme on le faisait au moyen âge dans les luttes de province à province. Idées fausses ! C'est à Reichshoffen et à Sedan que devait être défendue la dernière bourgade, et non autour de son clocher. C'est aux armées et sur les champs de bataille que le jeune soldat devait apporter cet esprit de sacrifice et de résistance puisé dans sa famille, nécessaire à son poste, mais inutile ailleurs. Il n'y avait pas à compter sur les villes ouvertes, livrées à elles-mêmes. Leurs moyens de défense étaient trop insuffisants, et leurs risques de toute nature trop considérables en face de l'artillerie ennemie. Il aurait fallu compenser cette infériorité par un héroïsme qui n'a pu être que fort rare et ne peut dans aucun cas se présumer. Aussi l'admirable exemple donné par les habitants de Châteaudun, qui ont si courageusement secondé les défenseurs de leur ville, est-il resté sans imitateurs.

Écraser l'ennemi sous une résultante d'efforts isolés a été un instant le programme du gouvernement. Sous l'influence d'une pareille idée, il a, par exemple, encouragé la création de corps de francs-tireurs, et le pays s'est un instant engoué de cette institution. Certains d'entre eux se sont conduits avec une grande bravoure ; mais le parti très-nettement pris et déclaré par les Prussiens de n'avoir à faire qu'à des troupes régulières a bientôt rendu le rôle de ces corps

francs ou extrêmement périlleux ou absolument illusoire. Aussi ont-ils, à ma connaissance, rendu peu de services. La discipline a rarement pu s'y établir ; ils n'ont apporté aux généraux qu'un concours incertain et d'une utilité médiocre. Dès qu'ils étaient isolés, leur action n'avait plus ni but, ni mobile, ni direction. Ainsi ont été lancées sans contrôle, contre l'ennemi, des bandes nombreuses de ces irréguliers [1].

Les gardes mobiles, dont l'organisation a été victime de principes analogues, ont conservé beaucoup trop leur individualité locale. Le gouvernement leur a laissé leur autonomie, et leurs chefs, compatriotes et le plus souvent camarades de leurs soldats, sont en général restés sans autorité disciplinaire et sans influence sur leurs hommes. Quant à ces derniers, en s'encourageant les uns les autres dans leurs regrets de la vie de famille, ils s'entretenaient sans cesse des souvenirs si dangereusement énervants de leurs villages et de leurs foyers.

La division, entre les départements, des charges de la guerre, fondée sur le même principe, provenait toutefois d'une inspiration meilleure. Chaque comité de défense eut à dépenser en achat d'armes et d'effets les ressources fournies par les localités intéressées. Le gouvernement se débarrassait ainsi d'une grande responsabilité et d'un travail considérable de détail. Les notions pratiques et les connaissances spéciales manquaient néanmoins bien souvent aux membres de ces comités. Beaucoup de ces fournitures, payées fort cher, furent détestables, et certaines troupes ainsi équipées se trouvèrent, à huit jours de marche de leur dépôt, dans le plus complet dénûment. On n'eût pas mieux fait, sans doute, vu l'insuffisance d'un personnel compétent, avec un système de centralisation.

En un mot, par suite du désarroi, de l'absence de direction, du manque de ressources organisées, il y a eu un moment, entre l'investissement de Paris et l'arrivée de M. Gambetta à Tours, où cinquante mille Prussiens eussent pu faire le tour de la France sans rencontrer probablement aucune résistance sérieuse. S'ils avaient été commandés par un génie audacieux, comme l'était Napoléon Ier, au lieu de l'être par un génie prudent et méthodique comme le comte de Moltke, ils l'auraient tenté sans doute. Ils se seraient emparés

[1] J'ai rencontré deux compagnies de francs-tireurs, en insurrection contre leurs chefs et qui les ont cités devant une cour martiale, sous l'accusation de désertion. C'étaient les soldats, qui avaient refusé de marcher. J'ai dû délivrer moi-même un certificat de présence sur le champ de bataille, à son poste, à un capitaine que ses hommes avaient mis dans cette situation. Le 18e corps a cherché à s'attacher plusieurs compagnies de francs-tireurs. La compagnie de l'Aube, capitaine Senet, est la seule qui lui ait rendu des services d'une manière suivie et continue.

ainsi des grandes villes et, anéantissant le matériel de défense, ils auraient détruit dans leur germe tous les éléments de résistance.

Un autre grand fait caractéristique de cette période a été l'introduction à haute dose de l'élément civil dans la direction des armées. Il a toujours existé entre la démocratie radicale et l'armée une certaine antipathie. Les militaires comprenaient parfaitement, à cette époque, le peu de confiance qu'ils inspiraient à une partie de la population. D'ailleurs, homme de discipline, d'ordre et de devoir par métier, puis par habitude d'esprit, l'officier sympathise difficilement avec le radical, homme d'indépendance et de libre action. Il se rend compte que le triomphe des idées radicales entraînerait la suppression des armées, l'anéantissement de toute influence militaire, l'oubli des principes dont il fait le mobile de son dévouement et la base de toute sa vie. D'autre part, le citoyen très-imbu d'idées radicales regarde le militaire comme un homme inutile, comme l'agent d'une autorité qu'il déteste et un instrument prêt à tenter, au besoin, des coups d'État monarchiques. Il redoute les mœurs nécessairement aristocratiques que donne aux hommes l'habitude de commander à leurs semblables, et comme, dans une société mercantile, il ne voit pas d'une manière générale les officiers se recruter dans la partie la plus studieuse de la jeunesse, il soupçonne toujours leur capacité.

Le rôle que venait de jouer l'armée permanente dans les premiers événements de la guerre, les capitulations de Sedan et de Metz, la manière malheureuse et maladroite dont l'action avait été engagée avec l'ennemi, engendrèrent un courant d'idées qui jeta alors sur l'élément militaire, et principalement sur le corps des officiers, une défaveur toute spéciale. Ils furent volontiers soupçonnés de trahison ou d'incapacité par beaucoup de gens au pouvoir. Un général hésitait-il à accepter un commandement, émettait-il des doutes sur la solidité de certaines troupes récemment levées, aussitôt son zèle était critiqué et son dévouement mis en suspicion. Il était interdit de ne pas avoir confiance.

Il fallut bien se résigner toutefois, à cause des préjugés militaires, à faire commander les armées par des hommes sortis des armées. Mais on donna aux généraux une tutelle. Elle fut d'autant plus vigilante qu'ils étaient moins connus ou trop connus. Souvent le ministère se chargea, sous sa propre responsabilité, de la direction stratégique des opérations, tâche qu'il était bien hardi d'entreprendre et bien difficile de mener à bonne fin.

Il n'est pas nécessaire, pour faire de la stratégie, d'avoir de nombreuses années de service. Je ne parle ici ni de la tactique ni du commandement. Mais il faut avoir, au moins, des connaissances étendues sur la guerre, acquises soit par quelque expérience person-

nelle, soit par de très-longues études. Un officier encore jeune, un grand historien militaire comme M. Thiers, peuvent être de très-bons stratégistes. Mais, en dehors de ces deux conditions, il est insensé de faire diriger des armées par des hommes, aussi éminents qu'ils puissent être d'une manière générale, quand ils sont tout à fait étrangers aux choses militaires. La guerre est un art qui met en œuvre des procédés spéciaux : elle n'est pas la réalisation d'inspirations abstraites.

On objectera peut-être à ces critiques le précédent créé par l'histoire de la guerre d'Amérique et l'exemple de ces armées commandées par des hommes issus des origines professionnelles les plus diverses. Mais alors l'ignorance et l'inexpérience de la guerre étaient égales dans les deux camps ; la lutte a duré plusieurs années, et le temps a permis aux éducations de se faire et aux mérites spéciaux de se révéler. En France, au contraire, le temps manquait : il fallait être prêt à attaquer l'ennemi dans les deux mois, et au plus tard dans les trois, qui suivraient l'investissement de Paris.

L'intervention de l'élément civil dans les conseils militaires eût été très-utile et était même nécessaire, à cette époque d'appel à toutes les lumières comme à tous les dévouements ; mais il fallait limiter son influence aux bornes raisonnables de sa compétence, et éviter de lui donner une trop grande part dans la direction des opérations de la guerre. Il valait mieux commencer par où l'on a fini, c'est-à-dire par confier à des officiers relativement très-jeunes et d'un certain renom, comme il en existait, des commandements importants, supérieurs même à leur grade, en leur laissant une suffisante liberté d'action.

Il importait aussi de ne pas faire paraître aux armées ces commissaires ou dignitaires civils, dont l'attitude dans les camps rappelle assez bien celle que prennent parfois les princes du sang quand ils restent en dehors de l'action sur le champ de bataille. Elle a, de plus, le privilége spécial d'indisposer les militaires jusque dans les grades inférieurs de la hiérarchie.

M. Gambetta a visité, près de Bourges, le 18$^e$ et le 20$^e$ corps dans leurs cantonnements. Dans les quartiers généraux, une telle apparition est sans inconvénient ; mais auprès des troupes il en est autrement. Le bruit même lointain de ses visites produit dans les rangs une impression mauvaise. Certains mobiles du 20$^e$ corps auraient, paraît-il, accueilli peu respectueusement le ministre. A Villersexel, un commissaire vêtu en civil a donné des ordres à une batterie d'artillerie du 20$^e$ corps, ce dont les soldats ont été fort étonnés et très-mécontents.

Le soldat est ainsi fait : il risque sa vie, et il en est fier ; il dédai-

gne ceux qui n'ont pas traversé les mêmes épreuves. Ce sentiment doit être respecté jusque dans ses exagérations, car il est la base de l'esprit de sacrifice, sublime exagération lui-même. Nous ne sommes pas, sans doute, assez civilisés. Un temps viendra peut-être où le soldat, mis au courant, par la lecture des journaux, des mérites acquis par les citoyens utiles à leur pays, voudra saluer, en allant mourir, tel ou tel publiciste en promenade aux armées. Je ne sais si ce moment est proche, mais je crains, s'il arrive, qu'avec les préjugés de l'état militaire n'aient disparu aussi ses hautes vertus, et que nous ne soyons alors devenus incapables de nous défendre.

L'esprit des troupes est un esprit à part, que les chefs militaires et politiques doivent connaître et ménager. L'homme n'est pas d'hier, ni le soldat non plus. Ou il faut supprimer la guerre, ce qui serait assurément très-désirable, mais ne paraît guère possible avec le voisinage de l'Allemagne, ou il faut la subir et avoir des hommes pour la faire. Or ces hommes auront nécessairement et devront avoir même, tant qu'ils seront sous les armes, des idées spéciales assez différentes des idées ordinaires. Peut-il en être autrement, quand leur conduite doit être si étrangement contraire à tout ce que les instincts de conservation de l'homme semble lui commander de prudence et d'égoïsme?

Le mot de trahison, que M. Gambetta a lancé avec sa passion d'orateur et qu'ont répété toutes les paraphrases faites alors de ses proclamations, ce mot a eu sur les armées de l'époque une redoutable portée. Je l'ai entendu murmurer à mes oreilles, quand parfois un service pénible était commandé aux troupes, et la dernière fois encore lors de notre entrée en Suisse. Dans les armées les meilleures et dont le tempérament est le plus viril, la confiance dans les chefs est le grand mobile de l'ardeur. Nos malheureux soldats, habitués par les déclarations officielles à ne voir que des traîtres dans le passé, se laissaient facilement aller, au milieu de tant d'épreuves, à voir aussi des traîtres dans le présent.

En résumé, nous venons de montrer comment les principes fondamentaux du radicalisme, l'appel en toute occasion à l'idée politique, l'élection des chefs, la décentralisation, l'ingérence de l'élément civil dans la direction militaire de la défense, principes conçus même pour un ordre tout différent, l'ordre politique, avaient été appliqués à l'organisation des armées par les gouvernants de cette période. Heureusement cette application n'a pas été poussée très-loin, car nous aurions encore moins bien et moins longtemps résisté que nous ne l'avons fait. Les hommes au pouvoir, sous l'influence des généraux et convaincus par l'évidence des faits, sont peu à peu

revenus d'eux-mêmes vers les véritables et éternelles bases de la constitution des armées.

Quelles qu'aient été ses erreurs ou ses fautes, on ne peut contester à M. Gambetta personnellement supérieur à ceux qui agissaient en son nom qu'il n'ait déployé une remarquable activité et une grande énergie. Il a mis très-vite sur pied des forces considérables. Une multitude d'hommes armés et équipés ont été réunis dans les camps. Un matériel a été créé, à des prix souvent fort élevés et avec d'énormes déchets dus à l'ignorance des détails et au gaspillage. Mais, en résumé, il a été fait rapidement de grandes choses dans cet ordre, vu le temps et les circonstances. L'armement n'existait pas. On a partout fabriqué ou acheté des armes. Les munitions manquaient. De toute part on s'est mis à en produire. L'industrie privée a offert son concours en se substituant au vieux système des régies militaires. Certains officiers spéciaux ont, de leur côté, fourni des types de pièces d'artillerie ou d'armes perfectionnées, et les ont fait exécuter avec succès et rapidité. Enfin, les ingénieurs de l'État, qui ont mis avec tant de patriotisme au service du pays leur intelligence et leur volonté, ont improvisé des ateliers d'armement, des poudreries, capsuleries, fonderies, établissements de camps, avec une activité rare et une éminente supériorité. Comme nation industrielle merveilleusement propre à se procurer des ressources, la France, en définitive, s'est montrée à la hauteur de sa grande réputation. .

En véritable Français, nous venons de critiquer tout d'abord le gouvernement de l'époque en faisant peser sur lui la part de responsabilité qui lui revient dans l'histoire de nos malheurs. Il est équitable d'examiner si le pays lui-même s'est montré, par son dévouement et son patriotisme, à la hauteur des sacrifices que les douloureuses circonstances du moment exigeaient.

Je dois avouer que, d'après moi, il n'a point fait ce qu'il aurait dû faire et ce que l'on devait attendre de lui sans trop présumer de son caractère. La jeunesse était sans éducation militaire et l'organisation était absente. Cependant le pays voulait continuer la guerre ou du moins en acceptait la continuation. Il fallait donc remplacer les éléments de résistance qui nous manquaient par un grand effort de dévouement individuel. Il ne s'agissait pas de défendre les villes ouvertes, de lutter pied à pied contre l'invasion, d'empoisonner les fontaines, de tout détruire devant l'ennemi, et de réaliser tout autre programme plus ou moins chimérique ou plus ou moins incompatible avec les conditions modernes de la guerre et le degré de civilisation de nos mœurs. Il s'agissait tout simplement d'envoyer aux

armées, dans les rangs des recrues et dans ceux des milices des hommes fermement décidés à faire leur devoir.

La foi s'affaiblit. La foi religieuse, qui peut seule élever au-dessus des intérêts matériels les idées et les sentiments des hommes obligés à un travail manuel continu, cette foi semble malheureusement très-ébranlée dans le cœur des masses. La foi politique a disparu. J'ai dû constater plus haut combien le peuple était peu républicain au lendemain du 4 septembre. En revanche, il était tout aussi peu attaché au souvenir des monarchies qui se sont succédé depuis cent ans sur le sol de notre patrie. Il était devenu absolument indifférent à tout ce qui n'était pas son bien-être.

Le mode d'éducation appliqué depuis quarante ans dans les familles françaises de toute sorte, en développant cette funeste tendance, a eu pour effet de saper dans les âmes les bases du principe d'autorité, et, par conséquent, le fondement de la discipline.

Il n'y a jamais eu et il ne peut pas y avoir d'armée sans discipline. J'appelle ainsi non pas l'art de faire certains exercices militaires d'une manière plus ou moins correcte, mais le respect de l'autorité et des chefs. Une troupe est placée par son général dans une situation périlleuse : elle souffre et perd ses hommes; néanmoins, elle conserve son poste, car elle en a reçu l'ordre. C'est parce qu'ils ont reçu « l'ordre » et qu'ils ne conçoivent pas un manquement possible au devoir commandé, que les trois quarts des officiers et des soldats affrontent le danger. Telle est la discipline. L'héroïsme ou le mépris du péril est fort rare. L'enthousiasme est un sentiment passager. La discipline est de tous les moments; elle forme la seule base fixe et certaine de la solidité d'une troupe.

Une troupe formée n'est donc pas seulement une troupe qui connaît la manœuvre. L'instruction militaire proprement dite est facile à acquérir pour l'exécution des quelques mouvements assez simples nécessaires un jour de combat. Ce qui fait défaut chez le jeune soldat, c'est l'éducation militaire, ou l'assimilation intime à son être, de ces notions de devoir ou de discipline. Trois ans de séjour sous les drapeaux, en temps de paix, sont exigés par les praticiens pour que le soldat s'en pénètre, non moins que pour le former au maniement des armes et à l'habitude des exercices. C'est précisément le temps nécessaire pour que le régiment défasse ce qu'a fait la famille. On a inculqué au jeune homme dans ses foyers le principe égoïste de sa conservation personnelle : il doit y substituer le généreux sentiment de l'obéissance, du devoir et du sacrifice.

Ceux qui ont observé l'éducation donnée aux enfants, soit dans le peuple travailleur, soit dans les classes aisées ou riches, ont dû s'apercevoir de la mollesse qui y préside. Ces enfants deviennent de bonne

heure de véritables maîtres au sein de la famille. On obéit à leurs moindres fantaisies, et les efforts de tous concourent à leur préparer un avenir matériellement heureux. Il semble que la satisfaction immédiate de leurs moindres désirs, la liberté la plus absolue laissée à leurs caprices, soient la meilleure voie possible à tracer au développement de leur volonté. Comment faire accepter aux élèves formés à une pareille école les hautes et sévères leçons d'une morale virile qui, préparant l'homme à la perspective de la souffrance, lui enseigne à savoir tout sacrifier, même la vie? Comment s'étonner, après cela, du peu de patriotisme qu'ont rencontré en France même les armées françaises dans leurs rapports avec les populations, et de la facilité avec laquelle les Prussiens avaient rendu celles-ci neutres ou presque alliées en les menaçant simplement dans leurs intérêts matériels? Faut-il être surpris de la tiédeur qu'ont apportée à la défense du pays toutes ces recrues et toutes ces milices de la dernière heure, réveillées comme en sursaut du repos au sein duquel elles se croyaient à jamais tranquilles. La plupart s'étaient doucement endormis dans la pensée que la patrie n'avait plus rien à leur demander, que l'âge critique passé, ou l'exonération payée, ils étaient à jamais quittes de toute dette de sacrifice. C'est que dans les temps calmes et au milieu de circonstances vulgaires, des hommes élevés suivant ces principes suffisent à peu près à leur tâche en ce monde; mais si un trouble survient, si un choc quelconque ébranle ce milieu paisible où ils ont toujours vécu et espéré vivre, alors ils hésitent, surpris et chancelants.

En 1792, lorsque nos pères se soulevèrent pour tenir tête à l'Europe, les mœurs étaient différentes. Ceux dont les souvenirs de famille remontent à cette époque, directement ou par tradition, doivent se rappeler combien était vigoureuse la trempe de l'éducation. Aussi cette génération fut partout héroïque, aux frontières, en Vendée, sur les échafauds, dans les assemblées, et les crimes même des terroristes furent empreints du caractère d'une sauvage mais remar quable énergie.

A Rome, les légions se formaient rapidement et les jeunes Romains étaient vite façonnés à la discipline. C'est qu'elle existait d'abord dans la famille, où l'autorité du père était respectée. Il ne fallait pas trois ans alors pour dresser un soldat.

En Amérique, pays d'indépendance et d'émancipation, le sentiment du respect absolu et général existe pour la religion et pour la Constitution. Le peuple ne voit pas à chaque instant traîner dans la boue ces deux bases d'une société.

La France est une nation belliqueuse, mais sa population était devenue bien peu militaire. Qui aurait voulu, avec les idées mercan-

tiles si en faveur parmi nous, se contenter d'une solde modeste, et encore risquer sa vie? Comme pour la carrière scientifique, il s'attachait, dans une partie de notre société, une sorte de déconsidération à l'exercice de la profession des armes. Aussi voyait-on, sauf dans quelques familles aux traditions militaires, l'élite intellectuelle de la jeunesse se précipiter vers les emplois lucratifs ou les métiers qui procuraient le bien-être ou la richesse. L'étude de l'art de la guerre, qui exige pourtant des connaissances si étendues et ouvre la voie à des recherches si variées, était généralement abandonnée à la partie la moins studieuse de la jeunesse. Le pays doit être conséquent avec lui-même; s'il veut exiger beaucoup de son armée, il doit y destiner ses meilleures intelligences et y consacrer son sang le plus précieux.

Il y a eu assurément, au milieu de l'inertie générale, de très-beaux dévouements individuels. Dans certaines maisons, tous les hommes sont partis pour la guerre et plusieurs n'en sont pas revenus. Des pères de famille ont pris volontairement du service. La voix publique a glorifié et acclamé ces véritables patriotes. Mais ces exemples ont été trop peu nombreux, trop peu suivis pour apporter à la défense du pays un concours suffisant, alors que dans les armées allemandes près de quatre cent mille pères de famille étaient sous les armes sur notre propre territoire. Nul toutefois, dans leur pays, ne célébrait publiquement le mérite de leur conduite comme celui d'un fait extraordinaire, et cependant la mort de plusieurs a dû causer de bien grands vides dans les chaumières des bords de l'Elbe ou de l'Oder. C'est avec douleur que je suis obligé de faire cette comparaison. Je sais bien que ces Prussiens y étaient forcés, et que si nous avions été préparés d'avance à l'idée d'obligations pareilles, nous eussions montré un dévouement égal ou même plus grand, mais il n'en reste pas moins vrai, en fait, que la Prusse, pour nous attaquer, a su faire des efforts bien supérieurs à ceux que nous lui avons opposés pour nous défendre. Nous avons, en un mot, été surpris au moment où nous traversions une crise de désorganisation morale, tout autant qu'une période de désorganisation militaire.

On ne peut nier, d'autre part, l'influence capitale qu'ont exercée sur l'issue de la guerre certains événements absolument imprévus et qui ont pesé sur nos destinées du poids d'une fatalité évidente.

La chute de Metz ne doit-elle pas nous surprendre. Qui aurait pu deviner et faire entrer en ligne de compte la suppression soudaine, dans l'effectif de nos forces, de ces cent mille hommes de troupes d'élite? Il est certain que si le prince Frédéric-Charles eût été retenu deux mois de plus dans l'Est, ou bien si l'armée du maréchal Bazaine, réussissant à s'échapper, eût apporté à nos armées de province les

cadres dont elles manquaient, la face des choses eût inévitablement changé. Pourquoi faut-il, d'autre part, qu'un hiver d'une rigueur sans précédent soit venu augmenter encore les souffrances et les fatigues de nos troupes jeunes et mal pourvues? L'histoire particulière de chaque armée révélerait sans doute une série de contretemps et de malchances de détail qu'une sagacité profonde dans les chefs eût pu prévenir et écarter peut-être, mais qui, paraissant échapper à la portée ordinaire des prévisions humaines et venant s'ajouter aux conséquences de nos erreurs et de nos fautes, semblent attester l'influence permanente d'une prédestination fatale à la défaite.

Si je crois devoir faire précéder le récit qui va suivre de ces quelques considérations générales, c'est qu'elles sont de nature à expliquer beaucoup d'événemeuts militaires de l'époque. Elles servent d'éclaircissement à bien des fautes dans la direction, comme aussi dans l'exécution à bien des défaillances. D'ailleurs, il était nécessaire de retracer la situation morale du pays. Les armées qui en sont le produit en restent toujours l'image, image d'autant plus ressemblante que la parenté est plus intime entre elles et lui, alors que récemment formées et non encore pénétrées par l'esprit militaire, elles sont d'autant plus rapprochées de leur origine.

Je vais raconter maintenant d'une manière sommaire les événements de la campagne de l'Est, mais surtout les faits de guerre du corps d'armée où j'ai servi, qui s'est trouvé un des meilleurs, des mieux commandés et des plus activement engagés dans toutes les affaires.

Les circonstances qui ont fait de moi un soldat sont malheureusement celles qui ont appelé sous les armes beaucoup de Français. J'aurais voulu voir le pays entier se soulever contre l'invasion. Aussi, bien que dispensé du service, je me suis engagé comme volontaire. Les armes spéciales ouvraient largement alors leurs cadres aux jeunes hommes qui avaient jadis, comme moi, porté l'épée dans une école célèbre. Des connaissances spéciales en topographie me firent choisir l'état-major, alors dépeuplé de son personnel véritable, en grande partie captif. Le ministère me nomma capitaine au titre auxiliaire, et je fus attaché à l'état-major général du 18e corps, que commandait un général de promotion récente, M. le général Billot.

Le lecteur se souviendra que j'ai été témoin ou acteur dans la plupart des scènes que je raconte. Quant aux appréciations, je les prends sous ma responsabilité. Ce ne sont pas celles d'un militaire de profession. Le général distingué sous les ordres duquel j'ai servi, les officiers, mes compagnons d'armes, pourront en former de différentes. Je ne suis en rien l'organe de leur manière de voir. Indépen-

dant moi-même de la hiérarchie militaire, je jugerai les faits sans parti pris. J'espère jeter quelque lumière sur des événements qui me paraissent en général très-diversement jugés. J'essayerai d'être vrai en m'efforçant d'être sincère, heureux si mon récit, en faisant connaître les souffrances et les combats de notre malheureuse armée de l'Est et en sauvant de l'oubli les réels services rendus par certains corps d'armée, peut un jour servir de document utile à l'œuvre d'un véritable historien.

## II

Le 18e corps avait été formé en un mois, à Nevers, grâce à la remarquable activité du général Billot. A peine formé, il avait dû combattre, à Juranville, les troupes du prince Frédéric-Charles, et avait remporté sur elles un avantage signalé. Je n'ai été ni témoin ni acteur dans ce premier combat, dont le souvenir remplissait les esprits et les récits des officiers de ce corps d'armée au moment où je les ai rejoints. Je dois néanmoins en parler d'une manière sommaire.

Il importe de donner d'abord une idée de la composition du 18e corps. Elle a peu varié pendant la durée de la guerre. Le tableau qui suit le montre tel qu'il a été, sinon tout à fait encore, aux bords de la Loire, du moins pendant la campagne de l'Est, la plus longue et la plus importante à laquelle il ait pris part.

| | |
|---|---|
| Commandant en chef. . . . . . . | Général Billot. |
| Chef d'état-major. . . . . . . . . . | Colonel Gallot. |
| Commandant de l'artillerie. . . . . | Colonel Charles. |
| Chef d'état-major de l'artillerie. . . | Colonel d'Arliguelongue. |
| Commandant du génie. . . . . . . | Colonel de la Berge. |
| Chef d'état-major du génie. . . . . | Colonel Goury. |
| Intendant. . . . . . . . . . . . . | Huot de Neuvier. |
| Grand-prévôt. . . . . . . . . . . | Commandant Yvon. |
| Commandant du génie civil. . . . . | Ingénieur Mallart. |

| DIVISIONS<br>ET DIVISIONNAIRES. | CHEFS<br>D'ÉTAT-MAJOR DES DIVISIONS. | BRIGADES<br>ET BRIGADIERS. | RÉGIMENTS<br>ET BATAILLONS. | COLONELS. | ARTILLERIE. | GÉNIE. |
|---|---|---|---|---|---|---|
| 1re division,<br>Général Pilatrie. | Lt-colonel de Sachy. | 1re brigade,<br>Colonel Leclaire.<br>2e brigade,<br>Général Robert. | 42e de marche.<br>9e bataillon chasseurs de marche.<br>19e mobile (Cher).<br>44e de marche.<br>73e mobile (Loiret, Isère). | Lieut-col. Couston.<br>Capitne de la Croisade.<br>Colonel de Choulot.<br>Lieut.-col. Achilli.<br>Colonl de Rancourt. | 3 batteries montées de quatre,<br>Commandant Allips. | 1 section,<br>Commandant de Vignet. |
| 2e division,<br>Contre-amiral Penhoat. | Lt-colonel de l'Épée. | 1re brigade,<br>Colonel Perrin.<br>2e Brigade,<br>Général Perrot. | 52e de marche.<br>12e bataillon chasseurs de marche.<br>77e mobile (Tarn, Maine-et-Loire, Allier).<br>92e de ligne.<br>Bataillons d'infanterie légère d'Afrique. | »<br>Commandant de Villeneuve.<br>»<br>Colonel Trinité.<br>Colonel Gratreaud | 3 batteries montées de quatre,<br>Commandant Bléhaut. | 1 section,<br>Commandant de Cazanove. |
| 3e division,<br>Général Bonnet. | Commandant Rougier. | 1re brigade,<br>Colonel Goury.<br>2e brigade,<br>Colonel Bremens. | 4e zouave de marche.<br>82e mobile (Vaucluse, Var).<br>53e de marche.<br>14e bataillon de chasseurs de marche. | Lt-cl de Boisfleury.<br>Colonel Homey.<br>Colonel Bremens.<br>Commandt Bonnet. | 3 batteries montées de quatre,<br>Commandant Danère. | 1 section,<br>Commandant Girard. |
| Division de cavalerie,<br>Général de Brémont d'Ars. | Lt-colonel Vincent. | 1re brigade,<br>Général Charlemagne.<br>2e brigade.<br>Général Hinglais. | 2e hussard de marche.<br>3e lancier —<br>5e dragon —<br>5e cuirassier — | Lt-col. de Pointis.<br>Lieut.-col. Pierre.<br>Lieut.-col. d'Ussel.<br>Lt-col. de Brécourt. | 2 batteries à cheval de quatre,<br>Commandant Jaubert. | » |

Le 49e de marche, colonel Gueytat, a été attaché au corps d'armée, mais n'a pas été incorporé d'une manière permanente à une division.

Indépendamment de l'artillerie divisionnaire, le 18e corps avait une réserve d'artillerie, sous les ordres du colonel de Miribel. Elle se composait de deux batteries de 12 et d'une batterie de mitrailleuses jointe à une batterie d'obusiers de montagne. Le 18e corps avait donc quatre-vingt-seize pièces, c'est-à-dire trois pièces par mille hommes environ.

Dans l'état-major général, contrairement à ce qui avait lieu dans bien des corps de l'époque, l'élément militaire dominait. Sauf deux officiers de garde mobile et moi, tous mes camarades appartenaient par état aux armées françaises et étrangères. Le général avait pris parmi nous un officier de chaque arme pour composer le groupe de ses officiers d'ordonnance. Les autres étaient, à proprement parler, les officiers de l'état-major, placés sous les ordres du colonel qui en était le chef.

En examinant le tableau ci-dessus, on voit que chaque brigade était formée à moitié par des troupes de marche et à moitié par des gardes mobiles. La deuxième division possédait seule un régiment de ligne, le 92e, qui rejoignit vers la fin de décembre. Les bataillons d'Afrique étaient aussi composés d'anciens soldats.

Dans le corps d'officiers, chaque fonction était remplie par un officier de grade inférieur à celui qu'aurait réclamé en temps ordinaire le commandement qui lui était confié. Encore plusieurs n'ont-ils obtenu les grades inscrits au tableau qu'à la fin de la campagne. Pour la composition de ces cadres, l'armée d'Afrique, les évadés de Metz et de Sedan, les oubliés dans les dépôts, apportèrent les éléments les plus jeunes et les plus actifs. Le cadre de réserve et les emplois plus ou moins sédentaires de l'armée fournirent le complément.

Quelques jours à peine après que sa formation à Nevers avait été entreprise, le 18e corps reçut l'ordre de combiner ses mouvements avec ceux du 20e et de marcher vers Montargis. Loin de présenter encore la composition régulière d'un corps d'armée au complet, il se réduisait alors d'une part à sa 1re division, seule régulièrement constituée, d'autre part à des colonnes détachées, pourvues d'une organisation et d'un commandement provisoires, et qui devinrent plus tard le noyau des deux autres divisions.

Le 28 novembre, les deux corps, sous le commandement en chef du général Crouzat, commandant le 20e corps, durent attaquer Beaune-la-Rolande, que défendait, disait-on, le prince Frédéric-Charles en personne, à la tête de deux corps prussiens le 10e et le 3e.

Le 20e corps devait attaquer la position de front ; le 18e par la droite.

Le 20e corps, pendant la journée du 28, couvrit d'obus cette ville, et y lança de fortes colonnes d'infanterie qui furent repoussées après des pertes énormes.

Quant au 18e, il lui fallait d'abord pour arriver devant Beaune, s'emparer des villages de Maizières, Lorcy, Juranville et les Cotelles. La ligne de Maizières à Lorcy est la base d'un triangle dont Juranville est le sommet. Au delà se trouve Beaune. Les Cotelles sont un petit village, près de Juranville.

Dès six heures du matin, la 1re division (Pilatrie) fut portée en avant. La 1re brigade (Robert) marcha sur Maizières. La 2e brigade (alors Bonnet) fut dirigée sur Lorcy. La colonne Goury (quatre bataillons non encore embrigadés) marchait sur les derrières de la 1re division, avec l'artillerie de réserve, les bataillons d'Afrique, et les tirailleurs algériens (alors incorporés au 18e corps). La cavalerie éclairait les flancs sur la droite entre le champ de bataille et Montargis, d'où la brigade Perrin arrivait en réserve.

Pendant que le général Bonnet enlevait Lorcy, le général Robert, qui avait traversé Maizières non défendu, enlevait Juranville.

Mais en se dirigeant de Juranville conquis sur Beaune-la-Rolande, il fut attaqué par des forces considérables, repoussé dans Juranville, puis hors de Juranville qu'il perdit, et rejeté en arrière.

Les brigades Robert et Bonnet, agissant de concert, appuyées par l'artillerie de réserve, durent alors reprendre Juranville. Elles y parvinrent après un sanglant combat. Une pièce de canon [1] et le

[1] Les trophées de cette nature, ont été malheureusement si rares, dans le cours de cette fatale guerre, que les prises de canons méritent une histoire. Celle-ci, exécutée dans des circonstances particulières, est due au coup d'œil et à la hardiesse du capitaine d'artillerie Brugère, aide de camp du général Billot. Il aperçut pendant l'action, deux pièces qui à 1,500 mètres de lui traversaient un champ. Il les reconnut pour prussiennes à leur attelage, et résolut de s'en emparer. Il fit tirer dessus par une batterie d'artillerie, et par une compagnie d'infanterie, qui s'était avancée à portée. Les officiers de ces troupes refusèrent d'abord, croyant les pièces françaises, mais cédèrent aux affirmations du capitaine Brugère. L'une des pièces s'échappa, mais l'autre eut ses chevaux et ses servants tués. Brugère se porta alors en avant avec la compagnie de tirailleurs, et s'empara du canon abandonné. Mais il ne pouvait ni se maintenir ni l'emmener, sous le feu violent de mousqueterie que dirigeait contre lui l'infanterie prussienne, occupant le petit village des Cotelles. Il fit coucher les tirailleurs, et revint lui-même en arrière, chercher un avant-train, et une troupe qui put enlever le village. Il offrit la partie à un escadron de lanciers qui l'accepta. Ces cavaliers chargèrent le village la lance au poing, et tuèrent ou prirent tous les fantassins ennemis imprudemment descendus dans les rues. Ce fut un brillant fait d'armes. Le village pris, le feu cessa, et la pièce put être emmenée. Le capitaine Brugère fut nommé chef d'escadron, à la suite de cette action d'éclat.

petit village des Cotelles tombèrent en notre pouvoir. Les Prussiens battirent en retraite en toute hâte et se replièrent sur Beaune.

Il était déjà tard quand le 18e corps arriva devant Beaune, que e 20e continuait à battre du feu de son artillerie. La colonne Goury attaqua la ville par ses tirailleurs, qui enlevèrent le petit village de Fonsegrive, et pénétrèrent jusque dans les faubourgs. Mais alors la nuit survint. Le général voulait attaquer la nuit pour profiter de l'élan de ses troupes, ou tout au moins recommencer l'attaque, le lendemain au point du jour. Mais le général en chef n'adopta point cet avis, et envoya au 18e corps l'ordre de se replier immédiatement sur Ladon, en l'occupant solidement, et d'attendre les événements.

Cette retraite rendait inutile tout ce qui avait été déjà fait. Était-elle une nécessité? Je l'ai entendu alors considérer comme une faute par beaucoup d'officiers plus ou moins bien informés.

Bientôt le 18e corps reçut l'ordre encore plus précis de renoncer à tout projet offensif contre Beaune, et de se préparer à exécuter une marche de flanc sur la gauche, devant le front de l'ennemi, opération de guerre toujours difficile, surtout en présence d'adversaires aussi habiles et aussi vigilants que l'étaient les généraux prussiens. L'armée courait la chance d'être attaquée, avec danger d'être coupée en deux.

En effet, le surlendemain 30, le corps d'armée fut attaqué à Maizières, point de sa jonction avec le 20e corps. Le général Billot, avait déjà, en prévision de cet événement, fait barricader le village. Il fut vaillamment défendu par les turcos, qui l'occupaient jusqu'au moment où une colonne de soutien vint les appuyer. Arrêtés par cette vigoureuse résistance, pris d'écharpe par les batteries établies à Montigny, tournés par les batteries de réserve, qui s'étaient portées sur la route de Beaumont, les Prussiens se retirèrent et le 18e corps put tranquillement continuer sa marche, et arriver le 2 décembre à Montliard. Aussitôt après l'affaire de Beaune-la-Rolande, le commandement de l'armée de 50,000 à 60,000 hommes formée par les 18e et 20e corps fut confié au général Bourbaki.

Tels furent, en quelques mots, les principaux événements de ces combats. Ils coûtèrent au 18e corps de 1,500 à 2,000 hommes tués ou blessés, chiffre considérable, si on le compare surtout à celui des forces engagées. Ce furent pour lui de chaudes et honorables affaires, d'autant plus brillantes que ce corps était en voie de formation, et que les chefs et les soldats ne se connaissaient pas encore.

En résumé, l'opération était manquée dans son ensemble. Le 20e corps avait échoué devant Beaune, et si le 18e était arrivé trop tard devant cette ville, c'est qu'il avait dû combattre toute la journé

pour en approcher. Trois mille hommes étaient hors de combat. Beaune n'était pas pris, et nous nous retirions[1].

Il est vrai qu'un ordre du jour du ministre vint nous annoncer que ces combats avaient eu pour effet d'attirer vers la droite une partie des forces prussiennes, et de préserver ainsi la gauche de l'armée de la Loire contre la menace d'un mouvement tournant. Nous ne pouvions apprécier l'importance stratégique d'une pareille conséquence. Pour nous, ces deux journées de lutte n'avaient servi qu'à donner aux chefs la confiance de leurs troupes, grand résultat moral à la guerre, mais que l'on aime à voir accompagné de succès matériels importants.

## III

J'arrivais à Montliaud le 2 décembre, et j'y trouvais l'état-major plein d'espérances et le corps d'armée rempli d'ardeur. Ainsi en est-il toujours après les affaires heureuses.

Dès le lendemain, je suis détaché auprès du général Bonnet pour accompagner une reconnaissance offensive contre le village de Maizières supposé occupé par l'ennemi. Il l'avait bien occupé, aussitôt après notre départ le lendemain du 30 novembre, mais il l'avait évacué en se retirant. Aussi la reconnaissance ne rencontra rien. Les Prussiens étaient-ils en force dans Beaune-la-Rolande? Nous ne pûmes obtenir aucun renseignement bien précis à cet égard. Ils devaient très-probablement, comme nous allions le faire nous-mêmes mais trop tard, s'être mis en marche vers la gauche.

Le 4 décembre, le corps d'armée continue sa marche vers l'Ouest, et ses colonnes suivent le chemin de rive du canal d'Orléans. La journée est employée de notre côté à reconnaître les positions en cas d'attaque imprévue. Nous longions une ligne de bois, et c'est des bois que les tirailleurs prussiens étaient généralement sortis pour tomber à l'improviste sur les campements de certains corps de nos premières armées. Mais, de notre côté, les précautions étaient maintenant prises avec le soin le plus minutieux. La médiocrité de nos officiers subalternes, les ruses de la tactique prussienne, les malédictions de l'opinion contre les chefs qui s'étaient laissé surprendre, faisaient désormais aux généraux une loi absolue de la plus active vigilance personnelle.

Nous rencontrons à Vitry-aux-Loges le général en chef. C'est la

[1] Je donnerai généralement le chiffre approximatif des pertes. C'est la principale mesure de l'importance des combats.

première fois que plusieurs d'entre nous voyaient le général Bourbaki, homme de guerre, brave, expérimenté et loyal, qui venait d'accepter avec dévouement et patriotisme un commandement bien difficile. Il avait pour premier aide de camp le colonel d'état-major Leperche, officier universellement aimé et estimé pour sa capacité et son caractère. Ses jeunes officiers d'ordonnance appartenaient presque tous à la garde mobile, et avaient rempli, sous le régime précédent, à la cour ou dans la haute administration des emplois élevés. Cet état-major, comme le nôtre, gagnait Châteauneuf situé à quelques kilomètres en arrière du front de nos troupes.

Nous y étions à la nuit. Les colonnes arrivées à leur destination d'étape étaient échelonnées, de Fay-aux-Loges à Vitry-aux-Loges et à Combreux le long du canal. Les hommes savaient marcher sur Orléans et pensaient aller au combat. La beauté du temps relevait encore leur moral, et le souvenir tout récent de Juranville remplissait les âmes de confiance.

Tout à coup, vers dix heures du soir, la nouvelle arrive que l'armée du général d'Aurelles, mise en déroute, a dû évacuer Orléans et repasser la Loire. L'ordre nous est envoyé en même temps de battre au plus vite en retraite, et de gagner la rive gauche de cette rivière, sous peine d'être nous-mêmes coupés et pris. Le 20e corps devait passer le fleuve sur le pont de Jarjeau, le 18e sur le pont de Sully.

Sans perdre une minute, il faut remonter à cheval pour annoncer aux généraux le fatal événement, et leur porter l'ordre d'un départ immédiat et sans bruit. Ceux-ci, qui ne pouvaient s'attendre à un aussi triste réveil, reposaient dans le calme et l'espérance. Ils furent atterrés. Néanmoins, il n'y avait pas à se livrer à des conjectures. Les instants étaient précieux. Ceux qui ont fait la guerre savent combien les retraites précipitées, surtout avec des ponts à passer, peuvent devenir désastreuses si l'on est atteint par l'ennemi.

La levée d'un camp de nuit, sous le coup d'une alarme, présente un singulier et remarquable spectacle. En un clin d'œil tous sont debout. Les soldats se doutent vite, à la hâte et au silence qui leur sont commandés de la gravité de la situation. On les voit à la clarté des feux de bivouac, courir aux chevaux, les brider, les atteler aux pièces d'artillerie, plier les tentes et les bagages, sortir du camp et venir se former sur les routes. Le sentiment d'un danger mal connu double l'activité. Peu à peu, les colonnes s'ébranlent et disparaissent dans la nuit, et il ne reste bientôt dans la plaine que les traces des feux abandonnés qui s'éteignent lentement. Le jour paraît, et lui qui apporte dans les camps le réveil et la vie, ne vient plus éclairer

dans ces espaces tout à l'heure si peuplés que l'immobilité et la solitude.

Ce ne fut pas sans un réel sentiment de tristesse que je quittai moi-même, à peine soldat de hier, ce pays de marches et de combats, où le 18e corps, jusqu'ici victorieux, avait fait ses premières armes, où il s'était mesuré avec succès contre le prince Frédéric-Charles, et d'où, par la faute des autres, il devait disparaître en une nuit comme un vaincu et un fugitif.

On ne peut s'expliquer par suite de quelle fatalité malheureuse ou de quelle incroyable ineptie de la direction supérieure, l'armée du général d'Aurelles avait été écrasée après deux jours de combat, et Orléans perdu, alors que l'armée du général Bourbaki, forte de 60,000 hommes environ, était restée, sans rencontrer l'ennemi, à une étape du champ de bataille.

Encore si nous eussions servi à neutraliser, par notre présence, des forces ennemies considérables et à les tenir éloignées du lieu du combat; mais il est infiniment probable que nous n'avions aucune troupe ennemie devant nous, entre Bellegarde et Châteauneuf. Les Prussiens n'avaient pas commis la faute dans laquelle nous étions tombés. Le 30 novembre, ils nous avaient attaqués dans Maizières pour nous tenir en haleine défensive, et si le 3 décembre nous n'avions rien trouvé dans Maizières en y faisant une reconnaissance, c'est qu'ils avaient sans doute, depuis deux jours, dirigé le gros de leurs forces sur le terrain de la grande bataille qu'ils voulaient nous livrer au nord d'Orléans.

En résumé, les terribles leçons données par les événements du commencement de la guerre paraissaient avoir été sans profit. Nous persévérions à nous faire battre corps par corps et armée par armée.

Le 5 décembre, nos divisions passèrent successivement la Loire, sur le pont de Sully. Le défilé des troupes, du matériel et des convois eut lieu sans perte de temps, comme les corps se présentaient, c'est-à-dire dans le plus grand désordre. Le pont de Sully est un pont suspendu, mais il était inutile de recommander aux soldats de rompre le pas. La confusion et l'irrégularité de la marche des colonnes rendaient en cette circonstance cette précaution tout à fait inutile.

Le soir il fallait détruire le pont, pour empêcher nos troupes, démoralisées et très-débandées, d'être poursuivies par nos ennemis, victorieux et disciplinés. La population, peu favorable à cette destruction, demandait qu'il fût démonté, et le maire se chargeait de faire exécuter ce travail, même après notre départ. Le démontage

eût été long et difficile, par une gelée intense. D'ailleurs les Prussiens, survenant, auraient bien vite arrêté l'opération. Ces propositions ne furent donc pas acceptées par nous, et le tablier en bois fut livré aux flammes par notre arrière-garde.

Le 6, au soir, nous étions à Gien. Nos troupes étaient harassées. Dans une armée en marche il doit y avoir, tous les quatre ou cinq jours, une halte et un repos. Mais dans une armée qui bat en retraite et se désorganise nécessairement, surtout au milieu d'un hiver rigoureux, il faudrait des jours de halte encore plus fréquents pour permettre aux hommes de se remettre un peu de leurs fatigues et laisser aux traînards le temps de rejoindre les colonnes. Un arrêt à Gien était imposé par les circonstances.

Gien est bâti sur la rive droite de la Loire ; on y accède de la rive gauche par un grand pont en pierre. Nous arrivions par la route de Sully, c'est-à-dire par la rive gauche. Il paraissait donc naturel de camper sur cette rive, mais elle est formée par une plaine basse ; la rive droite, au contraire, par un plateau élevé, d'où l'ennemi aurait pu survenir inopinément et battre notre campement avec son artillerie. Une partie du corps d'armée dut traverser Gien et aller s'établir sur le plateau qui domine cette ville et où est située la gare du chemin de fer. Cette position est défendable, mais n'est pas très-forte ; elle est dominée par des hauteurs qui s'élèvent à la distance de 5 à 6 kilomètres.

Pendant la journée du 7 les troupes se reposèrent. Le double fourneau de mine, pratiqué dans une des piles, fut chargé par les soins du génie militaire et tenu prêt à partir.

Dans la soirée du 7, une reconnaissance offensive prussienne vint attaquer les troupes campées sur le plateau. Le 4e zouave, colonel Ritter, fut déployé en tirailleurs. Il y eut une canonnade de deux heures, un combat de mousqueterie, et, en définitive, une vingtaine de zouaves blessés. La reconnaissance fut repoussée, mais nous allions être attaqués inévitablement le lendemain. Les positions paraissaient mauvaises au général Bourbaki, qui ne voulait point livrer bataille avec un fleuve à dos.

L'évacuation de la ville fut donc résolue et exécutée pendant la nuit. Le pont devait sauter le lendemain, aussitôt après le passage des troupes qui se dirigeraient vers le sud, sur Wailly, dans le département du Cher, en prenant, les unes la route de Châtillon, les autres la route d'Argent.

Aussitôt après le passage de l'arrière-garde, qui était formée par des zouaves, le feu fut mis à la mine par un capitaine du génie; j'étais présent. La pile s'écroula avec un craquement sourd et s'effondra dans la rivière en entraînant les deux arches voisines ; mais

aussitôt la fumée dispersée, nous aperçûmes avec surprise qu'il était resté intact un passage de 2m,50 environ du côté du trottoir aval, où les matériaux, bien que disloqués, n'en tenaient pas moins solidement. En résumé, de l'infanterie et de la cavalerie ennemie pouvaient, en toute sécurité, passer encore le pont et nous poursuivre. Déjà les éclaireurs prussiens étaient signalés sur la rive droite; on les apercevait qui commençaient à couronner les hauteurs : il n'y avait donc pas de temps à perdre.

Le général Billot était loin en avant. Un général de division commandait l'arrière-garde; je lui annonçai ce contre-temps; il parut vivement contrarié, car toutes les dispositions de la retraite étaient prises en supposant le pont détruit. Le détruire sous le feu, et en protégeant militairement l'opération, paraissait ne pas être chose facile, et il fallait dans ce cas prendre la responsabilité d'engager, sans ordre, un combat qui pouvait être meurtrier. Je lui représentai vivement que ce pont devait achever de sauter à tout prix pour assurer notre retraite. Il détacha alors un corps de troupes et deux batteries d'artillerie pour couvrir au besoin l'exécution du travail.

Cependant le génie militaire était fort embarrassé : là, comme au pont de Doncherie, il n'avait point de poudre avec lui. Avec des pièces d'artillerie de gros calibre et une disposition favorable des rives, le canon qui fait brèche aux remparts les plus solides aurait rapidement, en quelques coups, renversé cette maçonnerie disloquée; mais nous n'avions que du Quatre. Il n'y avait plus, dès lors, qu'un seul parti à prendre, puisqu'on avait des munitions sous la main, faire un pétard avec la poudre des gargousses. Le commandant d'artillerie Jaubert fit apporter et défaire ses gargousses et exécuter un pétard qui réussit parfaitement. Il était temps : les Prussiens entraient à ce moment dans la ville.

Les troupes restées en position défensive battirent aussitôt et rapidement en retraite pour éviter un combat inutile. Leur queue de colonne reçut pourtant quelques obus.

Toutefois, un corps de francs-tireurs, corps nombreux et bien équipé, de 4 à 500 hommes, qui avait reçu du général l'ordre de prendre le chemin de la rive droite pour nous couvrir de ce côté, et qui n'avait point exécuté cet ordre, engagea de sa propre autorité un combat avec l'ennemi d'un côté à l'autre de la Loire. Ils tuèrent quelques Prussiens, firent cribler d'obus le faubourg qu'ils défendaient, inquiétèrent fortement le 18e corps, qui entendit toute la journée la canonnade sur ses derrières, et furent définitivement remerciés de leurs services par le général Billot, satisfait de leur courage, mais fort embarrassé de leur indiscipline.

Le 18e corps marcha de Gien sur Wailly, où le quartier général fut établi à la nuit.

Le lendemain, 9 décembre, le pont de Saint-Thibault, situé en amont, près de Cosne, sautait aussi, mais sa destruction était beaucoup moins utile. Ce pont était un pont suspendu de cinq travées de 70 mètres chacune, avec tablier en bois ; sur l'ordre du général, l'ingénieur avait fait brûler le tablier, ce qui remplissait parfaitement le but à atteindre, en supprimant radicalement le passage. Un officier subalterne de cavalerie, envoyé pour s'assurer de l'exécution, trouva ce résultat insuffisant. Il exigea la destruction des piles. L'ingénieur protesta ; mais le sous-préfet ayant pris le parti de l'officier, l'ingénieur leur remit la mèche. Ils mirent le feu aux poudres, et ce bel ouvrage fut aussi détruit. Les Prussiens n'approchèrent jamais, du reste, et se tinrent toujours à plusieurs journées de marche de ce pont. Il y eut dans cette affaire un malentendu regrettable ; mais il y eut sans doute, à cette époque, bien d'autres ruines inutiles.

Nous quittâmes, le 9, Wailly, pour les Aix-d'Augillon, et finalement pour Saint-Martin-d'Auxigny, près Bourges, où le 18e corps put se reposer pendant quatre jours.

Je n'avais jamais encore vu de spectacle aussi lamentable que celui de cette armée, battant en retraite sur des routes gelées et encombrées par les voitures d'artillerie et de convois, dont les chevaux s'abattaient à chaque instant. Toutefois, les souffrances de la fin de la campagne devaient nous faire oublier bien vite celles de cette période. Il faisait un froid glacial. Ces mots se retrouveront bien souvent dans le cours de mon récit. Le froid forme toujours le fond du tableau, et sert d'explication à beaucoup de nos revers.

Quant à un ordre quelconque dans les colonnes ou dans les convois, il n'en existait point. Les Français ne savent pas battre en retraite. Les régiments de marche, mais surtout les régiments de mobiles, laissaient en arrière une grande partie de leur effectif. Tout le long de la route, les traînards formaient une file en désordre, marchant à côté des colonnes compactes. Ces dernières mêmes n'avaient rien de militaire dans leur formation. Les traînards étaient la plaie de ces armées. Sans cesse en arrière, quelquefois par fatigue, mais le plus souvent par indiscipline, ils ne rejoignaient leurs corps que le jour de halte. Absents lors des distributions de vivres, comme ils ne pouvaient mourir de faim, ils se répandaient dans les fermes tout le long de la route pour y trouver à vivre. De là ce désordre, dont la France a eu le spectacle, et en partie ces plaintes contre l'intendance dont l'opinion s'est émue. Si les Prussiens étaient venus nous attaquer pendant une de ces marches en retraite,

il eût été difficile de faire une résistance sérieuse. On appréciait alors le mérite des destructions de ponts.

A Saint-Martin on se reforma et on se refit. Les traînards rallièrent leurs corps. A partir de ce moment les troupes ne campèrent plus, la saison ne le permettait pas; elles furent cantonnées ou bivouaquèrent. Le cantonnement est le logement chez les particuliers; le bivouac est la couchée en plein air, autour de grands feux.

M. Gambetta vint visiter l'état-major général du 18e corps. Les troupes ne se doutèrent pas de sa venue dans notre corps d'armée.

Le 18e corps, en quittant Saint-Martin, alla passer trois jours à Moulins-sur-Yèvre, non loin de Bourges, sur la route de la Charité. Il acheva de se mettre en état de reprendre l'offensive.

Les officiers utilisèrent le voisinage de cette ville pour compléter leur équipement. On a beaucoup crié contre le luxe et les bagages des armées de l'empire; les nôtres ne péchaient certes pas par ce défaut, nous semblions protester par notre dénûment contre les reproches qu'avaient adressés à nos devanciers les journaux et l'opinion publique. Certains bagages sont absolument nécessaires; ainsi les voitures divisionnaires qui portent les cartes et le matériel de bureau sont indispensables, et leur absence occasionnerait des lenteurs dans l'étude des itinéraires et l'expédition des ordres de mouvement; aucun corps ne peut s'en passer. Mais, quant à nos personnes, il était difficile d'être plus misérablement équipés que nous ne l'étions. Faute de voitures, beaucoup d'entre nous avons fait la campagne de l'Est sans bagages aucuns, avec nos chevaux, nos armes et les vêtements que nous portions sur le corps. On changeait en achetant et abandonnant quand on traversait une ville; si, comme gloire militaire, nous avions beaucoup à envier aux armées de la première république, nous ne leur cédions nullement en simplicité et en pauvreté.

Quant à la nourriture, les privations n'atteignaient évidemment pas un certain degré. Par un hiver rigoureux, des hommes mal vêtus ne peuvent pas ne pas être suffisamment nourris. L'ordinaire du soldat se composait des éléments habituels : pain, viande, sucre, café et riz. Quelques distributions de vin et d'eau-de-vie ont parfois été faites.

Les officiers, qui touchaient des rations doubles, achetaient, en outre, des provisions, surtout quand ils pouvaient les emporter sur des chevaux ou des voitures d'artillerie. Dans les états-majors, la communauté de vie avec les chefs améliorait un peu la situation des officiers à ce point de vue, en les déchargeant en même temps de tout soin matériel, dont un seul d'entre eux est habituellement occupé; mais ce voisinage des supérieurs présente aussi des inconvé-

nients : la nécessité de passer la nuit sous le même toit que les généraux, dans des habitations de dimensions insuffisantes, fait que les officiers de grade inférieur sont souvent beaucoup plus mal logés que leurs camarades cantonnés avec des troupes, dans des villages isolés. Il m'a paru que les francs-tireurs et les ambulanciers ont dû réaliser pour eux-mêmes les meilleures conditions de bien-être : les premiers, grâce à leur indépendance de la hiérarchie militaire et à leur séjour dans des localités éloignées des armées ; les seconds, grâce au caractère quasi sacré de leur mission. « Notre temps, me « disait un colonel d'état-major, me rappelle assez bien le moyen « âge : le bourgeois d'alors était plus ou moins rançonné, soit par « les routiers armés, coureurs de grands chemins, soit par les pieux « pèlerins qui demandaient l'aumône. Les routiers actuels sont les « francs-tireurs, et les ambulanciers me représentent les pieux pè- « lerins. » Il est vrai que ces deux classes de serviteurs du pays étaient toujours installées dans les meilleurs gîtes.

Enfin, après nous être livrés entre nous aux conjectures les plus diverses pendant cette semaine de repos, nous fûmes dirigés vers la Charité. Les comités de défense locaux avaient, en deçà de cette ville, accumulé sur la route des tranchées et barricades destinées à arrêter les Prussiens, qui, du reste, ne parurent jamais dans cette région. En revanche, ces obstacles auraient arrêté notre marche, si le génie n'avait passé toute une nuit à les démolir.

Arrivés à la Charité, après deux jours de marche, nous reçûmes bientôt avis d'un départ prochain pour une destination soigneusement tenue secrète.

Ph. d'Ussel,

Officier auxiliaire à l'état-major général du 18e corps d'armée.

La suite prochainement.

---

# MÉLANGES

## CONFÉRENCES ET LECTURES

Par M. Augustin Cochin, membre de l'Institut. — 1 vol. in-12. Didier édit.

L'usage anglais ou américain des *Lectures* s'était étendu chez nous, il y a deux ou trois ans, au point de laisser croire qu'il allait s'y naturaliser — et c'est une importation à laquelle nous eussions applaudi pour notre compte — mais déjà sa faveur semble avoir passé. Si nous ne nous trompons pas à cet égard, et si en effet le règne de ces audit ons est fini, la faute en doit être imputée à l'empire qui, spéculant sur ce nouveau genre de plaisir comme sur tous les autres, et cherchant à l'exploiter aussi à son profit, lui a porté un coup mortel. C'est ce qui arrive chez nous aux meilleures choses quand elles ont le malheur d'être remarquées par le pouvoir et appelées au dangereux honneur de lui servir d'auxiliaire. Que j'en ai vu mourir ainsi, pourrais-je dire avec le poëte, et d'excellentes : revues, journaux, théâtres, œuvres prospères que le protectorat officiel a tuées. C'est une recette en France qu'on pourrait recommander au pouvoir pour se débarrasser de ce qui lui déplaît.

L'histoire des Lectures en témoignera. M. Duruy, qu'avait frappé le goût naissant du public pour ces délicates jouissances, voulut aussitôt en faire une institution. En un hiver, les Lectures furent organisées d'un bout à l'autre de la France. Outre ses *Lecturers* gyrovagues qui parcouraient les grands centres de population, il en avait à poste fixe dans chaque localité, pris dans le nombreux personnel des lycées et colléges de province, de façon qu'on eût pu dire des Lectures exactement comme de la muscade dans le repas de Boileau.

Mal en est advenu à ces festins de l'esprit, le goût en est passé. C'est que, si bonne qu'en fût d'ailleurs la chère, un assaisonnement y manquait, la liberté. Certes nous ne voulons pas dire que cette masse d'hommes d'esprit et de savoir eussent accepté des commandes — on n'eût osé leur en faire à la plupart, — mais, lors même qu'ils avaient demandé, il était impossible

qu'ils n'eussent pas le sentiment d'une certaine dépendance. A leur insu, leur parole en souffrait.

Est-ce à dire que les Lectures qui se faisaient sans mission, mais avec permission seulement, fussent par cela même des chefs-d'œuvre! Il s'en fallait. Nous avons ouï et lu beaucoup des unes et des autres : là, comme dans tout ce qui se faisait à cette époque, hormis de rares exceptions la teinte était pâle et le niveau médiocre.

Chose remarquable et que nous avons bien droit de noter, s'il y a eu là quelque exception, si quelques *Lecturers* ont brillé, c'est de nos rangs qu'ils sortaient pour la plupart, à Paris du moins. Personne ne le niera, en particulier pour M. Augustin Cochin. Les applaudissements les plus unanimes et les plus vifs l'ont accueilli chaque fois qu'il s'est produit sur ce théâtre nouveau des Lectures pour lequel il semblait mieux fait que personne avec son esprit éminemment parisien que la religion pondère et que tonifie l'étude. Nul n'a plus approché que lui de l'idéal des Lectures; nul aussi n'a plus mis de la lecture parlée dans la lecture imprimée. Ceux qui ont eu le plaisir de l'entendre le retrouveront presque tout entier dans le volume où ils vont le lire.

Nous regrettons de n'avoir pas à parler de ce livre en un endroit où l'éloge nous serait permis. Puisqu'ici il manquerait, dans une certaine mesure, aux convenances et serait d'ailleurs inutile, disons au moins aux lecteurs ce qu'ils y trouveront. Quelque étrangers aux préoccupations et aux besoins présents que certains sujets paraissent, il n'en est pas qui ne s'y rattachent directement. Les conférences sur Lincoln, sur le général Grant, sur Henry Longfellow nous font pénétrer dans la vie intime de ce grand peuple des États-Unis qui peut être antipathique par certains côtés de son caractère et quelques-uns de ses défauts, mais qui ne donne pas moins l'exemple à peu près unique sur la terre d'une liberté féconde, — sans doute parce qu'elle est sincère. M. Cochin nous fait voir, dans ces trois biographies, comment se forment là les hommes que notre pauvre vieille terre de France ne semble plus pouvoir produire.

On se tromperait toutefois si l'on croyait que la conviction presque découragée que nous exprimons ici est partagée par M. Cochin. Non, il ne croit pas à l'épuisement de notre pays ; il pense, au contraire, que la force peut nous revenir; mais il y met une condition, c'est que nous donnions à notre activité un autre idéal que celui que nous avons poursuivi jusqu'ici. Voilà pourquoi il nous met sous les yeux ces deux attrayants tableaux de la vie anglaise intitulés : *La philosophie d'un grand seigneur écossais* et *La vie de village en Angleterre*.

Mais le morceau le plus saisissant et dont la lecture sera surtout fortifiante et salutaire, c'est cette éloquente improvisation sur la reine Louise de Prusse que M. Cochin donna au milieu des souffrances du siége et qui releva tant de cœurs. Cette conférence que Paris seul avait entendue ou pu lire

couronne le volume. La province n'en a eu jusqu'ici que l'écho. C'est là, c'est vers ces pages émues, douloureuses, saignantes en quelque sorte, mais vibrantes de foi patriotique et religieuse, que se porteront d'abord les yeux. Que d'humbles et sincères confessions à imiter, comme celle-ci, qu'on a déjà souvent citée : « La guerre actuelle peut être définie, les défaites de gens d'esprit qui ne travaillent point par des gens de sens qui travaillent ! » Que de bons conseils à recueillir, notamment celui-ci que tant de gens ont besoin de méditer en ce moment : « Défions-nous du système politique qui dispose les vaincus à envier les vainqueurs, à les imiter, à copier leurs institutions militaires ou administratives, banale inclination qui porte à emprunter servilement des lois faites pour d'autres, au risque de contraindre le génie, de fausser l'histoire, d'asservir la nature d'un peuple. » Quel bel exemple enfin à suivre dans notre défaite et notre humiliation que celui de la grande reine dont nous avons ici le portrait, de cette reine Louise qui « sut porter héroïquement des malheurs dont elle était en partie responsable, donner dans la défaite et dans l'exil l'admirable spectacle de la vertu souriante aux prises avec le malheur. »

Jamais M. Cochin n'a été mieux inspiré que dans ce morceau. Ailleurs ses pages sont pleines, alternativement, de saine et piquante raison, et de vive et fraîche poésie : il n'y a qu'un mot pour caractériser celles-ci : d'un bout à l'autre elles sont éloquentes.

P. Douhaire.

---

## LA QUESTION DE PARIS

Par Albert du Boys. — Lyon et Paris, Girard.

Ceci est un cri d'alarme, mais je crains bien qu'il n'arrive trop tard.

L'Assemblée qui nous gouverne se prépare, dit-on, à quitter son asile tutélaire de Versailles et à se confier aux flots de la mer parisienne. C'est de la générosité et du courage. Paris ne s'est pas en général montré aimable pour les rois, encore moins pour les Assemblées. Au mois d'octobre 1789, il enlevait de force l'Assemblée constituante à ce même asile de Versailles et la menait chez lui précédée de têtes coupées plantées sur des piques. En 92, Paris forçait l'Assemblée législative à proclamer la déchéance de la royauté; et, la royauté une fois déchue, l'assemblée républicaine, la Convention était assiégée, tyrannisée, opprimée par lui. Paris lui imposait le vote du 21 janvier, Paris se décimait au 31 mai. En février 48, Paris mettait à la porte les chambres législatives; au 4 septembre dernier, il en faisait autant; ajoutons encore que si les Assemblées plus ou moins fidèles au pouvoir ont trouvé dans Paris de tels ennemis, les Assemblées attaquées par le pouvoir n'ont pas trouvé en lui de défenseurs; ni au 18 fructidor, ni au 18 brumaire, ni au 2 décembre ce p uple si prompt à se soulever ne s'est soulevé avec un peu de force pour défendre ce qu'on appelait majestueusement la représentation nationale. Paris n'aime pas les rois,

mais encore moins les députés, il abat volontiers les trônes, plus volontiers encore les tribunes.

Mais ce n'est pas là précisément la question que traite M. du Boys. Il ne s'agit pas pour lui d'un acte de prudence temporaire, mais d'un acte politique qu'il voudrait voir consommer pour jamais. Paris ne lui paraît une sûre demeure ni pour un roi, ni pour une assemblée, ni pour un gouvernement quelconque. Il voudrait le destituer à tout jamais et nommer à sa place, non pas Versailles qui n'est qu'un de ses faubourgs, mais une ville du centre de la France, Tours, Bourges ou Orléans.

Ne vous récriez pas! Cette hardiesse providentielle, cette innovation inouïe contre un passé de huit cents ans, n'est-elle pas justifiée par une situation malheureusement nouvelle? Paris n'était déjà pas le centre géographique de la France et aujourd'hui, hélas! il l'est moins encore; l'étranger à Metz est à quatre vingts lieues seulement de notre capitale. En 1840, cette situation géographique de Paris nous portait à le fortifier et à lui ajouter cette énorme enceinte qui lui a annexé et Montrouge et les Batignolles, et par malheur Montmartre ainsi que Belleville. Aujourd'hui, en 1871, après que cette enceinte s'est trouvée insuffisante pour le protéger et après que la diminution de notre territoire a mis la frontière plus près de nous, on propose une enceinte plus vaste encore, qui comprendrait et Bicêtre et Saint-Denis et, dit-on, Versailles lui-même. Mais cette enceinte qui contiendrait non une ville mais un pays, quelle armée ne faudrait-il pas pour la défendre?

Du reste il ne s'agit pour M. du Boys ni d'anéantir ni de déshonorer Paris. Paris est une capitale intellectuelle que la France verra toujours à sa tête quand même la capitale officielle serait ailleurs. « Paris en perdant le siége du gouvernement conserverait ses monuments (sauf ceux que la Commune a *pétrolés*), ses théâtres, ses musées, ses académies, ses établissements littéraires et scientifiques. Tous les plaisirs élevés qui peuvent attirer les étrangers, toutes les institutions qui peuvent stimuler les intelligences se trouveraient encore réunis dans cet ancien centre des arts et de la civilisation. La France aurait deux capitales : Paris serait toujours aux yeux de la France et de l'étranger le séjour le plus brillant, le plus élégant, le plus scientifique. Tours, Bourges ou Orléans serait la ville des affaires et de la politique. »

A vrai dire, nous, Parisiens, aurions-nous à nous plaindre? Ce n'est pas uniquement pour voir les commis du gouvernement dans leurs bureaux ou pour entendre les orateurs à la tribune, que les étrangers viennent chez nous; c'est encore moins pour voir l'émeute dans nos rues et les communeux au pouvoir; serions-nous un peu moins capitale, un peu moins ville politique, qu'y perdrions-nous? « Racine et Voltaire n'avaient pas besoin apparemment de la présence du gouvernement à Paris pour écrire des chefs-d'œuvre comme *Andromaque*, *Phèdre* et *Zaïre*. La littérature du dix-septième siècle et même celle du dix-huitième valent bien celle du dix-neuvième. » Oui certes, perdre le gouvernement et avoir la paix cela me semble tout profit pour une ville, pécuniairement, moralement, intellectuellement; avec la guerre dans les rues on fait des journaux, avec la paix dans les rues on fait des chefs-d'œuvre.

En tout, au premier abord, le livre de notre ami m'apparaissait comme un parodoxe, il révoltait nos souvenirs, nos habitudes, nos traditions historiques. Mais il arrive si souvent que les paradoxes ont raison; tout est tellement changé, la France est moralement et géographiquement toute

autre, Paris a fait tant de révolutions qu'il ne devrait pas s'étonner de cette révolution nouvelle.

Et du reste, pourquoi Paris a-t-il fait des révolutions? est-ce par un vice inhérent à son caractère? un vice de ce sang et de cette race qui après tout n'est pas une race, qui n'est que le résumé de toute la France, le centre où vient aboutir tout le bien mais plus encore tout le mal. *Quo omnia ne fanda confluunt celebranturque,* comme dit Tacite de l'ancienne Rome qui était le centre d'une circonférence plus vaste, mais un centre moins attractif que Paris? Non, le grand tort et le grand malheur de Paris est bien plutôt d'avoir été à la fois une capitale et une immense cité. Remarquez que les gouvernements prudents se sont méfiés des grandes villes ; ou ils ne les ont pas choisies comme capitales, ou ils leur ont fait payer ce privilége par une diminution d'indépendance. — Londres, la plus grande ville d'Europe, est bien la capitale de l'Angleterre, mais aussi Londres n'a pas d'unité municipale, le lord-maire et les aldermen n'ont de pouvoir que dans la cité de Londres, qui ne forme guère qu'un sixième de la ville. — Aux États-Unis, la plus grande ville de la fédération, la cité-empire, New-York n'est ni la capitale de l'Union, ni même celle d'un des États, la capitale de l'État de New-York est Albani, une ville de quarante à cinquante mille âmes, et la capitale de l'Union est Washington, une ville de second ordre, et une ville sans territoire. En Espagne, Madrid, quand il y a trois siècles elle fut choisie pour capitale, n'était qu'une bourgade fortifiée; il y a trente ou quarante ans elle n'était, en fait de population, que la troisième ville d'Espagne, venant après Cadix et Barcelone. — Saint-Pétersbourg est une ville nouvelle, plutôt cosmopolite que russe et contre-balancée encore aujourd'hui par la vieille capitale russe Moscou. Paris voudrait tout avoir, être toujours une ville de deux millions d'âmes, être toujours l'auberge achalandée des désœuvrés de l'Europe, être néanmoins comme autrefois la capitale réelle et officielle de la France et enfin jouir d'une franchise municipale égale, sinon supérieure, à celle de toutes les autres villes françaises; en vérité, c'est trop : il faut un peu payer ses priviléges. Nous achèterions notre titre de grande cité par quelques ministères de moins dans nos murs et par quelques votes de moins entre les mains de nos citoyens (qui en général tiennent si peu à voter); il n'y aurait qu'à gagner et pour le repos de la France pour le nôtre.

Je ne sais pas cependant si d'ici à longtemps la voix de notre ami pourra être écoutée. Quoi qu'on en dise, nous sommes essentiellement le siècle des préjugés. Et de plus, pour choisir et fonder une capitale, il faudrait un gouvernement stable et assuré, comme aussi une capitale nouvelle serait nécessaire à la stabilité d'un gouvernement. Comment sortirons-nous de ce dilemme? comment briserons-nous ce cercle vicieux? Dieu seul le sait!

Toujours est-il qu'en jetant dans le public cette pensée paradoxale et impopulaire, mais à qui cette impopularité donne peut-être une chance de plus pour l'avenir, notre ami a fait œuvre de bon citoyen. Son idée, absolue comme elle l'est, ne se réalisera peut-être pas tout entière, mais quand la raison viendra au monde, elle aura certainement quelque chose à lui emprunter.

F. de Champagny.

---

# QUINZAINE POLITIQUE

24 juillet 1871.

## I

Nous assistions, il y a trois jours, au service funèbre célébré à Notre-Dame en mémoire de Mgr Darboy. Il y avait là tout le public habituel des solennités religieuses de Paris : public unique au monde, réuni sous ces voûtes incomparables, vibrantes des prières de tant de siècles de catholicisme et des orgies de notre siècle de révolutions. Lettrés, artistes, politiques, savants, magistrats, professeurs, étudiants, désœuvrés de Paris courant à l'émotion et au spectacle, tout le monde était venu honorer ce grand deuil de l'Église et de la patrie. Le clergé surtout était là, représenté par le nonce du Pape, par les évêques de la province de Paris, par les curés de toutes les paroisses, par les chefs des communautés religieuses échappés aux gardes nationaux de la Commune. C'était comme une sortie des catacombes, comme un rendez-vous d'actions de grâces après les jours de persécution!

Vous étiez là, vaillants et savants jésuites, comme vous étiez à la Roquette, comme vous êtes partout où l'on combat et où l'on meurt pour la foi de Jésus-Christ! Et toi aussi, blanche robe de Lacordaire, constellée depuis hier de tant d'étoiles de sang! Et vous aussi, chers frères des écoles, héroïques brancardiers du siége, vrais amis, vrais instituteurs, vrais frères de ce peuple qu'on ne cesse d'animer contre vous au nom de la liberté que nous invoquons seule pour vous défendre, au nom de l'instruction primaire dont vous êtes les plus capables et les plus infatigables propagateurs!

Dans la chaire montait un jeune Père du nouvel Oratoire, un professeur en Sorbonne revêtu de l'hermine des docteurs, un de ces prêtres trop rares que l'École normale a formés pour l'Église, et que Mgr Darboy aurait choisi lui-même pour tirer de sa vie et de sa mort les meilleurs et les plus efficaces enseignements. Hâtons-nous de le dire après tout le monde, le P. Adolphe Perraud a parlé avec cette

éloquence sobre, forte, sûre d'elle-même, qui semblait comme un écho de l'éloquence de l'archevêque martyr. *Sunt lacrymæ rerum!* s'est-il écrié au début ; quand il y a tant de larmes dans les choses, il suffit d'être simple, il suffit de laisser les choses s'imposer d'elles-mêmes au souvenir et à l'émotion de tous[1].

Qu'a-t-il donc manqué à cette fête de deuil et de prières? Rien, si ce n'est celui sans lequel aucune fête n'est complète, le témoin et l'acteur de toutes les grandes scènes, celui qui aurait dû remplir de sa foule ces vastes nefs construites pour lui, rien, si ce n'est le peuple! Oui, sans doute, il y avait, et en grand nombre, et en élite, celui que M. Tolain appelle encore, comme dans le Versailles des États Généraux, *le bourgeois ;* mais le peuple, c'est-à-dire l'ouvrier, l'artisan, le travailleur au jour le jour, ce peuple n'y était pas. Nous avons remarqué sans doute bien des femmes du monde, qui ont été cet hiver de si admirables sœurs d'ambulance ; mais nous y avons à peine aperçu la femme du peuple, la femme dont le frère, le fils ou le mari était peut-être à la Roquette et attend peut-être à Satory l'heure de la justice.

Et pourquoi le peuple a-t-il oublié le chemin de l'église? Pourquoi lui, qui a tant besoin de consolation et de soutien, ne sait-il plus courir à la source d'où découlent tout rafraîchissement et toute force? Pourquoi, lui, toujours si avide de parole, a-t-il l'air de dédaigner la parole sacrée, pour aller applaudir les énergumènes de l'absinthe et du pétrole?

Hélas! ce serait toute l'histoire à refaire de nos erreurs et de nos malheurs. On a trompé, on trompe chaque jour effrontément, odieusement ce peuple-roi qu'on traite en peuple enfant, et on aura d'autant plus besoin de le tromper encore qu'on lui redira plus souvent qu'il est son maître et que, suivant le mot favori de Robespierre, il est impeccable. Pauvre Souverain couronné d'épines par ses vices et souffleté par les sottises qu'on le condamne à croire! Ceux qui ont entrepris de régner par lui ont eu soin de lui inoculer le mépris, l'incrédulité, l'ivresse bestiale des jouissances. Non, il n'entend plus être exploité, ce fier adepte de l'*Internationale*, destiné à mourir sans travail sur les machines mises en pièces! Non, il ne veut plus qu'on lui parle de Dieu et de ses mystères, ce libre penseur qui a désappris à penser en cessant de croire, et que *le Siècle* a préparé, sans le savoir, à devenir l'exécuteur des hautes œuvres du citoyen Raoul Rigault!

Un éloquent et courageux député, M. Lucien Brun, lisait l'autre

[1] L'*Oraison funèbre de Mgr Darboy* est à la veille de paraître à la librairie Adrien Le Clere, rue Cassette, 29. Le même éditeur vient de mettre en vente l'admirable discours prononcé à Arcueil par le P. A. Perraud en mémoire du P. Captier et de ses douze compagnons de martyre

jour à la tribune un fragment d'une feuille véritablement infâme de Lyon, où se trouvent condensés en quelques lignes toute la doctrine et tout le venin de ce que le P. Perraud a si bien appelé le socialisme athée. Rapacité, lubricité, abrutissement systématique du peuple par l'enseignement religieux, exploitation en commun de l'ouvrier par le prêtre et le patron, rien n'est passé sous silence. Le clergé, capable et coupable de tous les forfaits, mérite à coup sûr tous les châtiments. Écrit la veille des massacres de Paris, un tel article passerait pour les avoir provoqués ; publié le lendemain, il cache l'intention de les justifier. Peuvent-ils ajouter foi à ces immondes inepties, les malheureux qui font métier de les propager ? Pas plus qu'ils ne pouvaient croire aux histoires de cadavres trouvés dans les églises pendant le règne de la Commune ! Mais, pour séparer l'ouvrier du prêtre, pour ameuter le peuple contre l'Église, ils sont habitués à ne reculer devant rien. Ils savent en effet qu'une fois éloigné des croyances religieuses le peuple tombe définitivement en leur pouvoir, lui, son travail, sa famille, son petit pécule, et qu'ils peuvent dire de lui comme de l'esclave antique : *Non tam vilis quam nullus.*

Qui de nous, voyant que pour s'attirer les faveurs de l'opinion, il suffit au plus sot ou au moins honnête de lever la main contre l'autel et que pour rendre impossible un homme de bien qui peut en même temps être un homme d'esprit, il suffit de faire savoir qu'il va à la messe, qui de nous, dis-je, n'a pas été tenté de s'écrier avec le poëte :

O Seigneur, de quel crime est-ce le chatiment?

Eh bien, il ne faut pas craindre de le constater, notre crime, c'est le passé ; passé calomnié, mal raconté, mal compris, que nous ne devons pas nous lasser de venger et de remettre en lumière, mais qui laisse voir au pays le clergé transformé en corps politique, participant aux abus de l'ancien régime, tombé avec lui et ne pouvant, assurent ses ennemis, se relever qu'avec lui. Voilà le poids accablant sous lequel nous cheminons depuis trois quarts de siècle ; voilà la prévention populaire qui fait de nous des condamnés aussitôt que nous appelons sur nous le jugement de nos contemporains. Certes, la défense n'est pas restée muette. Les plus grands noms des lettres et de la politique, de la chaire et de la tribune ont voulu s'en disputer l'honneur. Depuis de Maistre jusqu'à Montalembert, depuis l'abbé de Frayssinous jusqu'au P. Lacordaire, le poste du péril n'a pas été un seul instant déserté. Efforts superflus, éloquence non pas perdue, Dieu merci, mais impuissante à réformer une sentence écrite au plus profond de la conscience moderne : *Manet alta mente.* Rien décidément n'est plus répulsif au pays que l'idée d'un pouvoir politique quelconque mêlé dans l'État à l'existence de la religion. Rien

n'est plus invétéré et en même temps plus absurde que la croyance au retour possible de cette portion de l'ancien régime.

La noblesse, on en menace bien encore le paysan dans quelque province en retard, et les élections du 2 juillet viennent de nous prouver que le suffrage universel a du moins quelque chose de commun avec le Bonhomme qui a si bien fait parler les bêtes :

Si Peau d'âne m'était conté
'y prendrais un plaisir extrême !

Mais enfin, comme corps distinct dans l'État, distinct par ses devoirs et par ses priviléges, la noblesse n'existe plus, ne peut plus exister; cela saute aux yeux des plus obtus. Pas un des députés qui doivent leurs milliers de voix à la nomenclature des droits féodaux n'osera venir justifier ses électeurs et se justifier lui-même à la tribune. Le clergé, au contraire, est encore debout, privé de ses richesses, privé de ses honneurs, privé de sa puissance, soit! mais debout. Sa hiérarchie subsiste, son enseignement est entier. On le redoute pour l'influence qu'on lui suppose ; on le hait pour l'exemple qu'il donne d'une démocratie où l'on croit, où l'on prie, où l'on vit en lutte permanente contre les mauvais instincts, où l'on travaille en vue d'une récompense qui n'est pas de ce monde.

Dès lors le parti du mal est trop heureux d'avoir à opposer dans le passé un clergé comblé des biens de ce monde à notre clergé pauvre, un clergé premier corps politique de l'État à notre clergé sans attribution officielle d'aucune espèce, un clergé mêlé de trop près à la vie des cours à notre clergé sorti du peuple et vivant dans le peuple. C'est parce qu'elles ne voient le prêtre que dans l'histoire, et dans l'histoire arrangée par les journaux, que les masses gardent toujours prêtes contre lui la méfiance si prompte et la colère si aveugle. Au fond, nous sommes convaincus qu'elles sont plutôt prévenues contre des hommes qu'on leur a appris à détester, que prononcées contre des croyances dont elles ont plus soif que jamais. La France, s'il est permis de parler ainsi, nous paraît plutôt anticléricale qu'antireligieuse.

C'est au clergé à détruire peu à peu ces préventions, hostiles, on peut le dire, à chacun de ses membres. C'est aux laïques à s'efforcer de faire dans le monde, par l'exemple et par la charité, tout le bien qui se faisait jadis dans les églises. D'où est venue la cruelle supériorité des Allemands dans la dernière guerre? Est-ce seulement, comme le croient quelques-uns, de leurs canons à plus longue portée et de leurs cartes plus exactes? Non ; ils nous ont vaincus parce qu'ils savent encore croire, prier, obéir, respecter ; parce que chez eux aucune discipline n'a été atteinte, ni dans la famille,

ni dans la société, ni dans l'armée; parce que, mettant à profit tous les progrès de la science, ils ont gardé toutes les garanties de la tradition; parce qu'ils sont une monarchie militaire et que nous ne nous sommes montrés capables, jusqu'à ce jour, ni de garder la royauté ni d'organiser la ı publique. Divisés contre nous-mêmes, comment pourrions-nous résister à l'ennemi du dehors? Tant que la guerre sociale ne sera pas éteinte, Dieu nous garde de songer à la revanche contre l'odieux ravisseur de nos provinces! Elle aurait l'issue que vient d'avoir la revanche de 1815 si follement entreprise par l'empire. Or la réconciliation entre les classes ne peut venir que par la réconciliation de chacune d'elles, et surtout de la plus nombreuse d'entre elles, avec l'Église. Là est le vrai nœud de la question sociale et politique, là seulement est la revanche. Depuis quarante ans qu'il est fondé, *le Correspondant* n'a jamais entrevu, jamais conseillé d'autre solution. Il ne se consolera jamais d'avoir été si douloureusement justifié par nos malheurs, mais aussi il n'abandonnera jamais l'œuvre commencée, puisqu'elle est devenue plus que jamais l'œuvre de salut et le dernier espoir de notre malheureuse patrie.

## II

Qui faut-il accuser? Est-ce la fatigue d'une session qui dure depuis cinq mois, à travers de si cruelles agitations? Est-ce la température saharienne de cette quinzaine? Est-ce simplement ce vent de male chance qui souffle sur la France depuis un an, et qui emporte une à une toutes nos espérances? Nous ne savons, mais il est trop visible qu'entre l'Assemblée nationale et le chef du pouvoir exécutif les rapports se tendent de plus en plus, et que, de cette tension excessive à une rupture, il n'y a malheureusement pas loin. C'est comme un ménage qui a encore de bons jours, mais où l'idée de la séparation a pénétré, avec son cortége de griefs plus ou moins imaginaires et de récriminations réciproques. Tout dépend d'un accident ou d'une occasion, comme on voudra l'entendre. Si la situation générale est de plus en plus à la guerre entre les classes, il est vrai de dire, hélas! que la situation politique n'est pas à la paix entre les diverses parties du gouvernement. A qui la faute? Où est le remède? Chargeons les faits eux-mêmes de répondre à cette double question.

Si Proudhon, le vrai publiciste de ce temps de critique à outrance, était encore de ce monde, il pourrait ajouter à son traité des contradictions économiques un curieux chapitre sur les contradictions politiques. Ce chapitre serait tout simplement l'histoire du pouvoir

que nous avons fait à notre image, et sous lequel nous vivons depuis Bordeaux. Que des élections du 8 février, que de la majorité qui en est sortie, on ait pu conclure au gouvernement, à la politique, à l'administration que nous voyons, c'est là un tour de force qui ne pouvait se tenter qu'en France, dans le pays des essais et de l'imprévu.

Aucun *pronunciamiento* du suffrage universel ne saurait être plus exactement comparé à celui du 8 février dernier que le vote du 20 avril 1848, qui nous donna la seconde Constituante. Même but des deux côtés, même unanimité, même déception. En 1848 comme en 1871, il s'agissait de mettre fin à une dictature révolutionnaire et de faire arriver le pays légal au lieu et place d'un parti. Ledru-Rollin fut le Gambetta de la première république, comme Gambetta fut le Ledru-Rollin de la seconde. Contre l'un et contre l'autre l'opinion se déchaina, malgré tous les obstacles. L'homme de salut que l'instinct conservateur voulut opposer à l'homme néfaste fut Lamartine au lendemain du 24 février, comme M. Thiers au lendemain du 4 septembre. Ni l'un ni l'autre n'ont cru pouvoir suivre la voie ouverte à l'un par dix départements, à l'autre par vingt-six. Réagir avec la nation contre les usurpateurs de la souveraineté nationale leur parut un jeu contraire aux bonnes règles du gouvernement, et plein de périls. Les journées de juin et l'atroce Commune ont été la seule et prompte réponse de la révolution condamnée par le suffrage universel, ménagée jusqu'à la veille de sa révolte par le pouvoir exécutif.

Dieu nous garde de vouloir dire que M. Thiers risque de se voir abandonné par le pays et par l'Assemblée, comme le fut alors Lamartine! Son patriotisme, son esprit universel, ses grands services, lui assurent à jamais la reconnaissance des bons citoyens de tous les partis. Grâce à lui, grâce à son bon accord avec l'Assemblée, la paix s'est conclue, paix de vaincus, paix de victimes, il est vrai, mais que lui seul pouvait atténuer et signer; l'armée revenue d'Allemagne a été reconstituée, l'insurrection de Paris écrasée, l'emprunt de deux millards réalisé, les premières centaines de millions soldées aux Prussiens, et trois de nos plus beaux départements, l'Eure, la Seine-Inférieure et la Somme, acclament en ce moment le glorieux homme d'État qui vient de les délivrer de l'occupation allemande.

Voilà, certes, d'admirables résultats et l'heureux accomplissement d'une partie du programme du 8 février! Mais est-ce là tout ce que le pays attendait, tout ce que réclamaient le danger du moment et le danger de demain? Donnez-nous la paix, donnez-nous un gouvernement, c'est tout le mandat du 8 février. Plus de parti républicain exploitant la France par droit de conquête! Plus de dictateur rodomont

ayant fait un pacte avec la déroute! Un gouvernement qui rétablisse partout le règne des lois, qui relève notre moral, qui répare nos ruines, qui signe, ne serait-ce que pour un jour, la trêve des partis, qui mette fin à la guerre sociale, plus honteuse cent fois et plus mortelle à la longue que la guerre étrangère! Voilà ce que nous disions tous en allant voter le 8 février.

Que s'est-il passé cependant? L'Assemblée, reconnaissant dès le premier jour l'impossibilité de se mettre d'accord sur une solution gouvernementale définitive, a créé un nouveau gouvernement provisoire, mais celui-là sorti de son sein et ne pouvant vivre que de sa confiance. Les républicains formalistes, satisfaits d'un arrangement qu'ils n'osaient pas espérer si favorable, et s'abritant sous la popularité de M. Thiers, se sont mis à nous promettre l'ordre et la paix au nom de la république, comme ils venaient de nous promettre la victoire. Épurés par l'explosion de la Commune, qui leur a rendu le service de rappeler à elle presque tous les violents, ils se sont constitués en parti de gouvernement, apportant à M. Thiers le concours et l'apaisement tout au moins parlementaire de la gauche. M. Thiers, de son côté, a donné à ses nouveaux amis l'adhésion de ses anciens amis, si importants et si nombreux ; en d'autres termes, il a donné à la république le laissez-passer du parti conservateur. De ce mariage inattendu sont nés déjà deux enfants qui ne sont pas beaux et qui menacent de ne pas faire grand honneur à leur père : je veux dire les élections municipales du 30 avril et les élections législatives du 2 juillet.

Pendant ce temps, que faisait la majorité? Elle continuait à ne rien refuser au pouvoir exécutif, elle écartait les questions irritantes, réprimait les initiatives compromettantes, consentait même, en faveur de l'union, à revenir sur des votes acquis, affectait, en un mot, de se tenir aussi près de M. Thiers que M. Thiers affectait de se tenir près de la gauche. Si, la première, elle a voulu le rappel des lois d'exil et la validation de l'élection des princes d'Orléans, c'est dans un intérêt de justice et d'avenir sur lequel tout le monde est d'accord aujourd'hui. Que des imprudences aient été commises qui ont indisposé le sentiment public, cela est possible ; mais on ne peut nier qu'elles ne se soient produites en dehors de la Chambre, et sans le concours ni même l'assentiment de la majorité.

Nous n'éprouvons aucune gêne à confesser que le suffrage universel de la plupart des départements qui ont eu à compléter leur députation s'est prononcé principalement contre les hommes de la droite. Ce que ces départements n'ont pas voulu, c'est une nouvelle révolution, qu'on leur disait imminente, pour renverser M. Thiers et faire arriver une monarchie quelconque. Mais ce qu'ils ont voulu n'est pas

aussi facile à déterminer. Qu'on essaye de tirer de ce vote l'affirmation doctrinale de la république, je le conçois; mais il serait bien plus plausible de tirer du vote du 8 février l'affirmation doctrinale de la monarchie. Le pays n'est malheureusement pas si décidé que cela, ni dans un sens ni dans l'autre. Le grand mérite de la république pour la masse des électeurs du 2 juillet, ç'a été d'exister, de n'être pas à faire. Dans nos temps de contradictions, en fait de gouvernements comme de meubles, possession vaut titre. Longtemps encore l'ordre public en France devra se contenter de cette base précaire.

Quoi qu'il en soit, le pays a vu très-clairement, le 2 juillet, qu'il y a deux tendances dans le gouvernement, celle de M. Thiers et celle de la majorité, et il a donné largement raison à la première. On lui a dit que le danger était à droite et non à gauche, du côté de l'ancien régime et non du côté de la Commune, il l'a cru et il a voté en conséquence. Reste à savoir si les détestables excitations auxquelles on a dû le succès électoral auront produit tout leur effet dans le scrutin. Admettons, ce qui n'est pas encore démontré, que des représentants nommés comme révolutionnaires se croient libres d'agir à l'Assemblée en hommes d'ordre, reste à se demander ce que vont en penser, ce que vont devenir les électeurs. On ne joue pas avec le suffrage universel comme on jouait autrefois avec la classe plus politique des censitaires. Quoi! vous aurez réveillé dans les campagnes les vieilles préventions de 92, vous leur aurez désigné nommément des candidats, des partis, des catégories entières de citoyens comme les partisans secrets de la dîme et des droits féodaux, et vous espérez qu'il vous suffira ou de n'en plus parler, ou d'avouer que c'était un bon tour pour écarter certains candidats et en faire arriver certains autres? Détrompez-vous, et Dieu veuille que les événements ne se chargent pas prochainement de vous détromper! Le peuple, le peuple rural surtout, celui aux dépens duquel s'est pratiquée la criminelle propagande de vos amis, ce peuple est sincère, ce peuple est logique, presque aussi logique qu'inéclairé. Quand il a pris dans son département, dans son village tel ou tel nom révolutionnaire à la place de tel ou tel nom conservateur, il entend que son vote ait toutes ses conséquences. L'ennemi, l'odieux ennemi battu aux élections législatives, il faudra le battre aussi aux élections cantonnales. Conseils municipaux, conseils généraux, Assemblée nationale, il faut tout livrer aux jacobins, puisque eux seuls sont les vrais amis du pauvre peuple, les vrais dévoués du gouvernement. Et alors, ne voyez-vous pas où cela vous mène, surtout au moment où les conseils locaux vont recevoir de justes accroissements d'attributions? Voyez-vous le régime d'avant le 8 février consolidé ou rétabli dans le moindre vil-

lage, et la jacquerie, cette Commune des ruraux, se préparant dans nos campagnes? Voyez-vous surtout quelle Assemblée on va vous envoyer, lorsque l'Assemblée actuelle aura fini son œuvre? Compter que vous vous servirez du parti avancé, et qu'il ne se servira pas de vous, est une illusion qui n'est permise à personne après quatre-vingts ans de révolution.

Telle est la faute commise, telle est la responsabilité encourue. Quant au moyen de parer au danger si bénévolement provoqué, tous les politiques clairvoyants sont d'accord sur ce point, et M. d'Haussonville vient de l'indiquer très-nettement dans une lettre publiée par les *Débats* et qui a toute l'importance d'un manifeste. Il faut que le gouvernement se décide enfin à rentrer dans la vérité du régime parlementaire et qu'il se fasse honneur, depuis le chef du pouvoir exécutif jusqu'au plus humble ministre, de prendre les ordres et de suivre la politique de la majorité.

## III

Il ne faudrait pas beaucoup de séances comme celle d'hier pour faire revenir en foule les pessimistes et les découragés. Elle arrive d'ailleurs tout exprès pour confirmer notre thèse en montrant ce qu'on serait en droit d'attendre du cordial accord entre M. Thiers et la majorité. L'ordre du jour appelait le rapport sur les nombreuses pétitions adressées par les évêques et les catholiques de France à propos de l'envahissement de Rome par les Italiens et de la situation intolérable faite au Saint-Père. Les deux rapporteurs, MM. Pajot et de Tarteron, se sont dignement acquittés de leur tâche. Entre eux et les pétitionnaires, c'était comme un touchant concert de protestations en faveur de Pie IX et d'indignation contre les spoliateurs. La vraie question politique, la question à soumettre à l'Assemblée, a été éloquemment résumée en ces termes par M. de Tarteron : « Le chef d'une religion universelle, indépendante de toute forme politique, pour laquelle tout ce qui divise les peuples n'existe point, ni les frontières, ni les institutions, ni la langue, dont les membres peuvent vivre avec la même liberté dans la république et dans la monarchie, devient lui-même le sujet d'un gouvernement qui acquiert par là l'intolérable privilége d'étendre indirectement sa main sur des citoyens de toutes les nations du monde. »

Puis M. Thiers est monté à la tribune. Rapporteur en 1849 de la commission qui a demandé et obtenu l'expédition de Rome, plusieurs fois engagé contre la politique impériale sur cette même ques-

tion du pouvoir temporel, l'illustre chef du gouvernement n'avait pas à nous faire connaître son opinion. Il avait seulement à dire s'il y persistait, et quelle satisfaction il croyait pouvoir promettre aux réclamations et aux espérances des catholiques, qui ont toujours été les siennes. Reprenant avec une admirable vigueur d'esprit son ancienne thèse de la politique de l'équilibre européen contre la politique des nationalités imaginée par l'empire et sottement applaudie par la gauche, M. Thiers n'a pas eu de peine à montrer l'unité italienne que nous avons faite, engendrant l'unité allemande que nous avons laissé faire, et celle-ci aboutissant, quatre ans seulement après Sadowa, à la ruine de la grandeur française. Après un si rapide enchaînement de fautes et de désastres, quand l'Italie entrée à Rome en dépit des traités a su se faire reconnaître et approuver par la Russie, qui en a toujours voulu au Saint-Père à cause de la Pologne: par l'Angleterre heureuse de voir dans la Méditerranée une marine non pas rivale, mais ennemie de la nôtre; par l'Autriche qui, n'ambitionnant plus de retourner en Lombardie, désire vivre en termes amicaux avec sa nouvelle voisine; par la Prusse victorieuse, qui cherche à s'ouvrir des passages dans les Alpes pour se rapprocher de son alliée de Sadowa; par l'Espagne enfin, qui vient de prendre son roi au pied du trône de Victor-Emmanuel, que reste-t-il à faire pour la France? La France a le devoir de maintenir non-seulement la sûreté personnelle, mais l'indépendance religieuse du chef de l'Église; la France a le droit d'intervenir, le concordat à la main, pour s'assurer que cette indépendance d'un prince qui partage avec elle le gouvernement moral du pays, est effectivement et sérieusement garantie. Ce devoir sera rempli, ce droit ne sera pas déserté. Seulement, M. Thiers supplie l'Assemblée de compatir avec les nécessités de la situation présente, et de ne pas engager de telle sorte son action diplomatique qu'elle ne pourrait avoir d'autre résultat qu'un échec ou la guerre.

On attendait dans ce grave et douloureux débat la parole de Mgr Dupanloup. Le vaillant prélat n'a eu garde de manquer à ce rendez-vous de l'honneur et du devoir. Si la Chambre entière, par ses ovations d'enthousiasme, si tous les journaux — les nombreux journaux hostiles comme les rares journaux amis — n'avaient déjà célébré d'une même voix l'incomparable effet produit par cette éloquence d'évêque si nouvelle dans la politique, *le Correspondant* serait peut-être suspect d'en parler le premier.

« Non, qui que vous soyez, vous ne fonderez jamais ni une république, ni une monarchie, ni une forme quelconque de société régulière, sans relever les âmes et les caractères, les mœurs et les familles, et vous ne les relèverez pas sans les rattacher à Dieu!

« Sans Dieu, vainqueurs ou vaincus, vous ne saurez que vous écraser et vous dévorer les uns les autres : témoins 93 et la Commune !

« Pas de liberté, pas de moralité, pas d'égalité sans Dieu... La France attend Dieu, et Dieu attend la France aussi... Il est son premier et infaillible prétendant, et son drapeau est incontesté... C'est la croix, la croix secourable pour tous, la croix, qui a sauvé le monde !...

« Ah ! vous vous plaignez quelquefois que la religion vous menace !... Non, elle vous manque ! »

Qui pouvait parler ainsi dans une Assemblée française, qui pouvait pousser de tels cris de foi et de patriotisme à cette tribune où montaient hier MM. Millière et Delescluze, où peuvent monter demain MM. Quinet et Naquet ? Qui, si ce n'est ce grand évêque que toutes les causes nationales, tous les dangers de l'Église et de la patrie ont trouvé debout sur la brèche depuis un quart de siècle ?

Sur le fond même du débat, l'évêque d'Orléans, s'associant pleinement au langage de ses vénérables collègues, a pris acte, avec l'émotion de la reconnaissance, des bonnes dispositions du chef du pouvoir exécutif. « Parce que la France ne veut pas faire la guerre, s'est-il écrié, est-ce donc qu'elle ne peut rien, ni pour le Pape, ni pour personne ? Vous seriez trop humbles si vous le croyiez... Si vous n'avez plus la puissance d'être seuls à sauvegarder le Saint-Père envers et contre tous, donnez-vous au moins l'honneur d'être les premiers à demander que l'Europe le garde avec vous... Il est impossible que dix-huit siècles de grandeur et de bienfaits aboutissent à faire du successeur de Pierre le chapelain plus ou moins mal payé de Victor-Emmanuel !... »

Et Mgr Dupanloup est descendu de la tribune après avoir remis, au milieu des applaudissements de l'Assemblée, cette grande cause à l'illustre chef du gouvernement qui, « arrivé par la confiance universelle au sommet des honneurs et par le cours des années au sommet de la vie, sait dans ces hauteurs mesurer le prix des choses éternelles ! »

On allait voter, on voulait voter tout de suite, sous l'impression de cette irrésistible éloquence, lorsque M. Gambetta, ayant jugé à propos d'accepter avec la solennité d'un chef de parti un ordre du jour motivé déjà accepté par M. Thiers et la majorité, a fourni à M. Keller l'occasion de dénoncer l'équivoque où l'on allait se jeter et d'insister formellement pour le renvoi des pétitions au ministre des affaires étrangères. Après un débat de forme long et confus, où l'ancien dictateur de Bordeaux a montré plus d'infatuation de lui-même que de véritable intelligence politique, l'évêque d'Orléans a reparu à la tribune et a proposé une rédaction ainsi conçue : « L'As-

semblée, confiante dans les déclarations patriotiques et la prudence de M. le chef du pouvoir exécutif, renvoie la pétition au ministre des affaires étrangères. »

431 voix contre 82 se sont prononcées en faveur de cette résolution.

Ainsi s'est terminée cette belle séance digne de prendre place dans l'histoire à côté de celles où la France libre de ses mouvements, en pleine possession de ses forces, ordonnait, il y a vingt-deux ans, le départ de sa flotte pour Civita-Vecchia et relevait le trône du Saint-Père. Ce n'était pas assez pour l'empire d'avoir détruit par sa guerre d'Italie cette œuvre de la France catholique, il fallait qu'il détruisît la France elle-même par sa guerre d'Allemagne et qu'il la rendît pour un jour incapable d'agir sur l'Europe autrement que par sa parole et par son exemple !

LÉOPOLD DE GAILLARD.

---

Les graves événements dont la France a été le théâtre depuis un an ont interrompu la propagation de la souscription destinée à perpétuer, par une médaille, la mémoire de l'illustre comte de Montalembert. Aujourd'hui que le calme renaît, la commission du Congrès et de l'Institut des provinces reprend son œuvre : l'envoi des circulaires va se continuer. On nous demande de rappeler que le prix de la souscription est de dix francs et que chaque souscripteur recevra une médaille en bronze, copie de la médaille en or qui sera offerte à la famille. Les adhésions à la souscription doivent être adressées à M. Leroyer, trésorier de la commission, avenue Marigny, n° 19, à Vincennes, près Paris.

*L'un des Gérants :* CHARLES DOUNIOL.

PARIS — IMP. SIMON RAÇON ET COMP., RUE D'ERFURTH,

# L'ARMÉE PRUSSIENNE

## EN LORRAINE

---

Bien peu de mois se sont écoulés depuis la guerre, et, lorsque les plaies du pays sont encore béantes, il est difficile de jeter un regard calme sur cette histoire d'hier pour l'étudier et y puiser les enseignements de l'avenir. Cependant, c'est maintenant qu'il faut le tenter pour qu'aucun souvenir ne soit altéré par le temps, et que la leçon si cruellement achetée porte tous ses fruits.

Si désastreuse que soit la paix, elle n'est point humiliante : il n'y a d'humiliation que là où il y a honte et défaite sans résistance. La Prusse, après Iéna, Eylau et Friedland ; l'Autriche, après Austerlitz, Wagram et récemment Solferino, ont dû subir les lois du plus fort ; leur honneur national n'en a pas souffert dans l'estime du monde. La France n'a donc pas lieu de se voiler la face ni de désespérer de l'avenir, elle doit au contraire en préparer l'éclat pour une génération plus heureuse ; mais pour cela il faut qu'elle dépouille certains préjugés de vanité nationale, qu'elle ait le courage de regarder autour d'elle et d'emprunter même à ses vainqueurs d'aujourd'hui leurs moyens de vaincre.

Il en est des guerres comme des révolutions. Dans leurs résultats, comme dans leur explosion, une part appartient sans doute aux circonstances et aux hommes placés à la tête des gouvernements et des armées ; mais hommes et choses ne sont le plus souvent que la résultante des institutions et des mœurs et l'on risquerait fort de se tromper si, s'attachant à la surface, on négligeait le fond ou si l'on prétendait atteindre aux effets sans s'appuyer sur les mêmes fondements. Des hommes spéciaux apprécieront les mouvements stratégiques et la science des généraux allemands, les fautes ou les malheurs des

nôtres. Nous n'aurions aucune compétence pour une pareille discussion. Nous ne voulons pas davantage toucher aux côtés de cette vaste et douloureuse question qui réveilleraient des imputations vraies ou fausses contre certains noms appartenant à l'une ou à l'autre des phases de la campagne.

Nous nous bornerons à dire ce que nous avons vu de près pendant trop longtemps. Envahie dès le début des hostilités et soumise jusqu'à la fin, mais en dehors des combats, au contact des armées et du système prussien, la Meurthe a eu le triste privilége de pouvoir mieux les étudier qu'aucun autre département. C'est ce que nous avons essayé de faire. L'organisation allemande est tellement méthodique, sa mise à exécution tellement uniforme, qu'en parlant d'un pays occupé nous aurons parlé de tous, hors, bien entendu, de ceux qui ont servi de champ de bataille.

Il sortira peut-être de ces observations quelques indications utiles et appliquables à la France, où, de l'aveu général, tant de choses sont à refaire.

## I

Lorsque l'armée prussienne s'empare d'une ville, son premier soin est de manifester sa prise de possession par une série d'actes que soutiennent les menaces les plus rigoureuses.

Dans chaque église les cordes des cloches sont coupées, l'usage du tambour est interdit au crieur public, les portes et les volets des maisons doivent rester ouverts, même la nuit, et, de plus, chaque fenêtre doit être éclairée. Ordre est donné aux habitants de remettre, dans le délai de deux heures, leurs armes de toute nature, sous les peines les plus graves en cas de contravention constatée par des visites domiciliaires, et cette mesure est appliquée avec une telle exactitude dans toutes les communes, que, jusqu'aux armes de collection et aux épées rouillées, tout est reçu ou enlevé.

Une ordonnance royale, imprimée d'avance et affichée immédiatement, prévient les habitants que la conscription est abolie dans le département que l'armée prussienne vient d'occuper, fût-ce même sur un seul point, et menace de mort toute autorité française qui en continuerait les opérations, tout individu qui s'y soumettrait. Pour prévenir les infractions à ces ordres, il est enjoint aux maires de dresser un état des jeunes gens de leur commune, et des visites fréquentes de contrôle sont faites par des gendarmes. « En cas de départ ou d'absence non motivée, les parents ou tuteurs, et à leur défaut la commune, sont frappés d'une amende de cinquante francs

par jour et par chaque individu absent. » (Lettre du comte Renard, préfet de la Meurthe aux maires, 20 septembre.) Plus tard, cette mesure a été étendue à tous les hommes, jusqu'à l'âge de quarante ans, et aucun sauf-conduit (tout déplacement en exige un, même pour les femmes) n'a pu leur être délivré.

Peu après la reddition de Laon, nous vîmes passer prisonnier le préfet de l'Aisne. Bien qu'il eût été d'abord accusé d'avoir contribué à l'explosion de la citadelle de Laon, son crime principal était d'avoir procédé au recrutement dans son département et poussé les populations à la défense de leur territoire. Ce dernier fait est également puni de mort par les ordonnances du roi de Prusse, ainsi que tout effort tenté par les habitants pour opposer la moindre résistance au passage et aux mouvements des armées. Les francs-tireurs eux-mêmes, bien que reconnus par leur gouvernement, sont mis hors les lois de la guerre, et doivent être fusillés s'ils sont faits prisonniers.

En même temps que ces publications sont faites, les corps municipaux sont constitués en permanence dans les mairies pour être à toute heure sous la main de l'autorité militaire et répondre de la soumission des habitants, l'arrestation des notables étant la formule comminatoire qui suit presque tous les ordres.

Ces mesures prises pour assurer la sécurité de l'armée, le pays est tenu de fournir à tous ses besoins. La première obligation imposée aux habitants, c'est le logement des troupes, même s'il y a des casernes ou autres grands bâtiments publics.

Lorsque la colonne n'est pas très-considérable, l'autorité admet l'usage des billets de logement, sauf à limiter les quartiers dans lesquels il peut être appliqué. Si, au contraire, le nombre d'hommes est trop grand, le logement est fait militairement, c'est-à-dire qu'un fourrier inscrit sur les portes le chiffre d'officiers et de soldats qu'il attribue à chaque maison d'après ses dimensions apparentes. Telle en reçoit cinquante, telle autre cent auxquels il faut donner de quoi se coucher.

Ce n'est pas tout, il faut aussi les faire vivre. A ce sujet, on nous permettra un souvenir. Dans la ville où nous étions, vingt mille hommes avaient été annoncés le premier jour par une forte avant-garde, avec ordre d'avoir à les nourrir, chose difficile pour une population, généralement peu à l'aise, de sept mille âmes. Cependant tous les efforts possibles avaient été faits. Le soir venu, le corps d'armée n'avait pas paru et les habitants avaient cessé d'attendre, lorsqu'à dix heures chacun fut réveillé par une publication qui prescrivait d'apporter sur la place, dans *un quart d'heure*, tous les vivres nécessaires, sinon la ville serait *mise au pillage* (sic).

Dans les villages lorrains, où la sobriété est grande et où les ressources sont faibles, bien des pauvres gens ont vu ainsi consommer, quelquefois en un jour, leurs minces provisions.

Lorsque la charge fut devenue impossible à supporter pour les populations sans travail, les municipalités ont dû fournir l'alimentation nécessaire dont la quantité est fixée par une ordonnance royale. Elle se compose par tête de 750 grammes de pain, 500 de viande, 250 de légumes ou de riz, de café, de vin ou d'eau-de-vie. Cinq cigares sont dus, en outre, à chaque homme; sauf ce dernier article, les quantités et la nomenclature des objets sont à peu près les mêmes qu'en 1814.

Pour les garnisons, à défaut de fournitures en denrées, les communes peuvent payer en argent deux francs par jour et par homme. Et en effet, lorsque les villes ont passé des traités avec des fournisseurs, allemands pour la plupart, et, soit dit en passant, recommandés par l'administration prussienne, la dépense est ressortie de 1 fr. 85 à 2 fr. par tête.

Pour chaque officier, une indemnité de 6 à 8 fr., selon les localités, est également exigée. Mais, de ce chef, toutes les communes, grandes ou petites, ont été, en outre, contraintes à payer des sommes très-considérables, destinées, disait l'ordre du roi, « à donner aux officiers un supplément de gages pendant l'armistice. »

Les commandants d'armée ne font point inscrire à la charge des villes une allocation fixe pour couvrir leurs dépenses de bouche; mais, par réquisition, ils se font défrayer de tout, eux et leurs maisons. Le général de Bonin, gouverneur général de la Lorraine, s'est ainsi fait servir chaque jour par la ville de Nancy une table de dix ou douze couverts. Quant au prince Frédéric-Charles, dès son arrivée à Pont-à-Mousson, son intendant venait chaque matin exiger le menu du jour, et s'emportait violemment lorsqu'il rencontrait le refus forcé de lui fournir, entre autres objets, quarante ou cinquante jeunes poulets, vingt-cinq livres de beurre, cent œufs, etc., etc., que la production locale et l'impossibilité de toutes communications ne permettaient pas de se procurer. Plus tard, de Corny, où il avait établi son quartier général, il faisait requérir à Nancy tous les vivres jugés nécessaires à sa table.

Citons un fait plus saillant. Par ordre de ce prince, l'intendant militaire de son armée fit ouvrir plusieurs caves particulières et l'on y prit en deux jours plus de quinze cents bouteilles de vins fins dont le reçu fut donné.

Le roi seul vit, et fort sobrement, dit-on, sur les ressources que sa maison apporte, mais parfois son nom couvre encore des exactions. Ainsi nous avons vu un autre intendant militaire demander

avec menaces, *pour Sa Majesté*, deux cents bouteilles de vin de Champagne. Le maire, qui ne pouvait en fournir une seule, parce que tout ce qu'il y avait eu avait été requis pour le prince Frédéric-Charles, eut occasion d'en parler au général de Roon, ministre de la guerre, qui entra dans une grande colère, déclarant que personne n'avait rien à demander pour le roi, *qui, d'ailleurs, ne buvait jamais de vin de Champagne*. L'intendant fut mandé par le général, et la mairie ne l'aperçut plus. Au reste, de tous les officiers de l'armée allemande, les intendants sont ceux qui ont montré dans leurs rapports avec les malheureuses municipalités, le plus d'exigence, avec une raideur allant parfois jusqu'à la brutalité, toujours jusqu'à la menace.

Il est à peine besoin de dire que la nourriture des chevaux, fixée à des quantités réglementaires, ne doit pas moins que celle des hommes être fournie par les pays occupés. Aussi, toutes les granges de nos cultivateurs ont-elles été vidées par les réquisitions des uhlans, et dans les premières semaines, le blé nouveau n'étant pas battu et les réserves étant épuisées, les épis étaient mangés ou enlevés avec la paille.

Là ne se borne pas le triste sort des cultivateurs. Leurs voitures, leurs attelages, leurs domestiques de ferme et eux-mêmes sont requis pour conduire à la suite des armées allemandes les fourrages, les malades, les blessés. Bien plus, des réquisitions de douze cents chevaux avec leurs conducteurs ont été exigées pour effectuer le transport d'un immense parc d'artillerie.

Combien de voitures brisées et perdues dans les convois, de chevaux fourbus et exténués faute d'une provende suffisante ; combien d'hommes mal nourris, obligés de coucher sur leurs voitures, et gardés pendant cinq ou six semaines à ce régime qui a causé la mort de plusieurs d'entre eux !

Après les vivres et les transports, viennent les réquisitions de toute espèce pour les autres besoins de l'armée : les cuirs pour les chaussures et les harnais, les fers et les clous pour ferrer les chevaux, les lainages et les draps pour l'habillement des hommes, les bois pour les constructions et le chauffage, les poêles et les fourneaux pour les baraques et les ambulances, les bougies, l'huile, le pétrole pour l'éclairage de tous les services, le papier, les enveloppes, la cire et jusqu'aux pains à cacheter pour les bureaux ; enfin tout, absolument tout est prélevé sur le pays par réquisition. Dans les premiers moments, il a fallu même apporter aux intendants les chemises et les souliers des habitants pour satisfaire à des ordres hors de proportion avec les ressources du commerce local, et donnés,

comme toujours, sous menaces d'exécutions militaires et des peines les plus graves pour les notables.

Nous avons prononcé le mot d'ambulances. Les dépenses occasionnées de ce chef n'ont pas été des moindres que la Lorraine ait eu à supporter. Pendant le siége de Metz surtout, il en avait été établi dans presque toutes les communes qui pouvaient offrir des emplacements à peu près convenables. Hors le service médical fait par les médecins allemands, tous les frais étaient à la charge du pays : nourriture, matelas et linge requis dans les maisons particulières, médicaments, cercueils même et inhumation des soldats des deux nations qui mouraient en grand nombre.

Avant de quitter le chapitre si lourd des réquisitions, il importe de savoir comment elles sont exécutées.

Tout commandant de détachement, quel que soit son grade, a le droit de requérir sur sa propre signature « toutes les fournitures nécessaires à l'entretien de sa troupe[1] », et souvent dans les campagnes cette signature n'est même pas donnée ; c'est la force qui prend ce qu'elle veut, sans autre forme de procès. Cependant, lorsque des commandements d'étapes sont établis, les réquisitions faites par les différents chefs de troupes ne sont obligatoires qu'après avoir été visées par le commandant qui les transmet au maire tenu alors d'obéir[2].

Aux yeux des Prussiens, ce système est la conséquence naturelle de la guerre, et les bons qu'ils délivrent sont des traites de valeur assurée payable à la fin de la campagne, soit directement par le vaincu, soit par le vainqueur sur l'indemnité acquittée par le vaincu ; ils ont un code complet de la matière[3] et affirment qu'après les guerres de 1864 et 1866 ils ont tout remboursé aux populations sur les contributions imposées au Danemark et à l'Autriche. D'après leurs règlements, le dommage temporaire incombe aux corps collectifs seulement, les mairies devant acquitter le prix des réquisitions faites directement sur les particuliers, « soit en argent, soit au moyen de bons payables à la caisse communale après un certain délai[4]. »

Mais les réquisitions ne font que défrayer l'armée ; elles ne versent point d'argent dans son trésor. Pour en arracher aux populations, les Prussiens emploient trois procédés différents. Dès qu'un département est occupé, une administration civile et une administration financière s'installent au chef-lieu, et à la place de toutes les

[1] Proclamation du 29 août 1870, signée von Bonin.
[2] Arrêté du gouverneur général de la Lorraine, von Bonin.
[3] Règlement du 17 mai 1859, revisé le 4 juillet 1867.
[4] Arrêté du préfet de la Meurthe, comte Renard, 9 septembre 1870.

branches de l'impôt national, une contribution mensuelle unique est établie. Le moyen d'y parvenir est simple. Lorsque la menace ou la force ont déterminé les chefs de service à remettre leurs livres, l'agent prussien fait un bloc des contributions directes de l'année courante et du produit moyen pendant les cinq dernières années des droits d'enregistrement, de timbre et des contributions indirectes (non compris le revenu du tabac, du sel et de la poudre). Le total ainsi obtenu est réparti entre les communes[1], et « doit être considéré comme pesant sur le revenu[2]. Le contingent exigé est donc forcément réparti entre les propriétaires et les patentés. Dans le département de la Meurthe les cotes foncières se sont vues, par ce moyen, augmentées de moitié pendant les cinq derniers mois de 1870.

Les agents français du Trésor ayant tous refusé leur concours aux opérations du gouvernement allemand, la perception de l'impôt mensuel a été imposée au maire de chaque commune. De plus, le maire de chaque chef-lieu de canton a été tenu de centraliser la recette cantonale[3]. Plusieurs maires avaient demandé à être remplacés, dans cette tâche pénible, par des agents allemands. Le commissaire civil en Lorraine répondit : « Cette demande ne peut être accordée. MM. les maires doivent continuer leurs fonctions de percepteurs, sous peine d'une amende très-considérable qui serait imposée par chaque jour de retard[4]. » Point essentiel, et conforme à la théorie générale prussienne : chaque commune est responsable de son contingent[5].

Un second moyen d'obtenir de l'argent a le double mérite, pour l'autorité allemande, de remplir ses caisses et de mettre en fréquent usage le système d'intimidation et d'épuisement sous lequel elle écrase les pays occupés : ce moyen, c'est l'amende. Toute commune étant, en principe, déclarée solidaire des actes d'hostilité ou de malveillance commis sur son territoire, « soit que les coupables appartiennent à cette commune ou que le territoire ait servi à l'action incriminée[6], » le dommage le plus léger, le plus indépendant du fait des habitants donne lieu à une amende. Un fil télégraphique rompu,

[1] Proclamation du gouverneur général de la Lorraine, 5 septembre, art. 1 et 2.

[2] Instruction du préfet, 25 septembre.

[3] Proclamation du gouverneur général de la Lorraine, 5 septembre, art. 5. L'article 7 accorde aux maires une remise de 3 pour 100 sur la dette communale, et aux maires des chefs-lieux de cantons une remise de 1 pour 100 sur la recette cantonale.

[4] Avertissement du commissaire civil. (*Journal officiel* du 10 février 1871.)

[5] Proclamation ci-dessus du 5 septembre.

[6] Proclamation du 29 août, von Bonin.

un isolateur brisé coûte à la commune jusqu'à 2,000 francs, et le plus souvent le maire est saisi pour garantie de la somme. Qu'il soit établi ensuite que le fouet d'un convoyeur, que la gelée même ont occasionné le dégât, l'argent encaissé ne se rend pas.

Une pierre jetée sur les rails d'un chemin de fer entraîne la même responsabilité. « On fera entendre aux habitants, dit un avertissement préfectoral[1], par des amendes et des contributions, qu'il est dans leur intérêt non-seulement de s'abstenir de toute action hostile, mais de veiller à ce qu'il n'en soit pas commis par des personnes étrangères à la commune. »

Il est arrivé, dans certains endroits, que quelques francs-tireurs isolés, venus du dehors, ont blessé ou tué des soldats prussiens. La maison d'où les coups étaient partis a été brûlée et les habitants, pour n'avoir pas repoussé les francs-tireurs, ont dû payer à Flavigny 50,000 francs, 200,000 francs à Remiremont, et dans les deux cas des notables arrêtés ont été le gage des payements. D'autres fois même rien n'établit la réalité du fait, sinon l'ordre de payer. C'est ainsi que la ville de Nancy a dû verser 100,000 francs pour un coup de fusil tiré dans un faubourg, et le canton de Pont-à-Mousson 200,000 francs pour une blessure faite à un soldat. Ni dans l'un ni dans l'autre cas, *les coupables* n'ont été admis ni à voir leur victime ni à demander une enquête et à savoir en quel lieu le fait annoncé avait eu lieu.

Mais deux exemples bien plus graves de ce système sont : l'imposition d'un million par département, ordonnée par le roi de Prusse au mois de septembre pour la réparation des pertes causées au commerce allemand par la capture de quelques bâtiments, et la contribution de dix millions imposée également par ordonnance royale (janvier 1871) aux départements compris dans le gouvernement général de la Lorraine, à la suite de la destruction du pont de Fontenoy, entre Frouard et Toul. Nous ne pouvons pas ne pas reproduire la pièce officielle relative à ce dernier fait, telle qu'elle a paru :

« Sa Majesté le roi de Prusse, empereur d'Allemagne,

« En raison de la destruction du pont de Fontenoy,

« La circonscription ressortissant du gouvernement général de la « Lorraine payera une contribution extraordinaire de dix millions de « francs à titre d'amende. Ceci est porté à la connaissance du pu- « blic, en observant que le payement de ladite somme sera perçu « avec la plus grande sévérité. . . . . . . . . . . . . . . . . . . .

[1] Avertissement du préfet de la Meurthe, comte Renard, 8 septembre.

« Le village de Fontenoy a été immédiatement incendié, à l'excep-
« tion de quelques bâtiments conservés pour l'usage des troupes.

« Nancy, le 23 janvier 1871.

« Le gouverneur général de la Lorraine,
« VON BONIN. »

Il n'est pas besoin de démontrer que la prise de bâtiments de commerce par notre flotte ne constituait qu'un fait de guerre générale dont les départements envahis ne devaient pas être responsables. — Quant à la surprise de Fontenoy, le gouvernement prussien ne pouvait même invoquer sa théorie sur la responsabilité des populations en matière d'attaques de francs-tireurs, car il frappait toute une province pour un fait local, et la *Gazette de Cologne* reconnaissait que des hommes de plusieurs armes et de plusieurs régiments avaient accompli cet acte qui était, par conséquent, un fait de guerre régulier. Heureusement la paix est survenue, et les amendes n'ont point été payées.

La troisième source de produits a été trouvée dans les forêts de l'État : introduite d'abord sous couleur de coupes régulières, elle est bientôt devenue une véritable dévastation, et nos plus beaux chênes sont partis, débités, pour des destinations inconnues.

Pour toutes ces exigences, amendes aussi bien que contributions et charges de toute nature à imposer aux communes, le préfet prussien sert d'intermédiaire entre son gouvernement et le pays ; mais il ne connaît et ne veut connaître que les maires des chefs-lieux de canton. Chacun d'eux est chargé de ses ordres pour toutes les communes de leur circonscription cantonale, et il est rare qu'une menace d'amende personnelle ne les accompagne pas, de même que les délais d'exécution sont toujours extrêmement courts. Aucun refus de concours n'est admis. En voici la preuve : « Le préfet de la Meurthe, attendu que les autorités administratives de l'État se sont refusées de fonctionner, s'est trouvé dans la nécessité d'instituer les maires des chefs-lieux comme autorités de leurs cantons. Le maire de Baccarat s'est refusé d'obéir. A la suite de cette résistance qui ne saurait être tolérée, le préfet a délégué un fonctionnaire civil appuyé par la force armée pour arrêter le maire et les membres du conseil municipal. Cette mesure a été mise à exécution. Le maire et six conseillers municipaux se trouvent en prison à Nancy[1]. » Il faut noter que ce maire, ancien conseiller général, était un vieillard de plus de soixante-dix ans.

[1] *Journal officiel* du gouvernement général de la Lorraine, 20 septembre 1870.

Grâce aux journaux étrangers, le monde civilisé a pu apprendre déjà que les principaux habitants de Nancy, magistrats, professeurs, propriétaires, etc., avaient été contraints pendant quelques semaines à monter sur les locomotives jusqu'aux frontières du département, en vue d'assurer contre des attaques isolées la sécurité des trains allemands, et « de manière à faire comprendre que tout accident causé par l'hostilité des habitants frapperait en premier lieu leurs nationaux[1]. » Voici comment cette mesure était commentée par l'organe officiel de la préfecture prussienne :

« Nous apprenons qu'elle a jeté l'alarme au milieu des classes « appelées à ce service. Les mairies ont refusé péremptoirement de « donner une liste de personnes propres à ce service qu'on leur « avait demandée, afin de pouvoir épargner des personnes âgées ou « infirmes. Les autorités allemandes ont dû procéder par elles- « mêmes au choix, ce qui entraînera peut-être des rigueurs qu'on « aurait désiré pouvoir éviter.

« Il est vrai qu'on a muni les francs-tireurs et partisans d'un pa- « pier portant qu'ils sont au service de l'État, pour les garantir d'ê- « tre fusillés quand ils sont pris les armes à la main ; mais tout « observateur impartial devra convenir que ce n'est pas une pareille « formalité qui peut répondre à l'esprit du droit et des coutumes in- « ternationales de ne faire la guerre que par des troupes réguliè- « res. . . Le service qu'on vient d'organiser pèse sur les classes « supérieures : *Hinc illæ lacrymæ;* de là cette alarme. Nous avions « cru la France un pays essentiellement démocratique, arborant la « bannière sinon de la liberté du moins de l'égalité. Ces messieurs « n'ont pas jeté de si hauts cris tant qu'il ne s'est agi que de faire « faire aux pauvres paysans le service de convoyeurs pour l'usage « des armées et de l'emploi forcé des laboureurs au déblayement des « communications et œuvres pareilles. Ce n'est qu'à présent, qu'à « part une bien légère saignée faite à leur bourse, ils s'aperçoivent « que la guerre ne plaisante pas. Et pourtant ce sont les classes su- « périeures qui, par leur appui prêté au gouvernement impérial, « sont responsables de la guerre, bien plus que le grand nombre des « populations des campagnes qui supportent la plus lourde part des « malheurs du pays. Nous sommes persuadés que, réflexion faite, ils « reconnaîtront la justice de notre raisonnement, et qu'ils trouve- « ront leur consolation d'être appelés à leur tour au service de l'en- « nemi dans la devise républicaine : Fraternité, égalité. »

Nous ne relèverons rien dans ces passages, mais il nous a paru utile d'en faire connaître la forme aussi bien que le fond. Ce style

[1] *Journal officiel* du gouvernement général de la Lorraine, 21 octobre 1870.

donne le diapason ordinaire des articles du *Moniteur officiel*, journal imposé aux mairies et dans chaque commune aux hôtels ou cafés les plus achalandés, et le seul par qui le pays eût permission, la plupart du temps, d'apprendre quelque chose des événements qui s'accomplissaient, car les journaux de la France libre étaient prohibés ; les feuilles locales avaient dû cesser de paraître pour ne pas se soumettre à la censure et aux peines du régime prussien.

Quant aux gazettes belges, quelques-unes avaient été admises à une certaine époque ; mais bientôt la circulation en fut interdite sous peine d'amendes progressivement élevées à mille francs contre tout détenteur, même d'un seul exemplaire.

Le *Moniteur officiel*, maître exclusif du terrain, n'en fut que plus injurieux et plus agressif contre la France.

Les dépêches signées du roi de Prusse, il faut le reconnaître, étaient loin du ton des journaux de ses gouverneurs. Bien que destinées à être lues avant tout par ses soldats, elles n'ont jamais contenu un mot blessant pour les efforts de la France et le courage de nos armées ; mais il était réservé à un ancien Français, commissaire civil en Lorraine, de déclarer, au nom du gouvernement prussien, qu'en raison de l'évasion de quelques-uns de nos officiers prisonniers en Allemagne « la parole d'honneur d'aucun Français ne serait plus reçue. » (*Journal officiel* du 31 janvier 1871.)

Nous n'approuvons pas, nous devons le dire, la conduite de ces officiers ; nous croyons que, libres dans l'intérieur d'une ville, ils étaient liés et qu'ils devaient savoir souffrir et rester. Mais si leur patriotisme leur a fait illusion, leur nombre était bien faible comparé au chiffre total de leurs compagnons de captivité, et un Allemand de race eût hésité à signer un pareil avis. Ce commissaire s'appelait le marquis de Villers.

Par tout ce qui précède, on a pu voir quelle puissante organisation, quelle série habilement combinée de rouages militaires opprime et maintient sous le joug les provinces occupées par une armée allemande, à l'exception, toutefois, des territoires dont le gouvernement prussien médite et escompte par avance la conquête définitive. Ainsi, les arrondissements de Château-Salins et de Sarrebourg n'ont connu ni réquisitions, ni amendes, ni contributions. Bien avant la campagne, la ligne rectificative des frontières, dite de Moltke, était décidée, et des cartes faites en conséquence se vendaient en Allemagne. Aussi les populations purent-elles savoir, dès le début de la guerre, jusqu'où s'étendaient et où s'arrêtaient des prétentions qui ne se sont ni restreintes ni augmentées. Partout ailleurs, épuiser les ressources matérielles, rendre chaque commune responsable de tout dommage causé, sur son territoire, aux troupes ou aux services

prussiens, agir sans cesse par la menace des peines les plus draconiennes et les appliquer parfois aux hommes que leur situation met le plus en vue, tel est le système voulu, prémédité, constant et uniforme auquel obéissent tous les fonctionnaires et que toute l'armée pratique ou voit pratiquer avec la conviction que la guerre ne peut se faire autrement. Les officiers les mieux élevés, et il y en a beaucoup, se contentent de dire : « Cela est dur, mais que voulez-vous? c'est la guerre. » Et puis vient sur-le-champ un souvenir local, presque personnel, des exigences redoutables de nos armées depuis Hoche jusqu'à Davout. Oui, quand on relit l'histoire ou quelques souvenirs de ce temps, écrits même par les hommes les plus honorables, on est tristement frappé de la ressemblance des faits, et l'on doit reconnaître que de tels procédés ne choquaient pas alors les esprits les plus honnêtes. Mais soixante ans, quatre-vingts ans nous en séparent. Depuis lors la civilisation a fait un pas immense, les mœurs se sont partout adoucies, et il est certain, pour les Allemands comme pour nous, que nos armées de 1870, si elles avaient eu la victoire, auraient usé d'une grande modération envers les populations.

Le clergé français a été vu, pendant tout le temps de la guerre, d'un œil tout spécialement soupçonneux par les autorités allemandes, qui l'accusaient de pousser les habitants, des campagnes surtout, à la résistance. Plusieurs ecclésiastiques ont été arrêtés : les uns pour des paroles prononcées en chaire et mal comprises ; d'autres sous la prévention d'avoir communiqué, par signaux, avec des troupes françaises, ou d'avoir fait tirer de leur église sur des soldats allemands. Un curé de campagne a été fusillé comme convaincu d'un fait de cette nature.

Il faut encore dire un mot d'une institution prussienne qui constitue à certains moments une véritable calamité de plus pour les territoires envahis. Nous voulons parler des chevaliers de Saint-Jean et de Malte qui suivent en nombre formidable les armées, quoique en dehors d'elles. Malgré les souvenirs guerriers que réveillent leurs noms, leur mission aujourd'hui n'est plus qu'hospitalière, et consiste à centraliser d'abord, à distribuer plus tard, les dons considérables que la charité allemande envoie de toutes parts pour le soulagement des blessés et des malades. La seule différence entre eux est que les uns sont catholiques (Malte) et les autres protestants (Saint-Jean). La forme de la croix qui brille sur leur habit et la couleur de cet habit les distinguent à ce point de vue. Soumis à la direction des plus grands noms de l'Allemagne, quelques-uns prennent leur rôle au sérieux, et grâce à eux les ambulances reçoivent des médicaments, des désinfectants, des couchages, des objets de toute espèce qui font trop souvent défaut lorsque la marche de l'armée est rapide

et après de sanglantes batailles. Ceux-là font du bien, mais beaucoup n'ont cherché qu'une occasion de suivre la campagne de près, et les médecins allemands, fort éclairés en général, ne leur sont redevables d'aucune aide dans l'accomplissement de leur tâche. Par contre, lorsqu'au début leur situation n'est pas encore bien connue, ils vivent hardiment sur des réquisitions auxquelles ils n'ont pas droit. Derrière eux des bandes de soi-disant infirmiers s'étaient répandues. Porteurs du brassard à croix rouge, régulièrement timbré mais beaucoup trop libéralement distribué, ces hommes venaient s'abattre sur le pays avec droit au logement chez l'habitant par qui ils étaient redoutés pour leur insolence et leurs mauvais procédés. L'autorité militaire a fini par reconnaître que l'immense majorité ne rendait aucun service et ne paraissait jamais dans les hôpitaux. Des razzias successives, qui parfois en ont fait disparaître 300 en un jour sur un même point, ont débarrassé les villes de cette détestable engeance.

On vient de voir l'invasion prussienne dans ses rapports pour ainsi dire ordinaires, normaux avec nos malheureux départements. Ce régime déjà si oppressif s'est encore sensiblement aggravé pendant les deux derniers mois de la guerre, et cette aggravation, comme tout ce que fait l'administration prussienne, a été méthodique. A cette époque, la résistance prolongée de Paris, les luttes malheureuses mais sans cesse renouvelées de nos armées exaspéraient sans doute le gouvernement de Berlin. Ses troupes, toujours grossies de nouveaux renforts, se lassaient de cette guerre acharnée où les intempéries de la saison s'ajoutaient aux périls des champs de bataille. L'Allemagne enfin s'irritait de ne pas voir la fin si souvent annoncée de ce duel gigantesque. Tout en continuant les opérations, on voulut donc faire sentir plus lourdement encore aux populations envahies le poids de l'occupation. C'était se venger sur elles de la défense de la France, c'était peut-être leur arracher un cri de détresse qui se fît entendre du gouvernement de Bordeaux ou des provinces libres. En tout cas, c'était établir une compensation entre les sacrifices et les recettes, compensation qui n'est pas sans valeur pour la Prusse, où il est admis que la guerre non-seulement nourrit la guerre, mais doit laisser, tous comptes faits, un large bénéfice pécuniaire au vainqueur.

Par toutes ces considérations, l'impôt mensuel fut plus que triplé pour l'année 1871. La surveillance des personnes redoubla, et c'est à la date du 15 décembre que le roi de Prusse prit une ordonnance dont aucun commentaire ne pourrait valoir la simple reproduction :

« Nous, Guillaume, roi de Prusse, ordonnons ce qui suit aux gou-« vernements généraux de l'Alsace et de la Lorraine :

« Art. 1er. Quiconque prendra du service dans les armées françai-« ses aura ses biens présents et à venir confisqués et sera banni « pendant dix ans.

« Art. 2. La condamnation sera prononcée sur l'ordre de notre « gouverneur général. Trois jours après la publication faite par l'in-« sertion dans la partie officielle du *Journal officiel*, elle aura toute « l'efficacité d'un jugement ayant force de loi, et elle devra être « exécutée par les autorités civiles et militaires.

« Art. 3. Tout payement et toute cession de biens faits en faveur « du condamné après sa condamnation seront considérés comme « nuls et non avenus.

« Art. 4. Toutes transactions entre vifs, toutes dispositions testa-« mentaires faites par le condamné après la publication du présent « décret, concernant tout ou partie de ses biens, seront déclarées « nulles et non avenues.

« Art. 5. Quiconque voudra s'éloigner de son domicile devra en « demander une permission écrite au préfet et indiquer les mo-« tifs de son départ. Celui qui s'éloignera de son domicile sans avoir « obtenu ladite permission, et pour plus de huit jours, sera consi-« déré comme ayant pris du service dans l'armée française. Ce soup-« çon légalement motivé par l'absence suffira pour prononcer la « condamnation.

« Art. 6. Les préfets devront veiller à ce que les listes de pré-« sence contenant le nom de tous les individus du sexe masculin « soient régulièrement tenues et contrôlées.

« Art. 7. Les sommes provenant des confiscations en suite des « condamnations seront versées à la caisse du gouverneur général.

« Art. 8. Le retour d'un exilé entraînera pour celui-ci la peine « prévue par l'article 33 du code pénal.

« Art. 9. Le présent décret aura force de loi à partir du jour de la « publication.

« Donné à notre quartier général de Versailles, le 15 décembre « 1870.

« Signé : GUILLAUME.

« Contre-signé : DE BISMARK, DE ROON. »

C'est également à cette période que se rapportent l'incident du pont de Fontenoy et l'amende dont nous avons parlé. Ce qu'il faut ajouter, c'est que deux jours après, les ouvriers demandés à Nancy

pour la réparation des arches brisées ne s'étant pas présentés en nombre suffisant, l'autorité allemande prit un arrêté par lequel elle défendait à tout chef d'atelier employant plus de dix ouvriers de reprendre ses travaux sous peine de mort, et, qu'en outre, tous les hommes réunis sur la grande place furent arrêtés, les ouvriers forcés d'aller travailler et les bourgeois maintenus en état d'arrestation jusqu'à ce qu'ils eussent fourni à leur place des bras plus habitués à la truelle et aux terrassements.

L'armistice ne suspendit les rigueurs ni contre la presse étrangère ou française[1], ni contre les communes[2], ni contre les personnes. A ce dernier égard, il suffira de citer l'arrestation du maire et de dix-huit notables de Lunéville saisis comme garantie des contributions mensuelles dues par cette ville.

Après la paix même, le recouvrement des impositions pour les mois de janvier et de février et pour les deux premiers jours de mars a été effectué sous menace, et souvent même avec commencement d'exécutions militaires. Jusqu'au 20 mars, aucun journal français n'a franchi les lignes, et l'un de ceux qui avaient essayé de reparaître dans le pays, avant cette date, a été saisi, condamné pour la seconde fois par le préfet prussien à la confiscation de son cautionnement et supprimé.

Si pourtant l'on voulait juger par ces faits l'esprit général de l'armée allemande, et surtout le caractère individuel du soldat, on s'en ferait une idée inexacte. A côté de la machine politique et militaire, il y a les hommes qu'il faut examiner en eux-mêmes et en dehors du système auquel ils obéissent.

## II

Ce qui frappe dès l'abord, dans l'armée prussienne, c'est l'ordre et la discipline qui y règnent. Les bataillons marchent avec une régularité parfaite; après la plus rude étape, on ne voit pas un traînard. Aux jours de revue, soldats et officiers prennent même un pas à la fois si allongé et si relevé, qu'à nos yeux il est d'un effet au

[1] Arrêté du préfet de la Meurthe, relatif à l'introduction du journal *l'Indépendance belge* (17 février).

[2] Arrêté du même (4 février) contre quatre communes n'ayant pas fourni la liste des hommes de 20 à 40 ans.

Arrêté du commissaire civil : « L'exécution militaire est ordonnée contre toutes les communes sans exception dans lesquelles se trouvent des contribuables retardataires ou récalcitrants, les forains inclus. » (*Moniteur officiel* du 9 février.)

moins singulier. La tenue de toute l'infanterie, armée active et landwehr, est simple, sans galons; l'épaulette n'existe pas; une patte seule porte le nom du régiment. Tout paraît commode et pratique, même le casque, lourd à l'œil, mais qui pèse peu et muni de deux ventilateurs. Les hommes n'ont au dos qu'un sac d'une médiocre dimension et un étui en fer-blanc qui sert aux vivres. Le manteau roulé s'attache au travers du corps. Point de tentes à porter : l'armée n'en a pour aucune des armes; c'est ainsi qu'elle avait fait les campagnes de 1864 et de 1866 et qu'elle a traversé cette dernière guerre, sans dommage, paraît-il, pour la santé des hommes, en tout cas sans plaintes. Nos pères, au reste, n'en avaient pas davantage sous Napoléon Ier. Détail en contradiction avec nos habitudes, tous les fantassins sont chaussés de bottes et semblent s'en trouver bien. La cavalerie, parfaitement montée, a plus de recherche et de variété dans les costumes; quelques-uns même ont quelque chose de théâtral. L'artillerie, au contraire, est sévère et sans ornements. Ajoutons que ses attelages, généralement excellents, sont harnachés avec soin. Mais, quelle que soit l'arme, la tenue des hommes est rigoureusement réglementaire. Point de fantaisies individuelles, même chez les officiers; dans les mois les plus chauds, pas un bouton n'est défait, pas un mouchoir au cou, pas une ceinture autour du corps.

Arrivés à l'étape, ils rompent les rangs sur l'ordre de leurs chefs, reçoivent leurs billets de logement, s'il y en a, se dispersent par escouades en cas de logement militaire, ou attendent une nouvelle direction : dans aucun cas on n'entend de bruit. Partent-ils même de grand matin, un seul appel en trois notes d'un clairon triste et mélancolique, d'autres fois un ordre donné d'avance, les rassemble en quelques minutes au rendez-vous général. Chacun s'y rend dans le même silence. Les choses se passent, dit-on, de même dans les camps, et un général français prisonnier nous disait que la marche d'un corps prussien ne s'entend pas à très-courte distance. Cet ordre silencieux tient à la fois au caractère de la nation et à une discipline de fer qui assure en même temps l'exactitude de toutes les parties du service.

L'initiative individuelle doit manquer à des soldats ainsi commandés, mais le devoir est partout accompli avec précision et ponctualité. Les officiers, les chefs de corps, les généraux, les commandants même de corps d'armée ou d'armées sont pliés à une obéissance sans critiques et sans murmures. La tête puissante qui dirige toutes les opérations n'admet que des instruments, mais ces instruments sont sûrs et ne manquent jamais à l'heure voulue, tous se contentant de l'honneur de contribuer suivant leur position au succès commun.

Nous tenons d'un officier français qu'à la première journée de Sedan plusieurs colonnes allemandes marchaient parallèlement à l'attaque d'une forte position sous un déluge de mitraille. A chaque décharge les rangs étaient largement troués, mais aussitôt ils se refermaient régulièrement, et par un mouvement presque mécanique. Des officiers prussiens affirment même que si parfois un moment d'ébranlement se manifeste dans une troupe, ses chefs l'arrêtent sous le feu, font exécuter quelques maniements d'armes comme sur un champ de manœuvre et font reprendre ensuite la marche aux soldats ramenés au sang-froid.

En retour d'une obéissance sans limites, les officiers sont fort attentifs au bien-être relatif de leurs troupes ; les vêtements comme les armes sont scrupuleusement inspectés et remplacés en temps voulu, les distributions de vivres surveillées avec soin. Les hommes se sentent donc à la fois contenus et protégés. Une autre cause concourt encore à leur entière subordination, c'est la confiance dans leur force et dans le talent des chefs qui les mènent. Cette confiance, qui les animait dès leur arrivée en Lorraine, reposait, au reste, sur les motifs les plus sérieux. Les principaux généraux engagés dans la lutte qui s'ouvrait avaient déjà fait leurs preuves ; le général de Moltke, et sous lui le prince héritier, le prince Frédéric-Charles, le général de Manteuffel étaient connus de l'armée entière : le premier par l'habile et sûre conception de ses plans, les autres par leurs talents de manœuvriers et de stratégistes. En Allemagne, où les côtés solides sont préférés au brillant, on ne demande pas aux généraux des qualités de sous-lieutenants, et l'on croit que leur métier est de diriger les troupes dans des opérations savantes et non de signaler leur bravoure personnelle en marchant à leur tête. Et, à ce sujet, n'est-il pas permis de penser que nos guerres d'Afrique, qui grandissaient le rôle des corps détachés et des officiers de grades inférieurs, ont pu être une mauvaise école pour arriver à la guerre faite par de grandes masses ?

D'un autre côté, les soldats prussiens savent que leur sang, loin d'être prodigué inutilement dans des actions aventureuses, sera ménagé avec soin. Tout le monde a su que le général Steinmetz avait été privé de son commandement pour avoir imprudemment sacrifié une partie de son corps d'armée. Le système des investissements substitué à celui des siéges n'est que l'application du même principe. L'Allemand ne met pas sa gloire à vaincre de haute lutte en dépit de tous les sacrifices, et réduire une ville forte par la famine en épargnant la vie des soldats lui paraît préférable à la prendre par une suite sanglante d'attaques en règle. Si le but est atteint avec autant de certitude, l'orgueil national est satisfait. Il en est de même de la

trop fameuse théorie de la ligne enveloppante qui, presque toujours mise en pratique, a écrasé nos armées sous l'action combinée de masses supérieures. Et, en définitive, l'ennemi qui se laisse enserrer dans une position ou affamer dans une place n'a pas à incriminer des moyens d'attaque où l'art du stratégiste s'appuie sur le nombre des hommes et par conséquent sur les efforts de la nation. Mais on ne peut pas ne pas protester contre les bombardements qui passent par-dessus les lignes de défense et vont porter l'incendie et la mort au cœur des villes pour faire céder la résistance militaire sous le poids des malheurs infligés à la population civile. Les ruines de nos villes fortes de l'Est crient éloquemment contre cet abus de la guerre, car ici, si les troupes prussiennes sont ménagées, c'est en versant le sang des femmes et des enfants.

Ce qui est de bonne guerre et régulier, c'est la manière habile dont les differentes armes ont été employées par les commandants des armées. Dès qu'ils ont pu se convaincre de la supériorité de nos chassepots, que leurs soldats appelaient *des fusils du diable*, le rôle de l'infanterie a été fort diminué. L'attaque à la baïonnette n'était pas dans les aptitudes physiques du fantassin allemand; elle n'eût pas été davantage dans les idées de ses chefs, comme trop meurtrière. L'artillerie nombreuse, d'une précision extrême, et d'une portée supérieure à celle de nos canons, a été aussitôt appelée à prendre la plus grande part aux batailles. Il est digne de remarque que cette arme, dont l'infériorité avait été reconnue par la Prusse en 1866, a reçu immédiatement toutes les améliorations nécessaires, et c'est dans l'espace de quatre ans que la puissance des pièces et l'instruction des hommes ont été portées au point que nous avons vu.

Enfin la cavalerie, malgré le nombre énorme de ses escadrons, est rarement employée à charger sur le champ de bataille. Éclairer l'armée à de grandes distances, par des détachements successifs habilement reliés entre eux, former ainsi devant elle un rideau qui la dissimule, faire des reconnaissances hardies, détruire les chemins de fer et les lignes télégraphiques, saisir les correspondances, appuyer par la force les réquisitions, telle est sa mission principale. Aussi est-ce toujours par elle que l'approche de l'armée est annoncée, tantôt quelques heures seulement, tantôt un jour à l'avance, et le soin avec lequel ces détachements sont composés est tel, que, dans nos pays lorrains du moins, les premiers cavaliers qui pénétraient dans une ville la connaissaient déjà parfaitement pour y avoir vécu dans le commerce ou l'industrie, par suite des émigrations si communes en Allemagne. Ils vont donc droit à leur but. Pour ce qui est des campagnes, les cartes, dont officiers et sous-officiers sont abon-

damment pourvus[1], sont si détaillées qu'ils n'hésitent jamais sur la direction à suivre.

Ce rapide examen des diverses armes qui composent les armées allemandes doit être accompagné d'un état de leurs forces relatives, par corps d'armée.

Voici quelle était, au 15 février, c'est-à-dire après toutes les pertes de la guerre, la composition de chacun d'eux :

La première armée comprenait, sous le général de Gœben, 56 bataillons, 56 escadrons, 34 batteries de campagne;

La seconde (prince Frédéric-Charles), 98 bataillons, 136 escadrons, 61 batteries;

La troisième (prince royal de Prusse), 129 bataillons, 56 escadrons, 58 batteries;

La quatrième (prince royal de Saxe), 93 bataillons, 60 escadrons, 98 batteries;

La cinquième (général de Manteuffel), 118 bataillons, 94 escadrons, 91 batteries;

Les commandements d'étapes comptaient 27 bataillons, 24 escadrons, 33 batteries;

Les places fortes et les garnisons 89 bataillons, 24 escadrons, 33 batteries.

L'ensemble de ces forces s'élevait à 780,000 hommes.

C'est aux hommes spéciaux qu'il appartient de commenter ces chiffres et les proportions des différentes armes, mais on comprend que les troupes se reposent avec certitude sur de pareils nombres. Tout cet effectif donne en effet autant de soldats que d'hommes. Il fallait toute notre ignorance nationale des choses du dehors pour assimiler les landwehrs à une garde nationale, et la guerre seule a pu nous apprendre que ce sont d'anciens soldats ayant tous passé par le service actif et par la réserve, et soumis encore à des exercices qui les maintiennent propres à la vie militaire. Toutefois, comme beaucoup sont mariés, leur rôle ordinaire consiste surtout à occuper les lieux d'étapes et les garnisons. Mais les circonstances exceptionnelles de la guerre de 1870 les ont appelés souvent à prendre part aux batailles, et ils s'y sont comportés aussi énergiquement que les bataillons plus jeunes.

La force et la confiance n'excluent, dans l'armée prussienne, ni la prudence ni la prévoyance ; rien ne coûte à ses chefs pour assurer sa sûreté et celle de ses approvisionnements de toute nature. Ainsi le directeur des chemins de fer rhénans, devenu colonel par

[1] Les deux corps d'armée bavarois en avaient à eux seuls reçu 100,000 du bureau topographique de Munich.

circonstance, est venu construire en trente ou trente-cinq jours un chemin de fer destiné à amener de Rémilly à Pont-à-Mousson les munitions et les vivres auxquels la défense de Metz coupait les voies ferrées déjà faites. Partout, quel que soit le moyen employé, le soldat est toujours certain de ne manquer ni de cartouches dans le combat ni de nourriture si le pays est épuisé.

De même, les surprises sont fort rares, les précautions étant poussées jusqu'aux dernières limites, tant à l'égard des troupes ennemies qu'à celui des populations. Bien que les soldats des garnisons sortent sans armes comme en pays allemand, ce qui, même pour ce dernier cas, est digne d'être opposé à nos habitudes en pareille matière, la vigilance des autorités est extrême en toutes circonstances; mais à la plus insignifiante alerte, les postes sont immédiatement doublés, les sentinelles échelonnés sur les routes, les consignes les plus rigoureuses arrêtent ou détournent la circulation des habitants, forcés en outre à renter chez eux dès dix ou onze heures du soir, sous peine d'arrestation, et chez les particuliers, soldats et officiers couchent le pistolet sous la main et bougie ou chandelle allumée. Quelques-uns laissent même, sans grande difficulté, paraître leurs appréhensions. C'est là un des nombreux cas où se montre, de la part de l'autorité, un mélange de précaution militaire et d'intimidation à l'égard du pays occupé, et de la part du soldat un instinct très-bourgeois de conservation à côté d'un courage très-réel.

Rien ne rend plus difficile à étudier les armées allemandes que le singulier assemblage de sentiments complexes partout ailleurs inconciliables. Un mélange d'oppression et de bonhomie, d'arrogance et de simplicité, de constance et de timidité, de confiance dans la victoire et de mal du pays ou même de découragement, voilà ce qui se rencontre à chaque pas dans le même homme, et ce qui, en définitive, fait le fond de ces masses puissantes avec lesquelles MM. de Bismark et de Moltke ont bouleversé le monde européen. Ce fait, d'ailleurs, n'est pas nouveau. Dans son livre sur l'Allemagne, qui en beaucoup d'endroits paraît écrit d'hier, madame de Staël disait : « On est frappé sans cesse, en Allemagne, du contraste qui existe entre les sentiments et les habitudes, entre les talents et les goûts; la civilisation et la nature semblent ne pas s'être bien amalgamées ensemble ; » et un peu plus loin : « Il n'est point d'assemblage plus bizarre que l'aspect guerrier de l'Allemagne entière, les soldats que l'on rencontre à chaque pas et le genre de vie casanier qu'on y mène. »

Après avoir vu de près l'interminable défilé des troupes allemandes, on n'est pas moins frappé du contraste que présente le caractère individuel des soldats (sauf de rares exceptions) avec le milita-

risme universel de leur patrie. Ce n'est pas un paradoxe d'affirmer que fort peu d'entre eux aiment la guerre et se sentent animés de cette valeur aventureuse si souvent reconnue chez les Français par leurs ennemis eux-mêmes. Combien ne quittaient l'étape qu'avec un vif regret d'aller plus avant! Et chez les officiers quelle profonde horreur inspirée par la vue des champs de bataille. L'un d'eux, Silésien pourtant, et de la noblesse, disait : « Je dégoûte cette guerre. » Dans ce français germanisé, il exprimait la pensée du plus grand nombre. Les régiments composés d'hommes de la vieille Prusse sont seuls plus belliqueux : on sent que leurs pères ont été élevés à l'école de Frédéric ou dans sa tradition. Même parmi eux pourtant, il est presque impossible de trouver des soldats pour qui le combat soit un aimant et un plaisir. Leur attitude est plus antifrançaise; dans une victoire remportée, ils goûtent plus la satisfaction de voir la patrie élevée et l'ennemi abaissé; mais ce n'est pas là la passion de la guerre. Quant à la forfanterie personnelle, c'est un cas exceptionnel. Le type même du *troupier* n'existe pas. Pour la masse de l'armée, Saxons, Hanovriens, Hessois, Rhénans même, n'ayant point contre nous de haine dans le cœur, disposés plutôt à la sympathie, ils ne cherchaient, dès les premiers mois de la guerre, dans les bulletins des succès allemands, que l'espoir d'une paix prochaine. Croyant la tenir après Sedan, puis après Metz, et toujours déçus, ils ne cachaient guère leur douleur de voir la campagne se prolonger. Les hommes mariés surtout pleuraient en pensant à leur famille. Et cependant, inébranlables au feu, ils souffrent avec patience les fatigues et les maladies, et cette armée, qu'on croyait devoir se fondre après quelques semaines, a tenu six mois au travers des plus grandes épreuves. La Meurthe et la Moselle notamment ont pu compter leurs blessés et leurs malades.

Chez les habitants des villes, le soldat allemand se contente en général de peu pour son gîte. Une botte de paille ou de foin lui suffit. Il est facile d'humeur et honnête de mœurs ; ainsi, dans une ville où assurément plus de 500,000 hommes ont passé, à peine a-t-on vu quelques faits isolés de brutalité, malgré les difficultés de la situation et la différence des langues. Les plus graves ont été dus aux ordres de deux officiers qui, sans provocation, ont fait frapper de coups de sabres des habitants inoffensifs. Les vols ont été rares et se sont bornés presque toujours à des objets de mince valeur. Dans les maisons surtout où l'Allemand trouve un maître d'une condition sociale un peu élevée, l'ordre est très-rarement troublé. Dans celles, au contraire, qui sont inhabitées, de nombreux dégâts ont lieu : le linge, le mobilier même disparaissent, et beaucoup d'objets sont brisés pour le seul plaisir de la destruction. A la campagne, les cul-

tivateurs ont peu perdu par des rapines individuelles, mais ils ont eu beaucoup à souffrir de la part des *Marketenders*, c'est-à-dire de ces convoyeurs qui suivent en nombre infini les armées allemandes, conduisant de longues charrettes à quatre roues, couvertes de toile et pleines de provisions de toute sorte.

Le soldat mange beaucoup, mais lorsque le pays ne peut plus fournir de vivres, ou que par exception il en est dispensé, l'ordinaire livré par l'administration se compose avant tout d'un pain de seigle noir très-serré, facile à conserver pendant quelques jours, mais souvent trop longtemps gardé et moisi, d'un saucisson aux pois inventé, dit-on, par la reine Augusta, et de lard que les hommes mangent le plus habituellement cru. Il est vrai que le bœuf avait disparu par suite de la peste bovine, et que la troupe avait fini par se lasser du mouton. Quant aux boissons, dans les premiers mois, les soldats étaient fort sobres et les cas d'ivresse extrêmement rares; mais un séjour prolongé dans des pays vinicoles a notablement altéré leur tempérance.

Il manquerait un trait important à leur caractère, si l'on n'ajoutait que leur réserve envers les femmes n'a souffert d'exception qu'auprès de celles qui étaient habituées par avance à une conduite plus que légère. Un seul fait de violence s'est produit, à notre connaissance; il était imputable à un officier. La plainte de la femme a été immédiatement reçue, l'officier a disparu, et il a été affirmé que, rappelé en Allemagne et jugé, il avait été sévèrement puni.

Au physique, la race en général est grande, forte et saine. Les cavaliers et les conducteurs manient avec facilité leurs chevaux qu'ils ne maltraitent pas. Les fantassins supportaient même, au mois d'août, des marches de 36 et 40 kilomètres. Ce sont évidemment les fils de pères vigoureux et tempérants : la civilisation ne les a pas amollis, et le vice n'a pas corrompu leur sang.

Quant à l'instruction, on sait que l'enseignement primaire est obligatoire en Allemagne. Arrivés dans les régiments, les soldats y suivent des cours où la géographie, l'étude et l'intelligence des cartes figurent en première ligne, mais en raison de la participation de toutes les classes de la société au service militaire, il se trouve parmi les sous-officiers, et même dans les rangs, beaucoup d'hommes plus instruits. Tel sergent est à l'ordinaire directeur ou propriétaire d'une usine importante; tel autre est à la tête d'une maison considérable. Un acteur en renom de Dresde était simple soldat; des professeurs de physique ou de mathématiques n'ont pas un grade plus élevé. Un grand nombre appartenant à des familles aisées ont reçu les connaissances spéciales nécessaires à une profession. De tous les rapprochements que crée la vie militaire entre hommes d'origines diverses, il

résulte une influence favorable pour ceux même qui n'ont eu que l'instruction commune, et le niveau général est bien supérieur à celui des autres armées européennes.

En résumé, les mœurs individuelles sont de beaucoup plus douces que le système auquel les hommes obéissent; elles ne paraissent pas appartenir au même temps et en tempèrent quelque peu l'application.

## III

Comment donc tant d'éléments différents, contraires même, concourent-ils à une si puissante unité d'action? Comment des millions d'hommes séparés par les croyances religieuses et les souvenirs historiques, pacifiques d'humeur, froids et calmes par caractère, pères de nombreuses familles pour la plupart, se transforment-ils en soldats disciplinés, unis et conquérants? Comment exécutent-ils sans refus ni remords les ordres violents parfois, rudes toujours de leurs chefs? C'est là un problème qui pendant quelque temps semble insoluble. Et cependant, si l'on regardait attentivement le premier venu de la landwehr, on en aurait l'explication, car chacun d'eux la porte inscrite sur son shako à double visière. Une date et six mots y apparaissent comme le symbole de la force nationale : 1813. *Mit Gott, für Kœnig und Vaterland* (avec Dieu, pour le roi et la patrie). Tout est là, la soif de la vengeance, la foi religieuse, la foi monarchique et le culte de la patrie. Depuis soixante ans, les Prussiens n'ont pas cessé de nourrir l'espoir d'une revanche éclatante. Ni 1814 ni 1815 ne leur ont suffi : leurs succès à cette époque étaient sans doute trop partagés avec leurs alliés. Pour arriver à leur but, rien ne les a lassés, et la Prusse est restée *une caserne*, malgré le développement pris par la bourgeoisie vouée au commerce et à l'industrie, malgré le goût naturel des esprits pour les sciences, les lettres et les études abstraites, malgré l'instruction et le progrès des idées libérales si contraires dans d'autres pays au régime militaire. Tout homme est soldat; l'uniforme est honoré par tous et porté par tous non-seulement avec convenance, mais avec satisfaction. Les officiers ne le quittent jamais pour une tenue civile, et le roi lui-même donne l'exemple. Cette habitude générale sert bien plus qu'on ne le croirait à maintenir à l'armée la première place dans l'estime publique et à y fortifier la discipline. En même temps, l'obligation du service rend les esprits plus calmes, car nul n'ignore qu'au jour du danger il devra tout quitter, famille et occupations, pour servir de nouveau son pays. L'âge seul lui apporte enfin une dispense. Ce devoir rude

et prolongé est adouci pour l'Allemand par l'idée même que c'est un devoir. Le devoir est la base de sa vie. Son enfance pliée à la règle par l'autorité restée intacte du père de famille et par l'action de l'école obligatoire, ses mœurs simples, la nature de son esprit porté à la fois aux choses sérieuses dans l'ordre intellectuel et aux idées pratiques dans le monde matériel, la pente de son âme sincèrement religieuse, quelle que soit sa confession, tout le dispose à obéir sans résistance sinon avec enthousiasme aux lois même les plus pénibles.

Le grand Frédéric a eu beau s'entourer de philosophes français ; leur esprit, qui, en France, a miné tant de croyances, n'a point fait de ravages en Prusse ; venu du dehors, le scepticisme avait contre lui son origine étrangère, et les idées religieuses étaient mieux assises. Depuis lors, si la critique philosophique a produit et produit encore de savants athées, leurs doctrines trop scientifiques, dont nous sommes loin toutefois de nier l'influence dans certains milieux, n'ont pas pénétré au cœur de la nation. La masse est restée fidèle aux principes, et pendant que les soldats catholiques des autres parties de la Confédération se pressaient à la messe et aux offices du carême, les protestants étaient réunis par leurs pasteurs, en été sous les arbres d'une promenade, en hiver dans nos églises, dont la tolérance très-digne d'éloges de notre clergé leur avait ouvert les portes.

Un exemple montrera mieux encore l'influence de la religion sur les esprits dans l'armée allemande. La nouvelle de la capitulation de Sedan arriva dans une petite ville de la Meurthe, le 3 septembre, à la tombée de la nuit. Le commandant de l'étape lut aux troupes rassemblées le télégramme officiel, les soldats poussèrent quelques hourrahs, et aussitôt le pasteur leur adressa une allocution pour les engager à la reconnaissance envers Dieu. Le soir, aucun désordre n'eut lieu ; plusieurs habitants, en rentrant chez eux, trouvèrent les uhlans qu'ils logeaient réunis dans une prière commune, et, le lendemain, une inscription apposée sur le balcon de la *Commandantur* (état-major de la place) portait ces mots : « L'honneur n'est point à nous, il est à vous, mon Dieu ! » et au-dessous : « Vive le roi ! » Ce dernier cri n'est pas, de la part des Prussiens, la manifestation d'un simple enthousiasme officiel, par conséquent banal. Il sort bien de leur cœur, et quand ils disent : « *unser Kœnig* (notre roi), » ils prononcent ces deux mots avec une emphase sincère qui exprime à la fois leur respect, leur affection et leur dévouement avec une sorte de familiarité. Il y a là un peu du sentiment complexe qui identifiait jadis les vieux serviteurs d'une maison avec la famille du maître.

La Prusse n'a pas subi les effets des révolutions. Elle n'a pas vu tomber les dynasties et se succéder les diverses formes de gouverne-

ment. Monarchique par tempérament, malgré des indices isolés jusqu'ici de nouvelles aspirations sociales, elle a conservé son culte pour la maison royale, qui, à ses yeux, personnifie encore le pays.

Soutenu par ces sentiments et aidé par deux hommes remarquables, le roi Guillaume a pu suivre à la fois deux grands desseins qui se complétaient l'un par l'autre : la création de l'unité allemande et les préparatifs d'une guerre contre la France. Les campagnes de 1864 et 1866 ont eu ce double but ; elles ont agrandi les États de la monarchie prussienne et aguerri ses soldats. Elles ont surtout fait faire un pas immense au mouvement unitaire : la Confédération du Nord est sortie de la guerre contre l'Autriche.

Sans compter les motifs qui retenaient dans une neutralité plus ou moins *attentive* les grandes puissances de l'Europe (et dont l'étude dépasserait les bornes de ce travail), les circonstances intérieures de l'Allemagne favorisèrent l'ambition de la Prusse. Le roi de Saxe, fort aimé et vénéré, était très-âgé. Le roi de Bavière au contraire, très-jeune, peu connu de son peuple et sans ascendant personnel, s'inquiétait médiocrement des intérêts de sa couronne. Les autres princes n'étaient point de taille à opposer une résistance efficace, et le sort du malheureux roi de Hanovre n'était pas fait pour les enhardir. Quant aux peuples, il ne faut pas s'étonner qu'ils aient accepté sans grande difficulté la suprématie prussienne, qui cache pourtant à peine la prochaine disparition des États distincts. Depuis des siècles, l'Allemagne a senti le poids en même temps que la faiblesse de ces petits gouvernements souverains, semés et pour ainsi dire émiettés sur toute sa surface, ruineux par les dépenses des cours et de ce qu'on appelle aujourd'hui les états-majors, et sans défense possible contre les fantaisies envahissantes d'un voisin plus puissant. A travers des événements politiques sur lesquels nous ne pouvons nous étendre, mais où l'on ne peut méconnaître, à certaines époques, l'influence de la France elle-même, le mouvement allemand s'est successivement développé dans le sens de l'unitarisme pour y chercher la force et les avantages des grandes nations.

On a beaucoup abusé de la théorie du droit des nationalités, et l'on a prétendu justifier par là les pratiques des ambitions les plus insatiables des souverains en dépit des traités et contre le vœu des populations. Entendu en ce sens, ce prétendu droit n'est que l'abus de la force. Mais un fait certain, prouvé par l'histoire de la France aussi bien que par celle de l'Italie ou de l'Allemagne, c'est la tendance des peuples à repousser aux époques de civilisation et de progrès les étroites barrières dans lesquelles ils ont tous commencé par s'enfermer aux temps de troubles et de barbarie. De proche en proche, républiques libres ou petits États despotiques ont cédé à ce

courant qui est dans la nature des choses non moins que dans la raison, et rationnellement aussi chaque peuple a cherché à se fondre avec ceux auxquels le rattachaient des liens communs d'origine, de mœurs et de langage. Lorsque la nationalité est ainsi comprise, quand l'agrégation se fait avec le consentement des populations intéressées et sans l'aide de la violence, les diplomates peuvent s'émouvoir de la rupture des lois d'un équilibre inventé jadis, mais le mouvement est conforme aux intérêts des peuples. Il suit de là que la spoliation du Danemark, la suppression violente du Hanovre, la prise récente de l'Alsace et d'une partie de la Lorraine, accomplies par la force brutale de la guerre et antipathiques à des populations attachées de cœur à leur nationalité, sont contraires à tout droit et à toute justice. Au contraire, le mouvement qui a rangé facilement une grande partie de l'Allemagne d'abord sous le régime d'une grande union douanière et monétaire et ensuite sous l'entière prédominance de la Prusse, répond aux aspirations les plus ardentes et les plus légitimes de fractions résolues à composer un tout.

Le roi de Prusse l'a bien compris, et, malgré certains bouillonnements qui suivent toujours d'aussi grands changements, il n'a pas hésité à lancer dans une guerre contre la France ces éléments divers de fusion récente encore imparfaitement unis. Promettre la victoire contre l'ennemi commun à tous ceux qui marcheraient sous le drapeau allemand, c'était achever l'œuvre de l'unité à l'intérieur en même temps que chercher à atteindre le véritable objectif que la Prusse poursuivait depuis un demi-siècle avec une inébranlable persistance de préparation.

L'événement a prouvé, malheureusement pour nous, qu'il ne s'était pas trompé. Pour qui a vu de près les troupes hétérogènes de l'armée allemande, il est certain que les esprits gardaient encore, au commencement de la campagne, des traces sérieuses de leur ancienne séparation. Les Prussiens, de vieille souche surtout, faisaient médiocrement cas de leurs alliés, et ceux-ci avaient peu de sympathie pour les régiments de Brandebourg ou de Silésie. Nonobstant, tous ont marché côte à côte sous l'empire d'une même idée nationale: aucune défection, aucune défaillance ne se sont produites. Saxons et Bavarois exposés, à ce qu'il semble, avec préméditation aux points les plus dangereux, mais, il est vrai, soutenus par la victoire, ont vaillamment maintenu leurs postes et largement payé leur sanglante bienvenue dans les armées de l'Allemagne confédérée. La reconstitution de l'empire d'Allemagne s'est faite, et le roi de Prusse est désormais, de par son titre, reconnu de tous le chef de la race allemande en dehors de l'Autriche. Les petites cours, réduites à un simulacre de vie, ne dépendent plus que de son bon plaisir, et leurs

jours sont comptés. L'unité est faite, à supposer même que, dans un temps donné, la monarchie autrichienne, divisée par ses tiraillements intérieurs, ne succombe pas sous la double étreinte de la Russie et du nouvel empire, qui trouverait dans le démembrement des États austro-hongrois le dernier complément de sa grandeur.

Par quel aveuglement le gouvernement français put-il se tromper sur l'importance du mouvement qui s'accomplissait au delà du Rhin, ou penser qu'une guerre détruirait l'union de l'Allemagne? L'histoire le dira : quelle qu'en ait été la raison, la faute fut immense. — De son côté, il faut le reconnaître, le pays n'était que trop disposé à fermer les yeux sur ce qui se passait chez nos voisins. L'ignorance des langues étrangères, le peu de goût pour les voyages et surtout pour les voyages sérieux, avant tout la conviction où nous sommes de notre supériorité nationale à tous les points de vue, tout nous pousse à n'étudier ni de près ni de loin l'organisation politique, administrative et militaire des peuples qui nous entourent. Le préjugé public voulait d'ailleurs qu'un Français valût, c'était le terme consacré, trois Prussiens sur un champ de bataille, si l'on venait à se rencontrer.

Aussi le pays et la Chambre accueillirent-ils avec une grande répugnance la création de la garde mobile, qui ne put exister que sur le papier. Les députés les plus habitués à se plier aux volontés du gouvernement avaient peine à voter le budget impopulaire de la guerre, et l'opposition, à l'exception de M. Thiers, trop versé dans les choses de l'armée et dans la connaissance de l'Europe, s'élevait en toute occasion contre le chiffre de nos forces. L'un de ses orateurs les plus éloquents soutenait qu'en cas d'invasion les *levées en masse* assureraient nos victoires. En vain un historien connu par ses belles et savantes études sur notre passé militaire, M. Camille Rousset, avait-il prouvé récemment, les pièces officielles de l'époque en main, que les volontaires de 1792 n'avaient eu de valeur qu'après avoir été versés dans les cadres de l'ancienne armée. Grâce à l'empire de la légende perpétuée par la presse démocratique, le pays s'endormait, inconscient du danger, ou croyait pouvoir compter sur la puissance d'un réveil général à une heure suprême. Il fallait la cruelle épreuve que nous venons de traverser pour nous détromper. — Le vent, d'ailleurs, était partout à la paix. Le nombre des candidats aux Écoles militaires allait sans cesse diminuant, les officiers d'une certaine position sociale donnaient de bonne heure leur démission. L'épaulette ayant perdu son prestige, beaucoup de ceux mêmes qui continuaient à la porter faisaient leur service avec une certaine mollesse et ne cherchaient qu'une occasion de *se mettre en bourgeois*, faculté refusée, à leur grand mécontentement, par quelques généraux, mais.

au contraire, convertie en ordre pour la garnison de Paris, où le gouvernement, depuis longtemps, ne voulait pas faire montre de défiance et d'appareil militaire. Les soldats, avec de tels exemples sous les yeux, ne pouvaient être fort zélés pour leur métier, la discipline se relâchait et les chefs de corps se voyaient chaque jour accablés de demandes de congés. Il ne faut pas oublier non plus que, depuis la loi nouvelle, les hommes, voyant à courte échéance leur libération, aspiraient à ce terme dès le premier jour et ne se donnaient plus la peine de travailler pour devenir sous-officiers. Dans les armes spéciales surtout, les cadres se remplissaient avec peine de sujets insuffisants. M. Thiers avait signalé à la tribune ce danger reconnu par tous les colonels. Ce défaut d'instruction dans le corps des sous-officiers n'a pas été un des moindres défauts de notre armée, et nous avons de fortes raisons de croire que nos soldats l'ont compris pendant et depuis la campagne. Dans les rangs, l'enseignement le plus élémentaire manque presque absolument. Sur mille hommes qui composaient une ambulance placée sous notre direction, beaucoup ne savaient ni écrire ni même épeler leur nom, et, pour ainsi dire, aucun ne se doutait ni de l'orthographe ni de la géographie. — Et, puisque ce sujet rentre forcément dans notre travail, il faut bien dire, quoique avec un profond regret, que quelques-uns de nos officiers ignoraient les choses même les plus nécessaires à leur service. Au début de la guerre, lorsque les corps d'armée destinés à opérer en avant de Metz passaient par la vallée de la Moselle, plusieurs demandaient si la rivière n'était pas la Sarre. Un officier d'état-major croyait le Rhin tout près de Sarrebrück. Presque tous étaient dépourvus de cartes, et fort peu paraissaient s'occuper des questions d'histoire et de géographie que l'approche imminente des hostilités devaient leur rendre le plus utiles à connaître ou à relire.

Parmi les causes indépendantes de la conduite des armées, mais inhérentes à l'esprit français et qui ont contribué à nos revers, il faut inscrire encore l'attitude de la presse. On se rappelle qu'au lendemain de la déclaration de guerre, le garde des sceaux avait demandé et obtenu une loi qui interdisait tout compte rendu des mouvements militaires. Les journaux s'émurent ; leurs rédacteurs allèrent trouver M. Émile Ollivier et reçurent des explications desquelles il résultait que le silence n'était exigé qu'au sujet des plans de campagne et des opérations destinées à en assurer la réalisation, mais non pour des faits de guerre accomplis. Peu de jours après, toutes les feuilles publiques donnaient, sous des voiles beaucoup trop transparents pour les yeux exercés de l'ennemi, une foule de détails sur les ordres transmis par les ministères de la guerre ou de la marine, et sans aucun déguisement les nouvelles du camp de Châlons,

du départ des maréchaux, de l'empereur, etc. A partir du 12 août, enfermés par les Allemands dans un cercle où n'a pénétré, pendant sept mois, aucun journal français, nous n'avons pu suivre la presse parisienne, mais il n'est pas douteux qu'elle n'ait rendu à l'ennemi de grands services. Ainsi, à maintes reprises, nous avons pu lire dans les journaux allemands des articles reproduits de telle ou telle feuille sur les travaux de défense exécutés à Paris, la construction et l'emplacement de nouveaux forts, les points laissés faibles, la nomination d'une commission de barricades, les tranchées ouvertes dans l'avenue de l'Impératrice, l'état des approvisionnements et une foule d'autres détails circonstanciés qui, certes, n'étaient pas perdus pour les Prussiens. De même, les journaux de Lyon et du Midi se sont plu à divulguer, quinze jours à l'avance, le plan du général Bourbaki, ce qui nous a fait craindre immédiatement son insuccès. Assurément le patriotisme de la presse ne saurait être mis en doute. La gloire d'être bien informés, le désir de répondre à l'impatiente curiosité des lecteurs sont sans doute les seules causes de ces indiscrétions, mais elles font beaucoup de mal au dehors et peu de bien au dedans. Ajoutons à ce passif des journaux la légèreté plus que regrettable avec laquelle la plupart n'ont cessé d'accueillir les bruits les plus inexacts de continuelles victoires par nous remportées. Plus l'histoire quotidienne de ces six mois était dure pour des cœurs français, plus il y avait d'inconvenance à la travestir ou à ne pas savoir l'accepter telle qu'elle était. S'il y avait là un calcul en vue de ranimer les espérances, ce moyen, désavoué par l'honnêteté publique, allait encore contre son but, car chaque jour voyait démentir les promesses ou les assurances de la veille.

Les principaux organes de la presse allemande nous ont au contraire frappés par la sincérité avec laquelle ils mettaient sous les yeux de l'Allemagne toute l'horreur des champs de bataille, les privations et les souffrances des armées, et toutes les éventualités de périls, de maladies et de fatigues que présentait telle ou telle partie, officiellement résolue et annoncée, de la campagne. En outre, des listes innombrables d'officiers et de soldats morts ou blessés remplissaient chaque jour plusieurs colonnes et souvent des feuilles entières. Il y avait dans ces récits, dans ces nécrologes, dans l'exposé de ces prévisions, une preuve très-forte de la virilité de la nation. Partout, et notamment dans les gazettes de Berlin, dominait le sentiment très-accentué de l'unitarisme prêt à s'étendre sur l'Alsace, mais surtout le bonheur, si longtemps attendu, d'une revanche prise sur la France qui, après avoir imposé ses armes, imposait encore ses jugements, sa littérature et jusqu'à ses modes. Nous nous rappelons à ce propos un article où la *Gazette de la Croix*, tonnant

contre les crinolines et les chignons, émettait l'ardent espoir que désormais les dames prussiennes n'iraient plus chercher leurs modes à Paris. A l'égard de nos armées et de la résistance de la France, le ton, sauf de rares exceptions, était convenable et sans forfanterie, comme sans dénigrement (nous avons déjà dit que ceci ne s'applique pas aux journaux officiels publiés dans les pays occupés).

Si nous ne nous trompons, il résulte de tout ce qu'on vient de lire que les succès de l'Allemagne ont tenu autant à ses mœurs politiques et sociales qu'à ses institutions ou à ses hommes de guerre. De son côté, si la France a eu des chefs militaires incapables nommés à la tête des armées par un gouvernement qui déclarait *d'un cœur léger* une pareille guerre, elle portait aux sources mêmes de sa vie les causes profondes et morales des désastres qui nous étaient réservés. La plus grave était sans contredit l'état politique du pays, depuis quatre-vingts ans ballotté par des révolutions incessantes, et divisé, sous chaque régime, entre les partisans du présent et ceux des dynasties ou des systèmes tombés. Dans un siècle où, de par la loi, les classes sociales n'existaient plus, elles sont restées aussi séparées que jamais, parce que, en réalité, la monarchie de 1815, le gouvernement de juillet et l'empire les ont successivement isolées, en s'appuyant à peu près exclusivement, la première sur la noblesse, le second sur la bourgeoisie, le dernier sur le peuple des villes et des campagnes. Tous ont ainsi maintenu à l'état d'hostilité perpétuelle les éléments divers qui auraient dû s'associer dans une action commune, et apporter à la couronne leurs contingents de force morale et intellectuelle ou leur appui numérique. Si cette grande fusion s'était faite, il aurait pu se former une foi monarchique générale, identifiant avec un nom la cause du pays. Le contraire s'est produit : il n'y en a plus pour l'immense majorité de la nation, et le reste se partage, suivant les tendances individuelles et les situations sociales, entre les souvenirs de trois époques. Nous n'avons pas davantage une foi républicaine; car si le pays paraît disposé à accepter la république, au sortir de tant de crises et de tant d'essais monarchiques, on ne peut pas dire que son éducation et ses habitudes lui aient mis au cœur cette nouvelle croyance. Il y a en plus ou moins grand nombre des républicains convaincus, et Dieu nous garde de les confondre en rien avec les hommes de toute autre nuance qui se couvrent du même nom, mais les masses, en dehors des villes tout au moins, n'ont pas le culte de la république. En un mot, il n'y a pas en France de foi d'État admise de tous, et qui résume dans un cri, quel qu'il soit, l'amour de la patrie, en le personnifiant dans un homme ou dans un être moral. C'est là un grand malheur.

Nous devons espérer du moins que, quelle que soit la forme du

gouvernement à laquelle le pays s'arrête, tous les partis comprendront la nécessité d'étouffer les divisions intérieures pour reconstituer nos forces nationales.

Il semble inévitable que notre pays se plie au système de l'organisation militaire allemande, que tout homme serve pendant un certain temps dans l'armée active, et reste, en temps de guerre, sous le coup d'un appel auquel quelques années d'exercices dans la réserve l'auront empêché de devenir impropre.

La république paraît être plus qu'aucune monarchie capable d'inaugurer un pareil système, l'opposition et le pays ne pouvant en imputer l'établissement à une pensée dynastique.

Mais encore faudra-t-il que l'esprit égalitaire consente à faire quelques sacrifices au bien général. En Prusse, la durée du service obligatoire actif est de trois ans; mais on a compris que demander trois ans à toute la jeunesse du pays ne tendrait à rien moins qu'à rendre impossible l'apprentissage et l'exercice des carrières et des professions civiles. On a donc cherché des tempéraments, et voici ceux qui ont été admis. Le service militaire est réduit de droit à un an pour tout jeune homme ayant poussé ses études scolaires jusqu'aux premières classes des écoles réelles supérieures. Celui qui, à défaut d'éducation dans un établissement d'institution publique, peut justifier par examen qu'il a néanmoins les connaissances requises, obtient la même réduction. Dans ces deux cas, ce volontaire d'un an, comme on l'appelle (*einjähriger Freiwillige*), entre au corps l'année qu'il choisit entre dix-huit et vingt-trois ans. Il doit seulement s'équiper et s'armer à ses frais. Ces conditions remplies, il n'est pas même astreint à une année entière de service ordinaire. En général, les jeunes gens de cette catégorie se sont déjà, par avance, fait apprendre le maniement des armes et les premières notions militaires. Entrés au corps, ils mangent et couchent à la caserne trois semaines seulement, y couchent encore, mais n'y mangent plus, trois autres semaines, et, après ce dernier temps d'épreuves fort court, on le voit, habitent et se nourrissent au dehors, et à leurs frais. Leur seule obligation est de se rendre aux exercices, et, vers la fin de l'année, de suivre l'école du bataillon. Leur temps fini, ils passent un examen militaire sérieux, composé d'une partie écrite et d'une partie orale, ou, pour mieux dire, appliquée. Dans cette dernière, ils doivent notamment faire manœuvrer un bataillon sur le terrain. S'ils réussissent dans ces épreuves, ils ont droit à un brevet d'officier dans la landwehr; mais ce droit ne constitue qu'une faculté dont ils peuvent ne pas user, et non une obligation; car, à côté de ses avantages en temps de guerre, le grade a ses charges en temps de paix, tout officier de la landwehr étant obligé de servir six semaines par an. On

voit donc beaucoup de jeunes gens y renoncer, et reprendre, quand la guerre éclate, leur fusil, comme soldats ou comme caporaux, si pendant leur année de service ils ont eu cette modeste promotion, ce qui arrive souvent. En somme, ces distinctions dans la durée et dans les conditions du service reposent sur les différences d'instruction. Dans un pays où l'enseignement primaire est obligatoire, il est naturel que l'instruction secondaire crée des titres à des faveurs spéciales. Rien d'ailleurs n'est plus légitime que de supposer dans celui qui l'a reçue des aptitudes particulières à acquérir vite les connaissances élémentaires du métier de soldat. L'examen de sortie vient ensuite établir si le volontaire a assez appris pour occuper un grade plus important. De toutes manières, il ne sera plus un conscrit, et cependant il aura pu ne pas sacrifier les intérêts de sa vie privée. De son côté, l'État a acquis un soldat, et n'a rien dépensé pour lui.

Non-seulement ce procédé est économique pour le trésor et avantageux pour l'ensemble du pays aussi bien que pour le volontaire, mais il ne blesse pas la véritable égalité, puisqu'au jour de la guerre tous se retrouvent sous le feu, partageant les mêmes périls et payant également l'impôt du sang. Il n'y a rien là assurément qui rappelle le remplacement, privilége, sinon de la naissance, du moins de la fortune.

Devrons-nous emprunter à la Prusse l'organisation qui compose les bataillons de landwehr d'hommes de la même province et du même district? C'était déjà la base de notre garde nationale mobile, et c'est aussi la seule condition qui permette de réunir les hommes sans grands frais aux exercices du temps de paix, et de les mobiliser rapidement au moment de la guerre, en leur donnant pour point d'appui la confiance et l'émulation qui s'établissent facilement entre enfants d'un même département ou d'un même arrondissement. Il serait beaucoup plus difficile d'appliquer à notre pays le système qui maintient les régiments de l'armée prussienne active dans les mêmes garnisons, au lieu de les faire périodiquement changer du nord au midi ou de l'est à l'ouest, comme dans nos habitudes actuelles. Cette innovation présenterait certainement de grands avantages d'économie pour l'État, et surtout pour les officiers, dont le modique traitement s'accommode mal de déplacements fréquents qui rendent la vie de famille tout au moins difficile et amènent des démissions prématurées. Mais tant qu'un esprit de vertige pourra provoquer dans nos grands centres, si inflammables, des émotions redoutables pour la paix générale, et obliger à la répression le gouvernement, quel qu'il soit, un contact prolongé de l'armée et des populations aurait de grands dangers. Ces dangers seraient sans doute atténués, si la durée du service était réduite à trois ans, et surtout si le soldat avait,

comme en Prusse, une vie très-occupée. Toutefois, la question est trop grave pour que nous nous permettions de nous prononcer sur un pareil sujet; il exige l'examen des hommes d'Etat aussi bien que l'avis des hommes spéciaux. Nous nous bornerons à l'avoir indiquée, en penchant vers la négative.

Nous n'avons pas davantage la prétention de formuler des programmes pour l'instruction à venir de nos armées ; mais ce sera là encore un objet digne de toute l'attention de leurs chefs. Il est, croyons-nous, généralement admis aujourd'hui que le système qui préside en Prusse au recrutement des divers échelons de l'état-major est supérieur au nôtre, et que, dans le reste de l'armée, des examens exigés pour certains grades, du moins, donneraient des garanties de savoir et d'aptitudes que ne présente pas toujours notre avancement, soit à l'ancienneté, soit même au choix. Nous avons déjà quelque chose d'analogue pour l'emploi spécial de major, et, loin de rebuter les officiers, ce système, dans certaines armes tout au moins, excite leur légitime ambition et donne d'excellents résultats. Ne peut-on pas l'étendre avec avantage? Ne peut-on pas aussi donner plus de développement et de soins à l'instruction des sous-officiers et même des simples soldats?

Nous n'avons pas caché qu'à notre avis, la foi religieuse est un des leviers qui soulèvent les armées allemandes, une des forces qui plient les soldats au devoir et les poussent en avant.

Sous ce rapport, la situation de la France est bien différente. La foi est affaiblie dans presque toutes les provinces. Les classes éclairées ne donnent plus, il est vrai, comme il y a trente ou quarante ans, l'exemple des attaques contre les idées religieuses. Elles s'en sont, au contraire, rapprochées par certaines pratiques extérieures, et aussi, nous le croyons, par le cœur. Mais la démagogie dirige contre la religion ses coups les plus violents et prodigue l'insulte à ses ministres, quand elle ne fait pas d'eux des martyrs. La masse de la population vit dans l'indifférence ; sa foi traditionnelle s'est attiédie, et ses horizons ne l'élèvent pas aux recherches des vérités éternelles. La foi d'ailleurs a peu de prise sur les âmes aux époques de grande prospérité et de luxe exagéré. Depuis cinquante ans, le développement continu de la fortune publique et du bien-être attachait de plus en plus les hommes aux préoccupations de la vie matérielle. Un grand orateur de la chaire a pu, non sans raison, définir la tendance du siècle par ces mots : « Produire indéfiniment pour jouir indéfiniment. » La guerre de 1870, qui a semé tant de deuils sur notre sol, aura sans doute réveillé dans beaucoup de familles cruellement frappées les pensées assoupies de la religion qui seule sait consoler les grandes douleurs. Les malheurs matériels, résultat de nos revers,

les privations, ou tout au moins les réductions, qui s'imposeront à presque tous pendant plusieurs années, ramèneront aussi les hommes vers d'autres objets que les satisfactions sensuelles; les âmes, plus hautes, verront dans les événements accomplis la marque d'une puissance supérieure à l'homme.

Les habitudes du corps et de l'esprit ne se trouveront pas moins modifiées. Les classes riches, fort touchées dans leur revenu, s'accoutumeront à une vie plus remplie et moins molle. Quant aux classes ouvrières, où les salaires, sans cesse grossis, avaient développé dans une proportion au moins égale les goûts de dépense, elles recevront moins et donneront plus d'heures au travail.

Le nombre toujours croissant des cafés et des cabarets était devenu, depuis quelques années, la plaie de nos campagnes aussi bien que de nos villes, grâce à la déplorable tendance du dernier gouvernement. On se rappelle en effet que, sous prétexte de ne point apporter d'entraves à la liberté du commerce, un ministre de l'intérieur avait permis ou même encouragé la multiplication indéfinie de ces établissements. Le but était double : accroître les sources malsaines de produits pour les contributions indirectes, et créer, pour ainsi dire, à chaque pas des agences d'influence officielle en matière électorale, sinon même de renseignements de police politique permanente. Ce serait un grand bien, que les populations désapprissent le chemin de ces lieux si dangereux, dont l'établissement serait à l'avenir réglementé avec sévérité. D'un autre côté, des sociétés de tempérance pourraient utilement se former et faire sentir leur action, car il est à désirer que les honnêtes gens se décident enfin à prendre quelque initiative dans la direction des mœurs du pays aussi bien que dans ses affaires.

C'est une vérité banale, que notre vie nationale est tout entière suspendue à celle de Paris. Et, en effet, jusqu'ici la politique, l'administration, les sciences, les lettres, le haut enseignement, la presse, le luxe, le crédit public, des branches considérables du commerce ou de l'industrie, tout est concentré dans cette ville, dont l'influence est sans contre-poids dans le reste de la France, aussi bien aux jours de calme qu'aux époques de révolution. Mais qu'on ne s'y trompe pas : ce n'est pas seulement parce que les assemblées législatives y ont siégé auprès du souverain, et parce que beaucoup d'affaires y trouvent leur solution dans les ministères ou au conseil d'État, au lieu de la recevoir dans les départements, que Paris a conquis cette prépondérance exclusive, c'est parce que toutes les branches de l'activité nationale y viennent converger à leurs sommets, amenant ainsi ce qu'on a justement appelé l'apoplexie au centre et la paralysie aux extrémités.

En Allemagne, rien de semblable à ce phénomène. Non-seulement, tant que les divers États englobés dans le nouvel empire conservent leur autonomie administrative et, dans une certaine mesure, politique, chacun d'eux garde sa propre capitale et ses foyers d'action, de lumière, de discussion et d'industrie qui, très-souvent, ne sont pas au siége du gouvernement, mais la Prusse elle-même est loin de vivre tout entière par et pour Berlin. Malgré un mouvement de progression sensible, et qui, dit-on, préoccupe déjà M. de Bismark, Berlin ne compte encore que 400,000 habitants, et plusieurs villes importantes à des titres différents se partagent l'activité et l'influence politique, littéraire, scientifique et commerciale. Chacun trouve ainsi près de lui un centre où il peut facilement se produire, s'éclairer ou s'instruire sans sortir de sa province; les hommes utilisent leurs facultés et satisfont leur ambition.

Cette organisation, féconde en résultats pour la vie provinciale et heureuse pour la paix publique, est habilement maintenue et encouragée par le gouvernement, dont l'action générale se trouve suffisamment assurée par l'empire des lois, par les réseaux de l'administration, et aussi par une série de fonctions et de titres presque tous gratuits, plus honorifiques que réels, qui rattachent leurs nombreux titulaires à quelque ministère de Berlin, tout en leur laissant une existence parfaitement locale. De cette manière, l'unité nationale ne court aucun risque, et l'on ne peut voir se produire les regrettables effets que cause en France l'accumulation à Paris de toutes les forces vives et dirigeantes de notre pays.

Le dernier point à atteindre sera l'unité de croyance ou du moins de drapeau politique. Là est le grand écueil. Il faut pourtant espérer que de si cruels événements nous auront appris quelque chose. Tous les systèmes ont été essayés, tous sont tombés. Aucun ne peut donc prétendre, de par l'expérience, à une excellence incontestable. Sachons nous soumettre, quelles que soient nos préférences personnelles, à la décision que le pays prendra lorsqu'il sera consulté sur la forme de son gouvernement. Abjurons toute pensée, toute aspiration contraire à son verdict.

Alors la France sera forte. Ramenées au travail, à l'épargne, à la famille, éclairées par l'instruction, fortifiées par les idées religieuses, unies par la pensée du devoir et par la communauté du service militaire, les générations qui nous suivront auront reconquis bientôt les forces et les vertus qui nous manquaient en 1870, et qui ont dans une si large mesure contribué au succès de la Prusse.

F. DE LA COSTE.

---

# UNE REVANCHE

## SUR LE TERRAIN DE L'ART

---

### *GALLIA*, PAR M. CHARLES GOUNOD

---

Au milieu de nos humiliations et de nos malheurs, on a remarqué à peine un événement qui, tout en n'ayant rien de politique, n'en eût pas moins, dans des temps plus calmes, presque pris les proportions d'un triomphe national. Qui le croirait, en effet? entre la guerre désastreuse et la paix néfaste, en pleine angoisse de la lutte civile, la France, depuis longtemps déshabituée de la victoire ou destinée à n'en connaître que de bien tristes, en remportait une, modeste si l'on veut, inaperçue même, j'y consens ; réelle toutefois, bien qu'elle n'ait pas coûté une larme, si ce n'est peut-être quelques larmes de secret dépit à d'envieux rivaux, de ces larmes que n'avouent pas ceux qui les versent et que n'essuient pas ceux qui les surprennent ; et cette victoire, elle la doit à un noble artiste, qui n'a pas laissé tarir en son âme les pures sources d'où jaillit l'inspiration, c'est-à-dire, la foi, le patriotisme et l'enthousiasme désintéressé.

Désintéressé, le mot n'est que strictement juste, on va le voir. Je désire qu'ici tous les artistes m'entendent. Trop d'entre eux, hélas! ont contribué à la corruption sociale en spéculant sur elle et cherché dans le scandale un lucratif emploi de leur talent. Qu'ils apprennent comment on traite l'art quand on est digne du nom d'artiste. Qu'ils sachent à quels élements on demande une œuvre durable, à quelles conditions on y travaille! Tant pis vraiment pour la modestie de M. Gounod si, au moment où de toutes parts on nous convie aux

hautes pensées et aux saints efforts, la vérité oblige de rappeler qu'à ce concert de tant de voix éloquentes, il vient de mêler la sienne, qui n'est pas, on le sait, la moins harmonieuse, en donnant à son exhortation la forme qui n'est pas, on le pense, la moins persuasive, celle d'une belle et touchante composition.

On se souvient que la commission générale de l'Exposition universelle de Londres avait résolu d'inaugurer sa séance d'ouverture par l'exécution d'œuvres musicales inédites, demandées pour la circonstance aux meilleurs compositeurs des principales nations. Les primeurs musicales de choix sont chose rare en Angleterre, et l'idée de mettre en présence les différentes écoles en établissant entre elles une sorte de concours rentrait assez bien dans le programme d'une exposition universelle. On convint donc de s'adresser pour l'Angleterre à un M. Sullivan, peu connu sur le continent, pour la France à M. Gounod, pour l'Italie et l'Allemagne à MM. Verdi et Richard Wagner. L'exécution des ouvrages devait avoir lieu à Albert-Hall, magnifique rotonde récemment ouverte, dont on avait eu le tort de ne pas étudier préalablement l'acoustique, reconnue depuis lors, mais un peu tard, défectueuse. Toutefois la salle était vaste, *very large*, suprême formule d'éloge en Angleterre pour un édifice. En outre, la commission mettait à la disposition des compositeurs un orchestre nombreux et des chœurs plus nombreux encore; car le peuple anglais, qui semble moins que tout autre priser le nombre dans les armées, le regarde comme l'indispensable condition de toute exécution musicale importante; et il a le goût de ces grandes *exhibitions* qu'on appelle *festivals*, et que ce pauvre Berlioz n'a pu acclimater chez nous.

Là, au surplus, se bornaient les magnificences de la commission, pour le reste, elle avait fait assez mal les choses, et même, avouons-le; quelque peu lésiné. Deux cents guinées, cinquante pour chaque ouvrage, voilà tout ce qu'elle trouvait à offrir aux maîtres qu'elle conviait à augmenter l'éclat de sa fête. De plus, tout en gardant la propriété de leur œuvre et le droit de la publier, ils aliénaient, pendant toute la durée de l'exposition, celui de la faire exécuter ; et ce droit passait tout entier à la commission, qui pouvait l'exercer où bon lui semblerait.

C'étaient là des conditions mesquines; ainsi du moins en jugèrent les grands seigneurs de l'art italien et allemand, Verdi et Richard Wagner : ils refusèrent. Sans avoir la prétention de sonder les reins et les cœurs, on peut bien supposer que, malgré le talent éminent de l'un et l'éminente infatuation de l'autre, la pensée de se mesurer avec M. Gounod et la certitude presque complète d'une défaite en face d'un tel champion et dans un tel champ clos, n'eut pas moins

d'influence sur leur détermination que la parcimonie de la commission. Ce motif, après tout, vaudrait bien l'autre. Quoi qu'il en soit, ils s'effacèrent, et l'on dut se rabattre sur des lieutenants, je ne voudrais pas dire sur des doublures. La victoire devenait plus aisée, mais ne restait pas moins glorieuse, le triomphe véritable ne consistait plus à l'emporter sur des concurrents obscurs, mais à avoir fait peur aux redoutables.

Le morceau de musique anglaise, *cantate* pour chœur et orchestre, de M. Sullivan a paru long et quelque peu fatigant, bien qu'offrant des parties remarquables. On lui a reproché surtout le manque de plan et d'unité. Quant au morceau de musique italienne, la *cantate* chorale sans accompagnement et sur paroles anglaises, œuvre de M. Pinsuti, elle est, au dire de ceux qui ont assisté à la séance, d'une faiblesse extrême ; au lieu que tous s'accordent à louer la vigueur et le bel effet de la marche triomphale de M. Hiller pour orchestre seul. Une marche triomphale, hélas ! rien convenait-il mieux cette année à l'Allemagne ? Par un étrange instinct, le compositeur avait confié cette marche à l'orchestre seul ; la voix humaine en était bannie, comme avaient été bannis de la guerre implacable tous les sentiments que la voix exprime : ardeur guerrière, enthousiasme patriotique, surtout chevaleresque et chrétienne pitié. La matière seule avait triomphé ; la matière seule devait chanter. Après les engins, les instruments. La victoire était l'œuvre des canons ; l'hymne de gloire était l'affaire des violons.

Aussi, le grand, le véritable succès attendait-il l'œuvre française, l'œuvre de M. Gounod. Le vaillant maître, lui, n'avait pas hésité. Qu'importait la modicité de la rémunération ? Cinquante guinées, treize cents francs, c'est un peu moins de la moitié de ce que coûte un libretto d'opéra-comique en un acte, quand il est des bons faiseurs ; il est vrai que c'est un peu plus du double de ce que reçut Mozart pour *la Flûte enchantée*, mais le pauvre Mozart se trouvait dans la même position que le pauvre Stace :

Esurit, intactam Paridi nisi vendat Agaven.

Heureusement au-dessus du besoin, M. Gounod sut se tenir noblement au-dessus du calcul. Il ne crut ni sa valeur commerciale (pardon de ce mot mercantile) ni sa dignité artistique intéressées à ce qu'il marchandât son concours. Voulut-il, enfant de la nation humiliée, trouver une première revanche à laisser ces préoccupations étroites aux fils des nations spoliatrices ? Je ne sais ; mais l'idée d'élever à sa patrie vaincue une sorte de monument funéraire que surmonterait la croix, symbole de résurrection, s'était emparée de

son âme et échauffait son imagination. Combien cette pieuse pensée lui a porté bonheur ! Il a connu vraiment la bénédiction évangélique : *Hæc omnia adjicientur vobis.*

Après tout on ne l'avait pas pris en traître, et lui aussi avait fait ses conditions. Il s'était réservé le choix du sujet et des paroles. Afin de ne laisser aucun doute sur son intention il intitula son œuvre : *Gallia*, et prit pour texte la première lamentation de Jérémie : *Quomodo sedet sola civitas plena populo*, etc., à l'office de la nuit du jeudi saint. Ce choix tout seul était déjà presque une inspiration, tant le texte sacré paraît plein d'à-propos ; et l'on se demande vraiment, malgré vingt-cinq ou trente siècles de distance, si c'est bien sur Jérusalem seule, si ce n'est pas aussi sur la France que Jérémie, deux fois prophète, a pleuré. Pour mieux accentuer sa religieuse idée, le compositeur voulut écrire sur les paroles mêmes de la liturgie, et la protestante et biblique Angleterre a dû se résigner à entendre chanter en latin, dans la langue de l'Église romaine, une page de l'ancien Testament.

Disons tout de suite, avant d'entrer dans l'examen de l'œuvre de M. Gounod, que, comme il avait l'amour de son texte, il s'est appliqué à le respecter jusqu'en sa forme extérieure, jusque dans les plis de son vêtement pour ainsi parler, je veux dire dans la prosodie. Sous ce rapport les compositeurs français, généralement, ne nous gâtent guère. Habitués à traiter cavalièrement leur propre langue, ils prennent sans façon les mêmes libertés avec celle de l'Église. Ils se tirent encore tant bien que mal des *messes*, parce que les modèles italiens et allemands ne leur manquent pas ; mais sitôt qu'ils ont affaire à des textes moins connus, la plupart tombent dans d'inconcevables bévues. Qui ne se souvient du grotesque *Laudate Dominum* d'Adolphe Adam, où toutes les règles étaient bouleversées, où la syllabe *te* devenait longue et la syllabe *da* brève, par la grâce du fantasque despote à palmes vertes. Jamais Chilpéric, jamais Pierre le Grand n'avaient déployé à l'encontre de l'alphabet pareille autocratie. Quand on lui en faisait l'observation, le compositeur répondait naïvement qu'ainsi l'avait commandé son inspiration. Peu s'en fallait qu'il ne prît ce beau désordre pour un effet de l'art. Certes, on ferait un maigre compliment à M. Gounod en se bornant à reconnaître qu'il a su éviter de si grossières erreurs. Mais il faut le louer, et le louer beaucoup d'avoir conservé toujours aux syllabes leur valeur propre, alors surtout que la quantité vient à se modifier par suite du changement de conjugaison ou de tout autre accident grammatical. A cet égard pas une méprise, pas une négligence. Pour avoir de ces délicatesses, il faut à une oreille française l'habitude des chants catholiques et de la métrique virgilienne.

Si le sujet offrait à l'imagination quelque chose de séduisant, il offrait en même temps à la mise en œuvre une grande difficulté. En effet, dans un ouvrage de quelque étendue, point d'intérêt sans variété; or comment établir la variété dans un sujet essentiellement monotone, et de la pire monotonie, celle de la tristesse? Sans affirmer que M. Gounod ait absolument surmonté cet obstacle, reconnaissons qu'il l'a du moins tourné avec une habileté consommée et un bonheur rare : cherchant des nuances là où manquaient les contrastes; faisant régner partout une sobriété dont on lui sait gré parce qu'elle ne ressemble pas à de l'essoufflement; préparant ou saisissant avec adresse tout ce qui peut l'aider à dérouler l'ensemble de son œuvre, comme une sorte de drame où se présentent, non-seulement des changements, mais même une progression de sentiments et presque de situations.

Je parlais d'habileté. Pourquoi ne pas ajouter que M. Gounod a montré aussi infiniment d'esprit. Ce n'est pas la première fois qu'on peut remarquer dans ses œuvres ce caractère, suivant moi trop inaperçu. *Faust*, *Mireille*, *Roméo et Juliette*, les romances mêmes en offrent vingt exemples, jusque dans les endroits que le sentiment seul semble animer. Le public n'y prend pas toujours garde, séduit qu'il est par l'exquise sensibilité du compositeur; il reste sous le charme, et n'en demande pas davantage; il a bien raison. Que gagnerait-il à analyser une jouissance? Mais cette distraction a lieu de surprendre chez les critiques. Pour moi, sans me targuer du mérite d'une observation qui n'eût pas dû échapper à leur sagacité, et au risque de passer pour paradoxal et de scandaliser même quelques admirateurs superficiels ou impressionnables, j'avoue qu'à côté de la sensibilité, presque *ex æquo* et dans une mesure très-supérieure à l'imagination proprement dite, l'esprit m'a toujours paru une des qualités principales de cette charmante musique. Je n'en fais certes pas un reproche à M. Gounod, bien au contraire; car je ne tiens pas que l'esprit soit pour gâter quelque chose; et on ne peut méconnaître à tout le moins que dans *Gallia* cette faculté n'ait merveilleusement servi l'auteur pour unir entre elles les diverses parties de son œuvre. Aussi, bien que l'ouvrage en compte trois très-distinctes, elles sont si indissolublement liées et, pour tout dire, paraissent à tel point procéder les unes des autres qu'à mon sens on ne pourrait, sans grand dommage, les exécuter séparément, comme on exécute, par exemple, le *Benedictus* de Haydn ou le *Qui tollis* de Rossini. Nulle raison, au reste, de le tenter jamais dans une exécution publique; car, non-seulement chaque fragment paraîtrait court, mais l'ouvrage, pris dans son entier, n'est pas long et ne saurait fatiguer, l'auteur s'étant, comme je l'ai dit, imposé une grande réserve et

rigoureusement interdit tout développement excessif, notamment les *coda*, fugues ou autres, que l'on sert encore parfois aux amateurs de musique religieuse comme un ragoût gratuit et obligatoire.

*Gallia* est un motet, l'auteur le dit du moins ; un motet pour *soprano* et chœur à quatre voix, avec accompagnement d'orchestre. Je ne dirai rien de l'orchestre, bien qu'on discerne très-clairement ce qu'il doit être. Je n'ai pas entendu l'ouvrage et n'ai sous les yeux que la partition réduite au piano. Au premier abord, le choix du *soprano* pour le *solo* paraît étrange. On cherche, jusqu'en dehors de la conception artistique, la raison qui a pu porter l'auteur à donner à un prophète la voix la plus éclatante et la plus gracieuse, la moins virile et la moins majestueuse. Mais pourquoi pas, après tout? Quelle loi, quelle tradition, quelle règle impose donc à tout prophète la barbe blanche et la basse-taille des grands prêtres d'opéra? Daniel n'était-il pas adolescent quand il commença de prophétiser? Et faut-il nécessairement se représenter Jérémie sous les traits du classique saint Jérôme de la peinture italienne? Mais cette peinture même a donné parfois des traits de femme à Jean-Baptiste, prophète aussi et, comme Jérémie, sanctifié avant sa naissance. Ce rapprochement a pu séduire le compositeur, qui a pu, d'autre part, être frappé de quelque ressemblance entre ces deux sortes d'envoyés de Dieu : le prophète qui prédit, l'ange qui annonce. Or il n'y a, je pense, que le bon Haydn qui ait osé, pour les besoins de la cause, faire descendre un archange au *sol bémol* grave. De telles profondeurs ont toujours semblé réservées aux anges rebelles. L'idée de M. Gounod échappe donc à la vulgarité, premier mérite, et en second lieu elle ne manque pas à la logique ; et l'on a même à regretter au moins une fois, dans le courant de l'ouvrage, qu'il se soit cru condamné par une autre exigence de cette logique inflexible, à maintenir le *soprano* en possession exclusive du *solo*.

La première partie énumère et retrace tous les maux qui ont accablé Jérusalem. Elle a pour but de peindre l'état matériel extérieur et, pour ainsi dire, la physionomie de la ville affligée. Elle est écrite dans le ton de *mi mineur* et le *soprano solo* n'y intervient pas. Après quelques appels, que nous retrouverons préparant le final, une introduction d'une navrante tristesse prélude à l'ensemble de la composition. Ce n'est, à vrai dire, qu'un dessin d'accompagnement, mais si bien établi sur une harmonie où l'auteur s'est souvenu des procédés de l'ancienne école allemande, qu'il a presque la valeur d'une mélodie et produit tout d'abord un effet de désolation inexprimable. Rien ne pouvait amener mieux à l'entrée du chœur : *Quomodo sedet*. Là une mélopée lugubre, descendant deux fois chromatiquement sur un accord majeur inattendu, vous frappe comme d'un douloureux

étonnement. Pourquoi, sur le *Princeps provinciarum*, la musique prend-elle tout à coup une allure si triomphale? A quoi bon ce souvenir d'orgueil au milieu de tant d'abaissement? Je n'aime pas qu'on souligne ainsi chaque parole. Cette recherche de variétés déroute l'auditeur, qui se contente ordinairement de l'expression du sentiment général. Mais cette observation nous mènerait trop loin, et nous remonterions jusqu'à la querelle des gluckistes et des piccinistes. La pompe un peu hors de propos de ces quelques mesures a du moins l'avantage de faire ressortir l'abattement de ce qui suit : *Facta est sub tributo. Sub tributo*, hélas! M. Pouyer-Quertier en sait quelque chose!

Ici arrive une phrase admirable, la plus belle assurément de tout l'ouvrage. M. Gounod en a écrit de plus tendres peut-être, jamais, à coup sûr, de plus noble et de plus expressive. *Plorans ploravit in nocte*, s'écrient à l'unisson les contraltos et les basses; et cette même parole, les sopranos et les ténors, également à l'unisson, la reprennent une tierce au-dessus, au *relatif majeur*. Cela est grandiose, pénétrant, extrêmement musical et du plus beau style religieux. Remarquez que l'harmonie est très-simple et le rhythme très-soutenu: deux procédés italiens. C'est toujours là qu'il en faut revenir quand il s'agit de manier les voix avec quelque effet. Mais que M. Gounod me permette une observation, suggérée par l'admiration que m'inspire sa trouvaille. Pourquoi fait-il chanter par le chœur cette phrase sublime? Je sais ce que la logique peut répondre; mais la musique, comme la poésie, a ses licences. Je sais aussi les exigences d'une grande salle; mais j'affirme que l'intensité d'expression que l'on obtiendrait des solos compenserait largement l'ampleur de sonorité qu'on espère des chœurs; et il n'y a chœur, si nombreux et si instruit qu'on le suppose, qui puisse mettre en relief ce beau passage, aussi bien que feraient quatre belles voix et quatre virtuoses bien exercés. Cette phrase est la seule échappée de mélodie de tout le morceau. La musique, redevenant descriptive, retombe dans sa morne langueur; et sur quelques mélopées parfois entrecoupées des groupes choraux, l'orchestre jette quelques dessins, espèces de points d'orgue mesurés, très-mélancoliques, et dont malheureusement quelques-uns manquent d'originalité. Puis une courte et plaintive ritournelle termine *pianissimo* ce morceau qui vous glace de tristesse.

Si la première partie expose et déplore les malheurs de Jérusalem, la seconde va nous apprendre la raison de ces malheurs. Aussi n'est-ce plus le chœur, c'est-à-dire la foule, qui parle. Car, si tous se rendaient compte de l'origine de leurs maux, tous seraient près de réagir et d'appliquer le remède. C'est une seule voix, la voix inspirée

et prophétique, le *soprano solo*, qui vient, dans une *cantilène* en *la mineur*, annoncer à la cité en pleurs quel crime lui a attiré ces châtiments terribles. Faut-il ici chicaner M. Gounod sur l'usage qu'il a fait de cette qualité que je signalais tout à l'heure, et le gourmander d'avoir mis de l'esprit non plus seulement dans sa musique, mais dans la manière dont il a évidemment étendu et détourné le sens du texte? Franchement, ce serait se montrer bien rigoureux. Il est certes permis d'avoir de l'esprit dans un si bon esprit, et pour moi, je me sentirais disposé à le féliciter d'un contre-sens volontaire où l'enseignement a tout à gagner, la musique et l'orthodoxie rien à perdre. Sion est en deuil, s'écrie Jérémie, parce qu'il n'y a plus personne qui vienne à ses solennités. Pour le prophète, l'abandon du temple est l'effet des malheurs de Jérusalem ; pour le poëte (je voulais dire le compositeur, ma plume a eu raison contre mon esprit), il en est la cause : légère différence après tout ; un simple changement de temps en fait l'affaire. Au lieu de : *non sint qui veniant*, mettez : *non fuerint qui venerint*, vous aurez la pensée de M. Gounod. Or, il faut le dire et le redire bien haut : oui, c'est l'abandon du temple, l'abandon du culte, l'abandon de la foi, l'abandon de Dieu ; c'est la négation, c'est le mépris, c'est le blasphème sous toutes ses formes qui vaut à notre patrie tant d'humiliations et de calamités. Honorons M. Gounod d'avoir eu le courage de le dire ; remercions-le d'avoir eu le talent de le si bien dire.

Sur un rhythme alternatif cher à l'école italienne, sur une harmonie savante et correcte qui n'emprunte rien à la fantaisie moderne, le *soprano solo* entonne une mélodie plane dont la sévérité n'exclut pas le charme, et qui semble écrite il y a cent cinquante ou deux cents ans, par quelque maître napolitain ou vénitien. A la naïveté du tour, à la régularité des basses, et sauf un peu d'agitation, on dirait du Stradella, du Durante ou du Pergolèse. Le prophète se tait et une courte ritournelle de l'orchestre, soutenue par quelques notes des chœurs, semble donner à ses paroles la sanction du ciel et l'acquiescement de la terre. Puis il reprend, mais son accent est changé : « Voilà, dit-il, pourquoi vos prêtres sont gémissants et vos jeunes filles en deuil. » Ici, plus de mélodie proprement dite, plus rien que cette déclamation mesurée dont Halévy et toute l'école française ont fait depuis quarante ans un si terrible abus et qu'on appelle entre artistes : la mélodie des *Prix de Rome*. Seulement, au lieu qu'au théâtre elle est presque toujours terne, froide, impuissante et boursouflée, alors même que c'est M. Gounod qui se la permet, elle se trouve ici parfaitement à sa place ; et la progression harmonique sur laquelle l'établit l'auteur lui donne une intensité d'expression tout à fait communicative. Après quelques gémissements éclatants, la voix

semble s'affaiblir peu à peu ; elle descend par degrés chromatiques jusqu'à ce qu'elle s'arrête sur l'accord majeur de la *dominante* comme épuisée par le *divinus furor* de l'inspiration. C'est du moins ce que paraît indiquer ce genre de fin qu'on ne trouve guère usité que dans les récitatifs, et qui satisfera peu les chanteuses, car il ne manquera pas de leur ravir les applaudissements auxquels toutes pensent avoir droit. Mais il fera applaudir *in petto* M. Gounod par les connaisseurs sérieux, qui lui tiendront compte et de son intention poétique et de son dédain pour les vulgaires moyens de succès.

Voilà donc le peuple averti. Il connaît et son crime et l'arrêt du ciel. C'est à exprimer l'état d'âme de ce peuple que M. Gounod consacre la dernière partie de son œuvre. La musique, dirait un Allemand, devient psychologique. Sans recourir à un si grand mot, remarquons que le sentiment étant très-complexe, exigeait du compositeur l'emploi des plus fines nuances de sa palette, car il avait à peindre la douleur sans murmure, l'abattement sans désespoir. Cette incertitude se reflète tout d'abord jusque dans le *mode*, qui oscille incessamment entre le *majeur* et le *mineur*. A peine la voix prophétique a-t-elle cessé de se faire entendre, que, sans intervalle, sans transition, sans préliminaire d'orchestre, la foule, comme acceptant la sentence divine, répond : « Est-il une douleur comparable à la nôtre ? » Quelle prostration ! Quel anéantissement ! Nulle mélodie, nul rhythme : une mélopée plaquée par le chœur, interrompue par quelques soupirs entrecoupés du *solo;* une harmonie délicate, un peu recherchée peut-être ; des résolutions inattendues, quelques-unes même défendues, à ce que l'on dit au Conservatoire, notamment : *O qui transitis per viam*, où une note portant *sixte sensible* descend à la *quarte* inférieure portant accord majeur ; effet très-neuf et très-heureux, n'en déplaise aux pédants, sorte de dérivation de cette cadence plagale qu'affectionnait, on le sait, l'école de Lesueur, où se sont formés Berlioz et M. Gounod. Parfois une plainte douce s'élève et se termine, comme une phrase de romance, par une inflexion caressante : on ne saurait mieux rendre la résignation. On sent que l'auteur prépare un grand contraste et qu'il a concentré sur cet endroit difficile ce que sa sensibilité a de plus ingénieux. Toutefois, il a bien fait de ne pas prolonger cet intéressant passage ; la langueur qu'il exprime si bien finirait par gagner l'auditoire. Les Anglais ont dû le trouver *tiresome*, et le caractère et le charme en sont si intimes qu'un public tant soit peu distrait aurait quelque peine à le goûter, et que l'effet doit infailliblement s'en accroître à mesure qu'on restreindra le cercle des auditeurs.

Mais, au milieu de ces gémissements, une inspiration a traversé l'âme du peuple : « Seigneur, voyez notre affliction. » Il a prié : c'est

assez pour qu'un rayon d'espoir l'illumine. Les teintes grises s'éclairent, des accords plus frais et plus vivaces font circuler le mouvement au milieu de cette torpeur; l'orchestre, renouvelant les appels du commencement, semble chercher pesamment son équilibre; la voix du prophète commande de nouveau l'attention; le *majeur* se déclare, et sur un rhythme à la fois majestueux et entraînant éclate tout à coup l'hymne d'espérance : *Jerusalem, convertere.* On dit qu'à Londres cette explosion en *mi majeur* a électrisé le public. Je le crois sans peine; il en sera de même ailleurs. Ce n'est pas que le procédé soit neuf; on le connaissait, je pense, même avant la prière de Moïse. Depuis lors, Dieu sait combien on en a usé, mais qu'importe, si on ne l'a pas usé? Au surplus, l'habile maître n'a pas manqué de le rajeunir par une harmonie contenue; il a su résister à la tentation de la rendre plus sonore, ce qui l'eût rendue plus commune. En outre, pour un effet si bien préparé, puisqu'il lui avait réservé l'emploi du rhythme ternaire, soigneusement écarté jusqu'alors, il n'a eu garde d'oublier la coquetterie de la sobriété, augmentant ainsi la puissance de l'impression, par un *ne quid nimis* des plus opportuns. Seize mesures seulement de franche mélodie chantées par le *soprano* sont reprises ensuite par le chœur; au moment de la conclusion, une courte *coda*, sur la *pédale* à la *dominante*, ou plutôt une chaleureuse péroraison couronnée par les notes aiguës du solo, achève de donner à ce final un caractère d'irrésistible élan, et, comme pour tempérer ce qu'une telle fin pourrait avoir de trop dramatique, le mouvement s'élargit pendant deux mesures, et le morceau se termine par une sorte de proclamation enthousiaste à pleine voix dont l'harmonie se pose sur une descente diatonique de basse, variation nouvelle de la cadence plagale. L'auteur a été rarement mieux inspiré.

Telle est *Gallia*, l'œuvre nouvelle et si distinguée de M. Gounod. Après l'avoir appréciée, comment la classer? L'auteur l'intitule motet; je le trouve vraiment bien modeste. C'est bel et bien, suivant moi, un oratorio; oratorio d'une espèce nouvelle, si l'on veut, mais enfin, on y découvre tout ce qui constitue les compositions de ce genre : une sorte de drame, avec dialogue entre les chœurs et les solos; il est vrai qu'on y trouve ce qui généralement leur manque, l'unité et l'intérêt. Jusqu'à présent, en effet, les oratorios étaient, comme autrefois les mystères, une suite de tableaux bibliques ou évangéliques, entremêlés de chœurs et de solos, le tout parfois surchargé d'épisodes, et presque toujours diffus et froid. M. Gounod lui-même s'était, dans *Tobie*, conformé à ce type traditionnel. Félicitons-le aujourd'hui d'avoir pris résolûment une route nouvelle. Français par l'esprit, non moins que par le patriotisme, il a compris l'impossibilité de faire consommer par un audi-

toire français ces plats de résistance qui demandent la puissance digestive des races du Nord. Notre goût fin et délicat ne s'en accommode pas ; je le dis à notre louange, et me sens très-français sur ce point comme sur tout autre. Sans doute, les beaux morceaux d'un oratorio nous plaisent, mais l'œuvre en son entier nous lasse toujours. A la dernière expérience tentée dans ce genre, lorsque M. Pasdeloup fit exécuter l'*Élie* de Mendelsohn, on se rappelle que la curiosité de connaître n'eut d'égal que l'ennui d'écouter ; et, pour tout dire enfin, jamais un public français ne saurait entendre d'un bout à l'autre une œuvre de très-longue haleine, si elle n'est soutenue par l'intérêt scénique. Faut-il donc que tout le monde se précipite au théâtre? Faut-il se mettre en quête d'un libretto sitôt qu'on se sent capable d'écrire autre chose qu'une chanson ou une polka? Je ne le pense pas, et on l'a bien trop fait jusqu'ici. Le théâtre exige des aptitudes spéciales. M. Gounod lui-même, le plus éminent musicien de notre époque, ne les possède pas toutes ; et une des principales, la puissance expansive, lui fait le plus souvent défaut. Dans la musique religieuse, au contraire, rien ne lui manque, rien ne le gêne. Là, il retrouve le plein exercice de ses facultés ; là, il est maître, et, comme tout maître, novateur. Il vient de faire dans cette voie un pas décisif, et on lui doit vraiment *grates ac laudes* pour avoir ouvert un débouché de plus au *stock* encombré des vocations musicales. Si l'oratorio à paroles latines, l'oratorio, bref dans la forme, un dans la pensée, tenant le milieu entre la musique d'église proprement dite et l'ancien oratorio caduc et ennuyeux, est l'issue nouvelle frayée par M. Gounod, souhaitons à toutes les tentatives le bonheur de la sienne, à tous les oratorios à venir la valeur de *Gallia.*

Mais quoi? Cette valeur, l'auteur ne la doit-il qu'à son talent, à la pure force de sa conception? Peut-on isoler *Gallia* de la pensée première qui la fit germer? Non, mille fois non. J'aime à finir par où j'ai commencé ; j'aime à redire aux artistes : Oui, c'est la foi c'est le patriotisme qui ont si bien inspiré le plus éminent d'entre vous. Sa piété filiale lui a porté bonheur. C'est elle qui lui a dicté une si belle page ; c'est elle qui a donné la vie à son œuvre, elle encore qui en assure la durée, car la patrie aussi est une mère, et ceux qui savent l'honorer vivront longuement.

A ce propos, et puisque j'insiste sur un point qui me paraît capital, bien qu'il n'ait rien de musical, qu'on me permette une explication *pro domo mea.* Un jour, ici même, dans *le Correspondant*, il m'est arrivé de dire que je n'aime pas l'exégèse des œuvres d'art. Depuis lors, je n'ai pas changé d'opinion. Je regarde toujours comme une des plus grandes aberrations de notre critique *di cartello* cette manie de chercher tout dans tout, de faire intervenir les grands mots

et les grands noms où ils n'ont que faire, d'introduire Phidias et Shakespeare, Platon et Leibnitz, dans le compte rendu d'un opéra-comique. C'est une extravagance qui nous est venue d'Allemagne avec une foule d'autres mauvaises choses. Il existe, en effet, de l'autre côté du Rhin, toute une école d'exégètes infiniment ridicules, qui s'amusent à torturer les œuvres des maîtres pour en extraire je ne sais quelles théories philosophiques, scientifiques, poétiques ou politiques. Depuis la fameuse divagation, ou plutôt, mystification d'Hoffmann à propos du *Don Juan* de Mozart, tous les compositeurs y ont passé; tous ont leur glose. Les moins maltraités sont ceux qui se commentent eux-mêmes, comme Richard Wagner. Mais malheur aux innocents qui n'y entendaient pas malice! Une nuée d'acharnés interprètes s'est abattue sur eux, *non missura cutem*. On a fait signifier à leurs œuvres cent choses auxquelles ils n'avaient jamais songé; et je doute que tous les docteurs en théologie de toutes les universités protestantes aient attribué au roi David, à Salomon, à saint Paul, plus d'impertinentes sottises que n'en ont prêté les docteurs en esthétique au pauvre Bach, au malheureux Weber, à l'infortuné Beethoven. Le mal est que ces billevesées tendent à devenir populaires. Je n'oublierai jamais la peine que prit un jour un artiste allemand très-convaincu, pour m'expliquer la légende de la *Symphonie avec chœurs*. Il y mettait, il est vrai, moins de clarté que de mimique, et plus d'enthousiasme que de français, mais bien qu'il s'animât extrêmement dans sa démonstration, il me semblait que lui-même n'y comprenait pas grand chose; pour moi, je n'y comprenais rien du tout, sinon qu'il s'agissait de la création du monde et du jugement dernier, que je ne m'étais jamais, je l'avoue, avisé de découvrir dans la *Symphonie avec chœurs*. Peut-être est-ce pour cela qu'elle me plaît moins que les autres.

Comment donc, avec ce tempérament si obstinément français, ou, si l'on veut, cette foi dans l'art qui me rend si sceptique vis-à-vis de l'exégèse, me suis-je permis d'en faire quelque peu avec M. Gounod, en cherchant la signification de son œuvre jusque dans les détails? C'est que, à cet égard, j'ai hâte de le dire, je connaissais d'une manière certaine la pensée de l'auteur, ce qui mettait mon analyse à l'abri de tout reproche de fantaisie ou d'hypothèse.

Voici, en effet, ce que m'écrivait un ami, qui venait d'assister à Londres à la répétition générale de *Gallia*. Après avoir rendu compte de son impression, il ajoutait : « J'avais bien cru comprendre la pensée du maître, mais je voulus m'en assurer auprès de lui-même. Le lendemain, dimanche, j'allai le voir, et le trouvai dans la rue, son paroissien à la main, qui revenait de la messe à la chapelle française. Je lui fis ou plutôt lui renouvelai mon bien sincère compli-

ment ; et tout en causant, je lui fis part de mes impressions sur l'idée mère de son œuvre. C'est alors qu'avec une chaleur de cœur qui lui est très-particulière, comme vous savez, il m'initia au sentiment religieux qui l'avait inspiré. Appliquant à notre pauvre France les paroles de Jérémie, il pleure sur *le fait matériel* de son abandon. Puis il s'est demandé avec le prophète *la cause* de ces malheurs immenses ; et avec le prophète il a répondu : *Eo quod non sint qui veniant ad solemnitatem.* La France a oublié son Dieu et le culte de son Dieu ; et Dieu l'a frappée *propter multitudinem iniquitatum ejus.* Sa musique se prosterne pendant quelques mesures devant cette décision du souverain juge, puis elle se demande si tout est fini pour toujours. Non, s'écrie alors l'auteur, il y a un remède, et ce remède, c'est la conversion, gage de la résurrection : *Jerusalem, Jerusalem, convertere ad Dominum Deum tuum.* Je vous assure que le *maestro* était vraiment beau en exprimant cette belle donnée de sa composition. J'avais bien saisi le sens général de son idée, mais cette initiation à chacune des nuances de sa conception artistique avait un charme particulier, et je me remémorais bien mieux la touchante mélodie et les sublimes accents de son prélude et de son final. »

En vérité, je demande bien pardon à M. Gounod et à notre ami commun de mon indiscrétion : elle m'a paru utile, non pour ma justification, ce qui n'en vaudrait pas la peine ; mais pour mieux mettre en relief le mérite du maître, et faire comprendre à ceux qui aspirent à devenir ses émules à quel foyer s'alimente le véritable feu créateur. Il me reste un souhait à former ; c'est que l'œuvre nouvelle qu'inspira et qu'anime l'amour de la France, soit enfin connue de la France, et que, libre bientôt de ses engagements, M. Gounod s'occupe de faire exécuter *Gallia* à Paris. Quel surcroît de gloire et de bonheur pour lui, si la capitale coupable se reconnaissait dans la cité punie, si, émue à ces touchants accents, elle savait enfin se prosterner et implorer miséricorde, et si, plus heureux que le prophète, l'artiste n'avait pas en vain chanté : *Jerusalem, convertere.*

WILFRID D'INDY.

---

# CENT JOURS A CANNES

## PENDANT LES DEUX SIÉGES

— 7 JANVIER — 17 AVRIL 1871 —

### I

On peut dire, sans exagération, que, pendant le douloureux trimestre qui va du 25 septembre 1870 aux fêtes de Noël, la France n'a presque rien su de ce qui se passait chez elle. Scindée en trois par l'occupation de son territoire, par le siége de Paris et par les dictatures, plus ou moins séparatistes, qui opprimaient nos principales villes de province, elle ressemblait à un malade qui sentirait son cœur battre avec une rapidité si effrayante qu'il ne pourrait plus distinguer, parmi ses organes, celui que dévore la fièvre et celui qu'anime la vie. S'il y eut, au milieu de ce chaos et de ces ténèbres, quelques hommes qui entrevirent la vérité et qui essayèrent de la dire au risque d'être signalés comme plus pessimistes que patriotes, ce fut uniquement d'instinct, par une sorte d'induction métaphysique, et parce que cet éternel *va-et-vient* de dépêches triomphales et de déceptions implacables disposait les âmes les mieux trempées au doute et à la lassitude. En réalité, on ignorait tout ou presque tout, alors même qu'on faisait semblant de deviner et de savoir, pour engager le public à se tenir sur ses gardes. Feuilletez, après coup, les journaux *illustrés* qui ne franchissaient pas les lignes prussiennes et célébraient à huis clos des victoires imaginaires; relisez ou parcourez en idée tout ce qui s'imprimait, tout ce qui s'affichait à cette époque de désordre et de mensonge; certes, on ne pouvait se dissimuler que les Prussiens nous avaient battus,

que Paris était bloqué, que Metz avait capitulé, que nos places fortes étaient prises l'une après l'autre, que nos armées étaient prisonnières en Allemagne, que nos villes ouvertes ne résistaient pas, que le 4 septembre achevait l'œuvre fatale de l'Empire; mais à cette masse de bulletins foudroyants se mêlaient de telles assurances, de telles certitudes de revanche; le héros de la veille était si vite et si bien remplacé par le héros du lendemain; notre imagination et notre amour-propre, rebelles à l'idée d'une défaite définitive, se prêtaient si complaisamment aux fanfaronnades des gens intéressés à nous tromper, que, refusant de désespérer, renonçant à connaître, hésitant à croire, nous attendions le dénoûment avec un mélange d'aveuglement volontaire, de chauvinisme absurde et de résignation hébétée.

C'est le samedi 7 janvier que mes yeux se dessillèrent pour la première fois. Ce jour-là, notre Midi vauclusien, — qui n'est pas encore le vrai Midi, — entrait dans sa seconde quinzaine de neige: non pas de cette neige poétique et bienfaisante qui va si bien aux paysages du Nord et réchauffe comme une ouate les verdures naissantes, mais d'une neige endiablée que la bise enlevait par rafales et qui fouettait le visage comme un soufflet de uhlan. N'étant plus bon à rien dans mon pauvre village, pas même à faire travailler les hommes valides que le cinquantième décret gambettiste venait de transformer en guerriers nomades, j'obéis à l'ordre de mon docteur, qui voulut absolument me renvoyer à Cannes.

J'avais gardé de cette plage enchanteresse un si délicieux souvenir, que je fus pris d'une idée superstitieuse. Il me sembla, non pas que ce beau pays me guérirait, — qui pouvait penser à sa santé pendant ces journées de deuil? — mais qu'il m'offrirait un cadre plus favorable à la bonne nouvelle que l'on nous promettait toujours, et qui n'arrivait jamais. Qui de nous, après une série de malheurs et de souffrances, n'a pas été tenté d'associer ses douleurs aux objets inanimés qui l'entourent, de les en rendre responsables, de se dire ou de se croire enguignonné par le retour des mêmes incidents, la monotonie des mêmes habitudes, l'aspect des mêmes figures? Ce n'était pas comme malade que j'aspirais à un changement d'air, mais comme un joueur malheureux qui espère *changer la veine* à l'aide d'une autre table, d'un autre tapis et d'autres cartes.

J'allai prendre le chemin de fer à Avignon : là m'attendaient une première suprise et un premier enseignement.

L'antique cité papale, ordinairement silencieuse et déserte comme le sont les capitales déchues, regorgeait de mobilisés marseillais,

enjolivés de garibaldiens et de cantinières, courant les rues et frappant aux portes, à la recherche d'un dîner et d'un gîte. L'hôtel d'Europe, pour sa part, en logeait une soixantaine. Je m'informai, et l'on me dit que ces troupes fraîches, — oh! très-fraîches, et même gelées, — ayant été envoyées par décret au camp des Alpines qui n'était pas encore *tout à fait prêt* pour les recevoir, il avait fallu recourir, pour *deux ou trois jours*, à l'hospitalité avignonnaise.

Tout à fait prêt! Deux ou trois jours!... Notez ce détail. Une heure après, je côtoyais en chemin de fer ce fameux camp des Alpines, emprunté, pour plus d'économie, aux communes les plus riches de notre belle Provence, encaissé entre une chaîne de collines d'où on pouvait le foudroyer, et des nappes d'eau stagnante qui exhalaient la fièvre; exposé aux violences du mistral; humide en automne, glacial en hiver, torride en été, malsain en toute saison. Pour le moment, ce camp avait un défaut qui me fit songer à la jument de Roland; celle-ci était morte, celui-là n'était pas né. C'est à peine si, en regardant avec une attention scrupuleuse, on apercevait çà et là quelques tas de planches, quelques palissades couvertes de neige, quelques ballots de grosse toile roulés dans des wagons qui encombraient la voie... Et l'on envoyait des soldats, par milliers, dans ce camp qui n'existait pas! Et nous n'étions plus séparés de l'armistice que par une vingtaine de jours!... Absolument inutile au point de vue stratégique et militaire, perdu dans l'immensité de nos désastres et dans la débâcle universelle, ce camp n'a été, en définitive, qu'un double objet de scandale. Le choix de l'emplacement, l'énormité des abus[1], le manque de proportion entre les inconvénients et les avantages, certains marchés dont s'est emparé la malignité publique, ne pouvant être expliqués que par des raisons inhérentes à l'arithmétique républicaine, il en est résulté d'assez vilains commentaires, heureusement mis à néant par la sagesse de nos lois sur la diffamation et par les votes charitables du 2 juillet. Achevé tant bien que mal à la fin de janvier, le camp des Alpines était devenu, six semaines plus tard, un véritable mauvais lieu, rendez-vous de tout ce que les villes d'Arles, d'Avi-

[1] Deux détails entre mille! Ces planches qui faisaient encore, le 7 janvier, une si triste figure, et dont le prix courant est de 6 francs la toise, étaient, disait-on, payées 12 francs. On ne les appelait plus, dans le pays, que des douves à pots de vin.

J'ai vu, de mes propres yeux vu, un jeune chirurgien-major qui, pour deux mois de service illusoire au camp des Alpines, avait reçu 2,400 francs et un cheval, qu'il a gardé. Il ne s'en cachait pas; c'est de lui-même que je tiens l'anecdote, et, comme il est difficile de rencontrer un plus brave garçon, nous lui disions tous : « Tant mieux! au moins, cette fois l'abus aura profité à un honnête homme! »

gnon, de Tarascon, d'Aix et de Marseille, fournissent de contingent à la débauche de bas étage. En même temps, la propagande communiste allait son train dans les rangs de nos *mobiles* campagnards, qui se déshabituaient du travail, de la vie frugale, et surtout des leçons de leur curé. Les propos et les exemples de leurs officiers, presque tous garibaldiens ou gambettistes, achevaient l'œuvre corruptrice. Ces jeunes gens, chrétiens, laborieux, honnêtes et bien portants au départ, nous sont revenus malades, effrontés, démagogues, beuglant la *Marseillaise;* la *Marseillaise* en avril et mai 1871! au moment où cet hymne néfaste n'a même plus de sens, et ne peut plus être que le *de profundis* de notre honneur et de notre gloire!

Ces tristes vérités, qui devaient se préciser plus tard, m'apparurent confusément, tandis que notre convoi traversait à toute vitesse les vastes plaines de la Crau, si mélancoliques en tout temps, plus mornes encore sous leur linceul de neige. J'avais présent à l'esprit un des paradoxes les plus irritants de la presse à sensation et des partisans de la guerre à outrance; ce *Général Hiver* qui devait, disaient-ils, réparer nos défaites, exterminer les Prussiens et leur faire subir la contre-partie de la retraite de Russie. Un vague pressentiment m'annonçait que ce serait tout le contraire; que les rigueurs de cet atroce hiver séviraient bien plus cruellement contre nos troupes improvisées, accoutumées pour la plupart à un climat plus doux, que contre ces fortes races germaniques, patientes, aguerries, flegmatiques, bien nourries et bien équipées. — Ici, me disais-je, le froid ne tire pas à conséquence... La guerre est encore loin... Chacun peut rester chez soi, en attendant un rayon de soleil... Ce pâtre que je vois dans la plaine, fumant sa pipe, enveloppé dans son large sayon de laine brune,

« Tandis que pas à pas son long troupeau le suit, »

n'éprouve qu'une souffrance passagère. Mais là-haut? dans le Jura? dans la haute Bourgogne? à Besançon et à Dôle? au milieu des marches et contre-marches de cette horrible guerre? Et Paris! notre cher et héroïque Paris! Plus de bois, plus de gaz, plus de pain peut-être!...

Le jour baissait; je fermai les yeux, et je vis passer, comme dans un songe, toutes les lugubres images de la guerre en hiver, quand le soldat novice, démoralisé, frissonnant, n'a, pour se réchauffer, ni la flamme du bivouac, ni l'espoir de la victoire. La pâle et fiévreuse insomnie pendant des nuits de seize heures. Les veillées funèbres près du champ de bataille jonché de cadavres. Le blessé

que l'on abandonne au pied d'un arbre; les longues files d'éclaireurs trébuchant sur le verglas; d'immenses vols de corbeaux tachant de noir ces blancs espaces où l'œil cherche en vain un brin d'herbe, un signe de vie; toutes les personnifications de la détresse et du désespoir appelant la mort, renonçant à la lutte, émaciées par la faim, brisées par l'agonie, engourdies par ce sommeil de glace dont on ne se réveille pas!...

Au même instant, comme pour faire écho à mes douloureuses pensées, mon unique compagnon de route, blotti jusque-là dans son coin, se souleva en étouffant à demi un gémissement, et je l'entendis murmurer : « Pauvres enfants!... Oh! pauvres enfants!... Comme ils doivent souffrir! »

Je le regardai : c'était un homme d'environ cinquante ans, d'une physionomie noble et triste, dont l'austérité n'excluait pas le charme: il portait à sa boutonnière la rosette d'officier de la Légion d'honneur.

Encouragé par mon regard qui exprimait une vive sympathie, il reprit à voix haute :

— Hélas! oui, monsieur, j'ai deux fils que je destinais à des carrières libérales... L'aîné, Maurice, sortait de l'École polytechnique, et allait être ingénieur des ponts et chaussées; le second, Édouard, préparait son examen de doctorat. La guerre me les a pris. Ils ont voulu, eux aussi, venger les morts de Reichshoffen, de Forbach et de Sedan. Maurice se bat à Paris... Édouard, lieutenant de mobiles, est à l'armée de l'Est... Ce sont de braves enfants...

On devinait que l'orgueil paternel luttait contre l'invincible angoisse.

— Et avez-vous de leurs nouvelles?

— Je le crois bien!... A l'heure où je vous parle, je suis à peu près sûr qu'ils vivent encore... Mais ma pauvre femme n'a pu résister à tant d'émotions. En pareil cas, une mère ne se résigne que lorsqu'elle s'est accoutumée, de longue date, à l'idée que ses fils seraient militaires... Elle est tombée malade... Je l'ai fait partir pour Cannes, il y a deux mois, et je vais la rejoindre.

Il y eut un silence... Tout cela était dit si simplement que je me sentais de plus en plus attiré vers cet inconnu que j'aurais voulu pouvoir rassurer et consoler... Je balbutiai quelques banalités :

— Prenons courage!... La France est peut-être au bout de ses épreuves... Vos fils vous reviendront, heureux et fiers d'avoir vaillamment contribué à la défense de leur pays... Après nous avoir châtiés, Dieu nous sauvera.

—Non! non! interrompit mon compagnon avec une certaine véhémence; Dieu ne peut pas bénir ce qui se fait sans lui et contre lui...

Savez-vous ce qui m'épouvante le plus? Ce n'est pas la défaite; on s'en relève, et la résistance s'est assez prolongée pour que l'honneur soit sauf. Mais le ravage intérieur, le désordre des consciences, l'anarchie morale qui gagne de proche en proche au milieu de tout ce tapage de patriotisme sans foi et sans âme, à travers tout ce clinquant de galons et d'uniformes! La vanité, la convoitise, l'impiété, l'acharnement révolutionnaire, l'esprit de bouleversement et de haine frappent de stérilité et de mort tout ce qu'il y a de vraiment beau, de vraiment français dans cette défense nationale... Nous vivons sous un régime de mensonge, de sophisme et de contre-sens. Les mots signifient le contraire de ce qu'ils disent. Nos seigneurs et maîtres, dictateurs de basoche, de parodie ou de mélodrame, ont créé une langue à part que l'on ne peut comprendre qu'en doutant de tout ce qu'elle affirme, en désespérant de tout ce qu'elle promet, en croyant à tout ce qu'elle nie. Pour la plupart de ceux qui nous gouvernent, — ou qui en ont l'air, — la guerre s'est immédiatement doublée de l'espoir d'une révolution; nos désastres ont été plus que balancés par la joie de s'emparer du pouvoir, de jouer au Danton ou au César, de faire grande chère, d'assouvir leurs passions affamées, de s'enrichir de notre ruine, de persécuter les prêtres, d'effrayer les riches, d'agiter les pauvres, d'exploiter le Prussien au profit de leur dictature, de se battre le moins possible et de prolonger indéfiniment une situation qui nous dévore et nous tue. Louis-Bonaparte avait dit : « L'Empire, c'est la paix! » ils disent, eux : « La guerre, c'est la République... Vive la République! Vive la guerre!... »

Il s'arrêta un moment, mit sa tête dans ses mains... Je l'écoutais, le cœur serré. La nuit était tout à fait tombée. En haut, des milliers d'étoiles; en bas, la neige toujours. Était-ce le reflet de la neige qui éclairait ce ciel d'hiver? Était-ce ce ciel étoilé qui répandait sur la neige de pâles et fugitives lueurs?...

Une idée folle, poétique peut-être, me passa par l'esprit.

— Ne vous semble-t-il pas, m'écriai-je, que ces tapis de neige sont des suaires, et que ces étoiles sont des âmes?...

Il tressaillit.

— Vous êtes poëte, me dit-il, ou quelque chose d'approchant. Moi, je suis médecin, ce qui n'est pas tout à fait la même chose : le docteur Aubray, médecin en chef des hôpitaux de L... aujourd'hui inspecteur des ambulances...

Je m'inclinai; il reprit :

— Mon fils Maurice, — celui qui figure parmi les défenseurs de Paris, — versifie à ses moments perdus. Et tenez, je crois pouvoir vous réciter de mémoire quelques stances que lui ont inspirées nos facteurs aériens.

— Les ballons?...

— Non, les pigeons... Attendez... oui, c'est bien cela...

« Où vas-tu, pigeon messager
Que je vois traverser l'espace?...
Prends garde! L'avide étranger
Surveille tout oiseau qui passe!

« Vas-tu, docile au rendez-vous,
Revoir ta compagne fidèle,
Et, malgré l'hiver en courroux,
Rêver le printemps auprès d'elle?

« Viens-tu dire aux fils, aux maris
Qui défendent la grande ville,
Comment battent loin de Paris
Les cœurs que leur tendresse exile?

« Le faucon à l'ongle crochu
Va-t-il te guetter au passage
Pour intercepter le message
Nécessaire au plan de Trochu?

« Veux-tu, pauvre oiseau d'ambassade,
Franchir *tunnel* et viaduc
Pour montrer aux croupiers de Bade
Qu'un pigeon vaut mieux qu'un grand-duc?...

« Viens-tu, pareil à la colombe
Qui porta le brin d'olivier,
Donner à la France qui tombe
La paix que promit Ollivier?...

« N'es-tu qu'un songe ou qu'une flamme,
Tache blanche dans le ciel bleu?
Un blessé va monter vers Dieu...
Es-tu son souffle? Es-tu son âme?...

« Où vas-tu, pigeon messager
Que je vois traverser l'espace?
Prends garde! L'avide étranger
Surveille tout oiseau qui passe!... »

... Je parlais... un coup retentit;
Dans l'air monte un léger nuage...
L'oiseau tombe... Pauvre petit!
Que va devenir son message?...

Je saluai cette poésie d'amateur avec un enthousiasme qui me fit faire encore un grand pas dans l'affection du bon docteur Aubray. Dès lors, il devint tout à fait communicatif, et ses récits m'en apprirent plus en quatre heures que je n'en savais depuis quatre mois.

Il ne se faisait aucune illusion. « J'ai trop vu le fond du sac et le dessous des cartes! » disait-il. Si je ne reproduis pas ici ses poignantes confidences, c'est qu'elles sont devenues de l'histoire et que j'aurais l'air de raconter après coup chacune de ses prophéties.

Il avait visité tous ces camps fantastiques dont je venais de voir un échantillon et qu'il appelait les laboratoires de la défaite; — notamment le camp de Conlie, que M. Fresneau a traité de folie ou de crime, et qui échappera sans doute, comme tout le reste, à la vindicte publique. Quant aux fournitures dérisoires, aux chaussures en carton, au pain de sciure de bois, aux fusils-arquebuses, aux vareuses en camelotte, aux vivres toujours absents là où ils eussent été nécessaires, toujours abondants sur les points où ils étaient inutiles; quant à tous ces détails affreux de déprédation, d'imprévoyance ou d'incurie, plus meurtriers que l'artillerie prussienne, qui ont fait de cette guerre un long supplice et que l'on ne pardonnerait aux coupables que s'ils s'étaient enfermés à la Chartreuse ou à la Trappe, le docteur Aubray n'ignorait rien.

— Mes rapports, disait-il, formeraient dix volumes, sans compter ce qui rentre dans ma spécialité; les hôpitaux militaires sans provisions et sans ressources; les opérations impossibles, faute d'instruments de chirurgie; les blessés que l'on a dû panser avec du foin et de la paille, faute de charpie!... Mais à quoi bon?... *Vox clamans in deserto*... Il faut aller jusqu'au bout et s'abstenir de récriminations qui ne serviraient qu'à troubler les derniers soupirs de la défense. Puis, quand on aura succombé et quand nous voudrons en chercher les causes, on refusera de nous croire, ou bien on dira : C'est de l'histoire ancienne! et on passera à d'autres exercices. C'est aujourd'hui le 7 janvier... Je parierais volontiers, — nous sommes si légers! — que, dans six mois, les misérables auteurs de ces calamités seront amnistiés, glorifiés peut-être, et que toutes les rancunes, toutes les méfiances, toutes les forces défensives du peuple le plus spirituel de la terre... se tourneront, qui sait?... contre l'ancien régime, la dîme, la corvée, le droit du seigneur, qui n'a jamais existé!...

— Oh! docteur! je ne puis pas, je ne veux pas vous croire!

— Et cependant, poursuivit-il d'un accent ému, la jeune noblesse française se conduit de façon à effacer tous les ressentiments, à triompher de tous les préjugés de caste, à conjurer enfin tous les fantômes du passé... Ils sont admirables, nos jeunes volontaires! Échanger la douce vie de château et de salon contre ces abîmes de privations et de souffrances, se trouver, en quelques semaines, au niveau de ce terrible apprentissage, en avant des soldats les plus intrépides, c'est sublime! Nos zouaves pontificaux dépassent tout

ce qu'on pouvait attendre de leur dévouement aux grandes et saintes causes. Ils viennent de donner aux noms héroïques de la Vendée une seconde immortalité. Il y a là quelque chose de consolant et d'irritant tout ensemble. Nous avons eu, dans ces cinq mois, plus de traits de vertu, d'abnégation et de courage qu'il n'en faudrait pour assurer le succès de la plus glorieuse campagne. L'héroïsme individuel abonde. Il est aussi fréquent chez ceux qui oublient la République pour la France, qu'il est rare chez ceux qui subordonnent la France à la République. A l'aide d'un triage, on arriverait à composer un livre d'or où toutes les professions, toutes les classes auraient leur page de gloire, depuis le gentilhomme de cour ou de province jusqu'à l'artiste, jusqu'à l'acteur, jusqu'au prolétaire... Mais tout cela en pure perte! Le ver est dans la racine, l'insecte est dans la fleur, la guêpe est dans le fruit. J'ai vu souvent des malades à qui je prescrivais un aliment sain, un remède efficace; leurs organes étaient si profondément viciés qu'aliment et remède se changeaient en poisons. Voilà l'image de la France en face de ces Prussiens qui nous écrasent, qui nous ruinent, qui nous pillent... et qui ne sont peut-être pas nos plus dangereux ennemis.

Telle fut la première causerie du docteur Aubray, sauf que j'en retranche les neuf dixièmes, trop sûr, hélas! de les retrouver plus tard dans mon récit ou sur mon chemin. Quand nous arrivâmes, vers minuit, nous étions amis intimes.

Je me couchai tant bien que mal; il me fut d'abord impossible de dormir. J'étais encore sous l'impression des douloureuses confidences de mon compagnon de voyage. Le garçon d'hôtel m'avait paru lugubre; il portait mon bougeoir comme un cierge de pénitent. Mes premières questions avaient amené des réponses lamentables : cette jolie ville de Cannes, si animée, si gaie l'hiver précédent, était déserte; la colonie ne brillait que par son absence; les trois quarts des hôtels et des magasins restaient hermétiquement fermés; enfin, catastrophe suprême! on avait eu, la veille, à cinq heures du matin, trois degrés au-dessous de zéro, et on craignait pour les *Eucalyptus!*

Je finis pourtant par m'assoupir, mais d'un sommeil agité, intermittent, qui me fit revoir en rêve, comme dans une gigantesque gravure de Martinn, tout ce que le docteur Aubray m'avait raconté. Ces funèbres images passaient incessamment sur un fond noir. C'étaient tantôt d'immenses cimetières où des fossoyeurs, coiffés du casque prussien, enterraient pêle-mêle des morts, des blessés, des rouleaux d'or, des liasses de billets de banque, des canons, des chassepots et des pendules; tantôt des plaines sans horizon, écrasées sous un ciel bas, où des régiments entiers se changeaient en statues de neige et

de glace ; tantôt des églises gothiques, pleines de mystère et d'ombre, envahies tout à coup, dévastées et profanées par ces bandes garibaldiennes dont le docteur m'avait narré les prouesses. Un instant après, je croyais voir défiler Marguerite, Mignon, Thécla, Charlotte, Agathe, Dorothée, toutes les héroïnes de Gœthe, de Schiller et de Weber; elles lançaient dans l'espace des pigeons qui retombaient sanglants, déchirés par les faucons et les orfraies germaniques; à leur suite, j'apercevais Gounod vêtu de deuil, organisant des masses chorales telles qu'on n'en a jamais entendu; le chœur des mères, des veuves et des sœurs, jetant l'inépuisable anathème aux auteurs de nos calamités. Il y eut un moment où la plainte devint si vive, l'invective si ardente, les sanglots si terribles, que je me réveillai, le front baigné de sueur, la main brûlante de fièvre.

Je m'habillai à la hâte et descendis sur la plage... O jeunesse éternelle, imperturbable sérénité de la nature, qui reste paisible et radieuse au milieu de nos désespoirs et de nos fureurs ! Au bout d'un an, je retrouvais toutes mes impressions matinales des journées heureuses. Sauf une brise un peu fraîche qui arrivait, par bouffées, des îles de Lérins, vous auriez dit une matinée d'avril. Je revoyais ce golfe de la Napoule qui rivalise de poésie et de grâce avec les rives enchantées de Baïes et d'Ischia. J'embrassais du regard ce magique panorama, borné à gauche par l'île Sainte-Marguerite, à droite par l'élégante silhouette des montagnes de l'Estérel. Une brume légèr enveloppait les lointains du paysage. Le ciel bleu, baigné dans les rayons du soleil levant, communiquait aux flots paisibles, lisses comme un miroir, ses idéales transparences et les secrets de son infini. C'est à peine si, de temps à autre, une vague assoupie se soulevait, se renflait doucement en s'approchant de la rive et venait la caresser avec un imperceptible murmure. Sur toute l'étendue de cette côte parsemée de *villas* aussi blanches que des ailes d'alcyon, s'échelonnaient les bois de pins, d'oliviers et de chênes-liége qui servent d'abri contre la bise et vivifient de leurs senteurs balsamiques les poumons débiles ou fatigués. Cette ceinture toujours verte formait un curieux contraste avec les cimes qui fuyaient à l'horizon et qui gardaient leur couronne de neige. C'était comme une jolie femme qui, par un caprice de coquetterie, mettrait de la poudre à ses cheveux avant d'aller à une fête.

Jamais vision plus gracieuse, plus féerique, plus azurée, plus riche d'air et de soleil, ne succéda plus brusquement aux cauchemars de la nuit. Comme pour ajouter au charme de cette transition rapide, j'entendis derrière moi une voix amie s'écrier :

— A la bonne heure ! voilà de l'*à-propos !* Vous arrivez à temps pour notre déjeuner du dimanche !

Je me retournai... Ce consolateur que Dieu envoyait ainsi à ma rencontre, c'était M. Ernest L....d, élégant et poétique traducteur des sonnets de Shakespeare, de Pétrarque, de Lope de Vega ; un de ces hommes d'élite qui nous apparaissent de loin en loin pour nous empêcher de désespérer de notre misérable humanité ; simple et modeste comme s'il n'avait pas tout ce qui peut justifier la vanité ; d'une bonté exquise qui se fait toute à tous sans être jamais banale ; d'un talent pur, sobre, fin, amoureux d'idéal, qui se cache au lieu de s'étaler ; d'une hospitalité si douce et si cordiale qu'on se croit chez soi quand on est chez lui, et qu'on se figure avoir invité ses convives. C'est à lui, à son amitié, à sa famille délicieuse, à sa villa des Hirondelles, fraîche, blanche, légèrement teintée de rose, embaumée de tous les suaves parfums de cette flore aimée du ciel, que je dois de n'avoir pas succombé à cette épreuve où les calamités publiques s'aggravaient de chagrins personnels. Que de fois, pendant ces tristes mois d'hiver où chaque semaine avait son coup de foudre, je suis monté à la villa des Hirondelles pour chercher un peu de force, de résignation et de courage ! J'arrivais, aussi malheureux qu'on peut l'être lorsqu'on aime passionnément son pays et qu'on le voit se débattre dans l'horrible alternative d'une paix honteuse ou d'une guerre impossible. Je m'asseyais sur un banc rustique, au bas du perron que tapissent des touffes de jasmins, de glycinées et de clématites ; j'aspirais les exhalaisons salines qui me venaient de la plage et se mêlaient à l'odeur vague des plantes aromatiques. Une inexprimable sensation de bien-être et d'apaisement s'emparait peu à peu de tous mes sens et dissipait ma fièvre. Je contemplais, dans un cadre admirablement choisi, ce tableau dont on ne se lasse jamais. Le maître de la maison ou quelqu'un de ses habitués venait me rejoindre. Ses adorables petits-enfants, dignes d'avoir pour poëte le Victor Hugo des *Feuilles d'automne*, se hissaient gaiement sur mes genoux, fleurs animées, caresses vivantes. — Ah ! qu'on est bien ici ! me disais-je. Est-ce que les Prussiens existent ? Est-ce vrai qu'ils occupent un tiers de la France ? Est-ce qu'il y a des démagogues, des communistes, des persécuteurs de couvents, de religieuses et de prêtres ? Est-ce que le malheur peut m'atteindre dans cette ravissante oasis ? Non, non, ce n'est pas possible ! Nous avons tous fait un mauvais rêve !

Hélas ! il me suffisait de regarder à l'extrémité de l'horizon pour apercevoir, comme un mince cordon de fil noir au flanc des montagnes boisées, le chemin de fer qui m'avait amené. — Si je le reprenais, pensais-je, si je remontais jusqu'au cœur de cette Bourgogne que j'ai tant de fois traversée, si je me rapprochais de ce Paris que j'ai laissé, il y a sept mois, éclatant et superbe, je trouverais un point,

j'en trouverais dix, où ce serait encore la France, et où cette France —ô douleur ! ô honte ! —ne serait plus qu'une garnison prussienne! Je chercherais du regard ces vignobles célèbres, ces riches prairies, ces gras pâturages, ces villes riantes, ces jolis villages, ces belles vaches enchâssées dans l'herbe, ces longues files de peupliers se reflétant dans des eaux limpides ; je ne verrais que décombres, champs dévastés, fumée d'incendie, abandon, agonie et solitude ! Oh ! comment pardonner à ceux qui ont fait succéder tant de misères à tant de prospérités !

M. L....d groupait autour de lui, le dimanche, quelques personnes dignes de son intimité ; l'abbé C... un saint et un homme d'esprit, âme d'apôtre, organisation délicate, nature et culture de lettré; M. Dubois d'A... qui vint un jour nous dire que sa belle propriété de Billancourt, pleine d'objets d'art, meublée avec des recherches d'artiste et un luxe de millionnaire, avait été effrontément envahie, pillée, mise à sac, détruite, — par les Prussiens ? non, par les mobiles de la Seine, au moment où nous avions encore la naïveté de les admirer ; madame Justin D... type de charité, de grâce et de bienveillance, à qui j'ai vu faire quelque chose de bien plus extraordinaire qu'une aumône de cent mille écus ou une souscription de trois millions ; chiffres qui n'eussent pas été en désaccord avec son immense fortune et les inspirations de son cœur généreux. En plein siége de Paris, elle trouva moyen de se procurer tous mes ouvrages, et je crois même, Dieu me pardonne ! qu'elle les lut !

Je ne puis songer à cette charmante femme sans évoquer en même temps un odieux souvenir. Fixée à Perpignan dont elle était la souveraine et la providence, elle avait connu cet infortuné M. de Bordas dont le nom est peut-être oublié de mes lecteurs, tant la démagogie a pris soin d'effacer par des crimes nouveaux la trace de ses premiers crimes ! Un journal avait raconté, en novembre, le meurtre ou plutôt le long supplice de M. de Bordas, vieillard inoffensif et bon, sans caractère politique; supplice accompagné de détails atroces, de raffinements tels, qu'on en chercherait vainement chez les cannibales. Les feuilles officielles de la préfecture et de la mairie du 4 septembre avaient crié à l'exagération ; il n'avait pas été question de procès ni de châtiment. L'attention publique, violemment détournée par une série de catastrophes qui se précipitaient comme des avalanches, s'était aussitôt détachée de ce sinistre épisode, perdu dans l'immensité de nos douleurs et de nos colères... Eh bien, le journal avait plutôt atténué qu'exagéré cette histoire épouvantable que madame Justin D... racontait en frissonnant. C'est à peine si les coupables — qui ne s'étaient ni cachés ni enfuis — avaient été poursuivis pour la forme et punis de quelques jours de prison !... Et l'on s'est

étonné des audaces et des forfaits de la Commune! Et l'on nous a dit, la larme à l'œil : « Qui jamais se serait attendu à cet excès de scélératesse? »

Je ne m'étonne, moi, que de notre étonnement. La Commune! Elle existait déjà, à Perpignan, à Lyon, à Saint-Étienne, à Marseille, à Dôle, à Autun, à Dijon, sous le double sauf-conduit de la révolution et de la guerre, dans la complicité des préfets et des commissions municipales, dans le scandale des impunités, dans la hardiesse des sacriléges, dans l'attentat permanent aux propriétés et aux personnes, dans la consternation des honnêtes gens, dans l'arrogance des scélérats, dans le triomphe du mal. Le règne de la Commune de Paris n'est qu'un épilogue... Dieu veuille qu'il ne soit pas aussi une préface!...

A ce premier groupe se joignirent, quelques jours après, le docteur Aubray que je présentai à M. L... et qui ne tarda pas à prendre rang parmi nos meilleurs amis; — puis un des avocats les plus distingués de Paris, dont je vais déguiser le nom pour ne pas le compromettre auprès de ses confrères : je l'appellerai maître Hermelin.

Une fois réunis, sûrs les uns des autres, rapprochés par une communauté de douleurs, d'idées et de sentiments, partageant nos peines pour les alléger et nos rares distractions pour les rendre plus douces, nous formâmes quelque chose d'analogue au chœur des tragédies antiques; réclamant au nom de l'humanité et de la justice, pleurant les victimes, maudissant les oppresseurs, élevant au ciel des mains suppliantes, tandis que se poursuivait au loin le formidable drame; drame shakspearien plutôt que classique; car le grotesque y alternait avec le terrible, et souvent il nous semblait que nous entendions un strident éclat de rire percer à travers le bruit de la canonnade, le tumulte des retraites et le râle des mourants.

Du lendemain de mon arrivée au 29 janvier, jour où nous apprîmes avec quelques détails positifs la capitulation de Paris et l'armistice, trois semaines seulement s'écoulèrent. Nous donnâmes la première au général Faidherbe, la seconde à Chanzy, la troisième à Bourbaki : trois illusions, trois mécomptes, trois chutes, trois gouffres.

Et comment aurions-nous pu, à cent myriamètres de distance, nous préserver de ces erreurs si tentantes pour notre patriotisme, lorsque, dans les régions les plus voisines du centre du gouvernement et du théâtre de la guerre, on ne se lassait pas de tromper les populations ahuries par ce cliquetis de mensonges? lorsque, le 31 décembre, M. Gambetta écrivait à M. Jules Favre : « ... Dans la lutte que nous soutenons, nous reprendrons *infatigablement* la défense *à*

*outrance* de la république et du sol national. A l'Est et à l'Ouest, les choses sont également en excellent état... Nous pouvons envisager sans crainte l'état respectif des forces de la France et de la Prusse. Nos bonnes chances augmentent tous les jours... Tous les jours nos ressources s'accroissent; tous les jours les leurs diminuent... Le pays tout entier comprend et veut la guerre *sans merci*... Des défaites, qui deviennent de plus en plus improbables, ne feraient qu'exaspérer et enflammer ses sentiments. La France est complétement changée depuis deux mois ; L'AME DE PARIS s'est répandue sur elle, et l'a transfigurée. Si vous veniez à succomber, c'est un cri de vengeance qui sortirait de toutes les poitrines ; mais vous ne succomberez pas!... »

Le 31 décembre ! onze jours après la débâcle du Mans ! à la veille des catastrophes et des paniques qui emportèrent les trois armées comme des grains de sable ou des brins de paille dans un tourbillon ! Quand déjà nos malheureuses recrues, démoralisées, désorganisées, désarmées, déguenillées, étaient hors de combat avant d'avoir combattu ! Quand cette Province républicaine, spartiate, stoïque, « transfigurée par l'âme de Paris,» n'aspirait plus qu'à la paix, la paix honteuse, la paix ruineuse, la paix à tout prix, ainsi qu'elle allait le prouver cinq semaines plus tard, sauf à prendre, le 30 avril et le 2 juillet, de démocratiques revanches !

M. Jules Favre et le général Trochu sont, en dépit de nos chicanes, des hommes de cœur et d'esprit. Qu'ont-ils dû ressentir en lisant ces verbeuses dépêches, si ouvertement contraires à la vérité et à l'évidence, que, le même jour, une femme peu suspecte de passion réactionnaire, l'ancienne amie de Pierre Leroux et de Ledru-Rollin, madame Sand écrivait : « ... Il eût fallu consentir à se juger soi-même et demander la paix avec moins de confiance dans la guerre... La France est devenue la proie de spéculations monstrueuses en même temps que l'armée en est la victime... C'est le commencement d'une fin misérable dont nous payerons le dommage. La délégation dictatoriale va finir comme a fini celle de l'Empire... Pas trop battus aujourd'hui; on se permet un jour d'espérance ! C'est peut-être le besoin qu'on a de respirer... Mais que peuvent d'héroïques efforts, si les *causes profondes d'insuccès* que personne n'ignore et que nul n'ose dire augmentent chaque jour? — Et ELLES AUGMENTENT. » (31 décembre-1er janvier.)

Voilà le vrai. Peut-être les chefs du gouvernement et de l'armée de Paris ne connaissaient-ils pas encore la véritable situation de ces trois armées de secours, qui n'ont rien secouru ; mais ils savaient déjà, — et de longue date, — à quoi s'en tenir sur les *prodiges* de cette défense, de ce siége sans foi et sans espérance, où se révélaient

tour à tour tous les mauvais côtés de l'esprit parisien ; badauderie, *blague*, humeur frondeuse, instincts séditieux, vanité incorrigible, curiosité puérile, exploitation des grandes choses par les petites industries, penchant à rendre ses chefs responsables de l'avortement de ses chimères et des conséquences de ses fautes ; égoïsme sensuel, jactance ridicule, malice de démon unie à une niaiserie de gobe-mouche ; bravoure de parade, de fantaisie et de décor gâtée par une indiscipline de gamin, irrespect poussé jusqu'au cynisme, grotesque surprise de ne pas voir Bismark et Frédéric-Charles apporter sur un plat d'or les clefs de Berlin. Voulez-vous savoir ce qu'était, en décembre et janvier, la *grande âme* de ce Paris qui n'avait plus d'âme, de ce Paris dont l'héroïsme, disait-on, s'élevait à la hauteur de ses périls, de sa mission et de son génie ?

Lisez l'*Histoire critique du siége*, par un officier de marine. Vous y verrez, entre autres détails, que ces soldats incomparables en étaient venus à ne plus saluer leurs officiers, qui n'étaient salués que par les Prussiens aux heures d'armistice, et que ces héritiers de Voltaire, ces raffinés, ces sultans d'idées, ces Athéniens de Sybaris et de Lacédémone, ces privilégiés de l'esprit, pour qui la province n'existe pas, étaient arrivés à ce point de crédulité stupide, qu'ils ont donné de l'argent, non pas pour manger de la bosse de bison ou de la trompe d'éléphant, mais pour faire construire un fusil à eau chaude qui devait échauder les Allemands !...

Sauf quelques magnifiques fragments d'épopée, quelques brillants épisodes de bravoure et de gloire, quelques noms désormais immortels, c'est avec ces éléments bizarres, dangereux, disparates, hostiles, réfractaires, que nos généraux étaient obligés ds soutenir une lutte inégale et terrible, où l'assiégeant les foudroyait à distance, où l'assiégé les fatiguait de ses griefs, où le succès ne menait à rien, où les revers envenimaient tout, où l'on ne faisait face à l'ennemi du dehors qu'en se sentant pressé par l'ennemi du dedans, où il suffisait de dix lâches pour réduire à néant les efforts de milliers de braves. Remarquez que je ne dis rien de ce qui se cachait de plus affreux sous les semblants de frénésie patriotique et guerrière étalés par des hommes qui avaient leur plan, qui criaient beaucoup, ne se battaient pas, se réservaient pour une autre guerre, et n'ont pas eu besoin de laver leurs fusils avant de les charger au service de la Commune. Nous ne nous en doutions pas alors, mais bien des gens à Paris le devinèrent, et quelques-uns n'ont pas attendu le 18 mars pour le prédire.

N'importe ! avec une persévérance digne d'un meilleur sort, nous descendions chaque matin la rue d'Antibes ; nous traversions une forêt de képis mobilisés qui ondulaient autour de la mairie, et nous

lisions les fabuleuses dépêches affichées près de la porte municipale. — Bravo! Faidherbe nous sauvera! disions-nous. — Vivat! Chanzy va nous tirer d'affaire. — Hurra! Bourbaki aura l'honneur d'arracher la France aux griffes prussiennes! — Étrange contradiction de nos mœurs révolutionnaires! Quand nous avons dit, une fois pour toutes, que nul n'est supérieur à personne, nous cherchons immédiatement quelqu'un qui se place au-dessus de tout le monde; mais aussi, gare à ce quelqu'un, s'il n'a pas assez de génie pour fixer le bonheur, ou assez de bonheur pour se passer de génie. Créé par notre frayeur, il est supprimé par notre dépit. On a comparé la grande Révolution à Saturne qui dévorait ses enfants. Celle-ci a moins d'appétit, puisque nous voyons reparaître ceux qu'elle a eu l'air de manger. Je la comparerais volontiers à une meule qui tourne sans discontinuer, où s'aiguisent, s'usent et se brisent des lames que l'on croyait d'acier, et qui n'étaient que de fer-blanc. Je me représente le mauvais ange des sociétés malades sous les traits d'un de ces rémouleurs nomades qu'on appelle *amoulaïré* dans la langue de Mistral: « Allons, à la meule!... à la meule, l'empereur, le dictateur, le tribun, le général, le ministre, le charlatan, l'inventeur, l'utopiste, l'empirique, le héros, l'orateur, l'homme nécessaire, le sauveur, l'idole d'hier, le rebut de ce matin!... Un tour de roue, et tout est dit... A un autre! »

Notre groupe bénévole comptait deux récalcritants, maître Hermelin et le docteur Aubray. Malgré les dépêches empanachées et les affiches à grand orchestre, malgré les voix de stentor des porteurs du *Phare du littoral*, de *l'Ami du peuple*, du *Réveil des Alpes-Maritimes*, et autres journaux de démagogie à outrance et de guerre sans merci, le docteur haussait les épaules. « Je sais, disait-il, ce qu'en vaut l'aune, ce que Paris peut espérer de la province, et ce que la province doit attendre de Paris... Plût à Dieu que les neiges qui menacent d'ensevelir nos pauvres enfants se fondissent comme vont se fondre toutes ces rodomontades!... » L'avocat, improvisateur merveilleux, connaissant sur le bout du doigt son barreau parisien, photographiait à notre usage les célébrités du moment, depuis le vieux singe crépu, fléau de la magistrature, plus impuissant encore et plus malfaisant, s'il est possible, en 1870 qu'en 1848, jusqu'au jeune déclamateur qui a mis, par mégarde, sa faconde de Bas-Empire au service d'une république.

Maître Hamelin était surtout irrésistible en nous décrivant par le menu les déclassés et les bohêmes de la salle des Pas-Perdus, rapins de jurisprudence, étudiants de douzième année, stagiaires de la Closerie des lilas, qui se font, à tout hasard, les séides ou les janissaires d'un dictateur en expectative, et qui, le jour où leur patron est

poussé au pouvoir par le flot populaire, s'abattent sur le budget, sur les emplois, sur les caisses publiques, comme des sauterelles d'Égypte ou d'Algérie; aussi pauvres de savoir et de sens moral que riches d'appétit; aussi incapables que faméliques; aussi odieux que burlesques, et décidés d'avance à fermer les yeux sur toutes les violences, à légaliser tous les excès, pourvu qu'on leur permette de se refaire de leur long jeûne aux dépens des honnêtes gens qu'ils font gémir et des gens d'esprit qu'ils font rire!

Associant nos souvenirs virgiliens à nos réminiscences bibliques, nous appelions le docteur Cassandre, et l'avocat Jérémie. Hélas! Jérémie et Cassandre n'eurent que trop raison contre nous. Le même jour, à quelques heures de distance, nous apprîmes les deux affreuses nouvelles : Paris avait capitulé, et l'armée de l'Est, après avoir subi dix fois plus de souffrances qu'il n'en eût fallu pour abattre les soldats les plus aguerris, laissée par les intendances gambettistes sans munitions et sans vivres, victime des chimériques succès de Garibaldi, qui s'était figuré battre les Prussiens tandis qu'ils passaient derrière lui, l'armée de l'Est, pour ne pas être cernée et capturée tout entière, avait été forcée de se réfugier en Suisse. Bourbaki, disait-on, s'était brûlé la cervelle. Les récits que nous lûmes le lendemain dans la *Gazette de Lausanne* et les journaux de Genève ajoutèrent encore de poignants détails à l'horrible réalité. Nous n'avions plus de capitale, plus d'armée; nous allions évidemment, ou perdre deux provinces, ou livrer le reste de la France à l'invasion allemande; les derniers débris de nos jeunes troupes, réduits à l'état de spectres par le dénûment et la faim, étaient allés montrer à la république de Guillaume Tell ce que la république de Gambetta et de Glais-Bizoin avait fait de ses défenseurs!

Il est difficile d'avancer en âge sans laisser derrière soi quelques-unes de ces douleurs auxquelles on ne peut songer, dix ou vingt ans plus tard, sans une sorte de vertige. Mais rien, dans mes plus cruels souvenirs, n'était comparable à ce que j'éprouvai en apprenant que tout était fini, que cette France si belle, si glorieuse, naguère si enviée, s'affaissait tout à coup comme un édifice miné par la base, partagée entre la ruine et la honte, n'échappant à la raillerie que par la pitié, réjouissant de son deuil et de ses misères les nations rivales qu'elle avait si longtemps offusquées de son éclat. « Du moins, me disais-je avec amertume, dans l'antiquité classique ou dans l'Ancien Testament, aux époques les plus violentes du Bas-Empire ou du moyen âge, il fallait des siècles pour détruire ce que des siècles avaient créé... Ah! nous avons moins coûté de travail et d'efforts à l'ennemi invisible, au Temps, destructeur attitré des grandeurs humaines!... Une saison! ce qu'il faut à un grain de blé pour devenir

un épi, à un chêne pour perdre et retrouver son feuillage, à une hirondelle pour revenir au toit qu'elle a quitté!... O malheureuse France! intacte, enthousiaste, belliqueuse, radieuse, le 31 juillet,... mutilée, déchirée, perdue, humiliée, agonisante, le 29 janvier!... Pourquoi ai-je vécu six mois de trop?... Il était si simple de mourir!... » Ne vous moquez pas trop de moi!... je pleurai.

La pieuse et spirituelle amitié de l'abbé C... vint à mon secours. Me voyant si abattu, il me prit doucement par la main et me ramena vers la plage.

— Mon cœur saigne comme le vôtre, me dit-il; mais en étiez-vous donc à ignorer encore tout ce que les choses de ce monde renferment de mensonge et de néant?

Nous passions en ce moment devant l'hôtel des Princes et des Anglais :

— Tenez, reprit-il, voyez-vous cette fenêtre? C'est celle de la chambre où est mort Prosper Mérimée — je me trompe, où il a achevé de mourir... Il s'est éteint silencieusement, soigné et opprimé à la fois par deux vieilles Anglaises à demi folles, espèces de Parques méthodistes, qui se sont mises en frais de précautions et de zèle pour écarter de son lit de mort tout prêtre catholique. Rien de plus lugubre que cette fin taciturne, trois semaines après la chute de son Sénat et de son Empire!... Et cette modeste villa que nous apercevons là-haut, à demi cachée par un massif d'oliviers! C'est là que j'ai vu pour la dernière fois Victor Cousin, malade, mais encore plein d'ardeur, de verve et d'éloquence... Le lendemain, il fut pris d'un sommeil léthargique;... le surlendemain, il était mort!

— C'est vrai, dis-je en baissant la tête... Mérimée,... Victor Cousin... Deux beaux talents,... deux célébrités prises au dépourvu par la mort!... Mais enfin ce n'étaient que des hommes, soumis aux conditions de la faiblesse humaine... Ils avaient fait leur temps... Songez donc, mon cher abbé, un peuple entier, et quel peuple!... La France, entendez-vous bien? la France, dont nous étions si fiers!... Trente-six millions d'hommes enveloppés dans le même désastre!... Oh! c'est affreux!

— Allons, poursuivit-il, je vois qu'il vous faut quelque chose de mieux... ou de pire.

Nous nous dirigeâmes vers le boulevard du Cannet. Une voiture de louage passa près de nous, vide, comme elles l'étaient presque toutes cet hiver. L'abbé C... fit signe au cocher, et nous prîmes place...

— A la villa Sardou! cria mon aimable cicerone.

La villa Sardou! Ce nom, tant de fois livré aux applaudissements du public parisien, me rejetait à cent lieues des calamités présentes. Quel rapport, quel lien pouvait-il y avoir entre l'auteur de *la Famille*

*Benoiton* et ce paisible coin de terre qui ne possède d'autre *impresario* que le soleil? Le Victorien Sardou des *Diables noirs*, averti par le malheur des temps, chassé de Marly par les Prussiens, navré de la clôture des théâtres, atteint, lui aussi, de déchéance dans toute l'étendue de son empire qui va du boulevard des Capucines au boulevard Saint-Martin, se serait-il fait ermite? Vais-je contempler le Dioclétien ou le Charles-Quint de la *ficelle* dramatique? Est-ce là le nouveau *spécimen* du néant des vanités humaines que compte m'offrir le bon abbé?

Nous montions toujours. A la fin, nous arrivâmes à l'angle d'un mur assez délabré, que dépassaient des branches d'orangers chargées de fruits. Devant nous trois marches rongées de mousse, conduisant, par une porte entr'ouverte, dans l'intérieur d'un jardin plus mélancolique qu'un cimetière; au bout du jardin, traversé par une allée droite, la façade d'une vieille maison peinte en jaune, aux fenêtres ogivales, à l'aspect désolé, envahie, dès trois heures du soir, par l'ombre et le froid de la nuit. Personne à qui parler. Sous un hangar abandonné, des lapins grignotaient quelques feuilles de salade. Mur, jardin, maison, orangers, hangar, semblaient s'être endormis un demi-siècle auparavant, et ne pas vouloir se réveiller. Jamais on n'eût pu se douter qu'à cent pas de ce *Campo santo* en miniature souriaient des villas gracieuses, de verts gazons, des parterres embaumés...

— C'est ici, me dit gravement l'abbé C..., que mademoiselle Rachel est venue mourir...

Ce fut, en effet, cette villa Sardou, — propriété d'un oncle de l'auteur dramatique, — qui fut louée pour la tragédienne mortellement atteinte, sous prétexte que le Cannet, adossé ou plutôt incrusté dans la colline, sous un dais de citronniers, de pins et de lentisques, offre aux malades une température encore plus égale que celle de la plage de Cannes. Il était évident qu'avant de retenir ce logement pour elle, on ne l'avait pas visité. Ce n'était pas une résidence, mais un fragment de nécropole. On eût dit que le propriétaire l'avait d'avance dédiée à la mort. Par une bizarre fantaisie d'archéologue, il avait meublé la maison de curiosités funéraires. Le lit avait la forme d'un tombeau antique, taillé dans un bloc de pierre; les vases étaient des urnes, les coupes des lacrymatoires. Rachel, frappée d'épouvante, refusa d'habiter cette chambre et de coucher dans ce lit. Après treize ans, ce jardin muet, ces mornes allées, gardent leur physionomie sinistre. Chateaubriand a dit que la Judée n'avait plus osé rompre le silence depuis qu'elle avait entendu la voix de l'Éternel. Il semble que cet enclos lugubre, caché dans ce vallon délicieux,

n'ait plus osé se ranimer, parler et revivre depuis qu'il a recueilli le dernier soupir d'Hermione, de Phèdre et de Pauline.

Rachel!... Cette fois, mon pieux mentor put reconnaître qu'il avait frappé juste. En un instant j'évoquai, comme dans un mirage, les soirées éclatantes du Théâtre-Français. Je revoyais la grande artiste, tantôt s'enveloppant dans les plis du drapeau tricolore pour déclamer la *Marseillaise*, tantôt communiquant aux beautés séculaires de Corneille et de Racine quelque chose de sa jeunesse et de sa vie. Cet éclat disparu dans cette ombre, tant de bruit venant expirer dans un tel silence, quelle leçon! Une minute me suffisait pour mesurer la distance d'un néant à l'autre; du néant qui vit au néant qui meurt.

Nous n'avions plus que quelques jours pour nous préparer aux élections; préparatifs illusoires dans un pays gangrené jusqu'aux moelles par la propagande démagogique. Il y a quelque chose de plus douloureux que les désastres de la guerre; ce sont les convulsions d'un peuple qui, ne voulant pas s'avouer vaincu, cherche et trouve dans le sentiment de sa défaite un nouvel élément de désordre. Pendant le temps si court qui s'écoula entre la chute de Paris et les élections, la plupart des autres départements offrirent, faute de mieux, un caractère d'unité. Tandis que M. Gambetta s'égosillait à crier : Aux armes! aux urnes! comme si les deux mots étaient synonymes, la province en masse allait lui prouver le contraire et se servir des urnes pour répondre : « Bas les armes! » — Mais sur ce littoral de la Méditerranée où tout devrait être harmonie, lumière, apaisement, reconnaissance envers le Créateur qui prodigue tous ses dons à ces heureux climats et leur envoie, chaque année, des millionnaires pour les enrichir, il était impossible de se reconnaître au milieu d'un chaos de sentiments contradictoires, aussi peu honorables, aussi peu rassurants les uns que les autres. Ce qui dominait ces populations endoctrinées par les journaux des Delescluze et des Millière de Provence, c'était d'abord la haine des prêtres, puis une envie féroce de profiter des malheurs de la France pour cesser de lui appartenir, après en avoir tiré, en neuf ans, 80 millions; le tout accompagné d'une indifférence profonde touchant l'issue de la guerre, les conditions de la paix et ce qu'elles coûteraient à notre patriotisme ou à notre honneur. Garibaldi et Gambetta étaient et sont encore leurs idoles, bien que le premier personnifie cette intervention étrangère, odieuse à tout véritable ami de son pays, et que le second n'existe que par la surexcitation factice qu'il a imprimée à la défense nationale. Ils ne les unissent pas moins dans leur fétichisme, sachant gré à l'un de n'être pas Français et de haïr le Pape; à l'autre d'avoir organisé l'anarchie, favorisé toutes les industries de pêcheurs

en eau trouble et encouragé de ses connivences la guerre aux couvents et au clergé. Garibaldi, président du comté de Nice et de la république des Alpes-Maritimes, en dehors de toute influence française, avec Gambetta pour coadjuteur, tel était leur rêve, dont ils ne se sont pas encore réveillés.

C'est donc sans aucune illusion que nous apportions à l'urne électorale quelques noms de conservateurs monarchiques; je n'en parlerais même pas sans un petit détail qui mérite de trouver place dans l'histoire du suffrage universel. Nous séparant le moins possible, nous allâmes voter ensemble. Nous représentions, à nous six, M. L..., M. Dubois d'A..., le docteur Aubray, maître Hermelin, l'abbé C... et l'auteur de cet article, un certain chiffre d'impôts, une certaine somme d'idées, une certaine dose d'intelligence. Après quelques minutes d'attente, nous fûmes admis à déposer notre bulletin, concurremment avec quatre individus qui, s'ils avaient paru dans la Cour des Miracles, auraient épouvanté Gringoire et rendu des points à Clopin Trouillefou. Jamais je n'avais vu un pareil assortiment d'infirmités artificielles ou naturelles, mis en relief par une aussi riche collection de haillons picaresques. Un quart d'heure après, je traversais avec l'abbé le joli pont qui conduit à la route de Grasse. Sur le parapet trônaient nos quatre électeurs, lesquels, revenus à leur spécialité, nous demandèrent bravement l'aumône.

— C'est l'élection des *quatre mendiants*, dit l'abbé.

— Voilà donc le suffrage universel ! le dernier mot des libertés et des civilisations modernes ! Voilà les seigneurs et maîtres auxquels nous ont livrés les folies du second Empire !

Et je comparais tout haut à ces hideux paquets de guenilles, de plaies et de vermine, tout ce que l'on m'avait raconté des fêtes des Tuileries et de l'Hôtel de Ville; ces ruissellements de perles et de diamants, ces insolences de la richesse et du luxe lancées comme un défi aux misères des faubourgs et aux souffrances du peuple...

— Les folies du second Empire! dit maître Hermelin, qui accourait pour nous rejoindre et n'avait entendu que mes dernières paroles; le mal vient de plus loin... Nous voici à deux pas de la gare... il est onze heures; j'entends le convoi de Marseille à Nice... Je vous propose une petite promenade.

Nous montâmes dans un wagon qui, dix minutes après, nous déposait à la station du golfe Jouan.

Nous avions laissé Cannes en pleine rumeur électorale... Au golfe Jouan tout était tranquille, et nous pouvions jouir des beautés de ce paysage, dont les magnificences égalent celles du golfe de la Napoule. Pas un nuage dans ce ciel de février, qu'eût envié le printemps de nos provinces du Nord. A l'horizon, quelques voiles blanches

s'estompaient dans une brume lumineuse. La mer était si calme, que le léger pli formé par les vagues s'effaçait avant d'arriver au bord et que l'œil suivait les végétations sous-marines à travers le sillage des bateaux de pêcheurs. Théocrite, Virgile, Gessner, n'auraient pas voulu d'autre cadre pour leurs plus paisibles pastorales. Jamais refuge ne parut plus propice à l'oubli des agitations sociales et des calamités publiques.

— Vous avez bien regardé? nous dit l'avocat, bien savouré les douceurs de ce pacifique séjour?... A présent, s'il vous plaît, demi-tour à gauche.

Nous tournâmes le dos à la mer et prîmes un sentier en pente douce, ombragé de beaux oliviers. Maître Hermelin nous en fit remarquer un, encore plus beau et plus épais que les autres, à l'angle de la route de Fréjus à Antibes.

— Il y avait ici, nous dit-il, un poteau qui a disparu... Ah! très-bien! je vois aussi que l'aubergiste de là-bas a supprimé son enseigne... Décidément, la république du 4 septembre aura été bonne à quelque chose!...

— Et que disaient cette enseigne et ce poteau?

— Que le 1er mars 1815, Napoléon le Grand, père du soldat et du peuple (*sic*), après avoir débarqué au golfe Jouan, s'était reposé une heure sous cet olivier, lequel méritait de devenir un monument patriotique, un but de pèlerinage offert à la dévotion de tous les bons citoyens, etc., etc.

— Ainsi donc, repris-je, rien ne put arrêter cet orgueil, cette ambition, cet égoïsme implacables!... A l'aspect de ce ciel si pur, de cette mer si bleue, de ces campagnes si fertiles, de ce paysage si favorable aux idées de recueillement et de paix, il ne s'est pas dit, le grand coupable, qu'il allait réveiller toutes les discordes, rouvrir toutes les blessures, ajouter de nouvelles hécatombes humaines aux deux millions de cadavres dont il avait jonché l'Europe? Il n'a pas reculé, au dernier moment, devant le mal qu'il allait faire?...

— Et vous voulez, poursuivit l'avocat sans m'écouter, qu'une nation qui en arrive à glorifier, à consacrer le plus grand crime des temps modernes, ne soit pas châtiée comme nous le sommes?... Allons donc!...

Alors, avec sa merveilleuse faculté d'improvisation, d'autant plus entraînante qu'elle ne tombe jamais dans la vulgarité, maître Hermelin nous refit l'histoire de France, telle qu'elle aurait pu être sans cette horrible date de 1815. Par une série de conjectures très-spécieuses et très-vraisemblables, nous évitions tous les malheurs qui nous ont frappés; nous échappions à toutes les fautes que nous avons commises; nous réalisions toutes les grandeurs que nous

avons rêvées. Notre politique extérieure prenait force de loi dans toutes les chancelleries européennes; nos finances gardaient les milliards que les révolutions nous ont pris; les préventions et les rancunes du passé contre le présent, du présent contre le passé, disparaissaient peu à peu; les fortunes privées s'accroissaient dans des proportions colossales; sans guerre, sans secousses, par le seul ascendant de notre autorité morale, nous reprenions cette frontière du Rhin qui nous a coûté si cher...

— Oh! grâce! pitié! m'écriai-je, c'est trop beau! nous mourons de faim, et vous nous montrez la devanture de Chevet! Nous mourons de honte, et vous nous faites entrevoir une légende de grandeur et de gloire!...

— Si nous revenions en bateau? dit l'abbé. La promenade, sur cette mer si calme, sera charmante; elle nous aidera à nous distraire du douloureux contraste entre ce que la France pourrait être et ce qu'elle est...

Notre ami repoussa doucement deux ou trois bateliers qui réclamaient l'honneur de nous conduire. Il en choisit un qui ne payait pas de mine, mais dont la physionomie, profondément triste, s'anima d'un pâle rayon de joie à la vue de l'abbé. Celui-ci lui adressa quelques paroles affectueuses auxquelles il répondit par un geste de reconnaissance et de petits cris inarticulés.

— Regardez cet homme, murmura M. C... en se penchant vers moi; je ne vous dis pas de l'écouter... il est muet...; lui aussi, s'il pouvait parler, vous prêcherait la résignation et le courage!...

C'était un homme d'une cinquantaine d'années, robuste et trapu. Son teint basané, ses cheveux gris, coupés ras sur un front bas et bombé, lui donnaient un air de dureté presque sauvage que tempérait un regard étrange, tantôt vague et atone comme celui d'un idiot, tantôt doux et rêveur comme celui d'une femme. Parfois aussi, je croyais lire dans ce regard l'expression particulière d'inquiétude craintive et de malaise, habituelle aux infirmes, aux déclassés, ou bien à ceux qui subissent le fardeau d'une expiation héréditaire. En somme, ce sourd-muet, évidemment protégé par l'abbé, m'intéressait comme une énigme, et j'allais en demander le mot, quand nous arrivâmes.

Le docteur Aubray nous attendait sur la plage, devant l'élégante rotonde du Cercle nautique, avec un jeune homme qu'il nous présenta. C'était Édouard, son second fils. Il avait réussi à échapper aux Prussiens sans passer la frontière. Déguisé en marchand de bœufs du Charolais, et guidé par un de ses camarades, originaire de Nantua, il avait traversé, avec des fatigues infinies, les montagnes du Jura et de l'Ain, s'était dirigé vers le Rhône, et, en vingt-quatre heu-

res, le chemin de fer l'avait conduit de Lyon à Cannes; dans quel état, grand Dieu! Sur ce visage pâle et amaigri, dans ces yeux caves qui portaient les traces de la fièvre et de la faim, dans les tressaillements de cette poitrine que soulevait une toux nerveuse; dans la bizarrerie de ces vêtements, empruntés d'urgence à la garde-robe du docteur, nous retrouvions, en abrégé, toute l'histoire de cette malheureuse armée de l'Est, ou plutôt de l'ensemble de cette épouvantable guerre.

— Que serait-ce, disait Édouard, si vous aviez pu voir mes compagnons d'armes, au moment où il a fallu être fait prisonnier ou s'enfuir? Des spectres, des fantômes, des ombres, des cadavres, des squelettes!

Il regardait son père avec une douloureuse tendresse.

— Nous allons te ravitailler, disait le docteur Aubray : les gigots et les entrecôtes de l'Hôtel de France t'auront bientôt remplumé... Et puis... ta mère est si heureuse! C'est une résurrection!...

L'excellent homme pleurait d'un œil et riait de l'autre. Aussi bon père que bon Français, il ne savait plus s'il devait gémir des suprêmes désastres de nos armes ou se réjouir du retour de ses fils.

— Car, vous ne savez pas? ajouta-t-il avec un singulier mélange de douleur et de joie, un bonheur — non, je me trompe — un malheur n'arrive jamais seul... A Paris... ce n'était que trop vrai... tout est fini... Les renseignements nous viennent en foule... Ils en étaient à leur dernier morceau de pain... Capituler dans ces conditions, ce n'est pas une honte... Maurice nous a écrit... il se tient prêt à profiter de l'armistice... il croit pouvoir être ici dans le courant de la semaine prochaine... Les pauvres enfants! Ont-ils assez souffert!...

Nous avions tous les larmes aux yeux.

— Vos fils sont-ils chasseurs? demandai-je au docteur Aubray, en lui serrant la main.

— Oui, avec passion, répondit Édouard, un peu étonné de ma question.

— Eh! bien, comme on ne peut pas pleurer toujours; comme ce n'est pas notre faute si Louis Bonaparte et Lebœuf, Ollivier et de Failly, de Gramont et Jules Favre, Crémieux et Gambetta ont fait sottises sur sottises, voici ce que je propose pour fêter la bienvenue de MM. Édouard et Maurice Aubray : de lundi prochain en huit, si les élections sont passables, si nous n'avons pas de nouveaux sujets d'angoisses, une partie de chasse dans les bois de l'Esterel. Nous autres, les vieux, les anémiques, les podagres, nous nous ferons conduire en voiture à l'auberge des Adrets...

— Des Adrets?... fit Édouard.

— Oui, la vraie... Vous n'y trouverez ni Robert Macaire, ni Ber-

trand, ni ce bon M. Germeuil. Nous y attendrons tranquillement les chasseurs, et le tout finira par un déjeuner quasi champêtre dans cette auberge classique où on n'égorge plus que des canards... qu'en dites-vous? C'est la seule récréation que nous puissions nous permettre, le lundi gras de cette fatale année 1871!...

Ma motion fut adoptée d'enthousiasme.

Mais, auparavant, nous avions à nous acquitter d'un devoir. Qui se souvient aujourd'hui de l'odieux épisode du docteur Morin, assassiné par les Prussiens, avec ses infirmiers d'ambulance, dans le département de la Côte-d'Or? Sa mort est oubliée, comme le supplice de M. de Bordas. Nous aurions à soulever, pour les retrouver dans nos souvenirs, un tel amas de calamités, que nous aimons mieux tout ensevelir dans la fosse commune. L'émotion n'en fut pas moins très-vive à cette époque, parmi les ambulances françaises. Celle de Cannes fit annoncer un service solennel pour les victimes de cet abominable attentat contre le droit des gens et les lois de la guerre. La commission avait prié le docteur Aubray de consentir à être son président honoraire. Une grand'messe fut célébrée, le 15 février, dans l'église paroissiale. L'affluence fut immense; pas un de nous n'y manqua. Notons, en passant, qu'une quête improvisée pour les prisonniers et les blessés, par l'élite de la colonie, suspecte de tiédeur patriotique et peut-être de prédilections prussiennes, produisit 7,000 francs. Pendant ce temps, les *rouges*, d'autant plus belliqueux qu'ils voyaient la guerre finie, remplissaient les cafés-concerts où ils applaudissaient d'ignobles refrains.

L'église, très-pittoresque dans sa vétusté, ressemble aussi peu que possible aux quartiers neufs et aux blanches villas de Cannes. Située au sommet d'un plateau qui domine la vieille ville, on l'aperçoit de tous les points du paysage, dont elle fait ressortir, par son aspect rude et sévère, les grâces méridionales. Avec sa rampe mal pavée, son antique horloge, sa plate-forme, sa ceinture de murailles démantelées, ses arceaux de physionomie romane ou sarrasine, elle produit de loin l'effet d'un château fort. J'étais arrivé de grand matin, afin de visiter en détail ce curieux monument qui nous reporte à cent lieues et à cinq siècles des maisons de plaisance et des jardins de fraîche date.

Au moment de passer sous un de ces arceaux découpés dans l'épaisseur du mur et encombrés d'un fouillis de pariétaires, je tressaillis. Une vieille femme se tenait adossée à ce monceau de ruines et de végétations sauvages. Était-ce bien une femme? Restait-il un souffle de vie dans ces yeux éteints, sur ces joues parcheminées, sur ces lèvres livides, dans ce corps sans mouvement et sans forme, empaqueté dans une espèce de sac de toile sous lequel il gardait les ri-

gidités de la mort? N'avais-je pas devant les yeux une âme en peine, une apparition symbolique, le cadavre d'une de ces malheureuses provinces écrasées par l'invasion prussienne? Avait-elle soulevé la pierre de son tombeau pour venir prendre sa part des prières qui allaient monter vers le ciel au nom de l'humanité et de la justice outragées? Vision nocturne, avait-elle oublié de s'évanouir au lever du soleil? Par un geste machinal, elle tendit vers moi son bras décharné, sa main osseuse. La pièce de monnaie que j'y laissai tomber avec une sorte de terreur rendit un bruit sec comme si elle avait frappé sur du marbre ou du bois ; sa bouche remua, mais sans articuler une parole. Son regard fixe me rappela un autre regard qui m'avait causé récemment une sensation étrange. Qui donc, dans ces derniers temps, m'a regardé ainsi? me disais-je. Il me fut impossible de rien préciser. La cloche sonna, la foule arrivait ; je m'éloignai ; mais, jusque sous les voûtes de l'église, il me sembla que j'étais poursuivi par cette sœur mystérieuse de la mort et de la nuit.

Dans la journée je revis l'abbé, qui connaissait à merveille l'histoire et la légende du pays.

— Savez-vous, lui dis-je, que, si j'étais superstitieux, je croirais avoir vu ce matin le spectre de la Lorraine, ou peut-être de la France, sous les traits d'une pauvre femme, d'une mendiante, dont la figure, une fois qu'on l'a vue, ne peut plus s'oublier?

J'essayai un portrait qu'il interrompit à ma seconde phrase.

— Ah! s'écria-t-il, je parie que c'est Catherine... *l'Adrète!*

— Catherine?... *L'Adrète?...*

— Oui, une malheureuse femme qui a été deux ou trois fois enfermée comme folle, et qu'on laisse maintenant circuler et mendier librement parce que sa folie, si elle existe, est inoffensive.

— C'est possible ; mais, comparées à cette étrange créature, Meg-Merillies, Guanhamara, les sorcières de Macbeth, étaient des boutons de rose.

— Pourtant elle n'est pas bien vieille : soixante-dix ans tout au plus... Les années de malheur comptent double. Me croirez-vous, si je vous dis que cette femme, il y a un demi-siècle, passait pour la plus jolie fille du pays?

— Ah! mon cher abbé, je vous y prends! Je suis sûr qu'il y a là un roman et que vous le savez?...

— Je ne dis pas non ; mais je ne vous le raconterai pas aujourd'hui. Un mot seulement : n'avez-vous pas remarqué une vague ressemblance entre cette femme et quelqu'un que vous avez vu l'autre jour?

— Qui donc?

— Le batelier Lazare, le sourd-muet qui nous a ramenés du golfe Jouan à Cannes.

— Oui, c'est bien cela !... son regard, certains traits de son visage, avaient éveillé en moi un souvenir que je ne pouvais préciser... Et dites-moi, cette Catherine, pourquoi l'appelle-t-on l'*Adrète?*

— A cause de l'auberge des Adrets. Tenez, mon cher ami, je vois que vous avez bien envie d'en savoir davantage. Ajournez votre curiosité au profit de la couleur locale... Vous allez lundi prochain à l'Esterel ; vous dînerez dans cette célèbre auberge, devenue le plus honnête et le plus paisible logis que je connaisse ; mais il n'en a pas été toujours ainsi. L'aubergiste est un brave homme, un vieux chasseur né dans le village dont vous apercevrez le clocher à quelque cent mètres de l'auberge. Le *livre noir* de l'Esterel et des Adrets, jadis redoutés des voyageurs, lui est aussi connu que les cimes du mont Vinaigre et les sentiers de la vallée du Reyran. Tâchez de le trouver dans un moment de belle humeur, et demandez-lui de vous expliquer le sens historique ou romanesque des deux initiales A. C., gravées au couteau sur le tronc d'un des deux ormes ultra centenaires qui ombragent le portail de sa maison. Pour le moment, je ne vous dirai pas une syllabe de plus.

*O vanas hominum mentes !* écrirait le poëte Lucrèce. O faiblesse et légèreté du cœur de l'homme ! Pendant quelques heures, l'*Adrète*, le batelier Lazare, les ormes séculaires, le roman caché sous les initiales A. C., me préoccupèrent au point de me faire presque oublier les Prussiens, les élections de Paris, et la question de savoir si l'Assemblée nationale voterait la guerre ou la paix. Mais je ne tardai pas à être remis en présence de l'inflexible réalité. Chaque jour, Cannes voyait arriver des échappés de Paris, en même temps que des blessés, des convalescents, des réfugiés, des évadés de tous les champs de bataille, tristes épaves de l'immense naufrage, déplorables débris de la capitulation, de l'indiscipline, de la désertion et de la défaite. Hélas ! pas n'était besoin de les interroger pour mesurer l'étendue de nos malheurs, pour en comprendre les causes. Commentaires vivants, témoins authentiques, historiens sans le savoir, leur délabrement physique et moral en disait plus que toutes les phrases sur les fautes commises, les souffrances subies, le mépris et la haine qu'ils avaient voués à leurs commandants de hasard, le fond d'amertume et de colère qu'ils rapportaient de leurs campagnes, les effroyables ravages qui s'étaient opérés à la fois dans ces corps et dans ces âmes. « Ils m'épouvantent, ils me désespèrent ! me disait parfois le directeur de notre ambulance cannoise ; plus un sentiment, plus une idée, plus une croyance, plus une pudeur... pas même un peu de respect et de gratitude pour nos admirables Sœurs,

qui les soignent avec une abnégation sublime. C'est à peine si nous pouvons les empêcher de répondre à leurs soins par de grossières injures ou des chansons obscènes. Mais quelle est donc cette influence infernale qui déshonore et envenime tout, même le sang versé pour la France, même le deuil de la patrie, même la misère et la douleur secourues par la charité? »

Cette influence est de plusieurs sortes. Par tradition ou par vanité, le soldat français est ou se croit si sûr de la victoire, que lorsqu'il est vaincu il perd toutes ses qualités en exagérant tous ses défauts. Son entrain, sa verve, sa confiance en lui-même, cette légère pointe de jactance justifiée par sa brillante bravoure, se changent en une idée fixe, un sombre et farouche fatalisme d'où il résulte que, n'ayant pu être vaincu par des moyens ordinaires, il est victime de l'ineptie de ses chefs, de leur trahison peut-être, peut-être de leur connivence avec un immense complot de destruction, ourdi par les souverains, les princes et les prêtres, aux dépens des enfants du peuple. Cette idée, coïncidant avec l'avénement d'une république qui bouleversait toutes les notions de hiérarchie, d'autorité et d'obéissance, a été le dissolvant le plus corrosif qui ait jamais pénétré d'un champ de bataille dans les profondeurs sociales et remonté de ces profondeurs dans les rangs d'une armée vaincue. Il y a eu, dès le début, action et réaction continuelles du désordre matériel à la défaite, et de la défaite à la décomposition morale. Mal commandés par des généraux qui avaient officiellement qualité pour se faire obéir, puis dirigés plus mal encore par des inconnus dont l'élévation subite livrait les grosses épaulettes à l'indiscipline, invités à marcher, à pâtir, à se soumettre, à se battre au nom d'un principe permanent de dénigrement et de révolte, atteints dans leur amour-propre, contrariés dans leurs habitudes de bien-être, attribuant avec raison leurs fatigues, leurs guenilles et leurs déroutes à la folie ou à l'improbité de leurs supérieurs, les survivants de Reichshoffen, de Forbach et de Sedan, les échappés de Toul et de Metz, les fuyards de Dijon et du Mans, disséminés dans nos villes et dans nos campagnes, sont devenus la négation ambulante, le démenti en chair et en os infligé aux proclamations emphatiques, aux bravades patriotiques et martiales, aux faux enthousiasmes, aux héroïsmes de parade, de journal et de club, aux déclamations résonnant dans le vide, aux feux d'amiante des grands citoyens qui affectaient de ne pas s'apercevoir que les arrière-petits-fils des volontaires de 92 étaient d'avance les découragés de 1870. Ç'a été la fatalité de cette exécrable guerre, que, tour à tour prétorienne et républicaine, elle a participé à tous les vices du césarisme et à tous les désarrois de la république. Chaque nouvel incident donnant raison à la critique contre le com-

mandement, aux griefs contre les fautes, aux éléments de rébellion contre les semblants d'autorité, et la forme du gouvernement étant celle qui se prête le mieux à ce renversement des rôles, il en est résulté logiquement que la première bataille perdue devait non-seulement entraîner la perte de toutes les autres, mais donner à ce *crescendo* de désastres autant de complices qu'il y avait de mécontents dans l'armée vaincue et dans la nation humiliée.

Ces réflexions douloureuses, dont les textes se renouvelaient sans cesse, soit à la gare, soit dans les rues, soit à l'ambulance, n'empêchaient pas Édouard Aubray, secondé par quelques camarades qu'il avait retrouvés et quelques chasseurs du pays, de se préparer à la journée du lundi 20 février, où il devait faire connaissance avec les bois de l'Esterel, et pour laquelle on lui promettait des perdrix rouges, des gélinottes, des lièvres, et peut-être des sangliers.

L'avant-veille, son frère Maurice arriva, et avec lui de nouveaux renseignements sur le siége, la capitulation et les élections de Paris.

Armand de Pontmartin.

La fin prochainement.

---

# LE SECOND EMPIRE

## ET NAPOLÉON III[1]

---

Il y a peu d'exemples, dans l'histoire entière, d'une chute aussi précipitée, aussi désastreuse, aussi humiliante, que celle du second empire.

Rarement aussi une grande nation s'est trouvée entraînée si subitement aux derniers abîmes, comme la France l'a été en même temps.

Or, s'il y a une cause à tout dans le monde, et si la cause est toujours proportionnée à l'effet, il n'y a pas d'aveuglement comparable à celui qui refuserait d'admettre une cause et une grande cause à ces grands événements.

Cette cause est multiple : elle est à la fois politique, morale et providentielle.

Peu d'esprits l'ont prévue sous les deux derniers de ces caractères, parce que peu ont cru à son action et à son existence même dans le monde.

Cette cause, en effet, agit lentement, et paraît même souvent impuissante et illusoire dans ses plus hauts attributs. La raison en est que ses derniers effets ne se font pas sentir dans ce monde-ci pour les individus, et ne les atteignent complétement que dans un autre; et que si, pour les empires et les nations, dont les destinées se consomment entièrement ici-bas, ces mêmes effets éclatent, à un jour donné, avec une précision qu'on peut dire mathématique, ce jour est assez tardif dans son événement et assez rare dans son

[1] Ce travail fait partie d'un écrit qui doit paraître prochainement sous le titre : *Nos malheurs*, et dont une autre partie a paru pendant le siége, en province, sous le titre : *Une voix dans l'orage*.

retour, pour ne pas être prévu ou pour être oublié par la légèreté de l'homme.

Nous assistons à un de ces grands jours de la justice des choses et de Dieu. Ce qui se voit est une réaction des lois morales et divines contre leurs violateurs.

Ces lois ont une sorte d'élasticité, pour s'harmoniser avec la liberté humaine. Elles plient et cèdent longtemps, jusqu'à se laisser nier et insulter. Mais, comme elles sont nécessaires et inviolables, elles agissent, même en cédant, par cette force de réaction qu'elles acquièrent sous la violation même qu'on leur fait subir, et qui leur fait regagner en un jour tout ce qu'elles semblent avoir perdu en des années, comme la rapidité de la flèche est en raison du temps qui a été mis à bander l'arc.

C'est le grand enseignement que nous devons tirer de nos malheurs pour les rendre salutaires.

Et que la pensée que nous pourrions en être quittes pour recommencer l'expérience ne nous la fasse pas négliger ; car, outre que chacun de nous est débiteur de cette vérité dans sa destinée particulière, outre que nous ne pourrons nous reconstituer comme nation que par un retour complet à ces saintes lois qui sont le fondement des sociétés humaines, leur violation répétée nous rendrait de plus en plus incapables de ce retour, et nous mènerait infailliblement à une ruine finale, dont celle que nous traversons n'est que le dernier avertissement.

C'est dans cette situation, extrême s'il en fut jamais, qu'il faut examiner les causes de notre état.

L'empire s'est effondré sous le poids de ses fautes dans l'abîme qu'elles ont creusé. C'est ce que tout le monde dit, parce que tout le monde voit ce qui éclate.

Et cependant, disons-le dès à présent, en même temps qu'on est porté à accumuler les anathèmes sur la tête de Napoléon III, pour s'affranchir, en la faisant retomber sur lui seul, de toute responsabilité dans nos désastres, nous y sommes tellement impliqués, que, outre la part que nous avons dans les fautes que nous lui reprochons, ne serait-ce que parce que, sans nous, il n'aurait pu les commettre, il en est, et ce sont peut-être les plus graves, dont nous n'avons pas la pensée de l'accuser, parce que nous ne les reconnaissons pas encore en nous-mêmes, et que, non-seulement nous les avons partagées, mais que nous les continuons.

Soyons justes, non-seulement par conscience, mais par intérêt ; car à quoi servirait de nous aveugler, qu'à renfermer en nous la cause de nos maux et à les rendre par là plus incurables. Ayons le

courage de nous dire la vérité, et ne recherchons même la part, si grande qu'elle soit, qui est imputable au second empire, que pour dégager celle que nous ne saurions décliner.

Cette tâche, même ainsi motivée, est ingrate. Il répugne à la délicatesse de paraître frapper ce qui est par terre, et de faire le procès au malheur; de flétrir nécessairement, rien qu'en articulant ses torts par les seules expressions qui les caractérisent, celui qui, hier encore, entouré de toutes les pompes de la souveraineté, recevait les hommages officiels du respect.

Mais, de hier à aujourd'hui, il y a un abîme; et s'il est vrai que le temps se mesure aux événements qui s'y précipitent, des siècles nous séparent déjà du second empire, et nous donnent sur lui les droits et les vues de la postérité. Nos malheurs, aussi, sont si grands, et encore si menaçants, qu'ils nous placent tous sous une loi sévère de responsabilité dont les plus élevés sont les plus comptables, et qu'ils ne nous permettent pas d'être généreux envers celui-là surtout qui nous y a plongés et qui les complique encore, jusqu'à l'exempter lui seul de cet examen général qui nous comprend tous. Ils autorisent, ils commandent de sonder et de mettre à nu leurs causes, pour en guérir les effets et en prévenir le retour, pour dégager le seul bien que nous puissions peut-être de longtemps recouvrer, et le plus précieux de tous, la conscience de la France. La parole est à la vérité, qui seule peut nous sauver. La dire est un droit que nous payons trop cher pour en sacrifier l'exercice, et qui revêt toute l'austérité d'un devoir.

Ce devoir, je vais essayer de le remplir sans passion, mais aussi sans faiblesse.

## I

L'usage que Napoléon III a fait de son pouvoir ne saurait être séparé de son origine, le *coup d'État*, que par une sorte de fiction que nous devons d'abord écarter pour le prendre dans cette origine. Au fond, ce vice constitutionnel contenait en germe, nous aurons plusieurs fois occasion de le montrer, tous ceux qui se sont produits depuis, et les présageait. Ou plutôt l'empire tout entier n'a été que le coup d'État continué, et finissant comme il avait commencé, par une aventure.

Expliquons-nous donc d'abord sur ce premier acte du drame impérial.

Napoléon n'a pas été le seul coupable de la journée du 2 décembre; et il aurait eu un mérite supérieur à ce qu'on avait lieu d'at-

tendre de lui s'il se fût abstenu du coup d'État, tant il fut servi par l'occasion de le commettre.

La République eût pu durer, autant qu'elle peut durer en France, elle eût pu du moins mieux finir. Mais, soit juste défiance du prince-président, soit ambition propre des partis, aucun de ceux-ci ne travaillait à la conserver, tous conspiraient à profiter de son déclin, et le précipitaient par cela même. La chose publique était livrée dès lors à tous les hasards, et le parti du désordre se préparait à frapper ses grands coups à jour fixe.

Ce qui est certain, c'est que la situation, ainsi compromise, ne pouvait plus durer, que l'opinion se retirait de ses représentants, et que l'Assemblée législative échouait dans le discrédit, en abandonnant la France à l'anarchie.

Qu'un coup d'État quelconque de la Providence fût alors nécessaire pour conjurer l'abîme où on courait, cela peut être soutenu. Mais que Napoléon ait été, lui, l'homme de ce coup d'État, c'est ce que la saine politique, aussi bien que la morale, doit hautement refuser d'admettre.

Le coup d'État qu'il a frappé, en effet, est le coup d'État, non de la Providence, mais de son ambition.

Sans doute, tout coup d'État implique l'emploi de la force au défaut de la légalité; mais ce qui en fait le droit, en ce cas très-exceptionnel, c'est qu'il n'ait d'autre mobile et d'autre mesure que l'intérêt public, et qu'il soit pur de toute ambition privée.

Pour cela, il faudrait que celui qui le frappe ne fût jamais celui qui en profite, et que, comme Monk ou Washington, après avoir remis la nation en possession de ses destinées, il s'effaçât, devant un pouvoir régulier, dans la glorieuse obscurité de la vie privée.

Car alors il arriverait ceci : d'abord que, n'ayant plus le mobile de l'ambition, les coups d'État seraient infiniment plus rares; puis, qu'ils seraient purs de tous les vices de la personnalité intéressée de leurs auteurs, toujours despotes, toujours Césars, qu'ils soient réactionnaires ou républicains, lorsqu'ils ne résignent pas leur pouvoir d'un jour aux mains de la nation.

Tel n'a pas été le coup d'État du 2 décembre.

L'ambition de Napoléon III n'est pas née du coup d'État, ce qui en aurait déjà faussé et altéré les conséquences : c'est le coup d'État qui est né de son ambition. Celle-ci datait de loin, et les échauffourées de Strasbourg et de Boulogne, dont lui-même a reconnu le caractère criminel lorsqu'il a eu à en redouter de semblables, n'étaient que les ébauches de celles de l'empire, qui, pour n'avoir abouti à Sedan qu'au bout de dix-huit années, n'est qu'une

plus immense et plus fatale échauffourée. Il guettait l'occasion, l'entretenait et l'exploitait. Il conspirait. On peut dire même que la certitude acquise de sa conspiration contre la République fut pour beaucoup dans la conduite des divers partis qui, malheureusement, au lieu de s'élever au-dessus d'eux-mêmes, pour se réunir contre lui, parurent autoriser sa conspiration par les leurs, en tirant chacun de son côté dans le naufrage imminent de la chose publique.

Ce qui est certain, c'est qu'il en profita avec cet art qu'il a toujours mis à jouer le rôle de sauveur de la société, jusqu'à l'exposer vingt fois, et à la perdre en fin de compte, pour s'assurer ce rôle.

On a beaucoup dit que l'empire avait sauvé la France. La France, dans des conditions bien autrement funestes, aux prises avec un péril bien autrement grand que celui qu'elle pouvait courir alors, vient de montrer ce qu'elle peut par elle-même, sans recourir à l'aliénation de son existence. Ce qui est incontestable, c'est que l'empire l'a précipitée dans un abîme cent fois plus profond que celui qui s'offrait alors, et que si on répartit les ruines nationales et sociales où il nous a conduits, pour cent ans peut-être, sur les dix-huit années de fausse prospérité qui les ont préparées, cette prospérité en devient cruellement calamiteuse et dérisoire.

Ce qui ne l'est pas moins, c'est que les causes premières de nos désastres actuels datent du coup d'État, et y apparaissent clairement aux yeux qui savent lire, dans l'ordre moral, les conséquences qui en sortent nécessairement, tôt ou tard, dans l'ordre social et politique.

On aura beau dire, on ne sauve pas les sociétés humaines par la violation des lois qui les constituent. C'est l'honneur de notre espèce que l'intérêt le plus vulgaire soit lié en cela au devoir le plus rigoureux, et c'est l'honneur de la France en particulier de réagir toujours par ses malheurs contre le mépris de ces principes, qui ne peuvent être impunément foulés aux pieds que chez des races barbares ou dégénérées.

La France ne le comprit pas alors, et vraiment elle fut bien aveugle ou bien complice. Comment passa-t-elle si vite du discrédit au culte pour le prisonnier de Ham? Comment livra-t-elle ses destinées à celui qui avait jusque-là si mal géré les siennes?

Cela s'explique par la soif excessive du repos et de la conservation, qui rend trop peu scrupuleux sur les conditions morales, et qui court trop souvent le risque de tout perdre pour vouloir tout sauver, — par le prestige de l'audace et de l'habileté, qu'on prend trop souvent pour des garanties de sécurité et de sagesse ; — enfin et surtout par

l'idolâtrie de la Fortune : la Fortune, divinité fétiche des ambitieux; fausse providence du vulgaire; triste épreuve de la dignité des caractères qui trop souvent y succombe; dérision de notre orgueil qu'elle confond par la folie de ses caprices ; mais finalement jouet de la justice de Dieu qui la renverse un jour d'un souffle de sa puissance, et qui en ressort alors avec d'autant plus d'éclat qu'elle y a été plus éclipsée par le long scandale du succès et de l'impunité.

Il y a une raison plus profonde et plus secrète du succès du coup d'État.

La France est à la fois conservatrice et révolutionnaire. Elle a une passion de l'autorité de fait, qui la décharge du souci d'elle-même, jusqu'à l'abandon ; et une haine du principe même de toute autorité, qui l'oblige moralement au grand devoir de la soumission, jusqu'au renversement. L'idéal politique pour elle, c'est un régime qui réunisse et concilie à la fois le pouvoir matériel et la licence morale, et qui lui permette de faire cohabiter l'autorité et la révolution, l'épouse et la concubine.

Napoléon III lui offrait, par son coup d'État, le chef-d'œuvre d'un tel régime. Elle y trouvait, en effet, au plus haut degré ce qu'on a grossièrement mais franchement appelé depuis *la poigne*. C'était un coup de force autoritaire, mettant hardiment la main sur les pouvoirs publics, dont il faisait litière à son unique pouvoir. Quelle garantie de compression de tout désordre anarchique qu'un tel acte de maîtrise ! Il est vrai qu'il agissait au mépris et en violation de tous les principes, que c'était un rapt, un parjure, la violation d'un dépôt; il est vrai même que c'était un coup porté à l'autorité dans ses plus légitimes et ses plus illustres représentants. Mais cela même, loin de le déconsidérer, le recommandait au second titre : c'était un coup de force révolutionnaire autant qu'autoritaire, et le plus signalé de tous : puisque, au lieu d'être frappé de bas, ce qui est vulgaire, il l'était de haut, et qu'il consacrait la révolution par le pouvoir lui-même qui avait mission de la réprimer. Aussi, chose significative, les masses, qui ne s'y trompent pas, sans applaudir ouvertement au coup d'État, le virent se faire avec une secrète sympathie. Elles s'y reconnurent. Leur instinct les avertit que cela leur profiterait, et que son auteur était leur homme.

Ce que cela renfermait, en effet, de funeste et profonde atteinte au sens moral, social et politique ; de brèche plus large aux vrais principes de l'ordre gouvernemental par où la révolution ne manquerait pas de passer, plus furieuse et plus féroce, après un tel précédent, je le laisserais à deviner, quand même l'horrible situation où cela nous a conduit ne viendrait pas le démontrer.

Pour le moment, je ne me suis proposé que l'explication et le ju-

gement du coup d'État en lui-même, sauf à y revenir pour apprécier la part que la France a à s'imputer dans cet événement.

Si tout au moins Napoléon III s'était attaché à se faire pardonner cette origine de son pouvoir par son bon usage ! Il le devait ce semble à tous les points de vue, et plus que tout autre il avait à se légitimer en réagissant contre son principe.

Je ne sais si cela était possible : nous allons voir si cela fut.

## II

Il faut convenir qu'il dut être bien enivré de son succès, lorsqu'il vit tomber dans le coup de filet nocturne de sa conjuration les caractères les plus indépendants et les plus glorieux de la France ; lorsque, d'autre part, ne préjugeant pas trop mal, hélas ! de la triste humanité, il osa composer en partie sa fameuse *commission consultative* des victimes mêmes de son coup d'État, et que plusieurs, au lieu d'en répudier l'insulte, ne tardèrent pas à en devenir les courtisans et les bénéficiaires ; et lorsque enfin, dans les ovations qui le portèrent de ville en ville à travers la France jusqu'à Paris, il vit s'incliner devant lui les têtes les plus vénérables, et reçut les louanges les plus hyperboliques de ceux dont il attendait des leçons.

Il conçut dès lors à un plus haut degré ce sentiment mauvais, et heureusement trompeur quand on l'exagère et qu'on le généralise trop en France, le mépris des hommes. Il les méprisa de ce qu'ils l'estimaient plus qu'il ne valait, et de ce que, en cela, ils valaient moins eux-mêmes que ce qu'il les estimait.

Il fut confirmé dans ce mépris par la facilité prodigieuse avec laquelle il put faire appel à toutes les convoitises de la vanité, de l'ambition et de l'intérêt, en créant ce qu'il appela les *grands corps de l'État ;* c'est-à-dire des simulacres de pondération de son pouvoir qui en masquaient et en servaient l'omnipotence.

L'empire commença dès lors à devenir quelque chose de creux et de faux, qui ne s'appuyant que sur ce qui ne lui résistait pas, écartant, ne fût-ce que par l'incompatibilité de cette condition, les caractères honnêtes qui s'en offensaient, et donnant prise aux attaques d'une opposition qui ne faisait faute de s'en armer, portait en lui toutes les causes de caducité et de corruption, et se condamnait à ne les conjurer qu'en les aggravant, jusqu'à s'en faire un système.

Napoléon III, si malheureux déjà de sa propre famille, et qui lui-même ne fut jamais sévère sur les deux articles de l'argent et des

mœurs, n'avait naturellement aucune antipathie pour ceux qui étaient atteints de ces deux faiblesses ; et comme il trouvait en eux des instruments plus souples à ses volontés, avec lesquels il était plus à l'aise, il ne se fit aucun scrupule de s'en entourer, et d'achever par là de déconsidérer son pouvoir aux yeux de l'opinion la plus indulgente.

Ayant toutefois une certaine crainte de la grande et honnête opinion, avec laquelle il faut toujours compter, et qui, tôt ou tard, a le dernier mot en France, il eut recours, au défaut de tous les moyens de la satisfaire, en dehors desquels il s'était placé, au parti de la tromper.

De là ce système, qu'il faut bien appeler par son nom, de duplicité et de mensonge, qui fut chez lui, avec celui de la corruption, tout l'art de gouverner.

Il ne fut pas si habile dans cet art qu'il pût le cacher. S'il s'est jamais fait illusion à cet égard, il s'est bien trompé lui-même. Ses artifices étaient souvent si grossiers, qu'ils faisaient injure à l'esprit autant qu'au caractère français, et qu'ils tenaient plus de la prestidigitation que de la politique. Personne n'y était pris qui ne voulût l'être, si ce n'est toutefois les masses, qui n'y regardent pas de si près, et qu'il parvenait par là à gagner par-dessus le public plus éclairé, qui en était secrètement offensé, et qui en devenait le complice en ne s'en indignant pas assez, par ce faux esprit de conservation qui compose trop aisément avec les fautes du pouvoir politique en n'exerçant pas assez celui de l'opinion, et qui les rend par là plus désastreuses.

Le double jeu ordinaire de Napoléon était de s'appuyer à la fois et sur ce faux intérêt de conservation, en le tenant en alarme par la licence populaire, et sur la licence populaire, en la satisfaisant aux dépens du véritable intérêt de conservation. Autocrate et révolutionnaire par nature autant que par tactique, il se portait à la fois l'homme des riches contre le peuple, et l'homme du peuple contre les riches. Mais n'étant l'un et l'autre que par les mauvais instincts de ces deux conditions, il fomentait ces mauvais instincts en haut et en bas, et corrompait ainsi la société tout entière.

Il échappait par là à l'engagement qu'il avait été obligé de prendre avec une nation toujours jalouse de ses droits, même dans ses défaillances : *le couronnement de l'édifice*. Loin de sauver la France par sa dictature, il sauvait sa dictature en perdant la France, comme ces faux médecins qui entretiennent et aggravent la maladie pour se rendre plus longtemps nécessaires au patient. Il est d'un bon gouvernement de donner la liberté sans la licence, d'un mauvais gouvernement de ne pas savoir la préserver de cet abus ; mais le pire de tous,

et qui ne mérite plus ce nom, c'est celui qui lâche la licence pour refuser la liberté. Ainsi laissait-il se produire les attaques les plus violentes contre ce qu'il y a de plus respectable et de plus sacré, et se préservait-il par là, dans ce qui l'était le moins, du contrôle honorable de l'opinion. C'est ce qu'on a heureusement appelé la *soupape du régime*, mot si juste, qu'on ne l'a jamais pardonné.

La personnalité du pouvoir était portée chez Napoléon III à un degré d'absorption inouï, et qui le rendait jaloux et ennemi de toute autre autorité que la sienne, même de l'autorité religieuse, même de l'autorité morale, pour peu qu'elle se personnifiât elle-même dans une institution ou dans un organe. Le dévouement, même le plus éprouvé, lui devenait importun, s'il n'était servile. L'honnêteté, en ce cas même, loin d'être un titre à ses yeux, lui déplaisait, parce qu'il lui aurait fallu compter avec elle. Il se flattait de ne pas en avoir besoin, et il préférait tenir les hommes par leurs vices que par leurs vertus. A cet effet, loin de chercher à relever les caractères et à affermir les consciences, il se faisait le tentateur de toutes les faiblesses et de toutes les vénalités, et ne réussissait que trop à l'emporter aux enchères de la honte sur l'honneur, de la défection sur la fidélité, comme s'il se fût enrichi de ces tristes naufrages en s'élevant sur leurs débris, et en se faisant une cour de leurs victimes, composant ainsi sa grandeur des objets mêmes de son mépris, au grand scandale des mœurs publiques. Il obtenait par là ce qu'il voulait, et ce qu'il ne pouvait avoir qu'à ce prix : l'abdication complète du libre arbitre et le reflet unique de sa personnalité dans des miroirs dignes de son image. Ce n'est pas qu'il y mît des formes impérieuses et hautaines : loin de là, il était d'humeur bienveillante et même modeste; mais il avait l'art d'éliminer ou d'attirer les hommes, au gré de son goût personnel, à peu de frais, si ce n'est aux frais de ses exclusions ou de ses faveurs, ce en quoi il était très-large.

Il ne faut pas être, après tout, pensera-t-on, un homme ordinaire, pour exercer ce prestige de puissante personnalité qui a occupé dix-huit ans la France et l'Europe, et les a tenues comme suspendues au moindre geste de son gouvernement. C'est là du moins un phénomène bien étrange dans celui qu'on avait jugé bien autrement sous nom de prince Louis.

Je l'ai dit : je ne veux pas faire œuvre de passion; mais il importe de désensorceler la France de cet empirisme qui l'a abusée trop longtemps, et qui travaille encore à la ressaisir dans le désastre où il l'a précipitée.

Pour cela, il suffit de le peindre.

C'est ce que je vais essayer de faire, en serrant de plus près la re-

production de sa figure, dans un portrait qui n'aura d'autre rigueur que d'être fidèle. On comprendra mieux, après cela, ce que je viens d'esquisser et ce que j'aurai à tracer ensuite plus en grand de son règne et de sa chute.

## III

On ne saurait refuser à Napoléon III des aptitudes peu communes. Mais si elles sont entrées dans son succès, elles sont loin de pouvoir l'expliquer. La preuve, c'est Strasbourg et Boulogne. La preuve plus grande encore, c'est Queretaro et Sedan. Quand on a fait de ces fautes, il faut chercher ailleurs que dans le génie et la sagesse l'explication du succès prodigieux qui vous a porté à la tête de la France, et un instant de l'Europe.

Napoléon III avait une folie que l'on comprend dans une tête comme la sienne, et qui, par une singularité qui n'est pas unique, dans l'histoire de ceux à qui est échu un grand rôle d'aventure dans le monde, s'alimentait du pressentiment : la folie de son nom. Il s'est toujours cru l'Empereur. Or, se prendre profondément pour quelqu'un ou quelque chose, c'est avoir une grande chance d'être pris pour tel. C'est la puissance de l'idée fixe, de la volonté fixe, parmi toutes les idées confuses et toutes les volontés mobiles et éphémères des humains.

La première difficulté d'arriver à l'empire — à la faveur d'ailleurs de ce nom légendaire, des événements, et de l'art d'en profiter — étant franchie, celle de s'y être tenu comme il l'a fait se résout encore plus aisément, et par la même explication; car alors il était dans le rôle de sa chimère. Il n'avait plus besoin de faire des choses insensées pour y parvenir, et sa grande situation, non-seulement couvrait beaucoup de celles qu'il pouvait faire, mais liquidait encore par le succès celles qu'il avait faites. C'était un prodigue qui s'était fait ouvrir un crédit illimité, au moyen duquel l'empereur pouvait payer les dettes du prince Louis, et en contracter de nouvelles.

Sa grandeur dès lors s'explique par cette situation. Elle tenait au cadre et à la scène. Quand on a l'insigne fortune d'être au trône de France, et qu'avec un pouvoir sans garde-fou, on dispose de ses milliards d'écus et de ses millions de bras; quand on a la main sur l'extrémité d'un tel levier et sur le timon d'un tel vaisseau, par une mer semée d'écueils; quand on est, mèche à la main, au centre d'une telle poudrière, et qu'on peut à chaque instant jeter la France et l'Europe dans l'état où elles sont en ce moment, on devient un homme

terriblement important, et d'autant plus important par la situation qu'on l'est moins par le génie et la sagesse.

La grande ressource de Napoléon III, et comme le pivot de son règne, a été de se faire *nécessaire*, par l'absorption de tous les éléments d'ordre et de sécurité dans sa seule personne; d'avoir suspendu la France à son existence, et de s'être en quelque sorte incorporé ses destinées.

Il en résultait un des plus grands maux qui pût arriver à une nation, et qui devait fatalement amener tôt ou tard des désastres : *l'absence de responsabilité*, la paralysie de toute initiative individuelle, la perte de ce ressort ou de ce frein sans lequel le devoir n'a plus de mobile, la défaillance de soutien, les écarts de retenue ni de limites, et qui est comme la conscience d'un grand pays mettant en jeu toutes les consciences qui le composent par son exercice, ou les relâchant pour les laisser livrés à toutes les faiblesses de l'inertie et à toutes les mauvaises suggestions de l'égoïsme par son défaut.

La responsabilité n'existait nulle part et à aucun degré sous l'empire. Instruments passifs de la volonté du souverain, ses agents manquaient de la liberté nécessaire pour les engager dans une mesure quelconque, et n'avaient d'ailleurs à répondre de leurs actes à personne qu'à celui-là même qui en prenait ainsi toute la responsabilité. Et quant à lui, cette responsabilité unique manquait d'effet, parce que la nécessité de son pouvoir l'affranchissait de tout contrôle. Comme il couvrait son gouvernement, il était lui-même couvert par cette nécessité publique de son maintien, nécessité qu'il avait su rendre jalouse de tout ce qui pouvait le discuter, et à l'ombre de laquelle il s'effaçait, après avoir effacé tout le reste.

Aussi lorsque, miné par les conséquences de ce système, l'empire tourna à sa ruine, et que vint l'heure des grands périls et des grands efforts, on se mit à chercher la responsabilité partout, et là où elle aurait dû être énergique et déterminée sur tous les points, on ne la trouva nulle part. Là où un seul homme avait voulu être nécessaire, tous avaient été rendus insuffisants.

Telle fut, dès son origine et son fondement, la situation prise par l'empire, à laquelle Napoléon III dut d'abord sa grande importance, et finalement son irremédiable chute, entraînant celle de la nation.

Il faut convenir toutefois que plus cette situation était importante et périlleuse, moins il fallait être un homme ordinaire, pour se la faire pardonner par tant d'intérêts alarmés.

C'est ici qu'il faut faire la part des aptitudes de l'empereur. Elles sont des plus rares; mais elles se résument toutes dans le savoir-faire.

Il a eu d'abord à un haut degré l'art de la mise en scène et ce que

j'appellerai la mimique de la souveraineté; l'amour de l'extraordinaire et de l'aventureux, l'art d'étonner, de frapper les imaginations, de *faire grand :* ce qui a la chance de réussir quelque temps en France, et d'être pris au moins pour le plaisir du spectacle.

Il s'inspirait parfois très-heureusement de son rôle, d'autant qu'il le prenait au sérieux. Cependant, comme ce n'était qu'un rôle, et que décidément il n'était pas un Charlemagne, il était fréquemment exposé à être trahi par ses actes. Mais il avait pour s'en garantir une ressource qui lui était propre, et, quoique négative, d'une grande fécondité.

Il en laissa échapper le secret un soir que, prince-président, après le repas, il se promenait dans les jardins de l'Élysée avec deux personnages dont l'un me l'a rapporté. On devisait sur la difficulté de gouverner la France, qui avait usé tous les genres imaginables de régimes. « Il y en a un qu'on n'a pas encore employé, dit-il. — Lequel? lui demanda-t-on. — C'est un gouvernement mystérieux et impénétrable. »

On sait avec quel succès il a rempli ce programme.

Ce genre de gouvernement, économique par excellence, lui a offert cet immense avantage que, dans une large mesure, moins il faisait et plus il était supposé faire, avec le bénéfice de ne pas être pris en défaut. C'était le prestige du mystérieux et de l'inconnu recouvrant souvent le vide, mais qui occupait les esprits, qui ont toujours besoin de l'être en France, par la difficulté de deviner la perpétuelle et insondable énigme dont il était comme le Sphinx.

Son caractère, l'impassibilité de ses traits, et jusqu'au voile de son regard, lui en donnaient l'aspect et la figure.

Cependant, pour entretenir le mystère lui-même, il faut en sortir par intervalles, et faire voir par là qu'il y a toujours quelque chose dessous. C'est ce qu'il avait encore un art à lui de savoir faire.

Il surprenait toujours par le subit et l'imprévu de ses coups de politique intérieure ou extérieure. Cela paraissait sortir d'une longue incubation, dont la profondeur déjouait toutes les prévisions du vulgaire et même de ceux qui l'entouraient de plus près; mais par le fait — et c'était là encore un plus sûr moyen de surprise — il se surprenait, si je peux ainsi parler, lui-même mainte fois, par l'instantanéité irréfléchie de ces coups d'éclat, jusqu'à les modifier, on se le rappelle, du tout au tout, dans l'intervalle de leur perpétration à leur publicité.

Quoi qu'il en soit, en les frappant, de son chef, sur l'opinion, comme sur un instrument sonore, dans le silence de tout autre organe des vœux et des intérêts du pays, il était sûr d'un grand retentissement et d'un grand ébranlement dont les échos et la commotion

lui revenaient de tous les points de la France et de l'Europe, qui voyaient ainsi leurs destinées suspendues aux desseins ou aux caprices de son unique et mystérieuse volonté.

Cette tactique de gouvernement devint de plus en plus sa ressource à mesure qu'il épuisait toutes les autres. Il faut reconnaître, en effet, qu'à l'origine il en usa différemment. Il se tenait alors fréquemment en rapport avec l'opinion, en traduisant ses aspirations et en s'appropriant la gloire de les satisfaire, par des manifestes et des discours remarquablement bien appropriés à la situation, et qui ont été comme les degrés par lesquels il s'est élevé à l'empire et a pris possession de toutes les prérogatives de son pouvoir.

Mais, à mesure que les actes démentaient les paroles, et que celles-ci finissaient par n'être plus prises que pour le contraire de ce qu'elles disaient, au point que ces discours sont aujourd'hui la plus cruelle ironie de sa conduite, il en devint plus sobre et se renferma dans un silence prudent.

Il déploya alors les qualités occultes d'un autre art qui avait été celui de toute son existence antérieure, et dans lequel il était passé maître : l'art du conspirateur.

Chose étrange ! Il semble qu'il n'y ait lieu à conspirer que pour renverser et parvenir : mais conspirer au pouvoir et pour l'exercer ! conspirer sur le trône ! Il faut vraiment que ce soit pour l'amour de l'art, ou par une habitude passée en nature.

Cela s'explique, en effet, dans Napoléon III, par son goût et ses habitudes antérieures, par sa nature défiante, et principalement par une soif de pouvoir personnel qui allait jusqu'à vouloir tenir et mouvoir, seul et dans l'ombre, les fils de son gouvernement et de sa politique, derrière les ministres de son pouvoir officiel. Si bien qu'il les choisit pour seconder ses vues, ils n'étaient pas encore assez à sa dévotion, et il n'y avait que lui qui pût se satisfaire lui-même. Il y avait d'ailleurs des choses qu'il avait intérêt à cacher, ce qu'il faisait, non-seulement en se les réservant, mais en les couvrant d'une politique extérieure plus avouable et dont ses ministres étaient les représentants.

Les plus honnêtes devenaient ainsi ses dupes, et les plus roués ses comparses. Il avait un gouvernement à double fond, des ministres occultes sous les ministres apparents, des messagers de sa pensée secrète qui faisaient échec aux plénipotentiaires officiels de l'État à l'étranger, avec lequel il s'entendait sans eux et contre eux, à la grande déconsidération de sa personne, de son gouvernement et de la France. A l'intérieur même, il conspirait contre ses ministres les plus personnels, les faisant attaquer dans des journaux à lui, tels que *l'Époque*, *l'Étendard* et *le Peuple*, où il déversait sur eux sa

propre responsabilité, et se donnait des airs d'opposition à sa propre politique.

Joignez à cela l'art d'attendre en dissimulant, et de guetter, pour ainsi dire, en sommeillant ; l'art de reculer devant l'abîme dont il avait le sens, et enfin l'art d'oser et de passer outre quand il pouvait ou croyait pouvoir le faire à coup sûr, et vous aurez à peu près la clef ou les clefs de son caractère.

Je veux et je crois être vrai dans ce portrait ; cependant j'avoue le scrupule de ne pas peut-être tenir assez compte d'une difficulté que m'oppose le modèle : celle de le déchiffrer dans ce qu'il a précisément de mystérieux, et surtout de complexe et de contradictoire avec lui-même ; mais cela même est un trait de plus qu'il faut relever.

Napoléon III est l'homme le moins tout d'une pièce qui ait jamais existé. Soit caractère, soit éducation, soit diversité de milieux traversés dans sa vie aventureuse, il y a en lui des lacunes et comme des hiatus étranges, qui ne permettent pas de passer par induction d'un trait à un autre ; et il y a aussi des associations et comme des accouplements incompatibles, qui ne permettent pas non plus de conclure par exclusion. Ordinairement on a les défauts de ses qualités ou les qualités de ses défauts ; en lui il n'en est rien : les qualités et les défauts sont heurtés, et cependant cohabitent ensemble comme dans un accord de dissonance.

Ainsi, il est incontestablement bon, non-seulement pour tous ceux qui l'approchent, mais pour ceux que sa philanthropie lui fait rechercher ; et en même temps, il mettrait le feu aux quatre coins de la France et de l'Europe pour satisfaire son ambition.

Ainsi encore, il est timide et hardi ; modeste et théâtral ; généreux et égoïste ; audacieux et flegmatique ; résolu dans le but, et hésitant dans les moyens ; écoutant avec attention et provoquant même l'opinion d'autrui, mais revêche à tout autre sentiment que le sien et se buttant contre la lumière ; charmant de simplicité, de naturel et d'abandon, et impénétrable, quand il n'est pas dissimulé, jusqu'à déconcerter les plus clairvoyants et jouer les plus habiles ; entreprenant jusqu'à la témérité, et capable de lâcher pied dans les conjonctures où il faut le plus payer de sa personne ; fier, et dévorant sans apparente émotion les humiliations les plus révoltantes ; estimant les honnêtes gens, mais à distance, et s'entourant préférablement de ceux qui ne le sont pas ; très-intelligent et pénétrant, et cependant étranger à des choses que tout le monde sait ; aimant les classes pauvres, et ne se faisant pas scrupule de leur faire le plus grand des maux, de les corrompre ; religieux ou

superstitieux jusqu'à la naïveté, et ayant des connivences avec l'impiété jusqu'à l'athéisme. Pour résumer en un seul mot tous ces contrastes que je pourrais pousser plus loin, c'est, au moral, une sorte de nature amphibie, et qui rappelle involontairement l'idée de cet être symbolique de l'Apocalypse, sur le front duquel était écrit le mot MYSTÈRE.

Mais si cette nature ne peut s'expliquer, elle achève d'expliquer le succès prodigieux dont je cherche à analyser les causes ; car ses qualités ont été les complices de ses défauts, et complices d'autant plus sûrs, qu'elles devaient moralement les exclure. Il n'a pas même eu besoin de les jouer, il n'a eu qu'à s'en inspirer suivant les circonstances, et il trompait alors d'autant plus sûrement qu'il ne trompait pas entièrement.

Au fond, il ne croyait qu'à lui-même. Il ne savait ni écouter ni entendre. Il se moquait intérieurement de tout, quoique, il est vrai, de la manière la plus douce et la plus agréablement moqueuse.

Il me reste à mettre un dernier trait.

Toutes ses vues, toutes ses inspirations et ses résolutions, si multiples et si diverses qu'elles aient été, étaient subordonnées à une conviction, à une foi, ou plutôt à une superstition unique : celle de son *étoile*. Cette conviction faisait toute sa confiance à travers tous les hasards et les périls, et était comme le lest de toutes ses entreprises, à la faveur duquel il croyait pouvoir se jouer parmi tous les écueils. Il était fataliste et illuminé, ayant plus de foi dans ce qu'il croyait être un talisman de Charlemagne qu'il portait sur lui, qu'à toutes les vérités traditionnelles du genre humain. Cette idée fixe de son *étoile* simplifiait pour lui toutes choses et lui permettait de les compliquer sans scrupule pour les autres. Elle lui tenait lieu de prudence, de sagesse, de raison, et trop souvent de conscience ; de telle sorte que, la fortune venant à se retirer, nul autre appui ne lui restait, et il était fatalement voué aux abîmes.

Il faut convenir que cette fortune, dont nous expliquerons plus loin, à son égard, le sens providentiel, lui fut si étrangement favorable, fit si souvent tourner au mérite et au succès les fautes mêmes et les obstacles, fut tellement la complice de son habileté, le faisant gagner à tout coup, comme s'il eût fait un pacte avec elle, qu'un esprit comme le sien dut s'aveugler sur ses limites et ses retours et courir le juste sort de ses disgrâces. Son élévation étant presque exclusivement fondée sur elle contre tous les éléments légitimes de succès, devait logiquement et moralement aboutir à la catastrophe. Les lois éternelles de la raison et de la conscience, après avoir souffert l'épreuve de sa conduite, pour en être l'épreuve à leur tour,

durent reprendre leurs droits, et se manifester au monde avec un éclat de justice et de puissance qui regagnât ce qu'elles semblaient avoir perdu par leur violation.

C'est ce qu'il convient de montrer maintenant dans les actes principaux de son règne, après l'avoir fait pressentir dans la nature de son caractère et de ses instincts.

## IV

Quand il se fut dégagé, comme le lion de la création dont Milton fait la peinture, du limon de sa première formation, il parut s'appliquer à le faire oublier par la sagesse de ses discours et la sincérité de ses actes. Ce serait faire trop d'honneur à son habileté et trop peu à notre clairvoyance que de croire que nous fûmes alors complétement ses dupes. J'aime mieux croire qu'il eut, en ces commencements, le sentiment vrai de son élévation prodigieuse, et qu'il sentit qu'il en était comptable envers la Providence. Il comprit la grandeur de sa mission lorsqu'il la résuma en ces mots qui firent respirer la France : *Que les bons se rassurent et que les méchants tremblent !* Il parut même embrasser le peuple tout entier dans la noble ambition de le rendre heureux, lorsqu'il laissa tomber un jour de ses lèvres, dans un entretien privé, cette noble parole dont j'aime à lui faire honneur, bien qu'il y ait quelque cruauté à la lui rappeler aujourd'hui : « Je veux leur faire tant de bien, que je les forcerai à la reconnaissance. »

Cette parole en rappelle de semblables, prononcées aussi au début de leur règne par des empereurs romains, non-seulement des meilleurs, mais même des pires. Elles sont un témoignage de la primitive bonté de l'âme humaine. Mais elles sont aussi le témoignage du besoin de se faire pardonner le pouvoir absolu par son bon usage. Reste à savoir si un tel pouvoir peut jamais être acheté même de cette façon, et si la maxime que *le moyen justifie la fin*, est plus morale que celle que *la fin justifie le moyen.* On ne peut jamais *forcer* les peuples, même par des bienfaits. Cela, dans le fait même, est trop périlleux pour eux ; car, outre qu'on se réserve le droit de leur faire du bien à sa guise et non pas à la leur, ce qui, même à bonne intention, peut ouvrir la porte à bien de funestes chimères, ils dépendent ainsi des dispositions essentiellement ambulatoires d'un seul homme, en qui la fantaisie de faire du bien peut si aisément se transformer en toute autre. Non, l'humanité n'est pas assez parfaite pour se fier à elle-même dans

un seul homme ; et ce n'est pas trop de la raison et de la sagesse de tous, pour se garantir contre ses erreurs ou ses abus.

Ce n'était donc, au fond, dans Napoléon III, qu'une généreuse manière de *césariser*.

A ce titre, il aurait voulu pouvoir faire le bonheur du monde entier, comme le témoigne sa lettre à Edgar Ney sur les réformes bienfaisantes, à son gré, qu'il aurait voulu introduire à Rome ; et la constitution irritante d'anomalie dont il a si malheureusement tenté plus tard de gratifier aussi le Mexique.

Quant à la France, elle dut en passer par l'expérience de ses bienfaits, c'est-à-dire de ses utopies. Partagée entre l'attrait de quelques-unes et l'étonnement que lui causait l'excentricité de la plupart, les jugeant trop sur la garantie d'un pouvoir qu'elle croyait conservateur parce qu'il était autoritaire, embarquée d'ailleurs, corps et biens, dans cette aventureuse expérience, elle ne tarda pas cependant à s'apercevoir avec effroi qu'elle dérivait aux plages mêmes qu'elle avait le plus voulu fuir en s'y réfugiant, aux plages du socialisme ; et une lettre de bonne entente de Proudhon à l'empereur ne lui permit plus de douter que ce n'était pas là son affaire.

Néanmoins, sur la foi de cette solennelle parole, prononcée et gravée au sein d'une de ses villes où elle pouvait avoir le plus de retentissement : *L'empire c'est la paix*, elle se livra à l'industrieuse activité de son commerce et de ses intérêts agricoles, financiers et économiques, en même temps qu'elle était divertie de ses secrètes inquiétudes par les discours et les gestes dont, à toute occasion, l'empereur lui donnait le curieux et souvent séduisant spectacle : son dévouement personnel en faveur des victimes des inondations, ses médaillés de Sainte-Hélène, ses voyages en province et les paroles si tardivement sensées par lesquelles il fit amende honorable à la prison de Ham des coups de main qui l'y avaient fait enfermer ; son mariage, présenté à la France et à l'Europe avec une si franche habileté[1], etc.

Lorsque, tout à coup, l'empire tourna à la guerre.

Que cette première guerre fût juste et conforme à la grandeur et aux intérêts de la France, on ne saurait le nier ; qu'elle fût provoquée

[1] J'honorerai ici, dans son malheur, contre les odieuses calomnies dont elle a été l'objet, surtout en Allemagne, celle qu'il se donna alors pour compagne de sa haute fortune ; dont les inspirations, mobiles, il est vrai, parce qu'elles étaient le jouet d'intrigues qu'elle ne savait pas démêler, ont du moins toujours été pleines de droiture; qui a pu avoir les caprices de sa situation, mais en a traversé tous les dangers sans que sa réputation en ait emporté une seule tache; et, si elle doit courber la tête sous la main de Dieu, qui peut la lever devant les hommes.

par la brutale et impérieuse intrusion de la Russie mettant en question et en exécution le sort de la Turquie, cela est certain; mais à une condition pour la part qu'y prendrait la France, condition commandée par la plus simple politique : c'est qu'elle commençât par prendre ses précautions vis-à-vis du double intérêt de l'Angleterre et de la Turquie auquel elle prêtait sa puissante assistance, et qu'elle ne restât pas à leur discrétion.

Il n'en fut rien.

La guerre se fit à l'aventure, et on en connaît les brillants exploits.

Cependant, on put voir déjà le faible de l'empereur en fait de guerre : sa prétention et son incapacité. Ne voulant pas se départir de son pouvoir personnellement dirigeant, même à toute la distance de Saint-Cloud à Sébastopol, qui aurait effrayé le génie de son oncle, il prétendit mener lui-même l'entreprise du fond de son palais; et il le faisait de telle façon, que, malgré l'héroïsme de nos soldats, éclipsant ceux de l'Angleterre, on ne sait ce qui fût arrivé, si, pour en finir, le général Pélissier n'eût pris sur lui de mettre ses instructions de côté et de brusquer la victoire, avec la chevaleresque épée de Mac-Mahon.

Quoi qu'il en soit, l'éclat de nos armes rejaillit sur son gouvernement, et à cet éclat vint se joindre celui de la paix, dont le traité fut l'objet du congrès de Paris. Le succès et l'habileté lui firent là un tel prestige, qu'un moment il a passé en Europe pour un génie.

Ce fut là l'apogée de son élévation; et il en jouit avec un orgueil que partagea la France.

Malheureusement, tout cela était plus de pompe que de résultat. Non-seulement, en effet, le traité ne contenait aucun avantage pour nous; mais ce désintéressement de la France, qu'on peut comprendre, ne lui valut aucune sérieuse influence, soit en Orient où elle avait tant intérêt à fortifier celle qu'elle y a toujours exercée, soit dans ses relations avec les puissances européennes signataires au Congrès : mécontentant la Russie, ne satisfaisant pas l'Angleterre, ne profitant pas de l'occasion pour prévenir les complications qu'on pouvait déjà prévoir en Allemagne, et ne retirant pas même une seule alliance sérieuse de tous les sacrifices d'or et de sang qu'elle avait si largement prodigués, au point que bientôt elle sembla vouloir se les faire plutôt pardonner par la timidité de ses réclamations contre la ténébreuse hospitalité de l'Angleterre à l'égard des assassins politiques qui y préparaient leurs bombes, et contre les massacres des chrétiens en Orient.

Mais qu'importait cela à l'empereur? N'avait-il pas donné la splendide représentation de la rentrée des troupes à Paris; et ne lui avait-il pas suffi de signer le traité de paix avec une plume d'aigle!

Et puis, il s'occupait déjà à machiner un autre drame, dont la donnée avait été insidieusement glissée par M. de Cavour sur le tapis du Congrès : les réformes politiques en Italie et la sécularisation à Rome.

Néanmoins, deux ans de paix s'écoulèrent, et la France ne voyant poindre à aucun endroit de l'horizon le moindre sujet de guerre, dut reprendre confiance dans la définition de l'empire à Bordeaux.

Mais la paix, loin d'être l'expression de l'empire, est radicalement incompatible avec lui. La raison en est des plus claires. L'empire, en effet, dans un pays aussi jaloux de ses droits que l'est la France, ne peut jamais être qu'une dictature ; c'est-à-dire un pouvoir essentiellement anormal et transitoire comme ses causes : l'anarchie, qui est la guerre au dedans, et la guerre proprement dite au dehors. Or, quant à l'anarchie, ce pouvoir ne peut se justifier qu'en la faisant cesser par le rétablissement de l'ordre, lequel obtenu doit le faire cesser lui-même, c'est-à-dire que renfermé, sous ce premier rapport, dans un cercle vicieux, il meurt en quelque sorte de son succès, la paix sociale, qui absorbe pour lui sa raison d'être dans son produit, et l'*édifice* dans son *couronnement.* — Reste la guerre proprement dite, qui, seule alors, peut autoriser l'empire, et, par la gloire, éclipser la liberté. Napoléon I[er] lui-même, malgré son génie organisateur et administratif, à qui la France devait tant, n'eût pu se faire pardonner la nature dictatoriale de son pouvoir, s'il n'en eût forgé et doré ainsi le joug par la guerre.

Napoléon III ne pouvait se soustraire à cette loi. Il est vrai qu'il usait d'une autre ressource qu'aurait dédaignée et maudite son oncle, qui était d'entretenir et d'évoquer au besoin l'anarchie pour y retremper son pouvoir ; mais le jeu était trop périlleux pour être constant, et il fallait l'alterner avec celui de la guerre.

Il sut mieux faire, dans cet ordre d'habileté-là, ce fut de cumuler les deux ressources, ou plutôt les deux fléaux, en faisant une guerre anarchique et révolutionnaire.

Telle fut la guerre d'Italie.

Assurément, s'il y eut jamais une guerre qu'on pût et dût éviter dans l'intérêt de la France, c'était bien celle-là ! Aussi ne prit-il conseil que de lui-même pour la déclarer, et il le fit à son jour, à son heure, et à sa façon. Dans la réception toute pacifique du corps diplomatique au 1[er] janvier 1859, il surprit la France et l'Europe par les paroles agressives qu'il adressa à l'Autriche dans la personne de son représentant.

Ce coup de théâtre napoléonien, éclatant ainsi comme une bombe, au sein de la sécurité générale, consterna la France et ne trouva d'écho que dans ses bas-fonds.

C'est qu'il n'était lui-même que le contre-coup d'une vraie bombe qui en était sortie un an avant, l'infernale bombe d'Orsini, préparée déjà elle-même par M. de Cavour, ainsi que nous l'avons vu, au sein du Congrès de Paris, et plus anciennement encore par le pacte ténébreux de l'ancien conjuré d'Italie, devenu empereur des Français, à qui elle avait été lancée comme une sommation.

La France vit alors avec terreur à qui elle avait affaire : non plus à un souverain, comprenant bien ou mal, arbitrairement, ses intérêts ; mais à un conspirateur, faisant servir la majesté impériale dont elle l'avait revêtu à les sacrifier au triomphe des passions les plus antifrançaises et les plus antisociales.

Ce n'est pas que cette guerre, limitée à son premier programme : *l'affranchissement de l'Italie depuis les Alpes jusqu'à l'Adriatique*, ne fût avouable et même généreuse, sauf à examiner si elle était opportune et politique ; mais ce n'était là que le prologue du drame, qui consistait, comme on se le rappelle, dans des *réformes politiques en Italie et la sécularisation à Rome*, ce à quoi l'empereur ne tarda pas à faire allusion par ces termes de sa proclamation aux Italiens : « Mon « arrivée ne mettra aucun obstacle à la manifestation de vos vœux « légitimes. Unissez-vous pour l'affranchissement de votre pays : « organisez-vous militairement sous les drapeaux de Victor-Emma- « nuel ; ne soyez aujourd'hui que soldats, *demain vous serez citoyens « libres d'un grand pays.* »

Ce grand pays, on sait ce qu'il est devenu pour tous les souverains légitimes qui en faisaient le pacifique bonheur, ce qu'il est devenu pour ses propres citoyens violentés, ce qu'il est devenu surtout politiquement pour la France, et jusqu'où le génie du mal, pousse aujourd'hui l'audace sacrilége contre ce qu'il y a au monde de plus auguste et de plus sacré.

La guerre se fit. En partant pour aller lui-même la commander, l'empereur reçut les ovations des faubourgs, et, trop sûr de son pouvoir de ce côté, ne craignit pas de se prémunir contre les honnêtes gens, sous le nom d'anciens partis, en les dénonçant à la surveillance du peuple.

Cette guerre découvrit encore plus le faible, ou plutôt l'inanité de Napoléon III dans l'art de la guerre. On sait que nos victoires ne furent dues, malgré l'effort de deux nations contre une seule, qu'à nos canons rayés, et surtout à l'incomparable courage de nos soldats, qui sont encore, dans nos défaites actuelles, de l'aveu même de nos ennemis, les premiers soldats du monde ; que la direction stratégique y fit complétement défaut, et que, sans la hardie indiscipline du maréchal Mac-Mahon, quittant le poste qui lui avait été assigné pour voler au secours de l'empereur, celui-ci était prisonnier, et l'empire

anticipait Sedan de douze années. On put pressentir déjà quels terribles hasards pouvait courir la France, ayant pour capitaine obstiné un homme qui, parce qu'il avait assez de notions techniques pour faire manœuvrer des troupes au Champ de Mars, et surtout parce qu'il portait un nom dont il ne sentait pas le poids, assumait si étourdiment la responsabilité du sort des batailles, dont il n'avait pas le sens, et absorbait, annihilait, par la personnalité de cette prétention, la formation et l'action de généraux vraiment capables de tenir l'épée de la France.

L'empereur, toutefois, eut un mérite dans cette guerre : ce fut de la cesser à temps et, sacrifiant une partie de son programme, de s'arrêter court à Villafranca. La crainte de l'Allemagne, qui commençait à se dresser derrière lui, sous le commandement du prince royal de Prusse, actuellement empereur, mêlée à un sentiment d'humanité, lui fit signer une paix aussi arbitrairement subite que la déclaration de guerre l'avait été, et dont il sut se faire un mérite de modération et de modestie dans le discours par lequel il l'expliqua lui-même au Sénat à son retour à Saint-Cloud.

Ce traité de paix, le plus sacré qui fut jamais, étant écrit et signé sur le champ même de bataille avec le plus pur sang de la France, portait pour stipulation principale, en retour de l'abandon de la Lombardie par l'Autriche, le rétablissement des princes italiens dépossédés par la révolution, et une confédération italienne sous la présidence du Pape.

On sait quel a été le sort de ce traité et de celui de Zurich, qui le renouvela, et comment l'empereur l'a laissé fouler aux pieds, au grand mépris de la signature de la France, des sacrifices sanglants qui en avaient été le sceau, et de notre intérêt politique le plus manifeste.

Mais, ce qu'on ne sait pas assez, c'est que l'empereur, non-seulement le laissa violer, mais se prêta à sa violation par une de ces tristes défections, ou connivences, qui lui étaient si familières.

Son ministre des affaires étrangères, le comte Walewski, qui avait à cœur la foi de ce traité, choisit pour son exécution un homme qui avait toute la loyauté et toute la fermeté requises pour la mener à bien : M. le comte de Reiset. Néanmoins, prévoyant toutes les difficultés qu'il rencontrerait, et toute la sûreté de concours qui lui serait nécessaire pour les vaincre, il voulut qu'il tînt ses instructions de la bouche même de l'empereur. L'entrevue eut lieu en présence du ministre; et l'empereur chargea officiellement et expressément son agent auprès du gouvernement italien de la fidèle exécution du traité de Zurich, par le rétablissement des princes dépossédés.

Le comte de Reiset se rend en Italie, fort de sa mission, qu'il avait

épousée avec toute la sincérité de ses convictions et toute la confiance que devait lui inspirer la parole même de son souverain. Il voit d'abord Victor-Emmanuel, qui paraît s'y prêter, mais qui le renvoie à ses ministres. De concert avec le ministre de France à Florence, l'honorable marquis de Ferrières, il se met en rapport avec ceux-ci : avec Farini, avec Cipriani, gouverneur de la Romagne, avec Ricasoli, ministre président du gouvernement provisoire de Toscane. Mais quelle n'est pas sa stupéfaction lorsque, au premier mot de l'exposé de sa mission, il voit ceux-ci l'accueillir par ces paroles : « Vous êtes, monsieur de Reiset, un très-galant homme; tout cela est fort bien ; mais, croyez-nous, nous en savons plus long que vous. » Et comme il insistait, en s'autorisant des instructions qu'il tenait, non-seulement de M. Walewski, mais de l'empereur lui-même: « Eh bien, lui répond Ricasoli, puisqu'il faut tout vous dire, tenez (lui montrant une lettre), voici un pli du cabinet particulier de l'empereur qui nous édifie à fond sur sa politique personnelle, et vous ne représentez que celle de son ministre. » M. de Reiset, voyant sa mission échouer dans le désaveu de la parole de son souverain et de la signature de la France, se redressa et s'emporta avec fierté contre Ricasoli. Mais celui-ci, fort de la complicité de l'empereur contre lui-même, lui dit, avec la plus hautaine insolence, ces paroles : « L'Italie est une machine à vapeur dans l'engrenage de laquelle l'empereur a mis le pied : tout son corps y passera [1]. »

Voilà l'origine de l'unité italienne. L'empereur avait voulu se couvrir de la mission officielle du comte de Reiset aux yeux de l'Autriche, tandis que, en dessous, il s'entendait avec l'Italie pour la faire échouer, sans souci de l'honneur et de l'intérêt de la France, si solennellement engagés à Villafranca.

Les annexions suivirent de près, et il fut réservé au Pape seul d'associer généreusement à son sort les princes dépossédés, dans la protestation qu'il adressa à l'Europe et au monde, au nom de la justice et de l'honneur aussi indignement violés et trahis.

Je n'ai pas besoin de relever la terrible vérité des dernières paroles de Ricasoli, avec qui s'est si judicieusement rencontré M. le comte de Falloux, lorsqu'il écrivait dans *le Correspondant* : « L'empereur a mis le pied en Italie, il n'en sortira jamais. »

Il n'en est pas sorti, en effet, et non-seulement tout *son corps*, mais notre honneur et notre intérêt y ont passé : ils attendent que nous les en dégagions, ce qui devra être le premier souci du gouverne-

[1] M. le comte de Reiset revint en France; et le comte Walewski, partageant sa répulsion pour une telle politique, donna, peu de temps après, sa démission. Il fut remplacé par M. de Thouvenel.

ment, quel qu'il soit, qui aura l'honneur de relever nos destinées.

Quant à l'empereur, il crut se dégager, lui, et donner le change à l'opinion sur sa forfaiture, par une de ces phrases à décor dont il avait le secret lorsque, déclarant qu'il n'y aurait pas d'intervention armée contre les accroissements de la Sardaigne, il dit : « La France, « la seule puissance en Europe qui fasse la guerre pour une *idée*, a « accompli sa tâche. » — Ce qui ne l'empêcha pas de poursuivre la sienne, et de continuer à conspirer avec le Piémont contre l'honneur et l'intérêt de la France.

La question de l'unité italienne, compliquée de la question romaine, sur laquelle nous nous expliquerons à part, n'a cessé depuis lors, de déshonorer le gouvernement impérial, d'épuiser la patience des esprits, et d'irriter la susceptibilité des âmes. Le prolongement de ces difficultés sans cesse éludées, ou plutôt constamment entretenues et toujours renaissantes, serait absolument inexplicable, de la part d'un pouvoir qui avait tant le droit et tant la force de les faire cesser d'un mot et d'un geste, et qui, au lieu de cela, se laissait non-seulement forcer, mais insulter ouvertement par l'indigne nation qui lui devait son affranchissement, si ce n'eût été l'effet de la connivence de l'empereur, de sa politique, plus italienne que française, plus révolutionnaire qu'impériale.

Il avait plusieurs raisons à lui d'agir ainsi : d'abord le goût à cela, contracté dans les aventures d'une jeunesse interlope, et prévalant sur l'honneur d'être devenu souverain de la France; ensuite la crainte des revendications et des vengeances de ses anciens complices, qui le tenaient par le pacte qu'il avait fait avec eux, et auxquels il avait donné prise sur sa destinée tout entière et sur son sceptre même; et enfin l'intérêt, à l'intérieur, de jeter cette proie à la démagogie pour qu'elle ne se jetât pas sur lui, et qu'elle l'aidât même à tenir les honnêtes gens, par crainte d'elle, en besoin, sinon en respect de son pouvoir.

Il gagna, par là et par d'autres pratiques, deux années de plus de ce pouvoir. Mais comme son autocratie, comprimante en France, contrastait par trop avec les principes d'indépendance et de liberté dont il se faisait l'exportateur en Italie, il lui fallut encore avoir recours à la guerre; et n'en trouvant pas de prétexte en Europe, il fut le chercher au Mexique.

Ce n'est pas, nous le verrons, qu'il n'y eût prétexte et même raison de guerre en Europe, ou du moins d'attitude et d'expectative armée; mais ou il ne sut pas le voir, ou c'est qu'il avait hâte de faire quelque chose, et quelque chose qui surprît, et pour cela qui fût en dehors de toutes les données d'une sage politique.

Je n'ai rien à raconter de cette expédition du Mexique, elle est gra-

vée dans toutes les mémoires en faits trop tragiques et trop lugubres pour qu'il soit nécessaire d'en reproduire le tableau. Vit-on jamais une entreprise plus gratuite dans ses proportions, plus téméraire-ment conçue, plus arbitrairement résolue, plus follement compliquée, plus désastreusement précipitée, plus honteusement et ruineusement terminée ? Cette poursuite aventureuse, au delà des satisfactions que nous avions le droit d'exiger, et alors que l'Angleterre et l'Espagne se retiraient; cette chimère de vouloir fonder d'un coup, sur un sol essentiellement volcanique, et à deux mille lieues de distance, un empire importé d'Europe, et d'en disposer avant même de l'avoir édifié, comme si un empire ne consistait que dans un empereur; cette déraison, de commencer par braver les mœurs religieuses d'un peuple aussi rivé à la foi catholique, en lui imposant un régime hostile à cette foi, au lieu de se rattacher à ces mœurs, seul point d'appui qu'on eût contre les partis anarchiques dont on prétendait le délivrer; ce cruel abandon du malheureux Maximilien, au plus fort des périls où on l'avait embarqué ; cette retraite précipitée sous les injonctions déshonorantes des États-Unis; et enfin, pour que rien n'y manque, ces tripotages financiers venant se mêler à la catastrophe sanglante de Queretaro et enrichissant les favoris de ses épaves, comme si l'expédition n'avait pas eu d'autre but : tout cela porte le cachet trop reconnaissable de l'homme auquel seul remonte la responsabilité de cette expédition.

On est toujours reçu à plaider les circonstances atténuantes ; mais on aura beau le faire ici, il n'en restera pas moins, que, faire servir le pouvoir absolu que la France ne vous a laissé prendre que pour la sauver, à se passer la fantaisie d'un mélodrame historique en Amérique, comme intermède des difficultés extérieures et intérieures dans lesquelles on l'a jetée en Europe, et cela pour se tailler une figure dans le monde, et surtout pour soustraire ce pouvoir aux revendications de la liberté, c'est un compte terrible à rendre à la justice de l'histoire, et un effrayant augure de catastrophes plus immédiates auxquelles un tel esprit de vertige et une aussi insatiable personnalité de pouvoir devait fatalement entraîner.

Ce qui faisait la folie de l'expédition du Mexique — eût-elle été heureuse — c'est qu'elle détournait et épuisait, pour une gloire aventureuse et lointaine, des ressources indispensables pour sauvegarder notre influence visiblement menacée en Europe, et notre existence même chez nous.

L'unité italienne, en effet, que l'empereur laissait se poursuivre avec un inconcevable aveuglement, ou plutôt continuait à favoriser avec une coupable connivence, non-seulement dressait contre la France une puissance nouvelle, dont la masse n'étant plus divisée

en petits États devait peser tôt ou tard sur ses destinées ; non-seulement cette puissance, gonflée du venin de la haine contre nous, convertissait tous nos bienfaits en ingratitude et en insolence, mais elle allait enfanter, par le fatal et scandaleux principe des nationalités et des annexions, c'est-à-dire des vols et des escamotages de provinces, une autre unité plus formidable pour nous, et lui donner la main : l'unité allemande.

Dans cette situation, au lieu d'ouvrir les yeux et de revenir sur ses pas, en rentrant dans la grande et honnête politique de l'équilibre européen, et de prendre la tête de l'Europe en sauvegardant les petits États, que fit l'empereur ?

Il laissa d'abord, au grand mépris de notre diplomatie, se consommer le rapt des districts danois par l'inique concert de la Prusse et de l'Autriche. Puis, prévoyant bien où ce précédent conduisait en Allemagne, mais ne craignant pas de mettre en balance la part territoriale qu'il pourrait en retirer avec l'honneur de s'opposer à ce mauvais jeu et le risque d'y être pris, il se prêta à le favoriser.

Et il le fit par les mêmes manœuvres de politique personnelle que nous avons appréciées au sujet de l'unité italienne.

Même après la fatale expédition du Mexique et le désarroi qui en était résulté dans nos forces militaires, nous eûmes cette heureuse chance que le mauvais génie qui croit nous tenir aujourd'hui sous ses pieds nous rechercha. M. de Bismark vint trouver l'empereur à Biarritz, dans l'automne de 1865. Sachant à qui il avait à faire, il s'ouvrit à lui de son projet de faire la guerre à l'Autriche, et, en échange du concours qu'il demandait à la France pour l'exécution de ce projet, il lui proposait la Belgique, le Luxembourg, et même, est-il dit, quelques parties de provinces allemandes, sur la rive gauche du Rhin, pendant que la Prusse se grossirait des provinces allemandes de l'Autriche... « En un mot, Sire, dit M. de Bismark avec ce cynisme de la force qui ne prend plus même le masque des convenances, et qui n'a pas craint de répéter au dehors ces expressions : nous sommes deux loups ; mangeons du mouton chacun de notre côté, nous compterons ensuite... »

L'empereur n'était homme ni à rejeter ces indignes propositions, ni à les accueillir sous cette forme ; il voulut y mêler du renard en se réservant, pour mieux prendre de l'un ou l'autre côté, et peut-être de tous les deux. Il refusa une action commune, mais il autorisa pleinement celle de la Prusse, et se prêta même à la seconder indirectement. La preuve en est dans l'événement. La Prusse put porter toutes ses forces contre l'Autriche, sans laisser *un seul homme* dans les provinces Rhénanes, tant elle était sûre de la France de ce côté, pendant que d'un autre côté elle obtenait l'alliance de l'Italie,

qui n'avait pu avoir lieu sans le consentement de l'empereur.

Ainsi l'empereur servait de trait d'union entre les deux unités italienne et allemande, contre le manifeste intérêt de la France.

M. de Bismark, en outre, n'était pas formellement engagé, sa proposition d'action commune n'ayant pas été acceptée dans sa crudité; et l'empereur restait à la discrétion des événements.

La victoire de Sadowa le surprit comme un coup de foudre, alors qu'un peu de connaissance des armements comparatifs de la Prusse et de l'Autriche aurait suffi pour la lui faire prévoir. L'Autriche eut beau jeter par-dessus bord la Vénétie, et nous donner la stérile satisfaction de la transmettre à l'arrogante Italie, qui se jeta sur sa proie sans nous laisser même l'apparente liberté d'en disposer : Paris illumina une soirée : le coup n'en était pas moins porté à la France, sans qu'elle pût le parer ni s'en relever par une intervention que l'épuisement de ses forces par l'expédition du Mexique la mettait hors d'état d'opérer.

Quand les fautes atteignent certaines proportions, et qu'elles arrivent à se joindre par leur énormité, elles agissent alors les unes sur les autres et vont s'aggravant et se précipitant comme une cataracte : ainsi de l'unité italienne, de l'expédition du Mexique, de l'unité allemande et des autres fautes encore qui ont suivi, jusqu'à la dernière qui nous a engloutis.

M. Thiers, qui dans ces circonstances a tout prévu et tout prédit, et qui a eu tout le courage de sa sagesse contre le pouvoir et les partis, a rendu à jamais inexcusable leur obstination à braver ses avertissements. Il a prédit l'unité allemande comme résultat de l'unité italienne, alors qu'il était temps encore de ne pas laisser l'une et l'autre se consommer. Après l'expédition du Mexique, il a fait entendre cet oracle : « *Vous n'avez plus une faute à commettre !* » Et enfin, au moment solennel et à jamais funeste de la déclaration de guerre à la Prusse, on sait par quels accents patriotiques et douloureux il s'est vainement jeté à la traverse de notre ruine, qu'aujourd'hui il travaille à relever.

Cependant, entre Sadowa et cette déclaration de guerre, des révélations récentes nous apprennent qu'il y avait encore des fautes à commettre et qu'on n'y a pas manqué.

L'empereur, qui a pris maintes attitudes contradictoires à l'égard de cet événement de Sadowa, qui restera un des plus funestes pour la France, le jugea tel sur le coup. La guerre à la Prusse fut décidée par lui en conseil : le fait est notoirement certain. Le ministre de la guerre, maréchal Randon, se retira du conseil confiant dans cette résolution qui, alors, malgré l'affaiblissement de nos forces, la Prusse étant affaiblie elle-même par sa victoire et n'en ayant pas

encore recueilli les fruits, se présentait avec des chances de succès. Mais le lendemain, l'empereur, de sa personnelle et arbitraire autorité, mit à néant cette résolution, et le maréchal quitta le ministère.

Alors que se passe-t-il?

La Prusse qui, au lendemain de sa victoire, craignait d'avoir à compter avec nous, s'empressa de protester qu'elle n'avait aucune idée d'agrandissement, et que son unique but avait été d'affranchir l'Allemagne de la suprématie arriérée et rétrograde de l'Autriche. Mais bientôt, voyant que nous ne bougions pas, elle insinua qu'elle désirait un accroissement de territoire; et croyant encore que le consentement de la France y était nécessaire, elle le faisait demander par son ambassadeur, M. de Goltz. Le ministre des affaires de France, M. Drouyn de Lhuys, s'y opposa formellement, et, malgré les instances de l'ambassadeur, maintint énergiquement son refus. Mais le lendemain, M. de Goltz revenait chez le ministre, et lui annonçait en se frottant les mains qu'il avait vu l'empereur, lequel, bien plus aimable que lui, approuvait que la Prusse s'adjoignît des territoires représentant près de quatre millions d'âmes. Et la Prusse, se mettant aussitôt à l'œuvre, put absorber ainsi, de complicité avec l'empereur, le royaume de Hanovre, le duché de Nassau, le duché de Brunswick, la moitié du duché de Hesse-Darmstadt, Lauenbourg, Hambourg, Francfort, etc. L'empereur, il faut le croire, se flattait, suivant sa politique à lui, d'en tirer parti plus tard; il pensait que laissant ainsi la Prusse *manger du mouton*, il l'amènerait à permettre qu'il en mangeât lui-même.

Il faut convenir que si cette politique n'était pas honnête elle n'était pas habile.

Qu'arriva-t-il en effet? La Prusse, ayant consommé toutes ses absorptions, sanctionnées par le traité de Prague, la situation de la France s'en trouvait gravement modifiée, et l'opinion publique s'en émut profondément. M. Drouyn de Lhuys en parla à l'empereur, et lui soumit une note de compensations à demander à la Prusse portant sur des territoires limités sur la rive gauche du Rhin, et de bien moindre importance que ceux qu'elle avait pris. L'empereur approuva cette exigence, sans laquelle les avantages beaucoup plus considérables qu'il avait laissé prendre à la Prusse étaient une abdication des intérêts les plus évidents de la France. Mais la Prusse rejeta hautement cette prétention et montra les dents. Elle fit notifier son refus par son ambassadeur en termes tels, que M. Drouyn de Lhuys comprit, que s'il n'y avait pas pour le moment à discuter, il n'y avait pas non plus à s'incliner devant cette arrogance. Il tint bon. Mais M. de Goltz connaissait le chemin du cabinet de l'empereur. Il fait avancer sa voiture : « Aux Tuileries! » Deux minutes après, il

était reçu par l'empereur. Lorsqu'il sortit de son cabinet, il était autorisé à télégraphier à Berlin que l'empereur « trouvait les raisons du roi très-bonnes, » et ne demandait rien[1]...

Ainsi, après avoir autorisé officiellement la note de la France, non-seulement il ne la soutenait pas, mais sans même s'entendre avec son ministre et réserver au moins la dignité de son gouvernement, sans se rendre compte autrement du degré de résistance de la Prusse ou des moyens de la faire fléchir, sur le simple rapport de l'ambassadeur prussien, il lâchait le pied, et sous le manteau de la cheminée, comme s'il se fût agi d'un détail vulgaire de domesticité, « il trouvait les raisons du roi très-bonnes, et par conséquent celles de son gouvernement et de la France détestables[2]. » . . . . .

Je comprime ici les sentiments que soulève cette conduite, et je me borne à la qualifier d'un mot, qu'on est heureux de rencontrer, et qui se représente souvent lorsqu'il s'agit de juger Napoléon III : mystère. Ce serait en effet aller peut-être trop loin que de se demander s'il ne s'intéressait pas plus à l'Italie et à l'Allemagne qu'à la France; ou si la politique révolutionnaire des nationalités et des annexions ne prévalait pas en lui sur notre honneur et nos intérêts ; ou enfin s'il avait d'autre politique que celle de sa personnalité, d'autant plus en relief qu'elle était plus arbitraire, et d'autant plus arbitraire qu'elle brisait davantage avec les droites données du sens commun.

Ce qu'il est surtout difficile de dégager de l'énigme de son caractère et de sa conduite, c'est le *sens français*. Napoléon III est un composé de plusieurs éléments nationaux, ou plutôt internationaux : il y en a en lui de toutes sortes : mais on y cherche celui-là seul qui devait les dominer tous. Même empereur, on dirait qu'il n'a pas épousé la France : il ne s'est pas fondu en elle et n'en a rien pris. Il est resté, ce semble, ce que l'avait fait jusque-là son aventureuse destinée : une nature essentiellement cosmopolite, qui faisait aisément de la générosité aux dépens de sa couronne et de son royaume. Il n'en était jaloux qu'envers la France, et comme pour mieux pouvoir disposer de ses destins.

[1] Voir l'important écrit intitulé : *La guerre actuelle, ses origines, son caractère, sa fin.*

[2] Une note même de M. Drouyn de Lhuys, de cette époque, trouvée dans les papiers des Tuileries, nous apprend que, pour condescendre le plus possible aux vues de l'empereur, M. Drouyn de Lhuys, avant de se retirer du ministère, lui avait proposé une combinaison à laquelle il n'y avait rien à répondre : elle consistait, non dans aucun agrandissement de la France, mais simplement dans l'interposition d'un État neutre qui, comprenant les pays allemands situés sur la rive gauche du Rhin, supprimerait à la fois tout contact et toute cause de rivalité entre la France et la Prusse. — Cette combinaison, qui aurait pu prévenir tout ce qui est arrivé depuis, fut écartée comme la précédente.

Quoi qu'il en soit, M. Drouyn de Lhuys protesta contre cette politique de l'unité allemande, comme M. Walewski avait protesté contre celle de l'unité italienne : par sa démission, qu'il précipita, surtout lorsque l'empereur osa, par un billet de sa main, lui demander de signer, *en attendant l'arrivée de son successeur*, une circulaire où on cherchait à établir que les accroissements de la Prusse étaient pour le plus grand bien de la France.

L'empereur parvint à trouver un homme qui consentît à endosser cette politique, avec une complaisance d'autant plus marquée, que cet acte énorme qui faisait reculer les ministres en titre, il le commettait par simple intérim. Le nom de M. de la Valette y restera à jamais attaché. M. de Falloux a stigmatisé cette circulaire d'un mot très-spirituel ; c'est le Gascon qui, jeté par la fenêtre, répond aux passants s'apitoyant sur son sort : *Aussi bien je voulais descendre !*

L'empereur lui-même, dans son discours d'ouverture des Chambres, ne tarda pas à glorifier la politique *des grandes agglomérations*.

Était-ce réellement sa pensée ? on hésite, sur l'opinion à en avoir, entre tant de folie ou de dissimulation. Aujourd'hui, Napoléon III se couvre de la circulaire La Valette pour prétendre (en face de nos malheurs et de l'ennemi !) qu'il n'a jamais été hostile à la Prusse, et que ce n'est pas lui, mais la France qui a voulu la guerre. Qu'il n'ait jamais été hostile à la Prusse : ce n'est que trop possible ! Mais que ce soit la France, et non lui seul qui ait voulu la guerre : c'est abuser de la crédulité la plus puérile que de le prétendre. Sadowa pesait, il est vrai, sur le cœur de la France. Mais, comme elle n'en avait en quoi que ce soit la responsabilité, elle la renvoyait toute à l'empereur. C'est le poids de cette responsabilité qui, se grossissant chaque jour de ses conséquences, et menaçant d'écraser sa dynastie, a porté l'empereur à s'en décharger à tout prix. Voilà la vérité : sans parler des faits de la déclaration de guerre, où éclate si visiblement, dans le personnel réactionnaire des serviteurs du pouvoir qui y ont exclusivement poussé, la volonté propre de l'empereur ; en même temps que le sentiment d'un grand nombre de départements, attesté par leurs préfets, témoigne hautement que la France y était contraire.

Mais, outre la politique extérieure aboutissant ainsi, par une succession de fautes, à la plus fatale de toutes, la politique intérieure n'y poussait pas moins.

C'est ce qu'il faut maintenant examiner.

★ ★ ★

La suite prochainement.

# LA VEUVE DE L'HETMAN

## PREMIÈRE PARTIE

### AVANT-PROPOS

Ce roman devait paraître dans *le Correspondant* lorsque sa publication fut arrêtée par les débuts de la dernière guerre. Que de sang répandu, de ruines amoncelées, de désastres inouïs, depuis que la dernière ligne du dernier chapitre fut tracée par l'auteur. Des scrupules que le lecteur appréciera sans doute l'empêchent toutefois de rien changer à cette étude, peut-être indulgente, de la vie parisienne sous le second empire.

L'Auteur.

10 juillet 1871.

### I

#### LE 2 NOVEMBRE.

Le 2 novembre 186., vers deux heures de l'après-midi, par une belle journée d'automne, un nombreux populaire montait le faubourg du Temple et inondait de son flot pacifique le cimetière du Père-Lachaise et ses environs. La foule avait ce signe distinctif que ses habits de fête étaient, pour la plupart, des habits de deuil. Jeunes et vieux, pauvres et riches, venaient rendre hommage au culte des morts, cette dernière religion qui, parmi le peuple de Paris, a survécu aux bouleversements d'un siècle de révolutions. Des yeux

rougis, des bras chargés de couronnes d'immortelles, de bouquets ou de pots de fleurs, attestaient pour but du voyage, chez tous ces promeneurs, une visite à la demeure dernière de quelque cher trépassé. De nombreux et beaux équipages, étendus en une file aux longs anneaux sur le boulevard Ménilmontant, sous la tutelle d'une escouade vigilante de gardes de Paris, représentaient dignement, dans cette solennité funèbre, les heureux du jour.

Vers deux heures de l'après-midi, comme nous l'avons dit, la foule grossissait à chaque instant lorsqu'un brougham, qui avait parcouru à une vive allure la longue ligne de boulevards qui s'étend de l'ancienne barrière Saint-Denis à la porte du Père-Lachaise, vint s'arrêter derrière la file des voitures. Une tête d'homme sortit brusquement de la portière de l'équipage et interpella le cocher sur la cause qui suspendait sa course. La cause était matérielle, évidente, et se présentait sous les espèces d'un magnifique garde de Paris qui, impassible dans sa consigne, dominait du haut de sa monture, en roi des éléments, le flot populaire.

— Mais c'est pour affaire de service, fit d'une voix impatientée la tête qui se montrait en dehors du brougham.

Impossible de dire si cet argument péremptoire eût triomphé des résistances du garde de Paris, car au même instant une autre voix, partie de l'intérieur de la voiture, s'écria avec un désespoir comique :

— Nous sommes tombés en plein guêpier! Aujourd'hui, 2 novembre, la fête des cimetières, le jour des couronnes d'immortelles et des regrets rétrospectifs.

— Mon rapport doit être terminé et remis demain, vous le savez, dit le premier personnage en rengainant, d'un geste de dépit, sa tête dans la voiture.

— Mes plans et mes notes sont assez détaillés, répondit la seconde voix, pour qu'il n'y ait pas lieu de se livrer, sur le terrain, à de nouvelles opérations trigonométriques. Avec votre haute intelligence, une simple étude des plans, aux lieux mêmes, suffira pour vous donner une idée exacte des tracés projetés.

— Quel contre-temps ! murmura le messager officiel.

— Voulez-vous remettre notre visite à demain ? hasarda le voisin avec déférence.

— Demain, impossible. Je suis pris toute la journée par des commissions aux finances et aux travaux publics.

— Eh bien alors, en route ; il faut mener les affaires vivement. Et l'interlocuteur, joignant l'exemple au précepte, mit pied à terre. Son compagnon ne tarda pas à le suivre, et tous deux s'engagèrent au plus épais de la foule.

Nous profiterons de cette promenade pour présenter plus en dé-

tail, au lecteur, ces deux acteurs importants du récit qui va suivre. De taille au-dessus de la moyenne, ventre naissant, le teint pâle, les traits césariens, rasé de frais, vêtu de noir, cravaté de blanc, la rosette de la Légion d'honneur à la boutonnière, le chef de file portait le nom connu de Victor Darroles, ancien journaliste républicain, devenu par d'habiles transitions et sans trop renier ses premières amours, une des lumières du conseil d'État et l'un des porte-parole les plus écouté du gouvernement auprès des Chambres. Le compagnon de ce demi-dieu de l'Olympe gouvernemental présentait un type bien différent : petit, trapu, carré, l'œil vif, la lèvre énergique, la tête naturellement portée en avant à la façon du buffle qui charge les obstacles, le vêtement négligé, la main osseuse, la barbe échevelée, ce représentant gaulois du *go a head* américain avait nom Numa Poncifer, et jouait un premier rôle dans toutes les entreprises, démolitions ou bâtisses, qui ont métamorphosé la bonne ville de Paris.

Les deux missionnaires du progrès circulant au milieu de la foule, non sans modérer leur allure, gagnèrent les hauteurs du Champ d'asile. Instinctivement ils s'arrêtèrent à quelque distance de la chapelle, auprès de l'obélisque élevé à la mémoire de cet heureux avocat Bordelais qui, en quelques heures d'éloquence et de courage, a gagné le titre auguste de défenseur du roi ; des armes parlantes figurant les tourelles du Temple, avec la devise : 26 *décembre* 1792 ; en un mot, une place au bataillon sacré des hommes honnêtes et illustres des temps modernes. De cet endroit le panorama des environs se déployait, dans toute son étendue, sous les yeux de Darroles et de son compagnon. Aussi ce dernier ouvrit-il, sans perdre de temps, le rouleau de papier qu'il portait à la main, en disant :

— Nous voici à la meilleure place pour juger de l'ensemble du tracé. Nous ne sommes pas trop gênés d'ailleurs par cette tourbe d'oisifs qui pourraient mieux employer leur temps qu'à imiter à Paris les us et coutumes de l'empire de la Chine. Vrai, au milieu de tous ces braves gens d'en bas, je me suis cru à San-Francisco, dans le quartier chinois, le jour de la fête des aïeux : sur les bords du Pacifique, l'on remplace les bouquets et les couronnes d'immortelles par des bougies de couleurs variées. Pauvre humanité !

— Ah ! vraiment ? fit Darroles qui, les yeux attachés sur la foule, n'avait pas témoigné grand intérêt aux observations philosophiques de son compagnon.

— Excusez cette digression, reprit Poncifer, mais l'homme du progrès a peine à se contenir devant ces mômeries qui, sous toutes les latitudes, hébètent nos faibles semblables. Je reviens aux choses sérieuses. Rien de plus facile que de se rendre d'ici compte de nos

plans. Suivez bien la ligne droite qui s'étend de la porte du cimetière aux tours Notre-Dame, à travers le faubourg du Temple, les rues Saint-Maur, de la Roquette et autres. Toutes ces bicoques, ateliers de marbriers, tanneries, brasseries, baraques d'ouvriers, cabarets borgnes, détruits, rasés, remplacés par une artère magistrale plantée d'arbres, bordée de maisons à balcons et à six étages. La prison de la Roquette est transportée à Ivry ; à sa place, j'ouvre un square avec des palais vénitiens, et un canal sur lequel je copie le pont du Rialto. Les terrains aux alentours décuplent. La population, attirée par le glorieux panorama que nous avons sous les yeux, se dispute nos constructions avant le toît posé ; mais cette résurrection de ce triste quartier est sans but, si nous n'ouvrons pas le ventre à la nécropole.

— Le cimetière est donc irrévocablement condamné? demanda le conseiller d'État, non sans un certain sentiment de regret.

— Pas tout à fait, mais nous en croquons un joli morceau, répondit gaillardement Poncifer.

— Je saisis exactement votre pensée ; mais, permettez-moi de le dire, le contact de cette foule calme et recueillie, si différente de ce qu'on la retrouve partout, produit une vive impression sur mon esprit. A la vue de ces deuils de famille, de ces pieux souvenirs, l'affaire qui nous appelle ici se présente à moi sous des aspects nouveaux. Sommes-nous donc condamnés à tout détruire pour reconstruire, au milieu des ruines, au nom du progrès? Et ces constructions nouvelles, bâties sur le sable, au mépris des mœurs catholiques de ces populations, que dureront-elles?

— Avec des constructions à 720 francs le mètre, je vous garantis les immeubles francs de réparations pour trente-cinq ans, toiture non comprise, repartit vivement Poncifer, qui n'avait pas compris le premier mot aux saines réflexions que les puissants souvenirs de l'éducation première avait inspirées à l'esprit politique du conseiller d'État. Malheureusement, poursuivit le prince de la truelle, nous n'en sommes pas encore aux contrats de construction, et avant d'y arriver, je ne me dissimule pas qu'il y aura une charge à fond à faire sur l'esprit de routine et les vieux préjugés. Mais nous l'emporterons, car le projet est grandiose. Il s'agit d'un boulevard qui mettrait en relation directe avec Paris une population de cent quarante mille âmes : toutes les communes de Belleville, Pantin, Saint-Denis. On ne peut donc songer à procéder par lignes brisées : la sereine, la correcte, l'auguste ligne droite est également imposée par l'intérêt de la population et l'intérêt de l'art. Avec la ligne brisée au coin de la rue Saint-Maur et du Faubourg-du-Temple, continua Poncifer en pointant du doigt le plan qui s'ouvrait devant lui, vous rencontrez

un pâté de terrains où il faudrait creuser un viaduc. Or les ingénieurs sont unanimes à déclarer qu'il est impossible de s'enfoncer dans le sol bourbeux qui se trouve à droite et à gauche. Les éboulements récents, les fontis qui datent de ces derniers temps, attestent le danger. Pas un homme de l'art digne de ce nom ne voudrait assumer la responsabilité de ce travail. Il est vrai que nous avons le tracé de 1858, qui épargne entièrement le cimetière et fait dévier la voie nou velle sur la droite, vers l'ancienne barrière de Belleville; mais ici se présentent des pentes de 8 à 10 centimètres, c'est-à-dire des difficultés qui sont presque des impossibilités. Nous concluons donc, au nom de l'art, des besoins publics, de la sécurité et de l'économie des travaux, en faveur du tracé n° 1.

— J'y suis parfaitement, dit Darroles, qui avait scrupuleusement écouté ce long plaidoyer. Avant d'aller plus loin, laissez-moi vous dire que vous faites là une large entaille au cimetière. Or, ne se trouvera-t-il pas des familles lésées dans leurs sentiments intimes et qui crieront à la profanation?

— Remarquez d'abord, reprit vivement Poncifer, que nous n'enlevons guère qu'un petit hectare. Et puis, Dieu merci, nous n'avons là que des familles peu connues ou peu en crédit aujourd'hui. J'en ai les noms complets sur mes notes, dit l'homme d'affaires, qui tira de sa poche un papier couvert d'une fine écriture : les Laloi, Ledroit, Freeman, Justi, Lealta, Bouvines, Rocroy, de la Charte, etc., etc. Enfin nous arrivons à l'axe de notre artère, qui coupe précisément ce petit monument que vous voyez au point culminant sur la droite : une colonne de marbre blanc surmontée d'une urne. Trois personnes, une dame en noir, un monsieur à cheveux gris et un enfant viennent de s'arrêter à la grille, ajouta le spéculateur en offrant, d'un geste affable, la lorgnette dont il venait de se servir à son compagnon, qui l'accepta par mamière de contenance. Là encore, peu de difficultés à redouter : le chef de la famille à laquelle se rattache ce tombeau n'a plus aujourd'hui l'importance qu'il avait pendant la guerre de Crimée. L'Épervier de Banneheu, murmura Poncifer continuant à compulser ses notes.

— Vous dites? interrompit Darroles avec une émotion visible.

— Thérèse-Marguerite l'Épervier de Banneheu, répéta l'homme d'affaires d'une voix claire.

— C'est impossible; il faut changer vos plans, dit sèchement le conseiller d'État.

— Cher maître, vous n'y pensez pas; vous ne savez pas à quoi vous vous engagez, s'écria Poncifer avec un accent mélangé de surprise et de terreur.

— Ce projet est extravagant, il faut le modifier radicalement, ou

se chargera qui voudra de le défendre devant la Chambre. Pour moi j'y renonce, continua l'homme politique d'un ton qui ne souffrait pas de réplique.

Darroles se retourna brusquement et aperçut une bande de cinq personnes, quatre cavaliers et une dame, arrêtée à quelques pas. Le conseiller d'État, pour couper court à toute discussion, se porta précipitamment, chapeau bas, à sa rencontre.

Quelques instants après que Darroles et Poncifer avaient mis pied à terre, une victoria déposait sur l'asphalte, aux environs du cimetière, deux jeunes gens à la mise élégante. Les moustaches blondes et effilées du premier, le type tartare de ses traits, annonçaient à première vue un sujet de Sa Majesté l'empereur de toutes les Russies. Le sang gaulois circulait si évidemment dans les veines du second que nous nous abstiendrons de portraire plus en détail le vicomte Gontran de Monjicot, attaché d'ambassade, et l'un des plus précieux ornements du club de la Fleur des Pois.

— Personne encore, dit Monjicot regardant à sa montre ; deux heures vingt-cinq minutes, et le rendez-vous est pour deux heures. Vingt-cinq minutes de retard, il n'y a pas encore trop lieu de se plaindre de la belle comtesse. Profitons de ce moment de répit, continua le jeune homme avec une gravité affectée, pour faire un retour en arrière, un examen de conscience.

— Un examen de conscience, répéta le Moscovite surpris, cela pourrait être long.

— Oui, Dourakine, un examen de conscience, reprit le diplomate d'un ton de lugubre emphase. Vous ne savez donc pas où vous allez et avec qui vous allez ?

— Visiter le Père-Lachaise, répondit naïvement l'étranger, en compagnie de votre aimable compatriote qui porte si dignement le nom d'un de nos plus illustres soldats, l'hetman Tomski-Amourzow, et de quelques-uns de ses intimes : le comte de Bienséant, l'élégant vicomte de Monjicot, M. de Kernozian.

— Vous brûlez, mon prince. Fraîchement descendu de vos neiges éternelles, n'auriez-vous jamais ouï citer M. de Kernozian parmi les plus maléficieux *jettatori* de Paris ?

— Croyez-vous donc à ces plaisanteries napolitaines ? riposta le boyard avec la sérénité d'un esprit fort.

— Si j'y crois ! interrompit. Monjicot Mais, mon excellent prince, ne savez-vous pas que si le roi de Naples est à Rome, c'est que Kernozian est allé combattre pour lui à Gaëte ? L'ordre règne à Varsovie, pourquoi ? Votre amour-propre hyperboréen n'en convient pas ; mais c'est tout simplement parce que ledit Kernozian a pris part à l'insurrection polonaise. C'est connu, cela, de tous les gens sensés. Il

y a cent ans, dans le bon temps, il aurait déjà été vingt fois écartelé, coupé en morceaux, brûlé, et ses cendres jetées au vent. L'on est plus tolérant aujourd'hui, mais Kernozian n'en est pas moins maléficieux.

— Joli, très-joli, fit Dourakine.

— Vous autres Russes, poursuivit Monjicot toujours sérieux, en dehors de chez vous vous affectez de ne croire à rien, et je m'en afflige. Voulez-vous des exemples non politiques? je puis vous certifier que ce pauvre Despinoy, l'officier d'ordonnance de Bosabre qui a été tué à l'ouverture de la tranchée devant Patagonopolis, avait dîné, la veille de son départ, avec Kernozian et votre serviteur. Est-ce clair, cela, hein? Mais voici la plus belle moitié de notre Smala.

Et les deux jeunes gens se précipitèrent à l'envi vers une splendide calèche d'un vert tendre, à rechampis blancs, attelée de chevaux gris aux fières allures, qui venait de s'arrêter sur le boulevard.

Un valet de pied de haute taille, soigneusement poudré, descendit du siége qu'il occupait majestueusement, et ouvrit la portière de la voiture, dont les trois hôtes mirent successivement pied à terre. Petite, active, dodue, le visage coloré, le regard bon et sympathique, la dame, à la fleur de l'âge, et dans toute la magnificence des modes les plus excentriques du jour, la dame, disons-nous, qui descendit du brillant équipage, n'était autre que l'élégante comtesse Tomski-Amourzow, annoncée par Monjicot à son compagnon. Française d'origine, devenue veuve à la fleur de l'âge, et héritière de l'immense fortune de l'hetman comte Tomski-Amourzow, l'une des illustrations russes de la guerre de Crimée, la comtesse, après quelques années d'un deuil sévère, avait parcouru l'Europe, et, une fois arrivée à Paris, s'était plongée avec une ardeur inextinguible dans l'océan de plaisirs de la Capoue moderne. Dès le début, la comtesse avait franchi les degrés du trône de la fashion, et le luxe de ses équipages, de ses dîners et de ses toilettes défrayait depuis des mois la conversation des badauds de Paris, et les articles des journaux consacrés au *high life*. La mobilité de son esprit, sa curiosité insatiable, la jetaient dans les milieux les plus divers, et elle passait tour à tour de la chanteuse de café aux princes de la politique, de l'Opéra et des raouts élégants aux petits théâtres ou au cabaret à la mode, faisant d'ailleurs partout excuser ses excentricités et ses hardiesses par sa grâce facile et une bonté à toute épreuve. Des deux compagnons de la comtesse, M. de Bienséant, qui lui prit le bras, par droit d'ancienneté, sinon de conquête, offrait un type réussi de l'homme entre deux âges. Ses traits fins et réguliers avaient supporté, sans trop de dommage, l'outrage des ans, et s'harmoniaient parfaitement avec les boucles d'une chevelure mélangée. Sa toilette conservait intactes les sai-

nes traditions de costume du grand comte d'Orsay et de l'aimable lord Pembroke. Le chapeau haut de forme, à bords relevés, curieux monument d'un autre âge, venait d'obtenir les honneurs d'un dessin et d'une monographie spéciale dans un des organes les plus accrédités du monde élégant. Le nœud géométrique de la cravate de soie bleue, à gros grains et à double tour, eût mérité l'approbation de M. Garat. Son pantalon étroit, à carreaux tranquilles, verts et bleus, faisait valoir les formes élégantes d'une jambe qui avait brillé sous la soie aux bals de Madame. La redingote de gros drap bleu, à revers de velours, rappelait la coupe harmonieuse de Chevreuil premier, le dernier des tailleurs. Un ruban multicolore, qui liseronait modestement la boutonnière de gauche, des gants de daim d'une éblouissante blancheur, un jonc effilé et clair, à pomme d'or armoriée, complétaient le costume de cet élégant débris des temps passés. Le troisième hôte de la voiture, homme dans toute la force de l'âge, de haute taille, à tournure martiale, venait à peine de mettre pied à terre, que Monjicot se précipitait follement vers lui, la droite étendue, tandis que de sa main gauche il affectait ce geste sacramentel et préservateur des maléfices, comme chacun sait, que les lazzaroni de la Chiaja désignent sous l'expression pittoresque : « *Fare la corna.* »

— Monjicot, mauvais sujet, je finirai par me fâcher, dit d'un air de bonne humeur le nouveau venu, qui n'était autre que le *jettatore* dont le jeune diplomate avait célébré la puissance malfaisante et occulte.

—Vous n'avez pas idée, monsieur de Kernozian, de toutes les folies qu'il m'a débitées sur votre compte, fit le prince Dourakine, passant rapidement à côté des jeunes gens pour rejoindre la comtesse et son compagnon, qui s'étaient lancés intrépidement au milieu de la foule.

— Je l'ai rasé au vif, murmura Monjicot à l'oreille de Kernozian, dont il prit familièrement le bras. Avec ses apparences de librepenseur, je soupçonne ce Boyard d'être superstitieux comme il n'appartient qu'à un Grec orthodoxe. Dix contre un qu'en ce moment Dourakine voudrait se voir partout ailleurs que dans ce lieu funèbre en votre compagnie. Devant un tapis vert, par exemple, en tête à tête avec Baboosch-Pacha. Vous savez que le Prince a encore gagné hier soir quatre mille louis au pauvre Grand Turc.

— Et je n'y étais pas, vous me devez cette justice, répondit Kernozian ; mais ce Grand Turc, c'est donc la déveine incarnée dans la peau d'un Crésus?

— Ah! cher comte, messieurs, dit la dame, se retournant pour s'adresser à toute la bande, que je vous en veux à vous tous de ne

m'avoir pas prévenue, et de m'avoir laissé mettre une toilette de couleur qui fait tache au milieu de tous ces pauvres gens en deuil.

— Il y a si longtemps que je ne suis venu ici à pareil jour, reprit Bienséant, que je ne me doutais pas de la véritable solennité funèbre que nous devions y trouver.

— Quelle impardonnable erreur de costume!... Et puis il faut bien ajouter, pour être franche, poursuivit la dame avec un sourire, que M. Hauton m'a apporté, pas plus tard qu'hier, une tenue de deuil, mais un amour de tenue de deuil. Quand on a une famille impériale aussi nombreuse que la nôtre, on doit toujours avoir un deuil frais et prêt. Le dernier courrier n'a-t-il pas donné de bien tristes nouvelles de la santé du Grand-Duc Herman? Cher et excellent prince, je crains qu'avant peu il ne me donne un triste motif de porter le chef-d'œuvre de M. Hauton. Jamais le ciseau et le goût du maître n'ont rien produit d'égal dans le genre lacrymatoire, comme il l'appelle. Quelle puissance de conception! quel brio!... le sublime artiste que ce Hauton! la fée aux favoris roux, dit la duchesse de Tokay! Seulement il se fait payer cher, et ce n'est qu'avec un tremblement nerveux que j'ouvre ses notes, quoique l'hetman ne soit plus là pour les vérifier. Hélas!

A ce moment la comtesse, entourée de son état-major, venait d'arriver à quelque distance de l'obélisque funèbre, au pied duquel les deux représentants de l'autorité avaient établi leur quartier général, et le conseiller d'État, le lecteur voudra bien se le rappeler, mettant fin à une irritante discussion, quitta son compagnon pour s'avancer vers les nouveaux arrivants.

— Ah! Darroles... des plans et des papiers à la main, fit Bienséant avec une importante bonhomie. Nous vous trouvons à l'œuvre, toujours à l'œuvre, infatigable homme d'État!

— Simples affaires d'édilité, répondit Darroles; l'examen sur le terrain de quelques plans qui pourraient bien ne jamais être mis à exécution.

— Gare la bombe, ou plutôt gare les tombes, murmura Monjicot. Cela sent furieusement par ici le boulevard, l'artère magistrale: trottoirs en bitume, plantations d'arbres quadragénaires, *trinkhall*, colonnes murales, tout le Shiboleth de la vraie civilisation!

La comtesse avait gracieusement répondu aux galantes démonstrations de Darroles; mais apercevant tout à coup l'entrepreneur, qui s'était rapproché de son chef de file, elle s'écria avec une sévérité affectée:

— Vous ici, monsieur Poncifer, vous osez vous présenter devant moi! Figurez-vous, messieurs, que par son obstination inqualifia-

ble, cet homme odieux m'a donné hier une attaque de nerf; j'ai failli en mourir.

— Attenter aux jours de notre bien-aimée souveraine, entrepreneur déloyal. Poncifer, qu'avez-vous fait? fit Monjicot d'un ton tragi-comique.

— Messieurs, soyez-en juges, reprit la veuve. Vous savez avec quelle lenteur assassine M. Poncifer mène les travaux de mon hôtel du boulevard des Batailles. Depuis des éternités, les maçons sont à l'œuvre, et je ne sais pas encore si l'an prochain je pourrai avoir le plaisir de vous y recevoir... Eh bien! non content de cela, ce grand coupable contrarie, combat, raille même tous mes projets, toutes mes idées... Ainsi, pour mon escalier, je veux quelque chose qui sorte du vulgaire, de ces éternels stucs blancs, que l'on voit partout. Je me suis arrêtée à un escalier en onyx de Crète, rampe d'argent, avec des encadrements en lapis et pierres variées; quelque chose de riche et de bigarré, dans le genre de la façade du nouvel Opéra. Eh bien! M. Poncifer ne veut pas démordre de son maussade stuc blanc, et hier nous avons eu une scène, mais quelle scène!

Darroles, peu intéressé par le récit des forfaits de son complice, venait de tirer sa montre et en considérait les aiguilles en homme dont les moments sont comptés, lorsque Poncifer, averti par ces indices d'un prochain départ, s'approcha de lui :

— Eh bien! cher maître, dit-il à demi-voix, vous nous quittez... J'espère que, comme d'usage, la nuit portera conseil.

— N'espérez rien... le tracé n° 1 ne sortira pas du portefeuille, ou sinon...

Et rendu à toute sa mauvaise humeur par une sollicitation inopportune, le conseiller d'État, saluant la compagnie, se mit à descendre le sentier d'un pas rapide.

— Monsieur Poncifer, je ne vous lâche pas, et vous garde près de moi pendant toute notre promenade, dit la comtesse à l'entrepreneur immobile et penaud sous le coup de la rebuffade qu'il venait de recevoir. J'ai besoin de vos conseils, de vos lumières, de vos talents; vous voyez que je ne vous tiens pas rancune. Il s'agit d'une affaire de la plus haute importance. Vous me voyez émerveillée, fascinée, fanatisée par toutes ces belles tombes que j'ai sous les yeux, et je veux sans délai accomplir un dernier devoir conjugal.

— Vous pouvez compter sur mon zèle, répondit Poncifer, toujours mélancolique.

— Oh! mais c'est plus que du zèle que je vous demande : il me faut pour ce soir, pour ce soir même, un projet de tombeau. Depuis que je suis entrée dans ces lieux de deuil, je ne peux me consoler

d'avoir laissé si longtemps le cher époux sous une tombe indigne de lui : une simple colonne de granit! Si vous êtes aimable, bien aimable, comme je le crois, bon monsieur Poncifer, poursuivit la veuve d'une voix câline, vous m'apporterez ce soir le projet que je vous demande, et nous le discuterons entre deux tasses de thé.

— Mais c'est l'impossible que vous me demandez là.

— Impossible n'est pas français, dit Bienséant avec une galanterie surannée.

— Notez bien que je vous laisse carte blanche, quant à la matière et au genre, reprit l'Artémise du Nord avec volubilité. Je vous demande seulement une large surface sur laquelle on puisse rappeler et décrire en vers latins les services, dignités et croix de mon pauvre défunt, et il en avait long!

Pendant ce dialogue, la planète et ses satellites avaient continué leur course. Le prince russe, à l'avant-garde, étudiait de droite et de gauche les épitaphes des tombeaux, avec le soin d'un archéologue de profession. Près de lui Monjicot, malgré sa jeunesse et sa gaieté, n'échappait pas à l'influence solennelle du lieu. La nécropole, en ce jour de fête, offrait plus que jamais à l'observateur un champ inépuisable de réflexions. Pour le jeune diplomate, mûri par de lointains voyages, l'intérêt n'était pas dans ces monuments gracieux ou bizarres, dans ces épitaphes où s'exhale en styles variés la douleur humaine. Son regard scrutateur s'exerçait sur la foule des promeneurs, et distinguait parmi eux le souvenir récent, le souvenir ancien, le souvenir réchauffé, la visite de cœur, la visite de convenance : tous ces motifs si divers qui, à la fête des morts, appellent au lieu d'éternel repos le monde des vivants : chrétiens et libres penseurs! Au coude d'un sentier, Monjicot et son compagnon arrivèrent subitement en vue du petit monument dont Poncifer avait prononcé l'arrêt. Les trois personnes signalées par l'entrepreneur à travers le cristal de sa jumelle, la dame en noir, le monsieur à cheveux gris, le petit garçon se trouvaient encore près de la tombe proscrite. La figure de la dame est couverte d'un voile épais, sa robe de soie noire accuse un deuil de vieille date; mais quelle profonde douleur dans son attitude! comme elle est abîmée dans le déchirant souvenir! L'homme âgé, la figure calme, couve d'un œil plein de tendresse sa compagne agenouillée. Le chérubin aux cheveux bouclés répète ses prières les mains jointes. Le pieux pèlerinage tire à sa fin. La dame se relève, l'homme âgé passe doucement le bras de sa compagne dans le sien, et appuie sa main gauche sur la tête du jeune enfant; tous trois quittent la tombe d'un pas mélancolique. La veuve de l'hetman et ses compagnons, arrêtés à distance respectueuse, contemplent d'un œil pensif ce défilé funèbre.

— Mais c'est l'amiral de Banneheu et madame Darroles, murmura Bienséant à voix basse.

— Madame Darroles! répéta la comtesse, stupéfaite.

— Comment, madame Darroles, reprit Poncifer tout intrigué. Serait-ce, par hasard, une parente du conseiller d'État?

— Mieux que cela, ou pis que cela : c'est sa femme, répondit Monjicot.

— Darroles!.. Darroles marié! s'écria l'entrepreneur confondu. Et l'amiral?

— C'est tout simplement son beau-frère.

— Les écailles me tombent des yeux... J'y vois clair dans l'affaire du tracé... Mais ai-je assez mis les pieds dans le plat? Bizarre hasard! se dit à lui-même Poncifer du ton d'un homme ahuri par une stupéfiante révélation.

— Bizarre rencontre en effet, reprit Monjicot d'une voix pensive. Tout à l'heure nous nous trouvions avec le mari ; ici nous tombons sur la femme. Je parie qu'ils ne se doutaient pas de leur présence simultanée dans le champ du repos. Ce couple désemparé porte aux flancs une flèche mortelle. Il y a ici tout un drame, je le sens,... j'en suis sûr.

— Un drame!... dites une tragédie. Je suis saigné d'un demi-million, balbutia Poncifer avec un sourire de possédé.

La comtesse était restée étrangère à cette conversation; car, dès que l'on eut perdu de vue la famille éplorée, elle s'était approchée de la tombe, et, s'agenouillant vivement sur la pierre, pria avec ardeur. Bienséant et Kernozian, qui avaient suivi la comtesse, contemplaient cette scène en silence. Si l'homme du monde ne voyait dans cet incident qu'une de ces excentricités dont son élégante amie se montrait prodigue, Kernozian s'expliquait moins sans doute cette pieuse démonstration, et son regard, dirigé curieusement sur la comtesse, semblait vouloir percer le mystère de sa prière. La sagacité de l'observateur fut mise en défaut : la veuve se releva, secoua la tête, comme pour chasser de tristes pensées.

— Il est temps, dit-elle, de regagner la voiture; j'ai donné rendez-vous au lac, avant dîner, à Baboosch-Pacha... Messieurs, je compte sur vous pour ce soir.

Et, prenant le bras de Bienséant, la comtesse donna le signal de la retraite.

— Eh bien! mon cher vicomte, fit le prince russe, rejoignant Monjicot, qui redescendait le sentier en compagnie de Poncifer, et le drame à sensation que vous m'avez promis? Et votre *jettatore?*

— Vous êtes bien sombre, Poncifer, interrompit Monjicot, faisant

la sourde oreille, pour éviter de donner à son interlocuteur le loisir d'une revanche de plaisanterie.

— Soyez donc gai lorsque vous venez de perdre un demi-million, grogna sourdement l'entrepreneur.

— Vous venez de perdre un demi-million? Et comment cela, s'il vous plaît? demanda l'étranger de distinction d'un ton moitié sérieux, moitié narquois.

— La chose serait trop longue à vous expliquer, répondit l'homme d'affaires, ramenant mélancoliquement ses regards vers la terre, et je me contenterai de vous assurer que, s'il n'y a pas de ma faute, je ne saurais en dire autant de quelqu'un qui n'était pas loin d'ici tout à l'heure. C'est pis qu'un sort!

— Vraiment, fit Monjicot avec un radieux sourire.

— Un demi-million perdu par la faute de quelqu'un qui n'était pas loin d'ici tout à l'heure, murmura le prince russe, évidemment mal à l'aise.

Il poursuivit après une pause, interpellant directement Monjicot:

— Ah çà! mon jeune ami, votre sorcier a donc fait des siennes?

— Je vous l'avais bien dit, il est terrible, reprit le vicomte d'une voix triomphante, en désignant d'un geste fatidique Kernozian, demeuré en arrière sur les hauteurs.

Le pauvre *jettatore*, droit et immobile, les mains appuyées sur la grille de fer, contemplait d'un œil obstiné la tombe devant laquelle s'était agenouillée la comtesse. Le marbre ne portait que la simple épitaphe:

THÉRÈSE-MARGUERITE
L'ÉPERVIER DE BANNEHEU, NÉE D'HÉRIZEY,
DÉCÉDÉE A L'AGE DE 25 ANS,
LE 20 AOUT 1855.
PRIEZ POUR ELLE!

## II

### LA COMTESSE TOMSKI-AMOURZOW AT HOME.

Vers neuf heures et demie du soir, le même jour, un des promeneurs du Père-Lachaise, le comte de Bienséant, montait l'escalier d'un des plus beaux hôtels du boulevard Malesherbes. S'arrêtant au premier étage, le comte remit son paletot entre les mains d'un valet de pied soigneusement poudré, à livrée verte, et apparut dans tout l'éclat d'une tenue du soir, que relevaient singulièrement un grand

cordon, trois plaques, et une pléiade d'étoiles reliées entre elles par une chaîne d'or. Sous la conduite d'un valet de chambre vêtu de noir, le visiteur fut introduit dans un salon splendidement éclairé, et le serviteur se retira en annonçant la prochaine arrivée de la maîtresse du logis. Depuis un quart d'heure déjà, cette même promesse avait été faite à un des autres compagnons de la comtesse, M. de Kernozian, qui se tenait debout devant la cheminée. Profitons de l'absence de la veuve de l'hetman Tomski-Amourzow pour faire plus ample connaissance avec ses deux hôtes et amis.

Henry de Kernozian avait dépassé la trentaine, et les rides qui sillonnaient son visage attestaient une vie où ni les périls ni les émotions n'avaient fait défaut. Dernier rejeton d'une bonne et vieille famille de gentilshommes Vendéens qui avaient largement payé de leur sang dans les luttes du siècle, Kernozian, fidèle à la religion monarchique de ses ancêtres, n'avait pas cependant laissé son épée oisive au fond du fourreau. Les champs de Novare, les murs de Gaëte, les forêts de la Pologne, l'avaient vu tour à tour, depuis quinze ans, défendre, en véritable chevalier errant, la cause du faible et de l'opprimé. Les rudes épreuves qui avaient suivi sa dernière équipée ne l'avaient pas guéri de ses fiers penchants, et les malheureux, peuples ou individus, avaient conservé pour Henry de Kernozian l'attrait qu'a le miroir pour l'alouette des champs. Aussi, tout en lui attribuant vaguement une sorte de pouvoir de *jettatore*, ses amis lui avaient-ils décerné le rare surnom de l'*ami des vaincus*. Une petite fortune de quelques mille livres de rente suffisait à tous ses besoins, et il passait avec un dédain de croisé au milieu du luxe des enrichis du jour, sachant, sans concessions et sans regrets, unir aux opinions monarchiques une simplicité d'habitudes toute républicaine.

Le comte Fortuné de Bienséant ne pratiquait que dans la tradition vestimentale le culte du passé. Les lambris dorés, le pouvoir, exerçaient une véritable fascination sur ce petit-fils d'un des plus riches fermiers généraux de la cour de Louis XV. Gentilhomme de la chambre de l'honnête duc d'Angoulême, les premières années qui suivirent la révolution de 1830 avaient vu Bienséant au premier rang de l'intimité des jeunes et brillants princes de la maison d'Orléans. Plus tard, les salons du général Cavaignac l'avaient compté parmi leurs plus assidus visiteurs. Après le 2 décembre, un luxe de dévouement du lendemain avait valu au comte une des charges importantes de la cour nouvelle. La banalité qu'il portait dans ses affections politiques se retrouvait dans ses affections privées, et lui donnait une sorte de popularité dans le monde parisien. Les traditions de la vie élégante, que Bienséant possédait en maître, en faisaient une sorte de Mentor-né pour les riches étrangers qui viennent fondre

leurs lingots au creuset de Paris. La veuve de l'hetman, qu'il avait rencontrée à la dernière saison sur les bords du Rhin, n'avait pas échappé à la loi commune, et en avait été récompensée par la grande notoriété qui entourait déjà son nom.

Kernozian, après avoir échangé un salut courtois avec le nouveau venu, avait quitté son poste d'observation près de la cheminée pour s'accommoder dans un fauteuil. Quant à Bienséant, depuis qu'il avait franchi la porte de l'antichambre, sa figure s'était sensiblement rembrunie. A plusieurs reprises il arpenta la chambre d'un pas nerveux, et enfin ses soucis s'exhalèrent en ces mots :

— Que se passe-t-il donc ici?

— Ma foi! rien que de très-ordinaire : la Czarine, qui nous a convoqués pour neuf heures et demie, est encore probablement à sa toilette.

— Comment, vous n'avez rien remarqué dans l'antichambre? dit Bienséant avec une agitation croissante.

— Rien absolument, reprit Kernozian, impassible dans son fauteuil.

— Vous n'avez pas remarqué qu'en ce moment, dix heures du soir, à cinq minutes près, il n'y a qu'un seul valet de pied dans l'antichambre de ce qui devrait être une des maisons tenues de Paris!

— C'est parbleu vrai! Horreur! interrompit Kernozian avec une indignation comique.

— Riez, riez tant qu'il vous plaira, mon cher monsieur, reprit le comte, non sans aigreur. Pour ma part, je ressens vivement cette atteinte au code de la grande existence. Pour moi, c'est désespérant. Voilà une femme, une étrangère, que j'ai adoptée à Bade : j'en ai fait mon vase d'élection, j'ai voulu réunir autour d'elle toutes les splendeurs, tous les luxes de la vie aristocratique. La couronne est complète, rien n'y manque : suffisamment jolie, bonne nature, cœur d'or, deux cent mille roubles de rente, un des beaux noms militaires de la vieille Russie; par droit de naissance, nous possédons l'inimitable bonne grâce des dames françaises; le sort nous a tout donné...

— Tout, fors un valet de pied de plus dans l'antichambre, murmura Kernozian, parodiant un mot célèbre.

Sans s'arrêter à cette interruption, Bienséant continua d'une voix pleine d'amertume :

— Et mes conseils, mes soins, aboutissent à quoi? à un établissement désordonné, comme celui du premier Américain venu, arrondi d'un million de dollars par d'heureuses spéculations : suif ou pétrole! Oh! les femmes, même les meilleures, il leur faut toujours

du nouveau ; le caprice du moment, c'est là leur seule règle ! Avant-hier, il y avait ici à dîner la crème de la crème : le général Bosabre, Prudhomme de l'Orge, Mgr de Patagonopolis, le duc de Parmegiano, Baboosch-Pacha... Qu'imagine la comtesse ? de nous faire servir deux ou trois plats russes : des viandes crues nageant dans un brouet rouge ou noir, des mets de cannibales, affreux à l'œil et détestables au goût ! Aussi, pendant tout le repas, Baboosch-Pacha, qui est malin comme un singe, me poignardait-il de ses regards moqueurs. « Petite cuisine, que la cuisine moscovite, monsieur le comte, » m'a dit d'un air de triomphe, en sortant de table, cet affreux Turc, qui chez lui mange du pilaw et des khabobs avec les fourchettes de la nature ! Les railleries de ce mécréant m'ont frappé au cœur; car il sait, comme tout le monde, que la comtesse s'est présentée sous mon égide au monde de Paris.

— Ah ! je ne connaissais pas ce dernier méfait de la comtesse, reprit Kernozian, et, vrai, à votre place, je poserais la question de cabinet.

— Permis à vous, monsieur, reprit l'arbitre du *high life* d'un ton fort sec, de traiter ces questions par-dessous la jambe ; tout le monde n'est pas obligé de comprendre qu'il est dans la société, ainsi que le dit si bien le Grand Échanson, des lois éternelles, comme dans la nature. Aux gens riches, les soucis, les labeurs, les mécomptes de l'élégance, des dehors fastueux, de la grande existence. Faire circuler les capitaux, c'est là le secret politique des aristocraties qui veulent et savent éviter les révolutions. Il serait, parbleu ! trop commode d'avoir des millions, et de vivre dans un entre-sol, avec un homme de confiance ou une bonne à tout faire ! Noblesse, richesse, pouvoir, obligent également à entourer sa vie d'un strict décorum. Ainsi, n'est-il pas triste de voir, comme nous l'avons vu ce matin, les plaies de la vie privée exposées en plein jour : Darroles d'un côté, de l'autre son beau-frère !

— Mais depuis combien de temps, et quelles sont les causes de cette mésintelligence ? dit vivement Kernozian, qui prêtait à son interlocuteur en ce moment une attention qu'il n'avait pas accordée à sa dissertation somptuaire.

— Mille excuses, cher comte, Henry, de vous avoir fait si longtemps attendre, dit la veuve, qui apparut en ce moment dans tout le luxe d'une de ces ébouriffantes toilettes dont son Mentor lui avait donné le goût et le secret. Après un échange d'affectueux serrements de main, la comtesse poursuivit d'une voix dolente : Ah ! monsieur de Bienséant, quel événement imprévu : l'affreux contre-temps ! J'ai à peine eu la force de m'habiller, tant la nouvelle m'a frappé au cœur : Bernard me quitte !

— Bernard vous quitte ! répéta Bienséant stupéfait.

— Oui... Ce couple de valets de pied que nous avons eu tant de peine à réaliser ! Deux hommes, même taille, même encolure, même poil, des jambes faites au tour ; si ressemblants que vingt fois j'ai pris l'un pour l'autre. Ce couple rare, unique dans Paris, dépareillé ! Quelle joie pour la duchesse de Tokay, qui m'enviait mes deux serviteurs, et voulait leur faire un pont d'or ! Bernard hérite et entre à la Bourse. Après dîner ce soir, il m'a appris la triste nouvelle. Ah ! c'est navrant !

— Allons, allons, belle comtesse, du courage, fit Bienséant avec une bonhomie paternelle, nous le remplacerons ; vous savez que vous pouvez compter sur mon zèle, mon dévouement à toute épreuve. Et tenez, je crois connaître un drôle qui sort des cuirassiers et qui pourrait bien faire votre affaire. Dès demain je me mettrai à sa recherche.

Ces promesses ne rassurèrent pas complétement la veuve éplorée, car elle reprit :

— Journée d'angoisses et de contrariétés, qui au reste avait dignement commencé. Mon chef, ce Béchamel, que je comble, n'est-il pas venu me dire ce matin qu'il quitterait mon service si je ne lui accordais un troisième aide. Sa santé exige impérieusement, assure-t-il, qu'il ait sa liberté de trois heures à cinq, pour faire son tour de lac quotidien.

— Et vous vous êtes rendue à sa demande? interrompit Bienséant avec une anxiété visible.

— Que pouvais-je faire?... La comtesse poursuivit en affectant une pause d'Iphigénie : Heureuses, heureuses les modestes existences qui ne sont pas encombrées de tous ces ingrats et exigeants serviteurs. Je suis tellement surexcitée, nerveuse, que pour un rien je congédierais tout mon monde et m'en irais vivre avec ma femme de chambre au Grand-Hôtel... L'odieuse journée ! le sort me doit une compensation, et voici sans doute M. Poncifer qui me l'apporte...

L'entrepreneur, le vicomte de Monjicot, s'avançaient en ce moment vers le canapé où trônait la maîtresse du logis. Derrière eux marchait le général Bosabre, le brillant colonel qui, après avoir commandé à l'assaut récent de Patagonopolis la colonne de brèche, était venu apporter à Paris les drapeaux enlevés à l'ennemi dans cette glorieuse journée, et y recevoir des étoiles noblement gagnées.

— Bon monsieur Poncifer, m'avez-vous tenu parole? dit la veuve, rendant d'avance en monnaie de sourire le tribut d'hommages que l'homme d'affaires, le diplomate et l'homme d'épée venaient déposer à ses pieds.

— Parole ou à peu près, autant que le temps me l'a permis, reprit l'entrepreneur. En vous quittant au Père-Lachaise, j'ai dû passer au square de la Bastille, faire une visite aux travaux de mon théâtre de la rive gauche, repasser la Seine pour arriver à votre hôtel du boulevard des Batailles, où nous serons sous toit avant deux mois, comptez-y! Enfin, rentré chez moi, j'ai donné quelques instructions à un de mes dessinateurs qui m'a crayonné le simple projet que voici, ajouta Poncifer en tendant à la comtesse un rouleau de papier.

— Mais c'est vraiment fort bien, dit la dame en examinant attentivement les plans à travers le cristal de son binocle.

— Des plus simples, interrompit Poncifer avec un sourire modeste : une pile tronquée de boulets supportant un bouclier ; en manière de cimier, le kolbach de feu l'hetman, le tout flanqué de drapeaux, lances et javelots, les nobles attributs du métier des armes.

— Au milieu des lances et drapeaux, je crois bien que trois ou quatre canons seraient d'un heureux effet, fit Bienséant.

— Oui, quelques canons rayés, et un filet de fusils à aiguille compléteraient l'originalité du monument, et lui donneraient même un précieux caractère d'actualité, murmura Monjicot.

— Oh ! drapeaux ou canons, je ne fais pas la différence, reprit la comtesse. Ce qu'il me faut, avant tout, comme je l'ai déjà dit ce matin, c'est une large surface sur laquelle on puisse célébrer en vers latins les hauts faits et dignités de mon cher hetman.

— Madame la comtesse tient-elle beaucoup au latin? C'est bien vieux, le latin, fit Poncifer, d'un ton respectueux pour la langue de Virgile.

La comtesse n'eut pas le loisir de formuler un arrêt suprême. Un flot de nouveaux venus entra dans le salon, et la compagnie ainsi renforcée se fractionna en groupes. Nous nous attacherons au plus important, réuni autour de la maîtresse de la maison. La conversation, après y avoir abordé le sujet de la solennité du jour, fut peu à peu amenée à discuter les projets qui avaient conduit Poncifer au Père-Lachaise, dans la matinée.

— Il faut en prendre son parti, disait Poncifer, les cimetières à l'intérieur des villes sont condamnés par les plus graves considérations. Nous sommes dans un siècle de progrès, tout marche à grande vapeur autour de nous, et nous serions fatalement condamnés à nous éterniser dans de vieilles coutumes qui datent du premier âge du christianisme ! Je le demande, est-ce sérieux?

— Je le demande non moins sérieusement, grand prêtre du progrès, interrompit Monjicot, voudriez-vous introduire dans le beau pays de

France les us et coutumes de ces intéressantes tribus polynésiennes qui accomodent leurs morts aux épices et au vinaigre ?

— Je ne vais pas chercher mes exemples chez les sauvages, reprit l'entrepreneur piqué au vif. Je me contente de demander que l'on revienne tout simplement à la tradition romaine, à la crémation, qui était en usage avant que le christianisme eût fait rétrograder jusqu'aux coutumes égyptiennes la triste humanité.

— La crémation a son côté pratique et utilitaire, fit Kernozian; brûler les morts et conserver leurs cendres dans des urnes le long des rues et des grandes voies de communication, c'est se débarrasser d'eux aux moindres frais. Avez-vous jamais été en Italie, monsieur Poncifer?

— Jamais ! Madame Poncifer m'obsède pour visiter cette terre classique des beaux-arts ; mais je reponds obstinément : Après l'achèvement des nouveaux boulevards.

— Comme Mirabeau : Après l'achèvement de la Constitution, interrompit Monjicot.

— Cette ressemblance m'honore, reprit candidement l'homme du progrès. Ah ! si pour vingt-quatre heures le grand orateur de la Constituante pouvait me prêter son éloquence, je vous travaillerais la Chambre, et la crémation serait votée d'acclamation. Que lui oppose-t-on? Économie de terrain, salubrité, tradition du peuple qui a fait grand par excellence! Aux sociétés à l'état d'enfance, les pyramides des Pharaons ; les catacombes aux premiers martyrs. Le bûcher, la crémation à l'ère des Césars, à la civilisation moderne !

— J'accepte vos idées dans leurs plus justes et rigoureuses conséquences, répliqua Kernozian avec un implacable sérieux, et je demande au nom de ce siècle utilitaire que l'on s'abstienne de copier servilement les Romains. Point d'urnes, mais que l'agriculture profite des cendres des morts; que de landes, de bruyères, de terres abandonnées pourraient être ainsi rendues à la culture, à la fertilité !

— N'exagérons rien, monsieur de Kernozian, fit Poncifer, qui instinctivement devinait l'ironie sous cette approbation exagérée. Cendres ou squelettes, les morts ont droit au respect; et tenez, permettez-moi d'illustrer ma pensée par un exemple saisissant. Vous admirez avec moi la façade du nouvel Opéra, ce chef-d'œuvre de l'architecture moderne ! Eh bien ! moi, non content de l'admirer, je la compléterais, je l'utiliserais : au-dessous des bustes des auteurs et des compositeurs célèbres, je voudrais des urnes pour leurs cendres ! Ne riez pas, nous ne verrons pas cela, mais ces idées pratiques entreront dans les mœurs. La crémation, c'est la sépulture de l'avenir.

— Sépulture de l'avenir, musique de l'avenir, tout cela n'est pas drôle, murmura Monjicot.

— Le prince Dourakine !

— Son Excellence Baboosh-Pacha !

— Monseigneur l'Archevêque de Patagonopolis !

— M. Prudhomme de l'Orge ! annonça d'une voix retentissante le valet de chambre qui venait d'ouvrir à deux battants la porte du salon.

L'arrivée du prélat et de l'un des hommes considérables du Corps législatif amena sans transition la conversation, autour de la comtesse, sur le gros événement politique du moment, l'expédition de Patagonie. Le député de l'Orge apportait avec lui un exemplaire tout frais éclos de l'intéressante brochure : *Latins et Anglo-Saxons ou la question Patagonienne.* Les beautés du style, les profonds aperçus, les révélations piquantes du célèbre pamphlet dû à la plume fleurie d'un Chateaubriand mouche, furent discutés tour à tour dans le cénacle groupé près de la cheminée.

En ce temps-là, à peine hier, et dont tant de ruines et de désastres nous séparent... en ce temps-là grâce aux lignes de navigation et de chemins de fer, la grande ville des bords de la Seine était devenue une sorte d'empyrée vers laquelle gravitaient toutes les étoiles terrestres. Illustrations du génie, de l'aventure, de la fortune; favorisés du sort qui aviez saisi la chevelure d'or de l'inconstante déesse dans les plantations du Brésil, les steppes de l'Australie, les placers californiens ; taïkouns du Japon, rajahs de Bornéo, présidents de république américaine, avec ou sans emploi ; tous passaient ou devaient passer sur votre bitume ; ah ! pauvres Parisiens !... Le salon de la comtesse offrait ce soir-là un panaroma assez complet de ce monde Babélique et interlope. Sur un sofa à l'extrémité du salon, *il signor* Pozzo Profundo, *primo basso cantante* du théâtre royal de San-Carlo, cause avec *terr* Romuland Tannhauser, maître de chapelle de S. A. S. le grand-duc de Wartburg, et l'un des précurseurs de la musique de l'avenir. A la table ronde, courbé sur un album photographique, un petit-neveu de héros, le capitaine Ralph Washington, qui a reçu dans ses bras Stonewall Jackson frappé à mort, un autre héros ! Près de l'ancien officier confédéré vient de passer l'honorable Ebnezer Dollar, le millionnaire bien connu de *Broadway*, New-York. Nous n'oserions pas affirmer que les deux Amériques aient fraternisé du regard. Pour le moment, M. Dollar discute les embellissements de Paris avec le baron Issachar, de la maison Nephtalie Zabulon et Cie de Francfort-sur-le-Mein, et affirme qu'après dix ans de travaux continus, la vieille Lutèce n'aura plus rien à envier à Chicago : *Upon my word and honour, Sir !* Chère vieille Lutèce ! La langue de Shakespeare défraye aussi la conversation du major Frédérick Dash, l'heureux propriétaire du vain-

queur du grand prix de cent mille francs (*Golden-Age*, par *Monarchist* et *Liberty*, comme chacun sait), et de sir Wandering Walkover Bart, l'énergique président du *Snowy-Club* de Londres, qui vient de planter l'*Union-Jack* sur les neiges de la Jung-Frau, vierges jusqu'à lui du pied de l'homme. La littérature est représentée par deux figures en vue, le directeur du journal populaire l'*Almaviva*, et le spirituel auteur du beau roman : *les Sept meurtres de Chatou.* Que de notoriétés. Et ce n'est pas cependant grand jour de réception chez la comtesse : *Field day!* La semaine précédente le coup d'œil du salon était plus varié. Le sirdar Sikh Simpking Shrab Sing étalait le luxe de ses diamants et de ses cachemires. L'on y voyait aussi : le chef Crétois Marcos Turcophagos Kleptanak avec sa fustanelle et ses armes damasquinées ; l'abbé Chrysostome sous la robe blanche des dominicains, le grand Ulèma du Maroc, Bou-Maza, retour de la Mecque, en turban vert et autres illustrations pittoresques au moins de costumes.

Poncifer, qui avait modestement fait place aux célébrités de la politique, fut accosté par Monjicot dans l'encoignure de la fenêtre où il avait cherché un asile :

— Eh bien ! maréchal de la truelle, dit le jeune diplomate avec sa gaillardise ordinaire, avez-vous enfin retrouvé votre demi-million ?

— Vous en parlez bien à votre aise, reprit l'entrepreneur déconfit. Ah ! l'affreux guignon, la male chance ! Une affaire sûre avortant par la combinaison la plus bizarre, la plus inouïe de la fortune ! Mais aussi pouvais-je me douter que Darroles fût marié, marié à la belle-sœur de l'amiral de Banneheu !

— Soyez juste envers la bonne déesse Fortune, reprit le jeune homme, et avouez humblement que vous n'avez pas pris la peine de vous informer des relations de parenté du conseiller d'État. Le mariage a quelque chose comme sept ans de date, et s'est fait en Italie. Je venais d'entrer dans la carrière et copiais mes premières dépêches à Turin. Je peux vous donner ce détail que la lune de miel n'a même pas suivi son cours réglementaire. A peine le *conjungo* prononcé, les deux époux faisaient, chacun de son côté, le voyage d'Italie. J'ai rencontré à cette époque l'amiral avec sa belle-sœur à Rome et Darroles à Florence.

— Mais quelle fut la cause de cette séparation? demanda le spéculateur.

— Quelle fut la cause du mariage? riposta l'attaché. Un voltigeur de la république, un bohême de la presse, un vaincu, sinon un proscrit, — la position de Darroles n'était pas brillante à cette époque, — épousant mademoiselle d'Hérizey, beau nom, assez belle for-

tune, *sweet girl.* Ah ! les cris de paon blessé que ma grand'tante de Bouvines a poussés en apprenant cette mésalliance, tintent encore à mon oreille!... Mystères de ménage, mon cher bâtisseur! bien fol qui cherche à en soulever les voiles, pour ne pas dire les rideaux!

— Mais enfin, comment le monde explique-t-il tout cela ?

— Le monde a pour les affaires de Darroles, comme pour toutes choses, ses deux versions, reprit Monjicot. Les envieux, les mauvaises langues se vengent des succès du conseiller d'État par les suppositions les plus noires : trame ténébreuse contre la vertu d'une jeune héritière pendant l'absence de son tuteur; intrigues suivies de rapt... mariage nécessaire. Tout un drame à sensation de la Porte-Saint-Martin... Incompatibilité d'humeur entre les deux conjoints, disent les bonnes pâtes; dévouement exagéré d'une pupille envers son tuteur acariâtre et dévot; fierté d'un mari pauvre, qui ne veut rien devoir qu'à son travail!... Explications qui, pour être plus charitables, n'en sont pas plus claires... C'est à jeter sa langue aux carlins... Gardons la nôtre pour élucider des situations moins corsées... Votre perte de ce matin, par exemple... Un rocher qui vous a roulé sur la tête, mon digne Sisyphe.

— Un rocher, dites une montagne, reprit vivement Poncifer, dont ces paroles rouvrirent la blessure mal cicatrisée. Jugez-en : nous avions un plan magnifique pour relier Notre-Dame aux communes de Pantin, Belleville, la Villette, et par hasard je possède quelque chose comme deux hectares de terrains vagues dans les bas-fonds de la rue Saint-Maur. Ces terrains mis en façade prenaient une immense valeur; mais Darroles, qui a voix prépondérante au chapitre, exige que le Père-Lachaise, ou plutôt que la tombe de la femme de l'amiral Banneheu soit respectée, et il faut en revenir au tracé de 1858, qui laisse mes terrains de côté. Un homme comme Darroles, et avec ses ennuis domestiques, donner dans ces préjugés de dernier champ d'asile, lieu d'éternel repos : verser dans ces nervosités de femme sensible si déplacées dans un siècle d'affaires; vrai, cela passe toute croyance!

— Seconde version... Un bon point aux bonnes pâtes, interrompit Monjicot en levant sentencieusement l'index.

— Sentiments pleins de délicatesse, dignes d'un noble cœur, interrompit Bienséant, qui, en compagnie du général Bosabre, venait de rejoindre les deux causeurs et avait entendu les dernières paroles de Poncifer. Le procédé fait d'autant plus d'honneur à Darroles, que les relations entre les deux beaux-frères ne sont pas des plus tendres.

— Et je ne m'en étonne pas, reprit Poncifer en éclatant... Voilà un original, que l'amiral de Banneheu : un Cincinnatus qui comprend

les affaires! Si sa belle-sœur lui ressemble, le pauvre Darroles n'a pas tiré un lot à prime à la grande loterie du mariage.

— Permettez-moi, monsieur, de relever les paroles que vous venez de prononcer bien à la légère sur un homme que j'aime et respecte comme un père, dit le général Bosabre avec une sévérité militaire. Je ne sais si l'amiral comprend ou ne comprend pas les affaires, mais je sais que c'est un de ces nobles caractères qui honorent l'humanité. En Crimée, sa bonté, son courage, sa loyale bonhomie lui avaient valu dans l'armée le nom de l'amiral Bayard. Au feu, à l'ambulance, à l'hôpital, partout il était admirable. La glorieuse épopée que la vie de ce brave des braves pendant le rude hiver de 1855! Mais la mort de sa femme a porté un coup terrible à ce cœur d'élite, et depuis le douloureux événement qui a eu lieu, je crois, vers la fin de la campagne, il vit retiré du monde, abîmé dans de tristes souvenirs... Pauvre homme! Dans sa retraite, du moins, l'accompagnent les sympathies et le respect de ses vieux camarades.

— Que madame de Banneheu repose en paix, fit Bienséant; mais avouez entre nous, mon cher général, que cette éternelle et mortelle douleur, ce renoncement aux choses du monde, ne sont pas sans exagération. Et puis parce que l'on est veuf, veuf inconsolé et inconsolable, a-t-on pour cela le droit de confisquer sa belle-sœur à son profit? Sans connaître bien à fond les détails de la mésintelligence qui divise malheureusement le ménage de mon ami Darroles, j'en sais assez pour être sûr que l'amiral a contribué pour beaucoup, sans le vouloir assurément, à amener une séparation amiable entre les deux époux. Quelle catastrophe imméritée pour Darroles que ces difficultés conjugales! Son talent oratoire, son grand sens politique, sa probité antique ont conquis à Darroles les plus hautes sympathies. Ce matin même encore, le Grand Échanson me répétait qu'il voit dans Darroles un des prédestinés de l'avenir!... Ah! si l'illustre orateur voulait suivre mes conseils!... Mais qu'y faire? Ces démocrates apprivoisés ne sont pas hommes que l'on mène à la lisière.

— Fichtre! à qui le dites-vous? murmura Poncifer d'une voix qui révélait toute l'amertume dont les déboires de la matinée avaient empoisonné son cœur.

Pendant ce colloque, le représentant de l'Orge avait rengaîné sa brochure à couverture paille, et le prélat avait pris congé de la maîtresse de la maison. Les autres invités commençaient à suivre cet exemple, et Bienséant lui-même venait de lâcher les ressorts de son gibus en signe de prochaine retraite.

— Vous nous quittez, monsieur de Bienséant? dit la comtesse.

— Il est déjà tard, et je dois au moins faire une courte apparition ce soir à la réception du Grand Échanson... Monjicot, comme il est

convenu, je vous mène ; êtes-vous prêt ? ajouta Bienséant, qui s'inclina devant la veuve et quitta le salon suivi du jeune diplomate.

Le salon était dégarni de tous ses hôtes. Kernozian, qui semblait guetter ce moment avec impatience, s'approcha de la comtesse et lui dit d'une voix pleine de câlinerie :

— Voulez-vous me permettre de vous faire encore veiller quelques instants ?

— Tant que vous voudrez, mon bon Henry, reprit affectueusement la veuve ; je ne vous vois jamais assez, et, sans reproche, vous devenez bien rare. Dans toute la semaine dernière vous ne m'avez fait qu'une seule visite : où passez-vous donc vos journées, à présent ?

— Je suis tout disposé à vous le dire, si de votre côté vous voulez me prendre pour confident... Donnant, donnant... continua le jeune homme avec une gaieté affectée.

— Vous prendre pour confident... Qu'est-ce que cela veut dire ? Mais, si j'avais un secret à confier, un service à demander, n'êtes-vous pas sûr que vous êtes le premier à qui je m'adresserais ?

— Merci de ces bonnes paroles, reprit Kernozian ému, elles me prouvent que vous appréciez à sa juste valeur la tendre reconnaissance de mon cœur. Je vous dois la liberté, peut-être la vie ! Sans vous, où serais-je aujourd'hui ? Au fond de quelque mine de la Sibérie, pour n'en sortir jamais, sans doute.

— Et la confidence que vous me demandez ? interrompit la veuve brusquement, comme pour mettre fin à un sujet de conversation épuisé depuis longtemps.

— Oh ! cela est encore plus difficile à exprimer que les sentiments de mon cœur. Au dernier moment, le courage me manque pour pénétrer ce qui est peut-être un secret, une douleur de votre vie.

— Un secret, une douleur de ma vie ! Voyons, sommes-nous au bal masqué ?... Ah ! vous me faites bouillir, poursuivit la veuve intriguée par le luxe de précautions oratoires dont s'entourait son interlocuteur.

— Je vous demande comme la plus grande faveur que vous puissiez m'accorder, le plus important service que vous puissiez me rendre, de me confier tout ce que vous savez sur la famille de M. Darroles, dit Kernozian, sans reprendre haleine, à l'exemple du poltron qui se précipite tête basse au milieu du danger.

Une émotion profonde sillonna, avec la rapidité de l'éclair, le visage de la comtesse, mais elle la domina promptement et reprit d'une voix presque calme :

— Ce sont des personnes que j'ai connues autrefois, dans ma première jeunesse, mais que j'ai perdues de vue depuis des siècles.

— Ah ! mon amie, me tromper ! dit Kernozian avec amertume ; et

les anxiétés de votre âme devant cette tombe, et l'altération de vos traits! Croyez-vous donc que ce matin votre ardente prière, vos larmes aient échappé à mes regards?

— Voyez comme le fait le plus simple peut, chez un homme d'imagination, se métamorphoser en roman, reprit avec une douce raillerie la veuve, complétement remise de son émotion passagère. Ce matin, au milieu de notre promenade, cette foule recueillie, cet appareil de deuil agissent sur mes nerfs, avivent dans mon cœur les douleurs du passé. Je m'agenouille sur la première tombe venue et prie pour mes morts. Immédiatement votre esprit exalté construit sur cette simple base tout une intrigue, tout un drame.

— C'est là la vérité, toute la vérité; la défunte madame de Banneheu et madame Darroles sont des personnes que vous avez connues dans votre enfance, mais que depuis longtemps vous avez perdues de vue?

Et Kernozian fixa sur la comtesse des yeux ardents, comme s'il avait voulu lire au plus profond de sa pensée. Le visage de la veuve soutint sans fléchir l'éclat de ce regard inquisiteur, et Kernozian, décontenancé, poursuivit :

— Pour vous expliquer l'interogatoire que je viens si brutalement de vous faire subir, je n'ai d'autre moyen que de vous livrer mon secret tout entier.

— Oh! mais, que de lenteurs!... Quel supplice!... Accouchez donc!... Vous êtes amoureux... amoureux de madame Darroles, ajouta la veuve avec une singulière pétulance.

— Et si cela était? Je suis peut-être trop vieux pour espérer encore, mais mon cœur est trop jeune pour être mort à l'amour?

— Ne vous calomniez pas, Henry, et puisque j'ai deviné juste, qu'il s'agit d'une confidence amoureuse, je suis tout oreilles.

— Pendant notre dernier séjour sur les bords du Rhin, une vieille tante me mit en relation avec l'amiral de Banneheu, allié de ma famille, que je n'avais pas eu encore occasion de rencontrer. Séduit autant par ce que je savais du beau renom militaire de l'amiral que par la dignité de ses manières et l'aménité de son esprit, je profitai avec empressement de la permission qu'il m'avait accordée de lui rendre visite. Sous le même toit habite, avec l'amiral, madame Darroles, la sœur cadette de la jeune femme qu'il a perdue il y a déjà quelques années : si mes souvenirs sont fidèles, lorsque l'amiral présidait aux derniers départs des troupes de Crimée. Madame Darroles est jeune, belle, distinguée. Les soins de l'éducation de son fils et le bonheur de l'amiral résument tout l'intérêt de sa vie.

— Et vous voudriez lui en créer un autre... détourner à votre profit les tendres sentiments de son cœur, mauvais sujet, interrom-

pit la veuve en fixant à son tour des yeux interrogateurs sur le jeune homme.

— Je suis amoureux, je l'avoue humblement, reprit Kernozian d'une voix où respirait la plus pure tendresse, d'autant plus amoureux que je devine chez cette séduisante jeune femme un immense et mystérieux chagrin. Un mari vivant en dehors du toit conjugal, cela se voit souvent sans doute, et ne suffit pas pour justifier mes soupçons. Rien qui les justifie davantage dans les apparences de cet intérieur où respirent le calme et l'honneur; mais regardez-y de plus près : ces attentions du marin pour l'amie de son âge mûr, les soins exquis de la jeune femme pour son tendre gardien, ont quelque chose de pénible et de forcé. Ah! loin de moi jusqu'au souffle d'une mauvaise pensée! Mais Monjicot a vu d'instinct, ce matin, peser sur ces deux êtres un fardeau de douleurs qui dépasse les forces humaines. Il ne s'est pas trompé, tout me l'atteste... Ah! lorsque la pauvre femme s'oublie, qu'elle plonge ses regards dans le passé, ses yeux, ses yeux si purs, se noient dans un abîme de désolation!... Parfois embrasse-t-elle son fils : ce n'est pas le baiser d'une mère, c'est l'embrassement de feu que le saint du désert attachait au crucifix... Oh! l'expression de ce visage à ces moments d'angoisses!...

— Pauvre Louise! murmura la veuve d'une voix émue.

— Louise! Vous savez son nom, interrompit Kernozian avec toute la violence d'une passion déchaînée. Dans un moment d'émotion et d'oubli, son nom vous a échappé. Je ne m'étais pas trompé, le mystère qui empoisonne la vie de mes pauvres amis est connu de vous.

— Non!... non!... mille fois non! répéta énergiquement la comtesse. J'ai connu autrefois, comme je viens de vous le dire, madame Darroles et sa sœur; qu'y a-t-il d'étonnant à ce que je me rappelle son petit nom? Depuis son mariage, madame Darroles n'a évidemment pas changé de nom de baptême.

— Ne me trompez pas, ayez pitié de moi, bonne Julie, reprit Kernozian avec une ardente prière. Ah! si vous saviez mon supplice, mes tortures! Adorer une femme jeune et belle, dont la situation difficile donne prise à toutes les calomnies, et ne rien connaître de sa vie! La candeur règne sur son visage, l'honneur dans son cœur; je suis sûr de sa vertu, et cependant il me faut dévorer en silence les méchants propos que les sots et les malveillants débitent sur son compte! Que répondre aux sarcasmes, aux insinuations perfides des Bienséant, des Prudhomme de l'Orge? Ne pouvoir même confondre dans ma pensée ces fats impudents! Vous savez maintenant mon secret, et, hélas! vous ne pouvez rien pour moi, ajouta l'amoureux obstiné revenant à la charge, puisqu'il s'agit de personnes que vous avez connues autrefois...

— Oui... autrefois... il y a dix ans et plus, interrompit la veuve visiblement impatientée... J'ai connu Louise d'Hérizey... elle était jolie comme un cœur; oh! la bonne et charmante enfant!...

Après une pause, la dame reprit, avec les minauderies d'une grande coquette :

— Mais vous êtes tout simplement odieux avec vos soupçons, vos interrogatoires de procureur. Quel caractère! que de défauts que je ne vous connaissais pas! Il se fait tard, allez-vous-en. Si vous n'avez rien de mieux à faire demain, venez me demander à dîner. Je vous promets un tête-à-tête, et vous pourrez tout à loisir me parler de vos amours. Suis-je assez aimable?

— A demain, reprit le jeune homme en attachant un regard scrutateur sur la comtesse, dont les dénégations obstinées n'avaient pas éteint les soupçons de son cœur.

## III

### DEUX NÉGOCIATIONS.

Le lendemain, à une heure peu avancée de la matinée, M. Poncifer, qui avait traversé au pas gymnastique le boulevard des Capucines à l'embouchure de la rue Caumartin, enfila la rue Neuve-du-Luxembourg et s'arrêta devant un bâtiment d'assez modeste apparence. En habitué de la maison, l'homme d'affaires enjamba avec un jarret d'acier les trois étages de l'escalier et, une fois sur le palier, agita vivement le cordon de la sonnette qui serpentait le long de la porte de droite. Un domestique en petite tenue classique du matin, le tablier sur le ventre, le plumeau à la main, vint ouvrir, mais ce ne fut pas sans de vives sollicitations que le visiteur obtint d'être annoncé à la divinité du sanctuaire.

— L'on ne peut travailler un instant, dit Darroles à l'entrée de son serviteur. Encore un importun!

— M. Poncifer a tellement insisté..., grogna Cerbère.

— N'aurait-il pas pu me demander un rendez-vous, au lieu de tomber chez moi comme une bombe... Puisqu'il est ici, laissez passer.

Et l'homme d'État de l'avenir, faisant faire un quart de conversion au coussin de moleskine sur lequel il trônait avec majesté, tendit d'un geste auguste la droite à son visiteur.

Le cabinet dans lequel Poncifer venait d'entrer n'avait rien emprunté au goût futile du jour. De droite et de gauche la muraille

était flanquée de belles bibliothèques d'un style sévère, où s'épanouissaient sous de sombres reliures tous les livres consacrés à l'art de gouverner les hommes : Bulletin des lois, législation comparée, traités diplomatiques. En avant de la fenêtre, un magnifique bureau ministre tout couvert de dossiers, lettres, volumes cornés. Sur la cheminée, une garniture en bronze composée d'un buste de Napoléon Ier, en costume de Premier Consul, et de deux aigles symboliques, les ailes déployées, étreignant de leurs serres le globe terrestre. La dynastie régnante était largement représentée dans ce sanctuaire du travail par deux portraits à l'huile et nombre de cartes photographiques à tous les états de grandeur. Les souvenirs des jours passés n'avaient pas été toutefois impitoyablement proscrits. Dans un recoin mal éclairé de la muraille, figurait une admiration de jeunesse, sous les espèces d'une lithographie de Grévedon, représentant la figure austère de Godefroy Cavaignac. Sur une table près de la cheminée, dans un écrin ouvert, reposait au milieu d'un lit de velours ponceau une magnifique plume d'oie à tige d'or semée de pierreries. Une notice, gravée sur une plaque de vermeil attachée au couvercle de l'écrin, annonçait que c'était là un hommage offert en 1847 par la société des Pythagoriciens d'Uttah (lac salé), à l'illustre auteur de *Torquemada et ses contemporains*, ouvrage qui, à la veille de la révolution de février, avait porté, on s'en souvient, un rude coup à la Société de Jésus et conquis une véritable notoriété au nom de M. Darroles. Près de ce tribut de l'admiration populaire, et comme pour symboliser une fois de plus l'abîme qui sépare la veille du lendemain, étincelaient dans une vitrine les ordres de chevalerie qui, aux jours de grandes solennités, ornaient la poitrine du républicain converti : la croix de commandeur de la Légion d'honneur, les plaques de l'Aigle rouge de Prusse, de Saints-Maurice-et-Lazare d'Italie, et tout autour de ces brillantes planètes une myriade de satellites d'un ordre inférieur. C'est ainsi que le panorama de la vie de Darroles se déroulait autour de ces murs. Jeune et ardent républicain avant l'Empire, il ne s'était définitivement rallié à la dynastie nouvelle que lorsqu'elle avait pris en main la cause des nationalités et de l'affranchissement des peuples. S'il est permis de juger d'une figure par son cadre, d'un propriétaire par son ameublement, ce cabinet de travailleur révélait chez Darroles des habitudes simples, une ardente ambition, un véritable désintéressement des biens de la fortune. La réputation de haute probité dont jouissait le conseiller d'État était strictement justifiée et ne servait pas peu les hautes visées de son ambition.

— En course dès l'aube du jour ! dit Darroles à son visiteur. Le repos n'est ni pour vous ni pour moi. Je ne suis pas non plus sur un

lit de roses, et j'abats de la besogne depuis six heures du matin.

— Je m'excuse, cher maître, d'avoir pénétré jusqu'à vous malgré la consigne, reprit Poncifer avec humilité ; mais je tenais à vous voir aujourd'hui même, et je sais que dans l'après-midi tout votre temps est pris par les commissions.

— Heureusement nous avons encore trois bonnes heures jusqu'à midi.

— Pour ne pas abuser de vos précieux instants, je vous dirai sans préambule que cette nuit, toute cette nuit, j'ai pensé à l'affaire du Père-Lachaise.

— Et vous persistez à soutenir le dernier tracé? demanda Darroles dont le front olympien se couvrit de sombres nuages.

— Non... non, assurément, répondit Poncifer avec une singulière vivacité. Après mûres réflexions, j'ai baissé pavillon devant vos judicieuses observations et je suis revenu au tracé de 1858. Après tout, pourquoi froisser inutilement les superstitions populaires, le respect qui chez nous s'attache au culte des morts. C'est puéril et primitif, mais en somme cela ne fait de mal à personne. Je dirai même qu'un beau cimetière est un ornement tout comme un autre pour une cité-reine. Aussi j'adopte sans arrière-pensée le tracé de 1858. Ah! dame, cela sera cher : il y aura des difficultés de terrain, des ouvrages d'art ; mais qu'importe la dépense? Avec le plan n° 2, le cimetière presque entier est respecté et nous enlevons à peine quelques tombes vers l'angle nord-ouest.

— Vous ne vous doutez pas de toute la satisfaction avec laquelle je viens d'entendre vos paroles, dit l'homme politique avec une véritable émotion.

— Merci de ne pas me tenir rancune de mon fol engouement pour le premier projet. Vous le savez par expérience, nous autres hommes de spéculation, nous nous passionnons comme les poëtes, tantôt pour ceci, tantôt pour cela. Il faut mener les affaires vivement, ou sinon l'on n'arrive à rien... Le plan était d'ailleurs réellement grandiose! Mais si j'avais su qu'il pût porter atteinte à un monument cher à votre mémoire, je ne m'y serais pas arrêté une minute. Les sentiments du cœur, les souvenirs de famille... Mais c'est sacré, cela ; c'est la base de la société moderne ! J'ai la preuve, même dans mon ménage, que les femmes s'insurgent à la seule idée de la mutilation du lieu de dernier repos. Madame Poncifer, qui est la douceur même, est inflexible à ce sujet. « Numa, me disait-elle pas plus tard qu'hier soir après la soupe, tu reviens encore de ton cimetière ; eh bien, je ne te prends pas en traître, mais tiens-toi-le pour dit : M. le préfet me passera sur le corps avant de toucher au tombeau de ma mère ! »

Aussi c'est conclu, convenu : le tracé de 1858 ! Je ne sors pas de là !...

Poncifer ajouta après une pause :

— Il est d'autres intérêts de votre beau-frère l'amiral de Bannelreu sur lesquels je dois appeler votre attention.

— Vraiment ? dit le conseiller d'État dont la figure accusa à la fois l'étonnement et la curiosité.

— Des intérêts très-sérieux. L'amiral possède et habite, comme vous le savez mieux que moi, une maison située aux Ternes, moitié villa, moitié hôtel : jardin de deux hectares trente-sept centiares, joli immeuble ! Il y a un mois, j'ai appris par hasard que d'ici à l'année prochaine peut-être, mais pour sûr dans deux ans, un boulevard qui doit relier le parc de Neuilly au Palais-Royal couperait la propriété en deux. Une affaire d'or, une Californie à exploiter ! Je n'avais pas ces renseignements depuis vingt-quatre heures — il faut mener les affaires vivement — que je volai chez l'amiral et lui tins à peu près ce langage : « Monsieur, je ne veux pas jouer au fin avec vous, je viens vous proposer de me faire gagner un joli million, tout en empochant vous-même pareil bénéfice. Voici la chose. Avant deux ans vous serez exproprié, mais votre immeuble ne vaut guère que cent cinquante à deux cent mille francs ; si donc le jury vous alloue dans les cent mille écus, vous n'aurez pas à vous plaindre. Cédez-moi votre terrain ; je colle dessus cent mille francs de bâtiment, quatre-vingt mille francs de matériel ; j'installe une fabrique de n'importe quoi : bougies stéariques, pâtes d'Italie, instruments de musique. Avant trois mois nous sommes sous toit, dans six nous livrons des bougies, des vermicelles ou des violons, et l'expropriation n'en arrive pas moins au bout de deux ans... Mais il ne s'agit plus ici d'un particulier lésé dans ses habitudes et à qui l'on paye son dû en pourvoyant aux frais de son déménagement et du renouvellement de son mobilier... Nous sommes un grand établissement avec clientèle dans les deux mondes ; partout nous soutenons la gloire du pavillon commercial, la concurrence des Anglais, et l'État paye deux millions à l'industrie ce qu'il payerait à peine cent mille écus à un particulier. Il faut mener les affaires vivement : cela vous va-t-il ? » Je ne vous cacherai pas que l'amiral, qui pendant mon discours avait donné des signes non équivoques de stupéfaction, se leva en ce moment, me montra du doigt la porte d'un geste peu civil, et me dit : « J'ai bien l'honneur de vous saluer. »

— La réponse n'était pas encourageante, interrompit Darroles avec un froid sourire.

— Comme je ne me rebute pas pour peu de chose, vous le savez,

je tins bon et revins à de nouvelles explications ; mais l'amiral y coupa court par ces mots : « Monsieur, si dans deux ans l'État a besoin de mon immeuble pour cause d'utilité publique, il le prendra à sa valeur réelle ; mais j'aimerais mieux mendier mon pain par les rues que d'accepter les propositions que vous avez osé m'adresser. » La réponse était verte, mais le diable d'homme l'accompagna d'un geste et d'un regard à mettre en fuite un rhinocéros, et je sortis bien décidé à passer à profits et pertes cette belle entreprise. Aujourd'hui que je connais vos liens de parenté avec l'amiral, la position change : ses intérêts me deviennent aussi chers que les miens; je ne lui permets plus de sacrifier, par un fol entêtement, toute une fortune : deux millions à gagner sans plus de difficultés que je n'en aurais à prendre un mouchoir dans ma poche !

— Ou dans celle d'un autre, murmura le conseiller d'État.

Ce sarcasme échappa à l'homme d'affaires, tout entier à ses projets, et il poursuivit :

— Après réflexion, j'ai compris ma faute : j'ai voulu mener l'affaire vivement, enlever le succès à la baïonnette, et l'amiral a dû me prendre pour un intrigant, un brasseur d'affaires. Non ! non ! ce n'est pas là la façon de procéder avec un homme dans la position de l'amiral. Même en se présentant un million à la main, il faut savoir employer les tempéraments, les égards, et c'est malheureusement par là que je pécherai toujours. Mais on ne se refait pas ! Aussi c'est à vous que je m'adresse ; que diable ! cher maître, votre intérêt n'est pas moins évident que le mien : l'amiral n'a pas d'enfants, et...

— N'allez pas plus loin, dit vivement Darroles ; votre affaire est de celles dont je ne me mêlerais à aucun prix, et je m'étonne, en vérité...

— Je ne vous demande pas une intervention directe ; je sais que vos relations avec l'amiral sont un peu tendues, mais vous connaissez les influences qui peuvent agir sur lui... Et vraiment vous me devriez bien cette fiche de consolation.

— Poncifer, reprit le conseiller d'État avec hauteur, si vous aviez pris la peine de me consulter avant de vous rendre à la villa des Ternes, je vous aurais épargné une entrevue aussi désagréable qu'inutile. L'amiral de Banneheu n'est pas un homme de notre époque, un brocanteur de terrains, un adorateur du veau d'or. C'est un fidèle de la vieille école des Colbert, des Turgot, des Daru, de ces illustres pères conscrits de notre histoire pour qui le trésor public était l'arche sainte, les deniers du peuple chose sacrée. Vous souriez, mon gaillard ; vous ne croyez pas à ces gens-là, vous ! Grande est votre erreur ! L'espèce disparaît, mais, Dieu merci, n'est pas per-

due. Moi qui vous parle, je connais bon nombre de ces arriérés dans l'armée, dans la marine, et autre part, ajouta le conseiller d'État avec emphase. Pour en revenir à M. de Banneheu, je puis vous assurer qu'il ne se baisserait pas pour ramasser dans le ruisseau le Régent de la couronne de France ou le Kohi-Noor de la reine d'Angleterre. Aussi suivez mon conseil et ne retournez pas à la charge; une nouvelle visite se terminerait encore plus brutalement que la première, et quant à moi, pour rien au monde je ne voudrais servir d'intermédiaire à vos projets.

— Eh bien ! s'ils n'ont pas, dans la marine Impériale, l'œil plus ouvert sur leurs propres intérêts, ce n'est pas à eux que je confierai mes expéditions dans les contrées lointaines... Avouez cependant, cher maître, que depuis hier je suis poursuivi par un noir guignon. C'est égal, puisque vous l'ordonnez, affaire enterrée; la poule aux œufs d'or n'en est pas morte pour cela ! Tracé de 1858 conclu, convenu, ou la mort !

Et l'homme d'affaires, reprenant sa course au pas gymnastique, culbuta presque dans l'antichambre M. de Bienséant, qui venait d'en franchir la porte.

Le nouvel arrivant avait été reçu par le serviteur au plumeau avec tous les honneurs dus à son rang et à sa naissance. Une main vigoureuse ouvrit à deux battants les portes du cabinet, et le nom favorisé avait à peine retenti que Darroles, quittant vivement son fauteuil, s'avança à la rencontre de l'homme de cour et lui prit affectueusement les deux mains

— Mon cher ami, dit le comte, je suis venu vous saisir à cette heure indue, parce que j'ai à vous entretenir de choses graves. Le four politique chauffe, si je puis employer cette locution vulgaire.

— Et il s'agit de trouver du bois, interrompit Darroles.

— Ou plutôt des hommes. Le Comte-Duc, chez lequel je suis passé hier soir en sortant de chez la comtesse Amourzow, m'a parlé de vous en termes qui m'ont réjoui le cœur, et qui m'ont prouvé que le temps n'était pas éloigné où vous occuperiez sur le grand théâtre la place due à vos talents. Il ne dépend que de vous de hâter le moment où vous monterez au premier rang; mais devez-vous presser cet instant? C'est ce que je viens examiner avec vous.

— S'il ne s'agissait que de moi, dit Darroles, je puis attendre. Les grands hôtels, la représentation conviennent peu à mes goûts studieux; dans mon troisième étage, avec mes dossiers et mon fidèle Jacques, je suis plus heureux que je ne le serais à la place Beauveau. Mais il ne s'agit pas seulement des intérêts de ma carrière; il s'agit du pays, de la dynastie, et comme les choses marchent, à l'intérieur et à l'extérieur, d'une façon dont je suis peu satisfait, j'at-

tends non sans impatience, je ne vous le cacherai pas, le moment où je pourrai mettre la main au gouvernail.

— Ardeur ambitieuse digne d'un noble cœur, mais qu'il est du devoir de l'amitié de tempérer. Les points noirs qui assombrissent l'horizon doivent, suivant toutes apparences, se dissiper avant peu : la question italienne, par exemple! La papauté a fait son temps, je le constate à regret, mais je le constate, ajouta Bienséant du même ton de douce résignation philosophique avec lequel Pilate, après s'être lavé les mains, dut demander une serviette. Je sais de plus que dans cette question vous n'avez rien à renier de votre passé. Il y a quinze ans et plus, hélas! que vos belles études sur *Torquemada et ses contemporains* vous ont posé en adversaire du pouvoir temporel. Cependant, préjugé, entêtement, esprit de routine, vieille superstition, appelez cela comme il vous plaira, je ne voudrais pas vous voir arriver avant que la question romaine ait été résolue autrement que par ces petits bibelots de fer que l'on vend sur les boulevards. D'ailleurs, il est d'autres raisons qui doivent, pour le moment présent, vous écarter du pouvoir.

— Et lesquelles, je vous prie? demanda le conseiller d'État visiblement contrarié des conseils de prudence que distillaient en miel amer les lèvres de son interlocuteur.

— Il faut, avant de les aborder, répondit l'homme de cour, cherchant ses mots avec un certain embarras, que je m'autorise de mon amitié éprouvée. J'ose dire que mes faibles services n'ont pas été inutiles à votre carrière, et j'affirme que vos succès réjouissent mon cœur comme s'il s'agissait de mon fils. A tous ces titres, je me sens autorisé à jeter un regard indiscret sur votre vie privée, et à vous raconter, dans tous les détails, ce qui s'est passé hier soir chez le Grand Échanson. Vous ne savez sans doute pas qu'à la fin de notre promenade au Père-Lachaise, nous avons rencontré madame Darroles.

— Madame Darroles? répéta le conseiller d'État dont le visage s'assombrit... ah! oui, c'était le jour des morts!

— Oui, à peine nous aviez-vous quittés, que nous nous sommes trouvés presque face à face avec madame Darroles, accompagnée de l'amiral et de votre fils. Monjicot, qui ne peut tenir sa langue en repos, n'a pas manqué, à la réception de Sa Grâce, de parler de notre course du matin, et de notre double rencontre. Le Comte-Duc, qui avait écouté ce récit avec une attention marquée, m'a immédiatement pris à part pour m'entretenir longuement de vous... Mon ami, continua Bienséant se rapprochant du conseiller d'État et lui étreignant les mains avec effusion, mon ami, au nom de vos intérêts bien compris, de l'avenir de votre juste ambition,

mettez fin à une situation qui navre tous vos amis, qui contrarie plus que vous ne pouvez croire vos légitimes espérances.

— Mais vous me demandez là ce qui ne dépend pas de moi, dit avec une amertume indicible le mari, dont la figure, pendant ces derniers moments, avait révélé les angoisses d'un cœur torturé.

— Ce qui ne dépend pas de vous; et comment cela?... Pourquoi ce ton tragique, ce sombre visage? Victor, que vous prenez les choses vivement!... Trouveriez-vous ma parole indiscrète? De longues années d'amitié sans nuages donnent des droits que, pour la première fois, je réclame en ce moment. Vous devez rendre hommage à la délicatesse avec laquelle je me suis abstenu jusqu'ici de vous entretenir de vos difficultés conjugales. J'attendais peut-être une confidence, mais je ne voulais la provoquer à aucun prix. Après les graves paroles que j'ai entendues hier soir, cette réserve ne m'est plus permise. « Il faut, m'a dit Sa Grâce, que Darroles sorte enfin du régiment des Irréguliers ; c'est une question pour lui d'être ou de ne pas être : pas d'hôtel de ministre sans foyer domestique. Profitez de l'intimité de vos relations pour lui donner ce conseil, car c'est une condition *sine qua non.* » Après une pause, Bienséant poursuivit d'un ton de pédagogue : Les maîtres dans la science de gouverner les hommes ont pu souvent échouer dans la science du ménage. Le pouvoir, les lauriers, la pourpre même des rois ne confèrent pas le rare privilége du bonheur conjugal. Mais pour les hommes du premier rang, il est des devoirs, des nécessités de position, devant lesquels il faut savoir plier, se soumettre. Avant tout, chefs de file de l'humanité, craignons de donner pâture, dans notre vie privée, au scandale, aux mauvais propos; avant tout, respectons la forme,... la forme et le décorum! Aussi, quel qu'ait pu être le passé, qu'il rentre dans le néant, ne voyons que l'avenir! C'est au nom de vos intérêts les plus chers, vieil et excellent ami, que je vous demande pour madame Darroles oubli et pardon.

— Bienséant, dit le conseiller d'État, l'œil fulgurant, la lèvre crispée, l'étrange discours que vous venez de me tenir! Mais je n'ai rien à pardonner ni à oublier, croyez-en ma parole.

— Eh bien! alors,... murmura le négociateur officieux stupéfait.

— Je n'ai rien à oublier ni à pardonner, répéta Darroles d'une voix tonnante, je l'atteste sur mon honneur. Madame Darroles est pure entre toutes les femmes, et le Grand Juge, lorsqu'il sonde les pensées de son cœur, les actes de sa vie, n'y voit que pureté, honneur, abnégation! Le conseiller d'État poursuivit en frappant ses

mains l'une contre l'autre d'un geste où l'étonnement se joignait à la douleur : Bienséant, vous ne savez pas le coup cruel que vous venez de me porter!... Vous, mon ami, ajouter foi aux lâches propos des envieux et des oisifs!... Ah! le monde, le monde, qui ne juge d'autrui que sur les apparences, et ne peut deviner ce que certaines positions renferment de dévouement et d'amertume!

Pendant ces véhémentes paroles, Bienséant, les jambes croisées, les yeux invariablement fixés sur les bouts de ses bottes vernies, avait mâchonné gravement entre ses dents la pomme d'or de son *stick*. Malgré cette pose recueillie, constatons à regret que la parole du grand orateur avait échoué, et que l'auditoire se livrait mentalement à des réflexions que Gavarni eût pu mettre à profit dans sa spirituelle série : *Les maris me font toujours rire.*

Darroles comprit instinctivement qu'il n'avait pas gagné sa cause. Il se leva, s'approcha vivement de son ami, lui appuya fortement sa main droite sur l'épaule en disant, avec l'accent de la vérité :

— Vous me connaissez depuis de longues années, Bienséant, et m'avez vu dans des positions bien diverses; mais, vous le savez, je suis un honnête homme, incapable de transiger avec les lois de l'honneur. Laisserais-je mon fils, mon enfant bien-aimé, entre les mains d'une mère coupable? Irais-je voir chaque semaine, ainsi que je le fais régulièrement, une épouse infidèle? Un homme entouré de l'estime de tous, comme l'amiral de Banneheu, abriterait-il sous son toit une femme déshonorée?... Mais répondez, Bienséant, répondez donc!

Le négociateur matrimonial s'aperçut sans doute, à cette vigoureuse apostrophe, que le terrain de la discussion commençait à flamber sous ses pieds, et il reprit avec componction :

— Que puis-je vous répondre? Tout cela est de la dernière évidence; clair comme cristal de roche! Mon ami, c'est à mon tour à me défendre contre vos imputations. Comment avez-vous pu prêter à mes paroles un sens qu'elles ne sauraient avoir à aucun titre; y trouver autre chose que l'expression de mon ardent désir de vous voir arriver à la place qui vous appartient, au premier rang?... Ah! l'importance des femmes dans la vie politique, vous la comprendrez peut-être un jour, mais vous ne vous en doutez pas encore; cher grand orateur, c'est là votre côté faible, le seul!

— Il se peut, dit d'une voix presque calme l'homme du pouvoir, dont la figure s'était sensiblement rassérénée durant cette dernière phase de la discussion. Je ne me croyais pas si près de la perfection! Après un tel éloge, je ne peux vous ménager l'indulgence; permettez-moi cependant de vous demander si vous croyez

vos sages avis applicables de tous points en la circonstance? Avez-vous lu au fond de mon cœur, au fond de ma vie? Heureux célibataire, qui avez su arranger votre existence avec un art suprême sans jamais porter d'autres liens que ceux du bon plaisir, gardez-vous de juger certaines situations sur les apparences, comme le fait le vulgaire. Et, tenez, lorsque j'épousai mademoiselle d'Hérizey, j'étais inconnu, sans position, sans fortune, le monde n'a-t-il pas cru, et n'a-t-il pas eu, jusqu'à un certain point, je le reconnais, ses raisons de croire que j'avais recherché là une alliance utile, des relations puissantes, les moyens de parvenir, en un mot. Vous connaissez la vérité cependant, vous savez si j'ai utilisé le patronnage Banneheu! Je suis le fils de mes œuvres... Si j'ai conquis ma place au soleil, c'est à force de travail, d'abnégation, de persévérance. Je ne dois rien qu'à moi,... à moi seul! Eh bien! le monde ne se trompe pas moins en appliquant sa mesure mesquine à mes difficultés de famille. Il m'en coûte de ne pouvoir vous en dire plus à ce sujet,... un sentiment de délicatesse...

Le mari en disponibilité fit quelques pas dans la chambre, puis s'arrêtant brusquement devant son ami :

— Croyez-vous donc que les préceptes de haute sagesse et de haute politique que vous venez de développer soient nouveaux pour moi? Chaque jour, chaque heure, chaque instant, ils sont présents à ma pensée. Reconstruire mon foyer, est l'intime et unique préoccupation de ma vie. Je cherche les moyens, j'épie l'occasion, j'atteindrai le but, ou je mourrai à la tâche!... Mais il faut de la patience, des ménagements, à moins qu'un hasard... Ils sont terribles, croyez-le, ces obstacles que moi, Darroles, en des années de lutte de chaque jour, je n'ai encore pu vaincre! Malheur et fatalité! ajouta le conseiller d'État d'une voix où l'amertume le disputait à l'orgueil.

— Ces seuls mots en disent plus que toutes les explications, s'écria Bienséant d'un accent convaincu qui annonçait que la discussion avait doublé le cap des tempêtes. Ce que votre délicatesse vous empêche de me dire, je l'ai deviné depuis longtemps. Ces tyrans égoïstes et cagots sont la plaie des familles; mais nous surmonterons l'obstacle, et, dans tous les cas, nous tâcherons de lui survivre, ajouta le philosophe pratique avec un sourire qui ne prétendait nullement cacher sa finesse. Que diable, ces marins ne sont pas immortels. Je n'insiste plus, mon ami, il me suffit d'avoir rempli ma mission, de vous avoir porté les paroles de Sa Grâce. Vous appréciez les impérieuses nécessités de la situation, je n'en désirais pas davantage. Vous m'excusez, très-cher, d'avoir touché une corde plus douloureuse, hélas! que je ne le soupçonnais... Comptez sur ma discrétion et au revoir... Le temps me presse, j'ai

devant moi une affaire vraiment importante; ne riez pas,... il s'agit d'appareiller le valet de pied de notre chère Czarine... A propos, vous négligez bien cette aimable souveraine de la mode; depuis des siècles, vous n'avez pas paru dans son salon. Vous avez tort, c'est un endroit en vue, où il fait bon de se montrer de temps en temps.

— Je ferai mon possible pour y venir un de ces soirs, mais mon temps est bien pris, et je ne saurais vous désigner le jour, repartit Darroles qui, reconduisant son visiteur jusqu'à l'antichambre, lui serra affectueusement la main en signe de réconciliation et d'adieu.

Une fois seul, Darroles donna de nouveau des signes irrécusables de profonde agitation, et pendant plus d'un quart d'heure parcourut d'un pas déréglé son cabinet en tous sens. Las d'une course inutile, le conseiller d'État vint s'abîmer dans son fauteuil de moleskine, le menton affaissé sur la poitrine, les yeux perdus dans l'espace. Un effort suprême mit en fuite l'essaim de noires pensées qui frémissait autour de son front. D'un coup de poing vigoureux appliqué sur le cuir de son bureau, Darroles fit bondir de terreur les livres et dossiers habitués à de meilleurs procédés. Ah! le travail, s'écria-t-il en plongeant nerveusement sa plume dans l'écritoire, c'est encore la seule bonne chose de la vie!

## IV

### VIEUX AMIS.

Le lecteur voudra bien nous permettre de l'introduire, sans autre cérémonie, dans l'immeuble du quartier des Ternes, contre lequel le génie de la spéculation, sous les traits de Poncifer, avait dressé le matin même, dans le cabinet du conseiller d'État, ses béliers destructeurs. Sans pouvoir rivaliser avec ces coquettes villas où fleurissent les plantes tropicales, et où l'herbe rasée de frais le matin est douchée matin et soir, la demeure de l'amiral de Banneheu ne manquait ni d'élégance ni d'un certain air aristocratique : c'était, en effet, un hôtel du bon vieux temps, aux larges proportions. Les hautes classes d'autrefois ne semblaient tenir aucun compte de ces deux choses que les hommes du jour apprécient et ménagent avant toutes les autres : le temps et l'espace. Qu'importait le temps à un ordre de choses qui se croyait immuable et éternel, et où les générations passées, présentes et futures se donnaient la main dans une

œuvre commune? Quant à l'espace, il était donné à profusion, pour ne pas dire gaspillé, dans ce qui nous reste des antiques demeures de nos aïeux. L'habitation des deux personnages dont le nom a été déjà souvent prononcé dans ce récit se recommandait, au premier abord, par ses vastes dimensions. La maison, à un étage, s'élevait au fond d'un grand jardin dont les beaux ombrages étaient en ce moment parés des riches teintes de l'automne. Une vérandah, couverte d'un triple rempart de lierre de la plus belle venue, protégeait le rez-de-chaussée et était flanquée, de droite et de gauche, d'orangers entourés de massifs de fleurs à leur dernier sourire. Le vert et bel espace qui s'ouvrait sous les yeux, l'éloignement de tous ces bruits de la rue si odieux déjà du temps de Boileau, produisaient l'illusion d'une habitation des champs.

Deux heures venaient de sonner à la pendule du salon, et la tiédeur de l'atmosphère permettait aux maîtres du logis de savourer les charmes d'une dernière belle journée d'automne. L'amiral, une lettre ouverte à la main, et sa belle-sœur acharnée à une tapisserie, étaient assis sous la vérandah. Dans le jardin, un enfant de six à sept ans conduisait un cerceau avec une ardeur juvénile et foulait aux pieds sans pitié l'herbe verte et les corbeilles de fleurs.

L'amiral de Banneheu touchait à la soixantaine. C'était un homme de haute taille, légèrement voûté, l'œil profond et presque mélancolique. Le hâle de la mer et le soleil des tropiques avaient laissé sur son visage leur empreinte en une teinte d'un jaune brun. Le costume du marin, d'une minutieuse propreté et d'une coupe élégante, annonçait un sage qui, dans la retraite, n'oublie pas le respect qu'un homme bien élevé se doit à lui-même. La dame assise près de l'amiral, et qui ne détournait les yeux de sa broderie que pour suivre avec une anxiété maternelle les courses du bambin, pouvait avoir vingt-cinq ans. Ses cheveux d'un noir d'ébène retombaient en boucles épaisses sur son col blanc et gracieux. Au calme de ses traits, à son regard réfléchi, à ses vêtements de couleur sombre, il était facile de reconnaître la mère de famille, la femme vouée tout entière aux devoirs du foyer domestique. Jardin, maison, personnages, tout dans cet intérieur portait un cachet de sérénité sérieuse et confortable qui eût inspiré le pinceau d'un maître hollandais.

— Elle a vraiment autant de cœur que d'esprit, cette bonne madame de Salleyns, dit M. de Banneheu après avoir relu à deux reprises et avec une grande attention la lettre qu'il tenait à la main.

— C'est donc décidément une nouvelle Sévigné que vous avez découverte au fond de la Bretagne? demanda la jeune femme d'une

voix enjouée en continuant son ouvrage. Votre commerce épistolaire formera bientôt un gros volume.

— Un volume ! répéta l'amiral sur le même ton de plaisanterie. Ah ! Louise, Louise, l'exagération naturelle aux femmes, même aux meilleures, peut-elle aller plus loin ! Comptons : madame de Salleyns, en vieille et bonne parente, me recommande par lettre son neveu, et j'accuse régulièrement réception de cette première et du protégé. Connaissance plus intime faite avec M. de Kernozian, après quelques mois j'écris à la bonne dame pour lui dire tout le mal que je pense de son cher Henry, et elle me répond par la lettre d'aujourd'hui. Cela ne fait que deux épîtres de part et d'autre, quatre au total, à moins que nous ne changions la table de Pythagore par la grave raison que Robert est furieusement brouillé avec elle. Robert ! interrompit l'amiral en haussant la voix dans la direction du jardin, deux et deux ?

— Quatre ! cria de loin avec énergie l'enfant, sans abandonner son cerceau et à la plus grande satisfaction de la jeune femme, heureuse du démenti donné par le petit savant à la mauvaise opinion que l'on venait d'émettre sur son compte.

Il y eut un moment de silence ; M. de Banneheu reprit :

— Ce que j'aime surtout dans madame de Salleyns, c'est que sa tendresse pour Henry ne l'aveugle pas sur les graves inconvénients de l'existence qu'il mène.

— Comment cela ? fit Louise d'une voix mal assurée. J'ai cru jusqu'à ce jour que la vie de M. de Kernozian avait été bien et noblement remplie.

— Sans doute, et ce n'est pas moi qui blâmerai les généreux élans qui l'ont conduit à Novare, à Gaëte ; mais ces campagnes d'enfant perdu, dans lesquelles l'esprit d'aventure et de caprice ont parfois autant de part que le cœur, sont loin de constituer une carrière sérieuse. En dehors du drapeau de son pays, quelle que soit sa couleur, il n'y a de nos jours, pour un soldat, que roman, poésie, au mieux quelques glorieux épisodes sans lendemain. Henry ne l'a pas compris ; peut-être appartient-il à ses amis de lui montrer les dangers de la voie sans issue où il est engagé. La vie n'est pas un poëme héroïque ; c'est un cercle bien circonscrit de devoirs et de labeurs. Qui s'en écarte en porte toujours la peine, et quant aux chevaliers errants, leurs jours sont passés.

M. de Banneheu reprit après une pause, en accentuant ses mots avec intention :

— Chacune de ces aventureuses expéditions est toujours suivie d'un long intervalle de repos où le nouveau Renaud est fatalement conduit à hanter les jardins enchantés mais dangereux d'Ar-

mide. Le plus intrépide, le plus discipliné des matelots, pendant la traversée, court souvent des bordées au port... Croyez-en l'expérience d'un vieux marin.

— Vous me l'avez dit bien des fois, interrompit Louise avec un sang-froid affecté.

— Excusez-moi et revenons à Henry. Tout bien pesé, considéré, en voulant le marier, comme elle me le propose dans sa lettre, madame de Salleyns a une excellente idée ; seulement elle s'adresse mal en me chargeant de lui trouver une fille, c'est sa propre expression ; je vois si peu de monde !... Mais vous avez voix aussi au chapitre : que dites-vous de ce projet, Louise?

— Vous venez de répondre pour moi ; tous deux nous voyons si peu de monde !... reprit la jeune femme en passant péniblement la main sur son front.

— Cependant nous avons encore quelques fidèles connaissances, vous surtout. Vos bonnes amies la comtesse de la Charte et madame de Bouvines, qui, sans vouloir en médire, font une rude concurrence aux agences matrimoniales, ne demanderaient sans doute pas mieux que de s'intéresser à cette œuvre pie... En tout cas, nous ferions bien de prêcher le mariage à Henry et de contribuer, par nos paroles du moins, à le diriger vers cette étape conjugale où sa bonne tante désire si ardemment et si sagement le voir arriver... N'est-ce pas aussi votre avis ?

— Le mariage... l'union indissoluble de deux êtres, reprit Louise d'une voix grave, est chose si sérieuse, si pleine de dangers bien plus redoutables que ceux des jardins enchantés d'Armide, qu'il faut, à mon avis, en remettre le soin à la Providence, à l'arbitre suprême de nos destinées... L'intervention de l'ami, de l'ami le plus tendre, le mieux intentionné, ne peut-elle pas souvent causer des malheurs irréparables?

Si simple, si banale que fût cette réponse, elle n'en produisit pas moins une vive impression sur les deux personnages. La jeune femme, qui n'avait parlé qu'avec hésitation, effort, presque à regret, dissimula la pénible émotion de son visage en se penchant outre mesure sur sa tapisserie. Quant à l'amiral, ses traits se contractèrent avec une étrange expression ; il se leva et parcourut la galerie d'un pas saccadé en jetant à la dérobée des regards inquiets sur sa belle-sœur. Le calme ne revint sur la figure du marin que lorsqu'il se fut arrêté à contempler pendant plusieurs minutes les jeux de l'enfant. M. de Banneheu rouvrit la conversation en disant :

— Je vous félicite, ma chère Louise : vous avez fait merveille. Robert, aujourd'hui, ne se ressent en aucune façon du mal de gorge qui nous a tant inquiétés.

— Pauvre petit!... quels jours nous avons passés!... Que vous avez été bon pour lui pendant sa maladie! répondit Louise en attachant sur son beau-frère des yeux pleins d'un tendre respect. C'est grand dommage, continua-t-elle, que la saison soit si avancée, et j'attends avec impatience le moment où notre bambin pourra prendre ces bains de mer dont le médecin promet tant de bien.

Notre bambin n'était plus à la place où l'amiral l'avait aperçu quelques instants auparavant; il avait porté sa course vers l'extrémité du jardin et contemplait en ce moment, à travers la grille, un spectacle inusité dans ces quartiers solitaires. Une belle calèche verte, attelée de chevaux gris, venait de s'arrêter dans la rue à quelques pas de la grille. Un valet de pied artistement poudré, descendu du siége, demandait à une marchande de légumes autour de laquelle se pressait une respectable clientèle de commères, la demeure de l'amiral de Banneheu. Vingt voix obligeantes, accompagnées de gestes non moins obligeants, désignèrent la grille derrière laquelle se trouvait Robert, l'œil écarquillé, la poitrine haletante. Le cocher rendit légèrement la main à l'attelage; les chevaux s'avancèrent en piaffant pour s'arrêter devant la grille, dont le goliath enfariné agita le marteau, et l'enfant, oubliant son cerceau sous le coup d'une vive émotion, partit au galop dans la direction de la maison.

— Maman, du monde! dit Robert, en manière de cri d'alarme, en précipitant follement sa tête blonde sur les genoux de sa mère.

— Attendez-vous quelqu'un? demanda l'amiral.

— Absolument personne, répondit Louise. M. de Kernozian viendra sans doute ajourd'hui, car nous ne l'avons pas vu depuis deux jours; mais je ne l'attends pas avant son heure ordinaire, trois ou quatre heures, s'entend.

— Ce n'est pas mon ami Kernozian, interrompit l'enfant, c'est une belle dame en voiture.

Un domestique de la maison, qui arriva en ce moment au pas accéléré, confirma les assertions de Robert, en remettant à sa maîtresse une carte richement armoriée sur laquelle se lisaient les mots: Comtesse Tomski-Amourzow.

— Connaissez-vous cette dame, Amiral? reprit Louise.

— De nom : une princesse hyperboréenne, dont les journaux célèbrent sur tous les tons les équipages et les toilettes.

— Que peut-elle vouloir de nous? demanda Louise intriguée.

— De moi, rien, assurément... Peut-être, continua le marin après un instant de réflexion, désire-t-elle visiter votre crèche ou votre école. Ces dames élégantes ont parfois des caprices de bonnes œuvres qu'il ne faut pas décourager. Je vous laisse le soin de la recevoir : en bonne justice, chacun son tour. N'ai-je pas fait, il y a quinze

jours, les honneurs de la maison à cet honnête industriel qui venait me proposer de voler, de compte à demi, deux millions à la bonne ville de Paris? Viens, Robert, je vais te montrer, comme tu me l'as demandé hier, la manière dont les marins font les nœuds.

L'amiral, tenant par la main le petit garçon, n'avait pas disparu dans la maison, que la visiteuse inattendue traversait les sentiers du jardin. Magnifiquement vêtue, comme à son ordinaire, le visage coloré, la poitrine haletante, la veuve de l'Hetman franchit d'un pas précipité les six marches de la vérandah, et, avec une impétuosité qui trahissait de violentes émotions :

— Louise, me reconnais-tu? dit-elle, en étreignant dans ses bras la maîtresse de la maison éperdue.

Il n'y eut toutefois chez la jeune femme qu'une lueur d'hésitation. Louise avait reconnu des traits amis. Elle rendit avec usure ses caresses à l'étrangère, et ses lèvres répétèrent le nom : Julie ! chère Julie ! avec une surprise qui n'était pas exempte de plaisir.

La veuve de l'Hetman poursuivit, avec une volubilité qui sentait le vertige :

— Oui, c'est Julie,... Julie, bien repentante d'être restée si longtemps sans te donner de ses nouvelles. Mais que veux-tu, tant d'événements, de catastrophes !... Tu ne le sais pas, sans doute : je me suis mariée, je suis veuve ! Pauvre Hetman, il a été si bon pour moi ! Depuis que nous nous sommes quittés, il y a déjà bien des années, ma vie a eu des chances heureuses et inespérées. A Saint-Pétersbourg, j'ai connu et épousé l'Hetman. Certes, j'aurais dû t'écrire le changement merveilleux de ma fortune; mais les devoirs du monde, ma place à la cour,... la maladie du pauvre comte,... les affaires de sa succession...

Pendant cette avalanche de paroles, Louise avait dominé un premier moment de surprise, et sa figure avait reflété les émotions les plus diverses : étonnement, appréhension arrivant parfois à une terreur vague, affection, malaise.

— Enfin, te voilà revenue ! dit la jeune femme.

— Revenue depuis quelque temps déjà, fit la veuve, dont la langue reprit sa course impétueuse. J'ai toujours pensé à venir te voir ; mais les nouvelles connaissances, les folles agitations de la vie de Paris, les affaires sérieuses : je fais bâtir un hôtel boulevard des Batailles, un bijou ! J'aurai un escalier en onyx, unique au monde ; tu viendras voir cela un de ces jours, avec moi !... Mais je suis folle de te parler de mon hôtel ; c'est mon pardon que je devrais implorer pour ma négligence !... Je t'aime cependant, sois-en sûre. Vrai, pour un instant, je ne vous ai jamais oubliées, chers amis de ma jeunesse, et hier, dans une visite au Père-Lachaise, me trouvant, par un ha-

sard inattendu, auprès de la tombe de Thérèse, que tu venais à peine de quitter...

— Thérèse! répéta Louise.

Et, se levant avec une émotion qu'elle ne put maîtriser, elle étreignit la veuve de ses bras. Ce mouvement de tendresse ne fut pas toutefois exempt de terreur. On eût dit que la jeune femme voulait étouffer sous ce nom toute explication, tout discours. Il y eut dans cette étreinte quelque chose d'affectueux et de convulsif qui sembla agir machinalement sur la comtesse.

Les deux femmes s'entre-regardèrent d'une manière étrange. Les sentiments les plus divers étincelaient sous les cils de Louise : douleur, égarement, prière, menace, ordre impérieux, tendresse, quelque chose du coup d'œil fascinateur que le dompteur doit lancer au lion captif dont les mouvements trahissent des velléités de révolte, quelque chose aussi de ce regard désespéré dont parle Milton, et que jetèrent vers leurs frères les anges maudits en tombant dans l'abîme. Enfin Louise ferma les paupières, et des larmes silencieuses témoignèrent seules du volcan éteint.

— Pauvre Thérèse! dit la veuve.

Louise se redressa tout à coup avec une résolution suprême, et dit d'une voix assurée et tendre :

— Tu n'as pas embrassé Robert?

— Robert? demanda la veuve d'un air étonné.

— Robert, répéta Louise, mon bel enfant. As-tu donc oublié son nom? Et l'amiral, quel plaisir n'aura-t-il pas à te revoir?

Sans autre explication, avec une vivacité qui trahissait de poignantes angoisses, la jeune femme s'élança dans la maison, à la recherche de son fils et de l'amiral.

Restée seule, l'étrangère roula autour d'elle des yeux inquiets, et à plusieurs reprises quitta son siége de jonc pour venir s'y rasseoir et se lever encore. A cette agitation nerveuse succéda un complet affaissement; la veuve demeura quelques instants immobile dans son fauteuil, et un flot de larmes inonda son visage. Ce fut là le dénoûment de la crise. Les pleurs avaient à peine disparu sous les plis d'un riche mouchoir brodé à jour, qu'avec la mobilité naturelle de son esprit, la comtesse saluait d'un sourire radieux le retour de Louise qui, tenant par la main le petit Robert, et suivie de l'amiral, franchissait la porte du salon.

Les honneurs de la présentation échurent à Chérubin, qui fut choyé, caressé, admiré autant que le méritait sa jolie figure. Ces premières effusions passées, vint le tour de l'amiral. Il serra cordialement la main de la comtesse, et s'inclinant devant elle avec une bonne

grâce respectueuse : Bien heureux de vous revoir, ma chère Julie, dit-il de la voix la plus cordiale.

— Vous m'avez reconnue, dit la comtesse, étreignant de toute la force de ses deux mains la main du marin.

— Et sans la moindre difficulté... Les yeux sont encore très-bons, je vous assure, malgré mon grand âge. Et d'ailleurs s'il existe quelque différence entre ce que vous êtes aujourd'hui et ce que vous étiez autrefois, la comparaison ne peut être qu'à l'avantage du présent, poursuivit l'amiral avec un accent de galanterie paternelle. J'ajoute, pour être franc, que Louise m'a tout dit ; aussi n'ai-je pas voulu perdre de temps pour venir vous présenter mes hommages et mes félicitations. Depuis combien de temps êtes-vous à Paris ?

— Depuis des mois ! Oh ! je rougis, jusqu'au plus profond de mon cœur, de mon impardonnable oubli ! Mais quelle vie que la mienne ! Que de fois je me reporte à mes bons jours tranquilles d'autrefois, où j'économisais tout l'été pour m'acheter à l'hiver une robe de soie ! Vrai, c'était là le bon temps !

— Rien ne s'acquiert sans peine en ce monde, et, je le vois à regret, la couronne de la mode n'a pas moins d'épines qu'une couronne constitutionnelle ou autre. L'amiral ajouta : Ne vous y trompez pas, belle comtesse, je suis au courant de vos exploits mondains. Notre solitude n'est pas si profonde que la réputation de vos dîners, de vos toilettes, de vos équipages, ne soit venue jusqu'à nous. Les bruits du club, les récits des journaux m'ont tenu au courant de vos succès, car, sans deviner la bonne Julie sous l'élégante comtesse Amourzow, je suivais sa course triomphante avec une attention particulière.

— L'instinct du cœur, interrompit la veuve.

— Et aussi un souvenir de ma vie militaire ; les excellentes relations que j'ai échangées avec l'Aide de camp général Comte Tomsky Amourzow, qui commandait la division des cosaques de la ligne au siége de Sébastopol, sans doute un de vos parents ?

— Mais c'était le pauvre Hetman lui-même, mon digne et cher mari, fit la veuve d'une voix humide.

— Je n'en suis que plus porté à rendre à la mémoire de ce vaillant soldat la justice qui lui est due. Jamais je ne me suis trouvé en présence d'un plus noble adversaire. Sans lui c'en était fait de cet excellent Dessiale que vous connaissez bien, ma chère Louise. C'est Amourzow qui l'a recueilli, grièvement blessé, sous sa tente, et l'a soigné comme un frère ; et, si l'on peut, après les grands et vrais services énumérer les petits, parler de la reconnaissance de l'estomac après celle du cœur : je dois à ce brave comte d'avoir

mangé à plusieurs reprises de fort bons plats de fraises : une petite galanterie qu'il m'envoyait à l'occasion par ses vedettes, en témoignage de reconnaissance pour un paquet de quinine que je lui avais expédié à la demande de Dessiale. Ces pauvres Russes étaient fort à court de médicaments : que de souffrances dans leurs rangs, et héroïquement supportées !

— Étranges hasards de la vie ! interrompit la comtesse. Vous ne vous doutiez pas, au moment où vous échangiez ces petits présents, que l'amie Julie devait porter un jour le nom de votre chevaleresque adversaire. Une heureuse union, des jours de parfait bonheur, dont le ciel, hélas ! n'a pas eu pitié. Au bout de deux ans, je perdais mon pauvre mari, et la fortune qu'il m'a laissée ne m'a certes pas consolée de sa mort. J'ai pris la Russie en horreur. Pour me distraire, j'ai couru l'Allemagne, les bords du Rhin, et, chassée par l'ennui, suis venue me jeter à corps perdu dans les plaisirs de la vie parisienne... Mais que de déceptions, que de vide au milieu de tous ces nouveaux visages, de ces liaisons banales, parmi lesquelles je ne compte qu'un seul et sincère ami après vous,... un ami commun à nous tous, je crois, M. de Kernozian ! ajouta la veuve en fixant sur Louise un regard interrogateur.

— Tu connais Kernozian, Henri de Kernozian ? dit la jeune femme avec étonnement.

— Un parent éloigné, et un sincère ami de nous trois : le favori de Robert, reprit l'amiral.

En cet instant, comme si les paroles de l'amiral avaient renfermé un pouvoir magique d'évocation, Kernozian lui-même s'avançait dans le jardin, précédé du domestique qui avait servi d'introducteur à la comtesse.

A la vue de l'équipage de la veuve, qu'il avait reconnu à la grille, le jeune homme s'était arrêté indécis ; mais son hésitation n'avait pas été de longue durée, et bientôt d'un pas résolu il avait repris sa marche. Mis en garde par cet avertissement contre tout mouvement de surprise, le nouvel arrivant distribua des saluts avec une égale bonne grâce entre les deux dames, sans oublier l'amiral ni le petit Robert.

— Monsieur de Kernozian, dit Louise, au moment où vous sonniez à la grille, nous parlions de vous. J'apprenais à l'instant, avec un vrai plaisir, de ma chère Julie, que vous êtes un de ses bons amis, comme vous êtes le nôtre.

— M. de Kernozian est discret sur ses relations d'amitié, impitoyablement discret, reprit la comtesse avec un sourire. Ce n'est que d'hier que j'ai connu les liens de parenté qui l'unissent à l'amiral.

— Vous me prêtez une vertu que je serais heureux de posséder au même degré que vous, madame, dit Kernozian, rendant raillerie pour raillerie. Je puis vous assurer toutefois que, si j'eusse connu hier soir vos projets de visite en ces lieux, j'aurais été trop heureux de vous accompagner.

— Je prends acte de ces paroles, et nous reviendrons ici souvent ensemble; mais, pour aujourd'hui, permettez que je vous enlève Louise. Après des années de séparation, deux femmes ont tant de choses à se dire! Louise, veux-tu me faire les honneurs du jardin et me montrer de près ces beaux ombrages qui réjouissent des yeux aveuglés par les pierres de Paris?

— Pendant notre promenade, je m'empare, moi, de Kernozian, dit l'amiral. J'ai à lui montrer une acquisition récente, une aquarelle de ma vieille frégate *la Coquette.*

Les fauteuils de la vérandah étaient vides; le marin, en compagnie du jeune homme, venait de rentrer dans la maison. Louise et Julie parcouraient à pas lents les allées du jardin. Un embarras visible pesait sur les deux femmes; la comtesse éméchait du bout de son ombrelle les longues touffes d'herbe, et Louise se baissait de temps en temps pour cueillir quelques pâquerettes échappées aux premières gelées de l'automne. Enfin la comtesse rompit le silence en disant de sa voix la plus tendre :

— Et maintenant que nous sommes seules, parlons de toi. Que de fois, à l'étranger, les souvenirs du passé sont revenus brûlants à ma mémoire! Ah! ces quatre sombres mois passés au fond des Pyrénées! la mort de l'infortunée Thérèse! le retour si imprévu de l'amiral!...

— Julie! Julie! dit Louise suppliante, en lui posant doucement la main sur la bouche.

— Non, non, répéta la comtesse, je ne veux pas renouveler tes profondes douleurs; mais la maison, ce nid dans les fleurs, l'amiral l'a-t-il conservé?

— Oui.

— Le brave marin et sa digne femme vivent-ils toujours?

— Oui, oui, répéta Louise.

— Héroïque amie, es-tu heureuse? Ne regrettes-tu rien?

— Que puis-je regretter? Robert me donne toutes les joies qu'une mère peut attendre d'un enfant aux bons instincts. L'amiral est le meilleur des hommes; ses soins, sa tendresse sont sans bornes. Ma vie s'écoule tranquille, sans autre nuage que les inquiétudes que peuvent me donner la santé de Robert ou celle de M. de Banneheu. Depuis des années, grâce à Dieu, je me suis toujours bien portée.

— Et M. Darroles! demanda la veuve avec une curiosité mêlée d'embarras.

— M. Darroles vient ordinairement toutes les semaines voir son fils, répondit Louise impassible.

— Figure-toi que nous nous sommes assez souvent rencontrés dans le monde, et qu'il ne m'a pas reconnue. Nous nous étions si peu vus, il est vrai, et il y a de cela si longtemps, que je n'ai pas le droit de m'offenser de son oubli. Après une pause, la veuve ajouta en appuyant sensiblement sur les mots : M. Darroles a fait un beau chemin. Son caractère, ses talents sont également estimés. Sa place est marquée au premier rang; son nom seul sera un bel héritage pour Robert, et si tu étais ambitieuse...

— Je ne suis pas ambitieuse, dit Louise d'une voix brève. Ma vie présente suffit à mes goûts et à mon cœur. En dehors des miens, je trouve encore des intérêts précieux. A cinq minutes de la maison, j'ai une crèche et une école. Il faudra que je te montre cela un jour en détail; nous sommes très-bien installés. Les enfants ont le matin une soupe grasse à bon marché, une nouvelle invention d'un savant chimiste étranger, le baron Liebig, une véritable manne pour les petites bourses. Tu ne connais pas cela, toi qui connais tant de choses à Paris.

Les vertus de l'osmazone et l'organisation des crèches n'étaient pas sans doute sujets bien intéressants pour l'élégante comtesse; mais elle avait trouvé Louise si mesurée dans toutes ses réponses, qu'elle ne tenta pas de ramener la conversation à des sujets plus intimes, et remit à une autre visite le soin d'approfondir les sentiments de son amie. Le tour de promenade fini, les deux dames rentrèrent sous la vérandah.

L'amiral et Kernozian vinrent immédiatement les y rejoindre. Pendant leur absence, le soin d'examiner les beautés du nouveau tableau n'avait pas seul occupé le marin et son compagnon. Tous deux s'étaient montrés à plusieurs reprises à une fenêtre de l'étage supérieur donnant sur le jardin. Kernozian suivait d'un œil plein de tendresse les pas de Louise. Le regard du marin était inquiet, perçant : on eût dit qu'il s'efforçait de saisir au vol les mots échappés aux lèvres des deux promeneuses.

— Vous ne nous avez pas raconté, chère enfant, dit le marin, s'adressant à la veuve, où et comment vous avez fait connaissance avec notre bon Henry.

— Un véritable remords que vous faites vibrer là dans mon cœur, interrompit vivement Kernozian. Mes premières paroles auraient dû être pour vous dire tous les titres de la comtesse à ma reconnaissance.

— Oh! vous allez me faire rougir... De grâce, ne revenez pas devant moi sur cet éternel sujet! Quand je serai partie, et mes instants sont comptés, poursuivit la comtesse, vous aurez toute liberté d'épiloguer en bien ou en mal sur mon compte.

— Pourquoi étouffer, chère Julie, la voix de la reconnaissance? Une amie d'enfance réclame le droit de connaître et d'applaudir tes bonnes actions. Parlez, parlez, monsieur de Kernozian, ajouta Louise avec un accent de vive et tendre curiosité.

— Je ménagerai votre modestie, chère comtesse, et serai bref en parlant de cette dernière équipée de ma vie, dont les seuls précieux souvenirs se rattachent à vos bontés. Je ne vous ai jamais raconté en détail mon équipée polonaise.

— Sans reproches, interrompit Louise, la comtesse en vérité n'a pas exagéré votre discrétion. Vous êtes d'un mutisme si désespérant sur vos campagnes, que vos amis n'osent jamais aborder ce sujet avec vous.

— Campagnes de vaincu, revers et défaites qu'il vaut mieux passer sous silence, dit Kernozian avec un triste sourire. Aux premiers jours de l'insurrection polonaise, je n'avais pu résister à la tentation de tirer l'épée en faveur d'une noble cause aussi populaire alors en France qu'elle est oubliée aujourd'hui. A peine commencée, mon épopée se terminait par un voyage à pied en Sibérie. Au milieu de la steppe, malade, exténué, étendu sur la neige, j'attendais, comme une grâce du ciel, que la lance d'un cosaque vînt mettre fin à mes maux, lorsqu'un ange de charité me couvrit de son manteau, me fit prendre place dans sa voiture et bientôt, par ses soins, je recouvrais mes forces et mieux encore la liberté.

— Il faut le plus inattendu des hasards pour que vos amis apprennent que vous avez manqué payer de votre vie votre dévouement à une sainte cause, dit Louise, interpellant Kernozian d'une voix pleine de tendre reproche...

En proie à une agitation qu'elle ne put maîtriser, Louise se leva, vint serrer la comtesse dans ses bras et s'écria :

— Heureusement, Dieu t'avait mise là pour le prendre sous ta garde et nous le rendre sain et sauf.

— Pourquoi glorifier outre mesure l'action la plus naturelle? Adresser quelques mots énergiques en russe à d'honnêtes cosaques, recueillir un compatriote, tourner une lettre à notre Grand Chancelier, toujours galant : je n'ai pas fait davantage... Mais, vous l'avez voulu, je me sauve.

— Nous quitter déjà? fit Louise.

— J'ai rendez-vous à quatre heures à mes constructions du boulevard des Batailles, avec mon entrepreneur. Et puis, pour une

pauvre veuve, n'est-il pas par trop dangereux d'entendre parler reconnaissance, sentiments du cœur par un beau cavalier si digne de plaire? Ce sont là périls auxquels une femme prudente ne doit pas s'exposer, ajouta la comtesse, dont le sourire démentait toute intention de pruderie.

— Ne pars pas... donne-nous quelques instants encore, fit Louise. J'aurais tant de plaisir à écouter le récit de ta vie de Russie, des jours de captivité de cet ami commun que tu as recueilli, sauvé... O la page heureuse de ta vie!

— Une autre fois, cher cœur, tout le journal de mon séjour en Russie sera à ta disposition, et alors peut-être me demanderas-tu grâce. A présent, impossible. Je suis déjà en retard. Que va dire M. Poncifer, lui, l'exactitude en personne? Messieurs, ne vous dérangez pas pour moi, Louise me servira encore de cavalier, ajouta la comtesse, qui, distribuant alentour de cordiales poignées de main, prit au pas accéléré, en compagnie de son amie, le chemin de la grille.

Le temps des confidences était passé pour la veuve, tout entière au désir de rejoindre M. Poncifer sur le théâtre de sa gloire. La figure de Louise trahissait de vives émotions.

— Tu reviendras nous voir souvent, dit-elle.

— Oui, souvent, répliqua la comtesse machinalement, sans interrompre sa course.

— Oh! merci, tu ne saurais croire tout le bonheur que m'a donné ta visite... Chère Julie, à qui je dois tant et qui a tant fait pour Thérèse, pour Henry.

A ce nom, la comtesse s'arrêta brusquement, et, cédant à l'impétuosité irréfléchie d'un premier mouvement :

— Louise, fit-elle, prends garde!

— Que veux-tu dire? interrompit Louise, dont le visage se couvrit d'une vive rougeur.

— Prends garde! prends garde! répéta une troisième fois la veuve.

Et, pour échapper à toute explication, elle franchit d'un seul bond la grille sans regarder en arrière. Louise demeura quelques instants immobile, la main droite appuyée sur son front. Lorsqu'elle reprit, d'un pas lent, le chemin de la maison, pendant tout le trajet ses yeux demeurèrent fixés sur la terre, comme si elle eût voulu lire au plus profond de ses entrailles.

Major Fridolin.

FIN DE LA PREMIÈRE PARTIE.

La suite prochainement.

# POÉSIE

## PRIÈRE DANS LES BOIS

Ce soir, je suis allé rêver dans le grand bois.
Les oiseaux l'emplissaient de leur gaîté bruyante.
Couronné de muguets comme aux jours d'autrefois,
Le printemps y menait sa fête verdoyante.

Et je me suis laissé tomber à deux genoux
Dans la mousse, parmi les boutons près d'éclore :
« Quand nous sommes en deuil, pourquoi fleurissez-vous,
O muguets? Rossignols, pourquoi chanter encore?

Le pays a perdu sa joie et sa fierté.
Les Teutons ont saigné la France aux quatre veines,
Et le peu de sang pur qui nous était resté,
Nos propres mains l'ont fait ruisseler par les plaines.

Libres oiseaux, chantez pour les peuples heureux,
L'allégresse n'a plus de place en notre histoire ;
Notre orgueil est à terre, ô chênes vigoureux,
Verdissez pour les fronts des peuples pleins de gloire.

Avec votre gaîté pourquoi leurrer nos cœurs?...
Comme des histrions sous leurs faux diadèmes,
Grimaçant un sourire et fardant nos laideurs,
Nous nous sommes menti trop longtemps à nous-mêmes.

Arbres à qui le vent livra plus d'un assaut,
Limpidité des eaux qu'aucun limon n'altère,
Simplicité des fleurs, apprenez-nous plutôt
Le secret d'être digne et l'art d'être sincère !

Mais surtout, ô forêt ! toi dont les jeunes voix
Célèbrent du printemps la féconde victoire,
Apprends-nous, ombre aimante et profonde des bois,
Comment il faut aimer et comment il faut croire !

La foi des anciens jours sous nos rires amers
Se fond comme une perle au mordant des acides,
Et nous demeurons seuls, parmi nos champs déserts,
Sans amour et sans dieux, le cœur et les mains vides.

Nous avons tout raillé : le juste et l'idéal,
La vieillesse qui pleure et l'enfance qui joue ;
Nos idoles à peine avaient un piédestal,
Que nous les renversions nous-mêmes dans la boue.

Un soir, comme Samson aux pieds de Dalila,
Nous nous sommes gaîment endormis sur nos tâches,
Et quand on a crié : « Les Philistins sont là ! »
Nos bras étaient sans force et nos cœurs étaient lâches... »

J'ai prosterné mon front dans l'herbe du ravin,
Et j'ai dit : « Toi qui fais vibrer dans la ramure
Je ne sais quoi de tendre et de presque divin,
Toi par qui la fleur s'ouvre et la brise murmure,

Puissance qu'un grand voile enveloppe à jamais,
Source mystérieuse où l'univers vient boire,
Souffle éternel qui va des vallons aux sommets
Et des cieux à la mer, Dieu caché, fais-nous croire !

Donne-nous, pour tenter notre suprême effort,
Un peu de la candeur de cette vieille veuve
Qui chemine là-bas sous son faix de bois mort,
Et que son chapelet console dans l'épreuve.

Nous avons perdu tout du soir au lendemain :
Nos provinces, notre or et le sang de nos hommes ;
Rends-nous la foi, mets-nous cette lampe à la main
Pour sortir du marais ténébreux où nous sommes !

Comme ces chevaliers qui cherchaient le Saint-Graal
Hors des sentiers battus que le vulgaire assiége,
Pousse-nous vers la cime ardue où l'idéal
Épanouit sa fleur d'azur parmi la neige...

O fier enthousiasme, essor des nobles cœurs,
Léger comme au matin l'alouette sonore,
Nous remporteras-tu jamais sur les hauteurs?
Ta chanson du réveil, l'entendrons-nous encore? »

Tandis que je rêvais sous les arbres touffus,
Le couchant s'éteignait, l'ombre tombait plus ample,
Les hêtres y noyaient la pâleur de leurs fûts,
Et la grande forêt paraissait comme un temple.

Tout dormait : le grillon dans l'herbe, et le linot
Sous la feuille... Un soupir traversa le silence;
Un étrange soupir, triste comme un sanglot
Et doux comme un espoir, jaillit de l'ombre immense.

Je quittai la forêt pris d'un pieux frisson,
Et de même qu'on voit surgir de blanches voiles
Sur la lointaine mer, je vis à l'horizon
Monter dans le ciel pur les premières étoiles.

Mai 1871.

---

# LE LEGS

## D'UNE LORRAINE

Je me sens bien lasse et ne vivrai guère
Passé la moisson; mon mal est trop fort
Et ce que j'ai vu dans ces temps de guerre,
Enfant, m'a donné le coup de la mort.
Tu n'as pas dix ans, toi, mais à ton âge
Les yeux sont ouverts et l'on se souvient.
Je vais te montrer, petit, l'héritage
Trop lourd pour mes bras, et qui t'appartient.

Viens, allons d'abord vers ce champ de seigle :
Les nôtres y sont morts, assassinés
Par ces loups prussiens au front ceint d'un aigle;
Là, dorment ton père et tes deux aînés.
Ce qu'ils défendaient contre cette bande,
C'était leur maison, leur terre, et la loi!
L'herbe sur leurs corps a poussé plus grande...
Regarde, mon fils, et rappelle-toi!

Viens dans ces prés verts, tout bordés d'aunée.
Là fut une ferme aux hôtes nombreux,
Et l'on y voyait encor l'autre année
Des vergers en fleurs et des gens heureux...
Regarde à présent : seule, la couleuvre
Habite ces murs qu'a noircis le feu.
La Prusse a passé par là... Voici l'œuvre
De ceux qu'on nommait les soldats de Dieu.

Leur maître disait : « C'est à Bonaparte,
C'est à l'Empereur que j'en veux... » Mais non!
Il voulait, vois-tu, rayer de la carte
Le peuple de France et son vieux renom ;
Et quand un matin, au fond des Ardennes,
L'Empire est tombé, honteux et honni,
Ils se sont rués comme des hyènes
Sur ce grand pays qu'ils croyaient fini.

Ils sont encor là, l'œil plein de menaces...
Leur odeur maudite imprègne nos seuils,
Leur musique joue au cœur de nos places
Et leur rire épais insulte à nos deuils.
Les voici, mon fils!... Parlons bas... Écoute
Leur galop qui met la rue en émoi,
Et leurs sabres lourds traînant sur la route...
Écoute, regarde, et puis souviens-toi.

Souviens-toi!... Vois-tu cette longue file
De chariots poudreux et de voyageurs?...
C'est tout un village, enfant, qui s'exile
Pour ne pas manger le pain des vainqueurs.
Pauvres gens! ils vont chercher la patrie
Loin des champs aimés où fut leur maison.
Regarde, et jamais que ton cœur n'oublie
Ce convoi qui fuit, triste, à l'horizon.

Mets ces souvenirs en toi comme un germe.
Le jour au soleil; la nuit en rêvant,
Nourris-en ton âme, et travaille... Enferme
Dans un corps de fer l'esprit d'un savant,
Afin que ton corps, comme ton courage,
Soit prêt pour le jour qui doit nous venger...
C'est mon legs, petit, c'est ton héritage,
Le seul que nous ait laissé l'étranger.

Quand luira ce jour du réveil?... Personne
Ne peut le savoir... Mais sûr, il viendra!
Des mers de Bretagne aux forêts d'Argonne
Un cri de colère alors montera...
Comme un jeune vin au fond des futailles,
Tous ces souvenirs en toi gronderont.
Et tu t'en iras aux grandes batailles,
La sagesse au cœur et l'audace au front.

Nous ne verrons pas ce jour des revanches,
Nous, nos yeux seront depuis longtemps clos,
Et depuis longtemps sur nos pierres blanches
Le vent secouera l'herbe des tombeaux;
Mais nous entendrons votre cri de guerre,
Et quand, tout fumants d'un juste courroux,
Vous nous vengerez, au fond de la terre
Nos os dormiront d'un sommeil plus doux.

André Theuriet.

Juillet 1871.

# MÉLANGES

---

## DE LA SITUATION ACTUELLE

## DES OFFICIERS DE L'ARMÉE FRANÇAISE

Les capitulations de Metz et de Sedan ayant amené la perte de nos principales armées, où une coupable imprévoyance avait accumulé fort au delà du nécessaire la plus grande partie de ce que la France possédait en cadres d'officiers et de sous-officiers, il fallut se procurer par des mesures extraordinaires ces éléments indispensables des armées. Le rappel des anciens militaires procura de suite les sous-officiers, dont la pénurie ne se fit sentir que plus tard. On pourvut aux vacances d'officiers de diverses manières. Des avancements furent donnés à ceux que l'on possédait encore; on créa un cadre d'officiers auxiliaires, pour lesquels la marine a fourni un large et excellent contingent et qui a été licencié presque en entier depuis la paix. Ces mesures ayant absorbé une grande partie des officiers des bas grades, on y pourvut en donnant des commissions de sous-lieutenants aux sous-officiers et, cette ressource épuisée à son tour, on prit un peu partout : les ingénieurs civils, les agents des ponts et chaussées, les élèves démissionnaires de l'école de Saint-Cyr et même les candidats reconnus admissibles aux derniers examens. Ces éléments si divers n'ont pas toujours été heureusement choisis, mais le feu et l'expérience de la guerre ayant opéré des épurations, le résultat a été en définitive meilleur qu'on n'aurait osé l'espérer. D'ailleurs la nécessité faisait loi. Aujourd'hui, malgré la suppression de l'armée auxiliaire, malgré la démission volontaire de beaucoup de personnes qui avaient embrassé la carrière militaire sans avoir l'intention d'y rester, il doit exister dans l'armée un nombre d'officiers dépassant de près de moitié celui qui existait avant la guerre.

C'est déjà un fait extrêmement grave, lorsqu'une sévère économie s'impose au pays; mais il se complique encore d'une manière bien fâcheuse. Tous les officiers de l'ancienne armée n'ont pas accepté avec résignation les événements dont ils ont été victimes. Les uns, ayant réussi à s'évader, ont repris du service et partagé le sort des armées de l'intérieur. D'autres, n'imaginant pas que la guerre pût se prolonger sans eux, ont accepté avec indifférence, quelques-uns même avec satisfaction, la perspective d'un court séjour en Allemagne, comme un moyen de laisser la situation politique se dégager et de reprendre sans difficulté ou même avec avantage leur ancienne position. Déçus dans leurs espérances, les officiers de cette catégorie ne font aucun mystère de la mauvaise humeur qui les anime contre leurs camarades de la nouvelle armée, à qui leurs relations avec les bureaux de la guerre les rendent très-redoutables. Ils ont habilement profité de la scission survenue entre les deux fractions du gouvernement provisoire séant à Paris et à Bordeaux. Acceptant comme bonnes toutes les nominations faites par la première, ils ont dirigé leurs efforts contre les armées de province, et après avoir obtenu d'assez grands avantages pour eux-mêmes, ils manifestent hautement le désir de faire reviser les grades conférés par la délégation de Bordeaux, pour arriver à de nombreuses annulations.

Annuler des grades régulièrement conférés, légitimement obtenus et dont les possesseurs ont exercé leurs fonctions en présence de l'ennemi, c'est une mesure si grave, qu'après en avoir fait l'annonce d'une manière semi-officielle, on a hésité à l'appliquer, et on a cru devoir recourir à l'Assemblée nationale pour lui demander une loi d'exception, et consacrer le principe peu équitable de la rétroactivité. Cela paraît impolitique. Les réactions sont-elles assez improbables pour que ceux qui osent provoquer une pareille mesure n'aient pas à craindre d'être frappés à leur tour? On a proposé aussi de mettre en non-activité, pour un temps indéfini, les officiers surabondants. Cette disposition moins dure serait presque aussi regrettable. Les officiers atteints perdraient l'habitude du service et formeraient un peuple de déclassés, aussi dangereux pour le gouvernement que pour la société. Faut-il rappeler le contingent que les anciens officiers de l'empire, aigris et mécontents, ont apporté aux adversaires de la Restauration, renversée enfin sous leurs coups réitérés?

Quoi qu'il en soit, une solution aussi prompte que possible est nécessaire, et à nos yeux elle ne saurait être que le retour complet à la légalité, dont tout le monde parle, mais que chacun voudrait appliquer partiellement et dans la mesure de ses intérêts privés. Or la légalité se trouve être favorable aux officiers dont la position est menacée. Un examen bien sommaire suffit pour démontrer que les réclamations élevées contre eux sont dénuées de fondement et combien ceux qui les font ont été au contraire souvent favorisés en opposition aux lois. Ainsi la loi du 14 avril 1832, qui fixe l'état de l'officier et les conditions de l'avancement, dispose que les prisonniers de guerre

sont à leur retour mis en non-activité et replacés dans la mesure de la moitié des emplois vacants. Le législateur voulait que l'on n'acceptât pas volontiers l'idée de la captivité ; il voulait aussi assurer la possession des emplois à ceux qui les avaient occupés devant l'ennemi, en continuant la lutte. Contrairement à cette loi, les officiers rentrant de captivité ont repris partout leur ancienne position, en dépossédant ceux qui leur avaient succédé et que l'on a mis à la suite. Cette mesure a été si générale que des officiers de tous grades se sont vus ainsi supplantés par d'autres, qui ayant pris l'engagement de ne point servir pendant la guerre, étaient restés chez eux, paisibles spectateurs des combats, pour ne reparaître qu'une fois le danger passé et la guerre terminée. Ainsi encore, des nominations *in extremis* ont été faites par l'empereur à Sedan, par le maréchal Bazaine à Metz, sans droit et sans qu'il y eût de vacances dans les cadres ; quelques-unes ont fait une espèce de scandale, à cause de la nature des choix. D'autres nominations ont été faites après la paix, bien qu'il n'existât plus de vacances, de manière à épuiser les anciens tableaux d'avancement et à comprendre un certain nombre de personnes qui, en temps normal, et sans la guerre, n'auraient été nommées que beaucoup plus tard. Les officiers généraux et d'état-major ont même obtenu de faire compter leur ancienneté d'une date antérieure, nouvelle illégalité, attentatoire à l'état de l'officier et aux droits de ceux dont le rang se trouve ainsi reculé.

Ce dont se plaignent les officiers rentrant de captivité, ce n'est donc pas en réalité de n'avoir pas eu d'avancement, mais de ce que d'autres en ont obtenu autant ou même davantage. Aussi sont-ils surtout animés contre leurs anciens camarades promus à des grades supérieurs. Comment, s'écrient-ils sans cesse, pourrions nous nous résoudre à obéir à ceux qui l'année dernière étaient nos égaux ou nos subordonnés? On pourrait objecter les services rendus d'une part, l'impossibilité où l'on s'est mis d'en rendre de l'autre ; et d'ailleurs, avoir pour chefs d'anciens camarades ou d'anciens subordonnés arrivera toujours, lorsque l'ancienneté ne sera pas la loi absolue de l'avancement dans l'armée. Mais il convient de présenter ici une observation d'un ordre plus élevé.

L'avancement n'a pas pour objet de satisfaire les convoitises des officiers. Il ne faut pas même le regarder comme une récompense *obligée* des services rendus, quelque éclatants qu'ils soient. L'avancement est un moyen de recruter l'armée, de combler les vides faits par la mort ou les infirmités. L'intérêt de l'État, dont on doit surtout se préoccuper, exige la présence dans chaque corps d'un certain nombre, toujours au complet, d'officiers de différents grades. Si l'un d'eux vient à manquer, on le remplace par un de ceux qui en approchent le plus. Dans l'intérêt de l'État encore, on entoure ce choix de certaines garanties, faisant la part de l'expérience (avancement à l'ancienneté), celle du mérite présumé (avancement au choix ou par suite d'examens). Les officiers que de malheureuses

circonstances ont écartés des armées sont à plaindre sans doute, mais enfin ils n'y étaient pas et ne peuvent arguer d'aucun droit.

Cette manière d'envisager l'avancement dans l'armée, en subordonnant tout à l'intérêt général, est la base de nos règlements militaires. Il importe de s'y rattacher avec force, et d'en respecter la scrupuleuse observation, en ne conférant les grades que suivant les règles établies par nos lois, dont la sagesse, à cet égard, est prouvée par une longue expérience. Sans cela on contentera des coteries, mais en leur sacrifiant le bien public.

La loi a-t-elle été respectée par la délégation de Tours et de Bordeaux? Non, disent nos contradicteurs, car celle de 1832 exige que l'officier passe dans chaque grade un temps déterminé, qui peut seulement être réduit de moitié en temps de guerre, et cette condition n'a pas été remplie par les officiers qui ont obtenu plusieurs grades pendant la campagne de 1870-71. Un si grand respect de la loi peut sembler extraordinaire de la part de ceux au profit desquels elle est violée depuis quatre mois. Inclinons-nous et prenons acte de ce bon mouvement. Toutefois, quand on veut s'appuyer sur une loi, il faut la citer intégralement. Or, aux termes de l'article 19, aucune condition de temps n'est exigée : 1° après une action d'éclat; 2° lorsqu'il n'est pas possible de pourvoir autrement aux vacances, en présence de l'ennemi. On se borne à citer le premier paragraphe, parce que les actions d'éclat sont rares, et un grand mérite s'impose de lui-même; on oublie toujours le second, d'une application beaucoup plus fréquente. Et cependant, le moyen d'organiser une armée sans la pourvoir d'officiers! On a bien fait commander des régiments ou des brigades par des lieutenants-colonels[1], des compagnies par des lieutenants; il n'était pas possible d'aller plus loin. Le nombre des promotions répétées s'appliquant à une même personne est très-restreint d'ailleurs, car le plus souvent on n'a donné que des grades provisoires ou au titre de l'armée auxiliaire, dans la crainte de faire de mauvais choix, et les titulaires ne les ont pas conservés depuis la paix.

On peut donc dire avec certitude que les nominations faites, pendant la guerre, aux armées de l'intérieur, étaient légales et nécessaires; au contraire, celles faites à Sedan, à Metz, à Versailles, n'ont pas toujours rempli ces conditions. Ce point acquis à la discussion, faut-il conclure que ces dernières nominations sont à annuler et que le gouvernement de la défense nationale a toujours agi avec discernement? Nous ne le pensons pas. L'homme commet toujours des erreurs et elles sont plus fréquentes dans les moments de trouble. Quant à annuler des nominations, l'inconvénient de toucher à la possession d'un grade, à l'*état* de l'officier, nous paraît si grave, qu'il est préférable d'accepter les faits accomplis. Tant de fautes ont

[1] Le tableau de la composition du 18e corps, donné dans notre numéro du 25 juillet, en est un exemple.

été commises de toutes parts, que nul n'a le droit de se montrer bien sévère pour les autres. Ne l'oublions pas non plus, l'officier une fois nommé ne peut être démis de son grade que volontairement ou pour des causes d'indignité déterminées.

Mais alors, comment résoudre la difficulté qui résulte de la présence d'un nombre d'officiers très-supérieur au complet des cadres? En agissant comme les lois le prescrivent en pareille circonstance, il y aura fort peu ou point de promotions à faire pendant une ou deux années, tant à cause du défaut de vacances, que par suite des nominations faites pendant la guerre et de l'appel adressé aux candidats admissibles aux écoles. Des retraites doivent être données d'office aux officiers que le défaut de capacité ou les infirmités empêchent de faire leur service. Nous en pourrions citer qui ayant, l'année dernière, sollicité leur envoi au camp de Châlons, comme moyen d'obtenir un grade dans la Légion d'honneur, se sont déclarés hors d'état de prendre part à la campagne qui s'ouvrait quelques semaines plus tard.

Après ces éliminations, qui pourront être assez nombreuses, il faudra organiser les cadres de la garde mobile ou de la réserve qui sera certainement organisée sous un nom quelconque. Une dure expérience nous a prouvé la nécessité d'être toujours prêts à repousser une agression. On n'improvise pas les armées et, si le simple soldat peut être dressé en assez peu de temps, l'instruction de l'officier est beaucoup plus longue à faire. On aurait grand tort de négliger les éléments tout formés ou même à moitié formés que l'on a en ce moment sous la main. L'organisation d'une réserve permettrait de placer la plus grande partie des officiers aujourd'hui en trop dans l'armée. Quant à ceux qui ne se trouveraient compris dans aucune de ces catégories, ils devraient être mis en non-activité par suppression d'emploi. Mais au lieu de les y laisser indéfiniment, il faudrait les rappeler à tour de rôle à l'activité, afin d'entretenir chez eux l'habitude du service et de compléter leur instruction.

Une instruction incomplète ou mal dirigée est un défaut très-général dans l'armée française. Le maréchal Niel, d'illustre et regrettable mémoire, avait essayé d'y remédier par une réorganisation du corps d'état-major, abandonnée après lui, et par l'institution de conférences auxquelles peu d'officiers ont pris part. Ce sont des projets à reprendre et à développer. Il n'y a guère d'officiers, dans l'ancienne comme dans la nouvelle armée, qui n'ait grand besoin d'étudier, de connaître surtout le service des corps autres que celui auquel il appartient. L'usage des armes nouvelles, la tactique qu'elles obligeront à adopter, sont choses complétement ignorées. Ce qui est plus regrettable encore, les marches, les reconnaissances se font aussi mal que possible dans l'armée française. La géographie militaire y est peu connue, même des chefs. Les hautes questions militaires, la défense du territoire, ne sont étudiées que très-superficiellement et par un petit nombre

de personnes. Il y a donc beaucoup à faire, tout un ordre de connaissances fort importantes auxquelles nos officiers sont presque étrangers, bien qu'elles puissent à bon droit sembler indispensables. Ils ne les apprennent pas dans les écoles, parce que tous n'y passent pas et que la jeunesse n'a point l'esprit assez formé pour d'aussi fortes études. Il serait peu judicieux de renvoyer des hommes faits sur les bancs d'une classe, mais on devrait réunir les officiers des différentes armes dans les chefs-lieux des divisions militaires, où l'on établirait des centres d'instruction supérieure théorique et pratique, pourvus de bibliothèques et de tous les moyens d'études. Les officiers seraient astreints à suivre et à faire des conférences, et ne seraient admis aux grades supérieurs que lorsqu'ils posséderaient des connaissances générales dont le défaut est très-sensible aujourd'hui, qu'il leur est même impossible d'acquérir dans les petites garnisons, avec les habitudes de café, de billard, d'oisiveté dans lesquelles ils s'encroûtent si souvent.

Ces réunions d'officiers ne seraient pas seulement utiles pour leur instruction personnelle, elles fourniraient de précieuses ressources pour l'instructions des réserves, qui ne doivent passer chaque année qu'un temps limité sous les drapeaux et qui trouveraient ainsi tout préparés les cadres dont elles ont besoin.

Sans chercher à établir ici un programme détaillé d'études, émettons le vœu qu'on s'attache surtout à développer chez les militaires, à tous les degrés de la hiérarchie, un grand sentiment des devoirs à remplir envers le pays, une aversion profonde pour toute espèce de capitulation, d'arrangement avec l'ennemi. Il existe à cet égard un trouble extraordinaire dans les esprits. On blâme sévèrement ceux qui ont violé, après l'avoir pris, l'engagement de ne pas servir pendant la guerre, comme si un militaire français n'avait de devoirs à remplir qu'envers les Prussiens ! comme si la grande faute n'était pas de s'exonérer des obligations, bien autrement importantes, que l'on a contractées envers son pays lorsqu'il devenait pénible ou périlleux de les remplir ! Quant aux hommes qui ont soutenu la lutte jusqu'au bout, souvent sans espoir de succès, on les tient pour suspects, on veut les rendre responsables des erreurs d'un gouvernement qu'ils n'ont point contribué à établir, on leur reproche amèrement de n'avoir pas réussi dans leurs efforts pour délivrer la France de l'invasion étrangère, mais ils pourront toujours répondre avec le vieux Corneille :

J'aurai du moins l'honneur de l'avoir entrepris

***

---

# L'INCOME-TAX ET LA FRANCE

Il faut au Trésor des recettes.

A des impôts déjà très-lourds doivent s'ajouter des charges nouvelles.

La France, qui a le crédit haut pour emprunter, aura les ressources nécessaires pour payer les intérêts et bientôt le capital de sa dette.

Mais aujourd'hui, vif est l'émoi parmi nous tous, contribuables.

Lesquels du troupeau seront tondus le plus près?

Je hasarde cette comparaison en me rappelant que, de tout temps, le gouvernement s'est appelé le berger du peuple : ποιμὴν λαῶν, disaient les Grecs. En république comme en monarchie, le fisc a toujours cette apparence de loup errant, *quœrens quem devoret.* Il me semble voir l'ogre du vieux conte examinant l'un après l'autre les frères du petit Poucet.

Et nous nous faisons petits, pelés, étiques, de peu de viande, de nulle valeur.

— Prenez mon voisin, il a pleine chair et belle laine.

L'embarras est grand pour le tondeur officiel.

Où que le ministre regarde, il soulève des plaintes sans fin.

— Frapper le commerce! y songez-vous? Il agonise. On ne tape pas les morts.

— Ouvrez la porte, que je sorte, dit l'agriculture en courroux.

— Fermez-la! Du dehors on m'envahit, on m'écrase, on m'étouffe! réclame à son tour l'industrie. Je ne suis qu'une faible enfant.

C'est à ce sentiment d'humilité intéressée qu'il convient, je crois, d'attribuer les propositions qui, de beaucoup de parts, s'élèvent en faveur d'un impôt sur le revenu.

Quoi de plus juste... en théorie?

Les pauvres ne payeront rien.

Les gens de médiocres ressources payeront peu.

Les heureux du monde payeront beaucoup.

J'y souscris de tout cœur.

Mais, étant donné ce but, que je voudrais atteindre aussi bien que vous, je reconnais qu'*en France* (je dis en France à dessein), le meilleur moyen d'y tendre n'est pas de recourir aux procédés usités chez nos voisins d'outre-Océan et d'outre-Manche pour taxer les citoyens suivant leurs richesses.

Il faut partir de ce principe, qu'à chaque peuple convient une taxation spéciale, comme à chaque malade un traitement particulier. Les Anglais, buveurs de thé, tirent de cette feuille des sommes énormes; changeons nos habitudes, avant d'espérer chez nous des recettes pareilles de cette denrée.

J'ai pris cet exemple pour indiquer déjà que l'imitation des impôts britanniques ne doit pas être servile.

Parmi tous ceux qui parlent à tort et à travers de l'income-tax, combien le connaissent? Combien ont recherché si cette création de M. Pitt pourrait s'acclimater de ce côté-ci du détroit? Ont-ils réfléchi que cet impôt, d'une installation coûteuse, ne payerait peut-être que tout juste les frais de perception en France?

Je n'aurai point les chaleureuses indignations de M. Thiers contre les mauvais sentiments qui se cachent derrière une revendication d'apparence démocratique. Il suffit de leur opposer de froids arguments de faits et de chiffres.

Un mot dit tout : nous ne sommes pas assez opulents pour nous passer le luxe de cette innovation. Nous avons des riches, oh! sans doute, mais pas assez. C'est ici le pays des demi-fortunes. On s'y met à quatre, à six, à huit, pour acheter une charge d'agent de change. Avons-nous, par département, un propriétaire foncier tirant de ses terres 30,000 livres de rente?

J'en appelle à qui connaît ce que payent les administrations publiques ou privées, pour demander si nous pourrions présenter un tableau pareil à celui-ci :

ROYAUME-UNI.

INCOME-TAX. CÉDULE E.

*Traitements, salaires, pensions de retraite.*

| | | | | | |
|---|---|---|---|---|---|
| Fonctionnaires ou employés recevant de | | 2,500 | à | 4,000 fr. | 42,742 |
| — | — | 4,000 | à | 5,000 | 44,612 |
| — | — | 5,000 | à | 7,500 | 16,225 |
| — | — | 7,500 | à | 10,000 | 7,639 |
| — | — | 10,000 | à | 12,500 | 3,543 |
| — | — | 12,500 | à | 15,000 | 2,006 |
| — | — | 15,000 | à | 17,500 | 1,087 |
| — | — | 17,500 | à | 20,000 | 783 |
| — | — | 20,000 | à | 22,500 | 503 |
| — | — | 22,500 | à | 25,000 | 323 |
| — | — | 25,000 | à | 50,000 | 1,738 |
| — | — | 50,000 | à | 75,000 | 207 |
| — | — | 75,000 | à | 100,000 | 91 |
| — | — | 100,000 | à | 125,000 | 34 |
| — | — | 125,000 | et au delà | | 85 |

Nos sénateurs à 30,000 francs faisaient scandale. Nos députés à 25 francs par jour ne reviennent pas à 10,000 francs pièce.

Il y a entre nous et les Anglais toute la distance qui sépare une nation aristocratique d'un peuple essentiellement bourgeois.

Félicitons-nous de cet état, loin d'en rougir. Nous n'avons pas le paupérisme de nos voisins.

Ce n'est un mystère pour personne, que les créanciers de l'État sont moins nombreux et plus riches dans le royaume-uni qu'en France. Les inscriptions de rentes n'y descendent point aux chiffres démocratiques de nos emprunts nationaux. Oserions-nous taxer le Grand-Livre? Oui, sans doute, si toutes les natures de revenus subissaient la loi, et nul ne réclamerait, pas plus qu'en Angleterre, où les Consolidés sont, comme nos titres, exempts d'impôts *a priori*. Mais si l'Income-tax ne s'appliquait qu'à partir de 2,000 francs de revenu, par exemple, aurions-nous, du chef de la dette publique, un résultat, non pas relativement beau, mais absolument sérieux? Quand on s'expose à tout l'odieux d'une taxe inquisitoriale, on doit au moins chercher une compensation dans la splendeur des recettes. En 1867, la cédule C, sur le pied de 2,08 pour 100, a fourni au budget britannique, pour toutes les espèces de rentes, dividendes, valeurs nationales ou étrangères, 17,546,000 francs.

Pensez-vous obtenir pareille somme en France?

Non, mille fois non.

Et nous avons à emprunter 3 milliards.

Ne touchez pas à... la rente.

Pour peu que vous soyez mêlé au monde des affaires, vous avez pour me répondre, toute prête, l'énumération des grandes compagnies qui exploitent les ressources naturelles ou artificielles de notre pays. Vous savez quels noms sont inscrits au Livre d'or de la France industrielle et commerciale. Nous avons, nous aussi, nos *princes-marchands*, comme s'intitulent les millionnaires de l'Angleterre et de l'Écosse; mais en combien petit nombre, si nous comparons fortune à fortune, chez les deux peuples! Je vous rappelle, sans commentaires, les chiffres suivants, que j'emprunte à la cédule D, pour l'année 1867, dans le Royaume-Uni.

CÉDULE D. — COMMERCES ET PROFESSIONS.

| | | | | | |
|---|---|---|---|---|---|
| Contribuables payant sur un revenu de | | 12,500 | à | 15,000 fr. | 9,452 |
| — | — | 15,000 | à | 17,500 | 5,400 |
| — | — | 17,500 | à | 20,000 | 3,298 |
| — | — | 20,000 | à | 22,500 | 2,952 |
| — | — | 22,500 | à | 25,000 | 1,175 |
| — | — | 25,000 | à | 50,000 | 8,729 |
| — | — | 50,000 | à | 75,000 | 2,670 |
| — | — | 75,000 | à | 100,000 | 1,349 |
| — | — | 100,000 | à | 125,000 | 686 |
| — | — | 125,000 | à | 250,000 | 1,309 |
| — | — | 250,000 | à | 1,250,000 | 801 |
| — | — | 1,250,000, | et au | delà | 56 |

Les grandes maisons, là-bas, sont la règle, ici, l'exception.

Et la conséquence en est que, chez nous, l'impôt ne touchera peut-être qu'une tête sur dix. Car il faudra partir d'une limite. Elle est, chez nos voisins, fixée à 2,500 francs net. Petits fermiers, petits boutiquiers, petits fabricants, petits rentiers, resteront par milliers, en France, au-dessous du niveau légal.

Le taux le plus bas de l'Income-tax a été de 1,66 pour 100. Pour la première série des contribuables, à 3,000 francs, par exemple, ce serait un payement net et sec de 50 francs.

Qu'on y songe.

— Mais il faut pourtant bien, dira-t-on, que nos riches payent. Richesse oblige.

J'en tombe d'accord.

Seulement ce n'est pas ainsi que vous devez attaquer le capital, — ce monstre, — au dire des socialistes.

Menacez-le de front, il se dérobe.

C'est en l'amusant, en le circonvenant, en le prenant de droite, de gauche, un peu par-ci, un peu par-là, que vous en obtiendrez le contingent voulu.

Voulez-vous brusquement dire aux gens :

— Que gagnez-vous?

— Professeur, combien de cachets par année?

— Combien de visites, docteur?

— Avocat, compte tes dossiers?

— Marchand, étale-moi tes livres.

Et vous croyez que tous ne vous maudiront pas? D'autant que la plus loyale déclaration peut être accueillie par un démenti.

Et qui sera juge?

Le voisin, le concurrent; l'État, c'est-à-dire l'ennemi.

Rappelez-vous que nous, Français, économes dans le particulier, parcimonieux, avares même, — à en étonner les Anglais, — nous tenons à nos petits sous.

Rien ne nous fâche autant que de les livrer contre une quittance maigre et sèche du percepteur.

Il nous faut *l'impôt attrayant,* celui de consommation. Voilà la vérité.

Soixante francs versés au bureau de tabac, c'est une joie; mais dix francs donnés au guichet d'une compagnie d'assurances, quel ennui!

Nous en voulons pour notre argent.

Frappez le riche dans son luxe et le bourgeois dans son bien-être.

Taxez nos plaisirs.

Vous n'aurez pas besoin de l'Income-tax.

Plus tard, mieux instruits, ayant fait longtemps nos affaires nous-mêmes,

nous en arriverons à comprendre la théorie de l'impôt. Nous l'aimerons pour lui-même.

Nous voulons être encore aujourd'hui traités en enfants qu'un brutal appel épouvante.

Sucrez beaucoup la médecine.

L'impôt indirect est l'impôt Français.

Épargnez-nous ces enquêtes odieuses qui nous pousseraient à mentir.

Nous ne mentons que trop déjà.

Le budget de M. Pouyer-Quertier ne compte-t-il pas en recette les recouvrements à opérer sur déclarations frauduleuses?

C'est une taxe mauvaise, celle qui met le contribuable entre son intérêt et son devoir.

Ne comptez pas sur la vanité. Elle se tait en pareil cas. Demandez plutôt à nos voisins.

Je connais l'esprit français. Ce serait une bonne plaisanterie que de tromper l'agent du fisc.

— Bah! tous mes amis font de même. Je serais bien bête de ne pas les imiter.

Tristes arguments qui démoralisent.

Ne nous induisez pas en tentation. *Libera nos a malo.*

En ce moment surtout, où le mécanisme administratif doit être simplifié plutôt qu'étendu, n'y introduisons point un appareil coûteux et nouveau dont les inconvénients seraient certains et le succès douteux.

Le plus sage est de se servir des vieux engins et d'en tirer le nécessaire.

Ce n'est pas quand l'impôt sur le revenu va disparaître aux États-Unis que nous devons l'implanter chez nous. C'est une mauvaise herbe aux racines profondes qui difficilement s'arrachent.

John Bull le sait bien et nous la conseille.

Méfions-nous!

Édouard Burdet.

---

# NÉCROLOGIE

## LE MARQUIS DE NICOLAY

Un homme d'avant 1789, un des représentants les plus complets, les plus purs, les plus sages, les plus instruits, les plus chrétiens, les plus accomplis de l'ancienne société française, M. le marquis de Nicolay, vient de

mourir à Genève, presque nonagénaire. Il était comme le dernier des Romains.

Fils d'Aymar de Nicolay, premier président de la Chambre des comptes sous Louis XVI, il n'avait que onze ans quand il vit périr son père sur l'échafaud révolutionnaire. Mais ce grand magistrat lui laissait de nobles exemples dans la vie comme dans la mort, et plus tard son fils était en droit de lui appliquer cette parole de M. Molé : « Tu fus juste parmi les justes, et le crime, en te prenant pour victime, s'est montré équitable envers toi. »

Chez les Nicolay, la culture de l'esprit faisait partie de l'héritage de famille. Le dernier premier président de la Chambre des comptes était membre de l'Académie française. Mais les temps étaient changés : au moment où son fils arrivait à l'adolescence, l'étude par excellence était celle des mathématiques. En ce point, le jeune de Nicolay fut de son temps ; il suivit avec distinction les cours de l'École polytechnique à la glorieuse époque où elle avait pour professeurs Lagrange, Monge et Laplace, et deux de ses plus illustres condisciples, Biot et Poinsot, étaient demeurés ses amis.

En 1809, M. de Nicolay épousa Augustine de Lévis, fille de ce spirituel duc de Lévis que nous avons vu sous Louis XVIII membre de l'Académie française, et dont les *Souvenirs* sont restés dans la mémoire de tous les gens de goût et de tous les amis des lettres.

Le 17 août 1815, le marquis de Nicolay fut nommé pair de France, en même temps que M. de Chateaubriand, dont il était l'ami, et il donna tout de suite une preuve mémorable d'indépendance, comme aussi de l'extrême délicatesse de conscience qui était l'un des attributs distinctifs de son caractère, en s'abstenant, presque seul, de prendre part au jugement du maréchal Ney. Exempt de toute ambition, il n'accepta de la Restauration d'autre marque de bienveillance que la présidence du conseil de l'École polytechnique. Bien que, par ses traditions domestiques et par ses principes, il appartînt tout entier à la droite, il refusa plus d'une fois son vote à M. de Villèle et ne se livra point à M. de Polignac.

Mais, si sa conscience pouvait l'éloigner de tel ou tel ministre, rien n'était capable de le séparer de la monarchie légitime. On le vit bien en 1830. Non-seulement le marquis de Nicolay dénia toute adhésion au gouvernement nouveau, mais il lui devint pénible d'habiter la France et il fixa sa résidence en Suisse. Là il vécut environné du respect public, étranger désormais à la politique et partageant son temps entre sa famille, l'étude et l'exercice assidu de la charité.

En 1834, il donna un témoignage signalé de sa fidélité persévérante et de son dévouement invariable à la royauté exilée, en se séparant pour longtemps de madame de Nicolay, que Charles X avait invitée à venir terminer l'éducation de Mademoiselle, plus tard duchesse de Parme.

Les tristes événements du mois d'octobre 1847 forcèrent le marquis de Nicolay de quitter Fribourg, qu'il habitait par choix depuis dix-sept ans. Il se réfugia à Genève : c'était du moins se rapprocher de la France.

Là se sont écoulées, sous l'œil de Dieu et dans la pratique de toutes les vertus, les vingt-quatre dernières années d'une vie constamment une et admirablement remplie. Les heures qui n'étaient pas données à la prière et aux pauvres, étaient toutes occupées par l'étude. Le marquis de Nicolay a eu le privilége si rare d'échapper aux infirmités de la vieillesse et de conserver jusqu'à la fin la plénitude des dons qui étaient en lui. On ne se lassait pas d'admirer sa présence d'esprit, la sûreté de sa mémoire, la modération de ses jugements, sa vigueur d'intelligence et le charme intarissable de sa conversation. Il relisait sans cesse les classiques latins, qui ont tenu tant de place dans la forte éducation des Achille de Harlay, des Mathieu Molé, des Lamoignon, et qui ont tant contribué à la virilité d'âme de ces hommes dignes du respect des siècles. Mais, comme eux, le marquis de Nicolay puisait sa vertu à une source à la fois plus haute et plus pure ; il étudiait avec une sorte de passion l'Écriture sainte. Rien de ce qui peut jeter de la lumière sur quelque point de la Bible que ce soit ne le trouvait indifférent. Aussi nul ne s'intéressait-il plus que lui aux découvertes de l'érudition moderne dans le champ si vaste des antiquités égyptiennes, assyriennes et persépolitaines.

Mais, comme on l'a dit avant moi, combien les dons de l'esprit étaient encore dépassés chez lui par ceux du cœur ! Quelle loyauté ! quelle élévation de sentiments ! quelle fermeté de principes, si incessamment tempérée qu'elle fût, au dehors, par la plus inaltérable bienveillance et par le savoir-vivre le plus exquis ! Et, en même temps, quelle foi ! quelle charité ! et quelle modestie, quelle simplicité dans la charité !

Sa mort a été digne de sa vie. Pour lui la dernière épreuve a été courte. Il lui a été donné néanmoins de se recueillir en présence de l'éternité, de bénir sa famille, de prier pour l'Église et pour la France ; puis, *comme un ouvrier robuste, à la fin de sa tâche il s'est endormi*, mais c'est pour aller à Dieu.

FOISSET.

---

# LIVRES NOUVEAUX

Il y a, à l'heure qu'il est, toute une bibliographie de la Commune. Les livres publiés sur ce sujet ne se comptent déjà plus, en effet. Mais c'est le cas de répéter l'adage : « Abondance n'est pas toujours richesse. » La lumière n'a pas grandi autour de l'événement auquel ces livres sont consacrés en proportion avec leur nombre. Beaucoup se répètent et la plupart ne l'envisagent qu'à des points de vue particuliers. Les uns, comme celui de M. Édouard Moriac : *Paris sous la Commune*[1], sont un simple journal des événements régulièrement enregistrés à leur date, la plupart du temps dans le texte même des documents officiels, sans réflexions ni commentaires, mais non sans couleur toutefois et sans agrément, grâce au tour vif et parfois piquant donné à ces simples éphémérides ; ou, comme celui de M. d'Arsac : *la Guerre civile et la Commune de Paris*[2], se composent de pièces authentiques rangées dans l'ordre chronologique et rattachées l'une à l'autre par un récit sommaire des faits auxquels elles se lient et dont elles ont été l'origine ou le résultat. De tels ouvrages ont une valeur réelle et même d'autant plus grande que, en ouvrant des sources à l'histoire, ils évitent, par la modestie du rôle qu'ont pris leurs auteurs, tout ce qui pourrait la distraire ou la passionner. Leur seul défaut est de présenter des vides, mais ce défaut est facile à corriger.

Plus grave est celui de quelques autres où la polémique s'est substituée à l'histoire. Tel est celui qui a pour titre : *l'Agonie de la Commune*[3], dont l'auteur, M. Ernest Daudet, naguère champion d'une autre cause, a fait un plaidoyer en faveur de la république. Dégager les hommes dits du 4 septembre, non-seulement de toute connivence ou de toute complicité, mais (ce qui sera trouvé fort) de toute intelligence avec ceux de la Commune,

[1] 1 vol. in-12, deuxième édition. Librairie Dentu.
[2] 1 vol. in-12. Librairie Curot.
[3] 1 vol. in-12. Librairie Lacchaud.

telle est la thèse que s'est donnée M. Daudet, qui raconte beaucoup moins qu'il n'argumente. A l'en croire, loin que la République ait procréé la Commune, c'est elle qui l'a tuée. On pourrait répondre que l'un des faits n'exclut pas logiquement l'autre, et que, lors même que la dernière affirmation serait vraie, il s'en suivrait tout au plus que, comme certaines misérables créatures, la République aurait commis un infanticide.

L'écrivain qui signe *Sempronius*, tout en faisant une place large au récit des faits n'en est pas plus fidèle aux formes et à l'impartialité de l'histoire, dans l'ouvrage qu'il intitule pourtant : *Histoire de la Commune de Paris en* 1871[1]. Seulement, au lieu d'un plaidoyer, son livre au fond est un réquisitoire. L'auteur a voulu, dit-il, offrir au public « une étude sérieuse des causes de l'horrible guerre sociale qui a mis la France à deux doigts de sa perte, » en même temps que « un récit complet et circonstancié des faits qui se sont accomplis depuis le 18 mars », faits dont il a été le témoin oculaire, ajoute-t-il, et presque la victime. Malgré le point de vue restreint où il s'est placé (car c'est uniquement de la vie intime de la Commune, de sa vie subjective, dirions-nous volontiers, qu'il s'occupe), la recherche des sources un peu lointaines auxquelles il remonte, la forme un peu véhémente de son livre et ses limites un peu étroites, ne lui ont pas permis d'être aussi « complet » et aussi « circonstancié » qu'il se l'était promis et que l'importance du sujet l'aurait demandé. *Sempronius* paraît l'avoir senti lui-même, en donnant pour appendice et complément à son livre une liste par ordre de dates des mesures prises et des manifestes lancés par la Commune.

Nous venons de parler de la « vie intime » de la Commune : il y a eu aussi la vie intime de Paris sous cet affreux régime. On en a peu parlé ; elle mériterait cependant bien d'être peinte. Quoique les souffrances en aient été moindres que sous le siége des Prussiens, elles n'ont pas laissé d'être grandes, au moins moralement. Un seul écrivain, à notre connaissance, s'en est occupé. C'est M. Dalsème, dans le volume intitulé : *Paris pendant le siége et les soixante-cinq journées de la Commune*[2], et encore est-ce dans les dernières pages seulement. L'auteur y peint d'une manière assez dramatique l'état flottant de l'opinion au lendemain du 18 mars, alors qu'aux ineptes récriminations contre Versailles succèdent les appréhensions trop fondées de la guerre civile. Quand, pour parler comme lui, « l'insurrection s'est faite la révolution » et que la persécution commence, la physionomie de Paris devient anxieuse, le bourgeois curieux mais défiant se mêle encore aux groupes, mais ne se hasarde plus à y parler. Cette attitude nouvelle est encore bien saisie et bien rendue par M. Dalsème qui, pour être

[1] 1 vol. in-12. Librairie de Décembre-Alonnier.
[2] 1 vol. in-12. Librairie Dentu.

supérieur en intelligence politique aux badauds, qu'il nous montre prêtant tour à tour l'oreille à ceux qui disent : « Cela va bien » et à ceux qui chuchotent : « Cela va mal » n'en partage pas moins une partie de leur suffisance et de leurs préjugés étroits. Il est gouailleur et narquois, mais en même temps crédule comme un Parisien pur-sang. Ses scènes de la Commune ou du Comité central, dont, soit dit en passant, il démêle assez les jeux différents, sont croquées d'une manière assez bouffonne; seulement on voudrait dans la balance un accent plus net et que la moquerie fît quelquefois place à l'indignation.

Un livre tout petit, mais fort utile et qui va le devenir davantage aujourd'hui que s'ouvrent les conseils de guerre, c'est la *Biographie des hommes de la Commune*, par M. Jules Clère[1], recueil, non pas complet, comme le dit le titre, puisque bien des noms y manquent, notamment Flourens, Duval, Charton, mais assez étendu, de notices sur les individus qui ont joué un rôle marquant dans la dernière insurrection de Paris. M. Clère n'est pas de leurs amis et il a parfois le mot dur à leur endroit; en général pourtant il reste, à leur égard, dans les bornes de la convenance et de la justice, témoin, entre autres, la notice sur M. Félix Pyat.

Nous ne dirons qu'un mot d'une autre catégorie de publications, les notices sur les prélats, les prêtres, les otages et les prisonniers fusillés ou échappés à une mort imminente, parce que ces notices et souvenirs ont paru pour la plupart dans les journaux et recueils périodiques avant d'être publiés à part (*Deux mois de prison sous la Commune*[2], par M. l'abbé Perny, dans *l'Univers; la Place Vendôme et la Roquette*, par M. l'abbé Lamazou; *Le 25 mai à l'Avenue d'Italie*, par M. l'abbé Lesmayoux[3], dans *le Correspondant*), ou ont reçu déjà l'éminente publicité de la chaire, tels que l'éloquente *Oraison funèbre des Pères Dominicains d'Arcueil*, par le P. Perraud, de l'Oratoire[4], et le touchant *Éloge funèbre de Mgr Darboy*, par le R. P. Didon, des Frères prêcheurs[5], l'une des appréciations les plus distinguées du prélat martyr. Mais nous devons une mention à part aux *Actes de la captivité et de la mort des RR. PP. Olivaint, Ducoudrai, Caubert, Clère* et *de Blangy*, par le P. de Pontlevoy[6], récit palpitant des derniers jours et des dernières heures des cinq victimes par lesquelles la Compagnie de Jésus a, comme l'ordre des Dominicains, payé son tribut aux ennemis de Dieu. C'étaient aussi des hommes voués à l'éducation de la jeunesse, venus de l'armée, du barreau, du haut enseignement à la savante école de la rue des Postes, transformée par eux en une ambulance où ils avaient soigné les frères de ceux qui les ont tués. C'est par

[1] 1 vol. in-12. Librairie Dentu. — [2] 1 vol., chez Lainé, rue des Saints-Pères. — [3] Librairie Douniol. — [4] Librairie Le Clère. — [5] Librairie Albanel. — [6] Librairie Téqui, rue de Mézières.

eux-mêmes, la plupart du temps, c'est-à-dire par leur correspondance, que les a peint leur chef, aussi calme, aussi doux, aussi rempli de charité, en racontant leur vie de dévouement et leur mort héroïque, que les martyrs l'ont été eux-mêmes dans leur prison et à leur mort.

Il résulte de cet aperçu que l'histoire de la Commune n'est pas faite encore, ce qui, vu le peu de temps qui nous en sépare, n'a rien de bien étonnant. Cette conjuration inouïe aura un jour son Salluste, il faut l'espérer, mais il n'a pas encore paru.

Ce n'est pas du moins M. le vicomte de Beaumont-Vassy, tout imposante que soit la mine du volume qu'il vient de nous donner : *Histoire authentique de la Commune de Paris, ses origines, son règne, sa chute*[1]. Il n'y a guère là, en effet, sur les origines, le règne et la chute du gouvernement insurrectionnel, que ce que tout le monde a lu dans les journaux, dont M. le vicomte de Beaumont-Vassy a fait, nous le reconnaissons, un dépouillement clair, bien ordonné, mais extrêmement succinct et étroitement limité au temps qu'a duré la Commune, du 18 mars au 28 mai. Son récit est « authentique » au même titre que les gazettes auxquelles il l'a emprunté, sans y rien ajouter d'ailleurs, pas même, à l'endroit où il raconte l'entrée des troupes de Versailles, le nom de cet héroïque M. Ducatel, qui, au risque de sa vie, accourut pour leur annoncer que les remparts étaient abandonnés; ni celui du trop modeste capitaine Garnier, qui, le premier, s'empara de la porte du Point-du-Jour, bien que l'action de l'un des deux au moins ait été constatée par des documents « authentiques. » Le lecteur qui chercherait ici les renseignements annoncés par le titre sur les « origines » de la Commune éprouverait également une déception; l'auteur ne nous apprend rien de nouveau sur les affinités entre la Commnne et l'Internationale, et ne distingue pas même très-nettement l'action de l'une sur l'autre et le rôle de dupe des jacobins de la Commune leurrés par les hommes du Comité central. Rien non plus, ou rien de neuf et d'un peu accentué sur les connivences à peine voilées de l'extrême gauche de l'Assemblée de Versailles et de certains maires, à qui conviendrait mieux le titre de *souteneurs de la Commune*, que, dans une brochure spirituelle[2], M. Georges d'Heylli donne au prince de Bismark et à Napoléon III. Nous avons prononcé tout à l'heure le nom de Salluste. Que l'auteur de l'*Histoire authentique de la Commune de Paris* nous le pardonne. Nous ne l'avons pas fait avec la méchante intention de provoquer un parallèle.

---

M. de Laprade a donné, pendant la guerre, aux journaux de la province des vers qui nous étaient destinés. Ces vers, où le dernier de nos grands

[1] vol. in-12. Librairie de Garnier frères.
[2] *Les Souteneurs de la Commune*. Librairie générale, 72, boulevard Haussmann.

poëtes a épanché les sentiments douloureux qui, pendant cette lamentable période, ont rempli son cœur patriotique et religieux, viennent d'être réunis en un élégant petit volume qui porte la croix rouge des ambulances et se vend au profit des blessés[1]. N'était la place qui nous manque, nous les reprendrions comme un bien dont la jouissance a échappé par un fait involontaire et dont la beauté fait naître des regrets. Ils sont dignes, en effet, de tout ce que M. de Laprade a écrit dans ses meilleurs jours d'inspiration, ces petits poëmes où il y a du Tyrtée et de l'Archiloque, des cris de guerre et des cris d'indignation. Les cris de guerre sont les premiers qui éclatent quand Paris, s'apprêtant à barrer la route à l'Allemand vainqueur du généralissime de Sedan, voit les Bretons arriver confiants et résolus dans ses murs. Le poëte, regrettant d'être condamné par son âge à renoncer aux armes, s'écrie avec un accent profondément ému :

Ah! si j'étais encor, chez les pâtres gaulois,
Un alerte chasseur, souple comme autrefois,
D'un œil sûr dirigeant le plomb des carabines,
Et d'un jarret d'acier franchissant nos ravines,
Je bondirais alors sur ces infâmes loups,
Et mes cris s'entendraient d'aussi loin que mes coups!
Alors, ne rêvant plus que vengeance et victoire,
Sur les coteaux lorrains ou sur tes bords, ô Loire!
L'essaim des francs-tireurs me verrait accourir,
Et j'oserais chanter, étant prêt à mourir.
Mais, débile, impuissant, courbé sous la défaite,
Je n'ai plus qu'à m'asseoir et qu'à voiler ma tête,
Et dans l'ombre, envieux de nos vaillantes morts,
Je n'ai plus qu'à finir, étouffant de remords.
Peut-être, malgré l'âge et le froid qui me gagne,
Si j'étais parmi vous, ô fils de la Bretagne,
O Celtes vendéens, revêtus de la croix,
Et qui du barde encore aimez la rude voix,
Peut-être à vos côtés, paysans invincibles,
Mon cœur retrouverait quelques hymnes terribles,
Et ma rage, enivrant vos sacrés bataillons,
Soulèverait là-bas les pierres des sillons.
Mes vers, sonnant la charge et jamais la retraite,
Seraient votre clairon, Cathelineau! Charette!
Pour qu'un même boulet, fauchant le premier rang,
Mêlât mon sang obscur à votre illustre sang.

Puis, la vue de ces milices improvisées et pourtant si martiales lui rendant pour un moment l'espérance, le poëte les encourage de la voix en leur remettant sous les yeux tout ce qui parle encore à leur cœur, Dieu et la France, leur religion et leur patrie, et, par-dessus tout, l'honneur, ce vieux mot si français.

Allez donc, ô géants, ô Bretagne, ô Vendée!
Allez, Saints de l'Anjou!
De sauvages impurs la France est inondée;
Peuple chrétien, debout!

[1] Lyon, Félix Girard, rue Saint-Dominique.

C'est notre Dieu sanglant qui vous appelle aux armes,
Qui vous commande ici.
Saint Louis, Jeanne d'Arc, les yeux baignés de larmes,
Vous adjurent aussi.
Il s'agit de leur France et de son âme entière;
Car le Teuton vainqueur
Veut moins, dans son orgueil, rogner notre frontière
Qu'égorger notre honneur!

Mais tandis qu'à côté des Bretons toutes les provinces encore libres du joug de l'ennemi envoient la fleur de leur jeunesse à la défense de Paris, le roi de Prusse, qui avait solennellement déclaré n'en vouloir qu'au triste souverain qu'en un jour d'aveuglement s'était donné la France, met bas le masque sous lequel il cachait sa haine et ses projets de vengeance, et laisse voir sans pudeur que c'est la France elle-même qu'il entend mutiler, abaisser, réduire au dernier rang. La joie dissimulée sous une phraséologie cagote que la réalisation commencée de ces noirs desseins inspire au descendant d'Attila, soulève chez M. de Laprade un de ces ouragans de l'âme qui frémissaient dans les ïambes du poëte grec. La pièce — épître ou satire, je ne sais comment l'appeler — et qui a pour titre : *Au roi Guillaume*, est non-seulement la plus belle de ce petit volume, mais l'une des plus belles qu'ait écrites l'auteur des *Muses d'État*. L'indignation y est profonde et empreinte d'un tel sentiment de mépris pour le souverain qui ne sait point saisir l'occasion d'être grand, que la colère y jaillit en vers où l'on regrette parfois l'absence de modération, mais qui fouettent le pieux vainqueur jusqu'au sang. Le début en est plein de grandeur :

Roi, l'homme qui vous parle est un homme de paix,
Un homme de prière, ami des bois épais,
Soumis aux justes lois, fidèle aux justes maîtres,
Nourri dans le respect des rois et des ancêtres.
Jamais un mot de lui blessant les vieilles mœurs
N'a brigué le succès des modernes rimeurs;
Jamais, pour mendier des couronnes civiques,
Sa Muse ne hurla sur les places publiques.
S'il a dit fièrement, d'un style bien trempé,
Son mépris de la fourbe et d'un trône usurpé,
Il brave en tous ses vers et dans toute sa vie
Le démagogue impur, fait de haine et d'envie.
Les aïeux dont il sort, dont il suit la leçon,
Dont il garde à son fils le modeste écusson,
Jugés pour leurs vertus, condamnés par le crime,
Mouraient sur l'échafaud du prince légitime.
Or voici, devant Dieu, la main levée au ciel,
Ce que vous dit cet homme au cœur droit et sans fiel.

Suivent alors, dans un magnifique langage, les leçons d'héroïsme qui découlent du saint Livre dont Guillaume a si souvent les paroles à la bouche. Après avoir montré que ce n'est pas là que l'ambitieux monarque s'inspire, « Toi seul, » lui dit le poëte en s'adressant une seconde fois à lui,

Toi seul et ton orgueil attisez cette guerre
Dont les lâches horreurs épouvantent la terre;

Il s'agit d'attacher l'Allemagne à ton char,
Et, Dieu t'ayant fait roi, de t'appeler César.
Il s'agit d'échanger un titre qu'on révère
Pour celui que portaient Néron, Claude et Tibère.
Tu veux être empereur au lieu de roi chrétien...
Va, ce titre infamant, tu le mérites bien :
Cet exécrable fruit du meurtre et des rapines,
Ce titre, il fut toujours conquis sur des ruines !
Va donc, poursuis ton œuvre et touches-en le prix;
. . . . . . . . . . . . . . . . . . . . .
Sois fier, inscris ton nom dans votre Walhalla;
Prends-y ta place auguste à côté d'Attila.
Ton œuvre est faite, ô roi, ton œuvre très-chrétienne;
Repose-toi. C'est Dieu qui va faire la sienne.
Cette heure t'appartient, il a l'éternité :
. . . . . . . . . . . . . . . . . . . . .
Va donc, la Bible en main, va jusqu'au bout, Guillaume!
Achève d'égorger, de piller ce royaume;
Ta race et toi portez inscrite à votre flanc
La malédiction de tout le peuple Franc.
La sainte Némésis a sifflé sur vos têtes.
Mes vers dureront plus, ô roi, que tes conquêtes;
Ils porteront plus loin que ton lâche canon.
Le sang dégouttera des lettres de ton nom.
Ton peuple quelque jour, maudissant sa victoire,
T'arrachera du front un laurier scélérat;
Et tu seras cloué par la main de l'histoire
Entre Bonaparte et Marat.

Nous passons à regret sans en rien citer la pièce *A la France*, si touchante pourtant, et celle *Aux bons Allemands*, d'une si âpre ironie. Une autre, la dernière du recueil, nous plaît toutefois davantage. C'est un témoignage de reconnaissance au petit peuple grec qui, seul au milieu de l'abandon où nous laissait, par ingratitude ou par couardise, d'autres plus puissants que nous avions aidés à naître ou empêchés de mourir, — l'utilitaire Amérique, entre autres, — nous témoignait ouvertement et efficacement ses sympathies. M. de Laprade lui a payé dans cette pièce un tribut auquel toute la France s'associera. En voici quelques vers :

Allez, fils de la Grèce, et soyez en exemple
A ces peuples ingrats sauvés de notre sang;
D'un regard lâche et froid l'Europe nous contemple,
Et vous venez pour nous mourir au premier rang.
Vous seuls vous souvenez des bienfaits de la France,
Lorsque chacun l'oublie ou l'insulte en son deuil;
Vous seuls vous prononcez le mot : reconnaissance !
A le dire bien haut vous mettez votre orgueil.
Soyez bénis ! venez, ô généreuse race,
Vous, de la liberté les plus anciens soldats;
Vous seuls sous nos drapeaux méritez une place,
Enfants de Thémistocle et de Léonidas.

Ces vers, si nous ne nous trompons, prouvent que la gratitude n'inspire pas moins bien que le ressentiment.

P. Douhaire.

# QUINZAINE POLITIQUE

9 août 1871.

C'est Paris qui a tenu le devant de la scène au début de cette quinzaine et qui demande qu'on s'occupe d'abord de lui. Le 30 juillet dernier, on votait dans la ville de la Commune pour le second tour de scrutin municipal. Quand nous disons on votait, c'est une manière de parler beaucoup trop générale, et même absolument fausse si elle emporte avec elle un sens de majorité. Le parti conservateur, un moment réveillé et discipliné par l'excellente attitude de vingt-cinq journaux, et qui devait déjà deux victoires à cette union de la presse, le parti conservateur, disons-nous, votait aussi peu que possible. Deux efforts dans un mois, un le 2 juillet pour nommer des représentants, un autre le 23 pour choisir des conseillers municipaux, n'était-ce pas tout ce qu'on pouvait exiger de lui? Un troisième effort le 30 juillet, pour compléter l'assemblée communale, était évidemment hors de saison. Il faisait si chaud! On avait un si grand besoin de campagne et de bains de mer! Puis n'était-on pas assuré d'avance de la majorité relative puisque la majorité absolue n'avait manqué que de quelques voix, le dimanche précédent, à la plupart de nos candidats?

Pendant ce temps, les anciens électeurs de la Commune, qui ne quittent guère plus la capitale que les rats ne quittent les égouts, avaient en secret leurs conciliabules, leur liste toute prête, leur distribution de bulletins, et se portant en masse au scrutin, ils en sont facilement restés les maîtres dans un grand nombre de quartiers. Plusieurs même auraient pu se croire revenus aux beaux jours de MM. Pyat et Delescluze, tant ils étaient seuls autour des urnes. Tel qu'il est sorti de cette seconde épreuve, le Conseil municipal de Paris ne laisse, sur quatre-vingt membres, que cinq ou six voix de

majorité aux candidats de l'*Union de la presse*. Maintenant tous les bons resteront-ils aussi bons qu'on l'espère, tous les mauvais aussi mauvais qu'on le craint? C'est le compte rendu des séances de ce parlement au petit pied qui nous l'apprendra.

Il en est cependant sur le compte desquels aucune illusion n'est possible et qui se sont classés d'eux-mêmes parmi les suspects en se croyant obligés d'aller rassurer M. le préfet de la Seine sur le sens de leur élection et la portée de leur programme. L'honorable M. Léon Say a eu vraiment de la bonté de reste s'il leur a permis de le rassurer autant que certains journaux le racontent. Venir déclarer, quand on est d'un conseil municipal, qu'on se résignera à n'y pas faire de politique, c'est d'une prétention grotesque à force d'être vaniteuse. Sans doute, consentir à ne pas violer la loi est un effort méritoire de la part de tels citoyens; mais n'eût-il pas été bon de leur rappeler que la loi s'est chargée d'avance d'annihiler tout ce qui serait fait contre elle? N'eût-il pas été opportun d'ajouter que leur politique n'offrira de dangers que pour eux et pour Paris, tant que la Chambre et le gouvernement auront le bon esprit de rester à Versailles?

L'impudent cri de triomphe poussé par les deux élus du XI^e^ arrondissement est venu d'ailleurs donner à cette démarche son sens le plus bouffon. « La victoire du parti républicain radical, disent-ils, est complète. La portée de votre dernier vote *est immense*. Une fois de plus, vous avez affirmé les grands principes à la défense desquels nous avons voué notre vie :

« Instruction *laïque*, gratuite et obligatoire ;
« Organisation *laïque* et municipale de l'assistance...
« Vous avez bien mérité de Paris, de la France, de la république... etc. »

Vraiment, ces grands seigneurs de la démagogie en prennent trop à leur aise avec le pauvre peuple. Quoi! ils vont déranger le préfet le plus occupé de la république pour lui confesser qu'ils veulent bien ne pas se mettre au-dessus de la loi, et ils s'arrogent en même temps le droit de remercier leurs électeurs « au nom de la France et de la république! » Nous ne répondons de rien pour la république; mais quant à la France, je vous demande ce que peut lui faire que MM. Mottu et Lockroy soient ou ne soient pas du conseil municipal de Paris ou de Pontoise? Tout au plus remarquera-t-elle que ce n'est pas du quartier de la Roquette, de ce sinistre coin de Paris qui vient de boire le sang des otages, que devrait partir ce nouveau cri de guerre contre l'Église.

Puisque le nom de M. Mottu est venu, sans y penser, sous

notre plume, nous devons rappeler à nos lecteurs par quels exploits ce citoyen s'est illustré comme maire de Paris durant le premier siége. Pendant que 100,000 Français tombaient sur les champs de bataille, pendant que nos deux grandes armées s'acheminaient prisonnières en Allemagne, pendant que nos places fortes se rendaient une à une, que Paris, serré à la gorge, râlait, que la province s'épuisait en efforts désordonnés, M. Mottu s'avisa de découvrir que la cause première de tous nos malheurs, que la complice scélérate des victoires de la Prusse, c'était... l'instruction chrétienne donnée aux enfants du peuple dans les écoles primaires. Trop de catéchisme, trop de religion, trop de respect, trop de moralité, trop de discipline, trop de croyances, trop de Dieu, voilà le mal qui nous ronge, qui nous livre, affaiblis et ridicules, aux mains de ce rude peuple allemand qui, lui, se garde bien de croire à ces mômeries et de les enseigner dans ses écoles ! Et aussitôt, M. le maire du XI[e] arrondissement, sans que le peuple y mît obstacle, sans que la main du faible gouvernement d'alors s'abattît sur son écharpe, entreprit une inepte et criminelle campagne contre e crucifix, contre les Frères, contre les Sœurs, contre les prêtres qui allaient consoler les mourants, contre les hôpitaux livrés à l'*assistance laïque*, contre les églises transformées en clubs. C'est ainsi que ce fonctionnaire comprenait et pratiquait la défense nationale; c'est ainsi qu'il s'est fait dans l'histoire de ce triste hiver un nom qui restera comme le digne précurseur des noms les plus maudits de la Commune.

Eh bien! c'est ce nom, il faut le dire bien haut, qui est aujourd'hui celui d'un conseiller municipal nommé par trois quartiers de Paris ; scandale qui épouvante jusqu'à *l'Opinion nationale*, où M. Ad. Guéroult ose dire, non sans un vrai courage : « Nous ne voulons pas examiner en ce moment quelle base morale le citoyen Mottu entend substituer dans l'éducation à l'enseignement religieux. Nous savons à merveille que le citoyen Mottu et ses adeptes n'ont pas des visées si longues. Pour eux, la liberté de conscience consiste à chasser les prêtres ; la régénération de la jeunesse consiste à supprimer toute idée religieuse et à asseoir l'enseignement sur un nihilisme bête et grossier qui n'est propre qu'à façonner des brutes [1]. »

C'est à *l'Opinion nationale* à se juger elle-même, comme elle juge si bien les fanatiques d'athéisme, et à se demander combien de ces malheureux ont dû se former à son école. S'ils n'avaient su mériter le renom de persécuteurs de l'Église, ni l'ancien maire du XI[e] arrondissement ni ses acolytes de la Commune ne fussent jamais sortis des ombres du néant. Les mêmes passions qui ont fait de Mgr Darboy

[1] *Opinion nationale* du 3 août 1871.

un martyr ont fait de M. Mottu un conseiller municipal. En insistant, il y a quinze jours, sur l'intraitable haine qui exaspère une partie de la classe ouvrière de la capitale contre le clergé, nous ne pouvions nous attendre à une si violente et si prochaine confirmation de nos tristes pronostics.

Voilà tout de même Paris avec un conseil municipal, et un conseil municipal élu par le suffrage universel. C'est une expérience qui est en train de se faire. Nous disons une expérience, parce que, en dépit de la loi du 14 avril, il s'en faut qu'on soit d'accord sur le régime administratif qui convient à cette ville, unique à force d'être exceptionnelle. Pour les uns, Paris est moins une municipalité qu'une agglomération d'habitants de hasard, sans cesse accrue ou renouvelée par le mouvement d'affaires, de travaux, de plaisirs qui attire vers ce centre les oisifs et les vaillants, les capitaux et les misères du monde entier. A ce Paris-là, qui est le Paris des nomades de M. Haussmann, il faut une ville rebâtie à neuf comme une gigantesque hôtellerie, des voies de circulation larges et droites, des places qui deviennent des jardins, d'anciens jardins qui deviennent des rues, des files de constructions banales et magnifiques, des lieux de consommation, des théâtres, des magasins partout; quelques églises même, pour faire fond de tableau sur la ligne immense des boulevards; des casernes monumentales pour rassurer le bourgeois; et, comme gouvernement, la volonté d'un maître tenant sous sa main une grande armée et une forte police. C'est le système des commissions municipales, système jugé et condamné avec l'empire, dont il était la fidèle image.

Vient ensuite le Paris du droit commun, le Paris municipe si chaudement réclamé par la gauche jusqu'au 4 septembre. Disons d'abord que nous n'avons jamais trouvé très-fier pour la capitale de n'aspirer qu'à devenir une commune comme toutes les autres. On aura beau faire, elle est autrement et plus que les autres. Nous avons toute raison de croire qu'on ne pourrait lui adapter exactement le même appareil administratif qu'au plus petit village. Quatre-vingts conseillers au lieu de dix ne sont ni une raison ni même une proportion. Une ville de deux millions d'habitants n'est pas une commune. Il y a de petits États qui sont moins peuplés. Pour être une commune, pour être à même de faire des élections vraiment communales, il faut non-seulement qu'il y ait communauté d'intérêts entre les habitants, mais encore que ces habitants soient censés se connaître, et qu'ils puissent se juger les uns les autres. Sans le lien visible des intérêts et sans les plus étroites relations entre les personnes, le vote ne sera jamais municipal, il sera exclusivement politique. Comment, en effet, se choisir entre soi, si l'on soupçonne à peine le

nom du locataire qui est sur le même palier? Les passions politiques, l'organisation des partis, voilà ce qui groupe les votes dans les élections générales; mais rien de moins municipal, tout le monde le voit, que de pareils entremetteurs. Or, en admettant qu'il y ait pour les Parisiens, comme pour les habitants d'une paroisse quelconque, des questions d'intérêt commun, comment supposer qu'il y ait aussi entre eux ces rapports intimes, multipliés, inévitables, qui font le charme ou l'ennui de la vie de petite ville? Se connaît-on de quartier à quartier à Paris? Personne ne le prétendrait. Se connaît-on du moins dans le même quartier, si restreint qu'on le suppose? Pas davantage. Je sais des électeurs de la rue des Saints-Pères qui n'ont pas plus d'occasions de fréquenter avec leurs voisins qu'avec les électeurs de la rue Popincourt, lesquels se font honneur de nommer M. Mottu. Ainsi, les premiers éléments du vote municipal manquent à Paris, non par la faute de la loi ou du gouvernement, mais par la faute de Paris lui-même. Chaque fois qu'on fera appel à l'intérêt communal, c'est la passion politique qui répondra; chaque fois qu'on demandera aux habitants de désigner leurs représentants à l'Hôtel de Ville, ce sont les partis qui les choisiront. Dès lors, que sera cette assemblée? Un conseil municipal? Non, certes, mais une petite assemblée politique rivale et voisine de la grande, et à qui la politique est interdite.

N'existerait-il donc aucun moyen de donner à Paris, sans le livrer ni aux commissaires du pouvoir, ni aux émissaires des clubs, une représentation digne de lui? Nous croyons que ce moyen existe et qu'on sera trop heureux de l'adopter si l'essai voulu par la loi du 14 avril n'aboutit qu'à un avortement. Que l'Assemblée nationale siége ou ne siége pas à Paris, — et nous sommes hardiment d'avis qu'elle n'y doit pas siéger, — Paris n'en restera pas moins non-seulement une ville de deux millions d'habitants, mais encore la capitale de la France. De Louis XIV au 6 octobre 1789, la cour et les ministères, c'est-à-dire le gouvernement, avaient aussi quitté Paris pour Versailles. Mais Paris était toujours la capitale incontestée de la France. De nos jours, le roi et les Chambres des Pays-Bas résident à la Haye, mais la capitale de la Hollande est toujours Amsterdam. Paris est donc assuré de garder, aussi longtemps que les communeux ne l'auront pas entièrement incendié, l'importance exceptionnelle de sa population et de son rang dans le monde. Dès lors, pourquoi ne créerait-on pas pour lui une législation à part, un *modus vivendi* en rapport avec cette importance? Pourquoi l'Assemblée nationale ne serait-elle pas chargée de choisir elle-même les membres de son conseil municipal? Comme ville, Paris appartient certainement aux Parisiens; comme capitale, elle appar-

tient au pays lui-même. Ne l'avons-nous pas tous cruellement senti pendant le siége, et les destinées de la France entière ne dépendaient-elles pas de la destinée de notre capitale? Paris imprenable, c'était la France indomptée; Paris capitulant, c'était la fin de la guerre. Et cependant le gouvernement était alors à Bordeaux aussi bien qu'à Paris. Hier encore, ne trouvions-nous pas dans le très-lucide rapport de M. Léon Say la prétention que la France doit rembourser à Paris les deux cents millions de réquisition qu'il a payés pour elle?

Ajoutons que cette élection par l'Assemblée, pour être très-politique, puisqu'elle mettrait fin aux éternelles rivalités de la capitale et de la province, n'en serait pas moins très-parisienne, mais parisienne dans le sens le plus relevé du mot, et non dans le sens de M. Mottu. En partageant ses choix entre l'Institut, la magistrature, le barreau, le professorat, l'industrie, la Chambre de commerce, les tribunaux de prudhommes, la Chambre des notaires, les grandes associations ouvrières, la Chambre serait assurée de donner à la capitale une représentation d'élite, comme jamais le suffrage universel ne sera capable de la donner, ni à Paris ni nulle part. Il y a plus de dignité, en même temps que plus de sécurité, à dépendre, comme la France elle-même, d'un vote des représentants de la France, que de rester à la merci d'une bande de sectaires qui deux fois en un siècle ont rendu à jamais exécrable le nom de la Commune de Paris, et qui viennent de prouver combien Paris et sa commune leur tiennent à cœur en incendiant l'Hôtel de Ville!

## II

Ce n'est pas une situation tenable pour un pays, que d'en être réduit à se dire trois ou quatre fois par quinzaine : « Voilà que le pouvoir exécutif et l'Assemblée ne sont plus d'accord. La brouille ne règne encore que dans le secret des commissions; demain elle éclatera à la tribune. Demain nous entrons en crise; et quelle crise! Ce n'est pas seulement un ministère à remplacer, c'est un gouvernement tout entier à improviser sous la menace de la guerre civile, sous le regard haineux et satisfait du vainqueur qui occupe encore notre territoire! » Un tel régime, avouons-le, tuerait en peu de temps un peuple bien portant. Évidemment, il suffit et au delà pour empêcher à jamais de se relever un peuple aussi grièvement blessé que nous le sommes.

Si le conflit n'existait que sur un point, et par exception, on pourrait se dire que c'est le train inévitable des choses de ce monde. Mais

il existe sur tous les points à la fois, et se renouvelle, à peine apaisé.

Conflit avec la commission des finances, à qui M. Thiers persiste à vouloir faire accepter les droits d'entrée sur les matières premières; conflit avec la commission de l'armée, où M. Thiers n'est pas encore rallié au principe du service obligatoire; conflit avec la commission de l'intérieur, à qui M. Thiers, d'accord avec la gauche, refuse la dissolution immédiate des gardes nationales; conflit avec la commission de décentralisation, à qui M. Thiers, d'accord une fois de plus avec la gauche, voudrait bien refuser... la décentralisation elle-même; conflit avec la commission de l'indemnité pour les départements envahis, afin de décider si le pays accordera un soulagement facultatif ou une réparation légale aux victimes de la barbarie prussienne.

J'en passe peut-être, et des plus mauvais; car entre le pouvoir exécutif et la représentation nationale il ne peut pas exister de bons conflits. Mais, sans entrer dans le fond de chaque débat, n'en voilà-t-il pas assez pour se demander pourquoi tant de débats, et comment arriver à les pacifier tous?

. . . . . Tantas componere lites!

Il y aurait un parti pris, soit de la part de la majorité pour forcer M. Thiers à se retirer, soit de la part de M. Thiers pour forcer l'Assemblée à se dissoudre, que les choses n'iraient pas plus mal.

Nous affirmons bien haut que jamais la pensée de se débarrasser de l'Assemblée nationale n'a pu entrer dans l'âme patriotique de M. Thiers. Il sait qu'elle est depuis cinq mois la seule digue de l'ordre social, et que, la brèche une fois ouverte, le flot qui porterait la nouvelle assemblée renverserait tout sur son passage. Mais si nous sommes certains que M. Thiers se refusera toujours à jouer une telle partie, il n'en est pas de même de la gauche qui le soutient, et qui a fait de la prompte convocation des colléges électoraux le premier article de son programme.

Quant à la majorité, il suffit d'assister à une séance quelconque pour être mis au courant de ses vraies dispositions à l'égard de l'illustre chef du pouvoir exécutif. Il n'est guère de discussion, en effet, où ce dernier n'ait occasion de se rappeler et de montrer, ne serait-ce que par quelques paroles, qu'il est avant tout un grand patriote et un grand conservateur. Il faut voir à ce moment par quels cris de joie, par quels applaudissements sont accueillis les moindres gages : une déclaration, un souvenir historique, une simple épithète! Qu'on dise que les malentendus sont fréquents entre les deux pouvoirs, cela n'est que trop visible; mais qu'on

veuille prétendre que la faute en est à la majorité, de bonne foi cela n'est pas possible. A moins de sacrifier absolument ses opinions et ses devoirs aux opinions de M. Thiers, elle a fait au besoin de bonne entente qu'elle éprouve au même degré que le pays, toutes les concessions imaginables. Elle sent si bien que l'élu de vingt-six départements, devenu son propre élu, est le véritable chef du parti de l'ordre! Elle déplore si sincèrement qu'il cherche en dehors d'elle le point d'appui de sa politique! Chaque fois qu'un orage s'annonce dans ce ménage, si bien fait pour s'entendre, on croit assister à la grande scène de *Bérénice :*

Eh bien, il est donc vrai que Titus m'abandonne?
Il faut nous séparer et c'est lui qui l'ordonne!

Titus, sans doute, a bien quelques reproches à s'adresser. Il s'est, assure-t-on, montré plus d'une fois quinteux, hautain, presque violent; mais enfin, comme ce n'est pas pour régner qu'il s'éloigne de Bérénice, et qu'au contraire tout ce qu'il a de pouvoir lui vient d'elle, il finit toujours par la rejoindre, au moins à moitié du chemin, et la pauvre Bérénice de croire que tout est définitivement sauvé!

C'est ce qui vient de se passer dans la question de l'indemnité pour les dommages de la guerre. Certes, s'il est une question douloureuse, c'est celle-là, puisque nous sommes condamnés à donner par milliards aux dévastateurs et par centaines de mille francs seulement à nos malheureux compatriotes. S'il est une question grave, c'est encore celle-là, car elle n'intéresse pas moins de trente-cinq départements et de dix millions de Français. Sous le coup de ce double sentiment, le public a éprouvé comme une déception à voir la commission et le gouvernement, d'accord sur le fond des choses, se quereller pendant trois séances sur des artifices de rédaction. Que voulait M. Thiers? Que voulait la commission?

L'un et l'autre, répétons-le, n'ont pas hésité un moment à reconnaître qu'une somme proportionnée tout à la fois aux désastres subis et aux ressources qui nous restent, devait être distribuée aux départements envahis. Là n'était pas la question. Cette somme doit être versée par l'État, mais à quel titre? Comme secours bénévolement accordé, ou comme indemnité légalement exigible? Tout le débat s'est concentré sur ce point.

Si M. de Ventavon s'est révélé à la Chambre comme un maître de la parole dans une thèse évidemment peu favorable, si M. Buffet a obtenu un grand succès d'éloquence émue et patriotique, M. Thiers, il faut le reconnaître, a montré, pour défendre les droits du trésor public, cette *férocité* qu'il conseillait en vain aux ministres de l'em-

pire. Un soulagement immédiat et le plus large possible pour les misères les plus dignes d'intérêt, voilà ce qu'il proposait ; la reconnaissance d'un droit strict de la part des réclamants, d'une obligation autre que morale de la part de l'État, voilà ce qu'il refusait avec une invincible ténacité. Le sentiment de la Chambre inclinait visiblement du côté de la Commission ; mais M. Thiers est resté de son avis contre l'avis de la gauche et d'une grande partie de la droite, et, suivant nous, M. Thiers a eu raison.

Le droit à l'indemnité pour tout dommage de guerre une fois inscrit dans la loi, l'État se trouverait en face de réclamations sans nombre comme sans limites, suivies au besoin de poursuites judiciaires assurées d'un plein succès. Dans la situation de nos finances, qui ne peuvent se soutenir que par le crédit, un tel engagement serait le précurseur de la banqueroute. On s'est donc donné, gouvernement et Commission, quarante-huit heures pour délibérer à nouveau, et ce temps n'a pas été perdu pour la conciliation. La Commission a maintenu très-justement sa déclaration « que les sentiments de nationalité obligent l'État à dédommager ceux qui ont eu à supporter des pertes exceptionnelles, » et M. Thiers a obtenu qu'il soit fait mention, dans le nouveau projet, des dispositions de la loi du 10 juillet 1791 et du décret du 10 août 1853, qui sauvegardent la fortune publique. Quant au *dédommagement* donné à nos malheureux départements envahis, il sera fixé par une enquête à laquelle se livreront des commissions cantonales sous la haute direction des deux ministres de l'intérieur et des finances. Cent millions vont être immédiatement affectés au soulagement des infortunes les plus pressantes.

## III

Cette grave difficulté aplanie, reste la situation du pouvoir exécutif et de l'Assemblée, qui est la difficulté par excellence et celle d'où sortent toutes les autres. De ce que les conflits naissent en foule, il faut conclure qu'il y a quelque vice de construction dans la machine gouvernementale ; de ce qu'ils ont jusqu'à présent toujours fini par un accord, il faut conclure que l'accord est en ce moment le premier besoin de l'ordre et le premier devoir des pouvoirs publics. Quoi d'étonnant dès lors qu'on cherche à cet accord une formule durable et des garanties moins précaires que la bonne volonté des parties engagées ? Ces garanties se trouveront-elles dans la proposition tant de fois annoncée de prolonger de deux et même de trois

ans les pouvoirs de M. Thiers? Cela dépend entièrement des termes mêmes de la proposition.

Sans toucher à la question constitutionnelle qu'on veut cacher peut-être au fond de ce projet et à laquelle nous sommes loin d'attacher, pour le moment, l'importance passionnée que la Chambre paraît lui accorder; en nous plaçant au seul point de vue de l'ordre à maintenir et de notre pays à relever, nous n'hésitons pas à déclarer que nous voyons moins d'inconvénients que d'avantages à consolider pour un certain laps de temps la délégation du pouvoir exécutif dans les mains de M. Thiers. Seulement, il y aurait des conditions, et la première de toutes serait qu'on renoncerait à profiter de ce nouveau gage de confiance de la majorité pour gouverner sans elle et même contre elle. Le mal qui s'est propagé depuis cinq mois dans le pays par cette politique d'hésitation et de bascule qui se porte quelquefois à droite et le plus souvent à gauche, ce mal est incalculable, et Dieu veuille qu'il se soit révélé tout entier dans les dernières élections municipales et générales! Le suffrage universel ne comprend absolument rien aux savantes manœuvres de l'ancienne tactique parlementaire, pas plus que le soldat ne comprend d'habitude les ordres qu'il exécute. Seulement, dans l'armée du suffrage universel, c'est le soldat qui commande, ne l'oublions jamais. Ce qui n'est, de la part du pouvoir exécutif, qu'un jeu de circonstance, il le traduit aussitôt par une déclaration de principes et un formel engagement. Étant lui-même tout d'une pièce et sans nuances, il ne conçoit le gouvernement que fait à son image. On lui dit que ce gouvernement qui dépend de lui, mais dont il dépend lui-même plus qu'il ne s'en doute, donne raison à la gauche, il en conclut que la gauche a toujours raison, même et surtout quand elle en appelle aux mauvais instincts. Il se fait alors une confusion, un mélange adultère entre la passion révolutionnaire et l'esprit conservateur, et il en sort des élections comme celles du 2 juillet. On ne saurait donc trop répéter à M. Thiers et à tous ceux qui approchent du pouvoir en ces temps de crise, que s'appuyer sur la gauche à l'Assemblée c'est s'appuyer dans la nation sur le parti de la révolte sociale. La gauche, dit-on, se montre sage et disciplinée à Versailles; je le crois bien, sa propagande se fait dans le pays par le gouvernement lui-même!

Ce premier point solidement établi, il resterait à définir avec une rigueur toute juridique les pouvoirs confiés à M. Thiers. Quelle situation serait la sienne? Entre le consul, le stathouder et le président des États-Unis, quel modèle lui serait tracé? Du jour où la durée, et une durée fixée par la loi, serait accordée à son pouvoir, M. Thiers ne pourrait plus évidemment venir s'exposer, chaque séance, aux chances du scrutin. Si le pays désire, si la Chambre vote que le

gouvernement ait devant lui deux ans d'existence assurée, ce n'est pas sans doute pour que cette éphémère stabilité puisse être remise chaque jour en question. Un président constitutionnel, communiquant avec l'Assemblée par des ministres responsables, voilà la seule solution à la fois rationnelle et libérale. Il faut être assis ou debout. Assis, on est le chef élu d'un gouvernement qui a pour organe un ministère, et qui ne dépend que par lui de l'Assemblée souveraine; debout, on est un simple président du conseil en butte à tous les orages de la mer parlementaire, et pour lequel un vote de prolongation de pouvoir serait absolument dénué de sens.

Nous osons recommander ces rapides observations à nos amis de la majorité. Loin de nous la sotte prétention de croire que toute difficulté puisse être prévue et d'avance écartée. La politique, et surtout la politique d'un peuple malade, n'a, pas plus que la médecine sérieuse, de solutions absolues et de remède universel. Le grand procès de la Commune vient de s'ouvrir à deux pas des séances de l'Assemblée. Qu'elle s'y transporte de temps à autre, qu'elle suive avec toute la France ces débats véritablement monstrueux, que les amis personnels du chef du pouvoir exécutif portent aussi de ce côté leur attention la plus active : ils en retireront les uns et les autres ces conseils de sagesse et ces enseignements de concorde dont le pays a tant besoin pour ne pas retomber au premier jour sous la main du parti de scélérats qui est déféré en ce moment à sa justice!

Léopold de Gaillard.

---

Le *Times*, qui, tout le temps de la guerre, nous a été hostile, a eu pourtant ses jours d'équité pour nous. Au mois d'octobre, après la chute de Metz, et au mois de mars, après la conclusion de la paix, ce journal a publié deux articles qui contrastaient de tout point avec ceux de sa rédaction habituelle, et qui étaient évidemment l'œuvre d'un écrivain très-compétent et très-bien informé. Ils portaient, sur l'ensemble des faits, un jugement presque toujours impartial et qui semble devoir être définitif.

Ces deux articles très-développés viennent d'être traduits en français par M. Roger Allou sous ce titre : *La Campagne de* 1870 *et la capitulation de Paris* (1 vol. in-12. — Librairie de Garnier frères); ils seront lus chez nous avec intérêt. Une introduction de M. Allou père en fait ressortir toute l'importance.

*L'un des Gérants* : CHARLES DOUNIOL.

PARIS. — IMP. SIMON RAÇON ET COMP., RUE D'ERFURTH, 1.

# HENRI IV

---

Les anciens estimaient que les procès eux-mêmes ont leurs astres : *habent sua sidera lites.* Ne pourrait-on pas en dire autant de la renommée des hommes qui ont joué un rôle prépondérant dans les affaires de leur temps? Quand même aucune révélation nouvelle ne viendrait éclairer ou modifier l'opinion de la postérité sur leur compte personnel, cette opinion subit inévitablement l'influence du tempérament ou de la disposition accidentelle de chaque génération. Si une longue période d'un gouvernement arbitraire en a mis en relief très-évident les misères et les périls, avec quelle ardeur les vœux se reportent vers un régime de liberté! Avant tout, un vengeur est réclamé : César est oublié, décrié, et la figure de Brutus surgit entourée d'une auréole nouvelle. Vienne ensuite une période prolongée de licence et de déréglements; que les vices, les turpitudes, les oppressions d'une démagogie déchaînée épouvantent à leur tour et ruinent la société de fond en comble; avec quelle passion un sauveur est invoqué! Il ne faut plus parler de Brutus, il n'y a d'hommages que pour César. Et même, dans des circonstances moins exceptionnelles, ne sommes-nous pas tous plus ou moins portés à voir les inconvénients de ce que nous possédons, à nous exagérer les avantages de ce qui nous est refusé et à apprécier en conséquence les représentants historiques de chaque croyance politique? Comme l'inconstant Horace, ne préférons-nous pas Rome quand nous sommes à Tibur, Tibur quand nous sommes à Rome? — Mais quittons ces inévitables classiques auxquels on revient toujours dès que l'on veut généraliser.

Quels seraient, dans notre propre histoire, les deux personnages

qui représenteraient le mieux les dispositions divergentes mais dominantes de notre race, et à l'action successive desquelles il est probable que nous ne pourrons jamais nous soustraire? Le parallèle n'est pas nouveau. Quand, après des désastres qui, hélas! ne sont plus sans exemple dans nos annales, le premier Napoléon succombait sous tant de revers accumulés et sous l'exaspération beaucoup plus réelle, beaucoup plus vive qu'on ne l'a cru depuis, de la France qui l'avait acclamé, la monarchie restaurée a eu le tort d'invoquer avec exagération l'image et les traditions du meilleur de nos rois. La réaction ne tarda point à se produire. Celui qui avait été l'adversaire le plus déclaré, le plus triomphant, de l'ingérence étrangère dans nos affaires devint, aux yeux de la passion populaire, presque le complice posthume de l'invasion. Sa mémoire, associée à de graves erreurs, plus encore peut-être dans le langage que dans la conduite, fut à son tour exposée à un injuste dénigrement. Les regards populaires se détournèrent de la modeste statue du pont Neuf pour se reporter de plus en plus vers le grand trophée national où semblait dominer toujours l'emblème du César foudroyé. Jusqu'à un certain point, cet entraînement était naturel et excusable. La figure de Napoléon ne se perdait point encore dans le demi-jour plus ou moins nuageux du passé : elle apparaissait avec toute la réalité et tout l'éclat de l'illustration contemporaine et essentiellement populaire. Ses facultés étaient d'ailleurs si colossales, ses exploits si prodigieux, ses revers mêmes avaient un caractère tellement saisissant, qu'il était difficile de les contempler sans quelque chose de cette fascination qui s'attache au spectacle même de l'abîme. Nous sommes donc bien loin de nous dissimuler cette disproportion immense qui existe entre lui et nos autres souverains. Nous n'avons point la pensée de mettre Henri IV en parallèle personnel avec le premier Empereur, pas plus que nous ne songerions à comparer les fureurs de l'orage au rayonnement du soleil d'été, la chute torrentueuse du Niagara au cours vivifiant du Nil. Mais c'est du caractère anormal et formidable du génie de Napoléon que nous serions portés à tirer un de nos principaux arguments contre la légende qui nous a été si funeste. C'est précisément parce qu'il représente au plus haut degré notre esprit d'aventures, notre funeste entraînement pour les grands effets, disons-le franchement, notre ignorance inexcusable des ressources, des droits, des sentiments de nos voisins, enfin tout ce que le caractère national a de plus déréglé, que son école et ses traditions nous semblent si funestes. C'est parce que Henri IV est le modèle le plus accompli, comme nous allons le voir, des vieilles vertus françaises, le courage, la bonté, la générosité, le jugement profondément politique, que nous sommes portés, non-seulement à chérir sa personne, mais à

invoquer son exemple. Après tout notre nation est-elle au fond aussi déraisonnable qu'elle le paraît souvent? Ce n'était toujours pas, il y a deux siècles, l'avis d'une autorité bien impartiale et bien éminente, le chancelier Bacon, quand, en comparant les deux grandes races rivales de son temps, il disait : « Le Français est plus sage, l'Espagnol moins sage qu'ils ne paraissent. » Parole très-sagace aux yeux de quiconque aura vu de près les deux peuples! Le Castillan cachait-il, en effet, sous sa majestueuse gravité, plus de vrai bon sens, plus d'esprit sérieux et pratique que le Français sous ses formes plus frivoles? Notre destinée, nos œuvres sont là pour soutenir la concurrence avec chacun de nos voisins. Ne désespérons donc jamais de la raison du pays en dépit de ces bourrasques de passion qui viennent trop souvent l'obscurcir et ne craignons point d'y faire sans cesse un appel mûrement délibéré. Le prince dont nous allons évoquer le souvenir aimait à citer une parole bien familière, mais aussi d'une profonde vérité : « Le royaume de France ressemble à une boutique de droguiste, où l'on trouve également les remèdes les plus salutaires et les poisons les plus subtils. » Autrefois, c'était au souverain qu'il appartenait de faire, dans sa politique journalière, le choix de ces ingrédients, sans oublier qu'il est des cas où le remède est un poison et le poison un remède. Aujourd'hui, c'est à la nation elle-même qu'incombe cette responsabilité immense et incessante.

En effet, si les grands courants d'opinion exercent une influence sensible sur l'appréciation générale de ce qu'on pourrait appeler les principaux types historiques, le moment actuel serait très-favorable pour mettre en relief les qualités dominantes de Henri IV. Jamais, notamment, la France n'aura mieux compris l'importance vitale de « cette rare faculté qu'avait le roi de Navarre de pourvoir à tout, » — ce sont les propres termes de ses contemporains, — mais la coïncidence que nous venons d'indiquer est purement fortuite. Le second empire était encore entouré de toutes les apparences extérieures de la confiance nationale et d'une fortune assurée, quand la pensée qui inspire les pages suivantes fut conçue et arrêtée : les cruels événements qui ont rempli l'intervalle expliquent surabondamment tout retard survenu dans la publication et même dans l'exécution finale. En présence de la légende napoléonienne remontée au pouvoir et consacrée par tous les témoignages convenus de l'adhésion populaire, cette revue n'a jamais cessé un seul jour, nos lecteurs le savent, de formuler de persistantes réserves. La modération dont nous nous sommes appliqués à ne jamais nous départir dans les termes, surtout en ce qui tient aux jugements personnels, n'a été, nous l'espérons du moins, qu'un gage de plus d'une résistance à

toute épreuve. C'est précisément parce que nous n'avons point à expier aujourd'hui un seul instant de faiblesse ou d'entraînement, que nous pouvons, l'événement survenu, maintenir dans nos censures la même équitable mesure que dans la longue protestation qui les a devancées. Si les ruines accumulées qui nous entourent offrent des arguments irréfutables et de manifestes enseignements à des convictions moins arrêtées que les nôtres, le spectacle est trop apparent, trop douloureux, pour que nous soyons tentés de nous y arrêter. Nous tiendrons le même langage que si l'idole, foulée maintenant aux pieds par une fureur vengeresse, était encore l'objet de tant d'hommages illusoires.

Que veulent, en définitive, les peuples, ou plutôt que faut-il vouloir pour eux? Serait-ce des aventures incessantes, mettant constamment en jeu leur repos et leur destinée? Des triomphes éclatants, mais passagers, suivis des plus accablants retours de la fortune? Les finances prodiguées, les travaux de la paix toujours en suspens, l'ignorance et la crédulité populaires toujours surexcitées, toujours maintenues dans une conception mensongère de la puissance relative des grandes familles européennes? La stérile contemplation de l'arc-en-ciel ou de tel météore éclatant substituée à l'examen approfondi des conditions providentielles de notre bien-être? — Voulons-nous, au contraire, un patriotisme vigilant mais sagace et éclairé, à l'extérieur comme au dedans, la loyauté, la droiture dans toutes nos relations, chacune des ressources, chacun des services de l'État admirablement développés et administrés, la prospérité générale fondée sur l'agrégation de la prospérité individuelle, aucun sacrifice réclamé sans la perspective raisonnable d'un équivalent? Si tel pouvait être enfin notre idéal, comment ne pas reporter plus souvent notre regard vers celui de nos souverains qui s'en est le plus rapproché; qui, trouvant la France déchirée par les luttes intestines et les convoitises étrangères, l'a portée au comble du bonheur et de la puissance par les vertus et les moyens dont les mérites et l'application sont de tous les jours comme de tous les siècles? Tel est le but de cette rapide étude sur un prince que nous connaissons tous si bien sans jamais le connaître suffisamment. Une préoccupation trop exclusive de la célèbre légende napoléonienne nous a valu le second empire, triste contre-façon d'un bien dangereux original. Qui sait si une étude plus consciencieuse et plus constante du génie propre à Henri IV ne tendrait point à nous rendre parfois des règnes plus semblables au sien?

# I

Né en 1553, le prince de Béarn[1] avait neuf ans quand retentit en France le premier cri de ces guerres religieuses où il devait jouer un si grand rôle. Antoine de Bourbon-Vendôme, son père, triste jouet de l'ambition et des passions déchaînées de l'époque, fut tour à tour protestant et catholique, et reçut, dit-on, durant les trente-cinq jours d'agonie qui suivirent sa cruelle blessure au siége de Rouen, la consolation successive des deux croyances. Par un singulier contraste, la reine héréditaire de Navarre, sa mère, née catholique, adopta les doctrines nouvelles avec une persistance passionnée et en inculqua sans doute à son fils plutôt le respect affectueux que la conviction très-profonde. La première jeunesse de Henri IV s'écoula dans ses montagnes natales dont l'air vivifiant développait merveilleusement sa puissante constitution physique. Il excellait dans tous les exercices du corps, dans tous les jeux d'adresse, portion essentielle alors de l'éducation militaire. Témoin de sa vigueur, de son courage précoces, Henri d'Albret, son grand-père, proférait ce cri prophétique : « Ma brebis a enfanté un lion. » Mais son goût pour les études sérieuses, pour les travaux intellectuels n'était pas moins grand : il a parlé lui-même plus tard de sa passion pour Plutarque, indice de l'ardeur qu'il porterait un jour à inscrire son propre nom parmi les célébrités immortelles. A treize ans, « il entrait dans les conversations comme un fort honnête homme. » C'était « une jolie créature, » déployant déjà les qualités qui inspirent l'affection non moins que le respect. Ses classes devaient s'achever à la plus rude des écoles. En 1568, la guerre religieuse éclatait pour la troisième fois. Voyant, peu de mois auparavant, Coligny et le premier Condé à la tête de forces imposantes, la cour, qui n'était jamais tenue de désarmer et qui disposait des forces régulières du pays, avait eu recours au moyen qui lui réussit plus d'une fois : elle traita, concédant à la paix de Chartres, dite « la paix fourrée, » les principales demandes de ses adversaires. Ceux-ci ayant licencié leur armée, les hostilités ne tardèrent point à être provoquées et poursuivies de nouveau. Les chefs réformés choisirent cette fois l'Angoumois et la

[1] Il a porté successivement le titre de prince de Viane, duc de Beaumont, prince de Navarre et de Béarn, roi de Navarre, roi de France et de Navarre, ainsi que la désignation familière « le Béarnais. »

Saintonge pour base de leurs opérations, mais des forces écrasantes approchaient sous le commandement nominal du jeune duc d'Anjou. Jeanne d'Albret leva en toute hâte ce qu'elle put rassembler de troupes et d'argent, se porta en personne au-devant de Condé et lui remit, comme gage nouveau de son dévouement, son propre fils ainsi que son neveu. Mais le sombre Coligny, qui voyait le côté sérieux de toutes choses, ne permit point aux jeunes princes de Bourbon de prendre une part immédiate aux opérations qu'il dirigeait. Voltaire a dit, il est vrai, sans doute d'après Péréfixe, que Henri IV assistait à la bataille de Jarnac et signalait magistralement à son oncle et à l'amiral la faute qu'ils commettaient en la livrant. Nous ne savons comment ils auraient accueilli l'un ou l'autre les avis de ce stratégiste de quinze ans s'il avait été en position de les offrir; mais, sous ce rapport comme en bien d'autres points, l'historien des princes de Condé, qui ne le cède à personne en admiration pour son illustre ancêtre, rétablit les faits dans leur simplicité. La bataille de Jarnac ne fut point livrée de propos délibéré par les chefs protestants. Engagée d'abord comme un simple combat d'arrière-garde par Coligny, sur le passage inopiné de la Charente par toute l'armée royale, elle ne devint plus générale qu'au moment où survint, avec sa cavalerie, Condé qui marchait vers le Nord. Le prince eut soin de mettre en sûreté son fils et son neveu en les dirigeant sur Saintes avant d'atteindre le champ de bataille, où les circonstances de sa mort héroïque seront l'entretien de tous les siècles futurs. Même à la bataille subséquente de Moncontour, « les pages de l'amiral, » car c'est ainsi que les deux enfants de Bourbon étaient désignés dans l'armée, furent emmenés, en pleurant de chagrin, au moment où le premier choc s'annonçait, et ce ne fut qu'à l'affaire d'Arnay-le-Duc (26 juin 1570) qu'il leur fut permis de prendre réellement part au combat. Mais que d'enseignements, que de sujets de réflexion pour le jeune guerrier dans cette campagne mémorable! Il avait vu de près, il avait vu à l'œuvre ces deux chefs célèbres, dont il devait combiner en sa personne les qualités distinctives, la chevaleresque valeur de son oncle, la puissante administration et l'inflexible ténacité de l'amiral. Il avait assisté au spectacle le plus imposant et le plus instructif de la guerre, celui d'un capitaine consommé luttant, pour en triompher définitivement, contre une série de revers accablants. En effet, Coligny, écrasé d'abord à Jarnac, blessé lui-même et écrasé de nouveau à Moncontour, trouve encore moyen de rallier ses forces, de reprendre l'offensive, de porter la guerre jusqu'au centre de la France, de menacer Paris et d'imposer à la cour une paix fort honorable pour les intérêts qu'il défendait. Triste pacification, toutefois, qui mérita bien la désignation de « paix boi-

teuse et malassise[1] » que lui donnèrent les plaisants de l'époque ; mais tel était devenu le prestige de Coligny que ses ennemis désespérés renoncèrent à l'attaquer désormais sur le champ de bataille.

Voyant des conditions très-avantageuses obtenues pour son parti, la reine de Navarre, dont les nobles qualités n'ont pas été trop louées, s'établit à la Rochelle avec Coligny et plusieurs chefs réformés, décidée à consacrer tous ses soins à l'éducation de son fils et au sage gouvernement de ses États. Les intrigues incessantes de Catherine de Médicis ne tardèrent point à la tirer de cette sage retraite. Il nous est difficile aujourd'hui, éclairés comme nous le sommes par les événements subséquents, de concevoir l'aveuglement des principaux chefs protestants en abandonnant une position aussi avantageuse pour la guerre comme pour la paix, de comprendre comment Coligny lui-même, si souvent averti, si souvent trompé, put succomber comme les autres. Un coup d'œil sur la situation de la France et de l'Europe en ce moment montre qu'ils ne cédèrent point, comme on l'a dit, à des artifices et à des captations ordinaires. Catherine offrait au jeune Henri la main de la princesse Marguerite, sa fille, avec tous les avantages matériels et probables d'une telle alliance. La pensée de cette union était conçue dès le règne de Henri II, qui ayant demandé un jour au petit prince de Navarre s'il voulait être son gendre, et l'enfant ayant répondu : « Hui bien » en béarnais avec une rare assurance, le roi, enchanté, déclara le mariage arrêté. Des perspectives non moins attrayantes s'ouvraient pour la mâle et patriotique ambition de Coligny. Il ne faut pas oublier qu'en dehors des deux factions extrêmes qui précipitaient le pays dans des luttes intestines, il y avait le grand parti des modérés, « des politiques, » comme on les appelait alors, qui voulait la conciliation au dedans pour reporter au dehors tout l'effort et toute l'énergie du royaume. Les Montmorency dans les camps, l'Hôpital dans les conseils, représentaient avec persistance ces idées saines et justes auxquelles l'avenir appartient toujours, et dont chaque pacification venait rétablir l'ascendant momentané. Tout porte à croire qu'en 1572 les politiques voulaient réellement le mariage du duc d'Anjou, frère du roi, avec la reine Élisabeth d'Angleterre, ainsi que la conquête des Pays-Bas, résolus à rejeter la domination de Philippe II, et qui s'offraient formellement à la France par l'organe de Louis de Nassau.

Quelles étaient alors les dispositions réelles du jeune roi? A travers la dissimulation héréditaire qui se manifestait déjà, on voyait percer parfois les lueurs d'une noble ambition, une grande impatience du joug maternel, une vive animosité contre les Guises et

[1] La paix de Saint-Germain fut conclue le 8 août 1570, par les soins de Biron, qui boitait, et de M. de Mesmes, seigneur de Malassise.

parfois même contre l'Espagne, leur protectrice au dehors. Coligny était devenu le premier des hommes de guerre de la France, et son concours était indispensable pour l'accomplissement de projets dont un conflit avec Philippe II devait être la première conséquence. Tout indique donc que la reine de Navarre et l'amiral lui-même ne cédèrent qu'à des motifs fort plausibles, à des ouvertures généralement sincères, en entrant alors dans les vues de la cour de France et en se mettant à sa discrétion. Les récits contemporains ne laissent aucun doute sur l'ascendant que Coligny ne tarda point à prendre sur la vive imagination du jeune roi, et ce fut cette même circonstance sans doute qui détermina Catherine, toujours fidèle à elle-même, à ressaisir son empire menacé au prix d'exécrables forfaits. Bien qu'il soit difficile de calomnier les derniers Valois, il le serait davantage aujourd'hui d'établir la part exacte de chacun dans des crimes dont la responsabilité a été tour à tour réclamée et répudiée par tous. Un historien dont les beaux travaux et les sages appréciations font autorité, M. A. Trognon, n'hésite toutefois pas à décharger Charles IX de toute trahison longuement préméditée et de faire retomber sur Catherine le poids principal d'une accusation sans pareille. Quoi qu'il en soit, les événements les plus sinistres succèdent rapidement à la brillante réconciliation des deux cours. A peine à Paris, Jeanne d'Albret succombe à une soudaine maladie dans des circonstances qui excusaient assurément des soupçons qui n'ont jamais été confirmés. Le roi n'en presse pas moins les noces de sa sœur, malgré les répugnances visibles des deux parties, et cette union, à laquelle le bonheur domestique et la confiance réciproque devaient toujours manquer, fut en effet pompeusement consacrée, par une cérémonie mixte, le 18 août 1572. Quatre jours après, le premier coup de Médicis et des Guises fut porté et l'amiral, au moment où il rentrait chez lui, reçut deux balles d'arquebuse qui ne l'atteignirent point mortellement. L'origine de l'attentat était patent. Il fallait ou poursuivre ou protéger les auteurs. Catherine épuisa sur l'esprit du jeune roi ses dernières insistances : la Saint-Barthélemy fut résolue et mise à exécution dès le surlendemain. Traînés devant Charles IX, les deux cousins de Bourbon entendirent de sa propre bouche ces redoutables paroles : « La messe ou la mort, choisissez. » Il n'y avait qu'à choisir, en effet, entre une abjuration immédiate et une immolation qui eût privé leur parti de ses deux chefs futurs. Telle fut la première conversion d'Henri IV, dont il n'a jamais lui-même dissimulé le caractère, qu'il s'empressa de répudier du moment que les circonstances le permirent et qu'il ne faut jamais confondre avec celle que lui inspirèrent plus tard, pour ne s'en point départir, de longues et consciencieuses réflexions.

La stupeur et l'accablement qui suivirent cet immense attentat ne furent point de longue durée. Les intraitables bourgeois de la Rochelle, stimulés par les exhortations de cinquante-sept ministres réformés, donnèrent le premier signal d'une résistance vengeresse. Avant la fin de l'année, il fallut assiéger la ville avec toutes les forces dont disposait la cour, et Monsieur, qui les commandait, fut heureux, après plusieurs efforts infructueux, de renoncer à l'entreprise, sous le prétexte de prendre possession immédiate de sa nouvelle couronne de Pologne. Le premier anniversaire du grand massacre fut choisi pour proclamer à Nîmes, à Montauban, et ailleurs, « l'Union civile des Églises réformées de France, » qui inspira elle-même la première pensée d'une autre ligue plus puissante et plus célèbre. Les requêtes des huguenots devinrent dès lors d'impérieuses réclamations qu'appuyaient plusieurs politiques influents, indignés de l'ascendant nouveau des Guises, comme des forfaits inouïs qui l'avaient rétabli. A ces redoutables influences, Catherine eut la douleur nouvelle de voir se rallier celle de son fils cadet, le duc d'Alençon, qui, dans le but d'obtenir à son tour la lieutenance générale du royaume, unit étroitement ses intérêts à ceux des princes de Bourbon, toujours prisonniers à la cour. Une évasion commune est concertée entre eux; mais Condé seul parvient à s'échapper pour rejoindre la Noue et se mettre sur-le-champ à la tête des insurgés. C'est ainsi que le spectacle de la guerre religieuse renaissante, sous les inspirations de son propre frère, vint s'ajouter aux sanglantes visions qui troublèrent le lit de mort de Charles IX.

L'avénement du brillant vainqueur de Jarnac et de Moncontour promit d'abord à la France un règne digne d'elle, au parti de la cour un appui et un vengeur redoutables. L'illusion fut de courte durée. Empressé de se dérober par la fuite à ses sujets polonais, Henri III néglige de se débarrasser d'un frère hostile et incommode, en lui faisant assurer la couronne qu'il abandonnait. A Vienne, à Venise, à Lyon, de frivoles plaisirs ou d'indignes momeries le retiennent longtemps loin du centre de ses affaires. La guerre civile se propageait. Le duc d'Alençon d'abord, puis le roi de Navarre, profitent de la liberté que le roi leur avait rendue pour rejoindre les insurgés, auxquels l'arrivée de l'infatigable palatin Casimir permettait encore une fois de tenir la campagne avec plus de 30,000 hommes.

A cette date commence, comme on le sait, une série nouvelle de pacifications et de prises d'armes également sans résultats, sinon pour le jeune roi de Navarre, qui, en dépit des séductions de la cour de Nérac, put développer tour à tour, dans de brillants combats et dans d'astucieuses négociations, ses rares talents militaires et politiques. N'oublions pas que, dans ce dédale d'intrigues et de conflits.

il paraissait encore à la tête de ses coreligionnaires, plutôt par point d'honneur qu'entraîné par une passion ardente ou un enjeu personnel. Le moment arrivait où allaient s'ouvrir pour lui des perspectives plus distinctes.

## II

On a remarqué que, par une singulière coïncidence, nos trois grands régimes dynastiques se sont terminés par le règne successif de trois frères. Henri III n'avait point de descendance, et avait perdu l'espoir d'en avoir, quand la mort de son dernier frère, le duc d'Anjou, constitua le roi de Navarre héritier de la couronne de France (1584). Ce serait bien peu comprendre le sentiment dominant de la France à cette époque, que d'attribuer aux seules passions dont la Ligue était l'organe et l'instrument les vives répugnances que soulevaient alors les prétentions d'un roi hérétique, d'un roi auquel seraient interdites l'entrée de la cathédrale de Reims et la consécration de l'onction royale. En dehors de tout fanatisme militant, en dehors de toute ambition déréglée, la conscience du pays était profondément troublée. Éprouvant un attrait tout particulier pour la personne de Henri de Navarre, voulant sincèrement, dans ses légitimes conséquences, le vieux droit monarchique, la France n'était pas moins résolue à demeurer catholique, à n'être gouvernée que par un souverain de sa foi. D'autre part, il était impossible de ne point comprendre combien une conversion dictée par un intérêt personnel aussi évident devait répugner au cœur chevaleresque d'un pareil prince; et tandis que les modérés étaient tristes et perplexes, pleine carrière était ouverte à toutes les violences comme à toutes les convoitises. Les meneurs de la Ligue sentirent que le moment était venu de lui donner une plus puissante organisation, un rôle plus dominant. Dans l'espoir d'arrêter ce nouvel essor d'un pouvoir qu'il redoutait à juste titre, Henri III envoya son intime favori, d'Épernon, connu par ses vues modérées, auprès du roi de Navarre, pour l'exhorter à tout arranger en se réconciliant avec l'Église. Le sagace Béarnais ne se prononça point sans de mûres réflexions, mais sa réponse fut un chef-d'œuvre de prévoyance et de dignité politiques. Sans trancher d'une façon irrévocable la question qui lui était personnelle, il offrit au roi, contre les ennemis de sa couronne, son assistance et celle des huguenots. C'était renvoyer avec autant d'habileté que de fierté à la Ligue le défi qu'elle lui avait lancé. Elle ne s'y trompa point, et dès lors elle se mit plus ouvertement encore en mesure d'accomplir ses vastes projets. A Paris, dans les principales

villes du royaume, d'immenses enrôlements, sous la prédication passionnée du clergé, fournirent une armée partout assermentée, disciplinée, et prête à combattre au premier signal. Noblesse militaire, riches bourgeois, gens de robe, artisans, universités, chacun tint à honneur de s'enrégimenter et de diriger contre l'ennemi commun les fureurs d'une populace fanatisée. Une même pensée animait en apparence ce grand soulèvement national : le rétablissement de l'unité religieuse du royaume et le maintien de la succession catholique au trône de France; mais d'importantes révélations ne tardèrent point à dévoiler des visées bien plus redoutables. Les tortures avaient arraché à l'Espagnol Salcède (1582) l'aveu qu'il était, avec les Guises, l'agent d'une vaste conspiration ayant pour but « de mettre le roi en cage », et de livrer la France, sous le gouvernement nominal des princes de Lorraine, à la domination effective de Philippe II, alors dans la plénitude de sa puissance. Déjà la duchesse de Montpensier, leur sœur, portait à sa ceinture les ciseaux destinés à la tonsure du souverain dépossédé, et le traité de Joinville (31 décembre 1584) confirma l'alliance des Guises et de l'Espagne, sous le prétexte d'assurer au vieux et débile cardinal de Bourbon, oncle de Henri IV, les droits de succession de son neveu. L'histoire de cette époque nous offre un nouveau témoignage des aberrations de l'esprit de parti. Les monstrueuses oppressions du duc d'Albe et les armes victorieuses de Farnèse n'avaient point réussi à dompter la résistance des Pays-Bas contre le joug espagnol. Encore une fois, ces belles provinces s'offraient entièrement à la France, sous la seule condition d'être protégées par elle. Est-il croyable aujourd'hui que Henri III ait été contraint, par déférence pour l'Espagnol, de recommander simplement à la reine d'Angleterre ces nobles suppliants, qu'il ait failli soulever une première fois l'insurrection armée, pour avoir reçu avec quelque courtoisie les envoyés des états généraux, qui venaient solennellement apporter à la couronne de France un tel apanage? Il était bien permis à Henri de Navarre d'espérer qu'après de tels avertissements, le faible roi reconnaîtrait ses véritables ennemis, et ne se déciderait point à servir tous leurs projets en détruisant la seule puissance nationale qui pût encore leur faire contre-poids. Henri III ne le sentait que trop, et épuisait les temporisations et les moyens termes. Mais les sommations des meneurs de la Ligue devenaient de plus en plus impérieuses; il fallait consentir à la guerre d'extermination contre les huguenots, ou la voir poursuivie en dépit de l'autorité de la couronne. Celle-ci dut enfin capituler (7 juillet 1585), et Catherine elle-même souscrivit, au nom de son fils, à l'ultimatum entier des princes de Lorraine. La guerre à mort était déclarée à l'hé-

résie ; le roi devait porter lui-même au parlement l'édit qui révoquait toutes les anciennes concessions religieuses ; des prérogatives, des avantages personnels inouïs étaient accordés aux chefs de l'Union, et son armée entière devait, en passant à la solde du monarque, s'emparer irrévocablement de sa personne.

Henri IV a raconté depuis qu'en recevant la nouvelle du traité de Nemours, il demeura durant plusieurs heures dans une profonde méditation, la tête penchée entre ses mains, et quand il la releva, sa moustache avait blanchi. Il n'avait pas encore trente-deux ans. Ce trait suffirait seul pour peindre le caractère dominant de son génie : avant l'action, la délibération la plus mûre ; l'action engagée, une résolution et une ténacité à toute épreuve. Nous avons entendu beaucoup parler, en effet, des exploits et des grandes œuvres de Henri IV, nous n'avons jamais entendu parler de son étoile. Il ne soumettait point à l'influence de telle constellation imaginaire des entreprises dont dépendaient ses destinées et celles de son pays ; ses horoscopes à lui, c'était la voix de l'honneur, du devoir, de l'intérêt public sagement calculé, la judicieuse appréciation de ses forces, comme de celles qui lui étaient opposées, et toujours il s'appliquait à enlever d'avance aux jeux de la fortune tout ce qu'il est permis aux faibles mortels de leur arracher. Un écrivain distingué, sir H. Bulwer, a dit, en parlant du premier Napoléon, qu'il est, parmi les grands hommes que le monde a produits, celui peut-être où la part proportionnelle des facultés qui tiennent du jugement était la moindre. Chez Henri IV, au contraire, c'était précisément celle qui était développée au plus haut degré, et ses entreprises ont toujours porté la profonde empreinte du sentiment qui inspirait une de ses devises favorites : *Nil sine consilio*. Quand il se releva de sa longue et douloureuse méditation sur le traité de Nemours, son parti était arrêté. Ne pouvant céder, quant alors, qu'au prix de sa considération personnelle, de la confiance et de l'appui de son parti, il se prépara pour la terrible lutte qu'il acceptait avec une constance et une activité dont s'étonnèrent ceux mêmes qui croyaient déjà l'avoir pleinement connu. Sans négliger rien de ce que réclamait la défense locale, il réunit sous sa main l'élite de ses combattants. Il obtient de Damville, devenu chef des Montmorency, un acte public pour le maintien de la tolérance religieuse comme des droits de succession du roi de Navarre. Il négocie en Angleterre, en Allemagne, pour la formation d'une ligue protestante. La ligue catholique lui réservait encore son coup le plus redoutable. Sixte-Quint lance enfin la bulle d'excommunication et d'exclusion depuis longtemps préparée (1585). Avec une hardiesse qui inspira, nous dit M. Trognon, plus d'estime que de colère au

grand pontife, Henri fait afficher aux portes mêmes du Vatican sa protestation impérieuse.

La guerre se poursuivit mollement d'abord, et Henri III ne désespéra point d'un accommodement. L'infatigable Catherine et le duc de Nevers vinrent auprès du roi de Navarre, et les détails rapportés sur leurs entrevues, par le premier de ces princes, dans ses Mémoires, ne forment point une des pages les moins piquantes de la chronique contemporaine.

Les franches et soldatesques réponses de Henri IV à l'astucieuse Italienne ne sauraient être trop souvent citées, car elles dépeignent en traits fidèles la situation tout entière.

« Comme la reine-mère lui demanda si la peine qu'elle avait prise ne produirait aucun fruit — elle qui ne souhaitait que le repos — il lui répondit : « Madame, je ne suis pas cause. Ce n'est pas moi qui « vous empêche de coucher dans votre lit ; c'est vous qui m'empêchez « de coucher dans le mien... La peine que vous prenez vous plaît et « vous nourrit ; le repos est le plus grand ennemi de votre vie. » — Les artifices de la politique étant épuisés, Catherine aurait voulu mettre en jeu les séductions non moins puissantes dont elle disposait toujours. Elle avait détaché du corps complet de ses cinquante demoiselles d'honneur « un escadron volant » qui ne se composait sans doute ni des moins jolies ni des plus inexorables. C'était le point faible du Béarnais qui, au Louvre comme à Nérac, s'était déjà signalé par de fâcheux déréglements. Mais s'il sacrifia trop souvent à de vulgaires ou frivoles amours son repos et sa considération, parfois même les finances de l'État, il ne leur livra jamais les intérêts essentiels de sa cause ou de son pays. Toujours est-il que, dans ce moment critique, il se souvint pleinement du conseil que lui avait donné le sage Duplessis-Mornay, dès la mort du duc d'Anjou : « Il est temps que vous fassiez l'amour à la chrétienté, et surtout à la France. » Catherine, pour terminer, lui ayant demandé avec intention ce qu'il voulait, en présence de ses séduisantes compagnes : « Madame, répondit-il, en les considérant attentivement, il n'y a rien « là que je veuille. » L'escadron enchanteur dut céder la place à l'armée de Joyeuse. Ceux qui seraient tentés de regretter que Henri IV n'ait point fait alors la concession qu'il devait si franchement accomplir six ans plus tard, trouveront dans les Mémoires du temps la forte présomption, sinon la preuve absolue, qu'en se séparant alors de son parti, il se serait mis à la discrétion d'une cour qui eût sans scrupule profité de son impuissance pour le perdre.

## III

Les détails si connus de la bataille de Coutras ont été tout récemment et pleinement remis en lumière par l'historien des Condés. Joyeuse conduisait 7,000 hommes, élite de l'armée et de la noblesse catholiques ; le roi de Navarre ne pouvait mettre en ligne que 5,500 hommes, sous tous les rapports moins bien pourvus et équipés. La marche de l'ennemi fut observée avec la plus grande vigilance, les dispositions pour le combat prises avec un coup d'œil et une précision admirables. Le moment venu où il fallait payer de sa personne, le roi s'écrie, en s'adressant aux princes de France, qui brûlaient déjà de le suivre au plus fort de la mêlée : « Messieurs, souvenez-vous que vous êtes de la maison de Bourbon. Vive Dieu ! je vous ferai voir que je suis votre aîné. » Et il leur tint noblement parole. Jamais « le roi des braves » ne fut plus beau, plus entraînant ; jamais aussi son triomphe ne fut plus complet, et, pour la première fois depuis vingt-cinq ans, les protestants, sous ses ordres, gagnèrent une bataille rangée. On a peine à croire qu'avec une perte d'une trentaine d'hommes il ait pu mettre en pleine déroute l'armée royale, lui tuant trois mille hommes, et lui enlevant ses équipages, son canon et vingt-neuf enseignes. Joyeuse lui-même et quatre cents gentilshommes restèrent sur le champ de bataille, en dépit des efforts que, le combat terminé, faisait toujours le généreux vainqueur pour arrêter la fureur des soldats.

Son succès était prodigieux, mais il ne put point en tirer un grand parti, n'ayant pas su retenir sous les drapeaux ses troupes, subitement enrichies par le pillage du camp catholique. Nous aurons à examiner plus tard la valeur réelle de cette censure, que Henri IV paraît avoir méritée dans des circonstances plus importantes encore ; mais l'équité nous oblige de convenir que ses meilleurs amis lui ont reproché d'avoir été trop pressé de porter les trophées de Coutras aux pieds de la belle Corisande de Gramont, qui engageait ses biens et ses diamants pour lui fournir des ressources et des levées.

Les calculs que Davila et d'autres historiens ont prêtés à Henri III dans ces circonstances difficiles ne réussirent d'aucun côté. Tandis que Joyeuse, qui devait le défaire du roi de Navarre et des huguenots, perdait ainsi la vie et toute son armée, le redoutable « Balafré, » auquel était assigné, non sans un sinistre motif, le poste le plus périlleux de la guerre, devait en recueillir les principaux honneurs. Avec l'astuce de sa race, le roi s'était réservé le commande-

ment d'une armée centrale dont les différents corps étaient sous les ordres de chefs dévoués à sa personne : d'Épernon, Biron, Matignon, et à l'aide desquels il ne tarderait point sans doute à reprendre son rôle dominant. Cependant la puissante armée des princes luthériens, sous le baron de Dohna, évaluée à 40,000 combattants, s'avançait jusqu'au cœur de la France, semant partout la haine et la terreur par son indiscipline et ses exactions. Le duc de Guise avait accepté la dangereuse tâche de les arrêter. Profitant, avec autant de vigueur que d'adresse, de leurs déréglements mêmes, il les surprend la nuit dans leurs cantonnements, une première fois à Vimory (26 octobre 1587), une seconde fois à Auneau (11 novembre), où le carnage fut effroyable. D'Épernon porte un coup pareil aux Suisses à Gien, et dès lors la grande armée de l'invasion est contrainte à un mouvement rétrograde qui devient bientôt une déroute absolue. A la nouvelle de ce triomphe inespéré, un long cri d'allégresse retentit dans toute la France catholique : c'était son propre champion qui la délivrait de ses ennemis les plus détestés. L'enthousiasme public pour les princes de Lorraine, et surtout pour le brillant vainqueur de l'invasion, ne connaît dès lors plus de bornes, et l'épée de connétable ne récompensera qu'imparfaitement de tels services. En vain le roi, dont toutes les prévisions étaient trahies, veut-il interdire à ce redoutable sujet l'entrée de sa capitale toute frémissante, le superbe « Balafré » y accourt pour y recevoir une ovation telle, qu'elle n'en a jamais accordé à aucun de ses souverains. Grâce aux charmants travaux de M. Vitet, il est peu de journées de notre histoire qui, dans leurs saisissants détails, nous soient plus familièrement connues que celle des premières barricades parisiennes (13 mai 1588) et celle de la tragédie vengeresse des états de Blois (23 décembre 1588). Nous avons vu de nos propres yeux l'arrivée au Louvre de Henri de Lorraine, porté par le flot du délire populaire; sa pâleur prophétique à l'aspect du maître indigné qui semblait déjà donner le mot d'ordre aux quarante-cinq hommes de main dont il avait eu soin de s'entourer; nous avons admiré l'idole, sortant plus tard dans son vêtement de satin blanc, une badine à la main, pour arrêter les progrès trop rapides de l'insurrection qu'il fomentait; nous avons souri en reconnaissant dans sa chaise à porteurs la vieille Catherine, à bout de ses forces, mais non de ses artifices, et traversant tous les obstacles pour « amuser » le dominateur assuré, tandis que Henri se lance à fond de train dans la dernière issue qu'on lui fermait déjà, pour aller retrouver à Saint-Cloud sa liberté et sa couronne. Puis, voici les états généraux qui s'ouvrent à Blois. En dépit de sinistres pressentiments, comment Henri de Lorraine peut-il se dispenser d'y paraître, ne serait-ce que pour recevoir des mains de l'Assemblée cette épée, plus formidable

que le sceptre des rois? Les avertissements de l'amour viennent se joindre à ceux de l'amitié; mais la dignité du langage public cache à peine le sentiment de sa défaite absolue chez le souverain exilé du siége de son pouvoir. Et d'ailleurs serait-il possible, même à un Valois, de violer sur-le-champ des engagements renouvelés publiquement au pied de l'autel et sur la sainte hostie? Une retraite pendant les fêtes de Noël va d'ailleurs l'éloigner, et le conseil est convoqué pour le lever du jour. A peine assis, le duc de Guise reçoit, par l'entremise du secrétaire d'État Révol, l'invitation d'entrer chez le roi. La tapisserie de la fatale porte se referme sur lui, les huit sicaires, soigneusement choisis, de la vengeance royale le percent de leurs armes, et il ne respire plus quand, tout danger passé, Henri III arrive pour contempler, avec une satisfaction où la terreur se mêle encore, ce rival qui, dans l'anéantissement de la mort, paraît plus grand que jamais.

Le dernier Valois ne s'était jamais plus trompé qu'en s'écriant, à la vue du cadavre de Henri de Guise : « Nous ne sommes plus deux maintenant. » Une autre influence, aussi puissante dans sa chevaleresque droiture que ne l'avaient été les Lorrains dans leur ambition effrénée, allait le contraindre, sans grand effort, à pactiser avec elle. Le forfait de Blois ne produisit à Paris, la première stupeur passée, qu'une explosion de la plus implacable fureur, et la grande ville passa d'un état d'insubordination mal définie à l'état de révolte ouverte et passionnée. A son exemple, Orléans, Dreux, Chartres, le Mans arborèrent la double croix de l'Union, devenue le drapeau de la déchéance, et tandis que l'hésitation et la désertion minaient le camp royal, Mayenne est entraîné à Paris par sa sœur pour y organiser, avec le titre de lieutenant général, toutes les forces de la révolution.

« C'est bien coupé », avait dit Catherine mourante, en apprenant, après l'événement, le coup d'État de Blois : « maintenant saurez-vous recoudre? » Peu de jours après, elle avait disparu : incident, dit l'Étoile, « dont on ne fit non plus de compte que d'une chèvre morte. » Cherchant à mettre à profit le dernier conseil maternel, et gagné par les alarmes qui l'entouraient, Henri envoie à Paris le légat du pape, Morosini, pour tenter un accommodement. Mayenne ne veut rien écouter et marche à la tête d'une armée sur Tours, où le monarque délaissé et circonvenu avait déjà cherché un abri moins précaire qu'à Blois. Comment poursuivre désormais cette double guerre contre les Ligueurs et les huguenots également triomphants? En dépit d'animosités invétérées, il fallait bien sonder au moins le Béarnais : sa généreuse franchise et sa rare perspicacité politique facilitèrent sur-le-champ une bien délicate transaction.

Qu'avait pensé Henri IV de l'exécution de Blois? Sa vie entière est là pour témoigner qu'au milieu d'un siècle sans scrupule à cet égard il éprouva toujours la plus profonde horreur pour des moyens semblables, quelque concevables qu'ils puissent paraître d'ailleurs. Toutefois, l'événement ne l'avait point surpris : « J'avais, s'écria-t-il, « toujours bien prévu et dit que messieurs de Guise n'étaient pas « capables de remuer l'entreprise qu'ils avaient mise en leurs « entendements et en venir à bout sans le péril de leur vie. » Son premier soin fut de s'assurer, par l'entremise du fidèle Sully, de la sincérité des ouvertures royales. Satisfait sur ce point : « Je ne « veux donc point lui prendre ses villes, dit-il, pendant qu'il « traite de bonne foi avec moi. » Aussi, suspend-il toutes hostilités envers les armes royales pour tourner les siennes contre la Ligue seule. Il avait compris, dès l'abord, que le moment eût été mal choisi pour arracher des concessions humiliantes à la couronne dont il devait hériter, et qu'il perdrait l'ascendant que lui donnaient les événements s'il cherchait à en faire une vaine parade. Il se contenta donc de demander une trêve de cinq mois pour régulariser son concours; un pont sur la Loire pour assurer, en cas de malheur, sa retraite sur la Rochelle. Saumur lui ayant été accordé à cet effet, il remet la place à la garde de Duplessis-Mornay et, en dépit des souvenirs de la Saint-Barthélemy comme des alarmes de ses principaux amis, il se rend au-devant du roi à Plessis-les-Tours. A deux lieues du château, il s'arrête et interroge encore une fois les gentilshommes qui composaient sa faible escorte. La plupart, craignant pour lui le sort de Coligny, voulurent l'arrêter encore; mais, sans pouvoir répondre de tout, Rosny l'exhortait à persévérer. « Allons, « allons, la résolution est prise, s'écria Henri, il n'y faut plus pen« ser. » Et, se recommandant à Dieu, il reprit sa route. Au Pont-de-la-Motte, à un quart de lieue de Tours, il trouve le roi de France qui s'était porté au-devant de lui. Le concours du peuple qu'avait attiré cet heureux événement était si considérable, que les deux princes eurent grand'peine à se rejoindre pour s'embrasser. « Courage, « monseigneur, s'écria le joyeux Béarnais, deux Henris valent « mieux qu'un Carolus. » Et la foule enthousiaste salua de ses clameurs une réconciliation qui promettait tant pour le salut de la France. Cependant « Carolus » ne sommeillait pas. Ayant appris que le roi de Navarre était reparti dès le lendemain pour son camp de Maillé, Charles de Mayenne se précipita vers Tours avec toute son armée, faillit s'emparer de la personne de Henri III qui se promenait à cheval, sans armes, avec une vingtaine de gentilshommes, et occupa les faubourgs de Tours. Il fallut mettre en toute hâte la ville en état de défense; mais la prompte arrivée du Béar-

nais, à la tête de ses huguenots, fit manquer le coup de main de Mayenne et le contraignit à la retraite.

Il avait été convenu que les deux armées marcheraient séparément, tout en combinant leurs opérations; mais l'esprit martial de Henri de Navarre animait maintenant le camp royal, dont chaque jour d'une fortune renaissante venait augmenter les forces. Sous l'inspiration de son héroïque allié, Henri III a retrouvé lui-même quelque chose de son ardeur passée, et il semblait au moment « d'épouser pour toujours sa cuirasse, » selon la parole que le Balafré, pour son malheur, avait trop tôt cessé d'accomplir. Toujours porté vers la hardiesse sagement calculée, le roi de Navarre insiste pour une marche directe sur Paris. Chemin faisant, Jargeau, la Charité, Pithiviers, Étampes, Poissy furent emportées, et les gouverneurs de la Ligue apprirent ce que coûtait alors la révolte contre l'autorité légitime. Cependant une sinistre nouvelle parvenait à Henri de Valois devant cette dernière ville. Sixte-Quint était trop imbu de l'esprit politique de son temps pour ne point comprendre à quelles sanglantes provocations, à quelles nécessités royales peut-être le roi de France avait cédé en tramant l'exécution du duc de Guise; il avait prédit un des premiers que les excès de la Ligue jetteraient Henri III dans les bras du roi protestant; mais il ne pouvait ni pardonner ni passer sous silence l'assassinat simultané du cardinal de Guise et, longtemps retenue, la bulle d'excommunication avait été lancée contre le fils aîné de l'Église. Henri IV était, en pareille conjoncture, de bon et fortifiant conseil. Il montre Sancy, arrivant avec toute une armée de Suisses et d'Allemands, et l'absolution se trouvera bien dans la capitale reconquise.

Le 30 juillet 1589, les deux souverains débouchèrent devant le pont de Saint-Cloud. Le roi de France prit ses quartiers dans le village même, le roi de Navarre à Meudon. Leurs forces réunies s'élevaient à 40,000 hommes, et l'assaut fut convenu entre eux pour le 2 août. La journée précédente peut compter parmi les plus mémorables et les plus critiques de nos annales parisiennes. La ville était livrée à l'épouvante. Mayenne n'avait pu y ramener que 9,000 soldats à peine, mal payés, et d'autant plus mécontents qu'ils voyaient la population partagée entre l'indiscipline et la stupeur. Il est difficile de songer sans frémir à ce qu'eût été cette vengeance tant promise du dernier Valois; mais une main plus puissante que celle des rois coalisés devait détourner le coup pour cette fois et réserver pour un plus généreux vainqueur le triomphe expiatoire. Sept mois s'étaient à peine écoulés depuis l'attentat de Blois, quand, par les soins mêmes du procureur général La Guesle, le jeune moine Jacques Clément, dont nul ne pouvait soupçonner le dessein, fut intro-

duit auprès du roi, auquel il porta le coup mortel en lui présentant une lettre. Dès la première nouvelle, le roi de Navarre accourut à toute bride avec les vingt-cinq gentilshommes qui l'entouraient. L'entrevue dernière des deux princes fut affectueuse, touchante. « Le roi de Navarre s'étant mis à genoux, les yeux pleins de chau-« des larmes et le cœur de gros sanglots, ne lui put dire un seul « mot et, ayant pris les mains du roi, les baisa. Sa Majesté, voyant « qu'il ne lui pouvait rien répondre, à cause de ses larmes, l'em-« brassa par la tête, et, l'ayant baisé, lui donna sa bénédiction. . . « Le couteau était empoisonné, sans quoi il ne serait pas mort, la « blessure n'étant pas profonde et n'ayant pas offensé les intes-« tins. . . » Rassuré par les premiers symptômes comme par les paroles du roi, le Béarnais se retira sans avoir conçu aucune inquiétude extrême; mais, à l'entrée de la nuit, le mal s'aggrava, et Henri III put pressentir sa fin prochaine. Ayant pieusement reçu les derniers sacrements, il proclama solennellement le roi de Navarre pour son successeur, dans la prévision de sa conversion prochaine, et fit promettre à ses premiers seigneurs et principaux officiers réunis autour de lui de le reconnaître eux-mêmes. Le jour fixé pour l'assaut fatal se leva sur Paris consterné, mais la dynastie des Valois avait cessé de régner et la grande ville était sauvée.

## IV

Averti des symptômes plus alarmants, le roi de Navarre s'était rendu de nouveau à Saint-Cloud avec Sully. Aux abords du château, il apprend la funeste nouvelle, et bientôt la garde écossaise vient se jeter à ses pieds en s'écriant : « Ah ! Sire, vous êtes présentement notre roi et notre maître. » Mais un accueil fort différent l'attendait dans la foule brillante qui se pressait autour du lit de mort. La froideur des uns lui présagea l'état réel de ses affaires ; l'animosité peu déguisée des autres lui inspira, sur sa propre sûreté, de fort légitimes inquiétudes. Il se retira dans une maison voisine pour conférer sur le meilleur parti à prendre, mais Biron ne tarda point à venir lui offrir sa puissante épée, Sancy le concours des Suisses durant deux mois, et quand Givry, un peu plus tard, vint embrasser ses genoux avec ces nobles paroles : « Sire, vous êtes le roi des bra-« ves, vous ne serez abandonné que des poltrons, » des cris assez nombreux de « Vive Henri IV ! » se firent entendre autour de lui. Les pourparlers entamés avec des dévouements moins spontanés et des consciences plus perplexes lui assurèrent encore de puissants

appuis; mais pressé par l'ancien mignon, François d'O, au nom des catholiques royaux, de se convertir sur l'heure, il trouva ses plus fiers accents pour repousser toute sommation inconvenante. Il put néanmoins s'engager sans effort à « la conservation de la reli-« gion catholique et à la convocation prochaine des états généraux, « comme d'un bon et légitime concile pour se faire instruire. » De leur côté, des soutiens importants, le prince de Conti, le duc de Montpensier, le maréchal d'Aumont, les ducs de Longueville, de Luxembourg, de Rohan-Montbazon et d'autres encore n'hésitèrent plus, dès lors, à le reconnaître par écrit « pour leur roi et prince naturel, suivant les lois fondamentales du royaume. » Il n'en eut pas moins la douleur de voir l'armée royale en pleine dissolution : les uns, comme Vitry, se donnant ouvertement à la Ligue; d'autres se retirant chez eux, comme d'Épernon, qui, à lui seul, emmenait 6,000 hommes, et, ce qui dut lui être plus sensible encore, la Trémouille, personnellement mécontent, lui enlevant plusieurs compagnies de sa vieille cavalerie huguenote.

Ce qui se passait ainsi dans le camp royal ne répondait que trop à l'état général de la France catholique : en effet, la portion qui eut le courage de reconnaître sur-le-champ le souverain nouveau, formait à peine la sixième partie de la monarchie. Quand on pense, de plus, à l'importance et aux dispositions de sa capitale, ce n'est pas trop d'avancer qu'il avait encore son royaume à conquérir. Il dut consacrer sept années environ aux difficultés sans cesse renaissantes de cette tâche, sept années de combats continuels où il fut contraint de paraître tour à tour en prince, en tacticien, en chef de corps, en simple combattant; sept années de luttes intestines dans son propre camp, toujours en proie aux rivalités religieuses, aux exactions mercenaires, aux ambitions insatiables, aux secrètes perfidies. Qui dira ce qu'il dut déployer alors de valeur, de fermeté, de patience, d'entregent, de mansuétude, de belle et bonne finesse gasconne pour être toujours obéi et toujours suivi? Voilà l'école où le meilleur de nos rois apprit à justifier ce titre, recueillant chaque jour, dans des épreuves sans pareilles, les enseignements combinés du pouvoir et de l'adversité.

Évidemment, il n'y avait plus à songer au siége de Paris. Les hommages qui y furent prodigués à la mémoire de Jacques Clément seraient tristes à rappeler, mais il est concevable que la joie de la capitale délivrée ait éclaté jusqu'au délire. Voyant l'influence dominante lui revenir, Mayenne se dispose à tirer profit sans retard de ce retour inopiné de la fortune. Henri s'était dirigé vers la Normandie avec sa petite armée. Un port de mer lui était nécessaire pour maintenir ses relations avec l'Angleterre, comme pour y chercher un re-

fuge en cas de revers accablant, et il choisit Dieppe. Les instances passionnées de sa sœur n'avaient pu décider Mayenne à mettre, quant alors, la main sur la couronne de France. Comme transaction acceptable pour l'Espagne comme pour les ligueurs politiques, il fit proclamer le vieux cardinal de Bourbon, infirme et prisonnier, sous le titre de Charles X, et ce fut encore comme lieutenant du royaume qu'il marcha au-devant de Henri IV. Peu porté à la jactanc , il crut pourtant pouvoir promettre avec assurance aux Parisiens, en les quittant, de leur ramener en prisonnier le Béarnais, dont les forces n'atteignaient point le tiers de celles qu'il comptait mettre en ligne; mais il allait apprendre ce que valait son adversaire.

En arrivant à Dieppe, le nouveau roi avait dit avec sa soldatesque franchise : « Je ne vous demande que bon pain, bon vin et bon visage d'hôte ; » mais bientôt, là comme ailleurs, tous les cœurs furent gagnés. M. Poirson, dans ses beaux travaux sur le règne de Henri IV, nous a donné les détails les plus circonstanciés sur les mémorables journées d'Arques (septembre 1589), où ce prince, Biron et Rosny se surpassèrent par la sagace prévoyance dans l'organisation de la défense, par le coup d'œil et la vaillance consommée durant les diverses attaques. La première fut d'autant plus critique que, par une feinte désertion, les lansquenets de Mayenne s'emparèrent des lignes avancées. « Ne se trouvera-t-il pas, s'écria Henri, « à l'aspect de ce péril extrême et imprévu, cinquante gentilshommes en France pour mourir avec leur roi ? » Et, saisissant la pique d'un Suisse, il combat au premier rang jusqu'à ce que, par l'effort de ses vieux huguenots, conduits par Châtillon, fils de Coligny, tous les postes envahis fussent repris. Mayenne échoua contre Dieppe comme il avait échoué contre Arques, et dut battre en retraite après des pertes immenses, laissant à son rival tout le prestige dont cette sanglante défaite l'avait dépouillé.

Cette fois, du moins, on ne put accuser Henri IV de n'avoir pas tiré parti de la victoire. Il marche sans retard sur Paris, enlève à la pointe de l'épée les cinq faubourgs de la rive gauche, et les Parisiens sont de nouveau menacés et de nouveau préservés de l'assaut final. En faisant détruire le pont de Saint-Maixent, sur l'Oise, le roi s'était flatté de retarder Mayenne, qui revenait à marches forcées. L'ordre, toutefois, fut si mal exécuté, que le lieutenant général put rétablir le passage et sauver la capitale en y rentrant (2 novembre 1589.) Contraint de se retirer, mais non de se reposer, Henri, en dépit des rigueurs de la saison, poursuit la conquête définitive de la Normandie. Chaque ville était alors une petite forteresse ; mais les plus importantes, sauf Rouen et le Havre, sont successivement réduites. L'Orléanais, le pays Chartrain rentrent aussi

dans son obéissance et, parvenu à Tours, dont il fait pendant quelque temps sa capitale, il peut se concerter avec les fidèles dévouements qui s'y étaient réfugiés. Cependant une des journées les plus critiques de sa carrière s'approchait. L'important contingent espagnol du comte d'Egmont avait rendu à Mayenne une grande supériorité numérique, et les deux alliés s'avançaient pour délivrer Dreux, qu'assiégeait le roi. Ce résultat obtenu, Mayenne aurait voulu temporiser ; mais les forfanteries de son jeune auxiliaire l'obligent à précipiter l'action. La bataille d'Ivry (14 mars 1590) est peut-être le plus grand exploit de Henri IV. C'est là qu'il déploya, dans les dispositions préalables comme dans le feu de la rencontre, ses talents militaires les plus rares et les plus variés. C'est là que fut proféré son cri de guerre historique. C'est là que, la victoire remportée, il fit de si généreux efforts pour sauver les Français. En serrant leurs rangs, les ennemis s'étaient exposés au feu meurtrier de l'artillerie royale; en les étendant plus tard, au choc écrasant de la gendarmerie, conduite par le roi en personne. Le fougueux d'Egmont fut tué et l'armée coalisée à peu près détruite. Quelle fortune si, le lendemain même du triomphe qui eût peut-être livré Paris, le roi nouveau n'eût rencontré ces difficultés insurmontables qui lui ravirent tant de fois le fruit de ses exploits! Il fallait payer les mercenaires et l'argent manquait. Réunie pour combattre et non pour manœuvrer, la noblesse militaire était rappelée chez elle par ses intérêts les plus urgents. Les mille ambitions subalternes qui déchiraient le camp royal n'avaient d'ailleurs aucun intérêt à se donner un maître assez puissant pour n'avoir plus à compter avec elles.

Paris eut donc encore une fois le temps de respirer, de s'organiser, et le nouveau blocus ne commença pour lui que six semaines après la défaite de son champion. Ce fut alors que la ville insurgée sentit ses plus cruelles épreuves. Deux cent mille habitants résistèrent pendant quatre mois avec des provisions rassemblées pour trente jours à peine ; mais les extrémités d'une famine inouïe et des maladies qu'elle entraîne à sa suite n'abattirent point les courages. Le spectacle de tant de souffrances perçait le cœur affectueux du monarque. « Faudra-t-il donc, s'écria-t-il, que ce soit moi qui les « nourrisse? Il ne faut pas que Paris soit un cimetière. Je ne veux « pas régner sur des morts. » Contraints enfin à parlementer, les chefs ligueurs obtiennent une courte trêve. Ils en profitent, de l'aveu de Henri IV, pour faire sortir une grande partie des bouches inutiles et pour introduire des vivres pour près d'un mois ; mais la guerre a ses cruelles exigences et ses généreuses concessions ne valurent au roi qu'un nouvel échec. Le 30 août 1590, le célèbre duc de Parme apparaissait pour menacer le camp royal : ses habiles manœu-

vres obligèrent Henri à lever le siége sans lui fournir l'occasion de livrer bataille dans des circonstances suffisamment favorables, et Paris fut pleinement secouru, pleinement ravitaillé. Le roi eut la douleur nouvelle de voir encore une fois, dans ce moment critique, son armée tomber en dissolution, et le duc de Parme put rentrer dans les Pays-Bas après avoir victorieusement, et sans pertes sensibles, accompli sa grande entreprise.

Henri IV n'avait point attendu ces graves mécomptes pour comprendre combien il lui était impossible de suffire à sa tâche sans le concours assuré de troupes régulières. Il se résolut donc à demander, avec une insistance nouvelle, de grands secours d'hommes aux puissances protestantes. Le vicomte de Turenne le seconda si habilement que, dans l'automne de 1591, il avait réuni à la petite armée française sous ses ordres, 14,000 Allemands, 6,000 Anglais et autant de Suisses. Il ne tarda pas, dès lors, à entreprendre le siége de Rouen, défendu par l'amiral de Villars, un des meilleurs hommes de guerre de la Ligue, dont la population rouennaise avait d'ailleurs épousé la cause avec passion. Le siége dura plusieurs mois avec des combats continuels, et Henri s'y distingua personnellement à un tel degré, que, transporté d'admiration, Villars s'écria un jour : « Le roi de Navarre mérite cent couronnes ; » mais encore une fois son rival fortuné devait lui ravir le fruit de ses exploits. En effet, d'après l'ordre de Philippe II, Farnèse était rentré en France à la tête de toute l'armée des Pays-Bas, et avait opéré sa jonction avec Mayenne. Henri se porte au-devant d'eux avec sa cavalerie seule, pour les observer de près, et sa témérité est au moment de lui coûter la vie à Aumale, où il est entouré et blessé (5 février 1592). Si les alliés n'avaient point été paralysés à leur tour par leurs dissensions, Rouen eût été, dès l'abord, secouru ; mais Mayenne répugnait vivement à faire entrer l'Espagnol dans une place pareille, et ne céda enfin qu'à l'insistance réitérée de Villars aux abois. L'intrépide gouverneur avait fixé d'avance le 20 avril pour la capitulation devenue inévitable s'il n'était secouru. Par une marche prodigieuse, le duc de Parme y arrive le jour même ; mais, prévenu à temps, Henri IV s'était retiré, contraint d'abandonner, à la dernière heure, le prix de tant d'efforts. Angoisses inexprimables du premier rang ! Encore une belle proie qui lui échappe au moment de la saisir !

S'il perdait ainsi Rouen, du moins sauvait-il son armée menacée d'être prise entre deux feux ; mais ce fut pour la voir encore une fois livrée à la dissension et à l'impuissance. Croyant, d'après ses rapports, les forces royales plus affaiblies encore qu'elles ne l'étaient réellement, Farnèse s'avance vers l'Ouest, prend Caudebec, où se trouvaient les magasins du roi, et établit à Yvetot son avant-garde

sous le duc de Guise. Henri reparaît soudainement pour les y attaquer avec sa vigueur ordinaire, et les deux grands capitaines sont encore face à face. Tous les efforts du roi tendaient à renfermer l'ennemi, sans provisions, dans l'espèce de presqu'île que forme le pays de Caux, entre la mer et la Seine, large déjà comme un bras de mer. Bien que blessé grièvement, Farnèse se surpassa en efforts pour rallier ses troupes et refusa toute occasion défavorable pour le combat; mais ses meilleurs auxiliaires se trouvaient dans le camp royal. Ce fut alors que, voyant son fils préparer, sous l'ardente inspiration du roi, un mouvement qui devait perdre l'armée espagnole, le maréchal de Biron proféra ce mot resté célèbre, et qui dépeint si tristement la situation : « Quoi donc, maraud, nous veux-tu envoyer « planter nos choux à Biron? » Toutefois, rien ne semblait pouvoir sauver l'ennemi de la famine ou de la destruction. Le 15 mai 1592, Henri tenait enfin la bataille et la victoire assurées pour le lendemain; mais, dans la nuit, Parme avait mis toute la largeur de la Seine entre les deux armées. Cette opération, fort estimée par les hommes du métier, s'était accomplie au moyen d'un nombre très-considérable de bateaux couverts de planches, secrètement rassemblés à l'avance. « Un grand homme de guerre, dit Sully en parlant « de cette campagne de Farnèse, est celui qu'on voit se comporter « dans le combat comme s'il était persuadé de vaincre, et prévoir « tout, avant l'action, comme s'il était assuré d'être vaincu. » Précepte, soit dit en passant, bien digne de méditation pour tous ceux qui précipitent leurs États dans ces terribles hasards.

Déjoué encore une fois, Henri aurait voulu se jeter à la poursuite de l'ennemi en gagnant Pont-de-l'Arche ou Vernon; mais l'opposition fut si vive dans son conseil, que le roi, désespéré, ne trouve pour l'accompagner que sa cavalerie huguenote. Parti dans sa litière, le duc de Parme, après avoir renforcé à Paris la garnison espagnole, regagna sans obstacles sérieux les Pays-Bas, où il mourut, avant la fin de l'année, de la blessure au bras qu'il avait reçue dans cette campagne immortelle[1].

Le parallèle entre les rares talents militaires de Henri IV et du duc de Parme se présente naturellement à l'esprit et il a été tracé en dernier lieu encore par un historien dont cette revue a déjà signalé les travaux avec moins d'éloges qu'ils ne méritent. « Henri IV savait admirablement la guerre telle qu'on la faisait de son temps et dans son pays. En tactique il était créateur : pour ranger ses

[1] Les historiens ne sont pas d'accord sur le lieu même où le duc de Parme fut blessé. Sully dit que ce fut au combat d'Yvetot. De Thou et M. le duc d'Aumale au siége de Caudebec. La perte fut irréparable pour Philippe II.

troupes et s'en servir sur le terrain il était sans rival alors, et, dans la direction générale des opérations, il avait souvent des imaginations de grand capitaine ; mais il n'essaya jamais ces combinaisons de mouvement qui préparent, amènent ou retardent les batailles : la stratégie lui était inconnue. Il était réservé à d'autres de pénétrer et de révéler cette science qui de tout temps n'a été accessible qu'à un petit nombre de grands esprits, qui avait déjà inspiré un Annibal, un César, mais qui avait disparu avec la légion romaine. Toutefois, les hommes de premier ordre qui, à cette époque, se succédèrent à la tête des armées espagnoles semblaient avoir retrouvé les éléments de cette « partie divine » (Napoléon) de l'art militaire et, pendant longtemps, ils eurent comme le monopole de la stratégie. Nous aurons à parler plus en détail de cette grande école de guerre qui commence avec Pescaire et qui finit avec les vieux « *Tercios* » dans les plaines de Rocroi et de Lens : qu'il nous suffise de dire que Henri IV, très-supérieur à tous les capitaines français de cette époque, ne sut faire échouer aucun des plans du duc de Parme. Peut-être, dans une lutte plus prolongée, la puissance de son esprit l'aurait-elle initié à la méthode de son rival : peut-être aussi Farnèse, dans un jour de bataille, aurait-il pu difficilement résister aux promptes résolutions, à la vigueur de son adversaire. L'Espagne et la Ligue n'en avaient pas moins perdu leur plus vaillant champion. »

Nous n'avons garde de rien ajouter et surtout de rien objecter à ces judicieuses réflexions. Toutefois, si la matière était de notre compétence, nous serions tentés peut-être de nous demander si M. le duc d'Aumale ne serait point un peu absolu en disant que la stratégie était inconnue à Henri IV. Ne serait-il point plus exact de rappeler qu'il fut bien rarement en mesure de la mettre en pratique ? La stratégie ne présuppose-t-elle point, en effet, une armée à conduire et, comme les Mémoires du temps en font foi sans cesse, l'illustre Béarnais n'avait que des armées pour combattre. Nous nous contenterons, sans insister davantage, de mettre en regard de cette belle page du petit-fils de Henri de Navarre les sages observations faites sur le même point par son plus fidèle conseiller. « Si l'on excepte, dit Sully, un petit nombre de protestants français dont la fidélité était à l'épreuve et, tout au plus, les troupes anglaises qui semblaient agir de bonne foi, tout le reste de l'armée du roi, réformés, catholiques, étrangers, le servaient sans affection, souvent à regret et souhaitaient peut-être plus qu'ils ne craignaient de lui voir subir quelque perte considérable. Sur quoi il vient naturellement deux choses à l'esprit, la première comment il a pu arriver qu'un prince qui ne se servit pour toutes ses expéditions que de troupes mercenaires, ra-

massées çà et là, de pays, de mœurs, de religions et d'intérêts différents, souvent en petit nombre et prêtes à se mutiner, ait pu exécuter ce qu'on voit dans son histoire : — la seconde, jusqu'où ce même prince serait allé si, au lieu de ces troupes, il avait eu à ses ordres un nombre considérable de soldats dociles, unis, disciplinés, constamment attachés à sa personne et prêts à se sacrifier pour lui, tels en un mot que les avaient ces conquérants que l'on a si fort exaltés. Si l'on ne fait pas cette réflexion toutes les fois qu'elle se présente, c'est qu'il faudrait la faire à chaque page et, d'ailleurs, personne n'ignore que l'on jugerait bien mal du mérite et des talents par le succès, si l'on ne jugeait en même temps du succès par les obstacles. »

## V

La guerre civile se prolongeait avec cette alternative de brillants exploits et de fâcheux mécomptes, mais la difficulté primordiale de la situation de Henri IV ne semblait qu'augmenter. Sa conversion lui enlèverait ses plus fidèles partisans à l'intérieur, l'indispensable appui de ses auxiliaires protestants au dehors, et pourtant, il devenait de plus en plus évident qu'un roi huguenot ne régnerait que sur les ruines de la France. Déjà la Noue, Châtillon, Guitry, Biron et bien d'autres avaient succombé. Que de victimes dans une lutte sans résultats ! Et l'impatience des princes du sang comme des catholiques royaux faisait pressentir une diversion non moins fatale que les périls du champ de bataille. Voyant le moment venu pour la décision finale, Henri la prend avec son habileté et sa loyauté accoutumées. Il renouvelle formellement ses engagements de se soumettre à un libre et saint concile, et il remet en vigueur l'édit de Poitiers qui assurait aux huguenots la liberté la plus étendue et les plus grandes franchises qu'ils eussent encore obtenues de la couronne de France. Tout juste sujet d'ombrage ou de récrimination étant ainsi enlevé à chaque parti, Henri se conforma, sans précipitation comme sans arrière-pensée, au premier de ses engagements. Les conférences s'ouvrirent à Suresnes au mois de mai 1593, et, une trêve ayant bientôt après été conclue, elles purent se continuer à Saint-Denis. C'est là qu'à la suite d'une discussion finale de cinq heures, Henri, sentant sa conscience suffisamment éclairée, déclara qu'il remettait son âme entre les mains de ses catéchistes. La grande cérémonie de l'abjuration solennelle eut lieu le surlendemain, 25 juillet, dans la vieille basilique où ont longtemps reposé les cendres de nos rois. Rien ne fut négligé pour donner au spectacle un caractère imposant et, pro-

fitant de la trêve, une foule immense sortie de Paris vint saluer de ses acclamations le prince bien-aimé dont rien ne la séparait désormais.

Il y a trois choses, disait familièrement Henri IV, quelques années plus tard, auxquelles personne ne veut croire et qui sont pourtant de toute vérité : 1° que la reine d'Angleterre (Élisabeth) est morte fille ; 2° que l'archiduc (Albert, des Pays-Bas) est un bon capitaine ; 3° que le roi de France est sincèrement catholique. Quoi qu'il en soit des deux premières vérités, la troisième est établie et confirmée par tout ce qui s'est dit, tout ce qui a été écrit sur la vie de Henri IV dans les années qui ont suivi sa seconde conversion. L'entière loyauté de sa longue hésitation est une garantie de plus de la loyauté complète de sa décision finale. Henri était réellement, sincèrement religieux. Il appartenait aux deux croyances rivales dans tout ce qu'elles ont de commun et sur ces points que, dans son incomparable langage, Bossuet appelle les saintes obscurités de la foi, rien n'indique que le Béarnais ait jamais été séparé du dogme essentiellement catholique que par des objections insurmontables ou profondément raisonnées. En jugeant cette terrible époque et les grands caractères qu'elle a enfantés, il ne faut jamais confondre avec un éloignement pour les sentiments religieux la profonde aversion qu'inspiraient à tant d'âmes généreuses et équitables les passions religieuses si fatalement déchaînées. Il ne faut point confondre avec une prédilection obstinée en faveur de telle doctrine, le cri de la conscience humaine réclamant, à ses propres risques et périls, la liberté tout entière de ses jugements et de ses convictions devant les autorités judiciaires du pays. C'est pour ce droit compris et accepté par lui tout entier, qu'à l'exemple du premier Condé, son oncle, d'accord avec tant de vaillants frères d'armes, l'illustre Béarnais avait si souvent tiré l'épée. Jamais il n'a transigé, jamais sans aucun doute il n'aurait transigé sur ce point. Mais, du moment qu'il eut consacré de fait ce que l'immortel l'Hôpital avait décrété dès l'origine de nos discordes religieuses, la pleine sécurité devant les lois du royaume de tous les sujets du roi par lesquels elles seraient fidèlement respectées, il pouvait entrer dans les questions de controverse dogmatique aussi libre de tout engagement d'esprit que de tout engagement d'honneur. Fort en avant, sur ce point comme sur bien d'autres, des idées dominantes de sa génération, Henri IV n'était d'ailleurs point en désaccord fondamental avec elles. N'oublions pas qu'au milieu de tant de luttes acharnées et de crimes effroyables, l'Inquisition n'a jamais pu prendre pied en France, qu'elle a même trouvé peu de zélateurs parmi ceux qui concevaient le moins la profession d'une religion autre que la vieille foi nationale.

Réconcilié enfin avec elle, non-seulement franchement mais cordialement, Henri accepta et accomplit désormais à son égard tous les devoirs de la couronne de France, — nous voudrions bien pouvoir ajouter tous ses devoirs comme fils aîné de l'Église. Il est trop constant que, sur un point essentiel, les saintes prescriptions de la religion catholique, pas plus que celles du dogme protestant, pas plus que les conseils de ses amis, la voix de sa conscience, le souci de sa dignité royale et de sa considération personnelle ne purent prévaloir contre une déplorable fragilité. L'histoire n'a point à rechercher ces témoignages trop communs de l'infirmité humaine. Mais quand ils se sont constamment produits et étalés au grand jour, elle ne saurait se soustraire à la pénible obligation de les signaler et de les flétrir. Toutefois, en passant condamnation sévère et absolue sur ces erreurs trop connues du Béarnais, nous ne saurions nous départir de la vérité traditionnelle au point de contester chez lui l'existence des sentiments qu'il ne cessait de témoigner en toute autre occurrence et que ses plus intimes amis lui ont toujours attribués.

La publication récente du *Journal d'Héroard* a fourni aux détracteurs de Henri IV plus d'une occasion nouvelle de légitime censure. Certes, nous déplorons profondément la grossièreté soldatesque de quelques-uns des propos familiers qui sont rapportés là; qu'il nous soit permis néanmoins, au moment même où nous discutons sans ménagements la conduite patente des rois, de réclamer le privilége inaliénable de l'intimité au moins pour leur conversation. Selon un vieux dicton qui a bien sa valeur, nul n'est un héros pour son valet de chambre. Ce ne serait point juger les hommes publics, que de les apprécier d'après les révélations indiscrètes du foyer domestique, et non dans les épreuves qui leur permettent de déployer leurs qualités éminentes et distinctives. Que ceux qui douteraient de la foi sincère de Henri IV songent à tout ce qu'il a fait pour les intérêts essentiels de la religion, pour son développement pacifique, pour les droits de chaque communion, pour la légitime prépondérance de l'Église nationale. Qu'ils le suivent sur le champ de bataille! Qu'ils le voient agenouillé, nu-tête, devant le suprême arbitre des combats, pour invoquer sa protection, sa clémence! Et ces sentiments instinctifs demeurèrent toujours les mêmes chez lui, tout en variant dans leur manifestation extérieure. « C'est à ce coup que je vous reconnais pour bon catholique, » lui dit en riant Sully, quand il lui vit faire le signe de la croix sous le terrible feu du canon et de la mousqueterie de Montmélian. Assurément il l'avait pris sur le fait, et cette preuve fut acquise en cent autres circonstances. Rien, sous ce rapport, n'est plus intéressant à consulter que la célèbre controverse entre le sa-

vant Du Perron et Duplessy-Mornay à l'occasion du livre de ce dernier sur *l'Institution de la sainte Eucharistie.* Nous trouvons Henri IV assistant à la discussion, prenant parfois fait et cause contre son ancien ami, et ne lui témoignant qu'une médiocre sympathie dans sa déconvenue. « Que vous semble-t-il de votre pape? dit-il à Sully. — Il me semble, sire, répondit celui-ci qui demeurait rarement sans réplique, qu'il est plus pape que vous ne pensez, car en ce moment il donne le bonnet rouge à M. d'Évreux. » La discussion avait porté sur certains passages inexactement cités par Mornay. « N'importe, dit un protestant, pourvu que celui de Saumur lui demeure. » Grâce à qui la France était-elle déjà si loin des jours de la Saint-Barthélemy?

Comte de Jarnac.

La fin prochainement.

---

# CAMPAGNE

# SUR LA LOIRE ET DANS L'EST

PAR UN VOLONTAIRE

---

## IV[1]

Nous allions être dirigés sur la Franche-Comté. Une armée de 120,000 hommes, formée des 15e, 18e, 20e et 24e corps, placée sous les ordres du général Bourbaki, était envoyée en secret dans cette partie de la France pour combattre l'armée de Werder, la vaincre, débloquer Belfort, et puis sans doute entrer en Alsace ou peut-être même en Allemagne.

L'idée d'une campagne dans l'Est avait été depuis longtemps émise. L'opinion publique elle-même semblait l'avoir inspirée. Il n'était question depuis longtemps que d'un certain tunnel, sur la ligne de l'Est, dont la destruction aurait indubitablement empêché le ravitaillement de l'armée devant Paris. D'ailleurs, pour délivrer cette place, le plan le meilleur ne paraissait-il pas être de couper les communications de l'assiégeant?

Le gouvernement pensait donc que les généraux Chanzy, à l'Ouest, avec 150,000 hommes, Faidherbe, au Nord, avec 60,000 hommes, Bourbaki, dans l'Est, avec 120,000 hommes, reliés entre eux par les armées secondaires placées dans les intervalles des leurs, attaquant simultanément les forces prussiennes, les diviseraient assez pour les battre séparément et les prendre entre eux-mêmes et l'ar-

[1] Voir *le Correspondant* du 25 juillet 1871.

mée de sortie que Paris devait renfermer. De cette façon, les Prussiens, cernés de toute part, au centre de la France, n'auraient plus eu que la capitulation pour ressource.

Si le plan eût réussi, le succès eût été complet sans doute. Mais il fallait ne pas perdre de vue combien une armée nombreuse, massée autour d'un point, aussi bien disciplinée que l'armée prussienne, pouvait facilement prendre ses mesures pour battre presque successivement, avec des forces supérieures, chacune des petites armées qui viendraient l'attaquer.

En ce qui concerne la campagne de l'Est, il paraissait assez indirect, pour débloquer Paris, de marcher sur Belfort, c'est-à-dire à l'opposé. On devait pressentir, d'ailleurs, que, dans ce pays de montagnes, classique dans les écoles au point de vue de ses avantages défensifs, le général Werder occuperait des positions formidables, d'où il pourrait attendre le secours d'une armée arrivant pour nous couper par derrière.

En un mot, il aurait été, suivant bien des avis, plus prudent, au lieu d'éparpiller tant d'armées sur de grands espaces, d'en former une seule, très-forte et très-nombreuse, qui eût marché sur Paris en masse compacte. Les plans de guerre doivent être subordonnés à la qualité des instruments dont on dispose et à la nature de l'ennemi que l'on doit combattre. L'armée prussienne était fortement centralisée entre les mains d'un chef habile, servi par d'excellents généraux. Ses troupes, admirablement disciplinées, marchaient à merveille : la bataille de Sedan l'avait prouvé. Les nôtres étaient mal organisées, difficiles à faire mouvoir avec ordre et régularité. L'exécution, par de pareilles troupes, d'un plan compliqué, ne pouvait forcément que laisser à désirer, et une guerre de manœuvres, de combinaisons, de marches de précision, devait en principe tourner à notre désavantage.

Une fois le projet d'une campagne dans l'Est arrêté, l'emploi du chemin de fer pour le transport des troupes rendit des services. Il abrégea un peu la durée du trajet, sans diminuer beaucoup la fatigue des hommes, car ils souffrirent cruellement du froid pendant ces premiers jours de janvier, où, sans paille et sans couvertures supplémentaires, ils durent garder, dans les wagons où ils étaient enfermés, une immobilité forcée. Plusieurs eurent des membres gelés. Mais l'emploi du chemin de fer conserva l'effectif des corps en supprimant les traînards, et il dissimula complétement notre mouvement, qui eut été dévoilé très-vite si des corps d'armée avaient traversé la France étape par étape.

L'embarquement du 18e corps eut lieu à la Charité, et le débarquement à Chagny.

Des trottoirs provisoires avaient été établis à la Charité pour l'embarquement du matériel et des chevaux, et toutes les dispositions nécessaires prises pour rendre l'opération facile. Le personnel du chemin de fer[1] y déploya beaucoup d'activité et d'intelligence.

Deux officiers de l'état-major général et moi, sous les ordres du colonel du génie Goury, avions été laissés en arrière pour surveiller l'embarquement, en déterminer l'ordre, faire mouvoir les troupes, régler avec le chef d'exploitation la composition et le départ des trains. Le froid glacial des nuits rendait ce service extrêmement pénible.

L'opération s'effectua sans encombre, mais non sans lenteur, quoique tout fût disposé pour qu'elle pût être rapide. Le 20e corps partait de Nevers en même temps que nous. Le matériel manquait, ou ne nous arrivait pas ; il fallait l'attendre pendant des heures entières et quelquefois pendant une journée. Aussi, l'embarquement de nos 30,000 hommes, 2,000 chevaux, 96 canons, dura cinq jours au lieu de trois ; le trajet exigea vingt heures au lieu de sept ou huit, tant était grand l'encombrement des voies sur le parcours et la gêne au débarquement. Le transport a duré en tout six jours au moins. Ce mode de déplacement par voie rapide n'a donc pas été relativement un chef-d'œuvre de rapidité. Il nous a donné une idée comparative de la discipline de nos hommes. La durée de l'embarquement d'un bataillon d'infanterie en dépend exclusivement et peut lui servir de mesure. Elle varie avec cet élément de vingt minutes pour les troupes de ligne, à une heure et demie pour certains mobiles.

Le 18e corps, débarqué à Chagny, marcha sur Saint-Jean-de-Losne et sur Auxonne, où nous le rejoignîmes nous-mêmes le 1er janvier 1871.

Notre corps d'armée devait entrer par Pesmes dans le département de la Haute-Saône, et marcher sur Vesoul en formant l'aile gauche de l'armée dont le centre et l'aile droite s'avanceraient parallèlement en suivant les vallées de l'Oignon et du Doubs.

Le lendemain, 2 janvier, nous avions à passer l'Oignon. Les deux ponts qui font communiquer les rives, le pont de Pesmes et le pont de la Forge, avaient été détruits par les Prussiens. Le pont de la Forge, dont la réparation avait été déjà commencée par l'ingénieur de Dôle, ne pouvait être prêt que le lendemain, et il ne servit qu'aux convois. Le rétablissement immédiat du pont de Pesmes était impossible. Il fallait cependant, sous peine de perdre une journée de marche, franchir la rivière avant la nuit.

Heureusement le froid nous servit en cette circonstance. L'Oignon

[1] M. Mitchell, chef d'exploitation; MM. Jacqmin et de Lauriston.

était gelé. L'infanterie tout entière passa sur une glace épaisse de vingt-cinq centimètres. On avait répandu de la paille sous les pieds des hommes, pour préserver la surface de l'usure résultant du piétinement. De temps en temps, par prudence, on déplaçait la piste.

Quant à l'artillerie et à la cavalerie, elles auraient dû attendre la réparation du pont de la Forge, s'il ne s'était, par bonheur, trouvé dans les magasins de la place d'Auxonne un vieil équipage de pont. Conduit sur place dans la matinée, il fut monté dans l'après-midi. Les bateaux durent être calfatés et la glace brisée pour les mettre à flot. En l'absence de pontonniers, les soldats du génie militaire, complétement inexpérimentés pour ce genre de travail, furent chargés de la pose. Ces conditions expliquent pourquoi le montage dura six heures, bien que la rivière n'eût guère que 60 mètres de largeur. Il y fut déployé néanmoins, malgré un froid vif, la plus grande activité. Ainsi en était-il toujours de ce qui exigeait une organisation matérielle. Elle était incomplète ou absente. Nous étions, comme pour le transport en chemin de fer, obligés de consacrer beaucoup de temps à une opération qui, dans des conditions normales, eût été très-rapide et très-simple. Le résultat ne pouvait être obtenu qu'en décuplant les efforts.

Un clair de lune éclatant favorisa le passage, qui s'effectua sans encombre. Notre corps d'armée avait franchi l'Oignon, vu les circonstances, avec une rapidité relative. Le colonel Ritter, commandant la 1re brigade de la 3e division se cassa la jambe. L'armée perdit ainsi momentanément les services de cet officier brave et distingué, pour qui la campagne finit alors qu'elle commençait pour nous. Il n'y eut point d'autres accidents.

Nous continuons sans arrêt notre mouvement en avant. Nos étapes successives sont Gy, Frasne et Mailley. Les Prussiens se replient devant nous en grande hâte, ils abandonnent Gray et semblent se concentrer sur Vesoul.

Les troupes étaient pleines de confiance. Leur moral était redevenu ce qu'il était au début de la campagne de la Loire. Cette fuite précipitée de l'ennemi augmentait encore l'ardeur de notre marche en lui donnant le caractère d'une poursuite. Qui eût vu nos colonnes en haillons cheminer sur les routes, eût peut-être désespéré de la victoire. Nous y marchions pourtant et nos soldats valaient mieux que leur aspect. Ils se portaient en avant avec entrain, en assez bon ordre, attendant impatiemment le moment d'une rencontre avec l'ennemi.

Il était facile d'étudier le mode de procéder des Prussiens dans leurs rapports avec la population. Dans les villages où ils avaient longtemps séjourné, ils avaient réquisitionné jusqu'à la ruine. Les choses se passaient comme d'habitude entre le maire et le chef alle-

mand. Je n'ai point entendu parler de pillages individuels ou d'outrages aux personnes. La terreur qu'ils avaient systématiquement inspirée servait merveilleusement leurs opérations de reconnaissance ou de ravitaillement. Elle était telle qu'ils tiraient du pays un bien meilleur parti que nous à ce double point de vue. Dans certains villages même[1], déjà épuisés il est vrai, nous dûmes presque recourir aux menaces pour obtenir du maire et des habitants la livraison, à des prix raisonnables, de certaines provisions nécessaires à notre armée. Il était triste de songer que, défendant notre patrie et sur son territoire, nous ne pouvions, même en payant, nous procurer ce que l'ennemi obtenait gratuitement par le prestige de sa force et la rudesse de ses procédés.

Plus nous approchions de l'ennemi, plus l'activité et la vigilance augmentaient dans les états-majors. L'état-major est le moteur d'une armée. Les rouages en doivent marcher avec d'autant plus de précision que les mouvements de l'ensemble deviennent plus rapides et plus réguliers. La vie intelligente et active des officiers de cette arme, passant leurs journées à cheval, leurs nuits au travail ou à cheval encore, initiés aux opérations d'ensemble et aux projets des généraux, malgré les fatigues et les dangers qui s'y attachent dans les états-majors où l'on fait son devoir, est assurément des plus variées et des plus attrayantes. Elle a même, en dehors du champ de bataille, le privilége de certaines situations dont la vie civile ne peut donner l'idée. Rien ne rappelle mieux, par exemple, la large existence guerrière du moyen âge que le spectacle d'un grand château occupé par un quartier général. Les officiers circulant dans les appartements, l'activité de nuit et de jour, jusqu'au caractère des repas pris en commun, dans les vastes salles à manger, la veille ou le lendemain d'une action, toutes ces scènes évoquent, dans les imaginations cultivées, les souvenirs d'une autre époque et laissent dans la mémoire de ceux qui en ont été les témoins d'ineffaçables traces.

Ainsi étions-nous, par exemple, à Frasne-le-Château, occupant les appartements richement meublés de cette opulente demeure. Le général Werder venait de la quitter lui-même, et les noms de ses aides de camp étaient encore inscrits à la craie sur les portes de nos chambres. Je trouvai aussi dans la mienne une carte d'invitation aux bals de l'Hôtel de Ville. Ce singulier débris d'une époque fastueuse et brillante venait étrangement contraster alors avec le triste héritage de guerre et de souffrances qu'elle nous avait légué.

Le surlendemain 5, le quartier général étant à Mailley, à une étape de Vesoul, il y eut quelques rencontres d'avant-postes. A Rosey, la

[1] Notamment à Pennecières.

3e division perdit un instant une pièce de canon que le bataillon de soutien reprit aussitôt. Un de ses officiers d'état-major (M. de Neuflize) fut enlevé en faisant une reconnaissance. Sur la droite, à Levrecey, une compagnie d'infanterie envoyée en grand'garde dans ce village en fut délogée à la suite d'une attaque de forces supérieures.

Ces engagements étaient, du reste, sans importance. Nous rencontrions seulement les grand'gardes d'un corps assez considérable établi à Andelarre et à Andelarrot, et destiné à couvrir Vesoul. Beaucoup d'officiers auraient voulu marcher sur Vesoul. Un coup de main heureux pouvait nous livrer cette ville. Le général Bonnet demanda au général Billot l'autorisation d'attaquer les hauteurs qui dominaient Vesoul. Mais ce dernier, dont les mouvements étaient liés avec ceux du 20e corps, ne pouvait prendre sur lui de la lui accorder, et le grand quartier général était d'ailleurs trop loin pour aller y chercher des ordres et en revenir à temps. Bientôt la question fut tranchée d'elle-même : l'ordre arriva de marcher vers le sud, sur Pennecières et Montbozon, pour se diriger ensuite, avec le 20e corps, sur Villersexel.

Y eut-il faute commise en ne marchant pas sur Vesoul? Plusieurs le pensaient et le pensent encore peut-être. Les renforts arrivés d'Alsace n'étaient pas alors venus augmenter le nombre des soldats de Werder. Vesoul ne pouvait être occupé très-solidement, et une attaque avait de grandes chances de succès.

La prise de Vesoul ne m'a jamais paru en elle-même avoir une grande importance. Une affaire heureuse devant cette ville équivalait à celle que nous allions avoir trois jours après devant Villersexel. Toutefois, les conséquences en eussent été plus décisives en nous ouvrant vers Belfort une voie meilleure, avec le chemin de fer de Lure pour base d'opération et en nous faisant naturellement tourner les positions de la Lizaigne, que le plan suivi a eu pour résultat de nous faire heurter de front, comme nous le verrons plus loin.

## V

L'armée prussienne, après avoir évacué Vesoul, avait pris position entre Montbéliard et Villersexel ; elle occupait une ligne s'étendant de l'est à l'ouest, formée par une série de hauteurs dépendant en partie du bassin d'un affluent de l'Oignon.

Ainsi établie, elle faisait face à la masse de notre armée qui marchait sur Belfort; elle couvrait donc cette place et en même temps la ville de Lure, par où passaient ses routes de communication avec

la Lorraine et Épinal. Toutefois Werder avait surtout concentré ses forces vers Villersexel, soit parce que cette forte position était la plus rapprochée de Vesoul que ses colonnes évacuant cette ville à la hâte aient pu atteindre à temps, soit parce qu'il craignait d'être tourné de ce côté-là, notre corps ayant déjà menacé Vesoul.

Le 8 janvier au soir, après avoir passé un jour à Pennecières, nous étions arrivés à Montbozon, c'est-à-dire à une étape des positions occupées par l'ennemi.

Il s'était fortement établi en trois points principaux, formant devant nous une ligne droite, perpendiculaire à la direction de notre marche : c'étaient, à la droite Villersexel, au centre Moimay, à la gauche Marat. Ses éclaireurs occupaient, en avant de cette ligne, les villages d'Esprels et d'Autrey-le-Vay, formant une première ligne d'avant-postes destinés à le garder de notre côté.

La 1re division (Pilatrie) devait, en prenant la route de Montbozon à Esprels, occuper Esprels et Autrey, c'est-à-dire rencontrer nécessairement les forces prussiennes établies à Moimay et à Marat, à portée de canon de ces villages. La 2e division (Penhoat) marcherait sur Villersexel pour appuyer les opérations du 20e corps contre cette ville. Enfin la 3e division (Bonnet) resterait en réserve, et la division de cavalerie se tiendrait sous la main du général. Tel était le plan de bataille, sauf aux événements à venir le modifier.

La 1re division quitta à sept heures du matin Montbozon et arriva vers dix heures à Esprels, d'où ses têtes de colonnes délogèrent vite les dragons allemands qui occupaient ce village. Il existe tout près et en avant d'Esprels une hauteur qui domine tout le pays ; je l'appellerai, dans ce récit, le mont Esprels. L'artillerie divisionnaire fut immédiatement établie sur cette hauteur, une reconnaissance de cavalerie envoyée à Marat, et le 9e bataillon de chasseurs dirigé sur Autrey-le-Vay, afin d'en chasser les avant-postes ennemis et d'occuper ce village. Le reste des forces de la 1re division, au fur et à mesure de leur arrivée sur le champ de bataille, se formait un peu en arrière dans un pli de terrain, prêt à se porter aussitôt là où il serait nécessaire.

Cependant la reconnaissance de cavalerie lancée contre Marat avait été accueillie par une fusillade et avait dû se retirer. Bientôt des colonnes d'attaque sortirent de Marat et se dirigèrent vers les hauteurs, à gauche du mont Esprels. Le général Pilatrie fit occuper par de l'infanterie les positions menacées et canonner les colonnes assaillantes. Le tir des batteries du mont Esprels porta dans leurs rangs un tel désordre, qu'elles durent se replier en toute hâte dans le village. Du côté d'Autrey, les tirailleurs ennemis sortis de Moimay occupaient les bois des Brosses et du Chamois, situés sur la gauche

entre ces deux villages, et menaçaient le 9e chasseur établi dans Autrey.

Tel était l'état du champ de bataille, au moment où le général arriva sur les lieux; il y fut appelé par les premières décharges d'artillerie. Nous chevauchions avec lui, entre Montbozon et Esprels, quand, vers dix heures, le canon commença à gronder du côté du général Pilatrie et du côté du 20e corps, dans la direction de Villersexel. Il partit au galop, après nous avoir lancés dans toutes les directions pour faire avancer les troupes et préciser leurs itinéraires.

A peine le général fut-il arrivé sur le mont Esprels, qu'il y établit sa station de commandement à côté des batteries. Il fit renforcer les positions menacées du côté de Marat, et même occuper ce village par le 42e de marche. Il plaça le 73e mobile dans le bois de Chassey et envoya dans Autrey un bataillon du 19e mobile pour y appuyer le 9e bataillon de chasseurs. Le chef de bataillon d'infanterie Liebermann, de son état-major, fut chargé du commandement des forces destinées à défendre Autrey. En même temps, d'autres officiers étaient expédiés de tous côtés pour hâter la marche des troupes en arrière, et faire arriver sur le champ de bataille l'artillerie de réserve.

Cependant l'artillerie ouvrait son feu sur toute la ligne. Les Prussiens, de Moimay et de la grange d'Ancins, station en arrière, battaient Marat, Autrey et le mont Esprels, occupés par nous. On voyait en même temps sortir de Moimay des colonnes profondes qui paraissaient se diriger sur Villersexel. De notre côté, les batteries de la 1re division répondaient aux batteries prussiennes établies dans Moimay. Celles du 20e corps, établies à la ferme de Rollet, sur la rive gauche de l'Oignon, tiraient sur Villersexel et sur Moimay, pour protéger la marche de nos troupes sur Villers-la-Ville, à la droite de Villersexel.

Autrey devenait le théâtre d'un combat d'infanterie très-vif. Une colonne ennemie de 1,000 à 1,200 hommes, appuyée par une batterie d'artillerie, s'avançait de Moimay contre ce village. Une compagnie de francs-tireurs, placée en avant, avait fui et entraîné une compagnie de chasseurs, envoyée avec elle en tirailleurs. Le commandant Liebermann rallie les chasseurs, et, avec ses deux bataillons, se maintient dans le village. Un feu bien nourri, parti des barricades et des maisons, couvre le sol de morts et de blessés, et fait reculer les colonnes ennemies.

Bientôt pourtant la situation allait devenir critique pour les défenseurs d'Autrey; car une seconde colonne, forte de 3 à 4,000 hommes, sortait de Moimay pour venir les attaquer.

A ce moment l'artillerie de réserve, arrivait sur le champ de ba-

taille et s'établissait sur le mont Esprels, à côté des batteries en action. Il était environ deux heures et demie[1]. A la gauche, du côté de Marat, l'artillerie seule était engagée, et le tir des pièces du mont Esprels nous assurait la conservation de ce village. A la droite, la 2e division n'était pas encore arrivée devant Villersexel, où le 20e corps combattait vigoureusement depuis le matin. De ce côté l'action n'était donc pas encore engagée pour nous. Tout l'intérêt du moment allait se concentrer pendant quelques heures sur les positions d'Autrey et de Moimay.

J'ai dit que le village d'Autrey était menacé par une forte colonne de 3 à 4,000 hommes, et que les batteries de réserve venaient d'arriver au mont Esprels. Le général Billot met aussitôt ces batteries en action : elles ouvrent leur feu sur Moimay, Marat et les batteries ennemies, qui tiraient sur le 20e corps. Deux fois l'artillerie prussienne établie près de Moimay doit se taire, et deux fois elle recommence la lutte.

Cependant le combat continue dans Autrey. Le général me donne l'ordre de prendre avec moi un second bataillon du 19e mobile, d'entrer dans le village et d'y appuyer les troupes qui s'y défendent. Dans ce village se trouvaient déjà le 9e chasseurs et un premier bataillon du 19e mobile. Bientôt cependant, les colonnes ennemies commencèrent à plier. Le tir bien dirigé des batteries du mont Esprels les prenait d'écharpe et de flanc. Le feu de notre infanterie leur faisait éprouver des pertes considérables; elles ne tardèrent pas à abandonner le plateau et à rentrer une seconde fois dans le bois des Brosses et dans Moimay.

A ce moment nous sortons d'Autrey et nous occupons le bois en y plaçant des lignes de tirailleurs.

Le feu avait cessé depuis quelques instants. Le général Robert, avec sa brigade, arrive alors dans Autrey, et cet officier général prend le commandement.

[1] J'arrivais moi-même alors de Fontenois, à 12 kilomètres en arrière, où j'avais été envoyé vers l'amiral. En arrivant sur la hauteur, comme si un rideau était subitement levé, on apercevait en entier le champ de bataille. Le mont Esprels domine toute la contrée. L'horizon est limité au loin par les Vosges méridionales. Leurs formes arrondies se profilaient sur un ciel sans nuage. A nos pieds, les villages, les bois, les colonnes d'infanterie, les lignes de tirailleurs elles-mêmes, se détachaient distinctement en sombre sur le tapis de neige qui couvrait le pays, On pouvait voir bien qu'à 1,500 mètres tomber les blessés. Le tir des batteries couronnait les hauteurs d'un nuage de fumée. La fusillade et l'incendie remplissaient Autrey et Villersexel à travers leurs arbres. Enfin, par-dessus tout, la voix si imposante du canon, et le sifflement des projectiles traversant l'espace sur nos têtes, venaient donner à ce tableau, pour un spectateur peu habitué à des scènes semblables, le caractère d'une imposante grandeur.

Le général Billot paraît lui-même sur le plateau, pour reconnaître la position de Moimay. Trahi par la présence de son escorte, il essuie une fusillade qui, heureusement, ne l'atteint pas. Avec sa clairvoyance habituelle, il redoute un effort considérable de l'ennemi contre Villersexel, et songe à attirer sur Moimay une partie de ses forces. Pour les diviser, il se décide donc à une attaque contre Moimay, afin de marcher ensuite, après avoir enlevé ce village, vers le pont de Villersexel.

Il envoie un officier porter au général Robert l'ordre d'attaquer le village. L'assaut avait été préparé par une canonnade de deux heures. Mais l'artillerie doit produire, comme préparation à un combat d'infanterie, un double effet, démoraliser l'ennemi et inspirer confiance aux troupes. Or, le tir du mont Esprels, à 1800 mètres en arrière, avait pu démoraliser les Prussiens, mais était resté sans effet aucun sur les troupes de la brigade Robert, récemment arrivées, qui voyaient devant elles les pièces prussiennes et ne voyaient point les nôtres. L'infanterie commet quelquefois cette erreur d'appréciation.

Le général Robert dispose habilement ses colonnes formées de troupes du 44e de marche, pour occuper le bois et ensuite s'emparer du village; mais il m'envoie en même temps chercher des batteries de réserve pour les installer sur le plateau en avant d'Autrey, vis-à-vis du cimetière.

Bientôt les colonnes, maîtresses du bois, marchent contre le village. Les Prussiens, des maisons et du cimetière, dirigent contre leurs têtes une vive fusillade qui les arrête dans leur élan.

Cependant les batteries arrivent, malgré les obus lancés contre elles pendant le trajet; elles attendent dans un pli de terrain. Sur le plateau en avant règne une épaisse fumée et une pluie de balles qui sifflent d'une manière continue. Des soldats sont couchés à terre. Toutefois, en se portant en avant, au milieu de la fumée et des projectiles, on peut distinguer le clocher et repérer tant bien que mal la direction du tir.

Mais alors le général Robert apprécie qu'il est trop tard pour engager un combat d'artillerie et tenter un second assaut. Bientôt le feu cesse de part et d'autre; la nuit arrive; il est environ six heures du soir.

Pendant que la suite de ces événements se déroulait ainsi au centre et à la gauche, que se passait-il à la droite, du côté de Villersexel?

Le 18e corps commençait à y être fortement engagé, alors que partout ailleurs la vivacité de l'action allait, peu à peu, en diminuant.

Nous avons vu que la 2e division (amiral Penhoat) devait marcher contre Villersexel, en suivant la rive gauche de l'Oignon, pour appuyer les opérations du 20e corps contre cette ville. Cette division occupait à Fontenois des cantonnements étendus; ses convois n'avaient pu la rejoindre dans la matinée : on n'avait pu ni distribuer des vivres aux hommes, ni partir à sept heures. L'amiral avait détaché alors en avant une colonne légère formée de trois bataillons et de deux batteries, pour se diriger à marches forcées vers Villersexel. Le reste de ses troupes suivait, en arrière, aussi vite que possible.

A quatre heures et demie, la colonne légère arrivait devant cette ville et y trouvait une partie du 20e corps aux prises avec l'ennemi. Ce corps d'armée y combattait vigoureusement depuis plusieurs heures. Il avait pris, perdu et repris certaines positions que les Allemands nous disputaient avec la plus énergique ténacité.

Les tirailleurs du 47e de marche (20e corps) attaquent à ce moment la partie sud de la ville. Ils sont appuyés en arrière par un bataillon du 52e de marche (18e corps). Ces troupes s'emparent de ce quartier jusqu'à l'église, et parviennent à s'y maintenir.

A six heures du soir, arrive l'amiral avec le reste de sa division. Il se met à la disposition du général Clinchant, commandant le 20e corps, qui lui donne l'ordre d'attaquer le château et les bas quartiers de la ville.

Un bataillon du 52e est lancé aussitôt dans les rues, et, malgré une vive fusillade, pénètre jusqu'au pont de l'Oignon.

Cependant la nécessité de reporter ses forces sur la droite fait laisser en ce point à l'amiral, par le commandant du 20e corps, la direction du détail de l'attaque. Le 47e de marche est replié vers huit heures, après avoir vaillamment supporté jusqu'à ce moment l'effort du combat, et le 92e de ligne reste chargé d'appuyer le 52e de marche, que l'ennemi embusqué derrière les murs de clôture du parc du château tient en échec. Un bataillon du 92e de ligne pénètre dans le parc. L'amiral, que sa bravoure héroïque lance dans toutes les situations périlleuses, entraîne ses hommes et reçoit des balles dans ses vêtements. Le parc et le château sont enlevés à la baïonnette. Les Prussiens mettent le feu au château en l'évacuant; de tous côtés, ils sont en fuite. Nos soldats les culbutent dans la rivière. On peut voir à la lueur de l'incendie leurs morts et leurs blessés rouler du haut en bas de l'escarpement qui borde la rive, et s'entasser indistinctement sur la berge. Quelques officiers et soldats du 20e corps, prisonniers dans un étage du château, où ils se défendaient vigoureusement, sont délivrés.

Un second bataillon du 92e occupe la ville jusqu'au pont.

A dix heures du soir, le combat avait cessé dans Villersexel; mais il continua pendant toute la nuit, jusqu'à quatre heures du matin, entre nos troupes maîtresses de la ville et l'ennemi rejeté au delà du pont et défendant encore le faubourg. L'artillerie seule mit fin à cette lutte, qui fut le dernier acte de résistance de l'ennemi vaincu.

Du côté d'Esprels la nuit avait suspendu l'action, devant Moimay et dans Autrey. Le général Robert occupait le bois des Brosses, à 100 mètres des sentinelles prussiennes. Toutefois, sur la gauche, à la faveur de l'obscurité, des colonnes ennemies attaquèrent Marat, que l'artillerie du mont Esprels ne protégeait plus à distance; elles délogèrent trois compagnies du 42e qui, se repliant sur un bataillon de soutien, l'entraînèrent. Le général Billot, qui s'était rendu sur les lieux, et le colonel de ce régiment durent reconduire ce bataillon sur ses positions.

La bataille était gagnée. Le général de Werder fit évacuer Moimay entre deux et trois heures du matin. Villersexel pris, Moimay ne pouvait tenir. Les Prussiens battaient de toutes parts en retraite et avaient perdu toutes leurs positions.

Le 18e corps n'avait guère que 1300 hommes hors de combat.

Le lendemain matin, le quartier général s'établissait à Villersexel. Le combat de la veille avait laissé dans cette ville de sanglantes traces. Les morts n'étaient pas encore enlevés. Dans la rue qui mène du pont au sommet de la ville, et de là à l'église, gisaient entre les pieds de nos chevaux, étendus dans des flaques de sang, des cadavres raidis et défigurés par la souffrance. Les Prussiens, grâce à leurs casques aux ornements cuivrés, avaient seuls l'air de guerriers morts. Sous les haillons qui couvraient les nôtres, on cherchait s'il y avait bien un soldat. Plusieurs maisons avaient été incendiées avec les corps des Allemands tués ou blessés en les défendant. Ces cadavres brûlés exhalaient une odeur empestée sans analogie avec rien de connu. Le magnifique château du marquis de Grammont avait été complétement livré aux flammes et n'était plus qu'une ruine. Dans la maison même où le quartier général fut installé, il fallut d'abord éteindre l'incendie qui avait gagné un pavillon voisin, essuyer le sang répandu dans le vestibule et enlever les morts oubliés dans le jardin. L'aspect de cette ville était horrible.

Telle avait été la bataille de Villersexel, en ce qui concerne la part glorieuse qu'y prit notre corps d'armée à côté du 20e, son vaillant frère d'armes. La victoire avait été vigoureusement disputée. Les positions avaient été prises, perdues, reprises. L'ennemi attachait à leur conservation une importance considérable. Elles en avaient, en vérité, une très-grande au point de vue stratégique. Le général de Werder,

en les perdant, avait perdu ses communications avec la Lorraine, par Lure et Épinal. Il allait être obligé de se placer entre Belfort et notre armée victorieuse.

La rivière de Lizaigne, qui coule du nord au sud, de Chenebier à Montbéliard, lui offrait précisément dans cette région une belle ligne de défense, formée par une série de hauteurs difficiles à forcer et commandant bien leurs approches. Il marcha aussitôt pour s'y établir et se renfermer, en attendant l'arrivée de Manteuffel sur nos derrières, dans une attitude défensive.

Nous étions dans Villersexel, le 9 au matin. La journée fut consacrée à donner du repos aux troupes de la 2e division, qui avaient combattu dans cette ville toute la nuit, et pour laisser aux autres divisions, restées à Autrey et à Esprels, le temps d'arriver.

La journée du 10 dut être sacrifiée pour permettre aux convois de nous rejoindre. Le mauvais état des attelages, de la ferrure, des chemins, ne leur avait pas permis de suivre les troupes. Une reconnaissance offensive est ordonnée sur Aillevans, à quelques kilomètres au nord de Villersexel. Le colonel Gratreaud, des bataillons d'Afrique, la commande, et ses troupes l'exécutent. Nous ne trouvons dans ce village qu'un peloton de uhlans. Il nous échappe; le feu de nos soldats ne peut en abattre un seul. Nous apprenons seulement que l'ennemi est en force aux Aynans, à une étape de Villersexel.

Le 11, l'armée se remet en marche, et le 24e corps s'empare d'Arcey après un combat d'artillerie. Nous marchons ensuite sur la Vergenne, Moffans, Faymont, en nous enfonçant dans une région de plus en plus montagneuse.

Il est à remarquer que nous avions perdu la journée du 10 à nous reposer ou à faire un court trajet, et celle du 11 à attendre des convois. Certains pensent que si l'on eût vivement poursuivi l'ennemi, afin de l'atteindre aussitôt après la bataille, il n'eût pu s'installer sur les versants de la Lizaigne, et que sa défaite fût devenue une déroute.

Assurément, il y a toujours avantage à profiter sans aucun délai, et de la façon la plus complète, des résultats d'un combat; et bien que, vu la saison et l'état des chemins, il n'y eût pas à compter sur des manœuvres de vitesse, cependant une poursuite rapide, si elle eût été possible, eût beaucoup ajouté aux conséquences de la victoire.

Toutefois, bien que battus, les Prussiens se retiraient en ordre. Ils ne paraissaient même pas s'éloigner très-vite. Le 10, ils avaient envoyé des éclaireurs essuyer le feu de nos avant-postes; le 11, ils étaient en force aux Aynans, comme notre reconnaissance l'avait prouvé, le 12, à Gouhenans, avec de l'infanterie. Tous ces villages ne sont guère qu'à une étape en avant de Villersexel. Dans le pays

de gorges et de montagnes où nous allions nous jeter, il leur eût été très-facile, avec peu de troupes habilement disposées, de couvrir une retraite.

Je ne crois donc pas, pour ma part, que ces deux jours nécessairement perdus aient exercé une influence capitale sur les destinées de notre armée.

## VI

L'armée du général de Werder, que nous estimions à 60,000 hommes, chiffre obtenu par l'arrivée des garnisons d'Alsace et de renforts venus d'Allemagne, s'était établie sur la rive gauche de la Lizaigne, de Montbéliard à Héricourt, et d'Héricourt à Chenebier.

L'armée française, formée, de la droite à la gauche, des 15e, 24e, 20e et 18e corps, occupait la rive droite de cette rivière. Le 18e corps constituait ainsi l'aile gauche de l'armée. Renforcé par la division Cremer (12,000 hommes et cinq batteries), placée pour la circonstance sous les ordres du général Billot, il comptait environ 40,000 hommes.

Entre les Prussiens et nous, aux bords de la Lizaigne, on rencontrait, de la droite à la gauche, les villages de Couthenans, Luze, Chagey, Chenebier ; puis en deçà, et de notre côté, Étobon, devant Chenebier ; et Beverne, devant Étobon.

La rive droite de la rivière est formée par une région montagneuse, couverte d'une forêt dite de la Thure ou d'Apremont. Elle s'étend de Beverne à Couthenans. Les villages désignés plus haut sont situés au fond de la vallée, par conséquent sur le bord de la forêt, plus ou moins loin de la lisière. La grande route de Lure à Héricourt traverse ces bois, mène à Couthenans, après avoir envoyé des embranchements sur Luze, Chagey, Étobon et Chenebier.

Les débouchés de la forêt sur Chagey, Luze et Couthenans sont commandés par une hauteur qui s'élève en face et les domine. C'est le mont Vaudois. Les Prussiens y avaient établi des batteries de position, munies de canons à grande portée, abrités par des épaulements et enfilant tous ces débouchés.

Du côté de Chenebier, les versants de la vallée ont moins de relief. Le bassin est très-large. Les troupes ont pour manœuvrer beaucoup d'espace ; elles peuvent se déployer sans être dominées. Chenebier formait l'extrême gauche de la ligne de bataille. Il était fortement occupé par les Prussiens.

Les opérations militaires de ces trois journées de combat sont très-

faciles à suivre. Dans un pays de montagnes accidenté, les corps engagés sont séparés les uns des autres par des mouvements de terrain, et paraissent remplir des tâches distinctes. Rien ne semble, au premier abord, plus confus que le récit d'une action en plaine; mais devant Belfort les situations des corps sont nettes, et leurs mouvements très-intelligibles.

Le 15 au matin, la 1re division est dirigée sur Luze et Couthenans, la 3e sur Chagey, et la division Cremer sur Étobon. La 2e division doit rester en réserve à Beverne. La cavalerie éclaire la gauche du côté de Lure et s'établit à Clairegoutte pour prévenir de ce côté toute tentative de mouvement tournant.

Toutes ces divisions prennent, pour gagner leurs positions de combat, la grande route de la forêt, qui devient la principale artère de toute circulation, de tout mouvement de troupes, comme aussi le seul lieu de stationnement possible pour les réserves d'artillerie. L'action commence dans l'après-midi du 15 janvier, et les engagements ont lieu comme il suit dans cette première journée, de la droite à l'extrême gauche du 18e corps.

A la droite (Couthenans), la 1re division se porte sur ses positions. Le général Billot marche en avant avec son état-major, pour reconnaître les lieux. A peine sommes-nous aperçus au sortir des arbres, qu'une batterie ennemie nous envoie une décharge. On s'espace aussitôt, et on fait vite rentrer sous bois l'infanterie qui suit. Ce sont les premiers coups de canon de la journée. Cette promptitude à tirer, cette précision même, nous révèlent immédiatement tout le système de défense des Prussiens : enfiler nos débouchés par le feu permanent d'une artillerie formidable, et empêcher quoi que ce soit d'en sortir.

A partir de ce moment, les batteries ennemies ne cessent de diriger un feu violent contre la sortie du bois, contre sa lisière, et même d'envoyer des obus assez loin en arrière pour atteindre les troupes que les Prussiens y présument établies.

Cependant les trois batteries montées de quatre de la 1re division sortent de la forêt et prennent au plus vite position en avant, sur un plateau situé entre Luze et Couthenans. Les pièces sont espacées le plus possible, pour donner moins de prise à l'ennemi. Elles font taire du côté des Prussiens une batterie de campagne, mais souffrent tellement du feu des batteries de position, qu'au bout de deux heures de combat, elles ne peuvent plus conserver en ligne que deux pièces chacune.

L'infanterie n'est pas engagée. Elle s'établit dans le village de Couthenans, que l'ennemi n'occupe pas. Toutefois, elle perd une soixan-

taine d'hommes par les éclats d'obus qui couvrent la route et la lisière du bois. Ces éclats d'obus, en brisant les branches des arbres, produisent un bruit qui effraye les hommes non moins que le sifflement bien connu de ces projectiles. Nous ne pouvons nous-mêmes maintenir en ligne quelques compagnies de mobiles, dont il est impossible de faire mouvoir les hommes, blottis derrière les arbres. Mauvais terrain de combat que les bois, avec de trop jeunes troupes ! La surveillance en est trop difficile.

Non loin de là, le colonel de Rancourt, du 73e mobile, a son cheval tué sous lui et reçoit du même coup plusieurs blessures légères. Des artilleurs appartenant à des batteries tenues en réserve, des médecins qui passent, sont blessés sur la route même, à une grande distance en arrière.

Au centre (Luze), le général fait établir sur une petite butte, dans la forêt, en arrière des batteries de la 1re division, les deux batteries de douze de la réserve. Elles maintiennent avec succès leur feu jusqu'à la nuit, sans grandes pertes.

Les troupes de soutien, bien que très-espacées, ont encore là quelques hommes blessés. La batterie de mitrailleuses laissée assez loin en arrière sur la route, perd aussi plusieurs hommes de la même façon.

A la gauche (Chagey), la 3e division livre un combat d'infanterie très-meurtrier. La brigade Goury, divisée en trois colonnes, dont l'une est commandée par le général Bonnet en personne, attaque Chagey, et, malgré une vive fusillade, parvient à s'emparer des premières maisons du village, en couronnant les crêtes de chaque côté. Mais l'artillerie allemande enfile ces colonnes et les empêche d'avancer. Elles gardent néanmoins leurs positions.

La 2e brigade, colonel Bremens, occupe le plateau en avant et à l'est de Chagey.

A trois heures du soir, les Prussiens prennent l'offensive et essayent un mouvement tournant sur la gauche. Il est repoussé par tous les bataillons entrant en ligne. L'ennemi démasque alors une batterie de position qui éteint le feu des batteries de la 3e division, en leur infligeant des pertes sensibles.

En résumé, cette division avait dirigé contre Chagey une vigoureuse attaque d'infanterie, ayant en tête son meilleur régiment, le 4e zouave. Après des pertes comprises entre 600 et 1,000 hommes, et la mise hors de combat de beaucoup d'officiers, la colonne d'attaque avait dû reculer. Elle gardait cependant ses positions en deçà du village de Chagey.

A l'extrême gauche (Étobon), le général Cremer, établi dans ce village, engage un combat d'artillerie avec l'artillerie prussienne

de Chenebier. Il se porte ensuite entre Chenebier et Chagey, pour appuyer l'attaque de la 3e division. La nuit arrive ; il est alors attaqué lui-même dans l'obscurité; mais après une fusillade d'une demi-heure, l'assaillant se retire.

La nuit, du reste, vient partout suspendre l'action. Cette journée, en elle-même, avait été sans résultats ; elle nous montrait seulement d'une manière évidente le système de défense des Prussiens, la puissance de leur artillerie de position, et en même temps combien leurs lignes allaient être difficiles à forcer avec de l'infanterie. L'échec de la colonne lancée contre Chagey, le chiffre des pertes si rapidement éprouvées par elle dans son attaque, étaient des enseignements significatifs.

Pendant la nuit, l'artillerie des deux armées construit des épaulements. Les troupes qui ont combattu se reposent, et nous-mêmes, revenus à Beverne, nous pouvons goûter quelques heures d'un sommeil nécessaire.

Quand une position est très-forte, on renonce à l'attaquer de front; on la tourne par les côtés. Le centre de notre armée faisant face aux positions ennemies, c'était aux ailes (15e et 18e corps) à tourner la position. Nous nous étions assurés nous-mêmes qu'une attaque de front devant Luze ou Chagey était fort difficile. Mais il n'était pas aisé de tourner les lignes ennemies ; il aurait fallu un mouvement d'ensemble vers le nord de notre armée tout entière, du côté du mont Salbert. Ce mouvement découvrait nécessairement nos communications avec Besançon ; le tenter, c'était s'exposer à ce danger grave. Peut-être eût-on pu l'essayer? Encore, dans un pays de montagnes aussi escarpées, il était probable qu'un défilé imprévu nous aurait arrêtés quelque part. On ne peut manœuvrer sans cesse en évitant toujours les difficultés ; il arrive nécessairement un moment où une rencontre est inévitable. Mais il fallait au moins ne pas être tournés nous-mêmes, ce qui était possible, notre ligne de bataille étant moins longue que celle de l'ennemi. Il devenait urgent, soit pour nous garder contre un mouvement offensif de cette nature, soit pour rendre libre la totalité de nos forces, destinées à donner l'assaut au mont Vaudois, de nous emparer de Chenebier, qui menaçait notre gauche.

Il fut donc résolu que, dans la journée du 16, l'artillerie de la 1re division et les batteries de réserve répondraient seules à l'artillerie ennemie devant Couthenans et Luze, et que les divisions Cremer et Penhoat auraient à s'emparer de Chenebier.

La journée du 16 s'annonçait comme la précédente ; le temps était beau, mais aussi très-froid.

Je suis détaché auprès de la division Penhoat, ce qui me permet de prendre part aux événements de cette journée.

Le village de Chenebier, situé à 2,000 mètres environ d'Étobon, occupe une assez grande surface sur un terrain accidenté qui, dans l'intérieur même du village, présente plusieurs mamelons.

La division Penhoat arrive à Étobon à onze heures du matin. L'amiral reconnaît les lieux. Le général Cremer, sur la gauche, entre Chenebier et Chagey, avait déjà engagé un combat d'artillerie avec Chenebier. L'amiral fait placer une batterie sur un plateau situé en avant du village et un peu sur la droite, une autre en échelons près du cimetière. La 2e brigade (Perrin) prend position sur le revers d'un petit mamelon à droite. La 1re brigade (Perrot) s'engage dans la vallée par où passe la route du bois de Chombreux à Étobon.

L'amiral fait placer deux pièces sur une butte élevée, de manière à prendre d'écharpe les batteries prussiennes. Il établit précisément en arrière et tout près de ces pièces sa station de commandement.

Le feu s'ouvre. Les Prussiens tirent mal sur la batterie du plateau, dont ils ne peuvent sans doute repérer la position sur leurs cartes. Cependant deux coups longs tuent ou blessent une douzaine d'hommes. Ils tirent sur les batteries de la butte avec une remarquable précision ; mais, dans une neige molle, beaucoup d'obus n'éclatent pas. Le général Cremer, sur la droite, canonne aussi le village.

Le combat d'artillerie durait ainsi depuis une heure et demie entre le village de Chenebier fortement armé, et les divisions Cremer, à droite, Penhoat à gauche, quand arrive le général Billot, qui donne l'ordre d'attaquer avec de l'infanterie.

Sur la droite, le général Cremer lance le 36e et le 86e de marche (brigade Millot), deux bataillons du 83e mobile et le bataillon de la Gironde, commandant de Carayon-Latour (de la brigade Caroll-Thevis).

Sur le front s'avancent les tirailleurs du 12e bataillon de chasseurs et du 92e de ligne. L'amiral marche à leur tête.

Sur la gauche marchent le reste du 92e de ligne et le 52e de marche. Le chef d'état-major, colonel de l'Épée, à côté de qui je me trouve, dirige cette troisième colonne.

Les clairons sonnent la charge; les colonnes se précipitent en avant, au milieu de la fusillade et de la fumée. Attaqués de tous côtés, presque cernés, abordés avec beaucoup d'élan par les soldats du corps Cremer qui les rencontrent les premiers, les Prussiens reculent et battent en retraite sur Échavannes. Un bataillon du 57e de marche (division Cremer) les poursuit et les serre de près; mais, arrivé dans Échavannes, l'ennemi lance des obus contre cette colonne, au mo-

ment où elle débouche du bois, et l'oblige à s'arrêter. L'amiral renonce à regret à la poursuite, qu'il abandonne devant la nécessité de s'installer défensivement dans le village, où il fait arriver son artillerie.

Cette opération, vivement menée, avait parfaitement réussi. La division Cremer, qui avait joué un rôle décisif dans l'affaire, venait de se faire connaître à nous comme une troupe pleine de valeur.

La 2^e^ division resta dans le village. La division Cremer reprit sur la droite la position qu'elle avait avant le combat.

La journée avait été bonne; le but proposé était atteint : Chenebier était pris. La division Cremer ou la division Penhoat (car une d'elles suffisait pour garder Chenebier) allait devenir disponible pour le lendemain, journée destinée à une attaque générale du mont Vaudois. L'exécution de ce projet fut dérangée de la manière suivante.

Dans la matinée du 17, le quartier général étant à Étobon, on entend, vers quatre heures du matin, une vive fusillade du côté de Chenebier.

A la faveur de la nuit, les troupes prussiennes s'étaient avancées près du village par la droite et le bois d'Échavannes. Elles avaient alors subitement attaqué en un point où se trouvait cantonné un bataillon de mobiles. Bien que les sentinelles eussent, paraît-il, fait leur devoir, les mobiles, épuisés de fatigue, lents à se préparer, avaient été enveloppés sans opposer de résistance. Deux compagnies étaient prisonnières. Maître d'une partie de ce grand village, l'ennemi manœuvrait pour s'emparer de la route d'Étobon et isoler du reste du corps d'armée la division qui défendait Chenebier.

Il s'engagea aussitôt un combat, qui fut meurtrier, entre les assaillants et les défenseurs de Chenebier. Le 52^e^ de marche, le 92^e^ de ligne, chargèrent à la baïonnette et reprirent les positions perdues. L'amiral fit lancer des obus contre les colonnes qui menaçaient d'envelopper le village. Enfin, après une lutte sanglante, vers onze heures du matin, les Prussiens étaient en fuite et Chenebier repris, ou plutôt conservé.

La division Cremer, dont une grand'garde seule fut attaquée pendant ce combat, avait été immobilisée, attendant dans ses positions qu'elle fût requise pour secourir au besoin l'amiral. Ces troupes, qui auraient dû être libres dès le matin, ne furent ainsi redevenues disponibles que vers une heure de l'après-midi.

En prévision d'une attaque générale contre le mont Vaudois, l'artillerie de Couthenans, de Luze et de Chagey avait ouvert son feu dès le matin; la batterie de mitrailleuses de la réserve d'artillerie avait même été engagée devant Couthenans.

Le temps avait subitement changé. Vers dix heures du matin, il

était tombé une pluie torrentielle qui détrempait le sol, mouillait les hommes, et avait soulevé un épais brouillard sur la vallée de la Lizaigne, de manière à gêner la précision du tir de l'artillerie, et surtout à empêcher d'en apprécier les effets.

Cependant l'issue du combat qui se livrait dans Chenebier n'était plus douteuse : le moment arrivait où, conformément aux ordres du général en chef et au plan général de la bataille, une attaque décisive devait avoir lieu contre les positions du mont Vaudois.

Le général Billot envoie un de ses officiers (le commandant auxiliaire Bixio) au grand quartier général, à Aibre, auprès du général Bourbaki, pour lui faire part des dispositions d'attaque qu'il comptait adopter, lui en communiquer les détails, lui en signaler les difficultés, et en même temps lui demander l'appui de quelques troupes de réserve.

Il m'envoie en même temps auprès du général Bonnet, commandant la 3e division, pour lui porter l'ordre d'attaquer Chagey, c'est-à-dire un des côtés du mont Vaudois. Si j'insiste sur ces détails, c'est qu'ils se rapportent au nœud même de notre situation militaire dans cette bataille, et au moment certainement le plus critique de toute la campagne.

Le général Bonnet, officier général intrépide et très-aimé des troupes, donne aussitôt des ordres pour préparer l'attaque. Mais il ne me dissimule pas que les Prussiens ont encore, pendant la journée et pendant la nuit, fortifié leurs ouvrages de défense, que son meilleur régiment, le 4e zouaves, lancé l'avant-veille, plein d'ardeur et de confiance, dans des conditions bien meilleures, a fait d'énormes pertes sans réussir à enlever même le village. Il ne croit pas le succès possible, et un désastre lui paraît certain. Il me prie d'en informer le général Billot.

Je retourne au quartier général communiquer ces observations au général Billot, qui me renvoie à toute bride à la 3e division pour faire différer l'attaque. Bientôt après, accompagné de son état-major, il se rend lui-même dans la forêt, à la croisée de la route de Chagey, puis se dirige vers Couthenans.

Il était trois heures environ. J'étais resté à la croisée des routes avec l'état-major de la 3e division. La pluie continuait à tomber par torrents, quand nous voyons arriver par la route d'Aibre, qui passe à Couthenans, le général Bourbaki, le général Billot, leurs états-majors et leurs escortes.

Les généraux descendent de cheval et il se tient, séance tenante, un conseil de guerre entre le général Bourbaki, le général Billot et le général Bonnet. Le chef d'escadron d'artillerie Brugère, aide de camp du général Billot, y est appelé à donner son avis.

Ce n'était pas, en vérité, sans une certaine émotion que nous attendions nous-mêmes ce que ce groupe de quelques hommes discutant dans ce bois allait décider. Nous avions déjà vu tous d'assez chaudes affaires, mais nous savions très-bien que si l'ordre d'attaque était donné, avec la nécessité d'entraîner les troupes, la moitié d'entre nous devait mourir.

La discussion dura un quart d'heure. Il en sortit l'ordre de retraite, et désormais tout fut fini. Le but de la campagne était manqué.

Le lendemain 18, nous battions en retraite, en bon ordre, par Champey, sur Besançon. Le général de Brémont d'Ars, avec sa cavalerie, ses batteries et les bataillons d'Afrique, eut à Clairegoutte, en fermant la marche, une affaire d'arrière-garde où il repoussa vigoureusement une attaque de forces très-supérieures. Nous ne devions plus revoir les Prussiens que le dernier jour, à la Cluse.

Telle fut cette bataille dite d'Héricourt, qui, à proprement parler, ne fut pas une bataille livrée, mais un assaut tenté contre de très-fortes positions. Au centre et à la droite, le résultat des opérations militaires était à peu près le même. Des colonnes avaient essayé de franchir la Lizaigne à Bétancourt, Buisserel, Héricourt et Saint-Valberte. Je ne sais si leur attitude fut plus ou moins énergique que la nôtre, mais, comme nous, elles échouèrent contre les effets meurtriers des pièces de position de l'artillerie ennemie. Ce résultat était déjà acquis au moment où la question du parti à prendre fut agitée pour l'aile gauche et résolue dans le sens de la retraite.

Nous devons ajouter que l'armée de Manteuffel arrivait sur nos derrières pour nous barrer le passage. Ce général lui-même, parti en avant de ses troupes, commandait, disait-on, en personne l'armée d'Héricourt.

En examinant l'alternative d'attaque ou de retraite, je suis porté à faire les réflexions suivantes :

Si l'attaque avait été tentée et eût échoué, l'armée essuyait un complet désastre. Les pertes auraient été énormes. Nos solides troupes écrasées et nos bons officiers mis hors de combat, le reste se désorganisait complétement. La rigueur du climat, le mauvais état des chemins, la défection inévitable dans le cœur des hommes de tout sentiment de courage et de confiance, livraient nécessairement à une poursuite un peu active la plus grande partie de nos soldats et de nos canons. L'armée de Manteuffel s'emparait de ce qui aurait échappé à celle de Werder.

D'un autre côté, se retirer comme nous le faisions, c'était s'avouer vaincu, préférer l'équivalent d'une défaite certaine à la perspective d'une déroute possible, livrer l'armée à une démoralisation inévitable, et avec les troupes de Manteuffel à combattre encore dans de

mauvaises conditions, ou à éviter au prix de grandes souffrances et de difficultés de toute sorte, marcher vers une ruine moins éclatante peut-être, mais au fond tout aussi réelle. En présence d'une situation pareille, ne valait-il pas mieux pour une armée tenter la fortune par un coup d'audace, ou finir toute entière sur le champ de bataille, que d'aller péniblement disputer aux fatigues et à la captivité les restes d'une existence désormais inutile au pays?

Je place la question sur le terrain de la valeur personnelle des troupes, officiers et soldats. Les positions à enlever étaient assurément très-fortes et très-bien défendues. Leur aspect le révélait, et, d'ailleurs, l'expérience faite par la 3e division, en attaquant Chagey sans succès, le confirmait d'une manière suffisante. Néanmoins, si au lieu d'avoir une armée formée en partie de mobiles dont les meilleurs manquaient de solidité, et en partie de régiments de marche parfaitement commandés, il est vrai, mais dont les quelques officiers de mérite auraient été bien vite frappés dans une affaire très-meurtrière, nous eussions eu sous la main une armée seulement à moitié composée de vieux régiments de ligne, fermes et aguerris, l'attaque aurait dû être tentée. Mais alors, sauf de rares troupes bien solides et quelques officiers intrépides, la masse n'était capable de supporter que des épreuves moyennes, comme le combat à égalité de nombre ou à égalité de positions avec l'ennemi. Il y avait donc, dans le parti de l'attaque, les plus grandes chances possibles à courir d'un échec, c'est-à-dire d'un désastre, et si certains peuvent regretter que ces chances n'aient pas été courues et qu'un coup d'audace n'ait pas été tenté, il n'en est pas moins vrai, qu'à mon sens, la responsabilité du commandement est absolument couverte à cet égard.

La rencontre de positions pareilles était une conséquence naturelle du plan stratégique qui nous avait conduit dans l'Est. Nous avions choisi la région la plus montagneuse de France pour venir attaquer un ennemi qui avait à s'y défendre. Il était tout naturel de le trouver renfermé dans des positions formidables.

Notre corps d'armée, toutefois, s'était toujours courageusement battu dans les divers engagements qu'il avait eus avec l'ennemi. L'artillerie avait maintenu son feu avec beaucoup de fermeté, malgré l'infériorité de portée de ses pièces. L'infanterie avait résisté à de fortes épreuves dans l'attaque de Chagey. Elle avait emporté Chenebier avec un grand élan et l'avait reconquis avec beaucoup d'intrépidité. Le 18e corps se retirait, démoralisé sans doute, mais en ordre, compacte et très en état, comme il l'a prouvé plus tard, de rentrer bientôt en ligne.

## VII

Le 18 janvier nous étions à Champeix, le 19 à Melecey, le 20 à Rougemont, le 21 à Marchaux et le 22 à Besançon, cantonnés dans le village de Saint-Claude, attenant aux faubourgs de cette ville.

Cette retraite s'effectua sans encombre. Nous perdîmes seulement les services de notre chef d'état-major général, le colonel Gallot, dont le cheval cassa la jambe en s'abattant sous lui sur la glace. Il fut remplacé par le colonel de Sachy.

Une fois arrivés sous Besançon, il s'agissait de ne pas nous laisser envelopper autour de cette place par les forces concourantes de Werder et de Manteuffel, qui marchaient les unes vers les autres en manœuvrant pour nous cerner.

Deux partis étaient à prendre : ou bien nous diriger sur Auxonne, de manière à culbuter les colonnes de Manteuffel et à déboucher dans la vallée de la Saône : ou bien nous jeter, comme nous l'avons fait, dans les montagnes, en gagnant Lyon par Pontarlier.

Le premier parti nous ouvrait la voie d'un pays riche, au climat plus doux, où les souffrances eussent été moindres et où le ravitaillement devenait facile au moyen de la ligne de Lyon. Mais il fallait courir les chances d'un combat. S'il eût été heureux, peut-être eût-il rendu à l'ensemble de notre armée défaillante sa confiance et son énergie. Il était bien tard alors pour qu'un succès pût entraîner d'autres conséquences qu'un dégagement pur et simple de notre ligne de retraite. Le général Billot était d'avis de prendre cette voie.

La seconde solution nous jetait dans un pays de montagnes, au milieu de l'hiver le plus rigoureux qu'il y ait eu depuis longtemps, inconvénient difficile à apprécier complétement par ceux qui n'ont pas vu de près les montagnes. Elle réservait à cette armée déjà désorganisée une série de souffrances et d'épreuves physiques difficiles à supporter ; elle reculait bien en arrière du côté de Lyon, notre point de ralliement. Mais elle évitait les chances d'un combat.

L'armée, considérée dans son ensemble, pouvait-elle raisonnablement les affronter? Il y avait là, comme devant Héricourt, une question de valeur propre et d'état moral des hommes sujette à des appréciations diverses. L'armée se composait de quatre corps : je n'ai vu de près que le 18ᵉ. Quant à lui, il est toujours resté capable de combattre comme par le passé, même dix jours plus tard, à la Cluse, en plein armistice. On aurait pu le mettre en avant et il se serait battu comme il l'avait fait jusqu'alors.

Quoi qu'il en soit, le commandement supérieur choisit la voie de la retraite par les montagnes. Je ne sais quelles raisons présidèrent à sa détermination, ni de quelles discussions elle put être précédée. Un commissaire civil se trouvait à Besançon à ce moment. A-t-il exercé une influence bonne ou mauvaise sur la décision? Nous n'en savons rien. Les secrets des conseils de guerre restent renfermés dans leurs enceintes ; l'armée les ignore, reçoit leurs ordres, les exécute, en apprécie les résultats, mais ne peut qu'en soupçonner les motifs.

On nous annonça à Saint-Claude, où nous étions établis depuis cinq jours, la nouvelle de notre départ prochain. Bien que la solution choisie ne fût pas celle que nous désirions voir adopter, néanmoins on se réjouit de partir, uniquement pour ne pas rester à Besançon. Beaucoup d'officiers craignaient les tentations de séjour que donnent aux troupes démoralisées le voisinage et l'abri des places fortes, et redoutaient déjà pour nous une fin analogue à celle de l'armée de Metz.

Le 26 au matin, nous partons de Besançon et nous nous dirigeons vers Nancraye pour dégager la route de Pontarlier par Ornans, la laisser libre aux autres corps et prendre nous-mêmes en arrière-garde celle qui passe à Étalans, Fallerans, Nods et Doubs. Le chemin est encombré par les voitures, l'artillerie et les convois. Les généraux et leurs états-majors veillent eux-mêmes de la manière la plus active à la circulation de leurs propres corps d'armée et presque à la police de leurs convois. Nous sommes occupés à ce service, quand nous rencontrons près du tunnel, sur la route d'Ornans, le général Bourbaki, à pied, entouré de son état-major, debout sur un des accotements du chemin, et assistant au défilé de ses troupes et de son matériel. Le général en chef avait l'air profondément abattu.

Dans la nuit du même jour, il tentait de se suicider. Cette nouvelle nous est annoncée le lendemain et nous cause une impression bien douloureuse. Nous essayons de la cacher aux troupes ; mais la voix publique la leur apprend. Elle leur révèle une situation militaire désespérée. Le commandement de l'armée, dans le plus triste état où une armée puisse se trouver, passe aux mains du général Clinchant.

Nous nous dirigeons ensuite de Nancraye sur Fallerans et de Fallerans sur Doubs, où nous arrivons le 28 au soir.

Nous traversons ainsi une région de plateaux élevés, exposés à un froid glacial et sans abri contre le vent. Les routes étaient complétement couvertes de neige. Le génie civil des corps d'armée avait bien eu soin de déblayer le milieu de la chaussée pour permettre le passage de l'artillerie, mais il était de nouveau tombé de la neige, et les hommes, en bien des endroits, y enfonçaient encore jusqu'au pied

et sur les accotements jusqu'à mi-jambe. Le déplorable état dans lequel se trouvaient le vêtement et la chaussure augmentait encore leurs souffrances et allait exciter bientôt la sympathique pitié des Suisses.

Les distributions de vivres ne pouvaient se faire régulièrement. Les chevaux des convois mouraient de fatigue ou de faim, ou ne pouvaient traîner leurs chargements sur des routes gelées et à fortes rampes. Beaucoup de voitures étaient laissées en arrière. Quant aux hommes, plusieurs perdaient leurs colonnes et, affaiblis par les souffrances et les privations, ne pouvaient les rejoindre. Le pays ne présentait que peu de ressources. Quand le pain manquait, on le remplaçait par de la viande grillée.

Tout le long des routes, les cadavres des chevaux morts, abandonnés sur la neige, attestaient le passage des corps d'armée.

C'est après une marche pareille que nous venions d'arriver à Doubs, à quelques kilomètres au nord de Pontarlier. Nos divisions étaient cantonnées dans les villages voisins, lorsque nous reçûmes la nouvelle de l'armistice.

L'armistice était tout à fait à notre avantage. Chanzy battu, Faidherbe battu, Paris tombé, les opérations de notre armée devenaient sans intérêt, et des succès mêmes eussent été alors sans importance. Il fallait seulement pouvoir nous échapper vers le sud avant d'être coupés et enveloppés de ce côté aussi. La conservation d'une armée de cent mille hommes ayant fait campagne et n'ayant jamais, à proprement parler, essuyé de défaite, doublait les moyens de défense qui restaient à la France et fortifiait son attitude dans les négociations de paix qui allaient inévitablement s'ouvrir.

Notre retraite pouvait s'effectuer d'elle-même, sans le secours d'un armistice, mais au prix de grands sacrifices. Il fallait marcher à grandes journées, quel que fût le temps, suivre les chemins quels qu'ils fussent, envoyer sans doute en Suisse beaucoup de canons, laisser bien des traînards en arrière, faire souffrir nos hommes du froid et de la faim, par conséquent en perdre beaucoup. Au contraire, avec l'armistice et la liberté de mouvement derrière la ligne de nos avant-postes, qui en était la conséquence, cette marche difficile allait s'effectuer comme à loisir, de manière à diminuer par sa lenteur les inconvénients qui résultent toujours de la vitesse.

Tout mouvement en arrière est donc arrêté, et comme il importait, pour le ravitaillement et le cantonnement des troupes, d'étendre autant que possible autour de nous la ligne de nos avant-postes, le général envoie aussitôt en avant des officiers sur toutes les routes, avec ordre d'occuper le plus de pays possible au nom de l'armée française, en notifiant l'armistice à l'ennemi dès qu'ils le rencontreraient.

Des parlementaires partent ainsi dans toutes les directions. Le colonel Vincent, chef d'état-major de la cavalerie, va même de sa personne jusqu'à Besançon, en prenant possession de la route par des détachements de hussards.

Nos parlementaires sont accueillis, aux avant-postes prussiens, par des officiers qui acceptent au premier abord la notification.

Était-ce croyance sincère de leur part dans l'armistice? Était-ce manœuvre calculée pour nous tromper?

Ce qui est certain, c'est que Manteuffel s'avançait toujours vers l'ouest et le sud, et faisait savoir à un parlementaire de grade élevé, envoyé par le général en chef, que l'armistice ne s'appliquait pas à notre armée. Il faisait mieux : il surprenait, à Chaffois ou à Sombacour, une brigade appartenant à je ne sais quel corps établi dans notre voisinage, et s'emparait des chefs et des soldats se reposant sur la foi de l'armistice.

On télégraphie aussitôt à Bordeaux pour demander des explications. Il est répondu que Manteuffel a raison, et que l'armistice ne s'applique pas à l'armée de l'Est.

Fatale méprise! Nous avions perdu plus d'un jour, trompés par une dépêche du gouvernement. Le temps est précieux dans une retraite et les Prussiens savaient l'employer. Quant au moral de nos hommes, il ne pouvait évidemment résister à de pareilles secousses. Quelle confiance devaient-ils conserver dans leurs chefs, après de telles erreurs! Notre situation en dehors de cette suspension d'armes, mais surtout le malentendu dont nous avons été les victimes, est une des circonstances les plus inexplicables de notre fatale destinée.

Nous n'en étions pas moins, en attendant, complétement coupés du côté du sud. Pour sortir de Pontarlier dans cette direction, il faut prendre la route qui mène à Mouthe et de Mouthe à Saint-Laurent. Or cette route n'était plus en notre pouvoir, les Prussiens occupant Foncine, un peu au delà de Mouthe. Cette voie était la seule praticable aux voitures d'artillerie et à une armée dans son ensemble. Il y avait bien une autre route, par les montagnes, conduisant de Mouthe à la Chapelle-des-Bois et de là à Morez et au pays de Gex. Mais ce dernier chemin était absolument impraticable, même à des piétons, par le mauvais temps. Avec le beau temps il ne pouvait être suivi que par des fantassins porteurs de leurs vivres ou peu nombreux, car le pays était sans ressources pour en nourrir beaucoup.

Dans cette situation, à bout de vivres, commandant à une armée affaiblie par la souffrance et démoralisée par la retraite, le général Clinchant signa avec l'autorité suisse une convention nous permettant l'entrée du territoire neutre de la confédération. L'ordre fut

donné de prendre cette direction avec armes et bagages. Mais, comme le général en chef ne voulait livrer à l'ennemi ni un soldat ni un canon, la retraite devait être couverte, et le 18e corps, renforcé par la brigade de réserve générale, fut désigné pour cette honorable et périlleuse mission. Les qualités militaires de notre général, la compacité de nos troupes très-convenablement maintenue, notre bonne réputation dans l'armée, nous avaient sans doute valu d'être choisis.

Pour combattre en pareille circonstance, il faut une grande énergie. Le soldat qui meurt, meurt pour un but. S'il périt dans une bataille dont il ne connaît pas encore l'issue, il espère la victoire et a le droit de penser qu'il y contribue par son sacrifice individuel. S'il succombe en couvrant une retraite au commencement d'une grande guerre, il peut croire qu'il sert à empêcher un désastre et à conserver une armée à son pays ; mais il n'en était pas de même alors : les hostilités étaient partout suspendues, toutes les armées étaient au repos. La continuation de la guerre semblait chose absolument impossible. La conclusion d'une paix nécessaire paraissait évidente et la France s'occupait déjà d'en désigner les signataires. Nous allions combattre, nous, pour la neutralisation d'un matériel de guerre, pour la captivité suisse au lieu de la captivité prussienne ; nous exposer encore une fois aux balles, afin de jeter un dernier reflet d'honneur militaire sur les derniers moments d'une armée déjà à moitié prisonnière et sur la défense d'une cause désormais sans espoir.

Un grand découragement s'était emparé des troupes. Comme nous étions loin des espérances conçues à Juranville ! La nouvelle de l'armistice avait été accueillie par les soldats avec la plus grande satisfaction. Ils y voyaient la fin des souffrances du moment : quand le physique est aussi cruellement atteint, le moral est bien malade. Avant même que l'armistice ne fût connu, il n'était question dans les rangs que de capitulation ou d'entrée en Suisse. Ces propos auxquels se mêlait le triste mot de trahison, si malheureusement popularisé par les proclamations du gouvernement, venaient déchirer le cœur de beaucoup d'officiers, hommes de devoir, qui avaient à faire marcher et allaient bientôt avoir à faire combattre des hommes déjà si ébranlés dans leur dévouement et dans leur ancienne confiance en leurs chefs.

Heureusement le sentiment de l'honneur militaire était demeuré vivace et énergique dans l'âme de beaucoup d'officiers du 18e corps. Nous trouvions que trop d'hommes avaient succombé aux fatigues, et trop peu sur les champs de bataille pendant la durée de cette triste campagne. La nouvelle de la prise faite à Sombacour d'un nombreux corps de troupes, dont les Prussiens avaient renvoyé les soldats en les désarmant, nous avait vivement émus. Nous désirions

dès à présent une revanche, en attendant celle que Dieu veuille réserver bientôt à notre patrie ! Aussi ce fut avec une vive satisfaction que la perspective d'une dernière journée de combat fut envisagée par nous. C'est dans ces sentiments que nous nous mîmes en marche vers Pontarlier.

La route de Pontarlier en Suisse se dirige du nord au sud, de Pontarlier au village de la Cluse, qui est situé au pied des deux forts de Joux et de Larmont. Puis elle se dévie brusquement de l'ouest à l'est, traverse le village de Saint-Pierre, bâti au delà des forts, et entre en Suisse aux Verrières. Les deux forts, placés en face l'un de l'autre, sont construits sur deux gigantesques rochers complétement à pic. Entre les deux, passent la route et le chemin de fer. La brèche est si peu large qu'il y a exactement place pour ces deux voies et pour le ruisseau. On ne saurait voir un défilé plus étroit. En deçà et au delà, la vallée s'élargit. Le canon des forts enfile complétement la route vers la Suisse, car ils ont été établis en vue d'une attaque de ce côté. Vers la France, ils commandent beaucoup moins bien leurs approches. La hauteur et la verticalité des roches qui leur servent de base les isole complétement d'un combat d'infanterie qui se livrerait à leurs pieds.

C'est cette route, qui servait de ligne de retraite à nos troupes et que nous devions défendre. Elle pouvait être tournée par le nord, attaquée par les derrières du côté de Pontarlier, par le sud-ouest du côté d'Oye, et enfin coupée par le sud aux Fourgs. Cependant il était probable que l'ennemi arriverait du côté de Pontarlier. Le général fit garder le nord par le 12e chasseurs à pied, la route de Pontarlier par une brigade de la 1re division établie à la Cluse et par la brigade de réserve générale, Oye par la division de cavalerie appuyée d'une brigade d'infanterie, enfin les Fourgs par la 3e division. Les précautions les plus complètes étaient donc prises.

Depuis deux ou trois jours, la route de Verrières était couverte par les hommes, les chevaux, les canons et les voitures de convois appartenant aux corps d'armée qui passaient la frontière. Le soir du 31 janvier, l'encombrement était tel qu'un cavalier, porteur d'un ordre, ne pouvait circuler et devait mettre pied à terre.

Les Prussiens avaient certainement connaissance de cette situation. Leurs espions devaient la leur avoir révélée. Ils pouvaient prévoir qu'il restait encore de l'artillerie en arrière. Ils se rendaient aisément compte de la difficulté de nos mouvements au milieu de ces embarras et de ce désordre. Ils avaient du moral de notre armée une assez médiocre idée, et ne comptaient pas sur la résistance. Ils marchaient donc contre nous en toute hâte, confiants dans un facile et important succès.

Le 1[er] février au matin, toutes les troupes avaient évacué Pontarlier; mais la route des Verrières n'était pas dégagée, elle était encore couverte par une triple file de voitures, s'acheminant lentement vers la frontière. Heureusement parmi ces voitures, dont la queue était inévitablement destinée à tomber aux mains de l'ennemi, il n'y avait ni canons ni matériel de guerre, mais seulement des bagages et des charrettes de réquisition.

A dix heures du matin, nous voyons très-distinctement, à 2 kilomètres environ, du côté du nord, des colonnes prussiennes se diriger vers la ville. Elles se détachent en longues files noires, sur la neige qui couvre le pays. La brigade de réserve générale, commandée par le général Pallu de la Barrière, et composée du 29[e] et du 38[e] de marche et d'un régiment d'infanterie de marine, est restée dans la ville et doit former notre extrême arrière-garde. Le général Billot lui donne l'ordre de ne se replier qu'au contact de l'ennemi, de marcher lentement vers le col de la Cluse, d'en occuper et d'en défendre les versants du côté de Pontarlier, en y transportant tout l'effort de la résistance.

Vers midi, le combat commence. La brigade Pallu de la Barrière a pris position en avant du village. Le corps prussien du général Zaastrow, établi sur le plateau qui s'élève en face du col, ouvre sur nos troupes un feu violent et lance des obus qui tombent sur la route, au delà des forts : le canon de ces derniers fait taire bientôt les batteries ennemies. Mais les décharges de mousqueterie et d'artillerie produisent sur les voituriers une panique telle, que tout le convoi se ranime et se précipite du côté de la Suisse pour s'éloigner en toute hâte. Malheureusement ce mouvement gagne les troupes d'infanterie déployées au delà du col; elles sont refoulées jusqu'aux premières maisons du village de la Cluse.

Les troupes refoulées reviennent à la charge, conduites par leur général; elles essayent de gravir les pentes escarpées de droite et de gauche. Un feu meurtrier les décime. Elles perdent là le chef de bataillon, de Beaupoil de Saint-Aulaire.

Il fallait reconquérir l'espace perdu. Une colonne fraîche du 44[e] de marche, commandée par le colonel Achilli, est lancée en avant par le général Billot. Elle refoule les Prussiens et les fait reculer jusqu'à 500 mètres en arrière. Le colonel Achilli est tué à la tête de ses troupes. Le commandant Gorincourt, du 44[e], tombe bientôt aussi mortellement frappé.

Cependant les Prussiens cessent tout à coup le feu. Un officier supérieur se détache de leurs lignes et se dirige vers le général Robert, qui commandait la 1[re] brigade de la 1[re] division du 18[e] corps, à laquelle appartenaient les troupes engagées avec la brigade de ré-

serve. L'officier prussien lui déclare que toute résistance est inutile, qu'il est tourné et qu'il ne lui reste plus qu'à se rendre.

« Il nous reste du moins à mourir honorablement », répond avec fierté le général Robert, qui donne dix minutes au parlementaire pour rejoindre ses lignes.

Au bout de dix minutes, le feu recommence de part et d'autre plus vif que jamais. Les troupes de la brigade de réserve, après avoir supporté tout l'effort du commencement de l'action, se replient à bout de munitions. Le 42e et le 44e de marche soutiennent dès lors seuls l'attaque. Le village avait été barricadé par la section du génie de la 1re division, qui avait dû faire le coup de feu au début de l'action. Sur les plateaux, à hauteur des forts, l'amiral, avec le 52e de marche et le 77e mobile, se maintient jusqu'à la nuit, malgré une vive fusillade. Cependant pour remplacer les mobiles qui lâchent pied et redescendent les versants sans ordre, le 92e de ligne est rappelé des Verrières. Dans le village, embusqués derrière les maisons, nos soldats répondent avec calme et sang-froid au feu plongeant des Prussiens, qui tirent de la lisière d'un bois, mais ne peuvent avancer. On tire encore à cinq heures du soir ; ce sont les derniers coups de fusil que la France échange avec sa mortelle ennemie ; les balles en sifflent même à nos oreilles. La nuit vient et nous quittons alors, avec le général, ce village où un bataillon reste de garde pendant que nous nous retirons à Saint-Pierre pour fixer et envoyer l'ordre de départ.

Du côté d'Oye, où commandait le général de Bremond d'Ars, il avait dû repousser également une attaque tentée contre lui, par des troupes venant de Pontarlier. Les assaillants avaient été pris de flanc et tournés par deux compagnies des bataillons d'Afrique. La colonne ennemie s'était retirée après avoir fait de grandes pertes.

A la Cluse, les pertes prussiennes avaient dû être considérables. Au début, ils s'étaient avancés à couvert derrière les voitures des convois ; mais on n'attaque pas un défilé fortement défendu sans y laisser bien des hommes. Nous avions perdu, de notre côté, environ 1,300 tués ou blessés, dont 700 environ de la brigade de réserve. Un colonel et deux chefs de bataillon avaient été tués. Le colonel Couston, du 42e de ligne, et deux chefs de bataillon, dont un d'état-major, étaient blessés. La proportion considérable d'officiers supérieurs atteints montre clairement qu'il avait été besoin d'entraîner les troupes.

Nous avions à déplorer, de notre côté, la perte de l'héroïque lieutenant-colonel Achilli. Sorti de la légion étrangère, cette école de vigoureux officiers, il était venu commander le 44e de marche, et semblait avoir communiqué à ce régiment toute l'intrépidité de son

âme. Depuis deux mois, il allait au feu avec deux blessures ouvertes. Je garderai longtemps le souvenir de cet homme de guerre que je rencontrais habituellement dans les marches, à la tête de ses colonnes, avec un bras en écharpe, des vêtements en désordre, une physionomie calme et triste : sur sa figure semblait se peindre le présage de sa fatale destinée.

Telle fut cette dernière affaire, combat d'infanterie brillant et meurtrier. L'ennemi, qui avait en deux points attaqué notre cordon de défense, avait été partout repoussé. Il perdit tout désir de venir troubler notre retraite, qui s'effectua tranquillement pendant la nuit, par la route des Verrières pour l'ensemble du corps d'armée, et par la route des Fourgs pour la 3e division.

A trois heures du matin, les troupes arrivent à Verrières-France, à quelques minutes de la frontière. L'entrée en Suisse et le désarmement doivent commencer au point du jour. Elles font du feu et attendent dans le village.

De notre côté, nous nous établissons dans une maison du village et occupons une pièce au rez-de-chaussée. Un poêle, une table, une lampe rustique, quelques chaises, garnissent cette salle, lieu de notre dernière réunion pendant ce dernier jour de l'existence militaire du 18e corps. Plusieurs, épuisés de fatigue, s'étendent sur le parquet et s'endorment en attendant le jour.

Cependant les chefs des divers corps de troupes entrent successivement pour annoncer au général l'arrivée de leurs hommes. Ils s'asseyent, se chauffent et causent quelques instants. Les physionomies sont différentes. Plusieurs, comme le brave colonel des bataillons d'Afrique, fondent en larmes, profondément émus par la pensée du désarmement. Pourquoi faut-il qu'une aussi douloureuse épreuve leur ait été réservée au milieu d'une carrière commencée et parcourue au temps de notre ancienne gloire militaire? Quelle humiliation après tant de sang versé dans l'histoire autour de nos drapeaux ! Beaucoup sont impassibles. L'attitude générale est grave et triste, car la perspective d'un désarmement exécuté même par les mains amies de nos hôtes, est faite pour porter dans des âmes françaises l'amertume et le deuil.

Il existait dans l'ordre de mouvement, prescrivant l'entrée en Suisse, une clause spéciale qui permettait aux officiers et aux corps isolés, sans enfreindre la discipline, de rester en France en s'échappant par les montagnes. La séparation décidée en principe par l'autorité suisse, entre les officiers et les soldats destinés à être internés, et dès lors l'inutilité pour les troupes du voisinage de leurs chefs, avait sans doute motivé l'introduction d'une pareille clause dans l'ordre de marche.

Une colonne de 350 zouaves de la 3e division, commandée par le colonel Goury, du génie, et le lieutenant-colonel de Boisfleury, était déjà partie depuis cinq heures, en suivant cette voie. Le général Pallu de la Barrière avec 60 hommes résolus avait aussi pris le même chemin. Ces deux corps de troupes et quelques officiers isolés, sans quitter le sol français, sont arrivés à Lyon, après plusieurs jours de précautions, de marches forcées, de fatigues et de privations.

La plupart des chefs de corps étaient néanmoins très-embarrassés devant l'initiative que leur laissait la clause. Ils se demandaient de quel côté était le devoir? Le général Billot évitait de leur donner toute indication de nature à gêner leur initiative et à paraître leur commander un parti.

Cependant le jour s'est levé. Le défilé commence. Le désarmement a lieu avec lenteur. Les vieux soldats sont émus, les jeunes jettent leurs armes comme des gens qui s'en débarrassent. Le général est encore là. Bientôt, il envoie son chef d'état-major (colonel de Sachy) au général en chef, ne garde avec lui qu'un seul aide-de-camp, et nous congédie en nous donnant entière liberté d'action.

Mêlés aux troupes, quelques officiers déguisés en paysans franchissent la frontière.

Verrière-Suisse est une fourmilière humaine : on n'y voit que des soldats français ou suisses. Ces derniers seuls, par leur équipement, semblent appartenir à une nation civilisée. Les nôtres, fatigués par l'émotion du combat, par la nuit passée au froid, paraissent encore plus défaits que de coutume. Des trains partent à chaque instant de la station du chemin de fer, emportant dans l'intérieur du pays nos soldats et nos officiers vers les stations d'internement. La route de Neuchâtel jusqu'à Florier est couverte par l'artillerie, qui chemine lentement vers ce point.

La population fait aux troupes un accueil touchant. Dans tous les villages, les femmes et les jeunes filles apportent aux soldats qui passent sur la route, de quoi boire et manger, et le leur offrent avec la plus cordiale sympathie. On sent dans leur empressement une profonde commisération pour nos malheurs. Il semble que ce peuple, chez lequel la guerre, reléguée aux origines de son histoire, n'a pas été, comme en France, un instrument permanent de grandeur nationale, doit éprouver peut-être encore une plus grande horreur pour ses maux et une plus vive pitié pour ses victimes.

Comme il nous paraît doux et nouveau, après deux mois de vie de camp, de fatigues, de séjour au milieu de populations ruinées et terrifiées, de voir autour de nous l'image du bien-être, du calme et de la paix. Ceux qui n'ont pas ainsi subitement passé de l'une à

l'autre de ces deux existences ne peuvent certainement en apprécier le contraste.

Bientôt, en France, les élections eurent lieu ; l'Assemblée fut convoquée, la paix décidée et le retour des prisonniers en fut la conséquence. Mon récit s'arrête naturellement avec les événements militaires qui en font l'objet.

## VIII

J'ai présenté au début de cet écrit quelques observations relatives aux causes politiques, morales, et en quelque sorte fatales de nos défaites. Du récit qui précède ressortent clairement les raisons purement militaires qui les expliquent et les circonstances auxquelles on doit les attribuer.

Nous avons déjà dit que les plans généraux de défense nous paraissaient avoir été conçus par des stratégistes plus préoccupés du désir d'augmenter les résultats de la victoire, que familiers avec les moyens de l'assurer. Ainsi trois armées avaient été envoyées aux points les plus éloignés possible, en laissant entre elle de grands espaces vides. Elles avaient pour tâche de faire simultanément diversion aux opérations de l'armée de siége de Paris, dont on espérait aussi voir sortir la garnison. Elles devaient refouler autour de cette place la grande armée de siége, la diviser en l'obligeant à faire tête à la fois de plusieurs côtés, et en définitive l'envelopper de toute part, en lui coupant ses lignes de retraite. Or les Allemands avaient battu ces armées et même cerné l'une d'elles, la nôtre, réduite à chercher un refuge sur le territoire d'un pays neutre. Telles avaient été les conséquences d'un plan qui rappelait par son principe les dispositions prises au début de la campagne et au commencement des hostilités.

La guerre reste toujours l'image de ce jeu savant où des pièces se déplacent sur un échiquier. Le joueur habile peut espacer ses positions et combiner des coups à grande portée qui ruinent son adversaire. Mais ce système ne souffre aucune médiocrité et ne laisse place à aucune faute. Si le joueur inexpérimenté, ou bien celui qui a déjà perdu ses pièces maîtresses, veut suivre les mêmes méthodes, et persiste à ne pas manœuvrer de la manière la plus serrée, il se prépare d'inévitables désastres. Les merveilleux effets produits par ces mouvements tournants, qui coupent ou enveloppent des armées, sont la conséquence d'opérations militaires ayant pour base le nombre, et à défaut la qualité parfaite et la grande mobilité des troupes. Or nous apprécierons plus loin la valeur de nos troupes

considérées dans leur ensemble ; nous verrons qu'elle était assez médiocre, et quant à la mobilité, il ne fallait pas y songer pendant un hiver rigoureux, avec des soldats mal équipés, et des routes gelées où l'artillerie et les voitures ne circulaient que très-difficilement[1].

Les plans de campagne ne doivent pas résulter de conceptions théoriques et rester indépendants des qualités ou des défauts propres aux troupes chargées de les exécuter. De même que certains champs de bataille présentent des avantages ou des inconvénients aux armées dans lesquelles une certaine spécialité de ressources manque ou domine, de même, tels plans peuvent être réalisables avec des troupes organisées et aguerries, tels conviennent à des armées novices. Il appartient aux hommes de guerre habiles de connaître et d'apprécier les instruments de leurs projets et de proportionner le but à l'effort possible. Il nous a manqué en France un chef de génie, investi des pouvoirs les plus étendus, commandant à toutes les armées, et réglant avec précision leurs tâches et leurs mouvements de manière à être toujours maître de la situation le jour du combat. Il n'était pas sans doute dans les intentions de la Providence de le faire surgir à cette heure. Quelques généraux d'un vrai talent se sont fait un nom dans ces guerres, mais la rapidité des événements a été telle, que lorsqu'ils ont été connus tout s'est trouvé terminé.

Si nous examinons en particulier la campagne de l'Est, quelles conclusions pouvons-nous tirer sur la valeur des résultats obtenus?

Nous commençons par nous battre vigoureusement devant Beaune-la-Rolande, et même par remporter, à Juranville, un brillant avantage. Le lendemain nous abandonnons les positions si chèrement conquises par nos troupes, et nous nous retirons laissant ainsi notre attaque incomplète et notre manœuvre inachevée.

Nous marchons ensuite au secours de l'armée du général d'Aurelles. Nous arrivons au moment où elle vient d'être écrasée, où tout est fini, et nous avons à peine le temps de nous sauver nous-mêmes en toute hâte.

Plus tard nous sommes dirigés vers l'Est, c'est-à-dire, vers la région la plus froide de France, au milieu de l'hiver le plus rigoureux qu'il y ait eu depuis bien des années. Nous rencontrons un ennemi largement pourvu de ce qui lui est nécessaire après plusieurs mois de séjour dans un pays dévasté pour ses besoins[2]. Nos colonnes composées de soldats bien armés mais mal équipés attaquent une première

[1] Nous avons fait remarquer que la veille et le lendemain de Villersexel, plusieurs convois n'avaient pu rejoindre leurs divisions.

[2] Les soldats prussiens ne manquaient de rien. Leur apparence physique respirait la santé. Ils étaient très-bien chaussés. Ils avaient même deux chemises de flanelle, superposées sur le corps.

fois à Villersexel, ces troupes en parfait état et les battent. Succès véritable ! Mais enfin arrive le moment critique, celui que toutes les prévisions possibles devaient signaler depuis longtemps. Nous trouvons les Prussiens, moins nombreux que nous, il est vrai, mais retranchés dans de fortes lignes naturelles défendues par des batteries de position. Ainsi devait-il en être forcément dans le pays de montagnes où nous avions été choisir notre champ de bataille. Nous apprenons alors l'arrivée de Manteuffel menaçant nos communications. Les chefs considérant ces positions comme inexpugnables, après toutefois en avoir tenté l'assaut, donnent l'ordre de la retraite, et nous rétrogradons sur Besançon.

De Besançon, au lieu de marcher sur Auxonne, pour combattre Manteuffel, ce qui paraissait le parti le plus naturel, nous préférons nous jeter dans les montagnes.

De là encore l'armée française aurait pu se tirer par une fuite rapide, et au prix de grandes souffrances. Mais une fatale méprise sur les termes de l'armistice vient au dernier moment nous abuser, porter le dernier coup au moral des hommes et faire perdre aux chefs un temps précieux en manœuvres inutiles.

Enfin pour éviter une captivité que la désorganisation de nos troupes par les fatigues et la retraite rendait alors inévitable, nous acceptons une neutralisation, comme une ressource inespérée.

En somme, sauf la bataille de Villersexel, au milieu d'honorables et même de glorieux combats partiels, où se sont distinguées certaines troupes, notamment notre 18e corps, il est difficile de rencontrer dans l'histoire militaire une plus complète série d'insuccès et de revers.

Quelles que soient les erreurs et les fautes stratégiques du commandement, la tactique et la valeur des troupes peuvent les racheter sur le champ de bataille. Ainsi a-t-on vu souvent réussir de mauvais plans de campagne malgré leurs vices.

Devons-nous, d'abord, attribuer nos échecs à une manière de combattre spéciale et supérieure, en usage chez nos ennemis, ou à quelque moyen de guerre décisif, pratiqué et praticable par eux seuls et à leur profit exclusif ? Dans notre campagne de l'Est, la manière de combattre a été la même des deux côtés. Les deux peuples ont employé de la même façon les trois armes. Nous avons pris, perdu, repris des villages, défendu des défilés. Nous avons vu les Prussiens attaquer et se défendre en prenant les mêmes dispositions que nous. Leur artillerie de campagne, très-comparable à la nôtre, et ne tirant pas mieux, était placée de la même manière par rapport aux lieux et aux troupes. Comme la nôtre, leur cavalerie ne servait qu'à éclairer.

Ils ne se sont servis contre nous que de deux moyens de guerre qui leur aient été propres : les attaques de nuit, et les pièces de position.

Les attaques de nuit ne sont possibles qu'avec des troupes bien disciplinées. Nous n'en avons jamais essayé. Du côté de l'ennemi, ces attaques ne leur ont procuré que des succès de courte durée, quand toutefois elles n'ont pas échoué[1].

Quant aux batteries de position, abritées par des épaulements, et formées de pièces de gros calibre et de grande portée, employées pour défendre la ligne de la Lizaigne, leur influence a été considérable, peut-être même décisive sur le parti de la retraite, pris devant Héricourt, Montbéliard, et le mont Vaudois. Si toutefois on considère combien peu meurtrière est l'artillerie, et combien son effet est surtout un effet moral, il semble que des tirailleurs décidés puissent facilement en venir à bout. L'histoire militaire est remplie d'exemples où l'on voit des positions formidables enlevées par de l'infanterie, soit à la faveur de la nuit, du brouillard, d'une surprise ou de toute autre cause de succès, soit même simplement au prix de grands sacrifices.

De notre côté, nous avions, en compensation, deux avantages de même nature, mais d'une autre espèce : un fusil meilleur pour l'infanterie, et des mitrailleuses. Il est vrai qu'on s'est très-peu servi de ces dernières.

L'opinion publique reste après tout en droit de se demander comment il se fait, qu'en présence d'un plan d'ensemble, mauvais à mon avis pour sauver la France, mais très-acceptable en ce qui concernait notre armée, à la condition de vaincre à Héricourt; en présence de moyens de guerre équivalents des deux côtés, ayant du nôtre la supériorité du nombre, nos 120,000 hommes n'ont pas inspiré à leurs chefs une confiance suffisante pour les décider à prendre, dans tous les cas où l'alternative s'est présentée, le parti le plus énergique au lieu de prendre toujours le parti qui l'était le moins.

Je me bornerais pour lui répondre à examiner et à apprécier les divers éléments qui composaient un corps d'armée tel que le 18e, en rappelant qu'il était probablement un des meilleurs de l'époque.

Je ne parlerai plus du général distingué qui l'a commandé avec tant de vigueur, d'habileté et de science de la guerre, je passerai sous silence les officiers de l'état-major général, mes camarades,

[1] Ils ont attaqué la nuit, les généraux, Pilatrie le 9 janvier dans Marat, Cremer le 15 à Étang-Guédon, Penhoat le 16 dans Chenebier. (Voir le récit.)

officiers d'élite, animés d'un dévouement sans borne à leurs devoirs, et dont l'intelligence et l'activité ont, de l'aveu de tous, maintenu constamment autour d'eux la confiance et l'ardeur.

Quant aux divisionnaires, aux brigadiers et aux officiers supérieurs des états-majors spéciaux, on remarquait dans la valeur de ces chefs militaires les plus grandes inégalités.

Notre infanterie se composait de trois sortes de troupes : les régiments de ligne, les régiments de marche et les mobiles. Nous n'avions point de gardes nationaux mobilisés. Les régiments de ligne, ou régiments d'anciens soldats, avec des cadres au complet, étaient sans contredit excellents : tels étaient le 92e de ligne et les bataillons d'Afrique. Les régiments de marche formés en grande partie de jeunes soldats, avaient de très-bons cadres supérieurs, mais des cadres inférieurs des plus médiocres. Les officiers supérieurs étaient des capitaines distingués de l'ancienne armée, auxquels on avait donné immédiatement de l'avancement. Quant aux officiers subalternes et aux sous-officiers, beaucoup étaient le produit prématuré des événements. On remarquait dans leurs rangs ou de très-jeunes gens, encore sans instruction militaire et sans expéreince, ou des satisfaits, c'est-à-dire des hommes sans valeur qui, arrivés par la force des chose à un grade supérieur à leur capacité, manquaient d'ardeur, d'émulation et ne demandaient déjà que du repos. Tel était le caractère de l'ensemble au milieu duquel on apercevait naturellement des exceptions à la règle. Quelques jeunes colonels d'un grand mérite soutenaient principalement le moral de ces troupes et y maintenaient la discipline. Dans les corps de mobiles, on remarquait les mêmes défauts que dans les régiments de marche, mais une insuffisance plus grande encore, surtout dans les sous-officiers. Dans les cadres d'officiers, il se rencontrait bien çà et là quelques hommes ayant déjà servi, et renoncé jadis à une carrière militaire en bonne voie, ou bien des jeunes gens pleins de dévouement et parfaitement doués pour devenir de bons militaires. Mais ils étaient en général très-isolés. Pouvait-il en être autrement de troupes aussi rapidement levées et aussi sommairement exercées? Les deux régiments qui ont été le plus engagés, le 19e et le 73e, se sont toujours très-honorablement conduits. Mais on n'aurait pu compter sur eux pour une opération un peu difficile. Or, la mobile formait environ la moitié de notre infanterie. En résumé, si de nos régiments de marche ou de mobile on eût retranché une soixantaine d'officiers échelonnés depuis le grade de capitaine, jusqu'à celui de colonel, et autant de sous-officiers, personnel provenant de l'ancienne armée, le reste eût formé une masse presque sans consistance.

L'artillerie de campagne, aussi nombreuse que celle des Prussiens,

a toujours tiré aussi bien que la leur, dans toutes les circonstances où je l'ai vue à l'œuvre. Mais elle n'a pu résister aux batteries de position établies sur le mont Vaudois.

Notre cavalerie, composée de quatre régiments, était employée par le général Billot tout à fait à la prussienne. Elle ne paraissait pas habituellement sur le champ de bataille, bien qu'un escadron de lanciers ait à Juranville enlevé un village défendu par de l'infanterie. Elle servait à éclairer nos flancs et notre front, et formait un corps excellent, sous la direction du général de division qui la commandait, et de son habile chef d'état-major, qui en tiraient le meilleur parti possible. Les officiers de peloton remplissaient avec intelligence et activité ces missions difficiles, où ils avaient non-seulement à reconnaître les mouvements apparents de l'ennemi, mais encore à pénétrer, au moyen d'espions civils, la direction de ses mouvements cachés. Grâce aux services de ces officiers éclaireurs, nous étions en général bien renseignés.

Quant au génie militaire, sauf pour quelques travaux faciles que la marche des armées exige toujours, une guerre offensive en rase campagne offre peu d'occasions de l'employer. Ces travaux ont toujours été exécutés avec rapidité. Les commandants et capitaines étaient presque tous des militaires, circonstance assez rare à cette époque, dans une arme où l'élément auxiliaire s'introduisait naturellement à haute dose comme dans l'état-major. Quelques officiers du génie ont rendu de très-grands services au corps d'armée, en y remplissant des fonctions d'état-major.

Le génie civil, corps de création nouvelle, composé d'ingénieurs commandant à des ouvriers, a partagé avec le génie militaire la tâche de faire exécuter certains travaux, épaulements de batteries, destruction ou rétablissement de ponts, réparation des routes. Il était utilisé en même temps à réunir, en les recherchant auprès des agents voyers locaux, les renseignements topographiques nécessaires aux mouvements du corps d'armée. Ce corps improvisé a rendu de réels services, mais ses fonctions, sauf le côté purement militaire, n'étaient pas distinctes de celles de l'état-major ou du génie.

Quant à l'intendance, elle est de tous les corps de notre armée le plus attaqué par l'opinion. A la juger d'après ses œuvres, elle mérite absolument tous les reproches. Rarement on a pu voir des armées d'un aspect aussi délabré et qui aient autant souffert. Mais en appréciant les difficultés des circonstances, on incline à plus de justice envers elle. Son outillage était détestable. Les convois n'étaient pas formés par des voitures spéciales, conduites par des soldats dis-

ciplinés. Ce matériel et ce personnel n'existaient plus. Il avait fallu recourir à des voitures de réquisition, conduites par leurs propriétaires ou leurs domestiques. Ces charrettes n'ayant qu'un petit volume de chargement étaient en grand nombre, ce qui rendait les trains très-longs et très-encombrants pour les routes. D'un autre côté les chevaux, éprouvés par la rigueur du froid et mal ferrés, puisque notre cavalerie elle-même ne l'était pas mieux, s'abattaient à chaque instant sur le verglas des chemins. Il était donc difficile de donner à ces convois une allure bien régulière. L'indiscipline des soldats augmentait encore les difficultés. Les traînards laissés en arrière, absents au moment de la distribution, ne touchaient pas leurs vivres, et se plaignaient alors de n'en point recevoir. On ne pouvait obliger les troupes, qui doivent porter avec elles quatre jours de vivres, à consommer ces provisions régulièrement. Le quatrième jour, elles se trouvaient au dépourvu.

Quelles qu'aient été les fautes et les négligences de ce corps, les torts ne sont donc pas tous de son côté. Beaucoup d'intendants m'ont paru actifs, et certains même ingénieux à se procurer des ressources. Les officiers de troupe étaient bien, il est vrai, obligés de prendre pour la subsistance de leurs hommes, plus de peine que leur propre métier militaire ne l'aurait comporté; mais qui, dans des armées pareilles, n'était pas obligé de faire plus que son devoir ? En réalité, les troupes commandées par des chefs dévoués et marchant compactes, ont rarement manqué de vivres, pas plus dans notre corps d'armée que dans tout autre de l'époque. Assurément, il peut y avoir des systèmes meilleurs que celui de l'intendance militaire pour l'approvisionnement des armées, mais, dans la nôtre, on ne peut lui reprocher d'avoir été la cause principale de nos désastres.

Tel était donc ce corps d'armée, image de toutes les troupes de l'époque, renfermant de très-bons éléments, mais en somme incomplétement organisé et insuffisamment pourvu de cadres. Ceux qui n'ont pas su vaincre avec de pareilles troupes sont excusables ; ceux qui les ont fait honorablement combattre sont dignes d'éloges ; ceux qui eussent sauvé la France auraient été des hommes de génie. Nos 30,000 hommes n'étaient pas 30,000 soldats ; les 120,000 hommes de l'armée de l'Est n'étaient pas 120,000 soldats. Il y avait bien de très-bons régiments, mais ils étaient rares ; on les mettait toujours en avant, et les autres ne donnaient presque jamais. Il y avait aussi, dans des corps médiocres, des individus d'une qualité militaire excellente. Mais le pays ne doit pas avoir d'illusions à cet égard. Pareilles aux épreuves de moins en moins distinctes qu'un imprimeur tire de ses plaques, les armées que nous mettions en ligne se

raréfiaient de plus en plus en principes exercés et résistants, bien qu'elles pussent conserver pour le public la même apparence, et la même forme extérieure. L'armée de Sedan ne valait pas celle de Reichshoffen. La nôtre ne valait pas celle de Sedan. On se demande en vérité ce que pouvaient bien être ces corps formés beaucoup plus tard, au moment de l'armistice.

En définitive, on voit que les torts n'étaient tout entiers ni à la direction, ni à la troupe, ni à l'intendance. Malheureusement, quand ces éléments sont tous les trois inférieurs ou fautifs, ils s'influencent assez les uns les autres pour rendre difficile toute attribution bien nette et tout partage exact de responsabilité.

Le temps nous a manqué. Avec le temps, ces troupes sans solidité et sans cohésion, formées par les mêmes hommes et encadrées par les mêmes officiers, se seraient peu à peu endurcies à la fatigue, habituées au danger, façonnées à la discipline, et pénétrées du sentiment de la solidarité militaire. Les occasions auraient révélé, sans doute, des hommes de mérite, auxquels il ne manquait au début que l'éducation morale et technique de l'homme de guerre. Certains éléments médiocres seraient devenus meilleurs, ou auraient été éliminés du commandement. La matière était bonne, mais la préparation manquait, car les soldats de l'armée de Versailles n'étaient en grande partie que ces mêmes soldats. Les Américains du Nord n'avaient au commencement de la guerre que des citoyens armés à opposer aux confédérés du Sud, mieux organisés et possédant quelques cadres. Le temps et le cours de la guerre ont peu à peu transformé en soldats ces hommes armés, et il s'est définitivement, de part et d'autre, constitué, après deux ou trois ans de lutte, des corps réguliers capables de combattre en laissant sur le champ de bataille jusqu'à quinze pour cent de leur effectif, preuve incontestable de la solidité de ces troupes.

Devons-nous désespérer de vaincre les Prussiens ? et les désastres que nous avons éprouvés sont-ils l'indice d'une décadence militaire définitive ? tel n'est pas mon avis, et en voici les raisons.

Détournons les yeux des campagnes de la seconde époque, pour les reporter au début de la guerre, et au commencement des hostilités. Les opérations des armées qui ont combattu depuis la chute de Metz ne nous fournissent que des enseignements relatifs. Là où l'organisation est absente, le succès est difficile. Nous devons surtout trouver dans les événements de cette période la condamnation des théories qui prétendent se passer de cette organisation nécessaire et se suffire avec le patriotisme.

Quand les Prussiens nous ont attaqués, nous avons été surpris, non-seulement par l'arrivée subite de l'ennemi, alors que nos ressources militaires disponibles et organisées à cette époque n'étaient pas réunies de manière à présenter toute la résistance dont elles étaient capables, mais nous avons été surpris aussi par une manière nouvelle de combattre inaugurée par les Allemands.

Tous les grands capitaines de l'histoire ont vaincu leurs ennemis au moyen de procédés ou de systèmes nouveaux, dont ils étaient les créateurs, et qu'ils appliquaient les premiers.

Ainsi Condé avait inauguré la méthode de livrer bataille loin des places fortes ; Turenne avait imaginé les grands mouvements et les marches hardies ; le grand Frédéric avait le premier su adapter les diverses armes aux terrains et changé aussi leur proportion relative. Enfin Napoléon était venu mettre en mouvement de plus grandes masses, les appuyer par une plus forte artillerie, faire des connaissances géographiques la base de ses conceptions stratégiques, et joignant à l'art des grands mouvements celui de choisir merveilleusement le terrain de chaque combat, frapper à l'aide de fortes réserves inconnues avant lui ces coups décisifs qui renversaient les empires et ébranlaient le monde[1].

De nos jours, les Prussiens me paraissent avoir inauguré l'emploi de masses énormes, résultat de l'armement de peuples entiers, l'usage des armes à tir rapide, celui d'une artillerie formidable pourvue de la plus grande légèreté et tirant avec la plus grande précision, le combat à distance, la suppression de la cavalerie comme force sur le champ de bataille, son utilisation pour observer les mouvements de l'ennemi et masquer les siens propres, enfin la plus complète application qui ait été faite de nos jours aux opérations de la guerre des données de diverses sciences, telles que la géographie et la connaissance des langues, comme aussi des chemins de fer, de la télégraphie et de toutes les ressources industrielles.

Sous l'influence de ces idées nouvelles, dont la mise en pratique a été facilitée par une organisation parfaite et une grande perfection dans les détails, la Prusse tout entière est devenue une vaste machine de guerre, pourvue de rouages marchant avec une merveilleuse précision, servie par un état-major actif et savant, et dirigée par un général de la plus grande habileté, Moltke.

Nous avons été les victimes d'un choc soudainement intervenu entre des novateurs et des arriérés. Mais n'oublions pas que la base des armées est l'infanterie. Les diverses armes spéciales ne font

[1] Voir l'*Histoire du Consulat et de l'Empire,* dernier volume.

jamais que préparer son action. C'est elle qui doit toujours porter le coup décisif. A moins d'une supériorité très-marquée dans les autres armes, surtout dans l'artillerie, supériorité impossible à réaliser, par une seule nation, à son propre profit, et à l'insu des autres, avec le degré de civilisation à peu près uniforme répandu en Europe, à égalité de nombre et de manœuvre, la victoire finira par rester à la meilleure infanterie. Or l'infanterie des Prussiens est ce que leur armée a de moins bon. On alléguera sans doute l'infériorité du fusil Dreyse sur le Chassepot. Il n'en est pas moins vrai que toutes les fois que cette infanterie est découverte et abordée avec élan, soit à la baïonnette, soit même par des tirailleurs, elle tient mal. Dans les régiments de ligne de nos premières armées, nos troupes paraissaient pouvoir accepter le combat avec avantage à deux contre trois. Dans nos bons régiments de marche, où le soldat était jeune et mal encadré, il m'a paru y avoir équivalence d'homme à homme avec les régiments prussiens. Nous devons donc demeurer convaincus que les qualités naturelles du Français le préparent mieux que celles de l'Allemand à devenir, avec de l'éducation et une forte discipline, un soldat hardi et irrésistible.

Cette conviction doit demeurer la base de notre confiance. Il dépend de nous de devenir plus forts que les Allemands. La tâche est commencée, et nous avons déjà reconstitué une petite mais bonne armée. Il faut de plus relever en France l'esprit militaire par quelques réformes d'organisation spéciale, mais aussi et surtout en étendant à tous l'obligation de servir, et en donnant à l'éducation de la jeunesse une impulsion différente. D'immenses ressources morales existent parmi nous. Un corps d'institutions militaires, sérieusement conçues et fermement appliquées peut seul donner le moyen d'en tirer parti. Ce ne sont pas les vanteries ineptes et les illusions qui peuvent nous sauver. Le peuple qui remporte la victoire est celui qui la désire le plus énergiquement et s'y prépare le mieux ; nous venons de l'apprendre. Le sceptre de la force a successivement passé dans l'histoire à des nations différentes, suivant leurs efforts et leurs mérites. Nous l'avons tenu dans nos mains et nous devons le reconquérir.

Le danger est visible. Si nous ne redevenons ces hommes forts et bien armés qui gardent leurs maisons, dont parle l'Écriture, l'Allemagne connaîtra bien vite notre faiblesse, et viendra nous rançonner et nous démembrer de nouveau. Le souci de notre propre conservation doit devenir notre préoccupation principale, situation bien nouvelle pour des Français ! Le devoir de rapatrier dans un avenir plus ou moins prochain nos vieilles provinces perdues

n'a-t-il pas d'ailleurs fait fuir bien loin de nous ces rêves si longtemps caressés de paix universelle.

Le coup violent qui nous a frappés présente le caractère d'un châtiment. Qu'il soit au moins une leçon ! La France se relèvera et reverra des jours meilleurs. Dieu veuille qu'ils soient prochains ! N'oublions pas que, de toutes les nations de l'Europe, elle est celle qui dans le passé ancien ou moderne a essuyé les plus grandes défaites de l'histoire, Crécy, Poitiers, Azincourt, Pavie, Rossbach, Waterloo. Elle n'en était pas moins devenue telle que nous l'avons tous connue et, grâce à sa population intelligente et généreuse, à l'esprit d'initiative de sa race, elle était restée la nation du monde la plus redoutable dans la lutte. Ces vicissitudes de la fortune semblent former la loi constante de sa destinée. Nous devons donc espérer, mais surtout agir.

Ph. d'Ussel,

Officier auxiliaire à l'état-major général
du 18e corps d'armée.

---

# LA VEUVE DE L'HETMAN

DEUXIÈME PARTIE[1]

## I

LE COMTE FORTUNÉ DE BIENSÉANT A M. VICTOR DARROLES, PRÉSIDENT DE SECTION AU CONSEIL D'ÉTAT, COMMANDEUR DE LA LÉGION D'HONNEUR, RUE NEUVE-DU-LUXEMBOURG, 6, PARIS.

Flóville, Grand-Hôtel, juillet 186...

« Cher ami,

« Voici si longtemps que je ne vous ai donné de mes nouvelles et demandé des vôtres, que je profite du premier moment de répit pour mettre la main à la plume à votre intention. Le docteur m'a ordonné de suspendre les bains, et me voici délivré, pour quelque temps du moins, de l'horrible casse-tête d'avoir à combiner l'heure du déjeuner avec celle de la marée, cette occupation incessante de la vie des bains de mer. Je suis maître de ma journée, et veux vous en faire hommage. En toute humilité, je ne saurais mieux employer mon temps. Le baromètre marque tempête; il pleut, il vente, il grêle, et l'on se demande pourquoi, par un temps pareil, l'on n'est pas confortablement établi chez soi, au lieu de se morfondre dans un hôtel qui ressemble à la tour de Babel. Les fous capables de cette erreur sont au reste en grand nombre, et comprennent tout ce que l'on connaît d'élégant et de bien posé à Paris. Votre exception confirme la règle.

« En première ligne, notre grande Catherine, qui poursuit bril-

[1] Voir *le Correspondant* du 10 août 1871.

lamment sa carrière de luxe et d'élégance. Peu disposé, comme je le suis, à prêcher la vertu bourgeoise de l'économie, je dois vous avouer que ce gaspillage à jet continu commence à me faire trembler. Un pareil mépris de l'or n'est plus de notre temps, où tout le monde sait compter. Quels trésors a donc dû laisser ce digne hetman, pour que sa veuve puisse se livrer à tout ce luxe étourdissant? Sa Majesté impériale et royale a pris une des plus jolies villas aux environs de la ville, et, pour trois mois à peine qu'elle doit y rester, s'est fait construire une écurie de huit chevaux. Poncifer a mené les travaux avec son activité ordinaire, et, en moins de trois semaines, les chevaux étaient au râtelier. Mais quel bill!! Ce n'est pas, au reste, là mon affaire, et, pour me borner à mon rôle de fidèle chroniqueur, j'ajouterai que la comtesse est ici avec ses écuries au grand complet. Trois fois par semaine, l'attelage à quatre, les bais, les quatre bais, font l'admiration de la plage. Quel step! quel brio! que de branche! Les autres jours, nous conduisons nous-même le *poney-basket* avec *Raton* et *Ratonne*, ces deux merveilleux poneys-mouches, que le banquier Isachar offrait, il y a deux mois, de payer leur poids en argent, et ce n'était pas cher. Enfin notre amie a dernièrement fait venir d'Angleterre un magnifique cheval de selle, par *Démago* et *Pétrole*, qui lui a parbleu bien coûté cinq cents guinées. Mais cette importation a fort mal tourné. La semaine dernière, ce monstre aux formes exquises a presque mangé son *lad*, et la comtesse est revenue à son honnête cheval *Happy-Medium*, auquel elle aurait dû rester fidèle.

« Voilà pour le *stud*. Les nouvelles de la table sont moins brillantes. Béchamel, que ces perfides Anglais nous ont enlevé, en lui faisant au Burlington-Club des avantages considérables (huit cents liv. sterl. de traitement, brougham et cheval de selle, deux stalles par semaine à Covent-Garden), cet ingrat et grand artiste, dis-je, n'est pas remplacé. Son successeur Crouton sacrifie aux faux dieux, aux mauvaises doctrines de l'art contemporain. Ce ne sont que plats montés, affreux édifices de saindoux et de grosse pâte. Crouton sort des Affaires étrangères, où la cuisine n'est guère meilleure que la politique : excusez cette velléité d'opposition; une fois n'est pas coutume. Il y aura fort à faire pour ramener le nouveau chef aux saines traditions de la grande cuisine française, blonde et dégraissée!

« En manière de compensation, la cave de la comtesse est un précieux écrin où brillent en première ligne les grands Girondins de 48, achetés, sur ma recommandation, à la dernière vente de Babooschi-Pacha. Décidément, ce Sarrasin avait et a du bon! Il est ici, comme vous le savez peut-être, et plus je le cultive, plus j'apprécie son esprit fin et éclairé, un peu trop entiché sans doute de ces idées soi-

disant libérales qui ont, Dieu merci, fait leur temps en Europe; mais un aimable, facile et *gentlemanly* compagnon. Je n'en dirai pas autant de son ennemi intime, le prince Dourakine, ce chevalier-garde nihiliste et démagogue, qui me plaît de moins en moins. La question d'Orient se continue sur les bords de la Manche entre les deux adversaires, et malheureusement, la fortune ne sourit guère plus à l'homme malade de Floville qu'à son frère de Constantinople. Nous avons presque chaque soir un *Bac* vertigineux où le Moscovite gagne des sommes folles, tandis que le pauvre Infidèle est poursuivi par la plus tenace déveine. Son déplacement lui coûte déjà dans les environs de trente mille louis, et l'on parlait hier au soir d'une assez faible différence restée impayée, malgré les habitudes bien connues de ponctualité dans les payements de l'honnête musulman. « Mais « que pourra-t-il bien mettre en vente maintenant? disait ce matin à « déjeuner Bosabre, faisant allusion aux dernières ventes du pacha : « vins, tableaux, chevaux, objets d'antiquité. — Des dattes, avec le « costume de l'emploi, » reprit Dourakine, d'un ton superbe qui sied mal à un victorieux.

« Il est vrai que, encore ici, le proverbe : Malheureux au jeu... se montre vrai à la lettre. Pour consoler de ses rigueurs le fils du Prophète, la capricieuse déesse lui accorde les faveurs de madame Poncifer. Connaissez-vous Athénaïs Poncifer, née Gibouin? Le couple est ici. Malheureux mari, quelle affliction! Une beauté du Midi, dont le parler sent l'ail et la *bouillabaisse*. Grande, osseuse et plate, avec des moustaches de grenadier, fumant comme un traban; et quels appétits d'élégance de mauvais aloi, de luxe vulgaire! Attirée par les grandeurs comme la mouche par le miel, madame Poncifer n'a pas manqué de mettre à profit la position de son époux dans la maison de notre amie pour s'y introduire. Cela serait insoutenable, si la dame, par son ignorance des usages de la bonne compagnie, ne nous donnait souvent, en manière de compensation, de précieux moments d'hilarité. Quatre toilettes au moins par jour! et quelles toilettes! fascinantes, pharamineuses, abracadabrantes! Chaque soir, sous prétexte de lettres reçues, l'on débite les dernières chroniques parisiennes de *l'Almaviva* ou de *l'Impartial belge*. Nul ne connaît mieux que cette pécore les faits et gestes de la princesse X..., de la duchesse Y..., du comte A... ou de lord B... Heureusement, de précieuses naïvetés viennent parfois égayer ces récitatifs désespérants. Hier soir, entre autres. Le matin, sur la plage, madame Poncifer avait tiré à boulets rouges sur les souvenirs d'Orient de Monjicot, pour connaître exactement la position de Baboosch-Pacha auprès de son souverain, et avait innocemment et précieusement noté dans sa tête les réponses folles du malin attaché. Le soir, nous sommes réu-

nis chez la czarine. La belle entre : premiers compliments de bienvenue. « Où est donc ce soir le *Kislar-Aga?* — Le qui? le quoi? — Le « *Kislar-Aga*, » répète la dame avec une assurance de naïveté qui fait venir le rire sur toutes les lèvres. Que fut-ce donc, lorsque la Poncifer, toujours née Gibouin, ajouta qu'elle regrettait amèrement l'absence du pacha, parce qu'elle voulait lui demander pour son album sa nouvelle carte photographique en costume de cour, avec ses insignes de grand dignitaire du sérail. Le prétendu *Kislar-Aga* (en bon français, grand eunuque blanc) était au bal, sans se douter que Roxelane lui attribuait des fonctions qu'il ne saurait heureusement remplir à titre de *right man in the right place*.

« Par grâce d'état, Poncifer ne voit rien de ce qui se passe autour de lui. Comme toujours d'ailleurs, le digne entrepreneur est tout entier aux spéculations. Mais aujourd'hui, ce terrible maniaque ne se contente plus d'ouvrir des rues, de planter des boulevards ou de construire des squares : une conception babylonnienne s'est emparée de ce cerveau incandescent. Vous savez, ou ne savez pas, que Poncifer a acheté tous les palais indiens, japonais, turcs, chinois qui, à l'exposition dernière, faisaient les délices de nos bons bourgeois. Poncifer propose de réunir tous ces édifices bizarres en une ville où l'on pourra *ad libitum* habiter les huttes des habitants du lac T'Nyan, les palais des nababs de l'Inde, ou des hôtels monstres ; faire ses courses en palanquin, à dromadaire, en *Hansom-Cab;* manger de toutes les cuisines, et arriver des ailerons de requin et des chien farcis, au simple bouilli, en passant par l'olla-podrida et le sterlet : bref, un univers-diamant que nous appellerons *Orbs*... Capital social, vingt millions. Original et grandiose, digne de l'ère des chemins de fer et des télégraphes électriques, ce projet fait le plus grand honneur à l'auteur qui, plein de confiance dans son entreprise, affirme que les actions seront lancées à une forte prime. Le Mobilier est dans l'affaire, et, vrai, je crois aussi à un épatant succès. L'incessant travail de cet esprit aventureux mériterait bien sa récompense, et je ne m'explique pas que tant de labeurs n'aient pas jusqu'ici obtenu une de ces vaines distinctions auxquelles même les plus forts attachent tant de prix. A la dernière réunion du Casino, Poncifer me faisait remarquer, non sans amertume, que sa boutonnière était vierge, tandis que celle du dentiste américain Steel resplendissait des constellations les plus variées. Vous qui êtes au mieux avec le monde diplomatique, vous pourriez facilement réparer cet oubli des puissants de la terre. Poncifer n'est pas sans titre sérieux à la bienveillance des hommes d'État subalpins et autres. Je sais qu'il est fortement engagé dans une nouvelle machine destinée à percer le mont Cenis, et qu'il a gagné beaucoup d'argent, mais beaucoup

d'argent, dans une fourniture de rails aux chemins de fer moldo-valaques.

« Mais quittons ces choses vulgaires, et devenons sérieux comme le sujet le comporte ; car il s'agit de vos plus chers intérêts, de votre avenir. Le grand échanson, vous le savez, est installé depuis plusieurs semaines dans sa magnifique villa du *Belrespiro*. Sa Grâce vit fort retirée, et ses loisirs verront sans doute éclore une de ces magnifiques élucubrations qui sont la gloire et la lumière de notre temps. Je m'étais bien promis de respecter les loisirs du grand solitaire, cependant la simple civilité m'a forcé à pousser une première fois jusqu'aux jardins enchantés. L'accueil a été si flatteur, ces manières de grand seigneur, ces grâces d'autrefois dont le comte-duc a conservé la tradition intacte, ont tant de charmes pour moi, qu'au risque d'être indiscret, presque involontairement je suis allé régulièrement faire ma cour. A ma dernière visite, il y a trois jours, mon illustre hôte s'est étendu sur la palpitante affaire du jour, notre grande expédition transatlantique. Nous allons dans l'autre hémisphère mettre une digue à l'envahissement du monde entier par la race anglo-saxone. Cette colossale entreprise sera la grande page du règne. Les affaires militaires peuvent être considérées comme terminées. Les débuts du nouveau commandant en chef ont été des plus heureux, le drapeau tricolore flotte sur les murs de Patagonopolis. Le sol est déblayé, les matériaux sont préparés ; il s'agit maintenant de construire. Je reproduis presque textuellement les paroles de Sa Grâce : « L'ordre règne dans toute notre nouvelle conquête. L'armée, notre « brave armée, a fait justice des ennemis, qui ne sont plus, et cela « à la lettre, que des insurgés. Le mauvais vouloir de la Russie et « des États-Unis ne produira qu'un échange de notes diplomatiques. « Nous passerons outre, et tout sera dit. Mais que de peines, de la- « beurs, de déboires peut-être nous sont encore réservés ! Il s'agit « de façonner au jeu d'un gouvernement régulier ces races vouées à « l'anarchie, de fermer à jamais, dans ces terres volcanisées l'ère « sanglante des révolutions. Il faut faire passer dans les mœurs de « populations sauvages ce code Napoléon, qui aurait suffi à illustrer « un règne. Quelle besogne !... installer ces tribunaux, ce système « de finances, cette administration que l'Europe nous envie ; inocu- « ler dans les hommes de l'autre hémisphère ces immortels principes « de 89, notre *credo* politique, à nous, glorieux fils de la Révolution. « Mais où est l'homme carré par la base, comme disait S. M. Napo- « léon Ier, à la hauteur de la situation ? Je crois l'avoir trouvé. »

« — Sa Grâce a toujours la main heureuse, repris-je non sans un certain esprit d'à-propos.

« — Le grand échanson sourit de ce rare et bienveillant sourire

dont lui seul a le secret et continua : « Cet homme, c'est votre ami « Darroles ; pour nous, pour lui, il faut le décider à prendre en « main les rênes de l'administration transocéanique. »

« — Darroles gouverneur général ? interrompis-je d'une voix émue.

« — Oui ! grand vizir ! ! C'est une affaire à préparer de longue « main, et dont j'ai déjà planté les premiers jalons. »

« Vous comprenez mon trouble, cher ami : mes rêves pour vous étaient réalisés. Mon cœur transporté d'admiration s'inclinait devant l'homme d'État au flair exquis, fin connaisseur en humanité, qui vous avait jugé digne, entre tous, de remplir le poste le plus envié et le plus difficile du moment. Le comte-duc continua après une pause : « La situation exige un homme aux larges facultés, à la « main de fer, à la probité antique. Darroles a tout cela. (Quel éloge ! « et dans quelle bouche !) Je sais que nous différons sur certaines « questions de politique intérieure et étrangère ; mais peut-être « Darroles, par son éducation, ses antécédents, sa vie militante de « journaliste républicain, est-il plus en état de juger le véritable cou- « rant des temps que je ne le suis moi-même. Peut-être l'avenir ap- « partient-il en effet, comme Darroles l'affirme, à la démocratie « autoritaire, » ajouta le comte-duc, en inclinant d'un air pensif, vers la terre, ce beau front d'ivoire, habile à élucider les mystères du passé, du présent et de l'avenir. » Quoi qu'il en soit, la place de Dar- « roles est marquée à Patagonopolis, à la tête du gouvernement : « l'alter ego d'un autre Charlemagne. Je vous l'ai déjà dit, j'ai posé « la candidature de Darroles, et sous peu j'espère rallier le grand « conseil à mon choix. Je compte sur vous pour enlever en temps « et lieu l'assentiment de Darroles. Pour notre ami (notre ami !...), « que d'avantages ! Je n'attache pas un prix exagéré aux vulgaires « intérêts matériels ; la question d'argent a bien cependant son im- « portance ici-bas. Darroles est pauvre, et a, je crois, un fils. Par « delà les mers, où nous lui ferons un magnifique traitement, le « grand vizir pourra mettre de côté de belles économies, et rentrer « en Europe avec une honorable fortune, honorablement gagnée. « Voilà pour l'homme privé ; pour l'homme public, les avantages ne « sont pas moindres. Quel noble champ d'application ouvert aux « plus hautes facultés humaines ! quelle école dans l'art du com- « mandement que ce pays où tout est à créer, de la base au faîte de « l'édifice social. En deux ans, avec sa puissante intelligence, les « conseils et les secours dont nous ne le laisserons pas manquer, « Darroles aura terminé sa besogne dans l'autre hémisphère, et passé « maître en la science de gouverner les hommes, nous reviendra en « France, où, si Dieu lui prête vie, sa place est marquée au premier

« rang. Nous vieillissons tous, mon cher Bienséant, et notre devoir « est de préparer des hommes à l'avenir. Quel premier ministre plus « indiqué que le pacificateur, l'organisateur, peut-être le duc de Pa- « tagonie! De plus, le vent tourne aux concessions libérales, nous « marchons au parlementarisme; avant dix ans la parole aura repris « un grand rôle dans les affaires, il faut s'y résigner! Avec son ma- « gnifique talent oratoire, ses lauriers d'outre-mer, Darroles devient « l'homme nécessaire, indispensable. Je l'ai toujours dit : son front « est marqué du sceau du destin. Il sera le Richelieu, le Pitt de la « dynastie! » Le Richelieu, le Pitt de la dynastie! Vous l'entendez, cher et excellent ami!

« L'homme d État consommé qui me tenait ce langage connaît trop le poids de ses précieuses paroles pour m'avoir parlé à la légère, et je ne crois pas aller au delà de ses intentions en vous transmettant sans délai ces ouvertures. Richelieu! Pitt!! Réfléchissez-y bien, Victor; que la crainte des ennuis d'une courte expatriation ne vous écarte pas d'un chemin qui doit vous conduire au sommet du temple de la gloire.

« Je ne quitte pas notre nouvelle conquête sans vous parler de l'emprunt qui se prépare, 12 pour 100; quatre tirages par an, lots d'un million et d'un demi-million, placement de père de famille. Avec sa bienveillance accoutumée, le grand échanson m'a promis des obligations au pair. Si vous aviez quelques économies à placer, j'aurais grand plaisir à joindre votre soumission à la mienne.

« Je cherche une transition pour passer de vos intérêts matériels à vos intérêts de famille, et comme je ne la trouve pas, je reprends une conversation que nous eûmes dans votre cabinet, il y a tantôt six mois. Je vous disais alors combien il était important pour votre carrière que vos difficultés conjugales reçussent une solution. Quelque délicat que ce sujet soit à traiter, un ami, un vieil ami comme moi peut se permettre d'être indiscret et revenir à la charge. Une mission transocéanique amènerait sans bruit, sans éclat, cette solution que nous cherchons tous deux. Le rang élevé, le rôle important, cette vice-royauté qui vous sera avant peu offerte ne peuvent manquer de séduire madame Darroles : elle partage votre trône, et quand vous revenez tous deux il ne reste plus trace, dans l'esprit des Parisiens, des nuages qui ont assombri vos premières années de ménage. Et puis... et puis. Je suis encore sous l'émotion de vos solennelles paroles, je sais la haute opinion que vous avez du caractère et de la vertu de madame Darroles. J'ai pu apprécier tout récemment encore, par moi-même, les grâces de sa figure, la distinction de son esprit et de ses manières. Il y a huit jours je faisais ma promenade de réaction, le matin; j'avais poussé assez loin de la ville,

lorsque je me suis trouvé en présence de l'amiral de Bannebeu et de madame Darroles. L'amiral est une de mes vieilles connaissances, et nous avons fait route assez longtemps tous les trois ensemble. Quel type de femme accomplie! Que d'étoffe pour une lady Pitt! Vous jouez en vérité trop gros jeu, cher ami, en abandonnant cette belle châtelaine, sous la garde d'un vieux marin, dans un antique castel, au bord de la mer, sans crainte des embûches et des maléfices des chevaliers errants et des voleurs de cœur. Nous avons ici un certain coureur d'aventures, un preux de naissance, que l'entreprise pourrait bien tenter. Nous sommes, d'inclination et de métier, le défenseur du faible et de l'opprimé, l'ami des vaincus, quoique la renommée nous ait prêté plus d'une galante victoire. Le fait est que Amadis a acheté un palefroi à un fort gros prix pour sa triste bourse, et que chaque jour, le matin, le voit se diriger en gaie chevauchée vers la villa de l'amiral, d'où il ne revient que très-tard le soir. Honni soit qui mal y pense!

« Arrivez, arrivez, ne fût-ce que pour quelques heures, très-cher! Nous vous appelons de tous nos vœux, et vous promettons la plus cordiale des réceptions.

« Votre vieil et sincère ami,

« BIENSÉANT. »

## II

### LA VILLA DES SAULES.

La volumineuse épître que Bienséant avait scellée de ses armes (trois tournesols sur champ d'azur avec la fière devise : *Fideliter*) la lettre de l'homme de cour, disons-nous, venait de sortir par une belle matinée d'été, du bureau de poste de la rue de Sèze, dans la boîte du facteur. La journée ne s'annonçait pas moins splendide sur les falaises de Floville qu'aux environs de la Madeleine. Un ciel pur et serein avait succédé à la tempête et attestait une fois de plus, avec le proverbe, que les jours se suivent et ne se ressemblent pas. Les plus ardents baigneurs commençaient à se diriger vers la plage, lorsque Kernozian, monté sur le palefroi dont l'acquisition avait défrayé la prose destinée au conseiller d'État, sortit par le faubourg du Nord, et cheval et cavalier prirent la route de la villa des Saules avec une assurance qui attestait que le chemin leur était familier à tous deux. Quelque temps Kernozian rendant la main à sa monture, la laissa marcher paisiblement, tandis que ses regards flottaient indécis sur le gai paysage qui se déroulait devant lui. Ses yeux ve-

naient de s'arrêter sur une bande de corbeaux dispersés dans la plaine quand, à son approche, les noirs oiseaux prirent leur vol avec mille croassements sinistres, et tandis que le gros de l'armée ailée s'élevait dans les airs, une bande de cinq corbeaux se dirigea vers la route, tournoya pendant quelques instants au-dessus de la tête de Kernozian et, prenant son vol sur la gauche, rejoignit le corps de bataille dans le pays des nuages...

— Un Romain rentrerait certainement chez lui, et cela ne t'affligerait pas beaucoup, mon brave, dit Kernozian, en caressant de la main le col de sa monture; mais, j'en suis fâché pour toi, ton maître ne croit pas au vol des corbeaux.

Et Kernozian, enlevant son cheval, franchit, à un bon galop, une partie montueuse de la route terminée par un tournant assez brusque. Arrivé au sommet, le jeune homme arrêta son cheval sur les jarrets et s'avança, chapeau bas, à la rencontre de la comtesse Tomski Amourzow qui, montée sur le double poney *Happy-Medium*, et suivie d'un groom à distance respectueuse, se dirigeait au pas vers la ville.

— Vous ici, belle comtesse? Quel heureux hasard! dit Kernozian.

— Le hasard n'est pour rien dans notre rencontre, reprit la veuve de l'hetman d'une voix brève. Je suis ici à vous guetter depuis plus d'une demi-heure, car vous êtes en retard sur votre heure ordinaire, monsieur Henry.

— Alors c'est un guet-apens en règle, dont je suis d'ailleurs on ne peu plus flatté, et je vous rends mes armes et ma liberté, fit le jeune homme dissimulant mal un véritable embarras sous un vernis de raillerie.

— Taisez-vous et écoutez-moi, interrompit impérieusement l'amazone.

La comtesse laissa flotter les rênes sur le col de *Happy-Medium*, dont l'excellent naturel justifiait cette marque de confiance, et, fixant sur son ami un regard scrutateur, poursuivit :

— Je ne vous vois plus, Henry. Le jour, vous êtes sur cette route ou en visite à la villa des Saules. Le soir, mon temps est pris par les faux plaisirs, les indifférents; à peine puis-je dire deux mots à mes amis. Aussi, maintenant que je vous tiens en tête à tête, je veux vous délivrer tout ce que j'ai sur le cœur : j'en ai long à vous dire, mon cœur est bien gros!

— Votre cœur est bien gros, à vous, si entourée, si adulée. Noble dame, ce rôle de confident m'honore, et j'ose dire que j'en suis digne. Parlez, parlez, répéta Henry sans se départir du ton de léger persiflage dont il avait accueilli les premières ouvertures de la veuve.

— Oh! n'essayez pas de feindre; au premier mot, vous m'avez

comprise! Il s'agit de Louise, de vous... des plus chers intérêts des meilleurs amis que j'aie en ce monde, dit l'amazone avec un accent de tristesse qui attestait la vive émotion de son cœur. Oh! je suis bien inquiète à votre endroit à tous deux. Entre une femme comme Louise et un homme comme vous, il ne peut s'agir de frivoles amours...

— Un amour éternel auquel j'ai voué ma vie, interrompit Kernozian, dont la figure avait revêtu depuis quelques instants une expression de gravité plus en rapport avec les paroles de la comtesse.

— Et sans doute payé de retour, dit vivement la veuve. Pauvre Louise! par grâce, ayez pitié d'elle!... Ce n'est pas, savez-vous bien, une femme ordinaire; c'est un ange, un cœur d'or, une nature tendre et fière, capable des plus sublimes dévouements. Henry... Henry, n'ajoutez pas une goutte à la coupe amère qu'elle a vidée jusqu'à la lie. Tenez, je ne sais plus ce que je dis, tant les angoisses débordent dans mon cœur! Je donnerais tout au monde pour vous arrêter sur la route de l'abîme vers lequel vous vous précipitez tous deux, et je suis seule à vous faire entendre la voix de la sagesse... L'amiral, ce guide, ce protecteur que le ciel a placé près de Louise, qui ne voit rien... ne devine rien... Oh! les hommes! ils sont tous comme cela! Mais vous valez mieux qu'eux, cher Henry... vous vous rendrez à mon appel... Partez! brisez votre cœur, dussiez-vous en mourir! Mais je vous en adjure au nom de votre honneur, au nom de votre mère, n'appelez pas de nouveaux malheurs sur ce jeune front qui a déjà tant souffert.

— Madame, reprit Kernozian d'une voix brève, il y a six mois, un mot de vous eût suffi peut-être pour dissiper ces sombres orages que vous entrevoyez à l'horizon. Vos lèvres sont restées muettes devant mes ardentes prières. Je ne vous reproche rien, je rappelle des faits que vous ne pouvez avoir oubliés. Depuis lors, avec la discrétion d'un homme bien élevé, je n'ai pas fait de nouveaux appels à votre confiance; j'ai respecté votre secret comme je le respecte en ce moment. Mais la passion qui brûle aujourd'hui dans mon cœur est de celles que les dangers n'effrayent pas... Que mon sort s'accomplisse!

— N'espérez pas m'en imposer avec ce langage de héros de roman. Ne vous y trompez pas : je suis résolue à tout tenter pour écarter de la pauvre Louise les périls qui la menacent. Si vous m'y forcez, je m'adresserai à l'amiral, je ferai tomber les écailles qui obscurcissent sa vue, et il faudra bien qu'il remplisse ses devoirs envers l'ange qui lui a déjà tant sacrifié.

— Chère comtesse, reprit Kernozian avec un triste sourire, ne me prenez ni pour un héros de roman ni pour une folle cervelle. Croyez que ce sévère langage, que vous dicte une sincère amitié, il y a

longtemps que je me le suis tenu à moi-même. Croyez aussi que M. de Banneheu n'a point manqué de clairvoyance. Cet hiver, je vous l'atteste, chaque mot sorti de sa bouche était pour me vanter les bonheurs de la vie conjugale, m'engager à prendre femme. Eh! pouvais-je me méprendre sur le but évident de ces paternels conseils... Mon obstination a lassé sa patience; ou plutôt le meilleur ami de Louise lui-même a compris qu'entre deux cœurs que la Providence a faits l'un pour l'autre, l'homme ne saurait, sans sacrilége, étendre la main.

— Vous avez réponse à tout, fit la comtesse, en souffletant, d'un geste de dépit, le col de l'innocent *Happy-Medium*. Nierez-vous cependant que dans sa position délicate, séparée de son mari, Louise ne soit tenue, plus que toute autre femme, à éviter de donner prise aux médisances, aux mauvais propos?... Déjà vos visites quotidiennes sont le sujet des conversations des oisifs du Casino; le nom de Louise et le vôtre sont prononcés avec des sourires qui me déchirent le cœur.

— Et qui se permet, je vous prie, de s'occuper de madame Darroles et de moi? dit Kernozian, dont un éclair de colère illumina le regard. Il ajouta d'une voix pleine d'amertume: Vous avez voulu déjà me rendre tant de services ce matin que vous pourriez peut-être me rendre celui de me nommer ces drôles malavisés.

— Oh! Henry, que c'est mal de me regarder avec des yeux si méchants, moi, moi... votre fidèle amie! Je ne vous nommerai personne, mais en revanche je vous avertis avec loyauté que je suis décidée à vous sauver tous deux malgré vous. Si vous ne voulez pas entendre la voix de la raison, si le bon sens de l'amiral me fait défaut, je parlerai à Louise. Insensible à son désespoir, à ses larmes, je lui tiendrai le sévère langage d'une mère; tout m'y autorise, car jamais mère n'a plus tendrement aimé son enfant... C'est la guerre!

— Eh bien! la guerre soit! Madame la comtesse, tirez la première...

Et pour échapper à de nouveaux assauts, Kernozian pressant les flancs de sa monture, s'éloigna avec une vive allure, et disparut bientôt dans les tournants de la route.

Kernozian laissa quelque temps marcher son cheval de toute la vitesse de ses jambes, comme s'il eût voulu calmer l'agitation de son cerveau par une course vertigineuse. Après un bon temps de galop, d'un geste saccadé il arrêta sa monture, qu'il fit repartir de plus belle presque incontinent. Une seconde, une troisième fois, il recommença la manœuvre; enfin, comme dégoûté d'un remède impuissant, Kernozian arrêta définitivement son coursier éperdu de ces évolutions, lui tourna la tête du côté de la mer, et ainsi érigé

sur la rive en manière de statue équestre, regarda fixement l'immensité des flots. Mais ses yeux seuls étaient au grand et tranquille spectacle de la pleine liquide immobile, sans une ride à la surface, et les pensées les plus irritantes fermentaient dans son cerveau... Un héros de roman! La comtesse l'a dit, et elle a parbleu plus raison qu'elle ne le croit! Je n'ai jamais été, je ne serai jamais, affaire de cœur ou autre, que le triste Don Quichotte! Depuis tantôt un an, je ne m'appartiens plus : une passion indomptable, le seul amour véritable que j'aie éprouvé dans ma vie, me rive à cette femme. Mais que sais-je de ses sentiments pour moi? Qu'ont obtenu mes soins, ma tendresse? De simples démonstrations d'affection banale, rien ou peu s'en faut! C'en est assez cependant pour que les indifférents, les amis, le monde, cet effroyable monde, célèbre dans ses propos oiseux mes tendres entreprises... J'entends d'ici ce vieux fat de Bienséant, ce sans-culotte de prince russe, cette vipère de Monjicot, s'égayer sur ma folle passion de la Saint-Martin!... Riez... riez, vieux et jeunes gandins, vous êtes dans votre droit, vous ne devinez même pas à quel point le pauvre Kernozian mérite vos railleries! Depuis douze mois, douze longs mois et plus, je le répète, que toutes les forces vives de mon âme sont concentrées sur cette femme, qu'ai-je obtenu? Qu'ai-je obtenu en retour d'un amour qui éclate dans toutes mes actions, mes paroles? Pauvre fou! Les preuves que tu n'as pas pris place dans les affections de cette froide déesse de raison, de décence et de marbre, te manquent-elles donc? Elles sont là plus matérielles, plus palpables que le témoignage de tes yeux ou de tes oreilles! Il y a dans cet intérieur un passé plein de douleurs; ai-je pu en soulever le voile? La bonne volonté ne m'a certes pas fait défaut plus que les occasions : mais aux premières ouvertures, j'étais invariablement repoussé avec perte, à moins que dans un touchant élan de confiance, on ne m'apprît qu'il y a bien loin du palais du quai d'Orsay au boulevard des Ternes, ou que M. Darroles, très-occupé au conseil d'État, ne peut donner à sa famille plus d'un jour par semaine!... Autre indice significatif de ma défaite, l'amiral, et celui-là connaît à fond le présent, le passé, le cœur de sa belle-sœur, a cessé de me parler mariage! Ah! l'épreuve est faite, il ne craint plus désormais que mes ardeurs puissent compromettre la paix de l'âme de sa fidèle compagne! Il ne me prend plus au sérieux; je ne suis pour lui qu'un passe-temps, un calme ennui, un *patito* modèle... Vive Dieu, je ne puis sans folie continuer à jeter le plus pur de mon cœur au vent, ainsi que je le fais, avec une patience inconnue partout ailleurs qu'au royaume du Tendre! Avant ce soir il faut que mon sort se décide, et que je lise couramment au plus profond de l'âme de cette belle insensible. Tout entier à cette énergique résolu-

tion, Kernozian fit faire brusquement volte-face à sa monture, et continua sa route, à un trot allongé.

Arrivé à la villa, vers les onze heures, Kernozian remit son cheval entre les mains d'un palefrenier, et n'eut pas de peine à trouver madame Darroles qui, en compagnie du jeune Robert, parcourait la pelouse voisine de l'habitation. Au bas de la prairie, aux bords d'un limpide ruisseau, s'élevait la belle plantation de saules, aux panaches éplorés, d'où la propriété avait tiré son nom. Jeune femme et enfant ramassaient à l'envi de petites fleurs des champs, marguerites et ne-m'oubliez-pas, sorties de terre sous l'action vivifiante de la pluie de la veille, et épanouies par myriades, au milieu du vert gazon. Une simple robe de mousseline blanche à points bleus faisait valoir l'élégance de la taille de Louise; ses beaux cheveux d'un noir d'ébène, tordus à l'arrière en grosses nattes, supportaient, dans un état d'équilibre instable, un chapeau de paille aux larges bords. L'exercice, l'air frais du matin avaient coloré d'un doux incarnat le teint de la promeneuse; toute sa personne respirait quelque chose de juvénil, de virginal, et un poëte classique n'eût pas manqué de la comparer à la déesse Cybèle, parcourant ses domaines. Nous croyons fermement que Kernozian ne se livra pas à la moindre comparaison mythologique. Cependant, pour être vrai, il nous faut dire que le front du gentilhomme se dérida sensiblement. Quelque chose même comme un sourire effleurait ses lèvres, lorsque Louise lui serra affectueusement la main.

— La leçon de piano est donc finie? demanda Kernozian.

— Hélas! pas encore commencée, répondit Louise. La journée d'hier a été si mauvaise, que nous n'avons pu mettre les pieds dehors, aussi la récréation d'après déjeuner a-t-elle été plus longue qu'à l'ordinaire. Midi et quart, poursuivit la jeune femme regardant à sa montre. Que de temps perdu!

— Vous vous calomniez, si j'en juge par la riche moisson de votre matinée, reprit Kernozian avec une galanterie qui frisait la naïveté.

Et il désigna du doigt l'énorme botte de fleurs que son interlocutrice tenait à la main.

— Encore quelques minutes de travail, et, pour en porter les fruits à la maison, il nous faudrait avoir recours aux paniers de l'âne ou à la hotte du jardinier, dit Louise avec une franche bonhomie.

— Vous me donnerez bien quelques-unes de ces charmantes petites fleurs; j'ai une vraie passion pour les ne-m'oubliez-pas,

répliqua Kernozian, en soulignant les derniers mots d'un sourire de sphinx de bergerie fort déplacé sur son honnête figure.

— Tant que vous en voudrez; je n'ai pas le droit d'être parcimonieuse, prenez, prenez, répéta Louise.

Et, d'un geste gracieux, elle tendit la botte de fleurs au choix de son compagnon.

Le vol des cinq corbeaux reprit à ce moment toute son influence néfaste sur les esprits de Kernozian : son visage s'assombrit; d'une main précieuse il choisit une demi-douzaine de petites fleurs, et, nous en rougissons pour cet honnête gentilhomme, avec une mièvrerie indigne de son âge et de son caractère, il s'offensa de ce que Louise lui eût offert les petites fleurs symboliques avec autant de facilité et sans plus de réserve que s'il se fût agi d'une aile de poulet ou d'un verre de madère.

La perspective d'assister à une leçon de piano, qui menaçait le visiteur, n'était pas faite pour égayer ses moroses dispositions, et, une fois arrivé au salon, il s'enfonça sans mot dire dans une bergère placée auprès de la grande table. Les gammes commençaient à rouler sous les doigts de l'élève, et si l'ouïe n'avait pas à s'égayer de ces symphonies primitives, l'œil pouvait du moins se reposer avec plaisir sur la gracieuse figure de Louise. De la main droite, le professeur battait la mesure sur son genou, tandis que son bras gauche s'enroulait tendrement autour du col du petit bonhomme. Le tableau était gracieux et complet : Raphaël n'eût eu qu'à le reproduire sur la toile pour ajouter un chef-d'œuvre à la galerie de ses adorables vierges : la vierge au piano! Toujours dominé par ses sombres humeurs, Kernozian s'arma, en manière de passe-temps, sinon de consolation, d'un immense album photographique. Il passa rapidement en revue une série de profils plus ou moins célèbres, et fut bientôt arrivé aux dernières pages qu'il contempla d'un œil plein d'intérêt.

— Vos nouvelles photographies sont enfin arrivées, et je les trouve très-réussies, dit l'amoureux se déridant définitivement après étude approfondie de la carte de Louise. Vous m'en devez au moins une.

— Je ne l'ai pas oublié, répondit la jeune femme au milieu d'un fracas d'accords mal plaqués. Commencez par prendre celle où je me trouve avec Robert. Mon cher enfant, c'est à n'y pas tenir, continua le professeur, interpellant son élève, qui méritait réellement cet avertissement par l'infernale symphonie à laquelle il se livrait en cet instant avec une farouche énergie.

— Ce n'est pas mon avis, reprit Kernozian sans égards pour les

angoisses de Louise. La photographie où vous êtes seule est assurément la meilleure.

— Vous n'y connaissez rien, interrompit Louise impatientée; la photographie que vous vantez me vieillit au moins de dix bonnes années. Je ne veux pas vous donner une affreuse caricature où je suis enlaidie à plaisir. N'aimez-vous pas, d'ailleurs, assez Robert pour désirer sa photographie aussi bien que la mienne! Fa, fa,... si, si,... do,... la, la, chantonna Louise pour ramener au texte du solfége son disciple qui s'en était de nouveau outrageusement écarté.

La physionomie de Kernozian, lorsqu'il retira bon gré mal gré de son cadre de papier la photographie désignée, n'exprimait ni le bonheur, ni la reconnaissance; bien au contraire, sans faire la part de l'innocente coquetterie qui avait dicté le choix de Louise, il prêtait à sa jeune amie des sentiments, une réserve, bien éloignés sans doute de sa pensée... Pourquoi, se demandait-il, sous l'influence persistante des exercices de solfége et du vol des cinq corbeaux, pourquoi cette volonté arrêtée de mettre toujours, comme une défense, ce petit Robert entre elle et moi. Je ne suis certes pas un Hérode, mais si j'étais le maître, cet auguste bambin serait confié à son illustre père ou à un pensionnat. J'y gagnerais au moins de n'avoir plus de leçons de piano à avaler.

— Votre supplice est fini, dit Louise, en quittant le piano, et si vous voulez nous allons retrouver l'amiral, qui doit en ce moment lire ses journaux dans l'allée des marronniers.

Kernozian, on le comprend, se rallia sans peine à cette proposition. Les préparatifs de départ furent bientôt terminés. Louise recoiffa son chapeau aux larges bords, et, en compagnie du maussade chevalier, se dirigea à travers le jardin à la recherche de l'amiral. Une fois la leçon terminée, Robert avait disparu en toute hâte, comme s'il eût craint que quelques remords de professeur ne le remissent sur la sellette.

— Quel temps nous avons eu hier! dit Louise... Pluie, vent, tempête, du lever au coucher du soleil. L'amiral consultait, toutes les cinq minutes, son baromètre, et affirmait ne l'avoir vu aussi bas qu'une seule fois : pendant un cyclone dans le golfe du Bengale. Je suis restée toute la journée enfermée chez moi, et j'ai sincèrement regretté la maison du boulevard des Ternes. Nos cheminées ici fument horriblement, et après vingt essais infructueux, j'ai dû renoncer à faire allumer du feu dans le salon. Il y faisait si froid et si humide que j'ai conservé toute la journée mon gros manteau sur les épaules. Aujourd'hui nous sommes vraiment récompensés de tous ces ennuis : air vif et frais, beau ciel et beau soleil. Si l'amiral

n'a pas autrement disposé de sa journée, je suis toute prête à faire une longue promenade.

Ces paroles sur la pluie et le beau temps ne ramenèrent pas le sourire sur le visage renfrogné du jeune homme, qui ne put s'empêcher de remarquer secrètement et tristement, qu'après quarante-huit heures de séparation, on pourrait l'entretenir de sujets autres que les variations du baromètre ou les inconvénients des cheminées de province.

L'on eut bientôt rejoint l'amiral, qui se promenait dans une belle allée de marronniers, un livre à la main, un paquet de journaux sous le bras.

— Qu'êtes-vous donc devenu, Henry, depuis une heure que je vous ai vu descendre de cheval? demanda le marin.

— Mais il était au salon avec moi, reprit Louise.

— Et a assisté à la leçon de piano? continua l'amiral. Franchement, vous êtes sans pitié pour ce pauvre garçon. Pourquoi ne pas me l'avoir envoyé? Le talent de Robert, quel que soit celui de sa maîtresse, laisse encore fort à désirer.

— Vous avez mille fois raison et je m'excuse de la corvée que je vous ai involontairement imposée. Ne m'en gardez pas rancune, Henry, poursuivit Louise de sa plus douce voix.

Les noires dispositions de Kernozian ne résistèrent pas à ce simple appel, et lorsqu'après avoir longuement discuté un plan de promenade, la famille se mit en route, il ne restait plus trace, dans l'esprit de l'amoureux, des tumultueuses agitations dont il avait été possédé pendant la matinée.

La promenade fut charmante, le dîner gai et mangé d'un appétit que justifiaient les marches et les contre-marches que l'on avait exécutées à travers les dunes. Mais, lorsqu'après le repas du soir, Kernozian vint fumer son cigare en dehors de la maison, sur la pelouse, le clair de lune, les verts ombrages, la solitude, ramenèrent le trouble dans ses idées : les cinq corbeaux du matin exécutaient *da capo* leur infernal concert dans sa cervelle. La journée est finie, se disait-il, qu'est-il advenu de mes inébranlables résolutions? Pas plus avancé qu'hier, qu'il y a six mois. En vérité, un page de quinze ans, qui médite une déclaration à quelque contemporaine de sa grand'mère, ne peut être plus timide, ni plus gauche que moi. Tu mérites les étrivières, amoureux transi, et si tes amis se chargent de te les appliquer, morbleu! ce n'est que justice... Une fois ramené sur le terrain de ses noires humeurs, Kernozian ne pouvait manquer d'évoquer le souvenir des divers incidents fâcheux qui avaient assombri la journée. Ce fut un manque de tact complet de la part de Louise de lui avoir offert une botte de *ne-*

*m'oubliez-pas*, des sacro-saints *ne-m'oubliez-pas*, comme elle aurait pu lui offrir une insignifiante rose-thé, ou une banale branche de lilas! Une femme bien née, bien élevée, douce et tendre, pouvait-elle assez méconnaître les instincts du cœur humain jusqu'à lui imposer à lui... à lui! d'accepter l'image de cet enfant terrible pour lequel il ne pouvait ressentir qu'une affection tempérée... Affront et sacrilége!!! Et les souvenirs de l'ouragan de la veille, et les débauches chromatiques du petit Robert! Tous ces impardonnables griefs avaient pris place en manière d'arguments péremptoires dans le foudroyant réquisitoire qu'il formulait mentalement contre l'infortunée Louise. Lorsque Kernozian rentra dans le salon, un souffle déchaîné bouleversait son cerveau, l'aiguille, au baromètre moral, marquait décidément tempête.

Kernozian venait à peine de quitter le salon, qu'un domestique était entré, et avait remis un télégramme à Louise. L'épître était courte, mais son effet fut immédiat et décisif; un nuage de mauvaise humeur couvrit, sans plus tarder, le visage de la jeune femme.

— Quelle triste nouvelle vous annonce-t-on? demanda l'amiral, qui avait épié avec intérêt le jeu de physionomie de sa belle-sœur.

— Rien de fâcheux assurément, répondit Louise. Monsieur Darroles désire voir Robert, et m'annonce son arrivée pour demain.

— L'on pourrait lui offrir une chambre, dit nonchalamment le marin.

— Je ne crois pas qu'il accepte, il est très-affairé, et repartira sans doute par le train du soir.

— Il serait bon toutefois de donner des ordres. Voulez-vous y penser, ma chère enfant?

— Oui, dit Louise d'une voix brève.

La conversation s'arrêta là, et un silence plein de contrainte pesait sur le tête-à-tête, quand l'amiral salua de ces mots le retour de Kernozian dans le salon :

— Pourriez-vous nous donner des nouvelles de l'élégante comtesse Tomski Amourzow? Il y a un siècle que nous n'avons entendu parler d'elle.

— Je l'ai rencontrée ce matin même à cheval, et en très-bonne santé, répondit Henry.

— Et en très-nombreuse compagnie? demanda Louise.

— Seule!

— Seule! répéta la jeune femme. Quel nouveau caprice?

— Caprice, si vous y tenez absolument... Je dirais, moi, inno-

cent désir de respirer l'air frais du matin, reprit Kernozian avec une aigreur qui ne passa pas inaperçue.

— Je suis loin de reprocher à Julie sa matinale chevauchée, dit Louise; mais je suis moins indulgente pour l'irrégularité de ses visites. A son arrivée, avant que vous ne fussiez venu nous rejoindre, elle a fait ici coup sur coup quatre ou cinq apparitions; depuis lors, elle n'a plus donné signe de vie. Le temps lui manque sans doute, prise comme elle l'est par ses plaisirs, ou ce qu'elle appelle ses affaires sérieuses : les menus de son cuisinier, les travaux de son escalier en onyx, ou les élucubrations du célèbre faiseur, M. Hauton. Pauvre Julie, la fortune, la mode, lui ont un peu tourné la tête, et c'est grand dommage! Son cœur est généreux et bon, et mérite mieux que la vie de frivolité à laquelle elle s'est vouée.

Ces innocentes paroles produisirent, sur le cerveau affolé de Kernozian, l'effet de la mèche sur le baril de poudre, et, profond machiavélisme de la conscience, l'ami des vaincus pensa peut-être faire acte de chevalerie en prenant la défense de la femme qui, quelques heures à peine auparavant, lui avait déclaré une guerre à outrance. Il se leva brusquement de sa chaise, le front courroucé, l'œil ardent, et s'écria avec une amertume indicible :

— Pauvre veuve!... pauvre veuve! à la main si libérale, au cœur si dévoué, voilà donc le langage que tu inspires à tes amis! les plus indulgents n'ont pour toi qu'impitoyables critiques... et pourquoi? Ton honnête frivolité a-t-elle jamais fait mal à quelqu'un? Par toi, et pour toi, des yeux ont-ils pleuré? Un cœur a-t-il souffert! Mais le plus servile de tes adorateurs se séparerait de toi pour toujours, qu'il n'y aurait pas une larme, et à peine quelques regrets à l'heure de la dernière entrevue. Au lendemain ne survivrait rien autre chose qu'un mutuel souvenir de relations agréables, de douce camaraderie : et le monde des âmes généreuses et des femmes modèles t'accuse, censure tes actions! Justice humaine, quelle est donc ta mesure? Rigueurs et sévérités pour cette aimable légèreté qui sème autour d'elle la bienveillance et les bonnes actions! Hommages et respect pour la froide prude embaumée dans sa vertu comme la momie sous ses bandelettes! Absorbez la vie d'un homme, souriez aux tortures d'un cœur saignant, du sourire dont l'enfant salue les derniers battements d'ailes du papillon dont il a transpercé le corps! Grande vertu, dit Sa Majesté le monde, et digne de tous les respects!

Aux premiers mots de ce monologue déclamatoire, Louise n'avait pu s'expliquer l'accent farouche dont il était entamé. Peu à peu son

intelligence s'ouvrit, l'allusion devint trop transparente pour qu'elle pût se méprendre sur le sens des paroles de Kernozian. Le visage de la jeune femme pâlit, ses yeux s'emplirent de pleurs; les traits empoisonnés de l'amant en courroux portaient en pleine poitrine. La tirade finie, Louise se leva, et, prétextant un mal de tête subit, quitta la chambre d'un pas mal assuré.

L'amiral et Kernozian restèrent en présence. Il y eut un moment de silence. M. de Banneheu regardait fixement son compagnon d'un regard indigné dont Kernozian ne put soutenir l'éclat. A l'effervescence du cerveau avait succédé l'abattement; le remords, la honte d'avoir cédé à un emportement sans motifs emplissaient son âme.

— Monsieur de Kernozian, dit le marin du ton sévère d'un juge qui prononce un arrêt, vous êtes un honnête et galant homme; le souffle desséchant du siècle n'a pas flétri votre cœur. Vous croyez encore aux bonnes et justes causes, à la fidélité, à l'honneur, au dévouement aux principes, au drapeau... Vous êtes l'ami des vaincus, et cependant, ah! monsieur, vous venez d'outrager une sainte!

L'amiral s'était retiré, mais sa parole vengeresse n'était pas restée impuissante, et avait produit sur le cerveau en feu de Kernozian l'effet d'une douche glacée. Éperdu, hors de ses sens, il demeura dans un fauteuil, les yeux attachés au parquet, sans avoir conscience du temps. Enfin il se leva machinalement, descendit dans le parc, et erra tête nue à travers les allées. La soirée était magnifique, le ciel d'un bleu sombre; un divin clair de lune illuminait les grands arbres du parc des rayons d'une lumière argentée. Mille oiseaux célébraient dans leurs chants joyeux les charmes de la nuit. Le hasard, le hasard seul, guida les pas de Kernozian vers une petite cabane où souvent il avait passé de longues heures avec son amie. La cabane n'était pas déserte... Henry s'arrêta en frissonnant : il avait reconnu Louise,... Louise assise sur un banc, la tête entre ses mains, dans une attitude pleine de tristesse. Dominé par une attraction irrésistible, Kernozian s'élança d'un bond dans la cabane, et, tombant à genoux :

— Pardonnez-moi,... pardonnez-moi! s'écria-t-il d'une voix où la passion égalait le désespoir.

Louise se leva; mais dans les quelques secondes que dura cette rencontre, Kernozian eut le temps d'apprendre qu'il avait profondément blessé un cœur qui lui était tout acquis.

## III

### LE TRAIN DES MARIS.

On a beau sonner trente-trois ans, avoir affronté en de périlleuses expéditions les émotions de la guerre, ce n'est jamais sans trouble que l'on entend les mots sacrés : « Je vous aime ! » sortir d'une bouche adorée. Aussi, au matin, le souvenir de l'aveu de la veille vibrait-il dans l'âme de Kernozian, lorsqu'il ouvrit sa fenêtre pour laisser entrer dans sa modeste chambre les brillants rayons d'un soleil d'été. Henry n'avait pas revu madame Darroles depuis la scène rapide de la cabane. Délicatesse ou confusion, il n'était pas rentré dans la maison pour prendre congé de ses hôtes. Après avoir erré quelque temps dans le jardin, non peut-être sans un secret espoir que Louise viendrait l'y rejoindre, il avait regagné les écuries, enfourché son cheval et repris lentement la route de Floville. Mais pendant toute la course du retour, et au plus avant même de la nuit, lorsque d'un pas agité il parcourait les quelques mètres de sa chambre, un seul objet occupait sa pensée : le tendre et touchant aveu de Louise. Involontairement, tous les événements de sa vie depuis un an s'imageaient dans sa mémoire avec autant de puissance de coloris que s'ils s'étaient passés la veille : sa première visite au boulevard des Ternes, la sérénité douloureuse de l'intérieur de l'amiral, le mystère du ménage Darroles, l'émotion de la veuve de l'hetman devant la tombe de la sœur de Louise ! ! Tant d'obscurités, d'énigmes, faisaient bouillonner dans sa cervelle les idées les plus incohérentes. Mais au-dessus de ce chaos planaient les deux phrases divines : « Je vous aime !... » « C'est une sainte ! » cette dernière affirmation de l'amiral, d'ailleurs superflue: l'enivrement du premier aveu n'a-t-il pas de tout temps donné à l'amoureux ravi le charmant privilége d'élever la bien-aimée au premier rang des divinités : Olympe ou Paradis?

Kernozian salua d'un sourire radieux le réveil de la nature, qui n'avait pas de beaucoup précédé le sien ; mais il n'avait pas respiré depuis cinq minutes l'air frais du matin, que des nuages apparurent à l'horizon du ciel de son bonheur. Étrange contradiction du cœur de l'homme ! La veille, que n'aurait-il pas donné pour sortir de l'incertitude, obtenir de la jeune femme un aveu de réciprocité ! A cet instant, le doux témoignage commençait à l'embarrasser, et c'est d'un pas incertain qu'il entrait dans cette nouvelle phase de sa vie.

Les mots échappés aux lèvres de Louise changeaient du tout au tout leurs relations mutuelles... Pour une âme honnête, c'est une grande résolution que de dissoudre les liens d'un ménage, quelque fragiles qu'ils puissent être... Elle hésite, mesure l'abîme, et se pénètre de la grandeur du sacrifice. Ici, la situation se compliquait du mystère du passé de Louise, et de la confiance de l'amiral envers lui... Le tromper, ce digne et loyal marin! Devant les splendides lueurs du présent, entouré des sombres nuages de l'avenir, Henry en arrivait presque à redemander le clair-obscur, la douce incertitude des jours passés, qui n'était pas sans charme ni sans volupté.

La gravité de la situation éclatait jusqu'à l'évidence dans cette circonstance futile que Kernozian se demandait s'il devait se rendre, comme à son ordinaire, auprès de Louise. La veille encore, à peine levé, il ne pensait qu'à monter à cheval et à prendre la route de la chère villa des Saules. Aujourd'hui, après l'aveu tant désiré, à peine espéré, il hésitait! C'est que cette fois l'entrevue ne pouvait ressembler aux précédentes. Comment la revoir sans rappeler la scène de la cabane, et cela sous les yeux du pur et confiant amiral! Quel changement dans ce milieu serein et calme où hier encore respirait la paix, sinon le bonheur. Louise pourrait-elle garder envers lui l'insouciance affectueuse dont elle avait témoigné dans la scène du bouquet? Et si une pareille dissimulation n'était pas au-dessus de ses forces, cela ne serait-il pas désespérant?

Plusieurs heures Henry s'abîma dans ces problèmes, sans arriver à les résoudre. Enfin, à bout de combinaisons, il en vint à prendre pour arbitre de l'emploi de sa journée cette chose stupide par excellence qui s'appelle le hasard. Presque immédiatement, l'aveugle divinité qu'il venait d'évoquer paraissait au palier du premier, et, gravissant les cinq étages de la maison, se présentait à la porte de la chambre de Kernozian sous les traits souriants et moqueurs de Gontran de Monjicot. Le dieu ne s'était jamais sans doute révélé à ses fidèles dans une plus brillante tenue : robe de chambre de cachemire à curieux ramages, pantalon à pied cramoisi, haut bonnet d'Astrakan crânement posé sur l'édifice d'une chevelure soigneusement frisée. Des pantoufles orientales et un chibouque non moins oriental complétaient le costume sultanesque du jeune vicomte.

— C'est moi,.. moi-même, et en personne, dit le nouveau venu, et je m'excuserais de l'heure matinale de ma visite, si je n'avais des choses diablement sérieuses à vous narrer.

— Des choses sérieuses? répéta Kernozian; alors, mon brave ami, donnez-vous la peine de vous asseoir.

Et, d'un geste de grand seigneur, le maître du logis avança l'unique fauteuil de son maigre ameublement.

— Ah! merci pour les fauteuils; à la turque, c'est bien plus commode, reprit Monjicot qui, croisant les jambes, s'installa, suivant la mode asiatique, sur la descente de lit... Mon chibouque ne vous dérange pas? poursuivit-il en manière de précaution oratoire, après avoir lâché coup sur coup quelques bouffées de fumée. J'en ai long à vous dire, j'ai besoin de toute mon éloquence, et le tabac me lucidifie singulièrement les idées. Ce n'est pas commun, mais c'est comme cela!

— Que puis-je faire pour votre service? dit Kernozian d'un air de bonne humeur; car l'exubérante gaieté du jeune homme avait pour lui un singulier attrait.

— Vous connaissez tous les détails de la scène d'hier?

— Je ne sais absolument rien.

— Étrange!... étrange! répéta le vicomte. Mais, parbleu! vous vivez au milieu de nous en vrai solitaire; on ne vous voit jamais, et je vous le reproche sérieusement, car en votre compagnie je me sens un autre homme qu'avec les gandins : jeunes de la vieille, ou vieux de la jeune gandinerie. Vous m'en imposez : je vous estime, je vous respecte... Et je ne respecte pas tout le monde.

— Merci, dit Kernozian, touché du compliment malgré sa forme abrupte.

— Vrai, vous m'en imposez, continua le jeune diplomate; près de vous mes meilleures folies resteraient dans l'œuf, combien de sottises qui expireraient sur mes lèvres! Quel dommage que vous ne m'ayez pas pris en sevrage!... Enfin, il faut que jeunesse se passe. C'est comme cela : un proverbe, la sagesse des nations! Excusez la digression; j'arrive au sujet de ma visite.

— Je suis tout oreilles, fit Kernozian.

— Donc rendez-vous hier, vers quatre heures de l'après-midi, au petit salon rouge pour un *bac* de santé : Bienséant, Poncifer, Parmegiano, Bosabre, Prudhomme de l'Orge, Dourakine qui tient la banque, deux ou trois autres pontes et votre très-humble, présents à l'appel. Un jeu de famille, du loto, pas cinquante louis par coup sur le tapis. La pendule sonne cinq heures; au dernier coup débuche Baboosch-Pacha, et je m'écarte de mon voisin de droite pour lui faire place. Dourakine se lève, toise du haut en bas le nouvel arrivant d'un regard diablement insolent, et dit : « Messieurs, je lève la banque, car c'est une duperie dont je ne me rends jamais complice que de jouer avec des gens qui ne règlent pas leurs dettes de jeu dans les vingt-quatre heures. » Stupéfaction, froid dans le dos général... l'ombre de Banquo... la tête de Méduse... quoi! Dourakine sort après avoir jeté quelques mots à l'oreille de Bienséant. Le moins embarrassé entre tous les témoins de cette scène, c'est assurément

le digne Osmanlis, qui s'approche de moi et me demande ce que cela veut dire. Il ajoute candidement qu'il doit bien de la dernière séance sept cents louis à Dourakine, mais que ce dernier lui a gagné assez d'argent depuis un mois pour prendre un peu patience. « Après l'accueil brutal qui m'a été fait, continue le pacha, je suis bien embarrassé et n'ai rien de mieux à faire qu'à prendre les avis d'un homme qui, comme vous, joint la sagesse au courage, l'expérience du monde aux plus nobles sentiments... » Il l'a dit, poursuivit le narrateur avec emphase. *In shallah !* Et mon père ne l'a pas entendu ! Impossible de refuser ce témoignage d'intérêt à ce brave homme de Turc qui a été parfait pour moi pendant mon séjour à Constantinople. J'accepte : mais à qui demander conseil moi-même ? Ce vieux roué de Bienséant est toujours pour les victorieux et représente les intérêts du boyard ; j'ai rendez-vous chez lui ce soir à quatre heures. L'entrepreneur Poncifer, ce pingre de Prudhomme de l'Orge ne m'inspirent qu'une médiocre confiance en matière de point d'honneur. Je ne veux pas mener cette affaire en étourneau, mais en gentilhomme ; aussi, tout naturellement, j'ai pensé à vous, et me suis décidé à venir vous trouver. Vous êtes, chacun le sait, l'appui du faible, le défenseur des opprimés.

— Et le plus maléficieux jettatore de l'Europe, interrompit Kernozian en souriant.

— Oh ! la longue rancune d'une mauvaise plaisanterie de plus de six mois de date, reprit vivement Monjicot... La voix du peuple, *vox Dei*, dit : Napoléon le Grand, Desaix le Juste, Louis XVIII le Désiré, Kernozian l'ami des vaincus ; *sed victa Kernoziani.*

— Vil flatteur ! Dites Kernozian un brave garçon, tout disposé à vous prêter son concours pour tirer cet étranger d'une position en vérité fort embarrassante.

— L'insulte a été publique et brutale, reprit Monjicot, et je pense bien à demander une réparation par les armes. Avec l'aide du Prophète et le bon damas de son père, on fera tout comme un autre son devoir sur le terrain... *Mash Allah !* mais avant de dégainer, il faut payer.

— Ce pauvre pacha est donc arrivé à ses derniers écus ? demanda l'ami des vaincus.

— Quelle idée !... une fortune princière. Cinq palais sur le Bosphore, dont le plus petit vaut, au bas mot, son joli million. Rien qu'en Asie Mineure, nous possédons une véritable province où bêlent plus de gigots qu'il n'en faudrait pour nourrir pendant six mois toute la ville de Paris. Mais dame, une administration orientale, sept intendants, et les rentrées n'arrivent pas toujours en caisse au jour

d'échéance. Quant à la solvabilité du pacha, on ne saurait la mettre en doute, et, pour moi, sa signature vaut celle de la banque de France. Si j'étais en fonds, poursuivit l'orateur d'une voix mélancolique, le tout serait promptement réglé, mais je suis à sec. La dernière fois qu'il a payé mes dettes, le père roulait des yeux furibonds et n'a parlé, pendant huit jours, que démission du Club, conseil judiciaire, engagement dans la marine... Ce n'était pas divertissant, je vous assure.

— Où trouver quatorze mille francs sur la signature du pacha?... C'est là la question, reprit Kernozian, résumant en deux lignes la longue tirade de son interlocuteur.

— Vous l'avez dit, seigneur... Une idée, s'écria vivement Monjicot en se dressant sur ses jambes : si nous nous adressions à madame Poncifer?

— A madame Poncifer? répéta Kernozian d'un ton de véritable stupéfaction.

— Oh! mais vous ne savez rien, rien de rien... reprit l'attaché avec une folle gaieté. Vous ne savez pas que la noble dame raffole du pacha : une passion à tout briser! Je lui ai persuadé que notre ami remplit au sérail les hautes fonctions de *kislar-aga*, grand eunuque blanc, si vous le préférez. Tout naturellement, cela lui a monté la tête. Ce ne sont que serrements de main, œillades assassines, correspondances mystérieuses, tout le tralala des folles amours. Si cela ne dépendait que de la belle Hélène, il y aurait eu déjà depuis longtemps enlèvement, rapt, *elopement in high life!* Nous y sommes : je m'adresse à la reine du moellon, qui paye les dettes de ce coquin de Mammamouchi... C'est Louis XIV en diable, pur grand siècle, voyez le Bourgeois gentilhomme! C'était pourtant comme cela autrefois, poursuivit Monjicot d'un air pensif, cela a bien changé depuis, et c'est grand dommage.

— Oh! ne mêlons pas ce demi-monde à nos affaires, reprit le gentilhomme pauvre avec un suprême dédain. Si, dans l'intérêt du pacha, nous devons demander un service d'argent à quelqu'un, que ce ne soit pas à ces parvenus vulgaires qui sentent le plâtre et le bitume, la spéculation véreuse, le vol à la prime. Vous me voyez désolé du piteux état de ma bourse, j'aurais eu grand plaisir à obliger votre ami. Que diable, moi aussi je suis Français, et dans la question d'Orient, avec l'homme malade contre son robuste voisin.

— Nous ferons de la haute politique une autre fois... Vous ne m'avez jamais entendu pincer cet air-là, je m'en acquitte fort proprement, je vous assure. Mais pour le moment je meurs de faim; je n'ai pas déjeuné, dit piteusement Monjicot.

— Eh bien, allez déjeuner, et rendez-vous ce soir, à quatre heures, chez Bienséant. Le temps porte conseil, et d'ici là nous trouverons peut-être le moyen de tirer d'affaire le digne Turc.

— *Illah... Allah... Méhemet su Allah*, entonna d'un ton de nez fort dévot Monjicot, qui salua à la façon orientale en croisant les bras sur sa poitrine, et quitta la chambre du pas lent et majestueux d'un muezzin marchant à la mosquée.

Monjicot n'avait pas encore regagné le premier étage que le cerveau de l'ami des vaincus était à l'œuvre. Bientôt sa résolution fut prise, il coiffa son chapeau et descendit vivement l'escalier. Après avoir avalé en toute hâte une frugale tasse de café, Kernozian parcourait d'un pas hâtif la route qui sépare le Grand-Hôtel de la charmante villa habitée par la veuve de l'hetman.

Les deux colosses poudrés qui gardaient l'antichambre de la comtesse reconnurent immédiatement un intime de la maison. L'un d'eux, quittant, sans trop d'hésitation, le moelleux fauteuil où il reposait aussi voluptueusement que le prélat du *Lutrin*, guida les pas de Kernozian vers un petit salon où se trouvait la comtesse, en galant négligé du matin, un roman anglais à la main. Le nom du jeune homme avait à peine retenti que la maîtresse du logis, quittant son sopha, s'avança à la rencontre du visiteur et lui tendit la main avec une douce familiarité qui attestait son peu de rancune de la scène de la veille.

— Vous voilà, beau fugitif, dit-elle; vous venez implorer ma bonté, reconnaître humblement vos torts? Vous avez compris que la czarine sait parler langage de l'amitié et de la raison : un peu tard sans doute! Mais je vous pardonne, folle tête; baisez-moi la main et que tout soit oublié.

Henry posa galamment les lèvres sur la petite main blanche et potelée qui lui était offerte, fort gracieusement, ma foi, et reprit, non sans une certaine hésitation :

— Je viens vous demander un service, un service d'argent.

— Que vous me rendez heureuse!

Et la comtesse sauta, avec une vivacité de jeune chat, au col de Kernozian, qu'elle embrassa sur les deux joues.

— Que vous faut-il?

— Ah! dame, reprit le solliciteur, qui avait intrépidement soutenu l'accolade, il me faut quatorze mille francs.

— Cent, si vous voulez. Il me reste, hélas! plus d'argent chez mon banquier que je n'en dépenserai pendant mon séjour en France. Mes moments sont comptés. Il faut, dans l'intérêt de mon grand procès, que je sois à Pétersbourg vers la fin du mois prochain. J'ai reçu hier la triste nouvelle... mais nous causerons de cela tout à l'heure. Pour

le moment, occupons-nous de vous. Il vous faut quatorze mille francs, m'avez-vous dit. Vous avez joué et perdu, vous aussi, le sage des sages! poursuivit la dame en agitant l'index de sa droite d'un geste tragi-comique.

— C'est-à-dire... Il ne s'agit pas précisément de moi, mais d'un de nos amis communs, ce pauvre Baboosh-Pacha. Votre prince russe, qui lui gagne des sommes folles depuis un mois, s'est permis de lui faire hier en public l'algarade la plus inconvenante pour un innocent retard de quelques heures dans le payement d'une dette de jeu. Ce charmant étourdi de Monjicot, un vrai cœur de gentilhomme, celui-là, m'a raconté la scène dans tous ses détails. Tout ce qu'il y a de plus brutal, de plus parvenu... Vous le savez, comtesse, je suis incorrigible : les faibles, les opprimés du sort, les vaincus ont toujours pour moi une attraction irrésistible, et, ma foi, je suis venu faire appel à votre libéralité. Monjicot répond de la solvabilité du pacha et, pour un rien, engagerait lui-même sa signature.

— Vous m'avez dit quatorze mille francs? reprit la czarine.

Et, dans sa précipitation à obliger son chevalier favori, la dame s'assit à un petit bureau, sortit d'un tiroir un respectable calepin et traça *currente calamo* un chèque de sept cents louis sur la succursale de la banque de France à Floville.

— C'est fait. Voulez-vous vous charger de remettre vous-même mon bon au pacha?

— Laissons à César ce qui appartient à César, et, puisque vous rendez le service, assumez-en *proprio motu* la responsabilité en de courtes lignes.

— Oui, quelque chose d'aimable et de bien tourné : un petit mot à la Sévigné.

Avec la mobilité d'esprit qui lui était naturelle, la comtesse se retourna vivement du côté de la table, saisit dans un buvard une feuille de papier magnifiquement armoriée.

— Comment commencer? Monsieur le Pacha... Excellence... peut-être Altesse?

— Rien de solennel, interrompit Kernozian.

— Assurément non... Mais que dire? fit la comtesse en mordillant de ses blanches dents les barbes de sa plume.

— Tout simplement : « Mon cher Pacha, entre exilés sur la terre étrangère, on doit s'aider. Un ami m'a appris vos difficultés, et je m'autorise de nos bonnes relations pour vous demander, comme une faveur, de me permettre de vous offrir les moyens d'en sortir. » Une petite formule de politesse « considération distinguée » ou « sentiments affectueux, » votre signature, et la correspondance est terminée. Je me charge de remettre la précieuse épître au domicile du

pacha. Il ne me reste plus qu'à vous offrir mes tendres et sincères remercîments, poursuivit le négociateur satisfait en recevant le billet des mains de la comtesse; en vérité, vous êtes la Providence des malheureux. Quel bon cœur que le vôtre!

— Ne chantez pas encore victoire, je ne vous tiens pas pour quitte envers moi...

La comtesse reprit, après une pause, d'une voix grave :

— J'ai une promesse, une promesse sérieuse à exiger de vous. Je vais partir, je vous l'ai dit; avant quelques semaines j'aurai quitté la belle France. Je reviendrai, mais quand? Le fâcheux procès qui me rappelle, et qu'il est pour moi d'un si grand intérêt de gagner, peut durer des années! Que deviendra Louise, la chère Louise, pendant mon absence? Promettez-moi de respecter le calme de sa vie. N'ajoutez pas à toutes ses épreuves une fatale liaison qui ne peut amener pour tous deux que désespoir et malheur. Vous me le promettez?

Kernozian rougit jusqu'au blanc des yeux, s'inclina respectueusement, et quitta le salon en promettant à la comtesse de venir au soir, sur la plage, lui rendre compte de l'entrevue des témoins.

Au moment où Kernozian, fort satisfait de l'emploi de sa matinée, rentrait chez lui, il rencontra sur le trottoir Monjicot qui lui jeta au passage ces mots énigmatiques :

— Il y a du bruit dans Landerneau; au revoir chez Bienséant, à quatre heures.

La jeune diplomatie était bien renseignée : la cour de l'hôtel est envahie par une foule agitée, frémissante. L'on parle haut, l'on parle bas; les yeux sont enflammés, les fronts chargés de foudre. Plusieurs exemplaires du journal *l'Almaviva* circulent de main en main et sont dévorés avec avidité. Un lecteur, en passant son numéro à un voisin, vient de lever les bras au ciel, à la façon de Cassandre pleurant sur les destins de Troie. C'est un concert de malédictions. Il y a des cris et des grincements de dents dans Landerneau.

Près de la porte d'entrée, un groupe de fortes têtes, d'hommes de la bonne moyenne, où brillent Bienséant, Prudhomme de l'Orge, Poncifer, discutent avec un sang-froid relatif le grand événement du jour. Au milieu du groupe, assis sur une chaise, en manière de président, le général Bosabre fait claquer ses éperons l'un contre l'autre et sifflote entre ses dents l'air martial de *la Casquette du père Bugeaud.*

— C'est une indignité, une horreur, une infamie! disait Poncifer.

— La presse, ah! la presse, reprit de sa voix magistrale Prudhomme de l'Orge, serpent réchauffé dans le sein des révolutions, ton nom est destruction, anarchie!

— Ces folliculaires sont des pleutres, des polissons, des paltoquets : des bâtons pour ces poëtes crottés ! interrompit Bienséant.

— Plus d'affaires, de spéculations, de crédit, fit Poncifer ; le désordre, la ruine partout ! Les journaux, les journaux maudits, touchent à tout, détruisent tout, calomnient tout !

— Le mur de la vie privée est renversé ; le sanctuaire de la famille est violé ! Où allons-nous? s'écria un homme de la bonne moyenne en imitant le geste du lecteur de journal qui avait lui-même imité Cassandre.

— Bienséant, oserais-je vous demander la cause de tout cet émoi? dit Kernozian en s'approchant du groupe.

Pour toute réponse, l'homme de cour tendit à son interlocuteur le journal qu'il tenait à la main et, d'un doigt inexorable, lui indiqua un article ainsi conçu : « Dernières nouvelles. — Dépêches télégraphiques. — Agence Havas. — Floville, six heures et demie du soir. — Dans une partie de jeu où l'on remarquait le comte de Bienséant, le général Bosabre, le vicomte de Monjicot, MM. Prudhomme de l'Orge, Poncifer, etc., une vive altercation a éclaté entre deux nobles étrangers. L'on parle d'une prochaine rencontre. »

— Et c'est là tout? fit Kernozian après lecture.

— Oui, tout, répéta Bienséant avec un soupir de rage ; et vous ne trouvez peut-être pas que cela soit assez?

— Ma foi, s'il faut vous donner mon avis, je dois vous avouer que je trouve l'article assez anodin.

— Anodin, anodin, anodin, grogna Poncifer d'une voix étranglée par la colère. Que vous faut-il donc? Je suis désigné à mes clients, au monde industriel et commercial, comme un joueur émérite, un ponte éhonté, un pilier de tapis vert ! Ma solvabilité est mise en suspicion, mon crédit est menacé : et vous qualifiez cela d'anodin !... Mais s'il y avait en France une justice, ce qui s'appelle une justice, les tribunaux m'accorderaient au moins cent mille écus de dommages et intérêts.

— Et mes commettants? grommela le député officiel avec un désespoir farouche. L'arrondissement de l'Orge, le commercial, l'industriel, l'important arrondissement de l'Orge peut-il continuer à honorer de sa confiance le mandataire qu'une presse vénale et corrompue flétrit au front d'un honteux stigmate.

— Messieurs, si vous prenez la chose si vivement, repartit Kernozian d'un ton narquois, vous trouverez sans peine à qui parler. Il y a à *l'Almaviva* un groupe de spirituels jeunes gens très-enclins sans doute, et je le regrette, à manquer aux convenances, mais qui manquent rarement de cœur au ventre si, pour vous satisfaire, il ne vous faut que deux ou trois duels.

— Il a parbleu raison, fit Bosabre en bondissant joyeusement sur sa chaise.

— Des duels ! des duels ! c'est cela ! l'*ultima ratio* de l'épée et du pistolet ! s'écria Prudhomme de l'Orge avec une horreur tragique... Un duel où moi, père de famille... moi, homme influent... moi millionnaire... moi l'élu de l'Orge... j'irais compromettre mes jours contre un meurt-de-faim qui n'a que sa plume, un bretteur de profession ! C'est idiot ! Je ne suis pas un mousquetaire.

— Non, non ! nous ne sommes pas des mousquetaires! répéta Poncifer d'une voix tonnante... A bas les journalistes ! à bas les journaux ! à bas la presse ! à bas l'imprimerie ! hurla l'entrepreneur qui frisait en ce moment les limites de l'aliénation mentale.

— Je ne saurais, messieurs, discuter avec vous sur ce ton, dit froidement Kernozian. Libéral convaincu, ami du progrès, je crois qu'un grand rôle est réservé au journalisme dans les affaires humaines. Malgré vos colères, permettez-moi donc d'affirmer, car c'est là ma conviction inébranlable, qu'une sage liberté de la presse peut seule tirer la France des immenses dangers qui planent sur son avenir.

Ce disant, l'ami des vaincus salua d'un geste cavalier ses auditeurs ébahis et disparut sous le vestibule de l'hôtel.

Il y eut un moment de silence : une sorte de confusion irritée se lisait sur tous les visages. Le groupe ne tarda pas à se disperser; Prudhomme et Bienséant vinrent se promener bras dessus bras dessous sur le trottoir en dehors de l'hôtel.

— Vous l'avez entendu? disait Bienséant.

— Oui, et je n'en croyais pas mes oreilles, fit Prudhomme. Des idées, des principes de pur sans-culotte, de hideux jacobin! Où allons-nous?... où allons-nous? répéta le représentant de l'Orge sans compléter sa pensée d'un geste fatidique.

— Un pareil langage dans la bouche d'un homme bien né est une de ces monstruosités que l'on ne voit que de nos jours, fit le comte.

— Depuis son expédition de Pologne, reprit Prudhomme d'un ton gros de mystère, ce garçon-là ne me revient plus du tout ! mais plus du tout !... Ses dehors chevaleresques cachent un fond d'idées subversives, d'opinions extrêmes : c'est un homme dangereux !

— A qui le dites-vous? fit Bienséant avec un sourire plein d'amertume.

Pendant ce colloque, le général Bosabre était resté sur sa chaise en compagnie de Poncifer. Quoique l'équilibre eût été promptement ramené dans le cerveau de l'entrepreneur, sa rancune contre Kernozian n'était pas calmée.

— N'est-ce pas, mon général, dit-il à l'oreille de son voisin, que

le langage de certaines gens est diablement curieux? Voilà Kernozian un suppôt de l'obscurantisme, un fidèle du gouvernement des rois, des nobles et des prêtres! Monstrueux accouplement! Ce jeune et beau Dunois, qui est allé guerroyer à Gaëte pour les droits divins du roi de Naples, prêche ici droits de l'homme, liberté de la presse, principes de 89, toute la sainte litanie des libérâtres!... Ah! les vieux partis, on peut bien dire qu'ils n'ont rien oublié, ni rien appris.

— C'est égal, je serais bien curieux de voir Prudhomme de l'Orge se rafraîchir d'un coup d'épée avec les rédacteurs de *l'Almaviva*, murmurait, avec un sourire béat, le général, qui, tout entier à cette douce pensée, n'avait pas saisi un traître mot à la tirade de son interlocuteur.

Vers huit heures du soir de la même journée, les charmes d'un beau crépuscule avaient attiré sur la plage le monde des baigneurs. Les divers personnages de ce récit circulaient au milieu de la foule, et la sérénité de leurs traits, leurs gais propos attestaient assez qu'il ne restait plus trace dans leur esprit des fulgurantes émotions de la matinée. Kernozian et Monjicot marchaient côte à côte, d'un pas tranquille, sur le sable, aspirant à pleins poumons la brise du soir.

— Enfin cette désagréable affaire est terminée et bien terminée, disait Kernozian, et j'ai de sincères éloges à vous adresser, mon jeune ami, sur votre tenue et votre modération. Vous vous êtes conduit en véritable juge du point d'honneur.

— Merci du compliment, qui, dans votre bouche, me rend très-fier... C'est égal, le galion est arrivé à propos pour le pacha et pour nous. Si la dette de jeu était restée impayée, on peut dire que notre position aurait été diantrement embarrassante. Il aura sans doute reçu ce matin même les fonds qu'il attendait de Constantinople, poursuivit le jeune homme en jetant à la dérobée un regard scrutateur sur son compagnon.

— Ou bien il aura emprunté à gros intérêts; ces riches étrangers trouvent toujours de l'argent, dit Kernozian qui soutint l'examen avec une figure impassible.

— Ils sont plus heureux que les fils de famille, fit mélancoliquement Monjicot.

Le jeune diplomate ne s'abîma pas longtemps dans une triste comparaison, car il ajouta avec un radieux sourire :

— Ah! voici la bonne czarine et les deux poneys-mouches. Allons-y gaiement!

— Justement j'ai à parler à la comtesse, qui m'a donné rendez-vous ce soir sur la plage, interrompit Kernozian.

— Mazette!... Peste! un rendez-vous!... Je vous quitte alors :

être indiscret n'est pas mon caractère. Mais ma vertu ne reste pas sans récompense; une fois n'est pas coutume. Voici la belle plâtrière à qui je dois en vérité quelques paroles bien senties sur la noble conduite du *Kislar-Aga*.

Et Monjicot quitta son compagnon qui se dirigea vers le *poney-basket* où trônait gracieusement la comtesse.

Quelques minutes ne s'étaient pas écoulées que Kernozian et son amie étaient assis de compagnie sur des chaises qui faisaient face à la mer.

— Maintenant je suis tout oreilles, dit la comtesse, qui, en digne fille d'Ève, attendait avec impatience le récit des événements de la journée.

— Grâce à vous, tout a marché à souhait, répliqua Kernozian. Nous n'avons eu qu'à nous louer de Bienséant et du général Bosabre, dont je craignais à tort, je l'avoue, la mauvaise tête. Dès le début, les témoins ont déclaré que la dette de jeu avait été payée le matin même, et ont loyalement admis que nous avions droit à une réparation, à des excuses, le prince Dourakine s'étant mis tout à fait dans son tort par sa brutale sortie. Bosabre a insisté particulièrement sur le mot excuse, tandis que Bienséant voulait s'en tenir aux regrets. En présence de ces explications, nous n'avions plus qu'à nous déclarer satisfaits et à plumer traditionnellement les canards, ce que nous avons fait il y a deux heures dans un petit banquet fort gai, fort bien servi, au Moulin-Rouge : un restaurateur borgne, découvert par Monjicot, et la découverte lui fait honneur. Bienséant, Épicure Bienséant, a daigné trouver le dîner de son goût. Le prince de la gastronomie a distingué, mais distingué particulièrement, un vin de Château-Yquem 1847, un vrai trésor, à ce qu'il paraît, et dont il a parbleu bu sa bouteille.

— Oh! la charmante partie que nous pouvons faire au premier jour dans ce petit cabaret! Je m'invite, ou plutôt vous m'invitez à dîner; entre nous, c'est un oubli que vous avez à réparer, car, si j'étais susceptible, je pourrais trouver mauvais de n'avoir pas eu mon couvert mis au dîner de la réconciliation.

Après une pause, la comtesse poursuivit d'une voix dolente :

— Enfin, avant mon départ, je peux encore me promettre, quelques bons moments, et j'en profiterai, soyez-en sûr. J'ai besoin de faire provision de bonne humeur. Ce n'est pas gai, les neiges de la perspective Newski et du quai Anglais, pendant un long hiver de Pétersbourg... Cher ruisseau de la rue du Bac!... Mais jouissons du présent sans penser à l'avenir.

La comtesse venait de murmurer l'acte de foi de la philosophie pratique, lorsque deux promeneurs s'arrêtèrent à quelque distance

des chaises et regardèrent fixement dans la direction de la comtesse. Après minutieux examen, ne pouvant plus mettre en doute le témoignage de ses rayons visuels, Bienséant s'avança vers la veuve en disant :

— Nous vous cherchions, belle comtesse ; mon ami Darroles n'a pas voulu quitter Dieppe sans vous présenter ses hommages.

— Monsieur Darroles ? Quelle aimable surprise?... demanda la comtesse, saluant gracieusement de la tête.

— Monsieur Darroles, répéta Kernozian.

Et l'ombre de la nuit, qui commençait à étendre ses voiles épais sur la plage, empêcha seule de voir la profonde émotion qui couvrit en cet instant le visage du jeune homme.

— Je ne suis ici qu'en passant, madame la comtesse, répondit le conseiller d'État, mais je n'ai pas voulu perdre l'occasion de vous rendre mes devoirs. Sans reproche, il y a bien longtemps que vous manquez à vos amis de Paris.

— Vous en arrivez sans doute ? dit la comtesse d'un air distrait.

— Pas pour le moment, du moins. J'arrive du Grand-Hôtel, où je suis venu pour cette nuit réclamer l'hospitalité de Bienséant. J'ai pris hier soir le train des maris, un service fort commode dont je compte souvent me servir pendant les vacations du conseil. Parti de Paris hier à onze heures du soir, j'étais rendu ce matin, avant sept heures, à la villa des Saules, où j'ai passé la journée.

— Et vous avez, j'espère, trouvé tout le monde en bonne santé ? interrompit la veuve, toujours dominée par d'autres pensées.

— Parfaite ! Robert croît que c'est une merveille ; on lui donnerait, en vérité, deux ans de plus que son âge. L'intelligence n'est pas moins développée que les forces physiques, et il est temps de s'occuper de cet enfant.

— Il faut penser à en faire un homme, reprit Bienséant avec une emphase qu'expliquait peut-être l'excellence du Château-Yquem du Moulin-Rouge.

— Il n'y a pas péril en la demeure ; il est cependant urgent de prendre soin du caractère de Robert et de veiller sur ses premières études. Bonne et douce comme elle l'est, sa mère lui laisse faire toutes ses petites volontés. L'amiral, fasciné par les grâces du bambin, ne joue guère d'autre rôle que celui d'un oncle gâteau. Toute cette indulgence pourrait porter de mauvais fruits, et cela serait dommage, car l'enfant est doué du plus heureux naturel. J'ai le droit d'en être fier. Aussi, la session finie, je compte faire ici de fréquentes visites et prendre à tâche sérieusement l'éducation de mon fils. Vous n'avez pas de commissions pour Paris ?

— Aucune. Ne m'oubliez pas à votre prochaine visite à la villa des Saules ; j'espère que je n'aurai pas encore pris la route de Russie... L'humidité de la plage devient insupportable, et ce que l'on peut faire de mieux, c'est de rentrer chez soi.

Et la comtesse, joignant l'action à la parole, se leva, prit le bras de Kernozian et se dirigea vers le *poney-basket*. La veuve se disposait à gravir le marchepied du galant équipage, lorsque, cédant à une soudaine inspiration, elle se retourna brusquement.

— Ah ! mon ami, dit-elle d'une voix émue, pour Louise, pour vous, arrêtez-vous au bord de l'abîme !

L'adjuration touchante de son amie, les paroles de Darroles, l'aplomb avec lequel il avait affirmé ses droits d'époux et de père avaient jeté le trouble dans l'esprit de Kernozian. Ses devoirs de cavalier servant accomplis, il ne pensa plus qu'à regagner son domicile. Il venait de s'armer, à l'arsenal du vestibule de l'hôtel, de sa clef et d'un flambeau, lorsque le concierge lui remit une lettre. Après avoir curieusement examiné l'écriture de l'adresse, Kernozian se disposa à rompre le cachet ; mais, réflexion faite, il remit à sa rentrée dans ses pénates l'ouverture de la missive. Une fois chez lui, l'enveloppe fut bientôt brisée d'un geste nerveux. Le billet, tracé d'une main convulsive, était ainsi conçu : « Vous êtes un homme d'honneur, n'essayez plus de me revoir... Plaignez-moi... Oubliez la mère de Robert... l'épouse infortunée de M. Darroles. »

Le jeune homme lut et relut pendant plus d'un quart d'heure la courte épître. Enfin, ne pouvant plus mettre en doute le témoignage de ses yeux, l'ami des vaincus, vaincu lui-même, se prit la tête à deux mains et fondit en larmes comme un enfant.

## IV

### LE SECRET DE LOUISE.

Le lendemain, vers huit heures du matin, l'amiral de Banneheu, monté sur un bon double poney rouan, s'arrêtait à la porte du Grand-Hôtel et, remettant sa monture aux soins d'un homme de service, entrait dans la salle du café. Après soigneux examen des lieux, l'amiral s'installait à la table placée près de la première fenêtre de droite, d'où l'on pouvait suivre facilement les entrées et les sorties de l'hôtel. Un garçon, bien frisé déjà malgré l'heure matinale, vint presque aussitôt offrir ses services au nouvel arrivant. Ce dernier commanda une tasse de thé et, en manière de contenance, s'arma du dernier nu-

méro de *l'Almaviva* qui, solitaire et souillé, après avoir excité la veille de si grandes colères, reposait pacifiquement auprès des *Petites Affiches*, sur une table de marbre. Puissant enseignement, éloquent exemple de tout ce qu'il y a de vain et de fugitif dans les passions populaires. Le garçon reparut bientôt, le bras droit chargé d'un plateau fort appétissant, et l'amiral salua son retour de la phrase banale :

— Vous avez beaucoup de monde à l'hôtel?

— Foule, reprit le garçon, affable et loquace, c'est-à-dire qu'hier nous avons dû faire un lit dans le salon du comte de Bienséant pour M. Darroles, un conseiller d'État bien connu à Paris.

— Ah ! M. Darroles est ici ? dit le marin.

— Monsieur connaît M. Darroles ?

— Un peu. Doit-il rester longtemps à Floville? continua nonchalamment M. de Banneheu.

— Non. Il repart ce matin par le train de neuf heures. Je vais lui monter son chocolat et l'avertir, de la part du chef de gare, qu'il y a un wagon retenu pour lui. Ah ! dame, un conseiller d'État, ça ne voyage pas comme tout le monde.

Cette remarque philosophique n'excita pas à un haut degré l'attention de l'amiral, qui, changeant de sujet sans transition, dit à l'homme frisé :

— Vous avez toujours M. de Kernozian, à l'hôtel ?

— Monsieur désirerait-il lui parler?

— Pas pour le moment.

— J'en suis vraiment bien aise ; il est encore de bonne heure pour aller le réveiller, vu qu'il a passé la nuit à lire ou à écrire. Il y avait encore de la lumière à sa fenêtre quand je suis monté me coucher ce matin, à quatre heures. Monsieur ne sait pas, continua le garçon avec la complaisante fatuité d'un homme bien renseigné, que nous avons eu cette nuit un souper monstre, après un *Bac* des plus cascadés, comme disent ces messieurs. Je ne sais pas ce qui s'est passé, mais le prince russe du premier, en rentrant chez lui, a fait un sabbat à tout briser. Pour les autres, ils n'engendraient pas la mélancolie. Ah! dame ! le jeune vicomte de Monjicot surtout ! « Théobald, m'a-t-il dit, lorsqu'il a pris de mes mains son bougeoir, je me suis refait, le Grand Turc s'est refait, nous nous sommes tous refaits, et le boyard est enfoncé jusqu'à la troisième capucine ! Vive l'empereur! » Là-dessus il a jeté son chapeau en l'air, m'a donné un louis et a monté l'escalier en dansant une danse asiatique. Monsieur ne connaît pas le vicomte de Monjicot? Charmant garçon, grand voyageur. Monsieur ne désire rien autre chose?

— Rien, absolument.

Et l'amiral remit au garçon une petite pièce d'or en lui disant de se payer et de garder le reste. Le besoin d'un premier repas n'avait pas seul assurément entraîné M. de Banneheu dans le café du Grand-Hôtel. Le pain resta dans le panier, le thé continua à chanter sur son trépied, tandis que, le journal à la main, l'amiral attachait fixement ses regards sur la fenêtre. La patience de l'observateur fut sans doute récompensée. Un mouvement assez vif d'entrées et de sorties se dessina à la porte de l'hôtel. L'heure du train de Paris approchait, et l'on vit passer M. Darroles en compagnie du comte de Bienséant, tous deux précédés d'une charrette à bagages. M. de Banneheu se leva, s'approcha de la fenêtre, l'ouvrit, et suivit d'un œil anxieux les deux amis sur la route de la gare. Le cortége avait disparu depuis quelque temps à l'angle de la Grand'-Rue lorsque l'amiral, quittant son poste d'observation, se rafraîchit les lèvres d'une gorgée de thé et quitta la salle pour remonter à cheval.

Une heure après sa séance au café le marin, arrivant au pas de son cheval en vue de la villa des Saules, fut accosté par un commissionnaire dont la casquette portait les insignes du Grand Hôtel, et qui lui demanda si l'habitation voisine n'était pas celle de madame Darroles. Sur une réponse affirmative, cavalier et piéton firent route de compagnie et franchirent le seuil de la grille. L'amiral remit sa monture aux soins d'un palefrenier, et le commissionnaire avec le flair d'un homme fatigué et altéré, se dirigea vers la cuisine. La course du retour avait été assez longue et le cavalier avait à peine mis pied à terre que la cloche du déjeuner faisait entendre son appel.

Le repas fut hâtif, et le soleil touchait à peine à son zénith que M. de Banneheu et Louise avaient repris leurs places accoutumées près du balcon du salon. Robert, pour se soustraire à l'épée de Damoclès d'une leçon de piano, s'était enfui dans le jardin au sortir de la table.

— Vous n'avez rien mangé, ma chère Louise, dit le marin d'une voix pleine de tendresse. Vous êtes pâle, vos yeux sont enflammés, vous avez la fièvre; il faut vous soigner. Pourquoi êtes-vous descendue ce matin? vous auriez dû garder la chambre, peut-être le lit; cela vous aurait fait du bien.

— Je ne suis pas malade, je suis agitée, reprit Louise avec un effort visible; ce temps lourd m'agace, me porte sur les nerfs, mais cela ne sera rien. Il y a de l'orage dans l'air, on étouffe, et je ne me sens pas la force de donner à Robert sa leçon de piano.

— Je ne crois pas qu'il réclame, interrompit l'amiral avec un sourire. En effet, le temps est accablant, et, ce matin, moi-même je me sentais très-mal à l'aise. Mais je me suis secoué dans une longue promenade à cheval sur Pilote; nous avons pris une forte suée tous

les deux. Je ne sais ce que pense la pauvre bête du remède. Pour moi, il m'a réussi à merveille. Vous avez vu qu'au contraire de vous, qui n'avez pas plus mangé qu'un oiseau, j'ai déjeuné comme quatre. Les côtelettes étaient excellentes; sous votre habile direction, notre cuisinière de rencontre devient un vrai cordon bleu, je vous en fais mes compliments.

— Vous trouvez qu'elle fait quelques progrès? J'en suis bien aise, dit Louise d'un air distrait.

L'amiral reprit après une pause, et avec une certaine hésitation :

— Vous n'attendez pas M. Darròles aujourd'hui?

— Non... Il n'a quitté Paris que pour quelques heures. Il était indécis sur nos projets, et voulait savoir jusqu'à quand nous comptions prolonger notre séjour ici. M. Darroles, de plus, n'avait pas vu Robert depuis six semaines, et il a profité d'un jour de congé pour venir à la villa des Saules... Ne vous ai-je pas dit tout cela hier soir? poursuivit Louise avec une naïveté contrainte, voisine du reproche.

— En effet... Vraiment, je perds la mémoire... Ce que c'est que de vieillir.

— Nous vieillissons tous... Robert a plus de sept ans!

La jeune femme continua d'une voix mal assurée, avec un regard fixe qu'elle s'efforçait de rendre souriant, mais où perçaient de sérieuses angoisses :

— M. Darroles, qui porte à son fils une vive affection, veut s'occuper sérieusement lui-même de son éducation. Dès notre retour à Paris, il compte nous faire de plus fréquentes visites ; il me l'a annoncé hier, nous le verrons presque tous les jours.

— Ah! vraiment!... Je comprends tout l'intérêt que M. Darroles doit porter à ce charmant enfant, et ses visites, vous le savez, ne sauraient m'être importunes.

L'amiral ajouta à voix basse, en hésitant, comme un homme qui craint de lancer une question indiscrète :

— Vous a-t-il parlé de ses espérances, d'un prochain changement dans sa position, dans sa vie?...

Les tressaillements précipités qui, à ces paroles, soulevèrent le corsage de Louise, avertirent sans doute M. de Banneheu des dangers dont était semé le terrain sur lequel il s'aventurait, car il reprit vivement :

— Dans sa position officielle, veux-je dire; mes lettres de Paris parlent d'un complet remaniement ministériel, M. Darroles n'est pas sans chance d'y figurer?

— Ce sont là sujets qui me touchent peu, et dont je ne m'entre-

tiens jamais avec M. Darroles, reprit Louise, dont la figure s'était visiblement rassérénée en entendant les dernières paroles de son interlocuteur.

Cette réponse ambiguë ne satisfit pas le questionneur obstiné, et il reprit :

— M. Darroles est appelé à de hautes destinées sous le gouvernement actuel, et peut-être ses résolutions ne sont-elles plus ce qu'elles étaient il y a quelques années. Vous l'avouerai-je, ce voyage à l'improviste, cette recrudescence d'affection pour Robert, l'éducation dont il veut prendre charge, me donnent lieu de soupçonner que, dans un avenir prochain, M. Darroles pourrait exiger un changement dans nos mutuelles relations, notre manière de vivre.

L'effrayante pâleur qui couvrit en ce moment les traits de Louise ne put échapper à l'amiral. Il s'arrêta court comme honteux de ses questions réitérées, quitta sa chaise et vint déposer un baiser paternel sur le front de la jeune femme, en disant :

— Vous savez, mon enfant, que j'accepte sans mot dire tout ce que vous pourrez décider, faire...

Ces paroles d'aveugle et respectueuse obéissance ne trouvèrent pas Louise insensible ; à la dérobée, elle appuya ses lèvres sur la main droite de l'amiral, et un nuage humide voila ses yeux.

— Chère folle, dit le marin en souriant, comme s'il ne sentait pas sur sa main les larmes brûlantes qui venaient d'y tomber.

Il y eut un moment de silence.

— Voulez-vous que je vous joue quelque chose, du Mozart, du Beethoven? dit Louise pour se soustraire au supplice de nouvelles explications.

— Non... vous êtes souffrante, le piano vous agiterait. J'ai reçu hier soir un envoi d'ouvrages nouveaux, parmi lesquels le dernier volume paru de l'*Histoire de la Terreur*, de M. Ternaux, un beau et triste livre. Je l'ai commencé immédiatement, et, si vous le permettez, je vais le reprendre, car on me recommande de le renvoyer le plus tôt possible.

Le poids de l'immense contrainte qui pesait sur ces deux êtres ne fut pas moindre dans le silence que dans le colloque. La broderie que Louise avait saisie en distraction n'avait pas occupé un instant son attention. Ses yeux plongés dans le vide, ses lèvres contractées annonçaient le douloureux combat qui se livrait dans son sein. L'amiral, en dépit de l'intérêt de son volume, suivait d'un œil ému le navrant spectacle de cette muette et suprême douleur. Enfin, sentant que Louise désirait rester seule, le marin déposa son livre sur la table, quitta sa place, et, de la porte du salon, jeta aux échos, d'une voix sonore, le nom de Robert ! Robert !

L'appel dut être répété à plusieurs reprises avant que l'espiègle, qui redoutait le piano, y répondît. La figure soupçonneuse de l'enfant se rasséréna toutefois lorsque l'amiral lui eut dit :

— Robert, aimes-tu mieux monter ton poney que prendre une leçon de piano?

— Oh! oui, dit l'enfant avec un sourire épanoui qui attestait la sincérité de son aveu.

— Eh! bien! demande la permission à ta maman, je vais moi-même donner l'ordre de mettre la nouvelle selle à Mousse.

Après un moment de réflexion, Robert ne se sentit pas convaincu de toute sa bonne fortune, et il s'avança vers la jeune femme d'un pas lent et timide qui sentait le clavecin :

— Petite mère, dit-il en roulant sa tête sur les genoux de Louise d'un mouvement câlin, mon oncle veut me faire faire une promenade sur Mousse, avec ma selle neuve; le lui permettez-vous?

Louise caressa machinalement les cheveux blonds du bambin, et un vague sourire comme au sortir d'un rêve, passa sur ses lèvres. Tout entière à ses sombres pensées, les détails de la scène qui venait de se passer à ses côtés n'avaient pas laissé trace dans son esprit troublé.

La permission demandée avait été accordée sans difficulté. L'amiral et l'enfant étaient partis de compagnie. Louise demeura quelque temps affaissée dans son fauteuil. Tout à coup elle se lève, s'enveloppe dans un châle et sort de la maison : d'un pas saccadé, nerveux, elle parcourt les allées du parc, marche... marche toujours... jusqu'à l'épuisement de ses forces. A la chaleur accablante de la matinée a succédé une bise aigre et froide. Le vent siffle dans les arbres, dont les cimes s'inclinent en frémissant. La tempête est aussi déchaînée dans le cœur de la jeune femme. Ses cheveux dénoués et livrés au vent, la pâleur mortelle qui couvre son visage, ses yeux rivés au sol, sa course impitoyable, tout en elle évoque le souvenir d'Ophélie, de Lucie, douces et tendres victimes de l'amour, dont Louise pourrait peut-être envier le sort! La douleur a ses raffinements comme le plaisir. Instinctivement elle entre dans la cabane, asile sacré, où deux jours auparavant son cœur s'était ouvert à l'amour, au bonheur. Rien n'est changé autour d'elle; l'empreinte des pas de Henry est encore visible sur le sol, mais quel abîme entre le présent et le passé! Sous le coup d'une magique hallucination, son cerveau s'illumine : une douce voix murmure à son oreille un divin chant d'amour. Joie et bonheur, Kernozian est là, éperdu à ses pieds! Louise porte à son front une main égarée; le rêve a passé, et la poignante réalité se dresse implacable! *Nessum maggior dolore*, a dit le poëte... Et Louise, à bout de forces, tombe sur le banc les

bras inertes, les regards fixés sur la paille du toit de chaume. Elle videra jusqu'à la lie la coupe amère... D'un geste convulsif, l'infortunée tire de son sein une lettre... L'écriture en est pâle, déjà blanchie par les larmes. Sa voix, qui n'est plus qu'un souffle, murmure comme une prière d'agonie : « Je suis un homme d'honneur, vos « ordres seront scrupuleusement respectés. Vous promettre plus, « Louise, serait au-dessus de mes forces. J'accepte votre arrêt! Mais « non!... non, je ne peux croire que j'aie été le jouet d'une perfide « coquette; je ne peux croire qu'un amour comme le mien n'ait pas « été payé sinon de retour, du moins de pitié. Votre tendre aveu « brûle encore mon oreille, à ce moment suprême où votre volonté « nous sépare à jamais. Cruelle amie, l'as-tu donc oublié?... Eh! je « n'aurais été pour toi qu'un caprice, un passe-temps! Arrière, « odieuses pensées! La fatalité, le ciel nous foudroie de son cour« roux : un mystère plein de douleurs vous enchaîne; ne me deman« dez pas de le respecter... Louise, Louise chérie, j'en saisirai tous « les fils... Je veux, je veux, même au prix de ma vie, vous savoir « digne d'un cœur que vous possédez à jamais. »

Chacun de ces mots vibre au plus profond du cœur de la jeune femme, et ses yeux, amère volupté, s'inondent d'un torrent de pleurs. A cette violente douleur, succède une complète prostration, et Louise reste assise, immobile, le corps rigide, la tête appuyée contre un des poteaux de la cabane... Lorsqu'elle reprend ses sens, deux figures amies sont devant ses yeux. Elle reconnaît la comtesse, et d'une voix mélangée de joie et de terreur, s'écrie : Henry!... Henry!

— Oui, Henry, il est là!... Il est venu avec moi te demander pardon pour lui et pour moi. Il sait tout, dit la veuve, qui, en proie à un violent accès de désespoir, se prosterna aux genoux de Louise, comme elle aurait pu le faire devant une madone.

— Il sait tout? répéta Louise, sans avoir conscience de ses paroles.

— Je lui ai tout dit; Louise, Louise chérie, pardonne-moi, s'écria la comtesse en étreignant de ses mains les mains de son amie.

— Tout?... tu lui as tout dit!... tout dit! Dieu puissant, qu'as-tu fait? s'écria Louise qui, se dégageant violemment de l'étreinte de la comtesse, se leva, et demeura droite comme une statue.

— De grâce, écoute-moi, reprit avec une ardente prière la veuve toujours agenouillée. Je n'ai pu résister à ses angoisses mortelles! Devant ses larmes, je n'ai pu conserver ce fatal secret. Il était si malheureux : sa douleur aurait attendri un rocher, et je n'ai pas été maîtresse de mes paroles.

— Nous trahir! trahir la mémoire de Thérèse!... Malheureuse! je ne te reverrai plus, dit Louise, dont les yeux lançaient des éclairs.

— Louise,... Louise, revenez à vous, interrompit Kernozian, qui, le cœur déchiré, était resté spectateur muet de cette scène; que votre esprit s'ouvre à la lumière, à la vérité. N'appelez pas trahison la confiance qu'une fidèle amie m'a témoignée.

— Pauvre amiral!... Ah! Julie, Julie! qu'allons-nous devenir, dit Louise en éclatant en sanglots.

La comtesse saisit ce moment d'accalmie pour s'écrier avec toute l'énergie que donne une bonne cause : Ne me repousse pas; ne me condamne pas; ton secret repose dans un cœur dévoué. Si tu savais les violences qu'il m'a faites! Il était désespéré, fou de douleur... Ah! le cher Henry! Ta conduite lui semblait si étrange, son jugement sur toi était si sévère! Il te maudissait en t'adorant... Ma pauvre tête n'a pu résister à cette épreuve. Pardonne-moi!

A bout de forces, Louise tombe épuisée sur le banc, la tête entre ses mains. La comtesse, à genoux, mêle ses larmes à celles de son amie, en essayant de l'embrasser. Kernozian, debout, les mains appuyées sur le dos du banc, contemple les deux infortunées d'un œil navré. Soudain des murmures de voix, des pas de chevaux retentissent au bout de l'allée. Louise prête l'oreille, sa figure revêt une expression de terreur. «L'amiral!... l'amiral!» répète-t-elle. Par un effort suprême, la jeune femme essuie ses larmes, le calme renaît sur ses traits; elle se lève et, d'un pas presque assuré, se porte à la rencontre des deux cavaliers. Ce n'est pas sans hésitation que Kernozian et la comtesse se décident, eux aussi, à marcher au devant de la cavalcade.

Robert a salué Louise de ces mots joyeux :

— Oh! maman, la belle promenade!... Que nous nous sommes amusés!... Je trotte à l'anglaise!

— Il monte à cheval comme un homme, dit l'amiral, il n'a peur de rien. Nous l'engagerons un jour dans les hussards.

— Vous n'avez pas eu froid, reprit Louise. Le temps a bien changé depuis ce matin, et j'ai craint que vous ne soyez assez chaudement vêtus ni l'un ni l'autre. Rentrez vite, il doit y avoir bon feu au salon. Vous voyez les hôtes qui nous sont arrivés en votre absence, poursuivit-elle en désignant du geste Kernozian et la comtesse, qui rejoignaient le groupe d'un pas lent.

— Une aimable surprise... Nos amis nous restent à dîner? fit l'amiral en ôtant galamment son chapeau.

— Assurément, et ceci me rappelle que notre dîner est bien court; mais il est encore temps d'ajouter quelque chose au menu.

Et Louise prit en courant la route de la maison.

La comtesse et Kernozian s'entre-regardèrent d'un œil effaré. Une douloureuse stupéfaction se lisait sur leurs visages. Cette scène a passé comme un éclair; mais le suprême et victorieux effort de Louise illumine d'une vive lueur les ténèbres de la situation. Les douleurs intimes de cet intérieur, le martyre de madame Darroles n'ont plus pour eux ni secret ni mystère.

L'amiral venait de mettre pied à terre devant le perron. Il s'approcha de son petit compagnon que d'un bras vigoureux il enleva de sa selle.

— *Bob*, dit-il d'une voix sévère en regardant fixement dans le blanc des yeux l'enfant interloqué : quand tu seras grand, veux-tu être maître de piano ou trompette?

— Trompette, trompette! répéta le jeune Gaulois avec une vivacité qui trahissait l'ardeur de sa véritable vocation musicale.

MAJOR FRIDOLIN.

FIN DE LA DEUXIÈME PARTIE.

La suite prochainement.

---

# LE SECOND EMPIRE

## ET NAPOLÉON III

### V[1]

Toute la politique intérieure de Napoléon III — qui a tant influé, nous l'avons vu, sur sa politique extérieure — peut se résumer en ceci : Ne pas *couronner l'édifice;* ne pas acquitter cette promesse et cette condition sous lesquelles il avait pris le pouvoir.

La nature toute dictatoriale de ce pouvoir ne pouvait se justifier, comme nous l'avons déjà dit, que par sa courte durée. De deux choses l'une, en effet : ou il accomplissait sa mission de sauver la France, ou il ne l'accomplissait pas ; dans les deux cas il devait se relâcher de son pouvoir et admettre la nation au partage de ses destinées.

Au lieu de cela, tout son art a consisté à éluder cette restitution, comme un mauvais débiteur, par une multitude d'échappatoires et de stratagèmes, de fausses paroles et de renouvellements de billets, élude la poursuite de ses créanciers.

Pour cela que n'a-t-il pas fait ? Il a fomenté la licence et la corruption au dedans, il a fait la guerre et flatté la révolution au dehors, il a perpétué le régime de coup d'État.

Néanmoins il a dû en venir, un jour, à souscrire une lettre renouvelant d'une manière plus formelle son engagement primitif : sa lettre du 19 janvier 1867.

Ses conseillers intimes l'ont blâmé de cette concession. Selon eux, tout allait pour le mieux jusque-là, et c'est de là qu'a daté sa ruine.

[1] Voir *le Correspondant* du 10 août 1871.

Moralement et politiquement ils sont dans le faux.

Je leur fais l'honneur de croire que le premier côté de la question, le côté moral, ne leur est pas totalement indifférent, d'autant que le côté politique s'y rattache.

Or, moralement, se rend-on bien compte de l'état d'un pays où, pendant dix-huit ans, tous les généreux sentiments, toutes les nobles initiatives, tous les mouvements expansifs ont été comprimés et entravés par le pouvoir ; où la vie nationale et internationale était à la discrétion de l'arbitraire, qui la mesurait, la suspendait, l'interceptait, la faussait à son gré ; où l'air social, n'étant purifié par aucun grand courant, se viciait chaque jour davantage ; où la noble fleur du caractère s'étiolait, et où toutes les plantes vénéneuses et parasites du sensualisme et du servilisme s'épanouissaient et rampaient comme dans ces basses fosses où le grand air et le grand soleil ne pénètrent pas ; où le mépris donné et rendu, sous le masque officiel de l'étiquette, devenait la monnaie courante des relations ; où les honnêtes gens se désaffectionnaient, s'isolaient, se taisaient tout haut et grondaient tout bas, et où les saltimbanques de la presse, de la littérature, de la philosophie et de l'art les plus malsains et les plus serviles étaient, en dehors du monde officiel, les conviés exclusifs de ces fêtes de Compiègne et de Fontainebleau qui soulevaient le cœur ; où le favoritisme, alléché et engraissé par d'énormes traitements et de grossiers honneurs, se disputait les emplois qui réclamaient le plus le mérite, la probité et la capacité, et nous préparait ces désastres de l'incurie ou de la trahison qui consternent et déshonorent un grand peuple ; où Berryer était traîné aux gémonies de la presse officieuse, qui en était récompensée par la croix de la Légion d'honneur, et où Montalembert expiait sa confiance par sa proscription électorale et se voyait fermer la bouche par un chambellan ; où le mensonge parlementaire était poussé à ce point, que l'empereur prenait lui-même, dans le cercle de sa domesticité, les mandataires de la nation, en dehors des départements auxquels on les faisait élire, sans qu'ils les connussent et en fussent connus, et faisait passer ainsi, sinon son cheval consul, du moins ses écuyers représentants du peuple ; où, par toute la France, un vaste réseau administratif, sans contrôle, et dont le nœud coulant était à Paris, retenait captive la vie provinciale, et la ramenait tout entière à la vie d'un seul ; où enfin, sous tous les faux noms de progrès, de civilisation, de perfectionnement, même de liberté, dont on chloroformisait l'opinion, on éliminait toute dignité, tout élément moral, toute spontanéité généreuse, toute activité noble, tous sentiments élevés, et on leur substituait la soif des jouissances, la convoitise des places, la fièvre des intérêts, la fureur du luxe et les énervements de la corruption... ?

Que pouvait-il y avoir au bout de tout cela chez une nation qui, grâce à Dieu, n'est pas condamnée, qu'un de ces réveils terribles comme il s'en produit sous le poids même du cauchemar qui y met obstacle, et dont la juste crainte pousse les gouvernements qui les provoquent à se jeter dans tous les hasards pour y échapper?

Nous avons eu malheureusement presque toujours des gouvernements qui nous poussaient du côté où nous penchions, appelant cela *progrès*, comme on appelle la corruption *civilisation avancée*, et qui faisaient consister leur art, comme l'a dit un noble prince, *à flatter les passions des peuples au lieu de s'appuyer sur leurs vertus*[1]. Mais nul n'a poussé cet art si loin que Napoléon III.

Le pouvoir n'appelle déjà que trop à lui les âmes basses et cupides : qu'est-ce donc si on excite cette disposition ; si ce qui devrait être un motif d'exclusion devient un titre de préférence ; et, au lieu de combattre le mal par sa répression, si on gouverne par sa satisfaction, jusqu'à s'en faire un système? Napoléon peut croire à la dignité et à la moralité en spéculation et en idée, mais il n'y croyait pas en pratique et dans les hommes. Il calomniait la France et l'humanité. Il jugeait du milieu par l'écume et par la lie, que seules il connaissait. Il fomentait la corruption en haut par la convoitise des places, des traitements, des honneurs, et en bas par la licence de la petite presse, des théâtres, des instincts démagogiques. Il lâchait la bride aux appétits financiers dont les scandales, à tous les degrés, ont tant défrayé ses favoris, trompé le crédit, et fatigué la justice. Il patronait l'immoralité par les arts, en honorant de ses préférences ce qui aurait dû être le plus flétri : que dis-je? en imposant à la pudeur et à l'honneur de la France, aux yeux du monde entier, le supplice et la honte d'une représentation infâme que le paganisme même aurait conspuée, et cela au front du monument dans lequel il a voulu résumer le goût de son règne. Enfin il a développé et forcé au delà de tout antécédent un goût trop naturel à notre nation, et qui pourrait la perdre à jamais si nos malheurs ne venaient la ramener à l'austère simplicité de sa grandeur véritable : le goût du faux et du théâtral, la fièvre de la curiosité, qui tourne tout en spectacle, et qui se repaît surtout du scandale.

Mais un des griefs les plus reprochables à Napoléon III, et qui a été en même temps une de ses erreurs les plus grossières, erreur dans laquelle il s'est vainement obstiné jusqu'à la fin, ç'a été d'avoir voulu flatter la mauvaise démocratie, et d'avoir cru pouvoir se l'attacher, l'enchaîner et la déchaîner au gré des intérêts de son pouvoir. A cet effet, se faisant plus démocrate que les démocrates et plus

[1] M. le comte de Chambord.

peuple que le peuple, il a travaillé à satisfaire dans leurs mauvais instincts les classes pauvres et ouvrières. Il a corrompu non-seulement les heureux, mais, ce qui est bien plus coupable, les malheureux ; ceux qui n'ont que la probité, que la tempérance, que l'ordre, l'économie, le travail honnête, les joies saintes de la famille pour supporter leur condition ou s'élever au-dessus. Il leur a ouvert des théâtres dissolvants, il a toléré et favorisé une petite presse infiltrant le poison du vice et du crime, il a secondé et encouragé leur mécontentement contre les patrons par sa loi sur les coalitions, sans régler leurs droits légitimes ; il a frustré les honnêtes et les laborieux du témoignage du *livret* au bénéfice des paresseux et des incapables ; il les a mis et poussés par là sur la pente de ces grèves et de ces ligues nationales et internationales si fatales à l'industrie, plus fatales encore à l'ouvrier : il a mis à l'ordre du jour la guerre sociale. Il a voulu augmenter, je le veux croire, le bien-être matériel de l'ouvrier, le salaire, le repos, les droits, les jouissances : rien de mieux, quand cela est réglé de manière à ne pas en tarir ou empoisonner la source ; mais précisément comme, par les mêmes moyens, il a augmenté encore plus les vices, les appétits brutaux, la dissolution de la famille, l'envie et la révolte, la misère morale, en un mot, il se trouve avoir augmenté la misère matérielle ; et encore a-t-il été jaloux des institutions et des associations qui avaient pour objet de les guérir et de les soulager toutes deux ! Son erreur grossière en cela, au point de vue de sa politique, a été de croire qu'il s'attacherait par là les classes ouvrières. Le peuple n'est jamais reconnaissant du mal moral qu'on lui fait, même sous l'apparence du bien sensible. Outre que ce mal lui-même le rend incapable de reconnaissance, il a un instinct sûr qui lui fait démêler et mépriser le mobile intéressé d'un tel bienfait ; et comme d'ailleurs il n'en est que plus malheureux, il s'en prend à celui-là seul qui a pris sur lui la responsabilité de son sort, et qui a si mal réussi à le satisfaire.

Au milieu de tout cela, Napoléon III a fait du moins, dira-t-on, une grande chose, et qui restera : la reconstruction de Paris.

Je le reconnais, c'est un prodige qui témoigne de toute la force de la volonté humaine concentrée dans un seul moteur, et de la hardiesse autant que de l'habileté des instruments qui l'ont servie. C'est une improvisation gigantesque qui s'est produite avec la rapidité d'un changement à vue, et néanmoins avec un succès qui, en général, a fait taire la critique et satisfait l'intérêt et le plaisir du public. Son auteur devait donc compter sur la réputation de grand édile.

Il s'en était proposé une seconde, celle de grand stratégiste, contre ces révolutions populaires qui ont renversé ses prédécesseurs,

et se croyait bien à l'abri, au centre de ces boulevards si favorables à sa défense contre l'ennemi intérieur, tenu d'ailleurs en respect par tant de casernes. Il n'a pas songé que la Providence avait plusieurs portes, et qu'elle entrait toujours du côté par où on l'attendait le moins. Il a vu, sans doute, des *points noirs* à l'horizon, avec si peu d'alarme encore que, après avoir tout fait pour les faire naître, il n'a rien fait pour les dissiper. Mais il n'a pas senti son propre palais s'agiter sur ses bases, du pressentiment de sa destruction, et il ne lui a pas dit, comme le grand-prêtre au temple de Jérusalem : « O pa« lais! pourquoi t'émeus-tu et te fais-tu peur à toi-même? »

Mais enfin, en elle-même, son œuvre est grande, et, comme le Nabuchodonosor de l'Écriture, il a pu se dire : « N'est-ce pas là cette « grande capitale de mon royaume, que j'ai bâtie dans la grandeur « de ma puissance et dans l'éclat de ma gloire[1] ? »

Et toutefois j'oserai la discuter moralement, non par un malveillant désir de dénigrement, mais par la promesse que je me suis faite de dégager en tout la vérité.

Cette œuvre est grande, mais à quel prix?

Je ne parle pas des millions qui y ont été engouffrés et dont la répartition plus économique eut porté la fécondité et la vie à des intérêts plus généraux, plus sains, plus légitimes ; je ne parle pas de la ruine des locataires par l'élévation des loyers, ou des propriétaires par leur chute, et de la perturbation illimitée qui en résultera dans les fortunes et les existences ; mais je parle de la perturbation bien plus funeste et bien plus irremédiable dans les mœurs ; je parle de la manière dont ces millions ont été remués, de la soif universelle du gain allumée et satisfaite chez les expropriés, des spéculations sans frein, des agiotages effrontés, des manœuvres anonymes qui ont trompé et altéré la foi publique chez les expropriants et leurs intermédiaires ; de cette fièvre de fortune à outrance qui a fait disparaître de nos mœurs la probité, la simplicité, l'économie et la sage modération, et converti tout cela en valeurs de portefeuille enflé ou vidé au gré de la chance et au prix de l'honneur.

Je parle de la dépopulation des campagnes, du mépris du travail agricole, de cette agglomération d'ouvriers sans famille, sans lien, sans culte, sans repos, sans dignité humaine, hordes nomades d'esclaves asservis ou révoltés, jamais libres et jamais soumis, qui font planer sur ce Paris qu'ils ont bâti la perpétuelle menace de le détruire[2].

Je parle enfin de cette expulsion si impitoyable des pauvres et des

[1] Daniel.
[2] Ceci était écrit en novembre 1870.

peu fortunés, dont la cohabitation graduée avec les classes supérieures faisait de la cité un tableau varié, moral et vraiment social de la vie humaine; et de cette invasion des riches de tous les pays, qui faisait de Paris non plus la ville française par excellence, résumant toute l'histoire et toutes les traditions de notre grand pays, mais l'hôtellerie de l'Europe et le caravansérail du monde.

Napoléon III a bâti Paris : il a démoli les mœurs. Il a détruit le vrai Paris, le Paris de la science, de la foi, de la justice, de la noblesse, de la bourgeoisie, du peuple, dont l'histoire était écrite partout sur ses murs, et il a mis à la place une ville parvenue, sans aïeux, sans enfants, une ville de théâtres, de casernes, de halles, de Bourse, de tout ce qui n'a trait qu'aux sens. Il a fait une révolution de pierre. Il a muré le passé, dont il était jaloux, voulant, s'il eût été possible, que le monde ne datât que de lui seul.

Du reste, il ne répudierait pas ce jugement; et ce qui y met le sceau, c'est qu'il s'en est glorifié en pleine tribune nationale par ces étranges paroles de son ministre de l'intérieur, M. Forcade de la Roquette : « L'empire a trouvé une capitale célèbre par les souvenirs « du passé, par les monuments que nous ont légués la foi de nos pè« res et la munificence de nos rois; mais dans cette capitale il res« tait des quartiers faits pour la société du moyen âge, *plus préoccu« pée de ses croyances que de ses intérêts*, d'autres faits pour l'ancien « régime, *plus préoccupé de sciences, d'arts, de belles-lettres, que de « commerce et d'industrie.* — Voilà ce que l'empire a reçu ; voilà ce « qu'il rendra : — une capitale appropriée aux besoins, aux inté« rêts, aux progrès, *à l'activité fiévreuse* du dix-neuvième siècle; « l'empire aura fait de Paris la Capitale de la société moderne... »

Je me demande si à un mépris des fondements moraux des États porté plus loin, et à un orgueil monté plus haut, la Providence a jamais répondu par des coups de justice et de châtiment plus foudroyants et plus mémorables qu'en faisant de cette *Capitale de la société moderne* le bouge de la Commune, le Versailles dévasté et déserté de la Révolution.

Avec tout cela Napoléon II a gagné du temps : par toutes ces pratiques de guerres, de manœuvres corruptrices, d'avances à la démocratie, d'entreprises colossales, de spectacles politiques coupés de mystères et de surprises, il a occupé la France et l'Europe, et a fait durer des années un pouvoir dont la nature était de rentrer au plus tôt dans la nation à laquelle et pour laquelle il l'avait pris.

Mais quand il fut à bout de tous ces expédients : la guerre d'Italie, l'expédition du Mexique, la question allemande, la reconstruction de Paris, les réformes ouvrières; bien plus, quand il eut contre lui le revers de toutes ces entreprises : les insolences de l'Italie, l'om-

bre sanglante de Maximilien, la blessure de Sadowa, le gouffre financier de la ville de Paris, les grèves de jour en jour plus menaçantes; quand il eut usé toute confiance et dévoré tout crédit; quand la guerre elle-même, qui avait été sa grande ressource, devint son suprême embarras, ne pouvant ni désarmer sous le coup et la menace de la Prusse, ni jouer encore sa couronne dans une dernière partie dont il s'était interdit le motif et dont le prétexte lui faisait défaut; quand il n'eut plus de fautes à commettre, en un mot, qu'il pliait sous la responsabilité de celles qu'il avait commises, et que l'échéance du mandat législatif allait le mettre en demeure de régler ses comptes avec l'opinion, en même temps que l'échéance plus terrible de ces révolutions périodiques qui renversent en France les gouvernements qui ne savent pas les prévenir allait frapper à la porte de son palais, alors il dut bien se résoudre, plus habile en cela que ses conseillers, à entrer dans la voie de ces *libertés nécessaires* dont la revendication battait chaque jour son pouvoir.

Et alors, comment le fit-il? Sincèrement? Comme le cerf se dérobe à la meute qui le poursuit par un de ces bonds qui trompent la piste, il franchit la liberté et échappa par la licence : la licence de la presse, la licence du droit de réunion, que non-seulement il lâcha, mais qu'il fomenta par des agents et des pratiques occultes : agitant le spectre rouge pour provoquer et justifier la réaction.

Sous cette influence ménagée à dessein, se firent les élections dernières. Malgré cela, malgré tous les scandales des candidatures officielles et des manœuvres électorales, un souffle nouveau entra au Corps législatif : de nouveaux, ou plutôt d'anciens représentants éliminés impitoyablement jusque-là par les menées préfectorales, l'emportèrent hautement et reparurent; ceux qui appartenaient au pouvoir ne passèrent qu'à grand'peine. Il fallut composer avec l'opinion froidement et honnêtement résolue à se frayer un passage entre le césarisme et la révolution.

Le sort de l'empire et de la France fut alors dans les mains du tiers parti, se partageant en centre droit et centre gauche, et malheureusement ne s'entendant pas assez pour notre salut, au-dessus des tendances personnelles de ses membres.

L'empereur, néanmoins, dut s'exécuter; il le fit, jusqu'à prendre pour ministres d'anciennes victimes de son coup d'État, proscrites des affaires jusque-là. Un brillant orateur, qui avait adroitement manœuvré de la gauche républicaine au centre gauche, et de celui-ci au centre droit, et qui paraissait devoir tout concilier par un heureux mélange d'habileté, de jeunesse, de résolution et de talent, s'il n'eût été trop léger pour la situation, inaugura par son entrée au pouvoir la transformation si désirée du gouvernement personnel en

gouvernement constitutionnel. Les anciens partis conservateurs désarmèrent avec sincérité, et ne marchandèrent pas leur concours à cette révolution pacifique. On eut là comme un clair de lune de gouvernement parlementaire et de liberté.

Mais, au fond de tout cela, manquait dans la personne de l'empereur ce qui avait toujours manqué : la droiture, et aussi l'amour de tout autre que soi. Il pouvait tout sauver, sa couronne, sa dynastie, la France; mais il aurait fallu dépouiller enfin cette personnalité funeste à elle-même après l'avoir été à tous, trop heureux cependant d'échapper, par ce tardif sacrifice, aux effrayantes responsabilités qu'il avait encourues jusque-là, et de recueillir même la gloire de ce qu'il n'avait qu'à laisser faire. Il voulut la ressaisir en paraissant la résigner, il perdit tout.

Des révélations posthumes ont fait pénétrer un rayon de lumière qui nous permet d'entrevoir ce qui se tramait alors dans son âme : « Je pense, lui écrivait d'Égypte l'impératrice, qu'il faut marcher dans la voie que tu as inaugurée. *La bonne foi* dans les concessions données est une bonne chose; j'espère donc que ton discours sera dans ce sens. Il faut prouver au pays qu'on a des *idées* et non des *expédients*. Je suis bien loin et bien ignorante des choses pour parler ainsi; mais je n'aime pas les *à coups*, et je suis persuadée qu'on ne fait pas deux fois dans le même règne des coups d'État... »

Ces inspirations de bonne politique, parce qu'elles étaient simplement honnêtes, n'ont eu d'autre résultat que de nous faire connaître aujourd'hui les tendances qu'elles avaient pour objet de conjurer, et qui ne tardèrent pas à se réaliser.

L'empereur eut recours à un *à coups :* le plébiscite. Je le qualifie ainsi, sous deux rapports : en lui-même, et par la manière dont le tour fut fait.

En lui-même, en effet, l'empereur, grâce aux complaisances réactionnaires du Sénat et du Corps législatif, et malgré la protestation de deux de ses ministres, MM. Buffet et Daru, qui l'abandonnèrent pour ce motif, avait introduit dans le sénatus-consulte, portant les réformes libérales soumises à la sanction du peuple, un certain article qui l'autorisait à recourir à son gré et de son chef au plébiscite, par-dessus la tête des représentants de la nation, toutes les fois qu'il le trouverait bon. C'était là un véritable escamotage du gouvernement parlementaire et représentatif qu'il paraissait concéder. C'était le régime plébiscitaire césarien, qui autorisait et consacrait les coups d'État sous un faux masque démocratique. En elle-même donc, la réforme libérale concédée par l'empereur était un véritable leurre : elle transformait même en droit ce qui n'avait été jusque-là qu'en arbitraire.

Dans la manière dont le plébiscite qui devait ratifier ce mensonge fut opéré, le même esprit de tromperie ne paraissait pas moins : la duplicité dans la question posée, enveloppant une question de pouvoir personnel dans les réformes libérales, pour faire passer celui-là à la faveur de celles-ci, et interpréter le résultat à sa guise; et en second lieu, l'expédient du complot contre la vie de l'empereur, monté et agité tout exprès pour enlever les suffrages *à coups* d'alarmes, et se ménager l'avantage d'une interprétation plutôt favorable au pouvoir qu'à la liberté.

Le résultat en fut numériquement magnifique pour le pouvoir; mais ce fut précisément ce qui le perdit, en le trompant lui-même sur sa force, et en l'encourageant à en abuser : ce fut cette lueur suprême qui précède immédiatement la mort, en la cachant sous un faux retour de vie, ou comme un de ces feux qui égarent le voyageur en l'attirant dans l'abîme qui les produit.

Il acheva par là de s'aliéner les honnêtes gens. Ils lui en voulurent du vote même qu'ils lui donnèrent, froissés qu'ils étaient d'être pris ainsi entre un intérêt d'ordre public et un misérable stratagème d'ambition, et de se trouver servir le césarisme sous peine de laisser passer la révolution. En retour du bulletin affirmatif qu'ils déposaient forcément dans l'urne plébiscitaire, ils rapportaient dans leur conscience les dispositions les plus défavorables contre celui qui le leur extorquait.

Il était réservé ainsi à Napoléon III de tomber par où il avait autrefois réussi à s'élever, et de prouver, contre lui-même et contre tous ses imitateurs, que le véritable appui d'un gouvernement n'est pas dans ce suffrage universel manipulé par la ruse ou enlevé par l'audace, et resserré à un *oui* ou à un *non* qui étrangle en quelque sorte la voix d'un pays; mais dans la libre expansion de l'opinion laissée à elle-même, et gagnée par le seul mérite et la seule valeur de ses candidats.

Après ce plébiscite, en effet, qui porta à son comble la folie des réactionnaires et la fureur des irréconciliables, le tiers parti s'effaça, et les destinées de l'empire oscillèrent entre ces deux extrêmes qui s'aggravaient réciproquement.

Mais l'avenir était aux irréconciliables, tandis que les réactionnaires avaient contre eux tout le poids du passé impérial, et ce dégoût de la France qui, à un moment donné (et c'est là l'excuse de ses révolutions), l'emporte toujours sur son intérêt matériel.

L'empire, surchargé de toutes ses fautes politiques, de tous ses abus, de tous ses excès, dénué de tout appui moral, de tout caractère ferme, de tout principe vrai, n'ayant pour se soutenir que le servilisme, le favoritisme et l'égoïsme politique qui l'ébranlaient

encore davantage en s'y cramponnant, n'était plus qu'un échaffaudage de mensonge pourri de corruption.

Quoi qu'il fît, avec de tels éléments il devait tomber, et devaient, d'une manière ou d'une autre, se réaliser ces paroles que le général Trochu aurait adressées six ans avant à l'impératrice : « Madame, je vois avec douleur que l'empire, au lieu de se fonder sur les principes de la morale, fait incessamment appel à toutes les convoitises et à tous les appétits. Aussi, je ne vous dissimule pas que l'avenir de la France m'inspire de très-vives inquiétudes. Le sentiment moral s'éteint dans une foule d'âmes. Le mal en viendra à ce point que la France ne pourra se régénérer que sous le coup de terribles événements[1]. »

Aujourd'hui que, du fond de notre ruine, nous voyons plus clairement dans les effets ce qu'on pouvait prévoir dans les causes, il est manifeste que l'empire ne nous a pas fait verser accidentellement dans l'abîme, mais qu'il nous y a dirigés en quelque sorte directement et de loin. Cet abîme s'élève contre le chemin qui nous y a conduit. Si Napoléon III se l'était expressément proposé, il faudrait admirer, en l'exécrant, l'habileté, l'art profond et le génie infernal de cette conduite. Mais comme on ne saurait lui prêter une intention aussi follement criminelle, il ne reste pour expliquer ce phénomène historique que la témérité, l'aveuglement et la folie dont il avait déjà fait preuve avant d'arriver à l'empire, et que l'empire n'avait fait qu'armer de moyens plus destructeurs. Ç'a été un joueur heureux, habile même si l'on veut, mais qui devait finir comme tous les joueurs, par la catastrophe, grossie, non-seulement de tous les gains, mais malheureusement de tous les emprunts qu'il avait faits, et que la France lui avait trop déplorablement consentis, sans contrôle, sur la foi unique de sa responsabilité irréalisable.

Un jour que, dans le pressentiment des désastres où on le voyait s'avancer, des voix indépendantes osaient lui demander le partage de cette responsabilité, son ministre d'État enleva le vote négatif de la majorité par cette parole dont elle attendait le prétexte : « Laissez-lui sa responsabilité, un jour elle fera sa gloire ! » L'événement a fait une traduction trop cruellement ironique de ce présage pour qu'il y ait de la générosité à la relever contre son auteur.

Mais il y avait encore, pour Napoléon III, plusieurs manières de tomber.

Il pouvait voir venir son sort, et, si mérité qu'il fût, attendre le coup qui ne pouvait tarder; en partager au moins la responsabilité

[1] Rapporté dans une lettre biographique sur le général Trochu qui a paru dans les journaux durant le siége.

avec ceux qui le lui auraient porté, et s'envelopper dans le rôle de victime de la Révolution, après avoir vécu tout à la fois, par un double jeu qui résume toute sa politique, et des services qu'il lui rendait et des terreurs qu'elle inspirait.

La Providence disposa sa fin de toute autre sorte : elle le fit se précipiter lui-même, tête baissée, dans la plus épouvantable catastrophe, en y entraînant la France.

Ce terrible dénoûment accuse plus qu'une cause politique, plus qu'une cause morale : une vraie cause providentielle.

Dieu s'est réservé, ce semble, de perdre directement Napoléon III par lui-même, comme s'il avait eu quelque grief propre à venger.

C'est qu'en effet il en était ainsi, et c'est ce qu'il importe d'exposer en terminant.

Je veux parler de ce qu'on appelle *la question romaine*, dont je n'ai encore rien dit.

Je sais que, malgré l'éclaircie que nos malheurs ont faite dans bien des esprits sur leurs causes, celle-ci reste encore enveloppée de bien d'aveuglement et de prévention contre lesquels je vais me heurter.

Mais ce n'est qu'une raison de plus pour moi de parler haut ; car, outre que j'ai pour moi la vérité ; outre que j'ai, si j'ose le dire, nos malheurs mêmes qui la témoignent, j'ai l'intérêt patriotique et social d'attaquer ce dernier retranchement du mal qui nous travaille encore et qu'il importe d'extirper.

La cause dont je parle, d'ailleurs, non-seulement a influé sur le dénoûment, mais elle a compliqué les péripéties du second empire par des actes politiques et moraux que j'ai réservés, et dont l'omission laisserait l'ensemble de cette appréciation historiquement incomplète.

La question romaine, en un mot, a été le véritable nœud du drame impérial.

C'est ce que je vais m'attacher à montrer.

## VI

Napoléon III a porté *la question romaine* dans le bagage de son passé. Si haute qu'ait été sa nouvelle fortune, elle a été maîtrisée par ce précédent ; elle n'a été, en quelque sorte, qu'un grand épisode de la guerre que, dès sa jeunesse, il avait vouée à la papauté, et des pactes ténébreux qu'il avait contractés contre cette institution dans les conjurations italiennes.

Il avait même pris les armes contre le pouvoir temporel, notamment dans un coup de main où son frère avait été tué à côté de lui, et où il n'avait dû lui-même son salut qu'à la clémente intervention de l'évêque de la localité.

Cet évêque devait en être bien mal récompensé. Il n'était autre en effet que celui qui est devenu depuis Pie IX.

En venant à l'empire, Napoléon III se disait avoir une mission dont il faisait une sorte de mystère. Il est permis de croire, et certaines révélations nous y autorisent, que c'était d'accomplir la grande révolution qui avait été l'objet de ces premières tentatives. Il avait rêvé la gloire d'un nouveau Charlemagne au rebours de l'ancien, dont la grande figure semblait l'importuner, en détruisant ce que celui-ci avait fondé. Si cette gloire était négative dans le résultat qu'elle poursuivait, il faut convenir qu'elle était ambitieuse par la difficulté de l'atteindre. Elle s'attaquait, en effet, non-seulement à Charlemagne et aux siècles écoulés qui avaient confirmé et complété son œuvre, mais à la puissance dont ces siècles et Charlemagne n'avaient été que les instruments providentiels : au Fondateur même de l'Église, qui, depuis le jour où il en posa l'institution, annoncée dès l'origine des temps, n'a cessé, à travers toutes les révolutions de l'humanité, d'accomplir la promesse qu'il a faite de la soutenir, en se donnant, dans tous ceux qui se sont brisés à l'attaquer, autant de témoins de la vérité de cette promesse qu'ils en ont été de victimes.

Napoléon III, après Napoléon Ier et après tant d'autres, devait en être un de plus[1].

Si c'était là sa mission, il faut convenir qu'il l'a bien remplie.

Dès août 1849, il débuta dans la présidence, comme si son avénement au pouvoir n'avait pas eu d'autre fin, par sa fameuse lettre à Edgar Ney :

« J'apprends que les intentions bienveillantes du Saint-Père, comme notre propre action, restent stériles, en présence de passions et d'influences hostiles. On voudrait donner, comme base à la rentrée du pape, la proscription et la tyrannie. Dites de ma part au général Rostolan qu'il ne doit pas permettre, qu'à l'ombre du drapeau tricolore, on commette un acte qui puisse dénaturer le caractère de notre intervention. Je résume ainsi le pouvoir temporel du pape : amnistie générale, *sécularisation de l'administration, le code Napoléon, et un gouvernement libéral.* »

Napoléon Ier, s'autorisant de la restauration du catholicisme en

[1] Voir, sur cette grande vérité historique, un admirable travail du publiciste anglais Macauley, analysant l'ouvrage des *Révolutions de la papauté*, par Ranke : tous deux protestants.

France, et datant sa lettre du champ de bataille d'Austerlitz, n'aurait pas écrit d'un autre ton : seulement, je doute qu'il eût parlé de gouvernement *libéral*, ce qui ne sonnait pas moins faux dans la bouche de son neveu.

Si encore c'eût été le prince-président qui eût fait l'expédition romaine; mais point : c'était à l'encontre de lui et par les ministres d'alors, appuyés de l'Assemblée nationale, qu'elle s'était faite. Aussi, lorsque l'un de ces ministres, M. le comte de Falloux, à la lecture de cette lettre, accourut, d'une absence réclamée par sa santé, auprès du prince-président, pour lui en demander l'explication, celui-ci descendit de son Olympe à l'apparente naïveté d'un enfant qui a fait une faute, et qui se met à la discrétion de ceux qui la lui remontrent pour la réparer : ce qu'il fit néanmoins avec si peu de droiture que M. de Falloux ne dut pas tarder à lui remettre sa démission.

Cependant, la lettre à Edgar Ney rentra pour quelque temps dans la tête de Napoléon. Mais elle y resta en travers, comme une de ces idées qui ne sortent pas, et qui attendent le moment de se satisfaire.

L'opinion catholique en France et en Europe en fut émue, elle y vit un programme qui trahissait l'avenir par le passé, et que Napoléon, qui avait intérêt à ménager cette opinion pour parvenir à l'empire, s'attacha à faire oublier.

Il ne put le faire tellement, qu'au sein de la confiance générale qu'il avait su capter, quelques esprits ne restèrent en alarme. Celui qui écrit ces lignes fut de ce nombre. Il salua l'avénement de Napoléon III à l'empire par cette page d'un livre qu'il lui adressa, et qui n'eut pas le bonheur de lui plaire :

« L'homme extraordinaire (Napoléon Ier) à qui fut donnée l'insigne mission de servir aux miséricordieux desseins de la Providence, reçut d'abord, de sa correspondance à cette mission, une sagesse, une force, une supériorité vraiment créatrices, qui font, de sa grande figure à cette époque, la merveille de l'histoire. Sage et grand fût-il resté entre tout ce qui fut sage et grand, s'il n'eût pas voulu l'être plus que la vérité, plus que l'Église qui en est la dépositaire, plus que son chef suprême qui en est le représentant; et si, par lui, n'eût pas été donnée une fois de plus au monde cette haute leçon, laissée par lui dans son héritage : qu'il n'y a pas de force contre l'Église, qu'il n'y a pas même de force sans l'Église, et que éternellement s'accomplira cette parole de son fondateur et de son fondement, Jésus-Christ : *La Pierre qui avait été rejetée par ceux qui bâtissaient est devenue la Pierre angulaire. C'est vraiment par Dieu que cela a été fait, et c'est là sa merveille!* MAIS A

VOUS-MÊME LE RÈGNE SERA ÔTÉ ET TRANSFÉRÉ A UN AUTRE; CAR CELUI QUI TOMBERA SUR CETTE PIERRE S'Y BRISERA, ET CELUI SUR QUI ELLE TOMBERA EN SERA BRISÉ. » (Évangile selon saint Matthieu, chap. XXI, v. 42.)

Si j'ai été prophète, tout le monde peut l'être comme moi, et j'en livre le secret : il ne s'agit que de croire à Celui qui a dit de Lui, ce que vingt siècles ont déjà confirmé : LE CIEL ET LA TERRE PASSERONT : MAIS MA PAROLE NE PASSERA PAS! (Matth., XXI, 42.)

Quoi qu'il en soit, Napoléon III, non-seulement parut abjurer son programme contre le pape; mais il passa même à l'antipode. Lui qui voulait imposer la *sécularisation* à Rome, il fut sur le point d'accorder ce qu'on eût appelé la *cléricalisation* en France : je veux dire l'exigence du mariage religieux pour la validation du mariage civil.

Si extraordinaire que paraisse le fait, il est certain. Il s'explique par le désir ardent dont il négociait alors la satisfaction, de se faire sacrer à Paris par le pape. Dieu sait ce qu'il eût fait des concessions par lesquelles il eût obtenu cet honneur, si Pie IX y eût consenti[1].

Ses mauvais desseins ne firent que s'envenimer de sa rancune par cet insuccès. Aussi ne tardèrent-ils pas à reparaître à la lumière. De là son entente avec Cavour pour faire poser au congrès de Paris : *la nécessité de réformes politiques en Italie* ET DE LA SÉCULARISATION A ROME.

De là la guerre d'Italie, source de toutes les fautes et de tous les revers politiques du second empire.

Cette guerre impliquait dans son programme d'affranchissement de l'Italie, non-seulement la Lombardie, mais aussi et surtout Rome capitale. L'unité italienne n'avait d'autre portée. C'était dès lors le but proposé, vers lequel Napoléon III, de complicité avec les révolutionnaires italiens, n'a cessé de tendre, sous tous les déguisements et par toutes les perfidies, et qui n'a été atteint passagèrement (un avenir prochain nous l'apprendra) que le jour où lui-même a été atteint définitivement.

Aussi, un des premiers mouvements de troupes eut pour objet

[1] Béranger a dit de Napoléon Ier :

Lui qu'un pape a couronné
Est mort dans une île déserte.

que n'a-t-il dit :

Lui qui du pape s'est joué
Est mort dans une île déserte?

C'est ce qu'eût fait Napoléon III. Avoir été couronné par le pape ne l'eût rendu alors, comme son oncle, que plus coupable.

l'occupation des Romagnes par le fameux 5e corps, commandé par le prince Napoléon, cette fois-ci à sa place; comme un des premiers effets de la guerre fut l'abolition du pouvoir temporel du pape dans ces provinces, et leur annexion au Piémont : celle des autres principautés italiennes ne vint qu'après.

La brochure *le Pape et le Congrès*, inspirée par l'empereur, démasqua alors toute sa politique : réduire le pouvoir temporel du pape, assiette de l'indépendance de son gouvernement spirituel s'exerçant sur le monde entier, au jardin du Vatican.

La difficulté consistait à amener le pape, sinon à s'exécuter lui-même, du moins à souffrir qu'on l'exécutât. Et comme, dès le début jusqu'à la fin de cette entreprise, Pie IX a pris, non-seulement pour son pouvoir dont il était dépositaire, mais pour le monde entier, religieux et social, cette magnifique attitude du droit et de la justice violés dans ce qu'il y a de plus auguste et de plus légitime, par ce qu'il y a de plus indigne et de plus inique, et qui se résume dans ce grand mot apostolique contre lequel s'est brisé le monde romain : *Non possumus*, la tâche de ses ennemis prenait une proportion humainement colossale.

Napoléon III en était convaincu. Il l'était même de plus que cela : il était persuadé, non par croyance éclairée, mais par expérience de famille, qu'il y a un mauvais sort attaché à tous ceux qui s'attaquent au pape. *Mon oncle est tombé pour avoir touché au pape*, disait-il souvent[1].

[1] *Tous ceux qui ont voulu manger du pape en sont morts,* a dit familièrement un grand historien.

Ce n'est pas là une opinion, c'est un fait; et un fait tellement répété et tellement constant, qu'on peut dire qu'il a atteint le caractère de loi, et que le plus lointain avenir le verra se reproduire comme l'a éloquemment auguré Macauley.

Qu'on en juge par le relevé suivant que la force des coïncidences a dicté aux journaux les plus indifférents à la question, et dont tout le monde peut aisément vérifier la rigoureuse exactitude :

1. Vers la fin du dixième siècle (972), Crescentius voulait absorber Rome. A deux reprises, il s'empara de l'autorité souveraine, il opprima les Souverains Pontifes et les exila; enfin, il conçut le dessein de restaurer, dans la ville sainte, l'autorité des empereurs grecs. Mais finalement, il fut pendu, par ordre, non du pape Grégoire V, mais de l'empereur d'Allemagne Othon III, et sa tête fut exposée sur les créneaux du château Saint-Ange.

2. Au douzième siècle, Arnaud de Brescia parvint à chasser le pape Eugène III et les cardinaux de Rome où il domina pendant dix ans, mais il fut pris par l'empereur Frédéric Barberousse, il fut mis en prison et de là condamné à la peine du feu. Ses cendres furent jetées dans le Tibre.

3. L'empereur Othon, surnommé le Grand, voulut absorber Rome; il chassa de son trône le pape Jean XII, de qui cependant il venait de recevoir la couronne impériale. Bientôt après, il fut emporté par une attaque d'apoplexie.

4. En 1209, Othon de Saxe, au mépris des lois de la justice et de ses pro-

Mais, ajoutait-il, *il y a une manière de s'y prendre*[1]. C'est-à-dire qu'il se flattait de pouvoir frauder avec Dieu, comme il fraudait avec les hommes.

messes solennelles, envahit le patrimoine du Saint-Siége, dans le dessein d'absorber Rome. Le pape lança sur lui une excommunication; quelque temps après. Othon fut vaincu à Bouvines par les Français, et les Allemands le dépouillèrent de sa couronne.

5. Frédéric Ier Barberousse, jaloux de posséder Rome, chercha à l'absorber. Le pape Alexandre III résista si bien, qu'il fut obligé de lui faire amende honorable. Ce prince se noya en traversant le Cydnus, en Cilicie, et sa famille éprouva toute sorte d'infortunes.

6. L'empereur Henri IV assiégea Rome trois fois, y établit un anti-pape et trôna lui-même quelque temps au Capitole; mais il dut s'enfuir à l'approche du Normand Robert Guiscard, qui rétablit le véritable pape saint Grégoire VII; et il alla plus tard mourir de misère à Liége.

7. L'empereur Henri V persécuta le pape Pascal II et voulut aussi absorber Rome; il eut à lutter contre de grands troubles qui lui firent perdre sa couronne.

8. Frédéric II conspira contre le pape et songea à absorber Rome; il mourut empoisonné par son propre fils.

9. Philippe le Bel persécuta Boniface VIII et se proposait d'absorber Rome; il mourut d'une chute de cheval à l'âge de quarante-six ans.

10. En 1798, la première République française ordonna au général Kellermann d'absorber Rome, et de la délivrer du joug des prêtres. Elle fut elle-même absorbée par le général Bonaparte.

11. Le même général Bonaparte, devenu l'empereur Napoléon Ier, fit à son tour absorber Rome, et y établit le département du Tibre. Il perdit son sceptre dans ce château même de Fontainebleau, où il avait tenu prisonnier le vicaire de Jésus-Christ.

12. Joachim Murat envahit, en 1815, les États pontificaux et chercha à absorber Rome. Trois mois après, il fut condamné à mort et fusillé.

13. Napoléon II avait reçu de son père le titre de roi de Rome, et, quoiqu'il n'eût pas contribué lui-même à l'absorption de cette ville, il alla mourir jeune dans ce même palais où fut signé le décret de la déchéance temporelle de Pie VII.

14. Louis-Napoléon, père du suivant, entra dans la société des Carbonari, se révolta contre le pape Grégoire XVI, et se proposait d'absorber Rome; mais il mourut bientôt après à Forli.

15. Cavour, Farini, Fanti et leurs compères ont voulu absorber Rome; ils ne sont plus.

16. Joachim-Napoléon Pepoli avait voté l'absorption de la cité éternelle : il n'est plus. Il n'est plus question des Persano, des Azeglio, des Belazi, des Borella, etc., qui ont également voulu absorber Rome.

17. Charles-Louis Bonaparte (Napoléon III), de concert avec son cousin, le prince Napoléon, a conspiré pour l'absorption de Rome. Ils viennent l'un et l'autre de tomber : l'un est passé de son trône dans une prison du roi de Prusse, et l'autre court çà et là en Europe comme un personnage sans nom et sans patrie.

La liste reste ouverte, et elle ne sera pas close de longtemps.

[1] C'est à M. de Tocqueville, ministre des affaires étrangères, et à propos de la lettre à Edgar Ney qu'il dit cela.

Pour cela, il *s'y prit* envers l'Église comme il s'y était pris envers la France : par la manœuvre de *sauveur*.

S'emparer du pouvoir, sous l'ombre de sauver ceux qu'on en dépouille : telle fut des deux parts sa tactique.

Occuper Rome, pour protéger le Pape contre ses spoliateurs italiens, pendant qu'on s'entendait avec ceux-ci pour poursuivre la spoliation ; fomenter la révolution, pour se donner le mérite de la contenir; prendre sur sa victime l'ascendant du bienfait, de manière à peser sur elle, et à l'amener, par reconnaissance, à se laisser immoler, sous peine de passer dans l'opinion pour ingrate, obstinée et intraitable ; recevoir de cette opinion ainsi égarée un renfort de secours qui investît en quelque sorte la papauté de toutes parts sur la terre, et ne la laissât respirer que du côté du ciel : tel fut le plan de Napoléon III.

Mais il avait affaire à cette sagesse à laquelle il a été donné d'avoir *la finesse du serpent non moins que la simplicité de la colombe*, et qui nous apparaît dans l'Évangile déjouant l'astuce des scribes et des pharisiens. Il lui fallut bien alors en venir à ce qu'il voulait le plus éviter, *à toucher au Pape*.

C'est ce qu'il fit dans la fameuse entrevue de Chambéry, où il dit à Cialdini, qui lui proposait l'envahissement des Marches et de l'Ombrie, cette parole historique : *Faites*, *mais faites vite*, parole funeste qui, par une coïncidence effrayante, est littéralement la même que celle qui fut dite à Judas, méditant le déicide dessein de livrer le Sauveur : *Quod facis*, *fac citius*[1].

C'est ce qu'il fit par une coopération plus directe, lorsque, trompant le vaillant la Moricière par la confiance en une coopération tout opposée, il fit tomber la fleur de la jeunesse française dans le guet-apens de Castelfidardo[2].

[1] Ev. Joan., XIII, 27.

[2] Dans les premières pages du mémorable Rapport du général de la Moricière sur l'invasion des provinces pontificales par l'armée piémontaise, qui fut jugé par l'opinion générale en Europe comme un monument de haute et sobre gravité historique, se trouvait un passage communiqué par lui, comme le document tout entier, à un comité d'amis, mais qu'il dut, sur l'avis de ces derniers, sacrifier au régime discrétionnaire qui pesait alors sur la presse, et n'en aurait pas permis la publication. Dans ce passage, qu'on peut lire encore dans le texte original de ce Rapport adressé au gouvernement pontifical, et déposé dans ses archives, l'illustre général déclarait avoir saisi, à son arrivée à Ancône, une dépêche adressée aux sociétés secrètes de cette ville, par le comité central annexionniste de Turin, transmettant la communication confidentielle qui venait de lui être faite par le gouvernement sarde, savoir, que, — par suite d'un récent accord entre l'empereur Napoléon III et les envoyés officieux du roi Victor Emmanuel, — les troupes piémontaises allaient tomber sur la petite armée pontificale et s'emparer des Marches et de l'Ombrie, sans avoir à craindre aucune opposition sérieuse du gouverne-

Vainement, après cela, joua-t-il la dérisoire comédie du retrait de notre ambassadeur de Turin, où il revint presque aussitôt; personne n'y fut trompé, et le méfait éclata à tous les yeux lorsque, par l'indiscrétion parlementaire du comte de Cavour, le monde entier apprit que la cession de Nice et de la Savoie avait été le prix de cette infamie.

Depuis lors, l'empereur n'a cessé de tenir suspendue sur la tête de Pie IX l'épée de l'Italie, en le menaçant du retrait de celle de la France, s'il ne se *réconciliait* avec ses spoliateurs par l'abandon du dernier débris de ses États. Rome capitale n'a cessé d'être *l'aspiration* du Piémont. La *convention de septembre*, qui avait pour objet de réduire la conjuration à des *moyens moraux*, a provoqué de la part de l'Italie contre la France un redoublement d'ingratitude, de haine et d'insolence que le gouvernement impérial traduisait en assurances redoublées de modération, de bonne foi et de bon vouloir, dont on ne pouvait se défier sans faire injure à ce peuple ami. Sur ces garanties, nos troupes un moment retirées de Rome, le Piémont s'est rué tout aussitôt sur le domaine de saint Pierre; et c'en eût été fait, dès lors, du siége de la catholicité, si l'opinion française, émue enfin de tant de perfidie, n'eût cette fois fait violence à ses représentants, trop longtemps complices du pouvoir, et si les grandes voix de Berryer et de M. Thiers n'eussent dicté ce mémorable *Jamais!* qui les honorera toujours, et qui a forcé l'empereur à aller se combattre lui-même à Mentana.

Que n'avait-il pas fait cependant pour pervertir cette opinion, et pour l'ameuter contre ce qu'il y a de plus sacré! Pour faire la guerre au Souverain Pontife en Italie, il n'avait pas craint de la faire à tout ce qu'il représente dans le monde. Il avait livré sa dignité vénérable en pâture aux passions démagogiques, y trouvant le double avantage et de le déconsidérer dans l'opinion, et de se prémunir à ses dépens contre ces passions qui le menaçaient lui-même. Il s'était porté le premier profanateur de ce qu'il devait le plus faire respecter, jusqu'à le faire insulter et jouer dans des pamphlets et sur les théâtres, par des plumes de sa domesticité. Il avait ouvert cette chasse, aussi ridicule qu'odieuse, aux *cléricaux*, que tant de graves personnages ont prise au sérieux, et qui était sérieuse en effet, mais contre ce qu'il y a de plus méritant et de plus honnête. Il avait décapité la grande et sociale institution de Saint-Vincent-de-Paul, dont il était d'ailleurs jaloux, parce qu'elle était chrétienne et non césarienne. Il avait fait

ment impérial. Restituer cette déclaration au Rapport du général de la Moricière, c'est la restituer à l'histoire. Elle dira que tout le machiavélisme de Napoléon III dans sa politique à l'égard de Rome n'aura pu faire qu'il n'y ait du sang, et du sang français sur ses mains.

plus : il avait osé conjurer contre le Christ, pour mieux atteindre son Vicaire, en patronnant cette *Vie de Jésus* qui a été le grand scandale religieux de notre siècle, et en tolérant du prince son cousin, et du sénateur son scribe, au mépris des plus vulgaires convenances, dont cependant il avait le tact, ces orgies sacriléges dont les débris étaient ouvertement jetés à la face du ciel et du monde chrétien, comme un défi et comme une insulte. Enfin Dieu lui-même avait été l'objet d'un vaste système d'élimination de l'instruction publique et populaire, et je n'ai pas besoin de rappeler quelles alarmes il jetait dans les familles par les connivences de son ministre préféré avec cette *ligue de l'enseignement* qui *solidarisait* l'impiété la plus radicale et la plus éhontée.

Qu'il ait eu conscience de cette impiété, et qu'il l'ait voulue au degré où elle effraye justement les consciences, j'aime à croire que non, et j'admets volontiers qu'il ne la partageait pas lui-même. Mais, outre qu'il n'avait pas de convictions éclairées et arrêtées en religion, et qu'il allait, comme Diderot le disait de Rousseau, du baptême des cloches à l'athéisme, il avait en politique une conviction des plus obstinées, une religion à lui des plus arrêtées, qui se subordonnait tout, qui justifiait tout à ses yeux : la religion de son pouvoir, jaloux de tout autre pouvoir, même de celui de la religion, dans le caractère de ses ministres et dans l'autorité de sa doctrine. Il n'admettait pas de partage entre César et Dieu dans le gouvernement des hommes, plus jaloux en cela même que son oncle, qui laissait du moins les âmes à l'Église en lui disputant les corps.

Quoi qu'il en soit, cette campagne si prolongée contre le Pape et contre l'Église, sur le terrain de la religion même, gardienne des mœurs, frein des vices et nerf des caractères, venant se joindre à la démoralisation directement fomentée sous son règne, l'avait accrue et avait miné l'empire. Tout était mûr pour la catastrophe ; en même temps que les fautes politiques d'où cette catastrophe devait éclater se rattachaient toutes à cette unité italienne, mère et auxiliaire de l'unité allemande, et dont l'objectif capital était encore Rome et le Pape.

De telle sorte que, au double point de vue politique et simplement moral, la conjuration de Napoléon III contre l'Église a gravement concouru à sa perte et à celle de la France.

Mais j'ajoute avec une conviction profonde, qu'au point de vue religieux proprement dit, la même cause a précipité sa chute, comme elle précipitera celle de tous ses imitateurs, en lui faisant encourir ce que j'appelle hautement un châtiment divin.

Lorsque Bossuet, parlant si éloquemment de *Celui qui règne dans les Cieux et de qui relèvent tous les empires*, disait : « Soit qu'il élève

« les trônes, soit qu'il les abaisse; soit qu'il communique sa puis-« sance aux princes, soit qu'il la retire à lui-même et ne leur laisse « que leur propre faiblesse, il leur apprend leur devoir d'une manière « souveraine et digne de lui; car, en leur donnant sa puissance, il « leur commande d'en user comme il le fait lui-même pour le bien « du monde; et il leur fait voir, en la retirant, que toute leur ma-« jesté est empruntée, et que, pour être assis sur le trône, ils n'en « sont pas moins sous sa main et sous son autorité suprême. » Lorsqu'il parlait ainsi, dis-je, il ne déployait pas un vain thème oratoire. C'est là une vérité dont la loi peut et doit souvent nous échapper, par la hauteur où elle s'exerce, mais qui se laisse entrevoir par des éclairs et des coups trop terribles pour qu'il soit permis à une raison attentive et saine d'en douter.

Quelle puissance a été plus visiblement *empruntée* que celle de Napoléon III? Il n'était pas besoin de sa chute pour le montrer. Je dirai même que ce qui a été extraordinaire, ce n'est pas sa chute, c'est son élévation. La Providence n'a pas eu, si j'ose ainsi parler, beaucoup à faire pour le renverser : elle n'a eu qu'à le laisser choir de toute la hauteur où elle l'avait porté, en retirant sa main, qui seule l'y soutenait. Quand on considère où elle l'avait pris et ce qu'il était, on ne s'étonne pas de ce qu'il est redevenu, et on reconnaît en lui le même homme.

Mais pourquoi son élévation, et, après son élévation, pourquoi sa chute?

Ce qui nous empêche de démêler les secrets ressorts de la Providence dans les révolutions des empires, ce n'est pas seulement leur profondeur, mais leur complexité. Dans la nature inerte, son action est plus simple, et dès lors plus saisissable. Dans l'humanité, il en est tout autrement, parce que cette action, sans être moins souveraine, se complique de notre liberté, de notre mérite ou de notre démérite, de notre concours ou de notre résistance, que Dieu respecte en les éprouvant, et d'après lesquels il dispose ses plans jusqu'à nous les subordonner, ce semble, mais pour mieux les réaliser dans un ordre supérieur à des fins mesurées sur les partis infiniment multiples et divers qu'il veut en tirer.

En faisant à Napoléon III l'avance de cette étrange fortune qui l'a pris si bas et qui l'a élevé si haut; bien plus, en l'inspirant, dirait-on, quelquefois, de la grande situation qu'elle lui avait faite, il semble que la Providence ait voulu se railler de nous, pour humilier l'orgueil des sages et des prudents qui se raillaient eux-mêmes de lui, et qui n'avaient su prévenir et encore moins prévoir les événements où ils se sont laissé prendre.

On peut dire aussi qu'elle a voulu mettre Napoléon III à l'épreuve

de cette fortune par laquelle il aurait dû se sentir et se tenir d'autant plus sous sa dépendance qu'elle était plus gratuite, et mettre aussi la France à l'épreuve de tous les périls et de tous les devoirs qui pouvaient résulter pour elle de l'abus qu'il en ferait.

Enfin la Providence se réservait ce qui arrive aujourd'hui : le dénoûment du drame impérial, la moralité de la peine, que saint Augustin a si justement appelée l'*ordre du crime*, et dont le *délai*, de la part de Celui qui *chôme un temps non trop long pour un Dieu*, comme dit le vieux Plutarque, nécessaire pour amasser la matière du châtiment, en fait éclater d'autant plus la justice[1].

Combien, entre toutes les infidélités de Napoléon III à la Providence, celle que nous venons d'exposer en dernier lieu, d'avoir osé tourner le pouvoir qu'il tenait de Dieu contre la religion même de Dieu sur la terre, s'accuse-t-elle vivement, et comme en traits de feu, par le rapport étroitement circonstanciel de l'explosion du châtiment avec la consommation du sacrilége! Qui ne voit le caractère divin de ce châtiment dans la conjoncture du dénoûment de sa conspiration contre l'Église avec le cataclysme où il a disparu et où nous nous débattons?

De longue date déjà il marchandait la neutralité de l'Italie au prix de Rome. Il avait réservé longtemps cette noble et sainte proie, soit pour la faire valoir davantage, soit par une secrète appréhension de tomber en la livrant. Il n'était pas sans redouter ce prophétique anathème que nous lui rappelions : *Celui qui tombera sur cette Pierre s'y brisera, et celui sur qui elle tombera en sera brisé.*

Il livre Rome enfin, la papauté — *la Pierre* — et du contre-coup il est renversé. Comme si elle eût fait contre-poids, par le dernier respect qu'il avait eu pour elle, à toutes les fautes et à toutes les folies de son règne, il perd l'équilibre de sa raison, ce dernier sens que Dieu retire à ceux qu'il veut perdre, ce *sens de l'abîme*, qu'il avait eu jusque-là, et qui soudain lui fait défaut. Contre toute prudence, tout avertissement, toute protestation, sans être prêt, sans écouter ce que mille voix lui apprenaient des formidables préparatifs de la Prusse, gratuitement et pouvant tout éviter, il risque tout! Escorté de favoris, traînant après soi tout le confort de la vie impériale, sans approvisionnements ni munitions de guerre proportionnés à la grandeur colossale de l'entreprise, sans organisation ni direction, avec une incurie et une incapacité qui ont stupéfié le monde, il va s'engouffrer dans le plus épouvantable désastre! Sans lui ménager ou lui laisser se frayer une retraite, il y entraîne, par une capitulation en campagne sans exemple, une vaillante armée de 100,000 hommes,

[1] Voir l'admirable traité *Sur les délais de la justice divine dans la punition des coupables,* par Plutarque.

qu'il fait, de son chef, prisonnière de l'ennemi! Sa couronne, sa dynastie, nos forces, notre honneur, notre territoire, tout y passe, et il trouve le secret d'enterrer dans une honte qui l'égale, si elle ne la surpasse, la gloire légendaire de son nom!

Et encore, jusque dans le détail, quelles autres coïncidences! La décision qui livrait Rome au Piémont, par le retrait de nos troupes, était portée, mais elle n'était pas encore accomplie. Elle se consomme pendant que nos armées sont sur le Rhin, et le même jour (6 août) où notre dernier soldat quitte Rome (en même temps aussi que, bravant toute pudeur morale et patriotique, le dernier préfet impérial de la Seine érige à Paris une statue à l'obscène insulteur de Jeanne d'Arc et au plat adulateur du vainqueur de Rossbach), l'empire reçoit le premier coup à Forbach et à Reichshoffen. Le même jour encore (19 septembre) où les troupes piémontaises entrent à Rome, les troupes prussiennes investissent Paris, qui voit fuir jusque sur ses boulevards nos soldats emportés par une panique inexplicable, à la déplorable affaire de Châtillon!

Certes, nous n'avons pas le droit de faire les esprits forts, après ce que nous a valu le mépris des convictions et des devoirs qui ont toujours et partout régi les hommes. Dieu a trop repris sa place au dehors, par les terribles événements qui tiennent encore en question nos destinées, pour la lui disputer au dedans de nous, et ne pas nous rendre enfin à ce grand assiégeant de nos âmes, mais qui ne les assiége que pour les délivrer. Pour moi, dans ce spectacle biblique de sa souveraineté et de notre dépendance, de sa justice et de nos malheurs, parmi tant de ruines, tant de sang et tant de deuils, — au brisement formidable d'un empire qui, hier encore, représentait aux yeux de l'univers, et dont il ne reste plus trace aujourd'hui, — j'ai compris le sens, j'ai eu le mot de la catastrophe. J'ai vu reparaître comme les doigts mystérieux de cette main qui glaça autrefois de terreur le roi de Babylone; je les ai vus écrire de nouveau sur les murs de la salle du festin, sur la façade de l'Opéra, au-dessus du groupe abject qui insulte encore à nos malheurs, et sur ces demeures impériales foudroyées depuis par la guerre ou incendiées par la révolution; je les ai vu tracer ces mêmes mots, ce même arrêt :

« J'ai supputé les jours de ton règne, et j'en ai arrêté le compte.
« Tu as été pesé dans la balance, et tu n'as pas été trouvé de poids.
« C'est pourquoi je t'ai jeté bas de ton trône[1]. »

[1] Daniel, v. 27.

* * *

---

# LE PÈRE CAPTIER

## ET L'ÉCOLE ALBERT-LE-GRAND

---

On a lu, dans *le Correspondant* du 25 juin dernier, les *Actes des martyrs d'Arcueil ;* la résignation chrétienne du P. Captier et de tous ses compagnons de captivité, leur courage héroïque devant la mort. Nous voudrions dire aujourd'hui par quel sentiment profond du devoir le prieur de l'école Albert-le-Grand était resté fidèle à son poste, pendant la terreur, avec une partie considérable de son personnel ; ses longues tribulations, ses espérances et les services que, même alors, il a encore pu rendre aux malheureuses victimes de l'insurrection parisienne. Nous serons bref, mais peut-être assez heureux pour faire aimer et chérir encore un peu plus les victimes de l'avenue d'Italie.

### I

L'an dernier, au mois de juillet, quand un gouvernement présomptueux et inepte, sans motifs sérieux et sans préparatifs, avait brusquement déclaré la guerre à la Prusse, le P. Captier ne fit un mystère à personne de ses appréhensions. Déjà le plébiscite l'avait effrayé, et maintenant on jetait à l'improviste la France dans une aventure qui ne pouvait aboutir, si elle était heureuse, qu'à une recrudescence du despotisme. Mais l'honneur du pays, sa prépondérance militaire, son avenir peut-être, étaient engagés, et il n'hésita pas un instant. Sur sa demande, maîtres et élèves s'associèrent, dans la mesure de leurs forces, aux généreux efforts du patriotisme. Les élèves offrirent une somme considérable pour les victimes futures de la guerre. Un jeune philosophe, M. Morisseau, fils d'un ancien

rédacteur de *l'Assemblée nationale*, à peine bachelier de la veille, était parti comme volontaire à la fin de juillet. Tous les élèves valides de l'École préparatoire imitèrent son exemple, ainsi que les maîtres laïques encore assez jeunes pour supporter les fatigues de la guerre : MM. Lombard, ancien élève de l'École polytechnique, Mothon et Rérolle. Trois Pères du tiers ordre enseignant, entrèrent comme aumôniers dans les ambulances internationales, où ils restèrent jusqu'à la fin de la guerre : les PP. Baudrand et Barral à la suite des troupes de Mac-Mahon, et plus tard, après Sedan, avec Faidherbe et Chanzy, le P. Régnier avec Bourbaki.

Le P. Captier, resté au collége avec les PP. Cotrault, Houlés, Rousselin, Bourard, quelques maîtres auxiliaires et l'humble rédacteur de ce travail, transforma l'école Albert-le-Grand en ambulance internationale, sous le feu des avant-postes allemands, et aucun établissement particulier n'était en mesure, par sa position, de rendre plus de services. Du 18 septembre à la fin de janvier, plus de douze cents malades ou blessés, Français et Allemands, entrèrent dans nos salles. Les Prussiens respectèrent la convention de Genève, et, à part quelques obus égarés qui tombaient dans les cours et dans les jardins de l'établissement, la maison resta debout. Ses ressources, il est vrai, étaient presque épuisées par tant de sacrifices prolongés si longtemps, mais le P. Captier avait l'âme trop fière, le patriotisme trop ardent pour se plaindre. S'il était triste, c'était des malheurs de la France. Il aurait donné sa vie et son cher collége pour la défaite de l'Allemagne[1].

Après la signature des préliminaires de la paix, il ne nous restait plus qu'un très-petit nombre de blessés. L'établissement était redevenu libre, et l'air pur d'Arcueil avait chassé les derniers miasmes de nos salles où, du reste, jamais aucun symptôme contagieux ne s'était déclaré. Un grand nombre de familles demandèrent à nous ramener immédiatement leurs enfants. Le Père prieur hésitait bien encore un peu, et il avait renvoyé au mercredi d'après Pâques la rentrée obligatoire du collége; mais les instances des parents furent plus fortes que lui. Nos classes étaient rouvertes quand les troubles de Paris éclatèrent. On ne pouvait se faire aucune illusion sur la

[1] Pendant l'armistice, plusieurs officiers bavarois et silésiens vinrent s'établir au collége. En les comparant avec ce que nous avions vu pendant le siége, le P. Captier n'avait pas eu de peine à se convaincre comme nous tous, de leur supériorité. Tous ces officiers étaient fort instruits. Ils nous empruntèrent un grand nombre de livres sérieux. Un jour, une vive discussion s'était élevée entre eux, à savoir si le Méandre avait son embouchure au nord ou au sud de Samos, et ils vinrent gravement consulter nos cartes de géographie ancienne. Nous n'étions guère habitués à tant de science géographique chez nos officiers.

nature du mouvement : c'était la guerre civile après la guerre étrangère, des périls nouveaux et plus terribles, l'avénement de la Commune et peut-être de sanglantes proscriptions, en tout cas des épreuves certaines et prolongées. Le Père fit prévenir les familles de retirer leurs enfants. Mais déjà les communications de Paris avec la province étaient difficiles, et sur un certain nombre de lignes à peu près impossibles. Quelques parents insistèrent pour laisser leurs enfants au collége.

A cette époque le Père prieur était un peu souffrant : il avait de fréquentes crises nerveuses et de pénibles insomnies. Nous l'engagions à prendre des vacances, mais sans parvenir à le décider. « Pas encore maintenant, disait-il ; un peu plus tard. » Le soir du jour où les journaux nous avaient appris l'arrestation de l'archevêque de Paris, nous insistâmes de nouveau, et cette fois au nom des dangers manifestes qu'il pouvait courir à l'école. L'un de nous lui dit : « Après ce qui vient de se passer à Paris, il faut s'attendre à tout ; la persécution religieuse commence, et Dieu sait où ces fanatiques s'arrêteront. Vous êtes le supérieur de l'école. D'un jour à l'autre, une de leurs bandes peut venir ici vous enlever et vous jeter dans une prison comme otage. Partez quand il est encore temps. Deux ou trois d'entre nous resteront au collége pour les classes et le service de l'ambulance, s'il y a lieu. » Le Père réfléchit un instant. « Non, reprit-il, je ne partirai pas. Vous n'êtes pas sans connaître « les préventions qui existent encore, dans un certain milieu, contre « le tiers ordre enseignant et contre le prieur de l'école Albert-le-« Grand en particulier. Si, après mon départ, la situation s'aggra-« vait, on ne manquerait pas de dire que je me suis soustrait l'un « des premiers au péril par la fuite, et il ne faut pas qu'on puisse « jamais proférer une telle parole ; non, il ne le faut pas. Restons « ici humblement, modestement, sans bruit, mais sans défaillance. « Le drapeau de la convention de Genève nous protége ; personne ne « nous menace encore, et il y a tant de bien à faire ! » Après diverses considérations sur les causes et la nature de la révolution parisienne, et qui toutes n'étaient pas à l'honneur des hommes du 4 septembre, le P. Captier ajouta d'un ton ému : « Vous m'avez tout à « l'heure demandé une chose impossible. Lors même que je serais « moins bien portant que je ne suis, le devoir m'enchaînerait ici. Il « nous reste des élèves ; nous avons des religieuses, des maîtres « auxiliaires, un personnel considérable. Je suis responsable de tout. « Si je partais, à chaque heure du jour et de la nuit j'éprouverais « des angoisses mortelles. Une telle existence serait pour moi une « mort de tous les instants. Je n'en veux pas... Mais je ne retiens « personne, je ne blâme aucune détermination. »

Les jours suivants, le Père reprit encore chacun de nous à part pour lui donner toute liberté de partir s'il le voulait. Mais, puisqu'il restait, nous étions bien résolus à ne pas l'abandonner. Faut-il le dire? son invincible confiance nous avait gagnés. Nous n'avions plus peur.

Nos tribulations commencèrent le jeudi saint. Dans l'après-midi, MM. Gauquelin et Gauvain, maîtres auxiliaires au collége, avaient reçu la visite de quelques parents venus de Paris. Ils les reconduisirent jusque sur la route d'Orléans, à la hauteur du fort de Montrouge, non peut-être sans leur montrer du geste les positions respectives des gardes nationaux et de l'armée française. A peine étaient-ils rentrés, qu'un détachement d'insurgés sortis du fort se faisait ouvrir les portes du collége et pénétrait dans l'établissement. Leur chef demande à parler au supérieur et lui dit : « Deux espions de Versailles viennent tout à l'heure de relever le plan du fort, et ils sont entrés ici. Nous venons les chercher. Où sont-ils? »

Le P. Captier ne comprenait rien à ce langage. Par bonheur, MM. Gauquelin et Gauvain étaient proches, et ils se mirent à la disposition des gardes nationaux, qui les emmenèrent. Sur les instances du P. Cotrault, le soir même on les remit en liberté, et le *gouverneur* de Montrouge prit prétexte de l'incident pour nous honorer de sa visite. Ce n'était pas du tout un méchant homme; pendant le siége de Paris, nous l'avions soigné à l'ambulance, et il avait à cœur en ce moment de nous remercier : « Nous étions de braves gens, bien serviables; son estime nous était acquise. » Que sais-je encore? Il poussa la complaisance jusqu'à promettre des laissez-passer au P. Cotrault et au Père prieur. Il est vrai que tant de bon vouloir était suivi d'un petit correctif : la demande de trois lits montés pour les officiers du fort et une centaine de couvertures pour les gardes nationaux. Mais il demandait avec tant de grâce! Enfin, en nous quittant, il promit au Père prieur son appui, dans le cas où nous serions inquiétés. Le lendemain il nous envoya quelques malades, et c'est ainsi que des rapports réguliers s'établirent entre le collége et le fort de Montrouge.

Le dimanche de Pâques, nouvelle visite. Cette fois, le commandant du fort n'est plus seul; le colonel de la 14e légion l'accompagne. Il venait, lui aussi, requérir à l'amiable quelques matelas pour son installation. Ce colonel était un repris de justice bien connu dans Arcueil, le type achevé de l'effronterie et de la bassesse. « Quand tout sera fini, dit-il au P. Cotrault en le quittant, n'est-ce pas que vous me donnerez de l'ouvrage chez vous : je suis peintre en bâtiment. »

Je ne sais si ce grotesque personnage existe encore : peut-être bien.

Le commandant des Hautes-Bruyères ne nous témoigna pas une moindre estime; il écrivit même une lettre emphatique au P. Captier pour le remercier d'avoir rétabli l'ambulance du collége. Les bataillons campés près de nous, à la grange Ory, à la ferme Millaud, dans Arcueil, nous montrèrent presque tous les mêmes dispositions, et au même prix : il fallut encore leur abandonner quelques lits et bon nombre de couvertures de laine; mais c'était tout. A Bicêtre, on était moins bien disposé pour nous, et dans la semaine de Pâques nous fûmes envahis par un détachement de gardes nationaux sortis du fort. C'était le moment où l'on faisait des perquisitions dans les maisons religieuses et dans les églises. On venait de trouver cinq mille fusils chez les Pères dominicains de la rue Jean-de-Beauvais, deux mille à Notre-Dame, et d'énormes quantités de munitions, avec des armes de toute espèce, chez les Pères jésuites, à la rue des Postes!... Du moins c'est ce que nous affirmaient sans rire les gardes nationaux. Les journaux l'avaient dit, et c'était vrai.

Nous étions de la « bande, » de la « séquelle, » et sans doute nous devions aussi posséder un matériel de guerre considérable. En tout cas il était presque sûr qu'un souterrain, creusé dans les carrières, allait d'Arcueil jusqu'à Versailles, au château de Louis XIV, et il était presque sûr encore que la porte d'entrée se trouvait au collége. C'est ce qu'il fallait constater sans délai.

— Eh bien ! dit le Père prieur, nous allons vous conduire partout, et vous verrez par vous-mêmes.

Après avoir visité toutes les pièces de l'établissement et parcouru avec le plus grand soin les anciennes carrières, qui s'étendent assez loin sous le collége, les gardes nationaux voulurent bien reconnaître que nous n'étions pas armés et que la porte du fameux souterrain n'était pas chez nous. Mais elle existait, à n'en pas douter, un peu plus loin, dans les carrières voisines, et les gardes nationaux finiraient bien par la trouver. Le chef du détachement avait rassemblé ses hommes, et nous nous attendions à leur départ; mais il ne se pressait pas, et il fit remarquer au P. Cotrault, économe, qu'il faisait bien chaud. Le Père comprit à demi-mot, et lui demanda, puisque l'on n'avait rien trouvé de suspect chez nous, s'il ne voudrait pas accepter quelques rafraîchissements.

— Tout de même, reprit l'officier.

Sans tarder, le Père économe fit distribuer du pain et du vin aux gardes nationaux. L'apparition des domestiques avec des paniers remplis de bouteilles pleines fit l'effet d'un coup de théâtre. Les lan-

gues se délièrent, et Dieu sait les propos qui s'échangèrent. A les croire, ces gardes nationaux de la Glacière étaient tous de braves et d'honnêtes gens bien pacifiques, tandis que le petit Thiers, avec ses gendarmes et ses chouans, n'était qu'un gredin et le complice des Allemands pour égorger Paris. Il avait trahi; « mais attendez un peu, nous irons à Versailles lui tailler une veste! » Ces « honnêtes gens » ne nous quittèrent qu'à regret, et en distribuant force poignées de mains à qui voulait les recevoir. En traversant le village d'Arcueil pour remonter à Bicêtre, ils ne tarissaient pas en éloges sur les « moines blancs » qui les avaient si bien reçus, et qui tout de même, pour des prêtres, étaient de bons... patriotes.

Nous étions fort tristes, et honteux pour la France, pour Paris, de tant de dégradation; mais nos appréhensions étaient moins vives. Ce n'était que grotesque: une descente de la Courtille, le lendemain du mardi gras.

A part de rares exceptions, les gardes nationaux soignés par nous étaient d'une malpropreté repoussante, affaiblis par l'ivrognerie et la débauche. C'était à se croire en présence des sept péchés capitaux; et cependant la fleur du parti, la pure canaille, ne se faisait pas transporter chez nous. On ne nous envoyait guère que les moins égarés, et sur leur demande. Les autres détestaient trop les moines blancs, comme on nous appelait, pour réclamer nos soins, et ils se faisaient transporter à Paris. Mais les Pères allaient eux-mêmes, du consentement des chefs, relever les blessés aux avant-postes, et s'ils étaient gravement atteints, nous les gardions à l'ambulance. Épuisés comme ils l'étaient, leur guérison était difficile, et nous eûmes la douleur d'en perdre un assez grand nombre. Presque tous se confessaient avant de mourir; plusieurs même prévenaient nos discrètes interrogations et nous disaient tout bas : « Mon père, je veux me confesser. » Ces moribonds n'étaient pas d'ordinaire sans famille. La présence d'une mère, d'une sœur, était pour nous une grande force. D'autres femmes, au contraire, étaient de véritables furies. Mais il est bon de ne pas tout dire et de taire certains détails trop pénibles.

Le P. Bourard passait une partie de ses journées à recopier le manuscrit d'un *Traité des anges* qu'il est allé finir dans le ciel, et l'autre à visiter les malades. Avec sa nature sympathique et toute parisienne, dans l'excellente acception du mot, il s'était pris d'une véritable affection pour eux. Dire tout le bien qu'il a fait à ces pauvres égarés serait impossible. Dieu seul le sait.

Nos malades parlaient volontiers, et de tout. Mais quelles théories et quelles aberrations morales! C'était à se croire à Charenton, dans un conciliabule de fous. Chez le grand nombre de ces hommes, le sens

moral était complètement perverti, anéanti. Ils avaient perdu toute notion de justice et de devoir, tout sentiment de responsabilité personnelle. Ils n'avaient même pas d'opinions politiques. Depuis six mois ils étaient grisés de sophismes. On s'est épouvanté des abominables doctrines de la Commune; mais pendant tout l'hiver, les clubs des faubourgs avaient retenti des mêmes blasphèmes, et le triste gouvernement d'alors n'avait pas sévi. Les optimistes, les partisans de la liberté illimitée, les fins rhéteurs de la politique, se contentaient de hausser les épaules, et ne prêtaient qu'une attention distraite à de pareilles folies. Il ne fallait pas les prendre au sérieux. Jamais, dans la France moderne, nous ne reverrions les scènes atroces de 1793. D'ailleurs, le club était une soupape de dégagement, et l'on pouvait laisser en toute conscience les apôtres d'une nouvelle Terreur faire appel presque chaque soir, et dans tous les quartiers de Paris, aux plus sauvages passions, provoquer à la guerre civile, au vol, à l'incendie[1]. On peut voir où cette condescendance pour d'affreux coquins nous a menés. La Commune était faite dans les esprits avant de triompher sur la place publique, et, dès le mois de janvier dernier, peut-être même de décembre, le Comité central de la garde nationale, fort indifférent à la défense nationale, se préparait à saisir le pouvoir. Le 18 mars, il était le maître de Paris.

Je reviens à nos gardes nationaux et à la triste existence qui nous était faite. Le printemps était alors dans toute sa beauté : des rayons d'or tombaient sur la terre; la verdure des bosquets grandissait à vue d'œil, et de toutes les branches d'arbres s'échappait à flots pressés la plus brillante végétation, feuilles vertes et fleurs au parfum pénétrant. Jamais peut-être la bonne nature, *alma parens*, n'avait déployé de plus grandes, de plus irrésistibles séductions. Chaque jour elle se faisait plus belle et plus charmante; mais hélas! en pure perte. Il nous était presque impossible de sortir sans nous heurter à quelque garde national, avec son fusil au bras, le propos gouailleur ou cynique aux lèvres. Nous restions dans nos chambres et dans nos salles. La seule distraction encore facile était de monter, pendant le jour, dans les étages supérieurs de la maison, et d'interroger du regard le plateau de Châtillon où campaient les troupes françaises. Le plus souvent, comme sœur Anne, nous n'apercevions pas grand'chose; mais si, par hasard, nous avions découvert le képi ou le pantalon rouge d'un lignard derrière les arbres, ou si le travail des batteries en construction nous semblait plus avancé que la veille, nous avions de la joie tout le reste de la journée. Il faut avoir passé deux longs et interminables mois au milieu des insurgés parisiens,

[1] Voir *Les Clubs de Paris pendant le siége*, par M. de Molinari.

dans un enfer terrestre et séquestrés du monde des honnêtes gens, pour comprendre tout le plaisir que peut donner un uniforme de soldat entrevu dans la brume, à trois kilomètres de distance; mais qu'ils étaient lents à descendre dans la plaine !

Chaque soir le Père Captier nous rassemblait autour de lui, dans sa chambre de travail, et c'était le moment un peu agréable du siége. Souvent l'excellent curé d'Arcueil, M. l'abbé Durand, venait nous rejoindre, toujours gai, toujours de bonne humeur. Si, par hasard, la conversation tournait au lugubre, le Père nous proposait une innocente partie de domino, et la soirée s'achevait dans une douce animation. D'autres fois, quand l'air était pur et lumineux, nous sortions sur la galerie pour écouter le chant du rossignol dans le lierre, ou, distraction moins agréable, le sifflement des obus dans l'espace. Le Père prieur allait encore à Paris tous les mardis, dans son cabinet de la rue Madame. Ces jours-là il nous apportait nouvelles et journaux, parfois même des correspondances de Versailles.

Cependant chaque semaine, chaque jour nous rapprochait de la délivrance, et la canonnade de Mac-Mahon nous faisait tressaillir d'allégresse. A coup sûr, nous n'étions pas sans nous demander ce qui se passerait dans Paris au dernier moment? Le Père avait alors des tristesses et des pressentiments incompréhensibles. Il se plaignait presque d'avoir trop peu fait pour Dieu, pour la France. Le mardi 16 mai, à son dernier retour de Paris, il nous dit, et je n'oublierai de ma vie cette parole : « Le terme de la délivrance approche, on craint beaucoup pour les otages ; vous verrez que nous serons les seuls à ne pas souffrir. »

Juste trois jours après, le vendredi 19 mai, nous étions enlevés de l'école et conduits comme des malfaiteurs au fort de Bicêtre, sous la garde de Léo Meillet. Le 24 mai, l'archevêque de Paris était fusillé avec cinq autres otages, et le lendemain jeudi, sur un autre point de Paris, avait lieu le massacre de l'avenue d'Italie[1] !

Sous le feu des assassins, le P. Captier se retourna pour adresser un dernier et suprême encouragement à ses compagnons de

[1] Le massacre n'a pas eu pour cause l'exaspération des gardes nationaux chassés le 25 au soir de leur position à la butte aux Cailles par les troupes françaises, comme on l'a dit.

Dès l'avant-veille on était prévenu à la prison disciplinaire du neuvième secteur de notre prochain transférement dans ce lieu de détention, pour y être fusillés; et comme le gardien-chef, Henri Bourgoin, n'inspirait aucune confiance à cause de sa modération relative, on l'avait remplacé par le nommé Bouin, celui-là même qui nous a livrés dans l'après-midi du 25 au *colonel* de la 13e légion, le sieur Cerisier, et à ses hommes. Le matin du même jour Léo Meillet nous mettait « en liberté » à la seule condition pour nous de le suivre jusqu'à la mairie des Gobelins !

martyre : « Allons, mes amis, pour le bon Dieu ! » Quelques secondes plus tard, lui, les PP. Cotrault, Bourard, Delhorme, Chatagneraie, trois maîtres auxiliaires et cinq domestiques avaient quitté ce monde pour entrer dans l'éternelle béatitude. On les avait massacrés non par ressentiment politique, ni même comme otages, mais par haine de l'Église et de la robe blanche de dominicain, et ainsi s'accomplissait le mot sinistre d'un brigand de la Commune, quelques semaines auparavant : « Vous êtes de la *séquelle* comme les autres, et d'autant plus dangereux que vous nous trompez par vos démonstrations d'humanité. »

Ce malheureux voulait parler de l'ambulance du collége, et il nous accusait de recevoir les gardes nationaux blessés dans nos salles pour les empoisonner !

Nous pourrions nous arrêter ici ; mais *le Correspondant*, qui perd dans le prieur d'Arcueil un collaborateur et un ami, se fait un devoir de rappeler, au moins en quelques mots, les titres de ce grand religieux à l'estime publique, à la reconnaissance affectueuse des familles.

## II

Le P. Captier était né à Tarare, en 1829, d'une famille honorable et chrétienne[1]. Pâle comme les Lyonnais, il était de petite taille, avec une constitution délicate, mais la figure expressive, le regard profond et limpide. Ame d'élite, il avait les plus belles qualités de l'intelligence et du cœur. Le fond excellent de sa nature, et pour parler la langue de Pascal, sa faculté maîtresse, était la volonté. Dans ce corps d'apparence un peu chétive, habitait une incroyable énergie de caractère. C'était un homme de commandement.

Mis de bonne heure en relations avec le P. Lacordaire, il devint son disciple chéri et l'un des premiers novices du tiers ordre enseignant, à Flavigny. Successivement maître élémentaire à Lyon, censeur et professeur à Sorèze, économe et prieur à Oullins, il avait passé par tous les degrés de l'enseignement, et comptait déjà au nombre des maîtres les plus autorisés de la jeunesse, lorsque par suite du développement de l'ordre, et sur le conseil de ses amis, il vint à Paris au printemps de 1863, pour jeter les premières assises de l'école Albert-le-Grand. Il avait alors trente-quatre ans.

[1] Son père était notaire. Il est mort tout récemment. Le seul héritier de la famille est aujourd'hui l'abbé Captier, membre distingué de la congrégation de Saint-Sulpice, et directeur du grand séminaire de Lyon.

De grandes épreuves l'attendaient. L'empire était plus hostile que jamais à la liberté d'enseignement, et il tenait dans une suspicion toute particulière les disciples de Lacordaire. Il avait bien voulu tolérer dans les provinces l'établissement du tiers ordre enseignant ; mais, en dépit des prescriptions de la loi, il prétendait le tenir à distance de la capitale. Le ministre de l'instruction publique était alors M. Duruy, le libéral que chacun sait. Vainement le P. Captier avait rempli toutes les formalités légales, chaque jour on lui suscitait de nouvelles tracasseries ; vainement encore, il s'était adressé aux défenseurs naturels de la liberté d'enseignement, presque partout il n'avait reçu qu'un froid accueil, ou tout au plus de stériles marques de sympathie. Les vrais partisans de la liberté des ordres enseignants, le grand comte de Montalembert en tête, lui tenaient, il est vrai, un langage tout différent et l'exhortaient à lutter jusqu'au bout ; mais ils étaient sans le moindre crédit dans les conseils du gouvernement, et une œuvre patronée par eux était sûre d'attirer sur elle toutes les foudres de l'administration. Cependant le P. Captier ne perdait pas courage ; sans autre appui que le texte de la loi, à force de démarches et d'instances, il finit par arracher au ministre l'autorisation d'ouvrir. On était à l'automne de 1863 ; mais la robe blanche du P. Lacordaire faisait toujours peur au gouvernement, et quelques semaines après l'ouverture de l'école, un commissaire de police enjoignit au P. Captier de quitter son costume religieux s'il ne voulait quitter Arcueil !

Nous ne racontons pas une histoire bien ancienne. Ces ridicules persécutions avaient lieu il y a huit ans à peine ! Et dire qu'à cette époque du règne, personne, à part un petit groupe de libéraux, n'osait plus réclamer la simple et franche exécution de la loi de 1850 ! Il est vrai que, dans le même temps, le gallicanisme parlementaire était bien vu dans les conseils de la couronne, et que si la robe blanche du tiers ordre était le cauchemar de nos grands hommes d'État, ils redoutaient beaucoup moins le dévergondage des théâtres et les excès d'une presse éhontée.

On sait ce que devint l'école Albert-le-Grand entre les mains du P. Captier. Après sept ans à peine d'existence, elle comptait au nombre des écoles libres les plus florissantes et les plus en vue du pays. Le nom du P. Lacordaire avait amené les premiers élèves, l'habile direction du P. Captier fit le reste. Dans ses programmes, il avait promis de donner à la fois une forte éducation *chrétienne et nationale* à la jeunesse qui fréquenterait l'école, et cet engagement n'était pas un vain mot. Les préventions tombèrent, et les amis naturels de l'école osèrent manifester hautement leur approbation. Ce n'était

que justice. Les idées du Père prieur en matière d'enseignement étaient larges et hardies. Il avait de bonne heure rompu avec nos vieilles traditions universitaires d'obéissance passive, si funestes à l'esprit français. Dans sa pensée, le collége moderne était une préparation à la vie publique, avec ses luttes et ses orages, et non un acheminement littéraire à d'oisives distractions dans un repos honteux. Pour lui, les causes de la décadence nationale n'étaient que trop manifestes. Il les trouvait non-seulement dans l'invasion du luxe et de la corruption modernes, mais surtout dans cet esprit casanier et frivole, étranger à toute belle initiative, qui nous caractérise depuis tant d'années. C'est pourquoi, au lieu de comprimer l'enfant, il voulait lui apprendre avant tout à se respecter lui-même et à respecter tout ce qui mérite le respect en ce monde; à bien se pénétrer de cette maxime : c'est que, sans travail sérieux, sans discipline volontaire et sans forte moralité, on ne devient jamais, avec les plus belles aptitudes natives, qu'un vieil enfant bon tout au plus à faire un méchant fonctionnaire public, si l'on ne reste un déclassé, un envieux, prétendant à tout et incapable de tout.

C'est pourquoi encore il aurait voulu communiquer au génie français toujours si brillant, mais parfois si léger et si présomptueux, les qualités d'esprit familières aux races du Nord, le sang-froid, la ténacité, la constance et par-dessus tout, la vertu virile par excellence, la force : la résolution bien soutenue de pratiquer dans toutes les circonstances de la vie ce que les Anglais appellent le *Self-help*, l'initiative individuelle, le libre gouvernement de soi-même, sans autre maître que Dieu, sans autre enseignement moral que le Credo de l'Église catholique.

L'école Albert-le-Grand était un établissement complet. Chose rare en France, elle renfermait un collége classique et une École préparatoire. En 1869, le P. Captier lui annexa, dans un quartier spécial, une école centrale maritime pour le commerce. L'idée première de cet enseignement ne lui appartenait pas. Elle venait du P. Baudrand. Mais, avec son esprit ouvert à toutes les recherches utiles, il avait mis un grand empressement à la faire passer de la théorie dans les faits, parce que, là encore, ce grand serviteur de Dieu et ce grand patriote voyait du bien à faire, une véritable lacune à combler, les vieilles traditions colonisatrices de la France à faire revivre, et peut-être un grand nombre de jeunes gens à retirer d'un apathique désœuvrement.

Après le service de Dieu et de l'Église catholique, le P. Captier ne vivait que pour son école Albert-le-Grand et pour ses chers élèves, ses amis. Il les connaissait tous jusqu'au plus intime du cœur. Sé-

vère et inflexible au besoin, mais juste avant tout, il les entourait d'une tendresse religieuse et virile. A tous il a fait du bien, et presque tous ils font le plus grand honneur à leur ancien maître[1].

Le mérite du Père prieur n'avait pas tardé à franchir les portes du collége. On aimait à prendre ses conseils. Dans les dernières années de l'empire, il fut l'un des fondateurs de la *Société générale d'enseignement*, et il fit à Paris, dans le local du Cercle catholique, des conférences publiques fort appréciées sur les principes de l'éducation chrétienne. Au printemps de 1870, le plus illustre de nos grands hommes d'État, le vénérable M. Guizot, l'avait fait entrer dans la commission de l'enseignement, comme représentant des écoles libres. Il est vrai que M. Duruy n'était plus alors ministre de l'instruction publique.

Sans se mêler à l'âpre controverse des partis, le P. Captier ne se désintéressait en aucune manière des questions politiques et sociales de son temps. C'était encore pour lui un apostolat. Conservateur libéral, comme son maître Lacordaire, comme ses amis le grand comte de Montalembert et l'abbé Perreyve, il avait foi dans le gouvernement parlementaire. Les principes de 1789, tels qu'ils sont exprimés dans les cahiers des électeurs aux états généraux, étaient les siens. Il voulait la justice sociale, la liberté politique, la discussion, la publicité, la responsabilité du pouvoir. Mais il ne croyait qu'au progrès régulier et pacifique des institutions humaines, sans émeutes, sans révoltes, sans coup d'État. C'est dire son aversion réfléchie pour l'esprit révolutionnaire, Montagnard ou Girondin, et pour le despotisme militaire, la légende napoléonienne. Quant à la tolérance religieuse, sans pactiser avec le mal, sans attribuer à l'erreur doctrinale des droits qu'elle ne peut avoir, il l'acceptait comme le fruit inévitable de nos dissidences modernes, en matière de foi. Aucune liberté véritable ne l'effrayait, et il était convaincu que « le jour où l'Église aura sa part de la liberté et de l'égalité communes, elle leur apportera sa mesure et sa force. » Parfois on lui a reproché la franchise de ses convictions ; peut-être même l'intolérance et les passions humaines se sont, en certaines circonstances, déchaînées contre lui, je ne sais trop, mais ce que nous savons fort bien, pour l'avoir entendu de sa bouche, et bien des fois, c'est

[1] Inutile d'ajouter ici que la pratique de la charité chrétienne tenait une grande place dans l'éducation d'Arcueil. Les sociétés de Saint-Vincent de Paul, du Collége et de l'École préparatoire, distribuaient chaque jour et pendant toute l'année d'abondantes aumônes et des secours de toute nature. Sur ce point encore une grande initiative était laissée aux élèves, et les pauvres s'en trouvaient bien.

qu'il professait en ces matières la maxime du grand moine d'Occident :

« Servons toujours bien le bon Dieu, et laissons dire le monde ! »

Le P. Captier laisse quelques manuscrits en portefeuille : le premier volume de ses *Conférences sur l'éducation*, et, croyons-nous, l'*Histoire de la fondation du tiers ordre enseignant*, peut-être encore d'autres travaux. Mais son œuvre magistrale, son œuvre vivante et durable, était l'école Albert-le-Grand. Grâce à Dieu, elle survit au massacre de l'avenue d'Italie, au pillage, à la dévastation, plus chère que jamais au tiers ordre enseignant, aux familles, à l'Église.

Les religieux meurent, mais l'ordre reste :

Uno avulso, non deficit alter
Aureus, et simili frondescit virga metallo.

Le P. Captier a pour successeur le R. P. Lécuyer, vicaire général du tiers ordre, et en de telles mains, l'école Albert-le-Grand, avec son auréole de martyrs et de confesseurs de la foi, ne peut que grandir encore.

A. GRANCOLAS.

---

# REVUE SCIENTIFIQUE

---

L'Académie des sciences n'a pas osé. — Enterrement de la proposition de M. H. Sainte-Claire Deville. — Mémoire sur les dangers de l'internat, lu par ce savant à l'Académie des sciences morales et politiques. — Les vrais et les faux savants. — La morale expérimentale. — L'expérience naturelle et l'expérience artificielle. — Supériorité de la première sur la seconde. — La science et la morale. — Ce qui fait la grandeur et le bonheur des peuples. — Opinions de M. H. Sainte-Claire Deville sur le régime de l'internat et sur la classe moyenne en France. — Relâchement des liens de la famille. — Parallèle entre la France et les « pays du Nord. » — Les conséquences de l'internat et de l'éducation de famille considérées au point de vue militaire. — Objections aux idées de M. H. Sainte-Claire Deville. — L'illusion et la réalité. — Les savants, philosophes et hommes politiques. — *L'Académie des sciences pendant le siége*, par M. Grimaud de Caux, 1 vol. in-18, à la Librairie académique de Didier. — Un savant pendant le siége de Paris. — Les obus et les pierres qui tombent du ciel. — Ce qu'on pensait jadis des météorites. — Recherches de M. Stanislas Meunier. — Comment procéde un vrai savant. — Analyse, synthèse et comparaison. — Origine véritable des météorites. — Découverte d'une planète qui n'est plus. — *Geologia.* — Comment les mondes commencent et comment ils finissent. — Ce que fut *Geologia.* — Résultats obtenus par M. Stanislas Meunier. — Ce qu'en dirait Virgile et ce qu'en dit M. Dumas. — Ce qui va paraître.

« L'Académie osera-t-elle?... » demandais-je il y a deux mois, en terminant le récit de l'incident mémorable provoqué par la proposition audacieuse de M. Henri Sainte-Claire Deville. — L'Académie osera-t-elle tenter un effort pour l'affranchissement et la régénération de l'enseignement scientifique? Osera-t-elle prendre dans l'État le rôle que semblent lui assigner ses lumières, sa haute autorité, sa popularité? Osera-t-elle élever la voix en faveur des vrais opprimés de notre siècle, en faveur des gens intelligents qui savent quelque chose, et sur lesquels pèse l'humiliante domination des sots et des ignorants?...

Eh bien, non, l'Académie n'a pas osé. Elle a justifié le précepte de Talleyrand : « Se méfier du premier mouvement, il est toujours bon. » Je dis qu'elle l'a justifié : elle eût, en vérité, mieux fait de le suivre, et de ne pas s'abandonner inconsidérément, en un jour de bel enthousiasme, à des velléités réformatrices que la réflexion du lendemain devait lui faire regretter et renier. — Du lendemain, que dis-je? On se rappelle qu'à la fin de cette

même séance où les plus éminents professeurs de l'Académie étaient venus tour à tour jeter leur anathème à l'Université, la température morale de l'assemblée avait éprouvé déjà une baisse très-sensible, indice non douteux d'un refroidissement prochain à quelques degrés au-dessous de zéro. Il était facile dès lors de prévoir le sort qui attendait la proposition de M. H. Sainte-Claire Deville : le sort des vestales infidèles. Celles-ci étaient enterrées vivantes, lorsqu'elles avaient laissé s'éteindre dans le temple le feu sacré. C'est pour avoir tenté de le ranimer au sein de l'Académie, que M. H. Deville a vu sa proposition plongée dans l'*in-pace* d'un comité secret. Elle a été condamnée et enterrée, je puis l'affirmer. Comment le drame s'est-il accompli? C'est ce qu'on ne saura peut-être jamais.

Donc, l'Académie des sciences ne veut ou ne peut rien pour l'enseignement scientifique. Ayant acquis cette triste certitude, M. H. Sainte-Claire Deville, que préoccupe fort en ce moment la question de l'enseignement sous toutes ses formes et dans tous ses modes — il est plusieurs fois père, et même grand-père, je crois, — a pris pour confidente de ses recherches et de ses méditations sur ce sujet l'Académie des sciences morales et politiques, et il a lu devant cette compagnie un très-intéressant mémoire sur les inconvénients et les dangers, ou plutôt sur les résultats funestes de l'internat. La matière est délicate. M. H. Deville, en sa qualité de naturaliste parlant à un aréopage d'hommes graves, de légistes, de philosophes, d'économistes, d'hommes d'État, a cru devoir laisser de côté les artifices oratoires, aller au fond des choses, et traiter le sujet au point de vue physiologique avant d'arriver au côté purement moral. Il a revendiqué pour les vrais savants, et *pour les savants seuls*, le droit que s'arrogent « les révolutionnaires qui s'intitulent matérialistes » de s'appuyer sur les données de la science expérimentale. A cet égard, il y aurait à demander à M. Henri Deville quelques éclaircissements. Qu'entend-il d'abord par les « vrais savants? » Il aurait, j'imagine, quelque peine à formuler nettement la caractéristique de cette espèce. Est-on un vrai savant, lorsqu'on a enrichi la science d'importantes découvertes, lorsqu'on est, ou que l'on pourrait être de l'Académie des sciences de Paris ou de quelque autre grande compagnie savante de l'Europe; lorsqu'on occupe une chaire au Collége de France, à la Sorbonne, au Muséum, à la Faculté de médecine, à l'École normale ou polytechnique, ou dans une université étrangère? Certes, M. H. Deville répondra affirmativement à ces questions; car si les vrais savants ne sont point là où je viens de dire, il faudrait évidemment désespérer de les trouver nulle part. Mais alors, M. Henri Deville ne peut ignorer que si, parmi ses confrères des Académies et du haut enseignement, beaucoup ont trouvé dans les « données de la science expérimentale » la démonstration et la confirmation éclatantes de la doctrine spiritualiste, il en est aussi qui, en partant des mêmes données, sont arrivés à des conclusions contraires. Or si les premiers ont raison, les seconds ont tort; à

moins — ce qui pourrait bien être, — que les uns et les autres ne s'abusent également en faisant dépendre la croyance en Dieu, à l'âme immortelle, à la vie future et à la sanction suprême du mérite et du démérite, de quelques expériences de laboratoire, ou même des découvertes de l'astronomie et de la géologie. Quoi qu'il en soit, M. Henri Deville sera bien obligé de reconnaître que les vrais savants, si vrais savants qu'ils soient, ne sont point fondés à revendiquer pour eux seuls le droit de tirer des données scientifiques leurs conséquences légitimes. Être un savant savantissime ne suffit pas pour raisonner juste : on en pourrait citer comme preuve d'assez nombreux exemples. Il est bien vrai que les faux savants, les gens qui ne connaissent de la science que ce qu'elle a de moins bon, c'est-à-dire son langage — j'allais dire son jargon! — qui encore le connaissent mal, et s'en servent à tort et à travers pour habiller des sophismes et des paradoxes; il est bien vrai, dis-je, que ces gens-là sont la pire engeance du monde; et lorsqu'ils parlent de science expérimentale, de méthode *a posteriori*, d'induction, d'analyse, ce sont là seulement des mots qu'ils emploient avec plus ou moins d'à-propos, selon qu'ils les jugent propres à produire un certain effet. Mais cela ne prouve en aucune façon que pour faire bon usage de la méthode scientifique, — laquelle est tout autre chose que les « données de la science », — il soit nécessaire, d'être un astronome comme M. Le Verrier, un mathématicien comme M. Chasles, un physicien comme M. V. Regnault, un physiologiste comme M. Cl. Bernard, un géologue comme M. de Beaumont, ou un chimiste comme M. H. Sainte-Claire Deville. Cette méthode est bonne, elle est indispensable à quiconque cherche la vérité, dans quelque ordre de choses que ce soit : en économie politique, en politique, en morale, en philosophie, aussi bien qu'en physique ou en biologie; et M. H. Deville, qui veut régénérer en France l'enseignement, et asseoir l'instruction et l'éducation sur leurs véritables bases, loin de garder jalousement pour les savants seuls ce précieux instrument de travail intellectuel, devrait au contraire contribuer de toutes ses forces à en généraliser l'emploi.

M. H. Deville dit d'ailleurs avec raison que la morale peut être traitée comme une science expérimentale. J'aurais voulu seulement qu'il ajoutât qu'elle est aussi, et surtout, une science d'observation. Il y a en effet deux sortes d'expérience : l'expérience artificielle, dont on a fort abusé de nos jours dans les sciences biologiques, en physiologie surtout, et qui a, entre autres inconvénients, celui de ne prouver trop souvent que ce qu'on veut lui faire prouver; et l'expérience naturelle, qui n'est, en somme, autre chose que l'observation attentive, méthodique et raisonnée des phénomènes spontanés. Celle-ci est, j'en conviens, beaucoup plus lente que la première; elle ne fait pas autant briller l'habileté de l'expérimentateur, et celui-ci n'en fait point sortir aussi aisément des résultats inattendus et surprenants. Elle exige plus de patience, plus de réflexion; mais elle ne se fait pas volontiers la très-humble servante des idées préconçues. Il faut bien la pren-

dre telle qu'elle est ; et lorsqu'on s'est résigné à cette nécessité, lorsqu'on est de bonne foi et qu'on a l'esprit juste — qualités élémentaires et indispensables chez le *vrai savant* — on en voit jaillir comme d'elles-mêmes des clartés qui ne trompent point. Elle conduit à la vérité par un chemin qui semble plus long, mais qui est en réalité beaucoup plus court, simplement parce qu'il est plus sûr.

Or, en fait de morale, l'important n'est pas de marcher vite, mais de marcher droit; ce n'est point de fournir rapidement un certain nombre d'étapes, mais d'arriver au but, c'est-à-dire au bien, à la justice, et non ailleurs. Une erreur en physique, en chimie, en géologie, en astronomie, en physiologie même, est de mince conséquence; en morale, il n'est point de petite erreur : la moindre peut conduire aux plus fatales conséquences. Les hommes ont pu pendant une longue suite de siècles se passer de sciences, ils n'ont jamais pu se passer de morale. Des nations ont vécu puissantes, prospères, glorieuses, alors que les sciences mathématiques et physiques n'existaient pas, et que sur les lois et les phénomènes de l'univers, sur la nature des choses, on débitait impunément et l'on acceptait avec une prodigieuse naïveté les théories les plus insensées, les fables les plus ridicules et les plus puériles; alors même que, dans le domaine de la philosophie abstraite, régnaient à la fois les systèmes les plus divers et les plus contradictoires. Mais ces mêmes sociétés ont vu leur puissance s'amoindrir, leur prospérité décroître, leur gloire s'éclipser, la décadence, en un mot — une décadence irremédiable — commencer pour elles, dès que leurs mœurs publiques et privées se sont corrompues, et malgré que la somme de leurs connaissances dans toutes les branches du savoir humain se fussent notablement accrues. Quiconque a étudié l'histoire, même superficiellement, conviendra que tous les maux de l'humanité ont eu pour causes principales, sinon uniques, des erreurs de morale. Quelle fut — pour ne citer qu'un exemple, le plus saisissant de tous, sans contredit — quelle fut la grande, l'incurable plaie des sociétés antiques? L'esclavage. Et l'esclavage est-il autre chose qu'une erreur morale? Et la guerre, les conquêtes, l'oppression, la spoliation, l'iniquité? autant d'erreurs morales qui enfantent fatalement la misère, l'abrutissement, la dépopulation!

Qu'un peuple ait des mœurs : le reste, c'est-à-dire la science, l'industrie, les arts, la richesse, lui viendront par surcroît, parce qu'un peuple moral est nécessairement un peuple travailleur, studieux, économe, religieux. L'oisiveté, dit-on, est la mère du vice. Je crois bien qu'elle en est la fille, ou plutôt, c'est un vice qui en engendre d'autres, comme font, au surplus, tous les vices.

Mais revenons, il en est temps, à M. H. Sainte-Claire Deville. S'il ne dit pas expressément que la morale est surtout une science d'observation, il le reconnaît implicitement, et c'est de l'observation ou, si l'on veut, de l'expérience naturelle et directe, qu'il tire les meilleurs éléments de son

mémoire, en comparant ce que produit chez nous l'éducation des colléges, des pensionnats et des couvents avec ce que produit dans d'autres pays, et notamment dans les pays du Nord, l'éducation au sein de la famille. A peine ai-je besoin de dire que le savant académicien est fort loin de s'en prendre aux personnes, qu'il ne met nullement en cause le zèle, l'intelligence, la vigilance des maîtres, soit laïques, soit religieux, auxquels sont confiés les enfants, les jeunes gens de l'un ou l'autre sexe ; qu'il admet même chez eux, par hypothèse, le maximum des aptitudes et des vertus ; qu'il suppose la discipline aussi bien entendue, la sollicitude aussi attentive, la vigilance aussi constante qu'on le voudra ; et c'est précisément parce qu'avec le meilleur personnel et la meilleure discipline possibles, l'internat ne laisse pas de donner un produit où la somme du mal l'emporte sur celle du bien ; c'est parce que le contraire aurait lieu avec l'éducation au sein de la famille, que M. H. Sainte-Claire Deville adjure énergiquement ses concitoyens de renoncer au premier système pour adopter le second, de faire au moins que ce qui est aujourd'hui la règle devienne l'exception, et réciproquement.

Il ne faut, dit-il, rien exagérer. La classe moyenne, — à laquelle s'appliquent presque exclusivement et ses critiques et ses exhortations, car c'est elle qui peuple de ses fils les lycées, les colléges, les institutions, et de ses filles les couvents et les pensionnats, — la classe moyenne mérite assurément beaucoup des reproches qu'on lui a maintes fois prodigués, en France même et à l'étranger : elle est mesquine, égoïste, âpre au gain, et, avec cela, d'une imprévoyance et d'une indifférence singulières pour tout ce qui ne touche point à ses intérêts matériels et prochains ; avec cela, frivole et quelque peu corrompue. Mais les devoirs et les sentiments de la famille, la religion du foyer s'y sont conservés, développés même avec une incontestable énergie. C'est là que réside peut-être notre meilleure chance de salut ; et aussi faut-il bien prendre garde de ne la point compromettre. Or on ne peut nier que le système qui consiste à envoyer dès l'âge de huit ou dix ans les fils au collége et les filles au couvent, ne soit de nature à relâcher singulièrement les liens de la famille. Cette séparation, cette dissolution du faisceau formé par la nature est d'abord un douloureux sacrifice, auquel ni les parents ni les enfants ne se résignent sans déchirement. On le juge nécessaire, et l'on fait acte de courage et de vertu en l'accomplissant. Mais peu à peu l'on s'y habitue ; on perd l'habitude de cette douce communauté de sentiments et d'idées qui était le charme et le besoin suprême de la vie, et qui ne doit plus se renouer. Lorsque les fils sortiront du collége, ce sera pour entrer aussitôt dans une école spéciale, qu'ils ne quitteront que pour se disperser définitivement. Lorsque les filles rentreront au logis, ce sera pour le quitter, elles aussi, peu de temps après.

M. H. Sainte-Claire Deville trace avec force le tableau des dangers et des tristesses qui résultent, et pour les parents et pour les enfants, de ce genre

de vie si peu conforme aux plus naturelles aspirations du cœur humain, et il met en regard le spectacle si différent qui s'offre à l'observateur dans les « pays du Nord, » où s'est maintenue à peu près intacte l'indissolubilité de la famille. D'un côté, l'oubli du devoir et du respect, la débauche, les habitudes mauvaises, le mépris des plaisirs honnêtes, la fièvre du luxe, la frivolité, la coquetterie; de l'autre, la sérénité, le calme des sens, la pureté du cœur, la liberté sans péril, la chasteté sans vaine pruderie...

On ne peut, aujourd'hui, toucher aucun sujet de morale publique ou privée sans songer aux choses de la guerre. M. Henri Deville est donc invinciblement conduit à parler des armées permanentes et des casernes, cette autre forme de l'internat qui succède à la première et en aggrave si lourdement les effets. La guerre développe, il est vrai, chez l'homme de nobles passions; mais elle en excite bien plus de mauvaises. Toutefois, ses effets à cet égard sont fort différents, selon que le soldat a subi pendant plusieurs années la loi dure et malsaine du collége et l'influence plus funeste encore de la vie de caserne, et celui qui a passé directement du foyer paternel à la vie des camps. Le premier, au combat, est insouciant, téméraire, emporté; en campagne, il se livre sans retenue à ses appétits, commet toutes sortes d'excès. Le second est plus prudent, plus posé; il est aussi plus réservé; la famille, même en pays ennemi, lui impose le respect. Quant à la propriété, c'est une autre affaire. Il estime, comme tout soldat, que le bien des vaincus appartient au vainqueur. Seulement, au lieu de détruire et de gaspiller le butin, il pille méthodiquement, il emballe et il expédie avec soin les meubles, les vêtements, l'argenterie, les bijoux. Rien de plus simple : il songe à son père, à sa mère, à ses sœurs, à son petit frère, — à sa fiancée. Il veut vêtir les uns, parer les autres — et monter son futur ménage. Telle a été dernièrement, en France, la conduite des envahisseurs allemands. C'est aussi de cette façon qu'avaient agi en 1814 et 1815 les soldats de la coalition. Et les mêmes faits ont, à toutes les époques de l'histoire, signalé les invasions des peuples du Nord.

Je ne saurais suivre plus loin M. H. Sainte-Claire Deville sans m'engager avec lui sur un terrain semé de ronces et d'épines et sans discuter des questions scabreuses qui ne sont point ici de mon ressort. Je dirai seulement que ses idées et ses conclusions me semblent un peu absolues et pourraient donner lieu à plus d'une objection. Que l'on abuse, en France, de l'internat; qu'on y abuse surtout des grands établissements; que les traditions du militarisme impérial pèsent encore sur nos institutions pédagogiques, et que les intérêts de l'hygiène, de l'instruction, de la discipline, autant que ceux de la morale, rendent nécessaires, dans cet ordre de choses, de profondes réformes, je crois que peu de gens, surtout parmi les lecteurs du *Correspondant*, songent à le contester. J'opinerais, quant à moi, si le gouvernement de la république daignait me consulter, pour qu'on allât fort loin dans ces réformes. Mais je ne pense pas que l'internat soit si noir que

le fait M. Deville, et qu'il faille le condamner sans même lui laisser le bénéfice des circonstances atténuantes. Mon Dieu! nous sommes en France quelques milliers de bourgeois qui avons fait nos études au collége ou en pension; et j'estime que si l'un de nous, s'adressant aux autres, leur demandait, comme un célèbre homme d'État à ses électeurs : « Vous sentez-vous corrompus? » un assez bon nombre d'entre nous auraient le droit de répondre, la tête haute et la main sur la conscience : « Ma foi, non! » Si, d'une part, le savant chimiste-moraliste s'exagère les dangers de l'internat et la corruption de la société française, il se fait peut-être, d'autre part, sur les vertus immaculées des peuples du Nord, et en particulier de ces bons Allemands, qu'il nous propose pour modèles, des illusions faciles à expliquer. Il a visité l'Angleterre et l'Allemagne. Il y a vécu quelques semaines ou quelques mois dans un monde d'élite; il y a vu de charmantes jeunes filles, des jeunes gens sages et studieux vivant, sans contrainte, dans une douce familiarité, sous les yeux de parents respectables qui leur avaient inculqué de solides principes. Et il ne lui en faut pas davantage pour affirmer que les jeunes filles et les jeunes hommes de la blanche Albion et de la blonde Germanie sont des modèles de toutes les vertus. Franchement, voilà, pour un *vrai savant*, raisonner d'une façon peu scientifique. En France, c'est tout différent. M. Sainte-Claire Deville occupe dans le haut enseignement un poste important; il a vu et il voit tous les jours de près le fond des choses; il sait par le menu tous les inconvénients, tous les dangers, tous les vices, si l'on veut, de notre système d'éducation; il touche du doigt le mal, qui certes est grand, et il s'écrie : La jeunesse française est corrompue et dépravée! J'incline à croire que si M. Sainte-Claire Deville avait étudié la Grande-Bretagne et l'Allemagne comme il a étudié la France, il en rabattrait bien de son admiration pour la pureté des mœurs de ces deux empires, et il avouerait que, somme toute, les gens ne sont pas plus parfaits au delà du Rhin et de la Manche qu'entre la Manche et le Rhin.

Les savants ont décidément, depuis nos malheurs, un penchant à se tourner vers la philosophie et la politique. Mon honorable confrère, M. Grimaud de Caux — un vrai savant aussi, quoiqu'il ne soit pas tout à fait de l'Académie — vient de publier un volume qui est un petit monument à la gloire de cette illustre compagnie. Cela s'appelle : *l'Académie des sciences pendant le siége de Paris* (*de septembre* 1870 *à février* 1871). Le corps, j'allais dire le noyau de cet ouvrage, consiste simplement dans la reproduction des comptes rendus des séances, qui ont été tenues, on le sait, sans aucune interruption pendant tout le temps de l'investissement et du bombardement de Paris. M. Grimaud de Caux ajoute seulement à la fin de chaque séance, sous le titre d'*éphémérides*, l'indication très-laconique des événements militaires accomplis pendant la semaine. Puis, la dernière séance terminée (celle du 20 février), il dit quelques mots des nouveaux malheurs qui ont suivi de si près les tristesses et les douleurs du siége et, parmi les docu-

ments historiques relatifs à la période *communale*, il reproduit « en *fac-simile* réduit » la proclamation adressée le 28 mai aux habitants de Paris par le maréchal Mac-Mahon. Mais ce noyau est inséré entre deux pièces originales : un avant-propos et des « considérations générales, » où l'auteur aborde hardiment de graves et hautes questions philosophiques et politiques. La conclusion de ses considérations générales est un panégyrique de l'Académie des sciences, panégyrique assurément très-mérité à beaucoup d'égards, et qu'il est naturel d'entendre prononcer par M. Grimaud de Caux, pour qui l'illustre compagnie a toujours eu des entrailles de nourrice.

Parmi les savants qui, durant le siége, sont venus communiquer à l'Académie les résultats de leurs recherches, il en est un dont le nom reparaît souvent aux *Comptes rendus*. C'est un jeune aide-naturaliste de minéralogie au Muséum d'histoire naturelle, M. Stanislas Meunier. Celui-ci ne s'occupe point du tout de politique; il semble être resté absolument étranger aux événements. Il a dû entendre dire que Paris était assiégé par les Prussiens ; qu'on n'y avait pas le nécessaire ; qu'on y avait, par contre, bien des choses plus qu'inutiles ; il a peut-être un vague souvenir d'avoir endossé un uniforme, de s'être promené, un fusil sur le bras, dans des endroits où l'on entendait beaucoup de bruit ; d'avoir mangé, pendant quelques semaines, de rares morceaux d'une chose que l'on appelait encore du pain, quoique cela ressemblât plutôt à de la terre végétale. Mais tout cela, j'imagine, n'a fait qu'effleurer son esprit, entièrement absorbé dans l'étude de ces corps qui, après avoir volé, Dieu sait combien de siècles ! à travers l'immense océan de l'espace, viennent çà et là s'échouer sur notre globe, et qu'on nommait autrefois des aérolithes — on a dit depuis *bolides ;* on dit aujourd'hui *météorites*. — Je ne serais même pas étonné que M. Stanislas Meunier eût couru ramasser les fragments du premier obus prussien tombé sur le Muséum, et qu'il les eût rapportés à son laboratoire, tout joyeux d'avoir à analyser une nouvelle espèce de météorite. « Voilà, diront quelques-uns, un mauvais citoyen, un jeune homme sans patriotisme ! » Je réponds : « Voilà, pour le coup, un vrai savant. La guerre, les révolutions, les catastrophes, rien ne le distrait de ses travaux. *Si fractus illabatur orbis*, si l'univers s'écroule autour de lui, il en ramassera précieusement les morceaux et il se demandera si, pour en connaître la composition chimique, il convient de les traiter par la voie sèche ou par la voie humide. »

Et quel si puissant intérêt M. Stanislas Meunier trouve-t-il dans l'analyse chimique des pierres tombées du ciel ? — Ceci demande quelques explications. « C'est une grave et délicate question entre les docteurs » de savoir ce que sont les masses minérales, souvent très-volumineuses, sillonnant incessamment le ciel et l'atmosphère comme si elles étaient lancées par des frondeurs invisibles, et qui de temps à autre s'abattent sur la terre, parfois en grand nombre, en une véritable grêle, comme il advint près de Laigle, le

26 avril 1803. Les savants qui n'avaient pas vu, de leurs yeux vu tomber ces pierres célestes, commencèrent par en nier l'existence : moyen simple et commode de se dispenser d'en chercher l'origine. Puis, lorsqu'il fallut se rendre à l'évidence, chacun émit sa petite théorie. Les uns voulaient que ce fussent des pierres lancées par des volcans terrestres; d'autres, par des volcans lunaires encore en activité. D'autres y voyaient des matériaux cosmiques qui n'avaient jamais pu se joindre et s'agglomérer de façon à former un corps céleste digne de prendre place dans le chœur des satellites du soleil. Il en est enfin qui supposent que ce pourrait bien être des *comètes condensées*. « Cela expliquerait, dit M. W. de Fonvielle, la disparition de tel de ces astres errants dont on attend en vain le retour. » Oui, mais qu'est-ce qui expliquerait la condensation des comètes?...

M. Stanislas Meunier ne s'est point contenté de ces hypothèses toutes gratuites. Il a jugé sensément qu'avant de vouloir dire d'où proviennent les météorites, il n'était pas inutile de savoir non-seulement ce qu'elles sont respectivement, mais aussi ce qu'elles sont les unes par rapport aux autres. Il s'est donc mis à les analyser, à les examiner et à les comparer. Cela lui a demandé, comme on le pense bien, beaucoup de temps, beaucoup de travail et une tension d'esprit que rien ne devait faire fléchir. Il savait, par l'exemple de Newton, comment on réalise les grandes découvertes : « en y pensant toujours. » De plus, en *vrai savant*, il n'a pas commencé par l'expérimentation artificielle, mais bien par l'expérimentation naturelle. Il s'est d'abord assuré de la composition exacte des divers types de météorites, et il en a distingué, au point de vue chimique et minéralogique, deux sortes : les types spécifiques et les types intermédiaires. Il a reconnu ainsi que telle météorite trouvée en Amérique établit la transition entre une autre recueillie en Europe et une troisième tombée en Asie. Puis, par la synthèse chimique, il a pu reconstituer avec les types spécifiques des types mixtes ou intermédiaires. Il en a conclu, avec une logique rigoureuse, que ces minéraux célestes, entre lesquels on ne soupçonnait rien de commun, avaient entre eux les relations les plus étroites; qu'ils avaient fait partie, dans un même corps sidéral, de gisements ou strates voisins et qui, à un moment donné, s'étaient mêlés et confondus. Il s'est, en outre, assuré, toujours par le moyen de l'analyse et de la synthèse, que plusieurs de ces roches météoriques avaient subi, sous l'influence de la chaleur, les modifications de texture et de constitution moléculaire que les géologues désignent sous le nom de métamorphisme. Il a été conduit enfin, après avoir comparé les minéraux météoriques entre eux, à les comparer aux minéraux terrestres, et à reconnaître encore, entre les premiers et les seconds, d'importantes analogies. C'est seulement à la suite de ces longues et minutieuses études, poursuivies avec autant de sagacité que de patience, que M. Stanislas Meunier a cru pouvoir se permettre de poser des conclusions désormais indiscutables, et d'affirmer que les météo-

rites ne sont autre chose que les débris d'une planète défunte, qu'il a nommée *Geologia*.

Cette démonstration faite, cette certitude acquise, l'auteur pouvait bien se permettre une reconnaissance (qu'on me passe cette expression militaire) dans le domaine des probabilités; d'autant que ces probabilités reposent sur des données d'une sérieuse valeur, et que l'on peut déjà les considérer à peu près comme démontrées en ce qu'elles ont d'essentiel. Donc M. Stanislas Meunier pense que *Geologia* devait être un satellite de la Terre, ou peut-être de notre unique satellite — une lune de la Lune[1]; qu'elle a dû se fracturer par l'effet d'un refroidissement excessif, et que ses fragments ont continué de se mouvoir *à la débandade* dans l'orbite où ils se mouvaient ensemble — quand ils étaient un astre. Ces vues sur la destruction spontanée d'une planète sont en parfait accord avec ce que l'on sait aujourd'hui de la constitution des corps célestes et des modifications qu'ils subissent avec le temps; elles confirment et complètent la célèbre hypothèse de Laplace; elles nous éclairent sur le sort qui attend la Lune d'abord, la Terre et d'autres planètes encore chaudes, un peu plus tard, et dans quelques milliards d'années le Soleil lui-même. Les anciens croyaient que le monde finirait par le feu : c'est tout le contraire, il finira par le froid; — mais nous avons du temps devant nous. On n'en peut malheureusement pas dire autant de la Lune, déjà réduite à une température bien plus que glaciale, et dont la masse commence à laisser voir, si je ne me trompe, des fissures inquiétantes. Pourvu qu'elle n'aille pas se disloquer un de ces jours! Plus de lune!... comme ce serait triste! Et puis ce serait dangereux. C'est alors, en effet, que des météorites énormes pleuvraient sur nous à foison!

C'est en s'aidant de ce que l'analyse spectrale nous apprend sur la composition des différents corps célestes de notre système que M. Stanislas Meunier a pu déterminer approximativement le point de l'espace où, de son vivant, résidait le défunt satellite de la lune. On peut, en effet, considérer le système solaire dans son ensemble comme une immense sphère formée d'un certain nombre de grains qui sont des astres, et ayant en son centre comme noyau le soleil, puis des planètes solidifiées — la Terre, Mercure, Vénus, Mars, — puis des planètes encore liquides — Jupiter et Saturne, — puis des planètes restées à l'état gazeux — Uranus et Neptune. — Or *Geologia* était solide; donc elle appartenait à la zone la plus voisine du soleil, et sa destruction même prouve qu'elle était plus petite que la lune et, *a fortiori*, que la Terre, dans l'orbite de laquelle elle se mouvait.

En résumé, M. Stanislas Meunier est arrivé du même coup à ce triple ré-

[1] Cette seconde supposition, si l'on admet, avec M. St. Meunier, la théorie cosmogonique de Laplace, est insoutenable, à cause de l'extrême lenteur du mouvement de rotation de la lune.

sultat : déterminer sûrement l'origine des météorites; découvrir non moins sûrement une planète qui n'existe plus; créer deux sciences nouvelles — la géologie céleste et la géologie comparée. Convenons qu'il y avait bien, dans l'enfantement d'une pareille œuvre, de quoi absorber toutes les pensées et toute l'activité du jeune savant, et qu'il a fait plus et mieux en analysant les météorites, que tant d'autres en construisant des ballons soi-disant dirigeables, ou en dissertant sur l'alimentation des villes assiégées, ou, à plus forte raison, en inventant des engins de destruction. Nous pouvons donc lui dire :

Macte animo, generose puer : sic itur ad astra!

Et M. Dumas, un des deux secrétaires perpétuels de l'Académie des sciences, dit en bonne prose française à M. Stanislas Meunier l'équivalent de ce que le cygne de Mantoue lui chanterait en beaux vers latins. « Vos importantes études, lui écrit-il, éclairent d'un jour tout nouveau des questions « demeurées jusqu'ici dans le domaine de l'abstraction, et les ramènent à « la forme concrète qui seule leur assure une base solide. Vous n'avez pas « besoin d'être encouragé, et cependant ceux qui entrevoient le but vers « lequel chaque pas vous conduit s'estimeraient heureux s'il leur était « permis de vous aider à l'atteindre. Veuillez me compter parmi eux et « croire que personne n'apprécie plus que moi la sûreté de votre méthode « et la grandeur de vos conclusions acquises ou futures. »

L'exposé complet des découvertes et des idées de M. Stanislas Meunier relativement à la nature et à l'origine des météorites va paraître très-prochainement chez MM. Firmin Didot, en un volume in-8, sous ce titre : *le Ciel géologique : esquisse de géologie comparée.*

Arthur Mangin.

---

# MÉLANGES

---

## LE CENTENAIRE DE WALTER SCOTT

Le 9 de ce mois, l'Écosse tout entière a célébré avec un enthousiasme indescriptible le centième anniversaire de la naissance de son poëte-romancier. Des fêtes splendides ont été données à cette occasion dans les principales villes, et de nombreux discours ont été prononcés en l'honneur du héros du jour, aux divers banquets offerts pour le célébrer. Nous croyons être agréables à nos lecteurs en extrayant, parmi ces discours, un des plus remarquables, celui qu'a prononcé sir William Stirling-Maxwell, au banquet donné dans la grande salle du Corn-Exchange, à Édimbourg.

Mylords, Mesdames et Messieurs,

Offrir à vos méditations quelques-unes des raisons pour lesquelles il est bon que la mémoire de sir Walter Scott soit honorée dans une assemblée composée en grande partie de ses compatriotes, et en totalité de ses admirateurs, peut sembler une tâche très-facile. Exposer d'une façon adéquate les services qu'il a rendus à son pays et au monde serait une tâche toute différente. Cela n'impliquerait rien moins qu'une revue complète de la littérature telle qu'il l'a trouvée, de la littérature telle qu'il l'a laissée, de la littérature telle que l'a créée un âge plus récent, enfin un examen du rôle que la littérature joue dans le système vital d'un peuple. Je n'ai pas besoin de dire que la première et plus simple méthode de traiter ce sujet, est celle que je me propose, et que, même en me bornant à celle-là, je sens combien j'ai besoin de votre indulgence.

Je voudrais d'abord vous faire ressouvenir de la prodigieuse quantité de travail accomplie par Scott, et de la période relativement courte qui lui a suffi pour cela. En 1796, dans sa vingt-cinquième année, il commença à s'essayer en littérature en traduisant des ballades allemandes. Mais ses pro-

pres écrits originaux, qui commencent à la « Maison d'Aspen » et finissent à la « Fille du chirurgien », virent tous la lumière entre 1799 et 1831. Sa carrière comme poëte populaire s'est ouverte, on peut le dire, par le « Lai du dernier ménestrel », en 1805, et s'est close par « Harold l'indomptable », en 1817. Sa carrière, en tant que premier romancier anglais, a débuté par « Waverley », en 1814, et n'a fini qu'avec sa vie. A côté de ce flot abondant et brillant de production originale, en coulait un autre, à peine inférieur en volume, qui consistait en œuvres diverses de publication, de critique, de biographie ou d'histoire, parmi lesquelles il suffira de mentionner les éditions de « Dryden et Swift », la « Vie de Napoléon » et les « Contes d'un grand-papa ». Comme officier de la cour de session et sheriff de Selkirk, des travaux professionnels prirent une grande partie de son temps, non moins que des entreprises commerciales auxquelles il eut le malheur de s'associer. Pendant un bon nombre d'années, les années de prospérité financière apparente, disons de 1817 ou 1818 à 1825, il fut un des personnages les plus marquants de la vie sociale en Écosse et un des « lions » favoris de Londres. Dans ces trente-deux années d'une activité prodigieuse, il fit assez pour remplir les vies de dix mortels de respectable valeur. On eût dit qu'un des héros d'Homère était revenu sur la terre, revêtu d'une force surhumaine en même temps que de la perruque et de la toge d'un avocat écossais. (*Applaudissements.*) Comme poëte, Scott, ainsi que d'autres grands maîtres de la lyre, a satisfait, on peut le dire, les aspirations de bien des esprits frères du sien, et donné une complète et triomphante expression de vérité à la pensée dont ils avaient été en travail, mais qu'ils n'avaient pas eu la force d'enfanter.

Aux jours où les lettres ici, en Écosse, étaient jeunes encore, on avait une vive inclination à recueillir, et plus tard un désir non moins vif de reproduire les restes des chants d'autrefois. Les ballades que des collectionneurs comme George Bannatyne et Richard Maitland aimaient, des poëtes plus récents, tels qu'Allan Ramsay et Elisabeth Halket, s'en imprégnaient avec ardeur, et telles étaient la puissance et l'habileté de ces imitateurs, qu'on a pu avancer dernièrement avec beaucoup de vraisemblance que les meilleures de nos prétendues vieilles ballades écossaises appartiennent à l'époque de sir Roger de Coverley. Le « Château de l'Indolence » de Thompson et les « Reliques » de Percy sont des indications plus récentes encore des tendances de pensée et de goût qui, dans une autre branche de l'art, se font remarquer aussi par les tourelles de plâtre de Strawberry-Hill. Scott lui-même, bercé dans la terre des ballades, devint, des éditeurs de ballades, le plus zélé, aussi bien que le plus habile à réunir des matériaux pour la « gaie science du pays écossais », ne pensant guère, comme on l'a dit, à autre chose qu'au passe-temps bizarre et joyeux qu'il se préparait comme œuvre de sa vie. A cette même époque, il ne contribuait pas peu à former le goût du public auquel son œuvre devait être soumise.

Le temps venu, le « Lai du dernier ménestrel » naquit pour fasciner un monde à travers lequel venait de flamboyer le génie de Burns, mais dans lequel Hayley était probablement le poëte le plus populaire, et où les lauriers de Dryden enguirlandaient certainement le front de Pye. Peu de critiques mettront en doute la suprématie de Scott, au moins dans notre langage. en ce qui regarde le roman métrique. On peut différer d'opinion quant au rang à assigner à ce genre de composition. D'autres poëtes ont plané plus haut dans l'Olympe de la pensée, ou ont plongé plus avant dans le mystère de la vie ; nul n'a jamais raconté à plus grands traits de lumière et d'ombre, nul n'a entraîné à ses côtés son lecteur avec une vivacité de meilleur aloi ; nul n'a jamais illuminé la salle du banquet ou le champ de bataille de clartés plus homériques, ou orné son action de descriptions plus exquises des spectacles de la nature. (*Applaudissements.*) C'est en vertu de ces qualités qu'un grand poëte garde à jamais comme sien le terrain historique ou topographique que sa baguette a une fois touché, et les conquêtes de cette nature qu'il a faites donnent en un sens la mesure de son pouvoir. Dans cette sphère, Scott est certainement le plus grand des paisibles et bienfaisants conquérants du monde des lettres. Bannockburn et Flodden sont à lui ; à lui Melrose, et Dunvigan, et maint beau domaine, et maint vieil édifice encore.

Scott n'eût-il écrit rien autre chose que ses poésies lyriques, il tiendrait encore une place distinguée dans le domaine des lettres. *Rosabelle, Lochinvar, Jock o' Hazeldean, Norah's wow* et le *Pibroch de Donuil Dhu* seront chantés et aimés aussi longtemps que la tendresse et la mélodie, l'énergie et la vigueur, l'espièglerie et la gaieté, l'humour pleine de délicatesse plairont à l'oreille, inspireront l'imagination et toucheront le cœur. Ces chants et d'autres de Scott ont fait le tour du monde avec les chants de Burns : ils hantent la mémoire de la plupart des hommes qui aiment la poésie et qui parlent anglais. Ce sont les chants mêmes qui veulent être chantés sur une terre étrangère par des exilés auxquels il ne convient pas de pleurer et de suspendre leurs harpes aux saules, et qui pourtant, à Vancouver ou à Hong-Kong, pensent incessamment à l'Écosse, sachant, ou peut-être ne sachant pas à quel point cette Écosse, vers laquelle se tournent leurs cœurs, est la création de Scott. « C'est la meilleure récompense du poëte, nous dit Longfellow, que de trouver ses chants dans le cœur d'un ami. » Scott, comme Longfellow lui-même, est un poëte qui recueille « l'amour, l'honneur et l'obéissance, et des amis sans nombre. » Un des derniers de ses amis étrangers que j'aie rencontrés s'est découvert à moi au nord-est de la Sibérie. Si vous pénétriez dans la vie passée sous la tente, en ce pays, de M. George Kennan, surveillant américain, vous le verriez découvrir des analogies entre la scène qu'il a sous les yeux et les Highlands occidentaux de la poésie de Scott ; et, me rappelant comment lui et son entourage faisaient répéter aux échos étonnés des forêts du Kamtschatka les notes belli-

queuses, étranges et sauvages de *Bonnie Dundee*, je vous demanderais de considérer Scott comme un romancier qui, des ressources de son savoir et des créations de son imagination féconde, a nourri pendant seize ans la pensée du monde civilisé, contribuant non moins au bien-être social et moral des nations qu'à leur innocente gaieté.

Les nouvelles de Waverley pourvurent d'un nouveau plaisir le monde des lecteurs et même le petit monde dédaigneux et difficile des vieux critiques usés. Pour celui qui n'a jamais vu la mer ou les montagnes, le premier coup d'œil qu'il leur jette fait époque dans sa vie. Beaucoup d'entre nous, je le crois, caressent comme un souvenir de choix dans leur esprit leur premier aperçu de ce beau royaume imaginaire qui fut créé par Scott. Quant à moi, je me le rappelle bien : c'était dans une revue dont je m'étais emparé à l'âge où la nature et l'utilité des critiques trimestrielles étaient encore fort obscures pour moi. La jouissance avec laquelle je dévorai les extraits en petit caractère n'eut d'égal que l'ennui avec lequel je me perdis dans les commentaires en plus grosse impression, lamentables accès de folie, pensais-je alors, qui saisissaient d'une façon incompréhensible pour moi mon incomparable conteur.

Ce ne fut que quelques années après que le livre lui-même me tomba dans les mains, et les noms, que je n'avais jamais oubliés, d'Isaac d'York, de Rebecca et de Rowena, me dirent que j'avais retrouvé un vieil ami dans *Ivanhoé*.

L'effet que le premier roman de Waverley peut produire sur une âme fraîche et pleine d'imagination, maintenant que Scott a enseigné son art à tant de mains habiles, ne peut donner qu'une faible idée du succès de Waverley. « Cette petite espèce de roman anonyme », comme Scott l'appelait en l'envoyant à M. Morris par la malle-poste du 9 juillet 1814, prit rapidement le monde d'assaut. Cinq années plus tard, lors de la publication du huitième ouvrage de la série, ce critique si perspicace et si parcimonieux de louanges faciles déclara que pareil prodige ne s'était pas vu depuis que Shakespeare avait écrit ses trente-huit pièces dans le court espace de sa première maturité. Cette opinion fut exprimée quand parurent *Kenilworth*, *Nigel*, *Durward* et divers autres favoris à peine moins heureux que leurs prédécesseurs. Une critique détaillée serait ici hors de place, quand nous sommes assemblés pour convenir que ce que Stratford a fait pour Shakespeare, Édimbourg doit le faire pour Scott. La longue procession de figures idéales en tête desquelles marchent Waverley et le baron de Bradwardine et que termine Richard Middlemas, sérieuses et solennelles, ou gaies et plaisantes, de tout âge et de tout sexe, appartenant à bien des époques diverses et à bien des états d'esprit différents, sorties du cerveau de Scott, a fourni un bon contingent à la galerie de tableaux du monde, où les personnages des rêves du poëte se tiennent côte à côte avec les personnages de l'histoire, et où il nous arrive, à nous visiteurs ac-

cidentels et passagers du musée, de nous écrier avec le moine espagnol devant la toile du Titien :

. . . Ce sont là les hommes réels,
Et nous ne sommes que les ombres peintes sur le mur.
(*Applaudissements.*)

Qui de nous, en vérité, ne sent pas que don Quichotte et son écuyer, Hamlet et Falstaff sont nos co-créatures, tout aussi véritablement que Philippe III ou le ministre Lerma, ou Devereux-Cecil, ou la reine Bess elle-même ? Scott a rempli plus de places dans le Valhalla de l'histoire que n'importe quel autre écrivain, Shakespeare seul excepté. A l'histoire de ce petit coin de terre du nord de l'Europe, cet Écossais à lui seul, penchant son large front sur son bureau, a donné une vaste et splendide célébrité qui défie l'atteinte, ou tout au moins l'a défiée jusqu'ici, des fortes mains, des cœurs robustes, des cerveaux actifs d'une race entière, nouvelle et fiévreuse, qui s'agite chez elle et par le monde. (*Applaudissements.*) La version donnée par Scott de notre histoire nationale est probablement celle que l'univers acceptera longtemps encore. Si le monde qui se trouve par-delà la Tweed doit lire probablement longtemps encore l'histoire d'Écosse avec les yeux de Scott, il est encore plus certain qu'il adoptera sur le caractère de notre peuple l'appréciation du grand auteur. Coleridge avait coutume de dire : « Toutes les fois que j'ai occasion de parler d'un coquin écossais, j'appuie toujours sur *écossais.* » Ce principe, Scott l'appliquait sur une plus large échelle. Ses caractères écossais des hautes et basses terres, teints de toutes les nuances délicates de la couleur locale, raffinés et simples, bons et mauvais, sont tous, avant tout, écossais. Ce n'est pas à un Écossais à dire si notre grand peintre a ou n'a pas été

Bien bon pour toutes nos vertus,
Un peu aveugle pour nos défauts.

Mais nous devrions bien certainement nous contenter de notre portrait national et faire chacun ce qui dépend de nous pour en perpétuer les plus nobles traits. L'œuvre à laquelle Burns aspirait des profondeurs de son cœur passionné, Scott l'a réellement accomplie. De l'histoire de nos querelles et de nos factions, de la poussière et du sang du passé, son génie et son patriotisme ont recueilli tout ce qu'il y avait de pur, d'aimable et de glorieux, et l'ont entrelacé en une immortelle guirlande sur le front de la Calédonie. Il a attisé le feu de la nationalité écossaise sans porter préjudice à cette nationalité plus haute et plus grande qui se rallie autour du drapeau où la croix blanche s'adapte si étroitement à son cadre de pourpre, et partout où flotte le pavillon britannique, il ne trouvera pas de meilleurs ou de plus féaux défenseurs que ceux des Écossais qui savent et qui aiment le mieux leur Scott. (*Applaudissements.*)

Quelques-uns des plus sincères admirateurs de Walter ont été disposés à

regretter qu'il n'y ait pas une seule œuvre de lui qui donne une idée adéquate de sa grandeur. Les douleurs de l'enfantement étaient en effet inconnues à ce cerveau, écond entre tous. Le puissant mécanisme de son esprit fonctionnait avec le moins de frottement possible. « Waverley » est généralement regardé comme le plus soigneusement fini de ses récits ; cependant nous savons, sur son propre témoignage, que les deux derniers volumes furent écrits entre le 4 juin et le 1er juillet. Le noble lord qui, dans une attaque de parti contre le plus illustre de ses concitoyens, a déclaré à la Chambre des communes qu'un des commis de session écrivait plus de livres que n'importe quelle autre personne n'aurait le loisir d'en lire, aurait probablement accompli un exploit extraordinaire s'il avait lu en un jour les quarante pages in-8° que Scott écrivait quelquefois dans le même espace de temps. Nous savons que les deux sermons que Scott écrivit pour un clergyman de ses amis furent promis le soir et remis tout prêts le lendemain matin. L'absence de tout effort apparent, même dans l'exercice des plus hautes facultés, frappait tous les étrangers qui avaient occasion d'observer son talent. Deux observateurs, qui n'étaient ni des plus sots ni des plus superstitieux, résolurent l'énigme en lui attribuant quelque chose comme une faculté surnaturelle. « Il y avait, dit Hazlett, un degré de capacité, dans cet énorme front, qui rendait inutile tout effort et faisait arriver tout par intuition et presque machinalement. » De fait, parmi ses intimes amis, la fécondité et la facilité merveilleuses de cet homme cessèrent d'exciter aucune surprise. Même le fidèle et affectionné Laidlaw, son secrétaire quand il était malade, s'oubliait lui-même et oubliait tout dans l'intérêt qu'il prenait au récit qu'il mettait par écrit. Si Scott cessait de dicter un moment, il lui disait : « Allons, monsieur, continuons, continuons ; » à quoi Scott faisait cette réponse remarquable : « Fi donc! Willie, vous oubliez que j'ai à inventer l'histoire ! » (*Rires*). Il est naturel, à première vue, de regretter cette précipitation et de souhaiter que quatre ou cinq des nouvelles eussent été condensées en une parfaite œuvre d'art, en une « perle de la plus belle eau » digne en tous points de l'esprit d'où elle sortait. Il n'y a pas de doute que la règle du connaisseur de Goldsmith, à savoir que le tableau eût été meilleur si le peintre s'était donné plus de mal, ne soit une règle excellente ; et s'il nous était possible de concevoir un pédagogue ayant devant lui, sur un banc d'école, toute une rangée de Walter Scotts possibles, il serait hautement expédient qu'il imprimât cette maxime dans leurs jeunes esprits. Mais comme le génie de Scott était exceptionnel en tant de points, il est possible qu'il ait opéré d'après des lois spécialement faites pour lui, et que quelque chose du charme de ses ouvrages appartienne à leur écoulement rapide et spontané comme le bruissement d'une rivière ou la mélodie qui s'échappe de la gorge musicale des oiseaux,

Qui murmurent leurs secrets plaisirs au printemps.
(*Applaudissements.*)

L'influence de Scott sur la littérature nationale et étrangère fut immense. Tout ce qu'il faisait, toute parure qu'il lui prenait fantaisie de revêtir, devenait aussitôt la mode. L'apparente facilité de son vers, la fatale aisance de la mesure à huit syllabes, lui procurèrent un nombreux cortége poétique où l'on voyait, à la vérité, bien d'étranges figures. Mais son école eut la gloire de former plusieurs disciples d'un rare génie. Sa présence se fait sentir dans quelques-uns des premiers contes de Byron; à son autel a été pris quelque chose du feu qui brûle dans « Ury » et « l'Armada » et dans les « Lais romains » de Macaulay, et dans les « Ballades du Cavalier » de notre regretté Aytoun. Du roman historique en prose on peut l'appeler le père, et jamais aïeul littéraire n'eut meilleure descendance jusqu'à la seconde génération.

On les nomme de bien des noms,
Ils habitent bien des contrées.

En France, Hugo, de Vigny, l'aîné des Dumas; en Espagne, Fernan Caballero; en Italie, Manzoni et d'Azeglio; en Allemagne, Zschokke et Alexis; en Amérique, Cooper; chez nous, Gratton, Leigh Hunt et Thackeray sont quelques-uns seulement des écrivains bien connus de la renommée qui se sont essayés à bander l'arc de Scott.

Des écrivains anglais qui vivent encore je ne parlerai pas. Bien des noms s'offriront d'eux-mêmes à votre pensée, et je suis sûr que le plus fameux de ceux qui les portent serait le premier à rendre hommage à leur grand maître. Si les paroles que Scott écrivit à M. Catell, en 1830, étaient quelque peu exagérées alors, elles sont plus près de la vérité aujourd'hui. « Le fait est, disait-il, que j'ai appris à cent personnes à écrire presque, sinon tout à fait, aussi bien que moi. » En fait, l'art de Scott, en employant ce mot dans son plus large sens, était semblable à celui de Falstaff, qui était plein d'esprit lui-même et qui faisait jaillir l'esprit des autres. Même dans les branches de l'art, qui n'étaient pas aussi complétement siennes que la fiction, son influence fut très-grande. Ses écrits stimulèrent les recherches historiques dans cent directions, et il fut le fondateur du club de Bannatyne, lequel enfanta plusieurs sociétés analogues, qui, à leur tour, furent fécondes en estimables *in-quarto*. Dans ses romans, le lecteur charmé s'était rencontré face à face avec des personnages qu'il n'avait vus auparavant qu'obscurément comme dans un miroir. Les historiens commencèrent à détacher un feuillet du livre du grand nouvelliste, à se servir d'un style plus dramatique et plus coloré; à développer les caractères individuels, à consacrer des soins inaccoutumés aux circonstances de temps et de lieu.

Est-ce trop de dire que nous devons probablement à l'exemple de Scott quelques-unes des plus gracieuses digressions d'Hallam; quelque chose du splendide pinceau descriptif de Macaulay; quelque chose de la lumière électrique qui jaillit en éclairs sur tant d'hommes fameux et dans tant de coins sombres, sous la plume de Carlyle? (*Applaudissements.*) Est-il dérai-

sonnable de supposer que son grand génie a exercé une influence, qui n'en est pas moins réelle, pour n'être ni signalée, ni vue, ni soupçonnée, comme l'influence du Gulfstream qui se répand dans nos détroits et sur nos rivages et s'y fait sentir par une plus douce verdure et par un plus riche feuillage?

De tous les legs que Scott a transmis à l'humanité, je n'en crois aucun plus précieux que son propre caractère et sa vie. Heureux en bien des choses, malheureux dans quelques-unes, il a été singulièrement heureux dans son biographe. Parmi nos livres préférés, parmi nos amis qui ne peuvent ni changer ni nous délaisser, la « Vie de Scott » de Lockhart, mérite d'avoir une place d'honneur et un facile accès. Je doute que le monde ait jamais appris tant de choses, au sujet de n'importe quel homme, de la plume d'un seul biographe; je doute que la vie d'un grand homme soit jamais tombée entre les mains d'un écrivain qui eût autant d'occasions de connaître toute la vérité, et autant de talent pour la dire; je doute que toute la « Biographie universelle » puisse fournir un seul autre nom qui demeurât aussi pur, si la vie qui lui appartient était déroulée comme celle de Scott, année par année, presque jour par jour, sous les regards de ses compatriotes. (*Applaudissements.*)

L'admiration avec laquelle Scott fut regardé pendant la plus grande partie de sa vie fut grande, mais l'amour et l'affection qu'il inspira durant toute sa vie furent plus grands encore. Chaudement et largement aimé avant d'être fameux, il s'attira plus tard la considération de divers personnages remarquables pour lesquels sa renommée était une quantité inconnue. A Paris, en 1815, au milieu de toutes les célébrités de l'Europe, il sembla fasciner particulièrement Buscher et Platoff le Cosaque. Ce dernier, parcourant au trot la rue de la Paix, sautait à bas de son cheval pour venir l'embrasser. Il est fort peu probable que le feld-maréchal prussien et l'hetman des Cosaques du Don eussent entendu beaucoup parler de Marmion ou de Waverley, ou qu'ils fussent influencés par quelque chose de plus profond que le franc et bienveillant aspect du robuste ex-volontaire, avec ce magnifique sourire de cordialité, de sensibilité, de gaieté, de courage et de tendresse « dont Haydn nous assure que ni peintre ni sculpteur n'a jamais approché. » Jeffrey, Rogers, Moore, Byron, Crabbe, Hazlett, Wordsworth, Southey, Haydn, George IV, ne sont qu'un petit nombre de ceux qui, différant les uns des autres en bien des points, s'accordèrent tous à aimer et à honorer Scott. La vénération en laquelle il était tenu depuis leur première liaison par Lockhart, n'est pas une petite preuve des titres qu'il a à être révéré et honoré.

Avec la vie intellectuelle de son temps, les relations de Scott furent aussi agréables que celles qui l'attachaient à sa vie sociale. Sa haute, fréquemment trop haute estime des écrits de ses contemporains était un des plus remarquables parmi les côtés plaisants de son caractère. Washington Irving,

après quelques jours passés à Abbotsford, en 1817, fut convaincu que son hôte était l'auteur des romans de Waverley, parce que c'étaient les seuls ouvrages importants du jour qu'il n'eût jamais cités. Combien caractéristique est, de la part de Scott, ce ressouvenir de Burns, et de le voir s'enorgueillir d'avoir, encore enfant, aidé le poëte en une circonstance et d'avoir reçu de lui, en retour, un regard reconnaissant. Depuis cette rencontre, qui fut probablement la première qu'il ait eue avec un homme de lettres distingué, jusqu'à celle qui fut probablement une des dernières, à Naples, alors que, s'imaginant que ses dettes étaient toutes payées, il offrait un secours pécuniaire à M. William Gall, le souvenir de ses relations avec ses frères de la plume est un souvenir de bonté fraternelle, d'encouragement, de protection, d'ardente sympathie dans le succès ou de désappointement dans les revers, de dons d'argent quand il en avait, d'heures de son temps alors que le temps était spécialement pour lui de l'argent. (*Applaudissements.*)

On a beaucoup écrit et beaucoup parlé sur le désir qu'avait Scott de fonder une famille dans la terre que son travail lui avait acquise. On a avancé qu'étant l'Arioste du Nord, le Cervantes de son pays, c'était pitié qu'il se fût soucié d'être Scott d'Abbotsford, sorte de distinction souvent obtenue et savourée par ses Andrew Fairservices et ses Nicol Jarvies. Cette manière d'envisager la question semble laisser de côté le fait important que le Scott était aussi fort en lui que l'Arioste ou le Cervantes et que s'il avait été dépourvu d'une des plus fortes tendances de la race d'où il était sorti, il n'aurait pas été le Walter Scott que nous sommes réunis pour célébrer ici. (*Applaudissements.*) Dans la partie supérieure de son caractère il était poëte, dans les affaires journalières de la vie c'était un homme du monde plein de finesse pratique. En sorte qu'étant arrivé à la richesse par une route inaccoutumée, il disposait de cette richesse comme l'eût fait le premier venu de ses amis qui l'aurait acquise par la pratique du droit ou le tissage de la laine. Pour lui la terre avait un attrait particulier, car il avait aimé la campagne dès son berceau, et cette possession lui permettait de réaliser la vie moitié féodale, moitié patriarchale de ses rêves. L'existence d'un certain nombre de familles, en possession plus ou moins permanente du sol, et jouissant d'une importance sociale plus ou moins considérable était, d'après ses théories politiques, essentielle à la prospérité d'un antique royaume.

Il n'y avait ni inconsistance ni manque de dignité à ce qu'un homme qui soutenait cette thèse désirât que ses descendants fussent au nombre de ces familles. La théorie populaire et qui prévaut est naturellement l'opposé de celle-là. Mais pour une cause ou pour une autre, que je n'ai pas à expliquer, dès que les partisans de la théorie populaire achètent de la terre, la théorie semble n'avoir plus de prise sur leurs esprits vigoureux et entreprenants. Eux aussi bâtissent et plantent dans des proportions tout à fait éodales; et leurs murs et leurs fenêtres resplendissent de blasons, tout

comme si la poésie romantique et le vieux torysme passé de mode avaient toujours été leur profession de foi et leur *credo*.

J'oserai dire un mot des idées politiques de Scott, qui caractérisent si bien l'homme. C'étaient les opinions qui devaient naître naturellement dans l'esprit de celui qui s'était senti incapable d'aucun enthousiasme pour le libéralisme français en 1789 et s'était réjoui de la chute de Napoléon en 1815 devant une coalition européenne formée en grande partie et mise en mouvement par le ministère tory d'Angleterre. Telles qu'elles étaient, les vues du jeune avocat qui défendait un malfaiteur à Jedburgh étaient aussi celles du favori de Carlton-House, ce qui est plus qu'on ne peut dire de quelques-unes des rares personnes qu'il y rencontrait.

En somme, je crois que peu d'entre nous seront disposés à regretter qu'il n'ait pas passé du côté du plus fort en 1831, année des rapides changements et des conversions subites. Il avait choisi son parti, il y adhéra strictement; mais il n'y eut rien, ni dans ses dogmes, ni dans son attitude qui fût contraire à la noblesse, étroit ou inconvenant. Ses lettres, jadis fameuses, de Malagrowther, montrent qu'il n'était pas l'esclave de son parti et qu'au milieu de ses propres anxiétés et de ses propres désastres, l'appel du devoir public ne le trouva avare ni de son temps ni de ses labeurs. Ses écrits montrent que tandis qu'il gardait fermement ses opinions personnelles, il se souvenait toujours de tout ce qui peut se dire en faveur de l'autre côté de la question. Les tories peuvent bien s'enorgueillir de ce que le plus illustre auteur de son époque était tory. Il y a aussi, je le crois, un nombre respectable de radicaux qui penseront mieux du torysme pour l'amour de Scott, tout comme je suis sûr que les répugnances qui repoussent la foi radicale doivent être en partie guéries pour quiconque a joui du commerce plein d'aménité d'un autre grand homme que nous venons récemment de perdre, George Grote. (*Applaudissements.*)

Ceux qui sont le plus disposés à découvrir des preuves de faiblesse dans telle ou telle partie de la conduite de Scott, admettront que de telles faiblesses n'ont fait que mettre dans un plus noble relief le courage indomptable avec lequel il affronta les malheurs de ses dernières années. Il est une faiblesse qui fut incontestablement sienne — la répugnance à regarder en face les faits désagréables. Sans cette faiblesse ses désastres financiers ne l'auraient probablement jamais accablé. Il lui fut possible pourtant, ce qui ne l'est qu'à bien peu d'hommes, de devenir de rocher contre l'inévitable, au déclin de ses années et de sa santé, et de se dresser pour la lutte contre une mer d'afflictions, avec toute l'énergie de la jeunesse. Il n'y a rien de plus tragique dans l'histoire de la littérature que cette lutte mémorable, depuis cette note écrite dans son journal du 24 janvier 1826 : « Je creuserai la mine de mon imagination pour y trouver des diamants, ou quelque chose que je puisse vendre comme tel, afin de faire honneur à mes engagements, » jusqu'à la scène finale, quand six années de ce travail in-

cessant eurent accompli leur œuvre sur cette noble intelligence, et quand les rochers de Panlippe et le lac, leur inséparable compagnon, ne pouvaient tirer du pèlerin épuisé d'autres paroles que ce couplet :

C'est en haut du mont escarpé,
C'est en bas dans le vallon plein de mousse,
Nous ne pouvons pas aller traire
Pour Charlie et ses hommes.

Quant à moi, je ne puis jamais prendre, pour m'instruire ou m'amuser, un volume des écrits de Walter Scott qui ont été publiés pendant ou après 1826, sans penser aux circonstances dans lesquelles ils furent composés, et sans me souvenir que, comme l'eau du puits de Bethléem, que David refusait de boire, ils représentent le plus pur sang d'un noble cœur. Puisse le jour ne jamais luire en Écosse où nous oublierions cette grande et belle vie, avec ses triomphes et ses joies, et ses douleurs et ses leçons! (*Applaudissements.*) Telles sont les pensées, bien incomplètes, je le reconnais, que la carrière de Scott a suggérées à mon esprit. Vous vous êtes réunis ce soir pour lui rendre de rares et exceptionnels honneurs : pourtant, le siècle qui s'achève avec le centième anniversaire de sa naissance a été un siècle rempli de grands talents, de grandes actions, d'événements gigantesques, pour ainsi dire, et sans exemple dans l'histoire. Durant la vie même de Scott, moururent Clive et Hastings, les fondateurs de notre empire des Indes ; Chatham expira au Sénat, et Nelson sur son tillac ; Fox, Burke, le plus jeune des Pitt, Canning et bien d'autres moururent à l'apogée de leur renommée parlementaire ; Wellington vécut et vainquit, et toute une armée d'écrivains, de philosophes et d'inventeurs inscrivirent leurs noms sur le livre de la gloire. Entre tous ces politiques, ces soldats et leurs monarques, deux hommes seulement nous ont paru dignes d'être publiquement honorés par la nation : tous deux poëtes, tous deux Écossais — Burns et Walter Scott. (*Applaudissements.*)

A cet extrait, nous joignons la lettre suivante, adressée par le premier ministre d'Angleterre au doyen Ramsay, au sujet du centenaire de Walter Scott :

11, Carlton House Terrace, 8 août 1871.

« Mon cher doyen, je voudrais pouvoir vous faire comprendre d'une façon complète le regret que j'éprouve à me trouver dans l'impossibilité la plus absolue de prendre ma part au tribut d'hommages que vous allez payer demain à la mémoire du premier parmi les fils de l'Écosse.

« Il fut l'idole de mon enfance, et quoique je sache bien que mon admiration n'a pas grande valeur, elle n'a jamais changé. Ce sentiment que j'éprouve à son égard s'adresse à l'homme tout autant qu'à ses ouvrages.

Quand bien même nous ne posséderions pas une seule ligne sortie de sa plume, sa vie demeurerait comme un véritable poëme. Je ne dirai pas que je le crois aussi fort en politique que sur d'autres points. Mais l'estime générale que j'ai de cette grande et héroïque nature n'est nullement modifiée par ce côté faible de son esprit.

« S'il n'est plus de mode dans quelques portions de certaines classes, c'est leur malheur et non le sien. Il est au-dessus des fluctuations du temps, car sa place est dans la troupe des immortels.

« La fin de ma lettre sera plus digne de vous parvenir que son commencement. Il y a quinze jours, j'allai visiter Tennyson; je l'ai trouvé animé, à l'égard de Scott, de tous les sentiments que votre solennité est destinée à entretenir et à encourager.

« Agréez, etc.

« W. E. GLADSTONE. »

---

# DE LA PUISSANCE DU PENNY

Le *penny* ou denier d'Angleterre est, à peu de chose près, l'équivalent de notre gros sou de France. C'est la *pièce de deux sous*, notre *décime*, pour parler le langage officiel.

En fait, le *penny* vaut 0 fr. 105 m., si nous évaluons à 25 fr. 20 c. le *souverain*, dont il est la 240e partie.

J'ai pris le mot *penny*, parce qu'il sonne mieux dans la phrase que les appellations françaises correspondantes, et parce que le *décime* a pris, en style de finance, un sens restreint et spécial. Mais il est entendu que, dans cet article, un *penny* signifie *deux sous*, ou, pour mieux dire, *dix centimes*.

C'est la pièce commune et banale qui se trouve toujours sous la main, au fond de la poche, pour le mendiant qui implore, pour l'importun qui sollicite. Le petit sou, jadis, suffisait. Maintenant, l'aumône est montée au niveau des autres dépenses, et l'on n'offre plus que la pièce double. La simple est presque refusée et n'obtient qu'à peine un merci.

Après l'aumône, le pourboire.

Il n'y a plus là bienveillance pure, mais reconnaissance d'un service rendu.

Le *penny* court et se multiplie, suffisant à peine à sa besogne.

Tantôt c'est le don, tantôt c'est le payement qu'il représente.

Il achète le sac de toile des pièces d'argent à la Banque.

Il loue une chaise à l'église ou à la promenade.

L'impôt le réclame à son tour.

N'est-ce pas une véritable contribution forcée que le *penny* exigé pour l'enregistrement des bagages dans nos gares?

Enfin le *penny* donne son nom à un chapitre important des recettes du budget britannique.

*Inland revenue penny stamps*, disent nos voisins.

Je lui voudrais chez nous pareil honneur.

Ne méprisons pas les menues ressources.

S'il est vrai que les grandes rivières sont faites de petits ruisseaux, n'oublions pas que ces derniers ont été gonflés goutte à goutte, et, dans la nécessité où nous sommes d'arroser à flots d'or la France, — hélas! et l'étranger, — nous ne devons pas négliger la moindre gouttelette, élément primitif du fleuve.

C'est que le *penny* a sa puissance. Je dirai même qu'il est une puissance.

L'épargne constante et prolongée de ces grains de sable fait des montagnes.

Et, à mesure qu'il s'élève, le métal se transforme et se sublime en quelque sorte; le cuivre devient argent, l'argent devient or.

Mais je ne veux considérer ici le *penny* que dans son cours à travers le monde.

Voyez ce que produisent les quêtes, les souscriptions, les loteries pieuses ou profanes.

Des millions de gens vivent par le *penny*, de bonne-main devenu salaire.

C'est le valet d'écurie, la servante d'auberge.

C'est le garçon de bain, de café, de restaurant.

C'est l'apprenti coiffeur qui a cru devoir, un temps, par dignité, se soustraire à cette aubaine et bien vite y est revenu.

C'est, ou plutôt ce devrait être le cocher des petites voitures; mais pour celui-ci le casuel n'est qu'un accessoire.

Combien d'autres encore que j'oublie!

Additionnez toutes ces unités, réunissez toutes ces pièces, et vous voyez, en un seul jour, le mouvement aboutir à une grosse fortune, je dirais presque à un trésor.

Et qui paye cela?

Vous, moi, tout le monde, spontanément, sans y prendre garde, par habitude plus encore que par sympathie. Qui donne ainsi deux fois par jour paye soixante-treize francs par année. Cette contribution inconsciente ne nous gêne plus, parce qu'elle est entrée dans nos mœurs.

Qu'est-ce que deux sous? disons-nous.

Et le *penny* saute.

Alors même que le payement s'impose à nous en vertu d'un règlement ou d'une loi, nous ne prenons pas la peine de discuter et de nous plaindre. Nous n'en sommes pas à cela près.

Excellent impôt que celui-là, dédaigné par le contribuable !

Je n'en veux pour preuve que le nonchaloir avec lequel nous collons aux lettres le timbre-poste coutumier.

Et ce qu'il y a de remarquable, c'est que toute taxe de cette espèce devient vite productive.

Un exemple que j'emprunte à l'Angleterre m'a toujours vivement frappé.

On voit rarement un ministre des finances se plaindre de faire une recette quand ceux qui la fournissent ne réclament point. Ce fut le cas pourtant pour M. Gladstone, et, dans ses exposés financiers, on le vit, à plusieurs reprises, regretter d'avoir encaissé, l'année précédente, une vingtaine de millions, du chef des douanes, sur les céréales. L'impôt disparut en 1869. Or il consistait simplement en un droit de trente centimes par quintal anglais sur les grains, et de quarante centimes environ par quintal sur les farines. Le consommateur n'en était point affecté; l'importateur n'y songeait guère. Et ces quelques sous, d'enregistrement en quelque sorte, survivant aux grandes réformes de 1846, ont donné, depuis Robert Peel, des millions par centaines. Heureux, toutefois, le gouvernement qui a pu dégrever d'autant la nourriture de son peuple !

Lorsque, par un coup de génie, sir Rowland Hill a révolutionné le système de la transmission postale, en substituant la taxe uniforme d'un *penny* aux taxes proportionnelles à la distance parcourue, le revenu des postes est tombé, en Angleterre, de 59,575,000 francs (1839) à 33,100,000 francs (1840). Mais, dix années plus tard, il rebondissait à 55,450,000 francs (1849), et le produit, au bout de vingt ans, se trouvait doublé : 116,750,000 francs (1869-70).

La valeur des timbres-postes vendus s'est élevée dans cet intervalle, de 7,750,000 francs à 103,600,000 francs.

Ces chiffres sont éloquents pour montrer la popularité croissante de l'affranchissement préalable.

Nous avons suivi tardivement et de loin cet exemple. La lettre simple ne circule point en France d'un bout à l'autre du pays pour un *penny*. Ce n'est que dans un espace étroit que la taxe anglaise est permise. On ne peut, malgré cela, qu'admirer les résultats obtenus, quand on voit les nombres qui suivent :

| | TIMBRES-POSTE VENDUS. | VALEUR. |
|---|---|---|
| 1849 | 21,232,665 | 4,446,766 fr. |
| 1859 | 217,555,450 | 40,413,378 |
| 1864 | 382,658,300 | 57,071,686 |
| 1867 | 467,150,200 | 68,010,000 |

A proprement parler, ce n'est pas un impôt, mais la rémunération d'un service rendu que nous payons au fisc, représenté par l'administration des postes. Mais le monopole de l'État nous est commode; aussi ne regardons-nous plus à la dépense pour satisfaire le besoin de correspondre qu'il a développé en nous par une réforme intelligente. Le nombre des lettres a plus que doublé depuis 1852. Tel qui rechignait à payer quatorze sous pour un seul message achète avec plaisir des timbres-poste pour cinq francs, et les emploie sans compter.

Ce n'est point là un impôt, disais-je; mais, à titre d'impôt, le *penny* a donné des résultats aussi bons et des produits non moins remarquables.

M. Gladstone eut l'heureuse idée, en 1853, de transformer en taxe unique le droit *ad valorem* exigé pour les reçus, et de permettre l'emploi de timbres mobiles, alors qu'il fallait auparavant une feuille timbrée proportionnellement à la somme inscrite. Pour toute quittance à partir de 50 fr., un timbre d'un *penny* suffit.

Le premier effet de cette innovation fut qu'une foule de gens, embarrassés d'obéir à l'ancienne loi, et qui la laissaient de côté, se conformèrent volontiers à la loi nouvelle. Les commissaires du revenu intérieur le constatent dans leurs rapports. Aussi la réduction du taux ne fut pas nuisible aux recettes, qui étaient en 1853 de 5,380,000 francs.

A partir de 1854, la taxe du *penny* fut étendue aux mandats à vue. Le revenu s'accrut à 7,556,000 francs.

Une extension de l'impôt, en 1858, à tous les *chèques* fournis sur les banquiers, sans distinction, quant à la distance, entre le tireur et le tiré, simplifia encore pour le public l'obéissance à la loi, jusque-là négligée ou violée, à cause de ses complications.

Dès 1859, le Trésor encaissait 11,089,000 francs.

Successivement, le timbre d'un penny a été appliqué :

Aux certificats provisoires en matière de souscription;

Aux copies ou extraits des actes de l'état civil;

Aux ordres de livraison de 50 francs et au delà;

Aux opérations de bourse sur les fonds publics, à partir de 125 francs et au delà;

A certaines polices d'assurances dont la prime n'excède pas 3 francs 10 centimes;

Aux procurations pour assister et voter aux réunions des compagnies par actions;

Aux polices d'assurances contre l'incendie;

Aux baux de petites propriétés.

Ainsi, peu à peu, la recette a grandi jusqu'au chiffre de 14,796,000 fr en 1869.

Un mot encore sur les journaux.

De 1837 à 1855, ils ont payé un droit de timbre d'un *penny* ou d'un

*double penny*, suivant la dimension, et ils versaient au Trésor, de ce chef, environ 10 millions de francs par année. A partir de 1855, ils n'ont plus été soumis qu'à un droit de poste d'un penny ou plus, suivant la dimension des feuilles qui voyagent. Le Trésor y a perdu 7,500,000 francs environ. De 122,178,501, comme nombre, les timbres employés à ce service sont descendus à 21,908,115.

Les États-Unis ont leur timbre d'*un cent*, autrement dit d'*un sou* ou d'un *demi-penny*. L'administration en a vendu 170 millions en 1865-1866, et 193 millions en 1866-1867, ce qui implique une recette de 9,650,000 fr. environ pour la dernière année.

De tous ces faits découle pour moi cette conséquence que le petit impôt, facile à comprendre, commode à payer, insignifiant en détail, puissant en masse, pourrait utilement être implanté chez nous, où il aurait des chances de succès, précisément à cause des allures droites et logiques de l'esprit français.

Économes, nous voulons payer peu à la fois;

Curieux, nous aimons à connaître où va notre argent;

Paresseux ou légers, nous répugnons aux distinctions subtiles, et nous préférons un taux fixe à une échelle mobile de prix qu'il faudrait calculer et débattre. On l'a bien vu pour les petites voitures de Paris. Si avantageux qu'il puisse être, le tarif proportionnel à la distance n'a pu chez nous rester en vigueur. Il n'est pas de compteur qui tienne : tant la course, tant l'heure. C'est bien plus simple.

Donc il faut nous prendre avec les qualités et les défauts de notre caractère national.

Le maniement du *penny* nous est familier. Faites-en pour nous la base d'un impôt, même de plusieurs.

Vous voulez taxer les factures, soit; mais frappez-les toutes. Nulle distinction quant à la somme; nulle différence quant au timbre. Que la marchande à son comptoir, que le caissier de magasin à son guichet, aient devant eux une provision de ces petits carrés jaunâtres que la poste connaît si bien. Un frottement à l'éponge humide, et voilà le timbre collé. Le client n'y pense déjà plus et paye en bloc.

— Mais, dira-t-on, pour deux sous de fil vous exigeriez facture timbrée ?

— Oui, plutôt que d'accepter et d'encourager la fraude, qui commencera dès que vous fixerez un minimum de tolérance. Sachez bien d'ailleurs qu'une fois la règle posée, le chaland ne fera plus ses achats au dernier détail que nous avons supposé ci-dessus. Puisque l'impôt est le même pour trois sous et pour trois francs, pour trois francs et pour trois cents francs, on fera ses provisions de mercerie, de quincaillerie, d'épiceries, pour la plus grosse somme possible. Le marchand ne s'en plaindra pas.

Que chaque péché d'omission soit puni de cinq francs d'amende, le ven-

deur lui-même tiendra la main à l'exécution de la loi, et l'acheteur, avant un an, y sera docile.

Il ne s'agit que d'un *penny*, vous dis-je.

Et quelle facilité de perception! L'argent vient de lui-même au Trésor pour l'achat volontaire en gros des feuilles de timbres mobiles.

Pour tout reçu, même manœuvre.

Pour le *ticket* du chemin de fer ou de la diligence, deux sous de plus, s'il vous plaît.

Quittances de loyer, billets de spectacles, papiers d'affaires, programmes, catalogues, livrets de musée, que tout revête l'estampille du Trésor, le *penny* de guerre, puisqu'il le faut.

Je le mettrais au livre neuf.

Je le mettrais à la brochure.

Il est une petite feuille que je timbrerais encore avec joie et dont la taxe passerait inaperçue pour le contribuable — cette feuille qu'on parcourt négligemment des yeux, le cure-dents ou le cigare aux lèvres, dans une douce quiétude, le cœur content, l'estomac repu, — la *carte*, puisqu'il faut l'appeler par son nom.

Carte du restaurant, carte du café.

Mais, pour que le plaisir seul fût atteint, seraient dispensés de la taxe les consommateurs des établissements à prix fixe dont le repas serait inférieur à trois ou cinq francs, par exemple.

Nulle distinction là encore, que l'écot soit de quinze ou de cent francs. Mieux vaut une injustice apparente qu'une fraude réelle. Et la fraude aurait lieu bien certainement avec le timbre proportionnel.

Voyez-vous le petit *penny* qui devient un gros personnage à se fourrer partout, en intrigant qu'il est.

Un méchant impôt de deux sous qui paye avec des millions la rançon de la France.

Le petit Poucet qui fait la fortune de sa famille.

Mais il ne s'est faufilé, jusqu'ici, que parmi nos compatriotes ; je voudrais qu'il s'insinuât de même chez les étrangers, au profit du Trésor français, bien entendu.

Par les douanes, ce serait possible. En principe je n'aime pas cet impôt. Un jour ou l'autre, je dirai pourquoi. Mais les nécessités de l'heure présente nous obligent à la résignation quand même. Subissons-le donc et tirons-en le meilleur parti possible. Je sais que des projets ont été déposés déjà pour frapper de droits de sortie certains produits naturels ou fabriqués. De tout cœur j'approuve l'idée : il me semble juste qu'une nation profite de tous ses avantages vis-à-vis des autres. Je comprends l'Angleterre exploitant contre nous ses houilles et le Pérou son guano. Pour tous les objets qui constituent un monopole, cette opération est habile autant que légitime, à

condition que le prix ne détournera pas l'acheteur. Or la France, quoi qu'on en dise, est sûre de sa clientèle, et elle serait bien excusable d'user de la situation actuelle pour demander au dehors des subsides sous forme d'impôt. C'est ici que le *penny* jouera un grand rôle. Je creuserai plus tard la question, avec chiffres à l'appui. Pour aujourd'hui je me bornerai à indiquer l'esprit de cette étude en quelques mots.

Je dirais :

« Vous voulez des gants de Paris, milady? C'est un *penny* de plus, pour cette année, par chaque paire.

« Comte, voici nos vins de France ; mais chaque bouteille a son petit timbre de deux sous à l'étiquette. Voulez-vous ? »

La dame payera. Le boyard aussi.

Or l'Angleterre, en 1869, a reçu 11,004,372 paires de gants qui presque tous viennent de chez nous, et Dieu sait ce que nous exportons de bouteilles chaque année dans le monde entier.

Pour tous les fruits de notre sol et de notre esprit, vous nous payerez quand même, messieurs les étrangers, vous nos amis, vous nos ennemis, comme nous vous payons les produits spéciaux de votre terroir et de votre génie.

Ainsi dirais-je, et l'on verrait s'affirmer encore ici, au point de vue des recettes, la puissance du *penny*.

Oserai-je, pour terminer, donner, comme Parisien, un conseil à notre préfet de la Seine?

Nos finances municipales ne sont pas en très-belle situation. L'emprunt est toujours possible, tant que le crédit reste bon. Mais ce qui est plus difficile à trouver, ce sont les ressources qui assurent le service de la dette. M. Léon Say veut-il me permettre de lui indiquer un petit impôt facile à percevoir, attendu que le service de la perception est tout monté; léger pour le contribuable; profitable, en somme, au trésor de la Ville?

Qu'il fasse demander par ses agents de l'octroi à toute voiture attelée qui *entre* à Paris, un *penny*.

Il n'y aura nulle entrave à la circulation, car le temps d'arrêt est forcé pour la visite.

Il n'y aura nulle gêne pour le voyageur ou le cocher, car l'habitude se prendra vite de tenir la pièce à la main, et si l'on trouve toujours deux sous pour l'officieux ouvreur de portière, on aura de même un *penny* pour le percepteur à l'habit vert.

Pas de distinction, je le répète une dernière fois, que la voiture soit à deux ou à douze places, qu'elle arrive traînée par un mulet, par un âne, par un cheval, ou remorquée par une locomotive.

L'impôt unique de forme, le puissant *penny*.

Édouard Burdet.

---

## L'ARMÉE FRANÇAISE A METZ

Par le comte DE LA TOUR DU PIN-CHAMBLY, de l'état-major du 4e corps.
Chez Amyot, rue de la Paix.

Depuis le jour néfaste qui vit succomber à la fois la dernière armée de la France et la plus puissante de ses places fortes, aucun écrit sérieux n'était venu jeter la lumière sur ce drame lugubre, ni rechercher les grands enseignements contenus dans ce désastre sans exemple. Au lendemain de la catastrophe, une proclamation impie, répandue de toutes parts, apprit à la France épouvantée qu'elle comptait une honte et un traître de plus, qu'un de ses maréchaux avait vendu l'armée et la ville confiées à sa garde, et qu'il était temps pour les soldats, s'ils voulaient vaincre, de secouer le joug des généraux parjures qui les livraient à l'ennemi. En même temps, la populace parisienne, au bruit des malheurs qui accablaient la patrie, se vautrait dans une émeute, et pour la seconde fois donnait à l'ennemi vainqueur qui campait à ses portes le honteux spectacle d'une insurrection. A la même heure encore, un convoi d'officiers prisonniers de guerre se dirigeait vers l'Allemagne, le front courbé et les larmes dans les yeux, et en passant à Nancy, il fallait qu'une garnison prussienne vînt les défendre des injure et des brutalités de la foule. Ainsi la haine, la violence et l'accusation, voilà par quels sentiments fut accueilli ce deuil immense, et pas une parole publique de sympathie ou de reconnaissance ne vint consoler les soldats infortunés qui, épuisés par des luttes sans égales et par les tortures de la faim, allaient maintenant souffrir toutes les angoisses de la captivité. Après cette rude secousse, le tourbillon qui entraînait la France vers l'abîme, en la meurtrissant à chaque pas, prit une fureur nouvelle. Ceux qui auraient voulu savoir la vérité n'avaient pas le loisir de l'entendre; ceux qui auraient pu la dire n'avaient pas le cœur de le faire. Les uns combattaient pour la patrie expirante; les autres, du fond de l'exil, suivaient leurs efforts, le cœur serré. De temps en temps, quelque écrivain sans mérite et sans courage venait raviver la plaie encore saignante. Un aventurier dédaigné par le vainqueur, et rejeté du butin, improvisait un roman, dont il était le héros; des journalistes sans autorité, qui n'avaient connu de Metz que ses cercles et ses cafés, jugeaient nos généraux, critiquaient nos soldats et démasquaient les traîtres; des hommes égarés, que la soif de parvenir avait conduits à mépriser leur honneur, cherchaient, en condamnant leurs chefs, à détourner la honte qui s'attachait à leur nom; d'autres, tourmentés par le souvenir d'une mauvaise action ou la rancune d'une ambition déçue, jetaient en folles accusations le fiel de leurs consciences troublées. Et si quelquefois une plume plus autorisée laissait tomber dans ce chaos quelques pages non moins violentes, on sentait, au ton dont elles

étaient écrites, qu'un souci personnel en avait seul inspiré l'auteur. Ce n'étaient là que des pamphlets ; ce n'était pas de l'histoire. Et pouvait-il en être autrement à cette heure solennelle où l'ardeur de la lutte passionnait tous les cœurs honnêtes et généreux? Depuis, d'autres douleurs sont venues les accabler, et les soldats de Metz qui, revenus d'Allemagne, s'apprêtaient à parler, durent encore une fois se réduire au silence pour retourner au combat!!... Aujourd'hui le calme s'est fait, et il semble qu'une heure de répit soit donnée à la France pour regarder ses plaies et chercher à les panser. Le devoir est d'en profiter et de se mettre à l'œuvre, et le comte de la Tour-du-Pin vient d'en donner l'exemple. Le drame de Metz attendait son historien et son moraliste. Voici déjà venir le moraliste; car c'est surtout une œuvre de morale, que le livre intitulé *l'Armée française à Metz*, dont nous allons tâcher de donner ici une courte analyse, non point pour dispenser de le lire ceux qui en auraient le désir, mais pour les encourager à le faire, en leur montrant tout ce qu'il y a de bon et d'utile dans ces commentaires d'un soldat.

*Commentaires d'un soldat*, c'est ainsi, en effet, que l'auteur lui-même a modestement qualifié son livre, dans un avant-propos écrit aux jours les plus sombres du blocus de Metz, en face d'un dénoûment trop facile à prévoir. A l'approche du désastre, au bruit des intrigues qui se trament dans cette pauvre armée, au milieu du désordre des esprits, de l'abaissement des cœurs, il descend en lui-même et, au lieu d'accuser, au lieu de livrer son âme au découragement ou à la passion, il sent que l'heure est venue de se mettre au travail, de rechercher dans le passé les causes du présent, et d'en tirer les moyens de préparer l'avenir. Régénérer la patrie, voilà désormais le but de sa vie, et c'est là qu'il faut chercher la pensée dominante du livre qui nous occupe.

Tout d'abord il retourne en arrière, et d'un coup d'œil rapide parcourant le passé, retrace en quelques pages les gloires et les épreuves de cette armée prête à succomber. Il visite encore une fois ces sanglants champs de bataille où elle se débattit dans une lutte gigantesque contre l'étreinte d'un ennemi tous les jours plus nombreux ; il s'enferme avec elle dans ce cercle de fer d'où elle ne devait sortir que désarmée, et chemin faisant, sans haine et sans colère, signale à l'histoire les faits qui devront un jour guider son jugement. Parvenu au terme de cette triste épopée, il semble qu'un instinct secret l'avertisse des amertumes de l'avenir, et qu'à certains indices il devine déjà combien sera cruelle l'agonie qui commence. Il détourne les yeux et prie Dieu, dans ce naufrage, d'épargner du moins la loyauté française. Plût au ciel qu'il eût été exaucé!

Sa dernière ligne est datée du 16 octobre, et on lit en tête de la page suivante : « Aix-la-Chapelle, le 14 novembre. » — Que de douleur et d'éloquence dans ce silence solennel! Quel drame dans cette page restée blanche! Le soldat se retrouve captif, et sa voix en a pris quelque chose de

plus grave; mais son cœur est toujours en haut. On sent à sa première parole tout ce qu'il a souffert, tout ce qu'il souffre encore; mais, dans cette angoisse, ce qui le touche surtout, c'est de rencontrer le déchaînement des passions là où il ne voudrait trouver que le deuil et le recueillement. Les égarements des derniers jours de Metz, les invectives violentes du lendemain, les intrigues de l'exil déjà presque publiques, enfin, et surtout, les atteintes cruelles portées à l'honneur français par des compagnons d'armes égarés, ce sont là des souffrances que d'autres comme lui ont connues, et qu'ils ont avec lui dévorées en silence. Il se tait, mais il travaille, comptant sur l'avenir pour que justice soit rendue, et recherchant quels sont les vices par lesquels a péri cette armée qui eut ses jours de gloire, et qu'on se hâte de condamner sans l'avoir entendue. Cette justice, hélas! nous y comptions comme lui; nous l'attendons encore, et son heure n'est pas venue. Mais nous l'attendrons avec confiance, persuadés qu'elle viendra d'elle-même et qu'elle se dégagera nécessairement du désordre moral où nous sommes encore plongés.

C'est ici que commence la portion technique du livre, et celle où l'étude l'emporte sur le sentiment. Passant successivement en revue chacune des parties de l'armée française, l'auteur nous montre leurs défauts, relève leurs qualités; nous apprend comment on les utilisa, et rend justice à la valeur qu'elles surent déployer; il met en lumière les vices d'organisation qui sont notre mal le plus profond, et fait ressortir cette vérité que, en toutes choses, c'est moins l'instrument qui fait défaut que l'art de s'en servir, et que les institutions sont ici plus coupables que les hommes. Après avoir ainsi, dans un travail consciencieux, indiqué avec précision le mérite intrinsèque de chacun des éléments de l'armée, il examine comment ces éléments étaient unis dans l'ordre moral, c'est-à-dire jusqu'où subsistaient en eux l'instruction, la discipline et l'amour du devoir. Cherchant dans l'organisation de notre état militaire les causes d'une ignorance dont il trouve à chaque pas les funestes effets, il établit un lien entre l'abaissement de l'instruction et l'absence de discipline, en rappelant, suivant le mot de Royer-Collard, qu'après l'attention dans l'ordre intellectuel, ce qui nous manque le plus, c'est le respect dans l'ordre moral. Puis il montre comment l'incurie des chefs amène forcément l'indiscipline des soldats, et c'est ainsi qu'il en vient à parler de l'amour du devoir avec des accents qui n'appartiennent qu'aux cœurs élevés et aux natures d'élite. L'amour du devoir, c'est en effet la pierre angulaire de l'édifice, et elle repose elle-même sur le sentiment chrétien et le respect de Dieu. Pour avoir méconnu ces deux grandes bases de l'éducation d'un peuple, nous avons tout perdu, jusqu'à la pratique des premières vertus militaires, et le comte de la Tour-du-Pin nous apprend à quels écarts ont pu se laisser conduire des hommes dépourvus de cette force venue d'en haut. Il suit alors d'un regard attristé, mais d'un cœur ferme, la marche de cette décadence dont il a montré les

causes primordiales : il dit comment l'avénement des mœurs démocratiques a tué chez nous les véritables mœurs militaires; il montre les fruits portés par une législation entachée de ce vice originel. Il en cherche les traces avant et pendant la guerre ; il les retrouve plus profondes encore à l'heure où tout se brise à la fois, les rangs, les armes et les drapeaux ; enfin il les rencontre plus amères que jamais au sein de la captivité, et c'est là, dit-il, qu'est la lie du calice : c'est le dernier trait d'une armée qui périt parce qu'on a corrompu ses mœurs.

L'auteur a laissé tomber sa plume sur cette pensée, qui résume à la fois le mal et le remède. Il la reprend un peu plus tard au retour de l'exil, à son foyer envahi par l'ennemi, au milieu des souvenirs du passé et des douleurs du présent. Le cœur ému de l'abaissement de la patrie, il offre son livre à ses compatriotes comme une œuvre de justice et de vérité : il s'adresse aux hommes qui ont sacrifié la France à leurs passions politiques, à ceux qui ont foulé aux pieds leurs serments pour satisfaire leur ambition, à tous ceux enfin qui ont perdu le présent en compromettant l'avenir, et il les adjure de comparaître devant la France avec lui, avec ceux qui marchent dans ses voies, afin que la France puisse juger et dire où furent ses soldats et ses serviteurs. Il s'adresse encore à ces hommes de dévouement qui avaient gardé intacte la foi de leurs pères, et qui, aux jours du grand combat, apportèrent à la patrie leur épée et leur sang, et ceux-là, il les remercie, car ils ont, comme jadis, sauvé l'honneur, quand tout était perdu. Ceux-là, il les supplie de ne pas perdre courage; car c'est à eux qu'appartient la gloire de relever la France, et le livre se termine ainsi, comme il a commencé, par une parole d'espoir et de régénération.

Telle est l'œuvre du comte de la Tour-du-Pin, dont nous n'avons pu que signaler en passant les traits les plus saillants. Il faut la lire tout entière, pour pouvoir la juger, pour apprécier comme elles le méritent la hauteur des sentiments et la vigueur d'un style toujours au niveau de la pensée. Le livre est daté du 15 mars : il était dès lors tout prêt à paraître. Quelques jours plus tard, une insurrection criminelle donnait raison aux sombres présages dont le spectacle de la France avait frappé l'esprit de M. de la Tour-du-Pin : une troupe d'aventuriers, soulevant toutes les mauvaises passions d'un peuple corrompu, s'emparait du pouvoir, et déclarait la guerre à Dieu, à la famille, à la propriété, et bientôt on voyait à la tête de l'armée rebelle un de ces officiers qui avait pris part aux désordres moraux des derniers jours de Metz, et qui n'avait pas su accepter loyalement les chaines de la captivité. M. de la Tour-du-Pin, pour cette nouvelle campagne, vint reprendre près de son ancien chef une place marquée par le devoir, et montrer une fois de plus qu'il est encore en France des cœurs de soldat où vivent ces vertus militaires dont tout à l'heure il pleurait la décadence.

Son livre dut ainsi attendre des jours meilleurs, et il paraît aujourd'hui

avec le triste et sanglant épilogue que lui ont apporté les hontes de la Commune.

M. Protais a bien voulu placer un dessin en tête d'un ouvrage qui consacre le souvenir des dangers et des épreuves qu'il a partagées. Il l'a fait avec le talent qui lui est propre, et toute la poésie de son âme, toute l'élévation de son cœur, se retrouvent dans le regard de cette sentinelle perdue qui semble, elle aussi, en contemplant la ville de Metz, songer au passé et espérer en l'avenir.

Ma tâche est terminée, et les lecteurs jugeront si j'ai trop grandi le mérite d'une œuvre qui a tout au moins celui du désintéressement et de la loyauté. Mais, avant de finir, je voudrais, par un dernier mot, rendre un hommage public à celui dont je viens de chercher à traduire la pensée. J'ai serré sa main sur nos champs de bataille de Metz; je l'ai rencontré sur la terre d'exil, où son âme, fortement trempée, réconfortait la mienne; j'ai traversé avec lui les horreurs de la guerre civile, et partout je l'ai trouvé marchant sans défaillance dans la voie droite du devoir et de l'honneur. Puisse-t-il longtemps encore me montrer le chemin, et puissent, à son exemple, tous les hommes généreux descendre dans l'arène pour soutenir son combat et travailler avec lui, à régénérer la patrie.

Comte Albert de Mun.

---

Le *Racine* de la collection des *Grands écrivains de la France* est aujourd'hui terminé; le tome VII et dernier vient de paraître[1]. C'est une nouvelle preuve du zèle des éditeurs. Cinq années auront suffi pour mener à terme un travail de tant d'application et d'un tact si délicat. Le premier volume, en effet, a paru en 1865, et celui que nous annonçons était prêt, quand éclatèrent, il y a un an, les événements qui nous ont absorbés depuis lors dans les préoccupations de la guerre. Si quelques personnes ont pu se demander, lorsque cette entreprise fut commencée, de quelle nécessité ou de quelle importance pouvait être une révision fondamentale du texte de Racine, elles doivent le voir maintenant : la nouvelle édition montre combien les meilleures et les plus réputées parmi les anciennes sont erronées, défectueuses, et combien il était urgent de ne pas laisser prescrire les fautes qu'elles étaient en voie de consacrer.

Bientôt nous reviendrons sur cette édition du plus pur et du plus sympathique de nos poëtes, dont nous ne pouvons qu'annoncer ici l'achèvement, et qui nous semble le plus digne monument qu'on pût élever à sa gloire.

P. D.

[1] *Œuvres de J. Racine*, nouvelle édition, revue sur les plus anciennes impressions et les autographes, et augmentée de morceaux inédits, de variantes, de notices, de notes et d'un Lexique, par M. Paul Mesnard. Librairie Hachette.

# QUINZAINE POLITIQUE

24 août 1871.

S'il existait un moyen de guérir du mal de révolution un pays qui en est gangrené jusqu'aux moelles, nous proposerions de transporter sur une place publique de Paris les séances du conseil de guerre de Versailles. Il serait bon que le peuple vît, une fois pour toutes, en quelles mains il risque de laisser tomber sa souveraineté quand les pouvoirs réguliers sont détruits, et quels sont ceux qui deviennent les premiers dans Israël quand toute hiérarchie est renversée. Sans doute ils ne sont pas tous là, les membres de la sanglante Commune. De ses principaux chefs, les plus fanfarons — tels que Félix Pyat et Cluseret — se sont soustraits par une fuite de longtemps préparée : les autres — tels que Raoul Rigault et Delescluze — ont déjà subi la peine due à leurs forfaits. Mais ce qu'il en reste, ce qu'on nous en présente suffit et au delà pour que la conscience publique soit éclairée et la justice satisfaite.

Si la tyrannie, consentie ou non, d'un seul homme sur tout un peuple est toujours une honte en attendant de devenir un désastre, que dire de la tyrannie d'une bande se ruant sur la première ville du monde pour la violer, la dévaster, la piller, et s'esquivant, Sardanapales prudents, au moment où flambe le bûcher de leur dernière orgie ? Regardez-les, écoutez-les, jugez-les ! Voilà ceux qui ont été pendant deux mois les maîtres de Paris ; voilà ce qu'on trouve dans les filets de Saint-Cloud au lendemain des convulsions de la grande ville. Noyés de la Bohême, réfractaires du travail, hallucinés de l'absinthe, désespérés de l'athéisme, suicidés de l'orgueil, ils donnent aux séances du conseil de guerre une sinistre ressemblance avec les fétides expositions de la Morgue. On dirait des cadavres qui se dressent, qui parlent, qui montrent leurs plaies, en qui l'instinct de la vie est rentré et avec lui la lâcheté native. Nulle fierté, nulle pudeur, nulle doctrine ; rien qui rappelle les accusés des anciens procès politiques disant aux membres de la Cour des pairs : « Vous

êtes pour nous des ennemis, non des juges! Condamnez-nous, puisque nous sommes vaincus; car, si nous eussions été vainqueurs, nous ne vous aurions pas épargnés! »

A Versailles, au contraire, chacun s'enfuit, chacun se cache, chacun cherche à se dérober à la redoutable responsabilité de ses crimes. Ils ont retenu du 2 Décembre que, dans nos malheureux temps, la France est toujours en quête de sauveurs, et ils se posent en sauveurs émérites de Paris qu'ils ont couvert de ruines, de la France qu'ils ont failli précipiter au plus profond de l'abîme. C'est à qui s'offrira de lui-même à la reconnaissance nationale, à qui se dénoncera à la Commission des prix Montyon. L'un a sauvé son arrondissement, l'autre les églises, celui-ci la Banque de France, celui-là les musées; mais aucun n'a songé à sauver les otages, aucun n'a osé se jeter entre la populace et les malheureux gendarmes ou gardiens de la paix qu'on traînait à la Seine en les déchiquetant!

Mais, pour qu'il y eût ainsi tant de braves gens occupés jour et nuit à nous sauver, il fallait bien qu'il y en eût quelque part un certain nombre occupés à nous perdre. Où sont-ils? Comment s'appelaient-ils? A quel titre s'arrogeaient-ils pleins pouvoirs sur nos biens et sur nos têtes? Mystère! La Commune de Paris n'était guère, nous assure-t-on, qu'une réunion municipale légalement élue, qui peut bien avoir excédé quelque peu ses attributions, mais qui ne demandait qu'à y rentrer humblement et à réconcilier Paris avec Versailles. Le fameux Comité central, qu'on a cru longtemps l'instigateur occulte de toutes les violences, ne représentait que la fédération des bataillons de la garde nationale, qui n'avait d'autre prétention que de nommer ses chefs et de rendre sous condition à la France les canons qu'elle n'avait pas pris aux Prussiens. Quant à l'Internationale, personne n'en a entendu parler à l'Hôtel de Ville, et c'est évidemment une société qui n'a rien de politique.

Ainsi, violations de domiciles, réquisitions, arrestations arbitraires, levée en masse, chasse aux réfractaires, la colonne abattue, la maison de M. Thiers pillée et détruite, les otages incarcérés puis massacrés, les monuments incendiés, tout cela s'est fait de soi, sans qu'on le commande, sans qu'on le prépare, sans que personne ne puisse en être ni accusé, ni convaincu, ni responsable. Le régime inauguré le 18 mars a produit tous ces actes de brigandage par une sorte de génération spontanée, comme d'autres régimes produisent naturellement le bon ordre et la prospérité.

Il faut les voir débitant leur interminable série de plates excuses, non sans quelque prétention oratoire, non sans se draper par moment dans les lambeaux de leur écharpe rouge. Ici c'est le sourire perpétuel de la niaiserie satisfaite ou d'une fourberie savante; là c'est un général d'aventure qui raconte en stratégiste consommé

comment, en quatre jours, il a pris Paris et les forts sans coup férir, comment il était l'idole du peuple qui dételait sa voiture pour manger son cheval, l'effroi du Comité central qui le fit arrêter puis relâcher, et l'espoir de Versailles qui le força d'accepter cinquante mille francs pour « chauffer les gosiers des faubourgs. » Plus loin c'est un maître d'école gonflé de vanité et de sottise, à qui un bon Père dominicain est venu charitablement rappeler de meilleurs jours; à côté, une illustration des grèves, un malheureux ouvrier perdu par la loi impériale sur les coalitions, risiblement fier encore de son rôle et de son uniforme de chef de bataillon; dans le coin, un petit être noir, sinistre surtout quand il rit, tapi derrière deux gendarmes, avec des tics et des soubresauts de fauve; plus haut, un journaliste qui croit sérieusement avoir été en relations avec les puissances étrangères; un cordonnier qui donne des leçons de tenue à ses collègues effrayés; un peintre que le réalisme a préparé aux besognes de la Commune, et qui n'en voulait à la colonne que d'être manquée comme œuvre d'art. Ils sont dix-sept ainsi:

> Que pressent de nos lois les ordres légitimes,

et la plume se lasse moins vite encore à les dépeindre que l'œil à les regarder.

Le trait commun à tous, et qui chez beaucoup est le trait unique, c'est l'orgueil, un orgueil endiablé auquel ils doivent d'avoir été deux mois les maîtres et auquel ils ne reprochent que de les avoir conduits où ils sont. Être la démagogie, être le vice, être la fainéantise, être l'ignorance, être l'impuissance, être le néant, et s'être un jour appelés le Pouvoir, voilà l'âpre jouissance qu'ils se sont donnée! voilà l'aiguillon qui stimule et multiplie les révolutionnaires! Le Pouvoir, mot abhorré, proie convoitée, destiné à exciter plus de mauvais instincts qu'il n'en réfrénera, tant que la raison publique ne l'aura pas relevé au rang des choses sacrées, comme la religion, comme la patrie, comme la liberté!

## II

Pendant qu'à Versailles la justice militaire offre en exemple au pays la tardive répression des crimes de la Commune; pendant que le colonel Merlin, qui préside avec tant de calme et d'autorité ces tristes débats, ne peut retenir à la fin des interrogatoires cette exclamation vengeresse: « Mais qui donc a lâché toutes ces bêtes féroces? » pendant ce temps, disons-nous, la municipalité lyonnaise organisait, contre l'avis du recteur, mais avec l'assentiment du préfet, la fête de ses écoles. Le plus petit des reproches qu'on ait adres-

sés à cette manifestation, c'est d'avoir grevé de vingt-six mille francs de plus le budget d'une ville en faillite. On sait que les écoles municipales de Lyon sont, depuis six mois, des écoles sans prières, sans Christ, sans catéchisme, sans histoire sainte, sans enseignement religieux d'aucune espèce. C'est le progrès des lumières et la régénération de la France qui le veulent ainsi, d'après les Autorités de Lyon et M. Gambetta, qui se donne la peine de leur écrire pour les féliciter. On a chassé de tous les locaux appartenant à la commune les frères[1], les sœurs, et ceux des instituteurs et des institutrices laïques qui ont refusé de remplacer les commandements de Dieu par les commandements de M. Mottu[2]. On a rayé leurs noms du grand-livre des allocations municipales. Bien plus, par délibération en date du 27 septembre, « défense était faite aux diverses congrégations religieuses de se livrer plus longtemps à l'instruction de l'enfance, » et par un arrêté du 5 octobre, M. Challemel-Lacour, le triste préfet de ce triste temps, incorporait de force les Frères de la doctrine chrétienne dans les rangs de la garde nationale.

On croyait bien en avoir fini cette fois avec cet odieux enseignement congréganiste qui se permet encore de croire en Dieu et de le dire. Mais il faut que les grands esprits de Lyon et d'ailleurs en prennent leur parti. Il y a une chose avec laquelle on n'en finira jamais, c'est le sentiment religieux. Ici, d'ailleurs, il avait pour complice l'intérêt bien entendu des familles. « On se rappelait, dit M. Guetton, qu'à l'Exposition universelle de 1867 la congrégation des Frères des écoles chrétiennes avait obtenu, dans ce grand concours international, une des huit grandes médailles d'or destinées à récompenser les meilleures méthodes d'enseignement. « *Vous don-* « *nez le premier rang à la France pour le dessin*, leur disait le prési- « dent du jury des récompenses. La Suisse et l'*Allemagne* étaient « avant nous ; *mais votre œuvre renferme un système, présente un en-*

[1] Disons pour être complet qu'on avait commencé par les chasser de leurs propres maisons. (Voir le très-instructif et très-piquant récit de M. Guetton, intitulé : *Six mois de drapeau rouge à Lyon*, avec un avant-propos par M. de Pontmartin, 4e édition, à Lyon, chez Josserand.)

[2] Nous nous plaisons à rappeler ici la lettre adressée le 21 novembre au maire de Lyon :

« Monsieur le maire,

« Puisque, de par la République, il est défendu dans les écoles fondées au nom et sous les auspices de la liberté, d'apprendre à de toutes petites filles, la prière, le catéchisme, l'histoire sainte, même le chemin de l'église, même le signe de la croix, même l'existence de Dieu, ma conscience et ma foi m'obligent à vous envoyer ma démission.

« J'ai l'honneur d'être, monsieur le maire, votre très-humble servante.

« A. Béatrix.

« Directrice de l'école municipale d'Ainay. »

« *semble supérieur à leurs méthodes et nous assure le premier rang.* »

Les écoles congréganistes se rouvraient donc à Lyon comme écoles libres, au fur et à mesure qu'elles se fermaient comme écoles municipales. A l'heure qu'il est, sur 17,000 enfants qui reçoivent l'instruction primaire dans cette ville, 14,000 au moins vont la demander aux chers Frères et aux bonnes Sœurs. En outre, la commune obérée est obligée de payer un instituteur laïque juste trois fois plus cher qu'elle ne payait un instituteur religieux. Cela ne peut durer longtemps ainsi; le vieux bon sens lyonnais murmure aussi haut que le vieux sentiment catholique. La fête des écoles a été imaginée pour frapper un grand coup, pour amener les indifférents et les timides à croire que le gouvernement se prononçait, comme la municipalité, en faveur de maîtres qui ne font pas le signe de la croix.

On sait comment ce plan machiavélique a été déjoué et dans quelle ridicule débandade a fini cette prétendue fête de l'innocence. La tribune en a retenti : « Vous avez, s'est écrié M. de Meaux, outragé les deux choses que nous devons respecter davantage : la douleur de la patrie et la pudeur de l'enfance! » Nos amis ont joué dans ce court et vif débat le premier rôle qui leur revient si naturellement chaque fois qu'il s'agit des intérêts de l'enseignement. C'est sur une résolution très-habilement rédigée par M. le duc de Broglie et acceptée par toute l'Assemblée moins la gauche, que la municipalité lyonnaise, convaincue de s'être tenue depuis près d'un an en révolte ouverte contre la loi, a été rappelée à l'ordre et frappée d'un blâme. Chose étrange et qui ne peut se voir que dans l'état d'anarchie gouvernementale où nous vivons! Les deux ministres de l'instruction publique et de l'intérieur, directement interpellés et directement responsables, ont décliné toute participation au scandale de Lyon et se sont associés au vote qui allait atteindre leurs subordonnés.

Ainsi abandonnés à eux-mêmes, ceux-ci viennent de répondre en niant les faits courageusement dénoncés à la tribune par M. Chaurand. Le procédé est connu : c'est celui de tous les mauvais cas; mais aucune proclamation ne saurait persuader à des milliers de témoins qu'ils n'ont pas vu ce qu'ils ont vu et pas entendu ce qu'on leur a fait entendre. *Le Salut public*, *le Journal de Lyon*, *le Courrier de Lyon* ont parlé comme la *Décentralisation*, qu'on voudrait bien mettre seule en cause. La municipalité confesse d'ailleurs ses torts, puisqu'elle plaide les circonstances atténuantes et se déclare pleine de respect pour la légalité qu'elle a violée. Il ne s'agissait de rien moins, d'après elle, que de sauver la république. Or, c'est encore là un empiétement; car, fort heureusement pour la république, le soin de la sauver ne regarde pas spécialement les membres du conseil municipal de Lyon. Qu'ils s'appliquent à bien administrer, si c'est possible, la grande ville que le suffrage universel leur a livrée, c'est

tout ce que la loi non-seulement leur demande, mais leur permet. Et surtout qu'ils se hâtent de supprimer l'article de leur programme qui interdit l'enseignement religieux dans les écoles primaires, c'est ce que le vote de la Chambre leur enjoint formellement.

Cette manifestation aura d'ailleurs été la dernière probablement que la garde nationale honorera de sa présence. Encore une institution des jours de trouble qui s'en va ! Encore une illusion chère au parti révolutionnaire qui s'évanouit! La garde nationale est condamnée; la garde nationale a vécu. On ne lui laisse pas le choix, comme à la garde impériale de Waterloo, entre mourir et se rendre. Non; on la supprime, on la congédie sans le moindre compliment, C'est une mesure brutale, a dit le général Billot, qui voudrait bien se donner l'air de la regretter; c'est une mesure juste et nécessaire, a répondu le général Chanzy, qui a vigoureusement parlé au nom du parti conservateur et de l'armée.

Ainsi, c'en est fait! Adieu les pompons, et les galons, et les képis, et les officiers élus, et les revues qui sont des manifestations, et les manifestations qui deviennent des révolutions ! Adieu le sabre légendaire qui devait servir à défendre les institutions et, au besoin, à les attaquer! Qui nous eût dit que *le Constitutionnel* et les *Débats* avoueraient un jour que, en dépit des promesses de la loi et de tant de beaux discours, la milice citoyenne n'a su protéger ni l'ordre public contre l'insurrection, ni le territoire contre l'invasion? Est-il assez justifié, ce pauvre gouvernement de la Restauration qu'on a tant accusé comme retardataire pour avoir manqué de confiance dans la garde nationale? Singulier retardataire qui s'est donné le tort de penser en 1827 ce que chacun devait dire en 1871 ! Une troupe armée qui nomme ses chefs, qui n'est pas sous la main du ministre de la guerre, et qui est appelée à partager le service intérieur avec l'armée régulière, c'est le dualisme, c'est l'anarchie déposée en germe dans la constitution militaire du pays. De ces deux armées, l'une qui raisonne, l'autre qui ne doit qu'obéir, c'est l'armée bourgeoise qui, par l'involontaire complicité des mœurs, aura tôt ou tard raison de l'autre.

Parmi les causes profondes qui ont atteint la discipline et corrodé le vieil esprit militaire, celle-là en est une, et des plus persistantes. Pour les candides rêveurs de fraternité universelle et de paix perpétuelle, pour les théoriciens larmoyants qui ont cru désarmer l'Europe avec des phrases, et qui n'ont désarmé que la France, la garde nationale paraît sans doute l'institution par excellence; mais pour un peuple qui veut entrer dans la voie sévère de la régénération, pour un pays décidé à se relever par la dure épreuve du service obligatoire, elle n'a pas de raison d'être : il faut quelque chose de plus sérieux.

En même temps, en effet, que le général Chanzy lisait, au milieu des applaudissements de la Chambre, son rapport sur la dissolution immédiate des gardes nationales, M. de Chasseloup-Laubat déposait le sien sur le recrutement des armées de terre et de mer. Long et consciencieux travail, qui contient à la fois l'historique des législations antérieures et les principes de la législation proposée, et sur lequel nous aurons plus d'une fois occasion de revenir. Parmi les six articles votés à l'unanimité par la commission, et qui doivent être gravés sur le frontispice de l'œuvre nouvelle, l'opinion a sur-le-champ remarqué l'article 4 qui supprime le remplacement, et l'article 5 qui déclare que les hommes sous les drapeaux ne prennent part à aucun vote. Quant à nous, l'article 2, rappelant qu'il n'y a dans les troupes françaises ni prime en argent ni prix quelconque d'engagement, a frappé aussi notre attention. Il nous souvient en effet d'avoir entendu citer ce texte des lois de 1818 et 1832, dans un autre temps, dans une autre enceinte, par un homme dont la voix, bien qu'étouffée par la mort depuis dix-huit mois, domine bien souvent pour nous le tumulte de nos délibérations.

C'était en 1855, le gouvernement présentait au Corps législatif sa fatale loi sur la dotation de l'armée, le rengagement et le remplacement. M. de Montalembert osait accuser le projet impérial de changer fondamentalement l'esprit de nos institutions militaires, et d'introduire un vaste système de spéculation dont le gouvernement serait à la fois le provocateur et l'agent responsable. Il suppliait le pouvoir de ne pas toucher à ce noble legs du passé, à ce trésor de l'honneur qui est la source même de la discipline et de toute vertu supérieure dans l'armée.

Que disent, s'écriait-il dans son beau et fier langage, la loi, et les mœurs, et l'opinion générale au soldat et à l'officier? Oui, à l'officier comme au soldat, malgré la distinction mal fondée que le rapport a cherché a établir entre eux; elles disent : Vous allez servir votre pays sans profit, sans bénéfice, pour l'honneur; vous allez lui donner votre temps, vos années de jeunesse, vos plus belles années. Vous, officiers surtout, vous nous donnerez votre liberté, l'engagement au célibat, votre santé, votre vie peut-être, tout cela pour rien! car nous ne vous payerons pas, nous vous donnons de quoi manger, le sou de poche au soldat, et à l'officier cette solde insignifiante, qui fait que le sergent-major qui passe sous-lieutenant est plus mal à son aise que le sergent-major qui reste sergent-major. Vous ne mourrez pas de faim sous les drapeaux, mais voilà tout ce que nous vous offrons. Ce n'est pas une rémunération assurément; jamais on n'a prétendu rémunérer le service militaire en France, jamais. Et pourquoi? Par une raison très-simple : c'est que si on voulait payer le véritable prix de ce que le soldat donne à la patrie, tous les trésors de la France n'y suffiraient pas. On paye un employé des finances, on paye un agent de l'administration, on ne paye pas le soldat, parce que le soldat

donne ce qui est au-dessus de tout prix, au-dessus de toute rémunération. L'argent ne paye pas de ces sacrifices ; ils ne peuvent être payés que par une seule monnaie, la conscience du devoir accompli et la noble fierté que cette conscience inspire.

De là cette susceptibilité exquise qui existe dans les rangs de l'armée pour tout ce qui tient à la probité ; de là aussi cette réprobation implacable qui frappe et frappera toujours tous ceux qui, dans ses rangs, ne sont pas restés à la hauteur de cette probité souveraine !. . . . . . . .

D'où venait donc ce préjugé antique qui faisait dire : le noble métier des armes? D'où venait le préjugé qui avait fait de ce métier des armes l'apanage exclusif de la noblesse? D'où venait cette distinction trop profonde et surtout trop prolongée entre l'officier et le soldat dans notre ancienne société? Il venait de ce que le soldat était raccolé, embauché, de ce qu'il recevait un prix pour servir, tandis que l'officier donnait ce prix au lieu de le recevoir. Les officiers, dans l'ancienne société française, c'est-à-dire, les gentilshommes, avaient le privilége de se ruiner au service du roi ; ils donnaient leur temps, leur santé, leur patrimoine, souvent leur vie, sans espérer d'autre récompense que la croix de Saint-Louis pour quelques-uns, et, pour tous, le sentiment d'un noble devoir accompli et d'une tradition de famille noblement continuée.

Qu'a fait la loi Gouvion Saint-Cyr? Elle a fait de ce désintéressement, qui n'était que le privilége d'une classe, le patrimoine de l'armée tout entière. C'est ainsi qu'elle a anobli la démocratie française en imposant pour mission à tous ce qui était autrefois le privilége de quelques-uns : donner sa vie pour rien, c'est-à-dire pour le seul honneur, qui est tout !

Que d'avertissements, que de prophéties tristement réalisées dans cette admirable et patriotique glorification de l'honneur que le Corps législatif n'écoutait pas sans murmures, il y a seize ans[1] !

## III

Nous avons donné notre avis sur la prolongation des pouvoirs de M. Thiers, il y a quinze jours, alors que la question n'était qu'attendue à la tribune ; nous n'avons rien à y changer aujourd'hui qu'elle est à la veille d'être tranchée par le vote. Avec des conditions qui nous replaceraient dans la réalité du gouvernement parlementaire, nous l'adopterions, puisqu'elle a été mise en avant ; sans ces conditions, jamais. Plus nous nous éloignons du jour où la proposition Rivet a été déposée, plus nous nous affermissons dans la pensée qu'elle est inopportune, funeste, et, contre l'intention de ses auteurs, coupable. S'il est vrai, en effet, comme nous en sommes convaincus, que la vraie formule de l'ordre en ce moment réside dans

[1] Séance du Corps législatif du 22 mars 1855.

l'union de M. Thiers avec la majorité, et dans l'union des divers groupes de la majorité entre eux, quoi de plus coupable que de rompre ce faisceau protecteur pour le seul résultat de donner à la gauche, peut-être à M. Thiers lui-même, la plus puérile des satisfactions?

Entre *chef du pouvoir exécutif de la république française*, ou plus simplement *président de la république française*, nous ne sommes pas assez Byzantin pour chercher la différence. Elle existe cependant, puisqu'on met tant de passion d'un côté à exiger, de l'autre à repousser cette substitution. L'important serait de savoir si le pays est tellement décidé à s'assurer les bienfaits de la république, qu'il tienne, autant que le dit la gauche, à cette nouvelle et platonique confirmation; ou si, comme le croit la droite, il se refuse absolument à prononcer une seconde fois ce nom, fatal à son repos et à sa prospérité. Notre conviction, dès longtemps manifestée, est qu'on s'exagère de part et d'autre le sentiment du pays.

Nous croyons, au risque de nous vouer aux anathèmes des pontifes de l'extrême gauche, que la République importe peu à l'immense majorité de la population française; et la vérité nous force d'ajouter que la monarchie n'a pas l'air de lui importer davantage. On a peur des républicains et on se méfie des royalistes, voilà ce qui est visible. On a d'ailleurs essayé, à plusieurs reprises, des uns et des autres, et rien n'a réussi, rien n'a tenu contre ce vent de solfatare qui emporte les constitutions républicaines au bout de trois ou quatre ans et les dynasties au bout de quinze à dix-huit ans. « La France ne supportera désormais qu'une République qui ressemblera le plus possible à la monarchie, ou une monarchie qui ressemblera le plus possible à la République, » écrivait le duc de Broglie dans un livre que l'empire voulut poursuivre avant l'impression. C'est l'évidence même. Ceux qui se fieraient désormais aux manifestations du suffrage universel prouveraient ou pas assez de mémoire, ou trop de calcul.

Notre pauvre nation en est venue à ne plus demander que deux choses à ses gouvernements : la première, c'est d'exister; la seconde, c'est de légitimer leur existence par de grands et d'incessants services. Arriver, ce n'est pas là le plus difficile, c'est le fait d'un 2 décembre ou d'un 4 septembre; s'établir, durer, faire souche de gouvernement, voilà le terrible, peut-être l'impossible!

Nous sommes donc très-convaincus que le jour où au lieu de dire, en parlant de M. Thiers, *M. le chef du pouvoir exécutif*, on dira *M. le président*, il n'y aura absolument rien de changé, sinon une locution embrouillée et lourde contre une locution ordinaire et correcte. Nous ferions même le pari que sur les neuf millions de souverains qui composent le suffrage universel, il y en a au moins huit millions qui

ignoreront toute leur vie cette évolution grammaticale. Qu'on transige donc sur la concession du titre, puisque concession il y a ; mais il en est tout autrement de la concession du terme. Celle-là dénaturerait radicalement le pacte de Bordeaux et ne donnerait, au lieu d'un gouvernement, que le conflit en permanence. Sans doute, s'il pouvait dépendre de nous de doter notre malheureux pays de trois ans ou même d'un an de stabilité, nous considérerions toute hésitation comme indigne d'un bon citoyen. On voit de trop près, pour que nous perdions le temps à les énumérer, toutes les causes, tous les risques qui pourraient annuler avant terme ce bail de trois, six, neuf. On ne loue pas un gouvernement comme on loue une maison. Sauf les accidents de siége ou de Commune, on est à peu près sûr d'une longue série d'années pour un immeuble. Mais les gouvernements de notre siècle sont meubles, très-meubles, et régis, à notre grande honte, par le vieil adage de droit : En fait de meubles, la possession vaut titre. Prolongation des pouvoirs ! on n'entend, on ne lit plus que ces mots depuis quelque temps. C'est bientôt dit, mais quel moyen d'assurer cette prolongation dans les faits, après l'avoir inscrite dans la loi? Eh ! bonnes gens, l'idéal du pouvoir prolongé, c'est le pouvoir héréditaire. Celui-là, du moins, ne meurt jamais. Voulez-vous y revenir? Osez le dire.

Mais à peine vient-elle de nous parler de la prolongation des pouvoirs de M. Thiers, que la gauche demande avec fracas la fin des pouvoirs de l'Assemblée. Ici, du moins, nos adversaires ne se couvriront plus du masque conservateur. Ce n'est plus de repos ni de stabilité qu'il s'agit, c'est d'élections générales. On juge ce qu'elles pourraient être en regardant celles du 2 juillet, et c'est précisément cette perspective qui remplit d'ardeur les journaux et les représentants de la république quand même. Il faut arracher à ce malheureux pays énervé, affolé, dévoyé par un an de désastres, encore foulé par l'occupation étrangère, quoi? un plébiscite en faveur de la république. Et qu'en fera-t-on? Exactement, qu'on le veuille ou non, ce que l'empereur a fait au bout de trois mois de son plébiscite : la guerre, la revanche de 1870 !

Nous reviendrons sur cette folie antinationale de la dissolution de l'Assemblée, si tant est que ce soit là autre chose qu'un moyen d'intimidation pour enlever le vote intégral de la proposition Rivet.

LÉOPOLD DE GAILLARD.

*L'un des Gérants :* CHARLES DOUNIOL.

PARIS. — IMP. SIMON RAÇON ET COMP., RUE D'ERFURTH, 1.

# LA VEUVE DE L'HETMAN

---

TROISIÈME PARTIE [1]

---

## UNE AUTOBIOGRAPHIE

Le mal est fait, Henry : la faiblesse d'une amie vous a révélé le secret de la tombe, ce secret que j'aurais voulu vous celer au prix de ma vie, même au prix de votre estime. Le mal est fait, et, loin de m'en plaindre, je suis presque à m'en réjouir; car il me donne un cœur digne de m'écouter, de me comprendre. Après tant d'années de morne silence, je puis parler, déverser le trop-plein de mes douleurs, ôter un moment pour vous, pour vous seul, le masque qui brûle mes joues!... Hélas! ami, la femme est toujours femme, et son âme a autant besoin d'un miroir que son visage. Ce n'est pas sans stupeur que je commence le récit d'événements dont, il y a quelques heures à peine, j'aurais voulu effacer toute trace même dans ma pensée... Étranges vicissitudes du sort! . . . . . . .
. . . Huit ans, j'ai travaillé à dissimuler aux autres, à oublier moi-même un drame terrible, et depuis hier je me surprends à fouiller avec ardeur les douleurs du passé; d'une main fiévreuse, je soulève la lourde chaîne du temps pour en égrener les anneaux. Efforts suprêmes et fascinants!... voluptés amères, telles qu'en doit éprouver le pauvre blessé qui, dans les transports de la fièvre, enlève de ses plaies le baume réparateur!

Je n'ai pas connu mes parents, et, si loin que remontent mes sou-

[1] Voir *le Correspondant* des 10 et 25 août 1871.

venirs d'enfance, ils ne me montrent que deux êtres sur lesquels se sont concentrées les affections de ma vie tout entière : ma sœur Thérèse et l'amiral. Ma mère mourut, que j'étais encore en nourrice; mon père, officier de marine, la suivit de près dans la tombe, et sur son lit de mort nous confia à son proche parent et compagnon d'armes, M. de Banneheu, alors capitaine de vaisseau. J'avais quatre ans, Thérèse entrait dans sa douzième année. Élevées par notre tuteur avec une sollicitude sans égale, nous reportâmes bientôt, par instinct et pour ainsi dire à notre insu, toutes les affections dont nos jeunes cœurs étaient susceptibles sur l'homme qui, à nos yeux, personnifiait la famille : la grave autorité du père, la tendresse de la mère... Ici, dans un récit sincère de ma vie, je dois raconter en détail un épisode de mon enfance dont le temps n'a pas terni le brillant souvenir, et qui ne contribua pas peu à élever, dans mon jeune esprit, mon tuteur sur une sorte de piédestal.

Dans l'hiver qui suivit la guerre du Maroc, M. de Banneheu obtint de la dame supérieure du Sacré-Cœur la permission de nous conduire, ma sœur et moi, à un bal costumé d'enfants. Jamais mère anxieuse, à la veille d'une entrevue matrimoniale, ne prit plus de soins de la parure de ses filles que notre tuteur n'en prit des nôtres. A trois reprises, la bonne faiseuse du jour vint nous essayer nos toilettes, deux costumes de bergères Louis XV, avant que le bon ami se déclarât satisfait. La réussite fut complète, et, à l'heure du départ, la dame supérieure, fort peu indulgente d'ailleurs pour ces profanes atours, nous embrassa en nous assurant que nous étions charmantes. En entrant dans de brillants salons resplendissants d'or et de lumières, j'éprouvai comme un sentiment de terreur et me serrai timidement contre M. de Banneheu, qui marchait en me tenant par la main gauche tandis qu'il donnait le bras droit à ma sœur, presque déjà une grande personne. Peu à peu je me rassurai ; il me sembla qu'un coup de féerique baguette m'avait transportée dans quelque palais enchanté. Aussi loin que mes yeux pouvaient s'étendre, une foule de dames magnifiquement vêtues, d'officiers aux brillants uniformes, de valets en riches livrées. Les accords d'une musique délicieuse sortaient d'un vert bosquet formé de plantes inconnues. Au milieu des salons, des bandes d'enfants habillés de costumes chatoyants et bizarres dansaient avec tout l'entrain et la gaieté de leur âge. Un jeune homme, revêtu du même uniforme que M. de Banneheu, qui étrennait ce soir-là ses épaulettes de contre-amiral, nous accosta familièrement. Il était grand et mince, les épaules un peu voûtées ; sa figure intelligente respirait la franchise et la bonhomie ; un grand ruban rouge se montrait sous son gilet, et une plaque d'acier brillait sur sa poitrine. Le bel officier causa quelques instants

avec notre gardien, adressa un compliment fort bien tourné à ma sœur, qui devint rouge comme une cerise ; quant à moi, sans autre préambule, avec la franchise d'un vrai loup de mer, il m'embrassa sur les deux joues. Le jeune marin venait de nous quitter ; un grand mouvement se manifesta dans l'assemblée, la musique fit silence, et la foule, s'ouvrant sur deux rangs, livra passage à un magnifique cortége. En tête s'avançait une dame âgée. Son front, ses épaules, le devant de sa robe ruisselaient de pierreries. Mais les richesses de ce monde n'éblouirent pas mes jeunes yeux : ce qui me frappa surtout, ce fut l'air grave et doux de sa noble figure, ses beaux cheveux blancs, la dignité suprême de sa démarche. Elle s'arrêta près de moi, me parla de mes études et de mes plaisirs en posant sur mon front, en manière de bénédiction, une main que je baisai instinctivement. « Aimez-le bien, mes enfants, il a sauvé la vie de mon fils, » me dit, en regardant d'un œil reconnaissant notre tuteur, l'auguste dame, reine par le rang, sainte par les vertus.

A l'âge de dix-neuf ans, Thérèse épousa M. de Banneheu. Ce mariage, prévu depuis longtemps, ajouta une nouvelle et heureuse date au calendrier de nos fêtes de famille et, mieux encore, me fit échanger le couvent contre la maison des Ternes, où j'allai demeurer pour de bon et pour toujours, comme je l'annonçai fièrement à mes compagnes du Sacré-Cœur. Ce nom de beau-frère, je le prononçais à chaque instant et avec orgueil ; il semblait me conférer une sorte de dignité précoce : la belle-sœur de l'amiral de Banneheu ne pouvait plus être une enfant !

Vous connaissez l'amiral, Henry ; le temps et le malheur ont pu rider son front, flétrir ses traits, ils n'ont rien changé au cœur du plus noble des hommes. A l'époque où je remonte, l'amiral était dans toute la force de l'âge : des cheveux noirs aux boucles gracieuses ombrageaient son front ; ses yeux purs et perçants lançaient des rayons et des éclairs. Les traits de son visage portaient l'empreinte de son âme, l'empreinte d'une beauté mâle et fière. L'honneur, la famille étaient, comme ils le sont encore aujourd'hui, les deux grandes idoles de ce cœur d'élite. Tout enfant, il me prenait sur ses genoux, et sa parole douce et tendre s'efforçait d'allumer dans mon cœur la sainte flamme dont il se sentait dévoré. Ces mots d'honneur et de famille se gravèrent dans ma jeune tête, comme une formule magique à laquelle la vie de mon beau-frère était attachée.

Peut-être ces impressions de jeunesse ne furent-elles pas sans influence sur ma destinée, quand vint le jour des grandes épreuves.

La tempête de Février avait déraciné un trône... Lié par les souvenirs de sa famille à la vieille monarchie, uni par les liens d'une déférente amitié au jeune prince dont il avait apprécié, dans l'intimité

du bord, les hautes et précieuses qualités, lors du grand désastre de la révolution, M. de Banneheu ne brisa pas cependant son épée. Le sentiment de ses devoirs envers son pays, envers le corps dont il avait conquis, par ses mâles vertus, l'affection et l'estime, l'emporta sur ses instincts personnels : le bon Français triompha du gentilhomme, et ses services demeurèrent acquis, sans arrière-pensée, à la République, puis à l'Empire. Dénué d'ambition pour lui-même, donnant en toutes les choses du service l'exemple de l'abnégation et de la discipline, mais inhabile à ces hypocrites démonstrations de dévouement de la veille si chères aux puissances à leur aurore ; incapable de blasphémer contre des princes malheureux et jugeant toujours avec indépendance les événements et les hommes, M. de Banneheu ne tarda pas à figurer, bien à tort sans doute, en tête de la liste des fidèles des anciens partis, suivant la nouvelle expression de la langue politique. Aussi, jusqu'à l'époque de la guerre de Crimée, notre ami vécut-il dans une sorte de demi-disgrâce, oublié au milieu des paisibles travaux du Conseil de l'amirauté.

J'atteignais ma dix-septième année. Ma vie, jusque-là, n'avait compté que des jours de sereine félicité. J'étais arrivée à cet âge délicieux où, tout en me sentant jeune fille, je me réservais encore à chaque instant le droit de redevenir enfant ; je jouissais à la fois du double privilége de la raison et du caprice. J'étais déjà l'amie de l'amiral, de ma sœur, sans cesser d'être leur fille, la chère petite Louise. Souvenirs d'un heureux passé, avec quelle joie je me reporte vers vous, au moment des épreuves et de la défaillance ! Que de fois vous avez rendu force et courage à mon cœur désolé ! L'expédition de Crimée vint troubler pour la première fois le bonheur de la famille. Elle emportait pour un temps indéfini l'unique et cher objet de nos affections et de nos pensées. Les devoirs de son état avaient déjà imposé à l'amiral des absences auxquelles nous nous étions résignées. La durée limitée dès le départ de ses expéditions, l'absence de tout danger sérieux, ne laissaient pas de place aux grands chagrins, et les douces émotions du retour pouvaient paraître un raffinement de plus ajouté aux charmes de notre vie. Cette fois nous étions en présence d'une séparation indéfinie, aggravée par les dangers de la guerre !... M. de Banneheu salua avec tous les transports d'une âme guerrière la campagne qui se préparait. Il voyait là un noble élan donné aux esprits, au sortir des dissensions politiques. Tout souriait à son cœur dans la grande entreprise. Faibles femmes, nous n'acceptions ni le présent ni l'avenir avec autant de confiance. Ce champ de la gloire, où l'amiral se lançait avec ardeur, c'était pour nous le champ de la guerre avec ses hideuses fureurs, et nous en voulûmes presque à notre ami de l'exaltation de sa joie belliqueuse...

Ah! qu'ils furent tristes et déchirants nos adieux dans la rade de Toulon, à bord de la frégate *la Gloire*, sur laquelle M. de Banneheu avait hissé son guidon de contre-amiral!

La douleur déchirante de la séparation fut suivie de sentiments sinon moins tristes, du moins plus calmes et résignés. Peu à peu nous nous habituâmes à notre nouvelle situation, nous cessâmes de nous désespérer, de frissonner de terreur au moindre souffle du vent des batailles. Le choléra lui-même, qui sévit dans l'armée des alliés, perdit le terrifiant empire qu'il avait exercé sur nos imaginations. Il est de ces angoisses intimes qui, à force de se renouveler, deviennent pour le cœur comme des pulsations aiguës, mais régulières, qu'il ne compte plus et dont il n'a plus même conscience. Les éloges que les rapports officiels et les journaux décernaient à l'envi au dévouement de l'amiral, une promotion qui lui fut accordée dans l'ordre de la Légion d'honneur, à la suite et en récompense d'une brillante expédition dans la mer d'Azof, nous procurèrent des jouissances intimes et indicibles. Nous étions femmes et Françaises, et la gloire dont se couvrait notre ami à la tête de ses chers marins exaltait nos âmes.

Vers la fin de 1854, nous étions déjà toutes deux aguerries au bruit lointain du canon, « très-intrépides devant le feu de la cheminée, » comme disait l'amiral en plaisantant dans ses lettres. Ces lettres de mon beau-frère étaient en vérité admirables. Sa correspondance présentait un journal quotidien de sa vie si noblement remplie. Le cher écrivain nous racontait les scènes qu'il traversait jour par jour, heure par heure. Les tableaux les plus variés de la vie militaire repassaient sous sa plume étincelante de verve et de sentiment. Épisodes gais ou terribles; repas de camarades, après une belle affaire, assis autour d'une rude table et célébrant, dans l'exaltation de la victoire, par des toasts et les chants du pays, la gloire de la journée; l'élan de la bataille, l'enivrement de la poudre, la rage de la lutte à l'arme blanche; des taches jaunâtres imprégnées sur le papier marquaient souvent les pages où l'amiral, le cœur déchiré, nous décrivait l'aspect du champ de bataille après la lutte, une visite à l'ambulance ou à un ami blessé... les honneurs funèbres rendus aux morts!... Toute cette épopée de l'homme de guerre se déroulait sur un invariable fond de tendresse et de sollicitude pour Thérèse et pour Louise. Lire, relire ces lettres, les commenter, leur répondre, devint bientôt la principale occupation de notre vie. A notre tour nous voulions peindre, d'un minutieux pinceau, le tableau de notre existence; n'étions-nous pas sûres que nos moindres crayons seraient dévorés avec un palpitant intérêt? Le temps, dont nous avions cru ne savoir que faire au départ de l'amiral, arrivait presque à nous manquer. Je

continuais le cours de mes études et n'accompagnais dans le monde que rarement ma sœur, qui, elle-même, ne s'y montrait presque que lorsqu'elle ne pouvait s'en dispenser. La plupart de nos soirées, nous les passions au milieu de ces précieux amis dont l'amiral aimait à s'entourer. Cette grande calamité que l'on nomme la guerre ne manque pas de réveiller certaines vertus fortes et précieuses, et l'un de ses bienfaits — la guerre même en apporte à l'humanité — est de nous rapprocher les uns des autres et de nous resserrer dans une pensée commune de soucis et d'angoisses, non pas du lâche souci de la conservation personnelle, mais de ces nobles angoisses pour les nôtres, pour ceux qui, loin du foyer, affrontent bravement la mort. Notre cercle assez restreint de bonnes connaissances ne nous fit pas défaut, et, depuis le départ de l'amiral, tendit plutôt à s'accroître. Des amis, qui n'avaient pas d'affections intimes engagées dans la lutte, se faisaient un devoir de venir régulièrement nous voir, nous consoler. D'autres, éprouvés comme nous, cherchaient à se rassurer à notre contact, partageaient avec nous leurs nouvelles, essuyaient nos larmes ou nous demandaient d'essuyer les leurs. Les rangs de nos fidèles s'étaient sensiblement augmentés, et je savais gré à tous ceux qui, par leurs visites, venaient faire diversion à notre solitude.

Parmi ces derniers, M. Darroles, proche parent du lieutenant de vaisseau Dessiale, capitaine de pavillon de M. de Banneheu pendant qu'il commandait la station de la Plata, aux derniers jours de la monarchie constitutionnelle. Journaliste républicain, fortement compromis dans les luttes qui précédèrent et suivirent immédiatement le 2 décembre, M. Darroles avait dû quitter Paris après le coup d'État et chercher un asile en Suisse, où il avait passé une longue année d'exil. A la demande de son fidèle aide de camp, M. de Banneheu avait pris en main la cause du proscrit et obtenu pour lui la permission de rentrer en France. Dès son retour, l'écrivain exilé n'avait pas manqué de venir remercier son protecteur de sa généreuse intervention. Les charmes de l'esprit de M. Darroles, son instruction variée, son indomptable fidélité à ses principes, firent la plus heureuse impression sur mon beau-frère, et notre intimité s'ouvrit, au grand étonnement sans doute de plus d'un de nos fidèles, devant le républicain de la veille, qui portait fièrement le drapeau de la liberté vaincue. Après le départ de l'amiral, M. Darroles ne fit pas défaut à ses habitudes et continua à venir presque chaque soir à la villa des Ternes. Ses visites avaient un double attrait, car, mêlé aux travaux du journalisme, M. Darroles nous apportait souvent la primeur des nouvelles du théâtre de la guerre. De plus, son esprit vif et hardi, sa parole éloquente jetaient l'animation, quelquefois le désarroi dans les rangs de nos paisibles amis. Il préludait à ses succès de tribune

par des succès dans notre petit monde. Au milieu du désastre de sa foi politique, le républicain convaincu avait reporté sur l'Italie, ses arts, son avenir, toutes les aspirations, les espérances de son âme. Avec quel enthousiasme ne parlait-il pas du hardi politique qui avait associé l'Italie à la grande œuvre de la guerre de Crimée. Tantôt il discutait et commentait avec une éblouissante faconde les grands poëtes de l'Italie, ou expliquait l'œuvre de Raphaël. Quel tableau désolant il savait tracer de Venise, la reine de l'Adriatique, la fière cité des doges, humiliée sous les baïonnettes autrichiennes! Mais ses plus nobles accents, l'éloquent causeur les gardait pour célébrer la liberté, le progrès, l'avenir, l'avénement de la république, mais de la république des honnêtes gens, car nul plus que M. Darroles ne flétrissait ces ineptes bourreaux de la Terreur, qui, en fait de politique nouvelle, n'ont su qu'emprunter au despotisme ses armes les plus anciennes et les plus usées : le vol et l'assassinat. « Mais il est tout simplement charmant, bonne petite, ton monstre de 93, » me dit un soir, dans l'antichambre où je venais de la reconduire, madame de Bouvines, qui, sous le charme de la parole de M. Darroles, avait permis à la pendule de sonner minuit sans songer à la retraite. M. Darroles était l'âme et la vie de nos petites réunions, et ses conversations ne servaient pas peu à défrayer les longues lettres que j'écrivais à l'amiral.

Vers le milieu de l'hiver, un changement, dont je ne compris pas immédiatement la portée, se manifesta dans mes relations avec ma sœur. Sans me fuir précisément, je dus comprendre qu'elle recherchait la solitude. Elle laissa peu à peu à notre femme de chambre le soin de m'accompagner aux cours ou à la promenade. Une agitation nerveuse, maladive, se manifestait dans ses allures, ses habitudes. A plusieurs reprises, sans qu'elle pût m'en donner la claire explication, je la surpris les yeux rouges de larmes. Ce ne fut plus qu'à de rares intervalles qu'elle occupa sa place aux repas du matin et du soir. Sa santé déclinait à vue d'œil, et si, à mes instances, elle se décidait à appeler notre médecin, elle se refusait obstinément à suivre ses moindres prescriptions. Ce qui me frappa aussi, c'est que Thérèse qui jusque-là avait employé la meilleure partie de son temps assise au petit secrétaire de laque, meuble respecté de notre mère et fidèle dépositaire de nos correspondances, ce qui me frappa, dis-je, c'est que Thérèse qui jusque-là avait employé la meilleure partie de son temps à écrire à son mari, n'adressait plus au cher absent que des lettres fort courtes, comme si elle ne trouvait rien à lui dire, tandis que moi, sans effort d'imagination, j'arrivais toujours à remplir des volumes. L'arrivée du courrier de Crimée n'était plus précédée de

témoignages d'anxiété suivie d'élans de joie. Les lettres de l'amiral, lues d'un œil nonchalant, m'étaient livrées sans résistance, à peine décachetées. Un matin, j'avais trouvé Thérèse plus souffrante qu'à l'ordinaire ; en rentrant du cours, j'allai savoir de ses nouvelles, et elle m'affirma qu'elle était restée la journée entière avec la migraine sur son canapé. Peu de minutes après, une indiscrétion de domestique m'apprenait que ma sœur avait passé plusieurs heures dehors et n'était rentrée que quelques instants avant moi. Pour la première fois de sa vie, Thérèse, ma sœur, m'avait menti!... Menti! et pourquoi? Hélas! je n'allais pas tarder à recevoir la terrible explication?

Le printemps était arrivé. Par une belle soirée de la fin du mois d'avril, je venais de descendre au salon quelques instants avant le dîner. Thérèse m'y avait devancé et était assise dans un fauteuil, le front appuyé sur sa main droite, dans une pose pleine d'abattement et de douleur qui lui était familière. Une lettre était sur ses genoux. J'eus bientôt reconnu l'écriture de l'amiral, et sans permission, d'un geste hardi, m'emparai de la précieuse correspondance. Je m'approchai de la fenêtre et lus à longs traits l'écriture aimée. L'amiral gourmandait, avec de tendres reproches, Thérèse sur la brièveté de ses lettres, en disant que, sans les volumes de la fillette, il n'aurait plus qu'une vague idée de l'emploi des journées des habitantes de la villa des Ternes. Il ajoutait presque textuellement : « Vous ne me parlez jamais, chère amie, de M. Darroles ; les lettres de votre sœur en sont pleines. Sa jeune plume ne tarit pas sur votre visiteur assidu, l'élévation de son esprit, la distinction de sa personne, si bien que je me demande avec anxiété ce qui peut se passer dans cette folle et poétique cervelle. Que le pilote veille au grain! » « L'amiral est bien prompt à s'égarer sur l'océan du roman et de la fantaisie, petite sœur, » fis-je après avoir lu ce passage à haute voix avec une insouciante gaieté... Thérèse ne me répondit pas. Je m'approchai d'elle en lui disant : « Tu souffres, pauvre amie! » Elle se leva brusquement et, d'un pas précipité, s'élança hors du salon. J'attendis en vain son retour. Le maître d'hôtel vint m'annoncer que ma sœur, souffrante, ne descendrait pas et me priait de ne pas l'attendre pour dîner. Après un triste repas pris en toute hâte, mon premier soin fut de monter chez Thérèse, que je trouvai à demi couchée sur un sopha, les cheveux épars, les traits bouleversés, la respiration haletante. Je me sentis froid au cœur à la vue de cette figure décomposée par la douleur et, dans mon émotion, ne trouvai pas un mot à dire. Thérèse attacha sur moi un regard étincelant de fièvre, serra convulsivement ma main dans ses mains brûlantes, se laissa

couler à mes pieds : « Louise, Louise, murmura-t-elle d'une voix mourante, sauve-moi !... » Ah ! nuit d'angoisses et de terreur, ton souvenir vient souvent encore épouvanter mes rêves ! . . . .
. . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . .

Le lendemain, j'étais vieillie de dix ans, les rôles étaient changés; toute la séve de vie qui semblait avoir abandonné Thérèse avait reflué en moi. Mon cœur débordait de résolution et d'énergie ; une idée fixe dominait toutes mes pensées : sauver, sauver à tout prix la réputation de ma sœur, la paix de son ménage. Honneur, famille, noble culte auquel l'amiral m'avait initiée, j'étais prête à vous immoler mon bonheur, ma vie ! Le soir, notre porte fut fermée pour tous, sauf pour M. Darroles. Il n'eut qu'à me voir pour comprendre que je savais tout. « Monsieur, lui dis-je, nous partons, je sauverai ma sœur. Respectez sa faute, son malheur. Si vous êtes un homme d'honneur, n'essayez pas de revoir Thérèse. C'est en son nom, moi, sa sœur, qui vous en conjure, qui vous l'ordonne ! » Ma voix, mon geste, avaient sans doute quelque chose d'inspiré, car M. Darroles pâlit, balbutia, sortit d'un pas mal assuré. Encore aujourd'hui, je ne peux m'expliquer que par une intervention divine qu'une jeune fille comme je l'étais alors ait pu imposer ses volontés, en ce moment suprême, à un homme que, la veille, elle n'aurait pas osé regarder en face.

Au milieu de toutes ces angoisses, la Providence avait mis près de moi une amie, un cœur noble et passionné, susceptible des plus héroïques dévouements. J'ai nommé Julie Dubin, que vous connaissez aujourd'hui comme l'élégante comtesse Tomski-Amourzow. Orpheline, fille d'un parente éloignée de ma mère et sortie récemment de la maison de Saint-Denis, Julie avait accepté l'hospitalité de la villa des Ternes, jusqu'à son retour auprès d'une vieille tante de province, retour qu'elle n'envisageait pas sans effroi. Jolie, spirituelle et bonne, douée de tous les talents qui peuvent rehausser une heureuse nature, le sort n'avait pas complété tous ses dons, et une petite dot de vingt mille francs, sans espérances, composait toute la fortune de Julie. Le sombre avenir qui s'ouvrait devant elle ne semblait lui réserver que les anxiétés d'un petit ménage bourgeois, la demi-domesticité de gouvernante ou de demoiselle de compagnie dans quelque grande maison. Mais l'intrépide jeune fille n'acceptait pas l'arrêt du sort comme un arrêt irrévocable ; elle avait foi en son étoile. Monter, monter au premier rang par la seule force de son esprit et de ses talents était le rêve de la bonne et charmante amie. Souvent, avec une grâce fougueuse et juvénile, elle nous expliquait ses plans, les moyens qui devaient l'aider à conquérir la fameuse Toison d'or, comme elle le disait gaiement. Tantôt la blonde Argo-

naute s'embarquait sur le vaisseau du théâtre et songeait à utiliser fructueusement une belle voix et un talent de chant consommé. Être Rosine, Desdemona, Mathilde ou Valentine, faire palpiter une foule enivrée, arriver à la fortune par la gloire! Pour une jeune fille pauvre comme elle, était-ce déroger que d'aborder la carrière où se sont illustrées les Sontag et les Malibran? A notre époque sans préjugés, n'avait-on pas vu d'illustres artistes marcher de pair avec les plus grandes dames! Au passage à Paris d'un jeune Anglais qui nous était recommandé par un vieil ami de l'amiral, et qui, lui aussi, s'en allait conquérir la Toison d'or, et dans toute l'acception du mot, au milieu des steppes de l'Australie, Julie ne rêva plus qu'expatriation lointaine, grands espaces et forêts vierges, troupeaux et bergeries, vie patriarcale, tribu d'enfants et de petits-enfants... Et toutefois, au milieu de ces mirages de l'avenir, l'aimable ambitieuse n'entrevoyait même pas la brillante position qui lui est échue en partage, et qu'elle remplit si noblement. Je ne fis pas en vain appel au cœur de Julie, et une fois que je lui eus révélé le fatal secret, du plus profond de son âme elle s'associa à ma pieuse entreprise. L'amiral possédait dans les Pyrénées, près d'Argelès, du fait de l'héritage d'un parent éloigné, une petite propriété qu'il n'avait jamais visitée, et où il avait installé un de ses patrons de bord avec sa femme. C'est dans cet asile solitaire que je résolus d'aller chercher le mystère et l'oubli. L'altération apparente de la santé de Thérèse motivait un changement d'air. Sur mes instances, notre médecin n'hésita plus à le recommander impérieusement. La fin des hostilités, dont on commençait à prévoir le terme, pouvait incessamment autoriser le retour de l'amiral dans ses foyers, et nous rappeler nous-mêmes à Paris. C'était là un excellent motif que nous ne manquâmes pas d'invoquer pour laisser tous les domestiques à Paris. Par le plus heureux hasard, la femme de chambre de Thérèse avait dû s'éloigner pour aller soigner sa mère gravement malade. La vieille tante de Julie consentit sans résistance à lui permettre de faire un beau voyage en compagnie de deux amies d'enfance. Quinze jours ne s'étaient pas écoulés depuis que l'affreuse vérité m'était connue, que nous pûmes prendre toutes les trois, sans que notre voyage donnât lieu aux moindres soupçons, la route des Pyrénées.

Le chalet de l'amiral était on ne peut mieux disposé pour servir de dépositaire à un secret de vie ou de mort. Il s'élevait à mi-côte de la montagne, à une forte lieue du bourg d'Argelès. Dans une loge assez éloignée de la maison vivait le vieux ménage à la garde duquel la propriété était confiée. Les fenêtres de la rustique demeure s'ouvraient sur une magnifique terrasse qui dominait à pic un rapide torrent dont le flot limpide et tumultueux descendait de la montagne

de cascade en cascade pour aller se jeter dans la vallée. Le logement, assez restreint, mais suffisant pour nous trois, était entièrement prêt à recevoir ses maîtres. M. de Banneheu, depuis sa prise de possession, n'avait pas permis qu'il fût rien changé au mobilier ou aux jardins, et le gardien avait reçu l'ordre d'entretenir les parterres comme au temps du dernier propriétaire. Le vieux marin s'acquittait de cette mission avec zèle et intelligence; aussi la maison, couverte de chèvrefeuille et de plantes grimpantes, entourée de beaux massifs de fleurs, était-elle d'un aspect plein de coquetterie.

Une fois installées, le dévouement de Julie brilla dans tout son éclat. Pour un instant, elle ne voulut pas admettre que nous pussions avoir besoin d'autres services que des siens, et à peine permit-elle l'entrée de la maison à la femme du vieux marin, pour y faire les gros ouvrages. Julie Dubin, bonne à tout faire, disait-elle gaiement, et jamais habile ménagère ne porta avec plus de grâce les attributs du marché. Aussi bientôt les coqs du village ne manquèrent-ils pas de venir chanter autour de la charmante Julie. Souvent, au retour de la petite ville, elle nous racontait, avec cette gaieté communicative qui parvenait à ramener le sourire sur les lèvres décolorées de la pauvre Thérèse, les entreprises amoureuses auxquelles elle avait été en butte. Le gros épicier de l'endroit avait mis à ses pieds son fonds et sa main; le maître d'école avait glissé dans son panier une déclaration sur vélin, véritable chef-d'œuvre de calligraphie; le fils de monsieur le maire était descendu de cheval sur la route pour lui offrir un mobilier en noyer,... ce qui lui avait valu un beau soufflet! La cuisine devint la passion dominante de Julie, et la *Cuisinière bourgeoise*, sa lecture favorite. Ah! vous me rendez bien heureuse, disait-elle, lorsque nous la félicitions sur l'excellence d'une fricassée ou d'un rôti, je crois que j'ai décidément trouvé ma vocation. Et aussitôt elle se voyait à la tête d'un grand établissement culinaire, assise sur un trône d'acajou, dominant de la voix et du geste une armée de maîtres d'hôtel et de garçons, ou recevant d'un milord anglais la commande d'un dîner de vingt-cinq couverts à cent francs par tête.

La Providence semblait s'intéresser à ma pieuse entreprise. La guerre se prolongeait... Le malheur rend égoïste; ces chaudes et sanglantes affaires de la fin du siége de Sébastopol, qui jetaient le deuil dans tant de familles, j'en lisais avec une joie perverse les désolants récits; car ils éloignaient l'épouvantable éventualité du retour de l'amiral. Revers du drapeau de mon pays, torrents de noble sang inutilement versé, qu'étiez-vous pour mon cœur en présence des intérêts sacrés de la mission qu'il s'était imposée? D'autres et tristes préoccupations ne me faisaient pas défaut. La santé

de Thérèse était loin d'être aussi bonne que j'aurais pu le désirer. Une fois soustraite à l'influence de M. Darroles, l'immensité de sa faute s'était révélée tout entière à ma malheureuse sœur. Ses yeux creusés par les larmes, la pâleur de son visage, me disaient assez ses anxiétés, ses remords. Un véritable affaissement moral s'était emparé d'elle; il me fallait incessamment remonter ses forces, lui montrer un salut prochain, l'expiation dans une vie entièrement consacrée à l'époux outragé. Le Seigneur n'avait pas jeté la pierre à la femme coupable, et la miséricorde de Dieu est immense! Hélas! je voyais avec douleur que mes paroles, mes consolations restaient sans résultat. Les anxiétés morales de Thérèse avaient une grande influence sur sa santé. Dès notre arrivée, sa faiblesse l'obligea à garder la chambre, et depuis lors elle ne sortit qu'à de rares intervalles, toujours dans le jardin. Un vieux médecin dont le pays célébrait le savoir et la bonté, reçut ma confidence, et donna à l'infortunée les soins les plus assidus.

Un soir de la fin d'août, la température avait été accablante. J'avais passé toute la journée auprès de Thérèse, plus morne et désespérée qu'à son ordinaire. Cette profonde tristesse avait réagi sur moi, et, après dîner, pour m'arracher à d'odieuses pensées, je pris dans le salon le premier livre venu, et allai m'asseoir sur la terrasse. Un merveilleux panorama se déroulait sous mes regards; le soleil disparaissait dans la vallée, entouré d'un horizon d'or, tandis que sur les montagnes s'amoncelaient de noirs nuages, que des éclairs phosphorescents illuminaient d'une lueur sinistre. D'un œil inquiet, je suivais cette grande scène de la nature, comme si je devais y lire le présage de ma destinée. Un Dieu clément protégerait-il jusqu'au bout ma grande entreprise? Quelques jours, peut-être quelques heures encore, et le succès m'était assuré... Mais en cas de revers, quel avenir de misères, de dévorantes douleurs pour les deux êtres, mon seul intérêt en ce monde! Abîmée dans une cruelle méditation, je fixai machinalement les yeux sur le livre qui se trouvait sur mes genoux. C'était la *Bible illustrée*, lecture favorite du vieux parent de l'amiral. Par un singulier hasard, l'in-quarto était ouvert à la gravure représentant le sacrifice de Jephté. « Et Galaadite répondit à son père : Fais-moi selon ce qui est sorti de ta bouche, puisque l'Éternel t'a vengé de tes ennemis, les Hammonites. » Sous l'empire d'une vertigineuse surexcitation, il me sembla reconnaître mes traits dans les traits de la noble fille d'Israël. Je descendis au plus profond de mon cœur, interrogeai toutes ses fibres : pas une qui ne me répondît que mon courage ne faillirait pas, que moi aussi, j'étais prête à sacrifier la vie, et plus que la vie, au succès de la sainte mission que Dieu m'avait donnée.

Julie, haletante, s'approcha de moi en disant : Je cours chercher le médecin. Ces mots avaient mis fin à ma rêverie, et je volai près de Thérèse. Le moment fatal approchait; Robert vit le jour, et à la nuit Julie l'emporta mystérieusement chez une nourrice dont nous nous étions d'avance assuré le concours. Mais d'impitoyables remords dévorés en silence pendant des mois avaient épuisé les forces de Thérèse. Une péritonite aiguë se déclara, et le médecin dut m'annoncer, les larmes aux yeux, que l'amie de mon enfance n'avait plus que quelques heures à vivre. Dans son délire, elle appelait de ses vœux le moment suprême, la fin du supplice : ne préférait-elle pas le jugement du souverain Juge à celui de l'époux outragé? Bienfait de la mort, tu la délivrais d'une vie d'opprobre et de mensonge! Protége ma mémoire, protége mon enfant, me dit-elle! Le voile de l'agonie obscurcissait déjà ses yeux, et elle s'éteignit bientôt. La nouvelle de la mort de madame de Banneheu ne tarda pas à circuler. Les habitants de la petite ville voisine en furent bientôt informés, et l'attribuèrent à une maladie de poitrine, explication que justifiait l'état de langueur, et la retraite où ma sœur avait vécu depuis son arrivée. La maladie de poitrine fut aussi invoquée par Julie qui, avec une grande présence d'esprit, donna immédiatement avis, aux domestiques de la villa des Ternes, de la fin prématurée de leur jeune maîtresse. M. Darroles, instruit de la catastrophe, arriva à Argelès le lendemain des funérailles. A deux reprises, il me demanda une entrevue dans les termes de la plus profonde douleur, mais je ne répondis point à ses lettres, ne me sentant pas le courage de soutenir la vue de l'homme que je considérais, à juste titre, comme le meurtrier de ma chère et malheureuse sœur. M. Darroles repartit pour Paris sans m'avoir vue, et n'emporta avec lui que les détails les plus vagues sur les circonstances qui avaient précédé la mort de Thérèse. Fatale irrésolution, faiblesse de mon cœur que je me suis reprochée bien des fois... Eussé-je pu voir M. Darroles, lui montrer, lui confier son enfant, que de mortels tourments n'aurais-je pas épargnés à ma vie!... Mais Dieu choisit ses martyrs parmi les plus indignes... Couronne de douleurs, saintes épines qui ensanglantez mon front, non,... non, je ne vous maudis pas!

L'automne était arrivé, Sébastopol venait de tomber au pouvoir des alliés. L'amiral, chez qui le soldat avait dominé l'époux en deuil, put, après l'armistice qui suivit la prise du fort Malakof, quitter honorablement son poste pour venir me rejoindre. Je n'oublierai jamais notre première entrevue. Les cruels et profonds changements! Quelle empreinte navrante la douleur n'avait-elle pas creusée sur ses nobles traits. L'homme qui nous avait quittées dans

toute la force de l'âge, revenait courbé, abattu, les cheveux blanchis. La foudre avait frappé le noble chêne, et l'orgueil des forêts, découronné de ses rameaux, n'était plus que l'ombre de lui-même. Mais les rudes travaux de la guerre étaient étrangers à cette douloureuse métamorphose, les angoisses d'un cœur mortellement atteint avaient tout fait. Un changement, non moins triste et complet, se manifestait dans le caractère, les habitudes de l'amiral. Lui, autrefois si calme et digne, l'homme de guerre qui portait dans toutes ses allures la gravité du commandement militaire, était devenu inquiet, nerveux, soupçonneux, violent. Il s'occupait de tous les détails du ménage, et, sans s'en rendre compte, exerçait une sorte d'inquisition sur la vie de Julie et la mienne. Il fallait le renseigner sur mes moindres démarches, pour des journées entières ne pas m'éloigner de ses yeux, si bien que ce n'était qu'à de rares intervalles et à la dérobée que je pouvais aller visiter le cher petit orphelin. Heureusement, Julie, plus libre, car elle avait, dès la mort de Thérèse, cédé la direction du ménage à deux de nos femmes de Paris, trouvait ingénieusement, plusieurs fois la semaine, le moyen d'aller elle-même me chercher des nouvelles de Robert. L'amiral mandait près de lui, presque chaque jour, le médecin de la petite ville, et le forçait incessamment à lui répéter de longs et minutieux détails sur la maladie de Thérèse, sa mort foudroyante. A plusieurs reprises, mon beau-frère me reprocha de ne pas lui avoir fait pressentir la catastrophe. Tout, en lui, annonçait des inquiétudes, presque de vagues soupçons, dont la seule pensée me glaçait jusqu'au plus profond de l'âme. M. de Banneheu ne parlait pas de rentrer à Paris, et quelques ouvertures faites par moi à ce sujet avaient été assez mal reçues pour que de longtemps je n'osasse revenir à la charge. Je ne vivais plus... Les angoisses qui avaient précédé la mort de Thérèse étaient dépassées! L'abîme était là, béant, ouvert sous mes pieds; un instant d'oubli, d'erreur, un accident fortuit pouvait m'y précipiter. Et j'allais perdre les services de la précieuse amie qui, autant que moi, plus que moi, s'était dévouée à mon œuvre. Madame de Bouvines, séduite par les bonnes qualités de Julie, s'était vivement intéressée à elle, et lui avait obtenu une position de demoiselle d'honneur chez une princesse allemande résidant à Saint-Pétersbourg, et alliée à la famille impériale, position qui souriait aux instincts aventureux de ma chère compagne : je comprenais enfin qu'il fallait pourvoir à l'avenir de Robert. Pressée de tous côtés, je me décidai, en dernier ressort, à avoir recours à M. Darroles, et lui écrivis pour lui donner rendez-vous chez la nourrice. En honnête homme avide d'expier une faute de sa vie, M. Darroles arriva à l'heure indiquée ; moi-même, en

compagnie de Julie, je parvins à me dérober à la surveillance de mon beau-frère. Quelques mots me suffirent pour faire connaître toute la vérité à M. Darroles. Il pressait le cher petit être sur son cœur, et me promettait, les larmes aux yeux, d'être pour lui un protecteur,... un ami,... le plus tendre des pères... Pour la première fois depuis de longues semaines, mon cœur s'ouvrait à l'espoir... Coup de foudre, impitoyable arrêt du sort!... La porte de la chaumière s'ouvrit brusquement, et M. de Banneheu parut sur le seuil. Il jeta sur M. Darroles, sur l'enfant, sur moi-même, des yeux stupéfaits. Mon cœur se tordit sous l'étreinte du désespoir et de la terreur; tout le sang de mes veines reflua vers mon front, et je tombai évanouie dans les bras de Julie.

Lorsque je revins à moi, j'étais dans ma chambre étendue sur un sopha ; à mes côtés, la bonne Julie le visage inondé de larmes. Ses yeux rougis épiaient les miens, et lorsqu'elle surprit mon réveil, elle porta mystérieusement le doigt sur sa bouche. A cet avertissement, je regardai autour de moi, l'amiral était debout devant la cheminée, le front appuyé sur sa main droite. Un silence de mort régnait dans la chambre. Julie le rompit en allant prendre sur une table un verre d'eau sucrée qu'elle m'offrit. A ce bruit, l'amiral se retourna, et son regard s'attacha sur moi ; mais de ses yeux ne jaillirent pas les éclairs de rage et de désespoir qui devaient traverser mon cœur : une divine auréole de bonté et de miséricorde rayonnait autour de son front. D'un pas solennel, il traversa la chambre, s'arrêta près de moi, me prit la main :

— Ma malheureuse enfant, dit-il d'une voix où vibrait les plus nobles cordes de son âme! Sœur bien-aimée de ma chère Thérèse, je n'aurai pour toi que des paroles d'indulgence et de pardon. Mais l'indigne séducteur trouvera en moi un juge implacable et terrible. Il doit t'épouser, il t'épousera, ou j'attacherai si haut son nom au poteau de l'infamie, qu'il maudira le jour où il est né.

Et l'amiral sortit après m'avoir baisée au front. Ses pas ne retentissaient plus dans le corridor ; incapable de m'expliquer les mystérieuses paroles que je venais d'entendre, j'interrogeai Julie du regard et de la voix. Julie ne me répondit pas... Immobile, glacée, elle demeurait sans mouvement sur sa chaise, comme frappée de stupeur. Je me levai... m'approchai d'elle ; d'un mouvement désespéré elle se précipita à mes pieds, en s'écriant :

— Malheureuse, infâme que je suis!... Devant les emportements de l'amiral, j'ai perdu la tête ; je n'ai pas eu le courage de m'accuser moi-même... Je t'ai trahie... déshonorée... Il te croit... il te croit la mère de Robert!

Un radieux éclair d'espérance venait de traverser mon cœur, et dans d'ineffables transports, enlaçant Julie de mes bras, je la serrai contre ma poitrine. Que m'importiez-vous, chères idoles de mon âme, innocence, vertu, pudeur, impitoyables préjugés du monde, saintes lois de la chasteté! Un nouveau rang s'ajoutait à ma couronne d'épines, mon nom était flétri aux yeux de l'homme que j'aimais et respectais le plus... Mais l'œuvre à laquelle je m'étais dévouée ne périssait pas entre mes mains! Le reste de la journée et toute la nuit, je les passai dans une méditation fiévreuse, louant, bénissant Dieu de la protection manifeste dont il couvrait ma chère entreprise... Et la bonne Julie, quelle reconnaissance mon cœur ne lui portait-il pas! Son désespoir, ses larmes me disaient assez que l'émotion, la surprise l'avaient seules empêchée, elle aussi, d'immoler impitoyablement son honneur à la mémoire de Thérèse!... J'acceptais avec joie un mensonge qui m'assurait les droits d'une mère sur Robert... Le nom de ma sœur restait pur, la paix de l'amiral était assurée, les voiles d'un impénétrable mystère allaient protéger désormais le fatal secret. Que de motifs pour accepter, sans réserve et sans crainte, la part douloureuse qui m'était faite!... Ces brûlantes espérances seraient-elles réalisées? Que répondrait M. Darroles aux propositions de mon tuteur? Les paroles de M. de Banneheu ne pouvaient me laisser aucun doute sur ses résolutions. En ce moment peut-être déjà il était auprès de M. Darroles, lui imposait une réparation suprême... Ah! pourquoi ce dernier ne pouvait-il m'entendre, exaucer mon ardente prière!...

Vers midi, l'amiral me fit demander si je pouvais le recevoir. Une anxiété mortelle traversa mon cœur, et, d'une voix éteinte, je répondis à Julie, aussi émue que je l'étais moi-même, que j'étais prête... Le coupable qui marche à l'échafaud n'éprouve pas des angoisses comparables à celles dont mon âme fut saisie en ce moment terrible. Lorsque l'amiral fut près de moi, j'étais rassurée : sous la sévère tristesse de ses traits brillait une radieuse lueur d'indulgence et de pardon.

— Louise, me dit-il d'une voix grave et douce, j'ai vu ce matin M. Darroles. Cet homme n'est pas un pervers, il a accepté les conditions que je lui ai imposées.

Encore aujourd'hui, cet entretien, où se peint en traits si éclatants toute la beauté de l'âme de mon beau-frère, est mot pour mot présent à ma pensée. Le scalpel aigu de sa parole avait fouillé au plus profond les plaies de blessures imaginaires. En premier lieu, il avait rappelé les distances sociales qui séparaient mademoiselle d'Hérizey, jeune fille riche, alliée au meilleur sang de France,

d'un écrivain de talent, mais d'une famille obscure, sans fortune, et dont l'avenir dépendait exclusivement des chances incertaines de la politique.

— Fussiez-vous venu il y a un an, monsieur, avait poursuivi l'amiral, me déclarer votre amour pour ma pupille et me demander sa main ; eussé-je été averti d'avance de son adhésion, je vous aurais répondu non par un refus, mais par un atermoiement, et tenez pour certain que les préjugés du monde n'auraient pas dicté ma réponse ; mais votre position incertaine ne m'eût pas donné les gages que mes devoirs de tuteur m'imposent de demander au mari de mademoiselle d'Hérizey. Travaillez, prenez place parmi ces écrivains qui marchent de pair avec les plus illustres, et soyez sûr alors que je ratifierai avec empressement le choix de ma fille d'adoption. Aujourd'hui qu'un fatal moment d'égarement a rendu un mariage nécessaire pour la mère, pour l'enfant, pour vous aussi, monsieur, de père que j'étais je deviens juge, et voici mon arrêt : Votre mariage avec Louise sera conclu sous le plus bref délai ; mais c'est à votre conduite future à me prouver que vous méritez sa main, que d'affreux calculs d'ambition personnelle, de hideux appétits d'argent ne vous ont pas poussé à flétrir ce qu'il y a de plus sacré au monde... Du jour de votre mariage, vous vivrez loin de votre femme, vous serez banni du toit conjugal, et moi, votre juge, je me réserve le droit souverain de fixer le temps de l'épreuve et du repentir. Je ne méconnais pas, je ne méconnaîtrai jamais vos droits de père sur votre enfant, et en aucune circonstance ma voix ne s'élèvera contre votre autorité, mais vous tracerez seul votre sillon. Si une pension vous est nécessaire, la libéralité de Louise et la mienne ne vous feront pas défaut.

— Ah! monsieur, quels que soient mes torts, je n'ai pas mérité cette offre, que je mourrais de faim avant d'accepter, interrompit M. Darroles, la rougeur au front.

L'amiral poursuivit :

— Je prends acte de ce refus, que j'attendais. Comme je viens de vous le promettre, je vous jugerai à votre œuvre, et lorsque vos travaux, l'estime du monde vous auront rendu la mienne, lorsque je vous croirai digne d'être l'époux de Louise, alors, et seulement alors, les portes du foyer domestique vous seront rouvertes. Ces conditions, M. Darroles les a acceptées, je les ai acceptées en ton nom, Louise; ma chérie, ta faute est immense, et, quelle que soit mon indulgence, toi aussi tu dois prendre ta part de l'expiation !

Mes larmes, qui inondèrent les mains de M. de Banneheu, lui

apprirent que mon assentiment ne faisait pas défaut à ses résolutions.

Le soir, l'amiral, qui portait en toutes choses la prévoyance et la décision de l'homme de guerre, m'expliqua longuement ses projets. Le secret et la rapidité dans l'accomplissement des actes civils et religieux étaient nécessaires pour voiler aux yeux du monde le mystère de mon mariage, pour que mon front ne fût pas souillé d'un sceau d'opprobre ineffaçable. Le temps devait passer sur toutes ces tristesses, avant que nous pussions songer à revoir Paris, où rien ne nous rappelait d'ailleurs. Un voyage en Italie pouvait tout concilier; les services et la discrétion du consul de France à Livourne, ancien compagnon de l'amiral dans la Plata, et un de ses fidèles amis, lui étaient acquis sans réserve. L'intervention zélée de l'agent français parviendrait facilement à aplanir les difficultés relatives au mariage ou à Robert. Tous ces plans de mon beau-frère, je les écoutai avec ravissement, transport; la fièvre du dévouement brûlait dans mes veines, et j'appelais de mes vœux le moment où je devais enchaîner mon sort à tout jamais.

Quinze jours après, devant Dieu et devant les hommes, j'étais madame Darroles! Ma vie entière était liée à un homme et les noms seuls d'épouse et de mère devaient m'échoir en partage. Illusions de la jeunesse, rêves de vie intime de bonheur à deux, qu'étiez-vous devenus?... Et cependant d'amères pensées effleuraient à peine mon âme, tout entière au succès de sa chère entreprise... Enfin..., le vieux médecin, dépositaire de mon secret, était un homme d'honneur, et d'ailleurs il ne devait plus revoir l'amiral, qui parlait de vendre le chalet des Pyrénées. La translation des restes de ma malheureuse sœur avait eu lieu avant notre départ pour l'Italie. Julie, l'excellente Julie, venait de quitter la France et allait habiter la lointaine Russie pour des années. En un mot, l'œuvre avait réussi au delà de mes espérances et de mes vœux. Un silence éternel protégeait à tout jamais la faute de ma sœur, le repos de l'amiral. Hélas! hélas! je ne faisais pas la part de mon cœur, je ne songeais pas qu'un jour il pourrait détester les liens indissolubles qu'il avait contractés! Ah! pauvre cœur désolé, tu ne te connaissais pas alors, tu ne savais pas ce qu'il en coûte pour éteindre, sous la main du devoir, la flamme brûlante d'un tendre amour.

Après l'église, M. Darroles, fidèle à sa parole, avait quitté Livourne. Sa conduite avait été noble et digne. Je ne l'avais vu que pour la double cérémonie, mais il avait passé de longues heures avec Robert. La nourrice ne tarissait pas sur les preuves de folle tendresse qu'il avait données à son fils. Une fois séparés, nous n'entendîmes plus parler de lui que par des lettres respectueuses qu'il adres-

sait à l'amiral pour lui demander des nouvelles de Robert, lettres auxquelles mon beau-frère répondait toujours de suite, et en termes fort courtois. Une fois, le hasard du voyage nous conduisit dans la même ville. Je visitais le musée de Bologne en compagnie de l'amiral. Tous deux nous contemplions avec une admiration respectueuse le beau tableau de *la Femme adultère*. Un voyageur passa près de nous : j'eus bientôt reconnu M. Darroles. Il s'avança vers mon beau-frère, s'excusa de la circonstance fortuite qui nous avait rapprochés, demanda la permission d'aller embrasser son fils. Le soir, il avait continué sa route. Tant de soumission, de respectueuse déférence, ne trouvèrent pas M. de Banneheu insensible. Esprit libéral avant tout, supérieur au vulgaire préjugé de la naissance, l'amiral aimait et respectait le mérite partout où il le rencontrait. Il s'émouvait au spectacle d'un homme de cœur et de talent sacrifiant son avenir, sa fortune, à ses convictions politiques. Le pouvoir, avec une habileté remarquable, ne s'était-il pas acquis l'adhésion d'hommes dont le mérite n'égalait pas celui de M. Darroles? Ce fier républicain, qui continuait à vivre de sa plume, à préférer aux richesses, aux honneurs, le droit de porter la tête haute, un pain difficilement, mais honorablement gagné, ne laissait pas que de faire une profonde impression sur mon tuteur. Vers cette époque, M. Darroles publia dans une revue en vogue une série d'études sur la première révolution, où, rompant avec les traditions de l'aveugle fétichisme républicain, il appréciait les hommes et les choses de la première révolution avec une impartialité digne de l'histoire, et flétrissait, au nom de la liberté et de l'humanité, également outragées, l'imbécillité, les lâchetés et les crimes des sanguinaires idoles de la Terreur. L'amiral suivit cette publication avec le plus vif intérêt. « M. Darroles, me disait-il quelquefois au sortir de ces lectures, est un homme d'un vrai talent, d'un remarquable caractère. Peut-être un jour sera-t-il célèbre!... » Je ne répondais pas à ces ouvertures. J'avais pu immoler mon honneur et ma vie à une œuvre d'expiation, accepter le nom de M. Darroles, mais la délicatesse de ses procédés ne pouvait toucher mon cœur... L'ombre désolée de ma sœur ne s'élevait-elle pas entre lui et moi? A la seule pensée de l'oubli sacrilége que M. de Banneheu semblait appeler timidement de ses vœux, de tumultueux battements soulevaient ma poitrine... L'amiral comprit ces répulsions intimes, qu'il attribua sans doute à un sentiment de pudeur offensée, de remords, et le nom de M. Darroles, par un accord mutuel et tacite, finit par être à peu près banni de nos entretiens.

L'activité factice de la vie de voyage a sur les cœurs endoloris une influence calmante qu'il est impossible de méconnaître. Ces paysages, ces hommes, ces gîtes, qui se renouvellent chaque jour pour le

voyageur, émoussent sous la variété du présent les tristesses du passé. L'Italie, plus que toute autre contrée, semble faite pour offrir un refuge aux pèlerins du malheur. Sous son beau ciel, l'âme s'élève au-dessus des douleurs terrestres, et aspire vers les célestes régions de l'oubli et de l'éternel bonheur. Outre le puissant attrait de sa belle nature, des merveilles de l'art, l'Italie présentait en ce moment l'intérêt d'une situation politique très-tendue. L'on y sentait comme le souffle précurseur des événements qui devaient bientôt agiter l'Europe. Toujours bon Français, et quoique augurant assez mal du courant révolutionnaire où son pays allait être fatalement entraîné, M. de Banneheu avait pris à cœur les événements, et s'était imposé comme un devoir une correspondance suivie avec le ministre de la marine, son ancien et fidèle compagnon d'armes. Pour bien se renseigner, il est indispensable de se mêler au mouvement du monde, de voir de près les hommes et les choses. Aussi, pendant l'hiver de 1859, que nous passâmes à Naples, l'amiral se montra-t-il fréquemment dans la société cosmopolite de cette grande ville, où il avait d'ailleurs retrouvé de vieilles amitiés. Ces distractions mondaines, une correspondance politique que j'encourageais de tous mes efforts, l'intérêt des événements dont il avait pris à tâche de se faire l'historien impartial, exercèrent la plus heureuse influence sur l'esprit de mon beau-frère. Les blessures du cœur se cicatrisèrent à vue d'œil ; il parlait avec une satisfaction apparente du jour où, en attendant mieux, il reprendrait sa place au Conseil de l'amirauté. Vers la fin de mars, lorsque nous prîmes la résolution soudaine de rentrer en France, les noirs nuages d'une guerre prochaine montaient rapidement à l'horizon. Quoique peu enthousiaste pour la cause de l'unité italienne, en présence d'une campagne imminente, l'honneur militaire appelait l'amiral à prendre une part active aux travaux de la flotte. En arrivant à Marseille aux premiers jours d'avril, Robert fut saisi d'un petit accès de fièvre, et, pour lui éviter les fatigues d'un voyage d'une haleine, M. de Banneheu, pressé de se rapprocher de son ministre, partit seul pour Paris, en nous y donnant rendez-vous à quelques jours de distance. M. Darroles était déjà de retour en France depuis plus d'un an.

Le surlendemain du départ de l'amiral, un télégramme de son valet de chambre Joachim me mandait d'arriver immédiatement à Paris. Quelques heures de repos avaient suffi pour rendre sa belle santé à Robert, et je pus me mettre en route le soir même. Ce qui s'était passé, hélas ! j'aurais dû le prévoir... Mon beau-frère avait trop présumé de ses forces en rentrant seul dans la maison des Ternes. Malgré les supplications de son vieux serviteur, M. de Banneheu avait ordonné de faire son lit dans la chambre nuptiale. Au matin,

en entrant chez son maître à l'heure accoutumée, Joachim l'avait trouvé assis devant le petit secrétaire de laque, la tête entre ses deux mains. L'amiral ne s'était évidemment pas couché, et la lampe brûlait encore près de lui. Joachim n'osa pas interrompre cette pieuse et cruelle douleur. En revenant vers midi pour annoncer le déjeuner, Joachim avait revu M. de Banneheu dans la même attitude, et s'était enhardi à rappeler l'heure avancée de la matinée. Il n'avait obtenu pour toute réponse qu'un regard terrible. A plusieurs reprises dans la journée, le fidèle serviteur, entre-bâillant la porte, avait aperçu son maître à la même place, immobile comme une statue de marbre. Enfin, vers cinq heures, Joachim, n'y tenant plus, avait supplié M. de Banneheu, en quelques paroles touchantes, de mettre fin à une douloureuse méditation qui pouvait lui devenir funeste. « Ah! mon pauvre ami, plains-moi, » s'était écrié l'amiral, qui, fondant en larmes, se précipita dans les bras de son vieux domestique. Éperdu, consterné de cette folle douleur, Joachim, en sortant de la chambre, s'était décidé à m'appeler immédiatement par télégramme. Tel, ou à peu près, fut le récit du bon vieillard. Il ajouta que pendant trois jours et trois nuits, mon beau-frère s'était promené comme un fou de chambre en chambre dans la maison, et qu'il avait dû employer les plus tendres prières pour que l'époux désolé consentît à prendre quelque nourriture. Au matin qui avait précédé mon arrivée, les forces épuisées de l'amiral avaient cédé à la fatigue; il s'était endormi et dormait encore... Lorsque je revis mon beau-frère, malgré ses efforts pour attribuer l'altération de sa santé et de ses traits aux fatigues du voyage, aux changements d'air et de climat, je ne pus me dissimuler que les blessures à peine cicatrisées s'étaient rouvertes, que le sang sortait par toutes les fibres de son cœur. Le doute n'était plus possible : ce visage pâle, défiguré par la douleur, plus triste encore qu'il ne m'était apparu pour la première fois au retour de la guerre de Crimée, attestait d'incurables plaies de l'âme. En pouvait-il être autrement en présence de ces lieux témoins de tant de bonheur, où chaque pièce, chaque meuble rappelaient à mon malheureux ami les plus déchirants souvenirs. Sur la pelouse du jardin il avait vu Thérèse jouer tout enfant; sous l'allée ombreuse il avait promené, le bras sur son cœur, l'épouse adorée qui n'était plus!

Les forces revinrent; mais l'épreuve de la nuit du retour avait porté un coup mortel. Le visage de M. de Banneheu revêtit cette morne expression de froid désespoir que sa volonté ne peut dominer, et qui vous a souvent frappé. La vie, l'avenir de l'amiral étaient brisés à tout jamais. La résistance de son ministre ne put prévaloir, et il se fit porter sur le cadre de réserve. Quoique vivant sous le même toit pour plusieurs mois, nous ne nous vîmes guère qu'aux heures

des repas. Dès le matin il s'enfermait dans son cabinet, et s'enfonçait avec ardeur dans les études abstraites, astronomie, hautes mathématiques, méditations religieuses, comme si, pour absorber sa douleur, il n'eût fallu rien moins que les plus hauts sujets que peut aborder la raison humaine. Le soir, le dîner terminé, il allait chercher au club sa partie d'échecs. D'ailleurs toujours tendre et affectueux envers moi; plus tendre, plus affectueux, si possible, qu'il ne l'avait jamais été même pendant notre séjour en Italie, il mettait une affectation, qui ne pouvait tromper mon œil exercé, à me rassurer sur l'état de ses esprits et de sa santé. Rien, en apparence, ne semblait changé aux habitudes de notre paisible intérieur, sauf toutefois les sentiments de mon beau-frère à l'égard de M. Darroles. Je vous ai dit les paroles bienveillantes avec lesquelles l'amiral avait, à plusieurs reprises, pendant notre voyage, apprécié les travaux et la conduite de M. Darroles. Dès le retour à Paris, ces dispositions changèrent du tout au tout. Au seul nom de M. Darroles prononcé devant lui, un nuage sinistre passait sur les traits de l'amiral. Il mettait à l'éviter, lorsque M. Darroles venait voir son fils, une persistance qui allait presque jusqu'à l'impolitesse. Ces procédés, si étrangers aux habitudes de bienveillance pour tous de mon beau-frère, me frappèrent vivement. J'eus un instant l'idée que, par quelque démarche indiscrète dont je n'avais pas eu connaissance, M. Darroles s'était aliéné à jamais M. de Banneheu. Une circonstance fortuite vint me révéler le secret de ces répulsions intimes. Dès son retour en France, M. Darroles avait mis à profit les relations d'amitié qu'il avait contractées, pendant son voyage, avec les hommes d'État italiens, pour obtenir les bonnes grâces du pouvoir impérial. Ces ouvertures avaient été accueillies avec un empressement que justifiait et expliquait le talent du solliciteur, et il avait été appelé aux importantes fonctions de directeur de l'esprit public. Madame de Bouvines m'ayant priée de faire recommander à l'indulgence de M. Darroles un journal légitimiste qui, pour quelques écarts de polémique, avait encouru un sévère châtiment, je saisis avec empressement cette occasion d'amener naturellement dans une conversation avec l'amiral le sujet de M. Darroles; mais il se refusa nettement à toute intervention, en ajoutant : « Lui, le républicain de la veille et du lendemain, l'apôtre de la liberté, accepter ces fonctions d'exécuteur des hautes œuvres de la pensée? C'est là une apostasie dont je ne l'aurais jamais cru capable!... » La réponse de mon beau-frère m'expliquait, à ne m'y point méprendre, les causes de la transformation que j'avais remarquée dans ses sentiments et ses procédés, transformation qui m'avait vivement intriguée, je pourrais presque dire inquiétée. L'homme droit et généreux, disposé à l'oubli et à l'indulgence en-

vers l'écrivain fidèle à sa foi vaincue, était devenu impitoyable pour l'ambitieux, le transfuge, qui brisait d'une main profane ses vieilles idoles. Les procédés superbes de l'amiral ne témoignaient rien autre chose que du mépris d'un cœur loyal pour ceux qui sacrifient leur conscience et leurs principes à de vils intérêts. . . . . . .
. . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . .

Vous rappelez-vous, Henry? avez-vous jamais connu les circonstances de notre première rencontre en ce monde? Des années avaient passé sur les tristesses de notre retour à Paris. Le temps, sans cicatriser les plaies du cœur de l'amiral, avait calmé l'emportement de sa douleur; ses goûts d'étude et de vie solitaire étaient devenus moins exigeants. M. Darroles continuait à témoigner à Robert la plus tendre affection; mais ses visites à la maison des Ternes n'étaient pas fréquentes. Après avoir occupé un peu plus d'un an les fonctions de directeur de l'esprit public, M. Darroles avait été appelé au conseil d'État. Les talents oratoires dont il fit preuve dans les discussions de la Chambre lui conquirent immédiatement une position en vue, et il semblait destiné à la plus haute fortune politique. Par son assiduité, ses labeurs, M. Darroles prenait à tâche de justifier les faveurs de la fortune, et tout entier à d'incessants travaux, ne pouvait guère nous rendre plus d'une visite par semaine. Rien n'était venu modifier la froideur des relations entre l'amiral et M. Darroles, mais la rareté des apparitions de ce dernier n'était pas chose dont je pusse m'affliger ou me plaindre. Un petit cercle d'intimes s'était reformé autour de nous. En première ligne parmi eux, la bonne madame de Bouvines, cette discrète et fidèle amie qui, du premier jour de mon retour à Paris, sembla prendre à tâche de m'avoir toujours à ses côtés, comme si elle eût voulu couvrir de l'égide de son nom et de ses vertus les difficultés de mon ménage, difficultés dont, d'ailleurs, avec son tact exquis, elle ne m'avait jamais touché le premier mot. Les attentions et les prévenances de l'amiral pour moi continuaient à être sans bornes. Avec une libéralité de grand seigneur, il avait payé de ses deniers tous les frais de cette crèche et de cette école qui font bénir son nom par les pauvres de nos environs. Les efforts de mon beau-frère n'avaient pas seulement pour but de me procurer de charitables distractions : connaissant mon goût pour la musique, il avait accepté les offres de madame de Bouvines et pris, de concert avec elle, une loge hebdomadaire à l'Opéra. Le 27 mai, il y a eu un an, une magnifique représentation des *Huguenots* venait de finir. Debout sur une des premières marches de l'escalier de droite du théâtre, adossée à la muraille, j'attendais, en compagnie de madame de Bouvines, le retour de l'amiral, parti à la recherche de notre valet de pied. Autour de moi, cette scène charmante de la sortie de l'Opéra.

Les dames élégantes, frileusement encapuchonnées sous la soie ou le cachemire, le mouvement de la foule, l'éclat des lumières, le vague parfum des fleurs. Les artistes de l'Opéra s'étaient surpassés : jamais le chef-d'œuvre de Meyerbeer n'avait trouvé de plus dignes interprètes. Les chants passionnés de Raoul et de Valentine, les nobles accents de Nevers bruissaient encore à mon oreille charmée. En ce moment, un cavalier de haute taille passa devant nous et adressa à ma voisine un respectueux salut d'homme comme il faut, dont la grâce me frappa vivement. D'un œil curieux et interrogateur, j'indiquai l'étranger à mon amie : « Un héros de roman... Nevers, mon cœur ! » me dit à voix basse l'excellente femme qui, sous la neige des ans, conserve tout l'enthousiasme de la jeunesse pour ce qui est noble et généreux. Timidité, mystérieuse intuition, je n'osai pas en demander davantage à ma compagne ; mais toute la nuit un visage inconnu jusque-là, et sur lequel je retrouvais des traits amis, fut présent devant mes yeux.

Le lendemain au matin, l'amiral arriva, à déjeuner, une lettre à la main. Un air de bonne humeur inaccoutumé brillait sur son visage, et il débuta en me priant d'être sous les armes, en grande tenue, à deux heures. Assez intriguée de ce mystérieux ordre du jour, je demandai quelques explications auxquelles mon beau-frère s'empressa de répondre en me lisant la lettre dont il était porteur. Madame de Saleyns, parente éloignée de M. de Banneheu, recommandait à son bon accueil un neveu préféré, et ce dernier, en envoyant la lettre de la bonne dame à son adresse, avait prié son correspondant de fixer l'heure et le jour de sa visite. L'amiral avait pris rendez-vous immédiatement pour le jour même, à deux heures. Mon beau-frère, depuis quelque temps déjà, s'était mis en rapport au club avec le recommandé de madame de Saleyns : un homme encore jeune, de manières distinguées, d'un caractère aventureux et chevaleresque fort peu commun parmi les jeunes gens du jour. Secret pressentiment, instinct du cœur, je mis à ma toilette une rare coquetterie. Après de longs pourparlers avec ma femme de chambre, je me décidai en faveur d'une robe de soie gris perle, cadeau d'étrennes de l'amiral, et sortie des mains de l'artiste à la mode. A deux heures moins cinq minutes, je descendais au salon. L'amiral m'y avait précédée et causait en intimité avec le parent de madame de Saleyns. C'était un cavalier dans toute la fleur de l'âge. Une redingote noire boutonnée faisait valoir l'élégance de sa taille ; un bouquet de violettes s'épanouissait à sa boutonnière. En reconnaissant mon héros de la veille, je crus à une illusion, à une erreur de mes yeux. Le doute n'était pas possible, car après la cérémonie de la présentation, continuant la conversation interrompue, notre nouvel ami

s'étendit longuement en éloges mérités sur la merveilleuse voix de mademoiselle Sass et la noblesse du talent de Faure. Votre visite fut courte, et lorsque vous fûtes parti, une sorte d'engourdissement moral pesait sur moi. Je n'écoutai que d'apparence l'amiral, qui rendit un juste hommage à la séduction de vos manières en se félicitant du heureux hasard qui avait amené à son petit cercle intime une recrue aussi distinguée.

Un sentiment inconnu jusque-là s'était emparé de mon âme, et aujourd'hui je cherche encore à m'expliquer la vague quiétude dans laquelle je fus plongée pour plusieurs mois. Aspirer à l'heure de vos visites, me rappeler vos traits, vos moindres paroles, était devenu l'unique soin de ma vie. Jours de félicité, heures délicieuses où mes esprits oublieux d'une amère destinée s'envolaient involontairement vers ce ciel de l'amour dont les portes lui étaient fermées à jamais. En proie à une mystique extase, mon cœur avait bâti pierre à pierre le temple où il espérait murer sa fascinante idole, et brûlait devant son piédestal ses plus purs parfums. Le réveil fut terrible. A l'automne, le 3 novembre, comment oublierais-je la triste date? pendant le déjeuner du matin, l'amiral lut à haute voix une lettre de madame de Saleyns. Votre bonne tante confiait à l'amiral les craintes que lui inspirait l'oisiveté de votre vie, et le priait d'user de son influence pour vous déterminer à contracter une union qu'elle avait préparée de longue main, ou toute autre qui pourrait vous convenir. Mon beau-frère, après avoir lu la lettre avec un intérêt marqué, s'étendit en longs termes sur la saine raison qui inspirait sa correspondante, et me demanda mon concours à l'œuvre de votre mariage. Ces paroles pénétrèrent au plus profond de ma poitrine comme une lame acérée. Lui, l'amiral, si réservé de ses conseils, si défiant de sa sagesse, s'ériger en arbitre de votre destinée!... Je me rappelai que quelques jours auparavant, un soir d'Opéra, ayant demandé à mon beau-frère de vous offrir une place dans notre loge, il m'avait répondu que madame de Bouvines pouvait avoir disposé de la place vacante, quoiqu'il sût fort bien que notre amie n'usât presque jamais de ce privilége. Le souvenir de cette simple réponse prit dans mon esprit frappé des proportions énormes. Les yeux clairvoyants de l'amiral avaient percé le mystère de mon cœur; en prêtant un concours actif aux projets de madame de Saleyns, sa tendresse ingénieuse espérait me détourner de l'abîme vers lequel je me précipitais aveuglément! Les agitations de cette journée ne devaient pas s'arrêter là!... Le hasard amena, dans l'après-midi, Julie à la villa, et vous-même, à votre heure accoutumée, vîntes bientôt nous rejoindre. Après des années de silence et de séparation, revoir Julie, la compagne de mon enfance, l'amie dévouée dont la main bienfai-

sante m'avait soutenue au moment du danger, me pénétrait de joie et de bonheur. Ce bonheur, toutefois, n'était pas sans mélange. Julie était maîtresse de mon secret. Douter de sa fidélité, de son absolue discrétion...oh! j'aurais plutôt douté de la miséricorde de la Providence!... Mais sa visite inattendue me ramenait involontairement à la poignante réalité. Pour la première fois, depuis des mois, Louise disparaissait devant madame Darroles. Et cependant les choses du passé n'absorbaient pas seules les préoccupations de mon cœur. La présence de Julie avait fait luire devant mes yeux d'autres et terribles clartés!... En me quittant, l'amie dévouée m'avait lancé un avertissement dont, dans sa bouche, je ne pouvais méconnaître la portée. « Prends garde! m'avait-elle dit, prends garde!... » Avait-elle pu lire à première vue sur mon visage, dans mes yeux, dans ma voix, au plus profond de mon âme? Chose plus triste encore, Julie était votre amie, elle vous avait rendu un de ces services qui autorisent et justifient les intimes confidences... Douce et détestable pensée! mon aveuglement avait-il encouragé des sentiments auxquels je ne pouvais répondre? Hélas! hélas! vous aussi étiez-vous voué aux tortures d'un amour sans espoir!... Julie partie, je rentrai dans ma chambre en fondant en larmes, et la nuit qui suivit compte parmi les plus tristes de ma vie.

Plus d'illusion, de faiblesse : moi aussi, j'étais penchée sur l'abîme où s'étaient engloutis l'honneur et la vie de ma malheureuse sœur. Et mes devoirs envers Robert, envers l'amiral! Lâche cœur qui avait délaissé l'œuvre réparatrice, qui avait parjuré les promesses solennelles faites à la sœur bien-aimée à l'heure de l'agonie... J'avais follement scellé de mes mains les barreaux de la prison où gémissait mon cœur, et étais-je seule à souffrir? Ah! les dévorants remords qui déchirèrent mon âme dans ces heures d'angoisses! Par un effort suprême de mémoire, j'évoquai, jour par jour, le souvenir de vos visites, de vos conversations, des expressions si diverses de votre visage... Grâce à Dieu, le malheur était pour moi seule! Jamais, dans vos paroles, vos attentions, vous n'aviez dépassé les limites les plus strictes de ces respectueux hommages que les hommes bien élevés rendent à toutes les femmes que les hasards de la vie placent sur leur chemin de chaque jour. Étrange fatuité!... Illusions de ce pauvre esprit!... Moi, moi, la mère de [illegible]ille déjà mûre, absorbée tout entière dans les soins du ménage ou de pieuses fondations, faire impression sur un gentilhomme accompli, un héros de roman!... Ce qui vous appelait à la villa des Ternes, c'était l'amiral, l'attrait de ses nobles qualités, sa conversation si variée, si intelligente, la conformité de vos opinions politiques, vos communes relations de monde et de parenté. Qu'était l'incident de la loge de l'Opéra? Une preuve

sans conséquence de l'extrême discrétion de mon beau-frère dans tous les rapports de la vie sociale. Y voir autre chose, c'était nier l'évidence, se forger d'absurdes chimères... Notre entretien du déjeuner à votre sujet, encore brûlant dans mes oreilles, n'attestait-il pas tout l'intérêt que portait M. de Banneheu à votre destinée? Vous témoigner de la froideur, vous éloigner systématiquement, c'était atteindre mon beau-frère dans une de ses plus chères affections. Et quelle impérieuse nécessité d'en arriver à un parti héroïque?... Où était le danger suprême pour moi, pour vous? Ne pouvais-je continuer, comme par le passé, à abriter dans le mystère de mon cœur les joies et les tourments d'un tendre amour? J'avais accepté le nom de M. Darroles : son honneur respecté, les termes de notre contrat accomplis, lui, le monde ne pouvaient me demander autre chose... Indignes tempéraments, honteuse capitulation! Je continuai lâchement à boire à longs traits à la source délicieuse et empoisonnée.

La lutte, cependant, avait été longue et terrible. Un instinct mystérieux livrait sans doute à l'amiral, sans qu'il se les expliquât, les angoisses mortelles de mon âme. Il redoubla envers moi de tendresse et d'attentions, et n'aborda pas, même pour une seconde fois, le sujet du mariage cher à madame de Saleyns. Le mois dernier, lors de notre départ pour Dieppe, il insista vivement, comme vous vous le rappelez, pour que vous fussiez de l'excursion. Fatal!... fatal voyage!... J'avais voulu repousser jusqu'à l'idée que d'autres sentiments qu'une amitié sincère pour mon beau-frère pussent vous attirer près de nous; avec un féroce égoïsme, j'avais opiniâtrément détourné les yeux du livre ouvert de votre âme. Ah! douleurs et joies! Devant vos rudes paroles, il y a trois jours, vaincue, épuisée par la lutte, mon cœur s'est laissé surprendre... Affreux lendemain!

Avant-hier, dans la matinée, M. Darroles est arrivé à la villa. Son visage était sombre, irrité, sa parole altière; sur son front, un air d'autorité que je ne lui avais jamais vu. Avec une insistance particulière presque brutale, il s'est enquis de ma vie, de celle de Robert. En termes amers, il a développé les obstacles que les difficultés de notre ménage créaient à ses légitimes ambitions, a signalé les propos malveillants que la prolongation de notre situation équivoque déchaînait contre ma réputation. Enfin, en terminant un long entretien, il s'est étendu sur l'insuffisance de l'éducation de Robert, et a annoncé qu'à notre retour à Paris il en prendrait la direction exclusive. Il était père et devait remplir tous les devoirs de la paternité! . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . .
Henry, cet homme est maître de mon sort, du sort de Robert, de l'honneur de ma sœur, de la vie de l'amiral! Je n'hésitai plus à dire un éternel adieu aux seules joies que j'aie connues en ce monde.

Je viens de relire ces pages où je vous ai livré les plus secrets replis de mon âme ; qu'ajouterai-je ? Henry, je vous aime ! Mais non, non, je ne profanerai pas la sainte mission à laquelle j'ai dévoué ma vie. Je respecterai le nom de M. Darroles. Honneur, famille, mon noble drapeau, je saurai mourir sous tes plis !... Oh ! mes regrets, mon désespoir sont sans bornes, car je ne suis pas seule à souffrir, et j'ai encouragé votre chère et fatale tendresse ! Liée par un vœu redoutable, j'ai semé à pleines mains, avec une indigne légèreté, le poison dans votre âme. Je me déteste... je me hais. Dans mon affreuse douleur, je me prosterne à vos pieds. Que m'aviez-vous fait pour que ma main cruelle attachât sur votre poitrine cette brûlante tunique. Lorsque je pense à ma barbare imprévoyance, à tous mes torts envers vous, je pleure, je pleure toutes les larmes de mes yeux !... Cette lettre d'adieux suprêmes, écrite, partie, j'aurais voulu, au prix de mon sang, rappeler le messager de malheur... Nuit terrible !... Matinée plus terrible encore !... Je n'étais plus maîtresse de ma raison, et lorsque vous arrivâtes, je maudis la faiblesse, l'indiscrétion de la bonne Julie : faiblesse, indiscrétion que je bénis aujourd'hui... Cher ange gardien, tu me sauves, une seconde fois, plus que la vie ! Sans elle, vous m'auriez méprisée, flétrie, et votre estime, votre affection, je veux les conserver ; j'y ai droit. Je ne suis pas de ces froides prudes embaumées dans leurs vertus comme la momie sous ses bandelettes. Non, non, je ne souris pas aux tortures d'un cœur saignant du sourire dont l'enfant salue les derniers battements d'ailes du papillon dont il a transpercé le corps. Malgré mon coupable aveuglement, Henry, je n'ai pas démérité de vous. Faible femme, vouée à un affreux mystère, si mon cœur a parlé une première, une seule fois, est-ce ma faute, à moi ? Est-ce ma faute, si je n'ai pas su résister aux séductions de votre esprit et de votre personne ? Est-ce ma faute, si j'ai trop présumé de mes forces, si, vaincue dans la lutte de la passion et du devoir, je vous ai livré le secret que j'aurais dû enfouir au plus profond de mes entrailles... Henry, Henry, ce crime est-il de ceux que le repentir n'expie pas ?... Ah ! mon cœur me dit que vous entendrez ma prière ; votre lettre, votre visite me sont un sûr garant que ces pages ne vous trouveront pas insensible... Votre pitié m'est acquise. Je demande plus encore, accordez-moi une fraternelle amitié ! Soyons unis tous deux par un de ces purs liens qui trouvent grâce devant l'honneur des hommes, devant la justice de Dieu, et que nos âmes sœurs planent à jamais, sans arrière-pensée, dans les saintes régions des amours sans tache et sans remords. Oublions un fatal égarement, continuez à venir me voir, et, sûr de la plus tendre affection de Louise, aidez-la de votre main secourable à porter la lourde croix qui meurtrit ses épaules.

Henry, pour la dernière fois, je vous le dis : je vous aime. Mais, je vous l'affirme sur mon honneur, sur mon Dieu, tout retour, toute allusion au passé, c'est entre nous une rupture, une séparation éternelle. J'ai cependant bien besoin d'un ami, d'un conseil. Chaque jour peut amener d'horribles complications dans la désastreuse situation où je me débats depuis tantôt huit ans, et il s'agit des intérêts d'un enfant que vous aimez, de l'honneur, de la vie d'un homme digne de toutes les affections, de tous les respects, de l'honneur, de la vie de votre meilleur ami! A la seule pensée que, dans un moment de fureur, M. Darroles pourrait révéler à mon beau-frère le terrible secret, le froid de la mort glace le sang de mes veines. L'amiral instruit de son déshonneur, de tous les mensonges dont j'ai entouré sa vie... Ah! il en mourrait en me maudissant!... Misères! misères! J'ai lu sur le front, dans les yeux de mon complice, une de ces résolutions qui ne reculent pas!... Ne m'abandonnez pas dans ma détresse, soyez mon ami, mon frère... Faites, faites, Dieu puissant, que son âme s'élève au-dessus des passions de ce monde!... Je ne doute plus, j'ai relu sa lettre!... Henry, l'ami des vaincus, tu partageras la couronne de mon martyre!

MAJOR FRIDOLIN.

FIN DE LA TROISIÈME PARTIE.

La fin prochainement.

---

# HENRI IV

## II[1]

---

Nous avons vu qu'à peine maître de son royaume, Henri IV avait étonné l'Espagne et l'Europe en déclarant ouvertement la guerre à Philippe II.

La conversion de Henri IV fut le coup de grâce de la Ligue, mais on ne saurait trop souvent rappeler à quel abîme d'infortune il lui fut donné dès lors d'arracher notre pays. La mort du cardinal de Bourbon (9 mai 1590) et les défaites de Mayenne avaient décidé Philippe II à dévoiler ses prétentions extrêmes comme à les appuyer par les immenses ressources dont il disposait. On a peine à croire aujourd'hui que le royaume de France ait été sérieusement revendiqué pour une princesse espagnole en qualité de reine propriétaire, qu'une assemblée française ait été sollicitée de reconnaître un droit pareil et qu'elle ait été au moment même de l'admettre par un grossier subterfuge. Charles X, le roi-simulacre, ayant disparu, le duc de Nemours, gouverneur de Paris, le chevalier d'Aumale et les autres chefs de la Ligue, entourés de tous ses capitaines, de tous ses magistrats avaient juré sur le maître-autel de Notre-Dame de périr plutôt que de rendre Paris au roi de Navarre. Mais pour accomplir ce téméraire serment, ni les foudres de la Sorbonne, ni les forces propres de l'Union ne suffisaient plus. Au mois de février 1591, Paris eut à recevoir garnison castillane et, dès lors, la direction suprême de la Ligue fut réclamée par les agents de Philippe II. Un autre événement venait d'ailleurs de lui assurer une influence prédominante sur la catholicité tout entière. Celui qui avait lutté

[1] Voir *le Correspondant* du 25 août 1871.

contre cette funeste suprématie avec autant de constance que d'habileté, le grand Sixte-Quint, était mort et, tandis que tel curé ligueur de Paris rendait grâces en pleine chaire à Dieu pour avoir délivré la chrétienté « d'un méchant pape et politique, » le sage clergé de France entrevoyait avec douleur et appréhension l'inévitable conflit que provoquerait le régime d'un pontife moins éclairé. On a souvent cité la plaisante comparaison des deux capitaines rivaux par laquelle Sixte-Quint marquait sa judicieuse appréciation du mérite comme de la fortune probable de chacun d'eux : « Le roi de Navarre n'est pas plus longtemps au lit que le duc de Mayenne est à table. » Il éprouvait, en effet, pour l'illustre hérétique cette invincible sympathie qui unit si souvent les âmes d'élite en dépit de toutes les divergences. Aussi rapporte-t-on d'autres paroles de lui énonçant plus clairement encore le pressentiment des hautes destinées du Béarnais. C'est en discutant sa position après la bataille d'Arques qu'il s'écria notamment : « *Super aspidem et basiliscum ambulabis et conculcabis leonem et draconem* », désignant pas l'aspic le duc de Mayenne, par le basilic le duc de Savoie, le roi d'Espagne par le lion et lui-même par le dragon. Si la politique de Sixte-Quint avait été inspirée par ces sages prévisions, celle de Grégoire XIV porta, dès l'abord, l'empreinte de l'orthodoxie plus rigide et plus exclusive qui l'entraînait vers le roi catholique. Deux mois à peine après son intronisation, il renouvela (12 février 1591), dans le plus véhément langage, l'excommunication lancée par son prédécesseur contre Henri IV. Il fulmina le même anathème contre le clergé royaliste de France et neuf mille soldats furent levés en Suisse et dans le Milanais, pour appuyer plus efficacement encore la résistance de l'Union. Ce fut le moment choisi par la Ligue espagnole pour tenter contre les *politiques* enfermés dans Paris, contre Mayenne lui-même, un coup décisif. D'accord avec elle, Philippe II réclama officiellement la couronne de France pour sa fille, l'infante Isabelle, qui, par sa mère, Isabelle de France, fille de Henri II, était nièce des trois derniers Valois et, abstraction faite de la loi salique, héritière naturelle de la couronne de France. Mais pour vaincre les résistances que de pareilles prétentions devaient soulever, même dans le Paris de la Ligue, une nouvelle Saint-Barthélemy était indispensable. Le conseil des Dix, délégation des célèbres Seize (car Paris avait dès lors sa Commune), dressa les tables de la nouvelle proscription et Bussy Leclerc se chargea de l'extermination des politiques. Le 15 novembre 1591, le premier président Brisson, les conseillers au parlement Larcher et Tardif furent arrêtés et sommairement pendus : mais ce premier crime destiné à surexciter les plus coupables passions ne produisit qu'une morne stupeur. Les

soldats espagnols, venus pour combattre et non pour assassiner, refusèrent, comme la population, leur concours et leur assentiment ; la bourgeoisie honnête se pressa autour du gouverneur Belin pour répudier les meurtriers ; le règne turbulent des Seize était achevé déjà quand, quinze jours après la tentative avortée, Mayenne rentra dans Paris.

Son premier soin fut de faire étrangler de sa propre autorité les quatre principaux coupables, d'exiler leurs complices et de porter ainsi le coup de grâce à la démocratie ligueuse; mais un rival non moins redoutable se dressait encore devant lui dans le sein même de la grande ville. C'était au moyen des nouveaux états généraux eux-mêmes que Philippe II comptait asseoir en France sa domination permanente. N'épargnant ni la captation, ni les menaces, ni l'or du nouveau monde, il fait réclamer par ses agents l'abolition formelle de la loi salique au profit de l'infante, sa fille, en proposant de lui donner pour époux l'archiduc Ernest, fils de l'Empereur. La majorité de l'ordre ecclésiastique était gagnée d'avance, mais la noblesse et le tiers étaient demeurés tous Français de cœur. « Les députés, dit au nom de son ordre le maréchal de la Châtre, n'avaient pas qualité pour élire une femme ni un étranger. » Cependant tout en se réservant le droit de nommer un prince français, les états statuèrent qu'il partagerait le trône avec la sérénissime infante. Si l'orgueil castillan s'était accommodé alors de ce triste compromis, le jeune duc de Guise et la princesse espagnole auraient sans doute été appelés à régner en France par un vote solennel des délégués du royaume; mais les agents de Philippe II s'obstinèrent à faire reconnaître l'infante comme reine propriétaire. Sous cette forme, leur proposition fut encore une fois rejetée et un arrêt du parlement de Paris, consacrant formellement la loi salique, vint mettre à néant du même coup les prétentions espagnoles et celles des princes lorrains. Il était temps toutefois que l'indépendance et l'unité du royaume fussent garanties autrement que par des décrets.

Convaincus maintenant de leur prépondérance réelle, les chefs politiques ne cachaient plus leurs relations avec le roi légitime depuis sa conversion, ni même leur désir de lui livrer sa capitale. Le grand événement, dont le secret fut parfaitement gardé quant à la date, s'accomplit le 22 mars 1594. A quatre heures du matin, avec un profond mystère, deux des portes de Paris s'ouvrirent devant l'armée royale. Deux détachements se portent en avant et s'emparent des principaux postes, puis Henri lui-même se présente à la porte Neuve en grand appareil de guerre, ainsi que la fidèle noblesse qui l'entoure. Il est reçu par Brissac, le gouverneur, qu'il embrasse en

lui confirmant son titre de maréchal de France, par Lhuillier, le prévôt des marchands, qui lui remet solennellement les clefs de la ville rebelle.

Les mesures avaient été si bien combinées, si bien exécutées, que presque partout, sans effusion de sang, toute résistance fut domptée, — la Ligue et ses lansquenets, la garnison castillane, l'Université elle-même réduites à une égale impuissance. Tandis que ses partisans répandaient partout l'acte de pardon universel daté de Senlis, Henri se rend à Notre-Dame en triomphateur, entouré déjà d'une foule enthousiaste et « affamée de voir un roi ». Que de fois les populations épuisées et éclairées enfin par leurs propres saturnales offriront-elles de pareilles surprises et de pareils enseignements à leurs funestes conseillers, non par une indigne déférence pour un de leurs semblables mais par une judicieuse appréciation des conditions réelles de leur bien-être ! La postérité se complaît à rappeler tant d'heureuses circonstances, tant de traits charmants où le génie et le caractère du Béarnais se révèlent tout entiers : admirables dispositions militaires, clémence sans bornes, confiance et intrépidité inouïes, joyeuse bonhomie tempérant sans l'altérer la majesté royale. Ses dévotions dûment accomplies dans la vieille cathédrale, Henri dîne gaiement au Louvre, puis se rend à la porte Saint-Denis pour voir défiler chapeau bas devant lui la garnison espagnole qu'il congédie avec ces belles paroles : « Recommandez-moi bien à votre maître : allez-vous-en, à la bonne heure, mais n'y revenez plus. » En effet, si Paris devait voir rentrer dans son enceinte des troupes étrangères, ce ne fut du moins pas sous sa domination ou sous celle de sa descendance. On se refusait à croire à tant de mansuétude, mais la célèbre partie de cartes, le soir même, avec la duchesse de Montpensier, sa plus persistante ennemie, ouvrit les yeux aux plus incrédules. Journée mémorable à jamais, combinant tous les plus nobles exemples et inaugurant dignement le plus salutaire des règnes et la plus illustre des dynasties.

Nous venons de parler en passant du maréchal de Brissac, gouverneur de Paris. Qu'il nous soit permis de citer un trait qui le distinguait parmi ses contemporains et les termes mêmes dans lesquels il était apprécié par le sage Sully : « La lecture de l'histoire romaine avait inspiré à cet officier, qui se piquait d'esprit et de pénétration, un projet singulier. Il méditait d'ériger la France en république et de rendre Paris la capitale de ce nouvel État dont il bâtissait tous les fondements dans son imagination sur le modèle de l'ancienne Rome. Pour peu que Brissac fût descendu de cette spéculation aux applications particulières auxquelles il est nécessaire d'avoir égard dans les plus grands desseins, il aurait vu qu'il est des circonstances où

le projet même le plus heureux devient, par la nature des obstacles, par la différence du génie et du caractère des peuples, par la trempe des lois qui y sont adoptées et par le long usage qui y a mis comme le dernier sceau également chimérique et impossible. Il n'y a que le temps et une longue expérience qui puissent remédier à ce qu'il y a de défectueux dans les coutumes d'un État dont la forme est décidée, et ce doit toujours être sur le plan de sa première constitution. Cela est si vrai que toutes les fois que l'on verra un État se conduire par des voies contraires à celles de son établissement, on peut se tenir assuré qu'il n'est pas éloigné d'une grande révolution. » Ces judicieuses réflexions de l'un de ceux qui ont le mieux connu et le mieux servi la France ne sont point sans quelque application de nos jours.

Charles-Quint répondait à ceux qui l'accusaient d'être animé de sentiments hostiles pour le roi de France : « Je l'aime tant, au contraire, que je voudrais en voir vingt plutôt qu'un. » Les chefs de la Ligue et quelques-uns même des grands seigneurs tant protestants que catholiques du parti royal semblaient avoir pris à tâche d'accomplir le souhait bienveillant de l'empereur d'Allemagne. Maître de Paris, Henri se montra plus que jamais résolu de ne sanctionner aucun retour aux anciens établissements féodaux. Indulgent, généreux à l'excès, il accueillait en les récompensant toutes les soumissions spontanées qui augmentaient naturellement en raison de sa fortune croissante; il provoquait par ses libéralités et sa mansuétude celles qui se faisaient attendre, mais rien ne fut concédé qui pût porter atteinte à son autorité souveraine ou à l'unité nationale. Grâce aux habiles négociations de Sully, l'amiral de Villars rendit Rouen et sa vaillante épée. Par les soins de la charmante duchesse de Guise, sa mère, le fils du Balafré vient offrir à Henri son dévouement à toute épreuve en devançant à peine l'adhésion du gouvernement de Reims qu'il occupait. Son oncle, le duc de Nemours, saisit avec moins d'opportunité le moment critique. Lyon qu'il avait eu le projet d'ériger en principauté indépendante, avec l'appui de l'Espagne, s'insurgea contre lui, le contraignit à fuir sous un ridicule déguisement et rentra, de son propre mouvement, dans l'obéissance. Cet exemple, suivi par grand nombre de villes de second ordre, n'entraîna pourtant pas tout le monde. Le duc de Mercœur et la Bretagne ne se rendirent qu'en 1598; Marseille, sur le point d'être livrée au roi d'Espagne, ne fut préservée que par l'adresse et la résolution du jeune duc de Guise, qui donna les preuves les plus éclatantes de sa fidélité à Henri en réduisant à néant dans le Midi les projets ambitieux de d'Épernon. « C'est maintenant que je suis roi, » s'écria Henri en apprenant que de tels résultats avaient été obtenus par

un tel lieutenant. Mayenne surtout prolongea sa résistance jusqu'en 1596, en dépit de l'abandon du jeune chef de sa maison et de tant de circonstances adverses, mais sa cause était aussi évidemment perdue que celle de son rival était gagnée sans retour.

Parmi les vaillants soldats de la Ligue que la victoire conduisait sous les drapeaux du roi légitime, aucun ne s'était signalé par un plus brillant exploit que le sieur de Bois-Rosé. On aime à rappeler ce fait d'armes, un des plus surprenants de ces terribles luttes et qui n'a été surpassé dans les annales militaires d'aucune nation. Lorsque le fort de Fécamp fut pris par Biron sur la Ligue, Bois-Rosé faisait partie de la garnison qui en sortait et, prenant ses précautions de loin, il fit en sorte que deux soldats dont le dévouement entier lui était assuré fussent reçus dans la nouvelle garnison royale. Du côté de la terre, le fort présentait les obstacles les plus formidables ; du côté de la mer, il s'appuyait sur un rocher haut de six cents pieds, taillé en précipice, et dont la mer baigne continuellement la base à une profondeur de douze pieds, sauf quatre ou cinq jours de l'année où, pendant la morte eau, la mer laisse à sec durant quatre heures à peine le pied de cette falaise avec quinze ou vingt toises de sable. Désespérant de surprendre d'un autre côté une garnison attachée à la défense d'une place nouvellement prise, Bois-Rosé résolut de tenter l'escalade par ce précipice regardé comme inaccessible. Il était convenu d'un signal avec les deux soldats gagnés, dont l'un ou l'autre veillait sans faute sur le haut du rocher pendant tout le temps de la basse marée. Profitant du moment le plus favorable d'une nuit fort obscure, cet intrépide partisan vient aborder au pied de la falaise avec une cinquantaine de matelots bien choisis pour leur détermination et leur activité. Il s'était muni d'un grand câble égal en longueur à la hauteur du précipice et traversé de distance en distance par de courts bâtons pour appuyer les pieds et les mains. Le signal attendu avec une patiente vigilance est donné : la sentinelle y répond en jetant un cordeau au moyen duquel le câble est hissé jusqu'au haut et fermement assujetti à un entre-deux d'embrasure. Deux sergents dont la résolution était éprouvée prennent les devants ; puis les cinquante hommes reçoivent l'ordre de s'attacher à cette espèce d'échelle, leurs armes liées autour de leur corps, et de suivre à la file. Bois-Rosé lui-même se met le dernier, pour ôter toute espérance de retour à quiconque hésiterait. Du reste, cette périlleuse ascension à peine commencée, la marée avait monté déjà de six pieds, emporté les chaloupes et fait flotter l'extrémité du câble. Toute retraite était évidemment impossible, mais les émotions de cette étrange escalade et les perspectives de l'accueil qui en marquerait peut-être le terme

étaient bien de nature à ébranler les plus décidés. En effet, un temps d'arrêt se fait sentir dans toute la petite colonne suspendue ainsi, au milieu des ténèbres, entre les périls de l'assaut et ceux de l'abîme. Le sergent même qui la conduit est saisi de défaillance et se cramponne avec peine au mobile et précaire appui qui semble déjà lui échapper. Le mot est passé de bouche en bouche, et un frémissement d'épouvante et d'inquiétude gagne les plus assurés. Bois-Rosé prend son parti sans balancer. Avec une agilité merveilleuse, il passe par-dessus le corps de chacun des cinquante qui le précèdent, les avertit de se tenir fermes, et arrive ainsi jusqu'au premier, qu'il essaye d'abord de ranimer. Le trouvant gagné par la terreur, il l'oblige, le poignard dans les reins, à compléter l'ascension, qui ne se termine qu'à la pointe du jour. Heureusement, les deux soldats dévoués sont seuls encore sur la plate-forme ; ils introduisent dans le fort ces hardis assiégeants, et la place est reprise au nom de la Ligue pour être prochainement livrée de nouveau à Henri par Bois-Rosé lui-même. Tels étaient les exploits, tels furent les hommes qu'enfantaient du moins nos effroyables discordes. Tels furent les sujets que la victoire et sa conversion rendaient à un prince digne entre tous de les commander. C'est aussi avec de tels auxiliaires que Henri fut entraîné à prendre une des plus graves décisions de sa carrière en déclarant ouvertement la guerre à Philippe II dès les premiers jours de 1595.

## VI

Sur cet important parti, les avis sont divisés aujourd'hui. La plupart des historiens modernes en préconisent l'audace et l'opportunité. Ils rappellent que les secours effectifs que l'Espagne n'avait cessé de prêter à la Ligue constituaient déjà un état d'hostilités mal déguisées où le nouveau roi était atteint constamment sans pouvoir frapper lui-même ; que la déclaration de guerre forçait tous les Français à se séparer ouvertement de l'Espagne, sous peine de se placer en état de révolte et de trahison; qu'enfin, malgré les désastres qui la signalèrent, cette guerre de quatre ans fut, en définitive, favorable dans ses résultats. Il n'en est pas moins vrai que Sully et quelques-uns des plus sages conseillers de Henri l'en dissuadèrent d'abord et ne cessèrent de la regretter. Si la postérité considère surtout les conséquences finales, les contemporains ont aussi à apprécier les souffrances souvent plus que proportionnelles dont ils sont les victimes. La lutte ouverte et acharnée qui fut ainsi provoquée par Henri attira en

effet sur la France, déjà suffisamment épuisée, de nouveaux et cruels malheurs dont le roi s'affligea plus d'une fois profondément et qui lui inspirèrent cette judicieuse réflexion, bien digne de la méditation de ses successeurs, que de tous les partis à prendre, aucun ne demande à être plus mûrement délibéré qu'une déclaration de guerre. Quoi qu'il en soit, ce hautain défi fut accueilli par Philippe II avec une vive colère et relevé avec une violence extrême. Malgré l'épuisement de ses finances, il tente deux grands efforts combinés pour écraser son adversaire. Fernand de Velasquo, connétable de Castille, vint sur la frontière de Bourgogne unir ses forces à celles de Mayenne et des autres princes lorrains, tandis que le comte de Fuentes envahit la Picardie dans le but déclaré d'annexer aux Pays-Bas cette province tout entière.

Pressé de recueillir lui-même des informations sur la première de ces invasions, Henri se porte au-devant du connétable avec un faible détachement de cavalerie. Arrivé auprès de Fontaine-Française, il détache Chabot, marquis de Mirebeau, son lieutenant en Bourgogne, avec une soixantaine de chevaux, pour reconnaître le pays. Chabot ne tarde point à reparaître : il avait été chargé à fond par quatre cents chevaux qu'il croyait être l'avant-garde de l'armée ennemie. Biron, toujours avantageux, s'offrit pour recueillir des informations plus précises. Il gagna bientôt une position qui lui permit de distinguer toute l'armée espagnole s'approchant en ordre de bataille, précédée par quatre cents autres chevaux devant lesquels cent cinquante Français se retiraient. C'était le baron d'Haussonville que le roi avait détaché d'un autre côté. Malgré la grande disproportion des forces, Biron engagea vaillamment le combat, appuyé sur sa droite par Chabot, sur sa gauche par le baron de Luz. Celui-ci fut jeté par terre au milieu de la mêlée; Biron lui-même, blessé à la tête, est forcé de lâcher pied, et toute la troupe, ramenée en désordre, entraîne, dans sa retraite précipitée, une centaine de chevaux que le roi put encore envoyer pour la renforcer. Jamais Henri n'eut plus besoin de tout son sang-froid, de toute sa vaillance, car c'était maintenant une avant-garde entière de huit cents cavaliers animés par un premier succès qui menaçait de tailler en pièces tout ce qui l'entourait. « Eh ! messieurs, ne m'offusquez pas : je veux paraître ! s'écrie-t-il à sa fidèle noblesse qui vient l'entourer de trop près. Je n'ai pas besoin de conseil mais d'assistance. » Rassemblant cent cinquante chevaux, il charge à fond avec eux avant d'avoir eu le temps de revêtir son casque : d'après ses ordres, la Trémouille, duc de Thouars, en fait autant avec un nombre égal de cavaliers ; Biron, qui a rallié les premiers fuyards, se précipite à l'appui, et la cavalerie ennemie, arrêtée, percée, est ramenée jusque dans

le gros de l'armée de Mayenne. Henri profite de l'étonnement causé par un exploit pareil pour se dégager subitement du péril nouveau qui le menace et, regagnant en bon ordre son premier poste, il y rencontre d'importants renforts dont l'aspect fait une seconde fois hésiter les Espagnols. Convaincus par l'attitude du roi qu'il avait son armée sous la main, ils rebroussèrent chemin, et Henri, s'apercevant de leur erreur, ne négligea rien pour la confirmer en les poursuivant sans relâche jusqu'à ce qu'ils eussent repassé la Saône, abandonnant ainsi presque toute la Bourgogne à sa discrétion. Tels furent les surprenants résultats de cette victoire sans bataille, due tout entière aux rares vertus militaires que déploya successivement Henri et dont il allait être appelé par de graves désastres à faire preuve sur un autre théâtre.

En effet, du côté de la Picardie, tout pliait devant les armes victorieuses du comte de Fuentes. Déjà, dans la tentative malheureuse pour secourir Doullens, trois mille Français de l'élite militaire du royaume et le vaillant amiral de Villars avaient péri, et l'on a compté que cette défaite avait plus coûté au pays que les trois grandes batailles ensemble de Coutras, d'Arques et d'Ivry, sans même pouvoir sauver la place dont la garnison fut impitoyablement massacrée. Le Catelet, Cambrai, Calais, Ardres succombèrent successivement, et Henri ne put venger tant d'échecs que par la seule prise de la Fère. Pour rétablir enfin le prestige de ses armes, il entreprit le siége d'Arras, mais le rachat de sa couronne lui avait coûté plus de 100 millions, et il ne pouvait plus trouver 800,000 écus dans son trésor pour mener à bonne fin une opération aussi essentielle. Cette crise fut l'origine de la fortune financière de Sully, non moins distingué déjà dans les combats et dans la politique. C'est lui qui le premier appela l'attention particulière de son maître sur les effroyables malversations du surintendant d'O et du conseil des finances; c'est lui qui fournit les preuves les plus incontestables de tout ce que pourrait pour les ressources de la couronne et de l'État une administration vigilante et honnête. La conjoncture rendait nécessaire le recours à tous les moyens. Henri renouvelle ses alliances protestantes avec l'Angleterre et la Hollande, et convoque à Rouen une assemblée de notables. Rien n'offrirait plus d'intérêt que les détails de cette mémorable ébauche du régime constitutionnel, si nos étroites limites nous permettaient de pareilles digressions. D'abord, le discours royal d'ouverture, qui ne saurait être trop souvent cité : « Je ne vous ai point appelé, comme faisaient mes prédécesseurs, pour vous faire approuver mes volontés : je vous ai assemblés pour recevoir vos conseils, pour les suivre, bref, pour me mettre en tutelle entre vos mains, envie qui ne prend guère aux rois, aux barbes grises et aux

victorieux. Mais le violent amour que je porte à mes sujets et l'extrême envie que j'ai d'ajouter les deux titres de libérateur et restaurateur de cet État à celui de roi, me font trouver tout aisé et raisonnable. » Les notables répondirent à ces nobles et habiles paroles en lui accordant une trentaine de millions; mais ils eurent recours, pour contrôler la dépense, à un singulier expédient. La moitié des fonds devait être mise à l'entière disposition du roi; l'autre moitié soumise à la surveillance d'un conseil de raison qui en règlerait la perception et l'emploi. Une prétention pareille devait soulever autour du roi de vives clameurs et, malgré sa modération naturelle, Henri eût été tenté de la repousser sans l'avis du plus sagace de ses conseillers. Sully l'engagea à tout accepter, en lui répondant du résultat final. Il commença par choisir, dans la répartition, les revenus, pour la portion royale, dont la rentrée serait le plus facile et le produit le plus assuré, laissant aux membres du nouveau conseil le soin de s'aventurer à la recherche de leur quote-part dans le dédale séculaire dont il connaissait mieux qu'eux les embûches et les ténèbres. Au bout de six mois, ils durent renoncer à leur tâche et la couronne resta de nouveau maîtresse absolue de ce qu'en notre idiome parlementaire nous appellerions le budget des recettes et celui des dépenses.

Cette année de 1596, dont la fortune fut si variée pour Henri, amena du moins, comme nous l'avons vu, la soumission du plus redoutable de ses sujets révoltés. Si les conditions stipulées par Mayenne furent des plus onéreuses, son adhésion fut cordiale et entière. Qui ne relit avec plaisir, dans Sully, le récit de cette entrevue des deux vaillants adversaires, où l'âme généreuse du vainqueur se manifeste tout entière. « Le duc de Mayenne aborda le roi, qui se promenait dans le parc de Monceaux, seul avec moi et me tenant par la main, mit un genou en terre, lui accola la cuisse et joignit à l'assurance de sa fidélité un remercîment de ce que Sa Majesté « l'avait délivré, disait-il, de l'arrogance espagnole et des ruses ita« liennes. » Henri qui avait été à sa rencontre quand il le vit s'approcher, l'embrassa trois fois, se hâta de le faire relever, l'embrassa de nouveau avec cette bonté qui n'a jamais tenu contre un repentir : puis, le prenant par la main, il le promena dans son parc, où il l'entretint familièrement des embellissements qu'il allait y faire. Le roi marchait à si grands pas que le duc de Mayenne, également incommodé de la sciatique, de sa graisse et de la grande chaleur qu'il faisait, souffrait cruellement sans oser en rien dire. Ce prince s'en aperçut, voyant le duc rouge et tout en sueur ; il me dit, en se penchant vers mon oreille : « Si je promène encore longtemps ce gros « corps-ci, me voilà vengé sans grande peine de tous les maux qu'il

« nous a faits. — Dites le vrai, mon cousin, poursuivit-il en se tour-« nant vers le duc de Mayenne, je vais un peu vite pour vous. » Le duc lui répondit qu'il était prêt à étouffer, pour peu que Sa Majesté eût encore continué, elle l'aurait tué sans y penser. « Touchez là, « mon cousin, reprit le roi d'un air riant en l'embrassant encore et lui « frappant sur l'épaule, car pardieu! voilà toute la vengeance que vous « recevrez de moi. » Le duc de Mayenne, qu'une manière si franche pénétra vivement, fit encore ses efforts pour s'agenouiller et pour baiser la main que Sa Majesté lui tendait; il lui jura qu'il le servirait désormais contre ses propres enfants. « Or sus, je le crois, lui dit « Henri, et afin que vous puissiez m'aimer et me servir plus long-« temps, allez vous reposer au château et vous rafraîchir, car vous en « avez bien besoin; je vais vous faire donner deux bouteilles de vin « d'Arbois, car je sais bien que vous ne le haïssez pas : — voilà Rosny « que je vous baille pour vous accompagner et vous faire l'honneur de « la maison. » On comprend que des réconciliations pareilles fussent définitives et complètes.

Après de si longues et de si douloureuses souffrances Paris goûtait, au commencement de 1597, malgré les préparatifs de guerre qui se poursuivaient activement, quelques-uns de ces plaisirs que l'hiver amène ordinairement et qui sont, pour ceux même qui n'y participent point, les témoignages satisfaisants d'une prospérité renaissante. Henri, qui les aimait par goût, les encourageait par politique et, sous la douce sécurité de son gouvernement, les jeux, les spectacles, les divertissements se succédaient, tant pour la cour que pour la ville. Un bal chez le connétable de Montmorency devait surpasser en splendeur tous les autres : douze seigneurs avaient été désignés par le roi pour y paraître avec une magnificence insolite. Mais cette nuit de joie fastueuse s'achevait à peine quand une nouvelle des plus désastreuses vint répandre la consternation parmi les convives : Amiens avait été surpris et demeurait au pouvoir des Espagnols : une ruse de guerre aussi hardie qu'habile avait livré cette place importante au vaillant Porto-Carrero. Ayant fait déguiser une trentaine de gens de main en paysans et en paysannes apportant des denrées à vendre au marché, il les chargea d'embarrasser une des portes de la ville et d'amuser le corps de garde en versant à l'entrée une charrette chargée de sacs pleins de noix dont l'un se délia. Pendant ce temps, d'autres troupes embusquées dans les haies voisines accourent pour faire main basse sur le corps de garde et s'emparer ainsi de la place. « Ce coup est du ciel, s'écria Henri, c'est assez faire le roi de France, il faut faire le roi de Navarre. » Mais où trouver les fonds nécessaires pour un siége de cette importance? Sully se chargea de suffire à tout, et il tint parole. En dépit des intrigues de

ses collègues au conseil des finances, il sut fournir, en espèces sonnantes, de quoi tout défrayer pendant que Henri faisait accumuler les approvisionnements et dirigeait lui-même les opérations. L'investissement dura plusieurs mois. Tandis que la garnison repoussait toutes les attaques avec une vigueur inouïe et multipliait les sorties, un grand effort pour la délivrer fut tenté par le cardinal infant, nouveau gouverneur des Pays-Bas. En le voyant s'approcher à la tête d'une armée de quinze mille hommes, au moment où la sape était déjà poussée jusqu'aux remparts, le camp royal fut saisi d'effroi et Henri lui-même ne se dissimula pas la gravité du péril. Nu-tête sur son cheval, il proféra publiquement, selon son habitude au moment du combat, les plus ferventes invocations à la protection céleste : mais ses dispositions avaient été prises de façon que l'ennemi se retira sans avoir sérieusement essayé de faire entrer un secours dans la ville, si bien que le roi s'écria, avec l'enjouement qui l'abandonnait rarement : « Le cardinal infant est venu en capitaine et s'en est retourné en prêtre. » Dès lors, le succès final fut assuré, mais la ville ne se rendit qu'à la fin de septembre, Porto-Carrero ayant succombé lui-même dans cette vaillante défense. Ce noble adversaire savait rendre hommage, chez ses ennemis, aux qualités qu'il déployait lui-même : c'est lui qui disait que les trois plus grands capitaines qu'il connaissait étaient le roi de France pour la conduite d'une grande armée, le duc de Mayenne pour un siége et le maréchal de Biron pour une bataille. L'attaque infructueuse de Doullens, entreprise trop tard et en dépit des sages remontrances de Sully, termina moins favorablement cette heureuse campagne, mais le coup décisif avait été porté par la reprise d'Amiens. Voyant ses ressources épuisées, ses projets partout déconcertés et averti de sa fin prochaine par la ruine de sa santé, Philippe II se montra disposé à traiter. Les négociations furent conduites au nom de Henri avec une grande vigueur et, en définitive, la paix de Vervins rendit à la France, avec le repos tant désiré, tout ce que cette dernière guerre avait failli lui enlever.

Mais la paix au dehors eût été stérile et incomplète si la concorde n'eût été définitivement rétablie au dedans. Aussi les négociations « pour le perpétuel et irrévocable édit de Nantes » furent-elles menées de front avec celles du traité de Vervins et heureusement conclues pendant le même mois d'avril 1598. Les concessions par lesquelles Henri terminait ainsi l'ère néfaste de nos guerres religieuses n'échappèrent point, de son vivant, à de vives critiques auxquelles le jugement plus rassis de la postérité s'est en partie associé. Ceux même qui acceptaient, en fait comme en principe, la tolérance dogmatique et l'admission des huguenots à tous les emplois ne compre-

naient point comment ils restaient en possession légale et permanente des deux cents villes plus ou moins fortes qu'ils occupaient. Aussi la politique de Richelieu, qui brisa violemment cette organisation anormale, trouvera-t-elle toujours plus de faveur auprès des générations subséquentes que la politique du grand roi qui l'avait sanctionnée. Cependant, chacun était dans son rôle, chacun agissait selon les intérêts essentiels du pays, à l'époque où sa domination s'exerçait. La simple équité nous oblige à rappeler, en dehors de toute appréciation spéculative, qu'il eût été impossible à Henri IV de rentrer en pleine possession de tant de positions fortifiées, pour la plupart, d'une façon redoutable, sans une nouvelle et terrible guerre contre ceux qui avaient été ses premiers frères d'armes et ses plus précieux auxiliaires. « Jamais je ne puis l'oublier, disait-il dans ses entretiens confidentiels : c'est surtout à l'épée des huguenots que je dois d'avoir pu préserver l'indépendance du royaume au milieu des déchirements de la Ligue. » Aussi répondait-il à ceux qui s'élevaient contre les termes indispensables de cette grande pacification, avec ces paroles vraiment royales qu'il savait toujours trouver dans les occasions importantes et dont la simplicité de son appareil ordinaire semblait encore rehausser l'éclat. Au parlement, qui était venu lui faire ses remontrances, il disait : « Vous me voyez en mon cabinet où je viens vous parler, non point en habit royal, ni avec l'épée et la cape, comme mes prédécesseurs, mais vêtu comme un père de famille, en pourpoint, pour parler familièrement à ses enfants. Ce que j'ai à vous dire est que je vous prie de vérifier l'édit que j'ai accordé à ceux de la religion. Ce que j'en ai fait est pour le bien de la paix : je l'ai faite au dehors, je veux la faire au dedans de mon royaume..... Ceux qui empêchent que mon édit ne passe veulent la guerre ; je la déclarerai demain à ceux de la religion, mais je ne la ferai pas, je les y enverrai... J'ai fait l'édit, je veux qu'il s'observe. Ma volonté devrait servir de raison. On ne la demande jamais au prince dans un État obéissant. Je suis roi ; je vous parle en roi ; je veux être obéi. » Aux évêques récalcitrants, il répondait : « Vous m'avez exhorté de mon devoir ; je vous exhorte du vôtre : faisons bien à l'envi les uns des autres. Mes prédécesseurs vous ont donné de belles paroles ; mais moi, avec ma jacquette grise, je vous donnerai de bons effets. Je suis tout gris au dehors, mais je suis tout d'or au dedans... » Toutefois, en prenant ainsi la défense de ses anciens frères d'armes, il ne s'aveuglait point sur le caractère souvent intolérable de leurs prétentions et il savait aussi, dans l'occasion, « faire taire les Bouillons et les brouillons. » Mais un secret pressentiment l'avertissait peut-être que la sagesse des plus grands princes n'enchaîne point ses successeurs, et que les concessions sans autre ga-

rantie que l'édit, même le plus « perpétuel » et le plus « irrévocable » ne reposent, après tout, que sur des fondements assez précaires, comme l'événement l'a suffisamment prouvé. En jugeant le règne et la politique de Henri IV, il ne faut jamais oublier qu'il est du petit nombre de ceux qui ont apporté sans relâche, dans le gouvernement des hommes, les vertus et les qualités qui font le charme et l'honneur des relations privées, la droiture, la magnanimité, la reconnaissance. Que de souffrances, que de scandales inutiles eussent été épargnés à l'humanité s'il avait rencontré plus d'émules!

## VII

Habitués comme nous le sommes aux surprises d'une période révolutionnaire, — à voir toutes les ressources de l'État à la merci du premier venu et nos institutions fondamentales bouleversées par des décrets dont les signataires sont inconnus au pays ou connus seulement par les traditions des cours d'assises, — à n'apprendre quels sont les arbitres de nos destinées que par les merveilleuses manifestations de leur inexpérience, de leur ineptie ou de leur scélératesse; — nous avons quelque peine à comprendre l'autorité et l'ascendant que devait exercer un personnage comme Henri IV en ce moment où les circonstances lui permettaient pour la première fois de se consacrer tout entier à la paisible administration de ses États. De quinze ans à quarante-six, sa vie s'était écoulée surtout dans les camps et dans les rudes soucis du commandement militaire. Il avait gagné trois grandes batailles rangées. Il avait pris part, toujours en chef et en vainqueur, à trente-cinq rencontres d'armées, à cent quarante combats, à trois cents siéges de place, dans des temps où le rang suprême exigeait encore des preuves incessantes de vaillance personnelle plus qu'il n'en dispensait. Devenu, dans ces longues épreuves, l'homme de guerre le plus consommé comme le plus brillant d'une époque qui semblait ne pouvoir se lasser de les enfanter, il ajoutait encore à ce prestige incomparable celui d'une rare aptitude pour le gouvernement, d'une expérience inouïe de la politique, acquise, dès sa première jeunesse, dans les cours, dans les négociations, dans le maniement des hommes et des affaires. La France, encore séparée du « roi des braves » par la différence des cultes et les animosités de la guerre civile, s'était toujours sentie attirée vers lui par une invincible sympathie; mais maintenant qu'elle pouvait se livrer, sans scrupule comme sans restriction, à la contagion de « cette violente amour » qu'il procla-

mait à son égard, elle se prenait à l'aimer comme il aimait lui-même son fidèle Crillon, « à tort et à travers. »

Au moment où la conscience de ses grandes destinées et l'ardeur de les accomplir l'absorbait tout entier, Henri faillit voir son œuvre arrêtée par la mort comme elle fut interrompue douze ans plus tard, à la période culminante de sa carrière. Vers la fin de 1598, il fut atteint d'une maladie très-grave. Persuadé lui-même qu'il touchait à sa dernière heure, il dit à Sully ces remarquables paroles : « Mon ami, je n'appréhende nullement la mort; vous le savez mieux que personne, vous qui m'avez vu en tant de périls dont il m'était si facile de m'exempter, mais je ne nierai pas que je n'aie regret de sortir de la vie sans élever ce royaume à la splendeur que je m'étais proposée, et avoir témoigné à mes peuples que je les aime comme s'ils étaient mes enfants. » La crise fut périlleuse, mais elle fut passagère, et il lui fut donné d'accomplir en bonne partie ce qu'il avait projeté, sinon pour la grandeur suprême de la France, du moins pour sa prospérité et pour sa force effective, grâce au concours du ministre éminent qu'il a l'incontestable mérite d'avoir distingué d'abord et défendu ensuite contre d'incessantes intrigues. Retirée par leurs mains tutélaires de l'abîme sans fond qui s'entr'ouvrait devant elle, la nation vit tous les éléments épars et militants de sa puissance s'agglomérer et se confondre dans une merveilleuse cohésion, et se développer avec une rapidité et une constance inouïes. Règne à jamais mémorable, non-seulement par ses prodigieux résultats et ses éclatants exemples, mais aussi par les espérances dont la trace lumineuse viendra éclairer et fortifier les générations futures au sein de leurs plus cruelles épreuves.

La double pacification de Vervins et de Nantes marque le terme de la carrière militaire de Henri, car la guerre de siéges qu'il dut entreprendre, bientôt après, contre le duc de Savoie, fut plutôt celle de Sully que la sienne, et la courte campagne par laquelle il châtia plus tard l'incorrigible insubordination du duc de Bouillon mérite à peine ce nom. « Je ne demande que le mien, » s'écriait-il dans ses discussions avec le premier de ces princes à propos du marquisat de Saluces : ce fut aussi la devise de sa vie entière, mais, en ne demandant que le sien, il savait aussi l'obtenir. Le marquisat de Saluces, passagèrement occupé sous Charles VIII et Louis XII, avait été définitivement saisi par François I[er]. Il appartenait à la France par droit de conquête et par droit de prescription, et il n'était détenu que sous les plus frivoles prétextes par le représentant de cette race dont on a dit plaisamment qu'il leur était géographiquement impossible d'être des honnêtes gens. Toutefois, avec sa sagacité habituelle, Henri préférait à cette lointaine enclave, dernière de nos possessions au delà des

Alpes, la Bresse et le Bugey, que Charles-Emmanuel lui offrait en échange, plutôt pour gagner du temps que pour terminer loyalement le différend. L'hiver de 1600 survenait. Chambéry, Bourg, Charbonnières, Montmélian passaient alors pour inexpugnables; mais Rosny fit connaître à l'Europe ce que pouvait l'artillerie moderne contre des remparts qui, jusqu'alors, avaient tout défié, sauf les atteintes de la famine. Chacune de ces citadelles succomba, et le duc de Savoie fut heureux de prévenir une nouvelle irruption française en Italie par la cession définitive à la France de la Bresse, du Bugey et du bailliage de Gex. La paix confirmée plus que jamais par ce court épisode militaire, était depuis longtemps, comme nous l'avons dit, l'objet des plus ardentes aspirations de Henri IV. Ni son éducation martiale, ni sa vocation passionnée pour le métier des armes ne l'empêchèrent de se consacrer tout entier à la rendre durable et féconde, mais aussi les habitudes et les soucis de sa vie nouvelle et son penchant trop vif pour tous les plaisirs ne devaient point l'amollir ou le distraire jamais de sa préoccupation dominante. Il voulait que la France fût non-seulement la plus unie et la plus florissante des nations; il entendait qu'elle fût décidément la première, et de là son « grand dessein » qu'il ne perdait jamais de vue, dont on a tant parlé et dont nous aurons nécessairement quelques mots à dire en terminant ce rapide aperçu de son illustre carrière. Il est impossible, cependant, de ne point nous arrêter un instant devant l'incident le plus dramatique qui signale la portion paisible de son règne parce que nulle part son caractère, tant critiqué et tant préconisé, ne se révèle d'une façon plus saisissante.

Les détracteurs de Henri IV ont beaucoup insisté sur ses faiblesses, — quelquefois même sur sa faiblesse, — et il leur a donné beau jeu, nous en sommes franchement convenus, sur un point fort essentiel. Encore une fois, nous nous associons pleinement aux censures qu'ont soulevées et que soulèveront toujours ses déplorables déréglements. Nous concevons tout le désespoir de ses conseillers, quand ils le voyaient prêt à élever jusqu'au trône de France la belle Gabrielle; puis, quand une mort effroyable vient lui ravir cette séduisante maîtresse, se laisser arracher une nouvelle promesse de mariage par mademoiselle d'Entraigues, qui ne pouvait même plus, affirmait-on, lui apporter en échange l'équivalent convenu. Toutefois, on ne saurait trop le rappeler, ce n'était point seulement ses maîtresses qu'il aimait avec une passion désordonnée. Il aimait ses enfants « jusqu'à la sottise » ; il aimait ses amis « à tort et à travers » ; il aimait la France du plus « violent amour » ; il était, en dépit de ses inconstances, le plus facile, peut-être le plus docile des ma-

ris. Le cœur de lion qui battait dans sa poitrine de fer n'était pas plus intrépide qu'il était généreux et tendre, et sa bouillante nature méridionale s'épanchait partout avec une vivacité et une abondance sans pareilles. Le malheur des temps n'a pas permis qu'on dît de lui, comme de l'un de ses plus illustres successeurs, qu'il n'avait versé le sang que pour guérir; mais du moins ne le versait-il que dans l'ardeur mutuelle des combats : la lutte terminée, tout esprit de vengeance lui était inconnu. Avec tant de qualités propres à inspirer la terreur, il se plaisait à déployer uniquement celles qui font aimer. Il ne demandait qu'à oublier et à pardonner, en tant que le permettaient les intérêts essentiels du royaume. Ceux-ci cependant demeuraient toujours son mobile dominant, comme l'apprit enfin à ses dépens le plus brillant et le plus pervers de ses frères d'armes. Il est difficile de considérer le caractère et la vie du second maréchal de Biron sans convenir qu'il fut, de tous les traîtres de mélodrame, le moins intéressant et le plus inexcusable. Compagnon de Henri durant tant d'épreuves, tant de périls communs, connaissant mieux que personne ses rares et attachantes qualités, comblé de ses bienfaits, témoin de tout ce qu'il accomplissait pour le bonheur et pour la grandeur de la France, il ne cesse de conspirer contre lui, dans le plus mesquin intérêt personnel. Fortement soupçonné d'avoir indiqué le roi au feu de l'ennemi, dans la campagne contre le duc de Savoie, il obtient une première fois son pardon dans des termes dont la fine et gracieuse mansuétude est devenue proverbiale. Bientôt après, il conspire de nouveau pour fomenter les plus graves désordres et ramener en France l'Espagnol abhorré. Informé de tout, Henri aurait voulu pouvoir dire encore une fois : « Relevez-vous, on croirait que je vous pardonne »; mais il exige un aveu absolu, sans restriction. Biron ignore à quel point son affidé, Lafin, profitait des beaux exemples qu'il lui donnait; il croit le traité secret qui livrait les villes frontières au roi d'Espagne brûlé sous ses propres yeux, tandis que son rusé confident n'avait jeté au feu que des papiers indifférents, et il persiste dans l'impénitence et dans de hautaines dénégations. Enfin la mesure est comblée ? « Adieu, baron de Biron, » s'écrie Henri solennellement, en le congédiant pour toujours; et, dépouillé, par ces seules paroles, de toutes ses dignités, le traître incorrigible est arrêté, jugé, exécuté. Celui qui avait été le héros de tant de champs de bataille, abandonné maintenant par l'espérance et par la conscience, ne témoigne plus, en présence de l'échafaud, qu'une faiblesse déplorable. Mais Henri, inflexible à son tour devant toutes les obsessions, montre, dans ces douloureuses circonstances, comment il sait se surmonter quand l'occasion l'exige : sévérité cette

fois d'autant plus salutaire, qu'en refusant de siéger au procès de Biron, les pairs de France semblaient avoir pris à tâche de constater combien un exemple était nécessaire pour rappeler leur ordre au sentiment du devoir commun.

## VIII

Plus libre désormais de méditer son grand dessein, Henri s'appliquait, avec son ardeur habituelle, à en préparer l'exécution sur les points essentiels. Quel fut ce grand dessein, qui a donné lieu à tant de commentaires et aussi à tant de conjectures? Comme rien n'a pu s'accomplir, il a été loisible à chacun de tout imaginer, de substituer ses propres spéculations aux éclaircissements si précis de l'histoire, et ainsi la pensée dominante du grand roi et du grand ministre s'est trouvée enveloppée, et même obscurcie, dans une sorte de mystérieuse pénombre. Qu'il soit permis au moins érudit, assurément, de tous ceux qui ont envisagé la matière, de rappeler que Henri IV et Sully étaient avant tout des hommes pratiques; que leur esprit, essentiellement positif et sensé, s'était mûri et développé dans un contact peu ordinaire avec tous les ressorts secrets de la politique, et que l'on peut en dire pour le moins autant de la reine Élisabeth qui, bien que morte en 1603, avait participé avec ardeur aux premières conceptions. Jetons d'abord un coup d'œil rapide sur les portions que nous appellerons les plus éventuelles et les plus aventurées du grand dessein, et nous reconnaîtrons qu'ici même, les visées de Henri IV étaient un peu excessives peut-être, et surtout singulièrement avancées pour son époque, plutôt qu'elles n'étaient réellement chimériques. D'abord, quant à la tolérance mutuelle des États pour leurs croyances dogmatiques respectives, n'avons-nous pas vu depuis longtemps la fin des guerres de religion, et, sous ce rapport du moins, un des vœux principaux du grand roi s'est accompli — ne pouvons-nous pas l'espérer? — pour toujours. Quant au projet de prévenir ou d'arrêter les autres guerres par l'effort combiné de l'opinion européenne, régulièrement constituée et représentée, si nous remplaçons le terme « république, » qui prête quelque peu à l'équivoque, même de nos jours, par celui de « droit public, » le « conseil des Amphictyons » par les mots « conférence » ou « congrès européen, » ne rentrons-nous pas dans un ordre d'idées et de faits qui nous est assez familier? Quant à la pensée d'une grande croisade chrétienne, afin de chercher des compensations lointaines pour la maison d'Autriche, et de refouler les Turcs et les Tartares,

dont le voisinage était encore si menaçant, et souvent si funeste pour l'Europe orientale, elle n'est, après tout, jamais sortie du domaine des entretiens diplomatiques. Nous ne pouvons même nous défendre de l'impression, confirmée par quelques aveux indirects de Sully, qu'elle était mise en avant, en bonne partie, afin de servir de prétexte et de fausse apparence pour les grands armements que réclamait la partie sérieuse, pratique, du grand dessein, la seule qui ait jamais pris le caractère d'une entreprise véritable, la seule aussi dont nous ayons à nous occuper. — « Comme du violent travail des guerres doux et profond estait le sommeil, ce long dormir avait refaict les forces du roi et du royaume, qui avait joui dix ans de ses labeurs,... ainsi, au surcroît des forces, l'excès d'un courage fleurissant se résolut d'employer armes et trésors pour se faire reconnaître par-dessus les princes de son siècle, aussi bien en puissance qu'en vertu. » Ainsi s'exprime d'Aubigné, avec sa malicieuse naïveté, et peut-être nulle part n'a été plus clairement révélé ce que nous nous permettrons d'appeler le fin mot du grand dessein, tel que l'entendait sans doute le vainqueur de Coutras, à la tête de sa nouvelle « cornette blanche », composée des mille représentants principaux de notre vieille et martiale noblesse.

Cependant, pour assurer ainsi à la France, d'une façon permanente au dehors, une position conforme aux destinées nouvelles qu'elle leur devait, Henri et son grand ministre éprouvaient une répugnance égale pour les téméraires aventures, pour les vaines et compromettantes conquêtes. Ils estimaient — ce sont les propres termes de Sully — que, dans l'état de l'Europe, même à leur époque, « toute entreprise par laquelle on prétendra, ou l'assujettir, ou seulement augmenter trop considérablement quelques-unes de ses principales monarchies aux dépens des autres, ne peut jamais être qu'une entreprise chimérique et impossible... Tout prince qui pense autrement fera ruisseler le sang par toute l'Europe, sans jamais en changer la face. » On voit que ces deux sages politiques étaient aussi éloignés des principes de notre légende impériale que de ce composé exécrable d'ignorance et de forfanterie qui, sous le nom de chauvinisme, ne nous a point été moins funeste. Aussi, le rôle qu'ils destinaient à la France n'était point une domination impatiemment acceptée, mais un arbitrage bienfaisant et tout-puissant. Ils avaient étudié d'assez près les grandes affaires pour savoir que l'on peut toujours élever, sans y toucher, un des plateaux de la balance, en déprimant le plateau correspondant; — et, de même que les coups insensés portés par nous à l'Autriche ont les premiers, en dernier lieu, assuré à la Prusse sa position prépondérante en Allemagne, ils comptaient, sans conquérir une seule forteresse pour la France, la faire monter insensiblement au premier

rang, en affaiblissant sa rivale la plus influente. La maison d'Autriche était alors pour nous cet adversaire dont la puissance étouffait et dominait la nôtre. Maîtresse, dans ses deux branches, de l'Espagne, avec son immense empire colonial, comme de l'Allemagne féodale; maîtresse aussi de l'Italie, par ses possessions, par ses armes, et par le prestige de son autorité; exerçant encore, malgré ses revers récents, une sorte de souveraineté indirecte sur les confins de nos frontières septentrionales, elle pouvait facilement passer pour irrésistible. Cependant les pieds d'argile du colosse se révélaient clairement sous sa double couronne. L'Allemagne était déchirée, comme la France, par les dissensions religieuses, et les princes luthériens, comme les populations protestantes, étaient toujours prêts à combiner leurs forces contre l'Empereur catholique. La Hollande, péniblement émancipée, avait montré que son gigantesque adversaire n'était point invincible. L'Italie s'impatientait volontiers contre une ingérence excessive et tracassière. En Espagne même, les Morisques, poussés à bout par des persécutions insensées, pouvaient créer de dangereuses diversions. L'essentiel était de montrer à tant d'éléments hostiles et discordants un point d'appui sérieux et efficace, de mettre tous les ennemis secrets en mesure de devenir des adversaires déclarés. Les puissants armements que Sully ne cessait d'organiser offraient, sous ce rapport, une première garantie, que d'habiles négociateurs faisaient constamment valoir, tandis que, ménagées avec soin, les puissances protestantes indépendantes, l'Angleterre, la Suède, le Danemark, la Hollande, semblaient n'attendre qu'un signal pour descendre dans l'arène. Il fallait néanmoins une occasion pour enlever à la lutte le caractère d'une stérile provocation et pour grouper des intérêts étrangers importants autour de l'intérêt permanent de la France. Cette occasion se présenta enfin au commencement de 1609.

Il s'était formé sur notre frontière orientale, par des annexions et des alliances successives, une principauté composée des petits États de Clèves, Juliers, Berg, la Mark, Ravensperg et Ravenstein. Les empereurs d'Allemagne soutenaient que la plupart de ces divers fiefs étaient masculins, et feraient par conséquent retour à leur couronne en cas d'extinction des héritiers mâles. Mais les ducs de Clèves, et ceux qui s'étaient alliés à des princesses de leur maison, avaient toujours combattu cette prétention de la cour impériale et, en insistant à diverses reprises sur le caractère féminin de ces fiefs, avaient réservé par là tous leurs droits éventuels de succession. Voyant la branche masculine au moment de s'éteindre, l'Europe avait pressenti qu'une crise terrible menaçait son repos, et le décès, au commencement de 1609, de Jean-Guillaume, le dernier descen-

dant mâle, la rendit en effet inévitable. « Ce prince laissait tout le monde son héritier, » comme le disait plaisamment Henri IV, à raison de la multiplicité des prétentions soulevées. Il était impossible cependant pour la maison d'Autriche de ne point appuyer celles qu'elle avait constamment proclamées. Aussi l'empereur Rodolphe envoya-t-il sur-le-champ à Juliers l'archiduc Léopold, son frère. Ce prince annonça sa prise de possession à Henri dans les termes de la plus grande déférence; mais cette sentinelle avancée de l'Empire postée si près de la France, au milieu de tant d'intérêts importants et compliqués qui s'y pressaient et s'y heurtaient alors, constituait un fait grave et nouveau. « Léopold à Juliers, disait spirituellement notre envoyé Bongars, c'est un furet dans une garenne. » De leur côté, les héritiers rivaux, et notamment l'électeur de Brandebourg, s'emparaient des duchés de Clèves et de Berg, et chacun en Allemagne se disposait à prendre parti dans la lutte imminente. Voilà donc une guerre au moment d'éclater sans la participation de la France, mais où son intérêt était sérieusement engagé : l'occasion tant attendue se présentait donc enfin, et Henri et Sully furent d'accord pour la saisir.

Quand on examine de près, suivant leurs entretiens confidentiels, les puissantes combinaisons au moyen desquelles ces deux profonds politiques se proposaient de porter le coup mortel à l'existence de la maison d'Autriche en Allemagne et à sa domination en Europe, on éprouve quelque chose du saisissement avec lequel nous contemplons les chefs-d'œuvre de la nature. Les proportions colossales nous confondent; mais quand nous envisageons la perfection exquise des détails et de leur minutieux agencement, nous proférons spontanément le cri pénétrant d'un illustre observateur, pour qui l'orbite de la comète n'était pas plus admirable que le grenier d'abondance de la fourmi : *Maxime miranda in minimis*. Henri IV et Sully n'entreprenaient point leur éducation militaire aux dépens de leur pays. Hommes de guerre avant tout, ils en connaissaient à la fois les mesquines et les insatiables exigences. D'abord, quant à la France, « sur laquelle, en définitive, tout allait rouler comme sur son pivot, » les combattants ne manqueraient pas plus que l'ardeur martiale. Plusieurs des vétérans de nos discordes religieuses étaient fort en état d'entrer de nouveau en campagne, et ceux qui avaient, en dernier lieu, fait sous eux leurs premières armes touchaient à peine à la force de l'âge. Le nerf de la guerre ne faisait pas défaut davantage. Durant les onze dernières années, Sully avait acquitté 100 millions de dettes, racheté 35 millions de domaines et de rentes, et mis 22 millions en réserve à la Bastille, tout en pourvoyant avec une rare libéralité à toutes les dépenses de la couronne et de l'État. Aussi, sans

diminuer celles-ci en rien, tout est disposé pour défrayer comme pour entretenir sur pied pendant trois ans les forces jugées nécessaires pour la grande entreprise. Tout est prévu, tout est réglé, pour le revers comme pour la victoire, avec le soin le plus minutieux. Il y avait là, assurément, de quoi donner quelque efficacité à notre vieille devise : « J'aimerai qui m'aime », et rien ne fut négligé pour réunir autour du drapeau de la France les plus faibles comme les plus puissants auxiliaires. Une quinzaine de princes allemands s'étaient réunis à Hall, en dépit de l'Empereur, pour y délibérer sur les moyens de rétablir les cercles dans leurs anciennes libertés. Henri leur accorda la protection qu'ils sollicitaient, et plusieurs d'entre eux lui eussent volontiers déféré alors la couronne impériale; mais il savait qu'en se proclamant franchement désintéressé il rassurerait bien des inquiétudes et aiguiserait bien des convoitises. Il ne pouvait pas d'ailleurs compter seulement, au delà du Rhin, sur les princes luthériens, sur les mécontents ordinaires, sur les prétendants à la succession de Clèves : le plus catholique des électeurs, Maximilien I[er], duc de Bavière, s'était donné à lui dans l'espoir d'obtenir, par son entremise, le diadème impérial, arraché à la maison d'Autriche, avec toutes ses possessions en Allemagne, en Italie et dans les Pays-Bas.

Toutefois, l'action de la France ne devait point s'exercer pour détrôner une famille, afin d'en rétablir une autre dans une égale puissance. Maximilien, proclamé dès lors, par les confédérés, roi des Romains et héritier de l'Empire, ne devait porter la couronne qu'à titre viager; car Henri comptait doter la nation rivale de l'institution la plus funeste pour son unité et pour son repos, une monarchie purement élective. Du côté de l'Italie, les mesures n'avaient point été prises moins sûrement ni moins minutieusement. L'avide Charles-Emmanuel s'était précipité dans une alliance qui lui promettait la couronne de Lombardie : un traité le constituait déjà, sous Henri, chef militaire de la ligue italienne, où l'astucieuse Venise et plusieurs petits princes devaient envoyer leurs forces, et que le pape lui-même ne désavouait pas, en vue de sa part dans la riche dépouille des Deux-Siciles. Les Suisses aussi se montraient fort favorables, les millions accumulés par Sully ne nuisant nullement à leurs bonnes dispositions. Cependant, du côté du Nord, des forces plus imposantes encore n'attendaient qu'un prétexte pour descendre dans la lice. Le prince d'Orange était plein d'ardeur; le roi de Suède s'offrait de lui-même; le roi de Danemark était plus qu'à demi gagné. Enfin, la conspiration des poudres avait raffermi Jacques I[er] d'Angleterre dans les sentiments que Sully avait si habilement développés chez lui, dès son ambassade en 1603, et il se préparait à envoyer son

fils aîné, le prince de Galles, avec le contingent anglais, « pour apprendre le mestier des rois » sous le vainqueur de Coutras. M. Poirson nous donne, sur l'effectif de cette immense coalition, des tableaux qui nous paraîtraient à peine croyables, s'ils ne nous étaient garantis par sa consciencieuse érudition. D'abord, quant à la ligue italienne, la France fournissait 14,000 hommes et dix canons, commandés par Lesdiguières; le pape, 11,500 hommes et huit canons; Venise, 14,000 hommes et dix canons; la Savoie, 20,000 hommes et dix-huit canons. Total, 59,500 soldats, quarante-six canons. Mais l'attaque contre la branche espagnole ne devait point se borner à ce grand effort. Il paraît constant qu'en 1610, voyant ses traités d'alliance conclus et en pleine voie d'exécution, tant avec les princes allemands qu'avec les princes italiens, Henri se décida enfin à frapper l'Espagne chez elle. Ce ne fut pas sans quelque hésitation; car, comme il disait avec son spirituel bon sens, « qui va faible en Espagne est battu; qui va fort y meurt de faim; » mais l'ardeur des provinces méridionales et de leurs riches fournisseurs finit par l'entraîner. La veille même de sa mort, il confère au duc de la Force le commandement de deux armées de 25,000 hommes chacune, destinées à opérer en Espagne « avec une commission aussi ample et aussi explicite que pour un prince du sang ». Cette pièce importante, datée du 13 mai 1610, est restée dans les archives de la maison de la Force jusqu'en 1793, quand elle a péri dans la destruction du château qui portait son nom.

Cependant l'effort principal devait se tenter dans l'Allemagne septentrionale, où les forces suivantes s'apprêtaient à se ranger sous le commandement du grand roi lui-même. La France promettait 25,000 Français, 12,000 Suisses et lansquenets (37,000 hommes) et trente canons; l'Angleterre, la Suède, le Danemark, ensemble, 28,500 hommes, vingt-quatre canons; l'union évangélique et les divers princes allemands confédérés, 35,000 hommes et vingt-quatre canons; la Hollande, 14,000 hommes et dix canons; les protestants de Hongrie, de Bohême et d'Autriche, 14,000 hommes et dix canons: total 128,000 hommes et quatre-vingt-dix-huit canons. Ainsi, c'est avec un effectif général de 238,000 hommes et plus de cent cinquante canons que Henri devait fondre sur les deux branches de la maison d'Autriche représentées alors par le faible Philippe III, d'une part, et, de l'autre, par l'incapable Rodolphe II, auquel des frères ambitieux disputaient déjà ses droits à la couronne et avaient enlevé le gouvernement effectif de la Hongrie et de l'Autriche. Ajoutons que les ressources financières n'étaient pas moins considérables que l'appareil militaire, la France ayant fait, actuellement ou en perspective, un fonds de 130 millions, et ses alliés de 30 millions pour les

frais présumés d'une lutte de trois ans. L'Europe, depuis les croisades, n'avait point été témoin d'un déploiement de forces aussi colossal. Elle ne devait rien voir de pareil jusqu'au jour où Napoléon entraînerait à sa suite, dans sa guerre insensée contre la Russie, les forces de tant de rivaux momentanément asservis. Mais le conquérant, en foulant sous ses pieds les droits et les intérêts des souverains et des peuples, était entouré de légions qui n'attendaient qu'un signal, comme l'événement l'a prouvé, pour retourner leurs armes contre l'oppresseur universel : Henri IV, au contraire, ne conduisait à la délivrance de l'Europe que des alliés volontaires, ardents, dont les intérêts comme les sentiments avaient été ménagés avec la plus scrupuleuse sollicitude en vue des grandes dépouilles qu'il aurait à partager. En se plaçant, lui, le premier des capitaines alors vivants, à la tête de cette immense coalition, il aurait pu s'écrier avec plus de raison encore que Nelson, au moment où il se portait sur la ligne française à Trafalgar : « Maintenant, la prévoyance humaine ne peut rien de plus. » Et pourtant le grand dessein ne devait jamais s'accomplir.

L'assassinat politique était entré profondément dans les mœurs de l'époque et, surtout au moment des crises importantes, les casuistes ne manquaient point pour le défendre, souvent même pour le préconiser. Qu'importe une seule vie humaine au prix de la sûreté d'un trône ou du repos d'une nation ! Le meurtre du duc de Guise avai sauvé la couronne de France. Le meurtre de Henri III avait préserv le Paris de la Ligue. Sans cesse menacée, plusieurs fois attaquée, vie de Henri IV constituait alors le danger principal pour la paix européenne, pour tous les intérêts, pour toutes les passions qui se groupaient autour de la maison d'Autriche. Aussi de vagues inquiétudes se produisaient-elles de plus en plus autour de lui à mesure que le moment de son départ pour le théâtre de la guerre approchait. Les avertissements, les pronostics se multipliaient, et l'âme si confiante du vieux guerrier fut saisie elle-même d'un sombre pressentiment. « Mon ami, disait-il à Sully, je ne sortirai jamais de cette ville : ils me tueront ici. » On lui avait prédit « qu'il serait assassiné à la première magnificence qu'il ferait et qu'il mourrait dans un carrosse. » Avec son bon sens familier, le ministre observa qu'il détournerait l'augure en évitant d'aller en voiture et de paraître à aucun cérémonial. Malheureusement, la reine avait eu la fâcheuse idée de se faire couronner avant le départ du roi pour l'armée, et insistait d'autant plus qu'il avait été obligé de limiter ses pouvoirs intérimaires par l'adjonction d'un conseil de régence. Le facile époux consentit à tout, même à retarder son entrée en campagne, pour assister, de sa personne, aux pompes de la cérémonie; mais, gagné de plus

en plus par une terreur inexplicable, il s'écriait parfois : « Maudit sacre, tu seras la cause de ma mort! » Déjà les troupes étaient en route et toute l'artillerie était partie. « On n'avait jamais vu en France, peut-être n'y verra-t-on jamais, dit complaisamment Sully, un équipage plus complet et mieux fourni. » Tous les préparatifs sont faits pour son départ immédiat, pour celui du roi. « Ne pouvant refuser à mes meilleurs alliés et confédérés, avait écrit Henri à l'archiduc Albert, des Pays-Bas, le secours dont ils m'ont requis... e m'avance vers eux avec mon armée, et parce que mon chemin s'adresse à passer dans vos pays, j'ai désiré de vous en avertir et savoir de vous si j'y dois entrer comme ami ou comme ennemi. » Cependant, les cérémonies du sacre devaient durer plusieurs jours et se terminer par la plus importante, le dimanche 16 mai, le départ du roi restant fixé sans remise pour le lendemain 17. Le vendredi 14, jour de douloureuse mémoire pour la France, les fêtes avaient été suspendues. Le morne et insolite abattement du roi frappait tout son entourage. Après le dîner, il essaye en vain de prendre quelque repos sur son lit. Inquiet, rêveur, ne pouvant surmonter le sentiment qui l'opprime, il demande l'heure à l'exempt des gardes. Celui-ci lui répond qu'il est quatre heures et ajoute : « Sire, je vois Votre Majesté triste et toute pensive. Il vaudrait mieux prendre un peu l'air, cela la réjouirait. — C'est bien, répondit le roi, faites apprêter mon carrosse, j'irai à l'Arsenal voir le duc de Sully qui est indisposé... » Il était malheureusement vrai que Sully avait dû remettre son départ pour soigner une ancienne blessure qui s'était rouverte. Le carrosse survenu, Henri refuse l'escorte de ses gardes, que lui propose Praslin, et dit au cocher : « Mettez-moi hors de céans. » Puis il demande le jour du mois et répète ces mots : « Entre le 13 et le 14, » songeant sans doute à quelque prophétie. Assis sur les pierres de la porte du Louvre, Ravaillac attendait déjà sa victime pour la frapper au passage; mais le duc d'Épernon prend la place qu'il croyait destinée au roi ; la lourde voiture se met en route et il se lance à sa suite. Les funèbres détails subséquents nous sont familiers à tous dès notre enfance : le carrosse entrant de la rue Saint-Honoré dans celle de la Ferronnerie; cette voie, si étroite déjà, encombrée encore par la rencontre d'une charrette chargée de vin et d'une autre chargée de foin; le funeste temps d'arrêt; l'assassin s'élançant sur la roue immobile; le premier coup porté en pleine poitrine; le cri entrecoupé d'Henri : « Je suis blessé! » ou, selon d'autres : « Ce n'est rien »; le second coup dans le cœur et complétement mortel. Qui décrira la douleur et la consternation générales, l'abattement désespéré de tous les alliés de la France dans le monde, les cyniques trans-

ports de tous ses ennemis? « Pour le peuple de Paris, dit Malherbe, jamais, je pense, il n'a tant pleuré. »

Des souverains comme Henri IV auraient trop souvent vécu et régné en vain pour la postérité, s'ils ne laissaient après eux que les témoignages matériels de leur grandeur. Les trésors qu'ils ont accumulés sont follement dissipés par leurs successeurs ; les alliances qu'ils ont laborieusement formées sont brisées ; les provinces qu'ils ont conquises sont ravagées ou perdues dans des guerres moins heureuses. Les monuments mêmes de leur splendeur, dont ils ont doté leur pays, sont anéantis par la frénésie révolutionnaire, qui foule aux pieds leurs images vénérées et ne respecterait même pas leurs tombes si, selon la gracieuse épitaphe d'un roi musulman, leur véritable sépulture n'était point dans le cœur de leurs peuples. Ce que rien ne saurait détruire, rien oblitérer, ce sont les exemples et les enseignements de leur règne. Que l'on nous permette ce dernier terme inspiré par le souvenir des années assez nombreuses, après tout, qui se sont accomplies pour nous sous des régimes monarchiques. Le temps a fait justice, nous dit-on, de ces institutions surannées. Encore une fois, le singulier projet qu'avait inspiré à Brissac la lecture de l'histoire romaine est remis à l'épreuve parmi nous. Nous n'avons garde de prédire ce qui pourra en arriver, mais si les républiques proscrivent les rois, elles n'excluent pas toujours la monarchie dans son expression extrême, la dictature. Les grandes choses que la France a faites, elle les a généralement accomplies sous un chef digne d'elle ; c'est à rencontrer et surtout à former des chefs pareils que doit tendre son effort le plus sage et le plus persistant, quelle que soit l'enseigne extérieure de son régime. Quand nous aurons fondé l'école, les élèves ne se feront pas longtemps attendre ; mais, avant tout, que la morale de tant de calamités inouïes ne soit pas perdue pour nous. Quoi que nous fassions, la grandeur et la prospérité durables des peuples ont leurs conditions aussi inexorables que les lois de la nature. Ce n'est pas l'arc-en-ciel qui fait mûrir nos récoltes ; ce n'est pas l'éclat des folles aventures ou un inepte fatalisme qui assure le premier rang dans la rude concurrence de tant de nations. Puisse la vie de l'illustre souverain que nous venons de retracer si imparfaitement devenir plus que jamais pour tous ceux qui aspirent, dans une mesure quelconque, à gouverner la France, ce que la lecture de Plutarque était pour lui-même, l'objet d'une méditation incessante, et c'est ainsi qu'il revivra peut-être parfois pour nous dans quelques-unes de ses qualités tutélaires. Puisse, après tant de châtiments, l'équitable Providence nous rendre enfin son émule, — brave, généreux, chevaleresque, mais,

comme lui, profondément sage et sagace; — aimant des amis dignes de lui, « à tort et à travers », et la France « d'un violent amour » ; — ennemi d'un faste puéril, mais resplendissant de l'éclat de ses qualités martiales et politiques; « tout gris au dehors, tout d'or au dedans ». Qu'il réponde à ceux qui voudraient l'entraîner dans des guerres injustes ou imprudentes : « Je n'irai pas et je vous y enverrai » ; mais, la crise survenue, s'écriant, nu-tête et l'épée à la main : « Eh ! messieurs, ne m'offusquez pas : je veux paraître. » Qu'il sache dire quand il le faut : « Je suis le maître, je veux être obéi » ; mais, plus souvent encore, en s'adressant à ses appuis légitimes : « Je vous ai fait assembler pour recevoir vos conseils, pour les croire, pour les suivre, en un mot, pour me mettre en tutelle entre vos mains. » Sous des auspices pareils, quelles qu'aient été les rigueurs de la fortune, nous verrons bientôt leurs dernières traces disparaître et de nouveaux grands desseins se méditer, peut-être même s'accomplir.

Comte DE JARNAC.

---

# FLORENCE

## SES RÉVOLUTIONS ET LES MÉDICIS

*Archivio storico italiano*, serie terza; Firenze, 10 vol. — *Opere inedite di F. Guicciardini*, illustrate da G. Canestrini; Firenze, 3 vol. in-8. — *Négociations diplomatiques de la France avec la Toscane*, documents recueillis par A. Desjardins; Paris, Imprimerie impériale, 3 vol. in-4. — *Giannotti, sa vie, son temps et ses doctrines*, par Charles Tassin; Paris, librairie Douniol, 1 vol. in-8. — *Italie et Renaissance*, par Jules Zeller; Paris, librairie académique de Didier, 1 vol. in-8.

« L'effet le plus ordinaire des révolutions que subissent les empires, dit Machiavel dans son *Histoire de Florence*, est de les faire passer de l'ordre au désordre, pour de là les ramener à un état mieux réglé. Il n'a point été donné aux choses humaines de s'arrêter à un point fixe. Lorsqu'elles sont parvenues à leur plus haute perfection, ne pouvant plus s'élever, elles descendent, et, par la même raison, quand elles sont descendues à leur plus bas période, quand le désordre est arrivé à ses derniers excès, elles remontent bientôt vers un état meilleur, et vont ainsi successivement du bien au mal, et du mal au bien... C'est ainsi que l'Italie a été tour à tour heureuse ou misérable; et quoique après la destruction de l'empire romain, il ne se soit rencontré aucun État qui ait pu consoler ce pays d'une si grande perte, et rappeler sous un gouvernement vigoureux ses plus beaux jours de gloire, cependant quelques-unes des républiques qui s'élevèrent au milieu des ruines de l'empire firent éclater de grands exemples de vertu. Si aucune d'elles ne put réussir à dominer les autres, elles parvinrent néanmoins, par l'union de leurs forces et leurs

sages institutions, à défendre et à délivrer l'Italie du joug des barbares[1]. »

Appliquées aux vicissitudes glorieuses ou néfastes de l'Italie, et à celles de Florence en particulier, ces réflexions de Machiavel ne sont pas moins justes que profondes. Heureuse ou misérable, oui, c'est bien là ce que fut, pendant de longs siècles, cette contrée qui paya si chèrement, par l'abus qu'elle en fit, les dons précieux qu'elle reçut si largement en partage! Mais lorsque l'éminent écrivain, avant d'aborder l'histoire de sa patrie sous les Médicis, rappelle les exemples de vertu, de concorde et de patriotisme offerts autrefois par les républiques italiennes, quel contraste ne présente-t-il pas entre les grandes communes du moyen âge, s'unissant pour soutenir leur indépendance, et ces mêmes cités énervées et amollies, tentant, mais en vain, pendant le quinzième siècle, de disputer à la tyrannie, transformée en principat, les derniers débris d'une liberté partout expirante? A l'époque dont le secrétaire de la Seigneurie de Florence s'apprêtait à retracer les annales, ils étaient déjà loin, ces jours où les villes de la haute Italie organisaient des ligues formidables pour revendiquer contre la prédominance impériale le droit de vivre et de mourir libres. Chasser les étrangers, dans lesquels elles voyaient de nouveaux barbares, en redisant de siècle en siècle : *Fuori i barbari!* tel avait été leur cri de ralliement. Tel il fut répété plus tard par le plus belliqueux des souverains pontifes, tel nous l'avons entendu retentir encore de nos jours dans la dernière guerre de l'indépendance. Heureuses ces fières républiques si, après avoir brisé le joug de leurs oppresseurs, elles n'avaient, entraînées par l'esprit de faction, tourné contre elles-mêmes les armes qui, naguère instruments de leur délivrance, allaient bientôt porter à leur liberté d'irremédiables atteintes! Épuisées par les luttes intestines, elles ne pouvaient plus, comme autrefois, recruter parmi les membres d'une virile population des défenseurs courageux et dévoués. A bout de ressources et d'expédients, elles s'étaient donc jetées dans les bras d'un chef de *condottieri*, ou elles avaient peu à peu abandonné l'exercice de la souveraineté au représentant de quelque riche famille, devenue toute-puissante à force de largesses et de popularité. Despotisme militaire, oligarchie habilement dissimulée sous les apparences du dévouement à la chose publique, voilà les deux formes de gouvernement où avaient abouti ces grandes communes italiennes qui avaient vaincu Frédéric Barberousse, tenu en échec son petit-fils Frédéric II, et contraint Rodolphe de Habsbourg à renoncer en leur faveur à ces droits impériaux dont la revendication avait été si funeste à ses pré-

[1] Machiavel, *Istorie fiorentine*, liv. V.

décesseurs. « L'Italie, disait justement le chef de la nouvelle dynastie impériale, est la caverne du lion, où l'on entre sans savoir si l'on en pourra sortir. »

Malheureusement pour l'honneur et la dignité du peuple italien, à la fin du moyen âge, le lion national, si redouté des empereurs, n'inspirait plus de crainte à personne. Tombé dans l'impuissance, il s'était fait renard, et remplaçait la force par la ruse. A la politique haute et fière avait succédé l'intrigue tortueuse et rampante; au patriotisme désintéressé qui se sacrifie, l'égoïsme étroit qui calcule. Plus de ces élans généreux qui portent des milliers de citoyens à s'armer pour défendre le plus légitime, le plus inviolable des droits que puisse revendiquer un peuple. De là l'impérieuse, mais fatale nécessité, pour chaque État de confier la défense du pays à des armées exclusivement composées de mercenaires. La *condotta*, ou solde donnée à ces troupes étrangères, était la plaie qui rongeait l'Italie. Elle épuisait les ressources financières des petites et des grandes puissances, en les livrant à la merci d'une soldatesque avide et sans frein qui, toujours prête à se vendre à qui la payait le plus cher, ou refusait d'obéir aux ordres de ses chefs, ou trahissait lâchement son drapeau avant de combattre. Aucune puissance d'ailleurs, si respectable qu'elle fût, n'était à l'abri des agressions de ces audacieux aventuriers, qu'ils s'appelassent Piccinino, Sforza ou Fortebraccio. Tandis que ce dernier, par exemple, attaquait Rome en pleine paix, et contraignait le pape Eugène IV, chassé de sa capitale, à se retirer à Florence, Francesco Sforza envahissait la Marche, et, joignant l'outrage à la violence, datait les lettres qu'il écrivait à ses agents : « De notre territoire de Fermo, en dépit de Pierre et de Paul[1]. » En outre, comme les condottieri vivaient de la guerre, ils avaient intérêt à la prolonger indéfiniment; mais ils se ménageaient si bien les uns les autres sur les champs de bataille, que les engagements n'étaient que des passes d'armes où, après de vaines démonstrations, chaque parti se retirait sans avoir éprouvé aucune perte. Toutes les guerres se faisaient alors si mollement que, suivant l'observation de Machiavel, on les commençait sans crainte, on les continuait sans péril, on les terminait enfin sans dommage[2]. Il en résultait que la valeur nationale, qui s'éteint ailleurs dans les loisirs d'une longue paix, se perdait en Italie par l'effet même de ces guerres pitoyables où, le profit étant tout, l'honneur et le courage n'étaient plus rien.

Si l'honneur, ce premier-né des nations modernes, ne servait plus

[1] Ex Giri Falco nostro Firmiano, invito Petro et Paulo. (Machiavel, *Istor. fiorent.*, liv. V.)

[2] Machiavel, *Istor. fiorent.*, liv. V.

de mobile aux armées italiennes, le sens moral, ce guide de la conscience des peuples aussi bien que des individus, semblait être devenu étranger à une société détournée de sa voie et pervertie par le long abus des guerres civiles. Sous l'influence d'une démoralisation d'autant plus dangereuse que, partant de haut, elle s'était répandue ensuite dans les classes inférieures, les plus nobles sentiments qui puissent animer le cœur de l'homme étaient regardés comme une duperie. Chacun voulant à tout prix réussir, le succès était devenu le but unique des efforts de tous, et il suffisait à justifier les moyens employés pour y arriver. Aussi, bien avant que cette détestable maxime : « La fin justifie les moyens, » fût réduite en théorie par les publicistes du seizième siècle, elle s'était audacieusement produite dans le domaine des faits, et y recevait chaque jour de nombreuses applications. De belles et nombreuses apparences dissimulent, il est vrai, l'étendue et la profondeur du mal ; ainsi qu'il arrive trop souvent, l'abîme est recouvert de fleurs. Au souffle venu de l'Orient, le génie antique renaît alors sous ses formes les plus gracieuses et les plus séduisantes. Les religieuses et austères conceptions de l'art chrétien font bientôt place aux produits élégants et corrects que le goût de l'art païen fait naître partout à profusion. Subissant une même impulsion, la littérature se modèle sur les chefs-d'œuvre légués par les anciens à l'admiration de la postérité, et, pour seconder ce mouvement des lettres, l'érudition recueille avec une fiévreuse ardeur les exemplaires manuscrits cachés dans la poussière des bibliothèques. Comme aux siècles les plus fervents du moyen âge on se faisait la guerre au sujet de la possession de précieuses reliques, à cette époque on signe la paix pour obtenir, à titre de gage, quelque rare manuscrit. Alphonse d'Aragon qui, en devenant maître de Naples, avait pris les goûts des Italiens, ne réclamait, en retour de sa réconciliation avec Cosme de Médicis, qu'un bel exemplaire de Tite Live. Les souverains pontifes donnaient aussi l'exemple de cette dévotion toute littéraire : à Rome, l'érudition avait pour illustres représentants sur la chaire même de saint Pierre Nicolas V, le vrai fondateur de la Bibliothèque vaticane, et Pie II, l'auteur renommé de si doctes ouvrages.

Cet amour, cette passion pour l'antique rendent encore plus saisissante la comparaison qu'on a souvent établie entre la Grèce, au moment de sa décadence, et l'Italie telle qu'elle nous apparaît au quinzième siècle. Toutes deux languissent, toutes deux se meurent, et toutes deux elles se consolent dans le culte de l'art et de la science. La Muse, cette divine auxiliatrice de toutes les douleurs, les prend, les berce doucement, pour leur faire oublier ce qu'elles furent autrefois, et ce qu'elles sont à l'heure présente. Pauvre Italie ! si grande

est l'ardeur qu'elle montre à se transformer, à se faire grecque ou romaine, qu'elle semble, comme l'oiseau symbolique de la Fable, vouloir mourir pour renaître et vivre une vie nouvelle. Et ne dirait-on point que par là elle cherche à réaliser l'idéal, hélas! irréalisable, des aspirations dont le but lui a été indiqué dans la *Vita nuova* de Dante? Mais depuis l'époque où l'Alighieri déposait dans ce livre les secrets épanchements de son âme, combien l'idéal n'a-t-il pas changé? La foi religieuse, qui était tout l'homme au moyen âge, s'est affaiblie, s'est presque éteinte au milieu du vaste tourbillon d'idées et d'opinions nouvelles qu'on appelle la Renaissance. Apportée par les Grecs exilés de Constantinople, la philosophie platonicienne a remplacé dans les esprits les simples et fermes croyances qui avaient fait la grandeur des siècles de Grégoire VII et d'Innocent III. Alors tout se faisait au nom du Christ et par le Christ. Heureuse et fière de se dévouer à son service, l'humanité pouvait dire, à l'exemple de ce croisé tombant sous les murs de Jérusalem : « Seigneur Dieu, nous sommes quittes : si tu es mort pour nous, moi aussi, je vais mourir pour toi! »

Mais deux siècles après la dernière croisade de saint Louis, le prosélytisme ardent qui fait les héros et les martyrs, était devenu bien rare. Vainement la malheureuse Byzance, séparée de l'Europe chrétienne par les barrières du schisme et les hordes de Mahomet II, avait poussé un dernier cri de détresse. Vainement, quand elle eut succombé, les Grecs échappés au carnage ou à la servitude vinrent en Italie raconter leur abandon, leurs malheurs, Constantinople assiégée par trois cent mille barbares, la courageuse mais impuissante résistance de ses défenseurs, Sainte-Sophie livrée à d'horribles profanations, et le croissant arboré partout, sur les palais où avaient commandé Théodose et Justinien, sur les basiliques qui avaient entendu la voix des saint Grégoire de Nazianze et des saint Jean Chrysostome. Ces désastreuses nouvelles émurent la chrétienté, mais elles ne l'ébranlèrent pas. La croisade prêchée par Nicolas V en 1454, à la suite de la paix conclue à Lodi entre tous les États italiens, n'eut d'autre résultat que la plus triste déception. Plus soucieuse de ses intérêts que de ceux de la foi, la république de Venise, neuf jours après avoir signé le traité de Lodi, en signe un autre avec Mahomet II, afin de sauvegarder les nombreux comptoirs qu'elle possédait à Constantinople et dans tout le Levant. La reine de l'Adriatique, Venise la *Dominante*, comme elle se faisait appeler volontiers, n'est pas le seul État où l'inaction devant les progrès toujours croissants des Turcs se justifie par ce mot : « Nous sommes Vénitiens avant d'être chrétiens[1]. » Florence l'*Industrieuse*, qui entretenait aussi de vastes

[1] « Siamo Veneziani, poi cristiani. »

relations de commerce en Orient, ne pense pas davantage à fournir des troupes ou des subsides pour combattre les infidèles. De son côté, le roi de Naples, attaqué de nouveau par le duc Jean de Calabre, songe avant tout à se défendre chez lui contre cette agression de son compétiteur.

Partout ailleurs, il faut le reconnaître, d'autres intérêts nationaux ou dynastiques retiennent l'élan des peuples et des souverains. Alors, comme au temps d'Urbain II et de Godefroy de Bouillon, l'Église n'est plus exclusivement pour toutes les nations du monde chrétien la patrie universelle. A mesure que le cercle des idées s'est élargi, le cercle des devoirs se resserrant pour se concentrer sur des objets plus sensibles, sur des besoins plus immédiats, il en résulte que pour le Français, l'Anglais, l'Allemand, la patrie, c'est la France, c'est l'Angleterre, c'est l'Allemagne. L'ère moderne commence à peine, que déjà, sous l'empire de principes et de besoins nouveaux, cette doctrine politique : Chacun chez soi, chacun pour soi, tend à faire prévaloir les intérêts les plus proches sur les intérêts les plus éloignés. Aussi la France, cette nation si éminemment sympathique à tout grand intérêt social, qui souffrant des souffrances d'autrui, voudrait, comme si l'humanité entière vibrait en elle, défendre tous les droits, venger toutes les infortunes, la France, qui avait fait la première croisade, et qui de nos jours donna la liberté aux Grecs, n'entendit pas alors l'appel fait à un armement contre les Turcs. Préoccupé du soin, fort légitime d'ailleurs, de reconstituer son royaume délivré de la domination anglaise, et mécontent de ses derniers rapports avec la cour romaine, Charles VII ne laisse même pas publier la bulle relative à la nouvelle croisade. Bien plus, à l'exemple de son souverain, du fils aîné de l'Église, le clergé refuse d'abord de payer le décime que réclame le cardinal d'Avignon, envoyé comme légat par le successeur de Nicolas V, et sur l'insistance de Calixte III, il en appelle au prochain concile. Cet appel est formé principalement par l'Université de Paris, et le Parlement, dans son zèle gallican, prélude, par sa vive opposition contre le pape, à l'opposition qu'il fera un jour contre le roi. D'autres légats pontificaux, Nicolas de Cusa et Jean de Carvajal, députés, l'un en Angleterre, l'autre en Allemagne, ne réussissent pas mieux dans leur mission. Le puissant duc de Bourgogne, le chevaleresque Philippe le Bon, après avoir « juré Dieu, la Vierge, les dames et le faisan » qu'il marcherait contre les infidèles, oublie d'acquitter son vœu, rendu public dans toute l'Europe. Le roi de Portugal ne se soucie pas plus de tenir les promesses faites à l'envoyé du pape, et l'Espagne chrétienne, absorbée dans les préparatifs d'une lutte suprême contre les Maures, ne veut pas aller combattre l'islamisme en Orient, quand elle voit l'islamisme camper encore dans ses plus belles provinces.

Quelques années plus tard, quand le Turc, poursuivant ses triomphes, envahit la vallée du Danube et menace les pays voisins de l'Adriatique, même indifférence, même aveuglement de l'Italie, qui bientôt tremblera, mais sans plus agir, à la menace de Mahomet II jurant de faire manger l'avoine à son cheval sur le maître-autel de Saint-Pierre du Vatican. Au milieu de cette inertie générale, un seul homme toutefois, un vieillard, un pontife, a compris le péril et s'est occupé du salut de la chrétienté, dont la cause, à ses yeux, était celle de la civilisation. Ce vieillard, ce pontife, c'est Pie II. Gardant ses goûts de lettré sous la tiare, Æneas Sylvius veut surtout dans la Grèce moderne, submergée par le flot de la barbarie musulmane, sauver la fille de la Grèce antique, cette mère de la poésie et des arts. « Constantinople, écrivait-il en apprenant la chute du dernier refuge des lettres en Orient, Constantinople demeurait seule parmi les cadavres de tant de cités grecques. Elle était restée le monument de la sagesse antique, l'asile des lettres, la forteresse de la philosophie... Et aujourd'hui la voilà livrée à la barbarie des Scythes! » Un instant il avait même cru, avec la confiance toute platonique de l'érudit, pouvoir adoucir le farouche souverain « des Scythes, » en lui écrivant pour l'engager à se convertir au christianisme, à parler et à imposer à ses compagnons d'armes la langue harmonieuse d'Homère et de Xénophon, à se conformer enfin aux habitudes helléniques, comme d'autres conquérants, les Clovis, les Charlemagne, avaient jadis adopté la langue et les coutumes des Latins. « A ce prix, ajoute-t-il, nous t'appellerons, ô Mahomet! l'empereur des Grecs et de l'Orient, et les terres que tu occupes injustement par la force te seront acquises de droit. » On conçoit quelle réponse le Commandeur des croyants fit à cette invitation du Chef de la catholicité. Sans se laisser abattre, Pie II convoque en 1459 un congrès à Mantoue. Il y adresse les plus vives déprécations à tous les peuples et à tous les princes, reproche à ces derniers leur coupable indifférence, et par sa parole ravit tellement ses auditeurs, que ce jour-là, suivant l'aveu du cardinal Bessarion, « l'éloquence latine parvint à dépasser la grecque[1]. »

Mais cette éloquence, pleine d'érudition, qui citait Platon et Aristote, n'était plus capable, comme la parole simple et ardente d'un Pierre l'Ermite, de remuer, d'entraîner les masses. L'assemblée vota,

[1] Dans cette docte assemblée de Mantoue, véritable tournoi littéraire bien digne du quinzième siècle, ce fut à qui ferait assaut d'éloquence. A l'entrée du pape dans la ville, une double harangue en latin lui fut adressée par le savant Guarino, de Florence, et par la princesse Hippolyte, fille de Sforza, duc de Milan, à laquelle son père avait fait donner une brillante instruction, conformément aux goûts de l'époque.

pour armer contre le Turc, des impôts qui ne furent jamais payés [1]. Le pape qui avait quitté Mantoue, après y avoir « arrosé les autels de ses larmes abondantes », fut réduit bientôt à faire un autre appel à la politique intéressée de Venise, dont les mahométans attaquaient les possessions dans l'Archipel. Tandis que la République consentait cette fois à équiper des vaisseaux, et que les envoyés du pontife, dans l'espoir d'une ligue commune, rapprochaient l'empereur Frédéric III et le roi de Hongrie, Mathias Corvin, Louis XI et Henri VII d'Angleterre, Pie II, réunissant les cardinaux dans un consistoire, leur adressait une touchante allocution dont les principaux traits sont reproduits dans une bulle envoyée à tout le monde chrétien. Là, le chef de l'Église en péril, oubliant les réminiscences classiques du lettré, ne cherchait, ne trouvait que dans son cœur le secret et l'accent de la véritable éloquence. Après avoir rappelé ses récentes tentatives auprès des souverains, les déceptions qu'il avait subies, les espérances qu'il gardait encore, il conclut en disant, à la grande surprise des cardinaux, qu'il était décidé à partir lui-même pour la croisade. « Devant le péril commun, s'écria-t-il, j'ai dit aux autres : Allez, et ils ne sont point partis ; je leur dirai maintenant : Suivez-moi et ils viendront peut-être. En voyant le pontife romain, le vicaire de Jésus-Christ, partir, vieux et malade, pour la guerre sainte, ils auront honte de rester chez eux. Agé comme vous êtes, m'objectera-t-on sans doute, que ferez-vous à la guerre ? Je sais qu'à mon âge, je ne puis rien faire par moi-même, et je ne prétends pas y aller pour combattre. Et comment pourrais-je tirer l'épée, moi qui puis

[1] Au lieu de traiter sérieusement la question qui avait provoqué la réunion du congrès, les représentants des souverains à Mantoue ne s'occupèrent que de leurs querelles réciproques. Les ambassadeurs du roi de France étaient Jean Bernard, archevêque de Tours, et Guillaume Chartier, évêque de Paris. Charles VII et René d'Anjou voulaient que l'affaire de la Sicile fût réglée avant celle de la croisade et se plaignaient de l'investiture que le pape avait donnée au roi Ferdinand d'Aragon. « De quoi se mêle cet Æneas Sylvius, écrivait un prédicateur français, Nicolas Petit, au chancelier Juvénal des Ursins, lui né en pauvreté de faire la bataille au Turc, sans attendre la délibération du grand roi ? » A son tour, Jean Dauves, procureur général au Parlement, fit une protestation solennelle contre un discours prononcé par le souverain pontife, à l'assemblée de Mantoue, où il condamnait les appellations au futur concile. Invoquant les décrets du concile de Bâle pour la réformation de l'Église, décrets approuvés à Bourges par le clergé de France et exécutés sous les papes Eugène IV, Nicolas V, Calixte III et Pie II lui-même, l'orateur du Parlement soutient que le roi très-chrétien, en attendant la tenue du concile général, entend faire garder exactement dans son royaume les canons des conciles précédents. Jean Dauves ajoute que si le pape prétendait inquiéter ou molester le roi et ses fidèles sujets à cause de l'observation desdits canons, il proteste contre toutes les sentences ou censures que le souverain pontife viendrait à porter. (*Libertés gallicanes*, liv. II, p. 189.)

à peine lever le bras pour bénir les fidèles? Mais je combattrai par mes prières, non par le glaive, et avant tout je donnerai l'exemple en m'embarquant pour aller mourir. A genoux, sur la poupe élevée de mon navire, ou sur le sommet d'une montagne, je ferai comme Moïse soutenu par le pontife Aaron, et levant avec mes bras tendus vers le ciel le corps sacré du Sauveur, je prierai Dieu de frapper nos ennemis, et d'assurer la victoire à son peuple. »

Son discours terminé, Pie II ferma l'assemblée en donnant rendez-vous dans le port d'Ancône aux croisés et à la flotte vénitienne. A ce rendez-vous aucun souverain, aucun prince ne parut. Il n'y vint que le vieux pontife qui avait fait le sacrifice de sa vie, et, chose bien triste pour l'âme qui se dévoue, savait à l'avance que son sacrifice serait inutile. En apprenant qu'Æneas Sylvius, gravement malade, et porté en litière, avait quitté Rome et se dirigeait, pour y mourir, vers le lieu désigné par lui aux défenseurs de la foi, Cosme de Médicis, arrivé lui-même au terme de sa carrière, loua fort, mais sans l'imiter, le zèle du courageux pontife. Il se contenta de lui appliquer un vers de l'*Enéide*[1], croyant, par un ingénieux rapprochement de mots, payer à sa gloire un tribut suffisant. Cependant, malgré les obstacles, Pie II poursuivait sa marche. De Spolète à Loreto, où le pape voulut s'arrêter pour accomplir ses dévotions, et de Loreto à Ancône, on ne rencontrait sur le chemin, au lieu de croisés, que des bandes de routiers, de mercenaires qui, voyant qu'on n'avait rien à leur donner, s'en retournaient en faisant entendre des plaintes et des imprécations, à cause de la peine inutile qu'ils avaient prise. Afin que le pape ne fût pas témoin de cette désertion, n'entendît pas ces murmures, on tenait les rideaux de sa litière fermée, comme s'il eût été déjà mort. Aussi, à ce morne aspect, on croyait voir passer, non plus le cortége d'un souverain pontife, mais un convoi de funérailles. Après avoir attendu quelques jours la flotte vénitienne, il la vit arriver enfin, sous le commandement du vieux doge Christophe Moro. « C'est la guerre des vieillards, » dit-il avec tristesse. Plus justement il eût pu dire : « C'est la guerre des mourants. » En effet, se sentant défaillir, il comprit que tout était compromis et perdu. « Jusqu'à ce jour, fit-il observer, c'est la flotte qui avait manqué au pontife; maintenant c'est le pontife qui manquera à la flotte. »

Le lendemain, étendu sur son lit de mort, entouré de ses cardinaux, il demanda qu'on ouvrît les fenêtres donnant sur l'Adriatique, et d'où il pouvait voir les vaisseaux appareillant pour le départ. A ce moment suprême, comme tous les hommes qui vont quitter la terre, Æneas Sylvius fit un retour sur les événements de sa vie si longue, si

[1] Sum pius Æneas, fama super æthera notus.

agitée. Se rappelant les principes qu'il avait autrefois soutenus à Bâle, au sujet de l'autorité du concile général, qu'il plaçait alors au-dessus de celle du pape, et les doctrines toutes contraires qu'il avait affirmées plus tard en faveur de l'autorité pontificale, il dit, en manière de rétractation, à ceux qui l'entouraient : « Croyez-en plutôt un vieillard qu'un jeune homme, un pontife qu'un simple écrivain ; récusez Æneas, pour écouter Pie II. » Et comme ses regards, tournés vers l'Orient, rencontraient les mâts qui, les voiles tendues, couvraient au loin la mer : « Frères, dit-il aux cardinaux agenouillés devant lui, continuez ma sainte entreprise. » Sur le point d'expirer, il passa son bras déjà roidi par la mort autour du cou du cardinal Carjaval, l'ancien et fidèle compagnon de ses pensées, de ses travaux, et d'une voix mourante, il eut encore la force d'ajouter : « Fais le bien, mon fils, et prie Dieu pour moi. » Ce furent là ses dernières paroles, bien dignes assurément, par leur simplicité touchante, de couronner une si belle fin.

Les instantes recommandations de Pie II au sujet de la guerre contre les Turcs ne furent suivies d'aucun résultat. Le souffle capricieux de la brise qui, aux regards du pontife expirant, avait emporté loin du port d'Ancône les galères vénitiennes, emporta aussi son dernier vœu et sa dernière espérance. Avec lui mourut le projet de croisade, que seul il avait conçu et poursuivi avec une si généreuse ardeur. Un tel mécompte, après un tel effort, n'a rien qui doive surprendre. Si chez l'homme, les grandes pensées viennent du cœur, chez un peuple, les grandes actions ne peuvent être inspirées que par une foi profonde dans l'objet même qui leur sert de mobile. Le moyen âge avait cette foi. Il croyait à Jésus le Crucifié ; il voulait à tout prix délivrer son tombeau, et voilà pourquoi il fit les croisades. Mais au quinzième siècle, à cette époque de scepticisme et d'élégante immoralité, l'Italie, tout entière aux plaisirs, aux intrigues, ou bien à son amour exclusif pour les lettres profanes, n'était rien moins que soucieuse de se lancer dans l'héroïque aventure d'une guerre sainte. A l'enthousiasme des âges chrétiens avait succédé alors une tiédeur religieuse qui se manifestait surtout dans les classes lettrées, et annonçait déjà l'approche de la Réforme. Pour beaucoup d'érudits, la religion se réduisait au pur spiritualisme, tel qu'il était éclos sous le beau ciel de l'Attique, à l'ombre des platanes de l'Académie, ou sur la plage harmonieuse du cap Sunium. Ces sages, ces néo-platoniciens de la Renaissance à son aurore, dont les pères ne connaissaient, n'invoquaient que le Dieu trois fois saint, poussaient le culte des idées et des formules empruntées au paganisme, jusqu'à jurer « par les dieux immortels. » Un changement si étrange survenu dans les croyances, devait nécessairement réagir sur la politique. Celle-ci, en

s'affranchissant de la religion, sera forcément conduite à s'affranchir de la morale. Le moment est venu, et, comme tout se tient en ce monde, Machiavel va naître juste à temps pour ériger en doctrine une série de principes dont l'Italie contemporaine lui avait fourni l'exemple. Ce puissant esprit n'eut donc pas à créer le système politique dont on lui attribue communément la triste paternité. Il le trouva tout fait lorsqu'il prit une part active au gouvernement de son pays, ce qui justifie cette observation si fine et si vraie, que le machiavélisme existait avant Machiavel.

A ce mouvement de la littérature et de la philosophie païenne, qui semble transporter la Grèce antique des rivages de la mer Égée à ceux de la mer Tyrrhénienne, Florence s'associe avec plus d'ardeur qu'aucune autre cité. La ville des Médicis, qui sera bientôt appelée l'Athènes de l'Italie, s'efforce dès lors de mériter un si brillant surnom. Mobile et passionnée, mais gracieuse et séduisante comme celle qu'elle a choisie pour modèle, elle écoute, suspendue à la chaire de doctes professeurs, le récit des vicissitudes de la patrie de Périclès et d'Alcibiade. Avec surprise, peut-être même avec un certain orgueil, elle retrouve sa propre histoire dans l'histoire de l'inconstante république. Qui ne connaît, en effet, l'intérêt tout dramatique s'attachant aux annales florentines, aux luttes terribles des factions, aux défaites et aux triomphes, aux misères et aux grandeurs dont ces annales perpétuent le vivant souvenir? Cet intérêt n'est pas seulement attesté par les ouvrages des Villani et du Pogge, de Machiavel et de Denina, et de tant d'autres auteurs qui, depuis le quatorzième siècle, ont écrit sur Florence. De nos jours, la publication des documents contenus dans l'*Archivio Storico* est venue répandre aussi de vives lumières sur une foule de questions touchant à l'histoire politique, littéraire et artistique de cette ville. En publiant les *Œuvres inédites* de Guichardin, dont la seconde partie traite du gouvernement et des révolutions de Florence, et la troisième renferme l'histoire de la république depuis le temps de Cosme de Médicis jusqu'au gonfalonat de Soderini, M. Joseph Canestrini a bien mérité, à son tour, du monde érudit et lettré.

Quant à la France qui, durant de longs siècles, entretint les relations les plus suivies avec la république florentine, elle ne pouvait, de son côté, rester ni étrangère, ni indifférente à tout ce qui concernait l'histoire de son ancienne et constante alliée. Aussi, les *Négociations diplomatiques de la France avec la Toscane*, recueil de pièces annotées et mises au jour par M. Abel Desjardins, ont-elles trouvé une place honorable dans la collection dite des *Documents inédits*. Commencée, on se le rappelle, sous l'intelligente et active impulsion de M. Guizot, alors ministre de l'instruction publique, cette volumi-

neuse collection a été poursuivie, depuis plus de trente ans, avec un zèle qui, sans avoir été couronné toujours d'un égal succès, n'en a pas moins servi utilement les progrès de la science historique. Trois volumes déjà publiés par M. Desjardins, et comprenant une série de documents pleins d'intérêt qui se rapportent au quinzième et au seizième siècle, nous montrent quels trésors renferment les archives d'État de la Toscane, réorganisées, en 1852, par deux décrets du grand-duc Léopold. C'est là que le savant et infatigable éditeur a fait une ample moisson qu'ont rendue plus abondante encore les obligeantes communications du comte Luigi Passerini, du marquis Gino Capponi, et de MM. Vieusseux et Alberi. Plus récemment, l'ouvrage composé par M. Charles Tassin sur *Giannotti, sa vie, son temps et ses doctrines*, nous a fait connaître ce publiciste florentin jusqu'alors presque inconnu en France. Par une exception bien rare à son époque, Giannotti, à l'encontre de Machiavel, croyait possible l'alliance de la politique et de la morale, et il voulut donner à sa patrie des institutions qui, fondées sur les lois éternelles du droit, de la justice et du devoir, fussent propres non-seulement à relever la dignité de l'homme, mais aussi à garantir aux gouvernements la stabilité et l'ordre, aux peuples la paix et la liberté.

Enfin, un livre plein d'intérêt, intitulé *Italie et Renaissance*, dont l'auteur, M. Zeller, a déjà su donner une notoriété spéciale à son nom par différentes publications sur l'Italie, est venu témoigner encore par la très-large part que Florence y occupe, l'importance de son rôle historique, surtout au quinzième siècle. C'est pourquoi nous avons cru devoir appliquer particulièrement à cette époque l'étude dont les pages qui précèdent sont comme l'introduction naturelle, puisqu'elles ont eu pour but de caractériser l'état moral et politique de l'Italie pendant la même période. En analysant avec soin les diverses publications que nous venons d'indiquer, en ajoutant aux faits et aux aperçus nouveaux qu'elles contiennent les résultats de nos recherches personnelles dans les bibliothèques et les archives de la Toscane, nous avons d'abord voulu donner pour première base à notre travail des renseignements puisés aux meilleures sources. Guidés par ces renseignements, nous allons maintenant retracer les principales vicissitudes subies par la patrie de Dante et de Machiavel. Après avoir rappelé ses révolutions intérieures et les événements qui contribuèrent à fonder la puissance des Médicis, nous réserverons, pour la suite de cette étude, l'exposé des relations politiques qu'elle entretint, surtout avec la France, avant et pendant les grandes guerres d'Italie sous les princes de la maison de Valois.

## II

Assise aux bords de l'Arno, au pied de collines verdoyantes sur lesquelles s'élèvent, ici l'antique Fiesole, berceau primitif de Florence, là San Miniato al monte, avec sa charmante église romane, l'ancienne capitale de la Toscane rappelle à merveille par son aspect et ses monuments, le grand et singulier rôle qu'elle a rempli dans l'histoire. Sans rechercher les massifs débris de la première enceinte construite sous Charlemagne, et de celle qui fut ensuite agrandie au temps de la comtesse Mathilde, arrêtons-nous d'abord aux vestiges plus apparents de quelques-unes des cent cinquante tours qui, portant chacune le nom d'une famille patricienne, hérissaient la ville au douzième siècle, et qu'un décret populaire fit raser, en 1250, à la hauteur de cinquante brasses. Portons ensuite les regards du pont *Alla Caraya* sur les quais élégants du *Lung'Arno*, ou bien traversant le quartier qui, du dôme, s'étend au Palazzo Vecchio, ou conduit à la place du Vieux-Marché, et à la vue de ces palais dont la pierre forte saillit en bossages, de ces murailles noircies, de ces maisons crénelées dominant tant d'autres demeures différentes d'époque et de style, mais toutes également remarquables par leur originalité, et il sera facile de reconnaître encore aujourd'hui la cité communale du moyen âge, non moins célèbre par ses architectes, ses peintres et ses écrivains, que par ses consuls, ses podestats et ses gonfaloniers. C'est ici surtout que les pierres parlent, que chaque rue, chaque édifice racontent l'histoire des drames publics ou particuliers dont ils furent les témoins. Si l'on cherche vainement les forteresses d'où les Buondelmonti et les Uberti, les Capponi et les Lancia se précipitaient sur leurs adversaires, assez d'autres palais, assez d'autres souvenirs redisent les combats des familles guelfes et gibelines qui, tour à tour victorieuses et proscrites, tentèrent par tous les moyens, glorieux ou criminels, d'assurer le triomphe de leur parti.

Parmi tant de monuments dont les formes architecturales sont l'expression toujours vraie, toujours vivante, des mœurs et des passions publiques, il n'en est point qui mieux que le Palazzo Vecchio reproduise, dans son âpre énergie, le caractère de la vieille cité guelfe. Moins ancien que le palais *degli Anziani*, ou du podestat, qui fut commencé en 1250, par maître Jacopo di Lapo, le Palais-Vieux, bâti en *pietra forte* sur les dessins du même artiste, fut élevé à la fin du treizième siècle. Véritable type de l'architecture florentine qui prit

et conserva un cachet si personnel, si distinct, entre les styles roman et ogival et l'architecture de la Renaissance, cet édifice se dressant au fond de la place bordée à droite par l'admirable péristyle de la Loggia, répond complétement à l'idée qu'on se fait de ce que pouvait être le palais de la Seigneurie à Florence. Par sa masse quadrangulaire, son grand appareil à bossages, sa porte étroite, ses rares ouvertures, enfin par ses créneaux et ses meurtrières que surmonte une tour carrée portant jadis le beffroi communal, ne représente-t-il pas dans sa beauté sombre et sévère la vie essentiellement militante de la république dont il fut comme le nouveau Capitole? Malgré les changements intérieurs que Vasari lui fit subir en 1540[1], rien n'est plus conforme à sa destination et aux données de son histoire, que ce beau palais florentin. Rien ne rappelle mieux, avec une lointaine réminiscence des traditions étrusques, l'application du style roman combiné avec l'imitation des grands édifices grecs ou romains, qui, à la fin du moyen âge, couvraient encore le sol de la Toscane. Ce qui fait d'autant mieux ressortir ce caractère historique, et pour ainsi dire tout local du Palazzo Vecchio, ce sont les écussons des divers gouvernements républicain, oligarchique et monarchique, qui se sont succédé à Florence, et qu'on retrouve dans les arcatures des mâchicoulis servant à supporter l'entablement. Là se dessinent le lis blanc de la commune, le lis rouge des gibelins, les clefs des guelfes, les outils des cardeurs de laine, puis les six balles des Médicis, et même le monogramme du Christ que le peuple florentin, las d'avoir épuisé toutes les formes de gouvernement, voulut, en 1527, élire solennellement pour roi[2].

Mais avant d'en venir, de guerre lasse, à cette étrange fiction de la théocratie pure, par combien de vicissitudes Florence n'avait-elle point passé, depuis le temps où cette ancienne cité étrusque avait été transformée par Sylla en colonie romaine? Que de combats livrés sous ses murs pendant la période barbare, à dater de la terrible bataille gagnée par Stilicon sur les hordes de Radagaise, jusqu'à l'époque où, assiégée par Attila, prise et reprise ensuite par Totila et Narsès, elle

[1] En 1450, il fut restauré une première fois par Michelozzo, qui respecta les nobles et sévères créations de l'architecte primitif en conservant les bossages et les cintres géminés, signes distinctifs de l'architecture florentine.

[2] Cette élection singulière, à laquelle il fut procédé sur l'instigation du gonfalonier Nicolas Capponi, qui par là espérait ramener les esprits à des idées de concorde et d'obéissance, est rappelée par une inscription que le même magistrat fit graver sous le monogramme :

CHRISTO REGI SUO DOMINO DOMINANTIUM
DEO SUMMO OPT. MAX. LIBERATORI
MARIÆ QUE VIRGINI REGINÆ DICAVIT
AN. SAL. M.C.XXVII. S. P. Q. F.

fut complétement saccagée et ruinée? Suivant les destinées politiques de la province appelée alors *Tuscie*, qui était devenue un fief des rois lombards, elle passe plus tard sous la domination de Charlemagne, dont le génie aussi prompt à organiser qu'à conquérir, s'empresse, en 781, de la relever de ses ruines, de la munir d'une forte enceinte, et de créer une ville toute nouvelle là où il n'avait trouvé qu'un monceau de débris. Tel fut le premier nœud de l'alliance séculaire qui devait unir aux anciennes dynasties de nos rois la république florentine, longtemps heureuse d'être appelée « la fille de la France, » et de saluer dans nos souverains les protecteurs constants de ses libertés[1]. Prospère et florissante pendant le gouvernement des rois d'Italie, elle cherche à se soustraire, ainsi que d'autres communes, au joug de la suzeraineté impériale quand la Toscane eut passé, en 1160, des princes guelfes qui en avaient été investis à la mort de la comtesse Mathilde, entre les mains de Frédéric Barberousse. Bientôt, au commencement du treizième siècle, elle s'engage avec ardeur dans les discordes civiles qui divisaient alors le pays. Elle devient, dans l'Italie centrale, le siége principal de la puissance guelfe, et, dès cette époque, se livre entièrement à l'esprit de faction. Malgré le rude échec qu'elle éprouve à la bataille de l'Arbia, où son armée est détruite par les proscrits gibelins unis aux Siennois et aux mercenaires de Manfred, elle parvient à échapper aux funestes conséquences de ce désastre. Qui ne se rappelle comment à l'heure même où ses ennemis veulent la détruire, elle est sauvée par l'un de ses enfants qu'elle a proscrits, par ce Farinata degli Uberti dont les patriotiques paroles ont reçu de Dante la double immortalité que donnent le génie et la vertu?

Toujours agitée par les révolutions, cette turbulente cité change souvent de gouvernement, passe de la domination de Manfred à celle de Charles d'Anjou, mais au milieu de ces fluctuations violentes, sa tendance reste toujours essentiellement démocratique. Bientôt à l'organisation politique et militaire du *vieux peuple* succède l'organisation du *second peuple*, qui se distinguera par un caractère politique et commercial. En 1282, Florence se constitue définitivement en république par l'établissement des *six Prieurs des Arts*[2], dont la réu-

[1] A. Desjardins, *Négociations diplomatiques de la France avec la Toscane*, introduction.

[2] A la fin du treizième siècle, on comptait sept *arts majeurs*, ainsi appelés parce qu'ils étaient les plus importants et les plus anciennement établis, et quatorze *arts mineurs* qui, à leur exemple, s'étaient organisés plus tard. Pour arriver aux magistratures ou être admis aux conseils, il fallait non-seulement être inscrit dans l'un des *arts*, mais encore avoir exercé la profession ou le métier qui s'y rattachaient. Dante Alighieri, par exemple, faisait partie de la corporation des médecins et marchands de drogues, dite *arte de' medici e speziali.*

nion forme ce qu'on appelle la *Seigneurie.* Ce conseil fut investi de tout le pouvoir exécutif; les membres qui le composaient, nourris aux frais de l'État, devaient manger à la même table, et il leur était interdit, comme aux anciens tribuns de Rome, de quitter la ville pendant la durée de leurs fonctions. Peu de temps après furent publiés les *Ordinamenti di justizia*, qui privaient du droit de cité un certain nombre de familles nobles, et les excluaient à jamais des fonctions de prieurs[1]. Toutefois, après avoir interdit à la noblesse l'exercice du pouvoir exécutif, les Florentins, pour apporter un terme aux divisions intestines, n'en sentirent pas moins la nécessité de remettre l'autorité à un magistrat supérieur, nommé *Gonfalonier de justice*, et chargé de réunir le peuple sous sa bannière lorsqu'il faudrait recourir à des mesures énergiques afin de rétablir la paix dans la cité[2].

Pendant ce flux et ce reflux de mouvements révolutionnaires, les Florentins nous donnent le singulier spectacle d'un peuple laborieux, économe et intelligent pour ses propres affaires, mais qui ne veut pas être gouverné par les autres, et ne sait pas se gouverner lui-même. Dans leur ville, comme dans les riches communes de la Flandre, les agitations de la place publique n'arrêtent nullement l'essor de l'industrie et du commerce. Quand la cloche du beffroi vient à retentir pour convoquer les citoyens sous le gonfalon municipal, les métiers cessent de battre, les boutiques se ferment, et chaque corporation des arts majeurs ou mineurs vient aussitôt prendre rang derrière ses chefs. Mais la démonstration une fois accomplie et l'assemblée dissoute, chacun retourne à ses occupations et les reprend avec une nouvelle ardeur. C'est par cette infatigable

[1] Ces jalouses préventions de la démocratie florentine contre la noblesse se manifestent à chaque page de l'histoire, et on les retrouve aussi persistantes, même après la chute de la république. Au seizième siècle, Guichardin, qui connaissait bien l'esprit de ses concitoyens, exprimait cette opinion au sujet du gouvernement de l'aristocratie : « Delle tre spezie di governi di uno, di pochi ou di molti, credo che in Firenze quello degli Ottimati sarebbe il peggiore di tutti, perchè non vi è naturale, ne vi può essere accetto. » (Guicciardini, *Opere inedite*, t. I, *Ricordi politici e civili.*)

[2] Le *gonfalonier de justice*, établi en 1293, à l'époque de la réforme opérée par Giano della Bella, fut placé à la tête des *prieurs* dont le nombre était porté à huit. Quoiqu'il n'eût qu'une voix dans les délibérations, comme les simples *prieurs*, il semblait au-dessus d'eux parce qu'il gardait l'étendard du peuple, qui était en taffetas blanc, avec la croix rouge, et qu'il avait mille hommes de pied à sa disposition. Il portait pour insignes un vêtement de pourpre brodé d'or et des chaussures écarlates. Les *prieurs* étaient aussi vêtus de pourpre et ils avaient pour armes un écusson d'azur. Les quatre quartiers qui, en 1343, servirent à diviser la ville, avaient aussi leur gonfalon, et il en était de même pour chacune des quatre compagnies se rattachant à chaque quartier.

activité de ses habitants, par la féconde production de ses fabriques et les relations étendues de ses maisons de banque, que la république ne cessa de croître en richesses, en puissance, et se prépara plus sûrement à subjuguer les autres villes de la Toscane. Cependant, quels que fussent les progrès de la fortune publique, l'impuissance de la démocratie à maintenir l'ordre dans la ville avait, dès la fin du treizième siècle, frappé tous les esprits. Par une réaction trop fréquente dans l'histoire des gouvernements populaires, Florence en vient donc à se donner successivement pour seigneurs le comte de Valois, le roi de Naples, Robert, et le duc de Calabre, fils de ce prince. Sous la domination de ces maîtres étrangers, elle continue d'être troublée néanmoins par la rivalité des Noirs et des Blancs, noms sous lesquels se dissimulent les anciennes factions des Guelfes et des Gibelins. Une guerre onéreuse dans laquelle, au sujet de la possession de Lucques, elle s'était engagée contre Pise, l'oblige ensuite à confier le pouvoir absolu à Gauthier de Brienne, duc d'Athènes. Appelé, en dépit de l'opposition des familles nobles, ce chef aventureux montre dans son gouvernement tant d'avarice et de cruauté que, dès l'année suivante, les citoyens de toutes classes s'arment contre lui, et le viennent assiéger dans son palais. Il faut lire le récit de cette insurrection, telle qu'elle est rapportée par Jean Villani qui en expose les péripéties diverses sans colère, sans passion, mais avec le ton simple et vrai d'un chroniqueur du moyen âge, racontant de bonne foi les événements accomplis sous ses yeux. « Il y a, dit-il, parmi nous autres Florentins un vieux proverbe :

> Florence n'est pas remuante
> Si elle n'est pas toute souffrante.

« Bien que ce proverbe soit grossier de style et de rime, il se trouve par expérience qu'il est de fort bon sens et qu'il s'applique à notre sujet. En effet, le duc d'Athènes n'eut pas régné trois mois qu'il déplut à la plupart des citoyens par ses iniques procédés. Les grands et les puissants qui avaient d'abord gouverné le pays, se voyant réduits à rien, le haïssaient à mort. Aux hommes de condition moyenne et aux artisans, sa souveraineté déplaisait par le mauvais état de la contrée et par le poids insupportable des impôts et des gabelles. Et tandis que les citoyens avaient d'abord espéré que sous son gouvernement les dépenses diminueraient, il fit tout le contraire. Enfin par suite de mauvaises récoltes, le blé monta à plus de vingt sous le setier, ce qui mécontenta le petit peuple. » Rappelant ensuite comment trois complots formés contre le duc échouèrent tour à tour, parce qu'ils ne furent que des tentatives

isolées, entreprises dans l'intérêt d'une caste ou d'un parti ; il montre, dans une remarquable exposition, que si le dernier soulèvement atteignit son but, c'est qu'il eut pour mobile l'élan simultané, irrésistible, de tout un peuple s'armant contre une tyrannie devenue intolérable. « La ville de Florence, poursuit le narrateur, était ainsi agitée, suspecte et odieuse au duc. Celui-ci, d'une part, avait découvert les conjurations faites par beaucoup de citoyens et manqué le projet qu'il avait conçu de réunir et de surprendre les nobles. D'autre part, les principaux citoyens se sentant coupables de complots, connaissant les mauvaises intentions du duc, et voyant que sa suite comptant plus de deux cents cavaliers, était augmentée chaque jour par les hommes d'armes que le seigneur de Bologne envoyait à son aide, sans compter d'autres renforts de la Romagne qui avaient déjà passé les monts, ils craignirent que le retard ne leur vînt à péril, se souvenant du vers de Lucain :

Tolle moras, semper nocuit differre paratis.

« Les Adhémar, les Médicis et les Donati, le jour de sainte Anne de l'année 1343, ordonnèrent que, dans le Marché-Vieux et à la porte de Saint-Pierre, quelques pauvres gens allassent se déguiser et criassent ensemble : Aux armes ! aux armes ! Et ils firent ainsi. La ville était troublée et dans la terreur. A l'instant, comme il était ordonné, tous les citoyens furent armés, à cheval ou à pied, chacun dans son quartier, portant les bannières de l'armée, du peuple et de la commune, et criant : « Meurent le duc et ses suivants ! Vivent le peuple, « la commune de Florence, et la liberté ! » Et sur-le-champ la ville fut barricadée et fermée à l'entrée de chaque rue et de chaque quartier. Ceux d'au delà de l'Arno, se conjurèrent ensemble et se baisèrent sur la bouche; puis ils barrèrent les têtes de ponts, résolus qu'ils étaient, si le pays de l'autre côté de l'eau se perdait, de tenir bravement sur cette rive. »

Contre cette redoutable insurrection, dont le tableau vient d'être dépeint sous des couleurs si animées, si vivantes, que l'on croirait y assister, le descendant de Gauthier le Grand se défendit pendant huit jours avec la valeur héréditaire dans sa race. Mais après une résistance désespérée, il fut contraint de céder au nombre, d'abdiquer la seigneurie, et d'abandonner aux vengeances de la multitude les ministres les plus actifs de son despotisme[1]. Deux de ces com-

[1] Après son expulsion de Florence, Gauthier de Brienne revint en France où précédemment il avait guerroyé contre les Anglais, sous la bannière de Philippe de Valois. Nommé connétable par Jean II le Bon, il périt en combattant à côté de ce prince, à la célèbre et désastreuse bataille de Poitiers.

plaisants favoris, nommés Guillaume d'Asciesi, et son fils Gabriel, furent jetés par la porte du palais à une populace furieuse qui coupa en morceaux le jeune homme sous les yeux de son père, et lui-même ne tarda pas à être mis en pièces à son tour. Partagés entre les meurtriers, les membres de ces malheureux furent portés sur des piques dans toute la ville. Impassible témoin de cette scène horrible, Villani rapporte que plusieurs hommes du peuple, semblables à des bêtes féroces, allèrent jusqu'à se repaître de la chair crue de leurs victimes.

L'expulsion du duc d'Athènes, bien que provoquée en grande partie par les nobles, ne leur profita point autant qu'ils l'espéraient. Invoquant les services qu'ils venaient de rendre à leur patrie en l'affranchissant d'une domination justement détestée, ils demandèrent qu'on abrogeât les lois d'exclusion rendues contre eux dans les *Ordinamenti di justizia.* La plupart des riches plébéiens y consentirent, et l'évêque de Florence usa de l'influence que lui donnait son caractère, pour faire adopter le principe d'une répartition égale des fonctions publiques entre les différentes classes de citoyens. Mais le menu peuple toujours irrité contre la noblesse à laquelle il reprochait d'insulter et de maltraiter les pauvres gens, s'obstina à maintenir et à confirmer par de nouvelles lois, les mesures rigoureuses prises contre les *grandi*, ou membres de l'aristocratie florentine. Il arriva cependant que ces lois, comme toutes celles qu'édicte l'injustice ou la violence des partis, furent adoucies dans leurs effets par certains tempéraments dont on usa envers des hommes honorables, auxquels l'opinion publique n'avait rien à reprocher. Un grand nombre de nobles, afin de reconquérir le droit d'être admis aux magistratures, obtinrent, en renonçant au nom et aux armoiries de leurs ancêtres, la faculté de se faire inscrire sur la liste des *popolani*[1], ce qu'on appelait dans la démocratique cité de Florence, « s'élever au rang de plébéiens. » Par opposition, et suivant un usage absolument contraire à ce qui se passait partout ailleurs, ceux des *popolani* contre lesquels la faction dominante avait quelques griefs, étaient anoblis malgré eux, c'est-à-dire classés parmi les nobles, et par suite frappés d'une sorte de dégradation civique. Devenus très-fréquents à titre de récompense ou de punition, ces brusques et ar-

[1] Villani porte à quinze cents le chiffre de ces nobles qui se firent plébéiens. (Liv. XII, ch. XVIII-XXIII.) — Dans son *Histoire des républiques italiennes*, Sismondi parle de cinq cent trente *familles*, ce qui de sa part ne peut être qu'une inadvertance, puisqu'on ne comptait à Florence que trente-sept familles nobles composées, il est vrai, d'un nombre considérable d'individus. En réalité, on désignait comme *grandi*, ou nobles, ceux qui avaient été inscrits ou plutôt proscrits, comme tels, dans les *Ordinamenti di justizia*.

bitraires changements apportés dans la famille, le nom et l'état social des citoyens ne firent qu'envenimer les haines, fomenter de nouvelles discordes, sans atteindre le but que l'esprit de parti se proposait. La démocratie florentine avait beau faire, rayer des individus de la liste de la noblesse pour les honorer du titre de plébéiens[1], elle n'avait pas le pouvoir de changer les ancêtres de ces nobles, de détruire leur généalogie en détruisant leur écusson et d'abolir du même coup le prestige attaché à un nom séculaire. Aussi le changement qu'elle leur imposait était-il plus nominal que réel, et même, en laissant subsister les avantages attribués à la naissance, il constituait parfois pour ceux qui en étaient l'objet, un véritable accroissement de dignité et d'influence.

Ce n'est pas seulement l'état des personnes qui alors subit à Florence, les singulières transformations qui viennent d'être indiquées. Des modifications sont également introduites dans la constitution de la république; le nombre des prieurs est élevé de six à huit, et il fut établi qu'au lieu d'être tirés de chacune des corporations des arts majeurs, ils le seraient dorénavant des quatre quartiers de la ville, et que les membres des arts mineurs pourraient être admis à cette charge. En même temps les gonfaloniers des compagnies furent réduits au nombre de seize, et par leur réunion aux huit prieurs et aux douze *buonomini*, ils formaient le collége supérieur où devaient être discutées toutes les propositions avant de recevoir des conseils la sanction législative. Remarquons toutefois, d'après l'observation de Nardi, que ces propositions n'émanaient que de la Seigneurie, composée, ainsi qu'on l'a vu, du gonfalonier de justice et des huit prieurs, et que par conséquent les autres membres du collége remplissaient seulement les fonctions de conseillers ou d'assesseurs[2]. A la suite de ce remaniement dans la constitution, Florence jouit pendant quelques années d'une tranquillité relative. Toutefois l'histoire contemporaine signale l'admission d'hommes ignorants et incapables aux premières dignités de l'État comme une source d'abus et de fautes graves dans le gouvernement intérieur et extérieur de la république[3]. Une cause de troubles fut aussi apportée, à la même époque, dans le mode de rotation établi pour le tirage au sort des

[1] En parlant de messer Antonio di Baldinaccio degli Adimari, Villani dit: « *Tutto che fosse de più grandi e nobili, per grazia era messo tra 'l popolo.* (Liv. XII, ch. CVIII). — Quant à l'obligation qui, selon Ammirato, était imposée aux nobles de changer de nom et d'armoiries, elle ne leur fut pas toujours appliquée. Une exception eut lieu, notamment en faveur des Pazzi qui furent faits plébéiens sur la recommandation de Cosme de Médicis. (Machiavel, *Storia fiorent.*)

[2] Nardi, *Storia di Firenze*, édit. de 1584, p. 7.

[3] Matteo Villani, *Script. rer. ital.*, t. XIV, p. 98, 244.

noms de chaque magistrat, par l'effet de l'application d'une loi particulière, appelée le *divieto*, loi qui tendait à exclure des charges les familles les plus notables. Comme d'après le *divieto*, deux citoyens portant le même nom ne pouvaient être appelés en même temps à exercer les emplois de la magistrature, et que les anciennes familles comptaient un nombre considérable de membres, ces derniers, en raison de la loi dont il s'agit, ne pouvaient que difficilement arriver aux fonctions publiques, surtout parce qu'un nom, une fois sorti de la bourse renfermant les noms des éligibles, ne devait plus y être remis. Ces exclusions qui arrivaient souvent dans le cas prévu par le *divieto*, irritaient d'autant plus ceux que le sort avait inutilement désignés pour une magistrature quelconque, qu'ils ne pouvaient se présenter à un nouveau scrutin avant l'expiration de deux années[1]. Au mécontentement qu'excita parmi les principales familles l'application de ce règlement, se mêlèrent bientôt les inimitiés, que fit naître entre elles la rivalité de deux maisons également ambitieuses, également puissantes, les Ricci et les Albizzi. Ce fut au début de ces troubles intérieurs, préludes de discordes et de calamités bien autrement déplorables qu'éclata, en 1348, la peste terrible qui décima si cruellement la population de Florence.

Singulière contradiction de l'esprit humain qui, dans les grandes calamités publiques, s'abandonne à une insoucieuse gaieté devant le spectacle des plus poignantes douleurs, et recherche avec une sorte d'ivresse les plaisirs de la vie, alors même qu'il voit se dresser, comme un spectre, les angoisses menaçantes de la mort! Ainsi, c'est au moment où la peste noire sévit le plus dans la cité, où le sombre désespoir des habitants se manifeste tantôt par des transports furieux, tantôt par de cyniques orgies, que Boccace, après avoir retracé avec des couleurs dignes de Thucydide ce tableau tour à tour émouvant ou terrible, entame les charmants récits de son *Décaméron*. On est encore sous l'impression de la terreur et de la pitié quand soudain, comme par un coup de baguette magique, la scène change complétement. L'âme vient de passer de l'émotion que donne un mouvement de haute éloquence à celle qu'inspire un détail simple, mais touchant à force de vérité. Elle a frémi, par exemple, à l'image de ces troupeaux qui, d'eux-mêmes, sortent le matin de leur étable, et d'eux-mêmes y rentrent le soir... parce que tous les bergers sont morts. Et voilà qu'après avoir assisté à ces scènes de désolation, le lecteur est transporté sous les frais ombrages de la villa Palmieri, parmi ces fugitifs de la peste, qui cherchent à oublier, au milieu de jouissances élégantes, les dangers de la contagion et les malheurs de Florence.

[1] Sismondi, *Hist. des répub. ital.*, t. VI, p. 338.

Ne pensez pas qu'assis sur de verts gazons, au bord des eaux murmurantes, ces jeunes cavaliers et ces jeunes femmes songent à jeter un regard sur cette ville qu'ils ont fuie, et dont les gémissements retentissent dans le lointain. Ils ne donnent des regrets ni aux amis qu'ils ont perdus, ni à ceux qu'ils doivent perdre encore. L'heure présente est tout pour eux. « Mangeons, buvons et rions, disent à leurs compagnons de plaisirs les gaies Florentines, car demain peut-être nous mourrons à notre tour. » Écho fidèle des mœurs faciles et trop souvent licencieuses de l'époque, ces mots, que l'on croirait d'Anacréon ou d'Horace, ne résument-ils pas tout le *Décaméron?* En outre, avec quelle verve le livre de Boccace n'a-t-il pas saisi sur le vif, et dans ses plus frappants contrastes, cette dramatique histoire qu'on appelle la *Comédie humaine*, et dont Florence, avec son caractère mobile et passionné, lui offrait tant de types et de sujets divers? Mais aussi, quelles éloquentes protestations eût fait entendre la voix sévère de Dante, lui qui, de son temps, déplorait déjà le changement survenu dans les mœurs de sa ville natale, si, rappelé à la vie, il eût vu les progrès qu'avaient faits le luxe, la mollesse et l'amour effréné du plaisir? Et surtout que n'eût pas dit le grand poëte, en voyant sous quels traits un fils de la Muse, un écrivain, qui se déclarait son plus fervent admirateur, se plaisait à peindre des tableaux devant lesquels eût rougi la pudeur de son maître?

## III

A peine suspendues par l'épouvantable fléau, les discordes recommencent dans la ville, et, en 1357, elles y éclatent avec violence entre les arts majeurs et les arts mineurs, entre les Ricci et les Albizzi. Les nobles sont encore une fois vaincus et proscrits. Leurs maisons saccagées sont réduites en cendres, et le parti populaire s'applaudit de ce dernier triomphe dont il ne restera pas plus d'avantages que des précédents. En effet, à l'aristocratie de race succède une aristocratie nouvelle, sortie des comptoirs, des maisons de banque, et qui ne tardera pas à inspirer une défiance non moins grande à un peuple aussi jaloux de ses droits qu'impatient de toute prédominance. Une question économique, qui passionnait déjà les masses au quatorzième siècle, comme elle remue encore, et plus profondément que jamais, notre société contemporaine, la question des salaires, en divisant les maîtres et les ouvriers, vint jeter dans Florence de nouveaux ferments d'agitation. Deux classes que, par une dénomination caractéristique, on appelait le *popolo grasso*, ou le *peuple*

*gras*, et le *popolo minuto*, ou le *peuple maigre*, divisaient alors la population florentine. Retardée par la guerre que la république eut à soutenir contre le pape Grégoire XI, la révolution que cette rivalité devait produire, éclata en 1378. Elle eut pour cause le mécontentement excité par la tyrannie des *capitaines du parti guelfe*[1], mécontentement suivi de la révolte des *Ciompi*, artisans de la dernière classe du menu peuple[2]. Outre deux conseils, une trésorerie et un sceau commun, le parti guelfe, qui formait comme un État dans la république de Florence, avait voulu avoir des capitaines chargés spécialement de la défense de ses intérêts. La réunion de ces officiers composait une sorte de tribunal ayant surtout pour mission de faire des enquêtes sur les citoyens soupçonnés de gibelinisme[3]. Lorsque ceux-ci ne pouvaient se disculper de cette imputation, ils étaient, en leur qualité de gibelins reconnus, frappés d'*admonition*, c'est-à-dire *avertis* qu'ils ne devaient, sous peine d'encourir les châtiments les plus graves, se présenter comme candidats aux fonctions publiques, car leur nom était forcément exclu des bourses du scrutin. Les capitaines du parti guelfe, à la fois magistrats, juges et exécuteurs des arrêts rendus par leur tribunal, avaient donc un pouvoir exorbitant qui remettait en leurs mains la fortune et la vie, non-seulement de leurs ennemis politiques, mais aussi de tous leurs concitoyens, quels qu'ils fussent. De là les délations sans fin, les injustices les plus criantes et les excès de pouvoir les plus révoltants. Ainsi voulait-on, sur le moindre prétexte, éloigner un personnage des emplois auxquels il pouvait prétendre; les capitaines, après l'avoir inscrit au nombre des *ammoniti*, avaient le droit de l'emprisonner, de le bannir et même de lui faire trancher la tête, sans qu'il y eût aucun recours contre les iniques sentences de ce tribunal.

[1] Les *capitaines du parti guelfe*, qui s'arrogèrent tant de droits au quatorzième siècle, avaient été créés en 1267. Les fonctions qu'ils exerçaient, devenues plus tard si redoutables, duraient deux mois. Leur étendard, qui était celui du parti guelfe, représentait un aigle de gueules terrassant un dragon, et surmonté d'un petit lis aussi de gueules.

[2] Le mot *ciompi* dérive, dit-on, du mot français *compagnon* ou *compère*, nom que se donnaient volontiers des hommes appartenant à la même classe sociale.

[3] A part les anciens préjugés qui pesaient sur eux, les Gibelins étaient, au quatorzième siècle, considérés à Florence comme les fauteurs de la tyrannie, tandis que leurs adversaires, par opposition, étaient regardés comme les défenseurs de la liberté. « Le parti guelfe, dit Matteo Villani, est le roc sur lequel est fondée la liberté de l'Italie, de sorte que si un guelfe devient tyran, il faut nécessairement qu'il se fasse gibelin, ce dont nous avons eu une foule d'exemples. » Le même historien confirme cette idée en parlant des Pepoli, de Bologne, qui, guelfes de naissance et de caractère, s'étaient, par la tyrannie, comme séparés de leur parti. «*Essendo di natura guelfi, per la tirannia erano quasi alienati della parte.* » (Matteo Villani, p. 69 et 481.)

Tant que ses décisions n'atteignirent que les hommes appartenant à la noblesse, le menu peuple ne murmura point contre les abus d'une tyrannie qui flattait ses rancunes et ses passions. Mais quand les arrêts de proscription s'étendirent jusque sur la classe plébéienne, ou sur les citoyens qui avaient su captiver la faveur populaire, le lion florentin montra la griffe, et les plaintes éclatèrent de toutes parts. Au milieu de cette première effervescence, un certain Bettino Ricasoli, président du tribunal des capitaines, poussa l'audace jusqu'à s'écrier, à la fin d'une séance, que deux citoyens qui, malgré ses efforts, avaient été maintenus dans leurs droits politiques, « seraient interdits à la barbe de Dieu même. » Puis, fermant la porte du palais de la Seigneurie, il en prit les clefs, et signifia que personne n'en sortirait avant que ceux qu'il voulait faire condamner, ne fussent frappés d'interdiction. Un tel excès combla la mesure et souleva l'indignation de tous. Une insurrection s'organise aussitôt. Les ateliers et les boutiques se ferment ; les arts majeurs et les arts mineurs se rassemblent, et chacun court aux armes. Les chefs du parti si longtemps redouté sont contraints de céder enfin devant la fureur du peuple qui, pendant qu'ils délibèrent, court démolir leurs maisons et force plusieurs d'entre eux à s'enfuir en toute hâte de la ville.

A la tête de la résistance s'était placé le gonfalonier Sylvestre de Médicis, membre de cette famille riche, industrieuse et puissante, qui, depuis un siècle, avait déjà donné à la république des magistrats aussi habiles que populaires[1]. Sylvestre de Médicis, élevé au gonfalonat en 1378, était trop connu par son patriotisme éprouvé, et sa famille avait donné trop de gages à la cause des guelfes, pour que le tribunal dont il se déclarait l'adversaire osât l'exclure de sa charge par une *admonition*. Il proposa donc d'adoucir la loi des suspects, qui plaçait tant de citoyens sous une perpétuelle menace d'ostracisme, de rendre les charges publiques accessibles à ceux qui en avaient été écartés, enfin de restreindre le pouvoir excessif des capitaines du parti guelfe. Mais telle était la terreur qu'ils inspiraient encore, que la proposition ne fut point accueillie. Cependant une balie[2], ou conseil extraordinaire, fut alors nommée pour accomplir

[1] Les Médicis sont cités par Villani comme figurant, en l'année 1304, parmi les chefs de la faction des Noirs. Plus tard, en 1343, l'un des membres de cette famille s'étant signalé par son opposition à la tyrannie du duc d'Athènes, fut décapité sous l'administration de ce prince. (Cf. Villani, liv. VIII, ch. LXXI, et liv. XII, ch. II.) — On a lieu d'être surpris que, nonobstant ces témoignages, Roscoe indique le siége de Scarperia, en 1351, comme l'époque où les Médicis apparaissent pour la première fois dans l'histoire.

[2] La *Balie*, mot dont la signification peut se traduire par *faculté* ou *pouvoir*, était une sorte de dictature confiée à un petit nombre d'hommes, plus souvent à un

une réforme dans l'État, et elle prit une de ces demi-mesures qui, en temps de révolution, surexcitent les partis, en ne satisfaisant aucun d'eux. En effet, les *ammoniti* furent de nouveau éloignés des emplois pour trois ans, et la faction guelfe fut maintenue au pouvoir, moyennant quelques restrictions imposées à l'exercice de son omnipotence. Cet arrangement inattendu causa une égale irritation et au menu peuple, et aux hommes placés sous le coup de l'*admonition*. Depuis longtemps une inimitié violente animait les arts mineurs contre les arts majeurs qui, comprenant les banques, les fabriques, le haut commerce et les professions libérales, étaient, pour la plupart, attachés au parti guelfe, c'est-à-dire à la faction dominante. Or les arts mineurs, composés de détaillants et d'hommes exerçant des états mécaniques, voyaient avec une jalousie extrême la prééminence d'une oligarchie commerciale, qui alors était tout dans la république, tandis qu'eux-mêmes, exclus du pouvoir, aspiraient vivement à y participer.

C'est, comme on l'a remarqué, le propre de toute institution politique de paraître injuste, exclusive et appuyée sur une base trop étroite à ceux qui ne peuvent y prendre part, et qui voient les choses d'en bas, au lieu de les considérer par leur sommité. L'insurrection des tisseurs de laine et des *ciompi* va nous en fournir une nouvelle preuve. Si les arts mineurs se plaignaient de n'être point admis aux priviléges dont jouissait l'aristocratie financière et industrielle, au-dessous d'eux s'agitait, en réclamant les mêmes droits, une classe nombreuse de citoyens, composée d'hommes de métier et d'artisans qui, placés en dehors des vingt et une corporations privilégiées, étaient tenus dans une sorte de dépendance par ceux des arts avec lesquels leur industrie les mettait journellement en rapport. Ainsi, à la corporation de la draperie, la plus riche de toutes se rattachaient les différents ouvriers employés à la fabrication des draps, tels que les cardeurs de laine, les tisserands et les teinturiers[1]. Tout

conseil dont la mission était temporaire et avait un but déterminé. Ce conseil fut d'abord formé de dix personnes, et il finit par n'être plus qu'un tribunal de police et de judicature criminelle. Il fut aboli, en 1788, par le grand-duc Léopold et remplacé par un *président* également chargé de la police judiciaire.

[1] Selon le témoignage de Villani, dès avant l'année 1340, trente mille artisans vivaient de la main-d'œuvre appliquée à l'art de la laine, qui comptait à Florence plus de deux cents fabriques, magasins ou boutiques. On y fabriquait de soixante-dix à quatre-vingt mille *panni* ou pièces de draps, dont la valeur s'élevait à un million deux cent mille florins d'or. Les boutiques de *callimala*, ou comme rce de draps étrangers, dits rançais, retouchés et améliorés par les fabricants de Florence, étaient seulement au nombre de vingt; mais elles achetaient chaque année pour trois cent mille florins d'or de draps venus de France, d'Angleterre, de Flandre et 'Espagne, que les marchands florentins exportaient en Orient, en Grèce, sur tout

en se plaignant de l'incapacité politique dont ils étaient atteints, ces artisans prétendaient, en outre, qu'ils étaient opprimés par les fabricants qui ne leur donnaient pas un salaire suffisant pour leur travail, ajoutant qu'ils ne pouvaient obtenir justice quand ils s'adressaient au consul, leur juge en matière civile. Enfin, après ces ouvriers, venait la plèbe proprement dite, composée de gens sans profession, ou de simples journaliers, qu'on désignait sous le nom de *ciompi*. Dans l'état de surexcitation où se trouvait encore la population, cette classe était la plus dangereuse, parce que vivant au jour le jour et ne possédant rien, elle avait tout à conquérir, sans aucun intérêt à compromettre. Elle allait donc, par une nouvelle insurrection, suivre l'exemple, qui lui avait été donné, et justifier ces graves paroles de Machiavel, paroles que devraient méditer tous les promoteurs de coups d'État ou de mouvements révolutionnaires : « Que celui qui provoque un changement dans un État ne s'imagine point qu'il pourra arrêter le mouvement à son gré, ou bien le diriger suivant ses desseins. »

Un mois s'était à peine écoulé depuis la sédition précédente, qu'une seconde émeute, cette fois excitée par les seuls *ciompi*, vint encore troubler l'intérieur de Florence. Favorisé par la surprise, la faiblesse et le mécontentement des classes supérieures, presque toujours inertes et impuissantes au début d'une insurrection populaire, le soulèvement des *ciompi* ne rencontra d'abord aucun obstacle. Pendant trois jours la cité fut à la merci d'une populace d'autant plus violente, qu'elle se voyait sûre de l'impunité. Toutefois, après s'être donné pleine carrière, les révoltés se ravisèrent sous l'influence du bon sens qui finit toujours par prévaloir sur les multitudes, qu'un aveugle entraînement a jetées hors de leurs voies. Ils se contentèrent de demander qu'on créât deux nouvelles corporations pour les métiers jusqu'alors dépendants ; que la dernière classe du peuple formât également une compagnie distincte, et que sur les huit prieurs composant la Seigneurie, trois fussent choisis dans les grands arts, trois dans les arts mineurs, et deux dans les compagnies récemment instituées. Comme les conseils réunis apportaient quelque retard à sanctionner ces innovations, moins inacceptables pourtant que l'oligarchie bourgeoise l'avait craint d'abord, un nouvel accès de fureur agite le menu peuple, et le pousse aux dernières violences. Les portes du palais de la Seigneurie sont brisées, les prieurs obligés de prendre la fuite, et dans la salle du conseil il ne reste plus, selon le mot d'un historien, « même l'apparence d'une magistrature

le littoral de la Méditerranée et jusque dans les pays même où les étoffes avaient été primitivement fabriquées.

légalement constituée, pour jeter le voile de la loi sur les excès de l'anarchie[1]. » Jamais peut-être, à la suite de discordes civiles ou de désastres extérieurs, la république, au dire des contemporains, ne s'était trouvée dans une crise plus périlleuse. Par un de ces caprices du sort, qui se jouent du sort des peuples, ce fut l'excès même du danger qui sauva Florence, et, circonstance extraordinaire! son salut lui vint de ce qui semblait devoir la perdre.

Au moment où le peuple furieux se précipitait dans le palais, le hasard voulut que l'étendard de la justice, arraché des mains de l'officier qui le portait, tombât entre celles d'un cardeur de laine, appelé Michel Lando. Cet homme, à demi couvert de mauvais habits, les jambes nues et les pieds sans chaussures, était venu là comme les autres, et rien n'indique que précédemment il se fût fait remarquer dans le tumulte. A l'aspect du gonfalon qu'il agite, la multitude qui venait de jeter à bas un gouvernement sans avoir la conscience des moyens propres à en élever un autre, ne prend conseil que d'une étrange et soudaine inspiration. Elle proclame immédiatement Michel Lando gonfalonier, seigneur de Florence, en le chargeant de réformer l'État ainsi qu'il lui conviendrait. Heureusement pour la république, il se trouva que Michel Lando, bien que sorti des derniers rangs du peuple, et dépourvu de toute instruction, n'était pas un homme ordinaire. A un esprit juste et droit il joignait un caractère intègre et surtout une volonté énergique. Porté soudain au pouvoir par le souffle inconstant d'une révolution, il saisit le gouvernail d'une main ferme, et sut tenir tête à l'orage. Avec un merveilleux instinct pratique, qui se rencontre souvent dans l'histoire si agitée des républiques italiennes, il comprit les devoirs ainsi que la responsabilité de sa position, et jugea que sans l'ordre la liberté n'était qu'un vain mot. Les mesures vigoureuses qu'il prit eurent bientôt mis un terme à l'anarchie qui régnait dans la ville comme dans le gouvernement. Il fit dresser une potence sur la place du palais, et après avoir ordonné qu'on y pendît le *bargello*, ou chef de la police[2] que le peuple détestait pour ses violences, il rendit, au pied même du gibet, une ordonnance qui menaçait d'un châtiment semblable quiconque serait reconnu coupable d'attentat contre les personnes ou les propriétés. La balie lui ayant été confirmée, aussi bien qu'aux autres magistrats, il s'empressa de procéder à la réor-

[1] Hallam, *l'Europe au moyen âge*, t. II, p. 116.

[2] La *bargello*, par une disposition applicable à plusieurs autres fonctions, ne pouvait être choisi que parmi les étrangers. C'est ce qui avait lieu aussi pour le *capitaine du peuple*, *l'exécuteur des ordonnances de la justice* et *l'officier de la marchandise*, qui présidait le tribunal de commerce composé de six membres élus parmi les citoyens de la ville.

ganisation des pouvoirs publics, selon les bases posées à la suite de la dernière insurrection.

Vainement les huit commissaires de la guerre, satisfaits de voir le parti guelfe aussi profondément humilié par les effets de cette même insurrection, s'imaginèrent qu'à leur tour ils étaient les maîtres, et voulurent nommer eux-mêmes les prieurs. Michel Lando qui tenait à faire respecter l'autorité dont il était revêtu, leur notifia par un message, qu'étant l'élu du peuple, il n'avait nullement besoin de leurs services. Il s'occupa ensuite de procéder, par la voie régulière du scrutin, à la nomination de neuf prieurs nouveaux, qui furent choisis par tiers dans les arts majeurs, les arts mineurs et les trois classes établies en dernier lieu. A ce conseil essentiellement démocratique fut dévolue la tâche de rétablir l'ordre, de pourvoir à tous les besoins de l'administration, et, résultat plus difficile à obtenir, de ramener le menu peuple des agitations de la rue aux paisibles occupations de l'atelier. Mais déçus dans leur attente, les *ciompi* qui avaient contracté les habitudes d'une vie oisive et désordonnée, se déclarèrent fort peu satisfaits de réformes toutes politiques, et demandèrent, la menace à la bouche, que la question des salaires, bien plus importante pour eux, fût définitivement réglée. Le gonfalonier tenta de leur faire comprendre qu'user de violence, ce serait porter une grave atteinte au gouvernement de leur choix, et qu'ils devaient attendre que leurs réclamations fussent soumises par lui à un examen consciencieux. Voyant que la raison n'agissait pas sur eux, et qu'un soulèvement se préparait encore, il fit appel aux citoyens des grands et petits arts. Au moment où les membres d'une nouvelle balie que les *ciompi* venaient d'instituer à Santa Maria Novella, se présentaient insolemment au palais de la Seigneurie pour y braver le gonfalonier, celui-ci, après les avoir sommés de se retirer, tira son épée, et les chassant jusqu'au bas de l'escalier, il les fit arrêter tous. Ayant ensuite ordonné qu'on sonnât la grosse cloche du beffroi, il monta à cheval, suivi de la milice des arts, et parcourut la ville où il dispersa partout les séditieux aux cris de « Vive la liberté! à mort ceux qui veulent nous livrer à un tyran ! »

La force resta donc à la loi ; mais le cardeur de laines y perdit sa popularité. Il eut le sort commun à ceux qui, placés en face de partis extrêmes, résistent avec un égal courage aux passions démagogiques et aux violences réactionnaires. En butte à la haine de l'oligarchie guelfe, qu'il avait chassée du palais de la Seigneurie, accusé de trahison par les *ciompi* qu'il n'avait pas voulu y laisser siéger illégalement, il ne trouva qu'un faible concours auprès des arts mineurs qui prétendaient se servir de lui comme d'un

instrument pour dominer les autres classes. Au milieu de ces amers dégoûts qui signalèrent la fin de son gonfalonat, il se démit noblement de sa charge, ayant donné le rare exemple d'un homme qui porté, comme par surprise, des bas-fonds de la société aux sommets ardus de la puissance, en use avec modération, et l'abdique au temps voulu, sans en avoir été un seul instant ni étourdi, ni enivré. Quand il quitta le palais du gouvernement pour rentrer dans son humble demeure, où, plus tard, la rancune vindicative des factions devait venir troubler son repos, une foule immense de citoyens l'accompagna pour lui faire honneur. Devant lui marchaient les pages de la Seigneurie, portant une lance et un bouclier aux armes du peuple, et conduisant un cheval richement caparaçonné, don que les magistrats, ses successeurs, lui avaient offert comme gage de la reconnaissance publique. Ces témoignages d'estime, dont tous les historiens de Florence, quelle que soit leur opinion politique, se sont fait volontiers les interprètes, attestent par leur unanimité même que, dans un temps de révolution, la partie saine de la population savait peut-être plus de gré à Michel Lando du mal qu'il avait empêché, que du bien qu'il avait pu faire.

Le passage de ce plébéien au gonfalonat fut suivi de conséquences non moins étranges que l'avait été son avénement à la magistrature suprême. Les arts mineurs et les *ciompi* eux-mêmes craignirent qu'il ne se rencontrât point dans le menu peuple un homme capable de relever et de soutenir aussi dignement l'honneur de sa classe. Le choix souvent aveugle du scrutin tiré au sort avait désigné pour gonfalonier de justice un autre cardeur de laine; mais ce parvenu fit preuve d'une si grossière incapacité et d'une conduite si révoltante, qu'il ne tarda pas à être honteusement déposé. Cette dernière expérience, en faisant tomber dans le mépris universel un gouvernement issu de la plèbe, ramena forcément les autres classes au pouvoir. Les charges publiques furent partagées, en proportions à peu près égales, entre les sept grands arts et les seize corporations inférieures, de sorte que celles-ci finirent, quand le calme fut rétabli, par profiter plus que les autres classes de la révolution dont elles avaient donné le signal. Trois hommes qui en avaient été les principaux auteurs, et qui appartenaient à de grandes familles, devinrent alors les chefs de la république : c'étaient Benoît Alberti, Georges Strozzi et Thomas Scali. Grâce à une milice bien organisée, ils maintinrent le menu peuple dans la dépendance; mais ils ne purent dompter aussi facilement l'aristocratie guelfe dont les amendes, l'exil et la prison avaient irrité, et nullement abattu la résistance. Les violentes persécutions exercées contre leurs adversaires politiques par les nouveaux dépositaires du pouvoir ne firent qu'enve-

nimer des haines qui fermentaient depuis longtemps. Le sang des Albizzi versé injustement sur l'échafaud cria bientôt vengeance. A la suite d'un autre attentat dont Scali se rendit coupable en arrachant un criminel aux mains de la justice, une réaction soudaine se produit dans Florence. Les rues se remplissent de citoyens armés qui crient « Vivent les guelfes ! » et le parti aristocratique, après avoir été éloigné du pouvoir pendant trois années, parvient à ressaisir son ancienne prééminence. Soit calcul politique, soit modération, il n'abusa point de son triomphe. Les rigueurs qu'on avait autrefois déployées contre les *ammoniti* ne furent pas renouvelées. On abolit seulement les deux nouvelles corporations créées en faveur des petits métiers, et l'on réduisit à un tiers la moitié des emplois que les arts mineurs avaient eus à leur disposition.

Ainsi fut définitivement vaincu et comprimé à Florence un soulèvement populaire rappelant, sous plus d'un rapport, ceux qui dans le même siècle, éclatèrent en Italie et dans plusieurs autres contrées de l'Europe. Ne soyons pas surpris de ces mouvements partis d'en bas, qui sans aucune espèce d'entente, sans aucun lien de solidarité, mais procédant de la même cause et tendant au même but, se reproduisent sur différents points, à des intervalles presque périodiques. Ils accusent alors un malaise social qui, malgré la distance des temps, mérite encore aujourd'hui de fixer l'attention du moraliste, en lui inspirant tout à la fois un sentiment de compassion pour des maux longtemps supportés, et d'indulgence pour des hommes encore plus malheureux que coupables. Qu'on en soit bien convaincu, la revendication de droits politiques, peu compris et peu enviés de multitudes ignorantes et vouées à un pénible labeur, n'était qu'un prétexte mis en avant pour motiver des insurrections dont, au quatorzième siècle, comme à toute autre époque, les meneurs recueillaient seuls les fruits. Le mal n'était point là, et pour être plus caché, il n'en était que plus grand, plus irremédiable. La vraie cause de ces agitations fébriles, c'est que l'humanité souffrait, et ce qui est plus grave, elle était lasse de souffrir. Elle était arrivée aux derniers temps du moyen âge, à cette période transitoire et critique où se rappelant avec tristesse les douleurs du passé, elle se sentait inquiète et troublée, dans son ignorance des nouvelles destinées que lui réservait l'avenir. Si les classes privilégiées, si la bourgeoisie et les gens de commerce se ressentaient des grandes calamités de l'époque et du mal accablant qui oppressait les âmes, combien n'en souffraient pas davantage les classes deshéritées qui, outre la guerre, la famine et la peste, avaient de plus à subir la misère qui pousse l'homme au mal, ou la servitude qui le dégrade et l'abrutit ?

La religion, qui est la consolatrice de toutes les douleurs, parce qu'elle est la source de toutes les espérances, venait bien, il est vrai, par ses enseignements et ses institutions de charité, adoucir les maux de la vie présente, en les offrant comme autant de moyens d'arriver plus sûrement aux félicités de la vie future. Mais quelque admirable que fût cette prévoyance du génie chrétien d'avoir fait de la pauvreté un mérite, de la patience à souffrir un titre à une éternelle rémunération, les âmes d'élite pouvaient seules, dans les diverses conditions où la Providence les avait placées, s'élever à une telle hauteur d'abnégation et de vertu. Pour la plupart d'entre elles mourir vivantes au monde, s'ensevelir dans le cloître comme dans un tombeau, afin d'y mourir une seconde fois à elles-mêmes, voilà ce qui était devenu le but essentiel, le but final de la vie. Tel il apparaît dans les ouvrages mystiques ou ascétiques, si nombreux en ce siècle; tel il est indiqué par un Italien, Albertino de Casali, qui le premier composa une *Imitation de Jésus-Christ;* tel on le retrouve enfin à chaque page du beau livre portant le même titre, et dont l'auteur, sublime inconnu, a si bien compris l'abattement et les angoisses de ses contemporains, en cherchant à consoler leur commune désespérance par l'image d'un Dieu souffrant et mourant sur la croix. Beaucoup, sans nul doute, se ralliaient à ce divin modèle. Penchés péniblement sur le sillon ou bien sur le métier arrosés de leurs sueurs et de leurs larmes, ils creusaient, ils travaillaient sans relâche, et se rappelant Jésus flagellé et crucifié, ils se résignaient à leur calvaire en songeant aux douleurs du Golgotha.

Mais en dehors de cet idéal auquel tous ne pouvaient atteindre, il y avait la réalité avec son triste et hideux cortége. La réalité, c'était l'agglomération, surtout dans les villes, de créatures ignorantes et misérables, incapables de s'élever au-dessus des idées comme des besoins les plus vulgaires, et pourtant, malgré leur déchéance, gardant en soi le vague instinct de leur céleste origine et de leur immortelle destinée. Exclus de la salle du festin, ces affamés se demandaient parfois, les jours où ils avaient et plus soif et plus faim, quand viendrait leur tour de prendre part au banquet où, plus favorisés qu'eux-mêmes, tant d'autres venaient s'asseoir. A force d'attendre en vain, ils finissaient par perdre patience, et devenaient furieux de désespoir. Alors des profondeurs de la société où ils avaient fermenté longtemps, s'élevaient tout à coup des amas de convoitises inassouvies, de haines comprimées, de vengeances inexorables, qui faisaient explosion comme les feux d'un volcan qui éclate. Ces éruptions intermittentes qui troublent le quatorzième siècle, que sont-elles autre chose que les insurrections populaires excitées à Rome et à Venise au temps de Rienzi et de Marino Faliero, le soulèvement des Jacques

en France, celui des artisans de Flandre et d'Angleterre sous le brasseur Arteweld et le forgeron Watt Tyler, et enfin la révolte des *ciompi* à Florence[1]. Graves et redoutables symptômes dans lesquels les gouvernements ou les partis contraires ne voyaient alors que de méprisables tentatives, mais que l'histoire doit considérer comme les signes précurseurs et lointains du problème économique qui, posé à la fin du dernier siècle, agite aujourd'hui plus que jamais le fond des sociétés modernes.

Durant la période qui va suivre l'insurrection de la plèbe à Florence, aucune autre révolution armée ne viendra troubler la république. S'appuyant sur l'ancienneté de ses titres aussi bien que sur son opulence, et mettant à profit les leçons du passé, l'aristocratie guelfe garda, sous la direction des Albizzi, une prépondérance qu'elle sut concilier avec un certain esprit de justice et le respect, au moins apparent, dû aux lois et aux droits des citoyens. Quoi qu'il en soit, après avoir tracé, avant d'arriver aux Médicis, cette esquisse de l'histoire intérieure de Florence, il convient d'en tirer encore, outre les déductions générales qui précèdent, un autre et non moins salutaire enseignement. Elle suffit à faire voir, ainsi que le remarque l'historien Hallam, que le gouvernement de cette fameuse république était loin d'offrir une garantie parfaite aux droits civils ou à la tranquillité publique. Ses dissensions intestines, comme celles d'Athènes ou de Rome, peuvent être un sujet de triomphe pour les adversaires des constitutions libérales. « Mais le philosophe impartial, ajoute avec raison l'écrivain anglais, n'ira pas chercher son terme de comparaison dans une perfection idéale, ni même dans le bien réel qui a été obtenu, soit dans l'incomparable constitution de notre pays, soit dans quelques-unes des républiques de l'Europe moderne. Pour s'en tenir à une exacte appréciation, il faut juger les hommes et les institutions du quatorzième siècle d'après les hommes et les institutions de la même époque. Or qui n'eût mieux aimé être alors citoyen de Florence que sujet des Visconti à Milan? Il arrive quelquefois qu'en jetant un coup d'œil rapide sur l'histoire, on se fait une idée exagérée des vices des États libres, et qu'on perd de vue les maux inséparables du pouvoir tyrannique. La franchise hardie des historiens républicains, et la craintive servilité des écrivains qui vivent sous une monarchie absolue, tendent également à nous induire en erreur sur la prospérité relative des nations. Les actes de violence et de désordre

[1] Voici les dates auxquelles correspondent ces insurrections populaires. L'entreprise d'Arteweld commença en 1336 ; la proclamation de la république à Rome par Rienzi eut lieu en 1347 ; la tentative de Marino Faliero pour soulever le peuple à Venise fut réprimée en 1355 ; la jacquerie éclate en 1358 ; la révolte des ciompi, en 1378, et le soulèvement excité par Watt Tyler en 1385.

qui peuvent troubler un État libre sont recueillis avec soin et transmis à la postérité dans tous leurs détails ; on met le même soin à ensevelir à jamais dans l'ombre les excès de la tyrannie[1]. »

## IV

Différente des révolutions de 1378 et de 1382, celle qui fit passer le pouvoir des Albizzi aux Médicis fut lente, progressive, et s'accomplit sans violente secousse. Longuement préparée par l'habileté politique de la riche et puissante famille qui devait en recueillir tous les avantages, facilitée par des circonstances locales et des événements extérieurs qui en accélérèrent le dénoûment, elle eut pour résultat de faire passer le peuple florentin des viriles agitations du gouvernement démocratique au calme mais énervant régime d'une monarchie bourgeoise. Pendant le cours du quinzième siècle, on va donc voir Florence, la plus prospère des républiques italiennes, perdre peu à peu ses libertés, déchoir de son prestige aux yeux de l'Italie et de l'Europe, et ne plus chercher que dans les jouissances données par la culture des lettres et des arts une compensation aux biens précieux qu'elle a perdus. C'est après avoir atteint le point culminant de sa puissance et de sa richesse, c'est après avoir affermi sa domination sur les villes de l'intérieur, subjugué Pise, son ancienne rivale, acquis le port de Livourne, qui ouvrait de nouvelles voies à son commerce, qu'elle sera conduite, par une pente irrésistible, vers la révolution nouvelle qui devait anéantir de fait, sinon de droit, sa vieille constitution républicaine. Une pareille transformation, examinée dans les moyens comme dans les personnages qui la produisirent, ne saurait être un stérile sujet d'études pour nous, qui appartenons à la mobile et curieuse génération du dix-neuvième siècle. Si les événements de notre époque, agitée par tant de mouvements révolutionnaires, nous ont montré plus d'une fois comment les royautés s'en vont, il ne sera peut-être pas indifférent de voir aussi comment, il y a quatre cents ans, finissaient les républiques.

Malgré les efforts employés par les Albizzi pour maintenir leur puissance, malgré la modération relative qu'ils montrèrent dans le gouvernement, la crainte de perdre leur autorité les entraîna fatalement à des mesures de répression auxquelles ont recours les pouvoirs qui n'ont d'autres bases que la force et la réaction d'un parti. En 1393, sous prétexte de comprimer un mouvement favorable à

[1] Hallam, *l'Europe au moyen âge*, t. II, p. 120.

leurs adversaires, ils se crurent en droit de violer l'ancienne constitution de Florence. Non contents d'avoir créé d'abord une *balie* temporaire qui nommait directement les magistrats, au lieu de les élire par la voie du sort, ils ne craignirent pas ensuite de porter atteinte à la sincérité des scrutins périodiques, en les disposant de façon à exclure des bourses où les noms étaient placés, tous les ennemis de la faction dominante. Enfin, pour mieux assurer leur puissance, ils créèrent en 1411 un conseil dit des *Deux cents*, exclusivement composé de personnes ayant rempli de grandes charges depuis l'époque où remontait la prédominance du parti guelfe. Or, avant d'être soumises aux conseils législatifs, toutes les propositions devaient être discutées par la nouvelle assemblée, qui formait dans la république une sorte de tribunat. Toutes ces précautions décèlent un pouvoir faible qui n'est pas sûr de vivre. Aussi les actes illégaux que commirent les Albizzi établirent-ils des précédents non moins dangereux pour leur autorité que funestes à la liberté de leur pays.

Pendant ce temps, à côté d'eux, grandissait dans l'ombre une famille depuis longtemps aimée et estimée à Florence, et que les rigueurs du parti victorieux avaient ménagée, parce qu'elle était, comme on l'a dit, trop prudente pour offrir le moindre prétexte à la persécution, trop riche et trop populaire pour qu'on pût la persécuter impunément. C'était la famille des Médicis, une des plus distinguées de la noblesse plébéienne. On a vu précédemment comment Sylvestre de Médicis, après avoir donné le premier signal de la révolution démocratique qui, en 1378, renversa le parti guelfe, s'était volontairement retiré des affaires publiques, ne voulant pas être plus responsable des excès tumultueux de la plèbe que des violences arrogantes de l'aristocratie. En se tenant ainsi à l'écart, il parvint à échapper aux proscriptions dont plusieurs membres de sa famille furent frappés à la suite de la réaction de 1382. Après Sylvestre, Jean de Médicis devint, au commencement du quinzième siècle, le chef de cette maison, dont le patronage, de plus en plus cher au peuple, était regardé par lui, sous le nouveau régime, comme l'espoir et la sauvegarde de ses libertés compromises[1]. Jean poursuivit avec autant d'habileté que de succès la politique tout expectante de sa famille. Son immense fortune, sa munificence inépuisable, augmentèrent un crédit et une renommée qui de Florence s'étendit au loin, grâce à ses vastes relations de commerce et aux prêts d'argent qu'il faisait aux princes italiens ainsi qu'aux souverains étrangers. Comme son caractère

[1] Jean n'était point, comme on le croit généralement, proche parent de Sylvestre de Médicis. En parlant de ces deux branches de la famille, Ammirato dit qu'elles n'étaient unies que par des liens éloignés : « *Per lungo tratto allontanarsi.* »

le portait peu aux intrigues politiques, et qu'il était doux et modéré par nature, il n'essaya pas, ostensiblement du moins, d'user de son influence pour se créer un parti. Toutefois quand, en 1421, il fut désigné par le sort pour remplir les fonctions de gonfalonier, cet événement causa une grande sensation dans la ville, et prépara d'avance, selon Machiavel, la révolution qui devait avoir lieu quinze années plus tard[1]. Sans abuser des avantages que lui donnait cette haute magistrature qui venait se joindre à son influence personnelle, il persévéra dans la voie prudente qu'il s'était tracée, et se contenta de s'opposer aux nouveaux empiétements des Albizzi sur les droits que la constitution laissait encore au peuple. Se fiant à la modération et à la loyauté de ce noble adversaire, le parti qui gouvernait l'admit d'autant plus volontiers à tous les honneurs publics qu'il paraissait moins les rechercher. Nommé plusieurs fois du conseil des prieurs, il fut appelé, après son gonfalonat, à faire partie des Dix de la guerre, et chargé ensuite de diverses ambassades auprès du roi Ladislas de Hongrie, du pape Alexandre V et de la république de Gênes.

Jean de Médicis, dans ces diverses fonctions, avait toujours montré autant d'habileté que de désintéressement personnel. Il en donna encore une preuve éclatante à la suite des revers que Florence essuya dans la guerre contre Philippe Visconti, duc de Milan. C'était en 1424. Le traité conclu quelques années auparavant avec le seigneur du Milanais avait été rompu[2], et l'armée florentine, qui avait déjà subi plusieurs échecs, venait d'être surprise dans une plaine fangeuse et honteusement mise en déroute[3]. Se voyant, sans troupes et sans alliés, en présence d'un ennemi puissant, Florence était plongée dans la consternation. Elle crut alors devoir prendre à sa solde le comte Oddo, fils du célèbre condottiere Braccio de Montone qui, tout récemment, dans une autre guerre entre les Angevins et les Aragonais, avait été vaincu et fait prisonnier près d'Aquila, et, de désespoir, s'était laissé mourir de faim. En même temps, Nicolas Piccinino, le plus renommé des capitaines qui eussent servi sous les ordres de Braccio, avait été adjoint à son fils, ainsi que d'autres chefs d'aventure qui devaient re-

[1] Machiavel, *Istor. fiorent.*, liv. IV.

[2] Par ce traité, signé en 1419, il avait été convenu qu'au delà de la Magra et du Panaro, les Florentins ne se mêleraient point de ce qui se passait en Lombardie et en Ligurie, de même que, passé lesdites limites, il était interdit au duc de s'immiscer dans les affaires de la Toscane et de la Romagne.

[3] Ce qui justifie les observations des historiens du temps sur la mollesse avec laquelle combattaient alors les troupes italiennes, c'est que « dans une si grande déroute qui fit tant de bruit en Italie, dit Machiavel, l'armée ne perdit que Ludovico d'Obizi et deux des siens qui, étant tombés de cheval, restèrent ensevelis dans un bourbier. »

lever l'honneur des armes florentines. Mais comme le trésor était vide et que le peuple murmurait contre les nouveaux impôts qu'il fallait lever pour l'entretien des troupes, Jean de Médicis, qui avait blâmé cette guerre, oublia tout esprit d'opposition et ne songea qu'à venir en aide à la détresse de la république.

Après avoir pourvu aux dépenses les plus pressantes, il prit de sages mesures pour que le poids d'une guerre déjà si onéreuse ne retombât point, comme il arrivait souvent, sur les citoyens les moins aisés. En vain les grands, qui espéraient ressaisir le pouvoir à la faveur de l'anarchie, voulurent profiter des circonstances pour exciter les plébéiens à la révolte, en prescrivant aux collecteurs d'user d'une rigueur extrême dans la perception des taxes, et même de mettre à mort quiconque refuserait le payement; en vain un certain nombre de notables, assemblés à San Stefano, et ayant à leur tête Renaud d'Albizzi et Nicolas d'Uzano, pressèrent Jean de Médicis de se réunir à eux pour réformer la constitution dans l'intérêt des classes supérieures et opprimer le peuple par la force : Jean de Médicis résista énergiquement à ces suggestions intéressées, bien qu'il fût pressé d'y satisfaire par ses parents eux-mêmes et par Cosme, son fils aîné, qui tous le blâmaient de compromettre par ses refus la grandeur de sa maison et l'avenir de son parti. Bien loin de vouloir, par des mesures violentes, déchaîner de nouveau la guerre civile entre les différentes classes de la population, il ne songea qu'à les ramener à la concorde, en réalisant un grand acte de justice qui depuis quelque temps germait dans sa pensée[1]. Il proposa donc et fit rendre une loi ayant pour objet de répartir plus également les nouvelles contributions suivant la quotité des biens meubles ou immeubles de chacun, et cette loi, appelée *catasto*, ou *cadastre*, fut mise en vigueur au mois de mai 1427. Ce fut une véritable révolution dans le budget et l'administration financière de l'État : révolution salutaire, cette fois, puisqu'à partir de cette époque les taxes ne furent plus arbitrairement perçues, et que la répartition de l'impôt se fit légalement d'après la fortune de chaque citoyen. Une si équitable mesure, d'autant plus louable de la part de son auteur, qu'elle abolissait les priviléges des grandes familles auxquelles se rattachait celle des Médicis, fut mal accueillie de la noblesse florentine. Quant au peuple, il n'oublia jamais celui auquel il en était redevable, et il mit dès lors un certain orgueil à le saluer comme le plus zélé défenseur de ses droits et de ses libertés, sans se douter nullement que les fils de ce riche et généreux foulon seraient un jour les maîtres de Florence.

[1] Machiavel, *Istor. fiorent.*, liv. IV.

Jean de Médicis survécut peu à ces événements. Il mourut en 1429, après avoir fait à ses deux fils les plus sages recommandations, qu'on ne peut lire sans être vivement ému, tant on y retrouve dans un juste mélange les sentiments du père de famille et le patriotisme du citoyen[1]. En mourant, il emporta les regrets de toute la population, surtout ceux des pauvres et des malheureux, dont il n'avait cessé d'être le bienfaiteur[2]. S'il fut heureux, dans ses derniers jours, d'avoir empêché, par sa fermeté et sa prudence, le retour des troubles dans la ville, il eût été plus heureux encore de pouvoir conjurer par ses généreux efforts les nouveaux revers que Florence éprouva en reprenant les hostilités contre le duc de Milan. A la suite de la défaite de Zagonara, la plupart des villes fortes de la Romagne que possédaient alors les Florentins tombèrent, soit par la faiblesse de leur position, soit par la lâcheté de leurs défenseurs, au pouvoir d'Aguolo della Pergola, chef de l'armée milanaise. Au milieu de la défaillance générale des cœurs et des esprits dont cette période des annales italiennes fournit tant de preuves, citons du moins, en passant, un fait qui relève l'honneur militaire de cette triste époque, et atteste que les nobles sentiments n'étaient pas morts dans toutes les âmes. Le héros de cette action vraiment mémorable est Biagio de Melano, gouverneur de la forteresse de Monte Petroso qui, assiégé par les Milanais, se défendit avec une indomptable énergie. Furieux d'une résistance à laquelle il était peu accoutumé, l'ennemi se décida à mettre le feu à la forteresse, qui fut bientôt envahie par les flammes. Biagio, reconnaissant l'impossibilité de sauver la place dont la garde lui avait été confiée, fit jeter des draps et de la paille du seul côté que le feu n'avait pas encore gagné, et y laissa tomber ses deux fils en bas âge, en criant aux ennemis : « Prenez pour vous ces biens précieux que Dieu m'a donnés, et que vous avez le pouvoir de me ravir;

[1] Les dernières paroles de Jean de Médicis, pleines de simplicité, de bon sens pratique et si propres à diriger la conduite d'un chef populaire dans une république marchande, sont rapportées par Jean Cavalcanti, dans son *Histoire de Florence*, ouvrage inédit dont M. le chanoine Moreni a publié des extraits en 1821.

[2] Une belle et touchante inscription, gravée sur le tombeau élevé à Jean de Médicis dans l'église de San Lorenzo, qu'il avait fondée, rappelle ses services et ses bienfaits :

SI MERITA IN PATRIAM, SI GLORIA, SANGUIS, ET OMNI
LARGA MANUS, NIGRA LIBERA MORTE FORENT,
VIVERET HEU PATRIA CASTA CUM CONJUGE FELIX
AUXILIUM MISERIS PORTUS ET AURA SUIS.
OMNIA SED QUANDO SUPERANTUR MORTE, JOHANNES
HOC MAUSOLEO, TUQUE PICARDA JACES.
ERGO SENEX MÆRET, JUVENIS, PUER, OMNIS ET ÆTAS,
ORBA PARENTE SUO PATRIA MÆSTA GEMIT.

mais les biens que je possède en mon cœur, je veux dire l'honneur et la gloire, jamais je ne vous les livrerai, et jamais vous ne pourrez me les arracher. » Les assiégeants, pleins d'admiration pour son mâle courage, coururent sauver les enfants, et lui tendirent à lui-même des échelles et des cordes; mais lui, refusant tout secours, aima mieux périr dans les flammes que de se rendre, et surtout de devoir la vie aux ennemis de Florence. « Exemple tout à fait digne de la plus belle antiquité, dit l'historien qui le rapporte, et d'autant plus admirable qu'il est plus rare parmi nous. » L'ennemi rendit aux enfants devenus orphelins tout ce qui put être sauvé de Monte Petroso, et les renvoya à leur famille avec les plus grands égards. La république, de son côté, s'acquitta envers eux de la reconnaissance qu'elle devait à leur père, et pendant le reste de leur vie ils furent entretenus aux frais de l'État[1].

Cosme de Médicis, fils aîné de Jean, hérita d'une partie de son immense fortune, et de toute la popularité qu'avaient valu à son père ses vertus civiques et l'estime de ses concitoyens. Né à Florence, en 1388, le jour de la fête de saint Cosme, il en reçut le nom, qu'il devait illustrer autant par ses qualités personnelles, que par le nouvel éclat qu'il répandit sur sa famille et sur sa patrie. Il avait un peu plus de quarante ans, lorsque les circonstances, d'accord avec les secrets désirs de son ambition, le portèrent aux affaires publiques et le mirent à la tête d'un parti qui, sous sa direction, devint bientôt celui des Médicis. Au dire des contemporains, il était petit de taille et laid de visage, avec un teint olivâtre, un nez aquilin très-proéminent, les lèvres fortes, la bouche à demi entr'ouverte et quelque peu sensuelle. Ces défauts physiques étaient compensés par la noble élégance de ses manières, par un air toujours avenant, et une parole affable dont il usait volontiers pour se concilier tous ceux qui l'approchaient, quels que fussent leur rang et leur parti. Bienveillant et généreux par nature, il était trop bon platonicien pour ne pas croire à la puissance de la vertu. Mais, devenu sceptique par expérience, il croyait peut-être encore plus à la puissance de l'argent, car il connaissait les hommes qu'il avait étudiés, en politique plutôt qu'en moraliste, et il savait fort bien à quel prix s'achetaient les consciences de son temps. Aussi, lorsqu'il récapitulait le nombre infini de personnages, grands et petits, portés sur ses livres de comptes, disait-il parfois, en songeant qu'il tenait dans ses mains le fil d'or enlaçant tant de destinées : « Que n'ai-je Dieu pour débiteur ? » Dès que la voie fut ouverte devant lui, l'affermissement de la grandeur et de la puissance de sa maison devint l'objet de tous ses efforts, de toute sa po-

[1] Machiavel, *Istor. fiorent.*, liv. IV.

litique. Différent de son noble père qui, ainsi qu'on l'a vu, plaçait l'intérêt public au-dessus de l'intérêt des siens et de celui de sa caste, avant tout, le fils de Jean de Médicis se préoccupera du but qu'il veut atteindre, et il y sacrifiera les considérations ou les obstacles pouvant l'en détourner. Seulement, avec une rare habileté, il saura concilier les exigences de son ambition avec ce qui semblera être l'avantage de sa patrie, et, tout en faisant les affaires de sa famille, il se donnera le mérite et l'honneur de faire celles de la république. Quant aux moyens qu'il prit pour accomplir cette double tâche, il faut, pour les bien comprendre, se représenter d'abord et ce qu'avait été Florence dans le passé, et ce qu'elle pouvait être dans l'ère nouvelle qui se préparait pour l'Italie.

Au moyen âge, et surtout du douzième siècle au quinzième, l'influence de la patrie de Dante sur les destinées des divers États de la péninsule avait été considérable. Tandis qu'au-dessus des autres puissances, la papauté empruntait son prestige au plus grand principe d'ordre, à la religion, la république de Florence empruntait sa force au plus grand principe de progrès, à la liberté. « Florence, dit à ce sujet l'auteur du livre *Italie et Renaissance*, Florence est alors la ville italienne par excellence, le produit le plus pur et le plus brillant, l'image la plus fidèle et la plus parfaite de ce temps et de ce pays. Rome appartient à l'Europe, Venise à l'Orient, Gênes à la Méditerranée, Milan aux Lombards, Naples à la royauté méridionale; Florence appartient à l'Italie. Au quinzième siècle, elle en était comme aujourd'hui peut-être la vraie capitale, si la capitale d'une contrée est la ville qui la représente le mieux, celle qui résume le mieux son histoire. Mais, comme l'Italie n'a alors qu'une unité morale, Florence n'est aussi que la capitale morale de l'Italie. Sa suprématie sur le reste de la péninsule s'exerce surtout dans le domaine de l'intelligence; elle a pour expression l'idiome toscan, qui devient la langue littéraire de toute l'Italie. Ses victoires sont ses chefs-d'œuvre, qui lui conquièrent l'adhésion de toutes les intelligences, et qui les soumettent aux douces lois de la poésie et des arts[1]. »

Telle fut la gloire nouvelle que Cosme de Médicis voulut donner à sa patrie, en échange de la liberté qui allait lui être enlevée pour toujours. Son père avait été le patron des pauvres et des malheureux; il sera, lui, le Mécène des lettrés et des artistes. Mais avant d'exercer son influence dans ce brillant domaine des lettres et des arts, il était nécessaire de la fonder solidement dans l'ordre social et politique. Ce fut le premier soin auquel s'appliqua le chef de la maison des Médicis. Depuis que le gouvernement passager du *popolo minuto*, ou menu peuple, avait été renversé à Florence, la noblesse

[1] J. Zeller, *Italie et Renaissance*, p. 51.

d'une part, et de l'autre la riche bourgeoisie, avaient essayé tour à tour de mettre à profit tout mouvement insurrectionnel, pour reprendre la direction de la république. Plus heureux ou plus habile, le parti guelfe, s'appuyant sur le vieux renom qui le faisait regarder comme le défenseur exclusif des libertés locales, avait passé entre les autres partis, et il était parvenu à ressaisir le pouvoir. Son triomphe pourtant n'avait pas été assez complet pour réduire à l'impuissance les autres factions rivales. Tout vaincus qu'ils soient, les partis se relèvent toujours, parce qu'ils sont vivaces, irréconciliables comme les passions ou les intérêts qui les font naître. L'histoire des révolutions de Florence en donne surabondamment la preuve. Sous l'administration des Albizzi, les grands et les riches avaient repris peu à peu leurs habitudes de domination, et, abusant de leur position élevée, ils commettaient des injustices ou cherchaient à se constituer de nouveaux priviléges. Les efforts des Médicis pour déjouer ces tentatives ambitieuses, avaient soulevé contre eux une partie des grandes familles qui, profondément blessées de l'établissement du *catasto*, avaient reporté toute leur animadversion sur le fils et l'héritier de Jean, le promoteur de cette institution si équitable.

Cosme n'ignorait rien de ces violentes inimitiés. Il ne voulut pas cependant entrer en lutte ouverte avec elles ; mais il essaya de les désarmer en se servant des avantages que lui donnait une position toute exceptionnelle dans la république. Se rattachant à la fois à la noblesse de race par l'ancienneté de sa famille, à l'industrie bourgeoise par ses relations de commerce, enfin aux plus pauvres citoyens par les bienfaits dont il les comblait, à l'exemple de son père, il avait, pour ainsi dire, un pied dans tous les camps, et il en usa comme d'un moyen d'action pour augmenter chaque jour son influence. Ses succès, de plus en plus croissants, ne tardèrent pas à lui susciter des envieux. Des rivalités de commerce, alors toutes-puissantes sur l'esprit mercantile des Florentins, se joignirent bientôt aux haines politiques, afin d'arrêter dans sa marche une ambition qui devenait inquiétante. Parmi les grandes familles florentines, les Pazzi, les Pitti, les Acciajuoli étaient surtout animés d'une violente jalousie contre les Médicis. Faisant, comme eux, d'importantes affaires de banques, et, comme eux, aspirant aux premières charges de la république, ils étaient las de rencontrer partout sur leur passage des rivaux dont la concurrence, dans les opérations commerciales aussi bien que dans les intrigues politiques, leur devenait de plus en plus redoutable. Par suite même des évolutions qu'il avait subies, le gouvernement de Florence tendant, de démocratique qu'il était, à devenir oligarchique, les riches négociants qui devaient principalement leur crédit dans l'État à leur opulence, regardaient l'exercice des magistratures et du gonfalonat comme une sorte de monopole

héréditaire attaché à leur famille. Quand ils virent Cosme de Médicis, devenu le premier citoyen de Florence en même temps que l'allié des princes et des personnages les plus considérables de l'Italie, non-seulement leur enlever l'espoir de parvenir aux plus hauts emplois, mais encore étendre son commerce dans toute l'Europe et jusqu'aux confins de l'Asie, ils se liguèrent pour concerter ensemble sa perte.

Une guerre malheureuse de Florence contre Milan avait mis en relief le civisme de Jean de Médicis et accru sa popularité : une autre expédition non moins désastreuse contre les Lucquois, devait amener le bannissement, puis le retour triomphant de son fils Cosme. Attaquant, à l'occasion de ces nouveaux revers, les fautes commises par un gouvernement qui se rendait de plus en plus impopulaire, Cosme et ses partisans devinrent surtout, par leur opposition, odieux à l'imprudent Renaud d'Albizzi qui avait remplacé dans la direction des affaires publiques le sage Nicolas d'Uzzano. Unis à d'autres banquiers, aux Strozzi, aux Petrucci, aux Barbadori, les Albizzi profitèrent, en 1433, de la nomination d'un certain Guadagni à la charge de gonfalonier pour exploiter la haine que lui-même portait aux Médicis. Cupide et vénal, le nouveau gonfalonier fut acheté à prix d'argent. Cosme, accusé sans preuves d'avoir voulu asservir la république, fut arrêté, enfermé dans la tour de l'Horloge, et menacé de la peine capitale par le vil Guadagni, qui s'adoucit bientôt devant l'or que lui prodigua son captif. Malgré la promesse d'une commutation de peine, le prisonnier, qui connaissait les habitudes de son temps et de son pays, craignait d'être empoisonné secrètement, et pendant deux jours il refusa de prendre toute espèce de nourriture. Il ne céda enfin qu'aux énergiques protestations d'un chevalier, nommé Malavolti, à qui on avait confié le soin de le garder, et qui lui jura qu'il aimerait mieux mourir que de se rendre coupable d'un si lâche attentat. La peine ayant été commuée en un exil de cinq ans, le gouvernement vénitien, au sein duquel le chef des Médicis comptait des amis puissants, envoya cinq ambassadeurs à Florence pour intercéder en faveur de l'illustre banni. De son côté, le savant et vénérable Ambroise Traversari, général des Camaldules, vint de Ferrare dans le but de plaider auprès des magistrats florentins la cause de son ami et de son protecteur. Toutes ces tentatives furent inutiles. La balie, qui avait été créée tout exprès pour le condamner, maintint son arrêt, et Cosme, ainsi que ses partisans, dut partir pour l'exil. C'était une rude épreuve infligée au chef des Médicis ; mais il la supporta avec autant de dignité que de courage, et les événements nous feront voir bientôt comment il en sortit victorieux et plus puissant que jamais.

ALPHONSE DANTIER.

La suite prochainement.

# DÉCADENCE ET RÉORGANISATION

# DE L'ARMÉE FRANÇAISE

---

Il y avait peu de temps que la loi militaire de 1868, présentée par le maréchal Niel, avait été votée par la Chambre des députés, lorsqu'une institution nouvelle, *les conférences régimentaires*, fit son apparition dans l'armée française.

Afin de développer le goût du métier et des études spéciales qui s'y rapportent, il était prescrit de réunir tous les officiers dans chaque régiment, sous la présidence du lieutenant-colonel, et de faire discuter publiquement diverses questions dont le programme émanait du ministre de la guerre.

L'idée n'était pas sans danger, au point de vue de la discipline. Le président, naturellement porté à défendre les opinions officielles, se trouvait quelquefois très-embarrassé par l'argumentation libre et passionnée des sous-lieutenants. D'ailleurs, la discussion dépassait parfois le programme ministériel, pour s'égarer sur le terrain de la critique personnelle. Le ministre, plein d'illusions sur le prestige de l'autorité, s'attendait à des procès-verbaux approbateurs. Grand fut son étonnement, quand il apprit qu'une des premières questions discutées, la loi militaire de 1868, avait été l'objet des attaques de toute l'armée !

Aussitôt, ordre fut donné de brûler les procès-verbaux des conférences. Ainsi périrent les *cahiers* des vœux de l'armée, dont le ministre avait promis de prendre lecture, et qui s'évanouirent en fumée : c'est l'histoire de Gil-Blas et de l'archevêque de Grenade.

Et cependant, les critiques étaient sérieuses. Les officiers reprochaient à la loi de 1868 de créer des *forces apparentes* et de diminuer l'effectif *réel*, tout en l'augmentant *sur le papier;* de sacrifier l'intérêt du pays au besoin d'une popularité éphémère, en face des journa-

listes et des députés; de réduire l'armée régulière et d'exhiber derrière elle le fantôme d'une garde mobile *immobilisable;* d'affecter à cette dernière un budget dont l'insuffisance était patente; de rendre impossible son instruction, puisqu'on n'osait lui imposer, comme exercices, qu'un maximum de quinze jours par an; enfin, de ne point voir que l'alliage complexe d'une armée active, d'une réserve et d'une garde mobile ne serait guère homogène, et que cet ensemble ne serait pas mobilisable au moment d'une guerre, s'il n'était organisé à l'avance en corps d'armée, en divisions, en brigades actives, concentrées sur place, avec chevaux, vivres et munitions, avant d'être dirigées sur le théâtre de la guerre.

Comment le Corps législatif se montra-t-il assez peu clairvoyant pour accuser le ministre de *demander trop*, pour ne pas comprendre que le maréchal Niel, loin d'être intraitable, se laissait imposer chaque jour, par la gauche, des concessions qui ruinaient son système? Comment, d'un autre côté, la presse fut-elle assez aveugle pour dénoncer, avec l'acharnement qu'on sait, des préparatifs militaires dont l'insuffisance ne devait être plus tard que trop démontrée?

Tout cela paraît inexplicable aujourd'hui. La légèreté française perd si vite la mémoire! Mais ceux qui suivaient alors avec anxiété les débats du Corps législatif, n'ont pas oublié l'insouciance avec laquelle des députés, incapables d'approfondir un projet de loi, votaient sous la pression de quelques chefs de parti, au lieu de chercher par l'étude à se faire une opinion propre. Ceux qui lisaient les journaux, à cette époque, se rappellent aussi le ton de la presse française, frondeuse, à tort et à travers, pour se faire des lecteurs; ignorante, quand elle parlait des frontières et de la levée en masse; crédule, quand elle racontait naïvement la légende de 92; vaine, lorsqu'elle précédait *à Berlin* nos corps d'armée à peine organisés!

Les leçons de la campagne de 1870-71 nous ont coûté bien cher. Il a fallu de terribles désastres pour nous dessiller les yeux. Dieu veuille que tant de malheurs nous éclairent sur les fautes du passé et nous servent d'enseignements pour l'avenir!

*Frœshwiller*, *Forbach* et *Sedan* nous ont appris, à nos dépens :

Qu'on ne doit jamais se battre un contre quatre;

Que des soldats nourris des vaines promesses de l'intendance, et conduits par le général *Contre-ordre*, se débandent infailliblement;

Que les traditions napoléoniennes de grande stratégie se sont perdues dans les *fantasias* d'Afrique et dans les aventures du Mexique;

Que le zouave, ardent à l'attaque, mais trop nerveux après l'échec, ne vaut pas le *lignard* modeste et discipliné;

Que le sentiment du devoir, battu en brèche par le favoritisme, avait presque disparu dans l'armée, aussi bien chez le général qui

couchait au château, loin du camp, que chez l'officier de grand'garde qui se laissait toujours surprendre.

Un peu plus tard, la campagne *de la Loire* est venue nous apprendre :

Qu'une foule n'est pas une armée;

Que les hommes ne marchent pas sans souliers et sans pain;

Que les fusils ne tuent pas, quand le soldat ignore *la hausse;*

Que les avocats qui gagnent les procès perdent généralement les batailles;

Que le mélange de la politique avec les opérations militaires est funeste, et que la patrie est au-dessus de la république de droit divin.

La défense de Paris a eu aussi ses enseignements : On a compris, depuis lors, en effet :

Que les bourgeois armés ne peuvent être utiles contre l'ennemi que derrière des murailles ;

Que la vieille fortification est aussi mauvaise que la vieille artillerie.

Puis est arrivé le règne de la Commune, qui a démontré, à son tour, aux plus endurcis :

Que le drapeau rouge est le drapeau de l'incendie;

Que la garde nationale, même la meilleure, n'a jamais servi qu'à faire des révolutions;

Que les sergents de ville et les gendarmes ont du bon.

Pendant cette période, nous avons eu une seconde édition de la grande badauderie parisienne. Après avoir ajouté foi, pendant cinq mois, aux fait-divers-Schmitz et aux fictions de Gambetta, le peuple, dit le plus spirituel de l'univers, avait conservé une dose de crédulité assez forte pour accorder sa confiance aux célèbres télégrammes de la Commune : *Guerre à exécutive! Tout va bien! Versaillais repoussés!*

Enfin, l'entrée des troupes de l'ordre dans Paris, leur belle attitude, ont prouvé la force de la discipline et de l'organisation. On a senti la puissance d'une direction unique et d'un plan suivi.

La société menacée s'est ralliée à l'armée; l'armée, de son côté, s'est appuyée, avec soulagement, sur l'opinion publique si longtemps injuste pour elle, surtout à l'époque où les journaux n'étaient remplis que des prétendues *joyeusetés du sabre.*

Ces leçons nous profiteront-elles? Oui, si l'on ne met pas trop de précipitation dans l'élaboration de la future loi militaire. On assure, Dieu merci, que le ministre de la guerre se montrera aussi ferme contre les innovations imprévoyantes des ardents que contre les récriminations des routiniers. Mais il faut, en outre, que les mem-

bres de l'Assemblée nationale travaillent sérieusement les questions et ne comptent pas trop sur l'inspiration. Enfin, chose par-dessus tout essentielle, il faut que les réformes soient complètes, et qu'on ne recule devant aucune considération de personnes.

Le salut est à ce prix.

## I

Pour apprécier sainement la situation de l'armée française, il est indispensable de connaître à fond les vices essentiels qui ont amené la décadence de cette armée, et de rechercher les moyens de lui rendre la vie et la grandeur.

Tout observateur attentif et sagace peut constater la gravité du mal; mais, pour le guérir, il faut plus que la vulgaire habileté du praticien, car il s'agit de refaire un corps usé, abâtardi, de créer, pour ainsi dire, un tempérament nouveau.

Loin de nous donc la pensée de présenter un système complet, une sorte de projet de loi avec ses articles et ses chapitres. Nous nous bornerons à esquisser quelques grandes lignes, à exposer les principes dont on ne saurait s'écarter sans danger, à rappeler les axiomes d'expérience qui doivent servir de pierre de touche pour vérifier la portée pratique de la nouvelle loi militaire.

Cela posé, entrons immédiatement dans l'étude critique du système actuel par quelques considérations sur l'action du chef suprême de l'armée, le ministre de la guerre.

### I. — ACTION DU MINISTRE DE LA GUERRE.

Tout ministre nouveau arrive avec un portefeuille rempli d'idées plus ou moins inédites, dont il rêve depuis longtemps l'application. Son premier sentiment, en franchissant le seuil de l'hôtel de la rue Saint-Dominique, est un sentiment de méfiance contre cette puissance occulte qu'on appelle *les bureaux*.

Les bureaux, en effet, vont être à la fois et les premiers auxiliaires et les premiers ennemis de Son Excellence. Grâce à leur concours, Elle n'aura point à étendre son action aux rouages infimes de la machine administrative : son rôle sera de distribuer la vapeur. Mais quelle opposition, quelles entraves de la part de messieurs les bureaucrates, le jour où le ministre mettra un projet à l'étude!

*Ignoti nulla cupido !* telle est la devise des bureaux. Devant l'innovation qui s'annonce, la Nonchalance et la Routine s'élancent des cartons poudreux, les dossiers oubliés s'échappent des casiers,

le journal militaire se dresse, inexorable, hérissé de décisions successives et contradictoires, gros de difficultés imprévues!

Usé par cette résistance, le ministre finit par céder; l'idée simple, la pensée généreuse périt étouffée; les bureaux, l'obstacle renversé, reprennent leur marche lente et compassée!

A dater de ce jour, le ministre de la guerre n'existe plus : on en a fait un *administrateur en chef!*

Or, quand il n'y a plus de ministre de la guerre, il n'y a plus d'armée!

On se moque des principes en France. On a grand tort : les principes sont les produits de l'antique sagesse, capitalisés pendant plusieurs siècles. Veut-on nous permettre d'en citer un? « Quand une institution sociale se corrompt, menace ruine, c'est presque toujours de la tête que vient le mal. »

Cette loi morale a été plus d'une fois vérifiée de nos jours. Quel est le premier homme responsable de la décadence de l'armée française? Sans contredit, c'est le ministre de la guerre.

N'est-ce pas lui, en effet (je ne fais ici aucune allusion aux personnes), n'est-ce pas lui qui, dans ces dernières années, a laissé tomber de ses mains le grand principe de l'*autorité?*

Aux tendances si funestes de notre temps, il fallait opposer une invincible discipline. Mais les ministres de la guerre, s'ils en avaient le désir, n'en ont pas eu la force. Tous avaient un bandeau sur les yeux. Mal éclairés, mal informés, ils ne voyaient pas, ils ne savaient pas!

Depuis un certain nombre d'années, on ne cesse de répéter, dans l'armée, une phrase passée à l'état de vérité indiscutable :

LES ORDRES DU MINISTRE DE LA GUERRE NE SONT PLUS EXÉCUTÉS.

Je ne veux pas dire par là que ces ordres ne fussent pas transmis. Ils étaient transmis certainement; mais exécutés, non! Un des vices de notre organisation militaire, c'est qu'on écrit, qu'on écrit sans cesse, mais qu'on se dérange très-peu. On se passe les ordres, de bureau à bureau, sans quitter son fauteuil; cela rappelle l'antique jeu du *furet*, où la bague circule de main en main, sans s'arrêter nulle part!

Le général qui a signé rapidement un ordre, se figure, le lendemain, qu'il est exécuté. Erreur complète! Tel ordre, venu de très-loin, aurait dû être successivement complété, précisé; mais, personne ne l'ayant modifié en route, quoique les circonstances prévues aient complétement changé, il est devenu tout à fait inexécutable, au point d'arrivée. Du reste, exécutables ou non, beaucoup d'ordres restent dans la poche de certains colonels qui n'hésitent pas, nonobstant,

à écrire au général qu'ils se sont strictement conformés à ses prescriptions.

On en arrive, de la sorte, à rendre compte de ce qu'on n'a pas fait; on s'habitue, chose grave, à passer à côté de la vérité, et la conscience devient élastique! Cela explique comment les généraux sont presque toujours trompés sur l'application de leurs *tableaux de l'emploi du temps*.

De tels faits sont d'autant plus fâcheux qu'ils sont communs; ils donnent une idée de l'espèce de *coulage* qui se produit dans la transmission des ordres et de la déperdition que subit la volonté du chef, en passant au laminoir de la voie hiérarchique.

Si le ministre ignore l'exécution de ses ordres, il n'est pas mieux renseigné sur la coopération de ses délégués, les généraux. Il est trop loin d'eux pour apprécier leur zèle et le degré de confiance qu'il peut accorder à chacun d'entre eux.

Il n'existe pour lui qu'un moyen de contrôle, les inspections générales; mais nous verrons plus loin combien ce contrôle est imparfait.

Pour sortir d'un pareil état de choses, il faudrait compléter l'action des inspecteurs généraux par l'envoi de *missi dominici* choisis parmi les personnages marquants de l'armée, destinés à servir d'yeux et d'oreilles au ministre, à porter en tous lieux, sans itinéraire ni programme connus à l'avance, l'investigation la plus scrupuleuse.

Louvois comprenait bien l'impérieuse nécessité d'une telle surveillance, et c'est pour l'exercer qu'il déléguait aux armées ses fameux intendants qui, sans intervenir dans le commandement, voyaient pour le ministre et lui rendaient compte.

Dans la dernière campagne de l'armée de Versailles contre Paris, quelque chose d'analogue a été essayé par M. Thiers qui semble vouloir faire prévaloir le principe que voici : *Celui qui a charge de donner ou de transmettre un ordre, ne doit pas se tenir pour satisfait lorsqu'un planton l'a porté à destination; il doit savoir* S'IL A ÉTÉ EXÉCUTÉ. Plus d'une fois, le chef du pouvoir exécutif s'est félicité d'avoir envoyé vérifier l'exécution de ses prescriptions. Quelques exemples ont démontré que cette surveillance n'était pas inutile. On se rappellera longtemps, dans l'armée, l'aventure d'un général qui, n'ayant point paru à la tête de sa division au jour désigné, reçut sa destitution avant même d'avoir pris possession de son commandement.

Ce serait une force immense, pour un ministre de la guerre, d'avoir des agents honnêtes, dévoués, intelligents, pour faire sentir partout l'action du chef de l'armée et pour l'éclairer à fond sur ce qui se passe au loin.

Sans doute de pareils fonctionnaires seraient éminemment impopulaires ; mais l'impopularité ne prouverait qu'une chose, c'est que les envoyés du ministre accomplissent leur mission avec une indépendance parfaite, sans faiblesse devant les colères des uns comme devant les cajoleries des autres.

Un ministre réformateur osera-t-il un jour tenter l'expérience? Plusieurs en doutent. Et cependant, tant qu'il n'en sera pas ainsi, nous resterons dans l'ornière, et pas un seul ministre de la guerre ne pourra se flatter de savoir ce qui se fait à quelque distance de lui.

## II. — LES INSPECTEURS GÉNÉRAUX.

Si l'on recule devant l'essai dont nous venons de parler, au moins devrait-on accorder aux inspecteurs généraux une action moins illusoire. Un malheureux principe régit notre armée, la défiance. Tandis que, dans les affaires, où cependant la responsabilité est immense, tout repose sur la confiance (à condition, cela va sans dire, de bien choisir ses agents), dans l'armée, au contraire, tout personnage investi d'un mandat devient immédiatement l'objet de la suspicion de son chef direct. Dès lors, la grande préoccupation de ce dernier est de limiter, le plus possible, les attributions de son représentant. Pour un trop grand nombre de ministres de la guerre, depuis Louvois, mieux vaut ignorer une grande partie de ce qui se passe dans l'armée que de déléguer quelques prérogatives à un général de division. Cette espèce de jalousie hiérarchique a singulièrement diminué, d'année en année, l'étendue et l'importance des attributions dont jouissaient les inspecteurs généraux. On va pouvoir en juger par un simple exposé des opérations qui constituent l'inspection.

Le général annonce son arrivée quinze jours à l'avance. Depuis un mois déjà, son nom était connu par le *Moniteur de l'armée.*

Aussitôt, sous l'impulsion du colonel, on opère le grattage et le nettoyage de ce vieil édifice nommé régiment de ligne. On remanie les bataillons, on maquille les compagnies. Tailleurs, bottiers, armuriers, suent sang et eau ; les exercices sont doublés, les lacunes du livre de détail et des livrets des hommes sont réparées à la hâte, les officiers rouvrent avec respect leurs théories poudreuses. En un mot, on fait la répétition générale de la grande comédie de l'inspection.

Le jour venu, chacun sait sa leçon. Tout à coup, les clairons sonnent, les tambours battent, le drapeau salue. C'est le général qui paraît... La *revue d'ensemble* commence.

C'est la première impression que l'inspecteur général reçoit sur

le régiment. Son œil scrutateur fouille tous les détails de la tenue. Puis il fait rompre les pelotons. Les compagnies se forment sur un rang, les officiers à la droite. L'appel se fait : le général peut ainsi vérifier l'effectif. Un défilé termine la séance.

La seconde opération est la *revue de détail*. Souvent elle a lieu simplement dans les chambres. Le but qu'on s'y propose est d'examiner l'état de l'habillement de la troupe, la tenue des registres de comptabilité, etc. Le général passe devant les lits des hommes; il collationne les livrets avec le livre de détail et saisit au passage quelques erreurs; puis, il demande à deux ou trois troupiers, par compagnie, quel est le nom de leur capitaine, le numéro de leur arme, l'*âge* (en trimestres) de leur tunique. Généralement, les troupiers restent muets, la bouche béante. Alors, l'inspecteur se tourne vers l'officier de section et l'interroge sur la santé de ses hommes, sur leur pays, sur leur ancienne profession. A ces questions l'officier répond au hasard, mais avec un parfait aplomb, ce qui satisfait le général. La séance se termine dans le bureau du sergent-major, où l'on traite quelques questions de comptabilité.

Les opérations continuent ensuite dans un ordre qui varie avec chaque inspecteur. Le général visite le casernement, les cantines, dont l'absinthe est bannie ce jour-là, les salles de police, décorées la veille encore d'illustrations grivoises, au charbon, qu'un rapide badigeon a fait disparaître, les salles d'armes pavoisées de drapeaux, les cuisines où tout reluit, où les gamelles regorgent de viande, grâce à une judicieuse saignée au *boni* de l'ordinaire.

Je ne parle pas de la théorie récitative pour les officiers, qui se fait plus que sommairement, ni des écoles régimentaires, d'où l'on sort toujours avec un sentiment profond de tristesse et de découragement. Je passe tout de suite aux manœuvres.

Elles ont lieu dans la grande cour de la caserne. Les sous-officiers et officiers proposés pour l'avancement commandent le peloton ou le bataillon. Cet examen serait de la plus haute importance, s'il était sérieux. Malheureusement, il dure seulement trois ou quatre heures : c'est à peine le temps d'interroger chacun cinq minutes. Il est donc impossible au général de se faire une idée juste sur qui que ce soit. Comment alors réparera-t-il les omissions et donnera-t-il des notes d'inspection, notes importantes, s'il en fut, puisqu'elles décident de la carrière des individus? Mon Dieu, il faut bien le dire, la plupart du temps, le délégué du ministre adopte, les yeux fermés, les propositions du colonel, et se contente d'écrire, dans la colonne réservée à ses appréciations, ces mots stéréotypés, qu'il répète autant de fois qu'il y a de noms : « Officier très-méritant. » Quelquefois il évite une

pareille uniformité, en reproduisant, par des tours de force littéraires les notes du chef de corps, avec des termes différents.

J'allais oublier la cérémonie appelée *la confession*. Tous les officiers sont groupés à la porte du général; chacun entre à son tour et s'assied à côté de lui. C'est une excellente occasion de juger de l'éducation, du caractère et de l'esprit des officiers; mais le général inspecteur est toujours pressé, et, les trois quarts du temps, il fait tous les frais de la conversation qui se réduit à la phrase suivante : « Bonjour, capitaine. Vous n'avez aucune réclamation à me faire? Bonsoir, capitaine! »

La *revue d'honneur*, qui clôt définitivement les opérations, est immédiatement suivie de l'*ordre d'inspection*.

Que le régiment soit bien tenu ou débraillé, manœuvrier ou mal exercé, animé d'un bon esprit de corps ou divisé par des coteries, ce document est immuable; il ne s'écarte jamais de la formule que voici :

« Le service se fait bien, l'instruction est complète. On manœuvre avec aplomb. Le colonel est ferme et bienveillant. Les officiers servent bien. Les écoles sont bien dirigées. La comptabilité est bien tenue, l'esprit de corps est excellent. Le 150e de ligne est un beau et brave régiment, dévoué au gouvernement, et qui maintiendra haut et ferme le drapeau de la France. »

Cet ordre invariable résume les inspections et donne une idée de leur banalité. Parfois, certains généraux ne consacrent à ces graves opérations que quatre ou cinq jours pour tout un régiment! Il ne faut point s'en étonner : le ministre allouant une somme fixe à l'inspecteur, pour sa tournée, ce dernier a tout intérêt à abréger le plus possible la période coûteuse des déplacements.

Le général laisse, il est vrai, derrière lui quelques recommandations; mais, comme il est remplacé, l'année suivante, on se préoccupe peu de ses instructions. D'ailleurs, bien rarement le successeur se soucie d'entrer, comme on dit, *dans la peau du prédécesseur*.

Pour que des réformes se pussent accomplir, il faudrait que le même inspecteur fonctionnât plusieurs années de suite dans la même circonscription; que ses opérations fussent permanentes; que, son arrivée, étant toujours imprévue, les corps se sentissent perpétuellement menacés d'un sérieux contrôle; qu'enfin le général pût examiner à fond les individus et les noter lui-même.

Alors, on le conçoit, il n'y aurait plus ni tromperie de la part de l'inspecté, ni erreurs et injustices de la part de l'inspecteur.

### III. — LA DISCIPLINE.

*Initium sapientiæ timor Domini.* Ce principe, applicable aux sociétés, est encore plus vrai, s'il est possible, quand il s'agit de l'armée. L'armée, en effet, est une institution anormale, artificielle, qui ne peut subsister que par la discipline.

Or, pour que cette vertu soit en honneur, il faut que l'exemple vienne de haut. C'est par la tête de l'armée, personne ne le conteste, que la décadence a commencé; c'est de la tête que la régénération doit venir.

Que le ministre sache se faire obéir, et tous les échelons de la hiérarchie subiront l'impulsion d'une main puissante. Détruisons surtout pour jamais les deux principaux vices qui tuent chez nous la discipline : la banalité et ce qu'on est convenu d'appeler la paternité.

J'appelle banalité cette mollesse de jugement en vertu de laquelle tous les officiers, bons ou mauvais, sont placés sur la même ligne, avec la note uniforme : « officier instruit, intelligent, prêt à tout. » J'appelle banalité cette faiblesse d'un ancien ministre célébrant les exploits d'un général qui, après avoir promené dans le Sahara des escadrons mourant de soif, et épuisé ses munitions contre Aïn-Chaïr, s'en était revenu avec des allures de vainqueur, oubliant que les rebelles lui avaient interdit l'entrée de leur oasis! J'appelle encore banalité la plate complaisance du *Moniteur de l'armée*, le journal aux fades éloges, à la prose camphrée, aux articles nécrologiques, où les plus vulgaires *culottes de peau* se transformaient en grands hommes.

Non moins dangereuse était cette fausse paternité qui supprimait toute hiérarchie. L'indulgence était tellement à l'ordre du jour, qu'un ministre ne pouvait plus enlever son commandement à un général négligent. Il y avait, de même, des généraux qui n'osaient adresser un reproche aux colonels placés sous leurs ordres, et des colonels qui souffraient, dans leur régiment, certains officiers tarés auxquels des camarades refusaient la main. D'un autre côté, de jeunes sous-lieutenants, gandins impertinents comme on apprend à l'être sur les boulevards, se permettaient, en plein café, de tourner leurs chefs en ridicule, tandis qu'eux-mêmes étaient menacés, par de simples soldats, de la critique des journaux révolutionnaires!

En ce temps-là, les gens consciencieux semblaient avoir oublié que, pour tout homme ayant charge d'âmes l'honnêteté ne consiste pas à témoigner je ne sais quelle sympathie platonique pour ceux qui font le bien, mais à déployer, dans la répression du mal, une juste sévérité. Tout chef qui comprend son devoir doit se souvenir en effet qu'il est un juge et qu'il cesse d'être digne du commande-

ment si, après avoir décerné des couronnes au mérite, il ne sait pas, à l'occasion, tenir sans défaillir le glaive de la justice.

### IV. — LE CARACTÈRE.

Il va sans dire que l'obéissance militaire n'est nullement pour nous la suppression de l'opinion individuelle. C'est au contraire dans une atmosphère de discipline que peuvent le mieux germer, sans soupçon de révolte, les idées de véritable indépendance. La discipline ne porte aucune atteinte au caractère; loin de là, elle en protége l'épanouissement, comme un air salubre favorise le développement d'une plante vigoureuse.

L'homme sans conscience ni convictions est d'ordinaire servile et indiscipliné tout à la fois; l'homme de cœur n'est pas moins ferme et indépendant que respectueux devant l'autorité.

Or, dans la période d'insubordination et d'égarement que nous avons traversée, ce qui a le plus manqué, c'est le caractère. Il a manqué au maréchal Lebœuf à une époque où Napoléon III pouvait encore être éclairé; il a manqué au maréchal Bazaine, le lendemain de la glorieuse bataille de Gravelotte; il a manqué aux membres de la défense nationale pendant toute la durée du siége de Paris.

« Il faut deux choses dans un général, a dit le maréchal Marmont (chez lequel, il le faut reconnaître, le précepte valait mieux que l'exemple[1]): de l'esprit et du caractère. De l'esprit, car sans lui on ne combine rien, on se livre sans défense; du caractère, car sans une volonté forte et suivie on ne peut pas assurer l'exécution des plans conçus. Mais ici les qualités relatives l'emportent sur les qualités absolues, et le caractère doit dominer l'esprit. Si nous voulions évaluer par des chiffres chacune de ces facultés, j'aimerais mieux un général ayant de l'esprit comme cinq et du caractère comme dix, qu'un général ayant de l'esprit comme quinze et du caractère comme huit.

« Quand le caractère domine l'esprit, et que l'esprit a une certaine étendue, on chemine vers un but déterminé, et l'on a des chances de l'atteindre. Quand l'esprit domine le caractère, on change sans cesse d'avis, de projets et de direction, parce qu'une vaste intelligence considère à chaque instant les questions sous un nouvel aspect. Si la force de volonté ne vient pas mettre à l'abri de ces changements, on flotte entre des partis divers, on n'en prend aucun avec suite (ce qu'il y a de pire), et, au lieu de s'approcher du but, une marche incertaine nous en éloigne souvent et nous égare..... Anni-

[1] *De l'esprit des institutions militaires*, p. 243.

bal, César, Frédéric, Napoléon, joignaient à un esprit supérieur encore plus de caractère. »

Un homme de caractère puise dans le sentiment du devoir accompli un immense repos d'esprit. Cet état moral est nécessaire pour juger les choses avec sang-froid et pour agir avec discernement. Rien n'est plus rare que le calme; rien n'est plus indispensable dans l'exercice du commandement, car le soldat, attentif à la physionomie de son chef, se démoralise si la préoccupation s'y révèle; l'inquiétude de l'un se communique à l'autre; au contraire, le calme engendre le calme.

Nous disions tout à l'heure, à propos de discipline, que la réforme morale de l'armée devait venir d'en haut; changeant les termes, nous dirons que la réforme intellectuelle doit commencer par en bas.

On n'apprend guère après trente ans : c'est donc par les écoles militaires qu'il faut chercher à régénérer l'armée, c'est par l'éducation et l'instruction de la jeunesse qu'il faut préparer des généraux pour l'avenir!

## V. — ÉCOLES MILITAIRES.

Disons tout de suite qu'elles sont déplorables, sans aucune exception.

Saint-Cyr. — Cette école, pépinière des officiers, est négligée depuis longtemps. Les études militaires y sont très-mal dirigées; leur niveau est terre à terre. L'enseignement s'adresse beaucoup plus à la mémoire mécanique qu'au raisonnement. Le programme est mauvais : la topographie, par exemple, est professée très-sommairement· mais, en revanche, on rabâche sans raison certains cours du baccalauréat (physique et chimie). Pourquoi revenir sur ces matières, si l'on admet que le baccalauréat soit une épreuve sérieuse?

Les professeurs civils ne recevant que de maigres honoraires, on ne voit jamais d'élèves de l'École normale briguer les chaires vacantes. Quant aux professeurs militaires, ils ont presque tous oublié de faire campagne, et, n'ayant aucune pratique de la guerre, ils s'attachent d'autant plus aux vieilleries du passé. Nos cours de Saint-Cyr n'avaient pas d'autre base. C'est là qu'on déclarait le fusil à aiguille une invention insensée; c'est là que le canon rayé de 4 était proclamé le dernier mot de l'artillerie, et que le recrutement démocratique des officiers passait pour une merveille enviée par tous nos voisins; enfin, c'est là qu'on nous inculquait la haine des *casemates*, en s'appuyant de cette théorie du défilement, qui supposait rectiligne le tir des canons, tandis qu'aux grandes distances ce tir arrive à être aussi vertical que celui des mortiers.

École d'état-major. — En sortant de Saint-Cyr, dans les quarante premiers numéros, on est admis à se présenter à un nouvel examen devant le comité d'état-major. Les vingt premiers classés entrent à l'*École d'application*. On aurait tort de prendre le dernier mot trop à la lettre : car, dans l'hôtel de la rue de Grenelle, la théorie tient une place autrement large que l'application.

Rien de ce qu'on apprend là n'est immédiatement applicable. D'ailleurs, l'École est régie par deux principes stériles : le nivellement des intelligences et la tyrannie pédagogique.

J'appelle nivellement intellectuel cette utopie, poursuivie sans succès depuis des années, qui consiste à vouloir enrégimenter les esprits et les faire marcher, en quelque sorte, du même pas. Et cependant la variété est une loi de nature. Deux hommes mis à côté l'un de l'autre ne se ressemblent jamais. Chacun n'est remarquable que par le côté original de son intelligence ou de son caractère. Est-ce que distingué ne vient pas de distinct? Or, à l'École d'état-major, avoir une qualité saillante, être distingué, en un mot, c'est presque se montrer rebelle. On n'y admet qu'un genre d'esprit, celui du *fort en thème*. Dans cette catégorie se trouvent, sans aucun doute, quelques bons officiers de bureau, à intelligence docile et pacifique; mais on y rencontre moins souvent des militaires animés du feu sacré, doués des qualités essentielles de l'homme de guerre : l'activité, l'énergie, le coup d'œil. A l'École d'application de la rue de Grenelle, on a imaginé un type d'élève idéal, en vue duquel semblent avoir été dressés tous les programmes, tous les règlements. Dans ces moules rigides, la direction des études comprime les facultés des jeunes gens, comme les Chinois emprisonnent les pieds des femmes dans des chaussures microscopiques.

De là, un enseignement monotone, des cours fastidieux, plus semblables à des catéchismes qu'à des traités raisonnés. De là encore ces épures éternelles, dont les données n'ont pas varié depuis 1818!

La tyrannie pédagogique a pour effet de rendre aux élèves l'étude aussi pénible que possible. On développe outre mesure le travail matériel au détriment du travail utile. Personne n'est libre de disposer de son temps suivant la difficulté relative que lui présente chaque matière. L'emploi du temps est une loi inviolable rue de Grenelle! De plus, on a supprimé les cours lithographiés ou imprimés, ce qui force les élèves à prendre des notes rapides pour reproduire, le moins mal possible, la leçon d'un professeur dressé depuis des années à répéter les mêmes choses aux générations successives, en dépit des progrès de la science et des institutions. Remplir de ses griffonnages de nombreux cahiers, voilà l'idéal! Meubler son intelligence, réfléchir sur ce qu'on a appris n'est compté pour rien!

Il en résulte une véritable décadence dans les études géographiques et stratégiques. On sort de l'École avec la connaissance des principes, mais on ne songe jamais à les appliquer en campagne, parce qu'on s'est contenté de les apprendre sans se les assimiler.

L'École d'état-major reçoit tous les ans deux élèves de l'École polytechnique qui y sont admis de droit.

École polytechnique. — C'est une école savante, mais elle a le grand tort d'être mixte. La plupart des jeunes gens qui entrent à l'École de Metz pleurent le diplôme d'ingénieur et se regardent comme déclassés. Chose étonnante! cette célèbre École polytechnique, où règne un esprit d'indépendance exagéré, fournit à l'artillerie et au génie des officiers qui deviennent, plus tard, de véritables hommes-liges de l'aide-mémoire[1], des adorateurs du *statu quo*, des ennemis de toute espèce de réformes! Peut-être repoussent-ils le progrès par amour-propre, parce que la foule en veut et qu'ils ne sont pas, eux, de la foule.

École de Metz. — Mêmes principes qu'à l'École d'état-major, cours analogues, professeurs semblables. Peut-être l'école de Metz était-elle un peu plus tapageuse, parce qu'elle se trouvait en province. Le travail ne devait pas y gagner.

Avant de terminer ce long chapitre des écoles, deux mots sur l'École de tir et sur celle de Saumur.

École de tir de Chalons. — Trop de mathématiques, trop de théories abstraites, trop de coefficients arbitraires, destinés à faire cadrer le calcul, impuissant à tout prévoir, avec les faits d'expérience! Les officiers d'artillerie qui professent à Châlons aiment, dit-on, à faire parade de courbes analytiques. Leurs démonstrations sont-elles absolument utiles? Cela me paraît douteux, surtout en songeant aux théories successives au moyen desquelles on a voulu *expliquer* la *dérivation*, et dont la dernière n'est peut-être pas encore la bonne. Les exercices de tir, il faut le reconnaître, sont sérieux; mais quel esprit de routine, quel fanatisme pour tout fusil qui vient du comité d'artillerie, quel mépris pour tout inventeur qui *n'est pas de l'arme!*

École de cavalerie de Saumur. — Saumur devrait être une école jeune, une école de progrès. A la tête de cet établissement, il faudrait placer un général connu par ses campagnes, par son expérience du métier, un général de Brack, par exemple. On devrait sortir de Saumur avec ces principes d'audacieuse tactique qui ont rendu célèbres les uhlans prussiens. Il n'en est rien! L'École de cavalerie est une vulgaire école primaire, où l'on apprend par cœur une théorie

[1] *Manuel de l'artillerie et du génie.*

qu'il faut savoir réciter à rebours pour obtenir un bon classement. Quant au cours d'art militaire, on dirait qu'il a été composé par un journaliste pour l'usage de gardes nationaux.

En résumé, il est urgent que nos écoles militaires deviennent ce qu'elles doivent être, c'est-à-dire des foyers de lumière rayonnant sur toute l'armée, des centres d'instruction propageant les connaissances utiles, les progrès de la science, les perfectionnements accomplis dans les armées étrangères, etc. Or, pour obtenir ce résultat, il faut cesser de considérer le commandement des écoles militaires comme les *Invalides* des généraux en faveur. Quand, à la tête de ces écoles, seront placés des hommes remarquables et par leurs talents et par leur renommée militaires, l'enseignement acquerra un lustre inconnu jusqu'à ce jour, et les officiers les plus distingués se feront un honneur d'en être les professeurs.

Dans un prochain article nous dirons comment nous comprenons, dans son ensemble, la réorganisation de l'armée française.

★ ★ ★

La suite prochainement.

---

# CENT JOURS A CANNES

## PENDANT LES DEUX SIÉGES

— 7 JANVIER — 17 AVRIL 1871 —

---

### II[1]

Maurice Aubray n'arrivait pas seul; il avait avec lui deux compagnons de voyage tels que nous pouvions les désirer, d'abord pour ajouter à l'agrément de notre petit cénacle, ensuite pour compléter nos renseignements sur toute cette lugubre histoire que nous connaissions si mal et si peu.

L'un était le R. P. Augustin, dont le nom, que je déguise, est également béni par les survivants de nos désastres de Forbach, de Reichshoffen et de Sedan, et par les prisonniers d'Ulm et de Magdebourg. Un volume ne suffirait pas à raconter les prodiges accomplis en six mois par cet apôtre de foi et de charité, sans autres ressources que son zèle infatigable et les offrandes de quelques bienfaiteurs anonymes. Les journaux protestants de Lausanne, de Genève et de Berlin ont rendu hommage à cette lutte héroïque d'un seul homme contre cette masse effroyable de souffrances et de malheurs. Les journaux français n'en ont rien dit. Nous avions beaucoup de peine à lui arracher ces poignants récits, où il lui était difficile de parler de ce que nos soldats avaient souffert sans nous laisser deviner tout ce qu'il avait fait pour les consoler. Une flamme céleste brillait sur ses traits amaigris, dans ses grands yeux, qui semblaient regarder encore au delà de la tombe les objets de son dévouement et de son amour. Un soir, que nous avions réussi, M. Lafond et moi, à le rendre un peu

[1] Voir *le Correspondant* du 10 août 1871.

plus bavard que de coutume, nous calculâmes que ce religieux, ce prêtre, ce *calotin*, avait sauvé du désespoir, de l'agonie et de la faim à peu près autant de malades, de prisonniers et de blessés que les garibaldiens d'Autun, de Dôle et de Dijon, les démagogues de Perpignan, de Lyon, de Saint-Étienne et de Marseille, avaient proféré de blasphèmes, hissé de drapeaux rouges, pillé de couvents, incarcéré de généraux et de curés, profané de sanctuaires, vidé de bouteilles volées, multiplié, sans aller au feu, de rodomontades grotesques, organisé de scènes d'orgie et de brigandage, et assassiné d'honnêtes gens.

L'autre compagnon de Maurice Aubray était un Breton d'une trentaine d'années, que j'appellerai Max Kermel. Publiciste par vocation, militaire par occasion et par patriotisme, il se ressentait encore d'une blessure reçue en pleine poitrine, le 28 octobre, lors de la triste affaire du Bourget, qui commença, on le sait, contre le général Trochu et les généraux chargés de la défense de Paris ce mouvement de réaction si perfidement exploité et envenimé par les futurs bandits de la Commune. Compatriote du brave et éloquent général, Kermel était plus préoccupé du souci de le défendre contre les calomnies présentes et à venir que du soin d'achever sa guérison. Il s'entendait à merveille avec le jeune Maurice Aubray, à qui il déclarait devoir la vie. « J'étais gisant au milieu de la déroute ; j'allais être piétiné par les fuyards ; votre fils m'a relevé, pris dans ses bras et transporté à l'ambulance, » disait-il au bon docteur, justement fier de lire dans tous les yeux et de recueillir sur toutes les lèvres l'éloge « de ses deux *braves* enfants. »

Max et Maurice, doués tous deux d'un rare esprit d'observation, n'avaient eu que trop d'occasions d'exercer cette faculté précieuse pendant les péripéties d'un siége aussi riche en contrastes instructifs que pauvre en succès efficaces. Maurice y apportait ce tour particulier aux polytechniciens, aux jeunes savants qui veulent se rendre compte de tout pour être plus sûrs de ne s'étonner de rien. Il avait lu tous les étranges journaux qui préludèrent au *Mot d'ordre*, au *Vengeur* et au *Père Duchesne;* il s'était condamné à entendre toutes les monstrueuses folies qui se débitaient dans les clubs rouges, au grand profit et à la grande joie de M. de Bismark. Kermel, pendant les longues journées d'ambulance, les longues heures de fièvre et d'insomnie, avait prêté l'oreille à de singuliers propos tenus par des gardes nationaux qui venaient visiter leurs camarades, et se répandaient en invectives contre le gouvernement de la défense.

Ainsi nous avions, par le P. Augustin et par Édouard Aubray, les informations les plus exactes sur la capitulation des places fortes, les souffrances des prisonniers, les fautes et les misères qui avaient

anéanti notre armée de l'Est; par Maurice Aubray et Max Kermel, il nous était facile de nous représenter la vraie physionomie de Paris pendant le siége et après l'armistice.

La Rochefoucauld a dit : « Le soleil et la mort ne peuvent se regarder fixement. » Volontiers j'en dirais autant de certaines vérités, lorsque, venant à éclater tout à coup, elles nous froissent dans nos illusions les plus chères. J'essayais de résister à l'évidence.

— Mais enfin, murmurais-je, il y a eu dans cette défense de Paris des épisodes héroïques, des parties admirables!

— Oui, répliquait Max de sa voix grave et douce; héroïques, admirables, sublimes, à commencer par l'abnégation patriotique de Trochu, qui s'est trouvé là tout à point pour empêcher Paris de devenir, dès le mois d'octobre, la proie de Flourens et de Blanqui, c'est-à-dire des Prussiens, lesquels à leur tour nous auraient infligé pour pénitence une restauration bonapartiste; à commencer par le stoïcisme chrétien de ces généraux blanchis au service de la France, volontairement enchaînés à une œuvre impossible, prévoyant l'inutilité de ces meurtrières sorties réclamées par l'ignorance et la présomption des Parisiens; sachant que dans tous les clubs, dans tous les cafés, dans tous les corps de garde, sur tous les trottoirs, ils étaient traités de lâches et d'imbéciles, de Prussiens et de traîtres, par une foule de braillards, critiques en permanence, émeutiers en expectative. Nos Frères de l'école chrétienne, devenus d'infatigables *brancardiers*, ont arraché aux plus sceptiques des larmes d'admiration; la science, l'art, la riche bourgeoisie, l'antique noblesse, le théâtre même, ont largement payé leur tribut... Il y a un mois, le 19 janvier, on a vu tomber, presque côte à côte, un marquis sexagénaire, le fils d'un banquier de la Chaussée-d'Antin, le jeune capitaine d'artillerie Marcel Foillard, le pauvre Seveste, de la Comédie-Française, que nous avions applaudi en juin dans *Maurice de Saxe*, et Henri Regnault, déjà célèbre à vingt-sept ans, glorieuse espérance de l'école française; Regnault, l'auteur du *Général Prim* et de la *Salomé*, le peintre dont on a dit « qu'il voyait l'âme de la couleur là où les autres n'en voient que le corps, et qu'il savait reconnaître sous les disparates apparentes les secrètes affinités des nuances... »

— Bravo!... C'est du pur Gautier... Mais alors?...

— Alors... je désire me tromper,... mais il me semble que dans cet effrayant amalgame dont s'est composée la défense de Paris, la fatalité des événements élague, paralyse ou supprime le bien, pour donner au mal une intensité et une prépondérance extraordinaires. Au mois de novembre, nous l'avons vu, les hommes d'ordre se trouvaient vis-à-vis des factieux dans la proportion de dix contre un!... Aujourd'hui ce serait presque le contraire.

— Pourquoi?

— Pour bien des raisons qui défient l'analyse la plus subtile. En réalité, ce siége de Paris n'a été, chez les meilleurs, qu'un acte d'abnégation stoïque; dans la moyenne des honnêtes gens, qu'un magnifique accès de fièvre chaude; pour les esprits vulgaires et frivoles, qu'un paroxysme de curiosité et de vanité; pour les anarchistes, les communistes et les bohêmes, qu'un moyen d'être nourri, abreuvé et habillé sans travail, de jouer au soldat sans danger, et peut-être de préluder, par un semblant de guerre à outrance contre les Prussiens, à une guerre bien autrement terrible contre la société et la France. Dans cette tâche gigantesque, les parts ont été fort inégalement distribuées. L'ouvrier paresseux qui recevait une haute paye — sans compter les doubles rations de vin et de viande — pour avoir l'air de se battre et de veiller à la garde du *rempart*, jouissait, en somme, d'un bien-être relatif qu'il préférait de beaucoup aux journées laborieuses de l'atelier et de la mansarde... Tout au contraire, le petit rentier, le bourgeois du Marais, l'employé, le boutiquier, l'homme du monde, dont la guerre a épuisé ou intercepté les ressources, ont subi de cruelles privations, aggravées par de rudes fatigues. La plupart sont à l'état de convalescents; ils ont dû profiter de l'armistice pour se dérober à une atmosphère embrasée et empoisonnée. Voilà pour la situation matérielle. Les dispositions morales sont plus alarmantes encore.

— Qu'est-ce à dire?

— Vous allez me comprendre. Depuis la capitulation, les bons ont perdu en énergie tout ce que les mauvais ont gagné en violence. Le programme de ceux-ci est bien simple : « Tout, plutôt que de renoncer à la solde, à l'uniforme, à la cantine et à la cantinière, au désœuvrement *soldatesque*, à ces nouveaux ateliers nationaux où le chassepot et le sabre ont remplacé la pioche et la brouette! » Le programme de ceux-là est bien triste : « Après un grand effort avorté, après avoir vu tomber une à une les illusions si bruyamment entretenues par notre gouvernement, à quoi bon lutter encore?... Pourquoi chercher un remède à des maux incurables?... » Encore si ce n'était que de la lassitude! Mais il y a dans les rangs de nos amis un fond d'irritation et d'amertume incompatible avec un nouvel essai de défense contre de nouveaux agresseurs. Songez donc! Être la première ville du monde, avoir crié sur les toits que les bastions de Paris serviraient de cimetière aux Prussiens; avoir espéré pendant quatre mois qu'on allait être secouru et prendre l'ennemi entre deux feux; se souvenir qu'on a, en juillet, salué à l'Opéra *la Marseillaise* par cette clameur d'un journaliste célèbre : « Debout! debout! » avoir promis, par la plume du même publi-

ciste, essentiellement Parisien, de ramener les soldats de Guillaume à Berlin, à coups de crosse dans le dos, et se voir forcé, en janvier, de subir, en attendant pire, toutes les rigueurs de la capitulation, toutes les humiliations de la défaite; en faut-il davantage pour expliquer le ravage opéré dans les meilleures têtes, dans les âmes les plus droites? Et c'est en face de ce douloureux contraste qu'on désarme la vraie garnison, les vrais défenseurs de Paris, et qu'on laisse aux gardes nationaux des quartiers les plus dangereux leurs fusils et leurs canons! Dieu veuille que Paris et la France n'aient pas bientôt à s'en repentir!

En ce moment, nous vîmes accourir maître Hermelin, un journal à la main.

— Eh bien! nous dit-il, nos Parisiens en font de belles! Incorrigibles, impardonnables! En vérité, si on les décapit...alise, ils n'auront que ce qu'ils méritent.

Et il nous présenta la liste authentique et définitive des élections parisiennes.

La ville par excellence, la grande et intelligente cité que les naïfs avaient crue un moment convertie par les privations, les sacrifices, la lutte et le malheur, venait de donner 216,471 voix à M. Louis Blanc, l'utopiste et le factieux de 1848, l'équivoque *allumeur* des journées révolutionnaires; 200,065 à Garibaldi; 191,000 à M. Gambetta, l'homme qui l'avait le plus effrontément trompée; 163,000 à M. Rochefort!... Paris, ce Paris que nous aimions encore, que nous aurions voulu admirer toujours, venait de préférer à l'élite de ses défenseurs, aux plus pures célébrités de la politique et de la science, les citoyens Delescluze, Pyat, Gambon, Ranc, Millière, Razoua, Tirard, Tolain, Greppo, Clémenceau, Lockroy, Malon, Brisson... J'en passe, et des pires!

— Que vous disais-je? Cela promet! reprit Max Kermel avec son mélancolique sourire.

— Horrible! horrible! Mais la province nous venge et nous sauve...

— Soit! mais à condition de ne pas trop s'y fier! répliqua maître Hermelin de cette voix incisive et mordante qui a si souvent vibré, comme la trompette de Jéricho, aux oreilles des Mirès et des Pereire. Vous vous figurez peut-être que la province, travaillée tout comme Paris par les états-majors gambettistes, leur échappe subitement pour demander son salut aux grands principes de réparation et d'autorité? Erreur! Elle ne regarde ni si haut, ni si loin. Elle veut la paix; et une de ces illuminations soudaines qui guident parfois les masses comme les individus lui a montré de quel côté elle avait le plus de chance de trouver cette paix cruelle et nécessaire, écrasante et désirable... Son vote du 8 février ne signifie rien de plus. Qu'elle

ait satisfaction sur ce point, elle vous tournera le dos pour acclamer ceux qui l'ont précipitée dans ce gouffre d'angoisses et de misères... Elle les maudit aujourd'hui, parce qu'ils prêchent la guerre; elle leur pardonnera demain, parce qu'ils personnifient la révolution...

— Et comment en serait-il autrement? dit à son tour Maurice Aubray; saura-t-on jamais à quels excès de crédulité peuvent arriver les peuples qui ne croient plus en Dieu? J'ai voulu pousser à fond cette douloureuse et curieuse étude; j'ai assidûment fréquenté les clubs pendant le siége... Les mêmes gens qui, à la vue d'un prêtre, vous diront en haussant les épaules : « Il est bon là, avec sa soutane et ses signes de croix ! » écoutaient avec un pieux recueillement les Mirabeaux et les Jocrisses du club Favié ou des *Folies-Bergère*, annonçant que les jésuites forment une vaste association, présidée par de Moltke et Bonaparte, pour affamer le peuple, empoisonner la Seine et remplacer, dans les cartouches, la poudre par du verre pilé; qu'on ne viendra à bout des Prussiens que lorsque chaque général aura derrière lui un commissaire de la République en grand costume, armé d'un *revolver* à six coups et prêt à faire feu au premier indice de trahison; que, pour anéantir ces mêmes Prussiens, il existe des moyens infaillibles, dont s'effraye l'esprit de routine ou la couardise des chefs; la *fusée-Satan*, qui devait détruire, en moyenne, soixante mille ennemis par heure; le mur mobile en zinc noirci au feu; les redoutes échelonnées; les mitrailleuses à musique, qui lanceraient trois cents projectiles entre la valse de *Faust* et l'ouverture du *Freischütz;* le marteau pesant six millions de kilos, qu'on laisserait tomber sur le quartier général du roi Guillaume, comme la tortue sur le front chauve d'Eschyle endormi...

— Oh ! grâce ! pitié ! Il me semble que nous avons tous notre enjeu dans ces prodiges de la bêtise humaine...

— Maintenant, vous représentez-vous ces mêmes hommes, saturés, pendant quatre mois, de ces insanités, menacés de ne plus manger, de ne plus boire, de ne plus pérorer; forcés de retourner au travail dont ils ont pris le dégoût ou au moins perdu l'habitude; et, avec tout cela, armés jusqu'aux dents, équipés jusqu'au menton, commandés par leurs idoles, affiliés à un mot d'ordre?... Je le répète, pour ne pas voir le péril, il faut que le gouvernement soit si aveugle que les borgnes finiront par être les rois !...

— Oui, dit Édouard Aubray, qui était venu nous rejoindre: le peuple est bien impatientant; mais il est bien malheureux ! Ces folies dont on le grise, qui en subit le premier châtiment? Lui, toujours lui. Les champignons de fortune révolutionnaire ont tout du végétal auquel ou les compare : la croissance soudaine, la boufissure et le venin. Ce venin, qui l'absorbe avant que nous en ayons notre

part? Encore le peuple. Les dictateurs qu'il choisit ou qu'on lui impose lui font cent fois plus de mal que ne lui en ont jamais fait ces rois qu'on lui enseigne à haïr. Pendant mes trois mois de campagne, j'ai vu s'accumuler sur nos pauvres paysans, transformés en soldats, plus de souffrances que n'en ont enduré, en vingt ans, les armées organisées par Louvois, commandées par Luxembourg ou par Turenne; — ou, si vous l'aimez mieux, organisées par Daru, commandées par le maréchal Ney ou le prince d'Eckmühl!...

— Tenez, ajouta-t-il en me rendant un volume que je lui avais prêté pour qu'il pût comparer ses propres impressions aux tragiques souvenirs de la retraite de Russie, M. de Ségur, en écrivant ces pages éloquentes, en songeant aux progrès de la civilisation dont nous sommes si fiers, a cru sans doute que rien désormais ne serait comparable à cette sinistre victoire du froid, de la faim et de la mort. Il s'est trompé. Dans l'immense désastre de la Grande Armée, il y avait encore quelque chose de grandiose, j'allais dire de triomphal. Avant de tomber ensevelis sous leur linceul de neige, ces vétérans avaient parcouru l'Europe en conquérants et en maîtres. Au moment de fermer les yeux pour ne plus les rouvrir, ils pouvaient voir passer dans leur dernier rêve les aigles victorieuses d'Austerlitz, de Wagram, d'Iéna, de Friedland, s'envolant vers les voûtes de Notre-Dame. Pour mes compagnons, rien de pareil. Pas un souvenir pour les consoler, pas une espérance pour les soutenir, pas une lueur pour les guider, pas un nom à invoquer dans leur détresse. Ils sont arrachés à leur village et à leur foyer par une dictature qui ne sait que désorganiser et mentir; ils arrivent, ils ont froid, ils ont faim, ils souffrent et ils meurent. Pas un rayon dans ces ténèbres glacées que hantent, non plus les aigles et les abeilles, mais les sombres oiseaux de nuit. Nos conscrits, nos mobiles, — des enfants, parfois des infirmes, — ne voient ni leurs chefs, ni leurs ennemis; ceux-ci les frappent à distance et restent invisibles en les foudroyant; ceux-là, tour à tour créés et supprimés par le caprice révolutionnaire, n'ont le temps ni de compter les cadavres, ni d'épeler les noms des victimes; ils paraissent et s'évanouissent comme les ombres du théâtre Séraphin. Ils ignorent même si on ne les accusera pas, le lendemain, d'avoir trahi ceux qu'ils commandent depuis la veille. La défaite avant le combat, la déroute avant la défaite, la souffrance avant la lutte, la mort avant le péril, telle a été, en raccourci, l'histoire de ces campagnes néfastes d'où les survivants, — soldats, plébéiens, paysans, prolétaires, — ont dû nécessairement rapporter un fond énorme de haine, de révolte et de rage contre leurs supérieurs...

— Oui, dit tristement le P. Augustin qui faisait partie de notre groupe, c'est la première fois peut-être qu'un peuple aura été démo-

ralisé par la guerre... Hélas! il existe, chez les officiers, d'autres misères morales, et toutes remontent aux mêmes causes... Voulez-vous un exemple? J'étais, en novembre, à Magdebourg, où j'avais suivi les prisonniers français. Un soir, je vais sonner à la porte d'un jeune sous-lieutenant dont je connaissais la famille, et qui m'inspirait la plus profonde sympathie, Antonin de Béreuil. On me dit qu'il est sorti, qu'il est allé entendre *la Flûte enchantée* au théâtre de Magdebourg, et qu'il ne rentrera pas avant minuit. Je fais, à part moi, cette réflexion qu'en dehors des douleurs de l'exil et de la défaite, nos prisonniers ne sont pas trop malheureux, puisqu'on leur témoigne une telle confiance et qu'on leur laisse une telle liberté... Quelques jours s'écoulent; la semaine suivante, je rencontre Antonin de Béreuil. « Ah! mon Père! me dit-il tristement, désormais vous pourrez venir me voir à neuf heures, avec la certitude de me trouver...

« — Qu'est-il donc survenu?

« — Que plusieurs de nos officiers ont profité, pour s'échapper, de ce défaut de surveillance qui aurait dû être pour nous tous une obligation de plus... Ils avaient donné leur parole d'honneur... mais que voulez-vous!...

« — Ah! oui, je comprends, une nostalgie invincible, une insurmontable envie de se battre encore pour notre pauvre France!...

« — Hélas! si ce n'était que cela?... mais non... Ce qui leur a fait perdre la tête, ce sont ces avancements absurdes que leur annoncent les journaux, et qui bouleversent toutes les hiérarchies de l'armée française, en même temps qu'ils achèvent de détruire la discipline... Ces soudaines métamorphoses de médecins en généraux, ces volontaires qui *passent* colonels en vingt-quatre heures, ces grades improvisés du matin au soir, ces brevets d'héroïsme, de capacité, de commandement, prodigués à tort et à travers par le hasard, la camaraderie républicaine et le désordre révolutionnaire, voilà ce qui exaspérait nos officiers au point de faire taire en eux le sens moral, le scrupule de l'honneur... Songez donc! Ils avaient des droits acquis; ils s'étaient bravement battus... Trahis par le sort des armes, captifs, rejetés hors de France, condamnés à une inaction qui leur donne la fièvre, ils voient tout un état-major garibaldien et gambettiste prendre leur place, s'emparer des grades qui devaient être légués aux survivants par leurs compagnons tombés sur les champs de bataille... C'était à devenir fou... Ils n'ont pu y tenir... ils se sont évadés, en petit nombre, il est vrai; mais c'est assez pour que nous en ayons tous le contre-coup... Il y en a un qui, pour rendre son évasion plus sûre, n'a pas craint de se déguiser en joueur d'orgue et de *moudre*, jusqu'à la frontière, les airs les plus germaniques, ceux qui ont servi d'accompagnement à

nos désastres... Ah! j'en rirais, si ce n'était si triste!... Vous devinez, n'est-ce pas, ce qui en est résulté? Nous passons d'un extrême à l'autre en fait de servitude et de surveillance... Tous les jours, il faut répondre à l'appel, et, tous les soirs, ordre de rentrer avant neuf heures... Ce qu'il y a de pire, c'est que j'ai entendu un major allemand dire en français, pour nous être plus désagréable :

« *A brézent, la barole tonneur t'un milidaire francé, c'est te la* « *trogue!...* »

— Ainsi donc, reprit le docteur Aubray, rien n'aura manqué à l'œuvre destructive de M. Gambetta!... Au dedans, organisateur de la défaite... au dehors, organisateur de la honte!...

Ces alternatives de récits et de dialogues avaient fini par redoubler en nous le sentiment de nos humiliations et de nos malheurs. L'atmosphère extérieure ajoutait encore à cette impression de douloureux accablement. Pour la première fois depuis bien des jours, le soleil avait refusé de nous faire cette aumône qui nous consolait presque du : « Tout est perdu, même l'honneur! » Le vent du sud-est, redouté des habitants du littoral et semblable à la *tramontana* italienne, soufflait depuis le matin avec une violence incroyable, soulevant sur la plage des tourbillons de sable, et sur le golfe des vagues aussi écumeuses que celles de l'Océan. Des nuages gris couraient à l'horizon et s'accrochaient aux élégantes dentelures de l'Esterel. Les ondées succédaient aux rafales, les arbres se tordaient sous l'effort de la bourrasque; aux mugissements de la mer répondait un murmure sourd et continu qui semblait sortir des flancs de la montagne. On se sentait atteint d'un vague malaise, et nous étions à la fois surexcités et énervés par cet air lourd, cette pluie maussade, ce vent furieux...

— Savez-vous, s'écria Maurice, que, si nous avons ce temps-là demain, notre partie de chasse est bien compromise?...

— N'ayez peur, nous dit M. L..., habitué aux courtes boutades de cet heureux climat; ce sera l'affaire de quelques heures!...

En effet, le vent s'apaisa dans la soirée, et le lendemain matin, vers sept heures, je pus reconnaître que la paix était faite entre ce ciel si beau et cette plage si riante. Le soleil levant balayait les derniers nuages qui s'enfuyaient derrière les îles de Lérins et teintaient de reflets d'opale la brume encore baignée dans l'ombre crépusculaire. Chaque minute ajoutait à la transparence des eaux, à la limpidité du ciel, à la netteté des silhouettes, à la blancheur des villas, au rayonnement des galeries vitrées qui dominaient çà et là les massifs d'oliviers et d'orangers. J'eus là un moment délicieux, un de ces moments qui nous dérobent aux dures étreintes de la réalité

pour nous plonger en plein idéal, enivrés, comme le papillon de Lamartine, de lumière, de parfums et d'azur.

Nos chasseurs avaient dû partir longtemps avant l'aube. Nous autres, les pacifiques et les vieux, qui formions l'arrière-garde, nous nous étions donné rendez-vous, devant le café des Allées. On fut exact; deux voitures découvertes nous attendaient. Nous entassâmes dans les caissons les provisions destinées à suppléer à la cuisine un peu sommaire de l'auberge des Adrets; — et en route!

Il avait été convenu que, pendant cette journée d'honnête récréation saisie au vol au milieu de toutes nos tristesses, nous tâcherions de faire trêve à tout ce qui n'était pas paysage, promenade, causerie, déjeuner, délassement de cœur et d'esprit. On aurait l'air d'oublier les Prussiens, les élections de Paris, les douleurs de la France, les inquiétudes de famille, les plaies d'argent, les désastres de la guerre, les conditions de la paix; nous vivrions, pour quelques heures, de souvenirs et de fantaisies, comme s'il ne s'était rien passé d'extraordinaire depuis le 16 juillet 1870; nous laisserions au *vestiaire*, comme disait l'avocat, sauf à les reprendre au retour, les fardeaux qui nous accablaient. Nous nous tînmes parole.

Le docteur Johnson pensait (voir *Guy-Mannering*) qu'il y avait dans la vie peu de choses plus agréables que d'être doucement secoué dans une bonne chaise de poste. N'est-il pas plus charmant encore de rouler, en voiture, sur une jolie route, ayant à droite et à gauche les scènes les plus pittoresques de la nature méridionale, et près de soi des hommes spirituels et bons, dont on est sûr et dont la causerie est pour l'esprit ce qu'une harmonie parfaite est pour l'oreille? Nous ne tardâmes pas à dépasser la magnifique villa Vallombrosa, qui domine tout le paysage et dont l'aspect chevaleresque contraste avec les bourgeoises beautés des habitations environnantes; le délicieux jardin Grandval, également apprécié des botanistes et des touristes, et la villa de lord Brougham, laquelle a servi de berceau aux prospérités de Cannes. Un de nos compagnons de promenade nous raconta ces origines.

Le hasard peut en réclamer sa part, comme dans toutes les bonnes idées des hommes politiques.

Lord Brougham allait à Nice où il comptait passer l'hiver. A cette époque, Nice était encore piémontaise, et le choléra venait de faire en France une de ses apparitions trop fréquentes. L'Italie nous avait mis en interdit, et nous opposait un cordon sanitaire que nous aurions bien dû prendre au mot, certaines alliances étant aussi fâcheuses que certaines épidémies. Lord Brougham arrive au pont du Var. La douane lui dit: « On ne passe pas! »

— Mais je suis le chancelier d'Angleterre...

— Vous seriez la reine Victoria en personne, le tzar ou la cantatrice à la mode, vous ne passeriez pas !...

Lord Brougham respectait les lois, quoiqu'il en eût fait. Il revint sur ses pas tout en grommelant. Mais sa mauvaise humeur ne put tenir contre la sérénité du ciel, la douceur du climat, la splendeur du paysage qui se révélait à lui pour la première fois. L'homme d'État, le vieillard aussi vert que ces chênes et ces pins, parcourut en flânant cette plage qui remonte d'Antibes à Fréjus. Il s'enfonça dans ces sentiers qui sont devenus des routes, se reposa sous ces oliviers séculaires qui donnent plus d'ombre que d'huile, embrassa du regard le golfe de la Napoule, le golfe Jouan, le cap, les îles, la vieille église de Cannes, les ondulations du rivage, les collines aux harmonieux contours, les grands massifs d'essences résineuses placés en sentinelles par la Providence pour intercepter le vent du nord. Il se dit : « A quoi bon chercher ailleurs ? Nice ne veut pas de moi ; je vais lui donner une voisine et lui créer une rivale ! »

L'année suivante, la villa Brougham était bâtie ; deux ans après, Cannes entrait dans cette voie de prospérité qui ne s'arrêtera plus si les *communeux* veulent bien le permettre. Bientôt le chemin de fer, supprimant les distances, compléta cette création *internationale*, qui enrichissait les pauvres, guérissait les riches, centuplait la valeur du sol, et défiait, au nom de la paix et de l'hygiène, les rumeurs sinistres, devenues, hélas ! d'horribles réalités. Des milliers de villas grandioses ou charmantes s'élevèrent comme par enchantement. Amphion cessa d'être musicien pour se faire polyglotte. — « Dans ce bienheureux pays, ajoutait notre conteur, le bâtiment pousse avec une rapidité miraculeuse. Vous avez, je suppose, une cinquantaine de mille francs dont vous cherchez l'emploi... Au lieu de les jouer à la Bourse ou de prendre de l'emprunt Laurier, vous achetez un certain nombre de mètres de ce terrain privilégié ; vous faites venir un architecte et un jardinier ; puis vous allez faire un tour de promenade. Vous revenez : votre jardin est en fleurs ; votre maison vous montre gaiement ses galeries et ses terrasses ; elle se met à la fenêtre, et vous invite à entrer. Vous n'avez pas même à vous préoccuper de sécher les plâtres. C'est votre ami le soleil qui se charge de ce soin, et il ne s'en porte pas plus mal. Cependant, par excès de prudence, vous allez faire un second tour de promenade. A votre retour, on vous offre dix mille francs de bénéfice. C'est de cette façon que nous entendons, à Cannes, la bâtisse, le jardinage et la hausse. »

Pendant ce récit, nous avions traversé, au trot de nos chevaux de louage, la plaine de la Bocca, et cette partie de la route nous avait tour à tour offert en abrégé la France, l'Italie et la Suisse. Les om-

brages séculaires du bel ermitage de Saint-Cassien font songer à ces couvents des environs de Rome ou de Pise, dont les clochetons se cachent sous d'épaisses futaies ; nids de verdure où viennent se poser, au printemps, les ramiers et les colombes, et d'où s'exhalent incessamment des cantiques et des prières. Un peu plus loin, sur les bords de la Siagne, le paysage change de physionomie. Aux pins parasols groupés sur la plage et qui semblent garder à vue le champ de courses en attendant le retour des années heureuses, succèdent des prairies coupées de marécages, des rangées de saules et de peupliers penchés sur la jolie rivière qui donne son nom à cette fraîche vallée. Bientôt, nos attelages, obliquant à droite et s'éloignant peu à peu de la mer, s'engagèrent dans les premiers défilés qui conduisent de la colline boisée de Mandelieu aux montagnes de l'Esterel. La route s'encaissa ; l'air plus vif, la montée plus rapide, signalèrent notre entrée dans une zone nouvelle. De temps à autre, à un tournant du chemin, on revoyait, par l'échancrure d'un rocher, le panorama de Cannes, de ses golfes, de ses environs, et rien de plus ravissant que le contraste de ce ciel si pur, de cette mer si bleue, de ces villas si blanches, de ces lointains baignés dans la lumière ou la brume, avec les ravins profonds, les masses volcaniques, les escarpements quasi-alpestres qui nous transportaient en idée dans le voisinage de Meyringen et de Lauterbrunn. — « C'est un diminutif de l'Oberland à deux lieues d'une rivale de Naples ! » s'écrièrent le docteur et l'avocat. Celui-ci était en verve. Comme pour donner à notre esprit les plaisirs du contraste dont jouissaient nos regards, il puisait dans son répertoire ces souvenirs judiciaires qui se rattachent de si près, hélas ! aux secrets de la civilisation et de la corruption parisienne, et dont le théâtre s'est tant de fois emparé.

Je me souviens, entr'autres, qu'au moment où nous touchions au pont de l'Esterel, dominé par les cimes grandioses du mont Vinaigre, maître Hermelin nous racontait la sombre et véridique histoire dont s'était inspiré l'auteur d'*Héloïse Paranquet;* drame d'intérieur qui avait ému tout Paris, où le droit moral et le droit légal s'étaient trouvés en présence, et qui rappelait à notre avocat un des plus beaux triomphes du *Père Dufaure;* c'est ainsi qu'il nommait avec une familiarité respectueuse notre ministre de la justice.

Mais encore quelques tours de roue, quelques cent mètres de montée circulaire au flanc de la montagne, et nous voilà en vue de la fameuse auberge, séparée du hameau des Adrets ou des Adrechs par un vallon qui se change, dès les premiers jours de mars, en un immense tapis de bruyères blanches et roses. Cette auberge était autrefois un relais de poste. Les voyageurs de commerce, comme on disait alors, les marchands de bois, les maquignons, les muletiers, presque

tous d'origine piémontaise, qui allaient de Fréjus ou d'Aix au pont du Var, étaient obligés de passer la nuit dans ce gîte, surtout quand ils se voyaient menacés par un de ces orages, si fréquents dans ces gorges escarpées, et qui participent à toutes les violences de la nature méridionale.

Très-suspecte et fort mal famée jusqu'en 1820, — date de l'expiation finale, — l'auberge des Adrets est aujourd'hui un honnête et paisible rendez-vous de chasseurs et de touristes. L'aubergiste actuel, le vieux Marius Gazeron, écoute de bonne grâce et avec un fin sourire les propos que lui adressent quelques-uns de ses visiteurs, imbus de la légende populaire, des prouesses de Robert Macaire[1], et de la lecture de *Misé Brun*, intéressant récit de madame Charles Reybaud. En pareil cas, Marius Gazeron vous montre d'un geste expressif les deux seuls bâtiments qui partagent avec son auberge l'honneur d'occuper cette pittoresque solitude; un pavillon d'assez belle apparence, propriété d'un professeur de droit à la Faculté d'Aix, et un vaste édifice qu'habite une brigade de gendarmerie; la gendarmerie et la jurisprudence veillant, à un demi-siècle de distance, sur ce logis où il n'y a plus ni voleur à poursuivre, ni assassin à arrêter. Un peu en retard!... monsieur le professeur! un peu en retard, monsieur le brigadier!

De cette période orageuse dont on retrouve encore les traces dans l'histoire de Gaspard de Besse et dans le *Journal des Débats* du 7 avril 1820, il ne reste que les deux ormeaux trois ou quatre fois centenaires dont l'abbé C... m'avait parlé. Ils masquent de leurs troncs rugueux et de leurs branches touffues presque toute la façade, dont le portail, qui a dû voir passer de bien mauvaises figures, date de 1663.

Je m'en approchai, et sur le tronc de l'ormeau à gauche de la porte, je lus distinctement les deux initiales A. C. L'entaille, au lieu de disparaître sous l'écorce, s'était agrandie et creusée avec les années.

— Ah! vous regardez nos deux arbres et nos deux lettres! me dit l'hôte qui m'avait suivi...

— Oui, monsieur Gazeron, et je ne serais pas fâché...

— Vous savez mon nom? reprit-il avec une satisfaction mal dissimulée.

[1] Si ce personnage, dont on a tant abusé sous Louis-Philippe, reparaissait, par hasard, dans les journaux ou les caricatures, nous demanderions qu'à la longue série dont il est le héros, on ajoutât: « Robert Macaire, fournisseur des armées de la République française, — 1870-1871. — Dédié aux citoyens..... » (S'adresser, pour les noms, à la Commission d'enquête.)

— Votre nom ne peut être inconnu à un ami de l'abbé C... Il m'a recommandé...

Mais j'avais compté sans mon hôte, qui n'avait pas le temps de m'écouter et de me répondre par une histoire. Les chasseurs avaient annoncé qu'ils reviendraient à l'auberge vers midi, avec encore plus d'appétit que de gibier. Tout bon disciple de saint Hubert est ou se croit bon cuisinier, et nos provisions, au lieu d'engager l'aubergiste à se croiser les bras, le piquaient au jeu. Il nous déclara que nos précautions l'humiliaient, et que, pour nous faire rougir de notre méfiance, il nous servirait trois plats dont il possédait la spécialité et dont nous lui dirions des nouvelles : un salmis de bécasses tuées dans le vallon de Maupas ; une friture de truites pêchées dans le ruisseau de l'Argentière, et une omelette aux champignons cueillis dans la bruyère des Avelaniers ; il lui était donc impossible de s'éloigner de ses fourneaux, et il s'enfuit en murmurant quelques mots inarticulés qui signifiaient indifféremment : « Vous êtes trop curieux ! » — ou : « Nous verrons plus tard ! »

Cependant le temps s'écoulait, midi approchait, et nos chasseurs ne revenaient pas. Nous leur avions promis de les attendre ; promesse bien fâcheuse chez des gens qui, depuis huit heures du matin, aspiraient l'air vif de ces belles montagnes ! Les nerfs se contractaient, les figures s'allongeaient. Parfois il nous semblait bien entendre, au versant sud-est du mont Vinaigre, quelques détonations dont les gélinotes et les lièvres étaient sans doute fort incommodés. Mais c'était bien lointain et bien vague. Au jugé, nous en avions encore au moins pour une heure.

En ce moment, l'aubergiste eut l'imprudence de se montrer dans la pénombre de ce portail âgé de deux cent huit ans.

— Monsieur Gazeron, lui dis-je, une très-grande dame, à peu près contemporaine de ces ormeaux et de ces pierres de taille, avait la bonne habitude, quand le rôti manquait, d'y suppléer par une histoire. Ces messieurs meurent de faim ; ils parlaient déjà de rompre la consigne et de dévorer le déjeuner sans attendre les chasseurs ; ce serait gâter une journée agréable et exposer nos retardataires au supplice d'Ugolin. Il dépend de vous d'empêcher ce désastre...

— Ah ! les initiales, n'est-ce pas ? Les lettres A. C. gravées sur le tronc de l'ormeau n° 2 ? Une page de l'histoire de cette vieille maison, qui aurait bien des choses à dire, si elle pouvait parler ?...

— Justement... La curiosité, l'émotion peut-être, feront taire notre appétit...

— Soit ! mais à une condition ; c'est que, quand même je serais arrivé au moment le plus intéressant de mon récit, je m'interromprai

brusquement, au premier signe, au premier bruit qui nous avertira de l'approche des chasseurs...

— C'est convenu.

— Vous saurez donc, pour ne pas remonter plus haut que le commencement de ce siècle, — que, en 1802 ou 1803, cette auberge, absolument isolée et presque sans communication avec le village des Adrets, assez mal habité d'ailleurs, *jouissait* d'une fort mauvaise réputation. Les propriétaires, — Mathieu Boulari et sa femme Madeleine, — venus on ne sait d'où, s'y étaient établis, dix ans auparavant, à l'époque la plus sinistre de la Révolution et de la Terreur. Nul ne s'était informé de leurs antécédents et de leurs origines. S'il arrivait parfois qu'un voyageur, entré le soir, ne reparût plus le lendemain, l'attention publique ne se dérangeait pas pour si peu. Le crime et la mort s'étaient si complétement emparés de la France, que personne ne s'inquiétait des détails au milieu de leur œuvre d'ensemble. En outre, les bois de l'Esterel, quoique mieux conservés que beaucoup d'autres, ne peuvent pas vous donner une idée de ce qu'ils étaient il y a soixante ans. A cent pas de l'auberge, figurez-vous une forêt comparable aux plus épais fourrés de Fontainebleau et de Cercotte.

Mathieu et Madeleine étaient arrivés avec une petite fille qui s'appelait Émilie ou Mélie, et qui devint, en grandissant, le vivant portrait de ses père et mère. Elle n'eut pas même ce qu'on nomme la beauté du diable, quoique le diable pût réclamer sa part dans ce front bas, ces cheveux fauves, ces yeux louches, ces dents de louveteau, ces lèvres grossièrement sensuelles, dans l'expression à la fois sournoise et méchante de ce visage patibulaire.

En 1802, soit caprice de la nature, soit bienfait de la Providence, Madeleine, qui semblait avoir dépassé l'âge de la maternité, eut une seconde fille, qui fut baptisée sous le nom de Catherine. Le curé des Adrets, qui serait aujourd'hui centenaire, mais que j'ai connu dans ma jeunesse, me disait à propos de cette délicieuse enfant : « Une colombe dans un nid de vautours, un lis dans une touffe de plantes vénéneuses, telle était Catherine en 1813, quand je m'occupai de lui faire faire sa première communion. Que n'aurais-je pas donné, ajoutait le saint homme, pour la dérober à l'atmosphère de cette maison maudite, sur laquelle on ne savait rien de positif, mais d'où sortaient quelquefois, comme par bouffées, de vagues et effrayantes rumeurs? Catherine ne se démentit pas un moment ; aussi sage que jolie, son innocence, sa piété, égalaient sa gentillesse. Pourtant telle était la prévention universelle contre l'auberge et le village des Adrets, que lorsque j'essayai, après sa première communion, de la placer comme servante ou gardeuse de chèvres dans quelque ferme des environs,

je fus constamment repoussé. C'est à cette date que la pauvre Catherine reçut le surnom de *l'Adrète*, qui lui est resté... »

Cependant le temps marchait. L'enfant était devenue jeune fille, et la jeune fille touchait à sa seizième année, quand vint s'établir dans le voisinage une famille de bûcherons. Je dis bûcherons, et j'ai tort. Dominique Crouzat était plutôt entrepreneur de coupes de bois dans les forêts de l'État. Il construisit fort artistement, à un quart de lieue de l'auberge, dans une clairière que je pourrais vous montrer, une maisonnette, moitié pisé, moitié chêne-liége, où il se logea avec sa femme Baptistine et son fils André. André, beau et robuste garçon de dix-huit à vingt ans, l'aidait dans ses travaux d'abattage, et l'accompagnait à Fréjus ou à Aix quand il allait régler ses comptes avec le garde général ou l'inspecteur des eaux et forêts. Suivant l'usage du pays qui superpose sans cesse un sobriquet sur un nom, on les surnomma les *fardéjaïré*, parce que Dominique et André, dans leurs moments perdus, faisaient des *fardes* ou fagots, qu'ils allaient vendre à Vallauris ou à Mougins.

Que vous dirai-je? André et Catherine ne tardèrent pas à se rencontrer ; ils s'aimèrent ; jamais amour ne fut plus profond, plus honnête et plus pur. Mal surveillée par ses parents, maltraitée par sa sœur Mélie, Catherine se gardait elle-même. André unissait à une vigueur d'athlète une candeur d'enfant. Il eût assommé un bœuf d'un coup de poing, et l'idée de coûter une larme à Catherine l'eût rendu fou de désespoir.

Ils pouvaient d'ailleurs s'aimer au grand jour, sans réticence et sans mystère. Pour des raisons trop faciles à deviner, Mathieu et Madeleine ne demandaient qu'à se débarrasser de leur fille cadette, et André, dont le père, laborieux et sobre, était en train d'amasser une petite fortune, leur paraissait un gendre à souhait. Il n'y avait donc aucun motif — sauf peut-être leur extrême jeunesse, — pour interdire à nos amoureux de songer au mariage et de former des projets. André comptait, après qu'il aurait tiré au sort, demander et obtenir une place de garde forestier dans le Luberon, où il avait des parents. Sous ce régime de tyrannie (1819), le peuple était, comme chacun sait, victime d'une oppression dont l'a délivré le suffrage universel ; mais enfin, on pouvait, pour cinq ou six cents francs, s'assurer un remplaçant, et le père Crouzat possédait déjà le triple de cette somme. Donc, point d'obstacle de ce côté-là. Ce plan souriait d'autant plus à Catherine, que, sans pouvoir se rendre compte de ses impressions, elle se sentait mal à l'aise dans cette auberge qui lui causait une frayeur instinctive. Ses parents passaient souvent des journées entières sans lui adresser la parole, et sa sœur aînée ne perdait aucune occasion de lui faire comprendre à quel point elle la

haïssait. — « Me haïr, moi, et pourquoi ? » se disait alors la pauvre innocente, ne se doutant pas que Mélie la détestait comme la laideur déteste la beauté, comme le vice déteste la vertu. Parfois aussi Catherine, au milieu de la nuit, se réveillait en sursaut, en proie à une épouvante extraordinaire. Elle se figurait avoir entendu en rêve des gémissements étouffés, des bruits étranges, des pas furtifs sur les marches de l'escalier, le grincement d'une porte retombant sur ses gonds. Il lui fallait quelques minutes pour se tranquilliser et se rendormir. Encore avait-elle peine à distinguer la réalité du cauchemar, et ce n'était que le lendemain, à l'aube, que la fraîcheur et la clarté matinales lui rendaient tout son calme et tout son courage.

Telle était pourtant la pureté de cette âme virginale, que sa pensée ne s'arrêtait pas à ces effrayantes images. Elle les traversait, pour ainsi dire, sans en garder d'autre trace qu'une tendresse plus vive pour André, qu'elle s'accoutumait peu à peu à considérer comme son seul refuge en ce monde. Les deux *fiancés* eurent là quelques beaux jours, une douce et heureuse saison, et c'est pendant cette saison fugitive qu'André, assis sans doute sur le banc où je suis, et contemplant cet ormeau que vous avez remarqué, eut l'idée de graver sur son écorce ces deux initiales : A. C..., André, Catherine.

Vous pouvez maintenant comprendre quelles furent la surprise et la douleur du jeune homme, lorsque Catherine, qui venait d'atteindre sa dix-septième année, et qu'il suppliait déjà de fixer une date pour le mariage, changea tout à coup de manière, de langage et d'attitude. Elle ne l'accueillait plus qu'avec un inexplicable mélange de froideur et de tristesse. Elle avait des pâleurs subites, des tressaillements nerveux, de bizares alternatives d'agitation fébrile et de stupeur. André, fou de désespoir, la pressa de questions ardentes ; elle lui répondit par ces monosyllabes qui ne signifient rien ou signifient trop ; ses réponses, brusques et brèves, étaient entrecoupées de larmes, et l'on devinait de douloureux efforts pour retenir des sanglots. Lorsqu'elle apercevait André dans le sentier qui conduisait de l'auberge à la maison des *Fardéjaïré*, au lieu de courir, comme autrefois, à sa rencontre avec le joyeux élan d'un amour sincère et d'une conscience sans reproche, elle essayait de se cacher ou de s'enfuir. Il est vrai que, quand elle croyait n'être pas vue, elle attachait sur lui de longs regards avec un redoublement de passion et de tendresse ; mais il n'en savait rien, et il se désolait. Ce qu'il savait, c'est que Catherine était malheureuse, que ses yeux rougis de pleurs dénonçaient des nuits d'insomnie et de fièvre, qu'un obstacle invisible le séparait d'elle, et qu'elle avait des secrets pour lui.

Bientôt elle devint plus explicite : « Ce mariage, disait-elle, était un rêve ; il faut y renoncer... Je ne puis rien pour votre bonheur... Je ne suis pas digne de vous... Monsieur le curé me fera entrer comme sœur converse au couvent des bénédictines de Grasse... C'est la seule place qui me convienne... Vous, oubliez-moi ! ou s'il vous est, pour le moment, trop difficile de m'oublier, allez passer quelques semaines, chez vos cousins, dans le Luberon... Qui sait ? vous y trouverez peut-être une honnête fille que vous épouserez, et qui vous consolera. » — Arrivée à ces derniers mots, Catherine fondait en larmes.

Ces propos produisaient sur le malheureux André un effet diamétralement contraire à celui qu'elle en attendait..., qu'elle eût redouté peut-être. Il passait, en quelques heures, par toutes les angoisses du soupçon, de la jalousie, de l'amour, de la colère, de la pitié. — Elle ne m'aime plus ? Elle me trahit ? Non, c'est impossible ! — Il y a des vérités si évidentes, qu'elles résistent à toutes les apparences et triomphent de tous les doutes... — Mais alors ? que croire ? que faire ? si son cœur m'appartient encore, si, m'aimant toujours, elle ne veut plus être ma femme, c'est qu'elle m'est arrachée par une force mystérieuse, par une énigme terrible !...

La tête en feu, le visage crispé, les mains brûlantes, il errait, comme une âme en peine, dans les bois de l'Esterel ; à chaque instant, une sorte de puissance magnétique le ramenait vers le seuil de l'auberge, vers ces ormeaux qui lui rappelaient un temps plus heureux, vers ce vieux portail, confident muet du mystère qui le torturait. — Catherine ! Catherine ! murmurait-il ; dis-moi ton secret, dût-il me tuer ! — Mais la jeune fille ne se montrait pas : la maison gardait sa physionomie taciturne et menaçante. Un cri d'oiseau de proie, l'aboiement lointain d'un chien de ferme, le murmure du vent à travers les grands pins, répondaient seuls à cet appel désolé.

Étranger au pays, fréquentant très-peu les habitants du village, absorbé par son amour pour Catherine, André n'avait rien su de ce qui se disait à voix basse sur l'auberge et les aubergistes des Adrets. Il ne pouvait se dissimuler que Mathieu, Madeleine et Mélie possédaient de méchantes figures ; mais, après tout, il n'épouserait pas la famille, et il comptait bien, une fois marié, emmener sa femme, que personne d'ailleurs, dans l'auberge, ne semblait disposé à retenir. Aurait-il eu quelques vagues soupçons, il eût suffi, pour les dissiper, de l'affectueux intérêt que le vieux curé portait à Catherine, et des encouragements qu'il accordait à ces innocentes amours. Le digne homme, en effet, y voyait une planche de salut et un avenir d'honnête femme pour sa jeune protégée.

Telle était exactement la situation, lorsque survint, dans les allures de Catherine, ce changement incompréhensible qui mettait à néant les projets de mariage, et qui, ne pouvant être attribué à un caprice, ne pouvait s'expliquer que par un malheur. André ne se doutait pas que, tandis que les bonnes gens qui le rencontraient côte à côte avec sa fiancée, s'écriaient complaisamment : « Le joli couple! » ou bien « ils sont faits l'un pour l'autre! » quelques envieux des deux sexes, jaloux de la charmante beauté de Catherine et de la mine superbe d'André, ne demandaient qu'à insinuer dans l'âme naïve du *Fardéjaïré* une goutte de ce poison subtil, fait de calomnie et de médisance, qui se distille au village comme dans les salons. Au premier rang de ces Iagos rustiques, figurait un jeune braconnier, de deux ou trois ans plus âgé qu'André, qu'il rencontrait souvent dans la forêt. Jean Riou, — ainsi se nommait le braconnier, — s'était constitué le meneur de la jeunesse du pays, et ne passait pas précisément pour un bon sujet. On assurait qu'avant l'arrivée d'André, il avait songé à épouser, peut-être à séduire Catherine, et que, contrarié dans ses espérances, il s'étourdissait par de grossières débauches.

Soit préméditation, soit hasard, les rencontres d'André et de Jean se multiplièrent. Mis en éveil par l'énigmatique conduite de Catherine, irrité de se débattre contre l'inconnu, cherchant partout une issue à ses soupçons, André crut apercevoir sur le rude visage de Jean une expression d'ironie mal contenue et de malice satisfaite, qu'il interpréta dans le sens de ses chagrins. Un jour que son angoisse avait dépassé la mesure et qu'il se sentait près de devenir fou, il dit brusquement au braconnier :

— Jean! vous savez quelque chose!...

— Moi! quoi donc?...

— Eh! bien, que Catherine ne m'aime plus, qu'elle ne veut plus de moi pour mari!...

— Pas possible! Après ça, quand on habite cette auberge, quand on est, comme *l'Adrète*, fille de Mathieu et de Madeleine Boulari...

— Que voulez-vous dire?

Jean eut l'air de réfléchir un instant; puis il ajouta d'une voix sourde :

— Rien,... rien... ou plutôt, ce que je voulais dire, c'est qu'un brave et beau garçon comme vous ne doit pas rester plus longtemps dans cet état de perplexité qui vous dévore... En pareil cas, il faut aller droit au but, et prendre le taureau par les cornes... A votre place, je parierais de savoir, d'ici à huit jours, le secret de Catherine...

— Et comment?...

— Oh ! d'une façon bien simple... En lui demandant un rendez-vous, entre onze heures et minuit, dans l'étable où les imbéciles croient qu'il y a des revenants, et qui donne, par une porte à claire-voie, sur le ravin de l'Argentière... Catherine ne peut vous refuser cette marque de confiance... Elle connaît toute la loyauté, toute l'honnêteté de votre amour... Si elle vous refuse en dépit de vos prières, c'est qu'il y a quelque chose, qu'elle en aime un autre, et que vous ne devez plus y penser. Si elle consent, je vous estime assez pour croire qu'au bout d'un quart d'heure, vous aurez réussi à lui faire dire... tout ce qu'elle s'obstine à taire...

Un mois auparavant, André aurait repoussé ce conseil comme indigne de Catherine et de lui ; et peut-être le conseiller n'en eût pas été quitte à moins d'athlétiques coups de poing... Mais, je vous l'ai dit, l'ardent jeune homme en était arrivé à ce paroxysme de jalousie, d'incertitude, de douleur et de colère, qui égarent les meilleures natures, et où tout moyen semble bon pour se délivrer d'un supplice intolérable... ou pour en mourir.

Le lendemain, Catherine, qui était allée ramasser des pommes de pin, vit André se dresser subitement devant elle, et elle poussa un cri de frayeur. Ce n'était plus le doux et gracieux jeune homme qui ne voulait lui prouver son amour qu'à force de soumission et de respect. Elle ne le reconnaissait plus : l'œil injecté, l'écume à la bouche, on eût dit qu'il avait demandé aux vins brûlants de la côte un supplément de courage et de violence.

— Catherine ! Catherine ! dit-il d'une voix stridente et saccadée, il faut en finir... Cela ne peut pas durer ainsi,... je ferais quelque malheur !

— Calmez-vous, mon ami, je vous en conjure ! répliqua la jeune fille toute tremblante.

— Votre ami ! non, non ! reprit-il en s'exaltant de plus en plus : c'est trop ou trop peu !... Votre mari dans un mois, ou votre ennemi mortel !

— Mais enfin, que voulez-vous?

— Vous voir, vous parler, vous entendre ! Être seul avec vous pendant quelques heures dans un lieu sûr où personne ne viendra nous troubler... Ne vous quitter que quand vous m'aurez tout dit, dussiez-vous me déchirer le cœur... Savoir pourquoi vous avez changé de sentiment, pourquoi vous me désespérez de vos froideurs, après m'avoir encouragé de vos tendresses... Savoir si vous m'aimez encore, si vous vous jouez de moi, si je dois vivre ou mourir !

Il y eut un moment de silence. Catherine pleurait; André s'enivrait de sa douleur, de sa colère, de son audace.

— Catherine, poursuivit-il, vous ne pouvez vous méfier d'un

homme qui n'aspire qu'à vous appeler sa femme... Consentez à me recevoir.

— Où?

— Cette nuit... Oh! pas dans votre chambre,... mais dans l'étable,... où je puis entrer en franchissant le mur du côté du ravin...

Il aurait pu parler longtemps, sans que Catherine l'interrompît... Ces derniers mots l'avaient glacée de terreur. Une pâleur livide s'était répandue sur son visage amaigri, mais charmant encore. Elle n'eut pas même la force de refuser, de répondre. Elle répétait machinalement : « L'étable! le mur! le ravin! » comme si chacune de ces paroles évoquait à ses yeux des spectres et des fantômes. A la fin, elle parut triompher de cette hallucination effrayante. S'arrachant à l'étreinte d'André, qui lui avait pris les mains, elle s'écria :

— Jamais! jamais!

Et elle s'enfuit dans le bois avec une légèreté de gazelle.

Il voulait la poursuivre; mais l'effort qu'il avait fait pour se montrer jusqu'au bout violent et impitoyable avait brisé cette organisation vigoureuse. C'était trop d'émotion pour une âme droite et honnête, affolée de passion et de désespoir. André se laissa tomber sur un tas de feuilles sèches accumulées par les bourrasques de novembre, et il y resta jusqu'au soir, foudroyé, hébété, presque évanoui.

— Avant d'aller plus loin, continua le narrateur, je vous dois quelques détails topographiques sur l'auberge des Adrets, telle qu'elle était en 1819. Cet espace vide que vous voyez à notre droite, et qui nous sépare de la maison du professeur, était occupé par un mur en pierres sèches attenant au corps de logis, qui n'a pas changé. Ce mur, coupé vers le milieu par une vaste porte cochère toute hérissée de squelettes d'oiseaux de proie, aboutissait à une masse de bâtiments informes qui composaient les dépendances de l'auberge. A l'angle, du côté de la route, une immense remise ouvrant sur une écurie contiguë à une étable, laquelle, presque toujours vide et rarement fermée, donnait sur le ravin de l'Argentière; ravin que vous apercevez d'ici, et qui, peu profond dans la partie la plus rapprochée de nous, se creuse 100 mètres plus bas, au point de devenir un véritable gouffre obstrué au printemps par un fouillis de végétations sauvages, changé en torrent dès qu'arrivent les pluies d'automne.

La distance comprise entre ces bâtisses et l'auberge formait une cour remplie, comme d'habitude, de charrettes, de vieilles ferrailles, de morceaux de bois, de tas de fagots et de fumier. Pour un jeune homme leste et robuste, rien de plus facile que de s'introduire dans cette étable et cette cour, soit en sautant par-dessus le mur, soit en

enjambant la porte à claire-voie. Pour un jaloux cherchant un observatoire clandestin, rien de plus aisé que de se cacher dans la paille de l'étable ou derrière les fagots.

Maintenant, vous étonnerai-je en vous racontant ce que fit André, conseillé par Jean Riou et repoussé par Catherine? Le soir même — c'était le 25 novembre, et des nuages noirs couraient dans le ciel sans lune et sans étoiles — vous auriez vu, au coup de onze heures, le jeune homme se glisser le long du mur comme un malfaiteur, tourner autour de l'étable, côtoyer à pas de loup le ravin, et entrer dans la cour après avoir soulevé sans bruit le loquet de la claire-voie. Une fois là, il se rapprocha de l'étable et se blottit dans la paille, l'œil fixé sur la fenêtre qu'il savait être celle de Catherine. Cette chambre, située au nord de la maison, était séparée par un grand corridor des appartements destinés aux voyageurs. Les aubergistes et leur fille aînée couchaient dans une espèce d'entre-sol, au-dessus de la cuisine.

Que voulait le malheureux André? Le savait-il lui-même? Jean Riou, qu'il avait revu dans la soirée, avait-il envenimé ses soupçons? Était-il assez fou pour croire que sa chère Catherine donnait des rendez-vous nocturnes à un rival imaginaire? Était-il simplement poussé par une fatalité mystérieuse, un de ces pressentiments invincibles qui, dans les situations extrêmes, ressemblent à un don de seconde vue? La passion et la jalousie raisonnent-elles?

Ce fut une veillée lugubre. Tapi dans sa cachette, André attendait toujours; toujours il regardait la fenêtre de Catherine, prêtant l'oreille aux moindres bruits, s'imaginant parfois que cette maison, enveloppée de silence et de ténèbres, allait répondre à ses questions insensées. Son cœur battait à se rompre, une sueur froide mouillait son front. Il ne pouvait plus se rendre compte du temps écoulé; cependant il lui semblait avoir entendu sonner, à l'horloge du village, minuit, puis une heure du matin; il commençait à retrouver un peu de calme, à comprendre tout ce que cet absurde espionnage avait d'offensant pour Catherine. Rougissant de ses soupçons, il songeait à se retirer, quand tout à coup... »

En ce moment, huit ou dix coups de fusil — un vrai feu de peloton — entremêlés d'aboiements furieux, retentirent à trois cents pas de l'auberge, derrière les rochers qui servent de contre-fort au mont Vinaigre. En même temps, nous vîmes une masse énorme — — quelque chose comme une avalanche noire — se précipiter du haut d'un de ces rochers à pic et descendre avec une rapidité vertigineuse dans la direction du village.

— Le sanglier! le sanglier! s'écria Marius Gazeron, en qui se ranima toute sa vieille passion de chasseur. Il s'élança d'un bond dans

sa cuisine, et reparut, quelques secondes après, avec son fusil de gros calibre. Mais il était trop tard ; le sanglier, broyant dans sa course ronces et bruyères, franchissant les haies, traversant la route en ligne droite, s'était engouffré dans le ravin, où il disparut au milieu d'un inextricable chaos de pierres, de mousses et d'arbustes. Les chasseurs le suivaient de près, criant à qui mieux mieux que la bête était mortellement blessée, qu'elle ne pouvait en réchapper, et qu'ils allaient la poursuivre !

La poursuivre !... et nous n'avions pas déjeuné !... et le sanglier courait encore !... Heureusement, le docteur Aubray, s'armant de sa double autorité de père et de médecin, déclara à ses fils et à leurs compagnons qu'il ne les laisserait pas continuer une course inutile ; que les chiens avaient perdu la piste ; que leur blessé se portait à merveille ; que nous les attendions depuis midi ; que nous mourions de faim ; que ce long jeûne, après les privations du siége et de la campagne de l'Est, leur donnerait des gastrites... Aussi affamés que nous, ils obéirent de bonne grâce. Marius Gazeron, redevenu cuisinier des pieds à la tête, apporta lui-même la friture de truites et l'omelette ; — et nous nous mîmes à table.

Le déjeuner fut charmant ; un déjeuner de chasseurs, tempéré par la spirituelle bonté de M. Lafond et du docteur, par les piquantes anecdotes de maître Hermelin, par l'aimable naturel des jeunes gens et par ce fond de tristesse patriotique qui ne permettait pas à notre gaieté, toute accidentelle, de dépasser certaines limites. Le sanglier fut le héros de notre causerie. Maurice, Édouard et leurs amis acceptèrent en riant nos plaisanteries sur cet intéressant *solitaire* qui s'était bénévolement placé sur leur chemin pour leur faire les honneurs de l'Esterel[1]. Ils nous répondirent en vidant leurs gibecières, qui renfermaient, en guise de compensation, trois lièvres, deux gélinotes, cinq perdrix, six bécasses, sans compter les lapins et les grives. A l'instant, il fut décidé par acclamations que ce gibier serait offert à notre ambulance cannoise, et qu'il n'y avait pas de meilleur moyen de nous réconcilier avec cette journée de plaisir que nous étions tentés de nous reprocher au milieu de nos désastres... Hélas ! ce devait être la dernière !

[1] Qu'on ne chicane pas *mon* sanglier ! Les sangliers sont encore très-nombreux dans les bois de l'Esterel ; au mois d'octobre, ils viennent, par troupes, chercher leur pâture sous les grands châtaigniers qui font face à l'auberge des Adrets, de l'autre côté de la route. Le duc de Vallombrosa, si noblement et si gracieusement hospitalier, a souvent procuré à ses hôtes et à ses amis le plaisir de cette chasse, bien rare dans le midi de la France. Ajoutons que ces sangliers sont doués d'un heureux caractère. Naturellement, on les manque, et, quand on les a manqués, au lieu de se ruer sur le chasseur, ils s'enfuient.

J'essayai bien, après le déjeuner, de rejoindre Marius Gazeron, pour avoir la fin de son récit; mais ce diable d'homme éluda mes questions, sous prétexte que c'était à son tour de dîner, qu'il n'aurait plus d'auditoire, que des chasseurs fatigués et rassasiés n'étaient plus bons qu'à s'endormir; qu'il fallait songer d'ailleurs à repartir, si nous voulions être rentrés à Cannes avant la nuit. « Au surplus, me dit-il, M. l'abbé C... en sait là-dessus autant que moi... Vous n'aurez qu'à reprendre avec lui le fil de l'histoire au point où elle s'est interrompue. » — Bon gré, mal gré, il fallut me contenter de cette réponse évasive. Vers trois heures, nous partîmes.

De mauvaises nouvelles nous attendaient à Cannes. Nos Parisiens trouvèrent des lettres pleines de douloureux pressentiments. L'autorité militaire n'existait plus à Paris, dont les griefs, vrais ou chimériques, contre le gouvernement et la province s'exaspéraient d'heure en heure. Découragés, aigris, décimés, bouclant leurs malles, les hommes d'ordre laissaient peu à peu toute la prépondérance et toute l'initiative passer entre les mains des factieux du 31 octobre et du 22 janvier, lesquels exploitaient au profit de leurs passions destructives les humiliations de la capitale et les douleurs de la patrie. En face de ce péril, laisser à l'armée de l'émeute des canons, des fusils, des munitions, un immense matériel d'artillerie, c'était de la démence; il suffirait d'un accident ou d'un prétexte pour que cet arsenal gigantesque, accaparé au profit d'une dictature démagogique, livrât la première ville du monde à une bande d'affamés, d'énergumènes, de fous, de brigands et de scélérats, et fît plus de mal à la France que n'en avaient fait les Prussiens.

— C'est clair! dit maître Hermelin en fermant une de ces lettres prophétiques; la révolution du 4 septembre n'en est encore qu'à la moitié de son œuvre; mais, si hideux que soit le second chapitre, soyez sûrs qu'il était contenu dans le premier!...

Toutefois, comme ces prévisions sinistres n'étaient pas encore des réalités, comme nous eûmes quelques semaines de répit avant l'explosion, j'assistai, dans ce petit coin de la France et parmi ces hommes venus de tous les points du territoire, à un consolant spectacle. La paix que nous allions subir et que les gambettistes signalaient comme une trahison après l'avoir rendue nécessaire, nous atteignait dans toutes les fibres de notre patriotisme; elle n'était pas tout à fait la honte, mais elle pouvait être la ruine. Eh bien! dans notre colonie, composée de banquiers, de propriétaires, d'artistes, d'avocats, de négociants, de médecins, de publicistes, je pus constater avec un légitime orgueil le réveil de l'esprit de sacrifice, un élan passionné vers tout ce qui pouvait, aux dépens de notre luxe et de notre bien-être, faire cesser l'odieuse occupation allemande. Vous vous souvenez

peut-être de cette jolie scène du *Duc Job*, où la jeune fille, voulant épouser le duc Jean, calcule tout ce qu'elle pourra rogner sur sa toilette, sa table et son équipage. Il se passait entre nous quelque chose d'analogue. Chaque jour, au Cercle nautique, nous échangions nos idées sur les moyens de réaliser une somme de trois milliards sans recourir à ces vulgaires emprunts qui n'allégent le présent que pour écraser l'avenir. Ces projets n'étaient pas tous applicables; la plupart eussent fait sourire les économistes et les politiques. Mais ils prouvaient que l'âme de la France pouvait encore se relever au niveau de ses malheurs et prendre, dans le domaine idéal des vertus patriotiques, une précieuse revanche. Je rappelle ce fait qui se produisit sans doute dans tout le reste de notre malheureux pays, parce que je n'en connais pas de plus accablant contre le parti de la révolution à outrance. Rayez de l'histoire de cette épouvantable année l'épisode de la Commune; supposez,—ce qui n'est pas une vaine conjecture, — que les âmes vraiment françaises, n'étant pas refroidies et refoulées par ce sanglant opprobre, mille fois plus cruel que la défaite et encore plus prussien que Bismark, eussent suivi jusqu'au bout la généreuse impulsion qui les poussait à se dévouer pour se racheter, à prélever sur leur superflu ou leur nécessaire une rançon gigantesque pour avoir le droit de dire à nos vainqueurs : « Vous êtes payés, allez-vous-en! » j'affirme que cette réhabilitation, dans l'ordre moral et même politique, nous eût donné l'équivalent de dix victoires; elle nous eût rendu, en face de l'Europe, notre dignité, notre honneur, notre rang, sans qu'il fût besoin d'annoncer, avec notre incorrigible jactance, que nous comptons bien reprendre sous peu l'Alsace et la Lorraine.

Hélas! il suffit de quelques jours pour dissiper ce dernier rêve. Successivement nous apprîmes que les Prussiens étaient entrés à Paris dans des conditions également irritantes pour les vainqueurs et pour les vaincus; que, sous prétexte de mettre hors de leur portée une artillerie à laquelle ils ne songeaient pas, les gardes nationaux des quartiers dangereux avaient transporté tous les canons sur les *monts Aventins* de la démagogie parisienne; huit jours après, ils étaient maîtres de la ville; cinq jours plus tard... Mais à quoi bon insister sur des souvenirs douloureux qu'assombrissent encore les inquiétudes présentes, sur des leçons dont personne n'a profité? Si j'y reviens un moment, c'est pour noter un trait caractéristique qui devrait faire réfléchir les éternels parleurs de patriotisme républicain. « Un des plus grands crimes de la Commune, a dit un brillant écrivain, aura été d'émousser la haine de la Prusse dans l'âme de la France... La plaie saignante de l'invasion a été cautérisée par le fer rouge de la guerre civile... »

Rien de plus vrai ; mais ce n'est pas encore assez dire. La Commune, son triomphe, son règne, ses crimes, l'humiliation qui en a rejailli sur nous tous, n'ont pas eu seulement pour effet d'affaiblir nos rancunes contre nos envahisseurs, mais d'amortir toutes les inspirations patriotiques, à commencer par celle dont je parlais tout à l'heure, et qui aurait fait des miracles pour se débarrasser de l'occupation prussienne. La question d'argent, comme celle de sentiment, fut frappée au *cœur* par cette calamité nouvelle qui rendait le sacrifice illusoire, le rachat impraticable, la réhabilitation impossible, donnait le citoyen Jourde pour ministre des finances à l'empereur d'Allemagne et ôtait à la France le droit d'exiger de ses enfants plus que le légal et le nécessaire. A dater du 18 mars, plus de ces projets où l'individu, s'oubliant lui-même, ne songeait qu'à cicatriser les plaies de la patrie ; plus de ces combinaisons financières, absurdes peut-être, mais émouvantes par la sincérité de l'abnégation et de l'offrande ; plus de figures exaltées par la conscience d'un grand devoir à remplir, d'un noble but à atteindre sur un sol jonché de ruines. Du moment que notre capitale, notre souveraine, notre aimant, notre phare, pouvait accepter un jour l'ignoble joug de ces bandits qui ont trouvé moyen d'être à la fois des monstres et des pygmées, tout était dit ; l'égoïsme devenait sagesse, le patriotisme duperie. Nous n'avions plus qu'à serrer les cordons de notre bourse et surtout à la cacher, comme lorsqu'on passe, la nuit, par une route suspecte, rendez-vous de voleurs et d'assassins.

A la fin de ce lugubre mois de mars, l'insurrection marseillaise, parodie du mélodrame parisien, fit refluer sur notre littoral une foule d'honnêtes gens, qui avaient eu peur. Ce fut le coup de grâce ; d'abord, parce que les jeunes personnes jouaient généralement du piano ; ensuite, parce qu'en rencontrant sur la plage leurs frères ou leurs cousins, jeunes, bien tournés, bien portants, ornés de jolies moustaches, je me disais qu'il eût suffi de quelques centaines de ces élégants promeneurs pour faire rentrer dans la poussière et le néant les mauvais drôles qui avaient été, pendant dix jours, maîtres de la Canebière. Je comprenais alors, dans toute sa justesse, le mot que m'avait dit autrefois un vieillard, témoin et victime de la grande Révolution : « Vos historiens à systèmes, discutant les origines, les principes et les causes, m'agacent les nerfs... Des milliers d'honnêtes gens tremblant devant une douzaine de coquins, voilà la révolution... »

Que nous étions loin déjà de cette agréable journée de chasse qui avait fait un instant diversion à nos angoisses ! La légende de l'Esterel disparaissait dans le chapitre d'histoire écrit par les mains sanglantes des meurtriers de Clément Thomas et de Lecomte, des massacreurs de la place Vendôme. La plupart de nos amis nous avaient dit

adieu, rappelés chez eux par l'approche des élections municipales, ou par le désir de conjurer par leur présence le péril de la contagion communarde. Je partis le dernier, et le bon abbé C..., fidèle à son rôle de consolateur, voulut m'accompagner à la gare.

Je m'arrangeai pour y arriver une demi-heure avant le passage du train, qui d'ailleurs était toujours en retard. Une fois dans la salle d'attente, je pris à part mon aimable compagnon, et je lui dis :

— Voyons, l'abbé, est-ce que vous allez me laisser partir sans me raconter la fin de l'histoire?

— Quelle histoire?

— Vous savez bien,... les deux ormeaux,... les deux initiales... Catherine... *l'Adrète.*

— Ah ! vous y pensez encore?... Où en était le récit, au moment où Marius Gazeron s'est interrompu?

— A la péripétie la plus terrible. André avait honte de s'être caché comme un espion pour guetter un rival imaginaire. Il allait se retirer, quand tout à coup...

— Quand tout à coup il entendit un cri parti de l'une des chambres réservées aux voyageurs, et suivi de gémissements... le cri d'un homme qu'on assassine,... les gémissements d'un homme qui se meurt. Glacé d'épouvante, André resta blotti dans sa cachette... Un quart d'heure après, il vit s'ouvrir une petite porte qu'il croyait condamnée, et qui donnait sur la cour... Mathieu et sa fille Mélie en sortirent, portant un fardeau qui semblait fort lourd. Ils passèrent à deux pas d'André... Le fardeau, c'était un cadavre.

— Tu es bien sûre, dit Mathieu, que cet homme n'était pas du pays?

— Oui, bien sûre... Je l'ai fait parler... Un Piémontais de là-bas, du côté de Verceil.

Après ce dialogue, échangé à voix basse, ils se dirigèrent vers la claire-voie ; puis le bruit de leurs pas se perdit dans la direction du ravin.

André s'enfuit. Il n'a jamais pu comprendre comment il avait eu la force de se lever, de marcher, de courir à travers champs... Il se croyait poursuivi par tous les démons de l'enfer... Ce qui le rendait fou, ce n'était plus la jalousie, mais la terreur, le désespoir.

— Le père, la sœur de Catherine! murmurait-il, au milieu des frissons de la fièvre et du vertige.

A l'aube, on le trouva gisant sur le seuil de sa maisonnette. Ses parents, qui l'adoraient, le transportèrent dans son lit. A toutes leurs questions il répondait par des paroles confuses, incohérentes, insensées, où s'entre-choquaient les visions de cette horrible nuit.

Ils allèrent à la hâte chercher le docteur Favier, médecin à Fréjus.

Par un hasard providentiel, le docteur se rencontra au chevet du malade avec l'inspecteur des eaux et forêts, M. de Cerbac, lequel, passant ce jour-là sur la route de l'Esterel, s'était arrêté à la maison de Dominique Crouzat pour lui annoncer la prochaine adjudication d'une coupe de bois. Le docteur et l'inspecteur se connaissaient, et tous deux étaient fort liés avec le procureur du roi de Draguignan.

— C'est une fièvre cérébrale, dit le docteur, qui tenait dans ses mains la main brûlante d'André.

— Un délire effrayant, répliqua M. de Cerbac, entendant le malade divaguer.

— Oui, le délire! Pourtant, attendez! reprit le médecin, qui devinait déjà quelque chose au delà de ces divagations apparentes.

André entremêlait avec une volubilité fébrile les noms de Mathieu, de Mélie, de Jean Riou, de Catherine. A une expression de jalousie succédait sur ses lèvres un cri d'épouvante.

— C'était un cadavre! je l'ai vu! bégayait-il d'une voix entrecoupée. Il m'a regardé avec ses yeux morts... Un Piémontais de là-bas, du côté de Verceil... Ils l'ont égorgé!... Mais je vous jure... que je suis innocent,... que Catherine est innocente... Ah! voilà son secret!... Vous comprenez maintenant pourquoi elle ne voulait plus m'épouser... Mais moi,... moi,... je l'aime toujours!...

— Croyez-vous, dit tout bas le médecin à M. de Cerbac, que ce ne soit que du délire?

— Je le crois si peu, répondit l'inspecteur, pâle de surprise et d'effroi, que je serai demain matin à Draguignan, dans le cabinet de mon ami le procureur du roi... »

En ce moment retentirent à la fois le sifflet de la locomotive et la cloche de la gare. Le convoi de Nice à Marseille interrompait l'abbé C..., comme le sanglier de l'Esterel avait interrompu l'aubergiste des Adrets.

— Les voyageurs pour Fréjus, Hyères, Toulon, Marseille, Avignon, Lyon! cria l'homme d'équipe avec autant de conviction que d'accent.

Je partis; trois jours après, j'écrivais à l'abbé C... A mes tendres remercîments pour tant de témoignages d'amitié et de bonté, j'ajoutais :

« La justice humaine, mise sur la piste par la justice divine, qui avait fait parler la fièvre et le délire d'André, poursuivit et atteignit les coupables. Mathieu, Madeleine et Mélie expièrent tout un arriéré de vols, de guet-apens et d'assassinats.

« André, guéri tant bien que mal, affreusement malheureux, se reprochant peut-être — les amoureux sont si étranges! — d'être la première cause de la découverte des crimes et du châtiment des scélérats, insista plus que jamais pour épouser Catherine — Catherine,

que personne n'avait soupçonnée de complicité, et que le vieux curé, saisi de pitié pour tant d'innocence et de malheur, avait fait recevoir provisoirement par les religieuses de Grasse.

« Catherine résista longtemps; mais elle était seule au monde, son cœur, sa reconnaissance, sa douleur, plaidaient pour André... Elle finit par se laisser fléchir, et le mariage se fit?...

« On sait ce qui arrive en pareil cas. Une fois mariés, André et Catherine comprirent qu'ils allaient avoir à lutter contre l'impossible. Il n'y avait pas de jour où les habitants des Adrets, de Vallauris, d'Auribeau, de Mougins, ne fissent sentir à l'une qu'elle était fille d'assassins et de condamnés; à l'autre, qu'en épousant *l'Adrète*, il avait pris sa part de cet héritage d'ignominie.

« Ils essayèrent de se dépayser, de chercher un refuge dans le Luberon; mais le procès avait eu trop d'éclat, toute la Provence en avait retenti. Les cousins d'André le repoussèrent, la place de garde forestier lui fut refusée. La même année, son père et sa mère moururent de chagrin.

« Un jour, André disparut, sans qu'on ait jamais su ce qu'il était devenu. Depuis la nuit du 25 novembre 1819, sa tête était restée un peu faible. Il laissait Catherine grosse de sept mois. Bientôt elle accoucha d'un fils, et, quand ce fils atteignit l'âge où les enfants commencent à parler, on s'aperçut qu'il était sourd-muet.

« Alors elle eut un premier accès de folie, suivi de longues intermittences. On commença par l'enfermer; puis on s'accoutuma à la voir errer dans le pays en mendiant son pain. Des âmes charitables se chargèrent de son fils.

« Catherine, *l'Adrète*, c'est la vieille mendiante de l'église de Cannes?

« Son fils, c'est Lazare, le batelier du golfe Jouan?

« N'est-ce pas cela, ou à peu près cela? »

L'abbé me répondit:

« Vous avez deviné juste. Le jour même de votre départ, j'avais remis à Catherine la petite somme que vous m'aviez confiée pour elle. La pauvre femme est morte ce matin... Elle priera pour vous et pour moi! »

ARMAND DE PONTMARTIN.

1er août 1871.

---

# LA ROCHEFOUCAULD

*Œuvres de la Rochefoucauld*, nouvelle édition revue sur les plus anciennes impressions et les autographes, par M. D.-L. Gilbert. Paris, librairie Hachette, boulevard Saint-Germain, 77.

## I

La publication des grands écrivains de la France, habilement dirigée par M. Regnier, s'est enrichie d'un beau et opulent volume. C'est M. Gilbert qui s'est chargé d'éditer la Rochefoucauld. Il accomplit son œuvre avec un succès qui doit le satisfaire autant que le lecteur. On ne songe d'abord qu'à jouir de si excellents travaux sans toujours se rendre compte des investigations et des veilles nécessaires pour obtenir un résultat si complet. Il y aurait de l'ingratitude à ne pas faire suivre le plaisir qu'on éprouve d'un hommage à un tel éditeur. Les *Maximes* et les *Opuscules* sont seuls parus, et nous attendons avec impatience le volume des *Mémoires*.

Quelque faible qu'un auteur ait pour lui-même la défiance du goût public le décide à un choix dans ses œuvres. S'il est bien accueilli, il s'enhardit sans doute à restituer dans une seconde édition quelque chose des premiers retranchements; puis, si l'œuvre survit à l'auteur, la postérité fait un choix scrupuleux et définitif qui réduit considérablement le volume. Mais quand il s'agit d'un auteur tout à fait fameux, notre temps n'a plus de ces discrétions : il fouille, il exhume, il publie tout; il va même quelquefois jusqu'à l'excès. Ce n'est plus seulement du respect, on pousse le culte jusqu'à la superstition.

Ce danger n'existait pas avec un écrivain tel que la Rochefoucauld, dont la plume est si exacte et si correcte. Le complet ne pou-

vait être trop, et le goût n'exigeait pas de retranchements. Il ne produisait rien d'informe, et tout est précieux sorti d'une telle main.

« Ce premier volume, dit M. Gilbert dans un court avertissement, se compose des œuvres morales du duc de la Rochefoucauld. » Il a mis en tête du volume ce fameux portrait de la Rochefoucauld par lui-même, qui vaut tous les portraits gravés, quelque flattée que soit la ressemblance. L'auteur des *Maximes* s'y peint au moral et au physique, exemple depuis très-suivi. La contre-partie, qui est une tout autre interprétation du modèle, nous est donnée par le cardinal de Retz, et puis comme réplique vient celui que nous trouvons le plus beau des trois, le portrait du cardinal par la Rochefoucauld, de telle sorte que les deux lutteurs se regardent face à face. C'est une excellente introduction aux œuvres qui vont suivre. Chacune d'elles est accompagnée d'une courte et substantielle notice. Mais le travail le plus important est celui qui concerne les *Réflexions* ou *Sentences et Maximes morales*.

Le laborieux éditeur a marqué de quelle édition date chaque sentence, et dans un renvoi il donne à titre de variantes les différentes versions des éditions et celles du manuscrit. Il indique aussi les maximes qui reproduisent une même pensée ou bien encore qui parfois se contredisent. C'est une étude très-patiente, qui exige de grands soins, et très-précieuse pour tout lecteur qui veut connaître à fond l'œuvre de la Rochefoucauld, le travail de sa pensée et de son style. Elle nous fait, pour ainsi dire, assister à la composition de l'œuvre. C'est la Rochefoucauld mis à jour et contraint de nous livrer ses secrets d'auteur et jusqu'à un certain point l'histoire de ses sentiments. Par cela seul, M. Gilbert a conquis un des meilleurs titres à la reconnaissance du public lettré. Nous avons sans fatigue les plus justes indications, qui sont par elles-mêmes des révélations d'un grand prix. Il a également réuni avec beaucoup de goût les remarques les plus saillantes des principaux éditeurs qui l'ont précédé et des hommes les plus autorisés dont les appréciations sont quelquefois contredites par lui, toujours avec concision, souvent avec succès.

Pour dire toute notre pensée, dans ce temps-ci on abuse quelquefois des notes marginales. Elles coupent et interrompent le texte comme de véritables parenthèses. Leur multiplicité est une gêne dans un livre où les idées s'enchaînent et dont la lecture doit être suivie. Elles en rompent le fil. On a beau dire que le lecteur peut passer sans les lire et faire comme si elles n'y étaient pas. D'abord, c'est pour être lues qu'on les y place ; elles sollicitent sans cesse le regard et l'attention ; on fait de vains efforts pour résister à l'envie de les interroger ; on y résiste quelque temps ; mais on finit par succomber. On est enfin vaincu dans cette lutte avec le commentateur.

Mais tout inconvénient disparaît quand le texte se compose de réflexions détachées. Les notes et les variantes ont même cet avantage d'arrêter l'esprit à des pensées sur lesquelles glisserait l'attention en courant de l'une à l'autre. Elles en assurent l'effet et les font mieux goûter. Ces notes, dans l'édition nouvelle des *Maximes*, donnent à comparer la Rochefoucauld avec lui-même, et sa pensée avec la pensée analogue ou opposée d'écrivains tels que Pascal, la Bruyère, Vauvenargues et bien d'autres. Il n'est pas de travail qui aide mieux à connaître les *Maximes* de la Rochefoucauld, et je dirai la Rochefoucauld lui-même.

L'éditeur a donné toutes les maximes qu'il a pu trouver en fouillant les manuscrits; mais il n'est pas tombé dans la faute de la plupart des éditions depuis la mort de la Rochefoucauld, même celle qu'a donnée sa famille au siècle dernier, en mêlant toutes les maximes ensemble. Après avoir reproduit religieusement l'édition de 1678, la dernière donnée par la Rochefoucauld, il a mis à la suite, sous le titre de *Maximes posthumes*, toutes celles qui n'avaient pas encore paru du vivant de l'auteur, et enfin les maximes supprimées par l'auteur lui-même, qu'il serait assurément bien fâcheux de laisser oublier. Elles suffiraient seules à faire la réputation d'un écrivain. Quant aux maximes posthumes, nous différons d'opinion avec le nouvel éditeur lorsqu'il les égale à celles que la Rochefoucauld a publiées. Nous pensons que, toutes dignes d'attention qu'elles soient et quoique assurément portant la haute empreinte du maître, il ne les eût pas données toutes indistinctement. Peut-être y en a-t-il parmi elles un certain nombre de plus anciennes que les dernières éditions, qu'il ne s'est pas décidé à livrer au public, parce qu'elles n'avaient pas assez de valeur à ses yeux. L'édition nouvelle contient, sous le titre de *Réflexions diverses*, dix-neuf morceaux, dont sept fort remarquables avaient déjà été une fois publiées en entier, sans nom d'auteur. Les douze autres ont été trouvées par M. Gilbert dans les papiers de la famille. C'est une de ces bonnes fortunes qui n'arrivent guère qu'aux gens qui les méritent. Quoique bien inférieures aux sept autres, elles méritaient assurément d'être précieusement conservées. Une ancienne note manuscrite qui y était jointe les trouvait peu dignes de voir le jour à côté des autres œuvres de la Rochefoucauld. Le jugement est sévère, « mais de nos jours, dit avec raison M. Gilbert, la critique se soucie moins de l'intérêt des écrivains que de l'intérêt des lettres. » D'ailleurs, elles offrent même un nouvel attrait à la curiosité, précisément à cause de la *manière* qui se remarque en quelques-unes et qui les ferait prendre pour des œuvres du temps de l'hôtel de Rambouillet, bien qu'elles portent en elles-mêmes la preuve certaine de temps bien postérieurs, voisins

même de la mort de l'auteur. C'est donc une découverte de grand prix dont le nouvel éditeur a le mérite.

Enfin, il a joint à son volume, dans un appendice, les jugements écrits sur les *Maximes*, à la demande de madame de Sablé, par des femmes restées presque toutes célèbres à des titres divers, et toutes très-distinguées, et par quelques hommes demeurés inconnus. On est étonné de la supériorité de ces critiques par des gens du monde dont elles suffiraient à donner seules une haute idée. Cette publication a cet avantage de nous remettre dans le milieu où les *Maximes* ont paru et d'ajouter pour ainsi dire à leur physionomie.

## II

La seconde moitié du dix-septième siècle est l'époque où la société française a jeté le plus d'éclat. Cette société, élégante sans être encore futile, éprise des choses de l'esprit, composée de l'aristocratie nobiliaire et de l'élite des intelligences, était d'ailleurs animée par le mouvement philosophique créé par Descartes et par les controverses religieuses qui, sous la forme théologique, agitaient les plus hautes questions dont se préoccupe l'humanité. La grandeur des événements, la gloire des armes et le succès de la diplomatie sous le règne le plus brillant de notre histoire, donnaient aux ardeurs le plus noble aliment. La littérature remplissait les loisirs sans désœuvrement. Les femmes, qui n'eurent jamais un tel lustre et de si beaux jours, prenaient part au mouvement général et inspiraient, quand elles n'écrivaient pas avec une distinction incomparable. Elles exerçaient une grande et heureuse influence sur les caractères, qu'elles polissaient sans les affaiblir, et sur les mœurs élégantes et point encore dissolues. L'élévation des sentiments soutenait tout cet ensemble, et le respect ennoblissait l'obéissance. L'homme était à lui-même un sujet d'étude qu'encourageaient la philosophie et la religion.

C'est dans ce milieu, ainsi préparé par un concours unique de circonstances, que vécut la Rochefoucauld, grand seigneur en demi-disgrâce, dégoûté de la vie active par l'agitation des guerres civiles. Aux aventures succédait la réflexion. Il trouvait autour de lui l'habitude prise des observations morales, le goût des mémoires politiques et des portraits, auxquels s'exerçait dans ses délassements cette société aimable et sérieuse. Tout ce beau monde, à l'envi, composait des sentences que le petit volume de la Rochefoucauld devait faire oublier. L'ancien frondeur avait écrit des Mémoires comme le cardi-

nal de Retz, dont il traça l'énergique portrait et le sien même pour la galerie de la *grande Mademoiselle*. Il prit de même la mode du temps, en composant ses *Sentences et maximes*, si bien qu'il n'est que la manifestation suprême d'une mode et d'un goût qu'il a suivis au lieu de les provoquer. Il semble de loin l'inspirateur de ceux qu'il imite : ses contemporains avaient avant lui posé les assises premières. Il est le faîte et le couronnement d'une pyramide dont la base est restée dans l'ombre. Sa supériorité fait perdre de vue les degrés sur lesquels il s'élève, et il semble pour la postérité mener le cortége qu'il a suivi et enfin dépassé de si loin.

La Rochefoucauld avait à concilier l'amour-propre du grand seigneur et celui de l'écrivain, deux amours-propres chatouilleux qui se gênaient l'un l'autre. Ses Mémoires avaient été publiés sans nom d'auteur, quoique le récit personnel le désigne bien clairement sans sa signature. Mais par prudence, par ménagement pour les autres ou pour lui-même, à cause des susceptibilités éveillées des contemporains, il ne voulait pas avouer son œuvre et se réservait la liberté des désaveux dont il ne se fit pas faute à l'occasion. Il pensait avoir de pareilles mesures à garder pour ses Maximes[1]. Le public d'alors eût sans doute été bien naïf, s'il avait pu être pris à toutes ces ruses. Les amis consultés par la Rochefoucauld eussent du lui dire combien elles étaient inutiles. Mais, comme l'affirme une de ses maximes avec une raison si ferme, « on donne des conseils, mais on n'inspire pas de conduite. » La Rochefoucauld, clairvoyant et timide, obéissait à un caractère plus réfléchi que scrupuleux. Il se tenait prudemment dans la pénombre, ne voulant pas livrer un nom illustre à

[1] Il les faisait précéder dans la première édition d'une apologie où l'on peut voir dès les premiers mots, comme en abrégé, toute sa conduite. Le début en est bon à citer : « Monsieur, je ne saurais vous dire au vrai si les *Réflexions morales* sont de M***, quoiqu'elles semblent écrites d'une manière qui semble approcher de la sienne ; mais, en ces occasions-là, je me défie presque toujours de l'opinion publique, et c'est assez qu'elle lui en ait fait un présent pour me donner une juste raison de n'en rien croire. Voilà, de bonne foi, tout ce que je puis vous répondre sur la première chose que vous me demandez ; et pour l'autre, si vous n'aviez bien du pouvoir sur moi, vous n'en auriez guère plus de contentement ; car un homme prévenu au point où je le suis d'estime pour cet ouvrage, n'a pas toute la liberté qu'il faut pour en bien juger. Néanmoins, puisque vous me l'ordonnez, je vous en dirai mon avis, sans vouloir m'ériger autrement en faiseur de dissertations, et sans y mêler en aucune façon l'intérêt de celui que l'on croit avoir fait cet écrit. »

Cette apologie sous forme de lettre adressée par un inconnu à un inconnu, toujours l'anonyme, est attribuée par M. Gilbert (Voy. la notice, page 251 de l'ouvrage que nous annonçons) à un certain la Chapelle, autre que le collaborateur de Bachaumont. M. Cousin, suivant l'opinion commune, la suppose de la plume toute dévouée de Ségrais; M. Sainte-Beuve juge cet écrit, très-ennuyeux d'ailleurs, trop fort encore pour Ségrais.

l'affiche du libraire; honteux de paraître ambitionner la renommée de l'écrivain, mais heureux du succès dont il sentait tout le prix. « Cet air de honte et de timidité que vous lui voyez dans la vie civile, dit Retz, s'était tourné dans les affaires en air d'apologie : il croyait toujours en avoir besoin. » Ce trait, joint à ce qu'ajoute le célèbre cardinal, que la Rochefoucauld « a toujours eu dans les affaires une irrésolution habituelle, » explique l'ambiguïté de son ambition en littérature comme en politique. S'il parle dans ses lettres de la charge qu'on lui impose de faire des maximes, ce qui devient pour lui une peine au lieu d'un plaisir, assurément il ne croit ni ne prétend en cela être pris au sérieux. Ce qui est très-sérieux, c'est le soin et la peine qu'il se donne pour arriver à cette forme achevée qu'on n'atteint pas sans un persévérant labeur, et qui distingue éminemment ses œuvres. On trouve dans sa correspondance beaucoup de ses maximes sous une première forme qui eût contenté tout autre que la Rochefoucauld, et qui pour lui n'est encore qu'une ébauche : ce n'est que la comparaison avec la version définitive qui marque le progrès possible encore et fait mesurer la distance à la perfection dernière. Peu de sentences sont restées telles qu'elles ont été soumises à des correspondants discrets et officieux, pour être communiquées à quelques privilégiés avec toutes sortes de mystères, comme une confidence qui en rehaussait le prix. C'est un premier essai sur un public restreint, mais d'élite, avant de paraître en toute lumière dans la grande publicité. Il consulte, il corrige, et les variantes, dans les cinq éditions qu'il a données, sont le témoignage de ce travail incessant qui ne s'arrête qu'avec la vie.

La marquise de Sablé est l'agent et le principal intermédiaire du duc de la Rochefoucauld auprès d'une société choisie dont elle se charge de recueillir les avis et de gagner l'approbation. Cette femme distinguée, du même âge à peu près que la Rochefoucauld, du même monde, joignait à des ridicules peut-être, à des pusillanimités, à des recherches excessives dans la vie, un solide mérite, une intelligence sérieuse, un goût sévère et sûr. Elle était consultée par d'Andilly, par le grand Arnauld, sur la *Logique* de Port-Royal, sur des questions de métaphysique. De la retraite qu'elle s'était choisie, presque dans Port-Royal, elle exerçait une réelle influence sur le monde qu'elle semblait avoir quitté. Notons que, dans ce temps où la société a ses frontières marquées, où la cour donne le ton à la ville, où le public est circonscrit, et non pas nombreux et épars comme de nos jours, l'influence de quelques personnages qui occupent les avenues de l'opinion est considérable et prépondérante. Un écrivain, plus connu aujourd'hui par ses liaisons avec la Rochefoucauld et avec madame de Sablé que par ses œuvres, qui, lui aussi,

composa des sentences, l'académicien Jacques Esprit, rendait à l'auteur des *Maximes* des services pareils à ceux de madame de Sablé, dans un cercle un peu différent. On se consulte, on échange des sentences, on s'écrit sans cesse; madame de Sablé et M. Esprit sont les correspondants ordinaires et les conseillers assidus. L'échange des billets est surtout actif entre madame de Sablé et la Rochefoucauld; car la marquise écrit plus que madame de Sévigné, de sa retraite du faubourg Saint-Jacques, avec une porte sur le couvent, une autre sur le monde, souvent close par crainte de la migraine ou du mauvais air. Quoi qu'il en soit, madame de Sablé n'a pas rompu avec le monde, où elle a de nombreux correspondants. C'est elle que la grande Mademoiselle dépeint dans son roman *la Princesse de Paphlagonie*, en lui attribuant l'invention des *billets :* la Rochefoucauld semble, dans sa correspondance, faire avec elle un échange de douceurs, de maximes et de friandises. On le voit prendre soin, pour mieux se l'acquérir, de paraître l'associer à lui et à son œuvre : « Renvoyez-moi *nos* maximes, » lui dit-il, et il parle avec admiration des maximes qui sont personnelles à madame de Sablé. Il pratique habilement cet art d'attacher dont il a dévoilé le secret, quand il dit qu'on n'a *d'oreille que pour ses intérêts et qu'on est sourd pour ceux d'autrui.* Il entremêle le tout de demandes de recettes de cuisine ou de pharmacie, pour flatter la manie de madame de Sablé, et il affecte d'y mettre le plus grand prix. Il entre dans tous les goûts de la marquise, pour favoriser ses visées d'auteur. Il sollicite ses conseils, qui sont bons, mais il tient particulièrement à son appui. Il veut avoir des prôneurs dans le monde. On n'est pas plus avisé et plus soigneux. Il est admirable d'habileté caressante, et il justifie ses maximes en les essayant et en les mettant d'avance en pratique. Sa correspondance est en un sens le meilleur commentaire de son livre. « Je vous supplie, écrit-il à madame de Sablé, de me renvoyer les quatre maximes que *nous fîmes* dernièrement, et de vous souvenir que vous m'avez promis le *Traité de l'amitié*, et ce que vous avez ajouté à *l'éducation des enfants.* » Il qualifie de traité quelques réflexions assez vulgaires de madame de Sablé, et il n'est pas moins soigneux de complaire à la maîtresse de maison, dont il vante la cuisine comme ferait un parasite.

Il lui fait d'aimables querelles. « Je vous demande en conscience, écrit-il, s'il est juste que vous écriviez de ces choses-là sans me les montrer. Vous savez avec combien de bonne foi j'en ai usé avec vous, et que les sentences ne sont sentences qu'après que vous les avez approuvées. » Il va jusqu'à préférer les maximes de madame de Sablé aux siennes : « C'est à moi, à cette heure, de faire des façons pour mes maximes, et, après avoir vu les vôtres, n'en espérez plus de moi. »

Voici une dernière lettre qui montre l'impatience de connaître les jugements que madame de Sablé était chargée de recueillir : « Je ne sais plus d'invention pour entrer chez vous. On m'y refuse la porte tous les jours. Je ne sais si la fille à qui j'ai parlé vous aura bien expliqué la grâce que je vous demande : c'est de me prêter pour une heure le discours que madame de Schomberg vous a envoyé sur les maximes. Je vous supplie très-humblement de ne me refuser pas. Outre l'envie que j'ai de le voir, il est nécessaire, pour une raison que j'aurai l'honneur de vous dire. Je vous donne toutes les sûretés que vous pouvez désirer pour le secret; mais, au nom de Dieu, ayez la bonté de m'envoyer cet écrit par le retour de ce laquais. »

Madame de Sablé était alors occupée sans doute à traduire le jugement et à l'adoucir[1]. C'était assurément ce qui rendait la marquise

[1] Voici la lettre remarquable de la maréchale de Schomberg :

« Je crus hier tout le jour vous pouvoir renvoyer vos *Maximes*, mais il me fut impossible d'en trouver le temps. Je voulais vous écrire et m'étendre sur leur sujet. Je ne puis vous dire mon sentiment en détail; tout ce qui me paraît en général, c'est qu'il y a en cet ouvrage beaucoup d'esprit, peu de bonté, et force vérités que j'aurais ignorées toute ma vie si l'on ne m'en avait fait apercevoir. Je ne suis pas encore parvenue à cette habileté d'esprit où l'on ne connaît dans le monde ni honneur, ni bonté, ni probité. Je croyais qu'il y en pouvait avoir. Cependant, après la lecture de cet écrit, l'on demeure persuadé qu'il n'y a ni vice ni vertu à rien, et que l'on fait nécessairement toutes les actions de la vie. S'il en est ainsi que nous ne nous puissions empêcher de faire tout ce que nous désirons, nous sommes excusables, et vous jugez de là combien ces maximes sont dangereuses. Je trouve encore que cela n'est pas bien écrit en français, c'est-à-dire que ce sont des phrases et des manières de parler qui sont plutôt d'un homme de la cour que d'un auteur, et cela ne me déplaît pas. Ce que je puis vous en dire de plus vrai est que je les entends toutes comme si je les avais faites, quoique bien des gens y trouvent de l'obscurité en certains endroits. Il y en a qui me charment, comme : « L'esprit est « toujours la dupe du cœur. » Je ne sais si vous l'entendez comme moi, mais je l'entends, ce me semble, bien joliment. Et voici comment, c'est que l'esprit croit toujours, par son habileté et par ses raisonnements, faire faire au cœur ce qu'il veut. Il se trompe, il en est dupe. C'est toujours le cœur qui fait agir l'esprit. L'on suit tous ses mouvements, malgré que l'on en ait, et l'on les suit même sans croire les suivre. Cela se connaît mieux en galanterie qu'aux autres actions, et je me souviens de certains vers sur ce sujet qui ne seraient pas mal à propos :

La raison sans cesse raisonne
Et jamais n'a guéri personne;
Et le dépit, le plus souvent,
Rend plus amoureux que devant.

« Il en est encore une qui me paraît bien véritable et à quoi le monde ne pense pas, parce qu'on ne voit autre chose que des gens qui blâment le goût des autres : c'est celle qui dit que la félicité est dans le goût et non pas dans les choses. C'est pour avoir ce qu'on aime que l'on est heureux et non pour ce que les autres trouvent aimable. Mais ce qui m'a été tout nouveau et que j'admire, est que la paresse,

invisible et M. de la Rochefoucauld si impatient. La lettre de madame de Schomberg, qui fut sensiblement altérée avant d'être communiquée, était loin d'être flatteuse, non pas précisément pour l'écrivain, mais pour l'homme même qui avait pu écrire les *Maximes.* La duchesse de Schomberg, si estimée et si goûtée de ses contemporains pour son esprit, sa beauté, sa vertu et son caractère, avait dans sa jeunesse beaucoup connu la Rochefoucauld, à qui elle avait inspiré une passion, quand il pouvait encore en avoir en son beau temps, avant la Fronde, lorsqu'il était l'aventureux prince de Marsillac, et qu'elle-même était la belle mademoiselle de Hautefort, aimée de Louis XIII. Ces anciens souvenirs ne la rendaient pas plus sympathique à l'œuvre de la Rochefoucauld.

Le rôle de madame de Sablé n'était pas toujours exempt d'embarras. Elle était quelquefois assez étroitement pressée entre la discrétion qu'elle devait à ses amis consultés et les impatiences de la Rochefoucauld. La pénétration du moraliste devinait les réticences, et son amour-propre craignait les attaques. Madame de Sablé dut souvent amender la franchise de ses correspondants. D'autres fois c'étaient les

toute languissante qu'elle est, détruit toutes les passions. Il est vrai, et l'on a bien fouillé dans l'âme pour y trouver un sentiment si caché, mais si véritable que nulle de ces maximes ne l'est davantage, et je suis ravie de savoir que c'est à la paresse que l'on a l'obligation de la destruction de toutes les passions. Je pense qu'à présent l'on la doit estimer comme la seule vertu qu'il y a dans le monde, puisque c'est elle qui déracine tous les vices. Comme j'ai toujours eu beaucoup de respect pour elle, je suis fort aise qu'elle ait un si grand mérite.

« Que dites-vous aussi, madame, de ce que chacun se fait un extérieur et une mine qu'il met en la place de ce que l'on veut paraître au lieu de ce que l'on est? Il y a longtemps que j'ai pensé et que j'ai dit que tout le monde était en mascarade et mieux déguisé qu'à celle du Louvre, car l'on n'y reconnaît personne. Enfin, que tout soit *arte di parer honesta* et non pas de l'être, cela est pourtant bien étrange.

« Voici de ces phrases nouvelles : « La nature fait le mérite et la fortune le met « en œuvre. » Ces modes de parler me plaisent parce que cela distingue bien un honnête homme qui écrit pour son plaisir et comme il parle, d'avec les gens qui en font métier. Mais je ne sais si cela réussira imprimé comme en manuscrit.

« Si j'étais du conseil de l'auteur, je ne mettrais point au jour ces mystères qui ôteront à tout jamais la confiance que l'on pourrait prendre en lui. Il en sait tant là-dessus et il paraît si fin qu'il ne peut plus mettre en usage cette souveraine habileté qui est de ne paraître point en avoir.

« Je vous dis à bâtons rompus tout ce qui me reste dans l'esprit de cette lecture. Si vous les gardez, je les lirai avec vous, et je vous en dirai mieux mon avis que je ne fais à cette heure où je n'ai pas le temps de faire une réflexion qui vaille. Je ne pense qu'à vous obéir ponctuellement, et en le faisant je crois ne pouvoir faillir, quelque sottise que je puisse dire! Je n'ai point pris de copie, je vous en donne ma parole, ni n'en ai parlé à personne. Je vous prie aussi de ne dire à qui que ce soit ce que je pense. J'espère avoir l'honneur de vous voir demain. »

correspondants eux-mêmes qui réclamaient de se corriger avant toute communication à l'auteur des *Sentences*. Voici la fin d'un billet de la plus ancienne amie de madame de Sablé, la comtesse de Maure. « Il me semble, dit-elle, que M. de la Rochefoucauld n'y est pas assez loué pour le lui envoyer, ou du moins il faudrait y mettre quelque chose que j'ai oublié, avant de dire : Mais je trouve qu'il fait à l'homme une âme trop laide. Renvoyez-le-moi, s'il vous plaît. »

Si l'on cachait à la Rochefoucauld les opinions sur l'ensemble du livre des *Maximes*, on n'avait pas les mêmes précautions pour les critiques de détail qu'il recherchait avec empressement et savait mettre à profit. Les lettres à Jacques Esprit appellent les mêmes remarques que celles à madame de Sablé. Elles montrent les mêmes préoccupations toujours aussi vives, le même souci de l'opinion des gens du monde. En vérité, il semble que la Rochefoucauld ne se rend pas justice et qu'il ne cherche qu'un succès de salon. Il est vrai que les salons alors étaient à peu près tout le public; mais jamais auteur ne prit plus de mesures habiles pour préparer les voies à son œuvre. Et avec tout cela il affecte de ne pas faire profession d'auteur : c'est l'honnête homme qui ne se pique de rien ; c'est surtout le grand seigneur qui ne veut pas se commettre. Mais que de précaution et quel souci de ce public dont on ne veut point paraître occupé ! L'histoire de l'article pour le *Journal des savants* est instructive : aujourd'hui on demande des articles à ses amis, et l'on a pour cela le plus d'amis qu'on peut. La Rochefoucaud ne s'en tient pas là : il supprime, il rature les réserves de madame de Sablé, et veut être loué à plein[1].

[1] Voici la lettre d'envoi de madame de Sablé à la Rochefoucauld :

« Je vous envoie ce que j'ai pu tirer de ma tête pour mettre dans le journal (le *Journal des Savants*, le seul qui existât alors). J'y ai mis cet endroit qui vous est si sensible, afin que cela vous fasse surmonter la mauvaise honte qui vous fit donner au public la préface sans y rien retrancher, et je n'ai pas craint de le mettre parce que je suis assurée que vous ne le ferez pas imprimer, quand même le reste vous plairait. Je vous assure aussi que je vous serai plus obligée d'en user comme d'une chose qui serait à vous en le corrigeant ou le jetant au feu, que si vous lui faisiez un honneur qu'il ne mérite pas. Nous autres, grands auteurs, sommes trop riches pour craindre de perdre de nos productions. Mandez-moi ce qu'il vous semble de ce dictome.

« Le 18 février 1665. »

PROJET D'ARTICLE.

C'est un traité des mouvements du cœur de l'homme qu'on peut dire lui avoir été comme inconnus jusques à cette heure. Un seigneur aussi grand en esprit qu'en naissance en est l'auteur;

ARTICLE IMPRIMÉ (9 *mars* 1665).

Une personne de grande qualité et de grand mérite passe pour être auteur de ces *Maximes;* mais quelques lumières et quelque discernement qu'il ait fait paraître dans cet ouvrage, il n'a pas

La Rochefoucauld, qui a le culte de la concision, abrége l'article et va droit au point important : l'éloge. On raconte qu'il ne put surmonter sa timidité et entrer à l'Académie, parce qu'il fallait parler en public pour le remercîment ; mais nous pensons que la crainte de prononcer une harangue eut peu de part à son refus. Il eût fallu avouer publiquement la responsabilité de ses œuvres, ce qu'il ne fit jamais, des *Mémoires* comme des *Maximes ;* c'eût été mettre enseigne : il voulait taire les bénéfices sous le voile transparent de l'anonyme. Il affectait de dédaigner ce qui le consola des déboires du courtisan, et ce qui l'aida à supporter la vie, la goutte et la vieillesse. Il dut à son métier d'écrivain de savoir être vieux, ce qui, selon lui-même, est bien rare.

mais ni sa grandeur ni son esprit n'ont pu empêcher qu'on en ait fait des jugements bien différents.

Les uns croient que c'est outrager l'homme que d'en faire une si triste peinture, et que l'auteur n'en a pu prendre l'original qu'en lui-même ; ils disent qu'il est dangereux de mettre de telles pensées au jour, et qu'ayant montré qu'on ne fait jamais de bonnes actions que par de mauvais principes, on ne se mettra plus en peine de chercher la vertu, puisqu'il est impossible de l'avoir, si ce n'est en idée.

Les autres, au contraire, trouvent ce traité fort utile, parce qu'il découvre les fausses idées que les hommes ont d'eux-mêmes, et leur fait voir que, sans la religion, ils sont incapables de faire aucun bien ; qu'il est bon de se connaître tel qu'on est, quand il n'y aurait que cet avantage de n'être point trompé dans la connaissance qu'on peut avoir de soi-même.

Quoi qu'il en soit, il y a tant d'esprit dans cet ouvrage et une si grande pénétration pour connaître le véritable état de l'homme, à ne regarder que sa nature, que toutes les personnes de bon sens y trouveront une infinité de choses qu'ils auraient peut-être ignorées toute leur vie, si cet auteur ne les eût tirées du chaos du cœur de l'homme pour les mettre dans un jour où quasi tout le monde peut les voir et les comprendre sans peine.

empêché qu'on en ait fait des jugements bien différents.

L'on peut dire néanmoins que ce traité est fort utile, parce qu'il découvre aux hommes les fausses idées qu'ils ont d'eux-mêmes ; qu'il leur fait voir que sans le christianisme ils sont incapables de faire aucun bien qui ne soit mêlé d'imperfections, et que rien n'est plus avantageux que de se connaître tel que l'on est en effet, afin de n'être point trompé par la fausse connaissance que l'on a toujours de soi-même.

Il y a tant d'esprit dans cet ouvrage et une si grande pénétration pour démêler la variété des sentiments du cœur de l'homme, que toutes les personnes judicieuses y trouveront une infinité de choses fort utiles qu'elles auraient peut-être ignorées toute leur vie, si l'auteur des *Maximes* ne les avaient tirées du chaos pour les mettre dans un jour où quasi tout le monde les peut voir et les peut comprendre sans peine.

Il faut dire, à l'éloge du public d'alors, que le succès fut éclatant: cinq éditions, avec les nombreuses contrefaçons de Hollande, s'écoulèrent en quelques années. Il est aujourd'hui confirmé par deux siècles; on peut se demander si le livre des *Maximes*, paraissant à une autre époque, eût trouvé tant d'appréciateurs et pareil empressement.

Madame de Sablé fut une amie utile secondée par des auxiliaires autorisés. Elle a mérité sa part du succès par son entremise, ses démarches, ses conseils. Là se borne son rôle. On a pu insinuer que son salon, qui a vu naître les *Maximes*, y avait utilement travaillé. Ce fut une erreur de l'envie : ceux qu'on eût pu soupçonner d'avoir contribué à l'œuvre, quand ils ont écrit pour leur compte, ont trahi une médiocrité que la supériorité de la Rochefoucauld écrase.

Madame de Sablé et son cénacle n'ont guère eu plus de part aux *Maximes* que la pierre de touche n'en a au prix de l'or. Ils n'ont fait qu'essayer l'œuvre de la Rochefoucauld et constater son titre pour lui donner cours.

## III

En ouvrant au hasard le livre des *Maximes*, il est difficile de n'être pas frappé d'une simplicité élégante, d'une justesse exquise, de la perfection du goût. La concision du langage, la netteté du tour, une rare distinction saisissent tout d'abord. C'est un charme pour l'esprit, et l'on est étonné de la pénétrante sagacité de l'observateur. Après le livre fermé, si une maxime échappée à la mémoire est encore dans le souvenir, quand la pensée est restée et que l'expression a fui, qu'on cherche à recomposer la maxime : et alors on sentira mieux encore la supériorité de l'écrivain. La perfection ne peut atteindre au delà.

La Bruyère est excellent; il a d'autres mérites : ce ne sont pas ceux-là au même degré. La Bruyère et la Rochefoucauld sont du même temps, et ils ont l'un et l'autre pris l'homme pour sujet de leur étude. Le rapprochement des deux moralistes fait ressortir leurs différentes tendances.

Pourquoi la Bruyère, qui poursuit si impitoyablement nos vices et nos défauts dans ses vives peintures, ne nous fait-il pas douter de la vertu? Pourquoi avec sa morale sévère ne décourage-t-il pas nos efforts? Et pourquoi la lecture de la Rochefoucauld nous laisse-t-elle une impression pénible, un malaise, un découragement? Il y a dans cette comparaison une révélation et un jugement. C'est assez et l'on peut conclure. La raison des impressions si différentes que nous

donnent les deux moralistes, la voici : la Bruyère s'attaque aux travers, aux vices, aux vicieux. La Rochefoucauld s'en prend à la nature humaine; c'est elle qu'il met directement en cause, qu'il incrimine et qu'il condamne. Quand on écoute l'un, on a le désir et l'espoir de devenir meilleur; en prêtant l'oreille à l'autre, on perd jusqu'à l'idée de se corriger.

La Rochefoucauld débute par cette sentence-épigraphe : « Nos vertus ne sont le plus souvent que des vices déguisés. » Et il termine par la maxime en forme de conclusion qui commence par ces mots : « Après avoir parlé de la fausseté de tant de vertus apparentes, il est raisonnable de dire quelque chose du mépris de la mort. » Tout son livre ne semble qu'une parenthèse entre ces deux sentences. Ce ne sont point les hypocrites qu'il poursuit, c'est au propre l'hypocrisie de la nature elle-même qu'il affirme.

A ne prendre que l'ensemble de son œuvre, et sans tenir compte des contradictions, l'espèce humaine, selon lui, ne peut s'élever au bien. Sous les apparences qui trompent les autres et nous-mêmes, nous n'avons que des mobiles, il ne dit pas honteux, mais intéressés. La Rochefoucauld n'accuse pas d'hypocrisie, il n'est question que de déguisements qui nous abusent; nous sommes nos propres dupes avant de tromper autrui. L'honneur des femmes, la valeur des hommes ne sont que des déguisements, « et à une grande vanité près, les héros sont faits comme les autres hommes. » Le désintéressement n'est qu'un habile calcul. L'équité n'a pour principe en nous que la crainte d'un dommage. La modération n'est que pure affectation. Quant à la modestie, c'est un jeu de l'amour-propre pour être loué deux fois. On ne se plaint de la finesse des autres que parce que l'on veut être plus fin qu'eux. La bonne foi n'est qu'un piége à la crédulité. La reconnaissance n'est que la spéculation d'un habile homme. L'amour et l'amitié ne sont que des noms d'emprunt pour toute autre chose. Nos douleurs, nos regrets, oh! ils sont réels. Nous regrettons dans nos amis des serviteurs gratuits. Les femmes qui pleurent leurs amants regrettent leurs amours; elles mettent enseigne, c'est une affiche qui demande un remplaçant. La constance n'est guère que la crainte de ne pouvoir changer ou de perdre au change. Nous mettons tout notre art à dérober l'estime, mais notre avidité trouble l'ordre de nos intérêts.

Je consulte la table analytique et nous n'en sommes qu'au début. Ne nous effrayons pas cependant : ce ne sont pas les hommes de ce temps-ci que dépeint la Rochefoucauld, ce sont les hommes du temps passé. Ce n'est pas nous qu'il met en scène, ce sont les personnages de la Fronde. Quand il parle des femmes, il s'agit de madame de Longueville, et il se montre moins sévère peut-être quand il pense à

madame de Lafayette; s'il est question d'intrigue, c'est madame de Chevreuse. S'il parle de vanité, c'est le duc de Beaufort, le roi des halles. Quand le moraliste nomme la duplicité, c'est évidemment le Mazarin. Retz est reconnaissable en maint endroit; mais la Rochefoucauld n'a sans doute voulu nommer personne. Mettez un nom propre et vous trouverez les maximes vraies et acceptables. Nous ne sommes pas en cause dans ce tableau. C'est une histoire d'un temps couvert de l'anonyme. Plaignons la Rochefoucauld d'avoir vécu sa jeunesse à une époque où les hommes étaient si mauvais. Plaignons-le, sans retour sur nous-mêmes, d'avoir consumé le plus beau temps de sa vie parmi les dissensions, au milieu des partis tour à tour triomphants ou abattus, où les épreuves dépassent les forces, où les hommes, jouets des événements, changent avec eux, succombent aux tentations et perdent souvent la foi dans eux-mêmes et dans les autres. C'est sans doute un navrant spectacle que ces défaillances d'hommes que nous voulions estimer soit comme alliés soit comme adversaires. Telles sont les deux Frondes dont la Rochefoucauld nous rend le reflet : mais pour quelques-uns, il ne fallait pas condamner tout le monde. Il aurait pu arrêter plus complaisamment ses regards sur le bouillant héroïsme d'un Condé, sur l'intrépidité froide et magnanime d'un Mathieu Molé, sur la sincérité inaltérable d'une princesse palatine, Anne de Clèves, dépositaire des secrets de tous les partis, sans avoir jamais trompé leur confiance, et sur les vertus de quelques autres. Il y a là, sans doute, une fâcheuse tendance à voir le mal, à oublier le bien, si ce n'est à le nier. La Rochefoucauld, par un procédé ordinaire à l'esprit humain, généralise. Il semble appliquer à tous ce qui est le trait de quelques-uns, et puis, trompé dans son ambition, déçu dans ses espérances, il avait rapporté, des troubles civils, du mépris et de l'amertume. Peut-être est-il encore sévère et injuste dans ses haines, qui l'empêchent de rendre justice à des adversaires : nous connaissons tous ça. Retz était plus équitable. Cette façon de Catilina en soutane, ce prêtre sans vertu, montre du moins son admiration pour ses ennemis. La Rochefoucauld conserve le ressentiment du passé. Voilà les dispositions de cet observateur avisé et chagrin, dont l'urbanité même, comme une injure de plus, procède d'un entier désabusement, d'un complet mépris des hommes. Les vices n'inspiraient plus à la Rochefoucauld ni pitié ni indignation : il a parfaitement le ton poli du monde. L'orgueil, dont les allures blessent tant notre vanité, a d'ordinaire quelque chose de hautain, de franc et même de généreux; la Rochefoucauld a l'orgueil timide et honteux. Il n'ose jamais s'affirmer dans son rôle ni prendre la place qui lui est due. Il est embarrassé, et cela nourrit la rancune; il n'a pas assez d'énergie

dans l'âme pour résister aux désolantes conclusions. Avec de l'honneur et plus d'esprit que de caractère, ce qui souvent rend mécontent de soi-même et de tous, la Rochefoucauld prit et conserva une humeur des événements que l'incertitude de sa conduite lui rendit toujours contraires.

Il n'a donc pas retracé, quoi qu'il paraisse au ton de ses sentences, le type universel, il s'est borné à reproduire les traits de quelques hommes de son temps, ceux de ses adversaires bien entendu ; il n'a songé qu'à ceux-là, et il les a peints tels qu'il les voyait à travers ses préventions ; et il faut reconnaître que les personnages de la Fronde ont pour la plupart un assez triste caractère. Ils représentent pour lui tout le genre humain. Ils sont vrais individuellement ; mais l'ensemble est faux. Cela fait souvent illusion ; on en a bien des exemples. En voici un de notre temps :

Si l'on examine les personnages des romans de Balzac, il est impossible de n'être pas frappé de leur vérité. Ce sont bien là des êtres vivants. Tous les personnages du romancier sont saisis dans la réalité. Il faut le reconnaître et admirer ; mais Balzac prétend être le peintre de notre société et nous donner l'ensemble du monde même dans un tableau complet. Ses acteurs, vous les retrouvez dans les différentes scènes de sa comédie à cent actes divers. Ils circulent à travers tous ses romans. Ce sont pour le lecteur des figures de connaissance, et par là, ils aident encore à l'illusion. Tous ont, pour ainsi dire, une vie à double fond : ce sont des hommes du monde et des aventuriers nocturnes. Ils dépouillent, à certaines heures, avec leur costume de salon, leurs manières élégantes et ce ne sont plus que des misérables parlant l'argot. Ils semblent composer à eux seuls tout le cercle parisien : voilà, suivant Balzac, Paris et son monde. Eh bien ! non ; je me récrie, ce n'est pas là le monde. Les individualités sont de vrais portraits qui font honneur à l'artiste ; mais la conception est fausse, l'ensemble est un mensonge et une calomnie.

Il nous semble que l'on peut adresser à la Rochefoucauld des reproches à peu près pareils, qu'il participe aux mêmes torts et tient de la même école. Il s'est trop complu dans la peinture d'une nature viciée. Les bas mobiles signalés par la Rochefoucauld sont réels ; mais il y a autre chose encore dans l'homme. Voilà ce qu'il semble méconnaître. Nous avons toutes les misères qu'il montre, mais nous sentons en nous un instinct qui nous élève et qui lutte contre elles. Ce n'est pas le sujet traité dans un livre qui lui donne un caractère moral, c'est la manière dont on le traite. Que le moraliste nous découvre et nous étale tous ces déguisements, toutes ces hypocrisies et tous ces vices ; mais qu'une protestation sorte de son âme ; qu'il montre son indignation et excite la nôtre, ou bien qu'il témoigne

d'une humaine et poignante pitié. Dans la Rochefoucauld, la voix de l'indignation, on ne l'entend pas, c'est le cri que l'on attend et qui manque. On ne sent pas non plus cette profonde commisération qu'inspire le sentiment chrétien. L'auteur des *Maximes* n'est pas insultant de paroles pour ses semblables : on n'a pas de colère pour celui qui suit la voie inévitable de la nature; il paraît, au contraire, justifier au lieu d'accuser. L'homme, selon lui, fait le mal comme la pierre tombe, sans le pouvoir de résister à une loi inéluctable. Les défauts et les vices que la Rochefoucauld exagère ne lui inspirent ni gaieté ni douleur; il n'apprécie pas.

On trouve mêlées à ces tristes maximes beaucoup d'aperçus qui ne touchent pas directement à la morale, et qui sont d'une frappante vérité dont chacun peut faire son profit. Sur le rôle de la fortune, sur les maladresses de nos défauts, l'observateur a une clairvoyance lumineuse; mais il n'épargne aucune vertu : aucune ne trouve grâce devant lui. Tous les hommes sont les jouets naïfs de mauvais instincts. Nous n'avons, selon lui, que le choix des mobiles, dont aucun n'est ni noble ni désintéressé. Aussi la Rochefoucauld n'invective pas; il a pris son parti, et il dispose le lecteur à faire comme lui.

Cette doctrine n'offense qu'un sentiment de haute dignité. Elle plaît à un certain goût d'égalité qui tend moins à nous élever qu'à ravaler ce qui nous est supérieur. Diffamer l'homme, la nature humaine, ce n'est pas nécessairement blesser chacun en particulier ni humilier ceux qui veulent ne se corriger pas : c'est venir à leur aide. La Rochefoucauld les flatte au contraire dans leurs tendances; il abonde dans leur sens, il les excuse, par cela même qu'il condamne l'espèce humaine en masse. Sa doctrine les sauve de leurs propres mépris et les soulage de l'humiliation de se sentir inférieurs à d'autres qu'il dispense d'estimer. Il égale tout, la vanité et l'envie y trouvent leur compte. Tel qui proteste est même bien aise d'avoir encore un dernier recours en cas de désastre, et de se sentir défendu à l'avance par le moraliste qu'il désavoue. Nous le payons d'une ingratitude ouverte; mais nous acceptons quelquefois en secret ses services, quand nous sommes obligés de reconnaître avec nous-mêmes que nous avons mal agi. C'est un refuge dans la défaite, et avec sa doctrine de l'entière corruption de l'homme, il nous ôte la honte, le repentir et le souci de mieux faire. Il est un défenseur désavoué et officieux. L'habileté de la Rochefoucauld excelle à démêler les affections étrangères au bien qui concourent parfois à l'accomplir. Il met à nu les ressorts cachés de la conduite : nous sommes presque toujours un mystère à nous-mêmes, et n'avons qu'un sentiment confus de ce qui s'agite en nous; car

nous nous trompons sur notre but plus souvent que nous ne sommes fourbes, et ses sentences seraient presque toutes vraies, si elles n'avaient un sens absolu, exagérant comme à plaisir l'action des mauvais principes qui travaillent l'homme et ont souvent raison de lui. « Le défaut de la pénétration, dit la Rochefoucauld lui-même, n'est pas de manquer le but, c'est de le dépasser. » Il tombe dans ce défaut, dont ne le préserve pas son rare discernement, et il n'aperçoit plus rien de sain dans l'homme. Ce qu'il refuse aux autres l'appauvrit, et l'écrivain souffre de ce dommage : il s'est retiré toute grandeur. La Rochefoucauld a un art infini; mais l'art lui-même ne suffit pas à produire l'éloquence. Il faut l'élévation, il faut la flamme: il ne l'a pas. Qu'on ne dise pas que l'éloquence était exclue du livre par son sujet. Cela est vrai, si on admet l'*amour-propre* pour unique base, et c'est là le grief. Mais quel plus grand sujet que l'homme après Dieu? Une étude de l'homme, un livre de morale, n'excluent pas l'éloquence; un recueil de pensées et de maximes non plus. Voyez la Bruyère, il y atteint quelquefois. Et Pascal, qui humilie l'homme en tant de manières, n'est-il pas éloquent? Qui l'est plus que lui, même Bossuet? La brièveté non plus n'est pas un obstacle. Il y a telle ligne de Pascal qui enlève : « L'homme est un roseau, le plus foible de la nature, mais c'est un roseau pensant. » Tout cela pouvait trouver place dans les *Maximes*. Mais la Rochefoucauld s'est retiré les principales sources de l'éloquence : l'enthousiasme et l'indignation.

Il serait bien injuste de contester à l'auteur des *Maximes* des qualités exquises; mais sont-elles de l'ordre le plus élevé? La Rochefoucauld est un esprit tout français, ses qualités sont essentiellement françaises, mais il n'a pas toutes les qualités nationales. Il a la clarté, l'élégance, la finesse, la netteté du tour et de l'expression; mais il n'a pas la verve, qui est aussi une qualité éminemment française, il manque de feu, d'énergie que montre quelquefois Montaigne dans son facile langage. La Rochefoucauld a l'ironie si naturelle à Voltaire, et qui, elle aussi, peut atteindre à l'éloquence, comme Pascal encore en fournit des modèles; mais l'ironie de la Rochefoucauld est froide et polie comme celle du courtisan, comme le courtisan lui-même, au dire de la Bruyère. Il n'a pas la puissance de l'ironie. C'est surtout l'âme qui inspire l'éloquence. La Rochefoucauld par tout son livre prend à tâche d'en paralyser les généreux élans.

G. LEVAVASSEUR.

La fin prochainement.

---

# MÉLANGES

## L'INSURRECTION ARABE

### ET LA RESPONSABILITÉ DES TRIBUS

Quarante années se sont écoulées depuis le jour où nous mîmes le pied en Algérie, vingt-cinq depuis que le maréchal Bugeaud a soumis le pays arabe ; enfin la conquête de la Kabylie date déjà d'une dizaine d'années. — Pendant cette longue période, vainement nous avons construit des mosquées à nos frais, vainement encore nous avons prodigué croix d'honneur, subventions, burnous d'investiture ; vainement enfin nous avons poussé la condescendance jusqu'à reconnaître, par un décret solennel, les Arabes possesseurs d'un sol sur lequel la plupart ne vivaient cependant qu'en vrais nomades ! Malgré tous ces efforts, malgré tous ces sacrifices, malgré tant de sang versé et tant de millions dépensés, nous nous apercevons un beau jour qu'au lieu d'une colonie prospère, établie dans un pays soumis, nous sommes simplement campés au milieu de populations à jamais hostiles qui n'attendent qu'une occasion propice pour nous rejeter définitivement à la mer.

Nous voulons bien admettre que les instigations des agents de M. de Bismark, le départ des vieux soldats d'Afrique et le manque d'assurance des jeunes mobiles envoyés pour les remplacer, enfin l'insigne maladresse du décret sur la naturalisation des juifs indigènes et les embarras de tout genre de la guerre de 1870-1871, aient été les causes déterminantes de cette dernière levée de boucliers. Il ne faut pas se le dissimuler, c'était pour les Arabes une occasion trop tentante, et si une chose a le droit de nous étonner, c'est qu'ils aient attendu la paix avec la Prusse pour se soulever tout à fait.

Cependant, derrière ces raisons évidentes et que tout le monde connaît et comprend à merveille, se cachent encore certaines causes secondes et, en quelque sorte, latentes, qui, plus peut-être que les premières, ont depuis

tant d'années contribué à nourrir le fanatisme et l'orgueil des Arabes. Dans le nombre, pourquoi ne pas citer notre extrême tolérance pour les préjugés musulmans, l'insouciance ou l'hésitation apportées à affirmer solennellement notre supériorité religieuse, politique et sociale? Ajoutons-y encore notre faiblesse dans la répression des crimes et délits, notre défaut de principes stables vis-à-vis des soulèvements continuels des tribus, dix fois pardonnées et dix fois retournées à la révolte. L'expérience de trente ans est là pour le prouver : pour dompter le peuple arabe, il ne suffit pas soit de condamner quelques centaines de coupeurs de routes à rouler la brouette de charbon sur les quais de Toulon, soit d'infliger aux chefs des tribus rebelles quelques amendes ou quelques mois d'un exil temporaire sur les côtes de Provence. Si décidément nous avons la conscience de notre supériorité morale et guerrière, il faut savoir la proclamer résolûment! Plus de ces ménagements hypocrites pour les divers centres du fanatisme musulman! Sachons nous montrer chrétiens, et laissons, sans crainte, nos missionnaires et nos sœurs de Charité porter, à leurs risques et périls, la bonne nouvelle à ce malheureux peuple « encore endormi à l'ombre de la mort! » Quel esprit tant soit peu éclairé pourrait ignorer que, sans la régénération de la femme, aujourd'hui bête de somme ou esclave, la société musulmane, rongée par les vices les plus affreux, est irremédiablement condamnée à disparaître sous nos yeux, plus vite encore que les infortunés Peaux-Rouges devant les impitoyables Américains du Nord? L'affreuse disette de 1868, les maladies contagieuses, si connues des Arabes, sont des témoins vivants de cette prédiction à courte échéance. Seuls peut-être, parmi les indigènes du Nord de l'Afrique, les Kabyles, grâce à leurs habitudes sédentaires et aux traces par eux conservées de la civilisation de leurs ancêtres chrétiens, font exception à cette règle. C'est donc à eux qu'il appartient d'être les pionniers de cette ère nouvelle; et, à contempler les croix encore aujourd'hui tatouées sur le front de leurs femmes, c'est aussi par les Kabyles que doit commencer l'œuvre de nos missionnaires. Une habile administration, tout utile qu'elle soit, ne saurait suffire à cette tâche.

On ne saurait contester, par ailleurs, que les tendances belliqueuses et l'amour de domination des bureaux arabes et de bon nombre de nos chefs militaires n'aient contribué, depuis longtemps, à maintenir entre les indigènes et la population civile un mur de séparation plus ou moins difficile à franchir, comme à perpétuer cet état de guerre permanent et ces expéditions incessantes de nos braves soldats. De là un pays ravagé, rendu pour longtemps inculte dans plusieurs de ses parties, sans parler de l'énorme consommation d'hommes, de chevaux, de troupeaux, toutes causes tendant à l'appauvrissement de plus en plus sensible de notre colonie. C'est ainsi que, au lieu d'en finir une bonne fois avec telle ou telle tribu dix fois rebelle à notre autorité, soit par refoulement ou par déportation, on préférait

revenir la visiter tous les ans avec une colonne mobile. De là des occasions de récompenses et de bulletins, mais, au demeurant, aucun résultat pour ce travail de Pénélope !

L'arrivée en Algérie d'un gouverneur civil et la gravité du dernier soulèvement témoignent assez de la vérité de ces assertions, comme de l'urgence d'un changement de régime. Aussi faut-il savoir gré à M. Thiers du choix intelligent qu'il a su faire d'un amiral qui joint à des talents administratifs éprouvés dans le gouvernement de la Martinique et du port de Brest, toute la fermeté et la décision d'un marin. Quand, d'une part, la pleine autorité du nouveau gouverneur sur l'élément militaire, à commencer par les généraux, aura été nettement affirmée par Versailles ; quand les commandants de cercles ou de colonnes mobiles, aussi bien que les chefs des bureaux arabes, seront convaincus que le gouverneur veut, à l'avenir, le maintien de la paix appuyé sur les châtiments les plus rigoureux des tribus coupables ; quand il sera bien établi que l'avancement des officiers responsables ne dépendra plus de la fréquence des opérations militaires, mais du degré de tranquillité que chacun aura su maintenir dans sa zone d'action ; quand les ordres partis d'Alger seront strictement obéis jusqu'aux confins du Désert, alors l'Algérie commencera à changer de face. Quand, d'autre part, abjurant enfin la politique de concessions et de faiblesses coupables caractérisée par les trop fameux voyages de l'ex-empereur en Algérie, nous reviendrons ouvertement au grand principe de l'illustre maréchal Pélissier, « la *responsabilité des tribus ;* » quand nous nous montrerons, selon l'excellente pensée attribuée au nouveau gouverneur, plus soucieux de faire payer de sévères amendes en faveur des victimes des Arabes que d'opérer les plus brillantes razzias ; quand, à défaut du payement des contributions de guerre, on n'hésitera plus à confisquer les biens des indigènes, en commençant par ceux des chefs ; quand nous serons bien pénétrés de la nécessité de frapper le moral de ce peuple barbare par ces grands exemples que l'on retrouve dans l'histoire de toutes les nations conquérantes, depuis Rome jusqu'à la politique des Anglais dans l'Inde ; quand le dernier bandit arabe sera bien convaincu qu'il ne peut plus se passer la moindre fantaisie d'assassinat de *Roumi* [1], d'incendie de ferme ou de forêt, sans engager la responsabilité pécuniaire et corporelle de sa tribu tout entière ; quand les tribus incorrigibles, incapables de vivre sous nos lois, auront été dispersées ou déportées d'une extrémité de l'Algérie à l'autre ou enfin refoulées en dehors de nos frontières ; quand toute nouvelle insurrection contre la France sera punie de la transportation perpétuelle de ses instigateurs sous les cieux les plus lointains ; quand enfin les grands chefs algériens auront vu nombre des leurs exilés, pour la vie, jusqu'en Cochinchine : alors, nous en avons la ferme croyance, l'Arabe courbant la

[1] « *Si tu rencontres un chrétien, tue-le sur ton chemin.* » (Précepte du Coran.)

tête sous cette dure loi de la force, la seule qu'il puisse jamais comprendre, se sentira vaincu pour jamais ; alors sans doute aussi, quel que puisse être le mauvais esprit attribué à une partie des colons, l'Algérie retrouvera ces deux grands éléments de prospérité indispensables à toute colonie nouvelle : sécurité dans le présent, confiance dans l'avenir.

X.

---

# ÉMILE ARENDRUP

Ce nom, connu de bien peu de lecteurs du *Correspondant*, est pourtant celui de l'un des plus nobles enfants que le Danemark ait envoyés, de nos jours, à Paris.

Émile Arendrup exerçait parmi nous la médecine depuis peu d'années, lorsque les Prussiens investirent la place. Aussitôt le jeune chirurgien alla s'offrir à l'ambulance établie rue de Berlin par plusieurs de ses compatriotes tous aussi bons Français de cœur que lui. Nuit et jour au service de ses chers blessés, il se signala par des cures admirables et par un dévouement plein de tendresse, qui faisait dire de lui : « Cet homme a vraiment le cœur d'une mère ! »

Pendant le second siége de Paris, Arendrup, bien digne d'être compris par le docteur Mondy, devint le collègue du savant et généreux praticien à l'ambulance modèle établie dans le parc de Saint-Cloud. Là, notre ami put déployer largement tous les trésors de son talent et de son incomparable charité. Toujours occupé de ses malades, plein de compassion pour leurs souffrances, il devint bientôt pour eux un véritable ami. On attendait sa visite avec impatience, et beaucoup ne voulaient être pansés que de ses mains. Point de repos, durant tout le jour, pour l'excellent docteur, et la nuit, officiers et soldats le voyaient s'approcher de leurs lits, avec des précautions maternelles, pour écouter le bruit de leur respiration. Rien n'échappait à sa vigilance ; sa tendre sollicitude se portait sur tout. Quand on demandait à ceux qu'il soignait : « Êtes-vous bien ici ? » ils répondaient : « Rothschild, avec ses millions, n'est pas mieux traité que nous ne le sommes ! Tous nos désirs sont prévenus ! »

Les sœurs de charité ne tarissaient pas en éloges sur le docteur danois. Elles le savaient protestant, mais elles n'en rendaient pas moins justice à la beauté de son âme. « C'est presque un saint, » disaient-elles. Et, en effet, le pur amour de Dieu dévorait ce cœur. Chrétien séparé, mais plein d'admiration pour les vertus catholiques, il racontait à tout venant le dévouement incroyable, la sublime abnégation dont faisaient preuve à toute

heure les bonnes sœurs de l'ambulance. « Elles sont parfaites, répétait-il; je ne leur trouve pas un défaut! »

Émile Arendrup, en homme vraiment pieux qu'il était, tenait beaucoup à ce que nos officiers et nos soldats blessés pussent recevoir, avant de mourir, tous les secours de la religion. Dès que l'état d'un malade devenait inquiétant, il courait prévenir les bonnes religieuses : « Mes sœurs, faites attention au blessé de telle salle, numéro tant... Il faut avertir le prêtre. » Cette admirable délicatesse de conscience, Arendrup la portait en toutes choses. Aussi quel respect petits et grands ressentaient pour lui!

Lorsque, ces temps derniers, on apprit à l'ambulance du parc de Saint-Cloud que le docteur était très-sérieusement atteint de la dyssenterie, l'anxiété fut générale. Les visites affluaient de tous côtés.

Cependant, comme la maladie ne s'arrêtait pas, Émile Arendrup fut transporté à Bellevue, chez son ami M. Dutfoy, où les soins les plus affectueux et les mieux entendus lui furent prodigués. Mais le danger s'accroissait d'heure en heure. La mère du malade, appelée de Copenhague par le télégraphe, accourut. La courageuse femme ne quitta plus le chevet de son enfant. Celui-ci était en proie à la plus douloureuse insomnie. Madame Arendrup, pour l'endormir, se mit à chanter un vieil air danois, avec lequel elle avait bercé ses seize enfants! Cet air mélancolique sorti, dans le silence de la nuit, des lèvres d'une mère désolée, était navrant.

Le lendemain, tout était fini. Comme un bon ouvrier, après une longue tâche bien remplie, Émile Arendrup s'était endormi, confiant et résigné, au milieu des prières et des bénédictions de sa famille et de ses amis.

Le surlendemain, le corps du vaillant chirurgien, mort à trente-deux ans, loin de sa patrie, fut transporté à l'ambulance de Saint-Cloud, où des honneurs exceptionnels devaient lui être rendus. Le commandant en chef du 4e corps d'armée, général Douay, ses trois divisionnaires, les généraux Faron, Vergé, Berthau, avec un nombreux état-major, plusieurs centaines d'officiers de la ligne, et de nombreux soldats de toutes armes, assistaient aux funérailles. Au moment de la cruelle séparation, le brave général Douay s'approcha, et, en quelques paroles pleines de cœur, il rendit un éclatant hommage au généreux dévouement du défunt, dont le comte Sérurier et le docteur Mondy achevèrent le panégyrique, en racontant quelques-uns des actes admirables dont ils avaient été l'un et l'autre les témoins. Alors, s'avançant vers la fosse, l'un des frères d'Arendrup, capitaine dans l'armée danoise, prit la parole pour dire un dernier adieu au noble jeune homme, et pour remercier les assistants d'être venus, en si grand nombre, rendre hommage à sa mémoire.

Il était presque nuit, lorsque la foule, calme et silencieuse, sortit du cimetière.

AURÉLIEN DE COURSON.

# REVUE CRITIQUE

I. *Mémoires inédits de Lamartine.* 1 vol. — II. *Le manuscrit de ma mère,* par M. de Lamartine. 1 vol. — III. *Les lois de la vie,* par M. Rambosson. 1 vol. — IV. *Lettres de Synésius.* traduites par M. Lapatz 1 vol. — V. *La guerre des communeux de Paris,* par un officier général. 1 vol. — VI. *Les leçons du* 18 *mars,* par M. de Pressensé. 1 vol. — VII. *La bataille de Dorking,* traduction de M. Yriarte. 1 vol. — VIII. Récits de l'invasion — *Alsace et Lorraine,* par M. Mézières. 1 vol.

## I

Les personnes qui fréquentaient M. de Lamartine dans ses dernières années savaient que, dans les rares heures où il n'était point pris par un travail de commande, le grand poëte écrivait ses Mémoires, non plus heureusement sous la forme de fictions romanesques, comme il l'avait fait dans *Raphaël* et *Graziella,* mais de la façon consacrée dans notre langue par des chefs-d'œuvre qui sont l'une de ses principales gloires. Le fait est aujourd'hui certain; la première partie de ces Mémoires, la seule, paraît-il, qu'eût terminée l'illustre vieillard, vient d'être publiée par la société propriétaire de ses œuvres complètes[1]. C'est le tableau ému de cette enfance à demi rustique et de cette jeunesse aventureuse et passionnée sur lesquelles nous n'avons jusqu'ici que des échappées étroites et voilées. Le volume n'embrasse que vingt-cinq ans (1790-1815) de cette vie brillante qui en a compté plus de soixante-dix ; mais si ce ne sont pas des années de gloire, ce sont des années de bonheur, et l'on sait que le souvenir en revenait toujours à M. de Lamartine avec un charme nouveau. Ce souvenir le rajeunissait ; car si, comme il le dit si bien, « penser, c'est vivre, se souvenir, c'est revivre. »

Il revit, en effet, tout entier dans ce volume écrit sur le tard et où cependant se retrouve toute la fraîcheur de la jeunesse.

Après un rapide coup d'œil sur l'ensemble de sa vie, où l'on voit que le temps ni les événements ne l'avaient ramené de ses fantaisies poli-

[1] *Mémoires inédits de Lamartine,* 1790-1815. 1 vol. in-8. Librairie Hachette.

tiques et où l'on n'est pas peu surpris de l'entendre soutenir que c'est lui, lui seul, qui en 1848 a « improvisé la république, » le poëte — il l'est ici autant et plus que nulle part — entre dans le récit de sa vie par une peinture ravissante du Mâconnais, de la société qui en peuplait les petits et nombreux châteaux au lendemain de la révolution, et en particulier de cette résidence de Milly, moitié ferme et moitié manoir, où sa famille se rendait de la ville dans des chariots à bœufs pleins de paquets, de provisions, de femmes et d'enfants, précédés par le chef de la famille un fusil sur l'épaule, conduits par des fermiers en sabots et escortés par des chiens de basse-cour, comme un convoi de bohémiens. Quels jolis tableaux que ceux de cet intérieur aux murs noircis par le temps, mais que, d'années en années, « venaient comme fleurir de charmantes sœurs ! » Ne cherchez plus cela aux mêmes lieux : ce monde-là a disparu; cette simplicité mêlée de grandeur a fait place dans l'existence des propriétaires ruraux, à une façon d'être et de vivre qui est tout l'opposé. Aussi ne sachions-nous pas qu'il en sorte des poëtes.

Mais si Milly offrait, au moral comme au physique, un régime fortifiant, il ne fournissait pas de quoi alimenter longtemps l'activité d'un garçon doué d'une pénétrante et active intelligence. A la vie de campagne succède donc, pour le jeune Alphonse, la vie de pension d'abord et de collége ensuite. La pension était déjà ce que sont restées presque partout ces institutions, une industrie basée sur l'exploitation de cette matière inépuisable qu'on appelle l'enfance : soixante ans plus tard, le souvenir en était encore du ressentiment. Le collége, c'était la maison des Pères de la Foi, c'est-à-dire des jésuites de Belley. La mémoire en est restée au poëte sainte et riante jusqu'à son dernier jour. « On n'éprouvait point, dit-il, en entrant dans ce vaste rassemblement de jeunesse, cette espèce de refroidissement qu'on éprouve dans les colléges ou dans les régiments, où chacun, fier de ce qu'il a souffert en quittant sa famille, veut s'en venger en en faisant souffrir autant au nouveau venu. » Puis, opposant à la lésinerie des établissements fondés dans un esprit de spéculation, l'abondance des ressources de la maison de Belley, il ajoute : « Rien ne paraissait coûter trop cher; le gain n'était évidemment pas l'objet de l'établissement, c'était l'homme lui-même. On ne s'informait pas de ce qu'il rendait, mais de ce qu'il devenait. » Des portraits de maîtres, de vrais types, sympathiques pour la plupart, mais tous imposants par leurs talents, leur caractère et leurs vertus, échappent de sa plume, nous devrions dire de son pinceau, tant ils sont vivants ; à ces portraits de professeurs et de directeurs se mêlent quelques portraits d'élèves également pleins de vie et dont les originaux ont fait figure dans le monde et sont restés les amis de l'auteur. Les Pères de la Foi, malgré la protection que leur accordait le cardinal Fesch, furent chassés comme chacun sait par Bonaparte, sur quoi M. de Lamartine fait cette observation fort juste : « Bonaparte chassa les pro-

tégés de son oncle comme ses ennemis, et ils étaient ses meilleurs amis. La restauration du passé (que Bonaparte rêvait) ne pouvait s'appuyer sur de meilleurs soutiens que ces religieux qui nous faisaient adorer en lui le nouveau Cyrus. Mais, moins politique que guerrier, il ne voulait rien devoir qu'à ses victoires. Quand elles cessèrent, il s'écroula. La conservation des Pères de la Foi ou des jésuites lui aurait assuré toute la haute bourgeoisie et toute la noblesse de France. Il n'eut plus que la soldatesque, qui lui donnait les bras, mais point les cœurs. »

Ces grands aperçus politiques et moraux ne sont pas rares dans ce récit. Ce qui y frappe aussi, à travers quelques erreurs d'appréciation, c'est la sagacité de certains jugements et la juste estime d'hommes universellement surfaits : témoin cette remarquable caractérisation des deux Humboldt. « M. de Humboldt, le diplomate prussien, était, selon moi, un homme fort supérieur à son frère, l'auteur du *Voyage dans l'Amérique du Sud* et du *Cosmos*, que j'ai connu aussi, mais moins estimé, malgré sa réputation d'apparat. Homme de bruit, habile plutôt que de mérite réel, excepté ses adulations à tous les savants français de toutes les opinions possibles, parce qu'il avait découvert que la gloire était française en Europe, on ne pourra pas citer de lui une œuvre bien mémorable. On dira : Il fut l'ami d'Arago et l'ami de Chateaubriand, l'ami de Napoléon et l'ami de Louis XVIII ; partout où il y eut une étincelle de gloire et de popularité, il se tourna pour en avoir un reflet. Ce reflet accumulé pendant trente ans parut un incendie, mais ce n'était qu'un feu d'artifice. »

C'est dans son voyage en Italie que M. de Lamartine connut les frères Humboldt. Ce voyage, jugé nécessaire par les parents du jeune homme que l'oisiveté, une imagination trop vive et un cœur trop facile à s'éprendre rendaient embarrassant dans la famille, fut loin de le guérir de la faiblesse qu'on lui reprochait, ainsi que le témoigne ce douloureux épisode de *Graziella* dont M. de Lamartine a fait un roman où presque tout est historique, et qui « ne fut pas le seul, » nous dit-il aujourd'hui avec une complaisance qui n'est pas, il faut l'avouer, d'une haute convenance sous la plume d'un septuagénaire, et qu'on pourrait sans trop de sévérité taxer de fatuité sénile. Un vif sentiment chrétien survivant à des défaillances déplorables, un enthousiasme profond pour les grands spectacles de la nature et les chefs-d'œuvre de l'art rachètent un peu ce qu'a d'énervé cette partie du récit.

L'homme ne se relève et l'intérêt ne se ranime qu'à la date de 1814, quand M. de Lamartine, après avoir assisté, non sans quelque péril, en Bourgogne à la chute de l'Empire, vient à Paris et entre dans les gardes du corps du roi Louis XVIII. L'histoire n'aura assurément aucun fait nouveau à recueillir dans ces Mémoires, mais elle y trouvera une impression très-vive et très-vraie de la grande révolution qui s'accomplissait en France, des scènes piquantes de la nouvelle cour et des portraits d'une

amusante et pittoresque vérité. Citons comme échantillon celui du prince de Poix, le vieil ami de Louis XVIII, commandant de la compagnie de Noailles, à qui Alphonse de Lamartine fut présenté par son père. « Nous vîmes s'avancer vers nous un petit homme en robe de chambre de molleton blanc et en pantoufles traînantes, dont les bas retombaient sur les talons et dont les cheveux mal peignés et plus mal poudrés de blanc se relevaient confusément autour de sa tête. Nous nous demandions qui était cet homme si à l'aise dans ce groupe d'officiers en grande tenue militaire, quand il s'avança d'un air riant et bienveillant vers nous. S'arrêtant tout à coup devant mon père, que son costume de cour, sa croix de Saint-Louis faisaient remarquer, il me prit par le bras, me regarda avec complaisance, se retourna vers mon père et lui dit : « Vous êtes apparemment le père de « ce jeune homme que vous venez présenter à son général et à ses cama- « rades pour faire partie de ma compagnie des bons défenseurs du roi. » Mon père répondit, avec une fierté modeste, que j'étais en effet son fils et qu'il venait me recommander à ses bontés. Mais le prince, après avoir prêté l'oreille à mon père, ne l'écoutait déjà plus. Continuant à me regarder, il me prit par la main et, retournant avec moi sur ses pas dans les appartements d'où il était sorti : « Venez, dit-il, jeune homme, que je vous « présente moi-même à mon état-major pour vous faire recevoir. » Et nous le suivîmes de bureau en bureau. »

A côté de cette figure, où le grotesque se mêle à la dignité, nous voudrions placer celle de Louis XVIII, dont la majesté vraiment royale et qui triomphait de tout ce qui semblait fait chez lui pour l'amoindrir, n'a jamais été mieux saisie et mieux rendue.

Au retour inopiné de Napoléon, le jeune Lamartine accompagne le roi fugitif jusqu'à la frontière, et, sa compagnie dissoute, s'en revient au travers de plus d'un danger à Paris, et de Paris en Bourgogne d'où, menacé par la réaction impérialiste, il est contraint de se retirer dans les montagnes du Jura, puis en Suisse. Cette fuite est pleine de péripéties et de rencontres singulières dont la plus piquante est celle d'un certain abbé Lafond, qui avait été dans la conspiration de Mallet et qui assemblait, disait-on, dans l'Est une armée royale dont on commençait à s'occuper beaucoup dans les deux partis. M. de Lamartine se présenta à lui pour en faire partie.

— Où est l'armée ? lui demanda-t-il.

— L'armée ! répondit l'abbé, c'est moi ; il n'y en a pas d'autre. N'ai-je pas été tout seul, il y a deux ans, l'armée du général qui, avec un seul homme, a mis tout un ministère en prison et tout un empire dans sa poche ? Les hommes ne sont rien ; c'est l'idée seule qui est tout. L'idée est avec moi, et, si je persuade d'ici à Besançon qu'une armée formidable se forme sur cette frontière et qu'elle agira quand il en sera temps, n'est-ce pas aussi redoutable, en effet, que si de nombreux bataillons se préparaient à entrer en

France par cette route et à porter secours aux royalistes? Sans argent, sans solde, sans soldats, sans armes, je tiens en échec toute une province et je paralyse Besançon et Belfort. Venez avec moi.

L'aspirant volontaire ne crut pas devoir suivre ce singulier général, dont les services ne furent bientôt plus nécessaires (s'ils le furent jamais) à la cause de Louis XVIII qui rentra à Paris en même temps que les vainqueurs de Waterloo. M. de Lamartine l'y rejoignit, mais il ne resta pas longtemps dans cette armée de parade dont le service n'avait rien qui pût lui plaire.

Ici s'arrêtent ces Mémoires, qu'on ne saurait appeler historiques au même titre que ceux de Sully, de l'Estoile ou de Saint-Simon, assurément, mais qui, s'ils n'ajoutent pas beaucoup au trésor débordant des faits, contribuent du moins pour une part à en donner l'intelligence. C'est, du reste, un livre agréable, d'un style magnifique, mais lâché, qui rappelle beaucoup, pour la beauté des descriptions, le tour volontiers sentencieux et la solennité du ton, les premiers volumes des Mémoires de Chateaubriand, et dont on peut dire, comme M. de Lamartine a dit lui-même de l'auteur d'*Atala :* « C'est beau, mais cela manque de l'élément de toute beauté parfaite, le naturel ; c'est trop beau. »

## II

Il y a, dans ces souvenirs de l'enfance et de la jeunesse de M. de Lamartine, un nom qui revient presque à toutes les pages et toujours avec le même accent de tendresse : c'est celui de sa mère. Personne n'en sera surpris, on sait qu'il eut toujours un véritable culte pour elle. Mais combien ce culte était mérité, on ne le sait bien que d'aujourd'hui. Jusqu'ici on ne connaissait madame de Lamartine que par son fils ; c'est elle-même, en ce moment, qui se révèle à nous dans toute sa distinction d'esprit et toute sa bonté de cœur. Comme plusieurs femmes éminentes de son temps, témoin M[me] de la Ferronnais, madame de Lamartine avait l'habitude, autant qu'elle le pouvait, chaque soir, de se rendre compte à elle-même de ce qu'elle avait fait, senti, pensé. Cette habitude prise avant son mariage avait dû lui devenir un besoin depuis la condition que lui avait faite ce mariage où il y avait, de part et d'autre, plus d'amour que de fortune, et de l'humble horizon qu'il avait mis pour elle à la place des perspectives brillantes en face desquelles elle avait grandi. Réduite à s'enfermer toute jeune avec des enfants qu'une admirable fécondité augmentait chaque année, dans un humble village du Mâconnais, après avoir partagé la vie des princesses de la maison de France, elle n'avait d'autre moyen de satisfaire ses goûts élevés et de résister à l'envahissement des préoccupations matérielles que la prière, la lecture et cette sorte de soliloque écrit auquel elle s'abandonnait

le soir, quand ses devoirs de mère, d'épouse, de maîtresse de maison étaient accomplis, car toutes ces obligations domestiques, ainsi que celles envers les pauvres, passaient avant cette satisfaction intime et discrète où la vanité littéraire n'entra jamais pour rien. « Ma mère, dit Lamartine dans ses *Confidences*, n'écrivit jamais pour écrire, encore moins pour être admirée, quoiqu'elle écrivît beaucoup pour elle-même et pour retrouver, dans un registre de sa conscience et des événements domestiques de sa vie, un miroir moral d'elle-même où elle se regardait souvent afin de se comparer avec ce qu'elle avait été à d'autres époques et de s'améliorer sans cesse. »

Ces confessions interrompues, suspendues de temps en temps par force majeure, mais toujours reprises et continuées jusqu'au dernier jour, avaient rempli quinze petits volumes qui échurent au poëte à titre d'aîné et de représentant de la famille, et qui n'étaient pas la moins chère et la moins belle part de l'héritage. Chose triste à dire, la détresse des dernières années de M. de Lamartine, cette détresse qu'avec un orgueil mieux placé et plus intelligent il eût été facile de changer en une large aisance, le força à engager ce trésor et à en faire argent. De son vivant même, ces confidences maternelles faillirent être publiées par les spéculateurs qui avaient donné de l'argent dessus. Les prières du fils arrêtèrent heureusement cette profanation. « Racheté par les éditeurs de ses œuvres, dit M. de Ronchaud, l'un d'eux, l'ouvrage peut paraître en toute convenance maintenant que le fils est allé rejoindre la mère dans le tombeau et qu'un respect universel s'attache aux moindres souvenirs du grand génie entré dans la postérité. »

Nous ne savons ce que les éditeurs des œuvres de M. de Lamartine ont pu trouver d'écrits vierges de publicité dans les papiers d'un homme dont les improvisations passaient à la presse avant même que l'encre en fût séchée, mais nous doutons qu'ils y découvrent rien d'aussi suave, d'aussi sympathique et d'aussi sain d'idées et de sentiments que le volume qu'ils nous donnent sous ce titre : *le Manuscrit de ma mère, avec commentaires, prologue et épilogue*, par A. de Lamartine[1].

Ce volume est la publication par extraits textuels, liés entre eux par des analyses et complétés par des additions, des quinze petits volumes manuscrits dont nous avons parlé et dans lesquels madame de Lamartine s'était plue à se raconter elle-même à elle-même. Son fils avait eu, quelques années avant sa mort, la pensée d'en faire jouir un jour le public, mais en en retranchant ce qui était parfois répétition, manquait d'intérêt pour les lecteurs étrangers ou tenait à des relations privées, et que les convenances commandaient de faire disparaître.

C'est dans cet état que nous est donné le *Manuscrit de ma mère*. La lecture en plaira à toutes les mères chrétiennes, même quand elles n'auraient

[1] 1 vol. in-8. Librairie Hachette.

pas le même degré de culture que l'auteur; car c'est la chrétienne qui y domine. A cet égard, il nous restait, des paroles de son fils dans les *Confidences*, quelques préventions. Nous craignions que le christianisme de madame de Lamartine ne se ressentît de la lecture de Jean-Jacques Rousseau et de Bernardin de Saint-Pierre, pour les œuvres desquels elle professait, comme toute son époque, une grande admiration. Mais, s'il est vrai que son âme fut toujours ouverte à la religion par le côté du sentiment, il ne l'est pas moins que sa foi était solide, profonde et tournée avec sollicitude à l'action. Elle ne s'absorbait pas dans la contemplation vaine des harmonies, tant vantées, du christianisme et de la nature; elle savait ce qu'il en est au juste, et, si elle s'assujétissait au devoir, ce n'était pas qu'elle en méconnût les rigueurs et qu'elle s'abusât sur les sacrifices que son accomplissement impose dans tous les états. Ainsi elle compare ingénieusement, quelque part, la condition de la femme mariée à celle de la religieuse : « J'ai beaucoup admiré leur dévouement, écrit-elle des hospitalières un jour qu'elle avait assisté à une prise d'habit à l'hôpital de Mâcon, mais j'ai réfléchi que l'état d'une mère de famille, si elle remplit ses devoirs, peut approcher de celui-là. On ne pense point assez, quand on se marie, qu'on fait aussi vœu de pauvreté, puisqu'on remet sa fortune entre les mains de son mari et qu'on ne peut disposer que de ce qu'il nous permet de dépenser. On fait vœu d'obéissance à son mari, et vœu de chasteté en ce qu'il n'est pas permis de chercher à plaire à aucun autre homme. On se voue aussi à l'exercice de la charité vis-à-vis de son mari, de ses enfants et de ses domestiques ; à l'obligation de les soigner dans leurs maladies, de les instruire autant qu'on le peut et de leur donner de sages conseils. Je n'ai donc rien à envier aux hospitalières ; je vais tâcher de remplir fidèlement mes devoirs, tout aussi difficiles que les leurs, et peut-être même davantage, en ce que l'on n'y est point engagé par l'exemple, mais au contraire que tout tend à nous en distraire. Ces réflexions m'ont fait grand bien : j'ai renouvelé mes vœux devant Dieu, et je le prie de me faire la grâce d'y être fidèle. »

L'accomplissement de ces vœux bien précis et bien définis furent toujours sa grande préoccupation. Avec quelle grâce elle les remplissait ! C'est ce qui résulte des récits qu'elle nous fait des situations difficiles, douloureuses où elle s'est maintes fois trouvée avec une famille nombreuse, une maigre fortune, et dans des années calamiteuses, et dont elle est sortie sans se douter des vertus qui lui furent nécessaires.

Il est vrai que cette règle austère de la vie, qu'elle voyait pour elle dans le christianisme, elle l'oublia un peu dans l'éducation de son fils, qu'elle eut la faiblesse de chercher à faire à l'aide du sentiment plus que par l'empire du devoir. Mais ce fut chez elle erreur du cœur plus que de la raison. Ce Rousseau, dont on a pu la croire disciple dans une certaine mesure, madame de Lamartine en avait horreur, au moins comme homme,

ainsi que cela résulte d'une anecdote affreuse qu'elle raconte de lui et que nous citerons parce qu'elle n'est pas connue.

« Je consigne ici une anecdote bien étrange sur J.-J. Rousseau et la maréchale de Luxembourg, avec laquelle ma mère était fort liée. La maréchale, très-amie de Rousseau, apprit que la femme avec laquelle il vivait était enceinte. Elle craignit que Rousseau ne voulût jeter, comme il l'avait déjà fait trois fois, cet enfant aux Enfants-Trouvés. Elle alla trouver M. Tronchin, de Genève, ami particulier de J.-J. Rousseau, et le pria instamment de lui faire apporter cet enfant, dont elle prendrait soin. M. Tronchin en parla à Rousseau, qui parut donner son consentement. Il le dit aussi à la mère, qui fut ivre de joie. Aussitôt qu'elle fut accouchée, cette pauvre femme fit avertir Tronchin. Il vint; il vit un bel enfant qui était un garçon plein de vie. Il prit l'heure avec la mère pour revenir le lendemain chercher l'enfant; mais, à minuit, Rousseau, vêtu d'un manteau de couleur sombre, s'approcha du lit de l'accouchée et, malgré ses cris, emporta lui-même son fils pour le perdre, sans marque de reconnaissance, dans un hospice! — Voilà, ajoute madame de Lamartine, l'homme dont tant de gens exaltent la sensibilité! Moi, je dis : Voilà un insensé dont la tête malade a égaré le cœur! »

Nous dirons, nous : Voilà une variété de ce fauve aux instincts féroces qui mange ses petits le jour où ils le gênent!

« Ma mère n'a pas écrit pour écrire, » a dit M. de Lamartine. Aussi, quoique son langage ait de l'aisance, de l'ampleur et de la couleur parfois, elle n'a pas, à proprement parler, de style. Toutefois des expressions heureuses tombent souvent de sa plume, comme celle-ci : « La distance dans les montagnes est comme le temps dans la vie : elle trompe souvent. » Les scènes gracieuses abondent aussi. Néanmoins, chez elle, c'est du cœur que vient surtout le charme.

## III

Il y a, dans la science, deux rôles, — d'aucuns adeptes diraient : deux fonctions, voire deux sacerdoces, — l'un qui a pour objet de rechercher les lois de la nature et de les formuler dans la langue qui leur est propre; l'autre qui consiste à les traduire dans la langue commune et à les mettre à la portée des masses. Rarement le même homme est apte à ces deux rôles, ou du moins condescend volontiers à passer de l'un à l'autre. Nous ne sachions guère que l'illustre Herschell qui ait daigné les remplir sincèrement et qui y ait également réussi. Et, sur ce dernier point, sa gloire n'est pas moins grande que sur l'autre, car on pourrait dire en appliquant ici le vers du poëte et en le retournant :

Tel brille au premier rang qui s'éclipse au second.

Le second est difficile en effet à bien occuper; il réclame, avec une large et

vive intelligence du sujet, une juste appréciation de la nature et de la mesure d'intelligence du public auquel il s'adresse. Nous ne parlons pas de la souplesse et de la mesure du langage, autre condition cependant bien importante et de laquelle, autant au moins que des autres, dépend le succès en ce genre.

L'estime publique a placé depuis longtemps M. Rambosson parmi ceux qui s'y distinguent le plus chez nous, ainsi que le prouve le succès de ses livres déjà nombreux : l'*Histoire des météores* (1 vol.); l'*Histoire des plantes utiles* (1 vol.), et des *Pierres précieuses* ((1 vol. Didot). C'est un vulgarisateur qui sait intéresser et plaire sans déroger et sans recourir aux artifices quelquefois puérils dont abusent tant d'autres. Ce n'est pas ici, du reste, que le nom de M. Rambosson a besoin d'être recommandé ; son titre de collaborateur du *Correspondant* nous arrêterait d'ailleurs si nous avions une autre intention que celle de signaler le nouveau volume qu'il vient de publier : *les Lois de la Vie*[1]. Ce volume ne sera pas entièrement nouveau pour eux ; mais à côté des chapitres curieux et d'une haute importance sociale sur l'*influence de l'hérédité dans les races*, sur l'*influence des aliments dans le développement de la vie humaine*, sur *les inhumations précipitées*, qu'ils reverront ici reproduits et parfois développés, et qu'ils aimeront à relire, ils en trouveront qui n'ont ni un intérêt ni une portée moindre, notamment un examen sérieux de la fameuse thèse de M. Flourens sur *la longévité humaine*, qui a si vivement divisé la science et si longtemps défrayé la petite presse et la caricature, et où M. Rambosson passe en revue la longue série des recettes pour la prolongation de la vie imaginées par les rêveurs de tous les temps, préconisées par les charlatans de tous les siècles et encouragées par l'éternelle crédulité des générations. Nous ne voudrions pas assurer que l'auteur ne contrariât quelques têtes chimériques — et il y en a plus qu'on ne croit parmi les chauves — qui croient à la vertu de l'eau de Lob et à la pommade du lion, ou de l'ordre des grands penseurs qui ont foi au perfectionnement indéfini de l'espèce humaine et proclament, avec Condorcet, que l'homme en arrivera un jour à ne point mourir. Mais tout esprit sensé souscrira à ses conclusions. Peut-être n'en sera-t-il pas ainsi pour la première étude sur l'*essence de la vie et ses manifestations dans les différentes parties de l'organisme*. Tout ce qui touche à ce grand problème de la vie est si ardu et si délicat ! Mais si ces pages veulent être lues avec prudence, il est certain qu'au moins, pour la nouveauté des faits et des aperçus, elles méritent d'être lues.

## IV

Dans sa belle étude sur les Pères du quatrième siècle, M. Villemain a donné place à un personnage quelque peu équivoque au point de vue reli-

[1] In-8, Firmin Didot

gieux et qui, peu connu auparavant en dehors du monde érudit, est devenu, grâce à lui, populaire dans le monde lettré. Nous voulons parler de Synésius, évêque de Ptolémaïde, dans la Cyrénaïque. On s'en est plus occupé toutefois, chez nous, qu'on ne l'a étudié, et c'est en général d'après l'habile mise en scène du secrétaire perpétuel de l'Académie et sous son influence, qu'on l'a apprécié jusqu'ici. Les deux traducteurs de ses *Hymnes*, MM. Grégoire et Collombet, n'ont cherché en lui que le poëte lyrique. On parle d'une thèse de l'École normale où l'homme, le philosophe et l'évêque auraient été directement abordés, mais nous ne la connaissons pas; ce serait là, d'ailleurs, le seul travail sérieux dont Synésius aurait été l'objet en France.

Nous avons, de ce platonicien fait évêque, quelque chose de plus important que ses *Hymnes*, trop louées, selon nous, même par Bossuet, et de plus intéressant que ses *Songes*, son *Éloge de la calvitie* et ses *Discours* : ce sont ses *Lettres*, qu'un jeune érudit vient de traduire[1]. Rien n'est plus propre à éclairer ce qu'il y a d'obscur dans l'esprit et la conduite de cet homme et à débrouiller le singulier mélange qui exista toujours en lui, même après sa conversion et son élévation à l'épiscopat, de l'helléniste et du chrétien, du philosophe et de l'évêque. Il y a eu des Pères accusés de platonisme : à nos yeux Synésius en est atteint au premier chef. C'était un Africain de la Pentapole cyrénaïque, au diocèse d'Égypte, riche, bien apparenté, et élevé dans le culte d'Homère, — quelque chose, avec moins d'âge, comme le père de la Cymodocée de M. de Chateaubriand. Il avait d'assez bonne heure embrassé le christianisme, mais n'avait guère fait, ce semble, en se convertissant, que joindre, dans son esprit de médiocre force, les croyances évangéliques aux mythes grecs transformés par les derniers exégètes du paganisme. Aussi n'est-ce pas le nom de chrétien dont il aime à se parer, mais celui de philosophe. « Je suis philosophe, » répète-t-il à tout bout de champ, même quand on le presse de se laisser consacrer évêque. Honnête homme, d'ailleurs, doux, bienveillant, serviable, désintéressé, indulgent, sans rancune, tolérant surtout; mais tenant à jouir du bon lot qu'il a eu dans la vie, notamment à garder sa femme avec l'espoir d'en avoir de nouveaux enfants.

Ce caractère, ce tempérament, ces doctrines ressortent de toutes ses lettres, non qu'il fasse (une fois exceptée) de profession de foi d'aucune sorte, mais par l'effet de sa franche et loyale nature, qui ne peut et ne sait rien dissimuler. Il est vrai que, pour arriver à saisir tout cela, il faut aider, soit dit sans jeu de mot, à la lettre, et c'est à quoi s'entend on ne saurait mieux M. Lapatz. Il dégage avec habileté l'homme de l'écrivain, ce qui n'est pas toujours facile, attendu que si l'homme est droit et simple, l'écrivain est précisément le contraire; sa prose est souvent un caquetage plein de re-

[1] *Lettres de Synésius*, traduites pour la première fois en français, suivies d'études sur les derniers moments de l'hellénisme, par F. Lapatz. 1 vol. in-8. Librairie Didier.

cherches et de miévreries précieuses qu'obscurcissent encore les proverbes, les citations, les allusions, si fréquentes en tout temps chez les Grecs et dont le sens nous échappe souvent. Ce n'est que quand il est sous l'empire d'une grande émotion, ce qui lui arrive rarement, que Synésius écrit simplement et clairement.

Nous avons dit que les *Lettres* de Synésius jettent une certaine lumière sur son caractère et ses doctrines ; nous ne croyons cependant pas qu'elles résolvent le problème que son nom a posé à l'histoire. Les arguments qu'en tire M. Lapatz sont peut-être trop absolus. Mais ce n'est pas l'évêque de Ptolémaïde seulement que cette correspondance fait mieux connaître, c'est la situation de la malheureuse province où il était né et où il résidait, et le lamentable état de l'empire d'Orient au commencement du cinquième siècle.

La Cyrénaïque était alors attaquée journellement par les barbares et on la défendait à peu près comme M. Gambetta nous défendait il y a six mois. L'empereur n'avait pas toujours des armées à envoyer au secours de ses sujets ; il fallait que ceux-ci avisassent eux-mêmes à se protéger. Le courage ne leur manquait pas, au moins dans la Cyrénaïque, et à Synésius moins qu'à personne ; il y a de lui, dans ses lettres, de patriotiques appels aux armes, que, à la différence de beaucoup de ceux qui, chez nous, demandaient la guerre à outrance, il appuyait de l'action. Mais des armes, on en manquait... comme nous encore, et Synésius se donnait toutes les peines possibles pour s'en procurer. Il fait naturellement songer à ces grands propriétaires alsaciens et bretons que nous avons vus récemment marcher contre les Prussiens à la tête de leurs villages. Les Prussiens, là, étaient les nomades du désert. « J'ai déjà trois cents lances et autant de cimeterres, écrit-il à un de ses amis, en 405 ; de glaives à deux tranchants, je n'en eus jamais plus de dix : l'on ne fabrique point chez nous de ces armes. Je compte sur le cimeterre, cela pourfend à merveille ; nous nous en servirons. Au besoin, nous aurons encore de bonnes massues, car il y a beaucoup d'oliviers sauvages, et des plus beaux. Beaucoup de nous portent une hache à leur ceinturon ; ils brisent à l'ennemi tous les boucliers qu'ils peuvent : entre les barbares qui n'en ont plus et nous qui n'en avons point, la partie est dès lors égale. »

Comme chez nous aussi, il y avait des fiers-à-bras qui pourfendaient tout en paroles, se faisaient nommer chefs des milices improvisées, mais qui, le jour du combat approchant, devenaient invisibles ; ou qui, si on les traînait de force au combat, trouvaient toujours un prétexte pour fuir. Entre autres histoires de ce genre, il en est une d'un certain Jean de Phrygie qu'on croirait le récit déguisé de quelque caponade d'officier gambettiste. Ce Jean de Phrygie était un matamore de place publique qui s'était fait donner le commandement des cavaliers de Ptolémaïde et les avait exercés avec grand fracas. Du jour où les ennemis parurent, Jean de Phrygie disparut. On le

chercha, on le trouva et on le ramena. Le voilà donc en face de l'ennemi. Celui-ci met pied à terre et s'apprête à attaquer. « Nous, combattre à pied, nous cavaliers! quelle honte, fit Jean de Phrygie ; ce serait déroger. » Il dit, tourna bride et s'enfuit ventre à terre, pressant sa bête de la voix et du fouet. « De dire qui fit mieux son devoir, cheval ou cavalier, je ne saurais, » ajoute malignement Synésius. A côté de ces scènes de poltronnerie, il faudrait, pour donner un tableau complet de la situation, placer les traits de bravoure de certains moines du désert qui font plaisir à voir et que nous regrettons de ne pouvoir rapporter.

Pendant que la Pentapole luttait ainsi, toutes sortes d'intrigues se nouaient autour du gouvernement, des parvenus se faisaient donner, contre argent, des titres de noblesse, et des gens qui voulaient parvenir se faisaient nommer à des gouvernements de province où ils volaient effrontément. Synésius parle de cela comme d'une chose habituelle et toute naturelle : « Il n'y aura plus de Pentapole, dit-il ; la famine et la guerre étaient en train de l'abolir ; elles se hâtaient lentement ; nous languissions. Grâce à Dieu, voici qui va l'expédier : les préfets ! » Quelques pages plus loin, suit l'histoire d'un de ces Verrès de seconde couche.

Cependant, même dans cette situation lamentable, le monde grec a toujours le culte des lettres ; dans chaque ville existe un salon littéraire, le *Panhellénion*, où les beaux esprits du lieu et les rhéteurs de passage viennent faire des *lectures*. C'est notre histoire écrite quatorze cents ans à l'avance.

N'est-il pas vrai que ces *Lettres* de Synésius sont curieuses à tous égards ?

Pourquoi faut-il que M. Lapatz se soit avisé, au lieu de les faire passer tout simplement dans notre langue d'aujourd'hui, de les traduire dans un idiome de sa façon, amalgame bizarre d'archaïsme et de néologisme qui, pour les trois quarts des lecteurs, aurait besoin d'être lui-même retraduit. Alors pourquoi se donner tant de peine et ne pas laisser tout bonnement cela en grec ?

## V

Nous voulions ne plus dire mot des livres sur la Commune, infiniment trop multipliés, et trop manifestement devenus aujourd'hui affaire de vanité individuelle ou de spéculation mercantile. Mais il nous est revenu en mémoire que, en annonçant ici, dès la reprise de notre publication, un volume intitulé : *la Guerre des Communeux de Paris*, par un officier supérieur de l'armée de Versailles[1], nous avons promis d'en reparler. Or, nous aurions d'autant plus tort de ne pas tenir notre parole à cet égard, que cet ouvrage, un des premiers par la date, l'est également par le mérite. On y reconnaît, en effet, non-seulement un homme d'une compétence

[1] 1 vol. in-12. Librairie de Firmin Didot.

spéciale et bien renseigné, mais un écrivain distingué, sachant autre chose que la guerre, et que ne grise pas la fumée du canon. Aussi ne s'attache-t-il pas exclusivement, comme on pourrait le penser, au récit des opérations militaires. Avant de raconter la lutte et la défaite de l'insurrection, il en recherche avec beaucoup de sagacité les causes qu'il retrouve, au fond, dans la vieille tradition de l'esprit parisien, et qui, par suite, ne lui semblent ni aussi inexplicables, ni peut-être aussi effrayantes qu'on l'a cru. Le peuple de Paris, quand il est gouverné — et, quoi qu'il prétende à cet égard, il se plaît à l'être, — est le meilleur peuple du monde; dès qu'il ne l'est plus, il se déprave et devient capable de tout. C'est pour ne l'avoir pas été ou l'avoir été mal, c'est-à-dire avec incertitude, qu'il s'est laissé entraîner aux entreprises stupides et féroces de la secte internationale.

L'auteur de *la Guerre des Communeux* consacre la première partie de son volume à montrer comment, le caractère de la population étant donné, son agitation fiévreuse a dû, grâce aux circonstances douloureuses de la capitulation, aux préoccupations écrasantes des pouvoirs, à la faiblesse idiote ou coupable des magistrats municipaux, se transformer progressivement en révolte et devenir à la fin la révolution que nous avons vue, édition nouvelle et considérablement augmentée de celle du prévôt Marcel, des Maillotins, des Seize et de tant d'autres, dont Paris a été à la fois l'acteur et la victime. Tout cela est exposé rapidement dans un style net et souvent incisif. « Le gouvernement, dit l'auteur à la fin de ces préliminaires en parlant des appels trop souvent réitérés faits aux bons sentiments et à la raison d'une foule nerveuse, anxieuse et surexcitée par l'agitation calculée des meneurs, le gouvernement avait affaire, hélas! à des gens sur lesquels la logique n'a point prise, et dont on n'a raison que par les moyens de rigueur. Il le comprit. » Et ici il entre dans le récit de la lutte, qu'il retrace avec beaucoup de clarté et avec une sûreté et une précision de détails que personne n'a pu égaler, parce que personne n'a pu puiser d'aussi près à la source des informations. Sans doute dans la *Guerre des communeux*, le lecteur est retenu sous les murs de Paris plus souvent qu'il n'est transporté au dedans. Cependant, si les deux scènes du drame s'y développent inégalement, elles y sont toujours parallèles et vont se resserrant régulièrement jusqu'au dénoûment attendu, mais accompagné de circonstances singulièrement imprévues. Si le tableau, sur ce point, n'est esquissé qu'au trait, du moins le trait est-il ferme et révèle une main exercée que dirige un sentiment élevé. *La Guerre des Communeux de Paris* est de beaucoup le plus remarquable des livres qui ont paru sur ce sujet. Il restera, croyons-nous.

## VI

Cette guerre monstrueuse des *Communeux* contient de grands enseignements. Voudrons-nous les comprendre et en profiter? C'est à quoi nous in-

vite M. de Pressensé dans un livre qui a précisément pour titre : *les Leçons du 18 mars*[1]. Resté à Paris durant le règne de la Commune, l'auteur a vu à l'œuvre les rénovateurs sociaux et s'est bien rendu compte de ce qu'ils voulaient. Un rapide tableau de leurs faits et gestes sert de point de départ à M. de Pressensé pour l'étude des origines, des transformations et du but définitif de leur doctrine. Cette étude est très-remarquable. Mais, par suite de ses préoccupations politiques et religieuses qui ont grossi et obscurci certains faits à ses yeux, l'auteur n'a pas été aussi heureux, d'une part, dans l'appréciation des causes de l'explosion dont nous avons été victimes, et de l'autre dans l'indication des traitements nécessaires à notre guérison. Rendons cette justice à M. de Pressensé de reconnaître que, tout en répétant l'énumération vulgaire des remèdes que proclament les grands moralistes de la presse, il n'a foi qu'à l'efficacité d'un seul pour ce qu'il appelle, dans le « style réfugié » cher au protestantisme, le « relèvement moral. » Ce remède, c'est la religion; seulement, chose étrange chez un ministre du pur Évangile, il met pour condition au succès de la religion l'établissement et le maintien de la république. Depuis quand l'action du christianisme est-elle ainsi subordonnée à une forme sociale? Est-ce à l'aide du gouvernement républicain que l'Évangile a « relevé » le monde, d'Auguste à Constantin?

## VII

On a trop parlé, depuis trois mois, de *la Bataille de Dorking* pour qu'il nous soit possible de n'en pas faire au moins ici mention, car si, par la pensée, ce petit livre est du domaine de la politique, par sa forme ingénieuse et l'habile simplicité de son style, il appartient aussi à la littérature. C'est une fiction, après tout, et l'une des plus heureuses. Elle aura une place hors ligne dans l'histoire du pamphlet entre les comédies d'Aristophane et le trépas de l'*Ane ligueur*, dans la satire Ménippée. Il n'y a là ni la verve dramatique du grand comique grec, ni la fine raillerie du satirique français, mais cet aiguillon latent, cette *humour* soutenue propre au génie anglais. Quelle façon heureuse de réveiller l'attention d'un peuple que la liberté de la presse et des *meetings* a depuis longtemps cuirassé contre les attaques violentes des journalistes et des orateurs ! Supposez que l'auteur inconnu de *la Bataille de Dorking* fût venu, du fond de la Chambre des lords ou de celle des communes, ou du haut de quelque borne de carrefour, crier à pleine gorge : « Anglais, votre incurie a laissé grandir la Prusse dont vos aïeux avaient eu soin de contenir l'ambition ; votre égoïste jalousie a laissé écraser la France, votre alliée naturelle. Maintenant vous voilà seuls en face d'un État qui devient une race par l'annexion volontaire ou forcée de tous les États de même langue et de même sang, qui domine ou va dominer demain tout le continent, du Niémen à la Seine

[1] 1 vol. in-12. Michel Lévy.

et de l'Adriatique à la Baltique, et dont les flottes vont vous bloquer dans votre île en attendant l'heure où ses armées vous écraseront, etc., etc. » Personne ne l'eût écouté.

Mais l'habile homme n'a eu garde de recourir à ces moyens vulgaires et usés; au lieu de ces déclamations tapageuses, il glisse dans une de ces revues comme l'Angleterre seule en a, qui ne vont pas à une classe seulement, mais que tout le monde lit, un récit d'une bonhomie apparente où transportant ses lecteurs cinquante ans en avant, de 1871 à 1921, il introduit un vieillard qui raconte à ses enfants comment il a vu l'Angleterre, confiante dans sa force, aveuglée sur la valeur de ses ressources et isolée comme la France avant elle, succomber en quelques semaines sous l'attaque de la Prusse agrandie de tous les États allemands et devenue puissance maritime par l'accession de la Hollande et du Danemark devenus forcément ses alliés. L'Angleterre vaincue! l'Angleterre subjuguée! A cette supposition choquante, un long frémissement parcourt les trois royaumes et agite toutes les fibres de la vieille Angleterre. On crie, on acclame, on proteste. En quelques jours l'ouvrage est dans toutes les mains et voit surgir des continuateurs et des contradicteurs en grand nombre. Aux vitrines des libraires, à côté de *la Bataille de Dorking*, s'étalent *Der Rhum*, qui en est la contre-partie exacte; *la Torpeur avant Dorking; Après la bataille de Dorking, ou ce qu'il advint de l'envahisseur; l'Opinion de madame Brown sur la bataille de Dorking*, etc. Jamais si grand bruit ne fut fait autour d'un livre si petit. C'est du succès s'il en fût.

Irons-nous maintenant avec l'un des traducteurs de ce pamphlet-nouvelle, M. Charles Yriarte[1], rechercher si ce succès est vraiment légitime, si la crainte que l'auteur a jetée dans bon nombre d'esprits est fondée, si les applaudissements qu'il recueille sont bien réfléchis, si l'assimilation entre la France et l'Angleterre, qui a été son point de départ, est bien réelle? Nous n'aurons garde : ceci est de la politique, et c'est l'œuvre littéraire que nous avons considérée dans *la Bataille de Dorking*. La politique en pensera ce qu'elle voudra; la critique la placera sans hésiter parmi les petits chefs-d'œuvre d'un genre qui en compte de grands.

## VIII

Les récits de l'invasion allemande vont se multiplier : il en paraît tous les jours, d'autant plus exacts, d'autant plus précis, d'autant plus complets qu'ils sont plus éloignés de l'événement qui en est l'objet. Ce sont là des qualités que l'histoire goûtera et que nous n'avons garde de déprécier; mais quel autre prix n'ont pas les relations publiées à l'heure même et sous le coup des faits! Il se peut que certains détails y manquent, que d'autres y soient intervertis ou confus; mais, en revanche, quelle émotion!

[1] Henri Plon, éditeur.

quelle vie! quelle couleur! Nous ne voudrions pas donner, par exemple, comme le dernier mot de l'histoire de l'entrée des Prussiens en Alsace et en Lorraine les récits qu'en a faits M. Mézières dans la *Revue des Deux Mondes*, à l'heure même où nos armées mal conduites cédaient héroïquement ces plaines et ces défilés jonchés de leurs cadavres et de ceux de l'ennemi, où nos forteresses, insuffisamment armées et ravitaillées, ouvraient leurs portes quand c'étaient à peu près les seules constructions qui y restassent debout. L'éloquent professeur a réuni en volume[1] ces pages, qui furent lues à leur apparition avec une avidité si grande et une émotion si profonde, en se faisant un devoir de n'y rien changer. Nous l'en louons, car le livre a ainsi une date, un caractère que des additions et des corrections lui auraient enlevés sans profit réel, puisque, vérification faite, il se trouve que, bien qu'écrit loin du théâtre des combats, il en exprime — ce qui importe le plus — la vraie physionomie et se fait relire avec intérêt.

P. Douhaire.

---

### LES DIFFAMATEURS DU CLERGÉ CATHOLIQUE

Par M. l'abbé Tounissoux. — 1 vol. in-18. — Paris, Douniol.

Ce n'est pas une petite tâche aujourd'hui que celle de dissiper les préjugés populaires au sujet du clergé. Il paraît étrange qu'on en soit, à cet égard, à peu près au même point qu'il y a quatre-vingts ans. Cependant il y a eu là, on doit en convenir, assez de temps pour qu'on pût éclaircir tous les griefs, mettre à néant toutes les accusations, faire justice de toutes les calomnies. Et pourtant c'est à recommencer perpétuellement la même apologie en présence des mêmes attaques. Notre illustre évêque d'Orléans n'était-il pas obligé, l'autre jour, en pleine tribune, à Versailles, de protester à la face de la France que le clergé catholique n'en était plus à convoiter les dîmes et les rentes? Si nous en sommes là, dans quel abîme de préjugés et d'erreurs ne se trouvent pas encore les esprits en France!

Un de nos jeunes écrivains catholiques, M. l'abbé Tounissoux, qui s'est déjà distingué par de remarquables travaux d'actualité, et qui traite avec bonheur les questions économiques, vient, dans un court mais substantiel et agréable opuscule, de prendre la défense de ce clergé qu'on attaque si obstinément.

Ce petit livre, outre le fond sérieux de sa doctrine, contient des anecdotes très-intéressantes qui établissent l'impressionnabilité des masses et démontrent que, si elles accueillent avec une légèreté par trop naïve sur le clergé les idées souvent les plus stupides, elles seraient disposées, par leur loyauté naturelle, à lui rendre justice dans sa vie de dévouement et sa tâche paternelle. Ce sont ces dispositions heureuses des masses qu'il faut savoir mettre à profit. La diffusion de livres écrits avec talent et bonne foi, comme celui dont nous parlons en ce moment, ne peut que favoriser un accord sympathique entre le clergé et le peuple, accord d'où dépend évidemment le succès de notre grande mission au milieu des âmes et auquel M. l'abbé Tounissoux aura du moins le mérite d'avoir travaillé avec zèle.

[1] *Récits de l'invasion. — Alsace et Lorraine.* 1 vol. in-12. Paris, Didier.

# QUINZAINE POLITIQUE

7 septembre 1871.

Qu'on nous accuse tant qu'on voudra d'optimisme ou de pis que cela, rien ne nous empêchera de dire que la proposition Vitet, substituée à la proposition Rivet, nous paraît en soi une chose très-acceptable, et que si on veut bien ne pas la séparer du rapport, des considérants et de la discussion qui lui donnent tout son sens, elle devient une chose à peu près excellente. N'ayant jamais demandé au pouvoir exécutif et à la majorité d'autres concessions que celles qui ont été faites et d'autre accord que celui qui vient d'être proclamé, nous ne pouvons être fâché de constater, non pas que nos conseils ont été entendus, mais que nos prévisions ont été justifiées.

A bien y regarder, la situation nous semble moins mauvaise le lendemain que la veille du vote. Elle est moins tendue, moins voisine d'une explosion, moins hérissée d'aspérités et de capsules au fulminate. De quoi s'agissait-il en effet, depuis le jour où d'imprudents amis de M. Thiers sont venus poser la question des rapports nouveaux à établir entre le pouvoir exécutif et l'Assemblée? Il s'agissait de trouver une formule d'union qui permît à l'un de garder, à l'autre de reprendre la part d'influence qui lui revient dans le jeu du gouvernement. Le *modus vivendi* adopté à Bordeaux avait trompé l'espoir des deux parties. Suffisant tant que la guerre civile déchaînée et la guerre étrangère imminente écartaient la délibération pour laisser la première place à l'action, il cessait de l'être du moment où, les affaires semblant apaisées, la nécessité du contrôle reprenait tout son empire.

Mais, à ce point de vue même, quel plus complet idéal du gouvernement parlementaire pouvait-on supposer, qu'une Assemblée résumant en elle seule toute la souveraineté, et désignant un de ses membres pour exercer sous ses yeux le pouvoir exécutif? Comment

expliquer qu'on ne fût arrivé par cet essai qu'à l'idéal du gouvernement personnel? La raison en est simple, et prouve une fois de plus que, si la politique admet les fictions, elle ne s'accommode en définitive que de réalités.

Je vis de bonne soupe, et non de beau langage.

La réalité ici, c'est que la vraie puissance, celle de l'opinion, se trouvait partagée. L'Assemblée la représentait incontestablement, en vertu de son mandat du 8 février; mais M. Thiers, tant de fois élu, la représentait aussi, par l'éclat personnel de ses talents et de ses services. A la majorité, qui pouvait lui dire : « Vous êtes mon délégué! » il lui était permis de répondre : « C'est vrai, mais je suis aussi le délégué du pays! »

Et de fait, quel autre nom que le sien aurait-on pu choisir à Bordeaux? quel autre nom que le sien a-t-on pu trouver à Versailles? Or, comme le besoin d'un homme se fait toujours plus vivement sentir dans les jours de crise que le besoin d'une assemblée, et que pour le pays cet homme était trouvé, il en résultait que la seule menace de se retirer suffisait pour déconcerter toute initiative jalouse de la sienne. Dans combien de cas cette menace peu généreuse a fait pencher la balance des pouvoirs et par quels prodiges d'habileté est-on parvenu chaque fois à ramener l'équilibre, chacun le sait. La dignité des deux parties, si souvent brouillées et réconciliées, non moins que l'intérêt de l'ordre, exigeaient donc d'autres arrangements. Il fallait épargner à la majorité le déboire trop fréquent de s'entendre mettre, comme on dit, le marché à la main par l'homme que le pays n'a pas cessé de regarder comme nécessaire; il fallait du même coup raffermir l'autorité, soustraire M. Thiers aux accidents et aux tentations de la vie parlementaire et l'éloigner, au moins publiquement, de cette gauche si intéressée et si habile à souffler la discorde entre lui et ses vrais amis. D'autre part, comme le règne de la minorité sous le nom de l'élu de la majorité n'était plus une chose à supporter, il fallait que la Chambre trouvât le moyen de remplacer cette influence usurpée par sa propre et légitime influence. Ce moyen, M. Thiers lui-même n'a cessé de le recommander au pays sous tous les régimes, c'est l'établissement d'un ministère responsable.

Or ce sont là, si nous avons bien compris ce qui se passe depuis huit jours, les deux résultats obtenus par le vote de la proposition Vitet. Le pouvoir exécutif est mis à l'abri de ces coups de vent parlementaires qui peuvent s'élever à propos de rien, d'un règlement d'ordre du jour comme d'un projet de minime importance; et le

gouvernement communique avec l'Assemblée par des ministres qu'il nomme, mais que l'Assemblée a le droit de révoquer en leur refusant sa confiance. Ceux qui hésiteraient à reconnaître l'importance de ce double changement feraient preuve ou de peu de foi dans les institutions libres, ou de peu de confiance dans les hommes appelés à les appliquer. Il est certain que, si la majorité sait se conduire, elle aura, avant peu de temps, mis le gouvernement à son pas ou remanié le ministère.

Prenons deux exemples, l'un d'hier, l'autre d'aujourd'hui. Supposons un nouveau scandale comme celui de la *fête des écoles* de Lyon ; qu'arrivera-t-il? Les ministres de l'intérieur et de l'instruction publique seront mis en demeure d'infliger un blâme public ou une peine plus sévère aux fonctionnaires violateurs des lois, et, si aucun acte ne suit ce solennel engagement, ce sont eux, ce sont les ministres qui seront blâmés, ce sont les ministres qui seront écartés. Prétendra-t-on qu'on en aurait pu faire tout autant il y a quinze jours? Sans doute, mais à quel prix ? Au prix de l'existence même du gouvernement. Le chef du pouvoir exécutif, présent à la séance, se serait cru obligé de couvrir de sa responsabilité celle de ses ministres, et il aurait fallu s'en tenir à de vaines paroles ou ne pas reculer devant le risque d'une révolution.

Supposez maintenant une municipalité coupable — comme il doit y en avoir tant! — d'avoir tenu pour nulle la sage circulaire de M. Lambrecht sur la fête antinationale du 4 septembre. Interpellation, enquête, preuve des faits, discussion, toutes les mesures préparatoires ont été épuisées. Alors intervient un ordre du jour motivé qui fait retomber sur le ministre la responsabilité que le ministre a eu le tort de ne pas invoquer contre la municipalité en révolte. Quelques mois seulement de ce régime, et je vous garantis que vous allez tout voir changer, je veux dire tout voir se relever dans le train des choses et bientôt dans l'esprit public !

Le mal, en effet, le mal profond et chaque jour aggravé dont souffre notre malheureux pays, c'est l'absence de gouvernement, c'est la disparition lamentable de l'autorité. Il y a au fond de toute agglomération humaine, comme au fond de tout homme, des ferments de corruption, des appétits de désordre qui ne peuvent être contenus, dans la société, que par le frein visible de la loi, dans l'individu que par le frein intérieur de la croyance religieuse. Que la loi soit pour un jour éloignée ou voilée, que les mauvais instincts cessent de se sentir comprimés, et bientôt une ébullition effroyable monte du fond à la surface : tout est perdu, déshonoré, ravagé, et un peuple ne tarde pas à ressembler à un homme que ses passions emportent et que rien ne retient plus, ni la crainte de Dieu, ni l'amour de ses sembla-

bles, ni le respect de soi-même. Deux fois déjà nous avons été témoins et victimes de cette loi de la nature humaine devenue une loi de l'histoire. En février 1848, comme en septembre 1870, il y eut d'abord une apparence d'ordre et d'unanimité qui n'était que le prolongement, que l'habitude prise de l'ordre sous le régime qui venait d'être renversé. Les principaux chefs du mouvement arrivaient aux affaires avec tout un répertoire d'intentions et de paroles généreuses qui devait leur valoir l'honnête enthousiasme de quelques-uns et rassurer la peur du grand nombre. Cependant deux signes étaient apparus qui présageaient les plus noirs désastres : la désorganisation de tous les services publics et l'irruption, par les journaux et par les clubs, des plus tristes doctrines. Bientôt quelques crimes se commirent, qui ne furent pas sur-le-champ et sévèrement réprimés. Les bons commencèrent à craindre de n'être pas suffisamment protégés ; les mauvais comprirent que le moment était venu pour eux de tout oser. Alors se produisirent ces monstrueuses explosions de tous les sophismes et de tous les vices qui se sont appelées l'insurrection de Juin en 1848, la Commune en 1871, et qui resteront, pour le philosophe, comme l'horrible dernier mot d'un peuple qui a déserté la foi, et que la loi vient d'abandonner.

Qu'on nous rende au moins la loi ! C'est tout ce que nous pouvons attendre, mais c'est aussi ce que nous devons exiger du pouvoir exécutif. Nous écrivons ces lignes de province, où les journalistes et même les gouvernants devraient bien venir quelquefois, ne fût-ce que pour voir au vrai l'état des choses et sortir du milieu artificiel de Paris ou de Versailles ! C'est parce que les nouveaux articles constitutionnels permettent à l'Assemblée d'avouer et de pousser à fond cette exigence de salut public, que nous nous en déclarons hautement partisan, sans aucun regret pour le régime de déception et d'impuissance qu'ils sont venus remplacer.

Quant à ceux que préoccupait surtout, les uns pour s'en réjouir, les autres pour s'en affliger, le changement de titre accordé à M. Thiers, nous pouvons leur envoyer l'assurance que le pays n'a pas l'air de se douter de ce qui fait leur joie ou leur peine. Ah! qu'il nous serait doux de constater qu'il existe au fond de l'esprit public une croyance générale, un parti pris de vraie majorité en faveur, soit de la république, soit de la monarchie ! Ce serait là au moins la pierre d'angle, le *minime quid inconcussum* de Descartes sur lequel nous pourrions rebâtir méthodiquement toute une politique, toute une prospérité nouvelle. Mais qu'attendre d'un peuple dont le cœur a battu à peine plus fort quand l'étranger foulait son territoire, et qui s'est mis à faire bêtement de la république de collége et du gouvernement de parti pendant que le roi Guillaume

incendiait Strasbourg et prenait par la famine Metz et toute notre armée du Rhin !

Un ardent et courageux député de la droite, que ses apparitions fréquentes et souvent heureuses à la tribune mettent à l'abri de tout soupçon, déclarait l'autre jour, avec une loyauté qui l'honore, que les légitimistes étaient prêts à se soumettre à la volonté de la nation consultée, quand même cette volonté ne se prononcerait pas pour la monarchie.

C'était, de la part de M. Baragnon, et au milieu des applaudissements de la majorité, un acte d'adhésion à la république consentie. Supposez que M. Gambetta, le chef de la république imposée, se fût levé à son tour pour déclarer que si la nation croyait devoir revenir librement à la monarchie, il reconnaîtrait la monarchie comme le gouvernement national et légitime : quelle heureuse impression sur l'esprit public! quel grand pas fait vers l'apaisement des partis, c'est-à-dire vers la seule reconstitution possible de la France!

## II

La même discussion constitutionnelle qui vient de remuer si profondément l'Assemblée avait eu lieu, il y a juste vingt ans. C'était en juillet 1851, la république avait encore quatre mois à vivre, et l'on se préoccupait beaucoup, comme aujourd'hui, de savoir si sa constitution avait besoin d'être revisée et si les pouvoirs du président devaient être prolongés. Le débat s'ouvrit par un beau rapport de M. de Tocqueville, comme le nôtre s'est ouvert par un beau rapport de M. Vitet. Ce fut toute une semaine de grands discours. Chaque parti voulut, par l'organe de ses chefs, étaler son programme à la tribune. M. de Falloux s'y rencontra dans une lutte à fond, mais courtoise, avec le général Cavaignac; M. Odilon Barrot avec M. Dufaure; M. de la Rochejacquelein avec M. Victor Hugo; et surtout l'éloquence impétueuse de Michel (de Bourges) vint se heurter contre l'éloquence souveraine de Berryer. La thèse éternelle du meilleur gouvernement des hommes se débattit librement et de haut entre ces deux athlètes. Michel (de Bourges) posait la république comme le gouvernement de la raison, de la conscience, des intérêts, comme le gouvernement inévitable des peuples déjà en possession de la démocratie civile; puis il retournait avec passion contre la monarchie les pages sombres de sa longue existence et la condamnait à s'appeler malgré elle le despotisme. Berryer fit à son tour témoigner l'histoire contre le sanglant essai de république qui

épouvanta le monde à la fin du siècle dernier ; il la mit au défi de s'identifier jamais en France avec l'ordre, avec la stabilité, avec le respect des principes sociaux, qui sont comme autant d'attributs naturels de la royauté traditionnelle. Quant à l'accord de cette royauté avec les institutions libres, le grand orateur raconta, dans un de ces élans de familiarité superbe qui ne vont qu'au génie, que son père le voyant, au sortir du collége, tout ébloui par la gloire impériale, alors à son apogée, le confia aux soins d'un vieux Constituant de 89 qui opposait aux fanfares d'Austerlitz et d'Iéna le souvenir des premiers jours de la monarchie libre, l'étude des cahiers, la lecture commentée par un témoin oculaire des grandes séances de cette Assemblée. C'est à cette école, peu fréquentée sans doute sous l'Empire, que le jeune orateur devait apprendre à devenir le plus grand royaliste et le plus grand libéral de son siècle.

La cause était gagnée. La révision monarchique obtint 446 voix, le *statu quo* républicain dut se contenter de 278. C'était assez pour montrer le vrai désir du pays, mais ce n'était pas assez pour décréter la révision ; car la Constitution prévoyante avait exigé l'impossible majorité des trois quarts des voix. Aussi la Montagne, enthousiasmée de cette victoire du formalisme, cria par trois fois : *Vive la République !* C'était *Vive l'Empereur !* qu'elle aurait pu dire.

Maintenant, veut-on savoir où en est, sur cette même question de la monarchie et de la république, le sentiment de l'Assemblée actuelle et en quoi il diffère de celui que manifesta sa devancière de 1851 ? Prenez son vote sur le considérant qui lui reconnaît le pouvoir constituant, vote évidemment monarchique, et combattu à outrance par M. Gambetta ; vous trouverez 434 voix pour et 225 contre. On le voit, ce sont, à peu de chose près, les mêmes chiffres que ceux de la Législative. Ainsi, à vingt ans de distance, deux assemblées françaises, composées l'une et l'autre de 750 membres, ont donné, en pleine république, la même énorme majorité à la solution monarchique. Le fait valait, croyons-nous, la peine d'être constaté.

C'est ce paragraphe du pouvoir constituant qui était le point culminant de tout le débat. Cette position emportée, la journée était perdue. La gauche avait réuni, pour en défendre l'approche, ses orateurs sérieux, tels que MM. Louis Blanc, Quinet et Gambetta. A la menace de dissolution formulée avec arrogance par l'ex-dictateur, M. Benoist-d'Azy a opposé, avec applaudissement de la majorité, la ferme protestation de l'homme de bien qui est en même temps un homme de cœur, et qui ose dire à la Révolution : Je te connais et je ne te crains pas ! La prétention de la gauche de borner les pouvoirs de la Chambre à la signature de la paix et au règlement des

questions financières qui s'y rattachent, était d'ailleurs de celles qui ne pouvaient être défendues que par des violences. L'Assemblée est tellement constituante qu'elle n'est en réalité que cela. Si elle n'est pas constituante, elle n'est rien. Elle a été nommée pour faire la paix, pour établir un gouvernement, puis céder la place à une Assemblée législative. A cause des circonstances exceptionnelles qui ont présidé à sa naissance, nous aurions compris qu'on ne lui eût pas demandé de doter la France d'une constitution de plus. Mais il eût fallu le dire, le dire avec précision, et qui en aurait eu le droit? En 1851, lors du vote que nous rappelons plus haut, il était dit en termes formels :

« L'Assemblée de révision ne sera nommée que pour trois mois.

« Elle ne devra s'occuper que de la révision pour laquelle elle aura été convoquée[1]. »

Mais qui parlait ainsi ? C'était la Constitution elle-même, la Constitution votée et promulguée par les représentants de la France. Or, le 8 février dernier, nous n'avions pour gouverner le pays que les proclamations de M. Gambetta ; et qui eût pris au sérieux le fougueux dictateur se permettant, soit de restreindre d'avance le mandat donné par le suffrage universel, soit de décréter de nouvelles catégories d'inéligibles.

Ainsi l'Assemblée de Versailles est constituante. Elle vient d'écrire, comme l'a ingénieusement dit M. Saint-Marc Girardin, un chapitre de la Constitution, libre à elle d'écrire les autres à son heure et sans se presser. La reconnaissance de ce droit, qui est loin de nous paraître indifférent ; mais que nous ne plaçons pas au même rang que la responsabilité ministérielle, est encore un résultat de la proposition Vitet et ajoute une raison de plus à toutes celles que nous avons eues de ne pas lui marchander notre adhésion.

Mais la raison des raisons, la raison politique par excellence, c'est que, par son vote du 1er septembre, l'Assemblée s'est mise en plein accord avec le pays. Les occasions sont rares où il est permis et même ordonné aux représentants de résister à ceux qui leur ont donné mandat de les représenter. En s'obstinant à placer la meilleure garantie de l'ordre dans l'union la plus étroite entre M. Thiers et la majorité, le parti conservateur promet qu'il entend rester fidèle à son vote du 8 février. Si ce jour-là on fût venu lui dire qu'entre la minorité qui n'a donné jusqu'ici de gages qu'à la république, et la majorité qui n'a cessé de se dévouer avec lui au service du pays, M. Thiers inclinerait visiblement vers la minorité, on eût, sans aucun doute, provoqué les plus vifs démentis. Il est temps que les

[1] Constitution de 1848, art. 3.

malentendus cessent et que chacun rentre dans la vérité de sa situation et de son passé. L'horizon parlementaire a ses mirages dont il faut se méfier, car ils cachent des abîmes où déjà plus d'un gouvernement a péri. Regardons plus haut et plus loin! En dehors de la Chambre, il y a la France; en dehors des combinaisons de majorité et de minorité, il y a la grande opinion publique à qui toujours finit par rester le dernier mot. Ce qu'on dit, ce qu'on projette aux *Réservoirs*, aux *Chevau-légers*, au *Jeu-de-Paume* et même à l'hôtel de la présidence reste profondément ignoré d'elle; elle sait seulement ce qu'elle a voulu en choisissant cette majorité, ce qu'elle a voulu en lui donnant M. Thiers pour chef naturel. En ces jours d'effarement, le pays demande à sentir la main qui le mène. A moins que M. Thiers ne soit plus ni l'homme de ses livres, ni l'homme de son tempérament, ni l'homme de son devoir, le gouvernement ne doit demander qu'à gouverner. Qu'il se hâte donc! qu'il se prononce; qu'il choisisse une fois pour toutes entre les partis, et surtout qu'il ne croie plus pouvoir compter comme amis ceux que la société regarde comme ennemis.

La tentative de changer en jour de fête nationale l'anniversaire du désastre de Sedan vient de donner la mesure de leur patriotisme et de leur esprit politique.

« A Bordeaux, écrivait hier le *Journal des Débats*, les partisans des manifestations se sont bornés à planter un arbre de la liberté. Le soir, ils ont illuminé leurs fenêtres, comme les Allemands l'ont fait sans doute par toute l'Allemagne. Les uns célébraient la ruine de la France et les autres l'avénement de la république. »

Ce dernier trait marque au fer rouge toutes les démonstrations républicaines du 4 septembre. Puisqu'il y a décidément un président de la république, qu'il commence donc par chasser des postes qu'ils ne lâcheront jamais par démission volontaire ceux qui rendent la république haïssable et ridicule.

Quant à l'Assemblée, la voilà au bout de sa première session et à la veille d'aller demander à quelques semaines de vacances le repos si nécessaire après sept mois d'épreuves patriotiques et d'incessantes traverses. Ceux qui les jugent seulement par le compte rendu de ses séances publiques ne connaissent que la moindre partie de son œuvre. Organisation future des forces militaires de la France, loi sur l'enseignement à tous les degrés, loi sur les associations, loi sur le nouveau régime économique, voilà, d'après M. Target, les projets tout prêts à être déposés, et qui attestent l'énorme travail fait par les Commissions. Cette nomenclature, si glorieuse pour l'Assemblée et si remplie de promesses pour le pays, est la meilleure réponse aux énergumènes qui demandent la dissolution immédiate. Il est

impossible qu'à cette réorganisation toute prête de la France, on préfère l'agitation désastreuse de nouvelles élections générales, et qu'au moment où chaque question va être résolue, on se plaise à tout remettre en question.

Soyez sûrs, d'ailleurs, que le parti révolutionnaire demandera la dissolution tant qu'il n'aura pas obtenu une Assemblée où il soit maître ! Et soyez sûrs aussi qu'il finira par obtenir cette Assemblée, ne fût-ce que de la lassitude des électeurs qui votent d'autant moins qu'on les appelle plus souvent à voter et qui finiront, à notre grand péril et à notre plus grande honte, par laisser le suffrage universel aux infatigables adeptes de la *Marianne* et de l'*Internationale !*

LÉOPOLD DE GAILLARD.

*L'un des Gérants :* CHARLES DOUNIOL.

PARIS. — IMP. SIMON RAÇON ET COMP., RUE D'ERFURTH, 1.

# LA VEUVE DE L'HETMAN

QUATRIÈME PARTIE [1]

## I

BABOOSCH-PACHA A MADAME LA COMTESSE TOMSKI-AMOURZOW, PALAIS DE MARBRE-VERT, QUAI ANGLAIS, SAINT-PÉTERSBOURG.

Paris, 21. Mois de Chaaban, année de l'Hégire 128...
(17 décembre 186...)

A la perle de l'âge, la joie du cœur, le parfum de l'âme, la reine des houris, chaste et belle comtesse Julie Tomski-Amourzow.

Le moyen de ne pas commencer par ce qui est le commencement et la fin de toutes nos pensées, le regret mortel que la main du destin, frappant la timbale du départ, ait enlevé depuis près de cinq lunes la radieuse sultane à ce paradis parisien où elle brillait de l'éclat du diamant enchâssé dans un cercle d'or : glorieux soleil versant des torrents de lumière au milieu des étoiles qui ne sont que sa poussière. Le cœur se fend à la seule pensée qu'à l'heure présente où je trace ces lignes sur le papier de l'amitié avec la plume du souvenir, ces pieds mignons foulent les plaines aux linceuls de neige, et ces yeux divins, qui ne semblent créés que pour reposer sur le lis et la rose, sont aveuglés par le noir grimoire des hommes d'affaires et des cadis. *Allah! Allah!* tes décrets sont insondables, ô Prophète, et le vrai croyant doit adorer la main qui châtie! Mais, hélas! tes

[1] Voir *le Correspondant* des 10 et 25 août, et 10 septembre 1871.

arrêts furent-ils jamais plus sévères envers tes fidèles que le jour où tu exilas, au pays des tristes arbres noirs et des glaces éternelles, la reine charmante de cet hôtel du boulevard des Batailles, temple céleste, aujourd'hui vide de sa divinité?

Le dernier clou est mis à la féerique demeure. Il y a huit jours, Poncifer nous a montré, dans tous ses détails, ce palais digne des califes de Bagdad. Cent lampes merveilleuses illuminaient cet escalier en onyx, à balustres d'argent, la merveille de l'âge, et ce salon Louis XV, avec ses meubles exquis, ses tapisseries chef-d'œuvre, ses trésors de bibelots, sa cheminée de malachite incrustée de pierres précieuses. La salle à manger, sévère et confortable, où l'ébène sculpté se marie à la pourpre impériale. Les écuries de granit rose où les deux poneys-mouches attendent avec impatience la main qui les nourrit. Honneur à la pensée qui crée, à l'inspiration que le génie des élégances a seul pu donner; mais honneur aussi à l'humble instrument qui a su comprendre vos inimitables recherches. Poncifer est à juste titre fier de son œuvre, et, grâce à ses relations intimes avec le mouchir du pachalick de Paris, vous a ménagé une surprise dont vous ne connaissez peut-être pas tous les détails.

En face de votre hôtel s'élèvera, avant six mois, une fontaine destinée à perpétuer le souvenir des hauts faits militaires de la dernière expédition transocéanique. Le modèle en plâtre, un chef-d'œuvre exposé au palais de l'Industrie, a obtenu un vrai succès lors de la visite solennelle de S. A. S. le grand-duc de Thuringe et Wartburg. L'auguste visiteur, sur les lieux mêmes, a octroyé de sa main à l'heureux entrepreneur la croix de commandeur du nombre extraordinaire ou avec plaque, de l'ordre très-illustre du Lion de Thuringe. Cette glorieuse distinction m'a permis de recommander chaudement l'éminent bâtisseur à la bienveillance de Sa Hautesse. Jeter le *kylat* de l'honneur sur les épaules du mérite est la joie et la gloire du prince. *Inhallah!* Les suppliques de l'affection ont été lues avec l'œil de la bonté, et j'attends à chaque instant, pour notre ami, un brevet de Nichan Iftihar, 7ᵉ classe (grand-cordon avec plaque), et la clef de *Kutchuk-Kislar-Aga* (chambellan du harem). Dès demain, peut-être, Poncifer pourra prendre rang parmi les hommes bien plaqués, si j'ose me livrer à cet affreux jeu de mots.

Après avoir parlé du grand Poncifer, je manquerais à tous mes devoirs si je ne vous donnais pas minutieusement des nouvelles de nos autres amis communs. Bienséant porte toujours le sceptre du *high life;* mais, s'il faut en croire Monjicot, son pouvoir décline, l'astre radieux penche vers l'horizon! On est réduit à patronner des étrangers de troisième catégorie : fortunes de coton, de pétrole; crédits limités, souvent contestés! Pour le moment, le noble comte

a étendu le tapis de l'affection devant la famille exotique du licencié Blas de Magellanos. On le voit partout en compagnie du licencié et de ses quatre filles, fort beaux spécimens du sang patagonien, avec des cheveux abricots, des biceps de boxeurs et des tailles de carabiniers : Chimène, le bébé du bouquet, gante 9 3/4! Monjicot travaille, assure-t-il, à faire engager au théâtre du Châtelet ces jeunes ogresses, fraîches écloses des contes de Perrault, pour la nouvelle féerie du *Petit-Poucet*. Kernozian, le bon, l'honnête, le noble Kernozian est triste. Monjicot, toujours mon auteur, affirme qu'il est amoureux et malheureux. Impossible d'ailleurs de tirer un mot de plus du jeune diplomate, car ce terrible railleur, qui plaisante de tout et de tous, ne plaisante jamais lorsqu'il s'agit de son ami Kernozian. Le fait est que cette fleur de chevalier, ce Malek-Adel oublié sur les boulevards, est miné par quelque sombre chagrin. Il vieillit à vue d'œil. On le rencontre aux extrémités de Paris, marchant d'un pas accéléré, comme s'il voulait combattre l'activité du cerveau par l'activité du corps. Mais comment les hommes sauraient-ils ce qu'il y a sous les vêtements? L'écrivain seul sait ce que renferme la lettre.

Vous avez appris par vos journaux les grands succès oratoires de M. Darroles. Son discours sur l'emprunt patagonien est considéré comme un morceau hors ligne, un speech *del primo cartello*. Le conseiller d'État est désormais un des hommes de la situation passé premier sujet dans la troupe politique. Autre victoire à enregistrer pour M. Darroles : il a été reçu, le mois dernier, avec vingt-sept boules noires, vingt-sept boules noires seulement! au club de la Fleur-des-Pois; le plus beau succès de réception dont les patriarches du club aient gardé la mémoire.

Votre compatriote, le prince Dourakine, qui doit quitter Paris prochainement pour aller à Varsovie organiser la Pologne, le prince, dis-je, nous a de son côté amené deux de ses compatriotes, nouvelles recrues, qui n'ont passé qu'à une bien faible majorité. Si j'avais voulu m'en donner la peine, les candidats auraient eu, j'en suis sûr, les honneurs d'un complet *black bollage*, car les théories autoritaires socialistes du prince ont peu de succès dans ce club conservateur par essence; mais le vrai croyant emploie la bonté même envers l'homme malveillant, et ferme la gueule du chien avec une bouchée. Disons de suite que la fortune m'a donné sur mon ennemi intime une trop complète revanche pour que je sois disposé à abuser de la victoire. Entre nous, le prince me doit, depuis un mois, cent mille écus, créance dont je me garde de souffler mot à personne, et que je suis disposé à passer à profits et pertes, si... Mahomet, que ta volonté soit faite! *Bismillah!*

Souvent le corps s'agite, bien que l'âme soit absente, a dit le pro-

phète. Il y a du mouvement dans ce Paris privé de son âme, la populaire veuve de l'Hetman; chasses, bals, théâtres et dîners se partagent les loisirs des heureux du jour. En première ligne, je dois citer la fête sportive donnée par Poncifer dans sa belle terre de la Connétablie. Ce splendide château historique, la gloire du département de l'Orge, construit par le grand connétable de Rocroy, et qui était resté dans la famille depuis le seizième siècle, a passé entre les mains du nouveau millionnaire. L'acte de vente a été signé, je crois, quelques jours après votre départ. Pour célébrer son entrée en possession, l'opulent châtelain avait réuni, aux premiers jours du mois, tous les grands fusils du monde élégant : S. G. le grand échanson, Bienséant, Monjicot, Bosabre, etc., dans une chasse à tir qui fera époque dans les annales du sport français. Je ne parlerai pas de l'abondance vraiment extraordinaire du gibier vulgaire, faisans, lièvres et lapins, mais chaque enceinte était largement pourvue d'oiseaux et animaux rares et curieux, achetés au poids de l'or au Jardin d'acclimatation. Pendant plus de huit jours, la presse élégante a consacré ses colonnes à l'histoire de cette grande journée cynégétique. Le petit monde a aussi ses petites fêtes, et fort brillantes, ma foi ! La tombola tirée la semaine dernière, chez mademoiselle Turquoise, des Variétés, au profit des affamés de l'Algérie, a produit cent louis de plus que le bal costumé donné au printemps dernier, pour le même objet, par le ministère des cultes.

J'en étais là de cette lettre, il y a deux jours, lorsque la paresse, le désir de vous servir, en terminant, quelque nouvelle de choix, peut-être aussi l'attrait irrésistible du carton peint, m'ont conduit au club où j'ai assisté à une scène qui a tenu Paris en émoi pendant vingt-quatre heures, et fait encore en ce moment le sujet de toutes les conversations. Vers quatre heures et demie, par extraordinaire, la salle de jeu était vide; Dourakine, debout près de la cheminée, développait à haute voix, devant un cercle attentif, les théories nihilistes si chères à la jeune Russie. Les sourds et les muets dont la langue est coupée, et qui se tiennent dans un coin, valent mieux que l'homme dont la parole n'a pas de frein. Par une transition insensible, le noble Moscovite arriva promptement à appeler de tous ses vœux les succès de la politique garibaldienne et à discuter avec une verve digne de Voltaire, les mystères du catholicisme. L'amiral de Banneheu, assis à l'écart à une table où il feuilletait un journal illustré, prêta patiemment l'oreille à ce débordement d'éloquence fantaisiste. A la fin du discours, le marin s'est levé, a marché droit à la cheminée d'un pas... mais d'un pas... fixant sur Dourakine des yeux... mais des yeux...; on eût dit la statue du Commandeur allant prendre place au festin de don Juan :

— Monsieur, a-t-il dit, il m'en coûte, mais je remplis un devoir envers ce club dont j'ai l'honneur d'être vice-président, en vous rappelant que les discussions politiques sont interdites dans ces salons par les règlements. J'ajouterai qu'en l'absence même de règlement, un homme bien élevé, un étranger surtout, devrait s'abstenir de paroles qui peuvent blesser ses collègues dans leurs convictions intimes, dans leurs sentiments les plus chers.

L'amiral est sorti, laissant Dourakine pâle, interloqué, comme un petit garçon qui a reçu les étrivières. Ce ne fut qu'au bout de cinq minutes qu'il retrouva la parole pour dire à haute voix :

— Étrange langage pour un marin! la place de ce bonhomme est dans un séminaire, et non pas à la tête d'une escadre.

Malheureusement ces remarques malséantes ne furent pas perdues pour M. Darroles, qui était entré dans le salon au début de la scène. Incapable de se contenir, il s'élance vers le prince comme un lion furieux, en s'écriant :

— Monsieur, vous ne savez ni de qui vous parlez, ni devant qui vous parlez. Vous me rendrez raison des paroles offensantes que vous venez d'adresser à mon beau-frère absent.

Effroi général. L'on s'interpose entre les deux adversaires, mais la provocation avait été trop directe pour que l'on pût espérer un dénoûment pacifique.

Le lendemain, hier, l'affaire se vidait au bois de Vincennes, à neuf heures du matin. Bienséant et Prudhomme de l'Orge servaient de témoins à Darroles ; deux de ses compatriotes secondaient Dourakine. Les adversaires, placés à quinze pas, ont tiré au signal. La balle du prince a frisé l'oreille gauche de Darroles; la main de ce dernier était plus ferme, et sa balle s'est logée dans la cuisse droite de Dourakine, un peu au-dessus du genou. On parle d'une blessure assez sérieuse, et l'organisation de la Pologne par les soins du prince est peut-être indéfiniment remise, pour cause de force majeure. Entre nous, les Polonais de Paris, parmi lesquels la personne et les opinions socialistes et nihilistes du prince sont, à juste titre, peu populaires, ne manquent pas de voir dans cet événement une preuve manifeste de l'intervention divine en faveur de leur cause, le doigt de la Providence. Darroles a été superbe de tenue ; le boyard, lui aussi, a vaillamment fait son devoir. Je tiens tous ces détails de Bienséant, qui me les a donnés hier soir, au club.

— Comprenez-vous, a ajouté le noble comte, qu'en face de l'héroïque dévouement de Darroles, de son courage chevaleresque, l'amiral n'ait fait envers lui aucune démonstration affectueuse, pas même une simple démarche de politesse?... Ah! les vieux partis!...

La froideur, l'ingratitude de l'amiral envers son beau-frère avaient échauffé la bile de Bienséant, qui s'est étendu longuement, en termes amers, sur les torts du marin, le rôle dissolvant qu'il a joué dans les premières difficultés du ménage de Darroles... Enfin, prêtez l'oreille, ouvrez de grands yeux, je n'invente rien, je laisse toute la responsabilité de ses paroles à l'arbitre du *high-life*. L'amiral protége avec une indulgence coupable, et inexplicable chez un homme de son caractère, une liaison, platonique bien entendu, entre Kernozian et madame Darroles!... Le voilà donc, ce grand secret que Monjicot garde avec tant de discrétion : cet amour mystérieux qui remplit d'amertume la vie de notre jeune et excellent ami. Je ne veux pas m'appesantir sur ces détails, qui n'ont peut-être d'autre fondement que l'imagination de Bienséant, sa partialité pour son ami Darroles. Ils vous prouveront suffisamment toutefois l'intérêt que tout Paris a pris et prend encore à cette affaire.

Il est temps de finir cette trop longue épître; mais je ne terminerai pas par un adieu sans espoir. Il y a cinq lunes, lorsque le corbeau de la séparation croassa sur nos têtes, vous nous fîtes espérer que le printemps, l'heureuse saison du retour des hirondelles, vous reverrait à Paris. « Reviens et tue-moi; car mourir sous tes yeux me « serait plus doux que de vivre loin de toi, » dit le poëte. C'est le cœur desséché par le simoon de l'attente que j'aspire aux jours fortunés où la sultane, la fée, la divinité du temple de l'avenue des Batailles sera rendue au culte de ses fidèles. Adieu. La rose de votre souvenir fleurit toujours dans le jardin de ma pensée. Puisse la neige de l'oubli ne jamais couvrir sur la terre de votre mémoire le nom de celui qui, se prosternant à vos pieds, dont il baise humblement la poussière, appose ici la signature indigne, mais authentique, de

BABOOSCH-PACHA.

## II

### REPRISE DES NÉGOCIATIONS.

La plume du vrai croyant courait encore sur le papier, que le héros du duel de la veille, en négligé du matin, se promenait avec agitation dans son cabinet de travail. En historien fidèle, mentionnons les changements que l'année écoulée depuis les premières pages de ce récit a produits dans la personne et les habitudes de M. Darroles. Son crâne s'est sensiblement dégarni, des rides profondes sillonnent son front; son teint bilieux, ses lèvres décolorées, dénotent l'abus

du travail de l'intelligence, le manque d'exercices corporels. Les allures du conseiller d'État, aussi bien que les traits de son visage, trahissent la fièvre de son esprit. En cinq minutes il a quitté cinq fois son bureau, pour venir s'y rasseoir une sixième. La plume reste inerte entre ses doigts, ses yeux sont fixés machinalement sur le papier, mais sa pensée est autre part. Le bureau est couvert au hasard de manuscrits, de documents imprimés, d'in-quartos respectables; le désordre n'est pas moins apparent sur la table que dans l'esprit du maître. Quelques modifications dans l'ameublement méritent aussi d'être signalées. Les photographies de Robert et de madame Darroles ont pris sur la cheminée la place d'honneur. Le portrait de Godefroy Cavaignac, relégué dans un cabinet de toilette, a fait place à une aquarelle en pied du grand échanson en costume de gala, et portant à la main droite l'urne d'or, insigne de ses hautes fonctions. La plume offerte par les pythagoriciens d'Utah a sans doute revolé vers le Lac-Salé qui l'a vue naître, car il n'en reste plus barbe dans le cabinet. En revanche, la vitrine des ordres de chevalerie s'est sensiblement renforcée. L'aiguille de la pendule vient de franchir dix heures; un violent coup de sonnette retentit dans l'antichambre, la porte du cabinet s'ouvre avec fracas, Poncifer entre comme une avalanche, et s'écrie, en joignant le geste à la parole :

— Cher maître, que je vous serre dans mes bras!

Le prince de la bâtisse jouit d'une exubérante santé. Un sang bleu colore ses joues, son ventre s'est sensiblement arrondi, ses mains sont gantées; une rosette panachée de diverses nuances émaille sa boutonnière. Tout en lui annonce le succès, la fortune, l'enrichi, l'homme heureux!

— C'est d'hier, d'hier, que j'ai connu le grand événement, poursuit Poncifer d'une voix haletante. Quelle folie!... quelle sublime folie!!... Aller, en sous-officier, compromettre vos jours précieux dans un duel contre un spadassin, un bretteur de profession, sans doute. Ah! Darroles, vous n'avez pas pensé à nous, au commerce, à l'industrie, à la spéculation! Bonté divine, que serions-nous devenus, si vous n'aviez plus été là pour nous défendre! J'en frémis encore!... Quelle folie! la sublime folie! Avoir cédé au plus absurde des préjugés!... Un homme comme vous!... Qu'est-ce que cela prouve, le duel?

— Il est des circonstances dans la vie, mon cher ami, où il faut savoir sacrifier aux faux dieux, aux us et coutumes, aux préjugés du monde. Je ne pouvais laisser sans réponse les insultes du prince Dourakine à l'amiral de Banneheu, mon plus proche parent, et...

— Et ses attaques à la religion, qui est la base de tout ordre social, interrompit vivement Poncifer, en homme bien renseigné. Vous

avez combattu pour la cause de la famille et de la société... Que je vous reconnais bien là!... Il paraît que ce prince est un démagogue de la pire espèce.

— Ou plus simplement, dit Darroles, un esprit paradoxal et aventureux, qui professe à haute voix à l'étranger des théories dont il se garderait bien de chuchoter un mot, même à huis clos, dans son pays.

— Je reconnais à ces paroles votre bienveillance naturelle. Mais c'est égal, malgré tout le respect que je vous dois, vous me permettrez de ne pas croire que votre duel n'ait été qu'un accident, un pur effet du hasard. Il y a quelque chose là-dessous.

— L'absurde supposition, mon brave Poncifer! Le prince s'est conduit sur le terrain en vrai gentilhomme.

— Non, non, reprit Poncifer, hochant la tête d'un air plein de profondeur, tout cela n'est pas naturel, je n'en démordrai pas! Il n'est pas naturel qu'en plein dix-neuvième siècle, dans le grand salon du club de la Fleur-des-Pois, un prince,... un prince ose déclarer qu'il ne croit à rien, n'adore rien, pas même le soleil! Mais bâtissez-moi donc une ville qui ait le sens commun, sans églises ni temples. Au point de vue seul de l'art, de la perspective, il faut des églises, des temples, des synagogues, des mosquées. Il en faut, et beaucoup. Si j'avais carte blanche, je vous en flanquerais trois cents de plus dans Paris, et le panorama de la capitale n'y perdrait rien, je vous en donne ma parole. Et tenez, en fait de synagogues, Paris est plus que pauvre, c'est-à-dire que c'est une honte pour le chef-lieu du monde civilisé. J'en causais dernièrement avec le baron Issachar. Si vous trouviez un jour ou l'autre l'occasion de signaler cette lacune dans l'ornementation de Paris, vous me rendriez un grand service. J'ai quelque part des plans et devis de temple israélite que je voudrais bien utiliser.

— Et où élèveriez-vous le nouveau temple de Salomon? reprit machinalement Darroles.

— Rue Vivienne parbleu, en face des autels du Veau d'or... Mais, pour le moment, ce n'est pas de cela qu'il s'agit. Il faut battre le fer pendant qu'il est chaud, mener les affaires vivement; c'est là ma manière, c'est la bonne. Que je vous entretienne donc sans délai de la petite affaire dont je vous ai déjà touché deux mots l'automne dernier.

— Quelle affaire? répéta Darroles, visiblement intrigué.

— Depuis hier, l'amiral n'a plus rien à vous refuser. Si vous n'êtes pas ensemble comme deux frères, il faut que la reconnaissance soit étrangère à son cœur. Je ne veux pas l'admettre pour un instant. L'entreprise n'est pas sans doute aussi belle aujourd'hui qu'elle

l'était il y a un an, quoique ce ne soit certes pas un sacrifice que vous ayez à demander à votre beau-frère.

— Où diable voulez-vous en venir? reprit Darroles intrigué.

— Je ne vous le cache pas, poursuivit l'homme d'affaires avec volubilité, nous sommes pressés par le temps; la prolongation du boulevard des Batailles est arrêtée, ébruitée. Nous avons l'épée dans les reins. Si nous voulons tirer encore quelque chose des jardins de l'amiral, aile ou cuisse, c'est un marché à brasser dans les vingt-quatre heures. Si oui, j'installe demain dans le parc ma première brigade, et voici mon plan : je rase la maison, je joue du hautbois avec énergie dans la futaie, et avant deux mois j'ai transplanté dans le jardin les palais chinois, égyptiens, indiens, japonais, que j'ai achetés à la dernière exposition. J'avais sur ces bibelots d'autres vues; mais l'actionnaire s'émancipe, le drôle! les conceptions magistrales l'épouvantent. Quoi qu'il en soit, si vous obtenez une réponse affirmative de l'amiral, nous utiliserons encore ces drôleries, que j'ai eues pour un morceau de pain. Au printemps, tout est prêt...

— Ah! enfin, soupira Darroles avec un sentiment d'intime satisfaction.

— Nous ouvrons au public un parc de plaisance, *las Delicias*, un franc d'entrée, fêtes de nuit, bals champêtres, feux d'artifice, illuminations en verres de couleur, le tout entremêlé de délassements intellectuels : l'Espagnol incombustible, l'homme-poisson, choix varié de conférences. L'année prochaine arrive l'expropriation, et nous avons à recevoir un joli denier de la bonne ville de Paris. Ah! dame, nous ne pourrons plus entonner l'hymne du travail national, mais, en fin de compte...

— Poncifer, vous êtes décidément incorrigible, interrompit Darroles d'une voix sévère. Tenez-vous pour dit que l'amiral, pas plus aujourd'hui qu'il y a un an, n'est homme à vous servir de complice.

— Complice! complice! répéta l'entrepreneur ébouriffé. Eh bien! soit, n'en parlons plus, n'en parlons plus jamais, jamais.

— Vous disiez donc que le duel a fait sensation dans Paris? dit Darroles après un court instant de silence?

— Immense!... A la Bourse hier on ne parlait que de cela, continua Poncifer, qui reprit sans plus tarder son aplomb habituel. Les Allemands ont eu la primeur de la nouvelle, ou plutôt de la fausse nouvelle. A une heure, le parquet s'agite, les ordres de vente arrivent, pleuvent; l'on vous dit blessé dangereusement, mortellement, mort! La rente baisse de 0,50, les valeurs dégringolent... C'est une vraie panique. Heureusement, vers deux heures, arrive Prudhomme de l'Orge, une vraie colombe de l'arche, rameau au bec. Il était à Vin-

cennes, il a tout vu ; son récit commence à circuler dans la foule. Le commissaire et le syndic des agents s'interposent ; une note signée de la plus forte signature du cabinet, que l'on placarde sur tous les murs, fait, en fin de compte, justice de la fausse rumeur, et un mouvement de hausse se dessine sur toute la ligne ; l'on ferme au même taux que la veille, et plus ferme, si bien que vous pouvez vous vanter, cher et éloquent maître, d'avoir fait un mouvement de plus d'un franc dans la journée.

— J'ai fait un mouvement de plus d'un franc à la Bourse?... Peste ! dit Darroles en souriant.

— Oui,... oui, très-illustre. Mais vous valez mieux que cela, et, sans flatterie, je puis vous assurer que si la balle de votre adversaire vous avait atteint au cœur, les rentiers auraient passé un vilain quart d'heure!... Dieu merci, vos jours précieux nous sont conservés, et vous allez reparaître à la tribune en triomphateur. A ce propos, la première fois que vous prendrez la parole, envoyez-moi donc deux billets. Madame Poncifer a promis à Baboosch-Pacha de le mener à la Chambre un jour de séance intéressante. C'est un étranger à soigner. Il y a pas mal à faire avec ces Turcs, lorsqu'on sait s'y prendre. Ils payent irrégulièrement, c'est vrai, mais ils finissent toujours par payer. Puis-je compter sur deux billets?

— Sans aucun doute, fit Darroles.

— Merci. Et maintenant plus de racontar : je me sauve, car j'ai rendez-vous avant midi avec l'architecte de la ville pour inspecter les travaux de la fontaine du boulevard des Batailles. Entre nous, une jolie surprise que j'ai ménagée à la comtesse Tomski-Amourzow.

Poncifer une fois sorti, Darroles quitta son fauteuil, parcourut la chambre à plusieurs reprises; puis, s'arrêtant brusquement, se frappa le front du geste d'André Chénier sur la charrette révolutionnaire, et murmura avec un orgueilleux sourire :

— Je compte donc dès aujourd'hui parmi les puissants de ce monde, et l'avenir présente à mon ambition un champ sans limites ! Que de potentats obscurs et inutiles peuvent disparaître d'ici-bas sans que la Bourse de Paris se préoccupe de leur destin. A moi,... moi, Darroles, fils de mon travail et de mon mérite, elle fait les honneurs d'un mouvement d'un franc.... Un franc! Grande époque, en vérité, que la nôtre, où l'influence des hommes ne se mesure qu'à leurs œuvres !

D'un pas machinal, le Richelieu en herbe s'approcha de la cheminée, appuya les deux mains sur son manteau, et contempla à longs traits les deux photographies qui occupaient la place d'honneur. Une émotion douce et triste se peignit sur les traits de Darroles :

— Vaines grandeurs de ce monde, dit-il d'une voix attendrie,

que ne puis-je vous sacrifier à un sourire, à un mot d'affection!

— Le comte de Bienséant!

A ces mots, prononcés à la porte du cabinet d'une belle voix de basse, l'homme politique se retourna vivement. Toute trace d'émotion avait disparu de son visage. Quatre mots, véritable talisman de fée, avaient suffi pour renfoncer au plus profond des entrailles du mari et du père les effusions intimes qu'avaient fait naître l'image de madame Darroles et du petit Robert.

— Eh bien! grand victorieux, dit Bienséant, vous avez passé une bonne nuit, j'espère?

— D'autant meilleure, qu'au soir, notre digne Esculape a pris la peine de venir chez moi pour me rassurer complétement sur la blessure du prince. La balle n'a fait que traverser les chairs : il en aura au plus pour quinze jours de chaise longue.

— Tout est donc pour le mieux dans le meilleur des mondes. Prêtez-moi maintenant une oreille attentive, car je suis gros d'importantes nouvelles.

— Que peut-il bien se passer de si intéressant? Parlez,... parlez.

— Le grand conseil s'est réuni hier soir à neuf heures. Votre duel a eu les honneurs de la séance. Le maître n'est pas sans faible pour les hommes qui ne craignent pas l'odeur de la poudre. Vous aviez pris en main la cause de la famille, de la religion; tous les cœurs bien placés étaient avec vous. Aussi a-t-on demandé en haut lieu les détails les plus circonstanciés sur la querelle et le combat. Heureusement, j'étais passé chez le grand échanson à mon retour de Vincennes, et Sa Grâce a pu satisfaire d'augustes et légitimes curiosités.

— Tant de bontés m'émeuvent plus que je ne saurais dire; je ne pourrai jamais acquitter la dette de ma reconnaissance.

— Ne m'interrompez pas. Votre reconnaissance ne doit pas tarder à être mise à l'épreuve. A l'issue du conseil, le comte-duc m'a mandé par télégramme de venir le voir ce matin, à neuf heures, au Louvre. Je sors de chez lui. « Darroles, m'a-t-il dit, a su à la fois défendre une noble cause, servir ses intérêts personnels, donner une leçon à un fat, faire preuve de ce courage si populaire parmi nous, parmi les femmes surtout. C'est un coup de maître! Madame Darroles serait unique dans son sexe, si tant de générosité, de bravoure, ne parlaient pas à son cœur, si une réconciliation sincère ne couronnait pas les exploits de cette glorieuse journée. Notre ami a saisi l'occasion au vol, la Fortune aux cheveux. C'est un homme heureux, un fort; je l'ai toujours jugé tel... Vous me devez cette justice. Il y a longtemps déjà, je vous ai dit que j'apercevais sur le

front de Darroles l'auréole des grands prédestinés. Il sera, je l'affirme, si Dieu lui prête vie, le Richelieu, le Pitt de la dynastie.

— Quoique le comte-duc m'ait toujours honoré de sa bienveillance particulière, un pareil langage est fait pour me confondre.

— Je ne doute pas de vos sentiments pour Sa Grâce, aussi est-ce en toute confiance que je continue mon récit. Le grand conseil avait hier soir à trancher la question de l'envoi d'un *alter ego* par-delà les mers. La question ayant été résolue affirmativement, le comte-duc a mis immédiatement votre nom en avant, et a plaidé votre cause avec tant d'éloquence que votre nomination a été enlevée séance tenante. Le décret n'a pu être envoyé hier soir à l'*Officiel*, mais il paraîtra demain.

— Demain! répéta Darroles abasourdi.

— Considérez la chose comme faite. Vous n'hésitez pas sans doute à accepter ce poste glorieux qui vous place au premier rang des hommes du présent et de l'avenir. *Nec pluribus impar*, ajouta le négociateur fort satisfait de cette réminiscence du grand siècle.

— Je n'hésite pas... je refuse, reprit le conseiller d'État d'une voix sifflante qui trahissait de mortelles anxiétés.

— Vous refusez! dit Bienséant en frappant ses mains l'une contre l'autre, avec un ébahissement voisin de la terreur... Mais cela n'est pas possible... Songez-y donc, cher ami, quelle déception!... quelle amère déception pour le grand échanson!... C'est un coup mortel que vous portez à l'influence de Sa Grâce... Le poste est recherché entre tous, et votre nomination n'a pas été enlevée dans le grand conseil sans difficulté. La guerre, la marine ont lutté avec tenacité. Par esprit de corps et de camaraderie, on ne voulait pas d'un pékin à la tête du gouvernement transocéanique. Le maréchal a rappelé, à plusieurs reprises, que le nouveau général en chef, avant son départ, en avait fait une question *sine qua non*, et avait même obtenu de formelles promesses. Par amitié pour vous, par dévouement à vos intérêts, le comte-duc a brisé tous les obstacles, s'est attiré des inimitiés qui ne lui pardonneront jamais. Et vous hésiteriez, vous refuseriez d'accepter la plus noble, la plus enviée des missions?... Cela n'est pas possible : votre cœur ne payera pas tant de bienfaits par tant d'ingratitude.

— Ne me jugez pas sans m'entendre, prit Darroles d'une voix suppliante. Je ne suis plus aujourd'hui l'homme que j'étais il y a dix ans, un an même. Cette ardeur du pouvoir, cette fièvre ambitieuse qui me dévorait a fait place à d'insatiables appétits de vie tranquille, de bonheur intime. Je vieillis : la lutte a perdu pour moi tous ses charmes. Je veux, je veux à tout prix reconquérir ma place au foyer

conjugal. Robert, mon enfant, occupe toutes mes pensées. En un mot, ma vie n'a plus qu'un but, mon cœur qu'un désir, reconstituer mes pénates, et ne m'en séparer jamais.

— Et c'est là ce qui vous arrête, interrompit vivement Bienséant! Le comte-duc a prévu l'objection. Sa Grâce est au courant de vos difficultés conjugales, et, avec moi, pense à juste titre que la mission transocéanique doit servir à les résoudre. Une femme comme madame Darroles ne saurait être aussi insensible que vous, mon cher philosophe, aux charmes d'une grande position, à l'attrait magique du pouvoir. La femme du vice-roi occupera le premier rang sans rivales. C'est un trône que vous donnez à madame Darroles; un trône, vous m'entendez!... Voyons, pas d'enfantillage : allez de ce pas déposer la couronne quasi-royale aux genoux de votre femme, plaidez la cause des intérêts du ménage, de cette voix qui charme et subjugue le Corps législatif, et je réponds du scrutin.

— Combien votre affection pour moi vous aveugle! Que vous connaissez mal la situation. Ah! cet homme n'est pas de ceux que guident les intérêts vulgaires! Inflexible dans ses animosités, immuable dans ses principes, le souffle de la conciliation n'a jamais fait vibrer son cœur. Depuis que je vais presque chaque soir passer quelques heures avec Robert et sa mère, je ne me suis trouvé qu'une seule fois en face de l'amiral : un soir qu'il était pris d'une forte grippe. Ce duel, en ce moment même, en connaît-il la cause, les détails? Je dois en douter, car j'attends encore sa visite... La première fois que nous nous rencontrerons au club, il m'adressera peut-être pour la forme quelques paroles de politesse, et tout sera dit... Ce duel, ce coup de maître que vous admirez tous, n'aura pas produit d'autres fruits... C'est à se damner!... Ah! ils sont terribles, ces nobles obstinés avec leurs préjugés invincibles, leurs haines éternelles... et je m'épuise dans la lutte.

— Ah! cela, cher grand orateur, reprit Bienséant d'un ton de pédagogue, rentrons un peu dans la question... Faites-moi l'amitié de me dire qui vous avez épousé? l'amiral de Banneheu ou madame Darroles?

— Madame Darroles, répéta le mari en retrait d'emploi, sans remarquer le ton de persiflage de son interlocuteur, est prête à accepter toutes mes volontés. C'est une femme dévouée, tout entière à ses devoirs d'épouse et de mère. Mes désirs, mes ordres seraient exécutés sans murmures, quand bien même ils devraient la conduire au fin fond de l'océan, dans une île déserte; mais dois-je abuser de mon pouvoir, puis-je loyalement la contraindre à une épreuve peut-être au-dessus de ses forces? Nos relations sont meilleures, chaque jour je constate quelque progrès. Comme un trait d'union, Robert fait sen-

tir entre nous sa douce influence ; et j'irais, par ambition, compromettre le fragile édifice de mon bonheur domestique !

— Eh bien, alors, partez seul, reprit Bienséant, impatienté de toutes ces tergiversations. Faites votre devoir, allez où l'honneur vous appelle, et comptez sur l'avenir pour vous ramener un cœur disposé dès aujourd'hui à la bienveillance. Que craignez-vous? Bayard Kernozian n'est après tout qu'un amoureux transi, bien inoffensif. Du courage ! ventrebleu !... soyez homme, soyez fort... C'est entendu, j'ai votre parole ?

— Partir... la quitter... Non, non, c'est au-dessus de mes forces... Bienséant, mon ami, je l'aime, s'écria le mari avec une explosion terrible, et comme honteux de tant de faiblesse il se voila la face des mains et retomba épuisé dans son fauteuil.

— Ah ! par exemple, je n'avais pas prévu celle-là... Darroles... Darroles, amoureux de sa femme !... Pauvres hommes forts !... Toujours Samson et Dalila ! ! murmura Bienséant, avec un sourire où le dédain le disputait à la pitié.

Il y eut un moment de pénible silence. La respiration entrecoupée de Darroles attestait le violent combat qui se livrait dans sa poitrine.

— Vous m'excusez, mon ami, dit-il, d'avoir mis à nu devant vous toutes les plaies de mon cœur.

— Je vous excuse sans vous absoudre, fit le comte avec une sévérité glaciale ; je vous excuse... je vous plains de toute mon âme. J'ajouterai cependant avec franchise que pour un homme doué comme vous, il est d'autres devoirs que ceux de la famille. Il se doit avant tout à son maître, à son pays, à sa gloire. On est du métal dont se coulent les hommes de Plutarque, ou du bois avec lequel se fabriquent les bons bourgeois, les Philémons destinés à terminer leurs jours avec leurs Beaucis, entourés d'une nichée d'enfants et de petits enfants, dans un vide-bouteille des environs de Paris... Toutes les aptitudes, tous les goûts sont dans la nature... Mais dans des affaires aussi graves, poursuivit l'homme pratique après une pause, il ne faut jamais se prononcer à la légère, sur l'heure. Je peux très-bien ne pas vous avoir rencontré ce matin, et ne rendre votre réponse au comte-duc que ce soir, demain même.

— Ma résolution est inébranlable, reprit Darroles d'une voix qui ne souffrait pas de réplique.

— Ah ! mon pauvre ami !... Quelle tuile sur la tête du grand échanson ! !

Et le comte, quittant son siége, se dirigea vers la porte d'un pas lent, la tête basse. Arrivé sur le seuil, le négociateur déconfit, fixa quelques instants sur son ami, effondré dans un fauteuil, des regards irrités et méprisants.

— Ça... un grand prédestiné!... un Richelieu!... un Pitt!... Allons donc!... un avocat, une boîte à paroles, un ténor sinon un soprano... mais pas de sang, pas de race!... murmura l'obstiné commensal des Tuileries, avec le dédain d'un grand seigneur prêt à marcher à l'échafaud pour la cause du trône et de l'autel.

## III

### LE MARI.

Je l'aime! Ces mots, échappés involontairement aux lèvres émues du conseiller d'État, ont expliqué la situation. Il sera toutefois nécessaire, pour la parfaite intelligence de ce récit, de revenir quelque peu en arrière et d'analyser avec détail les sentiments, les influences qui ont guidé la conduite de M. Darroles pendant ces huit dernières années. Une liaison éphémère, terminée par la mort soudaine d'une triste héroïne, avait enchevêtré dans des complications dignes du roman la vie de M. Darroles, consacrée exclusivement jusque-là aux luttes brûlantes de l'opposition républicaine. L'amiral de Banneheu, égaré par des apparences qui n'existaient que pour lui, comme on l'a déjà vu, s'était posé en vengeur inflexible de l'honneur de sa famille. S'attribuant un rôle de providence réparatrice, il avait exigé de Darroles un mariage immédiat, nécessaire à ses yeux frappés de cécité, au double point de vue de l'honneur de la mère et des intérêts de l'enfant. Darroles, toutefois, ne s'était pas rendu aux impérieuses volontés du marin sans examiner la question sous toutes ses faces. Darroles était brave, jeune; souvent il avait risqué sa vie pour un article de polémique; il n'était pas moins prêt à accorder à l'amiral toute réparation par les armes que ce dernier pourrait désirer. Quelques coups de pistolet échangés à courte distance, en se promettant à lui-même de ménager scrupuleusement les jours de son adversaire, devaient dégager la position de toute difficulté; les plus exigeants, les plus austères, ne pouvaient lui en demander davantage! Cette éventualité n'avait rien, nous le répétons, qui pût effrayer un des plus belliqueux champions de la presse parisienne. Mais, d'un autre côté, l'ultimatum de l'amiral n'était pas tel, qu'un homme de cœur, un homme intelligent, dût le repousser sans examen. Pour premier résultat, il assurait un état civil en règle à cet enfant auquel Darroles, rendons-lui cette justice, avait porté dès le premier jour un amour de père. Les autres avantages de l'union proposée, ou plutôt exigée, n'étaient pas moins dignes de considération.

S'allier à une jeune fille bien élevée, riche, vertueuse, de bonne maison, lui, condottiere de la presse démocratique; faire comme mariage d'expiation, sinon de raison, un mariage qui, en toute autre circonstance, eût dépassé ses vues, ses plus ambitieuses espérances, c'était là le dénoûment d'un roman fatal dont un homme moins pratique même que Darroles eût compris, à première vue, tous les avantages. L'amiral, il est vrai, n'avait pas caché ses desseins : une séparation éternelle devait suivre la cérémonie. Mais l'exécution judaïque de cette condition suprême était-elle possible, présumable? Ses droits de père, scrupuleusement réservés par M. de Banneheu lui-même, lui donneraient un accès facile auprès de celle qui allait porter son nom. Il devait justement compter, pour l'amener à des sentiments bienveillants à son endroit, sur les charmes de son esprit, de sa parole. L'amiral pouvait transiger, sinon pardonner. Il convergeait vers la soixantaine, sa vie avait été laborieuse, et lui, lui disparu, Darroles rentrait sans obstacles dans ses foyers et reprenait ses droits de chef de famille. Toutes ces conditions du problème mûrement pesées, discutées pendant les heures d'une longue nuit, Darroles avait accepté les conditions de M. de Banneheu. Le mariage avait été célébré, ainsi que le journal de Louise l'a raconté, dans la ville de Livourne, et après la cérémonie, le nouvel époux, fidèle aux conditions du contrat verbal, avait passé quelques mois à parcourir seul l'Italie. Les hasards du voyage l'avaient rapproché des hommes influents du pays, il avait pu étudier l'état des esprits sur les lieux mêmes, s'initier à l'avance aux grands événements qui se préparaient. Ces liaisons, ces études, son mariage même, allaient exercer la plus heureuse influence sur la carrière du mari dépossédé. A son retour à Paris, la politique des nationalités, de l'émancipation des peuples opprimés, des grandes unités géographiques, commençait à prévaloir dans les conseils du gouvernement impérial. Darroles, sans trop renier son passé, put accepter l'appui de ses amis italiens et donner des gages de soumission, de bonne volonté, sinon de dévouement absolu. Les portes officielles s'ouvrirent sans difficultés devant l'écrivain éminent que des liens d'étroite parenté unissaient à une famille vieille et bien posée de la Bretagne, à un des officiers généraux les plus illustres de la marine. Mis à l'essai dans les fonctions épineuses de directeur de l'esprit public, Darroles fit preuve d'un mérite hors ligne, et le conseil d'État reçut bientôt dans son sein le républicain de la veille, définitivement rallié au régime impérial. Les immenses perspectives qui s'étaient ouvertes devant lui avaient développé chez Darroles une noble ambition. Ce mariage, qu'il avait fait en dehors de tout équilibre, dans les conditions des conjoints, il s'était mis en tête de le justifier, et de monter si haut, que sa femme, et non lui, eût

gagné le gros lot à la loterie du mariage. Tel était désormais le but de sa vie. Mais, dès ses débuts sur une scène plus élevée, Darroles, avec son grand sens, avait compris que les allures étranges de son ménage devaient créer des obstacles à sa légitime ambition. Il s'était donc mis courageusement à l'œuvre, et, par une soumission absolue aux volontés de l'amiral, une réserve délicate envers Louise, avait tenté de les ramener tous deux à lui. Toutes les tentatives étaient venues échouer devant la froideur de la jeune femme, froideur tempérée, il est vrai, par un naturel doux et bienveillant. Chez l'amiral, au contraire, des procédés presque blessants attestaient une répugnance invincible que le temps ne semblait qu'accroître. Cette défaite avait été d'autant plus sensible pour Darroles, que pendant un moment il s'était bercé de l'espoir de gagner sa cause auprès du marin. Ce n'était d'ailleurs qu'à de rares exceptions qu'ils se trouvaient en présence. M. de Banneheu, aussitôt qu'il voyait paraître son beau-frère, s'empressait de prendre son chapeau et de quitter la place, après lui avoir adressé un salut glacial. Le favori, l'éloquent champion du pouvoir, trouvait partout, sauf auprès des siens, un accueil déférent, sinon adulateur. De là une irritation sourde, un secret dépit qui s'étaient surtout manifestés pendant son voyage à Floville où, pour la première fois, il avait affirmé hautement devant Louise ses droits d'époux et de père, et, de plus, clairement donné à entendre qu'il était décidé irrévocablement à reprendre avant peu sa place à la tête de la communauté. Au retour de la famille à Paris, Darroles, fidèle à sa parole, vint régulièrement passer ses soirées auprès de son fils, et les charmes de la mère ne tardèrent pas à faire une profonde impression sur son cœur. Avec une étrange fatuité d'égoïsme, le parvenu politique en arriva à oublier tout souvenir des sinistres préliminaires de son mariage : la mort tragique de l'infortunée Thérèse, les tristesses de la cérémonie nuptiale, s'effacèrent complétement de sa mémoire. Étrange position que la sienne : cette femme distinguée, aimable, aimante, cette mère de famille modèle, est unie à lui par les liens les plus sacrés, et, victime obéissante des rancunes d'un vieillard obstiné, il se résigne à renoncer aux joies de la famille, à vivre solitaire, loin de toute affection! Plus bizarre et plus triste encore, la désunion apparente du ménage peut encourager de coupables projets. Il y a là un certain Kernozian, un *patito* assidu dont la vue seule l'irrite; souffrira-t-il longtemps que ce braconnier, paisiblement installé sur ses terres, y prépare à loisir ses filets? Ces semences jetées dans une tête chaude n'ont pas tardé à fermenter. Sa vie de garçon, ses travaux, sont devenus odieux au conseiller d'État; des rêves de bonheur domestique, égarent incessamment sa pensée; il ne reculera devant rien pour rendre

Louise et Robert à son foyer. De là la querelle au club avec le prince Dourakine, querelle où il entrait autant d'emportement que de calcul. Ces espérances n'ont pas été justifiées par l'événement; l'amiral n'a pas même témoigné un semblant d'intérêt à son vigoureux défenseur. Qu'est-ce donc que cet homme inflexible? Poncifer, Bienséant, le grand échanson, tous ses amis enfin, célèbrent sa conduite, affirment que par un tel coup de maître il est impossible qu'il n'ait pas reconquis l'affection des siens, l'empire de ses pénates; et cependant le fait est là dans toute sa brutalité! Il a compromis ses jours dans un duel pour défendre l'honneur de son beau-frère outragé, et, en manière de récompense, que trouve-t-il? froideur et mépris! De pareils procédés dépassent la résignation d'un homme de cœur. Il faut en finir! Son refus même de la haute position que Bienséant lui a offerte devient, dans son esprit troublé, un titre de plus à l'affection, au moins à l'obéissance des siens. Il ne se dissimule pas le coup fatal qu'il vient de porter à sa carrière; le comte-duc, son patron, son plus fidèle soutien, ne saurait oublier un pareil déboire. Qui ne lit au plus profond de son cœur ne peut voir dans sa conduite qu'absence de dévouement, tiédeur, vulgaires appétits de vie facile. « Je suis un homme fini, enterré à jamais dans les sections du conseil d'État. On doit m'en tenir compte,... ou sinon!... » se dit à lui-même Darroles en coiffant son chapeau, vers les deux heures, pour se rendre à la Chambre.

Le prédestiné a douté de son étoile, l'athlète a désespéré de ses forces; le court trajet de la rue Neuve-du-Luxembourg au palais législatif les ranime. Au moment où il prend sa place aux bancs officiels, un membre de l'opposition signale en termes amers les ravages de la fièvre jaune qui décime, par delà l'Océan, le corps expéditionnaire. « La fièvre jaune, Dieu soit loué, n'existe que dans les cerveaux malades ou hallucinés par la fièvre de l'opposition, » s'écrie Darroles en volant à la tribune. Toutes les passions qui ont bouillonné dans son cerveau pendant la matinée s'exaltent; il tonne, il foudroie; l'Arcadie est transportée, le succès de l'orateur est immense. Mais, après la victoire, il dîne à une petite table, au traiteur, et ce repas solitaire ravive toutes ses haines, ses rancunes. Lui, le maître de la parole, au lieu de présider le festin de famille, de recevoir des mains d'une noble femme la couronne du triomphateur, dîner seul, comme un bohème, vivant en garni au jour le jour! En proie à ces irritantes pensées, Darroles avale en toute hâte un repas réchauffé, monte dans une voiture et se fait conduire à la villa des Ternes.

A son arrivée, quelques vieux amis, Kernozian en tête, sont réunis dans le salon autour de Louise. Robert vient d'appeler l'admira-

tion de l'assistance sur une petite paire de bottes de cuir de Russie, à éperons d'acier, cadeau envoyé de Pétersbourg par la comtesse Tomski-Amourzow, et qu'il a reçue le matin même. L'enfant ne croit pouvoir saluer plus dignement l'arrivée de son père qu'en lui soumettant le chef-d'œuvre de cuir dont il compte bien le lendemain orner ses petits pieds.

— C'est, en vérité, très-joli, dit le conseiller d'État d'un ton rogue, mais au moins vous avez mérité cette récompense par votre travail?

L'enfant balbutie, et madame Darroles, fidèle à la vérité, est obligée d'avouer que les notes de la pension ne sont pas des meilleures.

— Eh bien! mon cher ami, je suis fâché de vous le dire, mais vous ne porterez vos bottes que quand vous aurez été premier dans votre classe. Je ne veux pas faire de vous un beau fils, un cocodès, un gentleman-rider. Votre père vous donne l'exemple du travail; suivez-le, ou sinon plus de distractions, de plaisirs. Au reste, je regrette de le dire, votre éducation, jusqu'à présent, a été on ne peut plus mal conçue. On semble vous avoir voué aux choses inutiles: cheval, piano, gymnastique! Il faut que tout cela change... Est-ce que l'on fait des hommes avec ces futiles talents d'agrément? Des grands seigneurs de l'ancien régime peut-être; mais les descendants des hommes de 89 doivent se couler dans un autre moule... Je vous en prie, madame, exigez qu'il travaille; son éducation est vraiment en arrière. A son âge j'avais tous les prix de la classe de septième!

Cette sortie à propos de bottes, dans toute l'acception du mot, du jeune prodige devenu vieux, a jeté du froid dans la réunion; la conversation languit; Kernozian se lève et donne le signal de la retraite. Les autres intimes suivent son exemple, et Darroles reste seul dans le salon avec la jeune femme.

— Je m'excuse, dit le conseiller d'État, d'un moment de mauvaise humeur auquel je regrette d'avoir cédé. Mais je suis agité, nerveux; j'ai à vous entretenir de choses graves, aussi vous demanderai-je de vouloir bien m'accorder la faveur de prolonger ce tête-à-tête.

— Promettez-moi dorénavant de n'être plus si sévère, si dur pour le pauvre petit, qui est monté se coucher tout en larmes; en revanche, je vous promets de vous écouter aussi longtemps qu'il vous plaira de m'entretenir.

— Vous vous engagez peut-être imprudemment, car j'en ai long à vous dire, reprit galamment Darroles. Quant à la promesse que vous me demandez, je vous la donne sans restrictions aucunes. J'ajoute, pour rendre l'expiation complète, que Robert est libre de se promener toute la journée, en chat botté et éperonné si cela vous

convient à tous deux. Et maintenant j'arrive au fait. Bien que vous preniez peu d'intérêt au sort de ma carrière, c'est un devoir pour moi de vous entretenir des propositions inespérées dont j'ai été l'objet ce matin même. Le comte de Bienséant, que vous connaissez, est venu de la part du grand échanson m'annoncer que j'avais été choisi hier soir, en grand conseil de l'empire, pour aller remplir les fonctions de gouverneur général à Patagonopolis. C'est une vice-royauté, dans un pays où tout est à faire, de la base au sommet; une position immense pour le présent, plus grande encore pour l'avenir. Le pacificateur, l'organisateur de cette annexe de l'empire français, comptera à son retour au premier rang des hommes indispensables, nécessaires. Dirai-je encore que les autres avantages de la mission ne sont pas à dédaigner. Je suis pauvre; sauf mes appointements, je ne possède guère que la petite maison de mon père à Riom, qui vaut au plus une vingtaine de mille francs. Le traitement doit être magnifique; en faisant largement les choses, le vice-roi pourra mettre de côté une fortune. Depuis ce matin j'ai pesé, examiné la question sous toutes ses faces, et...

— Vous acceptez, interrompit Louise avec une vivacité qui ne faisait pas pressentir de sérieuses objections au départ de son époux pour les contrées lointaines.

Dominant un premier mouvement de surprise, la jeune femme se leva, s'avança vers Darroles, lui tendit la main d'un geste noble, presque affectueux :

— Vous ne partirez pas sans que je vous aie remercié de tout mon cœur du dévouement dont vous avez fait preuve envers l'amiral. M. de Kernozian vient de me raconter votre duel dans tous ses détails, en vous couvrant d'éloges.

— M. de Kernozian est en vérité bien bon, reprit Darroles non sans ironie. Je n'ai fait que mon devoir, ce que M. de Banneheu eût fait, sans doute, s'il se fût trouvé à ma place. Merci de ces bonnes paroles dont mon cœur gardera la mémoire. Permettez-moi de revenir à la visite du comte de Bienséant, qui est sorti de chez moi tout décontenancé avec un refus formel.

Après une pause, le conseiller d'État poursuivit d'une voix sourde :

— Oui, je refuse ce poste magnifique ; je ne me fais pas illusion, je sais que cette résolution ruine mon avenir. Le comte-duc s'est porté fort pour moi... Mon refus doit nous séparer à jamais. Privé de son appui, mes horizons se rétrécissent, ma place est éternellement marquée dans la médiocrité du conseil d'État, mais j'accepte philosophiquement la ruine de mes plus légitimes espérances. Le courage me manque à l'idée seule de rompre pour des années avec les affections de mon cœur. Ne plus voir Robert, le cher enfant;

mettre l'Océan entre vous deux et moi, madame, est chose au-dessus de mes forces! Le sacrifice n'en est pas moins cruel. La glorieuse mission! Quelle entreprise plus faite pour tenter l'ambition d'un homme de cœur!... Fonder un empire, résoudre cette question épineuse que la politique française porte dans ses flancs comme un dard empoisonné; être le Lycurgue, le civilisateur de tout un peuple; répandre, faire fleurir la religion catholique au milieu de ces populations sauvages et presque idolâtres; que de bien à faire! que de misères à soulager! Il n'existe pas un hôpital, pas une crèche dans la capitale! dans le pays, pas un enfant sur mille qui sache lire! C'est plus qu'une mission politique qui m'est offerte, c'est une mission sociale! Le gouverneur général sera le missionnaire de la civilisation, le défenseur attitré de ces intérêts religieux qui vous sont chers à si juste titre, et si j'osais espérer que vous daignassiez consentir à m'accompagner...

— Vous suivre!... partir!... quitter l'amiral! s'écria Louise avec non moins de vivacité, mais avec un tout autre accent dans la voix que lorsqu'elle avait cru au prochain voyage de M. Darroles vers les contrées transocéaniques.

— Loin de moi l'audace de vous offrir une position que les plus grandes dames envieraient peut-être. La femme de l'*alter ego* prendra place sur les marches d'un trône, et ce n'est pas sans orgueil que je dépose une couronne presque royale à vos genoux, ajouta le tentateur en scindant lentement ses mots et en fixant sur la jeune femme un ardent regard qui descendit jusqu'au plus profond de sa pensée.

Les sentiments que le mari y découvrit ne répondirent pas, sans doute, à ses espérances; car il reprit d'une voix froidement impérieuse :

— Je ne vous impose pas, comme je pourrais le faire, le devoir de me suivre, et plus encore je vous sacrifie ma carrière; mais tant d'abnégation, un pareil sacrifice me donnent des droits à votre bienveillance, je ne veux pas dire votre obéissance, dont il m'est impossible de ne pas me prévaloir. Il y a six mois, je vous ai déroulé à Floville mes plans d'avenir. Nous sommes rivés l'un à l'autre par une chaîne éternelle. Si votre vie a eu ses douleurs, les tristesses n'ont pas manqué à la mienne. Huit années de pénibles épreuves sont là pour attester que je n'étais pas guidé par une basse ambition lorsque j'ai accepté votre main. Expier une faute de ma vie, couvrir une chère mémoire, celer à tout jamais et à tout prix, même au prix de mon bonheur, un douloureux mystère à un honnête homme outragé, tel est le but que j'ai suivi avec une inflexible volonté pendant ces dernières années. Pour distraction, pour

seule distraction, le travail! La fortune a récompensé ma résignation, mes labeurs. En traçant mon pénible sillon, je suis monté au premier rang des hommes du jour. Mes travaux, mes opiniâtres travaux vous ont presque conquis un trône, et si vous refusez d'en gravir les degrés, loin de vous faire violence, j'immole à vos volontés mon ambition, mon avenir! Je suis à bout de forces, madame; ne me demandez pas davantage. Que mon abnégation, mes sacrifices aient aussi leur récompense. Ne repoussez plus désormais un cœur qui vous est dévoué; Louise, chère Louise, ratifiez les droits que les lois de ce monde me donnent sur vous. Faites l'ornement, le bonheur de mon foyer domestique; qu'une vie de félicités sans nuages succède aux étranges fatalités qui ont inauguré notre union.

— Vous ai-je bien entendu? fit la jeune femme éperdue.

— Oui, Louise... Louise adorée, reprit Darroles avec l'accent d'une brûlante passion, jamais mari plus tendre n'a mis aux pieds de son épouse une affection plus pure, et un mot de vous...

— Ah! monsieur, s'écria Louise en levant les bras avec une expression de terreur indicible, vous oubliez la morte qui nous sépare à jamais.

Une aversion si profonde se lisait sur le visage de la jeune femme, que le conseiller d'État frissonna sous ses regards vengeurs. Il y eut un moment de silence. Foudroyé un instant par l'exclamation tragique de Louise éplorée, Darroles reprit bientôt le sang-froid qu'il avait perdu dans ses amoureux transports, et dit, en lançant ses mots avec un implacable sarcasme:

— La morte ou le vivant!...

Il poursuivit:

— Inutile, madame, d'évoquer les souvenirs du passé, lorsque le présent s'explique si bien par lui-même. Vous ne trouveriez pas, au delà des mers, M. de Kernozian. Loin de ce preux chevalier, quels cieux pourraient vous plaire? Un trône même ne saurait trouver grâce à vos yeux! Humble serviteur de vos volontés comme je le suis, je ne peux cependant pas vous offrir d'emmener votre platonique amoureux comme aide de camp, secrétaire intime. M. de Kernozian trouverait sans doute la proposition indiscrète; pour lui, pour moi, la position ridicule.

Ces flèches empoisonnées glissent inoffensives sur la poitrine de Louise; la sérénité de l'innocence rayonne sur son visage. Elle reprend d'une voix presque calme:

— Dieu, qui lit au fond de nos cœurs, monsieur, sait que ma vie est pure, votre nom sans tache; pouvez-vous, loyalement, exiger plus de moi? Unie à vous pour sauver de l'opprobre la mémoire d'une sœur chérie, pour donner un nom à son enfant, détourner d'un

abîme de malheur l'ami, le protecteur de ma jeunesse, j'ai sacrifié tout ce qu'une femme a de cher et de précieux en ce monde, et je souffre innocente, non en coupable qui expie. Vous me reprochez d'avoir distingué un homme de cœur, et si je l'aimais, quels droits auriez-vous donc à m'accuser? Je porte votre nom, je le respecte; mais mon cœur, je ne vous l'ai pas donné, vous ne l'aurez jamais. Ah! monsieur, vous parlez de vos sacrifices, des tristesses de votre vie; que dirai-je donc, moi, du calice amer que j'ai vidé jusqu'à la lie. Toujours des craintes, des angoisses... dissimuler... feindre... mentir, toujours mentir, comme s'il y avait dans ma vie un seul acte, dans mon cœur une seule pensée qui pût redouter la lumière du soleil!... Dieu puissant, le crime de ma sœur est expié!

— Permettez-moi, madame, reprit Darroles avec l'accent d'une froide colère, de ramener la question à de plus simples termes. Je suis le père de Robert, de par la loi, le maître ici, le maître de sa destinée et de la vôtre : réfléchissez-y bien... ma patience a des bornes... Un éclat qui compromettrait notre œuvre est aussi loin de ma pensée que de la vôtre. Mais ne me poussez pas à bout!... Après tant de sacrifices pour conserver pure la mémoire de votre sœur, pour assurer le repos de votre cher beau-frère, vous ne voudriez pas sans doute que, réduit au désespoir, je brise le verre fragile de ses aveugles illusions.

— Ah! monsieur... que dites-vous là?... L'horrible pensée! dit Louise, dont le visage, à ces menaces transparentes, se couvrit d'une pâleur mortelle.

— Vous m'avez compris à demi mot, j'en étais sûr. Vous comprendrez encore l'inexorable nécessité qui me force à vous demander de ne plus recevoir M. de Kernozian. Je ne doute pas de la pureté de vos sentiments à tous deux, mais je ne peux empêcher les interprétations des oisifs, des malveillants. Le ridicule est mortel en France, et je ne reculerai devant rien pour mettre un terme à une intimité qui provoque, sinon justifie les mauvais propos. Ma femme, pas plus que celle de César, ne doit même pas être soupçonnée. Que votre porte soit désormais fermée à M. de Kernozian, ou sinon, malheur à lui!... malheur à nous tous!... Après tout ce que j'ai perdu, qu'ai-je donc encore à ménager?... Vous m'avez entendu?...

— Vous serez obéi, murmura Louise glacée de terreur.

— J'y compte, reprit le mari d'une voix impérieuse, en quittant la chambre à pas lents.

Cette scène cruelle avait toutefois épuisé les forces du prince de la tribune, car une fois sorti de la maison il s'arrêta dans la rue, s'adossa à la muraille du jardin, et demeura, assez avant dans la nuit, droit, immobile, les yeux fixés sur les étoiles. Les désastres de

son amour ne débordaient pas seuls dans l'amertume du cœur de Darroles, et les souvenirs du roman fatal qui avait assombri sa jeunesse ne furent pas étrangers aux hallucinations fiévreuses qui troublèrent le cerveau du grand prédestiné !

## IV

### LE SECRET DE L'AMIRAL

Le lendemain de la visite de M. Darroles à la villa des Ternes, l'ombre de la nuit descendait rapidement sur la terre, lorsque le petit Robert, sous la conduite d'un domestique, arriva à la grille de l'immeuble en tenue de pension, le portefeuille au côté, les mains noircies, le visage barbouillé, l'air tapageur. Une fois dans le jardin, l'écolier partit à toutes jambes dans la direction de la maison. Arrivé à la porte du salon, l'enfant s'arrêta sur le seuil et examina d'un œil sournois l'intérieur de l'appartement. Louise était seule, assise dans un fauteuil, près de la cheminée, les coudes sur ses genoux, la tête entre ses mains, le visage décoloré, les yeux rougis. Après une pause, Robert se glissa à pas de loup dans le salon et vint, sans être aperçu, se planter auprès de la jeune femme. L'air de souffrance répandu sur ses traits n'échappa pas à l'enfant, et le sourire disparut de ses lèvres. Il tira de son portefeuille un papier, et, sans mot dire, comme si, instinctivement, il ne se fût pas senti le courage de troubler une douloureuse méditation, le déposa sur les genoux de Louise.

— O mon enfant, tu m'as fait peur. Qu'est-ce que cela? reprit la jeune femme d'un air étonné, comme au sortir d'un rêve pénible.

— Lisez... J'ai été bien sage, j'ai bien travaillé... Chère maman, lisez, je vous apporte de bonnes notes, interrompit Robert reprenant courage.

Le bulletin hebdomadaire que l'écolier présentait avec cette confiance de bon augure était ainsi conçu : Travail, bien; conduite, très-bonne ; écriture, premier. Au bas du précieux document était tracée la signature à courbes arrondies de M. Gâteau, chef d'institution.

— Que je t'embrasse, mon petit Robert ; je suis bien contente de toi, soupira Louise en serrant tendrement l'enfant sur son cœur.

Un spectateur, Kernozian, qui suivait Robert à quelque distance, avait contemplé avec émotion tous les détails de cette scène.

— Dis bonjour à ton ami Kernozian et va t'habiller, tu en as vraiment besoin.

— Je peux mettre mes bottes neuves? murmura l'enfant d'une voix pleine d'anxiété.

Sur un signe affirmatif, Robert repartit en courant, jeta au passage un rapide baiser à Kernozian, et grimpa l'escalier quatre à quatre, comme s'il n'eût pas voulu retarder d'un moment la prise de possession définitive de ses bienheureuses bottes.

Madame Darroles et Henry échangèrent silencieusement un tendre serrement de main.

— J'ai reçu votre lettre, je viens vous faire mes adieux... Je pars, dit le jeune homme d'une voix grave.

— Je n'avais pas trop présumé de votre courage, de votre dévouement, de votre affection pour moi. O mon ami, la vie qui m'est faite dépasse les forces humaines. Nous avons tenté Dieu, supportons le châtiment sans murmure!... Hélas! je ne faisais pas la part des inextricables difficultés de la position, de la fatalité qui m'accable! Vos visites irritent M. Darroles, rendent ses exigences plus impérieuses, et...

— Votre lettre m'a tout dit, interrompit Kernozian rassemblant ses forces pour maîtriser les émotions de son cœur. Mon sang, ma vie, je ne peux, hélas! les prodiguer pour vous! En honnête homme, je n'ai qu'un seul parti à prendre, élever mon courage à la hauteur du vôtre, sacrifier, moi aussi, mon bonheur à l'œuvre qui fait la gloire et la désolation de votre vie. Dans peu de jours j'aurai quitté la France, mais je pars le cœur navré... Mon amie, qu'allez-vous devenir?

— Dieu veillera sur moi; mais cette chère entreprise à laquelle je me suis dévouée, je n'y renoncerai pas. Soyez généreux, Henry, ne me parlez pas de l'avenir qui m'attend. Quelque sombre que vous puissiez le voir, je le vois plus sombre encore. Le sacrifice le plus douloureux que m'ait imposé la lutte inégale que je poursuis depuis sept ans, je le fais en ce moment, croyez-le! J'avais trouvé un ami, un frère; j'étais trop heureuse!... Ne m'écoutez pas, je suis folle!... J'épuiserai la coupe amère, je tenterai l'œuvre jusqu'au bout, j'y mourrai peut-être, mais mon courage ne faillira pas... Merci, merci, bon et généreux Henry, qui me donnez plus que je n'osais vous demander, non pas plus que je n'espérais de votre cœur!... Pensez-y donc, cet homme,... cet homme m'a menacée de tout révéler à l'amiral!... A cette seule pensée, le vertige trouble mon cerveau... Horreur!... Il est décidé à tout avouer, la honte de Thérèse, son crime à lui!... Que deviendrait l'amiral?... Et Robert! Robert!!... répéta Louise avec un accent déchirant.

— Me voilà, maman, dit l'espiègle, répondant à cet appel involontaire. L'amiral m'a chargé de vous dire qu'il allait venir vous voir. Suis-je assez ficelé?... Mes bottes ne me vont-elles pas bien? continua Robert en jetant un regard fort satisfait sur sa petite personne, bottes neuves comprises.

Les yeux de Louise, après s'être arrêtés un instant sur Robert, se fixèrent sur Henry, attendris, reconnaissants, comme pour le remercier, au nom du pauvre innocent, de sa généreuse résignation. En proie à une émotion qu'elle ne put maîtriser, la jeune femme étreignit contre son cœur le cher petit et l'inonda de caresses affolées; puis, d'un mouvement vertigineux, le poussa dans les bras du jeune homme qui, à son tour, couvrit les blonds cheveux de tendres baisers. Les adieux de ces deux cœurs unis dans une pieuse entreprise se concentraient sur cette frêle tête.

A la vue de l'amiral, qui venait de paraître à l'entrée du salon, Kernozian rendit la liberté à Robert. L'enfant en profita pour disparaître avec autant de célérité que si ses bottes eussent possédé les propriétés de celles du Petit-Poucet. Le marin porte la tête haute, son œil est brillant, son teint fortement coloré, sa démarche fière. L'expression de son visage trahit l'animation de la lutte, nous dirons presque la joie de la victoire.

— Ah! Kernozian, dit M. de Banneheu d'une voix claire, je suis passé chez vous ce matin, vers midi. Vous étiez déjà sorti. Je croyais alors avoir un petit service à vous demander; mais l'affaire s'est terminée sans que j'aie eu besoin de recourir à vos bons offices.

— Quelques courses matinales m'ont, en effet, appelé hors de chez moi.

— M. de Kernozian est venu me faire ses adieux... Il part, fit Louise avec une fermeté inébranlable.

Le courage de Louise ranime l'âme abattue de Kernozian. Il reprend :

— Je pars pour l'Algérie. Une lettre, reçue ce matin de mon ami le général Dubreuil, qui commande la division d'Oran, m'offre de prendre part à une expédition sur les frontières du Maroc. Il fallait se décider sur-le-champ; je me mets en route ce soir.

— Ce n'est pas moi qui blâmerai vos belliqueux projets, interrompit l'amiral. Savoir que vous combattez sous le drapeau de la France me consolera presque de votre absence. J'espère qu'elle ne sera pas de trop longue durée.

— Je n'en sais rien. Quelques mois certainement.

— Vous nous donnerez souvent de vos nouvelles. Vous le promettez?

— Je ne ménagerai pas ma plume.

— Nous y comptons tous deux, fit le marin en désignant du geste sa compagne fidèle.

Il poursuivit, après une pause :

— Et maintenant que j'ai écouté vos nouvelles, voulez-vous me permettre de vous dire les miennes?

— Volontiers, prit Kernozian.

Un mot d'assentiment effleura les lèvres de Louise, tout intriguée de l'inaltérable sérénité qui rayonnait sur le visage de son beau-frère.

— M. Darroles, dit lentement le marin, accepte la mission lointaine qui lui a été confiée. Il part demain pour Brest.

— Qui vous l'a dit? s'écria Louise impétueusement.

— Lui-même.

— Quand?

— Il y a deux heures.

— Où?

— Chez lui.

— Grand Dieu! amiral, qu'avez-vous fait? interrompit la jeune femme avec une frayeur indicible.

— Mon devoir... J'ai déchiré sous les yeux du coupable les voiles du passé.

— Malheur! malheur sur moi! Tout est perdu!

— Tu me crois donc bien aveugle, chère enfant? Tu ne sais pas que depuis des années j'ai percé à jour ton pieux mensonge? Depuis des années, la vérité m'est connue tout entière!

— Thérèse! Thérèse! s'écria Louise en se tordant les mains avec une folle douleur.

— Fille de mon cœur, calme tes alarmes. Ne te rappelles-tu pas que bien des fois nous avons prié ensemble sur la tombe de ta sœur? Ai-je pu nourrir la haine dans le cœur avec la prière sur les lèvres?... Il y a longtemps que j'ai pardonné à Thérèse, mon bon ange, continua l'amiral qui, tombant à genoux, inonda de ses larmes les mains inertes de madame Darroles.

Il y eut un instant de silence. Kernozian se disposait à sortir. Le marin se releva.

— Restez, Henry; écoutez-moi, mes enfants.

M. de Banneheu poursuivit d'une voix solennelle :

— Les aveugles transports du premier moment passés, dès les premiers jours de notre voyage en Italie, lorsque je pus, dans l'intimité de chaque jour, t'étudier, t'apprécier,... chère Louise, le doute entra dans mon esprit. Une tache dans cette vie d'innocence, la honte sur ce front si pur!... cela était impossible!... Mais quel motif à tes aveux? Comment expliquer cette passive résignation avec laquelle

tu avais accepté les odieuses chaînes forgées par mes mains! La lumière de la vérité éclairait mon esprit, et je voulais douter encore! A notre retour à Paris, le doute n'était plus possible : une correspondance oubliée dans le secrétaire de ta sœur me livra les mystères du passé. Que faire? que devenir? continua l'amiral qui, s'animant peu à peu sous l'émotion de ses souvenirs, parcourut la chambre à grands pas. Mes soupçons insensés t'avaient flétrie, ma volonté implacable et stupide t'avait traînée au pied de l'autel, pour y enchaîner ta vie tout entière... Le mal était irréparable! Laver mon honneur dans le sang du coupable? Mais, ma chérie, c'était t'enlever la seule consolation, détruire de mes mains le pieux mausolée sous lequel tu avais voulu abriter la paix de mes dernières années, la mémoire de Thérèse... Ah! misères, jours d'angoisses et de douleurs, remords impitoyables du cœur!... La lutte fut longue et terrible... L'influence de tes vertus, de ton exemple, pénétra enfin jusqu'à mon cœur; près de toi, mes sentiments s'épurèrent; je voulus t'imiter, t'égaler... Ah! chère enfant, que tu m'es sacrée! dit avec emphase l'amiral qui, s'arrêtant devant Louise, fixa sur elle un regard de respectueuse adoration dont une Madone eût envié l'hommage... Alors a commencé ce drame intime dont chaque scène est vivante dans ma mémoire... Tu t'étudiais à me tromper; accepter, faciliter tes généreux mensonges, était le seul but de ma vie... Eh! pouvais-je me plaindre, reculer?... Dieu me donna la force de supporter l'épreuve jusqu'au bout, sans fléchir sous le fardeau. Pour ménager ta position, couvrir les difficultés de ton ménage, j'ai vécu sous le même toit que Robert. Ah! le cher petit, je ne l'ai connu que pour l'aimer. Je suis allé avec toi prier sur la tombe de Thérèse, et, devant son dernier asile, il n'y eut plus pour elle dans mon cœur qu'oubli et pardon. J'ai revu M. Darroles!!!... Louise, ce jour-là, je fus fier de moi; la couronne d'épines ensanglantait mon front, et pas un cri de douleur, un murmure, ne sortit de ma bouche!... D'autres épreuves plus douloureuses encore m'étaient réservées!... Chers enfants, j'ai vu naître votre amour, et avec quelle terreur!... De l'œil d'un homme du monde je sondai l'abîme : à tout prix, il fallait vous avertir, vous retenir sur la pente fatale. Vanité des vanités!... Les visibles souffrances de Louise, je ne parle pas des vôtres, Henry, quoique je n'aie pas oublié la froideur avec laquelle vous m'accueilliez lorsque je vous prêchais le mariage, me donnèrent bientôt une intelligence plus vraie du rôle qui m'était assigné dans le présent et l'avenir. Eh! quoi, m'ériger encore en arbitre suprême, m'interposer une seconde fois dans cette tendre existence que mon fol aveuglement a vouée au malheur? Loin de moi tant de présomption. Sûr de votre mutuelle loyauté, mille fois sûr de la pureté de vos cœurs, je m'en remis, pour l'avenir, à

la protection divine. Un seul rôle m'appartenait ; veiller sur vous, vous protéger... Je pouvais encore t'être utile, Louise; un rayon de soleil brillait dans mes ténèbres!

M. de Banneheu reprit, après une pause :

Une intervention décisive devenait de plus en plus nécessaire. Depuis son voyage à Floville, chaque jour je voyais s'accuser plus distinctement les odieux projets de cet homme. Je me tins l'œil aux aguets, surveillant tout, prêt à tout, bien résolu à foudroyer le coupable. Tu pouvais supporter la vérité, tu n'avais plus besoin de moi : je te laissais un ami, un défenseur! Hier soir, les terreurs mortelles que tu n'as pu me dissimuler m'ont révélé que l'heure fatale était arrivée. J'ai hissé ce matin le signal de l'abordage; j'ai vu M. Darroles : il a reçu de mes mains la correspondance...

Trois coups, frappés discrètement à la porte, vinrent interrompre le monologue, et à un : Entrez! lancé par l'amiral d'une voix claire, apparut un domestique qui annonça que M. Darroles priait madame de le recevoir.

— M. Darroles, répéta Louise avec un frémissement nerveux.

— Du sang-froid, encore un peu de courage, Louise. Il vient embrasser Robert, te faire ses adieux. Henry, donnez-moi le bras et montons à ma chambre... Je tiens, continua-t-il avec une douce bonhomie, à ce qu'il choisisse son épée parmi les miennes, s'il persiste à aller combattre les Marocains.

L'amiral et Kernozian venaient de quitter le salon, lorsque Darroles passa devant le domestique qui se tenait à la porte. Le visage du vice-roi révélait toutes les angoisses qui avaient agité son cœur pendant la terrible scène de la matinée.

— Voulez-vous me permettre, madame, de faire appeler mon fils? dit Darroles d'une voix brève, après un court moment de silence.

Louise ne répondit que par un signe de tête. Le domestique sortit, et les deux époux infortunés demeurèrent en présence, muets, immobiles, les yeux baissés vers la terre.

A l'arrivée de Robert, qui franchit en courant le seuil de la porte, Darroles se porta vivement à sa rencontre, l'enleva dans ses bras, et le pressa sur son cœur avec une ardeur fiévreuse. Les sanglots étouffés que le père désolé s'efforçait vainement de contenir ne trouvèrent pas Louise insensible. Elle s'approcha de l'enfant, encore humide des caresses paternelles, et l'embrassa tendrement sur le front.

— Je vous le recommande, madame, dit Darroles avec une angoisse mortelle.

Ce touchant appel pénétra au plus profond du cœur de Louise. Incapable de se maîtriser plus longtemps, elle se précipita dans les bras de Darroles en s'écriant :

— Père de Robert, comptez sur moi!

Ce fut une longue et douloureuse étreinte. Toutes les forces de l'âme de Darroles se brisèrent dans ce moment suprême; des torrents de larmes inondèrent son visage.

— Louise, soyez heureuse, s'écria-t-il, en s'élançant vers la porte avec une folle douleur.

---

## ÉPILOGUE

**Sic transit gloria mundi.**

LE COMTE DE BIENSÉANT.
LE GÉNÉRAL BOSABRE.
M. PRUDHOMME DE L'ORGE.
LE VICOMTE DE MONJICOT.
M. PONCIFER.
UN COCHER DE VOITURE DE DEUIL.
PEUPLE, SOLDATS ET MUSICIENS.

(La toile est tombée depuis plus d'un an sur les divers personnages de ce récit. Le 11 avril 186., vers midi, d'épais nuages couvrent la montagne de Belleville et le cimetière du Père-Lachaise. Un des puissants de ce monde vient d'être conduit à sa dernière demeure. Des voitures de deuil, de brillants équipages, une foule compacte, bigarrée d'uniformes étincelants, envahit les environs du cimetière et le champ des morts. Les nombreux bataillons du cortége s'étendent en une longue ligne sur le boulevard. La foule redescend à flots vers la porte d'entrée. La cérémonie est terminée. Les troupes viennent de rompre les faisceaux. Le général Bosabre à cheval, entouré d'un nombreux état-major, a pris place en tête des colonnes.)

BOSABRE, l'épée à la main, et d'une voix retentissante.

Bataillons, par le flanc droit! droite. Pas accéléré. Marche!

(Les paroles sacramentelles sont répétées sur toute la ligne. Le tambour-major, qui tient la tête du régiment des gardes, fait voler dans les airs sa canne de jonc à pomme d'argent. Les musiciens approchent leurs instruments des lèvres et jettent aux échos la marche guerrière du *Roi barbu... bu qui s'avance.* La martiale symphonie déride les visages; les allures de la foule deviennent plus vives; plus d'un acteur de la funèbre cérémonie murmure involontairement l'entraînant refrain.)

BOSABRE, dirigeant son cheval vers le trottoir de manière à se trouver à portée de Monjicot, qu'il aperçoit sur les côtés de la foule.

Monjicot!... Psitt!

MONJICOT s'arrête, porte militairement la main à son chapeau.

Présent, mon général.

BOSABRE.

Vous allez au club?

MONJICOT.

De ce pas.

BOSABRE.

Seriez-vous assez bon pour m'inscrire à la grande table et m'envoyer chercher une stalle pour la première de ce soir aux Variétés?

MONJICOT.

Je ferai d'une pierre deux coups, car je désire aussi ne pas manquer cette petite fête.

BOSABRE.

Merci!... Tâchez que nos deux stalles soient voisines l'une de l'autre.

(De larges gouttes annoncent une prochaine averse. Monjicot hâte le pas vers l'endroit du boulevard où stationnent les voitures de deuil. Un inexorable : Complet! accueille ses premières tentatives. La pluie commence à tomber avec violence, les parapluies s'ouvrent, la foule fuit effarée. En manière de contraste, le refrain de la marche guerrière arrive par bouffées jusqu'aux voitures. La portière encore ouverte d'un funèbre équipage frappe les yeux de Monjicot. Il vole vers le véhicule, dont Bienséant, Prudhomme de l'Orge, Poncifer, occupent les coussins.)

MONJICOT, à la portière, modeste et affable.

Donnez-vous une petite place à un jeune homme mince?

PONCIFER.

Montez,... montez donc, vicomte.

MONJICOT s'installe sur le devant de la voiture, à côté de Poncifer.

Où allez-vous, messieurs?

PRUDHOMME, majestueusement.

A mon hôtel, avenue des Sept-Sages.

BIENSÉANT.

Au Louvre.

PONCIFER.

A la fontaine du boulevard des Batailles.

BONPLAISIR.

Très-bien.

MONJICOT.

Je suis sur le chemin de tout le monde. (Mettant la tête à la portière. Au cocher.) Au club de la Fleur-des-Pois. (Il rentre la tête.) Peuh! quel temps! (A ses voisins.) Vous me rendez un vrai service. Impossible de

trouver une voiture dans cette bagarre, et je suis pressé d'arriver au club, où j'ai à m'inscrire à la grande table avec Bosabre. Ah! dame, il faut s'y prendre à l'avance depuis le retour de Béchamel, et le fait est que nos dîners ne sont plus reconnaissables.

BIENSÉANT, avec dignité.

Vous en convenez. Vous regrettez l'opposition qui a été faite au comité. Jeunes gens, jeunes gens, que cela vous serve de leçon, et ne mettez plus désormais toujours en doute la sagesse de vos aînés! Je crois avoir rendu un service public en posant, au sujet de Béchamel, la question de commission, sinon de cabinet; sans compter le service que j'ai rendu à Béchamel lui-même. Le climat de Londres ne convenait pas au grand chef, pas plus que cet art classique et pur ne convenait aux palais primitifs des membres du Burlington-Club. Et puis, que de déboires, quelle humiliation pour un maître de la casserole, que de voir incessamment profaner ses sauces les plus méditées, par ces affreux mélanges, si chers au goût britannique: poivre de Cayenne, Harvey-sauce, Bengal-Club-Chutney! « J'en prenais mon art en horreur, et sentais chaque jour davantage l'amertume du pain de l'étranger, » me disait encore hier Béchamel avec l'accent du cœur.

PRUDHOMME.

Ce qui m'étonne, c'est que Béchamel ne se soit pas complétement gâté la main avec ces plats de viandes crues, ces légumes insipides, véritable cuisine d'anthropophages, qui rend le séjour de Londres impossible à un cœur vraiment français.

MONJICOT.

Monsieur Prudhomme, vos passions patriotiques vous entraînent trop loin. Soyez anglophobe en politique, parfait; mais respectez la cuisine anglaise, qui a du bon.

BIENSÉANT.

Notre jeune ami est dans le vrai, très-cher; si vous voulez même toute mon opinion, j'ajouterai que pendant son séjour au Burlington, les talents de Béchamel ont grandi, son goût s'est épuré. L'étude de l'art anglais a exercé sur sa manière la plus heureuse influence. Pour le poisson et le rôti, je ne lui connais pas de rival à Paris. C'est correct, simple et magistral. Nous touchons aux dernières limites de la science.

PONCIFER, à Bienséant.

Avez-vous eu la bonté de toucher quelques mots au grand échanson de mes projets?

BIENSÉANT.

Je vais de ce pas chez Sa Grâce; ou plutôt, comme après sa magnifique improvisation, elle doit avoir besoin de repos, je recondui-

rai chacun de vous à destination; la voiture me ramènera en dernier lieu au Louvre.

PONCIFER.

Merci de prendre l'affaire à cœur. Mes propositions sont d'ailleurs trop justifiées pour que le comte-duc, avec son coup d'œil d'aigle, ne le accepte pas à première vue, sans discussion. J'avouerai même, si je dois être franc, que l'on a déjà bien tardé. Depuis un an, plus d'un an déjà, notre illustre ami a succombé à Patagonopolis, et l'arrêté préfectoral qui donne le nom de Darroles à la grande artère qui joint l'ancienne barrière d'Enfer au nouveau parc de Monchat ne date que de la semaine dernière! Quelle lenteur, pour ne pas dire quelle mauvaise volonté, lorsqu'il y a plus de nouvelles rues à baptiser qu'il n'y a de noms de saints dans le calendrier! C'est si peu de chose, et cependant cela fait si bien pour un nom, que de se dessiner en lettres blanches, sur fond bleu, au coin d'une bonne rue. Quant à moi, je ne connais pas de distinction plus flatteuse pour un homme.

PRUDHOMME.

Vous avez, sapristi! raison, et j'en parle par expérience. M. le sous-préfet d'Orgeville, un gaillard, celui-là, pour célébrer ma troisième élection, a eu l'heureuse idée de nommer la grande place le *square Prudhomme*. Il faut savoir avouer ses faiblesses; je ne traverse jamais Orgeville sans sentir quelque chose battre là. (Il appuie fortement la main sur son cœur.) On est de chair et d'os, que diable! on a son petit amour-propre. Le square Prudhomme attestera que je n'ai pas passé en vain ici-bas : tout ne disparaîtra pas avec moi : *Exegi monumentum.*

MONJICOT, d'un ton railleur.

Monsieur Prudhomme, vous laisserez un nom...

PRUDHOMME, sévèrement.

Oui, monsieur, et quelques millions aussi.

MONJICOT, avec humilité.

Je ne pourrais pas en dire autant, et j'en suis marri.

PONCIFER.

Eh bien, je regrette d'avoir à le constater, mais je n'ai pas rencontré pour la mémoire de Darroles dans les administrations publiques, la même reconnaissance que notre honorable ami a trouvée dans son arrondissement. A l'intérieur, ils n'ont pas voulu admettre, pour un instant, l'idée d'élever au cimetière un mausolée en l'honneur de Darroles... C'est l'affaire de la famille! m'a-t-on répondu. Aux Beaux-Arts, ces Beaux-Arts dont, pendant six ans, Darroles a défendu le budget avec l'éloquence du cœur! pis encore. Lorsque j'ai présenté la souscription destinée à élever une statue à Darroles

dans sa ville natale, il m'a fallu la croix et la bannière pour tirer un maigre billet de cinq cents. Si l'on élevait des statues à tous les conseillers d'État, notre budget n'y suffirait pas, avait-on l'air de me dire... Lésinerie et ingratitude !

(La voiture s'arrête au club de la Fleur-des-Pois. Monjicot salue à la ronde et descend sur le trottoir.)

PONCIFER, au cocher.

Boulevard des Batailles. (La voiture reprend sa course.) Lésinerie et ingratitude !

BIENSÉANT, avec un doux reproche

Pas chez tous... pas chez tous. Pensez aux nobles paroles que nous venons d'entendre. Le grand échanson, malgré un violent accès de goutte, a voulu rendre justice lui-même aux belles qualités, aux éminents services du défunt. Hier soir, Sa Grâce était dans les flanelles, souffrant comme un martyr. J'en peux témoigner. Son indomptable volonté, son dévouement absolu à l'amitié, au devoir, lui ont seuls donné la force de venir à la cérémonie pour y jeter quelques fleurs.

PRUDHOMME DE L'ORGE.

Quelques fleurs... Vous êtes modeste : un discours splendide... une véritable oraison funèbre...

PONCIFER.

Le fait est que j'étais fortement remué, rien qu'à voir le haut dignitaire en grand uniforme. Trois grands cordons!... J'ai compté sept plaques, dont trois en diamants : un vrai soleil que sa poitrine ! Et quel geste noble, quelle voix onctueuse et pénétrée ! Je l'entends encore !

PRUDHOMME DE L'ORGE, sentencieusement.

*Vir probus bene dicendi peritus*... L'aigle de Cambrai ou le cygne de Meaux n'aurait pas mieux dit !

PONCIFER.

Après de pareils témoignages, il est impossible que le comte-duc ne donne pas en faveur de mes projets un vigoureux coup de collier. (Au cocher, qui vient de s'arrêter à l'entrée du boulevard des Batailles.) Plus loin... à la place. (A ses deux compagnons.) Je vais jeter un dernier coup d'œil sur les conduits de la grande fontaine, qui doit être inaugurée prochainement ; et puis, je profiterai de l'occasion pour pousser une pointe jusqu'au *palazzo* de la comtesse Tomski-Amourzow. Tout doit être prêt au premier signal pour recevoir la czarine de la mode. Hier, j'ai reçu la nouvelle de sa prochaine arrivée. Elle a gagné son procès, et les millions vont rouler... Ah ! fichtre ! (A Bienséant.) Cher comte, je vous recommande encore de bien plaider ma cause, notre cause auprès du grand échanson. Récapitulons... Une rue dans Paris au nom de notre cher défunt : ça, c'est fait. Un mausolée colossal

au cimetière, sur ses cendres, genre tumulus : le plan est là (Il se frappe le front.), un amour. Enfin, une statue en bronze, grandeur naturelle, dans sa ville natale. C'est mon dernier mot ; on ne peut pas faire moins pour Darroles ! (Avec amertume.) Et le gouvernement hésite... Voilà la reconnaissance du pays... la gloire ! Ah ! pauvre illustre ! (La voiture s'arrête, et Poncifer saute légèrement à terre.)

PRUDHOMME, au cocher.

7, avenue des Sept-Sages. (Le noir automédon allonge à ses coursiers un coup de fouet de mauvaise humeur ; la voiture reprend sa course. Poncifer, avec une fiévreuse activité, a déjà gagné, à l'aide d'une échelle, le premier étage de la fontaine, et caresse d'une main amoureuse la crinière du lion de marbre, principale figure du monument.)

BIENSÉANT, pensif.

Pauvre illustre ! a dit cet honnête bâtisseur, et avec raison, quoiqu'il ne sache rien des douleurs qui ont empoisonné les dernières années de la vie de Darroles. Nous sommes seuls, je peux vous parler à cœur découvert, vous dire mes regrets, mes remords.

PRUDHOMME DE L'ORGE, stupéfait.

Vos remords ?

BIENSÉANT.

Oui, mes remords ! Hélas ! c'est moi qui ai insisté pour que notre ami acceptât cette mission lointaine dont il ne devait pas revenir. Je ne voyais, moi, que l'intérêt de sa carrière, l'intérêt du pays. Lui, de sombres pressentiments l'agitaient ; il lisait involontairement dans le livre de sa destinée. Ce qui, au dernier moment, lorsque je croyais l'affaire définitivement manquée, l'a déterminé à partir, je ne l'ai jamais su positivement, mais je crois l'avoir deviné. Jugez-en. Le 18 décembre, il y a eu un an, je me rappelle exactement la date, la nomination a paru à l'*Officiel* le 19, en rentrant chez moi, avant dîner, je trouve un mot de Darroles, écrit d'une main nerveuse et conçu dans les termes les plus bizarres, mot pour mot : « Venez, il s'agit de vie ou de mort. Apportez des armes. » Pas de formule de politesse, une signature illisible. Aucun doute, au reste, possible, la lettre ayant été remise à mon valet de chambre par le serviteur de Darroles. Je vole rue Neuve-du-Luxembourg ; j'ai retardé, ce soir-là, d'une demi-heure le dîner de la duchesse de Tokay, qui ne m'a plus invité depuis. Je trouvai Darroles pâle comme un mort, les vêtements en désordre. Une bougie allumée sur son bureau, des cendres de papier volant çà et là dans la chambre attestaient un homme qui vient de mettre en règle son passé. A mon entrée, il eut comme un moment de vertige, et lorsque je présentai la lettre à ses yeux, il rejeta sur les violentes émotions par lesquelles il venait de passer avant de s'arrêter à une décision irrévocable, l'incohérence impé-

rieuse des premiers mots. Ce fut en balbutiant, la rougeur au front, qu'il m'expliqua la phrase : « Apportez des armes. » Il avait besoin, pour sa lointaine expédition, d'une paire de revolvers, et me priait de la lui procurer. Ces explications captieuses ne pouvaient égarer ma sagacité. Un drame... un drame de famille avait passé par là! Darroles soupçonnait depuis longtemps la fidélité de sa femme. Il avait sans doute acquis des preuves de son infortune, et m'avait écrit dans l'aveugle fureur du premier moment, lorsque des idées de vengeance et de mort bouillonnaient dans son cerveau. Après de cruelles réflexions, devant un scandale, le déshonneur d'une femme adorée, il avait hésité, reculé, s'était dévoué, et la résolution d'aller chercher sous d'autres cieux l'oubli de son malheur était entrée dans son esprit pour n'en plus sortir. Ce n'étaient là pour moi, il y a un an, que des conjectures, de simples suppositions, aujourd'hui ce sont des certitudes. Le doute est-il possible! Poncifer vient de nous annoncer le retour immédiat de la comtesse Tomski-Amourzow... Eh bien! oui, cette reine de Saba arrive, mais c'est pour assister au mariage de madame Darroles avec M. de Kernozian. Une lettre de la comtesse, que j'ai reçue ce matin, m'en a donné officiellement la nouvelle.

PRUDHOMME DE L'ORGE, *étonné.*

Ils ne perdront pas de temps.

BIENSÉANT.

Ah! je suis navré au plus profond de l'âme, en pensant à cette lugubre histoire... Cher Darroles, quelle plus éclatante confirmation de tes soupçons et des miens! Il est mort le cœur brisé par l'inconduite et l'ingratitude des siens, et non pas de la fièvre jaune.

PRUDHOMME DE L'ORGE, *vivement.*

Je l'ai toujours dit, le cœur brisé; et non pas de la fièvre jaune, comme l'ont affirmé ces affreux journaux de l'opposition, qui ne reculent devant aucun mensonge pour ameuter les esprits contre la plus grande entreprise du règne.

BIENSÉANT, *avec une fureur concentrée.*

Et cette femme, ce beau-frère, qu'en dire, qu'en penser? Cette épouse oublieuse de ses devoirs, qui préfère au grand orateur un chevalier errant, un freluquet! Oh! les femmes!... les femmes, qui les expliquera jamais! Mais de tous ces tristes personnages celui qui m'indigne le plus, c'est ce beau-frère, ce marin, qui pose pour l'homme à principes, le patriarche austère, la grande figure! C'est lui qui a prêté les mains à toutes ces noires intrigues. Depuis le départ de Darroles, le chevaleresque M. de Kernozian n'est pas sorti de la villa des Ternes! (*Avec une sanglante ironie.*) Honni soit qui mal y pense! Pour mettre le comble à toutes ces infamies, vous l'avez vu aujour-

d'hui : pas trace d'émotion sur la figure de l'amiral pendant toute cette douloureuse cérémonie où il a tenu par la main le pauvre petit Robert. Avant deux mois, M. de Banneheu aura accompagné la veuve consolée au pied des autels ! Il y a là quelque chose d'indigne, de déloyal, de brutal qui me révolte, et que je ne m'expliquerais pas si je ne savais ce qu'il y a de férocité dans les animosités, les haines politiques.

PRUDHOMME DE L'ORGE.

Oh ! les vieux partis !... (La voiture s'arrête devant le n° 7, avenue des Sept-Sages.) Merci, au revoir ! (Il descend le marchepied, ferme la portière, passe la tête par le carreau ouvert.) Huit heures, ce soir, aux Provenceaux, heure militaire.

BIENSÉANT, souriant avec bonhomie.

Comptez sur moi. Je n'ai jamais fait attendre un bon dîner qu'une fois... une seule... hélas !

PRUDHOMME DE L'ORGE, toujours au carreau.

Le menu est un chef-d'œuvre, mais je veux vous en laisser la surprise. À bientôt. (Il s'éloigne d'un pas solennel.)

BIENSÉANT, avec dignité, au cocher.

Au Louvre, cour de la Fidélité.

MAJOR FRIDOLIN.

FIN

---

# DÉCADENCE ET RÉORGANISATION
# DE L'ARMÉE FRANÇAISE

## II[1]

### DU RECRUTEMENT DE L'ARMÉE.

Dans les dernières années qui précédèrent la guerre de 1870, l'opinion publique en France se montra de plus en plus hostile à notre armée, qu'on semblait prendre à tâche de démoraliser.

Pendant que les classes riches, oubliant que la stabilité de leur fortune est liée à la prospérité du pays, se désintéressaient des choses militaires et détournaient leurs enfants du métier des armes, le journalisme et la littérature dramatique ridiculisaient le soldat et battaient en brèche tout ce qui s'appelle discipline, devoir, patriotisme. Partout, dans les gares de chemins de fer, aux cérémonies publiques, à la tête des troupes, l'épaulette était exposée aux outrages les plus grossiers. Il était d'usage, dans les villes du Nord, de comparer dédaigneusement la modique solde du sous-lieutenant aux appointements autrement élevés du moindre commis de manufacture. Dans les garnisons du Midi, l'officier français dont l'éducation était la plus soignée, le mérite le plus reconnu, se voyait rigoureusement exclu de la bonne compagnie; enfin, il était du dernier mauvais goût de se présenter dans le monde en uniforme : il fallait, en quelque sorte, cacher ses insignes et se déguiser en bourgeois!

A cette proscription presque générale il y eut bien quelques ex-

[1] Voir *le Correspondant* du 10 septembre 1871.

ceptions. Dans certaines villes, à Roubaix, par exemple, on accueillit à bras ouverts la troupe qui venait disperser des incendiaires ; mais ces manifestations intéressées n'empêchaient pas la grande majorité des Français de considérer l'armée comme une réunion de mercenaires plus coûteux qu'utiles, comme une gendarmerie où l'on était *payé pour se faire tuer à la place des autres*[1].

Le résultat d'une telle déconsidération jetée sur la carrière militaire fut une baisse très-considérable aussi bien dans le nombre des engagés volontaires que dans celui des candidats à Saint-Cyr. Comme conséquence, on ne trouva plus, pour remplir les vacances de sous-lieutenants, réservées aux sous-officiers, que des hommes sans instruction, et l'on remarqua que les écoles elles-mêmes fournissaient des sujets moins distingués qu'autrefois.

Tout le monde désertait l'armée. Dans les classes aisées, un père disposait toujours de deux mille francs pour *racheter* son fils; dans les classes ouvrières, on avait recours aux sociétés d'assurances contre la conscription. Aussi les indigents, les oisifs et les mauvais sujets étaient-ils les seuls à subir l'obligation du service militaire.

Restait à combler les vides produits par l'exonération. L'État s'en chargeait au moyen du *remplacement*, funeste institution qui substituait à d'excellents éléments un déplorable contingent d'ivrognes et de fainéants! Ces hommes, attirés par l'appât d'une forte prime, quittaient le cabaret pour le régiment, et peuplaient aussitôt les salles de police, d'où ils ne sortaient plus.

A cet état de choses nous ne connaissons qu'un remède, une réforme radicale ayant pour base l'obligation du service militaire.

## II

### LE SERVICE MILITAIRE OBLIGATOIRE.

Peu d'années suffiront pour faire sentir en France les excellents résultats de ce système. Tous les citoyens, égaux devant l'impôt du sang, viendront puiser dans la pratique de l'obéissance ces sentiments de discipline qui manquent à notre nation. La durée du service sera d'ailleurs beaucoup plus courte qu'autrefois, et le soldat n'aura pas

[1] Lorsque le maréchal Niel ouvrit certaines carrières civiles aux anciens militaires, beaucoup de gens protestèrent en disant : « De quel droit ces blessés, ces intrus viennent-ils envahir nos administrations? Personne ne les forçait à être militaires. Qu'ils se fassent *casser les os*, cela ne nous regarde pas : *ils sont payés pour cela!* »

le temps de s'infecter des vices de la caserne[1]. L'armée active, la réserve et la garde mobile renfermeront une très-grande somme de capacités; on ne cherchera plus en vain dans le rang, comme aujourd'hui, des fourriers et des sergents-majors. Les écoles militaires seront aussi plus recherchées, car nombre de jeunes gens, se sachant exposés à partir tôt ou tard pour la frontière, préféreront faire la guerre comme officiers que comme simples soldats. Enfin, non-seulement les classes inférieures gagneront beaucoup au contact des classes riches et éclairées, mais, en même temps, la présence de ces dernières sous les drapeaux apportera à la cause de l'ordre de nouvelles et sérieuses garanties.

Toutefois, il ne suffit pas, pour obtenir de tels résultats, de décréter purement et simplement la loi du service obligatoire : il faut encore en rendre l'application possible. Or, une très-grosse difficulté se présente dès le début : la question budgétaire.

Quelle serait, en effet, la conséquence d'une loi analogue à celle des Prussiens, et qui fixerait à trois ans la durée du service actif en France? Ce serait d'avoir constamment 600,000 hommes sous les drapeaux. Le calcul est facile : chaque année, environ 300,000 jeunes gens atteignent l'âge de vingt ans; sur ce nombre, 100,000 à peu près sont exemptés pour infirmités, défaut de taille, etc., ou comme soutiens de famille. Reste un contingent valide de 200,000 hommes. En trois ans cela fait 600,000 hommes.

Un pareil effectif se peut-il concilier avec l'état de nos finances? Malheureusement, non. La question budgétaire prime la question militaire, et le législateur se heurte fatalement contre le vieil axiome : « L'argent est le nerf de la guerre! »

D'un autre côté, il faut prendre garde de pousser trop loin les tendances à l'économie. Réduire sans mesure le budget de la guerre, ce serait retomber dans les fautes du passé; ce serait oublier qu'en ruinant l'armée, pour remplir les coffres de l'État, on a ouvert à l'ennemi nos frontières, nos villes, nos caisses, et qu'en voulant économiser quelques millions, nous avons perdu deux provinces et 5 milliards!

Donc, excès de dépenses, excès de réductions sont également à éviter. Il faut, de toute nécessité, trouver un juste milieu entre la prodigalité et l'économie exagérée, c'est-à-dire savoir concilier les intérêts des finances avec ceux de l'armée.

D'après ce principe, nous admettrons comme chiffre maximum de

[1] Les ivrognes et les insoumis sont rares parmi les soldats de deux ou trois ans. Qui n'a remarqué, à l'entrée des troupes dans Paris, la mine de santé et la physionomie honnête des jeunes soldats du corps Ladmirault? Presque tous étaient des conscrits de 1869 ou 1870.

l'armée active, 400,000 hommes, et, dans cette hypothèse, nous proposerons les dispositions suivantes :

Chaque contingent annuel (environ 200,000 hommes) sera divisé en deux portions :

La première portion du contingent, composée des cent mille premiers numéros du tirage au sort, servira trois ans ;

La deuxième portion, composée des cent mille numéros suivants, ne servira qu'un an.

Trois classes donneront donc un effectif de 400,000 hommes (300,000 de la première portion, 100,000 de la seconde).

Que si le chiffre de 400,000 hommes paraissait encore trop fort, nous proposerions la combinaison suivante :

La première portion du contingent ferait deux ans et demi de service ; la deuxième, un an.

Effectif des trois classes : 350,000 hommes. Descendre au-dessous serait renoncer à la puissance militaire de notre pays.

Ces bases posées, nous pouvons, dès à présent, résumer la première partie de notre programme en quelques articles :

Article 1er. Le service militaire sera obligatoire pour tout Français à partir de l'âge de vingt ans, et comme conséquence, la garde nationale sera supprimée.

Art. 2. L'armée française formera trois catégories : *Armée active, réserve, garde mobile.*

Art. 3. Le contingent annuel sera divisé, par tirage au sort, en deux portions. La première portion, composée des cent mille premiers numéros, fera deux ans et demi de service. Le reste du contingent ne fera qu'un an.

Pour rétablir l'égalité, la deuxième portion restera, dans la réserve, un an et demi de plus que la première portion.

La durée du service sera fixée ainsi qu'il suit :

| | | | |
|---|---|---|---|
| Durée totale du service, 11 ans 6 mois. | 1° Armée active. . | 1re portion du contingent. | 2 ans 6 mois. |
| | | 2me — — . | 1 an. |
| | 2° Réserve. . . . | 1re — — . | 4 ans. |
| | | 2me — — . | 5 ans 6 mois. |
| | 3° Garde mobile. . . . . . . . . . . . . . . | | 5 ans. |

Art. 4. Les hommes faisant partie de ces trois catégories de l'armée porteront le pantalon rouge et le képi de même couleur.

Art. 5. Les trois catégories sus-dénommées seront à la disposition du ministre de la guerre, pour agir en deçà comme au delà de la frontière.

Art. 6. La durée du service comptera du 1er juillet (date de l'arrivée au régiment) et non du 1er janvier (date du commencement

des opérations de révision), de manière à éviter une interruption de six mois entre l'arrivée d'une classe et le départ d'une autre classe.

Art. 7. Les engagements volontaires seront admis à partir de dix-sept ans.

Art. 8. Le rengagement est maintenu. Il ne donne plus droit à une prime, mais seulement à une haute paye. Il n'entravera plus en rien la carrière des engagés volontaires, ainsi qu'on s'en rendra compte au chapitre des écoles d'officiers et sous-officiers.

Art. 9. A l'imitation des volontaires d'un an de la Prusse, tout jeune homme ayant plus de dix-sept ans et moins de vingt ans, qui entrera dans l'armée comme volontaire, muni d'un diplôme du baccalauréat, sera autorisé à ne rester qu'un an au service, sous la condition de s'entretenir à ses frais [1]. Après cette première année, il sera classé dans la réserve pour cinq ans et six mois.

Art. 10. Le mariage sera autorisé pour les militaires, à partir de vingt-trois ans révolus.

Art. 11. La durée des exercices sera fixée ainsi qu'il suit :

| | |
|---|---|
| 1° Armée active. . . | Exercices continuels surtout pour la cavalerie et l'artillerie. |
| 2° Réserve. . . . . | 1 mois la 1re année.<br>3 semaines la 2me année.<br>2 semaines la 3me année.<br>1 semaine la 4me année. |
| 3° Garde mobile. . . | Une ou deux réunions en 5 ans dont le total ne devra pas dépasser 15 jours. |

## III

### DIVISION MILITAIRE DE LA FRANCE EN CORPS D'ARMÉE SUR LE PIED D'ACTIVITÉ.

L'expérience de la campagne de 1870 a démontré surabondamment la nécessité de renoncer aux divisions et subdivisions territoriales, telles qu'elles existaient, en France, avant les derniers événements. Les généraux n'étaient alors que des préfets militaires, des chefs de bureau, chargés de l'administration d'un certain nombre de régiments. Rien n'était organisé à l'avance en pré-

[1] Espèce d'exonération, à prix d'argent, du service (en temps de paix) dans l'intérêt des carrières civiles *commencées*.

vision d'une guerre et pour le passage du *pied de paix* au *pied d'activité.*

Aussi l'armée est-elle unanime aujourd'hui pour demander, sur ce point, une réforme complète. A l'avenir, si l'on veut être en mesure d'opérer, le cas échéant, une mobilisation presque instantanée, force sera, quoi qu'il en coûte à notre amour-propre national, d'adopter une organisation, sinon identique, du moins analogue à celle de l'Allemagne du Nord. Le simple exposé de ce qui s'est passé, en 1870, lors de la mobilisation des deux armées prêtes à entrer en lutte, suffira pour faire comprendre la supériorité du mécanisme prussien.

En France, la déclaration de guerre fut le signal d'une avalanche de décrets qui remplirent les colonnes du *Moniteur de l'armée.* On nommait des commandants de corps d'armée et de divisions, on assignait à chaque régiment sa place dans une des divisions nouvellement constituées, on formait enfin les états-majors. Ce premier travail terminé, les colonels, qui ne connaissaient pas leurs généraux, les généraux qui n'avaient jamais vu leur commandant de corps d'armée [1], les états-majors qui manquaient d'homogénéité, les chefs d'état-major, presque tous imposés aux généraux, furent lancés, pêle-mêle, à la frontière, avec tout ce qu'on put trouver de soldats dans les casernes et dans les dépôts. La confusion était déjà si grande qu'on dut se borner exclusivement au transport du personnel; les approvisionnements, laissés en arrière, restèrent en gare aux têtes de lignes, et l'on vit, dans les camps de l'Alsace et de la Lorraine, des troupes manquer de pain, même avant l'ouverture des hostilités! Pendant que les bataillons actifs partaient à toute vapeur, les majors rassemblaient dans les dépôts les soldats de la réserve, les habillaient, leur donnaient des feuilles de route et les dirigeaient sur leurs corps respectifs. C'étaient des croisements sans fin, des allées et venues d'un bout à l'autre de la France. Tel Alsacien ou Lorrain, appartenant à la réserve, faisait deux cents lieues pour gagner son dépôt à Marseille ou à Toulon, s'y équipait à la hâte, et repartait, par le même chemin, pour Strasbourg ou pour Metz. Les uns étaient mis en route isolément, les autres par *fournées* successives. Ces bandes indisciplinées, conduites quelquefois par un malheureux sergent, échappaient à l'autorité, se grisaient, se mutinaient et se démoralisaient pendant le trajet. Souvent, aux petites gares, des détache-

[1] Le maréchal de Mac-Mahon arriva d'Afrique tout juste à temps pour prendre le commandement de son corps d'armée et pour être témoin de la retraite de Wissembourg.

ments attendaient quatre ou cinq jours que des places se trouvassent libres dans les trains qui passaient; le désordre était à son comble[1]. Puis, tous ces contingents étaient versés dans les régiments de l'armée du Rhin, où ils jetaient le trouble et l'insubordination, surtout quand ils arrivaient à leurs corps après les premiers échecs.

En Prusse, au contraire, corps d'armée, divisions et états-majors sont toujours constitués. Le territoire est divisé en circonscriptions de corps d'armée, celles-ci en districts de recrutement. Chaque régiment, au lieu de contenir, comme en France, des soldats de toutes les provinces, tire exclusivement ses recrues de l'arrondissement qui lui correspond. En temps de guerre, on prend également, dans le même arrondissement, les hommes de la réserve, appelés à doubler son effectif. Pour la landwehr, l'organisation est analogue. Enfin, le centre de la circonscription, qui doit être, à un moment donné, le point de rassemblement de toutes les divisions, est établi sur une grande ligne de chemin de fer, près d'une gare importante. Là réside le commandant du corps d'armée.

Vienne l'ordre de mobilisation, chaque corps d'armée se mobilise pour son propre compte[2]. Les militaires de la réserve arrivent à leur corps en deux ou trois étapes; les régiments se forment en brigades, les brigades se réunissent au centre de leur division, les divisions se rassemblent successivement au centre du corps d'armée et sont embarquées en chemin de fer, suivant un ordre convenu, par le commandant en chef. Les mouvements des réserves, leur habillement et leur armement, la concentration au district, au chef-lieu de la circonscription, enfin le départ, toutes ces opérations, prévues d'avance, se font sans secousse, sans bruit, et, pour ainsi dire, automatiquement. Pendant ce temps, les approvisionnements et les munitions de guerre ont été expédiées vers la frontière, avant l'encombrement des voies ferrées, de telle sorte que, trois semaines ou un mois après le décret de mobilisation, toutes ces troupes, qui semblaient ne pas vouloir se décider à quitter leurs provinces, se trouvent transportées, en bloc, sur le pays ennemi, avant qu'on ait eu le temps de signaler leur départ!

[1] Un exemple entre mille : Au début des hostilités, deux ou trois cents ouvriers d'administration, destinés à l'armée du Rhin et résidant en France, furent dirigés, par erreur, sur Philippeville (province de Constantine). De là on les expédia sur Alger, par voie de mer. A Alger on les embarqua pour la France, où ils arrivèrent après Sedan.

[2] En France, au contraire, tout le travail de mobilisation est centralisé par le ministre jaloux de son autorité. Or il n'y a pas d'homme capable de supporter un pareil fardeau. Nul ne peut tenir dans une seule main tant de rênes à la fois !

Tel est le mécanisme qui a jeté sur nos frontières les deux masses prussiennes, victorieuses à Wœrth et à Forbach !

Il nous est malheureusement impossible d'adopter, purement et simplement, le système allemand. Tant que les révolutionnaires trouveront des sympathies en France, tant que des insurrections seront à craindre, il faudra renoncer à recruter les régiments par districts : ce serait, en effet, s'exposer à voir des bataillons de Belleville ou de Montmartre, par exemple, refuser de marcher contre des émeutiers parisiens !

Mais on pourrait très-bien diviser le territoire de la France en 12 ou 13 circonscriptions militaires, représentant des corps d'armée actifs. Les troupes de chaque corps d'armée seraient levées dans la circonscription correspondante ; seulement on aurait soin d'amalgamer les recrues de manière qu'aucun régiment du corps d'armée ne représentât une fraction homogène de la population.

On obtiendrait ainsi les avantages de la décentralisation, une très-grande rapidité dans la mobilisation (moindre qu'en Prusse, toutefois) ; de plus, grâce à la délimitation intelligente des circonscriptions, à leur grande étendue, à la fusion des éléments qui composeraient leur contingent annuel, on n'aurait pas à craindre l'esprit de province ou de localité.

Ce système se peut résumer comme suit :

Art. 1. La France sera divisée en treize *grands commandements* ou circonscriptions de corps d'armée actifs.

Art. 2. Les régiments de chaque corps d'armée se recruteront dans la circonscription correspondante.

Art. 3. La répartition du contingent annuel de chaque circonscription sera réglée de manière à produire un amalgame et un dépaysement complets.

Art. 4. La détermination des grands commandements ne devra pas être fondée sur l'ancienne division en provinces, mais sur des considérations stratégiques et administratives. De même, le choix des centres de circonscriptions devra être indépendant de l'importance des localités. Les centres en question seront, de préférence, des points où se croisent des routes stratégiques et de grandes lignes de chemins de fer.

Les villes populeuses, comme Paris et Lyon, ne pourront être chefs-lieux de circonscriptions ; chacune d'elles formera, autant que possible, l'intersection de quatre grands commandements contigus, afin que leur population puisse être répartie entre quatre corps d'armée différents.

On pourrait, par exemple, proposer, comme centres des treize corps d'armée, les villes suivantes :

*Amiens*, *Reims*, *Chaumont*, *Dôle*, *Grenoble*, *Avignon* ou *Nîmes*, *Toulouse*, *Périgueux*, *Clermont*, *Bourges*, *Poitiers*, *le Mans*, *Rennes*.

Art. 5. L'expérience ayant démontré que, dans les camps permanents, le soldat échappe à toute surveillance en dehors des heures d'exercice ; qu'il use ses vêtements, et qu'une tenue sale dispose à la négligence en tout ; que l'absence de clôture lui permet de découcher la nuit ; que les désagréments de la tente le portent à aller se réfugier au cabaret ; l'expérience ayant également démontré que l'instruction des sous-officiers et l'installation des bibliothèques y sont impossibles, que les officiers eux-mêmes ne peuvent se livrer à aucun travail sous une tente toujours trop chaude ou trop froide ; pour ces raisons, TOUTE L'ARMÉE FRANÇAISE SERA CASERNÉE, et il n'y aura que des camps périodiques.

## IV

### DES CADRES ET DES ÉCOLES MILITAIRES.

Une armée n'est puissante que lorsqu'elle a de bons cadres d'officiers et de sous-officiers. Aussi n'hésitons-nous pas à poser en principe que *nul ne sera officier s'il ne sort d'une école militaire*, *sauf le cas d'action d'éclat*, *en temps de guerre*.

Le préjugé, en vertu duquel on nommait sous-lieutenants certains sous-officiers, quelque ignorants qu'ils fussent, par cette seule raison que *c'était démocratique*, ce préjugé a fait son temps, il faut l'espérer. Comment s'étonner de notre infériorité, en face de l'armée prussienne solidement instruite, quand on réfléchit que, dans la nôtre, les deux tiers des officiers sortis de la troupe n'avaient pour ainsi dire pas fait d'études ! La loi de l'avancement, dit le colonel baron Berge[1], accordait sa protection aux médiocrités et le mérite sérieux devait s'incliner devant *les droits sacrés de l'ancienneté*. Le recrutement des officiers pris dans la classe des sous-officiers, n'était nullement en harmonie avec la fraction qui sortait des écoles militaires. « En effet, exiger des uns des épreuves difficiles et ne rien demander aux autres ; établir pour les uns un concours dont la porte se ferme rigoureusement sur le dernier de la liste, et laisser

[1] *Études sur la réorganisation de nos forces militaires*, par le baron Berge, lieutenant-colonel d'artillerie. Éditeur Dentu. C'est l'ouvrage le plus remarquable qui ait paru sur ce sujet.

les autres dans un état de stage permanent; donner aux uns, pour professeurs, des membres de l'Institut, et n'imposer aux autres que les études illusoires des écoles régimentaires ; assigner pour les uns d'étroites limites d'âge, et n'en fixer aucune pour les autres ; trouver le saint-cyrien trop vieux à vingt et un ans et admettre le sous-officier à quarante ; imposer aux uns la publicité des examens et le vote d'un jury, laisser les autres avec la clairvoyance et l'équité de leurs colonels pour seule garantie : tels sont les contrastes et les inconvénients sur lesquels l'habitude nous a fait fermer les yeux ! »

On le voit donc, il y avait, entre les saint-cyriens et les officiers sortant du rang, de telles différences d'âge, d'instruction, d'éducation, que la fusion de ces deux éléments distincts était impossible. Il en résultait un antagonisme fâcheux, des discussions continuelles et une tendance, là où dominaient les officiers de la seconde catégorie, à contester l'utilité des travaux de l'intelligence.

D'un autre côté, il eût été difficile d'admettre un plus grand nombre d'élèves à Saint-Cyr, car on remarquait, aux examens, que le niveau de l'instruction des quarante ou cinquante derniers reçus était excessivement bas.

Aujourd'hui, le service obligatoire attirera vers les écoles un plus grand nombre de candidats ; les capacités seront par conséquent plus nombreuses. On pourra recevoir tous les ans 350 ou 400 élèves sérieux à Saint-Cyr. De plus, on créera des écoles divisionnaires, où des sous-officiers, désignés par l'inspecteur général, viendront faire deux ans d'études. Les premiers classés aux examens de sortie seront admis à Saint-Cyr, en suiveront le cours et deviendront officiers après avoir satisfait aux derniers examens.

On pourra donc arriver à l'épaulette en sortant des rangs de la troupe, mais à condition de présenter le même degré d'instruction que les jeunes gens qui, après de bonnes études, entrent directement à l'école militaire.

Ici se présentent deux questions difficiles, le recrutement de l'artillerie et du génie, et la fusion de ces deux armes.

Beaucoup d'hommes compétents pensent qu'on a dirigé trop exclusivement du côté des mathématiques les études des officiers admis dans l'artillerie et le génie en passant par l'École polytechnique.

A l'appui de cette opinion, nous citerons un polytechnicien, chef d'escadron d'artillerie, auteur d'une brochure très-appréciée sur la réorganisation de l'armée[1] :

[1] *La Nouvelle armée*, par M. Schœlcher, chef d'escadron d'artillerie. Éditeur Dentu.

« La gymnastique intellectuelle ne portant exclusivement que sur les sciences exactes, écrit cet officier, est loin de ne présenter que des avantages. Elle apprend sans contredit à raisonner, mais ne suffit pas à former un jugement droit; elle peut même quelquefois le fausser, en laissant croire que tout, dans le monde, peut se résoudre comme une équation. »

D'après nous, il faudrait supprimer l'École polytechnique et lui substituer l'École centrale, pour les carrières civiles. Quant aux jeunes gens, qui, se destinant à la carrière militaire, voudraient entrer dans les armes spéciales, ils subiraient, devant une commission nommée par le ministre, une examen plus littéraire que celui de l'École polytechnique, plus scientifique que celui de Saint-Cyr. Ceux qui seraient reçus à cet examen particulier iraient suivre à Saint-Cyr les mêmes cours que les élèves admis aux examens ordinaires de cette école; mais, après leurs deux années, tandis que leurs camarades de l'infanterie et de la cavalerie entreraient dans les régiments, ils seraient envoyés à l'École d'application de l'artillerie et du génie.

La communauté d'études et la camaraderie qui s'établiraient entre tous, dans les rapports journaliers, prépareraient, pour l'avenir, une entente meilleure entre les différentes armes.

« Actuellement, dit le commandant Schœlcher, on vit en soi, on s'isole du reste de l'armée, on se complaît dans son titre d'officier des armes savantes. Ne serait-il pas plus juste de dire qu'il n'y a *d'arme savante que celle qui est constamment à la hauteur de sa mission?* »

Là ne doivent pas s'arrêter les réformes; car il est un autre antagonisme qu'il faut, à tout prix, faire disparaître, celui de l'artillerie et du génie.

Ces deux corps, loin de se prêter un mutuel appui, se font, au contraire, une violente opposition. Les officiers du génie, chargés de la direction des travaux de siége, s'obstinent à ne point admettre les progrès des bouches à feu. De leur côté, les officiers d'artillerie, qui servent les batteries et ont appris, à leurs dépens, l'insuffisance des moyens dont ils disposent, n'ont pas voix au chapitre et sont forcés de subir les vieux errements d'une arme qui ne connaît pas les nouveaux canons. Qu'il s'agisse de construire une batterie, le génie a pour mission de faire la plus grande partie du terrassement, l'artillerie de l'achever. Or, rien de plus absurde que ce partage de la besogne, car jamais les idées des uns ne s'accordent avec les idées des autres. Alors ce sont des récriminations sans fin, qui font peine à entendre. D'ailleurs, les attributions principales du génie sont la construction des bâtiments militaires et des places fortes. Or, est-il nécessaire que nos

casernes soient bâties par des ingénieurs militaires? Les architectes civils ne manquent certes pas et ils font bien mieux. La construction des places fortes ne peut-elle pas être confiée à l'artillerie qui connaît, mieux qu'aucune autre arme, l'effet des projectiles?

Supprimons donc le corps du génie, ou plutôt réunissons ses attributions à celles de l'artillerie. Rien n'empêchera d'attacher à chaque régiment d'artillerie un certain nombre de compagnies de pionniers.

En résumé, d'après ce qui précède, il n'y aura, en principe, qu'une seule école militaire pour tout le monde : jeunes gens reçus, sous-officiers admis, élèves d'artillerie. Seulement des écoles d'application seront établies pour le corps d'état-major et pour l'arme de l'artillerie. Il serait même à désirer qu'on fondât en Afrique, à proximité des grandes plaines, une école d'application de cavalerie, où l'on *pratiquerait* sur le terrain la tactique qui convient à cette arme.

Une seule chose pourrait empêcher l'application des mesures que nous venons de proposer, c'est le nombre des élèves. Il est absolument impossible de diriger 1,000 à 1,200 jeunes gens à la fois.

Mais il y a un moyen d'éviter cette agglomération, tout en maintenant le principe d'une école unique. Il suffit pour cela de séparer les promotions, de fonder une école de première année à Rennes, par exemple, une école de seconde année à Orléans, et de supprimer Saint-Cyr placé dans une position malsaine et trop voisine de Paris. On perdrait, de cette façon, l'avantage très-réel de faire des élèves de seconde année les instructeurs de leurs cadets; mais il serait facile de compenser cette suppression par l'obligation imposée à tout élève reçu à l'École de servir, avant son entrée, comme soldat dans un régiment pendant un an.

## V

### AVENIR DES SOUS-OFFICIERS.

Il faut bien prendre garde, en améliorant le recrutement des officiers, d'éloigner du métier ceux des sous-officiers auxquels une instruction première insuffisante interdirait l'entrée des écoles et l'espoir de l'épaulette. Cet espoir est en effet le seul attrait qui retienne au service les sous-officiers qui se rengagent. Or nous ne pouvons nous passer de ces utiles auxiliaires, et il faut qu'à la place d'une récompense, souvent tardive, on leur accorde des avantages

immédiats et une solde meilleure, avec la certitude d'une position convenable en se retirant.

Il est de toute nécessité de créer, dans les casernes, des chambres plus commodes pour les sous-officiers, des bibliothèques éclairées et chauffées, où ils puissent travailler ; de leur procurer une table meilleure, des appointements plus élevés, des brevets d'instructeur donnant droit à des appointements analogues à ceux des gardes d'artillerie et du génie ; enfin il est indispensable de leur accorder la retraite à quarante ans, avec promesse d'une place quelconque dans une administration civile.

## VI

### RÈGLES D'AVANCEMENT.

Voici les règles d'avancement que nous proposons :

Art. 1. Le grade de sous-lieutenant est supprimé. Il n'y aura plus que des lieutenants en premier et en second.

Art. 2. Aucun lieutenant ne pourra être nommé capitaine sans avoir satisfait à un examen très-sérieux qui se passera devant une commission d'officiers, réunis au chef-lieu du corps d'armée.

Art. 3. L'avancement au grade de capitaine aura lieu *exclusivement à l'ancienneté*. Seront exclus du droit à l'ancienneté les officiers qui n'auront pas satisfait à l'examen ci-dessus.

Art. 4. Aucun capitaine ne pourra devenir chef de bataillon s'il n'a répondu avec succès à un examen passé également au chef-lieu du corps d'armée.

Art. 5. L'avancement au grade de chef de bataillon roulera sur toute l'armée et se fera *exclusivement au choix*. Le choix appartiendra au ministre de la guerre.

Art. 6. Mêmes règles pour l'avancement aux grades de colonel et lieutenant-colonel.

Art. 7. Nul ne pourra être nommé général qu'après un examen qui se passera au ministère de la guerre, sous la présidence du commandant en chef de l'état-major de l'armée française.

### COMITÉS PERMANENTS.

Art. 1. L'expérience ayant démontré que les institutions puissantes ont été créées par des individus et non par des comités[1] ; que

[1] Quel comité a produit quoi que ce soit qui se puisse comparer aux œuvres de Colbert, Louvois, Vauban, Carnot, Napoléon, Gouvion Saint-Cyr, de Moltke?

les comités permanents ont toujours été hostiles au progrès; que leur isolement dans l'armée et leur inamovibilité les pousse forcément à une certaine routine ; que leur habitude de subir, au bout d'un certain temps, l'influence du membre le plus entreprenant, atténue leur importance et diminue le crédit de leurs décisions, à l'avenir, les comités permanents seront supprimés.

Art. 2. Le ministre de la guerre se réserve le droit de réunir des comités éventuels, dont il fixera lui-même la composition et qui seront dissous aussitôt après l'achèvement de leurs travaux.

## VII

### RÉFORME DU CORPS D'ÉTAT-MAJOR.

Toutes les fois qu'une opération militaire manque, qu'un ordre n'est pas donné à temps, qu'un campement n'est pas déterminé, que les colonnes se rencontrent et se croisent sur une route, c'est toujours l'état-major qu'on accuse; jamais on ne pense à s'en prendre à celui qui commande en chef. On oublie que c'est le général qui dirige tout, que lui seul a l'initiative, que les officiers attachés à sa personne sont des instruments obéissants, qu'ils ne peuvent porter des ordres quand on ne leur en donne pas, qu'ils doivent au contraire les transmettre, sans raisonner, en dépit de leur appréciation personnelle. Que d'officiers d'état-major ont porté la responsabilité des hésitations ou de l'imprévoyance de leurs chefs !

Aussi, nous condamnons le système de dénigrement, qui fait poser en principe que les plus mauvais officiers de l'armée sont les officiers d'état-major, choisis parmi les trente premiers de chaque promotion[1]. Accepter cet axiome, ce serait admettre qu'il faut recruter les maréchaux parmi les *fruits secs* de Saint-Cyr ! Nous repoussons également les raisonnements des *satisfaits* qui trouvent que rien n'est à changer.

La vérité est que la bureaucratie a éteint l'intelligence et l'activité d'un grand nombre de chefs d'état-major, et que le manque de discipline, ainsi que l'absence de récompenses pour le travail, ont rendu beaucoup d'officiers très-mous et très-insouciants.

Il y a deux catégories dans l'état-major: les aides de camp et les officiers des états-majors.

[1] On a même raconté que les officiers d'état-major ne savent pas lire la carte de France. Or ce sont eux qui l'ont faite!

Les premiers ont peu de chose à faire, ils oublient peu à peu les détails du métier ; mais ils sont à peu près sûrs de passer au choix au grade supérieur.

Les officiers des états-majors font toute la besogne, sont écrasés d'écritures, apprennent les affaires militaires ; mais ils sont à peu près sûrs de ne passer qu'à l'ancienneté, quoi qu'ils fassent.

L'existence de ces derniers est paisible, mais monotone ; au bureau, le temps se passe à courir des *Archives* au *Journal militaire.* Rarement on va voir les troupes, on ne monte plus à cheval, on ne sait plus s'habiller en tenue, et l'on reste quelquefois dans cette position seize ou dix-sept ans, avant de devenir chef d'escadron !

Quelques natures spéciales résistent à ce régime débilitant ; mais la plupart des officiers, parvenus au grade de colonel, réalisent ce type connu du chef d'état-major poli, soumis à son chef, modelé sur son général, n'ayant jamais d'opinion personnelle, ne hasardant jamais un conseil, encore moins une objection, gardant tous ses officiers au bureau jusqu'à la dernière minute et ne permettant jamais qu'aucun d'entre eux aille voir si les troupes campent, mangent, boivent ou dorment !

«..... Lorsqu'on entre, dit le baron Berge, dans le bureau d'un état-major de corps d'armée en campagne, on est frappé du spectacle qu'il présente. Trois ou quatre capitaines, courbés sur une table, écrivent en plusieurs expéditions une lettre que leur dicte l'un d'eux. Un autre fait enregistrer des dépêches par un secrétaire inexpérimenté ; un troisième calque des croquis, faute de moyens de les reproduire rapidement.

« Pendant que le temps se passe à écrire, des colonnes s'égarent sur des routes mal reconnues, des camps sont surpris, des itinéraires ou des tracés de campements présentent des erreurs, parce qu'ils ont été faits sur cartes fautives ou incomplètes.

« Absorbé par la direction de son atelier d'écritures, le chef d'état-major ne monte à cheval que pour faire des étapes. Il est en général trop âgé, et, ce qui est plus fâcheux encore, il a vieilli dans un bureau. Habitué à faire le métier de scribe, il le laisse faire par des officiers que leur vigueur, leur expérience et leur instruction désigneraient pour des fonctions plus actives.

« Si on veut que les officiers d'état-major remplissent convenablement les fonctions dont ils sont si dignes, il est indispensable de les décharger des écritures et des affaires dont ils sont accablés. »

Rapprochons de cette citation quelques lignes du baron Stoffel :

« Comment, dit-il, ne pas s'affliger de la position faite à ces nombreux officiers qui, en France, passent des années entières, celles où l'homme jouit de toute la plénitude de ses facultés, dans un bureau

d'état-major général, occupés exclusivement à un travail d'écritures, que ferait aussi bien tout sous-officier intelligent? Que de temps, que d'intelligence perdus! »

Il est incontestable qu'en Prusse les choses se passent autrement. Faut-il, pour cela, imiter servilement l'organisation de l'état-major prussien? Ce serait s'exposer à des mécomptes.

En effet, chez les Allemands, tout le système repose sur le talent et l'intégrité reconnus d'un seul homme, M. de Moltke. La Prusse trouvera-t-elle plus tard à le remplacer; trouverons-nous nous-mêmes, dans notre état-major, un homme hors ligne, dont les décisions soient universellement reconnues comme celles du général prussien? C'est peu probable. Dans tous les cas, nous ne pouvons adopter l'organisation de nos voisins; mais nous pouvons nous en rapprocher.

Voici donc encore un projet d'organisation que nous soumettons à l'appréciation des hommes compétents :

Art. 1. Le pouvoir exécutif nomme (et révoque au besoin), sur la proposition du ministre de la guerre, un commandant en chef de l'état-major de l'armée.

Art. 2. Tout officier sorti de l'École militaire dans les cent premiers pourra, après trois ans de grade d'officier, concourir pour l'École d'état-major, quelle que soit son arme.

Art. 3. Les candidats se présenteront à l'examen, munis de leurs états de services et de leurs notes d'inspection. Les trente ou quarante premiers classés entreront à l'École d'état-major.

Art. 4. La durée des études sera de trois ans. Les examens de sortie seront présidés par le commandant en chef de l'état-major de l'armée.

Art. 5. Tous les officiers sortant de l'École d'état-major seront envoyés dans une arme différente de celle à laquelle ils appartenaient.

Art. 6. Après un an de stage, les vingt ou trente premiers, au classement de sortie de l'École, seront nommés capitaines. Les autres resteront officiers de troupes. Si l'un des vingt ou trente premiers a démérité, pendant son stage, il sera remplacé par le numéro suivant.

Art. 7. Après trois ans de service comme capitaines d'état-major, les vingt ou trente officiers déjà désignés iront faire un stage de deux ans comme commandants de compagnie, escadron ou batterie.

Art. 8. Ceux qui auront eu, pendant ce stage, de bonnes notes d'inspection passeront chefs d'escadrons au choix, à la fin de la troisième année.

Art. 9. Comme il existera, par suite des stages et des renvois d'officiers déméritants, un certain nombre de places vacantes dans le corps d'état-major, ces places seront réservées à des officiers distin-

gués, pris dans tous les grades, à la suite de propositions de l'inspecteur général.

Art. 10. Ces officiers ne seront reçus dans le corps d'état-major qu'après un examen subi devant le commandant en chef de l'état-major de l'armée, à Paris.

Art. 11. Les fonctions d'aide de camp seront supprimées. Il n'y aura plus que des officiers d'ordonnance attachés à la personne des généraux.

Art. 12. Les généraux de brigade auront un état-major composé d'un chef d'escadron et d'un capitaine d'état-major. Le travail d'une brigade est en effet trop lourd pour un seul officier.

Art. 13. Il sera créé un corps spécial de sous-officiers d'administration, destinés à fournir aux états-majors des secrétaires intelligents.

Nous arrêtons ici l'étude critique des différentes branches dont se compose l'armée française. Nous aurions encore à parler de l'intendance, et de sa funeste imprévoyance en temps de guerre ; du corps médical, et de l'inaction forcée à laquelle le condamne la vie de régiment; du Dépôt de la guerre, et de l'insuffisance notoire de ses travaux; enfin de la question si grave des grades acquis trop rapidement. Mais nous tenons à rester enfermés dans le cadre restreint que nous nous sommes tracé, et à ne pas abuser de l'hospitalité qui nous est offerte par *le Correspondant.*

Notre tâche est donc terminée.

Après avoir exprimé librement notre pensée sur les fautes militaires du passé et les réformes indispensables de l'avenir, nous ne pouvons nous défendre d'un sentiment de tristesse. Nous nous demandons en effet si l'infériorité de nos armées, pendant la dernière guerre, n'est pas surtout la conséquence de l'abaissement intellectuel et moral de notre pays. Comment s'étonner du défaut d'instruction chez les officiers, quand on songe à la faiblesse des études universitaires et au système absurde de *bifurcation*, qui tuait les études classiques sans produire le moindre savant? Quel moyen de former des caractères, de fortifier les consciences, d'inspirer l'amour du devoir, chez un peuple où l'athéisme est prêché publiquement? Comment obtenir des soldats obéissants, quand la révolte est partout, dans la famille, au collége, au théâtre, dans la presse, dans la rue?

Il faut donc que notre pays se transforme entièrement. C'est à vous, parents qui élevez les enfants, à vous, professeurs qui les instruisez, qu'il appartient de relever la morale et de relever les études! Vos leçons, bien mieux que toutes les lois, auront le pouvoir de régénérer l'armée en régénérant la société !

***

# LA ROCHEFOUCAULD

*Œuvres de la Rochefoucauld*, nouvelle édition revue sur les plus anciennes impressions et les autographes, par M. D.-L. Gilbert. Paris, librairie Hachette, boulevard Saint-Germain, 77.

---

## IV

Les plus grands admirateurs de la Rochefoucauld sont ceux qui l'accusent le plus. A leur avis, le moraliste, si l'on peut encore alors lui donner ce nom, n'a pas seulement cédé à une tendance, il a obéi à un système tout conçu, bien médité; c'est une doctrine au vrai sens philosophique. Avec elle s'explique l'homme, qui était une énigme à deviner. Son être moral est comme un chiffre dont la Rochefoucauld nous donne la clef pour tout pénétrer. L'auteur ramène tous les mouvements du cœur humain à un unique principe : l'*amour-propre*. Et sous ce terme il comprend deux choses distinctes que ce terme aujourd'hui n'exprime plus pour nous : un intérêt de possession et un intérêt de vanité. Il est très-vrai que l'amour-propre est une forme de l'amour de soi ; mais nous n'entendons plus par amour-propre l'intérêt. Le sens exact de l'amour-propre pour la Rochefoucauld, c'est l'égoïsme, traduction vraie et grossière d'un mot poli. Assurément, l'égoïsme est le fond de tous nos sentiments et même de toutes nos pensées, à la condition d'entendre par égoïsme notre personnalité elle-même qu'on ne peut évidemment séparer de l'exercice de nos facultés, sans quoi ces facultés ne seraient plus à nous. Mais tout n'est pas illégitime dans les mouvements de notre personnalité. Nous ne pouvons nous détacher d'elle, puisqu'elle est nous-même. Autant vaudrait pré-

[1] Voir *le Correspondant* du 10 septembre 1871.

tendre que nous puissions penser, sentir et agir par autrui. Alors nous ne serions plus un être distinct. Tout ce que peuvent exiger la raison et la morale la plus raffinée, c'est que nous ne perdions pas de vue, dans nos actes extérieurs et dans ceux de notre pensée, l'idée des autres, et que nous sachions sacrifier notre intérêt immédiat, celui de nos passions par une vue plus haute que celle d'un vulgaire égoïsme. Que l'on ramène le dévouement, qui va jusqu'au sacrifice de la vie, à l'égoïsme, parce que nous aimons le bien quand nous l'accomplissons, malgré nos intérêts apparents et grossiers, malgré le désir de jouissances actuelles auxquelles nous préférons celles de la conscience, c'est jouer sur les mots. Mais la Rochefoucauld, par tout son livre, n'a jamais invoqué le sentiment du devoir ni laissé pressentir l'action libre de la conscience. Le bien ne change pas de nature parce que nous y sommes portés par des tendances innées ou par un effort supérieur de notre raison. La générosité des sentiments n'est pas nécessairement une vertu; mais si elle est naturelle, elle prouve dans l'humanité une noblesse que conteste la Rochefoucauld; si elle est acquise, elle devient assurément un mérite que développe et accroît la pratique du bien.

Il est une autre forme de l'*amour-propre* que nous honorons, c'est le respect de soi-même. C'est par là que, sans témoin, sans idée de profit, sans espoir en ce monde, on immole toutes les jouissances dont le cœur de l'homme est avide, pour goûter l'austère satisfaction du devoir. Par là encore on immole sa vie, non pas pour laisser un beau nom, mais en le dérobant à la connaissance du monde. Il est des âmes nées assez grandes, dont les inclinations sont assez belles pour préférer à tout le sacrifice. Qu'elles y trouvent leur joie, les joies de la conscience sans doute; qu'elles les préfèrent à toutes les autres, c'est vrai, et c'est ce que nous appelons la vertu, ce que nous honorons, même sans y avoir part, ce que nous entourons de notre vénération, de tous nos respects; et la Rochefoucauld a dit: « C'est en quelque sorte se donner part aux belles actions, que de les louer de bon cœur. » Évidemment, dans le bien, comme dans le mal, c'est toujours notre personnalité qui est en cause. Dans son système, la Rochefoucauld assurément a voulu dire autre chose, ou il n'aurait rien dit. C'est l'*amour-propre*, l'égoïsme sous sa forme mauvaise, ce n'est pas notre personnalité qu'il a voulu prendre pour unique mobile de nos actions.

On a fait à la Rochefoucauld un grand mérite de cette vue d'ensemble et de cette unité qu'il attribue, quant à leur cause, aux actions humaines les plus diverses et les plus opposées en apparence. Il semble avoir creusé à une grande profondeur pour relier tous ces phénomènes divers sous une loi générale qui rende raison de tout.

Il a trouvé une formule qui explique tout. Vraie ou fausse, paraît-on croire, cette explication prouve au moins une grande puissance de conception : elle établit la supériorité de la Rochefoucauld sur les moralistes qui ont analysé par le menu la nature humaine, et s'y sont perdus sans s'élever jusqu'à dominer les faits particuliers et sanc émettre un principe dont tout découle avec harmonie et simplicité. Lui seul, disent ses panégyristes, a un système suivi qu'on peut contester; mais il faudrait au moins y reconnaître une vaste conception et un vrai génie philosophique.

Il nous semble que la Rochefoucauld n'avait pas besoin d'un plan médité, d'un système préconçu, pour arriver à ce mobile unique, l'*amour-propre*. Niant le bien, il ne devait plus trouver que le mal. Décidé à ne faire grâce à aucune vertu, en réduisant l'homme à de mauvais mobiles, il ne restait plus qu'un seul principe, et le moraliste trouvait au bout l'égoïsme; il y était invinciblement conduit et tombait dans une conséquence nécessaire. On eût pu le mettre au défi d'y échapper. Il ne l'avait peut-être pas d'abord entrevue; mais le public, moins engagé que lui dans les détails, l'a aussitôt signalée. Dès que le bien était écarté, la voie, sans être choisie d'avance, était fatale. En niant systématiquement le désintéressement que pouvait-on trouver encore? Après avoir mis toutes les vertus à sac, l'unité était faite, mais à quel prix, et pour l'âme et pour la raison?

Quoi qu'il en soit, la Rochefoucauld, pour expliquer l'homme, le simplifie trop. Il nie le problème au lieu de l'éclaircir. La nature de l'homme, ondoyant et divers, échappe aux limites où il voudrait l'enfermer par une sorte de gageure.

« Quelle chimère est-ce donc que l'homme? dit Pascal. Quel monstre, quel chaos, quel sujet de contradiction, quel prodige !... Apprenez que l'homme dépasse infiniment l'homme. » Si la Rochefoucauld n'a pu connaître les *Pensées de Pascal*, il avait pu du moins entendre ce cri de Bossuet : « O Dieu ! qu'est-ce donc que l'homme? Est-ce un composé monstrueux de choses incompréhensibles? » La Rochefoucauld rature Pascal et Bossuet : nous n'avons plus avec lui qu'un homme mutilé. Il y avait longtemps que Montaigne avait dit : « Cette variation et contradiction qui se voit en nous a fait qu'aucuns nous songent deux âmes. » La Rochefoucauld est bien loin de là : il rétrécit l'homme dans une conception dont on prétend lui faire honneur.

Mais ce que la Rochefoucauld a retranché de l'homme, qu'est-ce donc? « Nous sommes composés de deux éléments qui ne s'accordent jamais : la partie sublime de notre âme est toujours en guerre avec la partie intérieure. Disons davantage : l'homme est fait d'un dieu et

d'une bête qui sont attachés ensemble[1]. » L'auteur des *Maximes* ne tient pas compte des deux ennemis, et il élimine le dieu. Il semble aller bien loin dans cette voie, et si certains docteurs du temps présent lui trouvaient de l'autorité, ils invoqueraient cette maxime : « La force et la foiblesse d'esprit sont mal nommées : elles ne sont en effet que la bonne ou mauvaise disposition des organes du corps. » Cette maxime semble bien tendre au matérialisme, mais la Rochefoucauld eût sans doute répudié un tel sens. Bornons-nous à y voir un esprit systématique qui rabaisse tout ce qui est élevé dans l'homme.

Il faut le reconnaître, cette triste tendance à rabattre, non pas notre orgueil seulement, mais encore notre dignité, est manifeste en la Rochefoucauld. Il ravale la nature humaine et ne lui laisse que ses misères. « La grandeur de l'homme est grande, dit encore Pascal, en ce qu'il se connaît misérable. Un arbre ne se connaît pas misérable. C'est donc être misérable que de se connaître misérable ; mais c'est être grand que de se connaître misérable. Ce sont misères de grand seigneur, misères d'un roi dépossédé. »

Voilà le coup d'aile qui nous enlève pour nous montrer tout l'homme à la fois. Toute dure que soit la doctrine janséniste, quel accent, dans Pascal, de profonde sympathie pour les misères qu'il découvre ! Et n'y a-t-il pas plus d'ampleur dans cette vue embrassant les diversités de la nature humaine, que dans le regard qui n'y aperçoit que le génie du mal agissant seul, partout et toujours ?

## V

Il y a des doctrines qui étonnent, qui semblent osées et hardies, et qui cessent de surprendre quand on observe le temps où elles ont paru. On était porté par le flot, on allait dans le courant. Les opinions les plus personnelles en apparence sont presque toujours une expression de quelque doctrine régnante, quand elles n'en sont pas la violente contradiction, et le plus souvent on s'en autorise, comme la Rochefoucauld[2], qui empruntait les doctrines de Port-Royal en les exagérant et en supprimant toute consolation.

La Rochefoucauld est en effet une moitié de janséniste, un janséniste moins la grâce : pareil à un homme qui croirait à la chute sans

[1] Sénèque, cité et traduit par Balzac.
[2] Voy. *Au lecteur* de la 1re édition, où l'éditeur qui parle n'est que la Rochefoucauld.

la rédemption, et tiendrait la déchéance pour complète et irrémédiable. Si l'on ne prend que l'esprit des *Maximes*, les vertus sont fausses, les instincts de l'homme sont mauvais; il est corrompu et incapable de bien. Jusque-là, il semble avoué de Port-Royal, il favorise l'esprit de la secte, il est soutenu par elle. C'est la doctrine étendue de ces durs religieux qui, forts de leur austérité, ne redoutaient pas les excès dans leurs opinions, et chez qui l'élévation du caractère n'était pas une sauvegarde contre les entraînements du sectaire : ce qui n'empêchait point Pascal d'ajouter avec un secret attendrissement qui me touche profondément quand je viens de lire la Rochefoucauld : « Que l'homme s'estime son prix, qu'il s'aime; car il a en lui une nature capable de bien. » Port-Royal et la Rochefoucauld proclament et exagèrent la corruption de l'homme, sa déchéance, son opposition au bien, la Rochefoucauld s'en tient là. Et tandis que le jansénisme retire à l'homme pour rendre à Dieu, qu'il diminue notre pouvoir pour accroître l'action divine, la Rochefoucauld s'arrête à l'impuissance de notre nature corrompue, qu'il laisse sans secours. Le côté de grandeur indélébile échappe à l'auteur des *Maximes*, il le masque, il en efface à plaisir les marques : il fait plus qu'humilier l'homme, il l'avilit. Il semble ne pas entendre le témoignage de la conscience, qui proteste contre le mal et rend à l'homme sa dignité. Il méconnaît ce tribunal intérieur qui nous condamne, mais qui nous relève; il ne voit pas en nous le justiciable et le juge dont les règles sont indépendantes des passions et de leurs entraînements. Il fait notre infirmité tellement incurable, qu'il émancipe tous nos mauvais penchants en proclamant l'impuissance de l'homme à leur résister. « Mais, malgré la vue de toutes nos misères qui nous tiennent à la gorge, nous avons un instinct, que nous ne pouvons réprimer, qui nous élève, » comme le reconnaît Port-Royal par son interprète le plus élevé. Ici, la Rochefoucauld abandonne ce noble Port-Royal; il dépasse le janséniste le plus exagéré, qui croit encore à des restes de grandeur et de bons instincts, dernière marque d'une céleste origine. Pour la Rochefoucauld, ces marques ne subsistent plus : tout est aboli. Il a tout remué pour n'en faire que de la fange. Il ne nous enlève pas seulement le masque dont nous cherchons à nous couvrir, il nous défigure. Il déshonore l'homme, sans espoir de réhabilitation. En diminuant la part de l'homme pour accroître celle de Dieu, le jansénisme compromet le libre arbitre et aboutit à une sorte de fatalisme chrétien; la Rochefoucauld mène à un fatalisme tout mondain qui, en réalité, affranchit l'homme, en le prétendant asservi. La déchéance de l'homme n'est dans Port-Royal qu'une doctrine qui nous pousse à invoquer Dieu, dont le secours nous est nécessaire : ce n'est dans la Roche-

foucauld qu'une diffamation. Ce n'est que la voie pour l'un, c'est pour l'autre le terme; c'est le principe, le but et la fin.

La Rochefoucauld est un médecin qui n'est occupé qu'à montrer que son malade ne peut guérir, et sa science ne s'applique qu'à nous en donner des raisons. Il a une habileté singulière à signaler le mal. Il le suit avec un art excessif qui étudie curieusement des symptômes; mais de remède point. Il ne sert qu'à décourager les espérances. Mais à quoi bon toute cette science, qui a aussi sa chimère, et ne songe pas à la guérison.

Ainsi l'auteur des *Maximes* s'est emparé des principes outrés de Port-Royal en les poussant à l'extrême, et il les a détournés de leur tendance morale et religieuse. Il a coupé court à ces conséquences, et a dirigé précisément son effort contre le but du jansénisme, dont il a révélé le danger caché en dépouillant sa doctrine du sentiment profondément chrétien, et la faisant passer à l'aide de ses sentences de la spéculation dans la pratique du monde.

On est toujours tenté de croire que l'on calomnie la Rochefoucauld en lui attribuant ce dont ses admirateurs et ses détracteurs, également excessifs, sont cependant d'accord. Mais nous trouvons sur la réalité de ses opinions, au début du moins, des témoignages plus certains que nous ne le voudrions. « J'avais toujours bien cru, écrit-il à madame de Sablé, que madame la comtesse de Maure condamnerait l'*intention* des *Maximes*, et qu'elle se déclarerait pour la vérité des vertus. » Ce n'est plus là l'auteur qui parle, c'est l'homme qui s'épanche dans l'intimité.

Port-Royal avait voulu deux choses dont il avait surtout été préoccupé : prémunir l'homme contre lui-même et contre la morale relâchée. Il avait voulu retirer l'homme hors du courant du monde, et le remettre tout entier entre les mains de Dieu. Il montrait le danger partout et la religion comme unique refuge. Ces philosophes pieux, d'une âme si indépendante, avaient commencé par nier la philosophie au nom de la raison : « Se mocquer de la philosophie, c'est vraiment philosopher. » Ils se réclamaient de la tradition, de l'autorité de l'Église, et ils récusaient l'autorité qui les condamnait. L'entêtement de la dispute poussa à ces résultats extrêmes. Ils s'affermirent dans des opinions qui n'avaient d'abord été que des tendances. C'est l'histoire de plus d'une erreur. Quant aux disciples, ils étaient attirés par la sainteté des chefs et la vénération qu'ils inspiraient. Ces solitaires laïques, associés libres, commensaux de Port-Royal, trouvaient dans la persécution même un attrait naturel pour des caractères vigoureux et indépendants. On sait d'ailleurs que la sévérité de la doctrine, loin d'être une épouvante, est au contraire un attrait pour des gens qui fuient le monde dont ils ont connu les écueils. Il n'y a pas

jusqu'à cette théorie de l'impuissance de l'homme séparé de Dieu qui ne dût tenter les secrets sentiments de pénitents, qui voyaient une atténuation à leurs fautes, si courageusement expiées, dans la perversité native de la race humaine. Les anciens frondeurs y trouvaient comme une amère consolation. Ils faisaient de leur existence deux parts, en exagérant les erreurs de la première. Quand on croit avoir abusé de la liberté, on est enclin à se précipiter sous un joug rigoureux, au risque de compromettre en même temps la liberté des autres; et après avoir trop cédé aux tendresses du cœur, on n'y veut plus voir rien d'innocent, pour se tenir mieux en garde. Le dix-septième siècle est l'époque des vigoureuses expiations, des magnanimes repentirs. Ces grands pénitents se jetaient dans les austérités du jansénisme, et en embrassaient avec ardeur les sévères doctrines; mais ils gardaient, sans y penser, quelque chose de leur primitive humeur d'indépendance, en résistant à la fois au bras séculier et à l'autorité religieuse. La Rochefoucauld avait connu dans le monde, au temps de leurs désordres, les solitaires de Port-Royal, où il eut la sagesse de ne pas les suivre; mais il leur emprunta quelque chose de leurs doctrines, et s'en autorisa devant le monde, sans imiter leur repentance. Il les avait pratiqués dans la période mauvaise, lorsqu'ils étaient encore livrés à l'ambition, aux mobiles intéressés, aux passions coupables, et le profit qu'il retire de leur exemple est pour l'observateur avisé et pénétrant qui écrit un livre merveilleux, mais d'une moralité douteuse.

## VI

La plupart des remarques que nous avons faites s'appliquent surtout à la première édition du livre des *Maximes*. Malgré le sens absolu d'un grand nombre d'entre elles, et malgré la confidence épistolaire qui paraît malheureusement trop concluante, nous persistons à croire que, même au début, la Rochefoucauld avait moins un système qu'une tendance. Il semble nier les vertus toutes les unes après les autres; mais il lui échappe d'admettre incidemment leur existence. Les sentences reflètent des dispositions diverses, tout en restant dominées par un esprit général peu favorable à l'humanité. Ce qui paraît évident, c'est que l'auteur avait peu de foi à la vertu. C'est là un sentiment du cœur plus qu'une vue de l'esprit. C'est le triste fruit des guerres civiles, d'où il est sorti tout meurtri, avec une ambition déçue, mécontent de lui et des autres; où il est entré dans des vues d'intérêt, d'où il est revenu sans profit. Il n'y a

pas été poussé par les passions généreuses qui égarent bien souvent, mais qui par leur énergie soulèvent l'homme au-dessus de lui-même et rompent tous ces mille liens qui nous retiennent à l'étroit dans une vie de calcul. Il n'a pas connu l'enthousiasme.

L'auteur des *Maximes* est moins un théoricien qu'un sceptique, doutant du bien, et, comme Montaigne, se contentant souvent de raisons bien faibles pour conclure; car le scepticisme a aussi ses affirmations. Telle est celle-ci : « La justice n'est, dans les juges qui sont modérés, que l'amour de leur élévation. » Il est bien hardi, M. de la Rochefoucauld, et il y a peu de juges de ce temps-ci qui souffriraient l'injure d'une pareille sentence sans citer l'auteur à leur tribunal. Sa sagacité a été mise en défaut par son esprit de dénigrement. Au lieu d'être une sauve-garde, l'ambition est le plus grave danger pour l'équité du juge. En remplissant son devoir, ce n'est pas l'intérêt qu'il peut prendre pour guide.

Cette maxime est conservée dans la plupart des recueils; mais la Rochefoucauld l'avait fait disparaître dès la seconde édition, ainsi que quelques autres. Il émondait ainsi son œuvre à mesure qu'il s'éloignait de la Fronde. D'autres sentences furent amendées, et devinrent moins offensantes à la moralité humaine. Très-préoccupé du succès de son œuvre, il ne négligeait rien pour l'obtenir. Ce but ne lui fit-il pas d'abord un peu grossir la voix? C'était un habile homme autant qu'un habile écrivain. Ne savait-il pas que l'invective est un sûr moyen de forcer l'attention, et qu'un peu de scandale ne nuit pas, quand on s'adresse à une société polie que le scandale réveille. Il a pu, lui aussi, spéculer sur ce procédé tout littéraire. Le résultat obtenu, cette méthode devenait superflue. D'ailleurs, ses dispositions intérieures durent se modifier. Une fois qu'il eut un auditoire nombreux et attentif, et qu'il entendit de toutes parts s'élever un murmure flatteur, il se sentit bien moins d'humeur à dire aux hommes des injures. Le succès de l'écrivain le consolait des déconvenues du courtisan. Il y avait un calmant sur les cuissons de l'amour-propre. Ainsi voyez-vous d'édition en édition décroître sa bile, s'adoucir son humeur et son langage. Après les échecs de la vie publique, il avait contre les hommes des dispositions qui se reflétaient dans les *Maximes;* mais il est permis de croire qu'il les jugeait plus favorablement quand il eut vu que les hommes goûtaient son livre. La misanthropie se dissipait avec les chagrins. La Rochefoucauld l'a dit : « Il y a dans l'homme une génération continuelle de passions, en sorte que la ruine de l'une est toujours l'établissement d'une autre. » Il justifie en quelque sorte cette sentence par les changements qu'il y apporte. Je l'emprunte, telle que je la cite, à la première édition; dès la seconde il l'adoucit, et, au lieu de *toujours*, il met *presque toujours*, afin

de laisser à la vertu quelque chance de se substituer aux passions. S'il n'use pas plus souvent de pareils tempéraments, nous devons songer au dommage que l'emploi de ces mots lénitifs eût pu causer à la phrase si nette de la Rochefoucauld. Malgré tant de modifications, le moraliste conserva sans la changer la plus absolue peut-être de ses sentences contre la vertu : « Les vertus, dit-il, se perdent dans l'intérêt, comme tous les fleuves se perdent dans la mer. » Il ne pouvait la modifier sans faire disparaître l'image qui est toute la sentence, et il faut avouer que, à la vérité près, l'image est heureuse. L'atténuer, en mettant *presque toutes* les vertus eût été presque ridicule, et rappelait trop la célèbre réticence du prédicateur prêchant sur la mort devant Louis XIV. On ne doit pas demander de ces dévouements-là à un auteur, même à un moraliste. Restait l'immolation pure et simple. Franchement, nous le demandons, en est-il beaucoup qui l'eussent accomplie dans ce temps-là, et même dans le nôtre? Où trouver l'héroïsme d'un tel sacrifice? On a perdu cette énergie depuis le temps d'Abraham, et la Rochefoucauld eût entendu bien des voix lui crier : Grâce.

Si la négation du bien est moins absolue, le caractère général du livre ne s'en trouve pas sensiblement altéré. La Rochefoucauld put de temps en temps modifier le ton, en intercalant quelque sentence nouvelle qui fût une sorte d'hommage à la vertu, les sentences acérées ne furent pas effacées. Il y eut plus d'additions que de retranchements. Il semble, au reste, que ces sortes de dissonances soient plus favorables que nuisibles à l'effet, en rompant un peu la monotonie de l'invective. On en peut faire l'épreuve par la lecture comparée des différentes éditions.

La maxime suivante a traversé toutes les éditions sous cette forme: « Ce que les hommes ont nommé amitié n'est qu'une société, qu'un ménagement réciproque d'intérêts et qu'un échange de bons offices. Ce n'est enfin qu'un commerce où l'amour-propre se propose toujours quelque chose à gagner. » Cette sentence modifie à peine la forme plus tranchante du manuscrit : « L'amitié la plus sainte et la plus sacrée n'est qu'un trafic où nous croyons toujours gagner quelque chose. » Dans d'autres sentences, la Rochefoucauld refuse encore tout caractère de dévouement à l'amitié, ce qui n'est guère étonnant, après la définition qu'il en donne. Il semble n'avoir jamais varié à cet égard. Triompher d'elle, parce qu'elle n'est pas toujours capable de tous les sacrifices, c'est se montrer bien exigeant. L'homme dans la société est partagé entre une infinité de devoirs pareillement respectables, qui se servent de limite les uns aux autres. La plupart des hommes sont à la fois fils, époux et pères en même temps que citoyens. A toutes les époques, dans l'état de société le plus rudi-

mentaire comme dans la civilisation la plus avancée, l'homme a des obligations de diverses sortes, non pas contraires, mais distinctes. Les lois qui ont voulu, comme à Sparte, absorber l'homme tout entier, ont sans doute été oppressives et violentes contre la nature. Mais de son état dans la société, résultent pour chacun des devoirs spéciaux. Si Anne d'Autriche, devenue régente, s'était trop souvenue des amis qui l'avaient servie dans sa haine contre Richelieu, elle eût été coupable envers l'État dont elle était souveraine. Mais la Rochefoucauld lui eût alors facilement pardonné de manquer, au profit de Marsillac, aux devoirs envers ses autres sujets. C'est sans doute à la reine qu'il pensait, quand il écrivait cette sentence trop véritable : « Nous promettons suivant nos espérances et nous tenons suivant nos craintes. » Et croyant sans doute qu'on ne le craignait pas assez pour le bien récompenser, il s'était lancé dans la Fronde.

La Rochefoucauld donne à l'amour plus de déguisements que de délicatesse; mais, après tout, c'est le sentiment qu'il maltraite le moins ; et comme c'est une passion dont aujourd'hui des écrivains ont voulu faire la première des vertus, la Rochefoucauld, dans ses maximes, est ici meilleur moraliste qu'eux. L'amour est plutôt le résultat de l'instinct que de la volonté. Seulement, les âmes élevées lui impriment un caractère que la Rochefoucauld méconnaît, comme il méconnaît toute grandeur. Quel que soit son principe, l'amour inspire des dévouements dont on voudrait voir le témoignage dans l'ami de madame de Lafayette. Peut-être cependant, par ménagement pour l'auteur de *la Princesse de Clèves*, est-il moins amer contre l'amour que contre les autres sentiments du cœur humain.

Il semble d'abord que les *Maximes*, dont l'ordre est tout à fait arbitraire, soient rangées au hasard. Nous croyons qu'on se tromperait en pensant ainsi, et que l'art que la Rochefoucauld a mis dans la composition de ses maximes a aussi présidé à leur distribution. Il en est un grand nombre qui reçoivent une valeur nouvelle du voisinage, soit pour leur concordance, soit pour leur opposition. Un goût fin, un tact délié, ont réglé cet arrangement, qui profite au lecteur. Beaucoup de sentences ne sont que des leçons différentes d'une même pensée, et l'auteur les a voulu conserver sans doute, parce qu'il les trouvait également bonnes. Plusieurs aussi sont en contradiction manifeste les unes avec les autres. Il les fallait donc nécessairement séparer.

Dans la préface de la première édition, sous le titre d'*avis* au lecteur, vrai petit chef-d'œuvre qui a tous les mérites, à la franchise près, la Rochefoucauld, faisant parler un prétendu éditeur, termine ainsi : « Voilà ce que j'avais à dire sur cet écrit en général. Pour ce qui est de la méthode que l'on y eût pu observer, je crois qu'il eût

été à désirer que chaque maxime eût un titre du sujet qu'elle traite, et qu'elles eussent été mises dans un plus grand ordre. Mais je ne l'ai pu faire sans renverser entièrement celui de la copie qu'on m'a donnée, et comme il y a plusieurs maximes sur une même matière, ceux à qui j'en ai demandé avis ont jugé qu'il était plus expédient de faire une table à laquelle on aura recours pour trouver celles qui traitent d'une même chose. » — Or dans cette table se trouvent beaucoup d'omissions. Auraient-elles été volontaires? On pourrait le supposer, en songeant à l'habileté de la Rochefoucauld. Ce serait un trait de caractère de plus. N'a-t-il pas craint de mettre le lecteur trop à même de constater les répétitions de pensées, et surtout leurs contradictions?

Ainsi, à côté de la sentence qui nie les héros, quelle figure eût fait celle-ci : « Il y a des héros en mal comme en bien. » A côté de tant de sentences qui nient la vertu, dont nous avons cité quelques-unes, que dirait le lecteur d'en trouver comme la suivante : « On ne méprise pas tous ceux qui ont des vices, mais on méprise tous ceux qui n'ont pas de vertu. » Remarquez que ces sentences ne sont pas d'époques différentes, et qu'on les trouve dès la première édition, d'où elles ont passé dans les suivantes. Ne doit-on pas définitivement conclure qu'elles sont réellement venues sans système, les unes après les autres, selon l'humeur du moment? Mais prenez garde de tirer une conclusion trop décisive. En effet, dans cette préface que la Rochefoucauld donne à un éditeur anonyme qui affirme ne publier les *Maximes* que sur une copie, sans participation de l'auteur, nous trouvons ce qui suit : « Je prie le lecteur de ne pas se laisser entraîner au mouvement de son cœur, et de donner ordre, s'il est possible, que l'amour-propre ne se mêle point dans le jugement qu'il en fera; car s'il le consulte, il ne faut pas s'attendre qu'il puisse être favorable à ces maximes. Comme elles traitent l'amour-propre de corrupteur de la raison, il ne manquera pas de prévenir l'esprit contre elles. Il faut donc prendre garde que cette prévention ne les justifie, et se persuader qu'il n'y a rien de plus propre à établir la vérité de ces *Réflexions* que la chaleur et la subtilité que l'on témoignera pour les combattre. En effet, il sera difficile de faire croire à tout homme de bon sens que l'on les condamne par d'autre motif que celui de l'intérêt caché de l'orgueil et de l'amour-propre. En un mot, le meilleur parti que le lecteur ait à prendre est de se mettre d'abord dans l'esprit qu'il n'y a aucune de ces maximes qui le regarde en particulier, et qu'il en est excepté, bien qu'elles paraissent générales. Après cela, je lui réponds qu'il sera le premier à y souscrire, et qu'il croira qu'elles font encore grâce au cœur humain. » Et dans l'avis du *libraire au lecteur* de la cinquième édition, la dernière, la Rochefou-

cauld, par l'organe du libraire, dit : « Je me contenterai de vous avertir de deux choses : l'une, que par le mot d'intérêt on n'entend pas toujours un intérêt de bien, mais le plus souvent un intérêt d'honneur et de gloire ; l'autre, qui est comme le fondement de toutes ces réflexions, que celui qui les a faites n'a considéré les hommes que dans cet état déplorable de la nature corrompue par le péché, et qu'ainsi la manière dont il parle de ce nombre infini de défauts qui se rencontre dans leurs vertus apparentes ne regarde point ceux que Dieu en préserve par une grâce particulière. » Ainsi, voilà l'*amour-propre* établi pivot des sentiments de l'homme, et par conséquent de toutes ses actions. Il n'y a d'exceptés que ceux que Dieu préserve par une grâce particulière, ce qui est une ironie.

Vouloir concilier toutes ces contradictions est une œuvre impossible. Les démentis se succèdent à toutes les conclusions que l'on prétend tirer du *livre des Maximes*. Il n'y a qu'une vérité qui en ressort clairement, c'est que l'auteur n'avait pas plus de fixité en philosophie et en morale qu'il n'en a eu en politique.

Les contemporains semblent avoir été unanimes sur la signification générale du livre des *Maximes*, soit qu'ils le blâment, soit qu'ils le louent. Les protestations ont été encore plus nombreuses que les approbations, et on a cru voir dans l'œuvre l'image de l'auteur. La Rochefoucauld s'en est plusieurs fois expliqué ; se plaignant qu'on s'obstinât à le juger plutôt sur un livre que sur sa vie. Il pouvait avoir raison quant au monde dans l'intimité duquel il vivait. Mais pour le public qui n'avait pas cette ressource, il jugeait sur l'œuvre elle-même avec quelque raison.

Quoi qu'il en soit, ses dispositions intérieures semblent s'être tout à fait transformées, à en juger sur les maximes qu'il ajouta à la dernière édition, deux ans avant sa mort. Quelques-unes sont mêlées à celles qui ont été précédemment publiées ; telle est celle-ci : « Il faut demeurer d'accord, à l'honneur de la vertu, que les plus grands malheurs des hommes sont ceux où ils tombent par les crimes. » Les autres sont réunies au nombre de cent dix, avant la dernière, sur la fausseté du mépris de la mort, qui garda cette place dans toutes les éditions. Nous pensons que cette transformation fut sincère, nonobstant le passage cité de la préface où l'on ne voulait pas désavouer ce que l'on ne retranchait pas des anciennes éditions. Nous ne voulons pas croire que la Rochefoucauld ait affecté d'autres sentiments par pure condescendance pour l'opinion publique, non-seulement parce que cette supposition lui serait trop injurieuse, mais à cause de l'accent ému qu'on y reconnaît. Elles ont un caractère tout nouveau de mansuétude et d'élévation. Nous nous trompons fort, ou l'émotion religieuse a attendri cette âme.

Le fils de la Rochefoucauld, et le fils de madame de Longueville, qui, au dire des contemporains, lui était si cher, sont tombés tous deux en frères d'armes au passage du Rhin. Les malheurs ont atteint la Rochefoucauld, non plus ceux qui aigrissent l'amour-propre, mais ceux qui touchent à ce que l'homme a de plus élevé, au cœur et à l'âme, et nous en avons le retentissement.

## VII

Quand on voit des génies comme Pascal admettre en philosophie des principes qui nient la philosophie et la raison, on se sent profondément attristé ; cela doit surtout apprendre à être tolérant pour toutes les opinions humaines, mais non à s'incliner sans protestation devant les principes qui menacent l'intelligence et la dignité de l'homme.

Opposons-nous donc aux doctrines désolantes de la Rochefoucauld, à celles du moins qu'on voudrait tirer de ses écrits, à celles qui avilissent l'homme et le découragent, mais soyons justes toujours. Lorsqu'il a passé cette période de la Fronde, funeste pour lui comme pour tant d'autres, on ne trouve plus qu'un homme estimable dans sa vie, quoiqu'on regrette de ne jamais rencontrer en lui l'élan des passions généreuses : car la Rochefoucauld, qui semble avoir eu son époque de chevalerie avant la Fronde, n'a pourtant jamais éprouvé les grands entraînements. Il avoue les mobiles mesquins qui firent de lui un frondeur. Il est sincère avec lui-même, qualité rare qui sert puissamment le moraliste; il ne se fait illusion ni sur lui ni sur les autres, et le calcul, sinon l'habileté, accompagna et dirigea toujours ses démarches. Ce n'est pas là non plus le principe supérieur qui élève l'homme, le grandit, soit dans le mal, soit dans le bien. Le cœur avait peu de part à ses déterminations, même à celles où le cœur semble jouer le plus grand rôle. Il raconte dans ses Mémoires l'origine de sa liaison avec madame de Longueville. « J'eus sujet, dit-il, de croire que je pourrais faire un usage plus considérable que Miossens de l'amitié et de la confiance de madame de Longueville. Je l'en fis convenir lui-même. Il savait l'état où j'étais à la cour ; je lui dis mes vues, mais que sa considération me retiendrait toujours et que je n'essayerais point à prendre des liaisons avec madame de Longueville, s'il ne m'en laissait la liberté. J'avoue même que je l'aigris exprès contre elle pour l'obtenir, sans lui rien dire toutefois qui ne fût vrai. Il me la donna tout entière ; mais il s'en repen-

tit. » Est-ce de la naïveté qu'une telle déclaration, dans un homme aussi peu naïf et aussi clairvoyant que la Rochefoucauld? a-t-il cru que le mobile de l'ambition fût en cette circonstance plus noble que l'entraînement des sens? Mais n'abusons pas de ses aveux. Madame de Sévigné paraît avoir sur lui de tout autres impressions; elle parle de sa tendresse pour ses proches, des pleurs qu'elle lui avait vu verser. Il n'y faut pas répondre par la maxime de la Rochefoucauld sur la douleur, ni par celle où il analyse pourquoi on pleure. Non, la Rochefoucauld a eu les sentiments que la nature donne aux pères et aux enfants; il n'a pas cessé d'être homme. C'eût été pour lui à certains moments une trop cruelle punition que de lui citer ses maximes. Mais madame de Sévigné, il ne faut pas l'oublier, écrivait autant pour le public que pour sa fille; on l'a, je crois, appelée la grande gazetière du dix-septième siècle. Ses lettres couraient le monde. Elle tenait à ménager la Rochefoucault et à rester en bons termes avec cette puissance, et elle ne l'oubliait pas même en écrivant « à bride abattue. » D'ailleurs n'était-elle pas trop bonne amie pour n'être pas partiale? La Rochefoucauld, quoique misanthrope, avait dans le monde les mœurs douces d'un désabusé; c'était, au dire de Retz, le courtisan le plus poli de son siècle. Il n'y a pas jusqu'à cette réputation de misanthropie qui ne contribuât à faire plus goûter ses politesses et à leur donner du prix. Quand un homme qui fait état d'être le contempteur du genre humain vous témoigne quelque distinction, la vanité se laisse prendre aussi bien que le cœur qu'elle entraîne. On lui est obligé des plus légères prévenances et ses moindres attentions deviennent des faveurs fort appréciées. On a beau se dire qu'il n'aime personne, on se persuade aisément qu'il fait une exception à notre profit, dès qu'il est quelque peu désireux de nous acquérir. Les banalités mêmes de sa politesse nous préviennent favorablement. La Rochefoucauld devait jouir par excellence de ce privilége de s'acquérir les gens à bon marché. Avec son esprit, son art consommé, sa profonde connaissance du cœur humain et son urbanité exquise, il devait tenir sous le charme tout ce qui l'entourait. On ne songe pas que la vanité polie est une des plus grandes causes de succès dans le monde. La Rochefoucauld y devait beaucoup réussir; il avait tout ce qui attire, attache et charme un monde qui n'a pas à mettre à l'épreuve notre dévouement. Cependant tout en prenant un vif plaisir à ces maximes devenues proverbes des *honnêtes gens*, ceux qui n'étaient pas à portée de ses caresses semblent avoir gardé contre sa personne une vraie prévention. Je le crois bien : on n'aime pas toujours ceux qui nous font rire Toutes les épigrammes de son livre ornaient les conversations, et cela ne donnait pas confiance en l'au-

teur. Madame de Lafayette paraissait d'abord plus effrayée que tout autre. « Je viens d'arriver de Fresnes, écrit-elle à madame de Sablé, où j'ai été deux jours en solitude avec madame du Plessis ; nous y avons lu les Maximes de M. de la Rochefoucauld. Ah ! madame, quelle corruption il faut avoir dans l'esprit et dans le cœur pour être capable d'imaginer tout cela ! » Et cependant madame de Lafayette tomba sous le charme plus que toute autre, et cela devait être dès que la Rochefoucauld voulait s'en donner la peine. Peut-être même le désir de surmonter tant de répugnance, inspira-t-il à la Rochefoucauld la vocation de la vaincre, et cette sorte d'effroi, dont l'imagination de madame de Lafayette était déjà frappée, servit à frayer la voie à un autre sentiment. Il en résulta cette liaison qui suffit à réhabiliter la Rochefoucauld auprès de bien des gens. « Il m'a donné de l'esprit, disait plus tard madame de Lafayette ; il m'a donné de l'esprit, mais j'ai réformé son cœur. » Il y a tant de modestie dans la première assertion qu'elle ferait oublier au besoin quelque illusion féminine dans la seconde. Tout ce qu'on peut conclure de ce témoignage, c'est qu'à plus de cinquante ans le cœur de la Rochefoucauld restait à réformer. Nous n'examinerons pas s'il a pu être réformé à cet âge, ce cœur rajeuni n'avait jamais jusque-là été bien tendre. On en trouve un curieux témoignage à l'occasion de cette remarquable maxime : « C'est se tromper que de croire, dit la Rochefoucauld, qu'il n'y ait que les passions violentes, comme l'ambition et l'amour, qui puissent triompher des autres. La paresse, toute languissante qu'elle est, ne laisse pas d'en être souvent la maîtresse. Elle usurpe sur tous les desseins et toutes les actions de la vie. Elle y détruit et y consume insensiblement les passions et les vertus. » Madame de Sablé, au plus chaud de ses bons offices pour M. de la Rochefoucauld, répond à madame de Schomberg, dont elle avait quêté le sentiment sur les Maximes : « L'auteur a trouvé dans son humeur la maxime de la paresse ; car jamais il n'y en a eu de si grande que la sienne, et je crois que son cœur, aussi inofficieux qu'il est, a autant ce défaut par sa paresse que par sa volonté. Elle ne lui a jamais pu permettre de faire la moindre action pour autrui, et je crois que, parmi ses grands désirs et ses grandes espérances, il est quelquefois paresseux pour lui-même. » Ne semble-t-il pas que ceci donne raison à Pascal qui dit : « Personne ne parle de nous en notre présence comme il en parle en notre absence. L'union qui est entre les hommes n'est fondée que sur cette mutuelle tromperie, et peu d'amitiés subsisteraient si chacun savait ce que son ami dit de lui lorsqu'il n'y est pas, quoiqu'il en parle alors sincèrement et sans passion. » Si la Rochefoucauld se fût fâché de ce que madame de Sablé dit de son *cœur inofficieux*, c'est

qu'on n'aime pas à s'entendre dire par d'autres ce que l'on se dit à soi-même, témoin l'aveu qu'il fait de son manque de pitié, dans un de ces portraits où d'habitude, quand on est borgne, on se peint de profil. C'est parfaitement le procédé de la Rochefoucauld pour les autres traits qu'il s'arrange. Il fallait que sa réputation de sécheresse fût bien établie pour qu'il ne songeât plus à la dissimuler; mais il fait au moins ce qu'il peut en s'efforçant d'ériger un défaut reconnu en qualité dont il se vante. « Je suis peu sensible à la pitié, dit-il, et je voudrais ne l'y être point du tout. Cependant il n'est rien que je ne fasse pour le soulagement d'une personne affligée, et je crois effectivement que l'on doit tout faire jusqu'à lui témoigner même beaucoup de compassion de son mal. Tous les misérables sont si sots que cela leur fait le plus grand bien du monde, mais je tiens aussi qu'il faut se contenter d'en témoigner et se garder soigneusement d'en avoir. C'est une passion qui n'est bonne à rien au dedans d'une âme bien faite, qui ne sert qu'à affaiblir le cœur et qu'on doit laisser au peuple qui, n'exécutant rien par raison, a besoin de passions pour le porter à faire les choses. » Ne chicanons pas la Rochefoucauld ni sur son mépris des malheureux, ni sur l'affectation de convenance qu'il s'impose. Mais quel peut être le mobile qui le porte à secourir les malheureux, si l'intérêt est l'unique principe de nos actions et qu'il ne ressente pas de naturelle commisération pour les misères ?

Nous rencontrons dans la Rochefoucauld les contradictions naturelles à l'homme; mais c'est un regret de ne pas trouver plus d'opposition entre la vie de la Rochefoucauld et son livre, qui est le code de l'égoïsme. Grand seigneur, il trouvait surtout une force et une défense dans le sentiment de sa dignité, qui le préservait de quelques chutes. Ce fut un honnête homme au sens du dix-septième siècle. Il a pris pour règle la loi du monde où il a vécu et les principes usuels qui semblent à peu près suffire au milieu d'une société régulière. Mais les convenances et le point d'honneur sont inefficaces, quand le désordre se met dans l'État, et ses appuis lui manquèrent dans les troubles civils. Son livre des *Maximes*, résultat d'une triste expérience des hommes en révolution qui avaient trompé ses espérances, contient une morale pernicieuse. C'est surtout lui faire injure que de vouloir lui faire honneur d'une doctrine philosophique. La misanthropie établit seule une sorte de lien entre la plupart de ses maximes. Écrites au jour le jour, sous l'impression variable de l'heure présente, et souvent mal d'accord entre elles, elles ne procèdent pas d'une théorie. Ce qui relève la Rochefoucauld comme homme, et ce qui l'abaisse comme philosophe, c'est qu'il proteste, même avec amertume, contre la malveillance qui veut le juger sur

ses écrits. L'œuvre du moraliste est donc mauvaise, de son propre aveu. Quant à l'écrivain, c'est un artiste consommé. Jamais notre langue ne fut plus habilement maniée. Son œuvre est exquise. C'est un ciseleur incomparable; mais l'ampleur lui fait défaut et dans la conception et dans l'exécution, qui, par des lois nécessaires, dépendent l'une de l'autre plus qu'on ne pense. Ce qu'ont de commun la Rochefoucauld et Saint-Simon, tous deux hommes de cour déçus et mécontents, peut servir à noter les lacunes chez l'auteur des *Maximes*. La Rochefoucauld manque de caractère, et la Bruyère a dit que le pire des caractères, c'est de n'en avoir pas. Saint-Simon est plein de verve, de passion et de vigueur; la Rochefoucauld n'a que de l'humeur et de l'ennui. A son orgueil s'attache une timidité native. Il n'a ni énergie pour lutter, ni résignation pour souffrir. Les *Maximes* sont le commentaire d'une vie d'intrigues à la cour et dans les guerres civiles.

Quand il eut éprouvé des souffrances plus profondes que celles de l'amour-propre, atteint par la mort dans ses affections de père, ce qu'il ajoute à son œuvre dans ses deux dernières années témoigne de plus d'élévation morale. Un malheur véritable le fait démentir ses premières maximes. Aux approches de la mort, il détourne ses regards des petites misères de la vie.

Sur ce grand sujet de la fin de l'homme, la Rochefoucauld a encore varié, comme sur tant d'autres. Après avoir dit, dans son portrait, qu'il ne craint nullement la mort, affirmation deux fois contredite par ses maximes, il semble la recevoir, non sans fermeté, assisté, comme beaucoup de ses illustres contemporains, par Bossuet, le plus grand de tous[1].

G. Levavasseur.

[1] Nous avons commis une erreur en attribuant au nouvel éditeur de la Rochefoucauld la découverte de douze des *réflexions nouvelles* de l'auteur des *Maximes*. M. E. de Barthélemy les avait déjà publiées dès 1869 dans les *Œuvres inédites* de la Rochefoucauld, en les tirant des archives de la famille, où elles étaient demeurées enfouies jusque-là. Nous nous plaisons à restituer la moitié de cette précieuse découverte à qui de droit.

HUIT JOURS DE DICTATURE INSURRECTIONNELLE

# LES MAIRES DE PARIS

## ET LE COMITÉ CENTRAL

Nous ne voulons pas remonter aux causes primitives de la formidable insurrection sociale du 18 mars, signalées depuis longtemps par tous les hommes honnêtes, mais que leur honnêteté même rendait suspects. Le culte des jouissances matérielles, l'intronisation d'un socialisme officiel, l'encouragement donné à l'Internationale, et l'impunité dont on payait ses premiers attentats à Paris, à Roubaix et au Creuzot; l'accumulation systématique des ouvriers provinciaux dans les villes; une agglomération, notamment, de quatre cent mille étrangers acclimatés dans la capitale du luxe et des jouissances matérielles, y oubliant le pays natal et la vie de famille devant le droit au travail, qu'on prétendait officiellement remplacer, dès 1866, par le droit à la vie, qu'on allait enfin échanger contre le droit au fusil et à la solde : tous ces moyens détestables de gouverner, en opposant deux classes de la société l'une contre l'autre, ont été les germes féconds développés par la révolution, la guerre, le siége de Paris, les fautes commises et les défaites.

Contentons-nous de nous reporter simplement aux quelques mois qui précédèrent le 18 mars.

Dès le milieu de décembre on pressentait la capitulation du 29 janvier. Depuis près de quatre mois, la population honnête luttait avec un courage et une énergie qui, à défaut de succès impossible dans l'isolement, montra au moins tout ce qu'une ville était susceptible

de donner d'elle-même en virilité, en abnégation et en patriotisme, qualités que les turpitudes de la Commune ont vite fait oublier. A ce point de vue, le siége fut pour la classe bourgeoise une régénération. Pour les hommes, aux habitudes molles et efféminées succédèrent les privations et la vie rude des camps; pour les femmes, l'abnégation toute chrétienne de l'ambulance remplaça les distractions plus que païennes de la grande cité. Le capital, souvent si égoïste, devint patriotique. Partout d'abondantes souscriptions vinrent créer et alimenter ambulances de blessés, cantines des indigents, secours et vêtements pour les nécessiteux. Cet élan fraternel de celui qui possédait vers celui qui avait besoin n'est pas un des côtés les moins curieux du siége de Paris. Laissons aux moqueurs endurcis, aux sceptiques par calcul, aux sybarites incorrigibles, se faisant de leur égoïsme doré une triple cuirasse impénétrable, laissons-leur le triste privilége d'avoir, grâce à l'argent, ignoré les misères, de nier les dévouements, de tourner enfin en dérision le sentiment patriotique d'une société qui sacrifie ses habitudes invétérées à la haine de l'invasion étrangère. Puissent les provinces avoir compris cette haine comme Paris!

La nature humaine, toutefois, ne peut donner qu'une certaine somme d'efforts. Plus l'effort est violent, plus vive est la réaction. Ce qui était énergie devient abandon; ce qui était force devient faiblesse. L'abandon, la faiblesse croissent même en raison du découragement: telle est la loi invariable de l'humanité. La population bourgeoise de Paris en fit la triste expérience. Dès les premières heures de la capitulation, chaque prisonnier, sans arrière-pensée, partit pour la province, avide d'oublier les privations, les fatigues et les angoisses, et de ressaisir ses affections. Ainsi, en quelques jours se trouva désagrégée toute la force conservatrice de la garde nationale, depuis le général en chef et son chef d'état-major, jusqu'aux colonels de régiments de marche, aux chefs de bataillons, aux capitaines et aux simples gardes. Et c'est là un des vices essentiels de cette institution qui, toujours surprise ou trompée par les débuts de l'émeute, n'est pas faite pour résister à un effort continu. Tandis que toute fatigue persistante désagrége inévitablement l'élément conservateur, elle renforce au contraire l'élément démagogique, qui trouve dans sa dictature de carrefour et les libations réquisitionnées ou gratuites sans cesse renaissantes l'idéal de ses aspirations.

Sa désorganisation officielle était au même moment décrétée. On rompait le faisceau des régiments de marche, dans lesquels se trouvaient confondus les premiers bataillons conservateurs et les derniers bataillons subversifs; on supprimait l'organisation des secteurs, en faisant disparaître les états-majors militaires et jusqu'aux lieux de

réunion ; on ne remplaçait pas l'état-major démissionnaire. Absence de commandement, de cohésion, dissolution complète, tel était l'état de la garde nationale conservatrice.

Quant à l'élément démagogique, le contraire existait. Dès l'origine du siége, on avait eu la funeste inspiration de concéder à tout homme armé d'un fusil le droit à la solde, quand on accordait déjà indistinctement à tout individu, en l'absence du travail, le droit à la nourriture, à la cantine. Qu'en résulta-t-il? C'est que chaque individualité démagogique, sans mandat, en vue sans doute de ces galons si chers aux fervents apôtres de l'égalité, en vue aussi de la future guerre sociale, s'institua racoleur, créateur d'un bataillon nouveau[1] juxtaposé dans le même quartier, dans les mêmes rues, à un ancien bataillon généralement conservateur, qu'il faisait de suite reconnaître et armer à sa mairie, noyant ainsi les soixante bataillons anciens, non soldés, dans deux cents nouvelles phalanges dont la solde et l'organisation révolutionnaire formaient le principal souci. La ferme volonté de défendre leur droit à la solde donnait déjà à ces bataillons une énorme cohésion.

Mais pourquoi, devant ce grave danger, n'avoir pas, par la capitulation, désarmé cette force perturbatrice? N'y a-t-il pas là complicité et crime du gouvernement du 4 septembre? Hélas! pour tout témoin impartial qui a vu et étudié les faubourgs et leurs défenseurs, un désarmement volontaire était chose impossible. Chaque homme armé, confondant son fusil avec sa solde, ne devait renoncer à l'une et à l'autre que mort ou vaincu. Aucune force n'était capable de les lui arracher sans combat sanglant.

Était-ce la famine? Les faubourgs se fussent précipités sur les quartiers « gras, » et le plus sanguinaire pillage eût inauguré l'entrée de l'armée ennemie.

Était-ce la garde nationale de l'ordre et l'armée? L'armée, nous allons la voir à l'œuvre le 18 mars. La garde nationale, sondée sur ce point délicat, déclarait qu'elle ne sortirait pas de ses quartiers. Qui donc alors eût été arracher à Belleville, Montmartre ou Ménilmontant leurs chassepots tutélaires?

Était-ce l'armée allemande? Elle entrait tout entière à Paris, but de ses convoitises, de ses vengeances. C'était la bataille. Or, pour qui connaît sa prudence et son horreur pour la guerre des rues, c'eût été l'alliance des bombes et du pétrole allemand, si habile à Saint-Cloud, et le pétrole communeux. Puis, cette occupation établie sur

[1] De là naissaient les résultats les plus étranges. Il y eut un jour procès : Un « chef de bataillon » vendit moyennant 70 francs son bataillon en formation, avec listes d'inscription à l'appui. Impossible au successeur de mettre la main sur la moindre parcelle de cette troupe fantastique.

des ruines, croit-on que l'évacuation eût été facile? N'avait-on pas prononcé déjà le nom du vice-roi implacable qui devait mettre la main sur la capitale et ne plus la lâcher? A toute demande de retraite, n'aurait-on pas eu deux répliques : l'instabilité d'un gouvernement dont on rendait l'établissement impossible; l'émeute au moyen de cette « populace » sur laquelle on avait, dès l'abord, bâti de si belles espérances? Pour la France, c'était la ruine.

Non, pratiquement, ce désarmement n'était pas possible. Après la faute de l'armement soldé, l'émeute était imminente, fatale.

Les meneurs connaissaient la cohésion de leurs bataillons. Sachant fort bien que cette cohésion gagnait en force par l'unification du commandement, ils s'empressèrent d'opposer état-major contre état-major. Mais quels étaient ces meneurs? Dès le 4 septembre, la révolution avait installé aux abords de chaque mairie — quelquefois dans les bâtiments eux-mêmes — un corps d'observation, sous le nom de « Comité de surveillance, » obéissant à un mot d'ordre occulte, organisation que l'autorité civile ou militaire, malgré de vives réclamations, s'obstina à respecter.

Dès la fin de décembre, la puissante organisation du Comité central de la garde nationale prenait naissance de ces comités de surveillance, sous les auspices et avec la complaisante complicité d'une municipalité de Paris, celle du III^e^ arrondissement, centre de tout un mouvement qui voulait substituer une mairie communale à l'Hôtel de Ville; et un état-major fédéraliste à l'état-major de la place Vendôme.

Dans la matinée du 6 janvier, les murs de Paris se trouvèrent subitement couverts d'immenses affiches rouges débutant par ces mots imprimés en gros caractères : « Au peuple de Paris, les délégués des vingt arrondissements, » et se terminant par cet appel : « *Réquisitionnement général. — Rationnement gratuit. — Attaque en masse. — Place au peuple! place à la Commune!* » Parmi les signataires on lisait les noms de Léo Melliet, Pillot, Humbert, Chatelain, Régère, Pindy, Tridon et Oudet, qui devaient se retrouver dans la Commune.

Cités devant le 4^e^ conseil de guerre, les prévenus furent tous acquittés « au bout de quelques minutes de délibération, cette affaire ayant perdu toute gravité, — dit naïvement le *Journal des Débats*, — par suite de l'attitude des inculpés et des explications loyales qu'ils ont fournies. » C'est toujours, on le voit, le même jeu politique, révélé une fois de plus par le dernier procès de la Commune : doux, loyaux, inoffensifs devant la justice, les fauteurs d'insurrection deviennent en réalité féroces, sanguinaires,

lorsqu'ils exécutent librement leurs plans de réforme et de liquidation sociale.

Le 22 janvier, ces mêmes meneurs dirigeaient une nouvelle tentative insurrectionnelle contre l'Hôtel de Ville, sans plus de succès que le 22 octobre, mais déjà avec plus d'audace. On sentait la force de cohésion donnée par le Comité central en formation. Le même jour, une nouvelle affiche rouge convoquait pour le 28 janvier tous les chefs de bataillon ayant fait adhésion au Comité, avec mission... « de s'emparer des commandants de secteurs et de prendre possession des forts, des poudrières et des télégraphes. » Cette affiche portait la signature de Brunel, général, chef d'état-major, que nous retrouverons au 18 mars, avec ce même titre, commandant l'Hôtel de Ville. Il y eut encore acquittement, sauf pour Brunel, condamné à un court emprisonnement.

Le 24 février est la date de cet acquittement ; or c'est précisément cette date tristement historique qui était choisie et fixée pour la constitution définitive du Comité central. Une réunion eut lieu au Waux-Hall, sans opposition, et deux cent seize bataillons s'y trouvaient plus ou moins représentés. De ce jour, l'organisation du Comité était parfaite. Il n'était plus l'œuvre anonyme des ténèbres. Il avait « sa sanction, son mandat. » Il allait travailler au grand jour, constituer ses états-majors, ses bataillons, et se tenir prêt à profiter des événements.

De ce jour, en effet, le Comité imagina de passer des revues quotidiennes, place de la Bastille, dans lesquelles il comptait ses forces; par des discours, exaltait les haines et les vengeances, et inaugurait la première apparition du drapeau rouge par la sanguinaire et sauvage noyade d'un agent de police.

Il présidait encore à l'armement de ses bataillons. Tandis que la fraction conservatrice n'avait entre les mains, malgré ses incessantes réclamations, que des fusils à piston, les forces subversives étaient abondamment pourvues de chassepots et de fusils américains à tir rapide qui, dès les premiers jours du siége, avaient été assez heureux pour traverser les infranchissables lignes d'investissement. Il est vrai que le journal de Félix Pyat proclamait bien haut que l'armée de Belleville avait autre chose en vue que d'aller se faire tuer aux avants-postes ; qu'elle devait se réserver, plus tard, à l'œuvre du salut social!

Ce n'était pas encore assez de cette organisation, de cet armement. La future armée de la Commune appelait à elle, en fait de révolutionnaires autoritaires, tout ce que l'Europe pouvait contenir de haines inassouvies, de conceptions folles, de rêves perturba-

teurs; en fait de combattants, tout ce que la guerre avait fait surgir des bas-fonds de l'état social : guerroyeurs fuyant la discipline et recherchant le pillage; vieilles bandes garibaldiennes dissoutes; corps francs débandés, et francs-tireurs, effroi des campagnes, laissés vaquants dans les provinces, aussitôt la paix conclue; condottieri à la recherche d'une solde; qui tous disparaissaient au même moment de la surface du sol français, pour se réunir et se concentrer, à l'appel d'un puissant mot d'ordre, à Paris, centre choisi par la démagogie cosmopolite, en cas de réussite certaine, comme l'âme du communalisme fédéraliste européen; en cas d'insuccès improbable, comme victime de la vengeance sociale et de la Jacquerie du dix-neuvième siècle [1]. Et qu'on ne s'étonne pas du facile accès de ces bandes qui eut lieu pendant tout le règne de la Commune. Du côté de l'ouest et du sud, dès le 18 mars, la surveillance fut active, incessante, pour empêcher l'entrée de ces redoutables recrues : du côté du nord et de l'est, pays occupés par les Prussiens, l'entrée, sinon la sortie, était libre; nous pûmes nous-mêmes constater cette singulière anomalie. De ce côté, Paris semblait une vaste souricière ouverte à la révolution cosmopolite.

Il y avait donc en présence une force désorganisée de soixante bataillons de l'ordre; de l'autre, un puissant faisceau de deux cents bataillons, dont le noyau était franchement irréconciliable avec la société, et dont la grande majorité n'avait d'autre arrière-pensée que de vivre sans travail, en conservant pour toujours le droit à la solde, assurée par le droit au fusil.

A côté de ces deux forces inégales et hostiles, se trouvait l'armée; si l'on peut donner ce nom à une réunion de jeunes conscrits, saturés de défaites, dont les cadres, les zouaves, par exemple, étaient complétés par des engagés volontaires parisiens, tous aussi peu confiants dans leurs chefs que dans leurs propres forces, s'étant fait de l'indiscipline et de la désobéissance une seconde nature, et représentant, après le désarmement, une force de 25,000 hommes.

Comment, du reste, en vouloir à ces conscrits! Chaque jour,

[1] Veut-on avoir une idée de la proportion de cet élément cosmopolite avec l'élément parisien? Nous avons relevé, dans le IX[e] arrondissement, sur le registre officiel municipal, les décès arrivés pendant le dernier mois de la Commune, dans les ambulances de l'arrondissement. Sur 90 décès, voici les proportions constatées.

| | |
|---|---|
| Inconnus | 4 |
| Étrangers | 13 |
| Parisiens | 11 |
| Provinciaux | 62 |
| Total | 90 |

depuis six mois, n'assistaient-ils pas au défilé de ces bataillons des faubourgs toujours ivres qui, en échange de leur indiscipline et de leur dangereuse inutilité, recevaient vêtements chauds, nourriture, solde abondante, éloges même, et drapeaux d'honneur [1]? était-il possible de les empêcher de faire un triste retour sur eux-mêmes et de comparer la discipline suivie de privations et de périls, avec l'indiscipline accompagnée de jouissances matérielles et de sécurité? comment leur en vouloir lorsque, pour comble de démoralisation, ils venaient de présider au désarmement de leurs compagnons, au licenciement des mobiles renvoyés dans leurs foyers, et qu'eux seuls gardaient le privilége peu enviable de conserver des armes jugées désormais inutiles? Le cabaret fut, dès lors, un rendez-vous de plaisir, d'oubli et d'embauchage, dans lequel le peu qui restait de la vie militaire disparut; et l'armée devint bientôt, en dehors de quelques bataillons modèles, une force acquise moralement à l'insurrection. Aussi les soldats se trouvèrent-ils mêlés, dès la fin de février, à toutes les saturnales révolutionnaires. Mieux vaudrait, cent fois, se passer d'armée, que de revoir pareille désorganisation militaire. Puisse notre corps d'officiers ne plus laisser, comme avant Sedan et les pillages militaires de Châlons, péricliter la discipline entre ses mains!

Le Comité central n'eut pas à attendre longtemps pour utiliser d'aussi puissants éléments de désordre. Il profita de l'occasion. Il est vrai que cette occasion lui fut généreusement offerte par l'autorité militaire.

La veille du jour fixé par l'empereur-roi pour exécuter sa singulière entrée triomphale, cinq cents pièces de campagne, sans gardiens, réunies aux abords et dans la zone que devaient occuper nos vainqueurs, furent abandonnées aux gardes nationaux et aux gamins qui voulurent bien, sous un prétexte patriotique, s'en emparer. Les chevaux manquaient, dit-on? Que n'utilisait-on les bras désormais inutiles des soldats désarmés! eussent-ils donc été moins forts que ceux de nos gamins?

[1] Un seul drapeau avait été distribué sur la place de l'Hôtel-de-Ville, par le maire de Paris. C'était au bataillon de Belleville!

Quant à l'ivresse, voici, à l'appui, un ordre officiel :

« Le 200e bataillon (Bercy) est sorti, aujourd'hui 16 décembre, de Paris, pour *aller occuper les avant-postes de Créteil.* Je reçois de M. le commandant supérieur de Vincennes la dépêche suivante :

« Chef de bataillon du 200e *ivre.* La moitié au moins des hommes *ivres!* Impossible d'assurer le service avec eux. Obligation de faire relever leur poste; dans ces conditions la garde nationale est une fatigue et un danger. — J'ai l'honneur de vous demander la révocation du chef de bataillon. *Signé :* Clément Thomas. » — Les assassins de la rue des Rosiers se souvinrent sans doute de cette publication.

Le Comité central s'occupa immédiatement d'organiser cette artillerie disséminée un peu partout, sur les places, dans des cours, et jusque sous des portes cochères, interdites, dès lors, à leurs légitimes locataires, et d'en armer ses forteresses et ses barricades.

En présence d'événements si gros de dangers, le gouvernement se résigna, le 3 mars, à attaquer de front le Comité central, jusqu'alors trop méprisé ; le menaçant de la sévérité des lois ; s'occupant de remplacer les régiments plus que douteux de Paris par des troupes de l'armée du Nord et de la Loire ; poursuivant, par la nomination *in extremis* du général d'Aurelle de Paladines, une reconstitution impossible de la garde nationale ; s'adressant enfin aux maires pour chercher à obtenir, par diplomatie, ce qu'il était décidé à conquérir par la force. Quinze jours se passèrent à ce travail de temporisation inutile.

Le 18 mars, le gouvernement se décida enfin à reprendre ces malencontreux canons. Il croyait pouvoir compter sur des troupes renouvelées. Il fit en outre appel à la garde nationale fidèle.

Au premier son du tambour matinal, on n'avait pu lire les affiches explicatives. On était, de plus, blasé sur ce bruit, dont on ne comprenait ni l'utilité, ni la portée. Que de fois n'avait-on pas entendu cette fastidieuse musique ! Savait-on même par quelle autorité on était convoqué? Le 28 janvier, les 27 et 28 février, le rappel n'avait-il pas été battu par ordre du Comité? Quoi qu'il en soit, la milice de l'ordre, qui seule, à ce moment, pouvait donner de la solidité à l'armée, mise en opposition dangereuse avec les uniformes de la garde nationale, brilla par son absence. Moment d'inertie funeste qui compromit le succès de l'entreprise et laissa l'armée hésitante, indécise, à la merci d'une population de gardes nationaux, de marins, de mobiles, de femmes et d'enfants.

Partout, sauf au Luxembourg et au Mont-Valérien, la défection de l'armée fut complète, instantanée. Les sauvages assassinats de la rue des Rosiers vinrent couronner cet effondrement social.

La révolution du 18 mars s'était improvisée en une matinée. Quelques heures avaient suffi pour faire évanouir l'armée régulière. Dans la journée, le gouvernement exécutait sa retraite sur Versailles, suivi dans ce mouvement par toutes les administrations civiles et militaires. Contraint, subitement, d'abandonner Paris, cette ville sans armée, sans administration, sans ministères, sans employés, sans mairie centrale, il y laissait deux pouvoirs en présence : celui de la force, le Comité central, étonné lui-même de son facile succès; celui du droit, les municipalités, isolées, désarmées, au milieu de ce chaos social.

Veut-on savoir quel était, dès le dimanche 19 mars, au début de cette fiévreuse semaine, l'état de la ville abandonnée? Tous les arrondissements extérieurs, hérissés de barricades, étaient militairement gardés par les troupes salariées du Comité central. Ayant à leur disposition les gares de chemins de fer, elles avaient entre leurs mains les voies d'approvisionnement. Seule, la gare Saint-Lazare restait libre. A Passy, grâce aux bataillons fidèles occupant une position facile à défendre, deux portes restaient encore ouvertes. C'étaient là les seules exceptions du nouvel investissement. Les forts du sud, Bicêtre, Vanves, Issy, avaient été livrés et occupés la nuit même. Leurs garnisons, regardées comme douteuses, ne l'avaient pas été un seul instant : elles avaient fraternisé avec les fédérés. Montrouge était resté pour vingt-quatre heures inaccessible, grâce aux officiers; mais les soldats avaient décliné toute obéissance, et les gardes nationaux campaient sur les glacis, attendant l'heure propice. Seul, le Mont-Valérien, grâce sans doute à son éloignement, avait été oublié.

A l'intérieur, tous les ministères, la place de Paris, la préfecture de police, les casernes, les palais évacués étaient au pouvoir des fédérés. Toutes les mairies des arrondissements extérieurs partageaient le même sort ; quelques maires et adjoints expulsés sous menace de mort; ceux du XIII^e^ et XIV^e^ par exemple. Parmi les mairies du centre, deux étaient immédiatement envahies. Au VIII^e^ s'installaient sans violence et le plus naturellement du monde le citoyen Allix ; au VI^e^, le citoyen Tony Moilin expulsait violemment la municipalité régulière à l'aide d'un peloton de gardes fédérés. L'imprimerie du *Journal officiel* passait sous la direction du comité, et sa publication continuait sans interruption. L'apologie du meurtre de la rue des Rosiers s'y étalait avec cynisme. Certains journaux, *le Figaro* entre autres, étaient supprimés par ordre de pelotons d'exécution. Enfin, l'âme du gouvernement, le Comité central, se tenait en permanence à l'Hôtel de Ville, entouré de canons et gardé par des bataillons placés sous le commandement du général Brunel, déjà investi de ce titre de confiance le 28 janvier, et que des bandes armées venaient d'arracher à la prison.

Les forces fédérées étaient en possession d'un immense approvisionnement de fusils à tir rapide, de cartouches, de poudre, de projectiles, de pièces de campagne et de siége garnissant les secteurs: sur les voies ferrées, les wagons blindés; sur la Seine, les canonnières. Jamais insurrection maîtresse complète d'une ville fortifiée ne s'était trouvée à la tête de si formidables engins de destruction, de défense et d'attaque.

Comme personnel, ses forces se composaient de 200 bataillons

plus ou moins complets. Peu garnis au centre parmi les bataillons sans solde, ils étaient fort nombreux, vers les barrières, parmi les bataillons soldés. On venait d'y incorporer avec solde les troupes qui avaient fait défection et les mobiles licenciés, qui conservaient dans ces rangs leurs anciens costumes ! Dès le 19 mars, enfin, s'ouvrait dans les boutiques l'enrôlement des corps francs : *Vengeurs de Paris ; Vengeurs de la république*, etc. ; corps spéciaux à haute solde destinés à devenir la garde prétorienne, les exécuteurs des hautes œuvres du futur comité de salut public. Leur recrutement se faisait parmi les *condottieri* arrivant de tous les points de la province. Rien de plus singulier que l'aspect du boulevard des Italiens à ce moment. Ce n'était que visages basanés, barbes incultes, costumes militaires débraillés de toute forme, de toute couleur, où la chemise rouge en grand nombre frôlait les vestons les plus fantaisistes ; où la toque à plume de coq se croisait avec le grand feutre à feuille de houx. Quel dévergondage de bottes molles, de grands sabres et de revolvers ! quelles conversations où la langue normale brillait surtout par son absence !

En présence de ce vaste chaos, les maires de chaque arrondissement se trouvèrent seuls, isolés, désarmés et investis, par une délégation spéciale du ministre de l'intérieur, de l'administration provisoire. M. Labiche, secrétaire général du ministère de l'intérieur, mandé le 18, à minuit, à l'École militaire, restait le trait d'union entre le gouvernement et le pouvoir municipal.

Dès la première heure, députés de Paris et maires s'étaient réunis, à défaut de l'Hôtel de Ville, à la mairie du I^er^ arrondissement, puis bientôt après à celle du II^e^, située rue de la Banque. Cette réunion comprenait une permanence composée de MM. Tirard, Dubail et Héligon, maires des II^e^, X^e^ et XIV^e^ arrondissements, autour de laquelle venaient se grouper, selon que leurs occupations le leur permettaient, les autres maires et adjoints, sans distinction d'opinion, par conséquent sans aucune exclusion. Cette assemblée était appelée à fonctionner d'une manière continue de jour et de nuit, pendant toute la semaine qui nous occupe.

Les premiers efforts de conciliation tentés furent, au début, bien près de réussir. Le journal officiel de l'insurrection n'avait-il pas déclaré que les gens de l'Hôtel de Ville demandaient trois choses : l'élection de la mairie de Paris, — l'élection des maires, adjoints et conseillers municipaux, — l'élection de tous les chefs de la garde nationale ? Pourquoi ne pas rendre ces demandes légales en les faisant dépendre de la décision de l'Assemblée nationale, seul pouvoir reconnu, et rétablir ainsi la paix ? Espoir un peu chimérique, il faut le reconnaître, car le Comité central n'en existait pas moins, grandi

par son triomphe inespéré et suivi de ses nombreux bataillons décidés à s'ériger en État armé et payé dans l'État. Quand même on eût réussi, il n'en eût pas moins fallu à courte échéance procéder à ce désarmement, à cette désagrégation. Mais par quels moyens?

Le dimanche 19, les maires présents à la permanence décidèrent qu'une délégation se rendrait auprès du Comité, pour connaître ses intentions. A neuf heures du soir seulement, les membres, sur le sort desquels on commençait à avoir certaines craintes, revinrent accompagnés d'une délégation de l'Hôtel de Ville. La discussion se termina, à deux heures du matin, par un compromis. L'administration municipale devait être remise entre les mains de trois maires qui, dès le lendemain, s'installeraient à l'Hôtel de Ville. Tous les ministères leur seraient rendus : l'état-major de la place Vendôme resterait à la disposition du Comité central, gardant la direction de la garde nationale. Enfin les députés et les maires ne pouvant concéder les élections municipales, que l'Assemblée nationale avait seule le droit de voter, devaient publier une affiche promettant de s'interposer auprès de l'Assemblée pour obtenir les droits électoraux réclamés. Le Comité, de son côté, devait faire apposer une affiche confirmative.

L'affiche municipale fut en effet loyalement publiée dès le lundi ; puis à la séance de l'Assemblée du même jour, un député de Paris déposait le projet de loi réclamé. M. le ministre de l'intérieur, après avoir applaudi, avec toute la Chambre, à la courageuse intervention des conciliateurs, réclama pour le gouvernement la priorité du projet d'élections municipales, dans lequel Paris était compris. Dans la séance du lendemain, malgré la crainte de paraître « pactiser avec l'émeute, » on « ouvrit les bras à Paris » et l'urgence réclamée fut votée à l'*unanimité*.

L'arrangement de part et d'autre semblait donc un fait accompli ; mais, de retour à Paris, les députés trouvèrent un changement complet. La délégation qui s'était présentée à l'Hôtel de Ville pour en prendre possession, suivant les conventions, avait été éconduite : l'affiche du Comité, contrairement à la parole donnée, annonçait des élections *décidées* par le Comité seul, et fixées au surlendemain 22 mars. Telle était la bonne foi qu'on devait attendre d'une semblable autorité déjà en pleine insurrection intestine, l'élément militaire commençant à entrer en lutte avec les éléments de l'Internationale et des comités de surveillance!

A cette outrecuidante décision, la réunion municipale de la rue de la Banque répondit par un manifeste énergique signé, cette fois, de tous les députés, maires et adjoints. « En attendant, y était-il dit, les élections accordées par l'Assemblée, seules légales et régulières,

le devoir des bons citoyens est de ne pas répondre à un appel qui leur est adressé sans titre et sans droit : nous, vos représentants municipaux, nous vos députés, déclarons donc rester complétement étrangers aux élections annoncées pour demain et protestons contre leur illégalité. »

La presse, avec un courage qu'on ne saurait trop louer, faisait aussi une protestation, et trente-quatre journaux, imprimant en tête de leurs colonnes une invitation de regarder comme nulle et non avenue une pareille convocation, engageaient les électeurs à n'en pas tenir compte. A ce moment, qu'on le sache, les perquisitions, arrestations à domicile et mandats d'amener suivaient une rapide progression.

Le Comité lança immédiatement, dans son *Journal officiel* du 21, un avertissement qui traitait ces actes de « véritables attentats contre la souveraineté du peuple, » déclarait qu'il ne permettrait pas qu'on continuât plus longtemps à exciter à la désobéissance de ses ordres et menaçait d'une sévère répression. Puis, maintenant avec hauteur le scrutin pour le lendemain, il déclarait que, n'ayant pu établir une « entente parfaite » avec les maires, il se voyait forcé de procéder aux élections sans leur concours. Il décrétait une loi électorale en huit articles, dont le premier décidait que, dans chaque arrondissement, les élections se feraient par les soins d'une commission qu'il nommerait. Il remettait, enfin, aux mains du peuple le pouvoir tombé de mains indignes.

Pour exécuter ces élections sommaires, il fallait procéder à l'occupation de toutes les mairies, se débarrasser des magistrats élus par le suffrage universel et les remplacer par la commission du bon plaisir. Un tel programme embarrassait peu le Comité central.

C'était donc la lutte, lutte fort inégale, il est vrai, qui débutait.

En présence de la courageuse initiative de la presse, des députés et des maires de Paris, les éléments conservateurs commençaient à sortir de leur torpeur. A la terreur des premiers jours avaient succédé un étonnement et un mouvement sensible de réveil. A l'appel émané de l'initiative individuelle, une imposante manifestation s'était formée le mardi, 21, sur le boulevard des Capucines, et avait parcouru les boulevards et le quartier Saint-Germain aux cris de « *Vive l'ordre! vive l'Assemblée! à bas le Comité!* » Rendez-vous avait été pris au Grand-Hôtel pour le lendemain, jour des élections.

Le Comité, doublement irrité par ce réveil imprévu, par l'impossibilité matérielle de procéder à ses élections, commence l'envahissement sommaire des mairies. Un bataillon du Temple, appuyé de deux canons et de deux mitrailleuses, vient faire irruption dans la mairie de la rue Drouot, dont l'entrée fut du reste facilitée par

un bataillon du quartier qui l'occupait, bataillon déjà rallié au Comité. Cette force était présidée par un délégué qui s'installa dans un local inoccupé, se juxtaposant ainsi au maire, lequel, maintenant son autorité comme seule légale, dut se résigner à de vaines protestations. Le soir même, les envahisseurs inauguraient leur prise de possession en tirant plusieurs coups de feu, heureusement sans résultat, sur les rassemblements qui protestaient, par des sifflets, contre l'envahissement illégal de leur mairie.

Contraint, matériellement, de renoncer à ses élections, le Comité fit placarder l'affiche suivante :

«...Vos maires et vos députés ont tout mis en œuvre pour entraver ces élections que nous voulions faire à bref délai. La réaction, soulevée par eux, nous déclare la guerre. Nous devons accepter la lutte et briser les résistances. En conséquence, les élections sont remises au dimanche, 26 mars. Jusque-là, les mesures les plus énergiques seront prises pour faire respecter les droits que vous avez revendiqués. »

Cette affiche paraissait dans la matinée du 22. Dans la journée même la deuxième manifestation, arrivée sur la place Vendôme, était dispersée par cette fusillade sauvage, aujourd'hui devenue historique[1]. La nouvelle de cet horrible massacre de gens sans armes se répand aussitôt. On sent enfin le danger. Les compagnies fidèles se réunissent et vont se concentrer aux lieux de réunion qui ne sont pas encore envahis. Bien peu de mairies, en effet, restaient au pouvoir du parti de l'ordre. Le Comité, n'ayant pu procéder à ses élections, avait tenu au moins à exécuter ses menaces. La fusillade de la place Vendôme entrait sans doute, avec l'envahissement des mairies et l'arrestation des maires, dans ce système de « mesures énergiques » destinées à briser la résistance. Place Saint-Sulpice, Lullier, à la tête de deux bataillons, faisait enfoncer les portes, et l'un des adjoints échappait à grand'peine aux recherches de l'armée de Belleville[2].

[1] Un seul trait peindra la férocité des bataillons du général Bergeret. Un courageux citoyen sortant du Crédit foncier, M. Hottinguer, voit sur la chaussée déserte un mourant se débattre. Il accourt, s'agenouille pour le panser, est immédiatement frappé de deux balles et tombe sur celui qu'il voulait secourir.

[2] Les différentes mairies furent plusieurs fois envahies et réoccupées. Celle du VI[e] peut servir de type. Le 20, Tony Moilin, à la tête de forces imposantes, cerne la mairie, contraint le maire et quelques gardes du poste à partir et s'installe à leur place. Le lendemain, à midi, les maires réguliers étaient réintégrés par les gardes nationaux du quartier venus en force : 100 hommes gardaient les portes, lorsqu'à quatre heures Lullier se présente à la tête de 2,000 hommes de Belleville et reprend possession de la mairie. M. Leroy, adjoint, put s'échapper et rassembler 400 hommes, qui vinrent s'installer en face de l'armée de Lullier. A huit heures du soir, les Bellevillois partaient, et les maires étaient de nouveau réintégrés, pour peu de jours, il est vrai.

Même invasion aux mairies des VIII^e, X^e, XII^e, et, nous l'avons vu, du IX^e. A Montmartre enfin, les bataillons fédérés faisaient irruption, et, sur le refus des trois magistrats de remettre la mairie entre les mains des délégués, les emmenaient prisonniers à un poste voisin. Dans chacun de ces arrondissements, les maires et adjoints firent afficher leurs protestations et suspendirent leurs fonctions pour se consacrer entièrement à la résistance, et partager leur temps entre Versailles et la rue de la Banque.

Au moment où nous ont conduits les événements, nous n'étions plus séparés que de trois jours de la date électorale révolutionnairement fixée, date qui, cette fois, personne n'en doutait, serait irrévocablement maintenue. Après l'échec du 22, c'était pour le Comité une question de vie ou de mort. Trois jours, c'était bien peu pour sauver une situation si désespérée. L'assemblée des municipalités entreprit donc bravement de développer la résistance, organisée dès le 21, en la rendant efficace au moyen des éléments inattendus nés du guet-apens de la place Vendôme.

L'amiral Saisset, que l'énergie de sa défense dans un des forts de Paris et la mort de son fils, enlevé par un obus prussien, avaient rendu très-populaire, venait d'être nommé général en chef des gardes nationales de la Seine. A cette nouvelle, le Comité l'avait naturellement condamné à mort. Mais, dédaigneux du danger, ayant d'avance fait le sacrifice de sa vie au salut du pays, il se rendit aussitôt à son poste. Les deux journées du 20 et du 21 se passèrent pour lui, à Paris même, en pourparlers ; le matin, dans une mairie entourée déjà de bataillons fédérés se doutant peu qu'ils abritaient celui dont ils avaient juré la mort ; le soir, dans la bibliothèque retirée d'un cercle que les conspirateurs de l'ordre n'eurent que le temps d'évacuer afin d'échapper aux émissaires de la place Vendôme. « Avant tout, nous disait l'amiral, je veux recevoir ma nomination des maires, seul pouvoir légal à Paris. Mes pouvoirs une fois confirmés, je demande immédiatement quatre mille hommes décidés, porteurs de cinq jours de vivres; avec eux, à l'aide des barricades qu'ils élèveront et des sacs de terre, j'occupe la gare Saint-Lazare. Quant à ses tranchées, tunnels, gare de marchandises et fortifications par où doivent s'établir les communications, qu'on ne s'en préoccupe pas ; c'est mon affaire. »

Dès le lendemain, l'amiral se présentait officiellement à l'assemblée des municipalités, et, malgré la vive et blessante opposition de deux membres les plus avancés, sa nomination était confirmée et annoncée à la population. Le colonel Langlois était nommé son chef d'état-major, et le colonel Schœlcher commandant de l'artillerie.

L'amiral avait demandé quatre mille hommes ; mais, jusqu'au

22 mars, malgré toute la propagande, il avait été bien difficile de les réunir, en dehors des gardes sédentaires des quartiers.

Les dévouements isolés étaient loin de manquer : la bourgeoisie dévouée était là au premier rang, mais peu suivie, abandonnée même par la petite bourgoisie, trop heureuse de trouver dans ces questions de loyer ou d'échéances des prétextes spécieux pour « garder la boutique ou la famille. » Il fut prouvé dès le premier jour que, s'il était permis de compter sur quelques bataillons de la garde nationale pour défendre leurs quartiers, on ne pouvait se fier à eux pour une attaque générale et de front contre l'insurrection. Passy avait deux fractions de bataillons qui, toutes dévouées à l'ordre qu'elles étaient, prétendaient ne pas sortir de chez eux. Il en était de même pour le Ier et le VIe arrondissement. Enfin le quartier central de la Bourse et de l'Opéra comptait un bon noyau de deux mille hommes bien constitué, parfaitement commandé par le colonel Quevauvilliers, donnant la main au bataillon enfermé dans la Banque. C'est grâce à cette force, qui grossissait chaque jour, que la permanence pouvait défendre ses séances et délibérer. Le guet-apens du 22 fit sortir de tous côtés des défenseurs. La Bourse devint en quelques heures une véritable place d'armes. La municipalité du IXe, dépossédée de sa mairie, alla réquisitionner le Grand-Hôtel, et une nouvelle place d'armes fut constituée par ses soins, pour toutes les forces du quartier. Là fut établi l'état-major du général en chef. Le lendemain matin, la gare Saint-Lazare fut reprise, les Bellevillois s'étant repliés devant les bataillons de l'ordre; puis la mairie Saint-Sulpice et celle de la rue d'Anjou réoccupées, et dans cette dernière le poste de fédérés fait prisonnier. Ce mouvement de résistance se propageait : le quartier Saint-Martin concentrait à sa mairie, réoccupée, un noyau de résistance plus fort par son énergie que par son nombre. La mairie Saint-Germain-l'Auxerrois était parfaitement gardée. Sur la rive gauche, à défaut de la mairie de Saint-Sulpice, occupée par les fédérés, la municipalité groupait, dans une école de frères, les éléments épars du parti de l'ordre. Le commandement en était confié, par les officiers réunis, au capitaine de frégate Tresse. Le Panthéon, devenu une des places d'armes de l'insurrection, voyait à ses côtés un centre très-puissant de résistance s'organiser à l'École polytechnique sous l'habile direction de M. de Salicis, officier de marine.

En voyant affluer de tous côtés mobiles, élèves de l'École polytechnique, députation d'étudiants en droit et en médecine, officiers de tout grade qui venaient réclamer des fusils, dont on manquait, l'espoir commença à renaître : il y eut un moment d'élan. Ne venait-on pas d'enlever aux fédérés deux prolonges d'artillerie chargées de

fusils à tir rapide? ne venait-on pas avec beaucoup d'audace de ramener du faubourg Saint-Martin même douze mitrailleuses — sans munitions il est vrai? ne venait-on pas de faire tout un poste prisonnier?

Cette confiance, cet élan ne durèrent qu'un jour. Dès le lendemain, le général en chef ne parlait plus de barricades; défense formelle était faite d'en construire. Les forces étaient dissimulées à l'intérieur du Grand-Hôtel, comme si l'on n'osait pas les montrer. On réclamait à grands cris une revue passée par l'état-major; or le général ne quitta pas ses habits bourgeois, ne passa aucune revue, n'eut aucun état-major, et répondait à qui voulait l'entendre qu'aucune résistance utile n'était possible et que, loin d'avoir l'ordre d'attaquer, il ne fallait même pas se défendre. Pas de sang répandu, telle était la consigne. Qu'était donc devenu, le jeudi soir, l'énergique entrain du mardi? Dans la journée du samedi, enfin, le général partait pour Versailles, et le lendemain on apprenait ce départ par un ordre du jour ainsi conçu.

« J'ai l'honneur d'informer MM. les chefs de corps, officiers, sous-officiers et gardes nationaux de la Seine, que je les autorise à rentrer dans leurs foyers à la date du samedi 27, à 7 heures du soir. »

« L'amiral est parti pour Versailles, ajoutait l'aide de camp, où il va donner sa démission de commandant en chef, les maires l'y ayant invité[1]. »

Pour comprendre cette reculade du parti de la résistance, terminée par le départ inattendu de l'amiral Saisset, il faut se reporter aux pourparlers incessants qui avaient lieu entre Versailles et l'Hôtel de Ville. Là est, en partie du moins, le mot de l'énigme.

Au début, le plan de l'amiral était basé sur le maintien de ses communications avec Versailles. Au point de vue de l'alimentation, c'était tout simplement une question de vie ou de mort: élever barricades contre barricades, sans communication assurée avec le dehors, c'était se condamner à rester sans vivres et sans munitions. Les premiers jours, le gouvernement regarda la chose comme facile: il ne pouvait croire au sérieux et à la durée de l'insurrection. Mais, dès la nuit de mardi à mercredi, le réveil fut pénible. Une forte reconnaissance de bataillons fédérés s'aventura jusqu'à Sèvres et à

[1] Ce point est encore resté assez obscur. Nous craignons toutefois que la religion de l'amiral n'ait été surprise. Aucune délibération n'avait été prise, ni signée, ni envoyée par l'assemblée des municipalités: le lendemain, M. Vautrain, qui tenait en cet instant le fauteuil du président, ayant interpellé chaque membre sur cette étrange assertion, ne put trouver personne ayant transmis cette *invitation* de démission. Si elle fut transmise, ce ne fut que par trois députés, sans mandat, qui vinrent, de leur chef, inviter les gardes nationaux à la retraite.

Meudon, et vint planter ses tentes dans la redoute de Châtillon. Qu'avait-on à opposer à Versailles à ces forces agressives? Rien, sinon les restes d'une armée désorganisée. On se sentit pris. Quand on ne pouvait pas même se défendre à Versailles, il s'agissait bien d'éparpiller des bataillons à Asnières, à Batignolles, ou au Trocadéro et à Passy, pour maintenir les communications! Aussi à toutes les objurgations incessantes des maires venus à Versailles pour obtenir un appui, à celles sans doute toute aussi vives du général en chef, était-il répondu, dès le 23, par le chef du pouvoir exécutif et par les ministres: « Vous me demandez 2,800 hommes: nous ne les avons pas. Non, ne comptez ni sur un homme, ni sur un fusil, ni sur un canon. » Et jusqu'au 31 mars, les portes de Passy, conservées par la garde nationale fidèle, ne purent être occupées: offertes, on les abandonnait forcément, quand il devait en coûter tant de sang et de ruines pour les reprendre!

Pour se faire une idée de l'imminence du péril, dont, grâce à la bonne contenance du gouvernement, personne ne se douta, il fallait voir de près la puissante organisation militaire du Comité central, entendre, sur la place de l'Hôtel-de-Ville hérissée de canons de campagne, les cris formidables de: « A Versailles! » proférés par des bataillons ivres de succès, qui savaient déjà leurs avancées à Sèvres, Meudon et Châtillon: il fallait ensuite sortir par le chemin de l'Ouest, passer près du Mont-Valérien occupé par un commandant énergique et trente hommes; puis enfin arriver à Versailles, contempler l'effarement de ce monde officiel, s'apercevant bien, malgré les rassurantes paroles du gouvernement sur son armée de 40,000 hommes, que cette armée n'était qu'une réunion d'hommes sans armes pour la plupart, bataillons de carton égrenés chaque jour par la propagande du Comité et disposés à mettre la crosse en l'air. On se perdait alors, à cette vue, en des pensées bien amères. Si les fédérés parisiens avaient osé, dès le 22, tenter leur audacieuse sortie du 2 avril, le chemin de Versailles gardé seulement par le corps dévoué des gendarmes, des sergents de ville, des marins et par la cavalerie du général de Gallifet, leur serait-il resté longtemps fermé? Qui peut préciser les conséquences d'une pareille invasion, que rien alors — qu'on en croie un témoin oculaire — n'eût pû arrêter? Les communes se seraient fédérées une à une avec Paris, et la France disparaissait sous le drapeau rouge! Partout le terrain était si bien préparé, et les révolutionnaires abondaient, tout autant, sinon plus, en province qu'à Paris!

Si maintenant de Versailles, où tout manquait, hommes, canons et munitions, on se transportait à Paris, la résistance des 10,000 volontaires de l'ordre était-elle possible?

C'était tout d'abord une force mal agrégée, peu confiante, fatiguée par trois jours et trois nuits de veilles, et demandant à être relevée, ne devant plus cependant, en présence du délaissement de Versailles, se limiter au rôle de force défensive, mais devenir armée agressive et lancer ses colonnes d'attaque contre les formidables positions fédérées hérissées de canons, qui l'enserraient de toute part. Et ces forteresses de Montmartre, de la place Vendôme, ces tranchées et ces tunnels des Batignolles, ces fortifications de Clichy, ne fallait-il pas les attaquer de front ; car les tourner était chose impossible ? Et ces attaques dans lesquelles une armée aguerrie, disciplinée, aurait peut-être échoué, la bourgeoisie des bons quartiers devait la tenter sans armes, sans munitions ! aux innombrables chassepots du Comité, opposer ses rares fusils à piston ; au formidable parc d'artillerie des fédérés, opposer douze mitrailleuses pourvues, à grand'peine, de quelques rares cartouches ! C'était vouloir courir au-devant, non d'une bataille, mais d'un massacre. L'offensive était un suicide.

S'enfermer dans ses quartiers, c'était, nous l'avons vu, s'affamer volontairement. La défensive était une folie.

Cette petite armée, enfin, n'occupait que des positions stratégiques détestables, et non reliées entre elles. Un artilleur envoyé le vendredi, par l'amiral Saisset, en ordonnance, dans le faubourg Saint-Germain fut pris et fusillé. Un de ses aides de camp s'étant trop approché de la place Vendôme subit le même sort. La position du Grand-Hôtel, sous les fenêtres duquel venaient nous narguer les avant-gardes de l'armée de Bergeret ; celle de la place de la Bourse, prise entre le Louvre, les Tuileries, la place Vendôme, l'Élysée et Montmartre ne pouvaient même pas supporter l'attaque. La gare Saint-Lazare n'était qu'une impasse compromettante. N'avait-on pas voulu conduire à Versailles les fédérés faits prisonniers à la mairie du VIII[e], et une fois en wagons, les prisonniers n'avaient-ils pas été délivrés et l'escorte en partie faite prisonnière, en partie fusillée ?

A l'intérieur, on le voit, la partie était doublement perdue. Il fallait donc se contenter d'occuper, de retenir les deux cents bataillons fédérés à Paris, par un semblant de résistance, laisser à Versailles le temps d'organiser son attaque ; au chef de l'exécutif, le pouvoir, à force de volonté, de constance, d'activité et de science, de reconstituer cette admirable armée qui devait après un siége en règle, se rendre enfin maîtresse en huit jours de ce Paris hérissé de barricades, de canons et de brasiers, et montrer aux soldats prussiens, spectateurs intéressés, mais joyeusement inactifs, comment enfin nos jeunes soldats, bien commandés, savaient, sans brûler une ville, enlever des positions jugées imprenables.

Pour maintenir la résistance intérieure à l'état latent, il fallait

recourir aux négociations. Le gouvernement poussait dans cette voie. Le brave amiral dut se résigner, sauf à être méconnu, accusé même, à échanger sa vaillante épée de commandant contre la plume du parlementaire : n'y avait-il pas nécessité de gagner à tout prix du temps? n'y allait-il pas du salut de la France? Aussi, dans la *première* proclamation à la garde nationale qu'il était appelé à commander, avant toute parole de résistance, écrivait-il cette phrase qui, sous une plume militaire, résume la situation tout entière : « ... M'appuyant sur les chefs élus de vos municipalités, j'espère arriver, *par la persuasion et les sages avis, à opérer la conciliation de tous*, sur le terrain de la république. » Voilà le mandat apporté de Versailles résumé en peu de mots.

Ceux des maires qui avaient peu de foi dans cette conciliation de la dernière heure durent se résigner, après être allés prendre vent à Versailles, et se dévouer à renouer de doubles pourparlers : d'une part, avec l'Assemblée, pour l'amener à légaliser une illégalité en votant cette loi électorale dont l'urgence avait été déclarée à l'unanimité; de l'autre, avec le Comité, en obtenant qu'il consentît à renoncer à la date du 26 mars.

Avec Versailles l'arrangement semblait probable : deux lettres du chef du pouvoir exécutif et du ministre de l'intérieur acceptaient la date du 3 avril, en déclarant que les maires et adjoints marchaient d'accord avec le gouvernement. Le matin même où ces lettres étaient apportées à Paris, un certain nombre de maires et d'adjoints, sous la pression inconsidérée de trois députés de Paris, partaient pour aller porter une requête aux représentants afin de hâter le vote impatiemment attendu de la loi électorale. Ce départ avait été si précipité, que la rédaction ne put être arrêtée, à Versailles même, qu'avant l'ouverture de l'Assemblée : et cette rédaction se trouva, chose bizarre, non pas l'œuvre des magistrats au nom desquels elle était présentée, mais celle des trois députés qui s'étaient institués les directeurs du mouvement. Ils étaient si pressés que, tout d'abord, ils refusèrent de donner aux signataires lecture préalable de la pièce qui allait être déposée en leurs noms. Un des membres présents, vivement offusqué de cette façon cavalière de procéder, se retira en protestant.

On sait le résultat de cette imprudente démarche. Cette députation fut, contrairement à ses prévisions, introduite dans la salle des séances, maladresse qui incombe, soit à la présidence, soit à la questure. A la vue de ces magistrats, qui personnifiaient une courageuse résistance, des applaudissements unanimes éclatèrent : c'était une ovation de quelques secondes que calma tout d'abord la vue de ces écharpes tant soit peu théâtrales. Puis la gauche s'étant servie

de cet élan pour faire une démonstration politique aux cris de *Vive la république!* cris reproduits par deux ou trois maires et adjoints, la majorité se sentit blessée. Il y eut dès lors tumulte, scandale : on crut qu'il s'agissait là d'une petite conspiration ayant pour but de rompre, au profit de la république, le pacte de Bordeaux. Dès lors, l'idée de conciliation perdit ses chances de réussite. Malgré une franche explication présentée par le président à la séance de nuit, à laquelle les mêmes magistrats invités assistaient dans une tribune d'honneur, explication dans laquelle le président rendait justice « aux maires de Paris qui donnent l'exemple du courage et du dévouement à la liberté et à l'ordre, » la majorité resta sous une pénible impression. La crainte de « pactiser avec l'émeute » reprenait du terrain, et le lendemain, 24 mars, la Chambre se refusait à approuver la conduite des municipalités et ajournait la loi dont elle avait, trois jours avant, voté l'urgence à l'unanimité. Versailles était alors, intellectuellement, si loin de Paris! Il y avait en ce moment une scission si profonde entre la province, qui ne pouvait se rendre compte de la situation, et la capitale, dont on confondait, dans une haine aveugle, les bons éléments avec les mauvais, et qu'on préférait abandonner à son malheureux sort! N'avait-elle pas déchaîné la guerre civile après avoir démoralisé l'armée! Qu'elle se tire seule du péril où elle s'est placée! N'avons-nous pas même entendu, de nos propres oreilles, ces folles paroles : « *Il faudrait brûler Paris!* » Triste souhait, que faisaient à la même heure, chose étrange! et le conservateur trompé de la province, et le bandit des faubourgs.

L'amiral Saisset, fidèle à son rôle de conciliateur et de temporisateur, mais incompris et désavoué déjà par l'Assemblée, faisait afficher une proclamation annonçant que, d'accord avec les députés de la Seine et les maires de Paris, il venait d'obtenir du « gouvernement de l'Assemblée » la reconnaissance des franchises municipales, l'élection de tous les officiers de la garde nationale, *y compris le général en chef;* des modifications à la loi des échéances; et, enfin, un projet de loi sur les loyers, favorable aux locataires. Les maires de leur côté, de retour de Versailles, rapportaient l'autorisation de solder même les bataillons du Comité. Un crédit de 2 millions leur était ouvert sur la Banque. N'avait-on pas vu, dans le IX^e^ arrondissement, le 228^e^ bataillon, le soir jurer qu'il resterait fidèle, et le lendemain matin, faute de solde, aller se joindre aux Bellevillois de la place Vendôme, où il était sûr d'être payé? Cette mesure, du reste, n'eut d'autre résultat que de distribuer une double solde.

Les municipalités reprirent donc, sur les bases fixées par l'amiral Saisset, les pourparlers officiels avec le Comité, appuyées sur ce

point par l'opinion publique et par tous les journaux conservateurs sans exception. Chacun, voyant la victoire immédiate de l'ordre absolument impossible, pressait de tous ses vœux un compromis qui ne paraissait alors dépendre que d'une question de date.

On va voir, du reste, avec quelle liberté d'action fut inaugurée cette seconde et dernière période des pourparlers.

Le vendredi 24 mars, le Comité central apprend les concessions annoncées par l'amiral : on vient lui proposer une tentative de conciliation. Le président Assi y répond par ces paroles : « Les maires et les députés de Paris ne méritent aucune confiance; les ministres sont des canailles, les députés des imbéciles féroces. Il est donc bien difficile de mettre une ombre de confiance dans de pareilles gens. » Sur ces données, une démarche *conciliatrice* est décidée. Le général Brunel, le général Lisbonne et le citoyen Protot partent à la tête de deux mille hommes et quatre pièces de canon. Ils s'arrêtent devant la mairie du Ier arrondissement, chargent ostensiblement leurs canons et les braquent sur le 14e bataillon, décidé à se faire mitrailler en résistant. Là, sur un ordre venu de la Permanence, « pour éviter l'effusion du sang, » la municipalité *consent* aux élections, en les faisant reculer du 26 au 30. C'était là une bien faible concession : ce n'en était pas moins quatre jours de gagnés. Puis les bataillons fédérés se reforment en colonnes et se rendent aux abords de la rue de la Banque, qu'ils investissent, canons chargés. Après de longs pourparlers, fréquemment interrompus par des signes peu équivoques de mauvaise humeur du singulier général et de son nombreux état-major en vareuses, le compromis est approuvé pour le 30 et signé séance tenante : le général Brunel et le citoyen Protot y apposent leurs signatures.

Voilà l'histoire simple et vraie de la manière dont les magistrats municipaux ont *consenti* aux élections illégales qui leur étaient imposées le canon sur la gorge, quand il avait été défendu aux bataillons fidèles de se protéger dans leurs quartiers par des barricades; quand, depuis deux jours, le général répétait incessamment que toute lutte était impossible; quand l'armée, de l'aveu du ministre, ne pouvait fournir ni un homme, ni un fusil, ni un canon; quand enfin les maires devaient croire à une transaction officieusement annoncée par des lettres signées du chef de l'exécutif et du ministre de l'intérieur, puis officiellement confirmée par la déclaration du général en chef. De ce moment la fraction conservatrice des municipalités comprit la vraie nature du dévouement qu'on avait dès l'origine exigé d'elle. Elle se dévoua donc à ce rôle ingrat, mais périlleux, et remplit dans le tragique drame qui se jouait l'office de ce rideau chargé de nuages qui, à un moment, intercepte la scène, pour donner au machiniste

habile le temps de préparer acteurs et accessoires nécessaires à l'acte final.

Cette convention fut-elle au moins tenue? Il eût fallu bien peu connaître la bonne foi des coryphées du Comité pour croire qu'ils respecteraient plus leurs signatures que leur parole. Le 20, ils avaient dénié la seconde; ils pouvaient bien le 24 renier la première, pour arriver, deux jours après, à falsifier texte et signatures du traité définitif qui devait inaugurer l'ère de la Commune.

La ratification devait être expédiée à neuf heures du soir : à minuit arrivent les citoyens Ranvier et Arnold, qui viennent repousser la date convenue du 30 et poser cette double alternative : ou les élections immédiates pour le 26, ou l'ouverture des hostilités dès le lendemain. Les maires ne peuvent se décider à signer. Ils demandent une nuit de réflexion. On se sépare à deux heures du matin. Rendez-vous est pris pour le matin, neuf heures. Depuis une heure déjà, la réunion attendait anxieuse le bon plaisir du Comité. La responsabilité encourue préoccupait bien plus les maires et adjoints de Paris que l'imminence du danger. Si les délégués de l'insurrection n'arrivaient pas, c'était la force qui allait parler seule. Les canons de Montmartre s'apprêtaient à mettre à exécution cette sauvage parole, deux fois prononcée devant nous : *Nous vous brûlerons!* On allait bombarder nos quartiers, dernier refuge de la résistance, et avec eux toute une population inoffensive. Que ceux qui n'ont pas passé par ces sanglantes alternatives ne se hâtent pas légèrement de jeter la pierre à ceux qui ont eu le triste devoir de les affronter.

*Hésite* si tu peux et choisis si tu l'oses!

Il ne s'agissait plus, à cette heure suprême, que de sauver vis-à-vis de la révolution, non plus les principes — ils étaient depuis longtemps à la dérive — mais la dignité de l'autorité légale, en n'allant pas courber son front devant les vainqueurs, mais en les attendant au siége légal, à la mairie. Ils vinrent enfin, ces deux mêmes négociateurs de la nuit, et après une bien inutile discussion, qui leur servit plutôt à établir le programme de la future Commune avec la fédération des gardes nationales, et les maires remplaçant l'armée permanente et les commissaires de police, on rédigea séance tenante et on signa l'affiche de capitulation acceptant les élections immédiates [1].

[1] Cette pièce a une telle importance, que nous croyons devoir la reproduire en entier.

« Les députés de Paris, les maires et adjoints élus, réintégrés dans les mairies de leurs arrondissements, et les membres du Comité central fédéral de la garde

Cette pièce, transmise de suite à l'imprimerie, y subit la grave falsification suivante : « Le comité central de la garde nationale, auquel se sont ralliés les députés de Paris, les maires et adjoints, *convaincu*... »

Par cette falsification, le comité, devenu seul pouvoir, voyait ces maires et adjoints se *rallier* à lui, ce qui était un insigne mensonge : ces derniers n'étaient plus « réintégrés dans leurs mairies » — et, de fait, on leur en refusa l'accès là où le Comité trouvait utile de diriger l'élection : des signatures qui n'existaient pas dans l'original furent ajoutées : enfin, les noms des membres du Comité, au grand complet, vinrent illustrer le bas de l'affiche et porter la dernière main à cet audacieux travail de faussaires.

Est-il nécessaire de rappeler ici qu'en vertu de cette capitulation imposée par la force, les élections eurent lieu, en effet, le dimanche 26 mars? Aucun des maires conservateurs ne rédigea de convocation spéciale. Seuls, les députés de la Seine faisaient afficher une proclamation poussant au vote. Certains journaux, en l'absence de toute entente préalable, engageaient les conservateurs à porter leurs voix sur les maires et adjoints de leur municipalité. L'abstention, enfin, présentait, pour le plus grand nombre, la seule forme légale de protester contre l'illégalité. En droit, cette doctrine était incontestable. N'était-ce pas donner à la Commune — appelée, par calcul, assemblée municipale et communale — une apparence légale, que de la consacrer par le baptême électoral? En fait, les habitants conservateurs des bons quartiers, qui venaient de prendre le fusil, croyaient continuer la défense en échangeant cette arme contre le bulletin de vote. Ils ne pouvaient se regarder comme vaincus et courber la tête, eux, majorité, devant une minorité turbulente. Abstentionnistes indécis le matin, ils devenaient votants à la fin du jour, et allaient déposer dans l'urne, selon le conseil des journaux,

nationale, convaincus que le seul moyen d'éviter la guerre civile, l'effusion du sang dans Paris, et en même temps d'affirmer la république, est de procéder à des élections immédiates, convoquent, pour demain dimanche, les citoyens dans les collèges électoraux. — Les bureaux seront ouverts à huit heures du matin et fermés à minuit. — Les habitants de Paris comprendront que, dans les circonstances actuelles, le patriotisme les oblige à venir tous au vote, afin que les élections aient le caractère sérieux qui, seul, peut assurer la paix dans la cité. Vive la république! *Signé :* les représentants : Clémenceau, — Floquet, — Greppo, — Lockroy, — Schœlcher, — Tolain. — Les maires : I[er] Adam, Méline ; — II[e] Beslay, Loiseau-Pinson ; — III[e] Bonvalet, Murat ; — IV[e] Vautrain, de Chatillon, Callon, Loiseau ; — V[e] Collin, Jourdan ; — VI[e] Leroy ; — IX[e] Desmarest ; — X[e] Murat ; — XI[e] Mottu, Blanchon, Tolain ; — XII[e] Grivot, Denizot, Dumas, Turillon ; — XIII[e] Combes, Léo Meillet ; — XV[e] Jobbé-Duval ; — XVI[e] Sevestre ; — XVII[e] Favre, Malon, Villeneuve, Cacheux ; — XVIII[e] Clémenceau ; — XIX[e] Devaux, Sartory. — Les membres du Comité : Ranvier, Arnold.

les noms de leurs magistrats municipaux, forcément muets en présence de ce choix improvisé, aussi spontané que compromettant. Ce fut ainsi que les municipalités des Ier, IIe, VIe et IXe arrondissement furent élues. Dans le IVe, 4,000 voix étaient données aux courageux magistrats dont la résistance avait failli compromettre la liberté et peut-être la vie. Dans le VIIIe, quand MM. Carnot, Aubry et Denormandie, sur 17,000 électeurs, obtenaient 1,900 voix, les citoyens Vaillant, Arthur Arnould et Raoul Rigault passaient avec 2,175 voix. N'est-il pas permis, en présence de ces trois noms si tristement célèbres, de ne pas regretter aujourd'hui que quelques votes conservateurs, tout illégaux qu'ils eussent été, ne les aient pas expulsés du scrutin, fermant ainsi la porte bâtarde de la Commune au sanguinaire accusateur public? Allons même plus loin. Si les votes conservateurs, dans dix arrondissements du centre, s'étaient concentrés sur leurs maires, excluant ainsi très-facilement les candidatures officielles du Comité central, n'eût-on pas obtenu, en fait, un résultat bien autrement important que par l'abstention légale? N'eût-on pas tué la Commune à sa naissance? Les énergumènes n'étaient-ils pas réduits de moitié, comme nous le prouve l'exemple du VIIIe arrondissement? N'avaient-ils pas, dès le début, un échec important devant la protestation du semblant de scrutin? Que dire des conséquences d'une lutte courageuse entreprise par ces élus, ou simplement de l'effet de leur démission en masse?

La démission, tel était le seul parti qui restait aux quelques magistrats auxquels venait d'être infligée l'inadmissible fonction de membres de la Commune. Dès le lendemain 27, avant même la parodie du dépouillement général, une affiche faisait connaître leur refus. En même temps, tous les maires conservateurs, après s'être entendus dans deux réunions tenues successivement dans des locaux distincts, à l'effet de déjouer la police du Comité, affichaient aussi leur démission et leur refus de concours aux gens de l'Hôtel de Ville. Puis, menacés dans leur liberté, traqués à leurs domiciles, de suspects qu'ils étaient devenus des ennemis tout au plus bons à faire des otages, ils décidaient, dans une dernière réunion, de sortir à travers les surveillants fédérés qui encombraient les gares, et de porter à Versailles l'offre de leur expérience et de leur dévoûment dès que la force aurait rétabli le droit. Ces services furent agréés avec reconnaissance. Cependant, une dernière surprise les attendait. L'annonce de leur démission immédiate de membres de la Commune produisit un certain étonnement à Versailles. Pourquoi une telle démission? Il fallait rester, et essayer encore de lutter. Le conseil donné à des membres conservateurs de siéger au milieu d'une Commune révolutionnaire en lutte ouverte contre le gouver-

nement, n'est-ce pas là un des indices les plus frappants du besoin qu'on avait d'occuper la scène pour retarder la lutte?

Nous parlions de la dernière conférence précédant le triste exode des maires. Elle fut douloureuse, comme on le devine. Nous venions de traverser ensemble les longs mois du siége et la plus longue semaine qui venait de s'écouler, dure école pour apprendre à se connaître et à s'apprécier! On se donna de silencieuses poignées de mains qui signifiaient, *au revoir !* souhait banal d'ordinaire, mais auquel les circonstances périlleuses prêtaient une valeur bien sincère.

Ainsi s'éteignirent les municipalités de Paris librement élues; ainsi se termina cette huitaine de résistance et de pourparlers avec le Comité central. La Commune sortait triomphante de son dérisoire simulacre d'élections.

Nous ne pouvons quitter ce récit sans jeter un dernier regard sur l'assemblée des municipalités, si peu connue du public. Était-elle constituée pour le succès? Nous ne le pensons pas. Née sous le coup d'un danger imminent, d'une nécessité subite, elle se trouvait composée de quatre éléments bien distincts : 1° les conservateurs, ayant peu de foi dans les chances d'un compromis et se rattachant toujours, malgré un triste abandon, à la seule autorité de Versailles; 2° ceux qui, sincèrement, — assez peu nombreux, ceux-là, — croyaient à la bonne foi du Comité central, espéraient tout des pourparlers, et rien de la résistance; 3° les adeptes fervents de l'Internationale, ayant un pied à l'Hôtel de Ville et un pied rue de la Banque, plus assidus aux premières réunions qu'aux secondes, disparaissant dans les discussions journalières, mais apparaissant à l'heure précise à laquelle il s'agissait de signer une capitulation; 4° enfin, en dehors des maires, six députés, dont quelques-uns se trouvaient liés par leur passé ou par leurs convictions à l'Internationale. Ils étaient le plus souvent l'âme des compromis dangereux et les adversaires de toute résistance. N'est-ce pas à eux que fut due la singulière proposition d'appeler à Paris les députés de la Seine et de les constituer en assemblée souveraine? ne sont-ce pas eux qui décidèrent la démarche inconsidérée des maires à Versailles? qui rédigèrent seuls l'acte déposé à l'Assemblée? qui, par une proclamation spéciale, poussèrent enfin au vote? et, comme couronnement, ne sont-ce pas eux encore qui allèrent, sans mandat des maires, et parlant en leurs noms, désagréger, le 25 mars, toutes les forces de la résistance? Ce n'est pas tout. En dehors de ces quatre fractions distinctes et souvent hostiles, il y avait

encore ce que nous pouvons nommer la fraction volante. On entrait un peu comme on voulait dans cette Permanence de la rue de la Banque. M. Millière y vint deux fois, parla peu, mais observa. M. Delescluze ne daigna pas s'y montrer, mais, se promenant dans la rue, délégua Cournet pour voir et se tenir au courant de ce qui se passait. MM. Ranc, Ulysse Parent et quelques autres, sans titre, furent admis à une délibération. Il suffisait enfin d'un costume d'officier de garde nationale, — sauf-conduit qui manquait peu alors, — et de quelques paroles trompeuses, pour pénétrer dans les antichambres de la salle des délibérations. Que de figures, plus que douteuses, n'a-t-on pas vues ainsi observant ce qui se passait, écoutant ce qui se disait, assistant au désarroi d'une première organisation de résistance, puis disparaissant pour aller rendre compte et faire place à d'autres !

Et l'on s'étonne après cela que l'on fût si bien renseigné à l'Hôtel de Ville et qu'on traitât si cavalièrement l'assemblée des maires ! Oh ! il était parfaitement renseigné, le citoyen Assi, membre de l'Internationale et président du Comité central, lorsque, dans une séance, il rejetait toute idée de conciliation en s'écriant : « Nous sommes maîtres de la situation : nos adversaires, bien que décidés en apparence à la lutte, n'ont ni organisation ni communauté d'idées. »

Pas de communauté d'idées, pas d'organisation, et l'ennemi prévenu heure par heure de tous les pronostics de déroute : en voilà plus qu'il n'en fallait pour ôter tout pouvoir de conciliation ou de résistance à cette portion conservatrice des municipalités de Paris, qui n'a pas moins bien agi en cherchant, jusqu'à la dernière heure, d'accord avec le gouvernement, à lutter, bien que sans grand espoir de succès, contre le flot débordé de l'insurrection sociale.

GUSTAVE NAST,
Adjoint au maire du IXe arrondissement,
du 1er novembre au 27 mars.

---

# LE SUFFRAGE UNIVERSEL

## ET LA LOI ÉLECTORALE

---

### I

La France, depuis trois quarts de siècle, semble condamnée à n'avoir plus que des institutions instables. Sans atteindre à l'extrême vieillesse, les hommes de la génération présente ont vu disparaître et revenir, à plusieurs reprises, l'empire, la royauté, la république. Douze ou treize constitutions se sont succédé, qui toutes, si éphémères qu'elles dussent être, s'étaient proclamées comme durables et définitives. Que de fois nous avons étonné l'Europe par nos brusques changements! Rien qui ressemble moins à la France de la veille que la France du lendemain : tour à tour éprise de liberté jusqu'à supporter difficilement que cette liberté ait des bornes ; puis tellement amoureuse de servitude qu'un maître ne semble jamais pouvoir trop exiger de son obéissance, tant elle se montre patiente et docile. « Si nos aïeux, disait Tacite, ont connu l'extrême de la licence, nous avons, nous, subi l'extrême de l'esclavage. *Sicut vetus ætas vidit quid ultimum in libertate esset, ita nos quid in servitute.* » Plus prompts à nous transformer que les Romains, c'est dans le même âge que nous avons passé et repassé par les deux extrêmes. Si du moins nous touchions à la fin de nos révolutions! Mais qui oserait dire que notre pays ne réserve pas encore aux peuples qui nous regardent de nouvelles surprises?

S'il est cependant permis d'affirmer que quelque chose persistera désormais, ce qui semble devoir rester debout, c'est le suffrage universel. Ce n'est pas que son avénement ait été prévu et attendu comme une de ces nécessités que tous reconnaissent. « Le jour du suffrage universel ne viendra jamais,» disait, en 1847, M. Guizot, du haut de la

tribune. La conviction de l'éminent orateur était partagée par un grand nombre d'esprits distingués. Les promoteurs des banquets pour la réforme électorale, à bien peu d'exceptions près, ne songeaient pas à conférer à tous les citoyens le droit de voter : leur succès a dépassé leurs espérances, peut-être même leurs désirs. Quoi qu'il en soit, que le suffrage universel soit arrivé à son heure, ou qu'il nous ait été prématurément donné, qu'il soit le danger ou le salut, il existe : on peut le discuter théoriquement ; mais amis et adversaires, tous en conviennent, on ne peut songer à le supprimer. Il est en quelque sorte la loi des lois. Rien d'ailleurs ne flatte mieux ce sentiment d'égalité, sentiment parfois envieux et aveugle, il faut le reconnaître, qui est le caractère distinctif de notre société et de notre temps. Demandez au manœuvre le plus ignorant, au paysan le plus insouciant des choses politiques, s'ils consentent à renoncer à un droit qui les met de pair avec les plus instruits et les plus riches : beaucoup se révolteront ; car ils sont tout fiers de penser que leur voix compte tout autant, le jour du scrutin, que celle de l'homme qui a sur eux la supériorité de la position, de la fortune, ou du savoir.

Mais s'il faut respecter le suffrage universel dans son principe, il est au moins permis de l'organiser, de le régler. Plus même le vote populaire a de puissance (et il dispose de tout aujourd'hui), plus le législateur doit s'efforcer d'en assurer la sincérité et l'intelligence. Or, sans porter atteinte au droit écrit dans nos constitutions depuis 1848, il n'est pas défendu de croire que la loi électorale qui nous régit n'est pas tout à fait un chef-d'œuvre, et qu'elle appelle des réformes. L'Assemblée nationale aura, sans aucun doute, à consacrer à cet examen quelques jours de ses travaux ; et ces jours ne seront pas les moins utilement employés. Mais en attendant ce qui sortira de ses délibérations, tout citoyen, si humble qu'il soit, peut, sans empiéter sur les attributions du législateur, indiquer ce qui lui semble le meilleur. La question est pour ainsi dire à l'ordre du jour ; elle est d'un intérêt capital, elle a été plus d'une fois abordée avec autorité dans ce recueil. Nous voudrions voir le public s'en occuper sérieusement.

## II

Ce n'est pas en 1848 que la France a fait, pour la première fois, l'épreuve du suffrage universel : il avait été déjà établi par les constitutions de 1791 et de 1793 ; mais il n'eut pas le temps de s'implanter dans nos habitudes et dans nos mœurs. La Constitution de l'an VIII (1799) n'en conservait déjà plus que l'apparence : au fond,

grâce à d'ingénieuses combinaisons, le Premier consul s'était érigé en grand électeur, ou plutôt en électeur unique. Puis vint le suffrage restreint, qui a duré, avec diverses modifications, près d'un demi-siècle. C'est donc dans les constitutions républicaines seulement qu'il faut chercher, quant à l'objet qui nous occupe, des rapprochements et des analogies entre le présent et le passé.

Quelles sont les conditions qu'il faut remplir pour être électeur? tel est le point de départ de toute loi électorale. Élire, c'est dans une certaine mesure prendre part au gouvernement du pays, agir sur les destinées du pays : moralement on est responsable envers tous du vote que l'on émet ; s'il est irréfléchi, il peut avoir parfois les conséquences les plus graves. C'est ici qu'il importe surtout de faire la distinction, trop souvent oubliée, des droits civils et des droits politiques : les premiers sont comme inhérents à notre nature ; on ne peut nous en frustrer sans nous refuser en quelque sorte le caractère d'homme. J'ai le droit de posséder, le droit d'user et d'abuser de ce qui est à moi : si je perds ma fortune, après tout je ne fais de tort qu'à moi-même. Mais quand la société me met en main le suffrage, elle me donne prise sur elle ; l'exercice de la fonction qui m'est confiée (car le vote est une fonction tout aussi bien qu'un droit) compromet ou sauvegarde les intérêts publics. La société peut donc et doit, au nom de sa sûreté, prendre des garanties. S'il y avait un signe auquel on pût distinguer les capables des incapables, on devrait n'admettre à l'urne électorale que les premiers, à l'exclusion des autres. Ce signe n'a pas encore été trouvé. Prendre, comme indice de la capacité, la fortune, ce n'était qu'une présomption, démentie souvent par les faits. D'ailleurs rien d'odieux comme le privilége fondé uniquement sur la richesse, bien ou mal acquise : il est une incitation aux sentiments cupides, et ce ne sont pas ceux-là qu'il convient de développer et d'honorer dans une nation, en les récompensant.

La Constitution de 1791 déclarait citoyen actif (ou électeur du premier degré) tout Français âgé de 25 ans accomplis, pourvu qu'il payât une contribution directe, au moins égale à la valeur de trois journées de travail, et qu'il ne fût pas dans un état de domesticité, c'est-à-dire de serviteur à gages. Plus radicale, la Constitution de 1793 se bornait à exiger vingt et un ans d'âge. Elle ne fut jamais appliquée. La Convention, dont elle était l'œuvre, en refit une autre, celle de l'an III (1795). Était citoyen, et par conséquent électeur, le Français de vingt et un ans, payant une contribution foncière ou personnelle, quelle qu'en fût la quotité, et ne servant pas comme domestique à gages, attaché au service de la personne ou du ménage. En outre (mais cet article ne devait recevoir son exécution

qu'à partir de l'an XII), il fallait prouver que l'on savait lire et écrire, et exercer une des professions mécaniques : l'agriculture rentrait dans ces professions[1].

En 1848, dans ce mouvement soudain qui venait de substituer la république à la monarchie, le gouvernement provisoire, pressé par les circonstances, n'avait guère le temps d'élaborer à loisir un code électoral : il fit à la hâte une loi, qui n'était, à beaucoup d'égards, qu'un retour pur et simple aux dispositions de cette Constitution de 1793, restée à l'état de lettre morte, nous l'avons déjà remarqué. Pour être investi du droit de voter, il fallut tout simplement avoir vingt et un ans. La loi de 1849, bien qu'elle eût été l'objet de plus longues délibérations, n'osa pas en exiger davantage. C'est dans ces mêmes conditions que s'est faite, tout récemment, l'élection qui nous a donné la présente Assemblée nationale.

Convient-il de n'apporter en ce point aucune modification à la loi? Certes un corps d'électeurs censitaires nous déplaît autant qu'à personne. Mais franchement, demander que tout citoyen, pour être admis à voter, paye une contribution directe, si minime qu'elle soit, serait-ce montrer trop de rigueur? La Convention ne l'a pas pensé, et la Convention n'a jamais, que nous sachions, passé pour une assemblée aristocratique. Elle voulait seulement par là écarter, non pas les pauvres, dont le droit est aussi sacré que celui des riches, mais les gens sans aveu qui ne tiennent à rien, étrangers, pour ainsi dire, au sol qui les supporte, ne sachant pas demander leur vie au travail, inutiles et même dangereux à la société.

Aujourd'hui, avec notre extrême division de la propriété, un nombre considérable de cotes foncières ne dépassent point 5 francs. Beaucoup sont inférieures à ce chiffre : il en est qui descendent au-dessous de 1 franc, à 75, à 50, à 20 et même à 6 centimes. Des censitaires à 6 centimes, est-ce là ce qui constituerait une aristocratie de fortune?

L'obligation de payer une contribution directe, foncière, personnelle ou mobilière, ne serait-elle pas la meilleure garantie que l'électeur a un foyer, si humble qu'il soit? Nous le pensons, celui-là seul doit être réputé citoyen qui ne vit pas dans la société en nomade. L'idée de cens, dans ces conditions, n'a rien qui doive effaroucher. Si pourtant on voulait à toute force, et contre l'évidence, y voir un retour au privilége, soit, n'exigeons pas que l'électeur paye quelque chose : mais n'avons-nous pas le droit de demander qu'il ne soit pas au moins dans l'état de domesticité? Le suffrage doit être essentielle-

[1] Nous laissons de côté les incapacités légales, prononcées dans toutes les constitutions, et résultant de condamnations.

ment libre : or qui pourrait nier que chaque fois que le maître le voudra (et il le voudra presque toujours), c'est lui qui votera par la main de son serviteur? Il dépose autant de bulletins qu'il a de valets.

Camille Desmoulins, dans *le Vieux Cordelier*, donnait une explication assez originale du genre de services que, selon lui, Marat était appelé à rendre : « Nous avons Marat, qui, par sa vie souterraine et ses travaux infatigables, est regardé comme le maximum du patriotisme, et a cette possession d'état si bien établie, qu'il semblera toujours au peuple qu'au-delà de ce que propose Marat il ne peut y avoir que délire et extravagance, et qu'au-delà de ses motions il faut écrire, comme les géographes de l'antiquité à l'extrémité de leurs cartes : Là il n'y a plus de cités, plus d'habitations ; il n'y a que des déserts et des sauvages, des glaces et des volcans. »

Quelque chose de semblable pourrait se dire de la Convention. Elle a tout au moins le mérite d'avoir posé les bornes extrêmes qui ne doivent jamais être dépassées. Aller plus loin que la terrible assemblée qui allait si loin, n'est-ce pas risquer de franchir toutes les raisonnables limites ? Citer la Convention, c'est invoquer une autorité qui certes n'est pas suspecte ; on peut bien, après elle, croire qu'on ne viole pas les principes démocratiques en refusant le droit électoral à ceux qui sont dans l'état de domesticité.

Ne conviendrait-il pas aussi d'examiner si beaucoup d'électeurs ne sont pas bien jeunes pour une fonction aussi sérieuse? Vingt et un ans ! Quand nous regardons autour de nous, dans notre société, nous ne pouvons nous empêcher de trouver que bon nombre de ceux qui vont voter auraient besoin d'avoir fait un peu plus l'apprentissage des choses de la vie. Hier ils étaient sur les bancs du collége, aujourd'hui ils ne sont pas encore sortis de l'école (nous parlons des plus instruits, de l'élite, de ceux qui seront médecins ou avocats ; que serait-ce, si nous descendions vers les classes ignorantes ?) et les voilà déjà investis du droit le plus considérable qu'un citoyen puisse exercer. A Dieu ne plaise que nous songions à contester les généreux instincts de la jeunesse ; mais présumer qu'elle est suffisamment éclairée, suffisamment dégagée de passion, n'est-ce pas oublier que l'expérience ne s'improvise point? La loi civile a pris soin de nous préserver des écarts où l'âge pourrait nous entraîner : à vingt et un ans elle ne nous accorde, en quelque sorte, qu'une demi-majorité ; car nous n'avons pas le droit de nous marier sans le consentement paternel. Pour être affranchi de toute tutelle, il faut avoir accompli sa vingt-cinquième année ; et pour obtenir la majorité politique, il suffit de vingt et un ans ! N'y a-t-il pas là une véritable contradiction ? A l'inverse de ce qui se passe, la majorité politique ne devrait venir qu'après la majorité civile. A moins qu'on ne soutienne par

hasard que le choix de ceux que nous élisons pour faire les lois et nous gouverner intéresse moins la société que le choix de celle que nous allons chercher pour en faire notre compagne particulière.

Nous estimons donc qu'il serait utile d'exiger, comme l'avait fait la première Constituante, vingt-cinq ans d'âge. Dans une disposition de cette nature il n'y a rien de blessant pour personne. Si vous m'écartez de la salle du scrutin, parce que je suis pauvre, vous me frappez d'une sorte d'indignité dont je ne me relèverai jamais peut-être ; car rien ne m'assure que je serai riche, ni demain, ni dans dix ans. Mais me dire : « Attendez, vous reviendrez un peu plus tard : nous ne vous demandons pas d'ajouter à votre fortune, mais simplement de laisser passer le temps, qui vous apportera assez vite, trop vite, hélas ! les deux ou trois années qui vous manquent aujourd'hui. » Que puis-je trouver là d'injurieux ?

Mais, dira-t-on peut-être, réduire le nombre des électeurs, c'est porter atteinte au suffrage universel, le restreindre, et en réalité le détruire. — L'objection n'est pas sérieuse. Le suffrage, d'abord, n'est pas, n'a jamais été, et ne peut jamais être universel dans le sens absolu du mot. Il ne le serait que le jour où tout le monde serait admis à voter, la femme aussi bien que l'homme, l'enfant comme le vieillard [1]. Quand on a préconisé le suffrage de tous, on a simplement voulu dire, sans condition de cens : on supprimait le privilége de la fortune, voilà tout. Quant à la limite d'âge, elle est inévitable ; elle est laissée à l'appréciation du législateur. Mais en n'admettant que des électeurs de vingt-cinq ans, on ne dérogerait pas au suffrage universel, pas plus que lorsqu'on a exigé vingt et un ans, et non dix-huit.

En fixant un âge plus avancé, la loi aurait d'ailleurs une utilité qui, selon nous, ne serait pas médiocre. Il faut savoir dire sa pensée tout entière, même quand elle semble heurter les idées reçues. La loi supprimerait ainsi, de la liste électorale, la plupart de ceux qui sont sous les drapeaux : or il n'est pas bon que le militaire sous les drapeaux soit appelé à voter. Les préliminaires de la future loi sur l'armée viennent de le déclarer en principe, et c'est le principe même de la distinction entre la société civile et la société militaire.

Nous venons de faire la cruelle expérience des maux que peut infliger au pays tout entier la perte de la discipline dans l'armée :

[1] Certains esprits, sur lesquels les mots ont un singulier empire, ont été jusque-là. Sous prétexte que le suffrage n'est pas universel tant qu'il y a une seule exception, ils ont réclamé le vote pour tous : même l'enfant qui vient de naître voterait ; seulement son droit serait exercé par le père. C'est être dupe des expressions : un droit que l'on ne peut exercer soi-même n'a jamais été un droit.

sans prétendre que nos revers n'aient point d'autres causes, toujours est-il, de l'aveu de tous, que nous manquions trop d'une qualité qui a fait en partie la supériorité de nos ennemis. Que nos désastres nous servent de leçon pour l'avenir. Le militaire a des obligations spéciales; il n'est pas comme les autres citoyens; il ne s'appartient plus : il est soumis à une règle étroite; l'obéissance immédiate est au premier rang de ses devoirs. Se figure-t-on le soldat allant et venant à son gré, jugeant les ordres de ses chefs? Une armée qui délibère n'est plus une armée. Du moment où la caserne est convertie en salle de scrutin, l'officier n'a plus qualité pour commander : s'il ordonne, il usurpe, et il sera souvent tenté d'ordonner. Mais le vote fini, le soldat va-t-il reprendre aussitôt cette obéissance dont il a pu légitimement se dégager un instant? Lui sera-t-il si facile de faire la part exacte de ses droits civiques et de ses devoirs militaires ? Une fois que la volonté des chefs a pu être discutée, elle le sera trop souvent ; l'indépendance dégénérera facilement en insubordination. Électeur et soldat, ce sont là deux termes qu'il n'est pas aisé de concilier : en théorie ils s'accorderont peut-être, mais dans la pratique, presque inévitablement ils s'excluront.

Il est encore une autre raison qui doit faire supprimer le suffrage de l'armée. L'armée, c'est la force publique, uniquement instituée pour agir, pour exécuter; elle sert, elle ne dirige pas : elle est la main du pays, elle ne doit pas être sa volonté. Les agitations électorales, quoique vives, doivent toujours rester pacifiques ; le vaincu doit se soumettre, et attendre le prochain scrutin[1]. Mais si l'on suppose l'armée continuant de se mêler à ces luttes, et, soit conviction, soit intérêt, se portant tout entière d'un côté (l'hypothèse n'a rien d'inadmissible), la résignation lui sera-t-elle toujours facile, dans le cas d'une défaite? Ne pourra-t-elle pas être tentée, pour faire pencher l'un des plateaux de la balance, d'y jeter le poids de son épée? C'est l'histoire des prétoriens : ils imposaient leurs volontés au reste de la nation. Prévoir ce danger pour l'avenir, et chercher, au nom de l'intérêt de tous, à l'écarter, est-ce donc concevoir des craintes si chimériques[2]?

Sans parler des anciennes républiques qui n'admettaient pas le soldat à voter, il est à remarquer que la Convention elle-même sup-

[1] Il était dangereux surtout que les soldats votassent à part, et ne confondissent pas leurs suffrages avec ceux des autres citoyens. Ils pouvaient ainsi être amenés insensiblement à se considérer comme une nation dans une autre nation.

[2] La loi interdit l'entrée du collège électoral à quiconque est porteur d'une arme : n'est-ce pas reconnaître et déclarer que le vote est l'exercice d'un droit purement civil?

primait indirectement le suffrage du militaire sous les drapeaux. Le vote ne pouvait être émis par l'électeur que dans le canton auquel il appartenait. Le Provençal ou le Languedocien, en garnison dans l'Est ou dans le Nord, n'avait pas à déposer un bulletin qui dût être compté dans son département. A moins donc que par un hasard tout exceptionnel il n'eût l'heureuse chance d'accomplir son service dans son propre pays, électeur en droit, en fait il cessait de l'être.

## III

Convient-il que tout électeur soit appelé à choisir directement parmi ceux qui sollicitent de lui une part du pouvoir public, ou qu'il délègue le soin de faire ce choix aux citoyens qu'il estimera pouvoir le mieux connaître et juger les candidats ? A cet égard la législation française a varié. La Constitution de 1791 établissait le suffrage à deux degrés ; celle de 1793 le détruisait ; on y revenait en 1795. Depuis 1848, c'est le vote direct qui a prévalu. L'excellence n'en a-t-elle paru douteuse à personne ? On serait tenté de le croire, à voir comme il a été peu controversé. La question méritait cependant d'appeler l'attention sérieuse du législateur ; car il n'est pas certain que dans l'état actuel du pays il n'y ait rien de mieux à chercher.

A première vue, nous l'avouons sans peine, le suffrage direct semble préférable. L'élu doit représenter les idées de celui qui l'élit; mais il est clair que cette représentation ne peut être exacte de tout point : nous ne trouverons jamais personne qui nous ressemble assez pour être un autre nous-même. Nos pensées et nos opinions subissent toujours quelque modification quand elles entrent dans l'esprit d'autrui. Mais on peut craindre surtout que les idées de l'électeur ne soient fort altérées, si elles n'arrivent jusqu'à l'élu qu'en passant par des intermédiaires. Il en serait comme d'une version faite, non pas sur le texte original, mais d'après une traduction : elle serait sans doute infidèle en plus d'un endroit.

Que tel puisse être en effet l'inconvénient du suffrage à deux degrés, nous ne le nions pas. Mais dans ces questions il faut surtout tenir compte de l'état de la société. En principe, si tous les électeurs étaient éclairés, s'ils s'occupaient sérieusement des affaires du pays, s'ils savaient nettement ce qu'ils veulent, enfin s'ils avaient des loisirs suffisants, le vote direct présenterait d'incontestables avantages. Nous irons même plus loin, car la logique le veut ainsi : le régime plébiscitaire pourrait alors avoir sa raison d'être, comme il l'a eue dans quelques-unes des républiques de l'antiquité ; pourquoi en effet

abdiquer nos pouvoirs, s'il nous est possible de les exercer utilement ? Les lois importantes seraient soumises à l'examen et à la ratification du peuple.

Mais il faut bien le reconnaître, nous ne sommes pas tous aptes à faire œuvre de législateurs ; et, sauf quelques esprits qui, par système ou par regret, veulent l'emploi des plébiscites (les plébiscites nous ont si bien réussi !), tout le monde est d'accord qu'en ce qui touche la chose publique la décision pleine et entière doit être remise à des mandataires.

Ces mandataires, le premier venu est-il capable de les bien choisir ? N'est-ce pas un acte qui exige déjà certaines lumières ? S'il n'est question que de nommer un conseil municipal, le vote direct n'a point d'inconvénients : toutes les affaires que traitera ce conseil touchent de près l'ouvrier et le paysan le moins instruit ; il s'agit de leurs intérêts les plus immédiats, et ils s'en font une idée assez exacte pour savoir à qui donner leur confiance. D'ailleurs, et c'est un point essentiel, ils connaissent par une pratique de tous les jours les candidats qui se présentent à leurs suffrages. Il y a déjà plus de difficultés quand l'élection se fait pour le conseil général : pourtant, comme elle ne dépasse pas les limites étroites du canton, l'électeur peut être réputé avoir une connaissance suffisante des choses et des hommes sur lesquels il est appelé à se prononcer. Mais quand le cercle s'élargit, quand il faut chercher, loin de soi peut-être, le représentant qui aura, non plus seulement à régler des affaires locales, mais à débattre les plus hautes questions de politique et de législation, à décider des intérêts les plus graves de l'État, n'est-ce pas nous faire du corps électoral une idée trop flatteuse que de croire à la compétence de tous ceux qui le composent ? Pour émettre un vote éclairé (et lorsqu'il n'est pas éclairé il devient vite dangereux, on ne saurait assez le dire), il faut avoir déjà quelque notion des affaires générales du pays, et de la valeur des candidats qui se disputent les suffrages. Or, franchement, l'artisan qui ne s'est peut-être jamais occupé de ce qui se passe hors de son atelier, le paysan dont l'extrême horizon ne s'étend pas au delà de son champ ou du marché voisin, ne seront-ils pas exposés à marcher souvent au scrutin en aveugles ? De là, parfois des majorités de hasard, qui ne représentent rien, et qui risqueraient fort de ne plus se retrouver le lendemain, à des élections nouvelles, sans qu'on puisse dire cependant que l'esprit public ait vraiment changé. Si la liberté, comme nous le croyons, n'existe pas sans la réflexion et la délibération, peut-on dire qu'un suffrage donné à l'aventure soit réellement libre ?

Il nous revient à l'esprit un mot recueilli dans l'enquête faite à propos d'une des élections de 1869, et cité à la tribune. Un paysan

avoue qu'il était bien embarrassé pour choisir entre les deux candidats en présence : « Je n'en savais pas plus que mes moutons, dit le « brave homme; mes deux bulletins étaient dans ma poche; pas « d'opinion : j'aurais mis celui qui me serait venu sous le pouce. » Il ne se doutait pas, le naïf électeur, combien il disait juste. Comme les moutons! à la bonne heure : voilà qui pourra être admirable de docilité, sinon de discernement. Mais si par hasard le troupeau est nombreux, de quelle idée, de quels principes l'élu sera-t-il l'expression?

Le suffrage à deux degrés n'aura pas, nous le reconnaissons, la vertu de rendre l'électeur plus éclairé, plus intelligent. Mais l'électeur qui ne sait rien connaît au moins, dans son voisinage, quelqu'un qu'il sait en savoir plus que lui : c'est à cet autre plus instruit qu'il déléguera le soin de choisir le député. Et que l'on ne craigne pas que l'ignorant prenne de préférence un ignorant. Voyez ce qui se passe dans les élections municipales du plus humble village : ceux-là seuls qui sont réputés plus ou moins capables peuvent se mettre sur les rangs avec quelque chance.

Que l'élection soit ainsi plus réfléchie, partant plus sérieuse et plus digne, c'est un avantage qu'à notre sens on ne saurait trop apprécier. Mais il en est d'autres encore que nous devons au moins signaler. Quel que soit le nombre des électeurs du second degré, il sera relativement restreint : dès lors la question du vote à la commune ou du vote au canton perd de son importance; il ne s'agit plus de déplacer, à un jour donné, toute la population virile. Ajoutons que l'élite qui doit voter peut, dans les lieux où elle se réunira, se mettre plus facilement en rapport avec les candidats, les interroger, scruter leurs sentiments, leurs opinions, en un mot les connaître, chose essentielle, et cependant à peu près impossible avec le suffrage direct; car quelles assemblées assez vastes pourraient se tenir où fussent présents tous ceux qui doivent concourir à l'élection? Enfin, s'il est difficile d'exiger la majorité absolue, au risque de recommencer le scrutin, lorsqu'il faut mettre en mouvement une masse électorale considérable, la difficulté se trouve singulièrement amoindrie, quand il ne s'agit plus d'appeler autour de l'urne qu'un nombre réduit de votants. Or, n'est-il pas incontestable que l'élu, s'il n'a obtenu qu'une majorité relative, ne représente pas le pays avec la même autorité que s'il avait réuni la majorité absolue?

En résumé, la question du suffrage à deux degrés nous semble l'une de celles qui doivent être le plus sérieusement étudiées. Et que l'on ne dise pas que le citoyen, qui ne nomme plus directement son député, est lésé dans son droit : l'électeur du second degré a sans doute plus de pouvoir; mais ce pouvoir, tout temporaire, il

le tient de la libre volonté de tous; il n'en jouit pas comme d'un privilége. Si le mandat qui lui est confié détruisait l'égalité, il serait tout aussi vrai de dire qu'on la détruit le jour où l'on choisit des députés; car le député a des droits tout particuliers. En d'autres termes, toute élection, par son résultat, serait une atteinte au principe d'égalité.

Si nous préférons le vote à deux degrés, c'est que nous songeons surtout, qu'on ne l'oublie point, à l'état général de l'instruction en France. Savoir à peu près lire et écrire, quand on ne sait tout juste que cela, c'est bien peu de chose; et cependant combien d'électeurs qui ne savent pas lire et écrire[1] ! Sans prétendre faire de tous les citoyens des docteurs, il est au moins permis d'espérer qu'un jour viendra (et puisse-t-il être proche!) où la complète ignorance sera une rare exception; où chacun aura pu s'éclairer, se faire une opinion sur les affaires du pays, et saura, en déposant son bulletin, ce qu'il fait et ce qu'il veut. Alors le retour au suffrage direct ne présentera plus de danger; mais jusque-là qu'il nous soit permis de n'en être pas le partisan[2].

## IV

Le nombre des représentants et les bases de la population ont so vent varié. D'après la Constitution de 1791, les députés étaient répartis, entre les quatre-vingt-trois départements dont se composait alors la France, selon les trois proportions du territoire, de la population, et de la contribution directe. On ne voit pas bien quelle peut être en pareille matière l'importance de l'étendue territoriale, considérée toute seule, abstraction faite du nombre et de la richesse des habitants. Mais quoi qu'il en soit, le principe posé n'était pas exactement observé; car, bien que très-inégaux en superficie, tous les départements avaient droit, pour leur territoire, chacun à trois députés,

[1] On a parfois demandé que nul, à moins de savoir lire et écrire, ne pût exercer le droit électoral. Autant que personne nous désirons voir l'instruction se propager; mais d'abord il ne serait pas aussi facile qu'on paraît le croire de déterminer quels sont ceux qui possèdent l'instruction requise; ensuite croit-on que ce semblant de savoir offre une garantie bien grande?

[2] La Constitution de 1793 elle-même, la seule parmi les anciennes constitutions qui ait fait nommer directement les députés par les citoyens réunis en assemblées primaires (électeurs du premier degré), faisait choisir les candidats aux fonctions de membres du Conseil exécutif de la République, les administrateurs de départements et de districts, et les juges, par les assemblées électorales (électeurs du second degré). N'était-ce pas avouer que le suffrage direct présente souvent de graves inconvénients?

sauf le département de Paris qui ne devait en nommer qu'un seul. La répartition faite d'après les deux autres bases ne donnait plus lieu au même reproche : car la masse totale de la population active (électeurs primaires), et la somme totale de la contribution directe étaient divisées chacune en deux cent quarante-neuf parts ; et chaque département nommait autant de députés qu'il comptait de parts de population et payait de parts de contribution[1].

Ce système électoral donnait prise à des objections sérieuses. D'abord n'était-il pas un peu trop compliqué? Ensuite, en supposant que l'on eût à tenir compte de ces trois éléments, territoire, impôt, population, devait-on leur attribuer une valeur égale? N'est-il pas clair que les habitants, les êtres animés, vivants, ont droit d'être plus largement représentés que la richesse qu'ils ont créée, et surtout que le sol inerte qu'ils foulent aux pieds?

Les constitutions suivantes n'ont plus admis qu'une seule base, la population ; seulement, tantôt elles n'ont eu égard qu'au chiffre des électeurs inscrits sur les listes; tantôt elles ont compté tous les habitants du pays, d'après le recensement. Cette dernière façon de procéder a l'avantage de ne laisser aucune place à l'arbitraire; car on se souvient des plaintes souvent exprimées, quand l'omission d'un certain nombre d'électeurs sur les listes suffisait pour enlever un ou plusieurs députés aux départements qui faisaient des choix déplaisants.

En 1848, si ce qu'on rapporte est vrai, le gouvernement, forcé d'improviser, pour ainsi dire, une loi électorale, avait songé d'abord à découper la France en un certain nombre de carrés égaux ; chaque carré aurait formé un collége, appelé à nommer un député. Mais l'établissement de ces colléges présentait trop de difficultés : on y renonça, et il fut décidé que chaque département aurait à élire autant de députés qu'il comptait de fois quarante mille habitants. De plus, chaque département ne formerait qu'un collége unique, c'est-à-dire que tout électeur voterait pour autant de candidats qu'il y en avait à élire dans le département : c'est le scrutin de liste[2]. Ces dispositions furent adoptées par la Législative, en 1849, si ce n'est qu'on prit le chiffre de cinquante mille habitants, au lieu de quarante mille. Les dernières élections viennent d'être faites conformément à cette loi.

[1] Le chiffre 3 semble avoir plu tout particulièrement à l'Assemblée constituante : 3 bases de répartition ; 3 députés par département pour le territoire, sauf l'unique exception pour Paris; 249 députés pour la population et 249 pour la contribution ; c'est-à-dire le nombre des départements multiplié par trois.

[2] Le scrutin de liste existe dans les constitutions de 1791 et de 1795; dans celle de 1793, chaque collége n'élit qu'un député.

Si le scrutin de liste a ses nombreux partisans, il a aussi ses adversaires. — Il importe, disent les premiers, quand il s'agit d'élire les représentants de la nation, de ne pas donner aux influences locales trop de prépondérance. Une circonscription étroite, comme celle qui n'aurait à nommer qu'un député, ne s'occuperait pas toujours assez des intérêts généraux : les questions de clocher tiendraient une place considérable dans l'élection. Ajoutez qu'un riche manufacturier, un grand propriétaire, serait trop souvent le maître presque absolu du vote : on verrait alors des bourgs pourris. Enfin, et ceci n'est pas le moindre inconvénient, les réunions de personnes, à moins que par leur nombre même elles ne se mettent en dehors de ces mesquines passions, ont leur amour-propre, leurs petites vanités comme les individus : or, doit-on espérer que, sauf des exceptions toujours assez rares, les colléges auront la sagesse de préférer, aux candidats pris dans leur sein, des hommes de plus de valeur, mais qui auront le tort d'appartenir à la circonscription voisine?

Ces considérations ont leur gravité ; mais il faut reconnaître aussi que ceux qui n'aiment pas le scrutin de liste, tel qu'il est organisé, peuvent justifier leur répugnance par des raisons sérieuses. — Pourquoi, diront-ils d'abord, avoir pris le département, quelle que soit sa population, comme unité de collége, de sorte que les électeurs voteront ici (Hautes-Alpes) pour deux députés seulement ; ailleurs, pour huit, pour douze, pour quinze; même pour vingt-huit, dans le Nord, et pour quarante-trois, dans la Seine? N'est-ce pas là une choquante inégalité? Si l'on répond que là où il y a dix fois, vingt fois plus de députés à nommer, le nombre des suffrages étant dix fois, vingt fois plus grand, chaque électeur perd en influence d'un côté ce qu'il semble gagner de l'autre, on conviendra que c'est au moins un singulier système de compensation. Est-il bien sûr d'ailleurs que la compensation ne soit pas plus apparente que réelle?

S'il est une condition essentielle pour que l'élection soit vraiment ce qu'elle doit être, un acte raisonné et réfléchi, c'est que chacun ait une connaissance assez exacte du candidat auquel il donne sa voix. Or, combien trouve-t-on d'électeurs, je le demande, qui puissent arrêter avec choix une liste de dix, de quinze noms? Que sera-ce, s'il en faut porter vingt-huit ou quarante-trois? Ceux-là même qui, par la lecture assidue des journaux, sont le plus au courant des affaires publiques, ne laissent pas que d'être encore souvent dans l'embarras : comment donc s'en tirera le gros des électeurs? Le hasard ou le caprice décident alors du bulletin que l'on jettera dans l'urne : comment, en effet, choisir entre des inconnus? On accepte une liste, parce qu'on y trouve un nom qui plaît; un seul nom sert comme d'étiquette, et fera passer tous les autres. La liste elle-même, com-

ment est-elle dressée? Par un comité qui a le droit, à coup sûr, de désigner les candidats qu'il préfère et qu'il recommande, mais, enfin, qui agit sans mandat : sorte d'électeurs du premier degré, avec cette différence qu'ils se sont nommés eux-mêmes.

Ce n'est pas tout : le scrutin de liste peut offrir ce danger que des minorités, même très-considérables, ne seront plus du tout représentées. Les diverses opinions ne sont jamais réparties dans la même proportion sur tous les points d'un département : souvent celle qui domine dans un arrondissement comptera beaucoup moins d'adhérents dans l'arrondissement voisin. Avec plusieurs colléges, tout parti, pourvu qu'il soit un peu nombreux, a la possibilité de faire passer, ici ou là, quelqu'un de ses candidats. Avec un collége unique, il en sera souvent tout autrement : que les partis se disciplinent, comme cela ne peut manquer d'arriver à la longue, que deux listes opposées soient en présence, avec des chances à peu près égales : il suffira de quelques centaines de voix, se portant à droite ou à gauche, pour que l'un des deux partis soit aussi complétement victorieux que s'il disposait de tous les suffrages ; quatre-vingt mille électeurs auront nommé quinze ou dix-huit députés ; soixante-dix-neuf mille, votant pour les candidats de l'autre liste, n'auront pu réussir à en envoyer un seul à l'Assemblée nationale. Est-ce là une véritable représentation?

Sommes-nous au bout des objections? Pas encore. Avec le suffrage universel, comme il s'agit de remuer les masses, les élections sont toujours une grosse affaire. Qu'un siége devienne vacant par suite de démission, de décès, ou pour toute autre cause, il faut rappeler au scrutin tous les électeurs, non pas seulement d'une partie du département, mais du département tout entier; et si ce département compte beaucoup de députés, ces élections peuvent se renouveler assez souvent pour que la population n'exerce plus le droit de suffrage qu'avec indifférence. Le vote, trop souvent répété, finit (cela s'est vu) par produire des abstentions nombreuses.

C'est pour ne pas multiplier les difficultés avec des scrutins trop fréquents, que la loi a décidé que le député serait élu à la majorité relative, si d'ailleurs il réunissait un nombre de voix égal au huitième du nombre total d'électeurs inscrits ; mais, avec ce huitième, l'élu n'aura souvent pour lui que le tiers, le quart, le sixième des votants, et peut-être moins encore. Il ira siéger à l'Assemblée; les portes lui en sont ouvertes : mais n'est-ce pas par une sorte de fiction légale qu'on l'appellera le représentant du pays? Le véritable représentant, tel que nous le comprenons, est celui qui peut se dire : Je suis ici, non pas le délégué d'une minorité, mais choisi par le plus grand nombre des électeurs.

La majorité absolue, voilà une de ces conditions qu'il faudrait exiger, si l'on ne veut pas que la sincérité de la représentation puisse être altérée. Qui ne voit, en effet, qu'à un moment donné, la loi qui nous régit peut amener des résultats au moins singuliers? Que les trois quarts des électeurs s'accordent dans leurs idées et dans leurs affections politiques, mais se divisent dans leurs préférences quant aux personnes : ils ne donneront peut-être à aucun de leurs candidats cette majorité relative, que le dernier quart, mieux uni devant l'urne, aura procurée à l'homme de son choix. Le scrutin a de ces accidents et de ces hasards qu'il faudrait pouvoir corriger. Mais non; le premier vote suffit, il est définitif, et l'opinion que repoussent la plupart des électeurs est celle qui aura triomphé fortuitement. Cède-t-on à un esprit de dénigrement, si l'on désapprouve la loi qui consacre de pareilles étrangetés? Telle est pourtant une des conséquences du scrutin de liste, combiné avec le suffrage direct : car, disons-le en passant, la difficulté n'est plus la même si l'on a des électeurs du second degré; ils pourront bien plus aisément recommencer le vote, jusqu'à ce que le vote donne une majorité absolue, la seule qui soit vraiment sérieuse.

Malgré les justes critiques dont il peut être l'objet, le scrutin de liste, tel qu'il est établi, a pourtant été jusqu'ici accepté sans trop de répugnance. Il n'en est pas de même d'une autre disposition, bien moins importante cependant, de la loi de 1849. Les électeurs doivent tous se réunir au chef-lieu de leur canton, à moins qu'en raison de circonstances locales, le canton n'ait été partagé en circonscriptions; mais ces circonscriptions, dans tous les cas, ne peuvent être au nombre de plus de quatre.

Cette question du vote au canton ou à la commune, bien que sagement résolue par l'Assemblée actuelle en faveur de la commune, passionne encore les esprits. Il est du devoir du législateur, disent les uns, de faciliter l'accès de l'urne. Quand on force l'électeur à se déplacer, à se rendre, péniblement peut-être, dans une commune éloignée de la sienne, qu'est-ce autre chose que l'entraver dans l'exercice de son droit? Malgré sa bonne volonté, la distance à franchir, les intempéries des saisons lui permettront-elles toujours de faire acte de citoyen? L'habitant de la ville n'a qu'à sortir de sa maison; la salle électorale est devant sa porte : sans rien déranger de ses occupations, de ses plaisirs, quelques minutes lui suffisent pour aller déposer son bulletin. Mais le paysan! on fait pour lui du vote une espèce de corvée. N'importe, il s'est résigné à la fatigue, à la perte de sa journée; il s'est transporté au chef-lieu de son canton; mais, dans ce milieu qui n'est pas le sien, où il est comme étranger, lui sera-t-il facile de garder sa pleine et entière liberté, de ne point être vaincu par les

influences de toute nature qui vont l'assiéger? Tous doivent être égaux devant la loi : ici, cependant, il y a des privilégiés; pourquoi cette commodité faite aux uns, cette gêne imposée aux autres?

On s'exagère à plaisir, répondent les partisans du vote au canton, les difficultés que présente l'exécution de la loi de 1849. Nul ne perd sa liberté, parce qu'il a franchi les limites de son village; les électeurs d'une même commune vont ensemble, ils emportent avec eux leur bulletin. A chaque instant le paysan se déplace pour aller, souvent à de grandes distances, aux foires, aux marchés. Avec la possibilité d'avoir quatre bureaux par canton, le bureau ne peut jamais être bien éloigné pour personne. L'élection, d'ailleurs, ne revient qu'à de longs intervalles. Si l'électeur trouve si rude une promenade, une fois tous les trois ou quatre ans peut-être, jusqu'à la ville ou au village voisin, pour aller user de son droit, c'est qu'en vérité il tient assez peu à l'usage de ce droit. Si l'on ne songe qu'à faciliter l'exercice du vote, ce n'est plus seulement dans chaque commune qu'il conviendra de faire voter, mais souvent dans plusieurs endroits de la commune; car combien de villages, au lieu de former une agglomération, se composent de maisons isolées, disséminées, et ne présentent ainsi qu'une unité nominale et toute conventionnelle! Tel habitant demeure parfois à six ou huit kilomètres de la mairie. A moins que ce ne soit plus l'électeur qui vienne trouver l'urne, mais l'urne qui aille trouver l'électeur, promenée de maison en maison (et cela a été demandé quelquefois), il y aura toujours des déplacements inévitables. Sans doute il convient d'en réduire le nombre; mais il s'agit de savoir si le vote à la commune n'aurait pas des inconvénients d'une autre nature, et plus graves. L'accomplissement des opérations électorales est une affaire délicate : que d'irrégularités peuvent s'introduire dans la réception des votes, dans le dépouillement des suffrages, et vicier l'élection ! Qui ne se souvient des étranges abus signalés dans certaines vérifications de pouvoirs? Ici, des tiers votant pour des absents; là, des substitutions de bulletins; ailleurs, plus de bulletins dans l'urne qu'il n'y avait d'électeurs inscrits. Ignorance ou fraude, c'est surtout dans les petites communes que se produisent ces faits regrettables. Le contrôle, au canton, est plus sérieux : les choses ne s'y passent pas comme en famille, c'est-à-dire un peu à la légère; là, plus de ces maires et de ces assesseurs, qui ne savent pas lire, encore moins écrire : d'ailleurs, la présence d'électeurs venus de différents points, et qui ne se connaissent pas, garantit mieux la stricte observation de la loi.

Entre ces deux opinions, le lecteur choisira. Remarquons seulement qu'avec le suffrage à deux degrés, la question serait toute résolue. Si les électeurs, chargés de nommer les députés, sont élus

par le vote à la commune, il est tout simple, que pour remplir leur mandat, ils aient un lieu de réunion où ils puissent s'assembler en assez grand nombre et se concerter.

## V

Tout citoyen a le droit, au risque de passer pour un esprit chimérique, de faire son plan, l'un, pour la réorganisation de l'armée, l'autre, pour la refonte des institutions administratives ou judiciaires. Nous pouvons donc nous hasarder, nous aussi, à faire notre projet de loi électorale : c'est une satisfaction que chacun de nous peut se donner, même sans avoir l'honneur d'exercer les fonctions législatives.

Reculer de trois ou quatre ans l'âge prescrit pour être électeur, ne pas admettre à voter le soldat en activité de service, établir le suffrage à deux degrés, voilà les réformes que nous proposerions tout d'abord. Nous en avons plus haut donné les raisons : il est inutile de les répéter ici.

Nous ne voudrions ni du collége nommant un unique député, ni du scrutin de liste pour tous les députés d'un même département, alors que le nombre des députés à élire peut s'élever jusqu'à vingt-huit et même quarante-trois. Nous l'avons déjà remarqué, dans le premier cas, les influences de clocher sont trop prépondérantes; dans le second, outre qu'il y a trop d'inégalité entre les divers départements, souvent les électeurs sont dans l'impossibilité de connaître les nombreux candidats qui se présentent à leurs suffrages : d'ailleurs, des minorités considérables courent le risque de n'être pas du tout représentées. Avec des circonscriptions qui auraient à élire de quatre à six députés, ne resterait-on pas dans de justes limites? Ni trop petites, ni trop vastes, elles échapperaient aux inconvénients que nous avons signalés: les considérations locales n'y feraient pas oublier les questions politiques ; et l'électeur, encore assez rapproché de ceux qui sollicitent sa confiance, n'aurait pas à livrer son vote au hasard.

Dans ce système, il sera plus facile aux minorités nombreuses de faire arriver des candidats de leur choix; mais ce n'est là, cependant, il faut le reconnaître, qu'une chance de plus, ce n'est pas une certitude. Si l'on veut sauver le droit des minorités, il reste encore à chercher quelque autre chose.

Mais, d'abord, en quoi consiste le droit des minorités? Et quand on en parle, ne se paye-t-on pas de mots? Il s'agit de s'entendre. Évidemment, du jour où la loi est faite, il n'y a plus ni majorité ni

minorité; la loi oblige tout le monde, ceux qui ne l'ont pas faite aussi bien que ceux qui l'ont faite; elle n'est pas valable seulement aux deux tiers, aux trois quarts, selon qu'elle a eu pour elle les deux tiers, les trois quarts des voix : elle s'impose tout entière, absolue, sans restriction, comme si elle était l'expression de l'unanimité des opinions. Mais le droit que peuvent réclamer les minorités, c'est d'avoir accès dans l'assemblée qui fait la loi, en nombre proportionnel à leur importance. Les députés sont appelés les représentants de la nation : la vraie, la sincère représentation serait celle qui reproduirait l'image abrégée de la France, avec ses variétés d'idées, de sentiments et de volontés. Tout est réduit dans une miniature fidèle ; mais il n'y manque aucun des traits qui font la ressemblance. Une chambre où toutes les opinions, tous les intérêts trouveraient une place relativement égale à celle qu'ils occupent dans le pays, serait la représentation la plus exacte qui se pût obtenir.

Cette parfaite représentation ne se verra jamais, nous le savons. C'est comme un idéal qu'on ne peut atteindre, mais dont il faut au moins, autant que possible, se rapprocher. La justice est le fondement même de toute société : or, est-il juste, nous le demandons à tout esprit non prévenu, que cent mille électeurs, groupés dans une même opinion, s'ils se trouvent opposés à cent mille plus un, soient devant le scrutin absolument comme s'ils n'étaient point; et que ceux-ci, parce qu'ils disposent de quelques voix de plus, élisent, non pas seulement plus de députés, ce qui serait tout naturel, mais tous les députés du même collége, seize ou vingt peut-être, tandis que ceux-là ne pourront pas faire arriver un seul candidat de leur choix?

Mais il n'y a pas là seulement une question de justice. Dans l'intérêt même de la majorité, il est bon que la minorité ne puisse se plaindre qu'elle est étouffée. Donnez-lui la place qui lui revient, elle n'en restera pas moins la minorité; mais elle n'aura plus le droit de protester contre les décisions du scrutin. Quand la loi peut être accusée de partialité, on s'habitue aisément à la moins respecter : le suffrage, s'il cesse d'être tenu pour équitable, au lieu d'être le dénoûment pacifique de toutes les luttes, risque d'en provoquer de nouvelles, et parfois même de violentes. Il ne sera reconnu comme la raison dernière, le suprême arbitre devant lequel tous s'inclineront, qu'à une seule condition; c'est qu'il assurera à toutes les opinions leur part légitime dans la représentation nationale : sinon, il est permis de le craindre, dans un avenir plus ou moins prochain, ce n'est plus au vote que les partis, qui se croiront lésés par le scrutin même, s'adresseront pour obtenir la réparation de leurs griefs; une victoire ne sera plus, pour ceux qui l'auront obtenue, une victoire incontestée. Donner aux

minorités les satisfactions auxquelles elles ont droit, c'est encore, pour la majorité, le meilleur moyen d'assurer son triomphe.

Sans doute, quand notre parti l'emporte numériquement sur les autres, il nous est difficile de nous résoudre à ne pas vaincre sur toute la ligne : pour laisser à nos adversaires, par exemple, s'ils comptent pour eux, dans le collége, les deux ou les trois dixièmes des électeurs, deux ou trois députés à élire sur dix, il faudrait faire sur nous-mêmes un effort dont nous ne sommes guère capables : nous ne serions que justes, et nous croirions être généreux. Et cependant si de semblables accommodements devenaient la règle commune, ailleurs peut-être ce serait notre opinion qui aurait à en profiter. Mais quoi qu'il en soit, perte ou gain pour nos idées particulières, peu importe : il faut savoir s'affranchir de ces considérations intéressées, et chercher uniquement ce qui est conforme à l'équité. Que de questions seraient plus promptement résolues, si chacun savait les examiner sans esprit de parti et sans calcul!

Remarquons-le d'ailleurs : avec l'organisation actuelle du suffrage, il pourrait se faire qu'à un moment donné l'opinion qui aurait pour elle la majorité dans le corps électoral se trouvât cependant en minorité dans l'Assemblée nationale, résultat étrange sans doute, mais qui n'est pas absolument improbable. Supposons en effet que de deux partis qui sont en présence (nous en pourrions compter plus de deux, hélas!), l'un domine presque exclusivement dans un tiers de la France, tandis que dans le reste du pays l'autre l'emporte, mais de peu. Ce second parti, bien qu'il n'ait pour lui, dans l'ensemble de la nation, que la minorité des électeurs, nommera cependant, grâce à la manière dont les suffrages sont répartis, les deux tiers des députés[1]. N'est-ce pas contraire

[1] Des chiffres feront mieux comprendre notre pensée. Supposons 3 départements, dont chacun compte 100.000 électeurs, et doit nommer 10 députés. Les deux opinions A et B peuvent se partager les voix de telle sorte qu'on aura les résultats suivants :

| | VOIX POUR L'OPINION A. | VOIX POUR L'OPINION B. | ÉLUS DE L'OPINION A. | ÉLUS DE L'OPINION B. |
|---|---|---|---|---|
| 1er Département. | 90,000 | 10,000 | 10 | » |
| 2me — . | 45,000 | 55,000 | » | 10 |
| 3me — . | 45,000 | 55,000 | » | 10 |
| | 180.000 | 120,000 | 10 | 20 |

D'un côté 180,000 électeurs seront représentés par 10 députés, et de l'autre 120,000 par 20. Nous avons pris, pour la simplicité du calcul, trois départements

au droit et à la logique? Nous ne disons pas que cela s'est vu ni se verra, mais cela peut se voir. Une loi, avec laquelle de pareilles anomalies sont possibles, n'appelle-t-elle pas une sérieuse réforme? Nous parlions du droit des minorités; mais ici c'est le droit de la majorité même qui peut être menacé : les mêmes mesures qui protégeront l'un, doivent aussi protéger l'autre.

La question qui nous préoccupe a déjà été traitée par les Chambres anglaises, et a reçu une solution au moins partielle. Le suffrage accumulé a été autorisé par la loi, c'est-à-dire que dans un collége qui nomme trois députés, chaque électeur, s'il le veut, au lieu de voter pour trois candidats différents, peut porter trois fois sur son bulletin le même nom. Il en résulte que s'il y a, je suppose, mille électeurs, quatre cents d'entre eux, en s'entendant, peuvent, quoi que fassent leurs adversaires, donner une suffisante majorité au candidat qu'ils auront choisi. Mais les colléges qui ont à élire trois députés (et c'est dans ceux-là seulement que le vote peut être accumulé) sont en très-petit nombre. Dès lors, la représentation des minorités n'a reçu qu'une insuffisante satisfaction.

Dans nos colléges, appelés tous à nommer, nous l'avons déjà vu, de quatre à six députés, l'application du vote accumulé serait possible. Nous l'aimerions mieux que ce qui existe aujourd'hui; mais il y a quelque chose qui nous semble encore préférable. Voilà, par exemple, une circonscription qui doit nommer cinq représentants : admettons que les électeurs se partagent, quant aux opinions, en cinq groupes numériquement égaux; il est évident que chaque groupe a les mêmes droits, et que pour être représenté il doit avoir un député! En d'autres termes, chacun des cinq députés élus représentera un cinquième des électeurs.

Partons de cette idée : chaque votant inscrira sur son bulletin, non pas plusieurs noms, mais un seul; selon qu'il y a quatre, cinq ou six députés à choisir, tout candidat qui aura obtenu un quart, un cinquième ou un sixième des suffrages, sera élu. Si les adhérents à une même opinion disposent d'assez de voix, ils pourront, après s'être concertés, distribuer leurs votes de manière à faire triompher plusieurs de leurs candidats. L'entente préalable ne peut présenter de sérieuses difficultés, car nous avons, ne l'oublions point, le suffrage à deux degrés, c'est-à-dire des électeurs choisis, plus intelligents, et en nombre relativement peu considérable[1].

égaux; mais on peut changer les chiffres, prendre tous les départements, et arriver encore à des résultats de même nature.

[1] D'après la constitution de 1791, il était nommé un électeur (du second degré

Si, à un premier tour de scrutin, plusieurs noms sont sortis de l'urne avec la majorité nécessaire, au second tour les chiffres requis pour la validité de l'élection ne pourront plus être les mêmes, cela va de soi. Quand il n'y a qu'un seul représentant à nommer, la majorité absolue est de rigueur ; dans tous les autres cas, il ne s'agit que de diviser le nombre de suffrages exprimés par celui des députés qui restent à élire, et le quotient donne le minimum de voix qu'il faut obtenir pour être proclamé membre de l'Assemblée nationale. C'est là une opération arithmétique qui n'a rien de bien compliqué.

La possibilité, la probabilité même de plusieurs tours de scrutin présente-t-elle quelque inconvénient grave ? Sans doute, dans le système qui admet le suffrage direct, la convocation, plusieurs fois répétée, de tous les électeurs est une grosse affaire ; mais on n'y échappe qu'au prix d'un réel danger, celui d'altérer la sincérité de la représentation, danger qui ne peut se nier, si l'on réfléchit au chiffre minime de voix qui suffit pour qu'il y ait élection. Encore n'est-il pas sûr, même dans ces conditions, qu'on évitera un second tour de scrutin, où il faudra se contenter, pour ne plus déranger les électeurs, non pas seulement du huitième des voix, mais de n'importe quel chiffre, si faible qu'il soit. Si l'on introduit le suffrage à deux degrés, les opérations du vote, concentrées sur quelques points, sont plus rapides et plus faciles ; la nécessité de plusieurs tours de scrutin sera aisément acceptée par les citoyens investis des fonctions électorales. Ajoutons qu'on ne verra plus, comme il est arrivé trop souvent, l'urne désertée par un grand nombre de ceux qui ont le devoir, aussi bien que le droit, de venir y jeter leur bulletin.

Il est encore une réforme qui peut avoir son utilité. Aux élections pour la Constituante, en 1848, chaque département eut à nommer autant de députés qu'il comptait de fois 40,000 habitants. On eut ainsi une assemblée composée d'un peu plus de neuf cents représentants. Mais dans toute assemblée trop nombreuse entrent plus facilement le tumulte et le désordre qu'il ne faut pas confondre avec le mouvement et la vie. D'ailleurs, du moment où on a élevé une tribune, c'est apparemment pour que les orateurs aient un auditoire, pour qu'ils puissent communiquer leurs pensées à ceux qui siégent devant eux : or, il ne faut pas exiger des forces humaines

à raison de cent citoyens actifs (premier degré) ; il en était nommé deux d'après la constitution de 1795. En supposant que le quart à peu près de la population totale pouvait prendre part aux assemblées primaires, c'était un électeur du second degré pour 400 ou pour 800 habitants. La population étant prise pour base, si l'on admet que chaque commune envoie autant d'électeurs qu'elle compte de fois 200 habitants, comme il y a un député par 50,000 habitants, un collége qui aurait à nommer six députés compterait au maximum 1,500 électeurs.

plus qu'elles ne peuvent donner : à moins d'être doués d'une singulière puissance d'organe, ceux qui veulent apporter leurs idées à la tribune sont souvent condamnés à n'être pas entendus de tous ceux qui les écoutent. Dès lors, la discussion ne risque-t-elle pas d'être confuse et en grande partie perdue? La loi de 1849, en prenant pour base de la représentation le chiffre, non plus de 40,000, mais de 50,000 habitants, réduisit les députés au nombre d'environ 750. C'était bien, mais il est permis de croire que ce n'était pas encore assez. Quoique atténués, les inconvénients auxquels on voulait remédier se faisaient toujours sentir. Nous verrions tout avantage à n'avoir qu'une assemblée de 500 membres : elle est assez nombreuse pour que les députés qui font vraiment l'honneur et la force d'une chambre y trouvent toujours leur place ; le choix des électeurs ne se porte-t-il pas tout d'abord sur les plus distingués parmi ceux qui représentent leurs opinions? Ceux qu'ils laisseront de côté peuvent avoir encore du mérite, nous ne le contestons point, mais un mérite qui n'ajoutera pas beaucoup à la valeur d'une assemblée. Enfin, il est une considération qui peut être invoquée aujourd'hui plus que jamais : que le mandat de député ne soit point exercé gratuitement, rien de plus naturel sous un régime démocratique ; car il est bon qu'aucun citoyen ne soit écarté de la Chambre par l'insuffisance de sa fortune. Mais il n'en est pas moins vrai qu'avec une représentation moins nombreuse, le pays pourrait réaliser une économie, qui, dans l'état actuel de nos finances, ne serait pas à dédaigner.

## VI

Telles sont les principales dispositions que nous voudrions voir adoptées dans la prochaine loi électorale. Nous n'avons pas la prétention de croire qu'elles seront approuvées par tous, ni même par le plus grand nombre. Mais il y a du moins un point sur lequel tout le monde, ou presque tout le monde, est d'accord, c'est qu'il est nécessaire de modifier la loi qui nous régit présentement. Chacun sent qu'il y a d'importantes réformes à opérer : dans quel sens se feront-elles? Nous ne pouvons le deviner, mais il s'en fera certainement. C'est une de ces questions qui s'imposent à l'Assemblée : il y en a de bien graves soumises à ses délibérations ; mais elle n'en résoudra peut-être pas de plus grave. La loi électorale a toujours été d'une capitale importance ; qui ne sait les violents débats qu'elle a provo-

qués sous la Restauration? La révolution de 1830 se faisait en grande partie contre le système d'élection que la monarchie introduisait par ordonnance. Une autre révolution, celle de 1848, s'accomplissait au nom de l'extension du suffrage; et quatre ans plus tard, quand le président de la République portait la main sur la Constitution qu'il avait juré de respecter et de défendre, de quel prétexte se servait-il pour justifier son entreprise? A l'entendre il voulait avant tout restituer, à ceux qui en avaient été dépouillés, leur droit de voter. Même sous le régime monarchique, alors que la chambre élue n'a qu'une part limitée du pouvoir, la loi électorale a encore une grande influence sur l'avenir du pays; mais quand le suffrage est la source unique de toute autorité, quand une assemblée, issue du vote, est la souveraine maîtresse de l'État, on peut dire que cette loi contient dans ses articles toutes les destinées de la nation. A une telle œuvre, le législateur ne saurait apporter un soin trop religieux. Puissent seulement, quand sera venue l'heure où il devra s'en occuper, puissent les partis s'oublier pour un instant, n'avoir en vue que la paix et l'équité, et chercher ainsi, non pas ce qui peut leur profiter passagèrement, mais ce que réclament les intérêts permanents de la France!

H. Druon.

---

# FLEURANGE

---

## LA VIEILLE MAISON

### I

— Belle, jeune, pauvre, seule à Paris, que va-t-elle devenir?

C'était la troisième fois que le docteur Leblanc répétait ces mots en présence de sa sœur, mademoiselle Joséphine, que l'on aurait pu croire sourde, tant elle était muette, si le mouvement irrégulier de ses aiguilles à tricoter, ainsi que deux ou trois interruptions dans son travail, accompagnées d'exclamations indistinctes, n'eussent témoigné d'une préoccupation au moins égale à celle de son frère.

Celui-ci avait d'abord manifesté la sienne en arpentant à grands pas le salon où ils se trouvaient; et maintenant qu'il était venu occuper en face de sa sœur sa place accoutumée au coin du feu, il ouvrait et fermait avec bruit sa tabatière, y puisant avec une inutile profusion des prises qu'il oubliait ensuite de conduire à leur destination, et frappant du pied le plancher d'une façon qui exprimait une vive agitation ou une grande perplexité.

Mademoiselle Joséphine tricotait sans répondre et semblait non moins absorbée que son frère. Elle dit enfin :

— Si au moins, en effet, elle n'était pas si jeune et si belle!

— Et si pauvre? et si seule? n'est-ce pas? La belle remarque, ma sœur! Il est évident que si elle était vieille, laide, riche et bien entourée, la situation serait tout autre. Je vous remercie de la découverte, Joséphine.

— Mon frère, ne vous impatientez pas, je ne fais que répéter ce que vous venez de dire... Je poursuis : si elle avait une autre tournure...

— Allons, finissez!

— Et un autre nom!

— Un autre nom? A quel propos cela, maintenant, et que fait son nom à l'affaire?

— Un nom qui ne fût pas ridicule.

— Ridicule? le nom de son père? C'était un nom fort honnête, et même noble, à ce que je crois, que celui de ce pauvre Gérard d'Yves. Il avait fait mille folies, il s'était ruiné, et ensuite il s'était fait peintre; mais s'il eût été sage, il avait assez de talent pour relever sa fortune. D'ailleurs il était bien né, et son nom...

— Je ne parle pas de son nom, je parle de celui de sa fille.

— Eh bien?

— Eh bien, mon frère, trouvez-vous que le nom de cette jeune fille ressemble à un nom chrétien?

— Fleurange?... Je conviens que c'est peut-être bien un singulier nom; mais son père aimait les choses singulières, et il avait entendu ce nom en Italie : *Fior Angela*, et il l'avait traduit.

— Sa mère aurait dû avoir plus de sens.

— Sa pauvre mère était morte en la mettant au monde; ainsi elle n'avait rien eu à y voir.

— Ne m'avez-vous pas dit que cette mère avait un frère, un professeur dans quelque ville d'Allemagne?

— Oui, à Leipzig; mais où le retrouver? Toute sa famille avait désapprouvé ce mariage, qui avait fini par se faire sans le consentement du père de la pauvre Marguerite. Elle ne vécut pas plus d'un an après ce jour, et Gérard, demeuré veuf, ne voulut conserver aucune relation avec les parents de sa femme. Il resta de longues années en Italie, et plaça sa fille dans je ne sais quel couvent près de Pérouse, dès qu'elle eut cinq ans; il venait seulement de la reprendre, lorsqu'il y a deux mois il arriva ici, déjà malade, pour y languir et y mourir, il y a trois jours, dans les bras de cette pauvre enfant, la laissant absolument seule au monde.

— Mais séparer ainsi la petite de tous les parents de sa mère, n'était-ce pas, dans son intérêt, fort mal trouvé? le pauvre Gérard n'ayant apparemment de son côté personne qui pût être utile à son enfant dans un cas tel que celui qui se présente, où elle aurait besoin de protection.

— Il le comprit lui-même, mais trop tard. Déjà malade, sentant son mal s'aggraver chaque jour, il fit quelques démarches pour découvrir ce qu'était devenu ce même Ludwig Dornthal, dont nous venons de parler, et qui avait été le frère favori et toujours affectueux de Marguerite. Mais il ne put rien apprendre. Ludwig Dornthal s'était marié, et il avait quitté depuis longtemps Leipzig pour aller s'é-

tablir dans une autre partie de l'Allemagne, on ne put lui dire laquelle, et cette infructueuse tentative ne fut pas un des moindres tourments de ses derniers jours. Il se reprochait, et non à tort, l'abandon effrayant où sa fille allait rester. Le pauvre malheureux expia durement l'acte violent et irréfléchi qui l'avait porté à rompre avec ceux dont il aurait mieux fait d'implorer le pardon, ou tout au moins de l'accepter. Mais c'était là son caractère : affectueux, enthousiaste, séduisant, je pense, lorsqu'il était jeune, mais faible, violent et irréfléchi. Il n'était né ni pour être heureux ni pour faire le bonheur de personne, et sa fille eût été à plaindre, s'il eût vécu, presque autant qu'elle l'est aujourd'hui.

— Pauvre enfant! dit mademoiselle Joséphine en levant ses petits yeux noirs, dont l'expression fit passer comme un rayon du ciel sur son visage pâle et ridé.

Puis après un silence, elle ajouta :

— « A la brebis tondue Dieu mesure le vent! » Vous verrez, mon frère, qu'il lui surviendra quelque bonne fortune, ou bien nous aurons quelque bonne inspiration.

— Eh bien, ma sœur, le plus tôt sera le mieux, car je n'en ai aucune. J'admire en vérité votre confiance.

— J'ai confiance en Dieu, dit simplement mademoiselle Joséphine.

— Parbleu! et moi aussi, dit le docteur... Certes, je crois en sa bonté, j'espère en sa miséricorde; mais, dans ce cas-ci...

— Vous aimeriez mieux que la chose fût entre vos mains?

— Voyons, voyons, Joséphine, pour aujourd'hui allons au plus pressé. Il est huit heures, il faut absolument aller chercher cette pauvre enfant. Elle est plus seule que jamais aujourd'hui, car la sœur garde-malade qui était demeurée près d'elle pendant ces derniers jours l'a quittée ce matin. Elle ne peut pas, après ce triste jour, passer cette première nuit là-haut toute seule.

— Je le pense comme vous, dit mademoiselle Joséphine.

— Voilà quinze jours, poursuivit le docteur, qu'elle n'a quitté cette petite chambre au quatrième, si ce n'est ce matin pour suivre le convoi de son père; et depuis qu'elle est rentrée, savez-vous à quoi elle a passé son temps? Tenez, regardez.

Mademoiselle Joséphine prit le papier que lui présentait son frère et elle le parcourut. C'était la liste des dettes du pauvre artiste.

— Le tout se monte à 500 francs que voici. Elle m'a demandé de payer ces comptes et de lui en obtenir des reçus.

— Je vois que, selon son calcul, le quart de cette somme est destiné au médecin qui a soigné son père, dit mademoiselle Joséphine lentement.

— Lequel, en pareil cas, n'accepte pas, c'est entendu.

— C'est entendu, répéta mademoiselle Joséphine. Sur cette somme il y a donc 125 francs à lui rendre.

— Oui, ma sœur, et ce sera toute sa fortune.

— A l'heure où nous parlons, il ne lui reste donc absolument rien?

— Rien.

L'entretien du frère et de la sœur en était là, lorsqu'ils entendirent frapper un léger coup à la porte, et presque aussitôt celle dont ils parlaient parut devant eux.

La jeune fille s'arrêta, s'appuyant contre le mur. Le docteur s'élança.

— La pauvre petite! s'écria-t-il. Pendant que nous bavardons, la voilà qui s'évanouit de fatigue et de faiblesse.

Elle était en effet tombée sur une chaise placée près du mur, et semblait défaillante.

En un clin d'œil, mademoiselle Joséphine avait soulevé sa tête renversée et baigné d'eau froide son front pâle et ses joues froides et décolorées. Tous les mouvements de la vieille sœur du docteur étaient devenus prompts et sûrs. Un signe de son frère la fit disparaître un instant. Elle revint presque sur-le-champ, tenant à la main une fiole et un verre d'eau.

— C'est cela, dit le docteur.

Il versa quelques gouttes dans le verre et l'approcha des lèvres de la jeune fille. Elle avala deux ou trois gorgées et sembla se ranimer.

— Pardon, dit-elle en soulevant la tête et s'efforçant de se lever, pardon, monsieur, pardon, mademoiselle, je ne me croyais pas si faible, et ce n'est pas pour vous importuner ainsi que j'étais venue vous trouver.

— Ne parlez pas en ce moment, buvez ce que je vous donne.

Fleurange porta encore une fois le verre à ses lèvres, mais elle le rendit au docteur sans avoir bu.

— Je ne le puis, dit-elle, la tête me tourne; je ne sais pas ce que j'ai... peut-être est-ce une surprise que je viens d'avoir. Tenez, monsieur, lisez. C'est pour vous montrer cette lettre que j'étais descendue.

Le docteur prit la lettre; mais avant de la lire, il ramena Fleurange près du feu, tandis que l'active Joséphine devinait les injonctions de son frère et plaçait déjà sur la table une écuelle remplie de soupe, du pain et du vin.

Fleurange prit la main de mademoiselle Joséphine entre les siennes :

— Merci, dit-elle à voix basse... Oui, je crois que c'était cela; je suis pourtant forte d'ordinaire, mais... mais...

— Je gage que vous n'avez pas mangé depuis hier?

— Non, et j'ai faim.

Le docteur essuya vivement ses lunettes et rouvrit avec bruit sa tabatière, tandis que la jeune fille faisait à la hâte le léger repas qui ramenait sur son visage un coloris vif et inaccoutumé. Ce visage était d'ordinaire très-pâle. De grands yeux calmes et doux, plutôt gris que bleus, ombragés de cils noirs comme ses cheveux, lui donnaient une expression singulière et frappante. Toutefois, en dépit de cette singularité, en dépit de sa pâleur, de la finesse délicate de ses traits et de la souplesse d'une taille qui se pliait comme un jonc à chaque mouvement, s'il avait fallu caractériser en deux mots l'impression générale produite par l'aspect de Fleurange d'Yves, on aurait dit ceux-ci : Simplicité et force. — Sans doute le docteur Leblanc avait eu raison de penser que cette jeunesse, cette beauté et ce dénûment ne pouvaient se passer de protection; mais il suffisait pourtant de la regarder pour comprendre que, mieux que personne, elle saurait se protéger elle-même.

Le docteur tenait toujours à la main la lettre qu'elle lui avait donnée; il l'ouvrit alors.

Elle était datée de Francfort.

« Ma chère nièce,

« C'est hier seulement, et par le hasard le plus imprévu, que nous avons enfin appris la situation de votre père et le lieu qu'il habite. Aucun de nous ne l'a revu depuis son mariage avec ma pauvre sœur Marguerite, il y a de cela vingt ans. Vous savez qu'à cette époque-là il y avait dans notre pays une haine terrible contre la France, et jamais mon père ne voulut consentir à accepter un Français pour gendre. Alors ma pauvre sœur (que Dieu le lui pardonne!) quitta le toit paternel pour épouser celui qu'elle avait choisi. Mon père fut bien malheureux, bien courroucé, et d'abord implacable; cependant avant sa mort il lui avait pardonné, mais elle ne put le savoir. Depuis lors nous avons perdu toute trace de votre père; nous sûmes seulement qu'il avait quitté Pise avec son enfant, et depuis longtemps nous avions renoncé à l'espérance de le revoir ou de jamais connaître la fille de ma pauvre sœur, lorsque hier un étranger qui traversait notre ville me fit voir par hasard un tableau qu'il venait d'acheter à Paris, et qui était, me dit-il, l'ouvrage d'un peintre mourant. Ce tableau représentait Cordélia à genoux près de son père, et le nom de Gérard d'Yves était inscrit sur cette toile. L'adresse du peintre nous fut donnée par celui qui était l'acquéreur du tableau, et je me hâte d'en profiter pour vous dire, ma chère enfant, que les parents de

votre mère n'ont pas oublié les liens qui les unissent à vous. Si jamais vous avez besoin d'un abri, vous le trouverez sous notre toit. Ma femme et mes enfants aiment déjà la fille de ma pauvre Marguerite; ils pensent à elle depuis leur enfance, comme à une sœur absente dont ils attendent le retour. Si Dieu rend la santé à votre père, ramenez-le parmi nous. S'il en dispose autrement, venez vous-même, ma chère enfant. L'étranger qui nous a remis sur vos traces nous a dit que la fille du peintre avait servi de modèle à son père pour peindre sa Cordélia. Si la ressemblance est exacte, elle n'est pas faite pour nous ôter l'envie de vous voir. Venez donc bientôt, ma chère nièce; en tous cas, répondez promptement à cette lettre, et recevez l'assurance des sentiments affectueux de votre oncle,

« Ludwig Dornthal. »

— Joséphine! Joséphine! s'écria le docteur... Tenez, ma sœur, lisez; mais auparavant embrassez-moi. Oui, vous aviez raison; votre confiance valait mieux que ma sagesse! Oui, oui, *à la brebis tondue Dieu mesure le vent*. Pauvre petite, embrassez-moi aussi!

Fleurange se leva :

— Oh! bien volontiers, dit-elle.

Et elle se jeta en sanglotant dans les bras du docteur. La fatigue, la douleur, l'émotion causée par l'offre imprévue et inespérée d'un refuge à l'heure de son abandon le plus extrême, tout s'était réuni pour agiter son âme, ébranler ses nerfs et épuiser ses forces. Elle avait le cœur gros de larmes qu'il lui fallait répandre; et, sans qu'elle pût les arrêter, elles s'échappaient maintenant de ses yeux, inondant son visage et tombant comme la pluie sur ses mains jointes et glacées, tandis qu'un mouvement convulsif soulevait sa poitrine et que de ses lèvres tremblantes s'échappaient de faibles cris.

Le docteur la laissa longtemps pleurer en silence, n'ajoutant pas une parole qui pût accroître son attendrissement, n'en disant aucune non plus pour le réprimer. Enfin ce paroxysme se calma, et Fleurange se leva confuse.

— Encore une fois, pardonnez-moi, dit-elle, je vous afflige, au lieu de vous remercier comme je le devrais; ce n'est pas ma faute, mais je crois pouvoir dire que cela ne m'arrivera plus; ordinairement je ne pleure pas.

Elle dit ces mots d'une voix raffermie, essuyant ses yeux et relevant des deux mains ses cheveux, qu'elle rejeta en arrière, comme pour rafraîchir son front, puis elle se leva.

— Où allez-vous, de grâce? lui dit mademoiselle Joséphine, avec une sorte de brusque autorité.

— Mais, balbutia Fleurange, je remonte, je....

— Vous prétendez peut-être aller passer la nuit toute seule dans le cabinet voisin de la chambre de... de la chambre...?

Elle s'arrêta; Fleurange pâlit et ses lèvres redevinrent tremblantes :

— Que puis-je faire? dit-elle. C'est triste, c'est douloureux, je le sais bien, mais il le faut; au reste, je n'ai pas peur, je me sens sous votre toit.

— Eh bien, pour le moment, vous allez de plus rester sous notre clef, dit la bonne Joséphine. Et, s'emparant de Fleurange, elle l'emmena dans une chambrette contiguë à la sienne, où un petit lit, entouré de rideaux blancs, était préparé pour la jeune fille. Cette petite chambre, tapissée d'un papier bleu et éclairée par un bon feu, avait l'aspect le plus réjouissant.

— Voici, ma petite, votre chambre et votre lit, dit-elle. Bien, bien, pas de remercîments, surtout pas d'attendrissement! Couchez-vous à l'instant, sans vous donner le temps de penser, encore bien moins celui de dire un mot. Vous croyez que vous ne dormirez pas, mais vous vous trompez... Vous voilà à genoux! à la bonne heure! cela, je le veux bien, mais que ce soit une très-courte prière... C'est bien, tenez-vous tranquille, pendant que je relève vos grands cheveux... Et maintenant, votre tête est-elle bien sur cet oreiller? Oui? allons, tant mieux! Que Dieu et ses bons anges veillent sur vous! Laissez-moi embrasser votre front. Bonsoir!

Mademoiselle Joséphine baissa les rideaux du lit, et elle quitta doucement la chambre, tandis que la pauvre orpheline perdait en effet tout souvenir des peines et des joies de la journée dans un profond et bienfaisant sommeil.

La chambre où mademoiselle Joséphine venait de l'introduire appartenait de droit à une nièce du docteur, pensionnaire dans un des couvents de Paris, qui venait l'occuper à l'époque des vacances. Mais cette chambre était loin d'être habituellement vacante pendant le reste de l'année. Mademoiselle Leblanc était un de ces êtres voués à la recherche et au soulagement du malheur. En ce cas, qui cherche trouve, et trouve sans peine; aussi était-il rare que plus d'une semaine s'écoulât sans amener une bonne raison d'ouvrir la chambre bleue, pour y donner un abri de quelques jours, soit à une pauvre fille sans travail et sans refuge, soit à un petit enfant abandonné, soit à une convalescente, trop faible encore pour se remettre à l'ouvrage. Le docteur trouvait tout cela bon. Il aurait voulu pouvoir ajouter à sa demeure une véritable succursale, à l'usage de ses malades pauvres, et s'il n'était pas encore assez riche pour cela, bien que ses soins fussent payés ce que coû-

tent et valent le talent et la célébrité, c'était en partie parce qu'il donnait d'une main ce qu'il recevait de l'autre, avec une profusion qui n'était pas toujours conforme à la prudence. Lorsqu'il s'agissait de donner, le frère et la sœur ne comptaient pas plus l'un que l'autre. Ils avaient inventé un proverbe digne de l'Évangile et s'en servaient pour répondre aux remontrances de leurs amis. « Qui fait l'aumône s'enrichit, » disaient-ils, et ils continuaient à poursuivre la fortune par cette voie, en se livrant tous deux à de nobles excès de charité. La fortune, par le fait, ne leur avait pas fait défaut, et jamais encore ne s'étaient accomplies les sinistres prophéties de ceux qui ont pour devise un tout autre proverbe sur la charité, un peu trop connu et trop souvent mis en action par le monde. Le docteur Leblanc et sa sœur ignoraient, il est vrai, le luxe des quartiers élégants et des beaux équipages. Ils habitaient encore, dans une rue du quartier latin, la demeure où ils étaient nés; une vieille servante aidait seule leur cuisinière, et mademoiselle Joséphine continuait à maintenir de ses mains l'ordre et la propreté autour d'elle. Mais, en toute occasion, ils étaient magnifiques à leur manière, et les artistes encouragés, les écoliers défrayés, les malades gratuitement soignés et généreusement secourus, ajoutaient à la renommée du grand médecin et jetaient sur son nom un éclat qu'il n'avait point cherché. Simple et savant, guérissant les corps et respectant les âmes, il aimait son art comme une mission reçue d'en haut, et l'exerçait comme un ministère sacré, avec respect et avec amour.

## II

Lorsque Fleurange ouvrit les yeux le lendemain matin, il était tard, car il faisait grand jour et on était au mois de décembre. Il fallait aussi que son sommeil eût été bien profond, car elle n'avait pas entendu allumer le feu qui flambait déjà dans la cheminée. Ce sommeil, en effet, avait été celui qui, dans la jeunesse, succède aux longues fatigues ou aux efforts longtemps soutenus pour supporter en silence l'inquiétude et la douleur. L'accès de larmes de la veille, le long repos de la nuit, avaient apporté le double soulagement qu'appelaient les forces épuisées de la jeune fille, et sa première sensation fut celle d'un doux bien-être.

Mais bientôt tous ses souvenirs devinrent plus distincts, et l'an-

goisse du premier réveil qui suit l'accomplissement d'un grand malheur lui étreignit le cœur.

Elle avait, il est vrai, peu connu son père; le couvent où elle avait été élevée n'était pas même dans la ville qu'il habitait, et elle ne l'avait vu que rarement pendant son enfance; mais les jours où il apparaissait au couvent étaient pour l'un et pour l'autre des jours de fête. Il était même difficile de comprendre qu'un père si heureux de voir son enfant eût pu volontairement la laisser grandir loin de lui. Mais l'époque de leur réunion vint enfin, et, pendant quelques semaines, le père et la fille parcoururent ensemble l'Italie. En dévoilant toutes ces merveilles à un esprit naturellement capable de les comprendre, l'artiste sentit se raviver l'enthousiasme de sa jeunesse. Mais c'était une flamme qui ne se ranimait que pour s'éteindre. Bientôt survint l'envahissement de la maladie, le triste retour à Paris, les fluctuations d'un mal qui affaiblissait l'âme en même temps que le corps et qui séparait l'enfant de son père, tandis qu'il vivait encore et qu'elle était nuit et jour à son chevet. Ce regard, qui ne répondait plus au sien, ces paroles murmurées près de lui sans pouvoir se faire comprendre, c'était déjà l'avoir perdu avant la séparation de la mort, qui vint bientôt.

« O père! père à peine connu et si vite perdu! » tel était le cri de Fleurange, et peut-être un reproche involontaire mêlait-il son accent à celui de la douleur. Elle ne devinait pas que c'était un instinct paternel et sublime qui avait guidé le pauvre artiste lorsqu'il s'était séparé de son enfant. Il voulait qu'elle fût forte; il voulait qu'elle fût pure; il voulait qu'elle fût pieuse; il voulait que sa belle et rare intelligence ne se développât que lorsque l'ordre, un ordre immuable et divin, aurait été établi dans son âme; il voulait enfin qu'elle fût tout ce qu'il n'avait pas été lui-même, et Dieu bénit ce désir.

Dans un beau site, voisin de Pérouse, il rencontra à la tête d'une simple école de charité une de ces femmes que le monde lui-même saurait honorer et vénérer si elles lui étaient révélées. Par le *monde*, j'entends la masse des gens railleurs et légers, hostiles à tous les sentiments qu'ils ne partagent pas, et, plus qu'à tout autre, au sentiment religieux. Ce monde-là, cependant, est, en somme, plutôt soupçonneux qu'injuste, et incrédule plutôt que menteur; s'il voit l'apparence du mal, il en suppose sur-le-champ la réalité; s'il voit l'apparence du bien, il s'imagine promptement que cette apparence est trompeuse; mais, lorsque la vertu se montre évidente, irrécusable dans sa simplicité et sa vérité et parvient à se faire regarder telle qu'elle est,

le monde, même ce monde-là, d'ordinaire s'incline. La chose est rare, il est vrai, plus qu'elle ne devrait l'être, parce que les âmes parfaites cherchent, non pas à se produire, mais à se cacher, et que le monde dont je parle cherche, non pas à les découvrir, mais à les nier.

La mère Madeleine était une de ces grandes âmes cachées. Personne ne parla jamais d'elle, ni de son petit monastère, destiné à l'éducation d'enfants pauvres, mais où étaient admises en petit nombre quelques jeunes filles d'une classe plus élevée.

Comme tant d'autres monastères en Italie, celui-ci était dans une situation poétique et charmante; il n'était point cependant de ceux que l'on aperçoit de loin sur les hautes cimes dominant l'un de ces aspects qui ravissent le regard et transportent l'âme; de ces aspects qui suggèrent aux plus indifférents le désir de s'agenouiller, et qui ont inspiré aux chrétiens la pensée d'y fixer la prière dans de permanents sanctuaires.

Le couvent de Santa Maria al Prato était situé, au contraire, dans une vallée profonde et entourée d'un paysage semblable à ceux où le Pérugin et Raphaël ont placé leurs figures divines ou leurs scènes sacrées. Au loin, des montagnes, dont le contour, nettement arrêté, décrit à l'horizon des lignes harmonieuses et douces, un ruisseau serpentant à travers des bois d'oliviers et côtoyant de loin en loin de rustiques habitations, où se révèle la main d'un peuple instinctivement inspiré pour les arts; la verdure sombre de quelques pins et de quelques cyprès se détachant çà et là sur l'azur matinal du ciel ou le soir sur ses teintes pourprées : tel est le caractère de ce genre de paysage, dont la beauté apaise et repose, comme celle des sommets sublimes transporte et exalte, et qui semble fait pour la méditation et le travail, comme les autres pour la contemplation et l'extase.

Ce fut dans cette retraite que la Providence conduisit le père de Fleurange, guidé peut-être par l'inspiration protectrice qu'il est doux d'attribuer aux mères ravies à leurs enfants. Ce fut entre les mains de la mère Madeleine qu'il la laissa lorsqu'elle eut cinq ans, et jusqu'au jour où elle en eut dix-huit, il ne la revit que deux fois par an; mais d'année en année, il se sentait plus certain d'avoir atteint pour elle le but qu'il se proposait. Fleurange n'avait cependant aucune preuve à lui donner de ses progrès, sous la forme de prix obtenus ou de couronnes recueillies. Les solennités où ces trophées se distribuent étaient inconnues à Santa Maria al Prato, ainsi que ces examens en raison desquels la mémoire se remplit pour un jour, de faits qui souvent n'y demeurent que ce jour-là. En réalité, on n'avait nullement cherché

à lui donner une instruction variée, mais on lui avait enseigné à savoir apprendre, on lui avait donné le goût de l'étude, du travail et du silence.

Elle était naturellement vraie et courageuse; elle devint de plus, adroite et active. La mère Madeleine semblait avoir pressenti que cette jeunesse, si abritée à son début, serait un jour plus exposée qu'une autre au rude souffle de la vie. Sans doute, elle ne prévoyait pas que Fleurange dût sitôt demeurer seule, mais ce qu'elle avait pénétré du caractère de son père, ce qu'elle savait de son histoire, lui avait fait comprendre qu'une sagesse, et, en quelque sorte, une expérience prématurée, devait servir de sauvegarde a fille. Ce qui eût été vrai si son père eût vécu, ne l'était pas moins maintenant que sa mort la laissait uniquement livrée à elle-même.

Fleurange résista à la tentation de rester dans son lit, absorbée dans ses tristes pensées. Elle se leva à la hâte, et elle était prête lorsque mademoiselle Joséphine entra dans sa chambre pour la troisième fois. Un sourire anima les traits de la vieille fille, lorsqu'elle reconnut l'effet d'une bonne nuit sur le visage de sa protégée. Celle-ci, émue et reconnaissante, et conservant encore les habitudes italiennes de son enfance, s'inclina pour baiser la main de sa bienfaitrice.

— Laissez donc ma vieille main, dit mademoiselle Joséphine, et embrassez-moi, s'il vous plaît; maintenant ne faisons pas attendre mon frère. Voilà neuf heures, c'est l'heure de notre déjeuner, qui ne varie jamais.

Fleurange suivit son hôtesse dans la salle à manger, voisine du salon. L'ameublement de ces deux pièces n'avait pas été renouvelé depuis plus de cinquante ans; rien néanmoins n'y semblait délabré, grâce à l'exquise propreté qui régnait partout.

Le docteur était déjà à table. Mademoiselle Joséphine se mit en face de lui, plaçant Fleurange entre eux deux.

— Vous voilà rétablie, dit le docteur, en tendant la main à la jeune fille; j'en suis bien aise; mais, de peur de rechute, vous allez rester sous mes yeux pendant quelques jours encore; je vous en préviens, tout cela est arrangé, et d'ici à votre départ vous ne remonterez plus à votre quatrième étage.

— Monsieur, que puis-je vous dire?... vous êtes si bons tous deux, et je vous aime tant, que j'accepte l'aumône de votre main, sans honte, et presque sans peine.

— Je vous défends de vous servir de ce vilain mot-là, dit mademoiselle Joséphine.

— C'est pourtant bien l'aumône, dit Fleurange d'une voix triste et

ferme, puisque je n'ai plus rien, et qu'aujourd'hui, pour acheter un morceau de pain, il m'aurait fallu tendre la main.

— Allons! allons! vous n'en étiez pas là encore, Dieu merci. Mais laissons cela, et parlons de choses plus importantes. Il vous faut répondre sans délai à votre oncle.

— Oui, je le pense bien, dit Fleurange. Et après un silence, elle ajouta : — Je vais lui demander la faveur de me recevoir pour un mois.

— Mais, d'après sa lettre, il me semble disposé à vous offrir une hospitalité bien plus complète que celle-là.

— Peut-être ; mais je ne veux l'accepter que jusqu'à ce que j'aie trouvé un moyen de vivre sans lui être à charge.

— Quelle intention avez-vous donc?

— Je ne sais pas, dit Fleurange ; mais il y a bien des moyens de gagner sa vie, n'est-ce pas? Eh bien! je tâcherai d'en trouver un qui ne soit pas au-dessus de mes forces.

Le docteur la regarda, puis il dit :

— Il y a bien des choses qui sont à la portée de vos forces, et qui cependant vous seraient impossibles.

— Pourquoi? dit Fleurange.

— Impossibles pour vous, à votre âge, et telle que vous êtes.

— Pourquoi? répéta Fleurange.

— Je vous l'expliquerai quand vous m'aurez dit ce que vous comptez faire.

— Allons donc, dit mademoiselle Joséphine avec impatience, il n'y a pas tant de façons à faire pour lui dire que, lorsqu'on est jeune et jolie, il faut prendre garde à ce qu'on fait. Si elle ne sait pas encore cela, cette petite, le plus vite on l'en préviendra, le mieux cela vaudra.

— Jeune et jolie, répéta tranquillement Fleurange, sans que le plus léger embarras fît rougir son visage : oui, je sais bien que cela va me gêner beaucoup, dans ma position ; il vaudrait bien mieux être laide et avoir dix ans de plus, j'avais déjà pensé à cela. C'est bien malheureux, mais que faire?

Le docteur sourit ; jamais il n'avait entendu de femme admettre sa propre beauté avec aussi peu de vanité. La simplicité de Fleurange, la candeur enfantine de ses grands yeux, dont l'expression était cependant grave et réfléchie, le frappèrent, et il sentit croître l'intérêt qui, jusqu'à ce moment, s'était plutôt adressé à la position délaissée de la jeune fille qu'à elle-même.

Il reprit en souriant :

— Quant à ce malheur-là, il faut vous y résigner, pour au moins vingt ans encore.

Mais voyant que Fleurange ne souriait point en retour et devenait au contraire de plus en plus sérieuse :

— Du reste, rassurez-vous, dit-il, si jamais vous en venez là, nous trouverons moyen de surmonter cette difficulté.

Le visage de Fleurange s'épanouit.

— Oh! merci, monsieur ; je me sens tant de courage, si vous saviez? Et puis, ajouta-t-elle, je vous assure qu'il y a beaucoup de choses que je sais faire.

— Voyons un peu, dit le docteur.

— D'abord, pour instruire les enfants, je crois que j'ai de l'aptitude; je les aime, ils m'aiment aussi et m'obéissent très-volontiers.

— Ensuite?

— Je sais l'italien et l'allemand (car j'ai tenu à bien parler la langue de ma mère); mon père trouvait aussi que je lisais bien tout haut. Il avait beaucoup entendu lire et déclamer, et il disait que ma voix et mon accent lui plaisaient plus qu'aucun autre. Sa tendresse l'aveuglait peut-être, mais peut-être aussi avait-il raison et je pourrais essayer.

— Hum!... dit le docteur, il y a beaucoup à dire pour et contre ce talent-là.

— Enfin, monsieur, je puis travailler de toutes les manières, je sais bien coudre, je sais laver, repasser, balayer ; je pourrais même bien faire un peu de cuisine.

Le docteur regarda encore une fois le noble visage de la jeune fille, tandis qu'elle énumérait ainsi avec complaisance les humbles et rudes travaux dont elle se croyait capable. Il était évident qu'elle était sincère; tout ce qu'elle venait de dire, on ne pouvait douter qu'elle ne pût et ne voulût le faire. Il se sentit ému et garda le silence.

Mais mademoiselle Joséphine s'écria avec enthousiasme :

— Voilà ce que j'appelle une éducation ! Qui donc, ma chère enfant, vous a appris tant de choses raisonnables et utiles?

Des larmes d'attendrissement vinrent aux yeux de Fleurange :

— C'est ma chère mère Madeleine, dit-elle.

Cette réponse provoqua de nouvelles questions, auxquelles Fleuranges répondit en racontant en détail comment s'était passée son enfance.

La satisfaction du docteur croissait à chaque mot de ce récit, qui battait cependant en brèche deux de ses préjugés.

Sans avoir l'antipathie des jolies figures, elles lui inspiraient une sorte de méfiance, ou tout au moins d'inquiétude, que sa longue expérience avait sans doute fort souvent vérifiée. Mais en regardant cette jeune fille, si hardie et si modeste, si forte et si délicate, et qui semblait prête à lutter si courageusement contre les difficultés de la

vie, comment lui en vouloir d'être belle? comment, en un sens, ne pas l'oublier?

Ensuite le docteur avait une singulière et, vu l'ensemble de ses croyances, une inconséquente prévention contre les couvents. Il semblait s'être réservé ce point de contact avec les gens qu'il combattait habituellement sur tous les autres. Et voilà qu'une éducation qui se trouvait conforme, non-seulement à toutes ses idées, mais à toutes ses manies, était une éducation de couvent; il lui fallait, sur ce sujet, comme sur d'autres, modifier un peu ses opinions, et il s'y résigna de bonne grâce.

On en revint ensuite à la lettre de Francfort. Le frère et la sœur commençaient déjà à penser avec regret au départ de leur jeune protégée, mais néanmoins ils sentaient qu'il était de son intérêt de ne point tarder à la rapprocher de cette famille qui se souvenait d'elle à une heure si opportune.

Sur l'avis de mademoiselle Joséphine, Fleurange se mit donc sur-le-champ à l'œuvre. Sa lettre, courte et simple, fut bientôt écrite : elle l'apporta à mademoiselle Joséphine.

Celle-ci en commença la lecture d'un air satisfait, mais arrivée à la signature, son front se rembrunit tout d'un coup :

— Qu'y a-t-il? dit Fleurange; j'ai fait quelque faute ou quelque bévue?

— Non, en aucune façon; la lettre est bien, elle ne saurait être mieux, mais... mais...

— Quoi donc? parlez-moi franchement, je vous en conjure.

— Eh bien, c'est... en vérité je n'ose vous le dire...

— De grâce, dit Fleurange, dites-moi ce qui vous a déplu; il n'y a rien dans cette lettre que je ne sois prête à changer selon vos conseils.

— C'est que... vous ne pouvez pas changer cela.

— Mais qu'est-ce donc? chère mademoiselle; vous m'effrayez vraiment, dit Fleurange en insistant d'un air inquiet.

— Vous ne pouvez pas changer votre nom de baptême, dit enfin la vieille fille.

— Mon nom de baptême? dit Fleurange avec surprise : c'est mon nom qui vous déplaît à ce point? j'en suis fâchée, ma mère Madeleine l'aimait tant! Elle disait qu'il signifiait : *Fleur des anges*, le plus beau des anges, l'ange Gabriel, qu'elle regardait comme mon patron. Elle m'appellait même indifféremment Fleurange ou Gabrielle.

— Gabrielle! s'écria vivement mademoiselle Joséphine, Gabrielle! à la bonne heure, voilà un nom que tout le monde comprend! Comment! c'est là, selon votre mère Madeleine, ce que veut dire Fleu-

range? mais alors, je vous en supplie, je vous en conjure, reprenez celui-là et abandonnez l'autre!...

Le docteur était depuis quelques instants occupé à relire la lettre du professeur Dornthal, demeurée entre ses mains depuis la veille, il leva maintenant les yeux et redevint attentif à la conversation. Tandis que Fleurange hésitait encore à répondre à la singulière demande de mademoiselle Joséphine, il dit :

— Je ne comprends pas l'insistance de ma sœur à ce sujet, et, quant à mon sentiment personnel, il est tout contraire au sien. Mais il se pourrait bien, au fait, que le plus simple de ces deux noms fût plus conforme que l'autre au goût de la bonne famille allemande qui vous attend, et peut-être Gabrielle serait-elle mieux reçue que Fleurange. D'ailleurs, continua-t-il en souriant, vos petits-cousins d'outre-Rhin prononceraient sans doute ce nom d'une façon qui en diminuerait le charme, et qui ôterait toute espèce de sens, à la pieuse et poétique interprétation que vous venez de lui donner.

— Cela se pourrait, dit Fleurange, en souriant à son tour. En tout cas je ferai là-dessus ce que vous me conseillerez.

— Nous y réfléchirons dit le docteur ; puis parcourant encore une fois la lettre du professeur :

— Savez-vous, dit-il, quel est le nom de cet étranger qui, en achetant le dernier tableau de votre père, vous a rendu, sans le savoir, un si grand service?

— Non, je l'ignore. Ce tableau fut vendu, ainsi que tous les autres, lorsqu'au début de sa fatale rechute, mon père vit diminuer ses ressources et qu'en même temps il perdit l'espoir de pouvoir les renouveler. Mon pauvre père! poursuivit-elle d'une voix attendrie, il était déjà très-malade le jour où, pour achever ce tableau, il me fit poser...

Fleurange s'arrêta tout d'un coup et rougit. Le regard du docteur sembla l'interroger. Elle poursuivit alors simplement, mais non sans trouble :

— L'acquéreur du tableau fut peut-être un étranger qui vint visiter l'atelier ce jour-là. Du moins, je l'avoue, c'est une idée qui m'est déjà venue plusieurs fois.

— Pour quelle raison?

— Parce qu'il s'extasia devant cette Cordélia et demanda la permission de revenir la voir lorsqu'elle serait achevée. Mais mon père, après ce jour, ne put plus y donner un seul coup de pinceau, et le tableau fut vendu, tel qu'il était, avec tous les autres.

— Cet amateur était-il Allemand?

— Je l'ignore; il parlait très-bien français, mais avec un léger accent, je ne sais lequel.

— Était-ce un grand seigneur?

— Je ne sais pas, je n'ai jamais vu de grand seigneur.

— Mais enfin, quel air avait-il, ce visiteur que Dieu bénisse? dit mademoiselle Joséphine.

— L'air noble et fier, une physionomie remarquable, une voix grave et sonore, répondit Fleurange. Cependant, malgré la reconnaissance que je lui dois peut-être, le souvenir de sa visite me trouble et m'attriste toujours.

— Pourquoi cela? dit mademoiselle Joséphine.

— Parce qu'elle amena la dernière et fatale crise de la maladie de mon père, qui déjà, à cette époque, ne pouvait plus supporter la plus légère agitation. Je ne sais quelles paroles cet étranger murmura près de lui en me regardant, mais elles troublèrent fortement mon père, qui me dit, d'une voix tremblante, de quitter l'atelier. D'ordinaire, il ne me permettait jamais d'y paraître à l'heure des visites. Le soir de ce jour, il me parla avec agitation de l'abandon où j'allais me trouver, et me fit plusieurs incohérentes recommandations, qui furent ses dernières paroles. Après cela, il ne recouvra jamais sa pleine connaissance.

— Pauvre père! dit le docteur; — mais il n'insista pas sur le sujet qui avait amené ce récit. La rougeur fugitive de Fleurange s'était évanouie; elle était maintenant pâle et calme comme auparavant, sa plume à la main, prête à corriger sa lettre selon l'avis du docteur. Après une dernière délibération entre la jeune fille et ses vieux amis, il fut décidé que la lettre serait envoyée après avoir été signée : *Gabrielle d'Yves*.

## III

Le jour où Marguerite avait épousé Gérard d'Yves, le vieux Sigismond Dornthal avait effacé de son testament le nom de sa fille, et il avait joint à cet acte la défense de jamais prononcer ce nom devant lui. Bientôt cependant, ramené à l'indulgence par la maladie, et pressé par les instances de son second fils, Ludwig, le frère préféré de Marguerite, il avait consenti à adresser à celle-ci quelques paroles de bénédiction et de pardon, mais lorsqu'elles parvinrent à Pise, la pauvre Marguerite venait d'expirer!... Dans l'emportement d'un désespoir qui ajoutait encore à l'impétuosité et à l'irréflexion de son caractère, Gérard déchira la lettre qui contenait ce tardif pardon et n'y répondit que par ces seuls mots :

« Il est trop tard! »

Ce fut ainsi que le vieux Dornthal apprit la mort de sa fille, et il

mourut lui-même peu après, ignorant la naissance de l'enfant auquel elle avait donné le jour. Son héritage fut partagé entre ses deux fils, mais Ludwig, voué aux lettres et déjà, à cette époque, en possession d'une chaire de professeur à Leipzig, abandonna entièrement à son frère aîné l'administration de leur fortune commune, et Heinrich Dornthal devint le seul chef de la maison de commerce et de banque fondée par le vieux Sigismond. Il disposa dès lors des capitaux de son frère comme des siens, lui faisant toucher régulièrement ses revenus, sans que Ludwig se mêlât en aucune façon des affaires. Ludwig, pendant ce temps, avait poursuivi sa carrière de son côté assez brillamment pour attirer bientôt sur ses travaux l'attention des savants de toute l'Allemagne. L'un de ceux-ci, qui habitait Francfort, l'invita à venir passer chez lui le temps que lui laissaient libre chaque année les vacances des nombreux étudiants assidus à ses cours. Le résultat de cette visite fut que la fille de ce professeur devint la femme de Ludwig Dornthal, et avec le temps la mère de ses cinq enfants. En se mariant, le professeur abandonna sa chaire de Leipzig pour venir s'établir dans la ville natale de sa femme. Là, il cessa de professer publiquement, mais il continua à écrire des livres dont le succès ajoutait tous les ans à la réputation du professeur et augmentait un bien-être que les affaires florissantes de la maison de commerce rendaient déjà fort suffisant.

Telle était, en peu de mots, la situation de cette famille étrangère qui attendait Fleurange. Une nouvelle lettre répondit promptement à la sienne ; son oncle lui exprimait, avec la plus vive effusion, la joie de l'avoir retrouvée et l'invitait très-particulièrement à arriver à Francfort à temps pour y passer avec eux la fête de Noël, si chère en Allemagne aux réunions de famille.

Pour cela, elle devait quitter Paris au plus tard le 21 décembre, car il fallait à cette époque au moins trois jours et trois nuits pour faire le voyage de Francfort. Le docteur et mademoiselle Joséphine, malgré le regret de se séparer de leur jeune protégée, avaient donc hâté les préparatifs de son départ. Ils étaient touchés de l'empressement qu'on lui témoignait, et les lettres de cet oncle inconnu leur faisaient pressentir pour elle une douce vie de famille dont ils ne voulaient pas la tenir éloignée.

Chaque jour, cependant, ajoutait à l'attrait que leur inspirait Fleurange, et à la reconnaissante tendresse de celle-ci.

— Si cela durait huit jours de plus, disait le docteur, je ne pourrais plus me séparer de cette enfant-là.

— Il faut donc bien vite qu'elle parte, répondait mademoiselle Joséphine, car c'est pour son bien, et nous lui ferions tort en la gardant près de nous.

Fleurange ne disait rien, mais ses yeux passaient tristement de l'un à l'autre de ses vieux amis, lorsque vint enfin la dernière journée qu'elle eût à passer près d'eux. Elle s'efforçait toutefois de réprimer ses larmes pour ne pas les affliger, et faisait silencieusement ses modestes paquets, aidée activement par le frère et la sœur.

— Un adage anglais que je trouve fort juste, dit le docteur, place l'hospitalité qui facilite le départ d'un hôte au même rang que celle qui accueille son arrivée ; c'est celle-là que j'exerce en ce moment envers vous, ma chère Fleurange.

Fleurange achevait en ce moment, à la hâte, le repas toujours triste qui précède un départ. Le docteur s'aperçut que le courage de la jeune fille faiblissait. Lui-même se sentait très-attendri en regardant son jeune et pâle visage, en songeant au long et solitaire voyage qu'elle allait entreprendre et au bout duquel il ne se trouverait, pour la recevoir, que des gens bienveillants peut-être, mais tous inconnus. Toutefois il reprit d'une voix encourageante :

— Allons ! allons ! ma petite, tout s'annonce bien pour vous là-bas ; ayez confiance et ne vous laissez pas abattre.

— Vous avez raison, dit Fleurange en se levant, j'ai lieu de bénir Dieu, je le sens, et je ne veux être que reconnaissante ; en tous cas soyez sûr que je serai courageuse.

Il était huit heures du soir : le fiacre qui devait la conduire à la diligence l'attendait à la porte ; elle descendit, accompagnée du docteur et de sa sœur qui montèrent en voiture avec elle. La nuit était noire, et la neige tombait à gros flocons, la neige, que la jeune fille, élevée sous le ciel de l'Italie, voyait pour la première fois de sa vie. Cette vue lui causait un mélange de curiosité et d'effroi. Le nouveau et l'inconnu semblaient l'environner de toutes parts ; mais ces deux choses, attrayantes en général à l'âge de Fleurange, revêtaient ici un aspect plus fait pour oppresser son jeune cœur que pour le dilater. Elle frissonnait malgré elle et serrait autour de sa taille l'épais manteau qui lui semblait léger pour la garantir d'un froid si rude et auquel elle était si peu habituée.

Ils gardèrent tous les trois le silence pendant quelques instants. Fleurange pressait bien fort la main de mademoiselle Joséphine et la portait de temps en temps à ses lèvres, malgré les efforts de celle-ci pour l'en empêcher.

De son côté mademoiselle Joséphine, d'une voix mal assurée, lui renouvelait une foule de recommandations déjà mille fois répétées, entre autres celle de leur écrire souvent et régulièrement. Puis elle lui passa au bras un petit panier où elle avait réuni, avec une ingénieuse bonté, les divers objets qui pouvaient lui être utiles en

voyage, ainsi que plus d'un souvenir qui, au loin, lui rappellerait sa vieille amie.

On arriva trop vite au terme du trajet.

— J'ai retenu votre place dans le coupé, dit le docteur en descendant de voiture. Vous y serez seule avec une de mes malades, très-faible encore, mais qui veut absolument aller rejoindre son mari en Allemagne. Elle emmène avec elle ses deux enfants. Vous n'aurez pas d'autres compagnons de voyage.

— Merci ! dit Fleurange à voix basse ; on dit que les prières des orphelins portent bonheur : puissent les miennes vous le prouver à tous les deux !

Elle ne put dire un mot de plus ; une dernière fois elle se jeta au cou de mademoiselle Joséphine, et l'instant d'après, appuyée au bras du docteur, elle traversait avec peine la cour obstruée au bout de laquelle se trouvait la diligence. La neige les avait retardés en chemin et rendait maintenant chaque pas difficile. Les compagnons de voyage de Fleurange avaient déjà pris leurs places, on n'attendait plus qu'elle. Les chevaux étaient attelés, et le conducteur ajoutait au bruit de leurs piétinements celui de ses exclamations d'impatience : « Allons ! allons donc ! en route ! » répétait-il d'une voix rude. Fleurange pressée, poussée, étourdie et effrayée, n'eut que le temps de serrer encore une fois la main du docteur et de s'élancer dans le coupé. La porte se referma à l'instant. Un grand bruit de ferraille, des cris, des coups de fouet, mêlés de vociférations où se distinguaient ces mots : « Adieu ! à revoir ! à bientôt ! » et d'autres exclamations beaucoup moins harmonieuses, et la lourde diligence se mit en marche. Fleurange alors, affranchie de toute nécessité de prendre sur elle, se donna le soulagement de ne plus se contraindre et de laisser couler ses larmes avec abondance et en toute liberté.

Elle pleura ainsi fort longtemps sans faire aucun effort pour s'en empêcher. Pourquoi aurait-elle fait cet effort ? Elle était seule, bien complétement seule maintenant. Jamais encore elle ne l'avait été à ce point. Toutes les images du passé s'effaçaient dans le lointain, et l'avenir ne lui en présentait aucune. Tous ceux qu'elle avait aimés depuis qu'elle était au monde, elle en était séparée, soit par la mort, soit par des absences indéfinies. En serait-il toujours de même ?... Serait-ce là son sort sur la terre ?... Ne pourrait-elle jamais aimer avec sécurité, avec confiance, avec repos ?... Serait-elle toujours éloignée ainsi des lieux comme des personnes au moment où son cœur commencerait à s'attacher aux uns ou aux autres ?... ce cœur tendre, ce cœur ardent, ce cœur qu'elle avait déjà senti battre si fort de tendresse et de joie, d'admiration et d'enthousiasme ?... Et tandis

que ses yeux erraient dans la sombre nuit, entrevoyant dans l'ombre des objets qui lui semblaient être des fantômes revêtus de blancs linceuls, son imagination lui faisait revoir dans un miroir magique toutes les scènes diverses de sa courte vie : et le beau cloître de Santa Maria al Prato, et la terrasse au sommet d'où la vue s'étendait si loin ! et les traits nobles et doux de la mère Madeleine ! Puis venaient les souvenirs mélangés qui se rapportaient à son père. D'abord cette vision rapide de l'Italie dans toute sa splendeur, ensuite les terribles et sombres jours de Paris, et puis, à l'heure la plus sombre de toutes, l'apparition bienfaisante de ses vieux amis, qu'elle aurait tant voulu ne plus quitter et à qui elle venait maintenant de dire adieu, adieu peut-être pour toujours !

Il était impossible à Fleurange de dominer en ce moment ses tristes pensées. Parfois cependant sa raison lui rappelait ceux qui l'attendaient, l'accueil qu'il lui était permis d'espérer, la bonté de la Providence qui lui ouvrait un tel refuge ; mais en vain : la consolation semblait ne plus pouvoir pénétrer dans son âme, et, contre son habitude, l'abattement triomphait d'elle.

« S'ils sont bons ! et si je les aime ! se disait-elle avec amertume, je suis sûre que j'aurai à les quitter bientôt ! S'ils sont le contraire... » Ici son imagination se donna carrière et lui représenta l'avenir sous les couleurs les plus sombres. Mais cette nouvelle rêverie n'avait point la clarté de la première, et bientôt ses prévisions commencèrent à se mêler dans une vague confusion avec ses souvenirs. Peu à peu la fatigue, le mouvement de la voiture et la nuit aidant, le sommeil gagna la jeune voyageuse et transforma en un rêve agité et indistinct toutes les pensées qui venaient successivement de l'assaillir.

Au bout d'un quart d'heure, elle fut soudainement réveillée. Un objet fort lourd venait de tomber sur son épaule et de là avait glissé sur ses genoux... Elle se souleva et, étendant les mains dans l'obscurité, elle les posa sur la longue et soyeuse chevelure d'un enfant. Jusqu'alors elle avait plutôt deviné qu'entrevu, dans le coin opposé du coupé, une jeune femme pâle et malade qui entourait de ses bras l'enfant placé près d'elle, tandis que l'autre, plus petit, dormait appuyé sur celui-là. C'était le second de ces deux enfants qui venait subitement de changer de posture.

Fleurange le comprit et se pencha sur lui pour le relever doucement, afin de le placer plus commodément sur ses genoux. Puis elle appuya sur son sein la petite tête endormie et embrassa tendrement le doux visage qui se trouvait maintenant tout près du sien.

Ce léger incident eut l'effet subit et imprévu de mettre en fuite tous les fantômes que son imagination venait d'évoquer pour aggra-

ver ses peines. Elle se souvint avec remords de ses murmurantes pensées.

— O mon Dieu ! dit-elle en serrant l'enfant dans ses bras, mon Dieu ! si j'aime ce pauvre petit, dont je ne connais pas même les traits, si je me sens toute disposée à veiller ici toute la nuit pour protéger son sommeil, que ne ferez-vous pas pour votre enfant, vous, *mon Père ?*

Elle leva les yeux pour prier un instant, non des lèvres, mais du cœur. La neige avait cessé de tomber. Sur le ciel, dégagé de nuages, apparaissait une brillante étoile. Dans l'âme de Fleurange aussi les nuages étaient dissipés, et la mystérieuse lumière d'en haut venait de renaître. Elle regarda l'étoile avec ravissement, puis elle ferma les yeux et se rendormit doucement, l'enfant dormant dans ses bras aussi profondément qu'elle-même.

## IV

Ce fut la jeune fille qui se réveilla la première, lorsque parut le jour, et peu après, tandis qu'elle regardait avec admiration le bel enfant endormi, elle vit ses grands yeux s'ouvrir à leur tour. Leur première expression fut celle d'une extrême surprise mêlée d'un peu d'effroi, mais le regard et la voix de Fleurange eurent bientôt un effet rassurant : les grands yeux devinrent souriants, comme la bouche entr'ouverte, les petits bras se tendirent vers elle, puis bientôt se serrèrent autour de son cou, et ce fut une connaissance faite. Pendant ce temps, la pâle et languissante jeune mère sortait avec effort d'un accablement plus difficile à secouer que le sommeil. Elle rougit faiblement et murmura quelques mots d'excuses lorsqu'elle aperçut son enfant dans les bras de cette belle inconnue. Mais Fleurange la rassura en protestant, avec un accent de vérité indubitable, que l'enfant ne la gênait en aucune façon, et bientôt elle s'aperçut que sa présence ne serait rien moins qu'inutile à la pauvre convalescente : les enfants, réveillés après le long sommeil de la nuit, l'étaient tout à fait, et l'on sait que des enfants réveillés et enfermés dans un étroit espace en arrivent facilement à un degré de turbulence qui n'a que l'avantage de ramener la lassitude, et avec elle le sommeil. Pendant la première de ces deux phases, la pauvre mère avait fait de vains et faibles efforts pour les contenir. Au bout de quelques instants, elle était retombée non-seulement épuisée, mais défaillante. Fleurange alors se rapprocha et commença par lui impro-

viser un oreiller avec les châles épars autour d'elle, puis elle ouvrit le petit panier que lui avait donné mademoiselle Joséphine et en tira un flacon dont le contenu, versé sur un mouchoir, appliqué au front et sur les joues pâles de la malade, sembla bientôt la ranimer.

— Je vous remercie, dit-elle, vous m'avez fait grand bien : je suis faible, voilà tout ; mais je ne croyais pas l'être autant.

— Ne vous fatiguez pas, reprit Fleurange, j'aurai soin des enfants.

La mère sourit et porta la main à sa tête, indiquant par ce geste la fatigue que lui causait le bruit qu'elle n'était point parvenue à faire cesser.

En ce moment, en effet, le plus petit des deux enfants était debout sur la banquette et cherchait à atteindre ce filet, de pénible mémoire, suspendu jadis comme une lourde épée de Damoclès sur la tête des voyageurs, et qui servait de réceptacle à tout ce qu'on n'avait pu loger ailleurs. L'escalade de l'enfant n'était pas sans motif, car son frère l'avait déjà tentée avec succès et avait trouvé moyen de saisir, à travers les mailles du filet, un petit cor de chasse en miniature sur lequel il exécutait en ce moment une fanfare.

Pourquoi ne lui serait-il pas possible, à lui aussi, d'atteindre son tambour, qu'il voyait là presque à sa portée, s'il pouvait seulement se grandir un peu ? Et il regardait Fleurange d'un air suppliant; mais celle-ci, au lieu de répondre à sa muette prière, s'empara de lui en riant et le plaça sur ses genoux ; puis, enlevant adroitement le cor de chasse des mains de l'autre enfant, elle leur demanda s'ils voulaient écouter une très-belle histoire, qu'elle leur raconterait s'ils étaient sages. En un instant ils furent tous les deux blottis près d'elle, et alors, à voix basse, elle fit succéder un récit à l'autre et les tint ainsi, silencieux et attentifs, jusqu'à ce que revînt l'heure du sommeil.

A la fin de ce second jour, les deux compagnes de voyage avaient à peu près fait connaissance.

— Comment puis-je assez vous remercier, disait la jeune femme, et quelle heureuse chance a été la mienne de vous rencontrer ?

— Ne me remerciez pas, votre petit enfant m'a fait plus de bien que je ne puis lui en rendre.

Cette réponse, comme de raison, ne diminua en rien la reconnaissance mêlée d'admiration qu'elle avait inspirée à sa compagne, et, comme de l'attrait à la confiance il n'y a qu'un pas, celle-ci eut bientôt raconté à Fleurange toute sa simple histoire.

Elle avait fait une chute très-grave, trois mois auparavant, et on avait désespéré de sa vie ; alors son mari l'avait amenée à Paris pour y consulter le docteur Leblanc, et le docteur l'avait guérie.

Les yeux de Fleurange s'animèrent, c'était une joie inespérée que de pouvoir parler de ses chers vieux amis.

— Il est si habile et si bon ! dit-elle.

— Oh ! oui, en vérité, c'est plus qu'un médecin, c'est un bienfaiteur. Je lui ai pourtant désobéi en partant si vite ! il disait que j'étais trop faible encore, je disais que non, mais je vois qu'il avait raison.

— Pourquoi avez-vous fait cela ?

— Parce que mon pauvre Wilhelm est seul et m'attend avec impatience.

— Votre mari ?

— Oui.

— N'aurait-il pas pu venir vous trouver ?

— Non, il est le principal employé de M. Dornthal, et ne peut quitter son poste que très-difficilement.

A ce nom, le cœur de Fleurange battit.

— Parlez-vous de M. Ludwig Dornthal? dit-elle.

— Non, de son frère, le riche banquier.

— Et l'autre, le professeur, le connaissez-vous ?

— Je ne l'ai jamais vu, mais Wilhelm le connaît bien ; il est invité quelquefois aux soirées qu'il donne. Ce ne sont pas des bals, personne n'aime la danse dans cette maison-là. Ce sont des réunions pour causer, pour lire, pour regarder des gravures, pour faire de la musique. Wilhelm dit qu'ils sont tous savants, les filles comme les garçons et madame autant que monsieur.

En recevant ce petit renseignement sur la famille de son oncle, Fleurange eut un léger frisson. Elle aimait fort l'étude, les arts encore davantage, elle avait pour la lecture un goût qu'il avait fallu souvent réprimer ; néanmoins, ce mot de *savant* n'avait rien du tout d'attrayant pour elle.

Savants ! se dit-elle, *tous* savants ! Cela veut dire pédants, sérieux, ennuyeux. Allons, il faut en prendre mon parti, cela ne les empêchera peut-être pas d'être bons, c'est là l'essentiel, et je ne dois certes pas prétendre à m'amuser dans cette vie.

Encore une nuit, et une longue journée, qui tirait à sa fin, lorsque des lumières plus fréquentes et plus vives, des habitations plus nombreuses, annoncèrent l'approche d'une grande ville. A chaque pas qui les rapprochait de leur destination, la joie de la mère et des enfants devenait plus expansive.

— Il nous attend, n'est-ce pas ? dit l'aîné des deux enfants.

— Oui, oui, nous le verrons, dès que la voiture s'arrêtera, mais ce ne sera que dans une heure.

Bientôt ce fut : Dans une demi-heure maintenant !

Puis : Dans un quart d'heure !

Enfin : Nous y sommes !

La pauvre Fleurange écoutait ses compagnons de voyage et les enviait d'avoir à chercher ainsi avec certitude, au bout de leur longue route, un visage connu et cher. Elle se sentait saisie de tristesse et d'une mortelle timidité.

Enfin la voiture s'arrêta.

Comme au départ, grande rumeur, cris divers, lumières vacillantes, qui éclairaient tous les objets, et aucun d'eux distinctement.

Fleurange, parmi tous ceux qui se pressaient autour de la voiture, cherchait, mais en vain, à deviner le visage qui pourrait être celui de son oncle.

La portière s'ouvrit.

Un homme de haute taille, ayant de longs cheveux et une longue barbe blonde, se présenta.

— Est-ce lui ?

Non, les cris de joie des enfants ont déjà appris à Fleurange qu'ils ont revu leur père.

Bertha ! Bertha ! dit-il, et avant même d'embrasser ses enfants, il presse les deux mains de sa femme et la regarde avec anxiété.

— Tu es bien pâle, ma Bertha.

— Ce n'est rien, répond celle-ci en pleurant, c'est la joie, Wilhelm ; je suis guérie et je te revois !

Il tend alors ses bras à ses enfants, mais avant de quitter la voiture : « Adieu, adieu ! » disent ensemble les petites voix, et les enfants se jettent encore une fois au cou de Fleurange.

— Wilhelm, dit à voix basse leur mère, remercie cette bonne et belle demoiselle, elle a été un ange pour eux et pour moi pendant notre route.

Un regard ému et reconnaissant se leva vers Fleurange.

— Que Dieu vous en récompense, ma belle et gracieuse demoiselle, dit le mari de Bertha en ôtant son chapeau. Puis il ajouta en hésitant :

— Sans doute, quelqu'un vous attend ici et je ne puis avoir le bonheur de vous être utile ?

— Je vous remercie, dit Fleurange avec précipitation, je suis attendue, en effet, j'ai ici des parents.

Mais tout en parlant, elle regardait autour d'elle avec anxiété. Dans la foule des visages inconnus qui l'entouraient, aucun ne sembla la chercher. Y-a-t-il méprise? est-elle oubliée? que va-t-elle faire?

Ses compagnons de voyage, en attendant, ont quitté la voiture,

et l'heureux petit groupe s'éloigne : elle les suit des yeux, le cœur serré.

En ce moment paraît, arrivant au grand trot d'un beau cheval, une petite voiture découverte, conduite par un jeune garçon de dix-huit ou dix-neuf ans.

Il jette les rênes à un de ceux qui se trouvent là et saute en bas. A sa vue, le mari de Bertha ôte son chapeau, et, en retour, une casquette, posée sur une épaisse chevelure, d'un blond ardent, est soulevée un instant. Mais le nouveau venu ne s'arrête pas, il est très-pressé, très-essoufflé ; il arrive en courant près de la diligence, et dit d'une voix haletante :

— Mademoiselle Gabrielle !

— C'est moi, dit Fleurange, d'abord interdite de ce nom, prononcé pour la première fois, et surtout de l'aspect de celui qui est venu à sa rencontre.

— C'est bien, descendez.

Fleurange obéit en silence; puis, cependant, après un nouveau regard jeté sur celui qui vient de lui tendre une main ferme :

— Il n'y a pas d'erreur, n'est-ce pas? C'est bien mon oncle, M. Ludwig Dornthal, qui m'envoie chercher?

Elle reçut, pour toute réponse, un signe de tête affirmatif : l'instant d'après, un ordre concis, et promptement obéi, avait fait descendre des hauteurs de l'impériale le modeste bagage de Fleurange ; en un clin d'œil, il était attaché derrière le petit véhicule, où son jeune guide la fait ensuite monter, puis, après l'avoir soigneusement enveloppée en silence d'un grand manteau de fourrure, envoyé avec la voiture, il remonte sur le siége, et le beau cheval repart, comme il était venu, au très-grand trot.

Fleurange se sentit d'abord étourdie par le mouvement rapide de la voiture, mais bientôt ce mouvement même lui devint agréable, par contraste, avec les lourdes allures et les rudes cahots de la diligence. Le froid était vif, mais l'excellent manteau dont elle était couverte l'empêchait d'en souffrir, et, ainsi préservée, la sensation de l'air, loin de lui être déplaisante, lui causait au contraire une animation inaccoutumée et lui faisait ressentir comme un surcroît de jeunesse et de vie. Le ciel au-dessus de sa tête était étincelant d'étoiles. C'était une de ces brillantes nuits d'hiver, telles qu'on aime à se représenter celle où s'accomplit la venue du Christ, et où, sur les hauteurs qui environnaient Bethléem, les anges vinrent en apprendre la nouvelle aux bergers et chanter sur terre leur céleste cantique. Nuit douce et sacrée, dont celle-ci était précisément l'anniversaire.

Au bout d'environ vingt minutes, la petite voiture se ralentit un

peu et le jeune cocher se retourna et sembla se mettre en devoir de donner un éclaircissement que Fleurange chercha à comprendre de son mieux : mais comme le bruit du pavé rendait la chose à peu près impossible, elle ne saisit que ces deux mots : « Mon père... » puis ceux-ci : *Christ Kindchen !* » après quoi la tête, retournée un instant, reprit la même attitude et le cheval sa première allure.

Fleurange avait du moins appris ainsi, au vol, que ce jeune garçon était l'un des fils de M. Dornthal, et que son oncle n'avait pu venir, par une raison quelconque, à laquelle la fête du lendemain n'était pas étrangère. Au premier aperçu, il lui sembla que son jeune cousin avait des manières un peu rudes et une figure assez étrange, mais en somme il s'était montré fort actif et fort soigneux ; quant à son talent pour conduire une voiture, il était supérieur, et les rênes du beau cheval ne pouvaient être en de meilleures mains. Après cette courte interruption, ils continuèrent leur chemin sans se ralentir un instant, malgré plus d'un détour parmi les rues sinueuses, et ils arrivèrent ainsi à une place plantée d'arbres, où la voiture s'arrêta enfin devant les marches d'un perron qui conduisait à une porte de chêne, ornée d'un lourd marteau de cuivre.

Ils étaient attendus, car cette porte s'ouvrit à l'instant. Fleurange entrevit une grande lumière et beaucoup de monde.... Son cousin était déjà à la portière pour l'aider à mettre pied à terre. Des voix confuses, ayant toutes un cordial accent de bienvenue, se firent entendre. Une main vigoureuse soutient Fleurange, tandis qu'elle monte les six marches du perron et la fait entrer dans le vestibule. Une grande femme, habillée de gris et coiffée d'un bonnet à fleurs, s'avance et l'embrasse. « A mon tour ! dit une voix basse et sonore, c'est moi qui suis son oncle. » Fleurange lève les yeux sur un noble visage qui a l'air trop jeune pour être couronné de cheveux blancs, et son oncle l'embrasse en murmurant avec émotion le nom de Marguerite. A côté de lui se tient une belle jeune fille grave et blonde, tandis qu'une autre, blonde comme la première, mais plus jeune, ôte à Fleurange le lourd manteau de fourrure et détache son chapeau. Un garçon de sept ans s'élance dans la rue pour aider son frère, et une petite fille de quatre à cinq ans reste attachée au jupon de sa mère, en regardant curieusement, d'un air ravi, la nouvelle venue.

Fleurange, éblouie par les lumières, troublée par la cordialité même de cet accueil, émue au point de défaillir, était hors d'état de parler, mais ses grands yeux voilés de larmes en disaient plus que toute parole, tandis que l'éclat inusité donné à son teint par l'air froid de la nuit et ses longues tresses tombées sur ses épaules, lorsqu'on lui avait enlevé son chapeau, la rendaient plus

frappante encore que de coutume, et telle qu'elle eût désarmé les plus malveillants. Que devaient donc penser à sa vue ceux qui étaient si décidés d'avance à la bien recevoir ?

On l'entraîna comme en triomphe dans une vaste salle, et là son éblouissement redoubla. Au milieu de la pièce s'élevait un arbre brillamment illuminé, auquel étaient suspendus des fruits de toutes sortes, des jouets, des fleurs et des bijoux. Deux lustres ajoutaient leur lumière à celle que répandait l'arbre éclairé ; sous l'un d'eux, une demi-douzaine d'enfants étaient réunis autour d'une table chargée de gâteaux, et quelques jeunes filles, ainsi que d'autres personnes plus âgées, se trouvaient groupés çà et là.

En un mot, Fleurange se trouvait tout d'un coup, et pour la première fois de sa vie, au milieu de ce qui lui parut être une très-brillante réunion, où toutes les figures, à commencer par celles de ses hôtes, lui étaient inconnues.

La personne la moins timide eût été déconcertée, aussi Fleurange perdait tout à fait contenance, lorsque celle qu'elle supposait être sa tante, la dame en gris et en bonnet à fleurs, s'emparant d'elle, la ramena en un clin d'œil dans le vestibule, et de là dans une sorte de petit parloir où une seule lampe était allumée.

En traversant ce vestibule, elles avaient rencontré le jeune guide de Fleurange.

— Est-elle malade ? a-t-elle besoin de quelque chose? avait-il dit avec un accent de bonhomie et d'empressement.

— Oui, de repos; et avec cette réponse madame Dornthal avait fermé la porte au nez de son fils.

Fleurange s'assit et reprit haleine ; non-seulement il lui avait été impossible de prononcer jusque-là une seule parole, mais elle n'avait même pas pu rassembler une pensée. Maintenant, grâce à la tranquillité de la chambre, elle se calma promptement, et il ne lui fallut que peu d'instants pour se sentir tout à fait remise. Elle était jeune et vigoureuse, la fatigue du voyage était à peine sensible pour elle, et elle n'était pas de nature à se laisser longtemps surmonter par l'émotion et l'embarras, surtout lorsqu'au fond elle se sentait si heureuse ! Un seul regard, même rapide comme l'éclair, n'avait-il pas suffi pour soulever tous les poids qui pesaient sur son cœur et pour y faire pénétrer comme un transport de joie et de confiance? La voix de son oncle, les paroles qu'il avait dites en l'embrassant : « O Marguerite, est-ce toi ? » l'avaient fait tressaillir, puis les doux regards de ces belles jeunes filles, la vision de ces enfants réunis sous l'arbre de Noël, tout, jusqu'aux brusques soins de son jeune cousin, lui faisait éprouver cette délicieuse sensation de sécurité, cette certitude

d'être protégée que, dans son abandon de la veille, elle avait désiré plus que la joie ou le bonheur.

Elle releva la tête et regarda sa tante, qui restait debout et silencieuse devant elle.

Décidément, sa tante était laide ; elle était même d'une laideur surprenante, et cependant avant même qu'elle eût parlé, avant qu'elle eût souri, on voyait empreintes visiblement sur ce visage dénué de tout agrément, deux grandes choses, plus belles que la beauté : l'intelligence et la bonté.

— Reste là, tout à fait tranquille, entends-tu, dit madame Dornthal, en tutoyant Fleurange, comme si elle l'eût vue naître. Tiens, regarde la pendule, un quart d'heure te suffira, mais n'essaye pas de parler, écoute-moi seulement. Tu es dans ta famille, entends-tu? c'est-à-dire chez toi ; il faut que tu comprennes bien cela. Il n'y a pas de remercîments à faire, tu es notre enfant. Nous en avions cinq, nous en avons six maintenant. C'est Clément, mon fils aîné, qui a été te chercher, parce que son père ne pouvait pas quitter les enfants ce soir, et tu as vu en arrivant Hilda et Clara, et les deux petits, Fritz et Frida, qui étaient aussi là pour te recevoir ; il y a Gabrielle de plus et voilà tout. Ton oncle a tant pleuré sa pauvre Marguerite ! Eh bien, il l'a retrouvée et c'est un beau jour !

Fleurange essuya doucement ses yeux sans répondre. En ce moment on frappa à la porte :

— Qui est là ?

— Moi.

— Que veux-tu ?

Clément parut à la porte.

— Une tasse de café?

— Oui.

La tasse fut apportée l'instant d'après et sur l'injonction de sa tante, Fleurange la but docilement.

— Maintenant veux-tu monter dans ta chambre ? veux-tu te coucher tout de suite? ou bien veux-tu revenir dans la salle où sont les autres?

Fleurange dit sans hésiter :

— J'aime mieux retourner dans la salle et les revoir tous le plus tôt possible.

Le bon sourire de madame Dornthal éclaira son visage.

— Tu me plais beaucoup, Gabrielle, non pas parce que tu es très-belle, cela n'y fait rien, et je t'aimerais autant quand il en serait autrement; mais tu es très-simple, et cela est tout à fait de mon goût. Maintenant voyons : voilà qu'il est onze heures, nos amis vont em-

mener leurs enfants, et les plus petits des nôtres vont aller se coucher. Quant à nous, nous irons tout à l'heure à la messe de minuit, et nous ne souperons qu'au retour. Choisis encore : veux-tu faire comme les enfants ou comme nous ?

— Comme vous, oh ! comme vous ! s'écria Fleurange. Emmenez-moi de grâce à l'église ; je ne suis ni faible ni fatiguée.

— Non ? dit madame Dornthal. Tu l'es pourtant, mais tu ne le sens pas encore. Cependant, comme cela ne te fera aucun mal, nous allons faire ce que tu désires. Seulement, pour ménager tes forces, ne reviens pas maintenant dans le salon. Reste ici et attends-moi.

Elle sortit, et Fleurange demeura où elle était, heureuse de subir sans aucune résistance cette volonté bienveillante.

Cinq minutes après, la porte se rouvrit : c'était encore Clément, tenant à la main son petit frère et portant sa petite sœur dans ses bras :

— Fritz et Frida veulent vous dire bonsoir, dit-il.

Le petit garçon s'approcha timidement ; mais Fleurange lui parla sur-le-champ cette langue que les enfants comprennent et qui ne peut être apprise et parlée que par ceux qui les aiment ; il se rassura bien vite. Elle prit ensuite la petite fille et embrassa ses yeux bleus qui, tout en la regardant encore avec surprise, commençaient à se fermer. Lorsqu'elle rendit l'enfant à son frère, elle était endormie ; il l'emporta ainsi, sans la réveiller, la tenant dans ses bras avec une aisance qui indiquait assez que ce soin lui était familier, et il quitta la chambre, suivi de son petit frère.

Une demi-heure encore de repos et de silence suivirent cette interruption. Ils valaient mieux pour Fleurange que le sommeil (dont une agitation intérieure trop vive écartait le besoin). Au bout de ce temps, madame Dornthal et ses deux filles reparurent. Clément et son père les attendaient dans le vestibule. Ils se mirent tous en marche sous le ciel étoilé, à pied, car l'église était proche, et tous, silencieux et recueillis, car la fête des enfants ne leur avait pas fait oublier la solennité de cette grande nuit.

A genoux, à genoux enfin dans l'église, Fleurange sentit que son cœur trop plein parvenait à s'épancher, et lorsque des voix justes, graves et harmonieuses firent retentir la magnifique voûte de chants qu'aucune étude n'avait préparés et qui semblaient être l'expression spontanée de la prière de tous, la tête de la jeune fille s'inclina davantage ; toute la joie et la reconnaissance de son cœur débordèrent en douces larmes et en ferventes prières d'actions de grâce.

A la fin de la messe, une voix plus belle que les autres, une voix mâle et douce, entonna près d'elle le psaume : *Laudate Dominum.*

Elle y joignit involontairement la sienne, et les deux voix semblèrent un instant ne former qu'un seul son.

En se retournant, elle vit que celui qui chantait ainsi, c'était son cousin, Clément Dornthal.

## V

Lorsqu'une main amie aide un naufragé à toucher la plage, le premier sentiment de celui-ci est l'expression d'une reconnaissance sans bornes. Le repos est doux, même sur le sable, à celui qui vient d'échapper aux périls de la mer; mais s'il n'y a sur cette plage aucun lieu qui puisse lui servir de refuge, et s'il ne voit que dans la lueur vague d'un phare lointain l'espoir d'un abri assuré, il est bientôt tenté de se demander avec inquiétude s'il aura la force d'atteindre cette lumière à peine entrevue et si elle est pour lui réellement le port. Tel avait été le mélange de reconnaissance et d'appréhension que la pauvre orpheline avait éprouvé le jour où elle avait reçu chez la bonne mademoiselle Joséphine l'hospitalité de la chambre bleue, et ces deux sentiments ne l'avaient pas quittée pendant toute la durée de cette première étape de salut. Mais aujourd'hui, lorsque les joyeux carillons de Noël la réveillèrent dans le grand lit où elle ne s'était endormie que deux ou trois heures avant le jour, sa première pensée fut celle-ci : « J'ai atteint le port; mon Dieu, je vous remercie ! » et elle se leva, heureuse et pressée de prendre possession de sa vie nouvelle. Son premier soin, au début de la journée, fut d'écrire à mademoiselle Joséphine. Elle avait besoin, pour commencer à jouir de son bonheur, que sa vieille amie en fût instruite; elle croyait encore lui témoigner sa reconnaissance en l'associant à toutes ses nouvelles et heureuses impressions. Elle écrivit de même à la mère Madeleine; il lui fallait unir sans retard tous les amis et toutes les joies du passé à son bonheur présent et à sa vie véritablement transformée.

Sa tante, en lui disant la veille qu'elle était chez les siens, c'est-à-dire *chez elle*, semblait avoir fait d'elle, comme par magie, un enfant de la maison. Tout, autour d'elle, était nouveau et un peu étrange; mais tout lui plaisait, comme si tout eût été naturellement conforme à ses goûts. Et cependant, les sombres couleurs des tapisseries qui couvraient les murs, la vieille armoire de bois sculpté où son petit bagage se trouva bientôt fort à l'aise, les chaises à haut dossier rangées alentour, l'antique bureau placé dans un coin, et dans l'autre le grand poêle monumental, dont l'aspect spectral était, à lui tout seul,

fait pour surprendre, tout cela eût facilement pu déplaire à des yeux accoutumés à la riante magnificence de l'Italie ; mais aucune impression triste ne pouvait, dans cette maison, venir à la jeune fille des objets extérieurs ; le mot *bienvenue* lui sembait être inscrit sur tous les objets comme sur tous les visages, et dans cette atmosphère si douce elle sentait instinctivement que le bien-être matériel n'y était que l'image d'un bien-être moral beaucoup plus nécessaire encore que l'autre au bonheur de la vie.

— Il ne faut pas mettre votre robe noire aujourd'hui, Gabrielle, lui dirent ses deux blondes cousines, en apparaissant pour la troisième fois dans sa chambre depuis une heure qu'elle était levée, et apportant cette fois une corbeille où se trouvaient des vêtements semblables aux leurs.

— Pourquoi ? dit Fleurange un peu étonnée.

— Ne savez-vous pas qu'en Allemagne nous quittons le deuil aux grandes fêtes ? répondit Clara, la plus jeune des deux. Vous serez donc aujourd'hui habillée comme nous, et puis vous le serez toujours ensuite quand ce triste deuil sera fini.

L'aînée des deux sœurs vit que sa cousine ne répondait pas ; elle s'approcha d'elle et lui dit tendrement :

— Clara vous a-t-elle affligée ? dit-elle. Pardonnez-lui. Elle est si heureuse et si gaie, qu'elle ne peut se figurer ni le malheur ni la tristesse.

— Je ne veux pas les lui rappeler aujourd'hui, dit Fleurange, et je ferai ce qu'elle me demande. Mais vous, chère Hilda, continua-t-elle, en regardant avec admiration les cheveux d'or de sa cousine et son front grave, auquel une couronne de reine aurait semblé convenir aussi bien qu'une auréole de sainte, n'êtes-vous pas gaie et heureuse autant qu'elle ?

— Heureuse, oui, dit Hilda ; mais je ne suis pas aussi gaie.

Après quelques explications, Fleurange se conforma aux désirs de ses cousines. Mais lorsqu'à l'heure du repas de famille, la belle Hilda, déjà revêtue de blanc, lui apporta une guirlande pareille à celle qu'elle portait elle-même et voulut la poser sur son front, elle résista.

— Pour cette guirlande, Hilda, dispensez-moi de la mettre.

— Pourquoi ?

— Parce que jamais je n'ai porté de parure de ce genre ; parce que, malgré tout, je ne puis et ne veux pas oublier que je suis une pauvre orpheline, qui ne dois pas songer à me parer ni à aller dans le monde.

— Mais, Gabrielle, ne savez-vous donc pas que nous ne nous parons que pour célébrer en famille les grandes fêtes de l'année, et que nous n'allons jamais dans le monde ?

— Jamais?

— Mais alors, pourquoi se parer ainsi sans raison?

— Ce n'est pas sans raison. Mon père aime que nous portions ainsi à chaque fête les fleurs de la saison. Cette pauvre guirlande que vous refusez, regardez-la donc, Gabrielle : elle est, comme la mienne, en feuilles de houx, le houx brillant de Noël, avec sa feuille luisante et son beau fruit rouge comme du corail. Tenez, voyez si cela ne va bien dans vos cheveux noirs?

En parlant ainsi, Hilda avait en effet posé la guirlande sur la chevelure de sa cousine. En ce moment, Clara parut, et il n'y eut plus d'hésitation possible. En un clin d'œil elle avait pris la place de sa sœur : les feuilles brillantes et les fruits rouges entourèrent bientôt comme un diadème le front de Fleurange, qui riait et ne résistait plus que faiblement, tandis que la glace renvoyait l'image des trois jeunes filles, formant ensemble le plus gracieux tableau que pût rêver un peintre.

— Allons, dit Clara, vous voilà belles toutes les deux : l'une comme le jour, l'autre comme la nuit... Et moi? continua-t-elle en rajustant ses longues boucles, dans lesquelles étaient aussi entremêlées les feuilles de houx; voyons un peu à quoi je ressemble, moi?

— A une fleur, à une étoile, ma Clara, à tout ce qu'il y a de meilleur à regarder dans le jour et dans la nuit, dit Fleurange avec tendresse.

Elle préférait l'aînée des deux sœurs, mais elle trouvait à l'autre une grâce irrésistible, et elle ne pouvait s'empêcher de la caresser des yeux et de la voix, comme si elle eût encore été une enfant.

— Voilà qui est gracieux, poétique et bien trouvé! Je vous remercie, ma cousine Gabrielle, et je vais demander tout à l'heure à notre poëte de deviner quelle est ma ressemblance; nous verrons s'il la trouvera comme vous.

— Si notre poëte est distrait, il faudra poser la question à un autre qui ne le sera certainement pas, dit Hilda.

Clara rougit.

— Allons, allons, dit-elle, ne parlons plus de moi et descendons. Voilà Frida qui vient nous chercher : tout le monde est réuni sans doute.

Et prenant sa petite sœur par la main, elle s'enfuit avec elle en courant, s'appuyant à peine sur la massive balustrade de l'escalier pour sauter les marches sans les compter.

— Vous ne m'avez pas dit qu'il y avait du monde, dit Fleurange.

— Notre monde à nous, Gabrielle, notre famille et nos amis. Depuis que mon oncle Heinrich est veuf, il vient, ainsi que son fils, faire avec nous son repas de Noël. Autrefois, c'était chez lui que se

réunissait la famille. Vous allez donc faire connaissance avec lui et avec notre beau cousin Félix. Les autres sont nos amis et seront bientôt les vôtres...

Hilda s'arrêta un instant...

— Vous savez sans doute, poursuivit-elle enfin, que Hansfelt est un ami et un camarade d'enfance de mon père?

— Hansfelt? s'écria Fleurange... Quoi! Karl Hansfelt, le grand poëte?

Nous avons déjà dit que Fleurange savait bien la langue de sa mère. Les poésies de celui qu'elle venait de nommer étaient assez célèbres à cette époque pour qu'elle les connût et qu'elle en eût même appris plus d'une par cœur.

— Et il est votre ami? et je vais le voir?

— Oui, répondit Hilda, vous le verrez souvent. Puis, ajouta-t-elle, comme pressée de changer de conversation, vous allez voir aussi un jeune artiste qui commence à faire beaucoup parler de lui... Il se nomme Julian Steinberg, et c'est un des amis d'Overbeck. Celui-là, c'est notre Clara qui vous le présentera.

Un sourire significatif accompagnait ces derniers mots, et Fleurange, ainsi mise au courant de tout, ou à peu près, descendit avec sa cousine dans le grand salon, situé, ainsi que la salle à manger, au rez-de-chaussée.

La maison qu'habitait M. Ludwig Dornthal n'existe sans doute plus aujourd'hui, les embellissements modernes faisant peu à peu disparaître de toutes les villes ces vieilles demeures auxquelles le temps donne un aspect trop différent de celui qu'appellent et exigent les yeux d'une génération nouvelle. A l'époque même où débute ce récit, c'est-à-dire en 1824, elle commençait déjà à être remarquée au point qu'elle était nommée par excellence *la vieille maison*, et qu'on ne la désignait pas autrement dans la ville.

Mais, comme elle était spacieuse et commode, comme sa situation écartée et paisible, et son grand jardin, sur lequel donnaient d'un côté toutes les fenêtres, la rendaient très-appropriée aux habitudes studieuses du professeur; qu'en outre, la couleur pittoresque que lui avait donnée le temps était fort de son goût, et, avant tout, comme c'était là que Ludwig Dornthal avait amené sa femme aux premiers jours de son union, et que ses enfants étaient nés, il n'aurait voulu pour rien au monde la quitter, et sur ce point tous étaient d'accord. La *vieille maison* était chère à ceux qui l'habitaient, aussi bien qu'à tous ceux qui la fréquentaient, et chacun, comme Fleurange, disait plus ou moins cette parole qui sera répétée toujours en vain sur cette terre, lorsque,

pour un instant, toutes nos facultés se trouvent dans un heureux équilibre : « Il fait bon être ici, plantons-y notre tente et restons-y. »

Cette impression, on le devine, ne tenait pas uniquement à l'aspect extérieur de la *vieille maison;* l'harmonie y régnait entre les personnes et les choses, et, avec de différents résultats, le même effet se produit presque partout. Les objets inanimés semblent recevoir et communiquer quelque chose de la vie qui s'agite autour d'eux, et ce langage muet fait parfois, à ceux qui y sont attentifs, de véritables révélations.

Lorsque Fleurange entra dans le salon, elle s'aperçut que son oncle Ludwig l'attendait avec une certaine impatience, car, dès qu'elle parut, il s'approcha d'elle, et, la prenant par la main, il la conduisit à l'autre bout de la chambre, où se tenait un personnage dont les traits avaient quelques rapports avec les siens, mais dont l'expression était tellement différente, que cette ressemblance du premier moment s'effaçait de plus en plus à mesure que l'on connaissait mieux les deux frères.

— Voilà la fille de notre sœur Marguerite, dit Ludwig au banquier. Elle est deux fois ta nièce maintenant, puisque je l'ai adoptée pour fille...

M. Heinrich Dornthal s'inclina et embrassa cordialement la jeune fille, mais il ne put cependant s'empêcher de dire :

— Une fille de plus, quand on en a déjà trois, c'est beaucoup, mon frère.

Cette froide et disgracieuse remarque déconcerta Fleurange et lui causa une pénible sensation d'embarras, dont elle n'était pas encore remise, lorsqu'un jeune homme, d'une assez belle figure, s'approcha d'elle et lui offrit son bras.

Fleurange le regarda d'un air étonné. Elle n'avait jamais été à un grand dîner, et ne savait rien à cet égard des usages qui sont de tous les pays. Elle recula d'un pas, et, ouvrant de grands yeux, elle dit :

— Monsieur, qui êtes-vous, et où voulez-vous me mener?

A cette demande et à ce mouvement, il y eut autour d'elle un accès de gaieté générale, auquel elle vit que son bon oncle Ludwig lui-même prenait part ; alors, avec cette simplicité, qui était son grand charme, elle se mit à rire elle-même, avec tant de naturel, que celui qui avait causé sans le vouloir cette petite scène s'écria à demi-voix : « Voilà en vérité la gaucherie la plus gracieuse qu'on ait jamais rencontrée; » puis, s'inclinant devant elle avec une gravité narquoise et d'un air à la fois galant et railleur, il lui dit :

— Mademoiselle, je me nomme Félix Dornthal, j'ai l'honneur d'être votre cousin, et je vous offre mon bras pour vous conduire à la salle à manger; mais je reconnais que, d'abord, il eût été convenable de nous faire faire connaissance ensemble.

Fleurange, rougissant et souriant, accepta le bras qui lui était offert, et une fois placée à table, près de ce nouveau cousin, et l'embarras de ce petit incident dissipé, elle regarda autour d'elle et commença à jouir de sa nouvelle position.

Était-ce bien elle, elle qui, naguère, s'était trouvée si isolée! elle qui avait vu en face, et de si près, la misère et l'abandon! était-ce bien elle qui, en ce moment, se trouvait au milieu d'une nombreuse famille, en faisait partie, se sentait aimée de tous, et les aimait tous elle-même, — oui, tous, hormis le cousin assis près d'elle, qui lui inspirait un involontaire embarras; cependant, il venait de lui dire quelques mots en italien, prononcés avec un accent si pur, qu'elle en avait éprouvé une vive sensation de surprise et de joie, car l'Italie était sa terre natale, presque sa patrie, quittée peu de mois auparavant pour la première fois. Toutefois, les paroles de Félix étaient un compliment auquel elle ne sut que répondre, et lorsqu'elle leva les yeux vers lui, elle rencontra un regard qui la déconcerta davantage encore. Elle répliqua donc à peine quelques mots, puis elle reprit en silence son examen des convives, en commençant par son oncle Ludwig. Quant à lui, elle pensait n'avoir jamais vu de figure plus noble et plus douce que la sienne; impossible de n'être pas frappé du grand contraste qui existait à cet égard entre lui et sa femme, et qui avait dû être beaucoup plus frappant encore, dans leur jeunesse, qu'aujourd'hui. Tandis que cette réflexion s'offrait à son esprit, elle rencontra le regard de sa tante, qui la fixa un instant, et sourit. Ce regard et ce sourire semblaient lui répondre et donner à peu près la clef du mystère, car ils révélaient les dons qui forment l'indestructible lien de la vraie sympathie; à ces dons-là la beauté n'ajoute rien, ou du moins elle n'ajoute qu'une parure inutile pour le cœur, et que les yeux mêmes cessent bientôt de chercher, car ceux qui savent aimer une âme, aiment bientôt les traits quels qu'ils soient, dont elle est revêtue.

De tous les enfants, le seul qui n'eût point hérité de la beauté des Dornthal, c'était Clément. Plus qu'aucun de ses frères et sœurs, il ressemblait à sa mère, il avait la même laideur et le même sourire; toutefois, comme il était grand, élancé, actif et robuste, sa tournure, sans être élégante, n'était pas dénuée de grâce; puis, lorsque son épaisse chevelure était relevée, on pouvait observer que la forme de son front donnait à sa figure un caractère remar-

quable et que son regard était, comme par éclairs, expressif, décidé, intelligent. L'on s'étonnait après cela de trouver le jeune Dornthal en apparence si nul; d'autant plus que son aptitude pour les arts et les sciences était grande, et que, parmi les étudiants, il était classé au premier rang. Mais parler semblait lui coûter un effort, et une fois dans le salon il se taisait si absolument, qu'on avait pris l'habitude de ne jamais lui adresser la parole. Il n'en était pas de même hors de là. Son père avait peine à dissimuler pour son fils aîné une secrète préférence ainsi qu'un tendre orgueil, qui se lisait malgré lui dans son regard en toute occasion. Sa mère avait, en Clément, une confiance presque étrange vu son âge, et semblait parfois plus disposée à le consulter qu'à le guider. Quant à ses frères et sœurs, ils l'idolâtraient et s'adressaient à lui en toutes circonstances; il avait un remède à tout, un moyen pour tout, et rien ne lassait sa patience. Malgré cela, nous l'avons dit, il pouvait passer à peu près inaperçu. On s'explique donc que Fleurange, en continuant son inspection, s'arrêtât peu à considérer son cousin, et que toute son attention au contraire se portât sur un personnage placé près de lui et dont la figure était singulièment remarquable.

C'était un homme d'environ cinquante ans, peut-être davantage, car son front chauve, sa barbe grisonnante, son visage pâle et maladif, indiquaient qu'il n'était plus jeune. Mais quelque chose d'indéfinissable obligeait à le regarder et à demander son nom, et ce nom semblait si bien convenir à ce visage, qu'il n'était pas rare qu'en l'apprenant on s'écriât : « C'est bien ainsi que je me le figurais. » Telle fut, en effet, l'exclamation de Fleurange, lorsqu'en réponse à sa question, son cousin Félix Dornthal lui eut nommé Hansfelt.

— Karl Hansfelt! répéta-t-elle pour la second fois, c'est lui! quoi! c'est lui!

— Oui! ma belle cousine, lui-même, répondit Félix d'un ton railleur; en vérité, je dois m'estimer heureux d'avoir enfin trouvé un sujet de conversation qui pût vous intéresser, mais je ne croyais pas en avoir l'obligation au vieux Hansfelt!

— N'est-il pas naturel, cependant, que l'on voie avec intérêt un homme célèbre, et aussi justement célèbre que celui-là? dit-elle, en levant encore une fois les yeux sur son cousin. Mais elle les baissa aussitôt, car le regard attaché sur elle lui sembla le plus déplaisant qu'elle eût rencontré; ce regard exprimait, à la fois, une insolente admiration et la plus complète absence de bienveillance. Elle voulut, toutefois, continuer la conversation et dit timidement :

— On ne peut nier qu'il ne soit un poëte dont le nom est dans toutes les bouches et les œuvres dans toutes les mémoires.

— Quant à moi, répondit Félix Dornthal, je n'aime pas les rimeurs; celui-ci en particulier, me déplaît, et son prochain départ ne m'afflige nullement.

— Il va partir? dit Fleurange.

— Oui. Il paraît qu'on lui offre, à la cour de ***, une place, je ne sais trop laquelle, mais qui lui permettra de satisfaire amplement son goût pour les bouquins, et, en même temps, chose nullement à dédaigner, même pour un poëte, le mettra dans une très-grande aisance; il s'est laissé faire une douce violence, et, d'ici à peu, l'honneur de le posséder dans nos murs nous sera ravi, et ravi pour toujours, à ce qu'il paraît; car le bon prince qui nous l'enlève tient à ce qu'il ne quitte plus sa résidence.

Fleurange ne répliqua pas, ses yeux venaient de tomber sur sa cousine Hilda, placée assez près pour pouvoir entendre la conversation, sans l'être assez pour pouvoir y prendre part. Elle la vit se pencher subitement pour ramasser une fleur qui venait de tomber de sa main, et lorsqu'elle se releva, une vive rougeur colorait son visage; ceci était naturel, vu le mouvement qu'elle venait de faire, mais ce qui l'était moins, c'était la pâleur qui y succédait peu à peu, et le tremblement de sa main lorsqu'elle essaya de porter à ses lèvres un verre d'eau.

Fleurange l'observait avec une vague inquiétude, lorsque son attention fut tout d'un coup distraite par une question que son oncle Ludwig adressait à un jeune homme placé près de Clara. Cette question amena une réponse qui ôta, pour le moment, à Fleurange toute faculté de penser à autre chose.

— Steinberg, venait de dire le professeur, regardez ma nièce, et dites-moi si vous vous souvenez de la ressemblance dont on nous a parlé.

Le jeune artiste leva les yeux et regarda Fleurange avec une attention qui jusqu'alors avait été exclusivement absorbée par sa jeune voisine.

Tout d'un coup il s'écria : « Oui, certes, je m'en souviens! et je vois que le comte Georges avait raison! voilà en vérité, devant nous, *Cordélia* elle-même! »

Tous les yeux se tournèrent vers Fleurange, et ce fut à son tour de rougir.

Mais pourquoi avait-elle aussi tressailli de la tête aux pieds? Quel était le mélange d'impressions, poignantes et douces, qui s'étaient réveillées tout d'un coup à ce nom de *Cordélia?*... Il était,

sans doute, naturel qu'elle ne pût entendre nommer avec indifférence le dernier ouvrage de son père, ce tableau auquel se rattachaient tant de pénibles souvenirs. D'autre part, c'était ce même tableau qui avait remis son oncle sur ses traces, et appréciant aujourd'hui, mieux qu'auparavant, l'étendue de ce bonheur, il était naturel peut-être que le nom de son bienfaiteur inconnu, subitement prononcé devant elle, lui inspirât cette vive et inexprimable émotion, mais était-ce là tout?...

Quoi qu'il en soit, elle demeura le reste de la soirée troublée et absorbée par la même pensée. Elle ne s'était donc pas trompée : c'était bien l'étranger qu'elle avait vu dans l'atelier, qui était possesseur du tableau, puisque non-seulement il savait qu'elle avait servi de modèle à son père, mais il disait que l'image était ressemblante, — et il s'appelait le comte Georges! Le comte? c'était donc un homme d'un haut rang? Quel était son autre nom? quel était son pays? avait-il quitté cette ville?

Ces questions, Fleurange aurait voulu les faire, mais un invincible embarras les arrêtait sur ses lèvres, et la soirée s'acheva sans qu'elle eût pu ramener la conversation sur ce sujet. Elle garda, de cette curiosité réveillée et imparfaitement satisfaite, une sorte de malaise qu'elle se reprocha comme un tort et une ingratitude, lorsqu'avant de s'endormir, elle se rappela tout ce qui avait marqué à jamais pour elle ce jour où, pour la première fois, elle avait célébré au milieu des siens la grande et mémorable fête de Nël.

## VI

Quatre mois s'étaient écoulés.

Le printemps était venu. On était à la veille du mariage de Clara et du départ de Hansfelt, et ces deux événements préoccupaient diversement tous les habitants de la vieille maison. Fleurange appuyée sur son balcon laissait errer ses pensées à leur gré, mais cette rêverie n'était nullement mélancolique. Malgré les images qui, semblables à des apparitions qu'elle ne pouvait saisir, traversaient parfois vaguement son esprit, elle se sentait très-heureuse : l'air du printemps caressait son visage, et le soleil éclairait gaiement les vieux meubles de sa chambre. Elle regardait autour d'elle avec complaisance et se laissait bercer par un doux et pénétrant sentiment de bien-être. Tout d'un coup, sans aucun motif, sans que rien eût amené cette nouvelle impression, une pensée vive et poignante remplaça toutes ces riantes pensées : « Si j'avais à quitter sans retour ces lieux-ci, comme j'ai quitté tous les autres?... » se dit-elle à demi-

voix, avec une soudaine angoisse; pendant quelques instants elle ne put la maîtriser. Elle mit la main sur ses yeux et chercha à se débarrasser de l'espèce de cauchemar qui venait de la saisir. Elle était encore dans cette attitude lorsqu'elle entendit sous son balcon une voix dont le son lui déplaisait plus que toute autre :

— Si j'étais poëte, disait cette voix, ou si seulement je savais des vers, ce serait le cas de citer Shakespeare : *Oh! que ne suis-je le gant qui couvre cette main!* et le reste. Souffle-moi donc, Clément! je sais fort bien l'italien, mais fort mal l'anglais.

Ces mots s'adressaient à elle, et c'était son cousin Félix Dornthal qui lui parlait. Il était là dans le jardin, arrêté sous son balcon avec Clément. Celui-ci avait la tête baissée, mais Félix la regardait selon son habitude avec cette admiration qu'il avait affichée pour elle dès le premier jour, et qui avait été le seul ennui et le seul déplaisir qu'elle eût connu sous le toit de son oncle. Du reste, elle voyait rarement Félix. Le cercle qui se réunissait deux ou trois fois par mois dans le salon du professeur était peu du goût de son neveu, et si, depuis l'arrivée de Fleurange, il y venait plus souvent, il n'avait pas eu cependant de fréquentes occasions de lui parler, car elle les évitait avec un soin proportionné à l'aversion croissante qu'elle ressentait pour lui. Félix avait cependant tout l'agrément que peuvent donner une belle figure et l'habitude du monde, avec assez de connaissances sur plusieurs sujets pour avoir l'air instruit, et assez d'assurance et de sang-froid pour savoir amener dans la conversation l'occasion d'y briller. Il pouvait donc sembler surprenant qu'il inspirât à ce point de l'antipathie, précisément lorsque, pour la première fois, il s'efforçait sérieusement de produire une impression contraire.

La sympathie et l'antipathie sont en partie irréfléchies et involontaires, et quelquefois elles sont tout à fait inexplicables. L'une et l'autre naissent sans que l'on sache comment, et plus tard, parfois, se transforment et se modifient, au point de faire oublier le premier mouvement qu'elles ont soulevé. Peut-être ne serait-il pas impossible de prouver cependant que les cœurs droits se trompent ainsi plus rarement que les autres.

Quoi qu'il en soit, et indépendamment de cette répulsion instinctive, celle de Fleurange tenait, entre autres raisons fondées, au persiflage incessant qui était l'un des traits caractéristiques de Félix, et qui semblait flétrir autour de lui toutes les pensées qui naissaient du bon cœur ou du bon esprit des autres. Le bien semblait ne pas exister pour lui, et pendant que l'on causait avec lui on cessait presque d'y croire soi-même. Il n'avait pas su discerner non plus que Fleurange était l'une de celles que l'on peut blesser par un compli-

ment comme par une injure, et il avait fallu plus d'un éclair de ses grands yeux pour le lui faire comprendre. Enfin, lorsqu'il cessait tout d'un coup de parler, son silence était inquiétant, on se demandait ce qui pouvait causer cette soudaine préoccupation, et quels étaient les sombres soucis qui pesaient sur lui. Quelques-uns hochaient la tête et insinuaient que le fils unique de M. Heinrich Dornthal aurait dû se livrer avec plus de réserve à sa passion pour le jeu, et parfois le jeune homme avait reçu de son père quelques remontrances à ce sujet. Mais, comme à côté de ses travers et de ses vices, Félix avait pour les affaires commerciales une capacité remarquable, le banquier était pour lui d'une aveugle condescendance, et il disait souvent : « qu'étant parfaitement satisfait et sûr de son fils pour les choses *importantes* (il entendait par là celles qui appartenaient à ses aptitudes financières), il était peu inquiet du reste, et attendait patiemment l'époque où un mariage de son choix le ramènerait à une vie plus régulière. »

Il faut ajouter que, depuis quelques mois, sans qu'il voulût en convenir, la santé du chef de la maison Dornthal s'était gravement altérée. Le plus grand nombre des affaires traitées par lui, jadis, l'étaient maintenant par son fils, et sa confiance ou sa faiblesse à cet égard avaient atteint un degré ignoré de tous, hormis de celui-ci qui en était l'objet. Le banquier éprouvait bien parfois à ce sujet quelques inquiétudes, causées par un retour de son ancienne prudence; mais Félix, en une seule conversation, savait le rassurer, et il n'en demeurait qu'un désir de plus en plus vif de voir son fils marié et ramené à une vie plus conforme au sérieux des affaires qu'il menait si habilement, mais dont il fallait seulement que rien ne vînt le distraire. Il aurait désiré qu'il songeât à l'une de ses deux cousines, mais Félix ne les trouvait point à son gré et répétait souvent que ce ne serait certainement point dans les murs de la vieille maison qu'il irait chercher celle à laquelle il sacrifierait son indépendance. Toutefois, lorsque Fleurange y parut, il changea tout d'un coup d'attitude et de langage, et son admiration fort peu dissimulée avait maintenant dirigé vers elle les espérances matrimoniales du banquier.

Nous avons laissé Félix sous le balcon de sa cousine; il tenait sa cravache à la main :

— Mettons de côté la poésie, qui n'est pas mon fait, dit-il bientôt, et daignez, ma belle cousine, écouter la prière que je vais vous adresser en humble prose.

Fleurange, appuyée sur le balcon, répondit :

— J'écoute.

— Voyez quelle belle journée de printemps! J'ai là mon cheval :

ne voulez-vous pas faire seller le vôtre, et me permettre de vous accompagner à la promenade?

Fleurange se redressa d'un air surpris, et secoua la tête sans répondre.

— Non? dit Félix.

— Non, certainement non. D'où peut vous venir cette pensée? et quels droits vous trouvez-vous pour être mon mentor?

— Votre mentor! répéta Félix en fronçant le sourcil. Je suis votre cousin, voilà tout. Clément a l'honneur de vous accompagner ainsi fort souvent et je me crois absolument les mêmes droits que lui.

— Vous vous trompez, dit Fleurange tranquillement; Clément est mon frère, et vous ne l'êtes pas.

Le sourire habituel de Félix, un sourire à la fois insolent et malveillant, effleura ses lèvres.

— Assurément non, dit-il, c'est là un titre que je n'ambitionne nullement et auquel je suis loin de prétendre près de vous.

Fleurange rougit et ne répliqua pas, et presque aussitôt, sur un signe de ses cousines, elle quitta le balcon et descendit dans le jardin pour les rejoindre.

Clément était resté immobile pendant le dialogue précédent, la tête baissée, faisant des cercles sur le sable avec une badine qu'il tenait à la main.

— Son frère! répéta Félix d'un ton railleur dès que Fleurange eut disparu. Allons! ce n'est pas le cas de me fâcher. Elle te traite en enfant, cela est tout simple. C'est à toi à te plaindre, si cela ne te convient pas.

— Cela me convient, au contraire, dit Clément d'un ton décidé. J'accepte le titre qu'elle me donne, et je saurai bien, dans l'occasion, remplir les devoirs qu'il m'impose et en revendiquer les droits.

— Des droits? lesquels?

— Mais ne fût-ce que celui de la protéger! Tu vois que, tout enfant que je suis, elle me l'a déjà accordé. C'en est un que je ne céderai jamais et que j'exercerais contre toi-même, Félix, très-volontiers, s'il le fallait.

— Sur quelle herbe avons-nous donc marché aujourd'hui, mon bel écolier? Vous n'en dites pas si long d'ordinaire. En vérité, si vous aviez quelques années de plus, je penserais que les grands yeux gris de cette belle dédaigneuse vous ont fasciné à votre tour.

Le regard de Clément ne se détourna point; il ne rougit ni ne se troubla.

— Félix, dit-il, je n'ai que dix-neuf ans, il est vrai, et tu en as près de dix de plus, mais j'ai sur toi un avantage qui n'appartient

pas d'ordinaire au plus jeune : tu ne me connais pas. Et moi, dit-il en le regardant en face, moi, tu le sais, je te connais bien.

A ce mot, le regard de Félix devint sombre, il se mordit les lèvres, et il allait répondre peut-être avec emportement lorsque les trois jeunes filles parurent au bout de l'allée. Félix, à leur vue, tourna le dos brusquement, et sautant sur son cheval, il disparut au grand galop en saluant légèrement de la main Julian Steinberg, qu'il rencontra à la grille du jardin.

Fleurange et ses deux cousines s'avancèrent ensemble au-devant du fiancé de Clara.

— J'arrive bien tard, dit Julian à Clara, et vous croirez sans peine que ce n'est pas ma faute. Mais j'ai été retenu par une rencontre imprévue. Le comte Georges est ici...

— Le comte Georges de Walden! dit Clément, le même qui vint visiter la galerie il y a à peu près un an?

— Lui-même, dit Julian, et qui nous fit voir cette belle Cordélia qui vous ressemble tant, mademoiselle, ajouta-t-il en s'adressant à Fleurange.

— Ce qui nous a valu la bonne chance de la retrouver, dit Hilda.

— Mais, dit Clara, puisqu'il t'a vue, Gabrielle, tu dois le connaître?

Fleurange, étrangement surprise, émue et troublée, répondit cependant d'une voix assez calme :

— Je ne savais pas, avant de venir ici, qu'il fût l'acquéreur de ce tableau.

— Mais, persista Clara, tu l'as vu, pourtant?

— Oui, une fois, sans lui parler.

— Tu dois t'en souvenir, en ce cas, car Julian prétend que sa figure est la plus remarquable qu'il ait jamais rencontrée.

— Oui, non-seulement ses traits sont beaux, dit Julian ; mais il y a dans sa physionomie, dans toute sa personne quelque chose de... de...

— De frappant et de noble, dit Clément ; oui, cela est vrai.

— Assurément, répondit Julian, mais il y a plus que cela, il y a en lui quelque chose d'extraordinaire, que sais-je?... d'héroïque... oui ; voilà le mot, il a l'air d'un héros.

— De roman? dit Clara.

— Non, d'histoire : si j'avais à peindre quelque guerrier célèbre, ou quelque fameux capitaine d'aventure, je voudrais le faire poser.

— Avec cela, il aime beaucoup les arts, dit Clément.

— Oui, dit Julian ; en vérité, il me semble doué pour tout.

— Et il va rester ici? dit Clara.

— Non, malheureusement, car en ce cas il eût assisté à notre mariage, mais il est forcé de se rendre sans délai à Pétersbourg.

— Quoi ! il est Russe ? dit Clara.

— Non, pas tout à fait.

— Qu'est-ce que cela veut dire?

— Cela veut dire qu'il est Livonien ou Courlandais, je ne sais pas exactement lequel. Mais néanmoins il est sujet de l'empereur de Russie, et ne peut badiner avec un ordre émanant de lui ; c'est ce qui l'a forcé à quitter précipitamment Florence, où il se trouvait, et l'oblige maintenant à poursuivre sa route si vite.

La conversation passa à un autre sujet : Fleurange n'en entendait plus un mot. Dès qu'elle put quitter ses cousines, elle remonta dans sa chambre et y demeura longtemps immobile et absorbée, puis elle tira de sa poche un petit portefeuille et elle y inscrivit avec soin le nom du comte Georges *de Walden*.

## VII

L'éducation de Fleurange ne l'avait pas habituée à céder à ses impressions sans s'en demander aucun compte, et il était surprenant qu'elle se fût laissé aussi longtemps dominer, sans résistance, par une préoccupation vague et déraisonnable. Était-il possible, cependant, d'en imaginer une qui le fût davantage que celle dont était l'objet pour elle cet inconnu, cet étranger à peine entrevu, avec qui elle n'avait pas échangé une seule parole et qu'elle ne reverrait probablement jamais? Depuis le jour où elle l'avait aperçu dans l'atelier de son père, c'était pour la troisième fois qu'elle entendait parler de lui, et, chaque fois, elle s'était sentie émue et troublée. Mais lorsqu'elle avait été interrogée par le docteur Leblanc, sa première émotion pouvait tenir à la surprise et surtout à la tristesse du souvenir réveillé. Puis lorsque, pendant le dîner de Noël, Julian Steinberg avait nommé le comte Georges et qu'elle s'était sentie tressaillir, elle avait attribué cette vive impression à l'intérêt assez naturel que lui inspirait le nom, ignoré jusqu'alors, de l'acquéreur du tableau qui avait joué un rôle si important dans sa vie. Mais, cette fois, à son vif battement de cœur, à la curiosité ardente avec laquelle elle avait écouté chacune des paroles qui venaient d'être dites, succédait une longue rêverie qui, peu à peu, prit le caractère d'un petit accès de démence.

— Oui ! Julian avait raison ! c'est bien là sa ressemblance ! s'écria-t-elle à haute voix.

Et tous les héros dont l'histoire, la poésie ou la légende avaient peuplé son imagination, passèrent tour à tour devant elle sous les mêmes traits; puis, comme il n'y a pas de héros sans héroïsme et d'héroïsme sans lutte et sans péril, ce fut une série de scènes terribles qui se succédèrent ensuite dans ce rêve éveillé. Combats, naufrages, entreprises désespérées, dangers de toute espèce, où apparaissait toujours le même personnage; et, au milieu de cette fantasmagorie, elle se voyait elle-même prenant part d'une façon inexplicable et indistincte à toutes ces aventures.

Une heure tout entière se passa ainsi, et le jour commençait à tomber lorsqu'une habitude contractée dans son enfance vint changer le cours de ses pensées et la ramener à elle-même.

Le coucher du soleil, c'était en Italie l'heure de l'*Ave Maria*. Fleurange ne l'oubliait jamais, et chaque jour, à cette heure-là, une rapide prière montait de son cœur à ses lèvres.

Tous savent quelle est la puissance des associations d'idées. Tous ont éprouvé qu'un parfum, un accord, une fleur, de moindres choses encore, ont le pouvoir de réveiller une foule d'images dont le rapport avec ces choses n'est compris que par celui qui les sent revivre. Quelle naturelle et touchante pensée n'est donc point celle d'attacher un souvenir divin à cette heure qui unit le jour à la nuit! cette heure où la lumière est à la fois ardente et mourante, cette heure du crépuscule qui fait cesser le travail et amène une inactivité propice aux longues, aux douces, parfois aux dangereuses rêveries! Qui s'étonnera que l'étoile du soir puisse, en ce cas, devenir une sauvegarde? qui pourra dire que ce que Fleurange ressentit en ce moment ne l'a pas été mille fois par d'autres?

Un soudain éclaircissement de la pensée, une force contre les fantômes de la terre, un élan vers le ciel, un vif retour aux impressions de son enfance, un mélange de pensées salutaires enfin, au lieu des pensées confuses et malsaines qui flottaient dans son esprit, tel fut l'effet produit en ce moment sur elle par le souvenir indissolublement attaché par elle à cette heure du soir.

Elle se leva résolûment : son attitude languissante, son regard, jusqu'alors perdu dans l'espace, se transformèrent. Elle se réveilla, et ce réveil ne fut pas passager.

Qu'était-ce, en effet, que cette folie qui s'était emparée d'elle? En s'interrogeant ainsi distinctement, la confusion lui fit monter le sang au visage. Ces vaines et absurdes rêveries, il fallait décidément les combattre et les vaincre, et, d'abord, il fallait les arrêter tout court.

Elle rouvrit son petit portefeuille et commença par déchirer la page sur laquelle se trouvait le nom qu'elle venait d'inscrire, puis, sans examiner plus longtemps ses pensées, même pour se les re-

procher, ce qui eût été une autre manière de les prolonger, elle s'assit à sa table et prit un volume de Dante qui s'y trouvait. C'était celui de Clément. Elle lui avait promis de marquer quelques passages du chant qu'ils avaient lu ensemble la veille et d'y ajouter plusieurs notes que sa mémoire lui rappelait. Elle se mit à l'œuvre sur-le-champ et tâcha de s'absorber dans cette occupation.

Il est souvent, on le sait, plus facile de s'abstenir d'une action que de réprimer une pensée : peut-être est-ce parce qu'il est difficile de *vouloir* l'un autant que l'autre; mais, en ce moment, Fleurange voulait très-énergiquement remporter une victoire de ce genre, et au bout d'une demi-heure de travail et d'effort, elle crut y être parvenue.

Elle eût été encore plus sûre d'elle-même si elle avait prévu tout ce qui devait bientôt faciliter sa tâche et bannir de sa pensée, pour longtemps, les vaines illusions, les vagues rêveries et surtout les retours égoïstes et exclusifs sur elle-même.

Lorsqu'elle quitta sa table, la nuit était tout à fait venue. Elle écouta l'heure sonner et fut confuse d'être demeurée si longtemps seule dans sa chambre, lorsque, plus que jamais ce jour-là, elle aurait dû être occupée des autres. Cette soirée, en effet, était la dernière que Clara devait passer avec les siens avant son mariage. Ce jour-là se terminait, pour les habitants de la vieille maison, une phase de bonheur sans nuage. Une place allait rester vide au milieu d'eux, un visage chéri allait disparaître, un être bien-aimé allait cesser de faire partie de la vie de tous les jours. On se reverrait sans doute, mais ce ne serait plus comme avant. Le bonheur allait changer de nature pour celle qui partait, et sa mère elle-même souhaitait que ce bonheur fût tel, que jamais un regret du toit paternel ne vînt le troubler. Mais en ce jour, cependant, le riant visage de Clara était devenu ému et grave, tandis que ses yeux passaient, avec attendrissement, de ses parents à ses frères et sœurs, et regardaient tristement les vieux murs qu'elle allait quitter. Julian fut effrayé de cette mélancolie et l'interrogea du regard avec inquiétude; mais il se rassura lorsque Clara, souriant et pleurant à la fois, lui dit naïvement :

— Julian ! c'est vous que j'aime ! puisque demain je vais les quitter pour vous, et je le sens bien, je ne pourrais plus vous quitter pour eux; n'est-ce point assez ?

— Non, si je ne vous vois calme et confiante, je n'oserai point jouir de mon bonheur.

— Ma confiance en vous est sans borne.

— Et cependant vous tremblez, et vos yeux se détournent.

— C'est que le bonheur inconnu d'une vie nouvelle inquiète, et,

en dépit de soi, effraye. Je tremble, oui, je l'avoue ; mais je n'hésite pas ; j'ai peur, mais je veux vous suivre, et aucune crainte ne me ferait reprendre le passé ou repousser l'avenir ; car l'avenir, c'est vous !

Quelques-uns seront peut-être surpris d'apprendre que cette jeune fille, en parlant ainsi à son fiancé de leur union prochaine, exprimait, sans s'en douter, le sentiment que la mort inspire aux âmes qui savent aimer au delà de la vie, et qui, triomphant de leur faiblesse et de leur ignorance, aspirent avec ardeur, malgré leurs craintes, à l'éternelle union qui les attend.

Une de ces créatures, saintement intelligente, interrogée au déclin de sa vie sur l'impression que produisait en elle la pensée de la mort, hésita un instant, puis répondit :

« L'impression que produit la pensée du mariage sur une jeune fille qui aime, et néanmoins tremble, qui redoute l'union, mais qui la veut. »

Fleurange, en quittant sa chambre, descendit dans la galerie, où elle croyait retrouver ses cousines, mais cette pièce était déserte. Les préparatifs pour le lendemain faisaient régner un désordre inusité dans cette maison habituellement si calme et si bien ordonnée.

Clara, sans doute, était chez sa mère. Mais où était Hilda?

Ce jour, elle le savait, précédait pour elle celui d'un double et douloureux adieu ; elle se reprochait de l'avoir perdue de vue depuis si longtemps. Elle traversa la galerie et ouvrit la porte de la bibliothèque, et là elle trouva celle qu'elle cherchait. Ludwig Dornthal et Hansfelt causaient ensemble, et près d'eux Hilda, pâle, muette, immobile, écoutait, sans y prendre part, la conversation qui avait lieu devant elle.

Hansfelt parlait à son ami de son départ, et il en parlait comme un homme qui ne doit jamais revenir. Il n'était question sans doute que de leur jeunesse, de leur vieille amitié, de la fin de leur longue intimité ; mais l'accent d'Hansfelt était d'une mélancolie profonde, et toutes les cordes de son âme semblaient être brisées.

Ludwig, au contraire, était fort agité, et, tout en répondant à son ami, jetait de temps à autre sur sa fille des regards attentifs et inquiets.

Fleurange s'approcha doucement d'elle. La main froide d'Hilda serra la sienne.

— Tu as bien fait de venir, lui dit-elle tout bas ; je suis bien aise que tu sois là.

Fleurange n'osait lui répondre et à peine la regarder, de peur d'ajouter à son émotion, en ayant l'air de trop la comprendre.

Un écrin était ouvert sur la table, elle y jeta les yeux.

— Quel beau bracelet! dit-elle, heureuse de trouver quelque chose à dire.

— C'est le présent de noces qu'Hansfelt vient d'apporter à Clara, dit le professeur.

— Oui, un présent de noces et d'adieu que Ludwig m'a permis d'offrir à l'une de ses filles, dit Hansfelt; pour l'autre, — continua-t-il d'une voix troublée, — l'heure des cadeaux de noces viendra sans doute bientôt aussi, mais l'heure du cadeau d'adieu est déjà venue. Ludwig, en souvenir des belles années où je l'ai vue grandir et en souvenir de ce dernier jour, veux-tu me permettre de donner à Hilda la bague que voici ?...

Le professeur ne répondit rien.

Hansfelt poursuivit :

— En vérité, un départ comme le mien ressemble tellement à la mort, qu'il donne, comme elle, le droit de tout dire. Hilda, pourquoi ne vous l'avouerais-je pas devant lui maintenant? cela ne tire pas à conséquence. Eh bien, sachez-le donc! ce vieux poëte, dont le front est plus sillonné que celui de votre père, aurait peut-être eu la folie d'oublier son âge s'il fût resté près de vous. Il est donc bon qu'il parte.

Il prit dans la sienne la main glacée de la jeune fille.

— S'il eût été plus jeune, poursuivit-il en s'efforçant de sourire, c'est un autre anneau que celui-ci qu'il eût peut-être obtenu le droit de...

Il s'arrêta épouvanté.

La pâleur d'Hilda était devenue effrayante, et sa tête se pencha sur l'épaule de Fleurange. Elle semblait prête à s'évanouir.

— Hilda ! grand Dieu !

— Eh morbleu ! Karl ! s'écria le professeur, en se levant vivement, tu me pousses à bout, à la fin; à quoi diable te sert ton esprit?

— Ludwig !

— Oui ! à quoi te sert-il, si tu n'as pas su t'apercevoir que tu es encore assez jeune pour que je sois obligé de te donner ma fille, sous peine de la voir mourir de chagrin?...

— Ludwig ! répéta Hansfelt hors de lui.

— Eh ! sans doute ! je lui en veux de cette folie ; je t'en veux aussi, mais enfin, il faut bien que je vous pardonne à tous les deux, puisque... puisqu'elle t'aime, morbleu !...

— Prends garde! prends garde! Ludwig! dit Hansfelt en pâlissant, il y a des espoirs dont on peut mourir s'ils sont déçus !...

— Allons donc ! il ne faut pas que tu meures maintenant, ni elle non plus !... — Prenant alors tendrement dans ses bras sa fille qui

rouvrait les yeux, et regardait autour d'elle avec confusion, il lui dit à voix basse :

— Mon Hilda ! mon enfant ! j'y consens ; sois heureuse comme tu veux l'être, ton père te bénit ! Viens maintenant, dit-il à Fleurange, viens avec moi ; allons chercher ta tante, et laissons pendant ce temps ces deux-ci s'expliquer ensemble.

## VIII

Une fois tous les mésentendus éclaircis, tous les consentements obtenus, il fut promptement résolu que le départ d'Hansfelt serait retardé de quinze jours et qu'au bout de ce temps il partirait, mais qu'il ne partirait plus seul. La dernière soirée passée ensemble par les deux sœurs sous le toit paternel devint donc doublement mémorable. Cette soirée fut néanmoins plus calme que l'on n'aurait pu s'y attendre. Le professeur, en dépit de tout ce que sa raison lui avait suggéré d'avance, en dépit de l'évidente sagesse de ses réflexions et de son opposition, ne pouvait regarder sa fille sans comprendre que la joie tranquille et profonde qui brillait dans ses yeux n'avait rien d'éphémère ni d'inquiétant, et le reflet de cette joie sur le front inspiré et dans le beau regard d'Hansfelt faisait involontairement comprendre le sentiment qu'il avait inspiré.

— Allons ! il faut que je t'avoue que, ce soir, tu as vraiment l'air très-jeune, mon vieux Karl.

— Comment en serait-il autrement? répondit Hansfelt, j'étais mort et je renais, ma vie était finie et elle recommence. Renaître et revivre, n'est-ce pas rajeunir? n'est-ce pas mieux que cela encore pour moi ? n'est-ce pas s'élever et grandir ?... Bonheur oblige, tout comme noblesse. Que ne ferais-je pas maintenant pour mériter le mien ?

Le lendemain le soleil se leva brillant et jeta sur la jeune tête de la mariée un éclat qui fut déclaré de bon augure, ainsi que bien d'autres présages observés avec soin par la superstitieuse tendresse des amis qui l'entouraient.

La maison, on le sait, était située fort près de l'église. Le cortége s'achemina donc à pied, à la plus grande satisfaction de ceux qui en faisaient partie, ainsi que des curieux qui les regardaient passer. Clara, couronnée de myrte et vêtue de blanc, était la plus jolie mariée que l'on pût voir, mais les yeux des spectateurs s'arrêtaient ce-

pendant, avec une admiration pour le moins aussi vive, sur les deux jeunes filles qui, suivies deux à deux, de plusieurs autres, marchaient immédiatement derrière elle. Les deux premières, on le devine, c'était Hilda, dont la beauté ce jour-là était rayonnante, et Fleurange, que sa noire chevelure, et tout l'ensemble de sa personne, faisait distinguer entre toutes.

Elle aurait pu, en passant, remarquer plus d'un regard et entendre plus d'une parole faits pour satisfaire son amour-propre; mais elle ne songeait qu'à examiner avec un naïf intérêt tous les détails de cet appareil nuptial, dont elle se trouvait entourée pour la première fois de sa vie. Ils parvinrent ainsi à l'église, où se trouvait déjà une grande foule; et, tandis que le cortége s'approchait lentement de l'autel, Fleurange, dont les yeux erraient autour d'elle, rencontra tout à coup un bienveillant regard, accompagné d'un salut respectueux. Elle s'inclina légèrement en retour, mais sans reconnaître celui qui venait de la saluer. Qui était ce personnage, dont la figure ne lui était pas inconnue, et cette femme fraîche et jeune qui lui donnait le bras? Elle avait déjà fait quelques pas, lorsqu'elle se souvint de sa jeune compagne de voyage et de Wilhelm, son mari, le commis de son oncle. C'était bien lui qu'elle venait de voir; elle en était sûre maintenant et elle se retourna vivement pour les mieux regarder. Elle faisait même un pas en arrière pour se rapprocher d'eux, lorsqu'elle entendit prononcer le nom de Félix Dornthal, puis ces mots: « On dit que c'est sa future qui vient de passer là. » C'était un inconnu placé près de Wilhelm qui avait parlé; Fleurange comprit qu'il était question d'elle. Elle s'arrêta en rougissant de déplaisir, elle entendit alors la réponse de Wilhelm: « Plût au ciel que ce fût! elle pourrait peut-être encore le sauver de... » La suite ne parvint pas jusqu'à elle, le mouvement de la foule les ayant séparés. Elle ne vit plus ni Wilhelm, ni sa femme et, pour le moment, elle ne pensa plus à cet incident.

La cérémonie, le retour, le repas de noces, tout se passa avec une joyeuse simplicité. Le repas terminé, Clara ôta sa couronne de myrte et en distribua les branches à ses jeunes compagnes, leur souhaitant à toutes de trouver comme elle, chacune à leur tour, un bon mari qui leur promît un bonheur égal au sien.

— A ton tour, Gabrielle! dit Hilda, tandis que Fleurange plaçait la branche de myrte dans sa ceinture.

— Le jour de porter cette couronne viendra bientôt pour toi aussi.

Fleurange secoua la tête et répondit avec une gravité dont elle n'aurait su elle-même rendre compte:

— Jamais, non jamais, ce jour-là ne viendra pour moi.

— Pourquoi dis-tu cela? dit Hilda étonnée.

— Je n'en sais rien. Et elle se mit à rire.

Une heure après, elle s'aperçut que la branche de myrte était tombée de sa ceinture. Elle la chercha, car ses cousines lui avaient recommandé de la porter jusqu'à la fin de la soirée, mais elle ne put la retrouver.

L'usage était encore à cette époque de terminer par une fête le jour où une noce avait eu lieu dans une famille; mais un sentiment délicat interdisait aux nouveaux époux d'y prendre part, leur bonheur étant regardé comme trop profond, trop intime pour pouvoir s'associer en ce jour à la gaieté bruyante d'une fête. Cette gaieté cependant était ici franche, naturelle, communicative et entièrement exempte de l'ingrédient qui trop souvent se mêle à celle du monde et la corrompt: ingrédient triste et maudit qui inspire ces plaisanteries, à bon droit nommées mauvaises, dont l'effet est de provoquer à la fois la rougeur et le rire et de faire naître une gaieté aussi différente de l'autre que le ricanement des démons est différent du sourire des anges!

Cette gaieté-là ne vint pas profaner par une seule parole, par un seul regard ou par un seul sourire la fin de ce jour où s'étaient célébrées des noces chrétiennes.

Félix Dornthal lui-même avait semblé aujourd'hui moins railleur que d'ordinaire. Depuis le matin il avait même été grave, sombre et distrait au point de se faire remarquer à l'église, où il était arrivé tard, et au repas de noces, où, chargé de proposer la santé des mariés, il s'était acquitté de ce devoir avec aisance, pour retomber ensuite dans une taciturnité complète. Sans doute les fêtes de famille étaient fort peu de son goût et peut-être était-ce l'ennui qui revêtait chez lui cet aspect. Telle avait été du moins la supposition de ses cousines qui, après l'avoir déclaré maussade, ne s'étaient plus occupées de lui. Il avait disparu d'ailleurs à la fin du repas et maintenant, dans cette vaste assemblée, lui seul manquait encore. Son absence, remarquée par quelques personnes, causait surtout une vive impatience à son père, qui, plus que jamais, en ce jour, avait ressenti l'ardent désir d'assister, avant de mourir, au mariage de son fils.

Depuis que la maladie lui avait donné, avant l'âge, l'irritation de la vieillesse, Heinrich Dornthal ne supportait plus la contrariété.

— Où peut-il être? répéta-t-il pour la dixième fois en s'adressant à son voisin, dont le regard fixé sur la porte semblait partager l'attente inquiète du banquier.

Fleurange passait en ce moment devant eux: elle s'arrêta. C'était bien encore Wilhelm Müller qui était là près de son oncle, cette

fois elle le reconnut sur-le-champ, et avec la grâce naturelle qui donnait du charme à tous ses mouvements, elle s'approcha du commis et renouvela connaissance avec lui. Quelques paroles lui eurent bientôt appris qu'il avait été absent, que sa femme était guérie, qu'elle se souvenait toujours de Fleurange, et Fleurange à son tour renvoya à celle-ci d'affectueuses paroles; puis elle passa, tandis que son oncle en la regardant sentait redoubler le regret qu'elle était aussi loin de deviner que de partager!

Le piano était ouvert. On avait déjà exécuté avec grand succès plusieurs morceaux de musique, lorsque toute la partie juvénile de l'assemblée fut prise, comme d'un commun accord, de ce désir de danser qui se communique très-vite de l'un à l'autre et qui est souvent dans la jeunesse une sorte de manifestation nécessaire de la gaieté intérieure. Tout le monde est musicien en Allemagne. Clément l'était plus qu'un autre. Il comprit promptement le sentiment général et saisit son violon. Hilda se mit au piano. Hansfelt s'était placé près d'elle, et la gaieté qu'elle partageait avec tous, ce soir-là, ne lui inspirait pas, comme à eux, le désir de quitter sa place. Elle était donc dans la meilleure disposition possible pour s'acquitter au mieux du rôle que, d'un regard, lui avait assigné Clément dans cet orchestre improvisé. Le frère et la sœur commencèrent ensemble une valse, et ils la jouèrent avec ce talent, cette mesure, cette verve particulière, qui n'appartiennent, comme la valse elle-même, qu'à la nation allemande. En un instant, ce fut une animation universelle.

Fleurange avait parfois dansé avec ses cousins et cousines pendant leurs soirées d'hiver, mais jamais comme aujourd'hui elle n'avait subi cette espèce d'effet contagieux produit par la gaieté, le bruit, l'entraînement général. Elle se leva involontairement avec un vif désir d'en prendre sa part. Dans le même moment, elle entendit près d'elle ces mots : « Voulez-vous bien m'accorder cette valse? » et cette offre répondait si bien à son désir du moment, qu'elle avait dit oui et avait déjà quitté sa place avant de s'être rendu compte que c'était Félix qui était son danseur. Ils firent deux fois le tour de la chambre; le pauvre Heinrich Dornthal les vit passer et poussa une exclamation joyeuse. Ce fut la dernière qu'un sentiment d'espoir ou de joie paternelle dût lui arracher en ce monde!

Félix ramena Fleurange à sa place; elle s'arrêta hors d'haleine, pâle et troublée. Félix, en valsant, venait de dire des paroles qu'elle aurait voulu qu'il n'eût jamais proférées.

A peine assise, son premier mouvement fut de se lever pour quitter la place où il se trouvait près d'elle, et la chambre où il était, mais elle ne le put : la main de Félix, posée sur la sienne, l'obligea à se rasseoir. Alors Fleurange surmonta son trouble; elle comprit

que l'heure était venue d'être ferme, calme et décidée : la chose n'est difficile que lorsque le cœur et la volonté ne sont pas parfaitement d'accord. Ici cette contradiction n'existait pas et Fleurange attendit presque avec sang-froid ce que son cousin allait dire.

— Je vous demande une parole, Gabrielle, dit Félix avec plus d'émotion et de respect que de coutume; une parole, et, si vous m'avez compris, une réponse.

— Je vous ai entendu, dit Fleurange.

— Et compris?

— Oui... avec regret, Félix.

— Répondez-moi clairement, Gabrielle, avez-vous compris que je vous aime?

Fleurange rougit et ne répondit pas.

— Que je vous aime assez pour que mon bonheur, mon avenir, ma vie soient entre vos mains? continua-t-il avec véhémence. Et ceci est vrai, vrai à la lettre.

Fleurange fronça le sourcil.

— Est-ce peur que vous voulez me faire? dit-elle froidement, et levant sur lui ses grands yeux.

— Non, je vous ai dit la vérité sans penser que je pourrais vous effrayer; — mais, puisque vous me faites cette question, voici une réponse sincère : Dites-moi que vous acceptez ma main, dites-moi cela avec peur ou avec joie, avec crainte ou avec amour, je serai satisfait et je ne vous en demande pas davantage!

— Ainsi, dit lentement Fleurange, que je vous estime ou vous méprise, que je vous aime ou vous déteste, cela vous est égal?...

— Aucune femme ne déteste à jamais un homme qui veut se faire aimer d'elle, lorsque cet homme est son mari, qu'il pourrait être son maître, et qu'il veut être son esclave.

— Il y a bien de la fatuité dans votre humilité, Félix, mais vous êtes franc, et je veux l'être aussi. — Jamais, entendez-le bien, jamais je ne serai votre femme!

Félix pâlit, et sa physionomie prit une expression effrayante.

— Pensez-y, Gabrielle, dit-il, pensez-y encore. Mais, auparavant, écoutez-moi, je vais vous dire une chose qui vous touchera peut-être plus qu'une menace et qu'une déclaration!

Il s'arrêta un instant, puis il dit :

— Si vous voyiez un homme au bord d'un abîme, lui tendriez-vous la main pour empêcher sa chute?

— Qu'est-ce à dire? dit Fleurange émue malgré elle, et se souvenant tout à coup de la parole qu'elle avait entendue le matin à l'église.

— Je vous demande si vous tendriez votre main à un homme dans ce péril?

Il avait trouvé, en effet, le moyen de la faire hésiter, mais ce ne fut qu'un moment.

— Nous parlons au figuré, je suppose, dit-elle enfin, et c'est d'un péril de l'âme dont il s'agit, n'est-ce pas?

— D'un péril de l'*âme*, oui, répondit Félix avec son amer sourire.

— Eh bien, je vous réponds qu'en ce genre de péril, je ne puis sauver personne en me perdant moi-même.

Félix se leva.

—Et voilà décidément votre dernier mot?

—Oui, Félix, sans hésitation, mais non sans chagrin, si ce mot vous afflige.

La réponse fut un bruyant éclat de rire qui glaça Fleurange.

Elle regarda son cousin; il n'y avait plus ni respect, ni tristesse, ni émotion comme tout à l'heure, dans son regard. — Sa physionomie avait repris son expression habituelle de froide raillerie et d'orgueilleuse assurance.

— Je vous remercie de votre franchise, ma cousine. Vous avez là une qualité que je vous engage à conserver; elle nuit bien un peu au charme dont vous êtes douée, mais elle vous préservera de quelques-uns des périls auxquels ces beaux yeux vous exposent. Adieu.

— Félix, donnez-moi la main sans rancune, dit doucement Fleurange.

—De la rancune? répondit Félix, oh! soyez tranquille, je suis beau joueur et sais mieux que personne faire bonne mine à mauvais jeu. D'ailleurs, on n'est pas toujours et en tout malheureux. Certaines défaites sont, dit-on, des gages de victoire. Allons, Gabrielle, n'y pensons plus, donnez-moi la main et souhaitez-moi *bonne chance!*

Avant que Fleurange pût lui répondre, il était parti.

Ce dialogue avait été si rapide que la valse durait encore; le bruit, le mouvement, la musique ajoutaient à l'agitation de Fleurange et lui donnaient une sorte de vertige. Elle se leva pour gagner une fenêtre ouverte, près de laquelle était placé le piano.

En ce moment, la musique s'arrêta; chacun reprit sa place. Fleurange se trouva presque seule près de Clément.

Il la regarda et déposa vivement le violon qu'il tenait encore à la main.

—Vous êtes très-pâle, êtes-vous souffrante?

—Non, non, laissez-moi passer, je veux seulement respirer l'air un instant.

Clément jeta un regard rapide autour de la chambre, puis il la suivit dans le jardin.

— Vous dansiez à l'instant, dit-il.

— Oui, j'ai dansé et j'ai eu tort.

— Votre danseur vous a quittée avant même que la valse fût finie?

— Oui.

Clément resta pensif quelques minutes.

— Gabrielle, dit-il enfin, pardonnez-moi si je suis indiscret, mais je voudrais oser vous faire une question.

— Quel préambule! n'est-il pas convenu que nous nous disons tout sans compliment, nous deux?

— Eh bien, voulez-vous me dire pourquoi Félix est parti?

— Oui, Clément, et cela va vous surprendre, je crois: il m'a demandé si je voulais l'épouser. Qu'en dites-vous?

— Et vous lui avez répondu?

— Assurément. Je lui ai dit *non* sans hésiter.

Clément fit un si vif mouvement, que Fleurange le regarda avec surprise. Elle vit alors sur son visage l'expression de la joie qu'il n'avait pu réprimer.

— Allons, dit-elle, voilà un cousin que nous n'aimons guère plus l'un que l'autre; vous êtes ravi de son chagrin, à ce que je vois.

— Ravi, non; fût-il mon pire ennemi, je le plaindrais dans ce moment-ci; mais je suis bien aise de... bien aise que... Clément hésita contre son habitude, qui était d'aller droit au fait. — Je suis bien aise, dit-il enfin, d'une décision qui me permet de ne plus jamais vous parler de lui.

— Qu'auriez-vous fait si j'avais dit oui?

— Ce que je suis heureux de ne pas avoir à faire. Ainsi n'en parlons plus.

— Voilà que vous parlez en énigme à votre tour.

— Non, on parle en énigme quand on veut être deviné, et moi, je vous prie d'oublier ce que je viens de vous dire.

Nous ne savons trop ce que Fleurange allait répliquer, car ce langage de Clément, un peu moins simple qu'à l'ordinaire, avait pour effet de l'impatienter, mais, en ce moment, elle remarqua une branche de myrte qu'il portait à sa boutonnière.

— Quoi! à vous aussi du myrte? dit-elle, je croyais que ce n'était pendant cette journée que la parure des jeunes filles.

Clément rougit et ôta vivement la branche de sa boutonnière :

— C'est la vôtre, Gabrielle, pardonnez-moi, je l'ai vue tomber de votre ceinture, et je l'ai ramassée.

— La mienne, en vérité!

— Oui, tenez, reprenez-la, à moins, dit-il en hésitant un peu, que vous ne consentiez maintenant à me la donner.

— Oui, Clément, j'y consens très-volontiers, gardez-la en souvenir de moi. C'est un bon présage, dit-on, qui vous promet une belle fiancée lorsque le jour en sera venu.

Clément remit la branche à sa boutonnière en disant gravement :

— Jamais, non jamais, ce jour-là ne viendra pour moi.

— *Jamais, non jamais!...* Oh! que c'est étrange! s'écria Fleurange d'un ton qui surprit Clément.

— Quoi?

— Rien.

Ce qui lui paraissait étrange, c'était que Clément, à propos de cette même branche de myrte, et sans s'en douter, eût dit précisément ce qu'elle avait dit elle-même quelques heures auparavant.

En somme, cette soirée, si joyeuse à son début, s'était achevée pour elle d'une manière pénible. Elle remonta dans sa chambre moins gaie qu'elle ne l'avait quittée, mais avec la satisfaction de sentir du moins que, depuis la veille, elle n'avait eu aucune peine à tenir éloignée de son esprit la fantastique image du comte Georges.

## IX

Plus de quinze jours s'étaient écoulés. — Le mariage d'Hilda avait eu lieu. Elle aussi avait quitté le toit paternel. Clara et son mari étaient partis pour l'Italie, et ne devaient en revenir qu'au printemps; maintenant ceux qui étaient demeurés dans la vieille maison subissaient cette impression qui succède au bruit, au mouvement, à l'agitation d'un événement heureux : impression presque toujours triste, même lorsque aucune tristesse réelle ne s'y mêle.

Il n'en était pas d'ailleurs tout à fait ainsi pour Fleurange. Ses deux cousines étaient mariées; elles étaient heureuses. Certes, elle les aimait assez pour s'en réjouir, mais il n'en était pas moins vrai que la maison lui semblait être devenue bien grande, la table de famille bien petite, la bibliothèque bien vaste et le jardin bien désert. Le moins à plaindre parmi eux était le jeune Fritz, qui avait conservé son frère et pour qui rien n'était changé; mais la petite Frida pleurait ses sœurs et s'attachait plus qu'auparavant aux pas de Fleurange, qui avait, pour l'amuser et la distraire, un talent dès longtemps éprouvé. Fleurange, de son côté et pour son propre compte, faisait grand cas de cette distraction, en sorte

qu'elles étaient à peu près devenues inséparables et que l'enfant ne quittait presque plus la chambre de la jeune fille.

Un jour qu'elles s'y trouvaient comme de coutume, Fleurange était occupée à chanter à demi-voix une longue ballade que la petite fille écoutait, la tête appuyée sur son épaule, lorsqu'un coup frappé à la porte les fit tressaillir toutes les deux. C'était cependant un coup fort léger et rien ne motivait le tremblement avec lequel Fleurange déposa l'enfant par terre et se leva à la hâte pour ouvrir la porte. Mais, dès que cette porte fut ouverte, l'espèce de pressentiment qu'elle venait d'avoir fut justifié.

Celui qui venait de frapper, c'était Wilhelm Müller, le commis de Heinrich Dornthal. L'expression de son visage, ses traits bouleversés, son apparition même si inusitée et si imprévue, dénotaient assez qu'il était survenu quelque événement triste et extraordinaire.

— Pardon, mademoiselle, dit-il avec agitation, ce n'est pas vous que je cherchais, mais M. Clément est sorti et M. le professeur aussi, m'a-t-on dit. Savez-vous où je puis les trouver?

— Je ne sais où est Clément, mais mon oncle et ma tante sont allés chez les Steinberg. Ils surveillent leur jardin depuis qu'ils sont absents.

— Chez les Steinberg! Il faut plus d'une heure pour aller jusque-là! O mon Dieu, que faire?

— Qu'y a-t-il, au nom du ciel, monsieur Wilhelm, de quel malheur apportez-vous la nouvelle?

— Un malheur! répondit le commis après un peu d'hésitation. Eh bien, oui, mademoiselle, un grand malheur est survenu... mais je ne puis demeurer ici un seul instant. De grâce, en toute hâte, faites appeler M. Ludwig et dites-lui que son frère... que son frère se meurt!

— Se meurt! s'écria Fleurange. Mon oncle Heinrich!... Grand Dieu! mais conduisez-moi près de lui; pendant ce temps-là l'on ira chercher son frère.

— Non, mademoiselle, oh! non! ne venez pas! je n'y puis consentir.

Mais Fleurange insistait et avait déjà franchi la porte de sa chambre, lorsqu'elle rencontra Clément. Il rentrait et venait d'apprendre que le commis de son oncle le cherchait.

— Votre oncle Heinrich se meurt! s'écria Fleurange avant qu'il pût faire une question; allons le voir, Clément, sans perdre de temps, pendant qu'on appelle vos parents.

Et elle l'entraînait déjà vers l'escalier. Mais, tandis qu'elle parlait, Wilhelm s'était approché de Clément et lui avait dit quelques mots à l'oreille.

Clément pâlit; surmontant toutefois à l'instant une émotion visible et violente, il prit Fleurange par la main.

— Restez ici, lui dit-il, il ne faut pas que vous veniez; croyez-moi, il ne le faut pas. Quand il en sera temps, je viendrai vous chercher.

Et il la ramena doucement, mais avec fermeté, dans sa chambre; puis il sortit en poussant la porte. En moins de deux minutes la porte de la rue se ferma à son tour avec bruit, et Fleurange se retrouva seule dans la maison, ou, du moins, n'ayant près d'elle que la petite Frida qui pleurait, effrayée, et qu'elle s'efforçait de calmer tout en cherchant à se calmer elle-même et à supporter patiemment le tourment d'une attente inquiète et immobile.

Il était environ cinq heures lorsque Wilhelm avait frappé à la porte et, comme on était en été, il faisait encore grand jour; mais le jour avait baissé, la nuit était venue, et Fleurange attendait toujours. Frida, après avoir longtemps pleuré, s'était endormie dans ses bras, et malgré son activité naturelle Fleurange se sentait comme obligée de rester là, à la place où l'avait laissée Clément, jusqu'au moment où il viendrait la chercher.

Elle avait entendu son cousin donner, en sortant, l'ordre d'atteler une voiture. Elle comprit qu'on allait chercher le professeur et sa femme. Elle mesura le temps, elle compta les heures, mais le temps qu'il fallait pour revenir de la maison du faubourg était trois fois écoulé et ils n'étaient pas rentrés. Évidemment, ils étaient auprès de celui qui se mourait... Que se passait-il? pourquoi Clément l'avait-il écartée? Ses mains se joignaient dans une muette prière, puis elle recommençait à écouter avec une anxiété fiévreuse et croissante.

Enfin elle entendit le roulement d'une voiture. Elle plaça doucement sur son lit l'enfant endormie et elle allait descendre, car elle devinait que son oncle et sa tante rentraient enfin. Mais elle n'eut pas le temps d'aller à leur rencontre. Clément les précédait. Elle l'entendit monter à pas précipités l'escalier; l'instant d'après, il était dans la chambre, et avant qu'elle eût pu formuler une question il lui avait déjà répondu :

— Gabrielle, mon pauvre oncle Heinrich n'est plus!

Puis, après un moment de silence, il ajouta :

— Un affreux saisissement a causé sa mort instantanée.

— O Dieu, le cœur me disait bien d'attendre de tristes nouvelles!

— Oui, tristes, en vérité, dit Clément.

Et, en dépit de lui-même, il sembla un instant suffoqué par une émotion trop violente pour pouvoir être surmontée.

Fleurange le regarda. Il y avait là autre chose que le saisissement et la douleur causés par la nouvelle qu'il venait de lui apprendre.

— Clément! qu'y a-t-il encore? Dites-moi tout. Parlez, de grâce, maintenant!

— Oui, Gabrielle, dit-il en reprenant avec effort l'accent doux et ferme de sa voix ordinaire. Oui, je vais tout vous dire. Je ne suis revenu que pour épargner cette douleur de plus à mon pauvre père, à ma mère. Écoutez, ou plutôt tenez, lisez vous-même!

Fleurange prit d'une main tremblante le papier qu'il lui offrait, et lut ce qui suit :

« Mon père,

« J'ai abusé de votre confiance. Votre nom, dont vous me permettiez de me servir, m'a permis de cacher jusqu'à ce jour les pertes que j'avais faites ; et, dans l'espoir de les réparer, j'ai voulu ensuite tenter un immense et hardi coup de fortune dont la chance m'était offerte. Si j'eusse réussi, tout était sauvé. J'ai échoué. La ruine tombe non-seulement sur nous, mais sur tous ceux dont la fortune est entre vos mains. Adieu, mon père! vous ne me reverrez jamais. Je ne me tuerai pas, n'ayez pas cette inquiétude : ce serait une lâcheté de plus; mais il y a des pays où ceux qui cherchent la mort la trouvent. J'espère avoir cette bonne fortune. Puissé-je bientôt expier ce que je ne puis plus réparer!

« Félix. »

Fleurange joignit les mains en silence ; la pitié se joignait à la répulsion, maintenant si justifiée, que lui avait toujours inspirée Félix, et elle ne put trouver un mot à dire.

— Cette lettre, poursuivit Clément, cette lettre, imprudemment remise ce matin à mon malheureux oncle, a amené sur l'heure une des attaques auxquelles il était devenu sujet, et (peut-être devrais-je dire heureusement pour lui) il y a succombé. Il n'a pas eu le temps de mesurer ni de comprendre le coup qui l'a frappé.

Fleurange elle-même en comprenait à peine encore l'étendue.

— Mais où donc était Félix? dit-elle enfin.

— Depuis quinze jours déjà il était absent.

— Depuis quinze jours! s'écria-t-elle alors avec un pénible souvenir de leur dernière entrevue.

— Il quitta la ville le lendemain de la soirée qui eut lieu ici le jour du mariage de Clara.

— Mais, dit-elle avec émotion, ce soir-là il parlait d'un abîme ; il me demandait ma main, disait-il, pour l'empêcher d'y tomber Grand

Dieu! Clément, poursuivit-elle avec la plus vive agitation, aurais-je pu, en acceptant, le sauver en effet? Était-ce possible? ma vie sacrifiée pouvait-elle empêcher ce malheur, ce désastre?

— Non. Le terrible coup de dé qui suivit cette soirée-là était déjà devenu sa seule ressource pour conjurer la ruine. Pourquoi vous parla-t-il ainsi? Fut-ce folie? fut-ce perversité? Oh! plutôt folie! Il vous aimait sans doute, le malheureux. Je le plains, mais...

Clément hésita un instant, puis il poursuivit rapidement :

— Écoutez-moi, Gabrielle! Je vais vous dire une chose qu'il eût mieux valu vous taire peut-être ; mais il faut que je me justifie et que je vous rassure, et lui, je n'ai plus à le ménager. Je méprisais Félix, parce que... — et le regard de Clément flamboya un instant — parce qu'il aurait voulu me rendre méprisable comme lui-même; parce que le rôle maudit de tentateur, il l'avait joué près de moi, de moi qui étais un enfant! parce que, s'il l'avait pu, il m'eût entraîné avec lui dans cette voie dont il a aujourd'hui atteint le terme fatal... Aussi, ma cousine, poursuivit Clément d'une voix plus émue, s'il eût réussi à obtenir votre main, je l'en savais trop indigne pour ne pas vous le dire à temps, car je n'oubliais pas que vous m'aviez nommé votre frère; mais cette dénonciation me répugnait, et je fus heureux! oh! bien heureux ce soir-là, qu'elle me fût épargnée et que vous eussiez été préservée par vous-même!... Et maintenant, si je vous ai dit tout ceci, c'est pour mettre fin à votre crainte de tout à l'heure.

— Je vous remercie de m'en délivrer! Ainsi, Clément, répétez-le-moi encore une fois : devant Dieu, je n'ai aucun reproche à me faire ?

— Sur mon honneur, Gabrielle, vous n'en avez aucun, croyez-en ma parole!

Nous l'avons dit, Clément possédait une fermeté et une sorte de sagesse prématurée qui lui donnaient sur les autres un grand ascendant. Lorsque l'on naît avec ce caractère, il se manifeste de bonne heure dans la vie, et un jour suffit souvent pour en amener le développement complet. Ce jour était venu pour Clément, et désormais personne ne devait plus jamais songer à l'appeler un enfant.

## X

La ruine! cette parole est à la fois très-positive et très-vague. L'idée qu'elle présente à l'esprit, fort claire, en effet, en elle-même, renferme une foule de conséquences obscures, qui tantôt épouvantent plus encore que le mal présent, tantôt suggèrent de chimériques es-

pérances. Cet état s'aggrave lorsqu'un malheur de ce genre rencontre une nature étrangère aux calculs de la vie matérielle, livrée à la méditation, à l'étude, et dispensée d'ailleurs, par l'habitude d'une longue aisance, de la nécessité d'acquérir une expérience dont le besoin ne s'est jamais fait sentir.

Telle était la nature, et telle avait été jusqu'à ce jour la position du professeur Ludwig Dornthal. De tous les malheurs de ce monde, c'était celui qui venait de le frapper, auquel il avait le moins songé, et il manquait de faculté pour le comprendre plus encore que de courage pour le supporter. Le mot *ruine* d'ailleurs peut aussi être pris dans un sens relatif qui le rend moins sévère : c'était ainsi que l'envisageait le professeur. Ne comprenant que faiblement la nature de la catastrophe survenue, il demeurait dans une inactive attente, comptant sur un moyen quelconque d'atténuer ce qui ne concernait que la fortune, et ne s'occupait guère que de la fuite honteuse de son neveu, et de la mort de son frère qui en avait été la suite fatale.

Pendant ce temps, Clément, aidé de Wilhelm Müller, avait pris connaissance de toutes les affaires avec une promptitude et une sagacité dont avait été grandement édifié l'honnête et intelligent commis qui l'initiait à ce monde nouveau. Le voyant si prompt à comprendre, si ferme pour décider et pour agir, il s'écriait avec désespoir au milieu de leurs effrayantes découvertes :

— Hélas! hélas! pourquoi votre malheureux cousin n'avait-il pas votre tête sur ses épaules?

— Ma tête! elle ne vaut pas la sienne, répondit Clément à l'une de ses exclamations. Non! non! ce n'est pas cela, c'est autre chose qui lui manquait. Que n'ai-je, au contraire, sa capacité et son esprit! peut-être aujourd'hui saurais-je relever notre fortune, tandis que mon unique talent sera celui de savoir supporter la pauvreté. Oh! si elle ne menaçait que moi, combien peu elle me semblerait redoutable!

— La pauvreté!... interrompit Wilhelm; mais vous avez bien compris, n'est-ce pas, tout ce que je vous ai expliqué?

— Au sujet des créanciers de mon oncle?

— Oui. Vous êtes bien convaincu que, parmi ces créanciers, le premier de tous, sur la liste, c'est M. Ludwig Dornthal, et que sa fortune presque tout entière peut être sauvée de ce naufrage.

— Oui, à condition que d'autres soient ruinés!

— Mais les droits de ceux-là ne sont point supérieurs aux siens; il n'était point l'associé de son frère, il lui avait seulement confié sa fortune comme tant d'autres.

Clément ne répondit pas. Au bout d'un moment de silence, il reprit :

— L'abandon total de la fortune de mon père permettrait de rembourser tous les créanciers sans exception, n'est-ce pas?

— Oui, tous.

— Il ne demeurerait pas, en ce cas, une seule dette?

— Non, dit en souriant Wilhelm, ni une dette, ni une obole?

Clément reprit l'un des papiers qui se trouvaient sur la table et le relut encore une fois en silence avec la plus grande attention.

Oui, c'est bien cela! dit-il en se levant, tout est très-clair maintenant. Adieu, Wilhelm; il est plus de quatre heures, on m'attend à la maison. Nous nous reverrons ce soir et nous prendrons ensemble des dispositions définitives.

Cet entretien avait lieu dans une salle basse de la maison du banquier, qui était depuis des années le domaine de Wilhelm Müller. Il serra la main du jeune homme, et Clément prit rapidement le chemin de sa demeure.

L'heure était dépassée de plus d'un quart d'heure. Clément, qui connaissait l'exactitude de son père, entra tout droit dans la salle à manger, sachant que le repas devait être commencé. Il prit sa place, en effet, après quelques mots d'excuse dits à la hâte en entrant; puis il retomba dans un silence profond.

La belle et spacieuse pièce où ils se trouvaient était l'une des plus riantes de la maison. De vieilles et précieuses porcelaines, rangées sur les étagères, en égayaient les sombres panneaux, ainsi que de vieux portraits, tous originaux et de grande valeur, qui formaient la partie la plus renommée de la collection du professeur. Les fenêtres étaient ouvertes sur le jardin. La verdure reposait la vue, le parfum des fleurs arrivait jusqu'à la table; les cristaux et l'argenterie brillaient aux rayons du soleil, intercepté cependant par une vaste tente placée devant l'une des fenêtres. Un air de tranquille et opulent bien-être régnait partout.

Clément leva les yeux, et tous ces objets, qu'il voyait chaque jour, lui firent une impression nouvelle. Il remarquait aujourd'hui ce que depuis bien longtemps il oubliait de régarder; mais cet examen n'eut point pour effet de le distraire de ses tristes pensées, il parut au contraire les aggraver, et Clément était profondément absorbé dans sa triste rêverie, lorsqu'il en fut tiré par la voix de sa petite sœur.

— Papa, disait Frida, c'est dans huit jours, n'est-ce-pas, que nous partons pour les bains de mer?

— Oui, ma petite, repondit le professeur.

— Et ensuite nous irons voir Hilda?

— Oui. Elle nous attend dans un mois.

— Et après?

— Après, nous reviendrons ici. Au bout de deux mois d'absence, il en sera temps, je pense?

Jamais, en effet, le professeur n'avait quitté sa chère demeure pour un temps plus long que celui-là.

Ce peu de mots fit passer sur le visage de Clément une expression de souffrance telle qu'il ne put la réprimer. Sa mère s'en aperçut, et l'interrogea du regard. Mais Clément baissa les yeux et ne les releva plus jusqu'à la fin du silencieux repas, bien qu'il sentît attaché sur lui, avec inquiétude, un autre regard encore que celui de sa mère.

— Clément, j'ai à te parler, dit sa mère, dès que le dîner fut achevé.

Il se leva à l'instant et se dirigea avec elle vers le jardin.

— Mon père, dit-il avant de quitter la chambre, vous me permettrez ensuite de venir causer avec vous, n'est-ce pas? j'ai plusieurs choses à vous dire.

— Oui, mon cher fils, je t'attendrai. Et le professeur retourna dans la bibliothèque, où il s'enfermait toujours pendant une heure après dîner.

— Voyons! dis-moi tout maintenant, dit madame Dornthal, lorsqu'elle eut conduit son fils jusqu'à un banc placé hors de la vue de toutes les fenêtres de la maison.

— Oui, ma mère, ma bonne mère. C'est à vous que je vais soumettre la sentence qui me semble avoir été signifiée à mon honneur et à ma conscience. C'est vous qui me direz si nous pouvons y échapper ou si nous devons la subir.

Il commença son récit, et tandis qu'elle l'écoutait avec attention et sans l'interrompre une seule fois, il exposa à sa mère, dans tous ses détails et dans toute sa réalité, la situation où la mort de son oncle et la fuite de son cousin les plaçaient. Madame Dornthal, plus habituée aux détails pratiques de la vie que son mari, n'avait point partagé les illusions de celui-ci; elle était beaucoup plus préparée que lui aux suites fatales du revers de fortune qui les avait frappés, mais elle était loin cependant d'en avoir mesuré l'étendue. Ils seraient beaucoup moins riches que par le passé, ils auraient de grandes privations à subir, il faudrait pour un temps faire de nombreuses économies : telles avaient été à peu près ses prévisions; mais tout cela n'avait point semblé à cette bonne ménagère prendre les proportions d'une épreuve qui fût au-dessus de ses forces. Non moins souvent que son mari, elle avait répété, depuis huit jours, que, dans le malheur qui les frappait, la perte d'argent n'était rien.

Maintenant elle comprenait que cette perte était quelque chose et quelque chose de grave, presque autant que la mort, car c'était la

fin de la vie sous l'aspect que la vie avait eu pour elle depuis vingt ans, qu'il s'agissait d'envisager et d'accepter sur l'heure.

La courageuse mère n'hésita pas cependant. Elle embrassa son fils :

— Que Dieu soit béni, dit-elle, de m'avoir donné un enfant tel que toi ! Oui, mon Clément, oui, tu as mille fois raison !

— Ainsi, ma mère, vous le pensez comme moi, la ruine des Dornthal ne doit causer aucune autre ruine ?

— Non, mon enfant.

— Notre nom doit demeurer sans reproche, et il ne faut pas que jamais personne au monde puisse avoir le droit de le maudire ?

— Non, non ! il ne le faut pas, Clément, quoi qu'il arrive !

— Quoi qu'il arrive ! répéta Clément avec fermeté. Ma mère, merci et adieu ; je vous quitte. Ce n'est pas moi, c'est vous qui irez maintenant trouver mon père.

— Oui, Clément, c'est moi !

Elle écarta l'épaisse chevelure de son fils et le regarda un instant en silence avec une attention profonde et attendrie ; jamais les yeux de Clément n'avaient exprimé plus visiblement qu'en ce moment la fermeté, la loyauté, l'énergie de son âme.

Oui, pensa-t-elle, ceux qui font les grandes choses ici-bas, ceux qui laissent d'eux une glorieuse et illustre renommée n'ont pas dans l'âme et dans le cœur plus de noblesse et plus de courage que toi, ô mon enfant ! Que Dieu soit loué ! ta vie sera bénie, quand même tout ce que tu pourrais être, toute la puissance qui est en toi demeurerait cachée et ne serait jamais connue que de lui seul !

Telles furent les pensées de madame Dornthal, tandis que son regard maternel plongeait dans celui de son fils, mais elle ne les articula pas. Elle posa encore une fois ses lèvres sur le front de Clément, et lui, il prit la main de sa mère et la baisa avec un grave et tendre respect ; puis il se leva et quitta sur-le-champ le jardin et bientôt après la maison.

Clément demeura plusieurs heures absent ; lorsqu'il rentra, il était près de neuf heures. Ce fut sa mère elle-même qui lui ouvrit la porte lorsqu'il sonna, car elle l'attendait dans le vestibule. Clément tenait une liasse de papiers à la main. Il était très-pâle.

— Eh bien, dit madame Dornthal, tout est-il réglé ?

— Oui, ma mère, tout ! Il ne manque à ces papiers que la signature de mon père. Il consent à la donner, n'est-il pas vrai ? dit-il avec émotion.

— Tu n'en doutais pas, je pense ?

— Non ! mon pauvre père ! mais il était si loin de penser...

— Oui, c'est cela, je ne craignais aucune hésitation de sa part ; mais ce que je craignais, c'était l'illusion complète où il était de-

meuré ; ce qui m'effrayait, c'était l'effet de cette surprise, de ce saisissement. O Clément ! je ne sais quelle terreur me venait de l'affreux souvenir de l'autre jour ! Mon pauvre Ludwig !

Madame Dornthal s'arrêta un instant pour s'essuyer les yeux, puis elle sourit :

— Mais sois tranquille, poursuivit-elle ; il sait tout maintenant, et il a tout compris, tout senti comme nous. Seulement il vaut mieux que nous restions seuls lui et moi ce soir ! Donne-moi ces papiers, et toi, cher enfant, occupe-toi de ton frère et de ta petite sœur ; je n'ai pas eu le temps de songer à eux. — Ah ! et Gabrielle, la pauvre petite, tu ferais peut-être bien d'aller la trouver aussi, et de lui dire tout. Nous n'avons plus rien à cacher à personne, à elle moins qu'à une autre.

Sans attendre sa réponse, madame Dornthal quitta précipitamment son fils et alla rejoindre son mari dans la bibliothèque, où elle demeura enfermée avec lui tout le reste de la soirée.

## XI

Clément resta un moment pensif et incertain. Avant d'obéir à sa mère, il sentait le besoin de rassembler un peu ses idées et de se calmer. Quelque maître de lui qu'il pût paraître, il était bien jeune pour des émotions telles que celles de cette journée. Il traversa le vestibule, hésita un instant lorsqu'il fut au bas de l'escalier qui menait chez Fleurange, puis, passant outre, il alla tout droit dans le jardin. Jusqu'alors il n'avait pensé qu'à ses parents ; du moins, pendant toute cette matinée, il lui avait semblé que, dès que son père et sa mère sauraient tout, son cœur serait soulagé d'un grand poids et qu'il respirerait tout à fait librement. Mais sa terrible révélation était faite et il n'en était pas plus à l'aise. Son cœur battait toujours et battait péniblement. Après avoir passé toute la soirée enfermé dans le bureau de Wilhelm, livré aux plus tristes calculs, il avait besoin de respirer l'air. On était à la fin de juin, mais le ciel était couvert et orageux. Il marcha d'abord à grands pas jusqu'à l'extrémité du jardin, puis il revint lentement vers la maison, et il allait enfin rentrer pour chercher d'abord les enfants, et ensuite sa cousine, lorsqu'il entendit prononcer son nom tout près de lui :

— Clément !

— Vous, vous, Gabrielle ! ici toute seule ?

Fleurange était assise dans l'ombre sur un banc adossé au mur de la vieille maison.

— Oui, depuis une heure je suis là. Vous allez me dire tout ce qui se passe, n'est-ce pas, Clément? Restez un moment près de moi et parlez; ne me cachez plus rien.

— Ce n'est pas mon intention, Gabrielle ; mais ne me retenez pas maintenant. Rentrez, chère cousine ; quand les enfants seront endormis, je redescendrai et nous causerons.

— Les enfants dorment, Clément; ils dorment depuis longtemps. Il est près de dix heures ; les pauvres petits, croyez-vous qu'ils auraient pu demeurer éveillés jusqu'à cette heure? Après le dîner, je les ai emmenés au bout du jardin. Il m'a semblé qu'il valait mieux, ce soir, qu'on n'entendît pas autour de la maison le bruit de leurs voix joyeuses. A huit heures, ils étaient fatigués ; je les ai fait remonter, et, après les avoir endormis, je suis redescendue; depuis lors je vous attends.

Elle aurait pu faire un beaucoup plus long récit sans que son cousin songeât à l'interrompre. Il ne lui répondit pas d'abord ; enfin :

— Merci, Gabrielle, merci, dit-il; vous êtes... Mais il s'arrêta encore. Il sentait comme une main de fer lui serrer le gosier, et il craignait de ne pouvoir s'empêcher de sangloter comme un enfant s'il essayait de parler.

Avec sa mâle énergie, avec sa gravité précoce, c'était un cœur passionnément tendre que celui de ce jeune Clément. Cependant il n'avait pas manqué de fermeté pendant cette journée. D'où venait donc qu'elle semblait tout d'un coup l'abandonner? d'où venait qu'après avoir mesuré sans faiblesse toutes les suites de la résolution qu'il avait été le premier à prendre et à proposer ; après n'avoir hésité ni à la vue de ses parents ni à celle de ses frères et sœurs, il se sentait maintenant effrayé et comme accablé par la pensée du sacrifice accompli et du grand changement que toute leur vie allait subir? Pourquoi? Il le comprenait à peine lui-même, car il ne s'était pas bien rendu compte de tout ce qui se passait pour lui dans ce pays des rêves, vers lequel l'entraînait la tendance de son caractère, peu enclin aux distractions de son âge, et celle de son esprit, dont la poésie était le délassement intime et silencieux. On savait qu'il avait une bonne mémoire et qu'il savait par cœur un grand nombre de vers, mais on ne se doutait pas de la place que la poésie elle-même occupait dans la région de son âme la plus voisine de celle réservée pour Dieu seul. C'était une vie intérieure absolument cachée à tous, et où l'œil de sa mère elle-même avait à peine pénétré. L'aptitude de Clément pour la science, pour l'histoire, pour le côté positif des études et de la vie, ainsi que son habileté pour mille grandes et petites choses matérielles où il excellait, servaient à dissimuler davantage cette autre partie de lui-même. On comptait sur lui pour dresser un cheval, pour régler un compte, pour donner une leçon de

mathématiques ou d'histoire, pour organiser une course ou un voyage ; c'étaient là ses attributions reconnues. Mais l'idée qu'il pût s'égarer dans des régions imaginaires et poétiques, s'y absorber, s'y perdre et, ainsi que l'exprime la langue allemande, qui seule a un mot pour ces sortes de rêves-éveillés : « *Schwærmen*, » à perte de vue, et passer en silence une partie de sa vie dans ce pays inconnu dont il ne parlait jamais : tout cela était ignoré, même de ceux qui le connaissaient le mieux ; et peut-être, lui-même, nous l'avons dit, ne s'en rendait-il pas bien compte, car jamais, jusqu'à ce jour, les rêves et la réalité ne s'étaient encore brusquement heurtés dans sa vie. Mais tout à coup il venait de comprendre que, dans son domaine idéal, il avait élevé une retraite, un palais, un trône, qu'il devait se résigner à voir s'écrouler comme le reste; et le courage qu'il s'était senti pour supporter, dans toute son étendue, la ruine matérielle de sa fortune, semblait l'abandonner maintenant, en présence de la ruine imaginaire de ce domaine enchanté.

Fleurange, voyant que son cousin ne répondait pas, attendit d'abord tranquillement, mais bientôt elle dit avec un peu d'impatience :

— Voyons, Clément, de grâce, ne me tenez pas plus longtemps en suspens. De quoi avez-vous peur? Suis-je un enfant? ne suis-je pas plus âgée que vous? n'ai-je pas appris longtemps avant vous ce que c'était que le chagrin, la souffrance, l'épreuve? Parlez-moi donc franchement et sans crainte. Rien ne m'effraye.

L'énergie de Fleurange ranima celle de son cousin et lui rendit son calme et son empire sur lui-même. Sans hésiter davantage, il s'assit près de sa cousine et lui répéta à peu près tout ce que quelques heures auparavant il avait dit à sa mère. Elle apprit alors à son tour l'étendue du désastre qui les avait frappés. Elle comprit aussi que tout serait réparé, que l'honneur de la maison et du nom de son oncle demeurerait intact, mais que le frère de celui-ci, Ludwig Dornthal, serait ruiné, à jamais ruiné.

— Et votre bon père et votre mère ont consenti à cet abandon de leurs droits ?

— Oui, sans hésiter.

— O chers et nobles cœurs ! s'écria Fleurange, en joignant les mains avec transport. Et c'est vous qui leur avez conseillé cela !

— Oui.

— Clément, ô mon cher Clément ! vraiment je vous aime comme je ne vous ai jamais aimé !

— Gabrielle, dit Clément d'une voix basse et tremblante, ne me dites pas cela !

— Et pourquoi pas, dit Fleurange, puisque je le pense et puisque cela est vrai ?

— Parce que... parce que, s'il faut souvent blâmer ceux qui manquent à l'honneur et au devoir, il n'y a pas tant à louer ceux qui y sont fidèles.

— Néanmoins, cher cousin, si je vous aime mieux qu'avant, il ne faut pas m'en vouloir ; mais je ne vous le dirai plus puisque cela vous déplaît.

Il y eut un moment de silence. Fleurange était tombée dans une profonde rêverie. Elle reprit bientôt d'une voix grave :

— Maintenant que je comprends tout, je vois que la vie va changer d'aspect pour nous absolument et complétement.

— Oui, absolument et complétement, dit Clément avec une sourde angoisse.

— Cette chère vieille maison ! poursuivit Fleurange, il faudra la quitter !

— Oui, dit Clément, il faudra la vendre avec tout ce qu'elle contient, car il ne reste plus à mon père, pour commencer sa vie nouvelle, que le produit de cette vente.

— Quitter la maison ! répéta Fleurange lentement, oui, je comprends qu'il le faudra et puis ensuite nous séparer.

— Oh ! pourquoi ? pourquoi cela ? s'écria Clément avec une impétuosité soudaine ; mais bientôt il reprit d'un autre accent :

— Au fait, ma chère cousine, il est bien égoïste de vouloir vous garder parmi nous, quand nous n'avons plus à partager avec vous que la pauvreté.

— Clément, dit vivement Fleurange, voilà en vérité une rude et injuste parole ; l'ai-je bien méritée ?... Elle s'arrêta un instant, puis elle poursuivit d'une voix émue : Quoi ! lorsque j'étais moi-même en face de la pauvreté, de la misère, de la faim, oui, Clément, de la faim, votre père s'est souvenu de moi ; il m'a appelée, il m'a reçue, il m'a donné non pas le bonheur que je connaissais, mais un bonheur nouveau ignoré jusqu'alors ; il m'a fait retrouver un père quand je n'en avais plus, une mère, des sœurs, des frères que je n'avais jamais possédés. La vie, la jeunesse, la joie ! tous ces mots ne signifiaient rien pour moi : je ne les ai compris que depuis que je suis sous son toit, et maintenant... maintenant... dit-elle, tandis que les larmes qu'elle ne pouvait plus réprimer entrecoupaient ses paroles, c'est son fils, le fils de Ludwig Dornthal qui vient me dire que c'est pour fuir le malheur des siens que je veux m'éloigner d'eux !

— Gabrielle ! Gabrielle ! dit Clément avec agitation, — pardonnez-moi, ayez pitié de moi, arrêtez-vous, de grâce, vous me ferez perdre la raison si vous m'adressez maintenant de tels reproches.

Fleurange se calma peu à peu et bientôt, s'efforçant de sourire, tandis que de grosses larmes remplissaient encore ses yeux, elle reprit : — Mon pauvre Clément, il ne m'est donc permis, ce soir,

ni de vous louer ni de vous blâmer? A la bonne heure! laissons, en effet, ce qui ne regarde que nous ou du moins parlons-en autrement. Ce que je voulais dire tout à l'heure, c'est que nous ne pouvons plus rester oisifs. Les chers parents, — poursuivit-elle d'une voix attendrie, — il faudra les aider de tout notre pouvoir et travailler pour eux...

— Travailler! dit Clément. Moi à coup sûr, cela va sans dire; mais vous, vous, Gabrielle, cela n'a pas de sens!

— Moi aussi, dit tranquillement Fleurange, et voilà le point sur lequel j'ai à réfléchir. Il faut non-seulement ne plus leur être à charge, mais il faut les aider. Oh! cela me sera bien doux! je bénis le ciel en songeant que je pourrai peut-être faire quelque chose à présent en ce monde, pour ceux à qui je dois tout. Cette pensée m'empêche en ce moment d'être triste.

Elle se leva et lui tendit la main.

— Bonsoir, cousin! demain je vous dirai quels conseils les bons anges m'auront donnés cette nuit.

Il prit sa main en silence et elle le quitta sans qu'il eût proféré une parole.

La nuit était obscure. Pendant tout l'entretien qu'ils venaient d'avoir ensemble, si Clément avait entrevu les traits de sa cousine, c'était parce qu'à la faveur même de l'ombre et ainsi placé près d'elle, il avait osé la regarder comme il ne l'eût point fait ailleurs. Maintenant, les étoiles à peine levées disparaissaient sous de sombres nuages; il n'avait plus à craindre les regards de personne. Il demeura à la place où elle l'avait quitté et, la tête dans ses mains, il laissa enfin éclater les larmes qui le suffoquaient depuis deux heures; larmes de douleur, d'attendrissement, de tendresse, qu'il lui fallait répandre pour empêcher son jeune cœur de se briser.

Il surmonta cependant bientôt cette violente émotion et il se leva honteux de sa faiblesse. En ce moment, il entendit une fenêtre s'ouvrir au-dessus de sa tête : c'était celle de Fleurange, et, peu après, elle parut au balcon. Il distingua sa robe blanche et le contour régulier de son visage se dessinant sur le fond éclairé de sa chambre; il vit son doux regard perdu dans la nuit sombre. Bientôt elle joignit les mains et inclina la tête. Elle priait : à son insu, elle ne pria pas seule ce soir-là. Clément, à genoux dans l'ombre, priait avec elle; la place où il se trouvait était précisément celle où il avait entendu Fleurange dire à Félix ces mots : « Clément est mon frère, et vous, vous ne l'êtes pas! » Il s'en souvint en ce moment et il renouvela dans son cœur la promesse solennelle d'être à jamais fidèle à tout ce que cette parole lui imposait.

M^me^ Craven.

La suite prochainement.

# MÉLANGES

## UNE RETRAITE A DIEPPE

Par le R. P. Adolphe Perraud.

C'était le 6 août dernier, vers quatre heures du soir, dans l'église Saint-Rémy de Dieppe, à l'heure même où, l'année d'avant, deux armées vaincues, brisées, après avoir épuisé jusqu'à l'héroïsme du désespoir, livraient la frontière française au flot de l'invasion allemande. L'heure, la date, le lieu, la ville même, portaient aux graves pensées. Les Allemands, chassant tout devant eux, étaient descendus jusqu'à ce rivage éloigné de l'Ouest et on avait pu les y voir, durant six longs mois, assis en maîtres au foyer de chacun, promenant par les rues d'insultantes fanfares qui redisaient, comme une amère ironie, le refrain jadis tant applaudi par nous du « sabre » de *la Grande-Duchesse*. Puis, dans cette église de Saint-Rémy, devant les souvenirs de Clovis, devant l'image de la France treize siècles auparavant victorieuse, à Tolbiac, de cette même Allemagne dont elle est aujourd'hui la vaincue, bénie alors pour son acte de foi, baptisée dans son roi, fille aînée de l'Église et portant au travers des générations les œuvres de Dieu, un sujet ne s'imposait-il pas de lui-même à l'orateur, au prêtre, à l'apôtre? O France! où sont tes dieux? *Ubi sunt dii tui, quos fecisti tibi?* « Où sont les dieux que tu t'es faits? Qu'ils se lèvent et qu'ils te délivrent au temps de l'épreuve : car tes dieux, ô Juda, égalaient le nombre de tes cités[1]. » O France! tu as brûlé ce que tu adorais depuis des siècles, tu as perdu la foi et tu as aussi perdu la force.

Par une singulière coïncidence, le même jour, dans le temple protestant de cette même ville de Dieppe, l'un des plus illustres et des plus logiques disciples de Calvin, le docteur Albert Réville, prenait aussi un texte de prophète. Dans un langage ému et sincère, il montrait que les

[1] Jérémie, II, 28.

vices de la société française étaient l'abdication d'elle-même et l'ignorance, et concluait à la régénération du pays par la diffusion de l'enseignement et de « la morale libre ». Nous n'ignorons pas que, dans le prêche, bon nombre des coreligionnairess de l'orateur ont trouvé que les remèdes n'étaient rien moins que radicaux et décisifs. Nous ne saurions oublier que ceux-là mêmes qui professent encore les doctrines de la Réforme ont dévié grandement de la philosophie et de la théologie de Luther et de Calvin; toutefois, quelque partisan décidé que l'on soit de la décentralisation politique et de l'instruction populaire, n'est-ce point s'abuser grandement que de croire qu'elles sont les éléments premiers du salut d'un pays? Une nation qui, moins quelques personnalités savantes, honorables et inconséquentes, n'aura d'autre criterium que « la morale libre, » ne restera-t-elle point la proie alternative des dictatures ou de l'anarchie, jusqu'à la consommation de sa ruine? Le peuple est conséquent; il met en pratique ce qu'on lui enseigne. « Moi aussi, je suis logicien, » dit Méphistophélès dans le *Faust* de Gœthe. Luther niera l'Église au plus grand honneur du Christ : deux siècles après, Locke et Voltaire, pour nier Dieu, nieront Jésus-Christ, et cent ans plus tard, les spiritualistes assisteront, dans une douloureuse impuissance, à l'incarnation des doctrines de Broussais, de Comte et de Littré, dans Delescluze et Raoul Rigault. Ceux-ci seuls sont logiques : ils sont allés jusqu'au bout.

C'est que Dieu, Jésus-Christ, l'Église, sont les termes irréductibles de toute proposition de morale; le théologien qui refuse son adhésion à l'Église, le philosophe qui ne voit pas la légitimité du surnaturel, le moraliste qui parle encore de vertu, de justice et d'honneur après qu'il a nié Dieu, représentent assez bien, il me semble, le tour miraculeux d'adresse qu'un équilibriste de profession accomplirait sur le flanc d'une montagne à pic. Le dernier numéro de la *Revue de Philosophie positive* (septembre-octobre 1871) nous fournit un précieux témoignage. M. Littré, parlant de l'état actuel de la France, sans répudier théoriquement les doctrines positivistes, « confesse » (c'est le terme exprès dont il use) qu'il est responsable pour une part dans notre terrible épreuve. « En adoptant, ajoute-t-il, et soutenant une opinion sociale aventurée qui d'ailleurs ne fut jamais faite pour se marier à la guerre internationale et à l'occupation étrangère, j'ai encouru une part de responsabilité, involontaire, sans doute, dans les désordres sociaux qu'elle a pu encourager. Ceci dit, pour ma pénitence et mon instruction, et peut-être pour l'instruction des autres. » Cette rétractation formelle, ce regret si fortement exprimé, honore la conscience du savant. Mais la France n'en doit pas moins à lui et aux siens d'être aujourd'hui abattue, démembrée, ruinée, sanglante. Et tout autant que l'athéisme de la philosophie positive et le rationalisme de la philosophie séparée, « la morale libre, » restera fatalement incapable de la relever, de la venger et de l'agrandir.

La conclusion paraîtra brutale à ceux dont elle attaque les convictions sincères; mais tout en estimant hautement et en respectant toujours du fond de l'âme les bonnes volontés, moins que jamais il nous est possible, à nous catholiques, de ne pas frapper impitoyablement les doctrines. Hélas! que n'en sommes-nous encore à attendre l'épreuve. Je me souviens de ce cri échappé au P. Lacordaire dans une lettre intime : « Mon cher ami, notre pays est perdu, s'il ne revient à la religion... » Et les écrits de l'évêque d'Orléans : l'*Avertissement aux pères de famille*, la *Lettre sur les malheurs et les signes du temps; l'Athéisme et le péril social,* ne venaient-ils point nous prédire à l'avance la logique philosophique et sociale des doctrines de MM. Réville, Renan, Taine et Littré, celui qui « confesse » maintenant son erreur. Mais alors, même entre les catholiques, il en fut quelques-uns qui trouvèrent l'évêque trop ardent, voire *fougueux*, — on a dit le mot — sans remarquer qu'en lui c'était fougue de vérité et d'amour.

L'épreuve est venue. Voyez la France et ne vous étonnez plus si nous avons aujourd'hui le douloureux devoir de constater les faits que nous avions prédits.

Dans la retraite qu'il a prêchée à Dieppe, le P. Adolphe Perraud n'a rien dit autre chose. Ouvrant la Bible au livre des Prophètes, il en a lu ces textes divins, toujours beaux, toujours jeunes, où dans leur éternelle fécondité, chaque âme, chaque peuple, chaque époque trouve son mot propre de vérité, de justice et de miséricorde. Le premier jour il a lu Jérémie : « Où sont vos dieux, les dieux que vous vous étiez faits? *Ubi sunt dii tui, quos fecisti tibi?* » On nous a dit dans les livres, dans les revues, dans les académies, et dans les salons, qui sont les succursales des académies : « Il n'y a plus de Dieu, il n'y a plus de Christ, il n'y a plus que l'homme. Jusqu'ici, nous avons été impuissants dans le domaine de l'action, parce que nous avons été ignorants dans le domaine de la spéculation. Laissons aux femmes et aux enfants les superstitions de la légende, pensons, vivons en hommes libres. » Mais l'instinct de l'homme est plus fort que lui; il lui faut croire à quelque chose. Il a cru à lui-même, à son orgueil, à ses intérêts, à ses plaisirs, ressuscitant après dix-neuf siècles de tombeau, les abstractions dont le paganisme d'Athènes et de Rome avait forgé ses dieux, Junon, Mercure et Vénus! Dieux du paganisme moderne plus raffiné que l'ancien, puisqu'il emprunte, si l'on peut ainsi dire, aux œuvres de la civilisation chrétienne, ses trésors de richesse, de science et de progrès. Où sont vos dieux? *Ubi sunt dii tui?* Qu'ils se lèvent et vous délivrent au temps de l'épreuve.

Qu'a fait l'orgueil? Il a enfanté les divisions, les jalousies, la haine des supériorités. Chacun, ainsi que l'a dit un critique, « au nom de l'ÉGALITÉ s'est appliqué de son mieux à tricher l'égalité. » Nous avons été vains et présomptueux; sans préparation, sans défiance, nous courrions follement

au-devant des périls les plus redoutables. L'orgueil a enfanté l'anarchie, qui est la faiblesse suprême.

Qu'a fait l'intérêt? Il semble que la logique des intérêts devait conduire chacun à se coaliser, sinon pour prévenir les malheurs, puisqu'ils étaient venus, du moins pour les atténuer. Mais non; chaque département, chaque ville, s'est cantonnée dans son égoïsme : qu'importe une ville, qu'importe une province, qu'importe que la maison de mon voisin brûle, la mienne est encore debout. « Mercure, a dit énergiquement le P. Perraud, est le dieu de l'argent, le dieu des voleurs; ce ne sera jamais le dieu des braves et des dévoués ! »

Faut-il parler des plaisirs? Ceux qui n'ont point connu ou deviné les saints enthousiasmes du sacerdoce, les forces intimes de la chasteté; ceux qui n'ont pas vécu de l'esprit et dompté la chair ne sauraient comprendre que l'âme soit brisée quand elle s'adonne aux régions inférieures de l'être; qu'il n'est plus d'élan, plus d'instinct dévoué, plus de patriotisme chez un peuple devenu libertin. Mais que direz-vous de l'ivrognerie? A l'heure actuelle, sept cents législateurs en ont fait une question sociale. Ils cherchent et discutent une loi de police pour ce peuple qui ne produit plus que des débauchés et des ivrognes. O France, où sont tes Dieux? Qu'ont-ils fait de toi? La victime mutilée de la Prusse, le hochet honteux et sanglant de la Commune! — Ce n'est pas le P. Adolphe Perraud qui dit cela, c'est vous, c'est moi, ce sont nos vivants souvenirs, c'est l'histoire d'hier et peut-être l'histoire de demain. Mais il fallait entendre le pieux oratorien, porté par les versets du prophète, s'élever et descendre tour à tour des considérations les plus vastes de la philosophie de l'histoire à la plus intime analyse des phénomènes individuels, avec une éloquence forte, incisive, sobre et pénétrante, où l'on ne sait qu'admirer le plus de la pureté originale d'une langue puisée aux grands exemples du dix-septième siècle, ou de cette plénitude de pensée qui est de tradition dans l'Oratoire.

Le deuxième jour, le P. Perraud prit deux textes d'Osée : « *Ventum seminabunt et turbinem metent. Arastis impietatem, iniquitatem messuistis, comedistis frugem mendacii.* » On sème le vent et l'on récolte la tempête. Vous avez labouré l'impiété, moissonné l'iniquité et mangé le pain du mensonge[1]. Entre nos malheurs et nos fautes, entre la perte de notre foi et la perte de notre grandeur nationale, il n'y a pas seulement une coïncidence, il y a un rapport logique qui fait à lui seul toute la moralité de l'histoire. On sème le vent et on récolte la tempête. Cet axiome est devenu populaire. César a passé le Rubicon, foulant aux pieds la liberté de Rome, et il y a eu des patriotes indignés qui se demandaient où était la justice? Laissez faire. Il rencontrera le poignard de Brutus. Napoléon Ier, en 1809, enivré de gloire et de conquêtes, outrage Pie VII à Savone. Mais bientôt, à son tour, il est

[1] Osée, VIII, 10.

vaincu, chassé, prisonnier sur un rocher de l'Océan, prouvant une fois encore l'impuissance finale de la force devant la faiblesse et la majesté du droit. On sème le vent, on récolte la tempête! Chacun, dans sa vie privée, peut s'appliquer ce texte : nous reconnaîtrons que toujours la sentence intime du remords prononçant au for secret de la conscience est suivie, par l'évolution logique du mal, de conséquences pratiques, fatales aux intérêts et au bonheur. J'ai noté au passage cette formule de l'orateur, admirable dans sa simplicité : « Quand Dieu veut châtier une âme ou un peuple, que fait-il? Il ne fait rien, il laisse faire. »

La retraite a duré neuf jours. Nous ne pouvons suivre ici l'orateur dans les détails de toutes ses conférences. Un jour il répond au scepticisme blasphémateur de la libre pensée, qui se rit d'un Dieu placé si haut, ou le relègue, à l'instar de Lucrèce, dans ces temples sereins, *templa serena*, que ne sauraient inquiéter les bruits et les actes du monde; ou bien rendant l'espérance aux âmes découragées, il enseigne la prière à ceux qui sont de bonne volonté. « *Non dices : A Deo absconditus, et ex summo quis mei memorabitur? ... Quæ est enim anima mea in tam immensa creatura*[1]*?* »

Une autre fois il examine, d'après la déposition comparée de la philosophie, de la théologie et de l'économie sociale, la lutte incessante du bien et du mal au sein de l'humanité, et il montre l'Église catholique marchant d'un pas ferme et sûr entre l'exagération de Luther et celle de Rousseau. Il prend un verset des proverbes : « *Tene disciplinam et custodite illam.* » Gardez la discipline, car elle est votre vie, à vous, nation vaincue, à vous, famille désorganisée, à vous, âme désordonnée. On dit avec effroi : La Révolution est en permanence, nous allons aux abîmes. — Oui; mais à l'abîme que nous creusons nous-mêmes. Le principe divin d'autorité est indivisible. Pour qu'il soit respecté au sommet, commençons par le respecter en nous-mêmes.

On le voit, ce qui ne cessait de faire l'intérêt particulier et l'utilité exceptionnelle du sujet, c'est le talent, le tact, la perspicacité avec lesquels l'orateur a su constamment allier la pratique et la théorie, les vues générales et les vues particulières, le rôle privé et le rôle social de la doctrine évangélique. Nous ne saurions, à ce point de vue, passer sous silence un discours sur la *confession*, démontrée, pourrait-on dire, économiquement; ce discours est un chef-d'œuvre.

Il y avait encore à montrer la part d'influence qu'ont exercées dans nos malheurs les mauvaises lectures. M. de Pontmartin l'a déjà fait ici de si remarquable manière, que le P. Adolphe Perraud seul pouvait parler après lui. Mais le prêtre s'est appliqué surtout à combattre ces livres où le vice est tellement emmiellé et le poison si subtil, que plus d'un, même entre les

[1] Ecclesias., xvi, 16, 17.

chrétiens, s'y est presque inconsciemment laissé prendre. Mille noms se pressent ici sous la plume. Qui de nous ne s'avouera plus ou moins coupable de ces lectures.

Le 15 août, jour de l'Assomption, l'orateur terminait la retraite. Ému lui-même de l'émotion de son auditoire, il avait montré, pour les âmes comme pour la patrie, la merveilleuse et divine fécondité de la souffrance. La *Semaine religieuse de Rouen* a recueilli la péroraison, dont nous reproduirons ici une partie en la complétant de nos propres souvenirs : « ..... Ne vous laissez point séduire par une sécurité trompeuse. Vous avez cru que tout était fini ; rien n'est fini. De nouveaux nuages s'amoncellent à l'horizon, recélant la foudre et les tempêtes ! Pendant que vous vous abandonnez aux séductions de la vie facile et que vous désarmez devant le devoir, les méchants ne demeurent pas inactifs. Ils nous préparent pour l'avenir de formidables épreuves. Pensez-y et tenez-vous prêts ; car cet avenir, il peut être demain ! J'ai essayé de vous montrer, pendant tout le cours de ces instructions, le lien logique qui rattachait nos malheurs publics aux désordres individuels. Si la France est malade, c'est parce que nous sommes malades ! Si les grandes énergies lui ont fait défaut dans des moments suprêmes, c'est parce que parmi nous beaucoup ont laissé le scepticisme ou l'indifférence briser la vigueur de leur esprit, et la corruption des mœurs briser les ressorts de leur volonté. Il faut croire et il faut vouloir, sinon la décadence de notre patrie se précipitera ; et si nous sommes sincères, si nous voulons imputer à qui de droit la responsabilité de ces grands malheurs publics, il ne faut pas nous faire d'illusion, c'est nous, oui, nous, qui sommes coupables. *Tu es ille vir!* M. de Châteaubriand disait en 1814 cette parole, qu'il répéta peu d'heures avant de mourir, le 4 juillet 1848 : « Je ne « croirai jamais que j'écrive sur le tombeau de la France. » Et moi aussi j'espère voir la France ressuscitée. Je ne croirai jamais que je parle sur un tombeau. Mais qui donc la ressuscitera, Messieurs ? — Vous, vous, vous. Si vous revenez aux grands principes de foi, si vous rétablissez Jésus-Christ roi dans vos cœurs ! roi dans vos familles ! roi dans la cité ! Sans lui, je ne vois plus que décadence et mort ; avec lui seul, j'espère et j'attends la vie et la résurrection ! »

Je ne terminerai point sans raconter sur le P. Adolphe Perraud une touchante anecdote. C'était le lendemain du jour où il avait prononcé dans l'église d'Arcueil l'oraison funèbre du P. Captier. Un menuisier du pays réglait un compte de son état : « Madame, dit-il à la personne qui allait acquitter la note, je vous prie de réduire de dix francs mon mémoire, vous les donnerez pour moi aux pauvres. Hier, entrant par hasard à l'église j'ai entendu un discours qui m'a fait du bien; je veux, moi aussi, faire une bonne action. » Et moi, cher lecteur, j'ai voulu vous dire qu'à Dieppe nous avions entendu une parole *qui a fait du bien.* Le P. Adolphe Perraud

avait droit de trouver en ce recueil une expression publique de reconnaissance. Mieux qu'un autre à l'heure présente, il a pu s'écrier :

« . . . . Quæque ipse miserrima vidi
Et quorum pars magna fui..... »

Aumônier volontaire à l'armée du Rhin, il avait suivi toutes nos retraites assisté à toutes nos déroutes. A Bruxelles, durant les rigueurs d'un hiver affreux, il avait soigné, consolé, évangélisé les prisonniers. Dieu lui gardait le magnifique honneur de louer devant son pays l'évêque martyr, et d'esquisser pour l'histoire, par-dessus les préjugés, les méfiances et les rancunes qui passent, la face immortelle du pontife et du saint.

Robert Dufresne.

---

## L'INSTINCT

### SES RAPPORTS AVEC LA VIE ET AVEC L'INTELLIGENCE

Essai de psychologie comparée, par Henri Joly, ancien éléve de l'École normale, agrégé de philosophie, docteur ès lettres. — Paris. Ernest Thorin.

De l'instinct plus ou moins développé des animaux et des phénomènes parfois merveilleux qui en découlent, peut-on conclure légitimement à l'existence d'une certaine dose d'intelligence dans ces êtres intermédiaires entre l'homme et la plante? Difficile question, à laquelle vraisemblablement la science ne répondra jamais que d'une manière plus ou moins plausible, plus ou moins probable, sans pouvoir arriver à une complète certitude. L'observation intérieure fait ici absolument défaut.

Un jeune philosophe, dont l'ouvrage révèle le mérite, a tenté de donner à ce délicat problème une solution qu'il croit décisive. Il voit dans l'instinct des animaux une sorte d'activité matériellement et exclusivement sensible, qui, sollicitée dans chacun d'eux par les besoins d'un organisme conforme en tout point au but spécial et défini de chaque espèce, de chaque race, voire, pour des cas plus particuliers, de chaque individu, suffirait pleinement à donner une explication satisfaisante des actes en apparence spontanés et intelligents que nous voyons l'animal produire sans cesse autour de nous. Une certaine analogie entre ces actes et ceux que nous produisons nous-mêmes, la tendance naturelle à juger par ce qui se passe en nous de ce qui se passe au dehors, nous porteraient à les expliquer par les mêmes mobiles que ceux qui nous déterminent nous-mêmes. Mais rien ne saurait établir de lien, d'identité de nature entre l'âme humaine, douée d'intelligence, et par conséquent de raison, de responsabilité, de moralité, et les phénomènes de la vie animale, faite tout entière de sensibilité et d'imagi-

nation, sans responsabilité, sans raison, et par conséquent sans intelligence et sans idées.

Telle est, en résumé, la pensée qui se dégage de *l'Instinct,... essai de psychologie comparée* de M. Henri Joly. Il n'est que juste de reconnaître la profondeur d'observation et la puissance d'induction dont ce livre donne la preuve. L'auteur, adversaire résolu de certains systèmes physiologiques qui voudraient rejeter toute distinction fondamentale entre l'homme et la brute, a voulu que la question de l'instinct des animaux pénétrât du domaine des sciences naturelles dans celui de l'observation philosophique ; il a posé cette question devant lui, et l'a étudiée sous toutes ses faces, à tous ses aspects, en profondeur comme en étendue. De là est résulté le livre le plus complet et le plus original peut-être qui ait paru jusqu'ici sur la matière. On y trouve sur l'origine, l'étendue, les caractères de l'instinct, sur les sens et l'organisation de l'animal, son système nerveux, le principe de la vie en lui, ses habitudes, ses mœurs, son éducabilité, etc., les plus curieux aperçus, les remarques les plus ingénieuses, tout ce qui dénote, en un mot, de féconds labeurs et les plus consciencieuses recherches.

Aussi ce travail, après avoir fourni à l'auteur la thèse qui lui a valu le grade de docteur ès lettres, a-t-il été distingué par l'Académie française. par une décision du 22 août 1870, que seul le malheur des temps l'a empêchée de proclamer en séance publique, l'illustre compagnie a décerné à M. Henri Joly, avec les éloges les plus flatteurs, un prix de 2,000 francs pour sa remarquable étude.

Après l'instinct, l'intelligence; après l'animal, l'homme. A l'étude des phénomènes instinctifs succède une sorte de psychologie extérieure et comparée dans laquelle l'auteur n'a pas de peine à faire ressortir la supériorité incommensurable de l'homme, intelligence servie par des organes, être pensant, raisonnable, libre, moral, religieux, sur des organismes vivants et sensibles, il est vrai, mais exclusivement guidés par un instinct préalable et infaillible dont ils n'ont pas conscience. C'est ainsi qu'il arrive à sa conclusion, laquelle se résume en ces paroles profondément vraies : « Le règne supérieur ne peut avoir été créé par le seul épanouissement des règnes inférieurs. » D'où il résulte que, quelle que soit la loi du développement ou de la succession des êtres organisés, depuis la cellule la plus informe jusqu'à l'organisme le plus compliqué et le plus parfait, il y aura toujours entre ce dernier et l'homme une ligne infranchissable de démarcation, un abîme qu'aucun élément de transition ne saurait combler.

Assurément, il n'est pas un lecteur du *Correspondant* qui n'adhère entièrement à cette conclusion, aussi élevée que rationnelle. Mais une telle conclusion serait-elle moins rigoureuse, si l'auteur avait fait une part un peu moins étroite à l'élément instinctif, ou, si l'on veut, eût accordé à l'animal quelque chose de plus qu'un instinct purement sensible ?

Sans doute l'animal ne possède pas la raison ; il n'a pas d'arbitre propre,

et par conséquent la liberté et la responsabilité lui font défaut. On doit même reconnaître qu'il est dénué d'intelligence dans le sens absolu que nous attachons à ce mot. Il n'en est pas moins vrai qu'on peut observer en lui nombre de faits qui semblent difficilement explicables par la seule action d'une sensibilité et d'une imagination exclusivement matérielles, combinées avec la conformation des organes et les besoins physiques qui en provoquent le jeu. L'homme, il est vrai, est le seul être de la création qui possède le verbe, la parole, la *voix articulée*, corollaire, expression de la pleine intelligence, s'élevant jusqu'à la raison. Mais, dit un naturaliste éminent dont nul n'ignore les tendances spiritualistes, deux classes d'animaux, les mammifères et les oiseaux, ont la *voix*, et produisent des sons qui traduisent tout au moins des impressions, et que comprennent non-seulement les individus de même espèce, mais l'homme lui-même. Le chasseur distingue aisément, dans les animaux qu'il poursuit ou qu'il observe, les accents de la colère, du plaisir, de la douleur, le cri d'appel, le signal d'alarme. « Ce langage est bien rudimentaire sans doute ; on pourrait dire qu'il se compose uniquement d'interjections. Soit, mais il suffit aux besoins des êtres qui l'emploient et à leurs rapports réciproques [1]. » Le même savant va plus loin, et affirme que les animaux inférieurs eux-mêmes, annélides, mollusques, et jusqu'aux zoophytes, possèdent dans une certaine mesure la conscience de leur individu et la connaissance du monde extérieur; qu'ils saisissent des rapports entre ces deux termes, dirigent leurs volitions et coordonnent leurs mouvements en vertu de ces rapports. « Or, saisir des rapports, en tirer des conséquences qui se traduisent par des actes, c'est évidemment *raisonner* [2]. » Un autre naturaliste, M. Victor Rendu, cite des faits observés chez certains insectes qui témoignent invinciblement d'une sorte de conversation se traduisant par un concert et une entente [3]. On pourrait multiplier les exemples, et si, à leur appui, on voulait citer les anecdotes, on écrirait un volume.

Toutefois, dans un sens opposé à celui de M. Henri Joly, M. de Quatrefages ne va-t-il pas trop loin, en prêtant le *raisonnement* aux animaux? Le raisonnement est sans doute distinct de la raison, et ce n'est pas sans une fine observation de sens commun que le bonhomme Chrysale s'écriait :

Raisonner est l'emploi de toute ma maison
Et le raisonnement en bannit la raison.

Il n'en est pas moins vrai que c'est par un emploi, légitime ou non, peu importe, de la raison, que l'on raisonne et même que l'on déraisonne. Si donc on accorde le raisonnement aux bêtes, la logique amène fatalement à leur accorder aussi la raison, et dès lors toute barrière absolue est

[1] A. de Quatrefages. *Unité de l'espèce humaine.* Paris. Hachette.
[2] *Ibid.*
[3] *Mœurs pittoresques des insectes.* Paris. Hachette.

supprimée entre le règne animal et le règne humain, il n'y a plus que des différences de plus et de moins.

Pour expliquer les faits dont on a peine à se rendre compte, si l'on n'accorde à l'animal que le seul instinct matériel, n'y aurait-il pas lieu d'admettre une distinction entre l'intelligence pleine et en acte, telle que l'homme la possède, éclairée par la raison, servie par la liberté, capable de s'élever par l'abstraction à la perception de l'idéal, — et un certain principe d'intelligence virtuelle, inconsciente, à même de saisir certains rapports très-simples, non point par l'effet d'un raisonnement proprement dit, mais par suite d'une perception immédiate et irréfléchie?

Si l'instinct des animaux, ou au moins de certains d'entre eux, paraît s'élever jusqu'à ce degré qui deviendrait un commencement d'intelligence, l'abîme qui les sépare de l'homme n'en est pas moins infranchissable, puisque la somme de leurs opérations quasi intellectuelles se meut dans un cercle étroit qui n'est jamais dépassé et exclut tout progrès, et qu'ils ne peuvent par conséquent ni s'élever jusqu'à la raison proprement dite, ni parvenir à la liberté. Ceci posé, il faut savoir accepter jusqu'au bout les conséquences nécessaires d'un principe admis : cet embryon d'intelligence virtuelle, cette activité inconsciente et substantielle cependant, ce serait une âme véritable, âme sans doute très-inférieure à l'âme humaine, et distante d'elle autant qu'on le voudra, mais enfin une âme. Pourquoi pas? Quand on voit des bêtes, non-seulement présenter de ces apparences surprenantes d'intelligence dont on a indiqué plus haut quelques-unes, mais encore se montrer capables d'attachement, de dévouement, de reconnaissance, n'est-il pas permis de croire à quelque chose de plus qu'à des phénomènes de simple consécution s'exerçant sur une sensibilité purement matérielle? De même que leur instinct me paraît accompagné d'une intelligence rudimentaire, leur sensibilité me semble rappeler parfois cette chose exquise que dans l'homme on appelle le cœur. Enfin, si la responsabilité fait défaut à l'animal, parce que la liberté lui manque et que toute liberté digne de ce nom suppose le sens moral, il paraît difficile de nier en lui l'existence de certains mobiles déterminants de ses actions, de passions entre autres; et ces mobiles, les besoins physiques ne suffisent pas toujours à les expliquer.

On a pu définir avec justesse et précision l'âme humaine : « une activité intelligente, sensible et libre. » Si l'on admet que l'instinct puisse s'allier à certains rudiments intellectuels renfermés dans d'étroites limites, incapables de développements et par conséquent séparés par une barrière infranchissable de ce degré de l'intelligence qui atteint à la raison, ne serait-il pas permis de définir, par une similitude atténuée, l'âme animale : *une activité instinctive, sensible et spontanée?*

Cette conclusion ne serait probablement pas approuvée par M. Henri Joly, et il est incontestable que les considérations qui le conduisent à un résultat

différent sont des plus graves et des plus savamment digérées. Si elles ne portent pas immédiatement et du premier coup la même conviction dans l'esprit du lecteur attentif, elles lui laissent du moins cette impression que les solutions différentes ne sauraient reposer sur aucune certitude; et si jamais le jour se faisait complétement et sûrement sur cette difficile question, le travail approfondi de M. Joly y aurait contribué pour une part importante.

CH. DE KIRWAN.

---

Parmi les publications qui reviennent au jour à la suite de l'orage où il en a tant sombré, nous sommes particulièrement heureux de compter les *Études religieuses, historiques et littéraires* des Pères de la Compagnie de Jésus. Ce recueil qui s'est toujours distingué par une science historique étendue et solide, une critique ferme où n'a jamais manqué la mesure et l'urbanité, et une doctrine théologique qu'apprécient les hommes compétents, vient de reparaître avec le même personnel de rédacteurs auxquels il a dû sa réputation [1].

Le numéro qui signale cette reprise débute par deux articles d'une valeur à part et d'une égale opportunité; l'un, du P. Matignon, ayant pour titre : *De la régénération morale de la France*, qui n'accuse chez l'auteur ni découragement, ni défaillance, mais qui articule nettement les conditions auxquelles nous pouvons nous relever; l'autre, du P. Clair, qui, sous la forme ingénieuse et piquante d'une lettre d'un maître d'école à M. Jules Simon, fait une fine critique des faiblesses du chef de l'enseignement pour ses anciens camarades de l'*Internationale*, et le met en demeure d'accorder ensemble les deux ministres de l'instruction publique et des cultes qui se confondent en sa personne et dont les *agissements*, comme on dit dans le jargon du jour, ne sont pas toujours en parfaite harmonie.

Les articles qui viennent après la lettre du pseudo-magister sont des suites de travaux commencés, dont l'achèvement était attendu ; le premier, sur l'héroïque et malheureux Montcalm; le second, sur une haute question de physique générale. Nous ne parlons pas d'une critique de la philosophie de M. Taine, travail remarquable d'ailleurs, mais auquel la submersion du personnage qui en est l'objet ôte aujourd'hui beaucoup de son importance.

Tout nous fait donc espérer que, dans cette seconde période de leur carrière, les *Études* des Pères de la Compagnie de Jésus se maintiendront à la hauteur où elles s'étaient placées dans la première.

P. D.

[1] Librairie Albanel, rue de Tournon.

# QUINZAINE POLITIQUE

25 septembre 1871.

« Ils s'en iront! » s'écrient leurs journaux avec des convulsions d'épileptiques. De qui parlent ces fiers patriotes? Serait-ce des Prussiens? Non, certes : entre Prussiens et démagogues, entre l'ennemi du dehors et l'ennemi du dedans, ils savent trop que l'alliance est naturelle.

Ceux qu'ils veulent voir s'en aller, ceux qui les gênent et les irritent, ce ne sont pas les Prussiens, ce sont les représentants de la France. Le même parti qui, pendant six mois de désastres aggravés par son ineptie, a refusé obstinément la parole au suffrage universel, demande aujourd'hui qu'on la lui donne une seconde fois. Les mêmes énergumènes qui déclamaient alors contre l'idée d'aller au vote s'indignent aujourd'hui qu'on n'y veuille pas retourner de nouveau à leur appel. La dictature, voilà ce qu'ils prétendaient conserver, même au prix de la ruine entière de la France, alors que nos trois dernières armées de province étaient rompues, que Paris, réduit depuis quinze jours à manger du pain de paille, était forcé de capituler! La dictature, voilà ce qu'ils espèrent retrouver au fond de l'urne populaire!

Eh bien! nous avons deux mauvaises nouvelles à donner à ces grands citoyens : la première, c'est que les Prussiens s'en vont; la seconde, c'est que l'Assemblée nationale semble parfaitement décidée à ne pas s'en aller. Bien qu'absente de Versailles et dispersée par les vacances en ce moment, elle est présente auprès du gouvernement par sa Commission de permanence, et serait réunie en quarante-huit heures, si les circonstances l'exigeaient.

Quant aux Prussiens, malgré des retards imprévus, il est bien avéré qu'ils s'en vont. Déjà les forts du nord de Paris sont réoccupés par nos troupes, et les départements de la Seine, de Seine-et-Oise, de

l'Oise et de Seine-et-Marne, qui formaient comme l'enceinte continue de l'invasion autour de la capitale, sont libres. Dans peu de jours, l'Aisne, l'Aube, la Côte-d'Or, la Haute-Saône, le Doubs, le Jura, six départements qui, d'après le traité de paix, ne devaient être délivrés qu'au 1er mai prochain, avec le versement du quatrième demi-milliard, vont être délivrés tout de suite, sans attendre ni la date fixée ni le payement promis. En outre, le chiffre total de l'armée allemande restant en France ne devra pas excéder cinquante mille hommes.

Qu'a donc pu donner, qu'a donc pu promettre notre gouvernement pour obtenir de si heureuses et de si nombreuses concessions? car nous savons trop que M. de Bismark ne se paye, comme on disait jadis, que de raisons sonnantes et trébuchantes. La part de l'Allemagne dans les nouveaux arrangements à survenir, c'est une convention qui accorde de grandes facilités pour l'entrée en France des produits manufacturés de l'Alsace et de la Lorraine. Du 1er septembre au 31 décembre de l'année courante, ces produits seront reçus chez nous en franchise; du 1er janvier au 1er juillet 1872, en acquittant seulement le quart des droits; du 1er juillet 1872 au 1er juillet 1873, avec moitié droits.

Étrange débat, qui nous a montré M. Thiers défendant le libre échange contre plus d'un adversaire juré du système protecteur! Pour qui sera le plus gros profit? Laquelle des deux nations aura fait le meilleur marché? Il faut bien qu'au point de vue matériel la réponse reste douteuse, puisque de très-bons esprits ont hésité jusqu'au bout; mais il faut bien aussi que la question soit, en réalité, plus patriotique qu'industrielle, puisque l'Assemblée, après un discours où M. Thiers s'est retrouvé tout entier, l'a tranchée à une majorité de 533 voix contre 31.

Suivant nous, M. Thiers et l'Assemblée ont eu raison. Que l'Allemagne, dont tous les États réunis ont peine à égaler la production manufacturière de notre seule Alsace, ait pris peur de cette nouvelle venue, qui menace d'écraser de ses richesses la pauvre industrie de ses vainqueurs; que M. de Bismark n'ait voulu, ni livrer son zollverrein à une si redoutable concurrence, ni ajouter un grief de plus à la haine nationale des Alsaciens, en leur fermant le marché de la rive droite du Rhin pendant que la France leur fermerait celui de la rive gauche, nous le croyons, parce que cela est certain. Reste à savoir si le calcul ne sera pas déjoué par l'événement, et si le grand trompeur ne s'est pas trompé lui-même. A qui pensez-vous que l'Alsace et la Lorraine vont savoir gré de l'accroissement momentané de travail et de bien-être qui leur viendra des stipulations du traité? A la Prusse? Jamais! Il n'y a pas d'injure plus intolérable qu'un bienfait reçu d'un ennemi, et surtout d'un ennemi sans générosité,

comme l'Allemand, qui ne perdra pas une occasion de le reprocher à ses nouveaux sujets. C'est vers la France, n'en doutez pas, que ces Français d'hier vont tourner leur reconnaissance. Dès qu'ils sauront que le gouvernement et l'Assemblée ont été unanimes, ils comprendront qu'on a eu l'intention de les favoriser, même au détriment passager de nos usines, et ils se diront que si nous tenons tant à les traiter encore comme Français, ce n'est pas seulement pour faire plaisir à l'Allemagne!

Qu'ils s'en aillent donc, ces vainqueurs, ces ravageurs attirés chez nous par la politique et les fautes combinées de l'Empire et de la démocratie! Qu'ils s'en aillent chargés de nos dépouilles, comme vient de l'écrire le maire de Melun, chargés aussi de notre haine, chargés surtout des vices, des divisions et des abus qui nous ont livrés à leur merci! Ceux qui ne voient pas que la victoire des Allemands est la victoire d'une moralité supérieure, ne sont ni capables ni dignes de travailler à notre régénération. La discipline n'est une vertu naturelle au soldat, qu'à la condition d'être naturelle au citoyen. Montrez-moi un peuple dans ses foyers, dans ses temples, dans ses champs, dans ses ateliers, dans sa vie politique, je vous dirai ce qu'il sera sur les champs de bataille. Avant la discipline toute mécanique des mouvements et des volontés, il y a la discipline des mœurs et des idées. Celle-là ne se commande pas, et, une fois détruite, ne se refait pas en un jour. Les maîtres d'école tant prônés n'expliquent rien tout seuls. Quelle est la population où l'instruction primaire est en même temps plus répandue et plus avancée que dans la population parisienne? Quelle est celle, cependant, qui a le plus mal tenu son arme devant les Prussiens? Quelle est celle qui s'est vautrée deux mois de suite dans cette orgie de sang et d'alcool qu'on appelle le règne de la Commune? Il faut donc autre chose que l'instruction pour faire un vrai patriote, autre chose surtout que le libre enseignement des journaux et des clubs.

Contradiction singulière! c'est de l'Allemagne que devait tomber sur nous cette démonstration sans réplique, de la prédominance d'un peuple qui croit sur un peuple qui ne veut plus croire, et c'est par elle surtout qu'a pénétré dans nos arts, dans notre philosophie, dans notre littérature, dans tout ce qui fait l'aliment des classes éclairées :

. . . . . Cet esprit de vertige et d'erreur
De la chute des rois funeste avant-coureur!

Oui, avant de nous venir d'outre-Rhin avec les soldats de M. de Moltke, on peut dire que notre perte en était venue avec les systèmes de leurs rêveurs et de leurs critiques. Ç'a été comme une invasion des ténèbres avant l'invasion des ravisseurs. Ce scepticisme radical

qui laisse les mœurs sans règle et les volontés sans direction; ce nihilisme destructeur de tout germe; cette équation de rien sur rien égale zéro, qui est la formule proudhonienne de la raison pure; cette balance tenue systématiquement immobile entre le oui et le non, entre l'être et le non-être, entre l'absurde et l'évidence; cette indifférence raisonnée entre le bien et le mal; cette manie de mythes, de synthèses, d'*impersonnalisme* qui trouble la lumière naturelle du bon sens et ruine la moralité de l'histoire; ces puériles déclamations sur la guerre désormais impossible, et l'inviolable fraternité des peuples; ce dédain supérieur et niais des vérités de la foi; cette façon tout ensemble transcendantale et positive d'établir que Dieu existe aussi peu que possible et que le christianisme n'est qu'une évolution aujourd'hui terminée de l'histoire des mythologies; tout ce voltairianisme raffiné et mystique, qui a séduit tant d'esprits élevés, que la brutalité du voltairianisme français avait rebutés; tout cela nous est arrivé d'Allemagne, tout cela a été écrit dans la langue de Herder, de Hegel, de Fichte, de Schœlling, de Strauss et de tant d'autres, avant de nous être présenté en français; tout cela s'est propagé au milieu de nous par les chaires du haut enseignement, par les revues, par les romans, par les journaux, par toutes les voix de la polémique anticonservatrice et anticatholique. Afin d'en finir plus sûrement avec la tradition, on s'en est pris à l'intelligence française, et on l'a réduite à se renier elle-même, en lui donnant à admirer ce qu'elle était si heureusement impuissante à comprendre! Depuis Voltaire et Mirabeau, flagornant le grand Frédéric, jusqu'au *Siècle*, jusqu'à l'*Opinion nationale* et toute la presse démocratique, célébrant en 1866, les victoires du roi Guillaume et la prééminence naissante de la Prusse, toujours l'Allemagne a trouvé au milieu de nous un parti qui, sans le voir, sans le vouloir et jusqu'à la veille de la dernière guerre, lui a livré les meilleures forces de la France: nos croyances et notre bon sens.

Comment s'étonner de voir nos frères d'Alsace et de Lorraine condamnés pour un temps à vivre sous la loi de l'étranger, quand notre parti soi-disant national travaille depuis un demi-siècle à nous travestir en Allemands? Que nous parle-t-on sans cesse des espions de M. de Bismark, lorsqu'il avait en plein Paris, en pleine France officielle et enseignante, un allié naïf et puissant, qui lui décernait toutes les couronnes et façonnait pour lui l'esprit public? Il faut qu'on le sache, il faut qu'on ne cesse de le répéter, la haine du passé, la haine de l'Église ont donné, cette fois, d'aussi mauvais conseils et d'aussi funestes conséquences, qu'aurait pu le faire la plus noire trahison envers la patrie.

Que nos vainqueurs emportent donc aussi avec eux ce lourd et

glacial appareil de fausse science, de fausse poésie, de fausse sagesse, de fausse religion, de faux sentimentalisme et de fausse bonne foi que nous leur devons, et qu'ils aillent, si bon leur semble, en accabler la pauvre Autriche ou l'arrogante Russie! Quant à nous, redevenons Français et croyants! c'est la seule chance qui nous reste de reprendre notre rang dans le monde.

Infériorité des races latines! disent insolemment nos vainqueurs! Oui, depuis qu'on a voulu les rendre germaines. Décadence des nations catholiques! ajoutent-ils; oui, depuis qu'elles ont cessé d'être catholiques.

Nous voilà loin de la politique, tout au moins de la politique qui a cours dans les protocoles et à la tribune. Revenons-y pour féliciter bien sincèrement et bien patriotiquement notre gouvernement du beau succès diplomatique qu'il vient de remporter. Sans doute, sans parler de l'Alsace et de la Lorraine, les Allemands restent encore sur le territoire français; sans doute les Vosges, la Meuse, la Meurthe, les Ardennes, la Haute-Marne et la Marne, qui forment hélas! notre nouvelle frontière de l'Est, doivent être occupés jusqu'à l'entier payement des cinq milliards; mais si c'est trop de leur laisser encore le pied sur notre sol, chacun conviendra que c'est beaucoup de leur avoir enlevé en huit mois trente départements sur trente-six qu'ils occupaient au moment où les élus du 8 février se sont réunis.

Nous sera-t-il permis de rappeler ici un trait de notre histoire contemporaine qui n'a que trop de rapport avec notre situation présente? En 1815 aussi, la France s'était vue condamnée à expier par une longue occupation et une lourde indemnité les folies d'un Napoléon. Lorsqu'il fut question, au congrès d'Aix-la-Chapelle, de retirer en 1818 les troupes qui ne devaient s'en aller que deux ans plus tard, et que le roi de Prusse, fort mal disposé, demandait : « *Qui nous répondra de notre créance?* » un des plénipotentiaires se leva et répondit simplement :

— Moi, Armand, duc de Richelieu, au nom du roi de France!

— Et moi aussi, j'en réponds! s'écria le czar en sautant au cou de notre chevaleresque ambassadeur.

La cause de la France était gagnée. Derrière le duc de Richelieu l'Europe avait vu se lever la longue et glorieuse série de nos rois.

## II

Toutes les fins de sessions se ressemblent. Les lois sortent de la Chambre à peu de chose près comme les députés en sortent eux-

mêmes quand la séance est levée, à la hâte, pêle-mêle, et non sans se presser un peu dans les couloirs. Les lois d'affaires, entre autres, se présentent toutes à la fois. On croirait qu'on les a jusque-là reléguées au second rang, et qu'on se rappelle tout d'un coup qu'avant de se séparer il est essentiel de les régler.

Ce serait à tort cependant qu'on se laisserait dire que toute l'activité de la Chambre s'est dépensée depuis huit mois en discours de tribune ou en querelles politiques. Le travail qui s'est fait dans les bureaux, et qui est prêt pour la rentrée du 4 décembre, est vraiment énorme. L'étude de notre situation financière, notamment, a donné lieu aux discussions les plus approfondies, aux rapports les plus consciencieux et les plus lucides. Rendons grâce à M. Casimir Périer, rapporteur du budget rectifié de 1871, à MM. de la Bouillerie, Paris, Decazes, Cochery, Ancel, Guichard et Caillaux, qui se sont partagés les comptes rendus des divers ministères. Ils ont bien mérité du pays, en levant le voile sur le tableau de nos malheurs, de nos sacrifices inévitables, et, si Dieu le permet, de nos espérances.

« Dieu veuille, dit M. de la Bouillerie, en terminant son remarquable travail d'ensemble, Dieu veuille nous diriger lui-même dans cette voie de la réparation ! Car, il faut le reconnaître, quelle que soit l'union de nos bonnes volontés, quelles que soient l'énergie et la loyauté de nos efforts, notre travail restera stérile, si nous ne sommes pas assistés par le secours de Dieu. »

Dans la bouche de tout autre que l'honorable membre de la droite, ce langage si nouveau dans les documents de cette nature, aurait lieu de nous inquiéter. Un financier qui en appelle publiquement à l'assistance divine doit paraître, aux sceptiques de notre temps, préparer les circonstances atténuantes de la banqueroute.

Jamais, cependant, l'heure ne fut plus troublée et plus solennelle, jamais il ne fut plus nécessaire d'attendre d'en haut les conseils et les ressources. Les années 1870 et 1871 ont à solder chacune un total de dépenses qui s'élève au moins à 2 milliards 800 millions. Le déficit est, pour chacune d'elles, d'au moins 1 milliard 400 millions. Que les emprunts réalisés suffisent pour faire face à ce déficit de 3 milliards qui vient s'ajouter aux 3 milliards dus encore aux Allemands, soit ! mais les emprunts s'inscrivent au budget des dépenses comme arrérages à payer. C'est donc de ce chef une augmentation de l'intérêt annuel de la dette de 300 millions.

Que seront les budgets qui vont suivre ces deux budgets de guerre? Les 2 milliards 200 millions de dépenses si justement reprochés à l'empire vont-ils pouvoir être réduits? Nous le souhaitons ardemment, mais nous nous demandons en vain jusqu'à ce

jour où sont les grosses économies à réaliser. Où les chercher en effet, sinon dans le budget de la guerre? Et comment restreindre un peu largement à cette heure les dépenses militaires? C'était la tendance trop marquée peut-être de l'opposition sous le dernier règne; c'était le plan arrêté d'avance à Bordeaux entre tous les amis du pays. Rêve patriotique bientôt évanoui devant l'insurrection inexpiable de la Commune! Au lieu de désarmer et de nous refaire dans la paix, il a fallu recommencer la guerre, perdre deux mois de temps et des centaines de millions nouveaux, et pendant longtemps encore, il nous faudra faire face à la fois à l'ennemi du dehors que sa victoire ne semble pas avoir rassuré, et à l'ennemi du dedans que sa défaite a exaspéré.

Ah! les pétitionnaires pour la dissolution qui prétendent que l'Assemblée n'a été nommée que pour faire la paix, ont plus raison qu'ils ne croient! Faire la paix, oui, mais pas seulement avec la Prusse. La paix intérieure, la paix par la déroute, sans revanche des hordes démagogiques, la paix entre les Français, voilà la paix qu'il nous faut et que la Chambre a reçu mandat de conclure!

Donc, jusqu'à nouvel ordre, et grâce au parti qui met la République avant la France, pas de grosses réductions de dépenses à espérer.

Qu'attendre des recettes? Elles seront, comme l'a très-bien remarqué M. Casimir Périer, moins faciles à recouvrer que par le passé, et il faut s'attendre à d'importantes diminutions dans le rendement des contributions indirectes. Nous venons de voter pour 530 millions d'impôts nouveaux; ajoutez ce chiffre au budget primitif des recettes de 1871 qu'on avait évalué à 1 milliard 880 millions, et vous verrez que nous restons encore de près de 100 millions au-dessous de nos 2 milliards 500 millions de dépenses inévitables.

Telle nous paraît être, sans phrases et sans colonnes de chiffres, la vérité sur notre situation financière. Nous venons de dépenser sans mesure et sans honnêteté pendant vingt ans. Une guerre follement entreprise pour baptiser le prince impérial dans les eaux du Rhin, follement continuée pour donner à la République la légitimité de la victoire, nous enlève bien près de 10 milliards. Eh bien! c'est à ce peuple plus affaibli encore de cœur que de ressources, qu'il va falloir demander une longue série d'efforts et de privations. L'honorable M. Raudot nous a bien indiqué un moyen de réduire copieusement la dépense de l'armée, ce serait d'avoir un gouvernement qui veuille invariablement l'ordre, parce qu'il représenterait pour la nation l'ordre réalisé, qui se montrerait ferme dans le présent parce qu'il se sentirait d'avance en pleine possession de l'avenir. Mais où

est ce gouvernement? Nous sommes tous parfaitement convaincus que l'esprit public, enfin relevé, serait la plus sûre et la plus économique des garanties contre les révolutions périodiques. Mais où est cet esprit public?

N'est-ce pas le cas d'en revenir à la conclusion, en apparence peu pratique, de l'honorable M. de la Bouillerie, et d'invoquer l'assistance de Dieu?

## III

Avant que nous ne puissions parler de nouveau à nos lecteurs, le pays aura été appelé à remplir une des lacunes créées par la dernière révolution et à compléter sa représentation. Le 8 octobre prochain, doit avoir lieu dans tous les départements l'élection des conseils généraux. Est-il utile de dire que nous ne voyons pas venir ce scrutin général avec une confiance sans mélange? Le pays nous semble encore bien ébranlé, bien excité, bien peu maître de ses déterminations, pour qu'on puisse s'attendre partout à des choix raisonnables.

Déjà, le 30 avril dernier, on a procédé à des élections municipales dont le moindre tort a été de n'être nullement municipales. Il en sera de même, nous le craignons, pour les élections cantonnales. En beaucoup d'endroits, elles seront exclusivement, ardemment et radicalement politiques. Chacune de nos trente-six mille communes va devenir une arène ouverte par la loi aux prétentions et aux déclamations du parti révolutionnaire. On parlera beaucoup des droits féodaux et de l'inquisition, au lieu de parler de chemins vicinaux et de contributions locales. Entre les passions subversives organisées, disciplinées, menées au combat par une presse folle de haine et d'impudeur, et l'intérêt conservateur qui ne compte et ne peut compter en ce moment que sur le gouvernement, le débat sera vite réglé. Le pays sera une fois encore empêché d'aller vers ses représentants naturels, et la place restera libre aux agitateurs, aux boursouflés, aux incapables. On verra une fois de plus de quelle responsabilité l'Assemblée n'a pas craint de se charger, en renvoyant aux derniers jours de sa dernière session la confection d'une loi électorale.

Il ne s'agit de rien moins en effet que de livrer pour six ans l'administration des départements aux élus qui sortiront de l'urne le 8 octobre. C'est un des plus mauvais signes de notre temps que le peu de bien qui se fait puisse risquer de tourner au profit du mal. La gauche qui s'est opposée avec acharnement à la nouvelle loi sur

les conseils généraux, est appelée peut-être à la défendre un jour contre plus d'un de ceux qui l'ont faite.

Nous ne sommes pas, quant à nous, de ces effarés que la poussière des événements présents aveugle au point de leur dérober à la fois la vue du chemin parcouru et du but à atteindre. La décentralisation reste pour nous une des thèses les plus justes de l'école monarchique et libérale où nous avons appris la politique. Elle était hier un des besoins, elle est aujourd'hui un des droits, elle est pour l'avenir la meilleure ressource du pays.

Que nos amis n'hésitent donc pas à saisir au passage la vérité qu'ils ont eu seuls le courage de dire et l'occasion qu'ils ont préparée. Que partout où la lutte n'est pas absolument impossible, les comités s'organisent et les candidatures se produisent. Des noms nouveaux, des influences de clocher, l'esprit conservateur et local opposé dans chaque commune aux passions révolutionnaires, voilà, croyons-nous, les éléments de la victoire. Elles seront nombreuses, nous y comptons, dans toutes les parties de la France où la tradition n'est pas entièrement ruinée et où les leçons de cette fatale année ont été comprises.

Quoi qu'il arrive, nous tenons à exprimer sur cette loi des conseils généraux, qui est jusqu'à présent le grand titre libéral de l'Assemblée, le même jugement d'ensemble que notre ami, Charles de Lacombe, qui l'appelait, dans un discours très-éloquent et très-applaudi, une loi de confiance dans le pays. Comme Louis XIV, aux jours de ses plus grands revers, la Droite libérale et décentralisatrice sera autorisée à dire après l'événement : « Le roi d'Angleterre peut voir quelles sont mes forces, mais il ne connaît pas mon cœur[1] ! »

Ayons confiance dans le cœur de la France ! Puisque la loi nous condamne à voter une fois encore dans le chaos et les yeux bandés, espérons que Colin-Maillard, je veux dire le suffrage universel, aura la main plus heureuse le 8 octobre qu'il ne l'a eue le 30 avril et le 2 juillet derniers !

LÉOPOLD DE GAILLARD.

[1] Discours de M. Ch. de Lacombe, dans la séance du 28 juin 1871.

*L'un des Gérants* : CHARLES DOUNIOL.

PARIS. — IMP. SIMON RAÇON ET COMP., RUE D'ERFURTH, 1.

# TABLE ANALYTIQUE

## ET ALPHABÉTIQUE

## DU TOME QUATRE-VINGT-QUATRIÈME

(QUARANTE-HUITIÈME DE LA NOUVELLE SÉRIE [1])

NOTA.— Les noms en capitales grasses sont ceux des collaborateurs du Recueil dont les travaux ont paru dans ce volume; les autres, ceux des auteurs ou des objets dont il est question dans les articles.
ABRÉVIATIONS : — C. R., compte rendu ; — Art., article.



[1] Cette table et la suivante doivent se joindre au numéro du 25 septembre 1871.

FIN DE LA TABLE ANALYTIQUE DU TOME QUATRE-VINGT-QUATRIÈME.

# TABLE

## DU TOME QUARANTE-HUITIÈME DE LA NOUVELLE SÉRIE

(QUATRE-VINGT-QUATRIÈME DE LA COLLECTION.)

---

### 1re LIVRAISON — 10 JUILLET 1871



### 2e LIVRAISON — 25 JUILLET 1871

## 3e LIVRAISON — 10 AOUT 1871



## 4e LIVRAISON — 25 AOUT 1871



## 5e LIVRAISON — 10 SEPTEMBRE 1871

## 6e LIVRAISON — 25 SEPTEMBRE 1871



PARIS. — IMP. SIMON RAÇON ET COMP., RUE D'ERFURTH, 1.